



Margaret Carnegie
Library



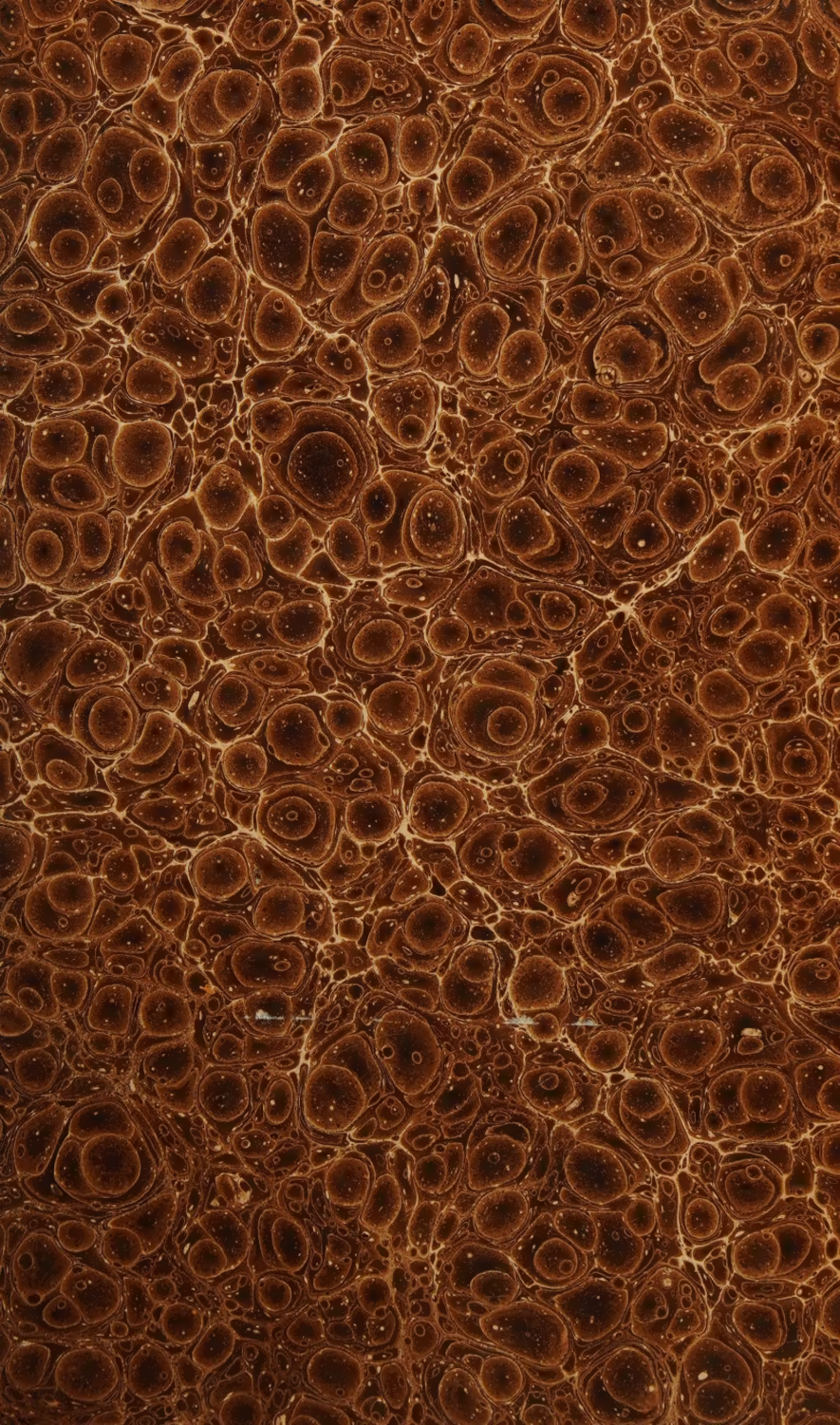
Accession No. 30900

R

Class F Book B615

920.01

v. 58



BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE.
SUPPLÉMENT.

~~~~~  
BER—BOQ.  
~~~~~

Miss College Library
WITHDRAWN

BIOGRAPHIE

UNIVERSITÄT

ANCIENNE ET MODERNE

LIBRAIRIE



BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE
ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR
LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU
LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLT., première Lettre sur Œdipe.)

TOME CINQUANTE-HUITIÈME.



A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE RICHELIEU, N° 67.

—
1835.

R
7

SIGNATURES DES AUTEURS

920.01
B615
V.58

DU CINQUANTE-HUITIÈME VOLUME.

MM.

A—D. ARTAUD.
A—L—E. D'ALLONVILLE.
A—T. H. AUDIFFRET.
B—D—E. BADICHE.
B—L—M. BLUMM.
B—N. BÉGIN (E.-A.).
B—P. DE BEAUCHAMP.
B—S—R. BOISSIER.
B—SS. BOISSONADE.
C. D. V. CARRON DU VILLARDS.
CH—O. CHODZKO.
CH—U. CHASSÉRIAU.
C—O. CONSTANCIO.
C. T—Y. COQUEBERT DE TAIZY.
D—B—S. DUBOIS (Louis).
D—G. DEPPING.
D—R—R. DUROZOIR.
EC—DD. ÉMÉRIC-DAVID.
E—K—D. ECKARD.
E—S. EYRIÈS.
F—LE. FAYOLLE.
F. P—T. Fabien PILLET.
F—T—E. DE LA FONTENELLE.
G—CE. GENCE.
G—G—Y. DE GREGORY.

MM.

G—T—R. GAUTHIER.
G—Y. GLEY.
J—D—N. JOURDAN.
KL—H. KLAPROTH.
L—C—J. LACATTE-JOLTOIS.
L—M—X. J. LAMOUREUX.
L—R—Y. LEROY (Aimé).
M—A. MELDOLA.
M—D j. MICHAUD jeune.
M—L. MIEL.
M—N—S. MONNAIS.
M—Z. MONGELLAZ.
OZ—M. OZANAM.
P—C—T. PICOT.
P—NY. DE PRONY.
P—OT. PARISOT.
P—RT. PHILBERT.
R—D. REINAUD.
R—F G. DE REIFFENBERG.
T—D. TABARAUD.
V—S—N. VINSON.
V—VE. VILLENAVE.
W—S. WEISS.
Z. Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

B

BERAIN (JEAN), dessinateur ordinaire de la chambre et du cabinet de Louis XIV, né à Saint-Mihiel, en Lorraine, vers 1630, mort à l'âge de 77 ans dans les galeries du Louvre où le roi lui avait donné un appartement, est demeuré presque inconnu jusqu'à présent. Cependant, on a de lui un volume in-fol. atlantique, sans date, sans désignation d'imprimeur, ni de lieu d'impression, et contenant les gravures de ses principaux dessins qui consistent surtout en arabesques. Ils indiquent beaucoup de facilité, un talent assez remarquable pour la perspective et une imagination tout à la fois riche et sage. On a aussi de lui des cahiers d'*ornements* inventés et gravés avec esprit par lui-même; des recueils pour la décoration des appartements, etc. Cet artiste laissa un fils (*Jean*), dessinateur comme lui et aussi peu connu. Les cérémonies des pompes funèbres faites à Saint-Denis en l'honneur du Dauphin et de Louis XIV, sont de Berain fils; c'était sur les dessins de son invention que l'on sculptait la poupe et la proue des galères et des vaisseaux de l'état; il donnait aussi les dessins des costu-

mes de chaque carrousel — **BERAIN** (*Pierre-Martin*), frère de ce dernier, prévôt du chapitre de Hazelach, en Alsace, a publié un *Mémoire historique sur le règne des trois Dagobert*, etc., Strasbourg, 1717, in-8°. B—N.

BERARD, né en Franche-Comté, d'une famille peu riche, entra au service dans les dragons de Conti, où il n'eut pas d'avancement. Ayant quitté ce corps, il fut employé comme régisseur dans une terre de l'Anjou, par un de ses anciens officiers, et vint joindre Cathelineau, d'Elbée et Stofflet dès les premiers jours de la prise d'armes, en 1793. Il obtint aussitôt le commandement de la cavalerie de cette sorte d'armée improvisée. Chargé peu après de la direction d'une des quatre grandes divisions de l'armée d'Anjou, il la conduisit à l'affaire de Beaupréau. Bérard se trouva ensuite à l'occupation d'Angers, et signa la sommation adressée aux autorités de Nantes, pour les engager à se soumettre. Lors de l'attaque de cette ville, il commandait un parti sur la route de Rennes, et les boulets pleuvant de ce côté, où Cathelineau fut tué, il fit retraite avec

les siens et contribua ainsi beaucoup à la défaite des royalistes. Au-delà de la Loire, il fut employé comme aide-major-général sous Stofflet, devint membre du conseil militaire; et même, lorsque le prince de Talmont eut abandonné le commandement de la cavalerie, on le donna à Bérard, au lieu de le restituer à Forestier, qui s'en était démis en faveur du prince. Bérard survécut aux désastres de cette guerre, se joignit d'abord aux chouans, regagna ensuite la Vendée, où il concourut à la formation de la seconde armée du centre dont le commandement fut dévolu à Sapineau. Il attaqua bientôt le poste de Saint-Fulgent avec Prodhomme, et finit, comme lui, par se joindre à l'armée d'Anjou et Haut-Poitou. Impliqué dans le complot de celui-ci, il fut gardé à vue, mais il parvint à se justifier auprès de Stofflet. Suivant l'impulsion de Trottonin, Bérard signa la pacification de la Jaurais avant son général, que dès lors il abandonna. Il s'attacha ensuite au général Canclaux, ne parut point dans l'insurrection de 1799, et se fit placer comme garde-général des eaux et forêts à la résidence de Sainte-Hermine, puis à celle de Bourbon-Vendée, où il est mort, quelques années avant la restauration.

F—T—E.

BÉRARD (FRÉDÉRIC), professeur de médecine à Montpellier, où il naquit, en 1789. Voué de bonne heure à l'art de guérir, il soutint, à peine âgé de vingt ans, une thèse intitulée : *Plan d'une médecine naturelle; ou la nature considérée comme médecin; et le médecin considéré comme imitateur de la nature*. Ce titre indique assez que le jeune docteur était pénétré des principes de l'école ui

l'avait formé. Peu de temps après, il vint à Paris pour acquérir de nouvelles connaissances, et il y fut associé à la rédaction du grand *Dictionnaire des sciences médicales*. Le premier article qu'il y inséra est celui de *Cranioscopie*; il contient une critique assez faible du système de Gall. Bérard publia ensuite l'article *Elément*, où il présente un tableau de la doctrine analytique que Barthez et Dumas avaient fondée à l'école de Montpellier. Enfin, il donna dans le même ouvrage, les articles *Extase* et *Force musculaire*. Bérard revint à Montpellier, en 1816, et il y professa la thérapeutique dans des cours particuliers. Il publia, l'année suivante, une dissertation sur la distinction entre la petite vérole et la variole; d'après les observations qu'il avait recueillies pendant une épidémie qui régna à Montpellier à la fin de l'année 1816, 1 vol. in-8°. Il conçut en même temps le projet d'établir dans cette ville un journal de la doctrine médicale que l'on professait; mais n'étant pas soutenu par les professeurs, il se contenta de publier un ouvrage sur la *Doctrine de l'école de Montpellier* et sur la comparaison de ses principes avec ceux des autres écoles d'Europe, 1 vol. in-8°. On remarque dans ce travail quelques vues philosophiques, et un style qui ne manque ni d'élégance ni de force. L'auteur concourait en même temps à la rédaction de la *Revue médicale*, journal fondé par les docteurs Rouzet et Dupan, contre l'envahissement du nouveau système de M. Broussais. Par suite de quelques rivalités locales, Bérard revint à Paris en 1823, afin d'obtenir une chaire de médecine. Il s'associa au doct. Rouzet pour publier l'ouvrage

de Dumas *sur les maladies chroniques*, 2 vol. in 8°, avec des notes et des commentaires sur la doctrine analytique. Bientôt après parut la *Doctrine des rapports du physique et du moral*, pour servir de fondement à la physiologie intellectuelle, et à la métaphysique, 1823, in-8°. Bérard y expose toutes ses idées de philosophie. Il publia dans le même temps une lettre inédite de Cabanis *sur les causes premières*, in-8°, et y ajouta un grand nombre de notes qui ont été blâmées avec quelque raison. C'est à cette époque que l'université le nomma professeur d'hygiène à la faculté de Montpellier. Mais tant de travaux avaient altéré sa santé ; il se hâta d'aller à Montpellier pour commencer son cours, et fit imprimer son discours d'ouverture qui a pour objet *l'amélioration progressive de l'espèce humaine par l'influence de la civilisation*, Paris et Montpellier, 1826, in-8° ; ce fut son dernier ouvrage. La mort vint le frapper, le 16 avril 1828, dans la 39^e année de son âge. On a encore de Bérard l'*Eloge historique de F.-J. Léon Rouzet* (extrait de la Revue médicale), Paris, 1824, in-8°. Il a laissé en manuscrit l'*Esprit des doctrines médicales de Montpellier* qui a été imprimé dans cette ville, en 1830, in-8°, avec une *Pièce historique*, sur sa vie et ses écrits, par M. H. Petiot. M. Amédée Dupan a publié une *Notice historique sur Frédéric Bérard*, Paris, 1818, in-8° de 16 pag.

BERARDI (ANGELO), savant musicien, était né, vers le milieu du 17^e siècle, à Sant'Agata, dans le royaume de Naples. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat au chapitre de Viterbe,

et consacra ses loisirs à la culture de son art. Consulté par les plus célèbres musiciens de l'Italie, il s'empressait de répondre à leurs questions et de résoudre les problèmes qu'ils lui proposaient. Selon Choron (*Dict. des musiciens*), il règne dans ses ouvrages un ton de pédanterie qui les dépare ; mais on y trouve beaucoup de choses utiles ; et les artistes les consulteront toujours avec fruit. Les principaux sont : I. *Ragionamenti musicali*, Bologne, 1681. C'est, dit le même biographe, un livre excellent pour l'histoire de la musique. II. *Documenti armonici*, ibid., 1687. On y trouve les règles du contre-point double. III. *Miscellane musicali*, ibid., 1689. IV. *Arcani musicali*, ibid., 1690. C'est un dialogue dans lequel l'auteur explique les finesses de son art. V. *Il Perchè musicale, ovvero Stafetta armonica*, ibid., 1693. Berardi dans ce volume, a réuni ses réponses aux principales questions que ses confrères lui avaient adressées.

W—s.

BERAUD (JEAN-JACQUES), physicien et naturaliste, naquit le 5 fév. 1753, à Allons près de Castellane. Après avoir terminé ses études, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et remplit successivement les places de préfet et de professeur de mathématiques et de physique expérimentale, au collège de Marseille. En 1787, il remporta trois prix à l'académie de cette ville, qui s'empressa de se l'associer. A la révolution, il ne crut pas devoir s'éloigner de Marseille où il jouissait de l'estime générale. Elu membre du bureau central des sections, il fut avec tous ses collègues mis hors la loi après la journée du 31 mai. Il se réfugia en Espagne, où il obtint la charge d'in-

génieur hydraulique du port de Carthagène. Il y mourut le 1^{er} février 1794, âgé seulement de 41 ans. On a du P. Beraud : I. *Mémoire sur la culture du câprier*. II. *Sur l'éducation des abeilles*. III. *Sur une machine propre à pêcher le corail*. Ces trois mémoires couronnés par l'académie de Marseille ont été imprimés, les deux premiers dans le recueil publié par Pons-J. Bernard (*Voy.* ce nom, ci-après) sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle de Provence*; et le troisième dans le *Journal de physique*, 1792, II, 21, avec une pl. IV. *Mémoire sur cette question : Quelle est la manière la plus simple, la plus prompte et la plus exacte de reconnaître la présence de l'alun dans le vin?* inséré dans le *Journal de physique*, 1791, II, 241, et dans l'*Esprit des journaux*. L'auteur partagea le prix double proposé par l'académie de Lyon. V. *Mémoire sur la manière de resserrer le lit des torrents et des rivières*, Aix, 1791, in-8° de 116 pag. Cet excellent ouvrage fut publié par ordre de l'administration départementale des Bouches-du-Rhône. W—s.

BERCEO. *Voy.* GONZALEZ, XVIII, 113.

BERCHEM. *Voy.* BERGHEM, IV, 251.

BERCHTOLD (le comte LEOPOLD DE), philanthrope allemand, né en 1738, d'une famille très-distinguée, fut chambellan de l'empereur et chevalier de Saint-Étienne. Possesseur d'une fortune immense, il la consacra en entier au soulagement de l'humanité. Une partie de sa vie fut employée à de nombreux voyages qu'il entreprit dans le but de connaître le bonheur et le

malheur des hommes dans leurs différents degrés de civilisation et d'abrutissement, et d'apprendre les moyens d'augmenter leur état prospère et de diminuer leur infortune. Pendant plus de quinze ans il parcourut l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Il possédait huit langues différentes et savait écrire dans chacune d'elles; et cette connaissance lui servit beaucoup pour utiliser ses voyages. Souvent quand il était dans un pays, il y publiait et distribuait gratuitement de petits ouvrages propres à populariser ses vues de bienfaisance et d'utilité publique. C'est ce qu'il fit en 1793, en Portugal, malgré les préjugés qui s'y opposaient. Afin que son expérience ne fût pas perdue pour ceux qui chercheraient à l'imiter, il fit paraître un livre contenant les précautions les plus sûres pour voyager, et l'écrivit en anglais sous ce titre : *An essay to direct and extend the inquiries of patriotic travellers*, Londres, 1789; la première partie a été traduite en français. 1797, par le comte de Lasteyrie⁽¹⁾. La seconde, qui contient un tableau des voyages les plus importants entrepris depuis les temps anciens jusqu'en 1787, n'a pas été traduite. Le comte de Berchtold ne se contentait pas de publier des ouvrages pour populariser ses vues de bienfaisance. Quand ses connaissances ne suffisaient pas, il dépensait des sommes considérables pour ouvrir des concours sur des objets d'utilité publique. C'est ainsi qu'il proposa un prix de 1000 florins pour le meilleur ouvrage sur

(1) Voici le titre de cette traduction : *Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs qui se proposent l'utilité de leur patrie, avec des observations pour préserver la vie, la santé et ses effets, et une suite de questions sur les objets les plus dignes des recherches de tout voyageur, sur les matières qui intéressent la société et l'humanité*, Paris, an V, 2 vol. in-8°.

les établissements d'humanité. Il fonda une société d'humanité en Moravie, et des établissements de secours à Brunn et à Prague. Il fut un des membres les plus actifs et les plus influents de la *société humaine* de Londres, et y appuya puissamment les mémoires que les docteurs Antoine Fothergill et Pope présentèrent au concours ouvert sur les moyens de sauver les noyés. Comme on s'occupait beaucoup, en Allemagne, du danger d'enterrer les personnes vivantes, il recueillit les faits les plus importants sur cette matière et publia en allemand : *Courte méthode pour rappeler à la vie toutes les personnes atteintes de mort apparente*, Vienne, 1791, in-8°. Il traduisit lui-même ce livre en plusieurs langues et le distribua partout gratuitement. Il en adressa une traduction française à l'assemblée constituante qui lui décerna d'honorables éloges. Dans ses voyages en Turquie, en 1795-97, il s'occupa, avec un zèle admirable, des moyens de prévenir et de guérir la peste, et s'exposa pour cela à de grands dangers. Il fit imprimer, sur les moyens de guérison employés dans l'hôpital de Saint-Antoine à Smyrne, un rapport où il recommande les frictions d'huile d'olive sur tout le corps, comme un remède préservatif et curatif, d'une efficacité certaine. Malheureusement les résultats obtenus depuis n'ont pas répondu à ses promesses. Les frictions d'huile d'olive ont été employées avec peu de succès dans la peste qui régna à Malte, en 1812. La vaccine, cette découverte si précieuse ne pouvait manquer d'exciter le zèle philanthropique de Berchtold. Il usa de toute son influence pour en favoriser la propagation, et vaccina lui-même un grand nombre de personnes. En 1805, les

habitants des montagnes des Géants ayant été affligés d'une famine, Berchtold ouvrit pour eux une souscription, à laquelle il contribua pour des sommes considérables. Il parcourut l'Autriche pour recevoir lui-même les offrandes, et fit venir des contrées éloignées du seigle et autres moyens de subsistance à l'effet de secourir ces infortunés. Sa principauté de Buchlau, en Moravie, était surtout le lieu où il répandait ses bienfaits à pleines mains sur l'humanité souffrante. En 1801, il institua dans son château de Buchlovitz une école d'instruction pour la jeunesse. Plus tard, lors de la sanglante bataille de Wagram, il convertit ce château en un hôpital pour les malades et les blessés des armées autrichiennes. Il y prodigua lui-même des soins à ces malheureux, avec un zèle dont il fut victime. Une fièvre typhoïde s'y étant développée, il crut pouvoir la braver comme la peste d'Orient, mais il en fut atteint et mourut en 1809. On a souvent appelé le comte de Berchtold le Howard de l'Allemagne. Böttiger dit que si l'on veut établir un parallèle entre ces deux grands hommes, on ne doit pas oublier que l'activité du philanthrope allemand embrassait une sphère beaucoup plus étendue, qu'il communiquait ses vues de bienfaisance soit de vive voix, soit par écrit, avec beaucoup plus de promptitude et de facilité. Outre les ouvrages que nous avons cités, Berchtold a publié des Tables dans lesquelles il donne aux artisans et aux gens de campagne des avertissements sur les dangers qui menacent leur santé et sur les moyens de s'y opposer, Vienne, 1806, in-fol. *— G—T—R.*

BERCKEL (THÉODORE-VICTOR Van), vit le jour à Bois-le-Duc, le 21 avril 1739. Sa famille, l'une

des plus anciennes de cette ville, était catholique romaine, et avait été ruinée par les révolutions qui dépouillent si souvent le mérite et la vertu pour enrichir le vice et l'intrigue. Le jeune Van Berckel montra, dès sa plus tendre enfance, un goût prononcé pour le dessin ; et, après avoir fait dans cet art des progrès rapides et remarquables, il s'appliqua à la gravure en médailles chez un nommé Marme, graveur à l'hôtel de la monnaie qui existait à Clèves. Il se maria, alla s'établir à Rotterdam, s'initia, sans doute, à l'aide de son génie, dans les secrets de son art, et commença à établir sa réputation. Il avait trente-sept ans (en 1776), lorsqu'un prince, aimant et cultivant lui-même les beaux-arts, s'étant formé un cabinet de médailles dont Ghesquière (*V. ce nom*, XVII, 278) a rédigé le catalogue, le duc Charles de Lorraine, si cher encore aux Belges, le fit venir à Bruxelles. Il voulait que la gravure en médailles atteignît chez les Belges la perfection où Hedlinger l'avait portée en Allemagne ; et il choisit à cet effet Van Berckel qui s'était formé à l'école de cet artiste. On s'aperçut bientôt que la monnaie lui était confiée : le plus beau de ses ouvrages est la médaille portant l'effigie de son illustre mécène. Mais, malgré la protection dont il jouissait à Bruxelles, Van Berckel ne cessait de regretter la Hollande ; car il paraît qu'il ne trouva point à cette cour la fortune dont il se croyait assuré dans son pays natal. Lorsque les Français firent la conquête des Pays-Bas en 1792, il accompagna dans leur retraite les autorités autrichiennes, fut pendant quelque temps attaché à l'hôtel des monnaies à Vienne, avec le titre de graveur en second, et obtint enfin une chétive pension. Découragé

de voir ses talents si mal récompensés, il revint dans le sein de sa famille en 1803 et se fixa à Bois-le-Duc, où il mourut le 19 sept. 1808. Les 11^e et 12^e livraisons du sixième volume du *Messenger des sciences et des arts*, publié à Gand, contiennent une notice sur Van Berckel ornée de son portrait ; et suivie de la liste de ses médailles ainsi que de celles qu'on lui attribue. — R—F—G.

BERCKHEIM (le baron SIGISMOND FRÉDÉRIC DE), né à Ribauvillé, près Colmar, le 9 mai 1775, d'une famille protestante, entra fort jeune dans la carrière des armes, devint en 1793 officier de cavalerie, et parvint en 1809 au grade de colonel du premier régiment de cuirassiers. Il fit à la tête de cette belle troupe les campagnes de Prusse et de Pologne, et se distingua particulièrement aux batailles de Heilsberg et de Friedland, puis à celles d'Eckmühl et de Wagram. Nommé général de brigade après la paix de Vienne, il fut encore chargé de commander les cuirassiers dans la campagne de Russie, en 1812, et se signala de nouveau à Borodino, à Polotzh et surtout aux rives de la Bérésina, où il exécuta très-à-propos une charge brillante qui sauva Napoléon et les débris de son armée. Nommé lieutenant-général, le 3 sept. de l'année suivante, il fit en cette qualité la campagne de Saxe, et commanda un corps de cavalerie à Dresde et à Leipzig. A l'époque de l'invasion de la France, en 1814, l'empereur lui confia le commandement des gardes d'honneur et la levée en masse du département du Haut Rhin, opération dangereuse et que les circonstances rendirent impossible. Après la chute de Napoléon, le baron de Berckheim se soumit au gouvernement royal et

fut nommé en même temps chevalier de Saint-Louis et commandant du département du Haut-Rhin. Lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe, en 1815, Berckheim n'hésita pas à se ranger sous ses drapeaux ; et il commanda, dans la courte campagne des cent jours, les divisions de réserve sur le Rhin. Après le second retour des Bourbons, il ne cessa pas d'être employé, et fut particulièrement accueilli du duc d'Angoulême, qui le fit nommer inspecteur-général de la cavalerie. Il avait été élu, à la même époque, par le département du Haut-Rhin, membre de la chambre des députés ; et il y vota constamment avec le parti de l'opposition, sans jamais paraître à la tribune. Berckheim est mort à Paris, le 28 décemb. 1819. Le général Paultre de la Motte, son ami, prononça sur sa tombe un éloge qui fut inséré dans le *Moniteur*. M—D J.

BERCY ou **BERSIL** (HUGUES DE). Voy. BERZE, ci-après.

BERENDS (CHARLES-AUGUSTE-GUILLAUME), médecin, né à Anklam, petite ville du nord de la Prusse, en 1753, fit ses études à l'université de Francfort sur l'Oder, où il fut reçu docteur en 1780. Il obtint une place de professeur en 1788. L'université de Francfort ayant été transférée à Breslaw en 1811, Bérends y fut aussi professeur ; et quelques années après il vint à Berlin occuper la chaire de clinique et de thérapeutique spéciale. Il y jouit d'une grande réputation ; mais son état malade interrompit souvent le cours de ses leçons, pendant les dernières années de sa vie ; et il mourut vers 1826. Le docteur Sundelin, son élève, qui le remplaçait comme professeur de clinique, a publié après sa mort ses leçons de médecine pratique. Elles sont intitulées :

Vorlesungen ueber praktische Arzneiwissenschaft, herausgegeben von Karl Sundelin, Berlin, 1827-1829, 19 vol. in-8°. Ces leçons forment un des ouvrages les plus étendus qui aient été publiés en Allemagne sur la médecine pratique. Les trois premiers volumes traitent de la séméiotique, des fièvres et des inflammations. Les autres maladies sont classées d'une manière assez arbitraire dans les volumes suivants. Cet ouvrage ne provient point de ses manuscrits, mais des cahiers copiés à ses cours, par l'éditeur qui y a ajouté des notes. Le docteur Stosch a fait imprimer en latin les œuvres posthumes du professeur Bérends, Berlin, 1829-1830, 2 vol. in-8°. Ces deux volumes contiennent un traité des maladies consomptives, et un commentaire sur les aphorismes d'Hippocrate. Il n'avait publié pendant sa vie qu'un petit nombre de dissertations, savoir : I. *Dissertatio inauguralis sistens vomitoriorum historię periculum*, Francfort sur l'Oder, 1780, in-4°. II. *Sur l'instruction des jeunes médecins au lit du malade*, Berlin, 1789, in-8° (en allemand). III. *Dissertatio de suffocationis signis*, Francfort, 1793, in-8°. IV. *De tethalitate vulnerum absoluta atque relativa*, Francfort, 1800, in-4°. V. *De dubio plicæ potonice inter morbos loco*, Francfort, 1801, in-4°. Il existe encore quelques mémoires de cet auteur dans divers recueils périodiques de l'Allemagne. G—T—R.

BERENGER (RICHARD), littérateur anglais, né en 1720, avait le titre d'*esquire*, et en effet était intendant des écuries du roi Georges III. Ses occupations ou, pour mieux dire, les occupations de ses subordonnés lui inspirèrent un traité

intitulé *The History and art of Horsemanship*, Histoire et principes de l'art du palefrenier, 1771, 2 vol. in-8°, avec planches. L'historique de cet art qui est pris par l'auteur dans son acception la plus large, et qui embrasse tous les soins à donner aux chevaux et tout le parti que le luxe peut tirer du cheval, occupe le premier volume tout entier. Sir Richard y fait preuve d'une érudition variée, quoique ses citations ne soient pas toujours aussi nécessaires que savantes et aussi probantes que nombreuses. Le célèbre critique Johnson, qui ne prodiguait pas la louange, appelle sir Richard Berenger *le type de la véritable élégance*. C'est moins sans doute à son Histoire de l'art du palefrenier qu'à ses *poésies*, qu'il dut cette qualification un peu emphatique : celles-ci se trouvent dans la collection de Dodsley. On y remarque en effet beaucoup d'élégance et de simplicité. On a encore de Berenger trois bons articles dans le *Monde* (*The World*), nos 76, 156, 202. Il mourut le 9 septembre 1782. P—OT.

BERENGER (LAURENT-PIERRE) (1), littérateur médiocre, naquit en 1749 à Riez, ville de Provence. Après avoir terminé ses études, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et professa la rhétorique dans divers collèges, notamment à celui d'Orléans. Durant le séjour assez court qu'il fit dans cette ville, il se lia d'une étroite amitié avec l'abbé de Reyrac, dont il publia depuis l'*Éloge*, avec Couret de Villeneuve, imprimeur connu par ses jolies édi-

tions d'Horace et des classiques italiens ; et enfin avec M. Crignon, auteur de la traduction des *Vers à soie*, poème de Vida, que Bérenger a insérée dans les *Soirées provençales*. Il remporta le prix de poésie en 1781, à l'académie de Rouen par une *Épître à mes livres*, où l'on trouve des détails agréables et quelques vers bien tournés. Sorti de l'Oratoire avec une pension de quatre cents francs, il vint à Paris, fut placé comme instituteur chez le duc de Valentinois, et obtint la place de censeur royal. Il consacrait ses loisirs à faire des vers qu'il publiait dans les journaux et les almanachs. En 1786, il inséra dans le *Journal Polytique* (2), un conte intitulé *la Poularde*, où il dévoilait la conduite scandaleuse de la nièce d'un chanoine d'Orléans. Sur la plainte des personnes offensées, un arrêt du conseil d'état, du 26 déc., supprima cette pièce (3), et Bérenger perdit sa pension (Voy. les *Mémoires secrets*, xxxiii, 267, et xxxiv, 22) (4). Comme tant d'autres, il salua l'aurore d'une révolution qui promettait de réformer tous les abus. Au mois d'oct. 1789, il donna sa démission de censeur, et offrit à l'assemblée nationale un don patriotique. Il fut compris en 1795 dans le nombre des gens de lettres auxquels la convention accorda des secours. A la création de l'institut, il fut élu correspondant de la classe de littérature : il venait

(2) Et non pas *politique*, comme tous les Dictionnaires l'ont répété, d'après la *Biographie des hommes vivants*. En nous copiant il faudrait au moins corriger les fautes d'impression.

(3) Et non pas le *journal* qui ne fut supprimé qu'en 1788, pour avoir publié des réflexions offensantes contre le ministère, pendant la durée de l'assemblée des notables.

(4) Dans le même temps il fut remercié comme instituteur, et tomba dans la disgrâce de la duchesse de Villeroy, qui l'avait choisi pour élever un grand seigneur. V—VE.

(1) On l'a confondu avec BÉRANGER, dont le nom et les chansons sont si connus, dans la *Galerie historique des contemporains*, Bruxelles, 1828, compilation dont les principaux articles sont tirés littéralement de la *Biographie universelle* et de celle des *hommes vivants*.

d'être nommé professeur de belles-lettres à l'école centrale de Lyon; plus tard, il remplit la même chaire au lycée de cette ville, et fut fait ensuite inspecteur de l'académie, place qu'il jugeait fort au dessous de son mérite; mais toutes ses réclamations auprès de Fontanes, alors grand maître de l'université, furent sans effet. Il mourut à Lyon, le 26 septembre 1822, à l'âge de 73 ans. Son éloge, prononcé par M. Dumas, secrétaire perpétuel de l'académie, fait partie des *Mémoires* de cette société pour l'année 1823. Béranger est auteur d'un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose. On en trouve la liste complète dans la *Biographie des hommes vivants*, I, 290. Il serait donc inutile d'en transcrire ici les titres; mais on rappellera les plus importants : I. *Le porte-feuille d'un troubadour ou essais poétiques suivis d'une lettre à Grosley sur les trouvères et les troubadours*, Marseille et Paris, 1782, in-8°. La lettre à Grosley est un plaidoyer en faveur des anciens poètes provençaux contre Legrand d'Aussy, qui, dans la préface de son édition des *Fabliaux* avait essayé de diminuer le mérite réel des troubadours (*Voy. LEGRAND-D'AUSSEY*, XXIII, 581). Quoique cette lettre n'offre rien de piquant dans la forme, ni de remarquable dans le fond, Béranger ne l'a pas moins reproduite dans les *Soirées provençales*. II. *La morale en action ou élite de faits mémorables et d'anecdotes instructives propres à faire aimer la vertu*, Paris, 1783, in-12. Cette compilation adoptée par les collèges et les maisons d'éducation a été souvent réimprimée. Elle a été traduite en espagnol, Paris, 1823, 2 vol. in-18. Le P. Guibaud

(*Voy. ce nom*, XIX, 56), oratorien, a donné sous le même titre un nouveau recueil pour faire suite à celui de Béranger. III. *Voyage en Provence*, Marseille et Orléans, 1783, in-8°. C'est un recueil de lettres mêlées de vers, adressées par Béranger à ses amis pendant un voyage qu'il fit dans sa patrie. Cet ouvrage a été réimprimé avec les *Essais poétiques* sous le titre d'*OEuvres* de Béranger, Paris, 1785, 2 vol. in-18, qui font partie de la collection de Cazin; et avec de nombreuses additions, sous celui de *Soirées provençales* (5), 1786, 3 v. in-12, fig. Les *Soirées provençales* ont été traduites en allemand, Gotha, 1787, in-8°. IV. *Le peuple instruit par ses propres vertus*, Paris, 1787, 2 vol. in-8°; *ibid.*, 1805, 3 vol. in-12, traduit en allemand, Bamberg, 1789, in-8°. Béranger est avec Couret de Villeneuve l'éditeur de *l'Elite des poésies décentes* et du *Recueil amusant de voyages en vers et en prose* (*Voy. COURET*, X, 104) (6). W—s.

BERGASSE (NICOLAS), naquit à Lyon, en 1750, d'une famille originaire d'Espagne, et qui, depuis long-temps était venue se fixer dans le midi de la France, et d'abord à Tarascon. Il était le troisième de cinq frères dont l'aîné, établi à Marseille, faisait le commerce de la commission, et dont deux autres se trouvaient dans Lyon, à la tête des message-

(5) On en trouve aussi des extraits assez étendus dans la collection des *Voyages en France*; par Lamezangère, 1796, 4 vol. in-18; et dans celle des *Voyages en France et autres pays*, avec fig., Paris, 1818, 5 vol. in-18. A—T.

(6) Un ouvrage de Béranger a été oublié dans les diverses listes qu'on en a publiées. Nous en rétablissons ici le titre. C'est la *Collection des voyages autour du monde par les différentes nations de l'Europe*, Genève (Paris), 1788, 9 vol. in-8°. A—T.

ries (1). Nicolas Bergasse suivit la carrière du barreau. C'était un usage établi à Lyon, qu'un avocat, nouvellement reçu, fut désigné, par l'autorité municipale, pour prononcer une harangue le jour de Saint-Thomas, en présence de tous les fonctionnaires et du public; et ce jour-là l'orateur jouissait de toutes les prérogatives du prévôt des marchands. Bergasse n'avait que vingt-deux ans lorsque, invité par les magistrats, il prononça un *Discours sur l'honneur*, en 1772. Un autre discours lui fut demandé, en 1774, dans la même circonstance, et il choisit pour sujet : *L'humanité des juges, dans l'administration de la justice criminelle*. Bergasse croit que l'humanité seule peut écarter du juge trois vices funestes, la prévention, l'acception des personnes, et l'esprit de dureté engendré par l'habitude de juger. Ce discours ne fut imprimé qu'en 1787, à Paris, et comme pour faire tomber le bruit qui attribuait au président Dupaty le premier mémoire de Bergasse, dans le procès Kornmann. En 1774 il fit imprimer, dans la *Gazette de France*, des *Réflexions sur les préjugés*, et il prononça, à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, un *Discours sur cette question : Quelles sont les causes générales des progrès de l'industrie et du commerce, et quelle a été leur influence sur l'esprit et les mœurs des nations ?* Ainsi dès son début dans les lettres, Bergasse s'annonça comme moraliste, orateur et publiciste; et dès lors il se montra ce qu'il fut toujours, homme de conscience, homme de vertu

(1) L'un d'eux, Dominique, périt sur l'échafaud, à Lyon, dans l'affreuse anarchie de 1793; il fut condamné le 19 frimaire an II, par la commission révolutionnaire comme ennemi des droits de l'homme, de l'égalité, de l'indivisibilité, des bonnets rouges, etc.

et de principes austères. Son imagination vive et portée à l'enthousiasme, put seule lui faire accorder trop de latitude et trop d'empire à une science nouvelle qui commençait à se répandre en France. En 1784, il publia ses *Considérations sur le magnétisme animal, ou sur la théorie du monde et des êtres organisés, d'après les principes de M. Mesmer*, in-8° de 149 pages. On lui reprocha d'attaquer, dans cet ouvrage, d'ailleurs écrit avec un talent remarquable, toutes les doctrines des médecins, toutes les théories des physiciens, sur le système des mondes, tous les principes des moralistes et des législateurs sur le système social, et tous les principes qui dirigent les arts dans leur création. Il y avait sans doute beaucoup d'exagération dans ce reproche, et Bergasse, était loin de vouloir renverser les principes des moralistes et des législateurs : il est au moins certain qu'il ne voyait pas ce renversement dans le baquet de Mesmer. Il faut dire cependant qu'il traite Bailly et Franklin d'hommes à préjugés, devant qui « l'homme de génie, qui « veut se faire comprendre a plus « d'obstacles à surmonter que lorsqu'il « s'adresse aux hommes ordinaires; » et il reproche aux savants de s'être élevés contre Christophe Colomb, Copernic, Harvey, Galilée, Ramus, Képler, Descartes, et « d'avoir pré- « paré, dans des temps plus reculés, « le poison donné à Socrate. » Mais quels étaient, pour la plupart, ces savants ! Faut-il donner ce nom à Anitus, aux moines d'Espagne, aux inquisiteurs italiens ! Déjà Bergasse montre, dans cet ouvrage, un esprit d'exaltation peu propre à l'examen et à la discussion; et lui-même, il dit (*Avant-propos*) : « Dans la so-

« cité même qui me convient le plus, « tout ce qui a l'air d'une discussion « me rappelle bien vite au silence. » Cependant toute science, comme toute cause judiciaire, a besoin d'examen, de raisonnement, de discussion; et Bergasse, orateur éloquent et passionné, mais homme de conviction, saura plus facilement entraîner que convaincre. Dès l'abord, avant d'être monté sur un grand théâtre, et encore inconnu, il se montre, avec candeur, plein de sa propre estime, et il ose dire : « Vous « savez-quelqu'un, quand je vou- « drai parler, peut faire taire, avec « plus d'empire et de fierté que moi, « la calomnie. » On a dit qu'il croyait alors au somnambulisme magnétique, et qu'il n'eut, pendant plusieurs années, après 1784, d'autre médecin qu'une servante, douée « de cette seconde vue, de cette intuition merveilleuse qui devine « à-la-fois la maladie et le remède. » Bergasse était venu s'établir à Paris. — Trois procès célèbres et une comédie, en donnant en France un grand ébranlement aux esprits, ont accéléré la révolution. Ces procès furent celui des trois hommes condamnés à la roue, en 1784; celui du *Collier*, en 1786, et de celui de Kornmann, en 1788. La comédie fut celle de la *Folle journée*. Dupaty, Cagliostro et d'Eprémessnil, Bergasse et Beaumarchais imprimèrent le mouvement précurseur. Le mépris fut alors versé sur tout ce qui soutenait encore la vieille monarchie sur la cour, la noblesse, le clergé et la magistrature. La force peut se défendre contre la haine : elle tombe devant le mépris. Les fondements de l'antique édifice étaient minés, lorsque le 14 juillet arriva. Le procès de Kornmann qui occupa

le public pendant plus de deux ans (2), fit la réputation de Bergasse : elle fut alors à son apogée ; et depuis elle sembla plutôt descendre que monter. L'éclat mémorable de cette cause fit perdre de vue, dans les salons, l'assemblée des notables qui avait occupé tous les esprits. On commença à parler beaucoup moins de Necker et de Calonne, que de Bergasse et de Beaumarchais. Dès-lors les pamphlets dont fut assailli l'auteur du *Mariage de Figaro*, pièce qui avait eu déjà plus de cent représentations, furent plus avidement recherchés que tous les écrits publiés sur la dette publique et sur la position critique où se trouvait la monarchie. Telle était alors l'insouciance légèreté des Français, et la cour elle-même riait, étourdie devant l'abîme où elle devait périr. Guillaume Kornmann, ancien magistrat à Strasbourg, connu à Paris, dans la banque, avait voulu se faire une plus singulière réputation : il intenta contre sa femme une accusation d'adultère. L'ex-lieutenant de police Le Noir, conseiller d'état, qui venait de partager la disgrâce de Calonne, fut attaqué comme corrupteur, et Beaumarchais comme l'agent de la corruption : le sieur Daudet de Jossan, syndic-adjoint de la ville de Strasbourg, et le prince de Nassau-Siegen, se trouvèrent aussi poursuivis comme corrupteurs de la dame Kornmann. Les mémoires de Bergasse, pour l'époux trahi eurent un succès prodigieux, et amenèrent contre Beaumarchais un déchaînement universel : il fut aussi violent, en 1788, qu'avait été grande, en

(2) Le premier mémoire de Bergasse est daté du 20 février 1787, son dernier plaidoyer du 19 mars 1789, et l'arrêt du parlement du 2 août suivant.

1774, la faveur publique, dans le procès de Goëzman qui fit sa renommée et sa fortune. Mais, dans le procès Kornmann, l'auteur de *Tarare*, qu'on répétait alors, ne sut pas mettre les rieurs de son côté. Ses mémoires furent trouvés sans verve, sans gaîté communicative, et ne se firent remarquer que par la fureur des injures et par un mauvais goût. Entre les nombreux pamphlets dont il fut poursuivi, on distingua le *Testament du père de Figaro*, et une parodie du récit de Thérèse, où l'on rappela le mémoire de Mirabeau et la détention de Beaumarchais à Saint-Lazare, provoquée par sa chanson contre un mandement de l'archevêque de Paris. Le scandaleux procès de Kornmann commença avec une violence extraordinaire. Le premier mémoire de Bergasse fut qualifié, dès le 17 mai 1787, par Beaumarchais, de *libelle atroce*, et son auteur de *scélérat*, de *furieux* qui s'expose au châtiment du crime. Dès le 28 mai, Bergasse disait au public : « M. de Beaumarchais publie qu'il n'aura de repos que lorsqu'il m'aura fait condamner aux galères... Depuis trois mois on me menace d'assassinat, de poison, d'emprisonnement, de lettres de cachet, et maintenant c'est le bourreau qui doit être le vengeur de M. de Beaumarchais. » Le mémoire de Bergasse avait été adressé par une circulaire imprimée à chaque membre de l'assemblée des notables, et par d'autres lettres, pareillement rendues publiques, au garde des sceaux (de Lamoignon), au principal ministre (l'archevêque de Toulouse), et au ministre de la maison du roi (le baron de Breteuil). « Je sais, disait Bergasse aux notables, qu'on a entrepris de faire regar-

der ce mémoire comme un libelle ; on a même été plus loin, comme une espèce d'attentat à l'autorité. » L'ex-lieutenant de police Le Noir était accusé d'avoir, à la sollicitation de Beaumarchais et du prince de Nassau, levé la lettre de cachet que Kornmann avait obtenue contre sa femme, d'avoir ensuite livré cette femme à Beaumarchais, et puis d'avoir fait offrir 600,000 francs pour acheter le silence de Bergasse. Ce procès ne tarda pas à faire à Bergasse une grande célébrité. Voulant donner à cette cause un intérêt plus grand et plus large que celui qui pouvait ressortir d'une simple accusation d'adultère, il y fit entrer la politique, l'attaque contre le despotisme ministériel, et la nécessité de réformer les mœurs et les lois. Les circonstances le favorisèrent, car plus il y a de corruption dans les mœurs, plus la sévérité des principes est applaudie. Bergasse avait fait d'un de ses mémoires un traité de morale austère, et le procès de Kornmann ne semblait y être qu'un texte à des réflexions politiques sur l'état de la société. Cet état était déjà profondément troublé, et, avec de droites intentions sans aucun doute, Bergasse donna aussi l'ébranlement. Ce mémoire (du 11 juin 1788) est dédié au roi : « Sire, lui disait Bergasse, un homme de bien dépose, dans les mains de V. M., son honneur, sa liberté, sa vie. Il est menacé ; il pouvait fuir. En pensant à la noble action qu'il a faite, et aux vertus personnelles de V. M., il demeure. » Dans ce mémoire, Bergasse dénonce à Louis XVI ses ministres, et attaque les opérations du gouvernement. Il n'en fallait pas tant pour le succès, qui fut prodigieux. On n'osa arrêter

cette publication, et le roi défendit que l'auteur fût inquiété. Bergasse avait adressé ce mémoire à la reine, et il lui disait, dans une lettre qui n'a pas été publiée : « On trompe « V. M., madame, et on la trompe « d'une manière bien cruelle. Il faut « cependant que l'erreur dans laquelle « on persiste à l'entretenir se dissipe, « et qu'avant que de plus grands maux « n'arrivent, elle soit avertie du « bouleversement affreux qui se pré- « pare. » C'est le 11 août 1788 que Bergasse écrivait ces paroles prophétiques. Il ajoutait : « Les personnes « qui connaissent les qualités parti- « culières de V. M. sont indignées « de la manière dont des ministres, « justement détestés, osent calom- « nier des intentions bienfaisantes, « attribuant à elle seule les désordres « qu'ils ont provoqués, etc. » C'est dans ce second mémoire que, parlant de Beaumarchais, Bergasse dit : *Il sue le crime*. Son éloquence est vive, ardente, passionnée ; sa dialectique plus déliée que serrée ; sa métaphysique recherchée ; son style assez souvent incorrect, néologique et d'un goût peu épuré. Parfois sa force est de la déclamation, et sa chaleur ressemble à de la frénésie. Mais le talent est incontestable et élevé. L'auteur dit des vérités utiles et hardies. Cependant il attaque, comme étant les fautes nouvelles du gouvernement de Louis XVI, des maximes d'administration qui avaient été constamment suivies depuis le règne de Louis XIV. On voit que Bergasse se croyait déjà un homme important dans l'état ; il disait, avec un singulier abandon d'amour-propre : *La fièvre et imposante destinée que le ciel m'a départie ; ailleurs : Le ciel m'a destiné à dire toutes les vérités, j'en aurai le courage.*

Toutes les vérités se pressent dans mon sein ; ailleurs encore : Je porterai l'éloquence humaine jusqu'où elle peut aller. Avec des hommes tels que Bergasse et Beaumarchais, la cause devait finir par passer bientôt des clients aux avocats eux-mêmes. Ils plaident donc l'un contre l'autre devant la tournelle du parlement. Bergasse avait conservé, depuis deux ans, tous ses avantages sur son adversaire. Le public lui savait gré d'avoir attaqué le gouvernement ; le parlement avait été loué, défendu par lui, et il avait pour lui le parlement, qu'il se vantait d'avoir seul fait revenir de son exil à Troyes. Bergasse était dans la même position où s'était trouvé Beaumarchais en 1774. Il plaida le 19 mars 1789, et eut à se défendre contre les avocats Bonnet, Delamalle, Rimbart et Martineau, défenseurs de la dame Korumann, de Daudet de Jossan, de Beaumarchais et du prince de Nassau. Ses adversaires lui reprochaient de n'avoir entrepris ce procès que par soif d'une grande célébrité, et Bergasse répondait ingénument : « J'ai fait des mémoires qui m'ont « rendu célèbre, à ce qu'on assure ; « et, parce que ces mémoires m'ont « rendu célèbre, on en a conclu à « l'audience que je n'avais écrit que « pour la célébrité. » Il disait dans un autre écrit : « Pendant sept au- « diences j'ai demeuré devant eux, « écoutant avec une patience bien « étrange tout ce que la méchanceté « humaine peut inventer de menson- « ges, de sophismes, de calomnies. » Et il se récriait contre *le système odieux* des quatre avocats et contre *leur inconcevable délire*. Une seule citation suffira pour faire connaître jusqu'où allait, à cette époque, la liberté des plaidoiries : « Ces hommes

« pervers que j'ai accusés devant
 « vous... comme ils sont loin de me
 « connaître! comme ils se doutent
 « peu de l'élévation et en même
 « temps de la sévérité des principes
 « auxquels j'obéis... Qu'ils appren-
 « nent que, quels que puissent être
 « encore leurs complots, leurs intri-
 « gues, leurs perfidies; à quelques
 « vexations que je me trouve encore
 « réservé, je ne cesserai jamais de
 « les poursuivre; que tant qu'ils se-
 « ront impunis, je ne me tairai pas;
 « qu'il faut qu'on m'immole à leurs
 « pieds, ou qu'ils tombent aux miens.
 « L'autel de la justice est dans ce
 « moment pour moi l'autel de la
 « vengeance; car, après tant de for-
 « faits, la justice et la vengeance ne
 « sont qu'une même chose à mes yeux;
 « et sur cet autel, désormais funeste...
 « je jure que jamais il n'y aura de
 « paix entre nous; que je serai sans
 « cesse au milieu d'eux, comme une
 « providence qui éclate parmi des
 « pervers; que je ne les quitterai
 « plus, que je ne me reposerai plus,
 « que je m'attacherai à eux comme
 « le remords à la conscience coupable;
 « que jamais, non jamais, je
 « n'abandonnerai ma tâche commen-
 « cée, jusqu'à l'instant solennel où,
 « en prononçant sur cette masse
 « d'attentats, les magistrats qui m'é-
 « content auront obtenu de nouveaux
 « droits à la reconnaissance de la na-
 « tion entière, attentive à la destinée
 « de cette cause mémorable. Et vous,
 « qui présidez ce tribunal auguste
 « (c'était le fameux Lepelletier de St-
 « Fargeau), vous l'ami des mœurs et
 « des lois, vous dans lequel nous
 « admirons tous, à côté des talents
 « qui font le grand magistrat, les
 « vertus simples et douces qui carac-
 « térisent l'homme de bien et l'hom-
 « me sensible..., recevez mes ser-

« ments. » Dans tout ce procès,
 Bergasse parut couvrir d'une élo-
 quence violente et emportée la fai-
 blesse des preuves. Il peignit Beaumar-
 chais comme *un homme exécrationnel*,
 « dont on ne peut plus parler sans
 « employer quelque expression ex-
 « traordinaire (par exemple : *il sue*
 « *le crime*), parce que les expres-
 « sions communes deviennent insuffi-
 « santes quand il faut peindre tant
 « de scélératesse. » Il lui contestait
 les mémoires qui firent sa célébrité (3);
 il accusait l'ex-lieutenant-général de
 police d'avoir *prostitué madame*
Kornmann à la société de Paris la
plus infâme et la plus corrompue;
 il appelait le syndic-adjoint de la ville
 de Strasbourg (Daudet de Jossan),
 « un intrigant scandaleux, connu par
 « ses mœurs impures, ses escroque-
 « ries, etc. » Attaquant ensuite les avo-
 cats, il disait : « Je les défie de faire
 « imprimer leurs plaidoyers... Ils
 « ne doivent pas oublier que j'ai formé
 « contre eux une opinion redoutable
 « dans l'Europe entière, en pu-
 « bliant mes mémoires. » Ainsi,
 depuis plus de deux ans, la fou-
 gueuse éloquence d'un orateur tou-
 jours homme de bien et toujours in-
 digné, était restée la même. « Je
 « nommerai tout le monde, s'écriait-
 « il, et j'en contracte l'engagement.
 « Ni les dignités, ni le crédit, ni
 « le pouvoir, ni la naissance, ne
 « soustrairont qui que ce soit à mes
 « justes plaintes... Je me reproche
 « maintenant d'avoir été trop modé-
 « ré... J'expierai cette faiblesse. »
 Et il se signale comme s'étant « exposé
 « à la vengeance de deux ministres
 « puissants pour sauver son pays. »
 — Cependant de quoi s'agissait-il ?

(3) « Je le croyais alors (avec tout le monde) auteur des mémoires qui ont paru sous son nom dans l'affaire de Goëzman. »

Bergasse ; qui avait incessamment cherché à répandre , dans une cause privée , la cause de la nation qui s'agitait alors ; lui qui se vantait que la France lui serait redevable du beau présent de la liberté ; lui qui criait contre le despotisme ministériel , contre l'arbitraire des lettres de cachet , écrivait depuis deux ans , sans relâche , contre la levée ou la suppression d'une lettre de cachet ! car c'était là toute la cause. Kornmann avait obtenu du ministre Breteuil une de ces lettres pour faire enfermer sa femme , et le lieutenant de police Le Noir n'était poursuivi que pour avoir fait exécuter la main-levée de cette lettre , à la sollicitation de Beaumarchais , de Daudet de Jossan et du prince de Nassau ! La justification du magistrat fut établie dans un mémoire qui passa pour avoir été rédigé par Suard. Bergasse avait avancé que , craignant l'éclat de cette affaire , l'ex-lieutenant-général de police avait chargé le conseiller au parlement d'Eprémèsnil d'avoir , chez le procureur du roi au Châtelet (de Flandre de Brunville) , une entrevue avec Kornmann , et de lui faire offre de *six cent mille livres* pour acheter son silence et empêcher l'émission du premier mémoire. Mais il résulta des déclarations données par le procureur du roi et par le conseiller au parlement , que c'était au contraire Kornmann qui avait prié d'Eprémèsnil de demander à Le Noir , 1^o la clôture de sa femme dans un couvent ; 2^o le remboursement d'une créance de 600,000 livres dans l'affaire des Quinze-Vingts ; 3^o une commission honorable dans l'étranger ; et que ces trois propositions avaient été repoussées par un triple refus. Or , que répondait Bergasse ? « Je crois bien » que ces refus ont été faits maté-

« riellement , puisque M. d'Epré-
« mesnil les atteste ; mais il a dû les
« accompagner d'offres. » C'était se
montrer homme droit , homme juste ,
mais assez faible logicien ; et pendant
deux ans , d'éloquentes accusations ,
quoique moralement admissibles , ne
purent être appuyées des seules rai-
sons de la loi , les preuves. Les ennemis
de Bergasse disaient que son acharne-
ment contre Le Noir était une ven-
geance ; et qu'ardent disciple de Mes-
mer , il ne lui avait point pardonné
d'avoir autorisé la représentation des
Docteurs modernes (Voy. RADET ,
au Supp.), et permis ainsi de livrer le
magnétisme à la risée du peuple , en
plein théâtre. C'était méconnaître le
caractère de Bergasse , qui croyait ne
défendre que la cause des mœurs et
des lois. Enfin , le 2 avril 1789 ,
un mois avant l'ouverture des états-
généraux , le parlement rendit son
arrêt dans ce procès mémorable ; la
séparation des deux époux fut pro-
noncée , et Kornmann condamné à res-
tituer une dot de 364,000 livres. Korn-
mann , diffamé par lui-même , se vit
aussi ruiné. Le président de Saint-
Fargeau , en prononçant l'arrêt , fut
deux fois interrompu par des mur-
mures approbateurs , et Bergasse
s'écria que cet arrêt *blessait le ciel
et déshonorait la terre*. C'est ainsi
qu'il se termina ce procès , où chacun
avait apporté son scandale. Peu de
jours avant l'arrêt , Bergasse s'était
représenté comme ayant , *au milieu
du bouleversement des destinées
publiques , fièrement attaché la
cause d'un infortuné aux destinées
publiques* ; et il ne manqua pas de
croire après le jugement ce qu'il avait
prétendu auparavant : qu'il s'était
élevé *au-dessus de tous les dan-
gers , dévoué aux haines les plus
puissantes* , et que tout ce qu'il y

avait d'hommes élevés en nom et en crédit dans la France s'était réuni et ligué pour le perdre (4). Le procès seul fut perdu.—Bergasse avait traîné, aux applaudissements de la multitude, les ministres du roi dans le scandale de sa cause. Il s'était adressé à des passions qu'il était trop facile de remuer; et, quoique l'éloquence de cet orateur ne fût ni celle du barreau, ni celle de la littérature d'alors, sa véhémence et son énergie pleine de conviction, de chaleur et d'audace, lui avaient fait un nom célèbre. On attendait beaucoup de lui dans la crise où entraît la France. Il avait dit à la fin d'un de ses mémoires : « Je vais me retirer à la campagne, » et là, dans une suite de discours « sur les destinées et sur les lois de « l'empire, je dirai aux Français *ce qu'ils ont été, ce qu'ils sont, ce qu'ils pourront devenir.* » Il avait déjà publié dans le mois de février une *Lettre sur les états-généraux* (in-8° de 58 pag.). Il se peignait comme l'homme à qui la France devrait la liberté, le retour de la justice et des lois, etc. Mais il voulait le droit de *veto*, la noblesse héréditaire, une chambre haute; et il s'était beaucoup moins avancé que ne le firent à cette époque Target, Lacroix, Sieyès, Morellet, Cérutti et Rabaud-Saint-Etienne. Il déposa chez le notaire Margantin un exemplaire de cette lettre, signé de lui et certifié conforme à l'original, annonçant que désormais, il prendrait

(4) Le nombre des écrits imprimés de Bergasse dans le procès Kormann, sous les titres de *Mémoires, Précis, Observations, Réflexions, Requêtes, Plaidoyers*, est de dix-sept. Le nombre des publications des autres parties et celui des pamphlets s'élèvent à plus de quarante. Les pièces du procès eurent deux éditions, l'une in-4°, l'autre in-8°. Les mémoires, dans les causes célèbres de cette époque, se vendaient comme les pièces de théâtre.

la même précaution pour tous les ouvrages qui sortiraient de sa plume; afin de se garantir à l'avenir du *brigandage* qui faisait publier plusieurs écrits sous son nom, tels que le *Cahier du tiers-état à l'assemblée des états-généraux de 1789*, qu'il désavouait comme *absurde*. Cette précaution, qui fait connaître quelle était alors la réputation de Bergasse, n'était pas inutile. En 1789, parut un libelle horrible et dégoûtant, publié sous son nom, dont on exploitait la célébrité. Ce libelle avait pour titre : *Les Prophéties françaises, suivies d'un projet présenté au roi pour dégrader et punir le duc d'Orléans, par M. BERG....., député de l'assemblée nationale*, in-8° de 24 pages. Il suffit de lire cet écrit infâme pour se convaincre que 1789 annonçait déjà 1793. On y prédit à Louis XVI, dont on loue d'ailleurs les vertus privées, qu'il cherchera dans l'ivresse l'oubli de ses malheurs. Marie-Antoinette, dite plus horrible qu'*Agrippine* et *Messaline*, est représentée comme ayant semé dans la France les *assassins, les pillages et les meurtres*. Le cynisme le plus effréné accompagne les plus atroces calomnies et les imputations les plus extravagantes : elles ne peuvent être toutes citées, et cependant il serait bon qu'elles le fussent, comme une leçon pour les peuples. On prédit à cette reine infortunée qu'elle mourra d'une maladie infâme, nommée en toutes lettres, et que déjà elle en a été guérie une fois, en 1787, par un médecin allemand. Le Dauphin est appelé l'*aimable enfant de Bacchus et de Messaline*. On peut du moins citer, sans blesser la pudeur, la prédiction qui concerne MONSIEUR (depuis

Louis XVIII) : « Il périra cet égoïste « insensé et avaricieux ; il disparaîtra cet homme trop faible pour « être vertueux , et trop lâche pour « être criminel. Rien n'arrêtera son « nom sur l'aile des siècles futurs. « Aussitôt que sa masse pesante et « méprisante rentrera dans la poussière , on doutera s'il existait jamais : « *Qui vécut sans vertus , périra « tout entier.* » Le comte d'Artois (depuis Charles X) est rangé parmi les scélérats. Les injures sont exécrables , comme les imputations sont infâmes. Mais les fureurs du libelliste s'attachent , avec plus de violence encore , au duc d'Orléans , accusé d'avoir voulu empoisonner le roi , et qui est peint , ainsi que Mirabeau , sous des couleurs que le temps n'a pas toutes effacées. Cet horrible libelle , où l'assemblée constituante est traitée avec un grand mépris , est terminé par une requête au roi , pour qu'il fasse *dépouiller , par la main du bourreau , le duc d'Orléans des marques de son rang et des titres de sa naissance* ; qu'il soit ensuite livré à la fureur de quatre chevaux ; que sa langue soit arrachée , et que son corps , mis en morceaux , soit jeté en pâture aux chiens affamés. C'est ainsi qu'on faisait parler Bergasse qui n'eut pas besoin de désavouer une des premières infamies de la presse dans la révolution. — Il siégeait alors dans l'assemblée nationale , ayant été nommé député du tiers-état par la sénéchaussée de Lyon. D'abord , il parut devoir prendre une part active aux travaux législatifs. Il soutint l'opinion de Sieyès sur la dénomination à adopter pour les communes. Il présenta ensuite avec Chapelier un projet d'adresse au roi , sur la constitution de l'assemblée ,

et fut invité à le répondre avec celui de Barnave. Nommé membre du *comité de constitution* , il fit , en son nom , un *rapport sur l'organisation du pouvoir judiciaire* , suivi du projet de constitution des tribunaux (1789 , in-8° , 64 pages). Il fit imprimer un *Discours sur la manière dont il convient de limiter le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif dans une monarchie* (1789 , in-8° , 92 pages). Ce discours , que la clôture de la discussion empêcha de prononcer , avait été composé à l'occasion des grandes questions qui furent agitées , dans l'assemblée , sur la permanence du corps législatif , sur son organisation en une ou en deux chambres , sur la sanction royale , etc. Mais déjà l'on voit que Bergasse trouve trop rapide le mouvement dans lequel il est entré , et qu'il s'était peut-être flatté de diriger ou de maîtriser ; il annonce qu'il publie son discours contenant des idées qui n'ont point été développées dans les débats , parce que « l'assemblée ne peut que décréter provisoirement une constitution , et que c'est à la nation seule à prononcer en dernier ressort sur les avantages ou les désavantages de celle qu'elle lui présentera. » Il se plaint de la *fermentation dans laquelle* , dit-il , *on nous fait exister*. Il espère que , quand il sera libre à toutes les pensées de se développer , *on trouvera convenable de revenir sur ses pas* : « Alors , dit-il , le moment des opinions modérées , les seules qui puissent amener une liberté véritable , sera décidément venu. » Mais en attendant , il prévoit que ses idées *seront rejetées avec une censure amère*. Bergasse veut un *corps législatif perpétuellement existant , divisé en deux chambres* , dont la

composition serait *essentiellement différente*, et qui tiendrait une session chaque année. *Le prince ne pourra ni proposer, ni rédiger la loi, et la proposition et la rédaction en appartiendront exclusivement au corps législatif.* Aucune loi néanmoins ne pourra être exécutée *qu'autant qu'elle aura obtenu le consentement libre du prince.* Ainsi Bergasse, qui s'attendait à une *censure amère*, comme resté trop en arrière dans le mouvement des esprits, en'avait cependant au roi le droit de proposition et de rédaction de la loi, droit qui devait appartenir *exclusivement* au corps législatif. L'assemblée nationale venait de décréter, contre l'avis de la pluralité des membres du comité de constitution, que le corps législatif serait constitué en une assemblée unique, et que le consentement libre du prince ne serait pas nécessaire pour la promulgation de la loi. Ce décret déterminait la démission de Bergasse, de Mounier et de Lally-Tolendal; ils cessèrent de faire partie du comité de constitution, et ne tardèrent pas à se retirer de l'assemblée. Bergasse s'était chargé, dans le comité de constitution, des municipalités, et avait annoncé, sur leur organisation, un grand travail qu'il ne paraît pas avoir exécuté. Après les événements des 5 et 6 octobre, il ne reparut plus à l'assemblée nationale. Ce fut à l'occasion de ces fatales journées qu'il publia un *Discours sur les crimes et les tribunaux de haute trahison* (1789, in-8°, 46 pag.). Il l'annonça comme *suite à son Discours sur l'organisation du pouvoir judiciaire*; et, à la fin, il fit connaître sa résolution de refuser son serment à la constitution. Il déclara que tout *homme éclairé* devait

plutôt faire le serment d'empêcher, *de toutes les forces de son intelligence*, l'établissement et le maintien de cette constitution, « afin que l'ancien despotisme ne reparût pas sous une forme nouvelle, et qu'une autre espèce de servitude ne remplaçât pas les moments trop courts de la liberté. » Vers cette époque parut sa *Lettre relative au serment de la constitution*, 1790, in-8°, et sa *Lettre à M. Dinochau, auteur du Courrier de Meudon*, 1790, in-8°. Retiré de l'assemblée, Bergasse continua d'écrire. Il publia une brochure intitulée : *De la liberté du commerce*, 1789, in-8°, et dans le mois de novembre, des *Recherches sur le commerce, les banques et les finances* (in-8°, 99 pages). Il traite dans cet écrit de la richesse des nations, de l'intérêt, de l'impôt, de l'emprunt, des banques d'Amsterdam et de Londres, de la caisse d'escompte, du papier-monnaie, de la régénération du commerce et des finances; il se prononce contre l'établissement d'une banque nationale qui *ne ferait*, dit-il, *qu'accroître les maux qu'a produits la caisse d'escompte*, et il est d'avis *qu'il faut renoncer absolument à toute institution de cette nature.* Quant à la création du papier-monnaie, il la regarde comme *l'institution la plus absurde et la plus dangereuse.* Au mois d'avril 1790, il fit imprimer sa *Protestation contre les assignats-monnaie* (in-8°, 43 pages). Les assignats n'eurent pas de plus terrible adversaire. Il adressa sa *protestation* par lettres imprimées, au garde des sceaux, en le priant de la mettre sous les yeux du roi; à M. Necker et au président de l'assemblée nationale, se plaignant du *parti qui la domine*,

le club des jacobins, espèce de corps législatif qui fait d'avance les décrets. Il se regarde toujours comme membre de l'assemblée constituante; mais, dit-il, « le parti qui la domine ne m'aurait pas permis, attendu mon refus de prêter le serment civique, de développer devant elle les motifs qui me portent à croire que le système des assignats - monnaie achèvera la ruine du royaume. » A la même époque parut une *Lettre à ses commettants, au sujet de sa protestation*, etc. (in-8°, 56 pag.). Elle est accompagnée d'un tableau comparatif du système de Law avec le système des assignats-monnaie. En 1791, Bergasse fit paraître une *Réponse au Mémoire de M. de Montesquiou sur les assignats* (in-8°, 67 pag.); des *Observations préliminaires sur l'état des finances, publié par M. de Montesquiou et adopté par l'assemblée nationale* (in-8°, 24 pag.); et sa *Réplique à M. de Montesquiou* (in-8°, 104 pag.). Au mois d'août il fit imprimer ses *Réflexions sur le projet de constitution présenté à l'assemblée nationale par les comités de constitution et de révision réunis* (in-8°, 46 pag.); projet qu'il appelle une grande absurdité (ce fut la constitution de 1791). Bergasse disait, par une espèce de prophétie qui ne tarda guère à se réaliser : « Quand « j'observe l'esprit infernal des « factions..., quand je pense que le « repos public et la liberté n'ont « d'autre appui que l'étrange constitution qu'on nous a donnée, qu'une « constitution qu'il sera toujours aisé « de renverser, et que des émeutes « populaires détruiront avec tout autant de facilité qu'elles l'ont produite, je l'avoue, je ne puis m'em-

« pêcher de gémir sur l'avenir désastreux qui nous est préparé; il me « semble que la ruine de cet empire, « autrefois si florissant, va se consumer; que des crimes plus grands « que ceux dont nous nous sommes « rendus coupables vont enlever de « plus grands malheurs encore; et « qu'une inévitable destinée nous entraîne malgré nous vers des jours « plus déplorables. » Dans ses écrits il prenait toujours le titre de *député de la sénéchaussée de Lyon*, quoiqu'il ne siégeât plus à l'assemblée; et il avait eu, seul peut-être, la civique délicatesse de refuser constamment (et cependant il n'était pas riche) l'indemnité de dix-huit francs par jour qui était allouée aux membres de l'assemblée constituante. Bergasse s'était alors rapproché du parti de la cour. Il fut invité par Louis XVI, qui avait lu ses écrits avec attention, de recueillir ses idées en un corps d'ouvrage où il exposerait le plan de constitution et de gouvernement qu'il croirait le plus convenable dans ces temps de crise. « Louis XVI espérait peu, dit M. Hennequin, mais il espérait encore; il croyait du moins que c'était un devoir sacré pour lui que de s'occuper jusqu'au dernier moment du bonheur des peuples confiés à ses soins. » Bergasse fit le travail demandé, mais les événements en empêchèrent la publication. Une copie fut remise au roi. Le manuscrit original, par une fatalité qui à une autre époque eût paru singulière, périt dans l'un des incendies du siège de Lyon. Bergasse avait aussi fait passer au roi divers projets et mémoires qui, après le 10 août, furent trouvés aux Tuileries dans l'armoire de fer. Déjà il avait été dénoncé, en 1790, pour sa protestation contre les assignats; un

grand nombre de brochures et de pamphlets avaient été dirigés contre lui. Il fut attaqué plus sérieusement dans une lettre que lui adressa l'avocat Loyseau, alors auteur du *Journal de constitution et de législation*. — Ce qu'avait prédit Bergasse ne tarda pas à s'accomplir. Les mauvais jours de la révolution étaient arrivés. Beaumarchais avait fait représenter, en juin 1792, sur le théâtre du Marais, son drame de *la Mère coupable* (5), et par une ignoble et lâche vengeance, à l'époque où le bonnet rouge était violemment posé, dans une journée affreuse, sur la tête du monarque, Bergasse fut comme dévoué aux haines populaires, dans l'odieux personnage de *Begearss*, anagramme de son nom. Après la fin tragique de Louis XVI, regardant sa carrière politique comme terminée, il s'éloigna de Paris, et voulut chercher un asile dans l'ancienne patrie de ses ancêtres; mais le passage des Pyrénées était gardé. Il s'était enfin retiré à Tarbes, où il s'applaudissait de se voir rentré dans l'obscurité, lorsqu'il fut arrêté au commencement de juillet 1794, et conduit de brigade en brigade à Paris. Il savait qu'alors le plus sage calcul était de gagner du temps : il se montra faible et souffrant; et le trajet fut long suivant son désir. Il reçut dans plusieurs communes des témoignages d'intérêt, qu'il aima depuis à rappeler : les traits généreux étaient rares à cette époque. Il citait souvent M. Saulnier, officier de gendarmerie à Orléans, où il avait obtenu de passer huit jours, et qui lui fit remettre, quand il quittait cette ville, comme s'il l'eût oublié, un portefeuille assez bien garni d'assi-

gnats, seule monnaie qui existât alors. Avant d'entrer dans Paris, Bergasse avait appris la nouvelle révolution de thermidor : il fut conduit à la Conciergerie; mais la prudente lenteur de son voyage l'avait sauvé de l'échafaud : il fut jugé dans l'an III, et condamné, *comme suspect*, à la détention jusqu'à la paix. — Ce fut pendant sa captivité qu'il osa écrire, avec une brûlante énergie, avec une hardiesse de courage bien remarquable, en faveur de d'Armaing, dont Vadier avait fait assassiner juridiquement le père. Lorsque le système de la terreur n'était pas encore abandonné et n'avait fait que passer d'un parti à un autre (car *deux mois après le 9 thermidor*, la convention en corps avait conduit processionnellement Marat au Panthéon), Bergasse osa dire : « Et la convention fléchirait
« devant une troupe de misérables
« dévoués à toute l'ignominie des
« siècles ! Elle ne verrait ni la posté-
« rité qui pleure devant elle, ni
« l'Europe qui attend pour l'admirer
« ou pour la flétrir ! Assise sur les
« tombeaux où gisent abattues tant
« de générations détruites, elle ferait
« un pacte avec leurs bourreaux !
« une même enceinte les réunirait !
« et, dans cette enceinte, il se trouve-
« rait des hommes assez hardis pour
« oser parler encore le langage de la
« législation, de la morale et de la
« nature !... Non, non, cela ne sera
« pas ; on ne ment pas ainsi au monde
« entier ; on ne veut pas être accusé
« par toute la conscience du genre
« humain. La convention remplira la
« sévère tâche qui lui est imposée,
« et tous ces spectres plaintifs que je
« crois voir siéger à côté de chaque
« représentant pour lui reprocher sa
« politique indulgence ou sa honteuse
« faiblesse, rentreront consolés et

(5) Cette pièce fut portée au théâtre Feydeau en 1797.

« vengés dans leurs tombes. » Vadier fut, sur-le-champ, décrété d'accusation; et Bergasse, dans les fers, fit ainsi dresser l'échafaud d'un des plus vils complices de Robespierre. Ce fut sous l'influence des impressions produites par ce discours, que l'on décréta la restitution des biens aux familles des condamnés. — Devenu libre sous le directoire, il se tut, comme publiciste, sous le consulat et sous l'empire; il vécut dans la retraite chez son frère Alexandre, près de Lyon, et ne publia dans cette période de quatorze ans qu'un *Fragment sur l'influence de la volonté sur l'intelligence* (1807, in-8°). La même année il rédigea, sur les notes qui lui furent fournies par le notaire Boileau, un *Eloge historique du général d'Hautpoul* (in-8°); mais il n'attacha pas son nom à cet éloge. En 1808 il publia des *Discours et fragments*, in-8° de 244 pages. C'est le seul volume qu'il ait fait imprimer, tous ses autres écrits n'étant que des brochures. Ce volume contient, outre plusieurs discours déjà cités, des *Fragments* sur la manière dont nous distinguons le bien et le mal; sur la liberté des mœurs et des manières; sur la parole et sur les athées; sur Dieu; sur l'éducation; sur la vie champêtre. Ces *Fragments* sont annoncés comme appartenant à un grand ouvrage dont l'auteur avait jeté les fondements à l'époque de notre révolution, et auquel, disait-il, *des obstacles de plus d'un genre ne lui avaient pas permis de mettre encore la dernière main*. En 1808 parurent aussi ses *Observations préliminaires dans l'affaire de M. Lemer cier*, in-4°. Dans une fête donnée à l'Hôtel-de-Ville, madame Lemer cier, à qui Napoléon avait adressé la parole, sembla affecter de

ne lui donner que le titre de *Monsieur*. L'empereur lui tourna le dos : *Quelle est cette femme ?* demanda-t-il. — *Sire, c'est la femme d'un fournisseur des armées sous le directoire.* — *Qu'on examine ses comptes.* Et les comptes furent si bien examinés que le fournisseur crut avoir besoin de recourir à Bergasse pour prévenir sa ruine; qu'il ne put éviter. — Enfin la restauration, si impatiemment attendue par Bergasse, arriva. Il se hâta de publier une petite brochure de 16 pages, sous le titre de *Réflexions sur l'acte constitutionnel du sénat*. Cet écrit, plein de force et de raison, fournira quelques pages à l'histoire. Bergasse juge le sénat comme le jugera la postérité. On essaya de le réfuter; mais on attaqua l'auteur et on ne lui répondit pas. Il eut, en 1814, de fréquentes entrevues avec l'empereur Alexandre chez M^{me} de Krudner. Ce prince lui accorda bientôt une grande estime; il le consultait, il l'écoutait, le faisait asseoir à côté de lui : *Mettez-vous de ce côté*, disait-il, *c'est ma bonne oreille* (il était un peu sourd de l'autre). Bergasse influa sur l'entrée au ministère du duc de Richelieu, de Dubouchage et du marquis de Vaulblanc. Il fut moins heureux quand, réuni à la baronne de Krudner et à la duchesse de Polignac, il sollicita la grâce du maréchal Ney. Le duc de Richelieu, venant de prendre congé d'Alexandre quand il partit pour retourner dans ses états, écrivit à Bergasse : « Monsieur, S. M. l'empereur de Russie m'a beaucoup parlé de vous, et d'une manière qui me fait désirer vivement avoir le plaisir de vous connaître, etc. » — Bergasse devint bientôt comme l'avocat consultant de la restaura-

tion. En 1816, il publia une *Défense de la Monarchie selon la charte*, ouvrage de M. de Chateaubriand. C'est un petit écrit de 8 pages, dont la 3^e édition parut en février 1820, sous ce titre : *Vues politiques arrachées à un homme d'état, augmentées d'une note et d'une lettre par M. Bergasse*. En 1817 parut son *Essai sur la loi, sur la souveraineté et sur la liberté de la presse*. La 3^e édit., qui est de 1822, est augmentée d'une *Lettre sur l'indivisibilité du pouvoir législatif*, in-8° de 126 p. M. de Chateaubriand écrivait à Bergasse le 6 août 1818 : « Nous avons grand besoin, « monsieur, de vos talents et de votre « courage. Venez à notre secours. « Les plus infâmes calomniateurs, « les plus lâches et les plus pervers « des hommes triomphent. Prenez « votre plume, écrasez ces malheurs de toute l'éloquence de la « vérité. Je suis resté seul sur le « champ de bataille ; mais auprès de « vous je me ranimerai. Vous devez « aux hommes compte du génie que « le ciel vous a donné. Vous vous « repentiriez toute votre vie, si nous « périssions, de n'avoir pas essayé de « nous sauver. Je suis avec vérité « votre plus dévoué serviteur et administrateur. DE CHATEAUBRIAND (6). » — Bergasse continuait de correspondre avec l'empereur Alexandre, qui lui écrivit de Pétersbourg, le 23 déc. 1819 : « J'ai reçu, monsieur, votre « lettre du 29 mai, durant mon voyage dans l'intérieur de la Russie et « en Pologne. En vous répondant « maintenant, je me plais à vous témoigner la satisfaction que j'ai « éprouvée à lire les observations que « votre grande expérience des hom-

« mes et des choses humaines vous « suggère... S'il est du devoir d'un « citoyen dévoué aux intérêts légitimes de sa patrie, de signaler le « mal, il n'est pas toutefois en son « pouvoir d'en indiquer les remèdes, « surtout lorsqu'il s'agit de trouver « dans leur application le salut du « monde : il est entre les mains de « Dieu (suivent des réflexions politiques sur la situation de l'Europe). « Je vous saurai gré, monsieur, de la « continuation de votre correspondance ; j'y attache un prix réel. Agréez « l'assurance de mon estime. ALEXANDRE. » En 1821, Bergasse fit imprimer un *Essai sur le rapport qui doit exister entre la loi religieuse et les lois politiques*, in-8° de 12 pages. C'est un discours que l'auteur prononça à la société des bonnes lettres. Le comte Achille de Joffroy mandait à Bergasse, de Laybach, 25 avril 1821 : « ... L'empereur « Alexandre m'a dit, il y a un « quart-d'heure, qu'il avait écrit à « votre sujet à M. de Richelieu « pour lui témoigner sa surprise de « ce qu'un homme tel que vous ne « fût pas traité comme il le mérite « sous un gouvernement qu'il a si « bien servi. » Cette surprise de l'empereur Alexandre venait de la récente traduction de Bergasse, en cour d'assises, pour son *Essai sur la propriété ou considérations morales et politiques sur la question de savoir s'il faut restituer aux émigrés les héritages dont ils ont été dépouillés dans le cours de la révolution* (in-8°, qui eut deux éditions consécutives). On sait que Bergasse plaida lui-même sa cause avec une éloquente énergie que l'âge n'avait point affaiblie (7 ; qu'il confessa

(6) Toutes les lettres citées dans cet article ont été copiées par l'auteur sur les originaux.

(7) Cette défense fut imprimée sous le titre de *Discours*, in-8° de 11 pages. On la trouve

courageusement sa foi politique; qu'il fut aussi défendu par M. Berryer fils; que l'avocat-général Marchangy rendit hommage à ses talents, à ses vertus, et qu'il fut acquitté le 28 avril. Le lendemain, le vicomte, depuis duc de Montmorency, lui écrivait... « Je voulais vous exprimer
« de nouveau un profond intérêt dont
« vous étiez sûr d'avance, et *qui ne*
« *venait pas de moi seulement,*
« sur cette malheureuse affaire. La
« manière dont elle vient d'être terminée en fait un véritable triomphe pour la bonne cause et la morale publique, pour vous qui les avez
« toujours si éloquemment défendues.... Je suis autorisé par une
« auguste personne à vous exprimer
« la satisfaction particulière qu'elle
« en éprouve relativement à vous,
« etc. » M. de Jouffroy, poursuivait en ces termes : « A la manière dont
« S. M. m'a dit la chose, j'ai pu juger que la lettre devait être de
« bon style, et je ne doute pas, mon
« cher et excellent maître, etc.....
« Je vous porterai moi-même la réponse de l'empereur.... Vous avez
« ici de bien bons amis. Je vous
« transmets les compliments de MM.
« de Metternich, de Gentz, et même
« de M. de Capo d'Istria, lequel
« est bien revenu de ses idées sur
« le perfectionnement du siècle, et
« qui est tout-à-fait du *complot de*
« *Laybach, en ce moment, etc.* »

—Bergasse avait envoyé à Berlin son plaidoyer devant la cour d'assises. Le prince Radzivill écrivait le 16 mai :

« Je n'ai pu me refuser de faire
« lire cette sublime défense au prince royal, dont la belle âme sent
« si vivement tout ce qui est noble
« et beau... Quelle force ! Quelle

« simplicité ! C'est la majesté de la
« vertu, etc... » On voit que la renommée de Bergasse était alors moins haute en France qu'à l'étranger. Je terminerai les extraits de cette correspondance curieuse et inédite, par cette lettre que l'empereur Alexandre adressa à Bergasse, de Sarskø Zelo, le 4 août 1822 : « C'est au moment même de
« partir pour le congrès de Vérone,
« que j'ai reçu, mon-sieur, la lettre
« que vous m'avez adressée, en date
« du 15 juil'et. Je n'ai eu le temps
« que de la parcourir fort à la
« hâte (8) ; mais il m'a suffi d'une
« seule lecture pour apprécier et cette
« nouvelle manifestation des principes qui vous distinguent si invariablement, et la sagacité avec laquelle vous les appliquez aux
« circonstances malheureuses qui accablent l'Espagne. Sous ce rapport
« je ne puis qu'attacher un intérêt
« particulier au développement de
« vos aperçus. Je recevrai donc avec
« beaucoup de plaisir le travail que
« vous m'annoncez, et vous invite,
« monsieur, à me le faire parvenir à
« l'époque où, réuni aux souverains,
« mes alliés, je serai à même de
« m'occuper de ces questions fondamentales, auxquelles le bonheur et
« la tranquillité de l'Europe sont si
« intimement liés. Je vous en offre
« d'avance tous mes remerciements,
« et vous prie, monsieur, d'être assuré de ma plus sincère estime.
« ALEXANDRE. » Bergasse influa donc sur la guerre d'Espagne, et sur l'intervention de la France qui, suivant la déclaration de M. de Villèle, fut exigée par les souverains étrangers. Fut-ce un service rendu à la France

aussi à la fin de la seconde édition de l'*Essai sur la propriété*.

(8) Ces lettres de Bergasse étaient de longs mémoires politiques, dont la publication serait très-curieuse pour l'histoire de cette époque.

et à l'Europe? Cette question ne paraît pas avoir été favorablement résolue dans la Péninsule. Depuis 1821, Bergasse, qui était attaché aux Bourbons, mais qui détestait leurs ministres, surtout M. de Villèle; Bergasse qui blâmait hautement le licenciement des gardes nationales, et presque toutes les mesures du gouvernement, cessa ses publications politiques, et écrivit peu dans sa retraite au sein de sa famille. Il se montrait mécontent du présent, et s'effrayait de l'avenir. Il était octogénaire quand la révolution de 1830 arriva. Elle lui fit perdre une pension de 6000 francs, et ce ne fut pas là ce qu'il regretta. Il avait été compris comme conseiller d'état dans les petites ordonnances jointes aux grandes ordonnances du 25 juillet. Il s'éteignit sans souffrance, et parut s'endormir en recevant le dernier sacrement des mourants, le 28 mai 1832. Il avait épousé, en 1792, M^{lle} Dupetit-Thouars, sœur du naturaliste de ce nom. Il a laissé un fils, héritier de ses vertus, et qui a préféré à l'active culture des lettres celle des champs, c'est-à-dire le bonheur à la renommée. On trouve dans le *Rénovateur*, t. II, 9 juin 1832, et dans la *Gazette de Normandie*, n° 155, deux notices, l'une de M. Hennequin, l'autre de M. Alphonse Bergasse neveu, sur un écrivain célèbre dont on peut dire, que s'il divisa les opinions sur ses idées politiques, il les réunit dans un même hommage rendu à ses talents et à ses vertus (9). V—VE.

BERGASSE (ALEXANDRE),

(9) Parmi les écrits de Bergasse, il faut compter sa *Requête au roi sur l'institution de Sainte-Périne de Chaillot*, publiée sous le nom du baron du Chafta, en 1814; elle eut deux éditions (la seconde porte le nom de Bergasse), in-8° de 39 pages. Il est douteux, malgré ce que dit l'auteur

frère du précédent, s'était formé à Lyon une existence honorable dans le commerce. Sa réputation de vertu et de probité l'avait fait nommer un des administrateurs des hospices, seule fonction publique qu'il ait acceptée, et qui était gratuite; il s'était de bonne heure retiré du commerce et vivait dans sa maison de campagne, sur les bords de la Saône, mêlant l'étude et la culture des lettres aux travaux de l'agriculture. C'est dans cette douce retraite qu'il appela et qu'il retint pendant plusieurs années son frère, tandis que la république achevait de s'user dans l'anarchie avant de se perdre dans le despotisme. Ses opinions politiques n'étaient rien moins que favorables aux gouvernements consulaire et impérial. Tous ses regrets étaient dans le passé de la monarchie, et tous ses vœux pour son retour. Il appartenait à ce qu'on appelait en France la *petite église*, et il s'était rattaché à la minorité du clergé qui refusait de reconnaître le concordat de 1801. Il salua avec joie la restauration: mais il l'eût voulue complète, et la charte lui parut une monstruosité; il résolut de l'attaquer, mais il fut moins heureux que son frère, qui avait combattu avec tant de succès l'acte constitutionnel du sénat, et qui d'ailleurs n'était point ennemi de la charte, du moins dans l'ensemble de ses dispositions. Alexandre fit imprimer, à Lyon, en 1816, chez J.-M. Boursy, un volume in-8° de 290 pages, qui avait pour titre: *Réfutation des faux principes et des calomnies avancées par les jaco-*

du *Dictionnaire des anonymes*, que Bergasse ait été le collaborateur de son ami Peltier, dans la rédaction des *Actes des Apôtres*, et plus douteux encore qu'il ait composé avec M. de Puységur, la *Journée des Dupes*, pièce tragi-politique, représentée sur le théâtre National par les grands comédiens de la patrie, 1789, in-8°.

bins pour décrier l'administration de nos rois et justifier l'usurpation de l'autorité royale et du trône, par un vieux Français. Ce livre est curieux et hardi : l'auteur y regarde la charte constitutionnelle comme illégitime et irrégulière ; il soutient que Louis XVIII peut et doit la réformer. Il dénie aux chambres le droit de participation au pouvoir législatif ; il blâme la protection accordée aux cultes non catholiques , et la confirmation de la vente des biens nationaux : « Les véritables Français, dit-il , ne reconnaissent plus leur patrie sous le régime de cette charte ; ils ont vécu sous l'empire de nos anciennes lois qui condamnaient toutes les injustices , et on leur présente aujourd'hui des lois nouvelles qui autorisent l'usurpation des biens enlevés à l'église et aux défenseurs de la royauté légitime..... La charte ne peut donc que prolonger les divisions qui existent parmi nous , au lieu de les faire cesser , car les vrais Français ne sauraient en adopter les principes. Cette nouvelle constitution n'a pour partisans , dans nos provinces , que les factieux qui prétendent y trouver un appui ; elle est vantée par les possesseurs de biens nationaux , dont elle autorise la scandaleuse acquisition..... Mais les factieux , les acquéreurs de biens nationaux et les amateurs d'idées libérales ne composent pas la nation ; ils n'en forment heureusement que la moindre partie , etc. » Ce livre était légalement et politiquement répréhensible. Le tableau analytique que l'auteur donne de la constitution anglaise , et son exposition rapide des révolutions de ce pays , sont cependant des morceaux très-remarquables. Mais il eut besoin de la considération méritée dont il jouissait parmi ses concitoyens , pour

n'être pas traduit devant les tribunaux. C'était quelque temps après l'ordonnance du 5 sept. qu'Alexandre Bergasse allait publier son ouvrage déjà imprimé. A peine le préfet du Rhône (M. Chabrol de Crousol , depuis député et ministre) en fut-il informé qu'il fit appeler l'auteur , et lui représenta la nécessité où se trouverait le gouvernement de le poursuivre et de faire condamner son livre s'il ne consentait lui-même à sa suppression. Bergasse déféra aux représentations bienveillantes du magistrat ; le livre ne fut pas mis en vente , et il est devenu très-rare , n'y en ayant eu qu'un très-petit nombre d'exemplaires donnés à des amis. Alexandre Bergasse mourut à Lyon en 1821.—Son fils, Alphonse, héritier de ses vertus et de son talent , nommé , en 1822 , avocat-général à la cour royale de Rouen , depuis procureur-général à la cour de Montpellier , donna sa démission après la révolution de 1850 (le 17 août).

V—VE.

BERGASSE-LAZIROULE

(GEORGES), ancien officier d'artillerie , de la même famille que les précédents (il était cousin de Nicolas et d'Alexandre), forma , avec Vadier , la députation du tiers-états de la sénéschaussée de Pamiers aux états-généraux. Il combattit , comme Nicolas Bergasse , son collègue et son parent , l'émission des assignats , qu'il déclara *anti-patriotiques* , faits pour détruire les finances et tromper le peuple. Comme son même collègue encore , il attaqua le compte des finances de Montesquieu , qui se vit obligé de répondre à ses accusations : mais là finit l'identité de conduite des deux Bergasse constituants. Celui de Pamiers se signala comme un ardent ami de la révolution et , dans les

pamphlets du temps, on l'appela *Bergasse l'enragé*, plutôt sans doute pour le distinguer de son cousin, que pour caractériser ses opinions; car, comparées à d'autres, elles auraient paru *modérées*. Néanmoins, pendant le règne de l'anarchie, il passa pour avoir des relations intimes avec Vadier, et même pour partager ses opinions frénétiques. Il était substitut du commissaire du directoire exécutif près les tribunaux de l'Ariège, lorsqu'il fut nommé membre du conseil des cinq-cents, dans l'an vi (1798). Il fit décider, en applaudissant à l'arrêté qui ordonnait la célébration du 9 thermidor, que, dans son discours, le président du conseil rappellerait, avec éloge, les tristes victoires du 13 vendémiaire an iv et du 18 fructidor an v. Cette proposition, vivement combattue, ne fut adoptée qu'à la seconde épreuve. Les présidents des deux conseils, Lavaux (des anciens), Lecointe-Puyraveau (des cinq-cents), célébrèrent donc, à la manière du temps, les événements des trois journées; dans le Champ-de-Mars. Cette fête fut d'ailleurs magnifique, car on y vit figurer sur des chars à forme antique les premiers fruits de nos victoires: la Vénus de Médicis, la Transfiguration de Raphaël, le Gladiateur mourant, le Laocoon, l'Apollon du Belvédère, l'Hercule Commode, et les bustes d'Homère et de Brutus, avec un ours de Berné, un lion du désert de Zara, les pétrifications de Vérone, tous les savants, tous les artistes de la capitale; et l'on chanta une ronde dont le refrain était: *Rome n'est plus dans Rome, elle est toute à Paris*. Les fêtes nationales étaient alors multipliées; on les jetait au peuple comme distraction de ses malheurs. On célébra, la même année,

dans toute la France, les anniversaires du 14 juillet 1789, du 10 août 1792, de la fondation de la république (22 sept. 1792), du 21 janv. 1793, du 9 thermidor (28 juil. 1794), de la théophilantropie (9 janv. 1796), du 18 fructidor (4 sept. 1797), et aussi les fêtes de la souveraineté du peuple, de la liberté, de la paix, de la jeunesse, de la reconnaissance, des époux, de l'agriculture; la fête funèbre du général Hoche, etc., etc. Le 16 août 1798, Bergasse-Laziroule fit, au nom d'une commission, un rapport sur la proposition de célébrer chaque année le 18 fructidor, avec les événements du 9 thermidor et du 13 vendémiaire. Bergasse peignit le 13 vendémiaire comme ayant fait taire *les hurlements des furies*, et arrêté *une horde de canibales qui semblait avoir envahi le territoire français*. Avant le 18 fructidor, dit-il, *la France entière n'était plus qu'une horrible Vendée. Cette journée éclaira une des plus grandes victoires*, etc.; il parla de la *férocity* des victimes de cette époque, il les appela *monstres*, et il nommait les Boissy-d'Anglas, les Willot, les Pichegru, les Vaublanc, etc. Les proscriptions de fructidor, dit-il, *rendirent la vie au corps politique*, etc. Bergasse-Laziroule fut nommé secrétaire du conseil. On le vit tour-à-tour combattre et défendre l'impôt sur le sel; prendre part aux discussions sur le tabac, sur les toiles de coton, sur une levée de deux cent mille conscrits, sur la poste aux lettres, etc. C'est sur son rapport que fut annulée l'élection de Treillard au directoire. Il demanda (août 1799), par des motifs d'ordre, et comme conforme d'ailleurs à la constitution de l'an iii, le maintien d'un article qui restreint la déportation aux seuls

prêtres perturbateurs et insermentés. S'étant fortement prononcé contre la révolution du 18 brumaire, il fut éliminé du corps législatif, et ne reparut plus sur la scène politique. V—VE.

BERGE (le baron FRANÇOIS), général français, naquit, en 1779, à Collioure, dans le Roussillon. Destiné à la marine, il fit ses premières études de mathématiques dans sa ville natale sous le savant Hachette, professeur d'hydrographie. Plus tard, le maître et l'élève vinrent à Paris, et Berge fut admis en 1794 à l'école polytechnique, où il fut distingué par le célèbre Monge, qui le chargea d'exécuter les planches de sa Géométrie descriptive. Nommé lieutenant d'artillerie en 1797, Berge fut désigné, l'année suivante pour faire partie de l'expédition d'Égypte, et il y obtint le grade de capitaine. A son retour en France, en 1799, le premier consul l'envoya à Alger pour y régler les différends qui existaient entre la France et le Dey. Berge s'acquitta avec habileté de cette mission, qui eut un succès complet. Peu de temps après on lui confia une autre mission, ce fut d'accompagner en Égypte et en Syrie le colonel Horace Sébastiani. A son retour, en 1803, Berge fut nommé chef de bataillon; et il fit en cette qualité les campagnes du Nord de 1805, 1806 et 1807. Il passa ensuite à l'armée d'Espagne, et se distingua particulièrement au siège de Cadix; puis à l'armée de Portugal, où il fut fait colonel à la suite de nouveaux exploits. Elevé en 1813 au grade de général de brigade, Berge, à l'époque de la restauration, en 1814, se soumit sincèrement au nouveau gouvernement. Il fut créé chevalier de Saint-Louis, et fit partie du comité central

d'artillerie. Lors du retour de Napoléon, en mars 1815, il fut attaché à l'état-major du duc d'Angoulême dans la très-courte campagne de ce prince, et mit beaucoup de zèle à exécuter ses ordres. En 1816 il fut chargé de commander l'école d'application d'artillerie et du génie; et en 1823 il dirigea toute l'artillerie dans l'expédition d'Espagne, en Catalogne, sous le maréchal Moncey. Cette dernière campagne lui valut le grade de lieutenant-général et la décoration de grand-officier de la Légion-d'Honneur. Il continua de faire partie du comité central d'artillerie, où se conservent les rapports qu'il a rédigés. Ce général est mort à Paris, en avril 1852, du choléra asiatique.

G—G—Y.

BERGEAT (NICOLAS), chanoine de Reims, naquit dans cette ville en 1732. Son père, bailli et lieutenant-général de police, obtint pour lui de l'archevêque un canonicat, lorsqu'il était à peine âgé de seize ans. Fait vidame de la même église en janvier 1758, il se distingua par ses connaissances en physique et dans les beaux-arts, par des poésies spirituelles et par des épigrammes tellement caustiques que, sous ce rapport au moins, elles peuvent aller de pair avec ce que Jean-Baptiste Rousseau et Piron ont fait de plus incisif. Il succéda en 1768 à Desaulx, poète de la ville de Reims (dont on a quelques pièces de vers imprimées), et fit avec l'abbé Déloge les devises et inscriptions pour les fêtes que cette ville donnait aux sages, naissances, mariages et entrées dans ses murs des rois, reines, princes et princesses. La révolution lui ayant enlevé une grande partie de ce qu'il possédait, il accepta la place de conservateur du dépôt des arts, établi dans l'ancienne maison

des Magneuses, et formé de tableaux, gravures, morceaux de sculpture et autres objets précieux, provenant des églises et monastères, et sauvés des nouveaux iconoclastes ou Vandales du dix-huitième siècle. Le conseil municipal voulant utiliser ce dépôt le transféra dans l'Hôtel-de-Ville, en fit un musée et en conserva la direction à l'abbé Bergeat, qui éprouva, vers 1802, un accident fâcheux. La mître de l'archevêque Hincmar, couverte de pierreries, le beau ciboire en or, donné par Louis XVI, lors de son sacre, ouvrage de l'orfèvre Germain, et d'autres objets précieux, se trouvèrent un jour enlevés du musée, quoique enfermés dans une armoire à trois clés, dont une était entre les mains du sous-préfet, l'autre entre celles du maire, et la troisième entre les mains du conservateur. On voulut faire accroire que des voleurs avaient fait cette capture, quoiqu'il ne se fût trouvé aucune effraction ni aux portes de la salle ni à l'armoire. La justice simula un commencement de procédure : le conservateur et les gardiens du musée furent mandés devant le magistrat de sureté; mais personne ne fut dupe de cette comédie, qui n'empêcha pas de croire que les objets disparus avaient été enlevés par ordre supérieur. Bergeat se plaignit avec amertume, et il a toujours pensé qu'on aurait pu lui épargner ce désagrément. Il mourut le 12 novembre 1815. C'était un homme aimable et spirituel, mais d'un caractère satirique, ce qui le fit soupçonner d'être l'auteur de l'*Avis aux curieux, bibliothèque choisie*, imprimé à Reims en septembre 1758, avec les lettres initiales R.... R. D. T., qui pouvaient s'expliquer par *Renaud Florentin, rue du Tambour*. Ce libelle inju-

rieux, diffamatoire, rempli de calomnies contre la plus grande partie des chanoines de l'église métropolitaine de Reims, fut condamné, par sentence du 21 octobre 1758, à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute-justice; mais il ne fut pas prouvé que Bergeat en était l'auteur. Les deux épigrammes suivantes peuvent donner une idée de ce qu'il a fait dans ce genre : la première est de l'année 1800.

Trois prélats réunis vont sacrer un confrère :
Ils auront tout au plus cent pistoles entr'eux ;
Quel que soit l'appareil qui couvre leur misère,
Ils ne seront jamais que quatre sacrés gueux.

Menton de bouc, front de Chinois,
Oeil de satyre et langue de vipère,
En quatre traits, la Ferronnière,
J'ai peint ton cœur et ton minois.

On a de Bergeat des *Poésies anacréontiques* imprimées, des *Fables*, *Épîtres*, *Épigrammes*, etc., dans le manuscrit de M. Raussin père, à la bibliothèque de Reims. Il avait traduit de Catulle, de Martial, du Pogge et d'Owen tout ce que ces poètes avaient fait de plus libre. Avec d'autres poésies il en avait formé un recueil de quatre à cinq cents pages in-4°, qui s'est trouvé perdu lorsqu'on vendit sa bibliothèque et son cabinet de physique. L—C—J.

BERGELLANUS (JEAN-ARNOLD), correcteur d'épreuves, très-versé dans la science typographique, vivait dans le 16^e siècle. Il est auteur d'un poème à la louange de l'imprimerie, en vers latins hexamètres et pentamètres, intitulé : *Encœmîum chalcographiæ*. La première édition est de Mayence, dans l'abbaye de Saint-Victor, 1541, in-4°, avec dédicace au cardinal Albert, archevêque de Mayence et marquis de Brandebourg. C'est à tort que Walkius, écrivant en 1608, indique le poème de Bergellanus comme publié

depuis quatre-vingts ans ; et plus à tort encore que Mentel (*Parænesis de vera origine typographiæ*, p. 52), reporte le même ouvrage à 1516. Le nom de Charles-Quint mentionné par l'auteur eût seul dû suffire pour faire reconnaître l'erreur. La seconde édition est celle que Duverdier a mise à la fin de son Supplément à la Bibliothèque de Gesner, Lyon, 1585, in-folio. La troisième, faite sur la première, se trouve, avec quelques notes par Guill.-Ernest Tentzel, dans sa *Bibliothèque curieuse*, Francfort et Leipzig, 1704 et suiv., in-8°. La quatrième, augmentée d'une préface curieuse et de quelques notes par George-Christian Johannis, est insérée dans le troisième volume de ses *Res monguntiacæ in unum collectæ*, Francfort, 1727, in-folio ; la cinquième, dans l'*Histoire de l'imprimerie* de Prosper Marchand, La Haye, 1740, in-4° ; la sixième, dans le t. 1^{er} des *Monumenta typographica* de Jean-Christian Wolf, Hambourg, 1740, 2 vol. in-8° ; et enfin dans le t. VI de la nouvelle édition des *Biblioth.* de Lacroix du Maine et Duverdier, Paris, 1773, in-4°. Naudé et Mentel l'ont beaucoup loué ; celui-là comme un écrivain soigneux et diligent, celui-ci comme ingénieux et érudit. D'autres, sur la foi de Mallinkrot, l'ont jugé très-savant. La vérité est que c'était un poète sans imagination, que son style est un peu barbare, qu'il pêche même souvent contre les lois de la versification ; et qu'on doit plutôt louer ses efforts que vanter ses talents. L'intérêt du sujet et le zèle des typographes ont pu seuls en multiplier les éditions. Jean-Conrad Zeltner a consacré un long article à Bergellanus, dans son histoire latine des correcteurs d'imprimerie.

Il l'y nomme *Jean-Antoine* au lieu de *Jean-Arnold*, et le regarde, mais faussement, comme le plus ancien historien de l'imprimerie.

P—OT.

BERGER (CHRISTOPHE-HENRI DE), fils aîné de Jean-Henri de Berger (*Voy.* ce nom, IV, 248), naquit vers 1680 à Wittenberg où son père, célèbre jurisconsulte, remplissait une chaire de droit à l'académie. Christophe lui succéda comme professeur et plus tard comme conseiller de l'électeur de Saxe. Revêtu depuis de divers emplois, il fut enfin appelé, comme l'avait été son père, à la cour de Vienne, et mourut conseiller aulique, en 1757, dans un âge avancé. Parmi les ouvrages qu'il a publiés on se contentera de citer : I. *Decisiones summi provocationum senatus electoralis Saxonici*, Dresde et Leipzig, 1720, in-4°. Ce recueil des arrêts de la chambre des comptes peut être utile à consulter pour la connaissance du droit public de la Saxe. II. *Commentatio de personis vulgo larvis seu mascheris*, Francfort et Leipzig, 1723, in-4°, figures. Cet ouvrage, rempli de recherches curieuses sur l'origine des masques, est dédié à l'électeur de Saxe, Auguste, roi de Pologne. Ce prince aimait beaucoup les spectacles et les fêtes (*Voy.* AUGUSTE, III, 50) ; et Christophe de Berger était trop bon courtisan pour faire, même indirectement, la critique des goûts de son souverain. Aussi, loin de blâmer l'usage des masques, comme la plupart des moralistes, il ne voit dans les mascarades qu'un plaisir très-innocent. Il rapporte cependant à la fin de son livre quelques-uns des réglemens publiés en Italie et en Allemagne, pour prévenir les désordres auxquels ces sortes d'amu-

sements peuvent donner lieu. Les figures des masques antiques dont ce livre est orné, sont celles que madame Dacier avait données précédemment d'après un manuscrit de la bibliothèque royale (*Voy. TERENCE, XLV, 156*). W—s.

BERGER (ALBERT - LOUIS), jurisconsulte, naquit à Oldenbourg, en 1768. Son père, fonctionnaire public, homme extrêmement sévère, était descendant d'un célèbre légiste du même nom. Le jeune Berger, destiné à cette carrière, fit ses études à Gœttingue, et fut placé ensuite dans l'ordre judiciaire, d'abord à Eutin, puis à Oldenbourg où il eut le titre de conseiller de chancellerie. Cependant la jurisprudence ne le rendit pas insensible à la poésie, à l'histoire, à la société, aux charmes de la belle nature. Ayant hérité de son père une fortune considérable, il l'employa à parcourir l'Allemagne, la Suisse, la France et l'Italie. On voit, par la relation de ses voyages, qu'il était né observateur, et qu'il savait rendre un compte intéressant des impressions que les objets faisaient sur lui. Il avait le projet de s'établir dans un beau site et d'y vivre indépendant. Peut-être avait-il un pressentiment secret de la fin tragique qui l'attendait dans sa patrie. On dit que son attachement pour sa mère le détermina pour son malheur à rester au service du grand-duc d'Oldenbourg. Ce prince lui donna sa confiance, et l'employa aux affaires diplomatiques. Lorsque Napoléon s'empara du nord-ouest de l'Allemagne, et en fit des départements de son empire, en 1811, Berger perdit ses places; il fut nommé ensuite membre du conseil de la préfecture. Au commencement de 1813, l'approche des Russes causa un soulèvement dans

le Bas Weser : le sous-préfet d'Oldenbourg jugea prudent de se retirer avec les autorités françaises. Avant son départ, il institua une commission de cinq membres, parmi lesquels il désigna Berger et Finck, pour gérer les affaires administratives en son absence. Cette commission n'exerça son autorité que trois jours. Elle modifia légèrement le système français, et fit ce qu'elle put pour apaiser l'émeute. Sur ces entrefaites, le général Vandamme avait envoyé des secours militaires. La commission fut cassée, Berger et Finck furent arrêtés comme rebelles, et traduits à Brême, devant un conseil de guerre, que Vandamme avait choisi. Berger se défendit devant cette commission avec beaucoup de dignité; mais on n'écouta rien, on condamna à mort ces deux citoyens estimables, contre lesquels le rapporteur même ne provoquait que la peine de la prison; ils furent fusillés le 10 avril 1813. On présume que Vandamme, voyant le nord de l'Allemagne prêt à se soulever, voulut l'effrayer par un exemple éclatant de sévérité. On a dit aussi que le sous-préfet, se sentant compromis par sa fuite précipitée, avait tout rejeté sur les deux hommes qui n'avaient pourtant fait qu'exécuter ses ordres. Quoi qu'il en soit, la mort de deux fonctionnaires généralement estimés, immolés au despotisme militaire, causa une indignation générale. Quand, après la délivrance de l'Allemagne, le grand-duc d'Oldenbourg eut été rentré dans ses états, il fit transporter les restes des deux victimes dans sa capitale, où on leur fit des funérailles solennelles. Dans les biographies allemandes leur mort n'est représentée que comme un assassinat, dont personne ne recueillit même le triste fruit.

C'est aussi sous le titre d'*Assassinat de Fink et Berger*, que Gilde-meister, à Brême, a publié la relation de leur mort. Une autre brochure parut dans la même ville, en 1826, sous le titre de *Souvenir de Fink et Berger*. Ce dernier a publié : I. *Studien*, études, seconde édition, 1816; dans cette édition on a rétabli les passages tronqués dans la première par la censure impériale. II. *Briefe* etc., lettres écrites pendant un voyage en Italie, dans les années 1802 et 1803, Leipzig, 1813, in-8°. Ces lettres sont piquantes et spirituelles.

D—G.

BERGER (JEAN-ÉRIC), né en Danemark, vers 1775, fut professeur à l'université de Kiel, où il enseigna d'abord l'astronomie; il obtint, en 1825, la chaire de philosophie. Ses principaux ouvrages sont : I. *Philosoph. Dar. stellung des Weltalls* (Exposé philosophique de l'univers), Altona. 1808, tome I^{er}, contenant des vues générales. II. *Allgemeine grund setze der Wissenschaft der natur und des Menschen* (Principes généraux de la science de la nature et de l'homme), Altona, 1817-27. Le premier volume de cet ouvrage est l'analyse de la faculté de connaître, ou la connaissance en général; dans le second volume sont exposés les éléments de la connaissance philosophique de la nature; le troisième est destiné à l'exposition des éléments de l'anthropologie et de la psychologie; enfin dans le quatrième l'auteur traite de l'éthique, de la connaissance du droit philosophique et de ce qu'il appelle philosophie religieuse. Dans ces ouvrages, l'auteur a exposé des idées nouvelles sur la philosophie. On a encore de lui quelques traités moins étendus sur divers objets. Berger est

mort le 23 février 1833. D—G.

BERGERET (JEAN-PIERRE), botaniste, naquit le 25 nov. 1751, à Lasseube, dans la généralité d'Auch. Après avoir suivi les cours de chirurgie et d'anatomie à Bordeaux, il étudia l'histoire naturelle et vint à Paris où il s'attacha surtout à perfectionner ses connaissances en botanique. Il avait entrepris, en 1776, la *Description* des plantes qui croissent aux environs de Paris; mais ayant ouvert un cours de botanique, il dut renoncer à ce travail pour préparer ses leçons et se devouer à l'instruction de ses élèves. Il acquit, en 1785, une charge de chirurgien de Monsieur (depuis Louis XVIII). Pendant la révolution, à laquelle d'ailleurs il resta complètement étranger, il reprit l'exercice de la chirurgie qu'il avait négligée pour la botanique, et s'acquit la réputation d'un praticien habile. Il mourut à Paris, le 28 mars 1813. On connaît de lui : I. *Remarques sur l'ouvrage de Paulet*, intitulé *Mémoire sur un ordre de champignons* qu'on peut appeler *coëffés ou bulbeux*, dans le *Journal de médecine*, octobre 1783 (tome LX, 338). En terminant cet article, Bergeret dit qu'il avait fait un travail plus étendu sur les dix-sept espèces de champignons, décrites par Paulet; mais que le docteur Descemet l'avait prévenu. II. *Observations de grossesse extra-utérine* (*Journal de médecine* par Sedillot, XIV, 288). III. *Phytonomatotechnie universelle, ou l'art de donner aux plantes des noms tirés de leurs caractères*, Paris, Didot jeune, 1783-85, in-fol., 3 vol. Cet art consiste à désigner les caractères des plantes par les lettres de l'alphabet. Si l'on rapproche ensuite ces lettres, on aura un mot à l'aide duquel on pourra dé-

terminer la classe, le genre et l'espèce de la plante inconnue. Cet ouvrage, dont l'exécution est très-remarquable pour l'époque, était annoncé comme ne devant être tiré qu'à deux cents exemplaires. L'auteur l'avait promis en trente livraisons; mais les deux dernières n'ont point paru, non plus que la vingt-unième qui devait contenir le système de Bergeret. Les exemplaires les plus complets sont composés de 328 planches en noir ou en couleur, représentant autant de plantes, dont le texte offre la description. Cet ouvrage est maintenant peu recherché, bien que ce soit le plus important de l'auteur.

W—s.

BERGERET (JEAN-LOUIS).

Voy. VERTRON, XLVIII, 299, note 1.

BERGERON (NICOLAS), avocat au parlement de Paris, naquit à Béthisy, dans le duché de Valois, vers le milieu du seizième siècle. Lacroix du Maine (*Biblioth. franc.*, tom. II, pag. 246) le qualifie « d'homme très-docte et bien versé en sa profession, sans faire mention des langues grecque et latine et autres sciences qu'il a apprises aux plus célèbres universités de France. » Loisel (*Dialogue des avocats au parlement de Paris*) nous apprend que Bergeron « ne brillait pas dans la plaidoirie, quoiqu'il fust docte aux bonnes lettres et en droit. » Il avait rassemblé les matériaux d'une *Histoire valésienne touchant la louange et illustration tant du pays, que de la maison royale de Valois*; mais il n'en fit paraître qu'un extrait intitulé : *Le Valois Royal*, Paris, 1583, in-8°. Cet extrait, qui eut beaucoup de succès, fut remanié par Ant. Maldruc, prieur de

Longpont; qui publia, en 1622, un livre sous le même titre, avec des augmentations. Bergeron peut être considéré comme le premier auteur de ces tables synchroniques qui présentent, d'un seul coup d'œil, la série des principaux événements de l'histoire. Ce fut en 1562 qu'il publia à Paris, chez Vascosan, un *Sommaire des temps* (1), qui reçut l'accueil le plus favorable, et fut souvent réimprimé. La dernière édition, faite du vivant de l'auteur, parut sous la dénomination de *Table historique, contenant un abrégé de ce qui est advenu de plus notable depuis le commencement du monde jusqu'à présent*, Paris, 1584. Il avait composé un très-grand nombre d'ouvrages sur les matières les plus diverses. On trouvera dans Lacroix du Maine cette nomenclature où l'on remarque l'*Arbre universel de la suite et liaison de tous les arts et sciences*, d'où l'on pourrait inférer que Bergeron aurait aussi, le premier (2), conçu cette vaste pensée de présenter, dans un seul tableau, l'ensemble, la liaison et la génération des connaissances humaines; mais ce travail n'ayant pas été publié, le mérite de l'invention semblerait devoir appartenir à Christophe de Savigny (*Voy.* ce nom, XL, 516), qui mit au jour, en 1587, l'ouvrage intitulé : *Tableaux accomplis de tous les arts libéraux, etc.*, Paris,

(1) En une feuille et placard (Bibliothèque française de Duverdier, tome III, page 106).

(2) Le chancelier Bacon, né vers la même époque (1561), publia aussi vers le même temps son *Arbre généalogique*, ou *Système raisonné des connaissances humaines*. Le célèbre voyageur La Pérouse avait considérablement étendu, dans toutes ses ramifications, cet arbre généalogique, sur une feuille grand aigle, contenant deux cent quatre-vingts cercles ou divisions. Ce grand travail, de sa main, est dans le cabinet de l'auteur de cette note, et atteste les vastes connaissances de cet infortuné navigateur. V—ve.

Jean et François Gourmont frères, in-folio. D'un autre côté, nous apprenons de Savigny lui-même : « Que son bon ami et conseil M. Bergeron lui a prêté la main à dresser les tableaux qu'il offre au public. » On lit aussi, au verso du frontispice du livre de Savigny, un avis des imprimeurs, portant que l'ouvrage « a passé par la lime de M. Bergeron, qui a suppléé l'absence et défaut de l'auteur. » Ainsi la coopération bien établie de Bergeron et de Savigny à l'*Encyclopédie ou la suite et liaison de tous les arts et sciences* (3), ne permet plus de séparer leurs noms, lorsqu'on revendiquera, pour la France, l'honneur d'avoir découvert la tige où viennent se rattacher toutes les branches des connaissances humaines, et d'avoir, la première, développé leur enchaînement par la configuration de l'arbre encyclopédique. Bergeron ajouta un sixième tableau concernant la théologie, à la *Partition* (4) générale de tous les arts libéraux. C'est dans le sens des explications où l'on vient d'entrer qu'il faut entendre la note de Rigoley de Juvigny, mise à la suite de l'article *Bergeron*, de la Bibliothèque française de Lacroix du Maine. Nous y apprenons, d'une manière assez vague, qu'il a

(3) La première planche gravée des Tableaux de Savigny porte ces énonciations dont on remarque la ressemblance avec l'intitulé de l'ouvrage de Bergeron, tel qu'il est rapporté par Lacroix du Maine.

(4) Cette *Partition* se ramifie en divisions et subdivisions fort nombreuses. M. Brunet (*Manuel du Libraire*, 3^e édition, tom. III, p. 295) n'a pas rapporté le titre de l'ouvrage d'une manière fidèle. Il a substitué le mot *portion* à celui de *partition*. Du reste, on trouve à la suite de cet article une note assez curieuse, dans laquelle on attribue à Bergeron la première idée de la création de l'*Arbre encyclopédique*. M. l'abbé Boulliot (*Biographie ardennaise*, 1830, in 8°, tom. II, p. 370-377) n'hésite pas à reporter tout le mérite de cette invention à Christophe de Savigny. Les vues exprimées dans le corps de notre article peuvent concilier ces diverses opinions.

fait une Encyclopédie, traduite en portugais par Villalobos. Cette note, au surplus, n'est qu'un tissu d'erreurs grossières. On y attribue à Nicolas Bergeron une histoire des Canaries que son fils Pierre publia comme éditeur (*Voy. l'article suivant*). On place la date de la mort du père en 1623, bécue qui a été répétée par les continuateurs de la *Bibliothèque historique de la France* (tom. II, pag. 6), tandis que, dans un autre passage du même livre, cette date est fixée à l'année 1584 (tome IV, page 136). Barbier qui a donné, dans son *Examen critique des Dictionnaires historiques* (pag. 102—103), un article incomplet sur Bergeron, dit qu'il mourut avant l'année 1584. Une indication qui nous est fournie par Lacroix du Maine ne permet pas d'adopter ce sentiment. « Le sieur Bergeron, dit-il, florist, à Paris, cette année 1584, non sans prendre la peine de profiter au public, en toutes façons dignes d'un homme vertueux. » Si l'on s'en rapportait à l'avis des frères Gourmont, imprimeurs, en tête de l'ouvrage de Savigny, Bergeron eût été encore vivant, en 1587, puisqu'il aurait *revu et corrigé* le livre de son ami ; mais si l'on considère que le privilège obtenu, pour l'impression des *Tableaux accomplis*, est de 1584, que Bergeron, a pu les *faire passer par sa lime*, avant cette époque, rien n'empêchera d'adopter l'opinion commune qui fixe la date de sa mort à la fin de l'année 1584. La bibliothèque de M. Bergeron est vantée pour le grand nombre des manuscrits et des mémoires de littérature et d'histoire qu'elle contenait. Les ouvrages de Bergeron dont nous n'avons pas encore parlé sont : I. *Procès-verbal de l'exécu-*

tion testamentaire de feu Pierre de la Ramée, dit Ramus, *touchant la profession des mathématiques, instituée par lui*, Paris, Jean Richer, 1576, in-8°. Le célèbre Ramus avait choisi Bergeron et Antoine Loisel pour ses exécuteurs testamentaires. Cet opuscule est relatif à une disposition de son testament qui créait une chaire de mathématiques au collège Royal. II. *In regis Henrici III adventum carmen*, Paris, 1574, in-4°. III. *Description de l'estat, gouvernement et justice de France*, Paris, Richer, 1574. « Ledit œuvre entier n'est encore « imprimé, dit Lacroix du Maine, « mais seulement la table du dessein « et projet d'icelle. » L'abbé Goujet lui attribue un écrit satirique intitulé : *Admonitio Philomusi in gratiam Nicolai Bergeronii, jurisconsulti, ad M. Bressium*, Paris, 1580, in-12. Maurice Bressieu, qui avait été pourvu de la chaire de mathématiques fondée par Ramus, s'était permis contre Bergeron des attaques que le pseudonyme Philomusus cherche à repousser. Déjà ce Bressieu avait été cité en justice par Bergeron, et condamné à lui faire réparation. Bergeron fut l'éditeur du recueil des opusculs de Ramus et d'Omer Talon, qui parut en 1577 : *P. Ram. professoris regii et Audomari Talai collectanea, præfationes, epistolæ, orationes*, Paris, in-8°. L'édition de la *Grammère françoëse* de Ramus, qui parut en 1587, contient des additions de Bergeron. Il revisa et recorraigea un ouvrage de Claude d'Espence, intitulé : *Deux notables traités, l'un desquels enseigne combien les lettres et les sciences sont utiles aux rois ; l'autre contient un discours à la louange des trois lys de*

France, Paris, Auvray, 1575, in-8°. Il enrichit la deuxième édition des *Arrêts de Papon*, publiée en 1584, de plusieurs décisions notables qu'il avait eu soin de recueillir lui-même, peine que Papon n'avait pas toujours prise. On croit qu'il eut quelque part à la rédaction du commentaire de Dumoulin, sur la Coutume de Paris. Il cultiva aussi la poésie grecque, latine et française ; on trouve des vers de sa façon dans plusieurs recueils du temps. L-M-X.

BERGERON (PIERRE), fils du précédent, naquit à Paris, et, de même que son père, suivit d'abord la carrière du barreau. Il plaida d'une manière distinguée, et devint conseiller du roi et référendaire en la chancellerie. Il allia la culture des lettres à l'étude des lois, et s'occupa principalement de géographie et de voyages. Il mourut en 1637 dans un âge avancé. Il a publié : I. *Traité de la navigation et des voyages de découvertes et conquêtes modernes, et principalement des François*, Paris, 1629, in-8°. Cet ouvrage remonte au-delà des découvertes des modernes, puisqu'il y est question du voyage du Carthaginois Hannou, et de quelques autres entrepris par les anciens ; mais Bergeron s'étend beaucoup plus sur les voyages des modernes, et il commence ceux-ci par la découverte des Canaries, qu'il rapporte à la fin du treizième siècle. Il passe en revue tout ce qui s'est fait depuis cette époque jusqu'au temps où il écrivait. Il parle de toutes ces expéditions en homme qui possédait bien le sujet qu'il traitait. Il annonce une opinion fort raisonnable sur la possibilité d'un passage par le Nord, et pense que les glaces doivent le rendre impénétrable. Parmi les voyageurs français, il en cite un, Mal-

herbe de Vitré, qu'il a connu, et qui, parti en 1581, à l'âge de quinze ans, et revenu en 1608, avait employé plus de vingt-sept ans à parcourir le Levant, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. A son retour il proposa au roi de grands et faciles moyens de voyages très-utiles à la France. Des hommes ignorants des affaires du dehors détournèrent Henri IV d'écouter les propositions de Malherbe. « Celui-ci, dit Bergeron, n'a laissé « aucuns écrits et mémoires de ses « longs voyages, dont il ne reste « que ce qu'il en a dit autrefois à « quelques curieux de ses amis. » On peut être surpris de ce que, parmi les navigateurs français, Bergeron ne fasse pas mention du Dieppois Parmentier (*Voy. ce nom*, XXXIII, 6). Il passe de même sous silence les entreprises maritimes attribuées aux compatriotes de ce marin. L'ouvrage est terminé par la généalogie des Béthencourt, et se trouve ordinairement relié avec le suivant. II. *Histoire de la première découverte et conquête des Canaries, faite dès l'an 1402, par messire Jean de Béthencourt, chambellan du roi Charles VI*, Paris, 1630, in-8°. Le titre annonce de plus que ce livre a été écrit par les aumôniers de Béthencourt (*Voy. ce nom*, IV, 400). III. *Relation des voyages en Tartarie de François-Guillaume de Rubruquis, François-Jean du Plan Carpin, François Ascelin et autres religieux de Saint-François et Saint-Dominique, qui y furent envoyés par le pape Innocent IV et le roy Saint-Louys. Plus un Traité des Tartares, de leur origine, mœurs, religion, conquêtes, empire, chams (khans), hor-* des diverses et changements jusqu'à aujourd'hui; avec un abrégé

de l'histoire des Sarrasins et Mahométans, de leur pays, peuples, religion, guerres; suite de leurs califes, rois, soudans et de leurs divers empires et états établis par le monde, Paris, 1634, in-8°. Bergeron dit dans sa préface qu'il a tiré une partie de ces relations du recueil de Hakluyt, que depuis il trouva moyen de suppléer ce recueil par celui de Purchas, et qu'enfin il acheva le tout avec l'aide d'un manuscrit latin (*V. ASCELIN*, II, 562; *CARPIN*, VII, 185; et *RUBRUQUIS*, XXXIX, 248). Le *Traité des Tartares* offre un abrégé exact de l'histoire des peuples connus alors sous ce nom, qui comprenait les Turcs et les Mongols. Bergeron y donne un sommaire de tous les voyages faits dans l'intérieur de l'Asie, et aussi de ceux qui avaient été entrepris par nous pour découvrir le passage du Nord. Dans cet ouvrage, de même que dans le *Traité de la navigation*, Bergeron dit qu'il serait à propos de faire un volume latin de toutes les diverses relations de voyages en Tartarie, qui serait le second tome du livre *Gesta Dei per Francos*. Il ajoute que Bongars avait eu ce dessein, comme on le voit dans la préface de la seconde partie de son livre; et il finit par s'exprimer ainsi: « Il faut attendre tout « cela de quelque curieux *Ramusius* « français qui enchérisse par-dessus « la diligence, les recherches et le « travail des Italiens, Anglais et « Hollandais, voire de nos Français « mêmes jusqu'ici. » Van der Aa, libraire à Leyde (*V. son article*, I, 1) fit réimprimer la relation des *Voyages en Tartarie*, et lui donna ce titre: *Recueil de divers voyages curieux faits en Tartarie et ailleurs, précédé du Traité de la naviga-*

tion et des voyages de découvertes, etc., par P. Bergeron, Leyde, 1729, 2 vol. in-4°, avec cartes et figures. La mort de l'éditeur ayant nui au débit de cette collection, Neaulme, libraire de La Haye, l'acheta des héritiers et la fit paraître sous un titre nouveau : *Voyages faits principalement en Asie dans les douzième, treizième, quatorzième et quinsième siècles*, par Benjamin de Tudèle, Jean du Plan Carpin, N. Ascelin, Guillaume de Rubruquis, Marc-Paul Venitien, Haiton, Jean de Mandeville et Ambroise Contarini ; accompagnés de l'histoire des Sarrasins et des Tartares, et précédés d'une introduction concernant les voyages et les nouvelles découvertes des principaux voyageurs, par Pierre Bergeron, La Haye, 1735, 2 vol. in-4°, cartes et figures. Plusieurs auteurs, trompés par le titre, ont cité le recueil de Van der Aa comme étant celui de Bergeron ; mais on a vu par les explications données plus haut la différence qui existe entre les deux collections. La seconde, quoique renfermant plus de choses que la première, lui est inférieure, parce qu'elle est faite avec moins de soin et de jugement : il suffit, pour s'en convaincre, de lire l'*Abrégé des Voyages* de Mandeville, où l'on cherche vainement plusieurs faits curieux contenus dans cette relation. Les cartes et les planches sont bien gravées ; c'est le seul éloge qu'elles méritent. Les premières, conformes aux connaissances du temps, n'offrent aucune recherche critique sur les voyages qu'elles sont destinées à éclaircir ; quant aux figures, elles sont purement d'imagination. Malgré ces défauts, cette publication de Van

der Aa est souvent citée comme le véritable recueil de Bergeron ; et quelques savants allemands l'ont même désignée sous le titre de *Sylloge Van der Aa*, ce qui peut induire en erreur ceux qui consultent leurs ouvrages. Bergeron a rédigé, en grande partie sur les mémoires de l'auteur, les *Voyages fameux du sieur Vincent le Blanc, Marseillais, dans les quatre parties du monde*, Paris, 1649, in-4°. La mort l'empêcha d'achever ce travail ; il fut terminé par Coulon, qui le fit paraître avec une dédicace et un avis au lecteur, omis dans la seconde édition de 1658. Ce fut Peiresc qui donna le conseil à Vincent le Blanc de confier ses manuscrits à Bergeron dont il connaissait la capacité. Celui-ci s'était d'abord adonné à la poésie ; on trouve des vers de sa façon en tête de l'édition des œuvres de du Bartas, 1610, in-fol., et des frères de Sainte-Marthe, 1633, in-4°. Barbier, à qui l'on doit divers renseignements sur Bergeron, nous apprend qu'il eut beaucoup de part à l'édition de la traduction latine de la *Géographia nubiensis*, Paris, 1619, in-4°, et qu'il a laissé en manuscrit deux itinéraires, l'un *italo-germanique*, et l'autre *germano-belgique*. Ce dernier, fait en 1617, fut communiqué au savant Claude Joly, qui le trouva plein de doctrines et de choses curieuses.

E—s.

BERGIER (CLAUDE-FRANÇOIS), avocat au parlement de Paris, né à Darnay en Lorraine vers 1720, était frère du savant abbé Bergier (*Voy.* ce nom, IV, 254) Il fut d'abord secrétaire de M. Dujard, fermier-général ; puis, encouragé par l'exemple et les conseils de son frère, il cultiva les lettres, et publia plusieurs écrits auxquels il n'attacha pas

son nom. « L'interprète de M. Dow, « dit Fréron, est connu lui-même « par plusieurs ouvrages qui font hon- « neur à ses connaissances » (*Ann. littér.*, 1769, I, 231). On peut en conclure qu'il ne s'était pas borné au rôle de traducteur. Cependant on ne connaît de Bergier que les traductions suivantes : I. *Recherches sur les beautés de la peinture*, trad. de Dan. Webb, Paris, 1765, petit in-8°; l'*Année littér.*, VII, 37-66, en offre une analyse très-étendue; Fréron en annonça plus tard une nouvelle édition, qui n'a point paru. II. *Observations sur la religion, les lois, le gouvernement et les mœurs des Turcs*, trad. de Porter, Londres (Paris), 1769, 2 part., petit in-8°. III. *Dissertation sur les mœurs les usages, le langage, la religion et la philosophie des Hindous*; suivie d'une exposition générale et succincte du gouvernement et de l'état actuel de l'Hindoustan, *ibid.*, 1769, in-12, avec deux pl. Dans un court avertissement, Bergier annonce qu'il avait abrégé plutôt que traduit l'*Histoire de l'Hindoustan*, par Dow (*Voy* ce nom, XI, 630); mais qu'avant d'offrir son travail au public, il avait cru devoir lui présenter ces deux morceaux, dignes d'exciter sa curiosité, en y joignant les notes de Holwel. La traduction de l'ouvrage entier de Dow est restée inédite. IV. *Essai sur la société civile*, trad. (avec Demeunier) de Fergusson, Paris, 1783, 2 vol. in-12. Dans le privilège pour l'impression, le traducteur est nommé Bergier de Senonges; c'est un village de Lorraine dont probablement il avait le fief. Bergier mourut à Darnay en 1784; et c'est par erreur qu'Ersch, dans son premier Suppl. à la *France littér.*, dit qu'il vivait en 1793. W-s.

BERGLER (JOSEPH), directeur de l'académie des arts à Prague, naquit à Salzbourg le 1^{er} mai 1753, et passa une grande partie de sa vie à Passau, où son père, statuaire de l'évêque, lui enseigna les premiers éléments de dessin et de peinture. Le talent qui se développait chez le jeune Bergler donnant de grandes espérances, ce prélat l'envoya faire un voyage en Italie, en 1776. Il séjourna d'abord à Milan, où il travailla pendant quatre ans sous la direction de Martin Knoller, peintre de la cour. Bergler quitta ensuite cette ville, et après avoir admiré les ouvrages des grands maîtres à Parme, à Bologne, à Florence, se rendit à Rome, où le chevalier Maron, artiste du plus grand mérite, le prit sous sa protection spéciale. Après trois ans d'études assidues, il concourut pour le prix de peinture (*Samson chez les Philistins*) à l'académie de Parme, et obtint la médaille d'or. La réputation qu'il s'acquit par ce beau travail, lui valut de nombreuses commandes dans toute l'Italie. Après cinq ans de séjour dans le sanctuaire des arts, il retourna dans la maison paternelle. S'étant fixé à Passau, il devint peintre du cardinal Aversberg, et fut nommé écuyer de la cour. Lorsque, en 1800, une école des arts fut créée à Prague, Bergler dut à son talent d'être appelé pour organiser cet utile établissement, et peu de temps après il fut nommé directeur de l'académie des arts. Il a occupé ce poste honorable pendant 29 ans avec un zèle infatigable. C'est de cette époque que les arts ont pris un essor remarquable en Bohême: beaucoup d'artistes distingués sont sortis de cette école. Lorsque le ministre autrichien Kollowrat, nommé gouverneur de la Bohême, chercha à

y réveiller le goût des arts, qui depuis deux siècles y était assoupi, il trouva dans Bergler, quoique déjà avancé en âge, un zélé collaborateur. Bergler a produit un grand nombre d'ouvrages importants, parmi lesquels est un *Cyclus* en 70 feuilles, tiré de l'histoire de la Bohême. Son atelier et ses portefeuilles offraient de grandes jouissances aux amateurs. On cite particulièrement trois tableaux à l'huile qu'il fit pour le comte Kollowrat, et qui représentent des scènes prises dans les temps reculés de la Bohême : *Libussa au bourg de Wissherad*, décidant une contestation entre deux frères pour l'héritage de leur père ; *le Jugement féodal du duc Spitignew II*, et la *Délivrance de Charles IV*, à Pise, par les chevaliers hongrois, et notamment par les trois frères Kollowrat. Bergler mourut à Prague, le 25 juin 1829.

Z.

BERGMULLER (JEAN-GEORGES), peintre et graveur, né à Dirckheim (Bavière) en 1687, mort à Augsbourg en 1762, dut à de fortes études, à un goût sévère et aux dispositions les plus heureuses, la réputation brillante dont il jouit dans toute l'Allemagne. Imitateur enthousiaste de Carle Maratte, il prit sa manière, traita avec bonheur plusieurs sujets d'histoire, qu'il grava ensuite, et mania avec une habileté peu commune, avec une finesse de trait et une douceur d'expression charmantes le burin et le pinceau. Deux ouvrages, dont l'un traite de la structure de l'homme et l'autre de l'architecture, ajoutèrent encore à la renommée de Bergmuller. Plusieurs princes d'Allemagne le comblèrent de bienfaits ; il fut appelé à la cour de l'électeur, et nommé directeur de l'académie d'Augsbourg, fonctions qu'il remplit avec beau-

coup d'honneur. Bergmuller a gravé presque tous les sujets peints par lui. On cite parmi ses estampes : 1° *Le Baptême de Jésus-Christ* ; 2° *la Résurrection, la Transfiguration, l'Ascension* ; 3° *la Mort de saint Joseph* ; 4° *une Sainte Famille* ; 5° *Saint Dominique* recevant le Rosaire des mains de l'Enfant-Jésus ; 6° *Saint Thomas* baisant les pieds de l'Enfant-Jésus ; 7° *une Sainte Catherine* ; 8° cinq pièces représentant *la Crainte de Dieu, la Force, la Piété, la Science, le Conseil* ; 9° un *Sujet emblématique sur les malheurs du temps* ; 10° *la Justice et la Paix* ; 11° *les Signes du Zodiaque* ; 12° *les quatre Saisons*, etc. L'œuvre de cet artiste, soit peinture, soit gravure, est presque toujours marqué des lettres initiales J. G. B., ou d'un chiffre particulier n'appartenant qu'à lui.

B—N.

BERGOEING (FRANÇOIS), né à St-Macaire vers 1755, était chirurgien à Bordeaux, lorsqu'il fut député, en 1792, à la convention nationale par le département de la Gironde. Il suivit dans cette assemblée la ligne tracée par la députation à laquelle il appartenait, et vota dans le procès de Louis XVI, pour la détention jusqu'à la paix, pour l'appel au peuple et pour le sursis à l'exécution. Dans le mois de mars 1793, il fit partie de cette commission des douze chargée de surveiller la commune de Paris, ce foyer d'intrigues anarchiques, et qui, sous l'influence de Billaud-Varennes, de Marat et de Robespierre, préparait la révolution du 31 mai. Bergoeing y déploya quelque énergie, et il fit imprimer peu de jours avant cette terrible révolution, une brochure où il attaqua avec

force les Jacobins. C'est pour cette brochure surtout qu'il fut dénoncé à plusieurs reprises à la convention, notamment par Bourdon de l'Oise, qui demanda son arrestation. Il offrit alors sa démission : mais, vaincue par l'audace et la fureur de ses ennemis, la commission des douze fut bientôt dissoute, sur la proposition de Barère ; et lorsque le triomphe du parti de la Montagne fut complet, par la révolution du 31 mai, Bergoeing fut mis hors la loi dans la séance du 2 juin. Assez heureux pour se soustraire à ce terrible décret, il ne reparut à la convention nationale qu'après le 9 thermidor. Alors, de plus en plus opposé à la faction des terroristes, il la combattit avec beaucoup d'énergie dans la journée du 1^{er} prairial an III (20 mai 1795), lorsque la populace des faubourgs fit craindre au parti thermidorien une révolution pareille à celle du 31 mai 1793 (*Voy. BOISSY-D'ANGLAS*, au Supp.). Après cet événement, Bergoeing entra au comité de sûreté générale ; et il s'y trouvait encore à l'époque du 13 vendémiaire an IV, lorsqu'il eut à lutter contre une faction bien différente des terroristes : c'était la population de Paris presque tout entière que l'on crut alors influencée et dirigée par les royalistes. Bergoeing combattit ce parti avec non moins d'énergie qu'il avait combattu les anarchistes, et peu de jours après il appuya vivement la loi du 3 brumaire, qui excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés. Il se plaignit ensuite avec amertume d'avoir trouvé des écrits royalistes, même dans la distribution qui lui avait été faite comme député. Devenu membre du conseil des cinquante, lors de l'établissement de la constitution de l'an III, Bergoeing

y coopéra de tout son pouvoir à la révolution du 18 fructidor (sept. 1797), et il fit maintenir son collègue Duprat sur la liste des déportés. Sa position et tous ses antécédents devaient le faire entrer naturellement dans le complot qui prépara le 18 brumaire ; mais son intimité connue avec Barras ne permit pas aux conjurés de lui rien communiquer à cet égard ; et, après cette révolution, Bergoeing n'eut aucune part aux faveurs et aux emplois que distribua le nouveau consul. Cependant Murat, qui l'avait connu dans les salons du directoire, le fit venir à Naples, lorsqu'il en fut le souverain, et lui donna une place de peu d'importance, qu'il conserva jusqu'à la chute de son protecteur, en 1815. Revenu dans sa patrie, Bergoeing y est mort peu de temps après. La brochure qu'il fit imprimer en 1793, et réimprimer dans l'an III (1795) (in-8° de 78 pages), est fort curieuse ; elle a pour titre : *La longue conspiration des jacobins pour dissoudre la convention nationale, prouvée*. C'est une pièce importante pour l'histoire. L'auteur trace le tableau des travaux de la commission des douze, qui tenait, dit Bergoeing, tous les fils de la conspiration ourdie aux jacobins pour donner un dictateur à la France. Bergoeing adressa cette brochure à ses commettants et à tous les citoyens de la république. Il y porte à dix mille le nombre des victimes dans les massacres de septembre. Il donne des extraits des séances de la commune de Paris, d'un grand nombre de déclarations, de dépositions faites à la commission des douze, de notes et de lettres qui lui furent adressées par Thomas Payne, Amelot, etc. ; le texte d'une horrible proclamation

adressée aux frères et amis, et signée : les administrateurs du comité de salut public (de la commune de Paris), Panis, Sergent, Marat, etc., constitués par la commune et séants à la mairie, etc. M—Dj.

BERGON (le comte JOSEPH-ALEXANDRE), né à Mirabel, dans le Rouergue, en 1741, débuta dans le barreau, à Paris, et abandonna cette carrière, lors de l'exil du parlement sous le ministère Maupeou, pour se livrer exclusivement aux lettres. Il composa alors un grand nombre d'écrits sur différentes matières; plusieurs furent publiées sous le voile de l'anonyme, d'autres avec son nom, et la plus grande partie restèrent manuscrits, et ne seront probablement jamais imprimés. Les seuls que l'on connaisse aujourd'hui sont un *Eloge du maréchal d'Estrées*, un *Eloge de Clairaut* et un autre de *Restout*. Mais renonçant bientôt au stérile métier d'auteur, Bergon à l'âge de vingt-six ans, entra dans la carrière de l'administration, fut nommé secrétaire des intendances d'Auch et de Pau, et quelques années après (1780) obtint du roi une pension de cent louis. Ses connaissances augmentant avec sa réputation, il fut nommé successivement chef de division au contrôle général et directeur de correspondance à l'administration de l'enregistrement et des domaines, et enfin intendant de Bigorre. Bergon se montra partisan modéré de la révolution; et il se fit peu remarquer pendant la terreur. Le gouvernement consulaire ayant créé en 1802 une administration des forêts, il fut nommé l'un des cinq administrateurs avec Gossuin, Chauvet, Allaire et Gueheneuc; et, le 4 avril 1806, il en devint le directeur général, avec le titre de comte et celui de conseil-

ler d'état. Il a conservé cet important emploi pendant toute la durée du gouvernement impérial. Cependant il jouissait de peu de faveur auprès de Napoléon, et il y a lieu de croire qu'il se ressentit trop souvent, sous ce rapport, de la disgrâce du général Dupont, son gendre; il est même probable que cette considération fut pour beaucoup dans l'empressement qu'il montra en 1814 au retour des Bourbons. Il adressa à Monsieur, comte d'Artois, le 17 avril, au nom du conseil d'état, une harangue pleine d'enthousiasme, et qui commençait ainsi : « Enfin les fils de saint Louis et de Henri IV nous sont rendus!.. » Bergon refusa de servir Napoléon pendant les cent-jours de 1815; et, aussitôt après le retour de Louis XVIII, il fut rétabli dans le conseil d'état, où il est resté jusqu'à sa mort. Il succomba le 16 octobre 1824 à une attaque d'apoplexie, âgé de quarante-quatre ans. M—Dj.

BERINGER (JEAN-BARTHELEMI-ADAM (1)), médecin et naturaliste allemand, vivait au commencement du 18^e siècle. Ses talents lui avaient mérité la confiance de l'évêque-prince de Wirtzbourg et une chaire à l'université de cette ville. Passionné pour les curiosités naturelles, il les amassait sans choix, et mettait surtout un grand prix aux productions monstrueuses. Ce goût pour les choses bizarres donna l'idée au P. Rodrick, ex-jésuite, d'essayer jusqu'où il pousserait la crédulité. Ayant fabriqué des pétrifications représentant toutes sortes d'animaux et de plantes, il les fit présenter à Beringer, qui les acheta fort cher, et en encouragea la recherche. Le malin jésuite le servit à souhait. Dès que Beringer en eut une

(1) Carrère le nomme mal *Julius*.

collection assez considérable, ne pouvant résister au désir de les faire connaître au monde savant, il composa sur ces prétendues pétrifications une thèse qu'il fit soutenir publiquement par Georges-Louis Hueber, son élève, et la publia sous ce titre : *Lithographiæ Wirceburgensis, ducentis lapidum figuratorum, à potiori insectiformium prodigiosis imaginibus exornatæ, specimen primum. Dissertatio inauguralis à G.-L. Hueber* (2), Wirtzbourg, 1726, in-folio de 96 pag. et 21 pl. Averti peu de temps après de la tromperie qu'on lui avait faite, Beringer retira tous les exemplaires de son ouvrage qu'il parvint à recouvrer; mais ne pouvant se résoudre à les détruire, il les garda dans son cabinet. Après sa mort ils furent achetés par un libraire de Leipzig, qui les fit paraître avec un nouveau frontispice, portant le nom du véritable auteur, sous ce titre : *Lithographia Wirceburgensis, editio secunda*, Francfort et Leipzig, 1767. Les amateurs ne recherchent cet ouvrage qu'avec le premier titre. Leschevin a donné dans le *Magasin encyclopédique*, 1808, VI, 116-128, la description et l'histoire de ce livre singulier, qui avait aussi induit en erreur le rédacteur du catalogue de Faujas de St-Fond. On connaît encore de Beringer : I. *Connubium galenico-hippocraticum, sive idea institutionum medicinæ rationalium*, Wirtzbourg, 1708, in-8°. II. *Tractatus de conservanda corporis humani sanitate, ad eamdemque conservandam necessariis et non necessariis rebus*, ibid., 1710, in-8°. III. *Dis-*

sertatio de peste, Nuremberg, 1714, in-4°. IV. *Plantarum quarundam exoticarum perennium in horto medico Herbipolensi 1721 erecto catalogus*, Wirtzbourg, 1722, in-fol. C'est un catalogue purement nominal. V. *Dissertatio de emeticis sive vomitoriis*, ibid., 1723, in-4°. On a encore de Beringer un manuel de chimie en latin (Wirtzbourg, 1736, in-4°) et une description, en langue allemande, des eaux minérales de Kissingen (ibid., 1738, in-8°). J—D—N et W—s.

BERINGTON ou **BERINGTON** (JOSEPH), historien anglais, naquit dans le comté de Shrop, vers 1760, de parents catholiques, et fut envoyé fort jeune en France au collège de Saint-Omer, destiné principalement à l'éducation des étrangers qui voulaient se vouer au sacerdoce. Effectivement, il en exerça les fonctions en France pendant vingt ans; puis il revint en Angleterre, et il fut nommé en 1814, curé de Buckland, près d'Oxford, où il mourut en 1820. Comme ministre de la religion, Berington manifesta souvent, et avec beaucoup de franchise, des opinions que ses supérieurs regardèrent sinon comme hétérodoxes, du moins comme douteuses. On a de lui la *Vie d'Abeilard et d'Héloïse*, 1784, in-4°, ouvrage qui eut en peu de temps trois éditions (la dernière est de 1787, 2 vol. in-8°), et l'*Histoire du règne de Henri II* (roi d'Angleterre), et de *Richard et Jean; ses fils*, en anglais, 1790, in-4°. Traduit en partie par Thom. Payne, ce morceau d'histoire est devenu l'*Histoire de Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre*, Paris, 1821, in-8°. Mais le véritable titre de Berington à la reconnaissance des savants est son *Histoire littéraire*

(2) Trompé par le titre, Michault attribue cette thèse à Hueber, dans ses *Mélanges historiques et philologiques*, I, 142, où il donne d'ailleurs une idée assez exacte de ce singulier ouvrage.

du *moyen âge*, dont les deux premiers livres, contenant les huit premiers siècles de l'ère chrétienne, parurent en 1814, et dont il donna la suite en 1816. Cet ouvrage, qui manque souvent de méthode et toujours de hautes vues et de profondeur, a été traduit en français par A.-M.-H. Boulard, mais morcelé en sept parties différentes, qui forment comme des traités à part, et qui sont : 1^o *Histoire littéraire des huit premiers siècles de l'ère chrétienne, depuis Auguste jusqu'à Charlemagne*, Paris, 1814, in-8°. 2^o *Histoire littéraire des neuvième et dixième siècles*, Paris, 1826, in-8°. 3^o *Histoire littéraire des onzième et douzième siècles*, Paris, 1818, in-8°. 4^o *Histoire littéraire du treizième siècle*, Paris, 1821, in-8°. 5^o *Histoire littéraire du quatorzième siècle et de la moitié du quinzième*, Paris, 1822, in-8°. 6^o *Histoire littéraire des Grecs*, Paris, 1822. 7^o *Histoire littéraire des Arabes ou des Sarrasins*, Paris, 1823. Toutefois, il est nécessaire d'ajouter que, quoique Berington ait le mérite d'avoir présenté comme un *conspectus général* des éléments de l'histoire littéraire du moyen âge, il est loin d'être complet, et que le tableau du mouvement intellectuel de cette grande époque attend encore un peintre et un historien.

P—OT.

BERKELIUS ou **BERKEL** (ABRAHAM), philologue, né vers 1630 à Leyde, fréquenta d'abord les écoles de médecine; mais pressentant qu'il s'était trompé sur sa vocation, il revint à l'étude des lettres, et fit de rapides progrès dans les langues grecque et latine. Ses talents l'ayant bientôt fait connaître, il fut pourvu d'une chaire à l'académie de Delft,

et dans la suite il en devint recteur. Animé du désir de marcher sur les traces des Heinsius et des Gronovius, il voulut à leur exemple s'illustrer en publiant des éditions plus correctes des anciens auteurs. Le hasard ayant fait tomber son choix sur le *Dictionnaire géographique* d'Etienne de Byzance, dont il ne nous est parvenu qu'un mauvais extrait, Berkel consacra le reste de sa vie, avec un dévouement moins rare à cette époque qu'il ne le serait de nos jours, à rétablir ce précieux ouvrage d'après le plan primitif de l'auteur. Il en était occupé déjà depuis plusieurs années, lorsque le bruit se répandit que Holstenius venait de découvrir à Rome un manuscrit d'Etienne de Byzance, qu'il se proposait de publier. Par là, Berkel se serait trouvé privé de tout le fruit qu'il attendait d'un travail qui lui avait coûté tant de soins et de fatigues, que la langue ni la plume ne pourraient en donner une idée (1). Heureusement pour lui, la nouvelle n'était pas tout-à-fait exacte. Il reprit courage, et mit enfin la dernière main à son travail; mais il ne devait pas jouir du plaisir d'en voir le succès. Berkel mourut en 1688, âgé de moins de 60 ans, pendant l'impression, qui fut achevée par Gronovius. Son édition d'*Etienne de Byzance* a été appréciée dans cette Biographie par M. Walckenaer, l'un des juges les plus compétents pour tout ce qui concernel'ancienne géographie. C'est le principal, mais non pas le seul titre de Berkel à l'estime des savants. On lui doit encore : I. Une édition du *Manuel d'Epictète*, etc., Leyde, 1670, in-8°. Elle fait partie de l'ancienne collection des *Variorum*. II.

(1) *Nec lingua exprimi nec calamo delineari posset.* C'est ce que Berkel dit lui-même dans sa préface.

Une édition des *Métamorphoses* d'Antoninus Liberalis, ibid., 1674, in-12. A la même époque, Thomas Muncker en fit paraître, à Amsterdam, une autre édition, dont le succès contraria beaucoup Berkel. Furieux, il prétendit que Muncker lui devait ses plus heureuses explications, et signala dans le travail de son rival de simples erreurs typographiques comme autant de fautes inexcusables. Mais son injustice, loin de nuire à Muncker, ne servit qu'à mieux assurer la supériorité de son travail (*Voyez* Th. MUNCKER, au Supp.). Berkel ayant annoncé qu'il possédait un fragment inédit des *Fables d'Hygin*, Heinsius le lui demanda pour l'envoyer à Scheffer, qui venait de donner une bonne édition d'Hygin; mais Berkel le refusa, prétendant qu'il travaillait lui-même sur cet ancien mythographe; on voit par une lettre de Grævius de 1676 qu'on lui annonçait qu'une éd. d'Hygin, par Berkel, venait de paraître; mais cette nouvelle était fausse. III. *Genuina Stephani Byzantini de urbibus et populis fragmenta; cum Hannonis periplo, gr.-lat.*, Leyde, 1674, in-8°. Cette édition du texte du *Périphe* d'Hannon, est la seconde. Les observations dont elle est accompagnée sont tirées de la *Géographie sacrée*, de Bochart (*Voy.* HANNON, XIX, 384). Quant aux fragments d'Etienne de Byzance, dont le principal concerne Dodone, ils avaient déjà paru précédemment, et ils ont été reproduits par Gronovius dans le tome VII du *Thesaur. antiquit. græcar.* (*Voy.* ETIENNE DE BYZANCE, XIII, 444). On trouve dans le *Sylloge* de Burmann (II, 651-55), trois *Lettres* de Berkel à Nicol. Blancard. — BERKEL (*Janus*), fils

du précédent, nous apprend lui-même (préf. des *Dissert. selectæ*) qu'il n'avait que 13 ans à la mort de son père. Il était donc né vers 1675. Heinsius et Gronovius se chargèrent de diriger son éducation; et il dut faire de rapides progrès sous de si grands maîtres. Il n'avait que 20 ans lorsqu'il entreprit de venger la mémoire de son père des reproches d'Etienne Morin, qui l'accusait de s'être approprié les remarques qui lui avaient été communiquées par divers savants sur Etienne de Byzance, sans leur en témoigner, comme il le devait, la moindre gratitude. Janus était recteur de l'académie de Dordrecht, en 1704. Cette même année il publia un recueil intitulé : *Dissertationes selectæ criticæ de poetis græcis et latinis*, Leyde, 1704 ou 1707, in-8°. Ce volume, dont les exemplaires ne diffèrent que par le frontispice, contient : un traité posthume de *Palmerius* (Paulmier de Grentemesnil), *Pro Lucano contra Virgilium*; la traduction latine, par un anonyme, de l'opuscule du P. Rapin, *Comparaison d'Homère et de Virgile*; celui, par Berkel lui-même, de la *Comparaison de Pindare et d'Horace*, par l'architecte Franç. Blondel; et enfin l'ouvrage de Jacq. Tollius, *Poëtarum latinor. cum græcis comparationes*. On ignore la date de la mort de Janus Berkel. W—s.

BERKEN. *Voy.* BERQUEN, IV, 336.

BERKHEY (JEAN LEFRANCO van), poète et naturaliste, né à Leyde, le 3 janv. 1729, avait pour nom de famille Lefrancq, qu'il changea pour celui de van Berkhey, suivant le vœu de son aïeul maternel qui prit soin de sa jeunesse et lui légua une portion de sa fortune. Fort jeune en-

core et sans avoir ouvert un livre d'anatomie, il s'amusait à disséquer des insectes et quantité de petits animaux. L'adresse qu'il y mettait lui obtint les suffrages des professeurs Allamand et Albinus et du célèbre anatomiste anglais Monro. Ces honorables témoignages l'encouragèrent à fonder un cabinet d'anatomie comparée. Il se livra en même temps à toutes les études qui pouvaient le seconder dans la spécialité à laquelle il se vouait. A l'histoire naturelle, à l'anatomie, il joignit les langues grecque et latine. En 1761, il se fit conférer le degré de docteur et s'établit comme médecin à Amsterdam. Alors il ajouta singulièrement à sa réputation comme naturaliste; mais sa clientèle fut peu nombreuse, et s'il s'en affligea: on ne voit pas qu'il ait fait beaucoup d'efforts pour y remédier. Il prit le parti de quitter le séjour de la capitale, et alla s'établir à Leervliet aux environs de Leyde. Là, il partagea son temps entre l'histoire naturelle, qui ne cessait pas d'être sa science favorite, et la poésie qui jusqu'alors n'avait été pour lui qu'un délassement, mais qui devint une de ses occupations. En 1773, il fut nommé professeur à l'université de Leyde: dans cette position nouvelle il se distingua également comme poète et comme savant. Mais l'exaltation de ses opinions orangistes à une époque où l'on inclinait vers des restrictions au stathoudérat lui suscita des ennemis. Il eut à soutenir une polémique vive avec le célèbre Jean Nomz, et même avec d'autres. Engénéral, il était trop absolu, trop animé dans l'expression de ses sentiments: il offensait, avançait souvent des faits hasardés et ne pouvait supporter la contradiction. Cette irascibilité, ma-

nifestée par un ton tranchant et brusque, éclata surtout dans deux occasions: la première à propos d'un point de physique, contre M. Van Lelyveld (il s'agissait de vérifier l'utilité de ce procédé qui consiste à verser de l'huile sur une mer agitée pour la calmer et arracher un navire au naufrage); la seconde sur la vaccine. Berkhey se déclara contre l'introduction de cette méthode avec une âpreté qui eût gâté même une bonne cause. De semblables querelles non seulement absorbèrent son temps sans utilité pour sa gloire, mais encore éloignèrent de lui presque tous ceux qui auraient pu lui être utiles; et il eut souvent à lutter contre des embarras pécuniaires. En 1807, lors de l'explosion de Leyde, il fut enseveli sous les ruines de sa maison, d'où par une espèce de miracle on le retira sain et sauf. Il fut alors, ainsi que beaucoup d'autres victimes de cette catastrophe, logé aux frais du gouvernement dans la maison du Bois, près de La Haye. Il alla ensuite habiter cette ville, jusqu'à ce que sa maison de Leyde eût été reconstruite. Ses embarras augmentèrent, et il fut obligé de s'exiler à la campagne, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il y resta quelques mois, et enfin sa famille se chargea de lui. Elle n'eut pas longtemps à s'en occuper: il mourut le 13 mars 1812. Comme naturaliste et comme savant, Berkhey a laissé: I. *Expositio de structura florum qui dicuntur compositi*, Leyde, 1761. C'est une thèse fort savante qu'il soutint lors de sa promotion au doctorat. II. *Mémoire sur les meilleurs moyens de préparer les terres de la Hollande, hautes et basses, chacune d'après sa nature, de manière à en tirer le plus grand profit* (en hollandais). Ce mémoire

remporta le prix au concours ouvert par la société des sciences de Harlem. III. *Histoire naturelle de la Hollande*, Amsterdam, 1769, 6 vol. in-8°, histoire à laquelle il donna une suite en 1805. C'est l'ouvrage qui l'a classé le plus haut parmi les savants hollandais; les étrangers unirent leurs louanges à celles de ses compatriotes dans l'appréciation de ce tableau aussi exact que profond de la nature en Hollande : il en parut une traduction française abrégée, en 1781, à Boullon, sous le titre d'*Histoire géographique, physique, naturelle et civile de la Hollande*, 4 vol. in-12. IV. Une traduction de l'*Histoire naturelle de Raff*, qui fut un de ses modèles pour la composition de l'ouvrage précédent. V. Un *Mémoire sur l'usage des cendres de la tourbe et du bois*. VI. Une *Carte du lac de Harlem*. Comme littérateur, indépendamment de certains morceaux d'apparat et qui tiennent le milieu entre les sciences et la littérature proprement dite, Berkhey publia : VII. Des *Idylles*, dans lesquelles il introduit des bergers et des pêcheurs et qui commencèrent sa réputation. VIII. L'*Éloge de la reconnaissance*, poème qui remporta le premier prix de poésie au concours ouvert par la société poétique de La Haye. IX. *Discours en vers* prononcé en 1774 pour l'anniversaire de la délivrance de Leyde, en 1574, lors du fameux siège que cette ville soutint contre les Espagnols. Ce discours eut à la lecture un succès prodigieux qui diminua lors de l'impression. X. *Adieux d'un père*, pièce remarquable qu'il adressa à son fils embarqué sur la flotte hollandaise pour aller combattre les Anglais, et qui assista en effet à la bataille de Dogger's Bank. XI. *Triomphe de*

la liberté batave remporté le 5 août 1781, au combat naval de Dogger's Bank, Amsterd., 1782, 2 vol. in-8°. Ce poème est prolixe, faible de pensée et de style, et fort au-dessous de la réputation de l'auteur. XII. *Poésies détachées*, 2 vol. in-8°, parmi lesquelles il faut distinguer la pièce intitulée : *Le Pouvoir de la poésie hollandaise*. L'auteur essaie d'y faire voir par ses propres vers combien la langue néerlandaise est souple, gracieuse et propre à rendre l'harmonie imitative. XIII. *Les Amours arcadiens de Dichtrrslief et Glooroos*. XIV. *Narrations académiques*. XV. *Poésies posthumes*, Harlem, 1813, 1 vol. in-8°. Elles sont en général très-faibles. On a un portrait de Berkhey, gravé par Houbraken, d'après un tableau peint par Pothoven en 1771.

P—OT.

BERLENDIS (ANGELO), jésuite, né à Vicence, le 22 déc. 1733, régenta les humanités dans différents collèges et fut nommé professeur de rhétorique à Plaisance. Envoyé par ses supérieurs, en 1765, dans la Sardaigne, sur la demande du roi Charles-Emmanuel III, il contribua beaucoup à y ranimer le goût des lettres et des bonnes études. Il mourut en 1793, à Cagliari. On a de lui : *Delle poesie*, Turin, 1784, 3 vol. in-12. Le premier contient un poème sur l'imagination, des sonnets, des *Capitoli* et des épigrammes; le second, des odes anacréontiques; et le troisième, deux tragédies : *la Délivrance des Sardes* et *le Martyre de saint Saturnin*. Dans le genre dramatique le P. Berlendis est très-médiocre, de l'aveu même des critiques italiens; mais comme poète lyrique il jouit d'une grande réputation. Son style, formé sur celui des grands poètes

anciens et modernes , a de l'éclat et de l'originalité. On a publié *nnochoix* deses poésies, Vicence, 1788, in-8°. L'abbé Fr. Carboni a donné l'*éloge* de Berlendis en latin, Cagliari 1794, in-8°, réimprimé la même année à Vicence, avec une trad. italienne en regard. — BERLENDIS (*François*), frère du précédent, mort, curé de Saint-Michel à Vicence, en 1803, occupait un rang distingué parmi les prédicateurs de l'Italie. On cite de lui des *Poésies Bernesques* (*Voy. BERNI*, IV, 301), Vicence, 1789, in-8°, dont le succès prouve qu'il aurait pu se faire une grande réputation dans ce genre ; des *Epigrammati morali*, ibid., 1799, qui, suivant le P. Moschini (*Letterat. veneta del secolo XVIII*, tome I, 215), n'eurent d'approbateur que celui qui les avait composées. W—s.

BERLICHINGEN (JOSEPH-FRÉDÉRIC-ANTOINE, comte DE), né le 8 février 1759, à Tyrnau en Hongrie, reçut sa première éducation sous les yeux de sa mère, tandis que son père, alors capitaine, et qui devint plus tard feld-maréchal-lieutenant, faisait la guerre de sept ans sous Daun et Laudon. Le jeune Berlichingen alla ensuite au lycée de Galotsa, puis à Edenbourg, enfin à Tyrnau. A quinze ans, il fut admis à l'académie impériale des ingénieurs et à l'école de tactique et de diplomatie de Vienne. Formé par les leçons de ces deux institutions, il commença en 1778 sa carrière militaire et fit, en qualité de lieutenant dans les cheveu-légers de Lœvenem, la guerre de la succession de Bavière. En 1784 il entra dans le régiment des cuirassiers de Mecklenbourg, dont le prince George de Mecklenbourg-Strélitz, frère du roi d'Angleterre, était colo-

nel. Il devint son adjudant et l'accompagna dans plusieurs voyages au nord de l'Allemagne. Ce prince étant mort en 1786, Berlichingen rentra au service d'Autriche et fit les deux campagnes de 1788 et 1789 contre les Turcs. Plusieurs faits d'armes attestèrent sa valeur, et il obtint le grade de chef d'escadron dans le régiment des hulans de Kerner. Sa santé s'étant affaiblie par les fatigues militaires, il obtint son congé. La mort de son père, le besoin de soigner sa fortune et le mauvais état de sa santé le décidèrent en 1790 à épouser une de ses parentes et à se fixer à Iagsthausen, où il se fit élever une demeure aussi commode qu'élégante. Son activité améliora bien vite l'état de sa maison. Il porta aussi son attention sur ses vassaux, et surveilla leur bien-être avec autant de sagesse que d'utilité. Il organisa un service contre l'incendie, et contribua de sa bourse au perfectionnement de l'instruction publique. En 1796, lors de l'apparition des Français en Allemagne, il sut par une sage mesure préserver sa maison et jusqu'à un certain point ses vassaux des malheurs de l'invasion. La connaissance qu'il avait de plusieurs langues lui fut fort utile en cette occasion. A l'époque de la médiation, ses terres passèrent en grande partie sous la souveraineté de la maison de Wurtemberg. Le nouveau roi, Frédéric, le nomma chef du cercle de Schorndorf. Dans ce poste secondaire Berlichingen fit preuve d'activité, de savoir, et son souverain lui confia en 1809 l'administration du bailliage de Ludwigsbourg, résidence d'été de la cour de Wurtemberg. Il eut alors assez fréquemment des relations avec le roi, qui lui conféra le titre de grand-croix de l'ordre du Mérite civil, l'ap-

pela au conseil d'état (1814), l'éleva au rang de comte, et enfin le nomma membre de la commission pour le projet de constitution que préparait le gouvernement. Plus tard Berlichingen fit partie de l'assemblée des états de Wurtemberg. Quoique fort éloigné de toute idée révolutionnaire, il montra, soit comme membre de la commission, soit comme membre des états, plus d'indépendance que l'on n'en attendait de lui. La mort du roi de Wurtemberg mit un terme à sa carrière politique en 1818. Lui-même, approchant de la vieillesse, demanda sa retraite et l'obtint avec une pension. Revenu dans ses terres, le comte de Berlichingen y passa le reste de sa vie dans des occupations paisibles. Ce fut alors qu'il mit en ordre les archives de sa famille, dont il dressa un arbre généalogique composé de plus de 500 noms, tous soumis à un examen approfondi. Il s'occupait aussi beaucoup de littérature, et il composa dans le même temps sa traduction presque littérale, en vers latins, d'*Hermann et Dorothee*, dans laquelle il s'est astreint à rendre vers pour vers la haute et souvent mystique poésie de Goethe. Ce qui est plus étonnant encore peut-être, c'est qu'il avait 61 ans lorsqu'il commença ce travail, imprimé à Tubingue en 1825, et réimprimé trois ans après dans la même ville. Le comte de Berlichingen mourut le 23 avril 1832. Sa sœur unique avait épousé le feld-maréchal autrichien Bellegarde.

P—OT.

BERLINGHIERI (ANDRÉ VACCA), l'un des plus habiles chirurgiens modernes, vint au monde à Pise, en 1772. Ce fut à l'exemple de son père (*Voy.* VACCA BERLINGHIERI,

XLVII, 245) qu'il embrassa la carrière de l'art de guérir; mais trop bien placé pour ne pas reconnaître de bonne heure le vague et l'incertitude de la médecine interne, ce fut à la chirurgie, dont la salutaire influence se manifeste au moins d'une manière évidente, qu'il résolut de se consacrer tout entier. Les écoles de Paris virent ses premiers efforts et ses premiers succès. Desault, qu'il avait distingué, ne tarda pas à se l'attacher, et long-temps il fut l'aide habituel de ce grand praticien dans les opérations difficiles. Berlinghieri passa, vers 1795, en Angleterre, où il suivit avec non moins de zèle les leçons de Hunter et de Bell. A son retour en Italie, il prit le grade de docteur, et, malgré son jeune âge, publia un ouvrage qui posa les fondements d'une réputation à laquelle ses talents comme opérateur donnèrent bientôt un grand développement. Cependant, peu satisfait encore des connaissances qu'il avait acquises, il revint en 1799 à Paris, où, de son propre aveu, il gagna beaucoup du côté de la pratique, sans ajouter autant à ses notions théoriques. Il y lut à la société médicale d'émulation, qui les inséra parmi ses actes, deux mémoires fort bien faits, l'un sur les fractures des côtes, l'autre sur la structure du péritoine et les rapports de cette membrane avec les viscères abdominaux. Dans le premier il soutint, contre l'opinion de son premier maître, mais d'après des faits et des expériences, que les fractures des côtes ne peuvent pas subir de déplacement lorsque les plans des muscles intercostaux sont demeurés intacts; dans le second il émit l'opinion hypothétique que le péritoine se compose de deux lames intimement unies ensem-

ble dans quelques points de leur étendue, mais entièrement séparées dans d'autres, où elles reçoivent entre elles tous les viscères du bas-ventre. Vers la fin de 1799, il devint l'adjoint de son père pour les cours de chirurgie que ce dernier faisait à Pise, et trois ans après on le mit à la tête d'une nouvelle école de clinique externe, qui n'a pas cessé d'attirer un grand concours d'élèves de tous les points de l'Italie, jusqu'à sa mort, arrivée le 6 sept 1826. Parmi les perfectionnements dont il a enrichi l'art chirurgical, on distingue une machine compressive pour l'anévrisme de l'artère poplitée, une sorte de cuiller pour le trichiasis, un bistouri boulonné pour l'opération de la taille chez l'homme, un instrument nouveau pour celle de l'œsophagotomie, et diverses modifications apportées tant au mode de traitement des fractures du col du fémur et des fistules lacrymales, qu'à la taille recto-vésicale, dont il fut l'un des premiers et des plus chauds partisans. Ses principaux ouvrages sont : I. *Riflessioni sul trattato di chirurgia del sign. Bell*, Pise, 1793, 2 vol. in-8°. II. *Traité des maladies vénériennes*, Paris, 1800, in-8°. Cet ouvrage fut revu par Alyon, à qui on l'a faussement attribué. III. *Storia dell' aneurisma*, Pise, 1803, in-8°. IV. *Memoria sopra l'allacciatura dell' arterie*, Pise, 1819, in-8°. V. *Della esofagotomia e di un nuovo metodo di eseguir la*, Pise, 1820, in-8°. VI. *Istoria di una allacciatura dell' iliaca esterna*, Pise, 1823, in-8°. VII. *Memoria sopra il metodo di estrarre la pietra dalla vesica urinaria per la via dell' intestino retto*, Pise, 1821 in-8°. Ce mémoire, traduit la même année en

français, par Blaquière, fut suivi en 1822 d'un second, que Morin traduisit en français, avec le précédent (Genève, 1823, in 8°), et en 1823, d'un troisième sur le même sujet. VIII. *Sulla litotomia nei due sessi*, Pise, in 8°. Berlinghieri expose dans ce mémoire son procédé particulier pour la taille tant chez l'homme que chez la femme. Celui qui a pour objet la guérison du trichiasis est inséré dans les annales universelles d'Omodeil, 1825. J—D—N.

BERMANN (DE), avocat à la cour souveraine de Lorraine, né à Nancy en 1741, fit dans cette ville de fort bonnes études et remporta, à l'âge de 19 ans, le prix de belles-lettres, à l'académie, par un discours sur cette question : *En écrivant, c'est moins son siècle que l'on doit envisager que l'avenir*. Il se livra à des recherches sur l'ancienne chevalerie de Lorraine, qui, appelée à rendre la justice et à tenir le tribunal des assises, pouvait revendiquer, pour chacun de ses membres, le titre de *chevalier ès-armes et ès-lois*. Il mit au jour son travail, en 1763, et l'intitula : *Dissertation historique sur l'ancienne chevalerie et la noblesse de Lorraine*, Nancy, petit in-8°, dédiée au prince de Beauvau. Quoiqu'on puisse reprocher à l'auteur d'avoir peu consulté les anciennes chartes, son ouvrage ne manque pas d'intérêt. On y a relevé plusieurs erreurs, entre autres l'inexactitude de la liste des gouverneurs de Nancy. Mais, à tout prendre, il n'est pas indigne du prix qu'il avait obtenu à l'académie fondée par Stanislas. On trouve une bonne analyse de cette dissertation dans le *Journal de jurisprudence* (août, 1763, p. 46). On connaît encore de Bermann un *Mémoire sur la terre et seigneurie*

de Fénéstrange (Nancy), 1763, in-8°. Il mourut dans un âge peu avancé, sans avoir réalisé toutes les espérances que ses débuts dans la carrière littéraire avaient d'abord fait concevoir. — BERMANN (M^{lle} de), sœur du précédent, fut attachée fort jeune à la maison de la princesse Adélaïde, et remporta le prix des sciences, au jugement de l'académie de Nancy, par un discours sur cette question : *Est-il plus utile à notre siècle de faire des ouvrages de pure littérature, que d'écrire sur la morale?* Nancy, 1761, in-8° de 27 p. (1). Ce thème assez vague, exprimé en termes ambigus n'avait pas été donné par l'académie, dont les statuts, laissaient aux aspirants le choix des sujets qu'ils voulaient traiter. L'orateur féminin se décida en faveur de la morale. Ses aperçus ont de la grâce et de la finesse, sans avoir beaucoup d'étendue. Il est à remarquer que M. de Bermann présenta au même concours un ouvrage dans lequel il établissait cette proposition : *On est heureux par l'amour de son état et par l'accomplissement de ses devoirs*, mais le frère fut vaincu par la sœur. L'année suivante, ils purent unir leurs palmes académiques. Le prix des belles-lettres fut partagé entre eux. Mademoiselle de Bermann fut encore couronnée pour une nouvelle, intitulée : *Les Eaux de Plomerie* (Plombières). C'était une relation allégorique du séjour de Mesdames de France en Lorraine. L'ouvrage qui valut à M. de Bermann la moitié de cette couronne était un *Projet de nouveaux prix à distribuer pour les belles actions*. Ce

vœu a depuis été rempli par l'académie française, et a reçu de nouveaux développements par les fondations du vénérable Montyon. M. de Solignac, secrétaire perpétuel de l'académie de Nancy, exprima, dans la séance publique du 8 janvier 1764, l'admiration qu'avait éprouvée la compagnie « en voyant, entre deux personnes « du même sang, malgré la différence de sexe et d'éducation, une « ressemblance aussi parfaite d'esprit et de talents (2). » Mademoiselle de Bermann remporta, en 1763, avec l'abbé Jacquart de Lyon, le second prix d'éloquence, à l'académie de Besançon, pour un discours sur cette question : *Combien les mœurs donnent de prix aux talents*. Le portrait de la jeune muse lorraine se trouvait placé, avec celui de son frère, dans la salle de la société royale de Nancy. Ces deux tableaux et un grand nombre d'autres furent livrés aux flammes, en 1792, par des brigands connus sous le nom usurpé de *Marseillais*. L'abbé de la Porte, qui avait vu le portrait de la jeune Bermann, dit qu'il représentait une jolie personne (3). Elle épousa un gentilhomme lorrain, et semble n'avoir plus cultivé les lettres.

L—M—X.

BERNAERTS (JEAN), en latin *Bernartius*, vit le jour à Malines, en 1568. Appliqué de bonne heure aux belles-lettres, pour lesquelles il avait un goût décidé, il y joignit l'étude de la jurisprudence, et prit à l'université de Louvain le grade de licencié en l'un et l'autre droit. Il retourna ensuite à Malines, où il exerça la profession d'avocat au grand

(1) Ce discours a été réimprimé, en grande partie, dans l'*Histoire littéraire des femmes françaises* par La Porte tom. V, p. 577-583.

(2) *Mémoires (inédits) de l'académie de Nancy*, in-fol., tom. III, p. 394.

(3) *Histoire littéraire des femmes françaises*, tom. V, p. 577.

conseil. En 1594, il épousa Cathérine Breughel, fille de Guillaume Breughel, conseiller au conseil de Brabant, à Bruxelles, et en eut deux enfants, qui lui survécurent, aussi bien que sa femme, qu'il laissa veuve le 16 décembre 1601, lorsqu'il n'avait encore que 33 ans. Valère André et Foppens, dans leurs *Bibliothèques*, Sweetius, dans ses *Monum. sepulc.* et son *Athènes Belg.*, rapportent l'épithaphe que composa pour lui Nicolas Oudaert, chanoine et officiel de Malines, laquelle n'a pas été gravée sur sa tombe. Les connaissances de Bernaerts étaient variées; mais la louange le gâta, et il avait quelque droit de se surfaire son mérite, lorsque Juste-Lipse, une des puissances littéraires de l'époque, l'appela *Flos Belgarum*. Il est vrai que Juste-Lipse était son allié, et que ces civilités de savants ne doivent pas être prises à la lettre, surtout quand il s'agit d'hommes qu'ils ne redoutent point. Parmi les lettres de Juste-Lipse, faites pour être mises sous les yeux du public, il y en a seize qui sont adressées à Bernaerts. Dans l'une, datée de 1597, il lui parle d'une manière énergique et pittoresque de la révolution prochaine qui menaçait de renouveler la face du monde : « *Jam pridem vidimus, quidquid illud est, mutationes in Europa et nobis Deum parare, et velut refingere velle hunc orbem.* Et il ajoute, avec une sagesse qu'il nous serait utile d'imiter : *Queri, mollitia est, reluctari insania.* Juste-Lipse fit quelques vers à l'occasion du travail de Bernaerts sur Boèce, et composa son épithalame en vers hexamètres. On a de notre auteur : I. *La vie et le martyre de Marie Stuart, reine d'Ecosse*, en flamand Anvers, 1588, in-12 ;

trad. de Blackwood (*Voy. ce nom*, IV, 548). II. *Oratio funebris... D. Joan. Hauchini, secundi Mechliniensium archiepiscopi*, Louvain, 1589, in-12. III. *Orationes funebres duæ in obitum.., D. Mich. du Bay, Athensis* (le célèbre Baïus), Louvain, 1589, in-12. IV. *De utilitate legendæ historiæ, libri II*, Anvers, 1589; *ibid.*, 1593, in-8°. Ce traité, dédié à Juste-Lipse, a tous les défauts du maître; c'est du reste peu de chose. V. *Commentarius in P. Statii Papinii opera, ad veteres codices recensita*, édition estimée, Anvers, Plantin, 1595, in-12; Leyde, 1598, in-12; Genève, 1605 et 1612, in-12. VI. *Commentarius in P. Papinii Statii Sylvas*, *ibid.*, 1599, in-12 : et ces deux ouvrages réunis, Anvers, 1607, in-12. VII. *De Lirani oppidi, ab Hollandis occupati, per Mechlinianos et Antuerpianos admirabili liberatione commentariolus*, Louvain, 1596, in-12, Malines, vers 1738, 31 pag. in-12. VIII. *A. M. S. Boetii de consolatione philosophiæ... Jo. Bernartius recensuit et commentario illustravit*, Anvers, 1607, in-8°, publié par les soins de Nic. Oudaert, qui y a joint une préface. Les notes de Bernaerts ont été insérées avec celles de Théod. Sitzman et de René Vallin, dans l'édition de Leyde, 1671, in-8°, 324 pages sans les tables et les préliminaires, qui contiennent, entre autres, une préface de Bertius. R—F—G.

BERNALDEZ (ANDRÉ), historien espagnol du XVI^e siècle, né à Fuentes, fut chapelain de l'archevêque de Séville, Deza, protecteur de Christophe Colomb. Il connut ce célèbre navigateur qui eut même assez de confiance en lui pour lui laisser des

papiers. Depuis 1488 jusqu'en 1513, époque présumée de sa mort, Bernaldez fut curé du bourg de Los Palacios. Il a laissé manuscrite une *Historia de los reyes catolicos*, où il résume en quatorze chapitres les deux premiers voyages de Colomb. C'est une des sources à consulter pour l'histoire de la découverte de l'Amérique, l'auteur ayant été non-seulement contemporain de cet événement, mais aussi le confident du grand homme à qui en est dû l'honneur. M. Wasington Irving fait remarquer dans sa notice sur Bernaldez (*Life of Columbus*, t. IV, note 29) que cet historien fait connaître mieux que tout autre l'histoire de la navigation de Colomb. On trouve un extrait de ce témoignage authentique dans la *Collection des voyages espagnols* par D. Navarrete. D—G.

BERNARD de Pavie, célèbre canoniste, était né dans cette ville au milieu du 12^e siècle. Plusieurs jurisconsultes, entre autres Pancirole, lui donnent le surnom de *Circa*, soit, comme le conjecture Riegger (*Bibl. juris canonici*, 302), parce qu'il avait écrit autour des pages du volume un *Commentaire* sur le *Décret* de Gratien, ou soit que ce fût réellement le nom de sa famille. Mais Ughelli (*Italia sacra*, II, 519) le nomme *Balbus*, et cherche à prouver qu'il était de la famille des Balbi, depuis long-temps illustre en Italie. Bernard s'acquit une grande réputation dans les écoles de Rome et de Bologne, où, après avoir achevé ses études, il enseigna lui-même avec succès le droit canonique. Il avait sans doute profité de son séjour à Rome pour recueillir dans les divers dépôts les pièces qu'il s'occupa plus tard de mettre en ordre. Ses talents le firent avancer rapidement

dans les dignités ecclésiastiques. Nommé prévôt du chapitre de Pavie, il succéda, vers la fin de 1191, sur le siège de Faenza, à l'évêque Jean, mort devant Ptolémaïs avec la plupart de ceux qui l'avaient accompagné. L'évêché de Pavie étant devenu vacant, en 1198, Bernard y fut élu par le vœu unanime des habitants; et tous les prélats de la Lombardie applaudirent à ce choix. Le pape Innocent III prétendit que Bernard étant évêque n'était plus éligible; et parut offensé de ce que dans cette circonstance on s'était écarté du prescrit des canons; mais comme il rendait d'ailleurs justice au mérite de Bernard, il finit par autoriser sa translation. En 1203, Bernard fut employé par la cour de Rome à rattacher les villes de la Lombardie au parti de l'empereur Othon IV. C'est à peu près la seule fois que son nom se trouve mêlé dans les affaires de son temps. Dévoué tout entier à l'administration de son diocèse, il y fit fleurir les bonnes études par son exemple et ses conseils. Il mourut à Pavie, le 18 déc. 1213, et fut inhumé dans l'église de St-Lanfranc, son prédécesseur, dont il avait écrit la *Vie*, publiée dans l'*Italia sacra* et, avec des notes, dans les *Acta sanct.* au 23 juin. Bernard est principalement connu par sa collection de *Décrétales*, imprimée, en 1567, à Ilerda (Lerida), par les soins du savant Ant. Augustin (*Voy. ce nom*, III, 64). Son but n'avait été d'abord que de rassembler les décrets promulgués depuis Gratien (*Voy. ce nom*, XVIII, 334); mais, pour rendre son travail plus utile, il crut devoir recueillir les pièces omises par son prédécesseur, et les classa sous divers titres, comme les *Instituts* de Justinien, divisées en cinq livres, afin de faciliter l'étude des

diverses matières. On doit en outre à Bernard un commentaire ou glose sur les *Décrétales*, intitulé : *Summa super capitula extravagantium*. La Porte du Theil n'ayant pu s'assurer si cet ouvrage a, comme le disent plusieurs jurisconsultes, été réellement imprimé dans quelques compilations sur le droit canonique, en a donné l'analyse, d'après la copie de la bibliothèque du roi, dans les *Notices des manuscrits*, VI, 49, avec une Vie de l'auteur, dont nous nous sommes servis pour la rédaction de cet article. La bibliothèque royale de Turin possède deux autres ouvrages de Bernard; ce sont des *Commentaires sur l'Écclésiaste et sur le livre des Cantiques*. W—s.

BERNARD (LE P. JEAN), dominicain, naquit, en 1553, à Lini-court, près de Bapaume. Ayant embrassé la vie religieuse à Douai, il s'y consacra, quarante ans, à la prédication, et mourut le 2 fév. 1620. Il est auteur de quelques opuscules ascétiques dont on trouvera les titres dans les *Scriptores ord. Prædicator.*, II, 417. Les curieux recherchent encore le *Fouet divin des jureurs, parjureurs et blasphémateurs du très-saint nom de Dieu*, etc.; extrait de divers auteurs dignes de foi; Douai, 1618, petit in-12 de 352 pp. Ce volume est divisé en deux parties. La première contient le *Fouet* des jureurs, extrait des œuvres du P. Vincent Mussart, religieux du tiers-ordre (1). La seconde est un *Traité* de la confrérie du très-

saint nom de Dieu, etc., par le P. Bernard, dont il avait déjà paru deux éditions; un *Sermon* du P. Pierre de la Coste, Condomois, sur le second commandement du Décalogue, et quelques autres pièces. Le volume est précédé d'une dédicace par le P. Bernard aux échevins de Douai, dans laquelle il leur dit : « Frappez à « grands coups de fouet ces blasphé- « mateurs, lapidez avec Moïse ces « exécrables pécheurs, remettez les « fers au feu pour percer avec le bon « saint Louis ces maudites langues, « etc. (2). » W—s.

BERNARD (PIERRE), annaliste, né vers 1640, à Calais, était de la même famille que Jean Bernard, fameux corsaire de cette ville, qui se signala contre les Anglais sur la fin du règne de Louis XIII. Il exerçait la profession d'avocat. Ayant fait divers voyages en Angleterre, il avait eu l'occasion d'y voir plusieurs fois la reine. Il reconnut cette princesse lorsqu'en 1688, elle fuyait avec son fils pour échapper aux troupes victorieuses de Guillaume, et son indiscretion fut cause que, pendant les deux jours qu'elle resta à Calais, l'hôtel où elle était descendue fut constamment entouré d'une foule de curieux. Bernard parvint à la place de mayor qu'il remplissait en 1701 et 1702. Il mourut vers 1720, dans un âge assez avancé. On a de lui : *Les Annales de Calais*, Saint-Omer, 1715, in-12; ce volume est devenu très-rare, n'ayant été tiré qu'à deux cents exem-

(1) Le P. VINCENT MUSSART, réformateur et supérieur du tiers-ordre en France, était de Paris, et y mourut le 17 août 1637. De tous ses ouvrages dont on trouve l'indication dans les *Scriptor. ord. Minorum* de Wadding, 330, le seul connu est le *Fouet des Jureurs*. Cet opuscule, publié pour la première fois à Rouen, en 1602, in-12, fut réimprimé à Troyes en 1614. L'édition donnée par le P. Bernard est la troisième.

(2) Quelques années plus tard parut sous ce titre de *Fouet*, inventé par le moine Mussart, le *Fouet des paillardes ou juste pabillon des voluptueux et charnels*, composé par Mathurin le Picard, curé de Méné-Jourdain, et imprimé à Rouen, 1623 ou 1628, in-12. Ces sortes de livres n'ont souvent de singulier que le titre, ce qui suffit pour les faire rechercher par les bibliophiles, qui ont rarement le courage de les lire. V—vz.

plaires (*V. Lenglet-Dufresnoy, Mémoire pour étudier l'histoire*, XIII, 50). Les sièges que cette ville a soutenus contre les Anglais, y sont décrits avec beaucoup d'exactitude. Le nouvel historien de Calais (le P. Lefebvre, doctrinaire) avoue dans sa préface qu'il a profité de l'ouvrage de Bernard, qui renferme, dit-il, des documents précieux, et un grand nombre de faits qu'on aurait cherchés inutilement ailleurs. W—s.

BERNARD de Varennes (Dom), historien, né vers le milieu du dix-septième siècle, probablement dans le village dont il porte le nom, d'une famille assez distinguée, puisqu'un de ses frères servait dans un des régiments de la garde. Cet officier étant tombé de cheval dans une manœuvre, composa sur cet accident une *ode* adressée à Louis XIV, et imprimée dans le recueil indiqué ci-dessous, n° IV. Dom Bernard avait embrassé la vie religieuse dans la congrégation des théatins qui ne possédait qu'une seule maison en France, celle de Paris. Ses talents lui méritèrent l'affection de ses confrères qui l'élevèrent à la dignité de supérieur. Après en avoir rempli les devoirs avec beaucoup de zèle, il se démit de cet emploi pour se livrer plus tranquillement à l'étude. Le maréchal de Catinat l'avait choisi pour confesseur et l'honorait de toute sa confiance. Ayant eu le bonheur de passer plusieurs années dans l'intimité de ce grand homme, on espérait qu'il publierait un jour sa vie ; mais il s'en excusa sur ce que le maréchal avait jeté lui-même au feu tous les mémoires qui auraient pu le guider dans ce travail. D. Bernard est mort vers 1730. On a de lui : I. *Vie de S. Gaëtan*, fondateur des clercs réguliers, Paris, 1698, in-12. II.

Traité de la reconnaissance chrétienne, in-12. Cet ouvrage est cité comme un bon livre de théologie dans les *Mémoires de Trévoux*, année 1718. III. *Maximes pour la conduite du prince Michel, roi de Bulgarie, traduites du grec en vers français*, Paris, imprimerie royale, 1718, in-4°, de 45 pp. C'est la traduction d'une *épître de Photius*, au prince Michel. Cet opuscule dont tous les exemplaires furent distribués en présent, est assez rare ; mais il a été réimprimé dans le volume suivant. IV. *Odes morales sur plusieurs vérités de la religion ; avec des cantiques, des psaumes et des maximes sur la conduite d'un roi*, *ibid.*, 1722, in-12. V. *Histoire de Constantin-le-Grand, premier empereur chrétien*, *ibid.*, 1728, in-4°. Cet ouvrage, fruit d'un travail consciencieux, n'est pas aussi connu qu'il mériterait de l'être. La préface, dans laquelle l'auteur discute plusieurs faits importants du règne de Constantin, mérite surtout d'être lue. W—s.

BERNARD (JEAN), médecin de Nantes, né le 14 mai 1702, fit ses études à Montpellier, et y prit le bonnet de docteur à l'âge de trente ans. Quelque temps après il fut nommé professeur d'humanités à Saumur ; mais il ne conserva pas longtemps cette place, et alla exercer l'art de guérir à La Rochelle, puis vint à Paris, où il prit le goût de l'anatomie et fit des préparations sous le célèbre Ferrein. Le désir de pratiquer dans sa ville natale, le ramena à Nantes ; mais n'ayant pu s'y faire agréger au collège de médecine, il revint à Paris et y reprit ses travaux anatomiques avec distinction. La faculté de Douai ne comptait alors qu'un seul professeur ; le minis-

tre d'Argenson voulant lui redonner quelque lustre, créa, en 1746, une chaire d'anatomie et de physiologie pour Bernard, qui transporta dans cette ville une collection curieuse de pièces anatomiques, dont il forma un cabinet intéressant. Il y enseigna pendant plusieurs années, et devint membre correspondant des sociétés royales de médecine de Paris et de Londres; mais il n'y exerça pas la médecine, alléguant pour excuse son extrême sensibilité. Il était d'un caractère fort gai et ennemi des cérémonies; aussi aurait-il voulu que les grades fussent conférés sans apparat. Toujours il eut la probité de se montrer sévère dans les examens, ce qui contribua beaucoup à la réputation de la faculté de Douai. Peu d'hommes ont eu l'esprit plus délié et la tête plus philosophique que Bernard: il fut peu connu parce qu'il ne regardait pas la gloire comme le plus grand bonheur de la vie. Les suites d'une hernie étranglée le conduisirent au tombeau en 1781. Ses idées en physiologie sont consignées dans une série de petites dissertations académiques qui n'ont pas franchi les limites de l'école dans laquelle il enseignait, et qui n'offrirait aujourd'hui qu'un bien faible intérêt. Nous n'en signalerons qu'une seule ayant pour titre: *Problema physiologicum cum tabula figurativa ipsius solutionem exhibente, seu hydraulice corporis humani, variis tabulis figurativis, demonstrata*, Douay, 1758, 1759, in-4°. J—D—N.

BERNARD (JEAN-BAPTISTE), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, prieur et curé de Nanterre, naquit à Paris, en 1710. Il fut choisi par sa congrégation pour professer l'éloquence au collège royal de Nanterre. Aspirant au double titre de

poète et d'orateur, il se fit connaître par des compositions peu étendues qui obtinrent le suffrage des critiques de son temps: Une *Ode sur le prix de sagesse que Louis, duc d'Orléans, se proposait de fonder à Nanterre*, Paris, 1741, in-12 (1), fut considérée « comme une des meilleures » qui eussent été faites depuis le « grand Rousseau. » C'est le jugement qu'en porte Fréron (2); et s'il faut s'en rapporter aux auteurs des *Observations sur les écrits modernes* (3): « Plusieurs de nos plus « fameux beaux esprits admirèrent « l'ouvrage; celui qui est à la tête « des poètes que nous possédons ne « fit point de difficulté de l'égaliser « aux plus belles odes de Rousseau. » Néanmoins quelques puristes y trouvèrent trop de hardiesse. Aujourd'hui vraisemblablement, elle serait trouvée timide, et l'on regarderait avec raison ces louanges comme exagérées. L'*Ode sur la reconstruction de l'église de Sainte-Geneviève*, que le père Bernard fit paraître en 1755, est loin de valoir la première. Elle fut réimprimée en 1764, avec des changements et des corrections. L'auteur publia en même temps une nouvelle *Ode sur l'apposition de la première pierre de la même église*, Paris, in-fol. et in-8°. Ses autres écrits sont: I. *Oraison funèbre de monseigneur le duc d'Orléans* (Louis), Paris, 1752, in-4°. On ne peut souscrire aux éloges qui furent prodigués à ce discours. L'art du rhéteur s'y montre trop à découvert, et c'est en vain qu'on y cherche les émissions d'une âme pénétrée de son sujet.

(1) Elle est insérée dans les *Observations sur les écrits modernes* (par Desfontaines, Granet et Fréron), tom. XXV, p. 113.

(2) *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, tom. VI, p. 56.

(3) Tom. XXV, p. 113.

II. *Panégryrique de saint Louis*, Paris, 1756, in-12. III. *Oraison funèbre de Henri de Bourbon, second du nom, prince de Condé*, Paris, in-8°, 1764. On trouve à la tête un précis historique de la vie du prince. IV. *Discours sur l'obligation de prier pour les rois*, Paris, 1769, in-8°. Le père Bernard obtint quelque célébrité par ses talents pour la chaire. On cite le sermon qu'il prononça, en 1757, lors de l'assassinat de Louis XV par Damiens. Il mourut à Paris le 23 avril 1772. — L—M—X.

BERNARD (PONS-JOSEPH), un des membres les plus distingués de l'académie de Marseille, naquit, en 1748, à Trans, près de Draguignan. Après avoir terminé ses études, il entra dans la congrégation de l'oratoire, et professa la philosophie et les mathématiques. Plusieurs mémoires importants l'ayant fait connaître, il fut nommé, en 1778, directeur adjoint de l'Observatoire de Marseille. En 1780, les états de Provence le chargèrent d'examiner le cours de la Durance, afin de reconnaître s'il existait des moyens de fixer un lit à cette rivière dont les débordements causent chaque année des pertes considérables. Les observations de Bernard sont imprimées dans le *Journal de physique*, XXII, 252-350. En 1786, il fut nommé correspondant de l'académie des sciences. A l'invitation de Lalande, il fit des observations sur les satellites de Saturne, oubliés depuis 70 ans; et ce fut d'après ses calculs que l'on dressa les nouvelles tables insérées dans la *Connaissance des temps pour 1792* (Voy. la *Bibliographie astronomique*, 671). Bernard avait fait un voyage à Paris, pour l'impression de ses ouvrages,

et il s'y trouvait à l'époque de la révolution. Pendant son séjour à Paris, il fit insérer dans les journaux et notamment dans le *Moniteur*, quelques articles sur des questions d'hydraulique et de mécanique. Effrayé des premiers désordres de la révolution, il se retira dans la petite ville de Bagnols, cherchant à s'y faire oublier. Pendant plusieurs années il ne cessa de parcourir à pied le département du Var, observant la nature du sol, ses productions, et les recueillant dans des manuscrits dont il est fort à regretter qu'il n'ait pu exécuter lui-même la publication. A la création de l'institut, il fut maintenu sur la liste des correspondants de la classe des sciences mathématiques. Ce savant mourut à Trans, le 29 juillet 1816. Pour donner une idée des travaux de Bernard, on ne peut se dispenser de rappeler ici les titres de ses divers ouvrages couronnés. En 1776, il remporta le prix à l'académie de Lyon, pour un mémoire sur cette question : *Les étangs, considérés sous le rapport de la population et de l'agriculture, sont-ils plus nuisibles qu'utiles?* En 1778, il partagea le prix proposé par la même académie, sur *les moyens de garantir les canaux et leurs écluses de tout attérissement capable de retarder la navigation*. En 1780, son mémoire sur *les Avantages de l'emploi de la Houille*, fut couronné par l'académie de Marseille (1). L'année suivante elle lui adjugea le prix pour un mémoire sur *les Moyens de vaincre les obstacles que le Rhône met au cabotage entre Arles et Marseille*; et en 1782, elle lui en décerna un troisième pour un mémoire sur la

(1) On en trouve des extraits dans le tome 2 du *Journ. des mines*.

Culture de l'olivier, qui fut imprimé avec ceux d'Amoureux et de Couture, Aix, 1783, in-8°. Indépendamment de ces ouvrages, on doit à Bernard : I. *Mémoire sur les engrais que la Provence peut fournir* et sur la manière de les employer, suivant les diverses espèces de terrains, Marseille, 1780, in-8°. II. *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle de Provence*, Paris, 1787, trois vol. in-12. Le premier volume contient un *Mémoire de Bernard sur le figuier*, couronné par l'académie de Marseille, en 1774, et dont on trouve un long extrait dans le *Journal de physique*, 1786, 11, 45; des *Recherches sur la nature de la folle avoine*, par le médecin Gérard, auteur de la *Flore de Provence*; et un *Mémoire sur le câprier*, par le P. Béraud. Le tome 11 contient le *Mémoire de Bernard sur l'olivier*; le tome 111, celui du P. Béraud sur *l'Education des abeilles*. Bernard se proposait de publier successivement, sur les divers règnes de l'histoire naturelle en Provence, les mémoires dont il a donné la liste dans l'avertissement à la tête du premier volume, parmi lesquels on doit citer son mémoire sur *l'amandier*, couronné par l'académie de Marseille en 1777. III. *Nouveaux principes d'hydraulique, applicables à tous les ouvrages d'utilité et principalement aux rivières; précédés d'un discours historique et critique sur les principaux ouvrages qui ont été publiés sur le même sujet*, Paris, 1787, in-4°. trad. en allemand par Langsdorf, Francfort, 1790, in-8°. C'est le résultat des travaux de Bernard, pour encaisser la Durance et assurer la navigation du Rhône depuis Arles jusqu'à son embouchure.

Lalande en a donné l'analyse dans *l'Histoire des mathématiques*, par Montucla, III. 712. W—s.

BERNARD (sir THOMAS), philanthrope anglais, était le deuxième fils de sir Francis Bernard, baronnet. Il naquit à Lincoln, le 27 avril 1750, suivit son père en Amérique, à l'âge de huit ans, étudia au collège d'Harvard, dans la Nouvelle-Angleterre, et y prit le degré de bachelier. Revenu dans sa patrie, il se décida pour la carrière des lois, entra comme élève à Lincoln's Inn, et en 1780 débuta dans le barreau, où il choisit pour spécialité les questions de transports. Il acquit, dans cette branche délicate et lucrative de la jurisprudence, assez de renom et de richesses pour conclure en 1782 un mariage avantageux et qui le fut encore davantage par la suite, sa femme étant devenue l'unique héritière d'une fortune considérable. Sir Th. Bernard ne vit dans cet accroissement de biens qu'un moyen d'être utile à l'humanité. Il se retira graduellement des affaires et ne se livra plus qu'aux méditations philanthropiques les plus capables de diminuer les maux des classes souffrantes. Rien de ce qui tendait à ce noble but ne lui fut étranger : secours aux pauvres, instruction aux ignorants, encouragements aux beaux-arts, à l'industrie et à l'agriculture, tout était également l'objet de ses sollicitudes; tout projet utile trouvait en lui un patron et un coopérateur. L'établissement des enfants-trouvés, à Londres, dont il fut d'abord un des directeurs (1795), puis trésorier pendant sept ans, gagna beaucoup par ses soins, sous le rapport de la santé, et sous celui de la considération. Ayant reconnu qu'une partie des terrains assignés à la maison par

les fondateurs était superflue, il fit aliéner les uns, affermer les autres, et obtint ainsi un revenu très-élevé. Des rues s'ouvrirent sur un emplacement long-temps sans usage, et les deux principales reçurent les noms de Coram et Bernard. La société pour l'amélioration de la condition des classes pauvres, conçue par lui en 1796, et bientôt constituée par les soins et les secours de l'évêque de Durham, de Wilberforce, de M. Morton Pitt et de quelques autres philanthropes, répandit parmi les masses un grand nombre de connaissances utiles. Non moins empressé de les rappeler aux principes éternels de la morale, il donna un édifice qui lui appartenait pour en faire une chapelle libre, et il fit toutes les démarches pour obtenir le consentement du recteur de la paroisse et l'autorisation de l'évêque de Londres. Il les obtint en effet. Moins heureux à Brighton, après de grandes dépenses pour un établissement semblable, il eut le chagrin de voir le vicaire, s'appuyant de quelque erreur de forme, s'opposer à une nouveauté qui ne pouvait que tourner à la gloire de la religion. Les efforts de sir Thomas furent récompensés par le succès, et il contribua beaucoup, sans aucun doute, à l'amélioration qui s'est fait sentir dans les mœurs de la portion de Londres la plus populeuse et la plus adonnée aux désordres de tout genre. C'est encore lui qu'il premier appela l'attention et la pitié sur la situation des enfants employés dans les filatures de coton, et dont l'usage exigeait un travail plus long que leur âge ne peut le supporter; sur celle des ramoneurs, soumis à des maîtres dont la brutalité et l'avarice étaient passées en proverbe; sur celle des aveugles, alors dénués de tout moyen d'ap-

prendre, et pour lesquels il provoqua l'ouverture d'écoles appropriées à leur état, en publiant ses vues soit pour leur instruction, soit pour leur amusement. Bernard fut du nombre de ceux qui favorisèrent le plus activement la propagation de la vaccine. La littérature, les sciences, les beaux-arts ne lui demeurèrent pas non plus indifférents. En 1799, Thomson ayant conçu le plan d'un établissement du même genre à peu près que l'institut de France, Bernard seconda ses vues avec un zèle et une activité extraordinaires. On peut dire que sans lui l'idée de Thomson aurait été indéfiniment ajournée ou qu'elle eût péri entre des mains inhabiles. Mais la considération dont jouissait Bernard et ses relations avec tout ce qu'il y avait de plus distingué dans la Grande-Bretagne, applanirent les obstacles. De fortes sommes, des dons en nature, affluèrent; une charte de fondation fut obtenue en 1800, et l'institut royal d'Albemarle-street fut ouvert. La bibliothèque de cet établissement est riche, belle et bien choisie. La salle des journaux est abondamment pourvue de feuilles et recueils périodiques. Les laboratoires, les cabinets de physique et de chimie sont organisés sur le meilleur pied; et l'on sait que c'est là que Davy a fait ses belles expériences et ses immortelles découvertes. Cinq ans après la fondation de la société d'Albemarle-street, sir Th. Bernard esqua le plan d'un autre établissement formé aussi sur un modèle français. Ce fut l'Institut, connu aujourd'hui sous le nom de Galerie britannique. Ce musée contient un grand nombre de tableaux et de dessins des vieux maîtres de la Grande-Bretagne. Animés d'une louable émulation et du désir de con-

tribuer à l'embellissement d'un vrai musée national, de hauts personnages envoyèrent à la Galerie britannique des pièces qui faisaient l'ornement de leurs collections particulières. Cet établissement ne fut pas plus tôt dans une situation prospère que sir Th. Bernard voulut aussi mériter la reconnaissance des littérateurs. Conjointement avec ses amis, il fonda le club d'Alfred, dans le voisinage de l'institut royal. Ce club, en dépit du nom qu'il porte, n'était ni une réunion politique, ni surtout, suivant l'usage des clubs en Angleterre, une réunion gastronomique. Son but était l'avancement de la littérature. Il est aujourd'hui en renom ; mais il semble avoir changé d'objet : l'excellente compagnie que l'on y trouve n'a point regardé comme au-dessous d'elle une chère délicate ; et l'on y réunit les plaisirs de la table à ceux de la lecture et de la conversation. Sir Th. Bernard lui-même, sans avoir des prétentions littéraires élevées, avait des droits au titre d'homme de lettres. Mais l'utilité publique seule lui mit la plume à la main ; la plupart de ses écrits étaient distribués à ses amis et ne circulaient que gratuitement. En voici la liste. I. *Observations sur les procédés des amis de la liberté de la presse*, 1793, in-8°. II. *Lettre à l'évêque de Durham sur les mesures actuellement soumises aux délibérations du parlement, concernant les progrès de l'industrie et le soulagement des pauvres*, 1807, in-8°. III. *La Nouvelle Ecole, Essai d'un exposé de ses principes et de ses avantages*, 1810, in-8°. IV. *L'Ecole de Barrington, ou Notice sur cet établissement de l'évêque de Durham*, 1810, in-8°. V. *Notice sur les distributions*

de poissons aux indigents dans les manufactures, 1813, in-8°. VI. *Spurinna ou Consolations pour la vieillesse*, 1813, in-8° ; seconde édit. 1816 ; troisième, 1817. C'est le plus considérable des ouvrages de Sir Th. Bernard, et ce livre seul suffirait pour le recommander à l'estime. Comme Cicéron dans le *Traité de la vieillesse*, l'auteur a pris la forme du dialogue. L'interlocuteur principal, le panégyriste de la vieillesse est le vénérable évêque Hough, qui se distinguait comme président du collège de la Madeleine par sa résistance à Jacques II, et qui conserva sa vigueur d'esprit et de corps jusqu'à l'âge de 92 ans. La scène se passe en 1739, dans le palais de Worcester, où il est abordé par l'évêque de Londres, Gibson, et par M. Littleton. La conversation, qui commence par des compliments au vieux prélat, ne tarde pas à tomber sur sa vieillesse ; et alors Hough réfute successivement toutes les objections opposées à cette dernière période de sa vie. Il les distribue en quatre classes : 1° inaptitude des vieillards aux affaires sociales et politiques ; 2° infirmités corporelles ; 3° diminution de la capacité organique pour le plaisir ; 4° état d'anxiété perpétuelle en présence de la mort qu'on regarde comme prochaine. L'auteur, sans jamais quitter le style simple et en quelque sorte patriarcal, qui convient si bien à son principal personnage, arrive souvent à des considérations très-hautes, surtout dans la première et la quatrième parties de la discussion. VII. *Examen des droits sur le sel, avec des preuves et des éclaircissements*, décemb. 1817. L'importante question relative à cet impôt est examinée par sir Thomas dans tous ses détails, non seulement com-

me mesure financière, mais comme rouage de l'économie politique ; et il démontre l'énormité de la taxe, l'injustice de la répartition, la cherté des recouvrements, enfin les dommages immenses causés par tout le système à l'agriculture, à l'éducation des bestiaux, aux pêcheries et à plusieurs branches d'industrie, par des arguments qui nous semblent sans réplique, et qui en effet ont été souvent reproduits, tant en Angleterre qu'en France, à la tribune et par la presse sans être réfutés. VIII.

Méditations de l'habitant des chaumières. IX. *Dialogue entre un monsieur français et Jean l'Anglais.* X. *Des Préfaces*, et beaucoup de *rapports* de la société pour l'amélioration de la condition des classes pauvres.—Les tentatives de sir Thomas pour l'abolition ou la diminution des droits sur le sel ne se bornaient pas aux vœux qu'il publiait, ou même aux moyens qu'il proposait pour remplacer cette branche du revenu public ; à diverses reprises, et notamment en 1818, sur l'invitation d'une commission du parlement, il multiplia ses démarches pour cet objet. Sa santé en souffrit : déjà gravement malade d'hydropisie pendant l'hiver de 1817 à 1818, il reçut des médecins le conseil de se retirer à Leamington-Spa (comté de Warwick). L'air de la campagne sembla d'abord lui être favorable ; mais cette amélioration ne fut que momentanée, et il mourut le 1^{er} juillet 1818. Il était devenu baronnet en 1809, parla mort de son frère aîné. Sa Vie a été écrite par le rév. James Baker, 1819, in-8°. P—OT.

BERNARD de Saintes (ADRIEN-ANTOINE), né dans cette ville vers 1750, était président du tribunal de la Charente, lorsqu'il fut

nommé, par ce département, député à l'assemblée législative dans le mois de sept. 1791. Il vota toujours dans cette assemblée selon les principes révolutionnaires ; mais il ne s'y fit point remarquer. Nommé en 1792 membre de la convention nationale, il se montra, dans le procès de Louis XVI, un des plus acharnés contre ce prince. « En ma qualité d'homme de bien, » dit-il, je le regarde comme coupable, et je vote sa mort. » Dans la question de l'appel au peuple, il s'écria : « *C'est trop honorer le crime et le criminel...* » Il fut ensuite nommé membre du comité de sûreté générale, et dénonça Brissot comme n'ayant pas le courage d'avouer une lettre que cependant il avait signée. Envoyé quelque temps après à Orléans avec ses collègues Guibertau et Léonard Bourdon, Bernard écrivit à la convention, pour l'informer des tentatives d'assassinat faites sur la personne de ce dernier ; et sa lettre, dans laquelle il dénonçait toutes les autorités d'Orléans, déclarant que dans cette ville *tout était en contre-révolution*, fut lue dans la séance du 18 mars 1793, où elle produisit la plus grande sensation. Bernard fut ensuite envoyé dans les départements de la Côte-d'Or et du Jura, pour y faire exécuter les cruelles lois de la terreur ; et l'on se souvient encore dans ces contrées de la rigueur avec laquelle il y remplit son épouvantable mission. Il en eut bientôt une autre ; dans la principauté de Montbéliard ; où il ne se montra pas moins inexorable. Il y épura les anciennes autorités, enleva l'argenterie des églises, et écrivit à l'assemblée que, voulant *défanatiser* le peuple, il avait fait vendre les calices et les burettes, afin que les citoyens pussent s'en ser-

vir à leur table, et que lui-même en avait donné l'exemple en buvant dans un calice à la santé de la République. Revenu à la convention, Bernard y prit peu de part aux délibérations. Cependant à la suite de son long rapport sur le 9 thermidor, deux jours après cet événement, Barère le proposa pour remplacer au comité de salut public l'un des trois représentants qui avaient péri sur l'échafaud ; mais l'assemblée décida que ce remplacement se ferait au scrutin ; et par cette voie Bernard fut porté au comité de sûreté générale. Il parut alors entrer franchement dans le parti qui avait renversé Robespierre, et vouloir toutefois maintenir le gouvernement révolutionnaire sur ses principales bases. A la séance du 28 thermidor, il parla pour les mises en liberté ; mais quelques mois plus tard, répondant, en sa qualité de président, à une députation de la société des Jacobins, qui se plaignait de l'emprisonnement des patriotes, il dit : « La convention, qui a vaincu toutes les factions, ne sera pas arrêtée par les clameurs des aristocrates impudents ; elle saura maintenir le gouvernement révolutionnaire ; elle reçoit avec intérêt les réclamations des patriotes persécutés. » Depuis ce temps, Bernard se rattacha complètement au parti des anciens comités. Plusieurs motifs d'accusation contre lui avaient été trouvés dans les papiers de Robespierre ; et il fut encore gravement compromis dans la révolte de prairial an III : son arrestation fut décrétée. Ce fut pendant sa détention qu'il composa un mémoire justificatif sous ce titre : *Bernard de Saintes, représentant du peuple, à la convention nationale*, in-8°. Dans cette apologie, le proconsul cherche surtout à se justi-

fier de la mort du président au parlement de Dijon, Micaut, ainsi que de celle des émigrés Colmont et Richard qui avaient péri sur l'échafaud à l'époque de sa mission dans la Côte-d'Or. On l'accusait même de s'être approprié les dépouilles du premier, et d'avoir confisqué à son profit une grande quantité d'argenterie des églises. La réfutation qu'il fit de tous ces griefs nous paraît très-insuffisante, et l'on pourrait y trouver l'aveu de ses torts plutôt que leur dénégation. Bernard, dénoncé dans le même temps par Lecointre de Versailles, comme agent et complice de Robespierre, publia un *Compte rendu sur la partie critique de sa mission*, qui n'est pas moins curieux que le précédent. Malgré tous ces mémoires, Bernard ne recouvra la liberté que par l'amnistie du 4 brumaire an IV. Retiré dans sa patrie, il fut juge au tribunal civil sous le gouvernement impérial. En 1815, le département de la Charente le nomma député à la chambre des représentants, où il ne se fit point remarquer. Compris en 1816 dans la loi contre les régicides, il se réfugia à Bruxelles, y dirigea, dans un esprit très-démocratique, un journal intitulé *le Surveillant*, et fit paraître un ouvrage sur l'instruction publique. Il est probable que ce fut par suite de ces publications qu'il reçut du roi des Pays-Bas l'ordre de s'éloigner de ses états. Il se rendit alors aux Etats-Unis d'Amérique, où il est mort en 1819. — BERNARD (Marc-Antoine), député-suppléant des Bouches-du-Rhône à la convention nationale, fut admis à la place de Barbaroux, le 20 août 1793 ; cinq mois après, sur la motion de Dubarrand, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort comme conspirateur, le 22 janvier 1794 ; il n'était âgé

que de trente-huit ans. Bernard , étant administrateur de son district , avait protesté contre les événements du 31 mai 1793. M—D J.

BERNARD d'Héry, (PIERRE), littérateur , né en 1756 , dans un village près d'Auxerre, dont il joignit le nom au sien, pour le distinguer de ses nombreux homonymes ; était fils d'un riche marchand de bois , à qui cette partie de la Bourgogne est redevable de l'introduction de nouvelles méthodes de culture qui ont doublé ses produits. Après avoir fait d'excellentes études , il vint à Paris perfectionner ses connaissances ; et, ayant acquis une charge dans la maison du comte d'Artois , il put se livrer entièrement à son goût pour les lettres. A la révolution, dont il embrassa les principes avec modération, il fut nommé membre de la première administration du département de l'Yonne. Député par ce département à l'assemblée législative , il y fit, au nom de diverses commissions , plusieurs rapports importants, entre autres sur l'organisation des services publics et la répression de la mendicité , dont les conclusions adoptées ne purent cependant , à raison des circonstances , recevoir même un commencement d'exécution. Après la journée du 10 août 1792 , il fit décréter que les administrations départementales , élues sous l'influence de la cour, seraient renouvelées. Ce sacrifice au désir de conserver de la popularité ne put le soustraire aux persécutions qu'amena le régime de la terreur. Dénoncé comme royaliste , par le conventionnel Maure , (de l'Yonne) , il n'échappa qu'en se tenant caché. A la création des conseils de préfecture, en 1800 , il fut nommé membre de celui de l'Yonne ; et, quelques années plus tard , il recut la

croix de la Légion-d'Honneur. Sans rien relâcher de ses devoirs, il consacra ses loisirs à la culture des lettres et à l'embellissement de sa maison d'Héry , où il avait formé des collections de livres rares, d'antiquités et de tableaux des meilleurs maîtres. En 1830 il fut remplacé dans les fonctions qu'il remplissait avec autant de zèle que de capacité. Trop sensible à cette disgrâce, il ne s'en consola qu'en se livrant à l'étude avec une ardeur que ses forces ne pouvaient plus seconder. La perte d'une épouse chérie et celle de sa belle-fille vinrent ajouter à ses chagrins. Pour se distraire, il se rendait à Paris ; mais arrivé à Sens, il y fut frappé d'apoplexie, le 23 avril 1833, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il avait eu de nombreux amis. L'un d'eux le P. Laire , savant bibliographe, lui avait légué une partie de ses manuscrits. On a de Bernard d'Héry : I. *Préludes poétiques*, Paris 1786, in-18. Ce volume contient des imitations des poètes grecs et latins , et la traduction en vers de l'*OEdipe roi* de Sophocle. II. *Essai sur la vie et les ouvrages de l'abbé Prevost*. Ce morceau se trouve à la tête de l'édition des *OEuvres choisies* de cet écrivain, Paris, 1783-85, 39 vol. in-8°. Il en a été tiré séparément quelques exemplaires. III. *L'Histoire naturelle de Buffon, réduite à ce qu'elle contient de plus instructif et de plus intéressant*, ibid., 1791-1801, in-8°, 11 vol. Le discours préliminaire de l'éditeur est un morceau de littérature très-remarquable. Le dernier volume contient la vie de Buffon, la table analytique de ses ouvrages , et une notice sur Montbeillard, avec un choix de ses œuvres. IV. *La Jérusalem délivrée, traduction nou-*

velle, en vers français, Auxerre, 1832, 2 vol. in-12. Cette traduction a le mérite de la fidélité ; mais c'est à peu près le seul. Elle n'a été imprimée qu'à un petit nombre d'exemplaires que l'auteur a distribués à ses amis. Bernard a laissé en porte-feuille des *chansons* et des *pièces fugitives*, dont plusieurs seraient dignes d'être publiées. Les *journaux* du département de l'Yonne contiennent sur Bernard différentes notices que l'on a consultées pour la rédaction de cet article. W—s.

BERNARDES (DIOGO). *Voy.* DIOGO BERNARDES, XI, 392.

BERNARDI (ETIENNE), musicien, était au commencement du dix-septième siècle maître de chapelle de la cathédrale de Vérone, et publia un traité élémentaire sur son art, intitulé *Porta musicali*, Vérone, 1615, in-4°. Cet ouvrage est fort estimé pour la clarté et la précision. L'auteur en avait annoncé une seconde partie, que la mort l'empêcha de mettre au jour. — **BERNARDI** (Francois), surnommé *Senesino*, né à Siennese, vers 1736, fut un des plus fameux chanteurs qu'ait produits la cruelle méthode de la castration. Ce fut à Dresde, au grand opéra de Lotti, qu'il commença à faire connaître son éclatante voix. Haendel, frappé d'étonnement, le conduisit à Londres, et le plaça, avec un traitement de quinze cents guinées, au grand théâtre de l'opéra, où pendant neuf ans Bernardi excita l'admiration universelle. Il se brouilla ensuite avec Haendel, et se rendit à Florence où il fut entendu avec beaucoup d'intérêt, et il eut l'honneur d'y chanter avec l'archiduchesse, qui devait s'asseoir sur le trône de France. La voix de Bernardi était pénétrante, claire et flexible. Son intonation était pure, et

il fut le premier de son temps pour le récitatif. Z.

BERNARDI (JOSEPH-ELZÉAR-DOMINIQUE), jurisconsulte et académicien, né dans un village du comtat venaisien, appelé Monieux, le 16 février 1751, d'une famille de magistrature fort ancienne, fit ses études à Aix, et se livra de bonne heure à l'étude des lois, et surtout à la recherche de leur histoire, de leurs causes et de leur origine. Il avait à peine 20 ans lorsqu'il se fit recevoir avocat et qu'il publia un *Eloge de Cujas*, remarquable par l'érudition et la profondeur des pensées. En 1779, l'académie de Châlons-sur-Marne ayant mis au concours la question de savoir quelles améliorations il convenait de faire à nos lois criminelles, Bernardi envoya un mémoire qui fut couronné et imprimé sous ce titre : *Moyens d'adoucir la rigueur des lois pénales en France, sans nuire à la sureté publique*. Châlons, 1781, in-8°. Le prix fut partagé entre Bernardi et Brissot de Warville, et les deux discours furent réunis ensemble ; celui de Bernardi est surtout remarquable si l'on considère l'âge de l'auteur et le temps où il parut. Les vues surtout en étaient extrêmement sages ; mais ce n'était pas une subversion absolue que demandait Bernardi, il désirait seulement quelques modifications, quelques perfectionnements, que le temps et l'expérience avaient rendus aussi faciles que nécessaires. Encouragé par de tels succès, Bernardi poursuivit avec un nouveau zèle ses recherches historiques, et il publia, en 1782, sous le titre modeste d'*Essai sur les révolutions du droit français, pour servir d'introduction à l'étude de ce droit, suivi de vues sur la justice civile*, 1 vol. in-8°,

un ouvrage fort remarquable , et qui contribua beaucoup à lui faire obtenir la charge de lieutenant-général du comté de Sault. Laborieux et fortement constitué, il trouva le temps de remplir les fonctions de cette place et de continuer ses travaux sur la législation. Il publia, en 1786 des *Lettres sur la justice criminelle de la France, et sa conformité avec celle de l'inquisition*, 1 vol. in-8°; en 1788, les *Principes des lois criminelles, suivis d'observations impartiales sur le droit romain*, in-8°. Peu de temps après, l'académie des inscriptions ayant ouvert un concours sur la nécessité d'une réforme dans nos lois criminelles, et particulièrement sur l'institution du jury, Bernardi se mit de nouveau sur les rangs, et partagea le prix avec un de ses concurrents, et son discours fut imprimé sous ce titre : *Mémoire sur le jugement par jury*, 1789, in-8°. Dans tous ces écrits, Bernardi avait demandé et provoqué des réformes utiles, mais il était loin de vouloir que tout l'édifice de notre ancienne jurisprudence fût tout d'un coup renversé. Lorsqu'il vit, en 1790, cette destruction si subite et si complète opérée par l'assemblée constituante, il en aperçut tous les résultats, et il blâma hautement cette imprudence. Dès lors il ne dissimula plus son opposition à la marche révolutionnaire. Cependant, après la suppression de sa charge, il accepta, en 1791, une place de juge; mais, bien que nommé pour sept ans, il fut destitué après la révolution du 10 août 1792, et mis en arrestation au mois de mars suivant. Rendu à la liberté par le parti fédéraliste, qui s'empara momentanément du pouvoir à Marseille, dans le mois de juin 1793, il se hâta

de fuir dans les états du roi de Sardaigne, où un de ses frères était officier; et il ne rentra en France qu'après la chute de Robespierre. Nommé peu de temps après (1797) député au conseil des cinq cents, par le département de Vaucluse, il se rangea, dans cette assemblée, du parti opposé à la révolution, fut membre de la réunion de Clichy, et prit la défense des émigrés de Toulon avec une telle chaleur, qu'il fit abroger une partie des lois que la convention nationale avait rendues contre eux. Chargé, au nom de la commission d'instruction publique, de faire un rapport sur la fête du 1^{er} vendémiaire (fondation de la république), il s'acquitta, dans la séance du 13 fructidor an V, de cette mission délicate avec beaucoup de ménagement. Cinq jours plus tard, sa nomination fut annulée par suite de la révolution du 18 fructidor an V (sept. 1797). C'est à cette époque que, voulant mettre à profit pour les lettres l'inactivité où il se trouva réduit, il s'occupa de reproduire le *Traité de la République*, de Cicéron, dont toutes ses études lui avaient fait regretter vivement la perte. Ce fut avec les citations de plusieurs auteurs et avec celles de l'orateur latin lui-même qu'il entreprit pour Cicéron ce que Brotier avait exécuté avec tant de succès pour Tacite et Freinshemius pour Tite-Live. Cette production remarquable parut sous le voile de l'anonyme, en 1798, in-8°, et pour la seconde fois en 1807, 2 vol. in-12, avec le nom du traducteur. Elle reçut alors les éloges de tous les savants; et depuis que l'ouvrage de Cicéron lui-même a été découvert par les admirables recherches de M. Mai, depuis qu'on peut lire le texte de Cicéron et la traduc-

tion qu'en a faite M. Villemain, l'ouvrage de Bernardi est encore lu avec intérêt par les savants. Dès que Bonaparte se fut emparé du pouvoir, et qu'il voulut s'entourer d'hommes véritablement capables et probes, il confia à Bernardi un des emplois les plus importants du ministère de la justice. L'ex-député de Vaucluse ne parut plus dès-lors s'occuper que des fonctions de cette place et de la composition de quelques écrits sur la jurisprudence. Il fut nommé, en 1812, membre de la seconde classe de l'Institut (académie des inscriptions) par le choix de ses confrères. Il était encore directeur des affaires civiles au ministère de la justice lors de la chute du gouvernement impérial, en 1814. On ne peut douter qu'il n'ait vu le retour des Bourbons avec d'autant plus de plaisir, qu'il dut se flatter que le rétablissement de l'ancienne dynastie ramènerait au moins en partie l'ancienne législation, objet de ses constants regrets. Son étonnement fut grand lorsqu'il vit les Bourbons eux-mêmes revenir à des essais, à des théories que l'expérience semblait avoir condamnés. Il publia ses *Observations sur l'ancienne constitution française et sur les lois et les codes du gouvernement révolutionnaire, par un ancien jurisconsulte*, Paris, 1814, in-8°. Dans cet ouvrage, très-remarquable, si l'on songe à l'époque où il parut, il est évident que Bernardi ne présentait l'éloge de notre ancienne législation que comme une critique indirecte de ce qui se faisait alors; et cette intention fut encore plus manifeste lorsque trois ans plus tard, dans un nouvel écrit, il condamna ouvertement les assemblées représentatives, et déclara que les réunions trop nombreuses, surtout en Fran-

ce, n'avaient jamais produit que du désordre; que l'ordre et le bien ne pouvaient être fondés que sur l'unité, etc. C'était dans son *Traité de l'origine et des progrès de la législation française, ou histoire du droit public et privé de la France, depuis la fondation de la monarchie jusques et y compris la révolution*, Paris, 1817, 2 vol. in-8°, que Bernardi, blâmant ainsi les opérations de toutes les assemblées, faisait indirectement la critique des institutions de Louis XVIII. Dacier, son confrère à l'académie, a dit, dans sa notice historique sur Bernardi, que cet ouvrage présentait un tableau trop rembruni des derniers temps; que l'on devinait aisément que l'auteur était de mauvaise humeur depuis 1789... « et il « faut convenir, ajoute-t-il, que ce « n'était pas tout-à-fait sans motif. » Dacier aurait pu ajouter que l'on devait seulement être étonné que cette mauvaise humeur eût augmenté sous le règne des Bourbons. Du reste, l'espèce d'opposition que Bernardi montra depuis la restauration fut peu remarquée du public, quoique plusieurs journaux aient réfuté ses écrits; mais peu de personnes les lisaient, parce que, il faut le dire, cet écrivain, qui possédait au plus haut degré la probité dont Cicéron veut que l'orateur soit doué, n'était pas aussi complètement pourvu du talent de bien dire, *dicendi peritus*, qu'exige aussi l'orateur romain. Profondément érudit, et animé comme il l'était des meilleures intentions, Bernardi aurait pu, s'il eût exprimé ses pensées d'une manière plus brillante, exciter vivement l'attention publique; mais on lut peu ses ouvrages, écrits péniblement et sans aucune espèce d'attraits.

Les hommes que combattait Bernardi le comprirent fort bien cependant, et il est probable que ce fut une des causes de l'espèce de disgrâce ministérielle où il tomba. Mis à la retraite en 1818, cet homme de bien cessa de travailler pour l'état, quand ses forces et son expérience lui permettaient de rendre les plus grands services, et quand l'instabilité des événements et la faiblesse du pouvoir les rendaient de plus en plus nécessaires. Il considéra cette décision comme une véritable insulte, et il en ressentit un profond chagrin. « Ce n'est pas sous le gouvernement des Bourbons, dit-il à ses amis, que j'aurais attendu un pareil traitement. » Ne pouvant plus dès-lors supporter le séjour de Paris, il renonça à toutes ses habitudes, et il alla s'ensevelir au fond de la Provence dans le village où il était né. On conçoit qu'un tel isolement ne put long-temps convenir à un homme qui avait passé tant d'années au milieu des savants et des hommes d'état les plus distingués. Après avoir supporté pendant plusieurs années cet ennui avec la plus admirable résignation, il pensait cependant à s'y soustraire; et déjà il avait annoncé son retour à Paris, lorsque la mort vint le frapper le 25 octobre 1824. Les écrits de Bernardi, outre ceux que nous avons cités, sont : I. *De l'influence de la philosophie sur les forfaits de la révolution, par un officier de cavalerie*, Paris, 1800, in-8°. Cet ouvrage offre des détails et des rapprochements curieux. C'était pour l'époque un langage si hardi, que Bernardi crut devoir se cacher sous une fausse désignation. II. *Institution au droit français, civil et criminel*, Paris, an VII (1799), in-8°. Cet ouvrage eut une

seconde édition, augmentée d'un *Mémoire sur l'origine et les révolutions des jugemens par pairs et par jurés en France et en Angleterre*, qui a remporté le prix à l'académie des inscriptions en 1789, Paris, 1800, in-8°. III. *Théorie nouvelle des lois civiles, où l'on donne le plan d'un système général de jurisprudence et la notice des codes les plus fameux*, Paris, 1802, in-8°. IV. *Cours complet de droit civil français*, Paris, 1803-1805, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage se compose des leçons que Bernardi avait données pendant plusieurs années à l'académie de législation. V. *Commentaire sur la loi du 13 floréal an XI, relative aux donations et testaments*, Paris, 1804, in-8°. VI. *Commentaire sur la loi du 20 pluviôse an XII, relative au contrat de mariage et aux droits respectifs des époux, avec les formules des conventions*, etc., Paris, 1804, in-8°. Bernardi a encore publié un *Eloge de l'historien Papon*, dans le *Journal des Débats*, en 1803; il a concouru à la rédaction des *Archives littéraires*, et à celle du *Bulletin de l'académie de législation*. Il a donné quelques articles au *Dictionnaire de la Provence*, aux *Mémoires de l'Institut*, et des notices sur des juriscopsultes à la *Biographie universelle*, entre autres celles de Cujas et du chancelier de L'Hôpital, sur lequel il avait publié un *Essai* en 1807, in-8°. On lui doit une nouvelle édition des *OEuvres de Pothier*, mise en rapport avec le Code civil. Il a laissé inédit un ouvrage sur l'origine de la pairie. M—dj.

BERNERON (le chevalier FRANÇOIS de), général français, né en 1750 d'une famille noble, mais dénuée de fortune, fut destiné de bonne

heure à la carrière des armes, et servit d'abord dans un régiment de cavalerie, puis dans la maréchaussée (devenue gendarmerie à l'époque de la révolution). Nommé capitaine dans le régiment colonial de l'Île-de-France, il servit dans l'Inde avec quelque distinction, et remplit avec beaucoup de succès plusieurs missions auprès de Tippou-Sulthan et de différents chefs des Marattes. Revenu en France au commencement de la révolution, il en adopta les principes, fut nommé adjudant-général et employé en cette qualité à l'armée de Luckner, puis à celle de Dumouriez où il concourut aux victoires de Valmy et de Jemmapes. Chargé du siège de Willemstadt, lors de l'invasion de la Hollande dans le mois de mars 1793, il ne réussit pas à s'emparer de cette place, et revint à la grande armée où il montra beaucoup d'attachement au général en chef Dumouriez, lors de sa défection. L'ayant accompagné dans sa fuite, il séjourna d'abord à Bruxelles, et devint suspect aux Autrichiens qui le retinrent en prison pendant près de deux ans, le soupçonnant d'avoir conservé des rapports avec les républicains français. Rendu enfin à la liberté, il alla à Londres où il ne fut pas plus heureux : il y mourut dans l'obscurité et presque dans la misère, vers le commencement de ce siècle.

M—vj.

BERNHARDT, bibliothécaire du roi à Munich, remplit pendant quarante ans les fonctions de cette place, et fut décoré de l'ordre du mérite civil de Bavière. On a de lui plusieurs ouvrages importants, entre autres : I. *Codex traditionum ecclesiæ Ravennensis in papyro scriptus*. II. *Essais sur l'histoire de l'imprimerie*, qui font partie du recueil intitulé *Matériaux pour*

servir à l'histoire de la littérature, publié sous la direction du baron Ch. d'Arelin. Bernhardt est mort à Munich, le 26 juin 1821. Z.

BERNIER, trouvère du 13^e siècle, célèbre par son talent pour la poésie et par celui de conter agréablement. La seule pièce que nous connaissions de lui est un fabliau, tiré du manuscrit de la bibliothèque royale, numéro 7218, et dont les premiers vers manquent. Elle est intitulée : *la Housse partie*, et imprimée au tom. IV, p. 472-485 du recueil de Méon. Legrand d'Aussy, qui l'a traduite librement en prose, (*Fabliaux*, édit. in-8°, tom. III, pag. 220-228), lui donne pour titre : *Le Bourgeois d'Abbeville, aliàs, la Housse coupée en deux*. Comme la scène est en Picardie, il est possible que l'auteur soit né dans ce pays, ce que le style semble indiquer aussi. Bernier débute par un prologue où il remarque que ceux à qui la nature a départi quelque esprit devraient s'exercer à *en romancier* toutes les aventures jolies qu'ils apprennent. C'est, dit-il, ce que faisaient les anciens trouvères, tandis que les modernes, devenus paresseux, se contentent de leurs vieux contes. Pour lui, il veut offrir du neuf à ses lecteurs. Un père, afin de marier son fils plus avantageusement, consent à lui abandonner tous ses biens. Il reste plus de douze ans avec ses enfants, sans avoir lieu de se repentir de sa générosité. Mais la vieillesse le rend à charge à sa famille. Sa bru, qui gouvernait son mari, le décide à renvoyer leur bienfaiteur. Ni larmes ni prières ne peuvent changer cette résolution. Tout ce que le pauvre homme obtient d'un fils ingrat, c'est une housse de cheval pour le garantir du froid. Ce fils avait lui-même un

enfant d'environ douze ans, qu'il charge d'aller choisir la meilleure housse; mais l'espiègle, avant de la donner, la coupe en deux et en garde la moitié. Interrogé par son père sur les motifs de cette action, il lui répond que, voulant suivre son exemple, il garde la moitié de la housse pour la lui donner quand il sera vieux. A cette repartie, le père rentre en lui-même, et restitue au vieillard tous ses biens: Legrand d'Aussy remarque que ce conte est dans le tome troisième du *Novelliero Italiano*, et qu'on le retrouve plus ou moins altéré dans les *Fables* de l'abbé Lemonnier, dans les *Histoires plaisantes et ingénieuses*, dans le livre des *Abeilles*, de Thomas Cantimpré, dans le *Doctrinal de sapience*, etc. Le théâtre s'est emparé également de ce sujet; on en fit en 1540 le *Mirouer et Exemple des fils ingrats*, titre qui rappelle celui d'une comédie de Piron. *Conaxa* et les *Deux Gendres* roulent sur une intrigue analogue. R—F—C.

BERNIER (JEAN), prévôt de Valenciennes, se rendit célèbre, ainsi que sa famille, par sa fortune et sa magnificence. En 1333, Louis de Nevers, comte de Flandre, se préparant à faire la guerre au duc de Brabant, vint, accompagné de ses confédérés, à Valenciennes, pour s'y concerter avec le comte de Hainaut Guillaume I^{er}. Ce prince, qui se trouvait malade dans son palais appelé *la Salle*, requit Jean Bernier de traiter tous ces hauts personnages, parmi lesquels on comptait Jean, roi de Bohême. Pendant qu'on était à table, Philippe, roi de Navarre, descendit à l'hôtellerie du *Cygne*. Aussitôt qu'il en fut informé, Bernier alla le supplier de se joindre au reste de ses convives. Philippe

accepta cette invitation et s'étonna d'être traité avec tant de luxe et de délicatesse chez un simple particulier. A ce repas on but dix sortes de vin que Bernier avait de provision en son *hostel*, et de ceux à qui le trouvère Henri d'Andeli fait disputer le prix dans sa *Bataille des vins*. L'assemblée était composée de deux rois, de huit comtes souverains du pays, de vingt-quatre deses principaux seigneurs, et de dix des plus notables bourgeois de la ville, chacun ayant une dame pour compagne. La mémoire du banquet de Bernier était encore populaire quand écrivait d'Oultreman, c'est-à-dire en 1639. Cet historien nous apprend que les Bernier et quelques autres négociants avaient acquis tant de crédit dans Valenciennes, que leurs maisons, qui étaient fortes et *bien munies*, jouissaient du droit d'asile. Guillaume II, comte de Hainaut, persécuta les Bernier, dont le chef, Jean *le vieil*, à qui est consacré cet article, mourut en 1341. Ses obsèques répondirent à l'éclat de sa vie : neuf abbés y assistèrent vêtus pontificalement. Les Bernier avaient leur chapelle sépulcrale dans l'église de l'abbaye de Saint-Jean. En 1540 un incendie la ruina, et l'abbé racheta le droit que leurs descendants pouvaient y avoir. Une pauvre villageoise, héritière principale de cette famille qui avait autrefois possédé tant de richesses, en céda tous les titres et vendit l'action qu'elle avait sur cette chapelle pour un *huitel* ou huitième partie d'un hectolitre de blé! En lisant de pareils détails, on n'est pas surpris que les bourgeois de Valenciennes contemporains de Bernier aimassent mieux être appelés *honorables* que *nobles*. R—F—C.

BERNIER (le P. FRANÇOIS),

dominicain, né vers 1580, à Pont-sur-Yonne, embrassa la vie religieuse à Sens; et, après avoir achevé ses études au couvent de la rue Saint-Jacques, fut reçu docteur en Sorbonne. Il était prieur de la maison de son ordre à Nevers, lorsqu'il mit au jour un opusculé intitulé : *De Hominum prima ratione vivendi*, Sens, 1610, in-12 de xxxii-202 pp. Après avoir recherché la manière de vivre des premiers hommes, l'auteur examine les causes de la longévité que les livres saints leur attribuent; et il prouve, par le témoignage d'une foule d'écrivains anciens et modernes, qu'elle était due à leur sobriété. Ce curieux opusculé est devenu très-rare. Voy. les *Scriptores ordin. Prædicator.* des PP. Quétif et Echard, II, 373. W—s.

BERNIÈRES-LOUVIGNY

(JEAN de), gentilhomme d'une des plus anciennes maisons de la Normandie, né à Caen, en 1602, fut un de ces hommes rares qui osent observer dans le monde les plus sévères pratiques de la religion. N'ayant embrassé ni le sacerdoce ni la vie religieuse, sa piété n'en fut que plus remarquable. La nature et la fortune l'avaient comblé de leurs plus hautes faveurs; et dès sa plus tendre jeunesse il ne se servit de ces avantages que dans des vues de charité et de dévotion. On le vit plusieurs fois traverser la ville de Caen, portant à l'Hôtel-Dieu des malades sur ses épaules! Devenu trésorier de France, à Caen, il ne changea rien à ses pratiques de piété, et vécut dans le célibat. S'étant mis sous la conduite du père Jean-Chrysostôme (1), il fit encore

des progrès plus sensibles dans la voie de la perfection. Ce fut par le conseil de ce directeur qu'il fit bâtir une maison dans la cour extérieure du monastère des Ursulines de Caen, dont sa sœur, Jourdain de Bernières, était fondatrice et supérieure. Là, Bernières vécut retiré, ne sortant que pour les affaires de sa charge ou pour les bonnes œuvres auxquelles il prenait part. Cette maison s'appelait l'*Ermitage*, et ce nom désignait bien le genre de vie de Bernières et de ses amis, qui s'y étaient également retirés. Les fonctions ordinaires de ces associés étaient de visiter les hôpitaux et de servir les malades, donnant au dehors l'exemple de la charité et de la modestie; tandis que, dans l'intérieur, leur vie était contemplative et toute consacrée à l'oraison. Quoique Bernières ne fût que simple laïque, plusieurs personnes pieuses se mettaient sous sa conduite et suivaient sa direction. Il était membre de la congrégation de la Sainte-Vierge, érigée chez les Jésuites, et il avait une estime particulière pour ces religieux. Sa vie privée était celle d'un pénitent austère: il ne mangeait que du pain noir comme les paysans de la Normandie. Sa vaisselle était de terre comme celle des capucins; il ne voulait dans sa chambre aucune tapisserie. Enfin, malgré l'opposition de ses parents, il se dépouilla de tout en faveur de ses neveux, consultant en cela uniquement l'esprit plutôt que la lettre de l'Évangile, ayant des raisons particulières d'agir ainsi. La

plus beaux ornements. La vie intérieure et l'humilité faisaient ses délices. Il composa différents opusculs de piété, sous ces titres : *Des cent noms divins*; *De la toute-puissance de Dieu*; *De la sainte abjection*; *De la Beauté divine* et *De la Désoccupation des créatures*, etc.; quelques Vies de saints, et de personnages édifiants. Il mourut le 26 mars 1646. Boudon a donné sa vie.

(1) Le P. Jean-Chrysostôme, né à Saint-Frémond, diocèse de Bayeux, en 1594, fit profession à l'âge de 18 ans, dans l'institut du tiers-ordre de Saint-François, à Picpus, et se rendit utile à sa congrégation dont il devint un des

mort du pieux trésorier fut digne de sa vie. Le 8 mai 1659, il n'avait eu aucune atteinte de mal. Le domestique chargé de l'avertir tous les soirs que le temps de son oraison était fini (parce que sans cette précaution il aurait donné à la prière le temps qu'il devait au repos), le domestique, disons-nous, étant venu pour s'acquitter de sa commission, Bernières le pria avec douceur de lui donner encore un moment; le moment fini, le domestique entre et trouve son maître à genoux et sans vie. Il n'était âgé que de 57 ans. Son corps fut inhumé chez les Ursulines; et, suivant son désir, son épitaphe consista dans ces mots : *Jésus-Christ est mort pour tous les hommes*. C'était la devise qu'il avait fait graver sur son cachet. Peut-être avait-il affecté de la prendre pour montrer son opposition à l'erreur jansénienne qui commençait à se répandre. Bernières a-t-il, dans ses œuvres, renouvelé les erreurs enseignées et désavouées par Malaval, ou préludé à celles de l'illustre Fénelon ? Pour répondre à cette question, nous allons donner quelques détails bibliographiques qui ne seront pas sans intérêt. Bernières n'avait rien publié et même n'avait rien écrit. Par obéissance, et à cause de la faiblesse de ses yeux, il dictait à un ecclésiastique, et il forma ainsi de volumineux manuscrits. L'année même de sa mort, Cramoisy, imprimeur à Paris, donna un extrait de ses lettres sous le titre de l'*Intérieur chrétien*, qu'il divisa en quatre livres, et ce volume eut un grand succès. Peu de temps après, Claude Griver, libraire à Rouen, donna le même ouvrage un peu amplifié, sous le titre de *Chrétien intérieur*, divisé en huit livres; mais, par arrêt du conseil d'état, du 12 nov. 1660,

il fut obligé de céder son édition à Cramoisy, et l'ouvrage est resté sous ce titre. Il eut en onze ans douze éditions qui ne purent empêcher les éditions furtives. Une quatorzième édition fut donnée à Paris, par la veuve Martin, en 1674, in-12. Alors Jourdain de Bernières obtint un privilège pour publier les écrits de son frère, dont une partie parut chez Cramoisy, en 1670, sous ce titre : *Les Œuvres spirituelles de M. de Bernières-Louvigny*, 1 vol. in-8°, par les soins du P. Robert de Saint-Gilles, minime. L'autre ouvrage avait toujours été anonyme, et quelques éditions furent soignées par un capucin, le P. Louis-François d'Argentan. Le *Chrétien intérieur* donne dans son titre l'idée véritable de ce qu'il est. Les *Œuvres spirituelles* sont une suite de maximes et de lettres, sur les trois états de la vie qui mène à Dieu. L'un et l'autre étaient munis d'approbations honorables, et cependant l'un et l'autre ont été mis à l'index comme quiétistes : le *Chrétien intérieur* le 30 nov. 1689, et les *Œuvres spirituelles* le 19 mars 1692 (2). Cette dernière circonstance prouverait peut-être que ce n'est pas à cause des défauts possibles dans la version italienne que le *Chrétien intérieur* a été condamné à Rome, où il avait été bien reçu d'abord. En 1781, un nouvel éditeur donna, à Pamiers, le *Chrétien intérieur*, en 2 vol. in-12, où il se flatte d'avoir corrigé l'ordre des matières et les expressions qui pouvaient sentir le quiétisme. C'est donc à cette dernière édition que doivent s'en tenir les personnes pieuses qui affectionnent ce

(2) Nous mettons 1692, quoique la *Bibliothèque janséniste* dise 1662; car comment accorder cette dernière date avec l'édition du livre qui ne parut qu'en 1670 ?

livre célèbre ; et l'on doit convenir que les erreurs ne peuvent être rejetées sur Bernières, qui les eût d'ailleurs rétractées sur-le-champ. L'éditeur devait encore tirer des manuscrits du pieux trésorier les ouvrages intitulés ainsi : 1° *Méditations pour ceux qui commencent*, etc. 2° *La vie de la foi et de la grâce*. 3° *De la raison et de ses degrés*. 4° *Les plus fâcheuses difficultés dont la vie mystique est combattue*. 5° *La vie de M. de Bernières*, écrite par lui-même, etc. Aucun de ces ouvrages n'a paru ; le dernier aurait surtout été d'autant plus intéressant, qu'aucun dictionnaire historique n'a mentionné le pieux laïque. L'auteur de cet article se propose de donner une place importante à Bernières dans un recueil de *Nouvelles vies édifiantes*.

B—D—E

BERNINI (DOMINIQUE), fils aîné du cavalier Bernini (*Voy.* ce nom, IV, 309), fut chanoine de Sainte-Marie-Majeure, et prélat de la cour de Rome. Il est auteur d'une *Histoire de toutes les hérésies*, depuis saint Pierre jusqu'au pontificat d'Innocent XI, Rome, 1705 et suiv., 4 vol. in-fol. C'est l'ouvrage le plus étendu qu'il y ait sur l'histoire générale des hérésies, et il est assez exact, mais peu connu en France. Il a été abrégé par Joseph Lancisi, et publié à Rome en 4 vol. in-12. C. T—Y.

BERNO (JOSEPH), fils d'un chirurgien, naquit en 1788, à Moncrivello, dans le Vercellais. Il fut élevé à Ivree, où il se montra toujours le premier de sa classe. Etant venu à Turin pour suivre les cours de philosophie et de médecine, il y reçut le doctorat en 1809, et fut nommé répétiteur au collège des Provinces

pendant le temps de sa clinique. Il a écrit en italien *Sur l'efficacité des eaux de Courmaieur et de Saint-Didier, avec des observations sur les maladies et l'usage des bains*, Turin, 1817, in-8°. Cet ouvrage fut analysé dans le *Spettatore Italiano*, qui fit observer que les moyens proposés par l'auteur pour guérir, avec les bains minéraux, la terrible maladie de la lèpre, sont dignes d'un grand praticien, et une découverte importante. Le journaliste ajouta que le docteur Berno avait non seulement réuni dans son ouvrage toutes les observations faites sur l'établissement de Courmaieur, mais qu'il avait donné des renseignements intéressants sur les eaux *salines-flogo sulfates*, dites de la *Saxe*, qui sont fréquentées pour différentes maladies. Ce médecin actif et intelligent mourut en 1818, à la fleur de l'âge. G—G—Y.

BERNOULLI (JÉRÔME), naturaliste, naquit, en 1745, à Bâle, d'une famille illustre par le grand nombre de savants qu'elle a produits (*Voy.* BERNOULLI, IV, 320). Son père joignait à l'exercice de la pharmacie le commerce des drogues, et jouissait dans toute la Suisse d'une grande réputation de savoir et de probité. Après avoir achevé ses études avec succès au gymnase et à l'académie de Bâle, le jeune Bernoulli devint l'associé de son père ; mais, entraîné par son penchant, il profitait de ses loisirs pour cultiver l'histoire naturelle ; et avant l'âge de vingt ans, il avait déjà recueilli des échantillons de minéraux, qui furent la base de son cabinet, un des plus riches de la Suisse. Dans un voyage qu'il fit pour son commerce, en 1766, il vit les plus célèbres naturalistes de France, de Hollande, d'Allema-

gne; et dès lors il ne cessa d'entretenir avec eux des relations qui tournèrent au profit de son cabinet. Quoique aucune des parties de l'histoire naturelle ne lui fût étrangère, il s'appliqua cependant d'une manière plus spéciale à la minéralogie, et on lui doit d'utiles observations consignées dans les journaux, ou dans les recueils des sociétés scientifiques de la Suisse. Honoré de l'estime générale, il remplit successivement différents emplois, et fut enfin nommé président du conseil de Bâle, charge dont il ne se démit que peu de temps avant sa mort. Bernoulli mourut, en 1829, à 84 ans. Son beau cabinet, offert par ses héritiers au gouvernement, fait partie du musée de Bâle. *L'Éloge* de ce modeste savant a été prononcé dans l'assemblée de la société suisse, pour l'avancement de l'histoire naturelle, tenue à Saint-Gall, en 1830. W—s.

BERNWARD, évêque d'Hildesheim, amateur des arts et artiste lui-même, naquit à Hildesheim, dans la Basse-Saxe, entre les années 950 et 955. Il était neveu par sa mère d'Adalbéron, comte palatin, et parent de Tangmar, homme distingué par ses connaissances, chanoine et primicier dans le chapitre d'Hildesheim, et chargé de la direction de l'école attachée à ce chapitre. C'est à Tangmar que l'éducation de Bernward fut confiée. Soit qu'il fût généralement d'usage à l'école d'Hildesheim, comme dans beaucoup d'autres du même temps, d'instruire des jeunes gens dans les arts utiles à la décoration des églises, tels que la peinture, la sculpture, l'architecture, l'orfèvrerie, l'art de la mosaïque, et celui de monter les diamants; soit que Tangmar eût lui-même cultivé cette branche des connais-

sances humaines par un goût particulier, il initia son élève dans les arts; et celui-ci, que favorisaient ses dispositions naturelles, y obtint de rapides succès. Il devint peintre, sculpteur, orfèvre, ouvrier en mosaïque; il montait les diamants, et ne copiait pas moins habilement les manuscrits; dans la suite, dit son historien, il développa même les talents d'un architecte. *Picturam etiam limatè exercuit, ... omnique structura mirificè excelluit, ut in plerisque ædificiis quæ pompatico decore composuit, post quoque claruit* (Tangmar, ap. Leibnitz, *Script. rer. Brunsw.*, tom. 1, p. 442). Après avoir terminé ses études et avoir été ordonné prêtre, Bernward alla demeurer auprès de son aïeul Adalbéron. Il s'attacha ensuite au service du jeune empereur Othon III, alors âgé de sept ans, et fut chargé de son éducation, sous l'inspection de Théophanie, impératrice-mère et régente. A la mort de cette princesse, il dirigea seul l'instruction d'Othon III, et eut la plus grande part au gouvernement de l'état. Le célèbre Gerbert, devenu quelque temps après pape sous le nom de Sylvestre II, donnait à Othon des leçons particulières, mais il ne paraît pas avoir été jamais chargé de la direction de ses études. En 993, Bernward fut nommé à l'évêché d'Hildesheim. Les soins qu'il continua de donner aux affaires publiques ne l'empêchèrent pas de s'occuper de celles de son diocèse et particulièrement de l'embellissement de sa cathédrale. Il accompagna Othon en Italie, où, suivant son historien, sa modération servit plusieurs fois à tempérer la colère de son élève contre les habitants de Tusculum et contre les Romains. Il est possible que la magnificence de Rome ait accru sa pas-

sion pour les arts; quoi qu'il en soit, l'église d'Hildesheim ne tarda pas à s'embellir non seulement par son influence, mais encore par son habileté personnelle. Il enrichit de peintures les murs et les plafonds, *exquisitâ ac lucidâ picturâ tam parietes quam laquearia exornabat*. Il répara des peintures anciennes et leur donna, dit son historien, tout l'éclat de la nouveauté « *ex veteri novam putares*. » Les pavés de plusieurs chapelles se couvrirent de mosaïques; il exécuta en même temps plusieurs pièces d'argenterie, le tout de sa propre main. Jamais il ne laissait échapper l'occasion d'acquiescer soit des vases précieux, soit d'autres objets propres à relever la magnificence du culte. Il forma aussi une bibliothèque composée d'ouvrages tant profanes que sacrés dont il donna l'usage aux personnes studieuses. Mais il fit plus encore pour étendre le goût des arts. S'étant attaché quelques jeunes gens en qui il avait reconnu des dispositions, il les conduisit avec lui dans ses voyages; il leur faisait étudier et copier ce qu'il rencontrait de plus digne de remarque, et en exerçant ainsi leur jugement et leur main, il en faisait des artistes capables de lui succéder et d'étendre plus loin qu'il n'avait pu le faire lui-même le perfectionnement de tous les arts. Un calice qu'on dit avoir été en or, ou en argent doré, et du poids de vingt livres, ouvrage de sa main, se voyait encore dans le trésor de l'église de Saint-Michel à Hildesheim, au commencement du siècle dernier. Ce prélat mourut le 20 nov. 1023, et fut canonisé en 1193. On ne peut douter que les écoles de peinture allemandes du moyen-âge ne lui aient dû une partie de leurs

progrès. Sa vie est une preuve de plus de l'application qu'on apportait à l'étude des arts, à une époque où tant d'auteurs ont cru fausement qu'elle était abandonnée. Ec—Dd.

BERONIE (NICOLAS), philologue, né, à Tulle, en 1742, embrassa l'état ecclésiastique, et à la suppression des jésuites, fut nommé professeur d'humanités au collège de sa ville natale, place qu'il remplit, vingt-cinq ans, avec un zèle infatigable. En récompense des services qu'il avait rendus dans l'enseignement, on voulut le nommer à une cure d'un revenu considérable; mais il sollicita lui-même une paroisse plus petite, afin d'avoir plus de loisirs pour se livrer à ses goûts studieux. A la création des écoles centrales, il fut élu bibliothécaire de celle du département de la Corrèze, et il s'empressa de disposer dans un ordre convenable les livres dont la garde lui était confiée. Ces écoles ayant été remplacées par les lycées, la place de Béronie se trouva supprimée. Il revint alors avec une nouvelle ardeur aux études grammaticales et philologiques. Depuis long-temps il rassemblait des matériaux pour un dictionnaire du patois limousin. Ce travail lui fournit l'occasion d'entrer en correspondance avec M. Raynouard, de l'académie française, dont il reçut d'utiles conseils et des encouragements. Sur le rapport de M. Raynouard, le ministère avait accordé des fonds pour la publication de cet ouvrage, et l'impression en était commencée, lorsque Béronie mourut à Tulle, au mois de déc. 1820. M. J.-Aug. Vialle, un de ses amis, fut désigné par le préfet du département, pour terminer la publication de l'ouvrage qui parut enfin sous ce titre : *Dictionnaire du patois du*

Bas-Limousin, et plus particulièrement des environs de Tulle, etc. Tulle, 1823, in-4° de 354 pages, non compris les préliminaires. Il est précédé d'une courte notice sur l'auteur. La préface offre des recherches intéressantes sur l'origine du patois limousin, que Béronie fait dériver du roman; des remarques grammaticales et orthographiques, dignes de fixer l'attention des linguistes, et enfin des observations sur les mots particuliers à ce dialecte, et dont les équivalents dans le français n'ont ni la même grâce ni la même énergie. Dans le Dictionnaire chaque mot est accompagné de signes prosodiques qui en déterminent la prononciation, et suivi de sa définition d'après les autorités les plus respectables. L'ouvrage est terminé par une table des gasconismes ou fautes contre la langue les plus communes aux habitants du Limousin. M. Raynouard en a rendu un compte très-favorable dans le *Journal des savants*, février 1824. C'est une des sources les plus abondantes où peuvent puiser les personnes curieuses de connaître les origines de la langue française. W—s.

BERRI (MARIE-LOUISE-ELISABETH d'Orléans, duchesse de), née le 20 août 1695, était l'aînée des filles de Philippe duc d'Orléans, depuis régent de France, et de Francoise-Marie (Mlle de Blois), fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan. A l'âge de sept ans, elle eut une maladie dont les médecins désespérèrent de la guérir. Le duc d'Orléans, qui n'était pas étranger à cet art, entreprit de la traiter à sa manière, et réussit. De là cette affection pour sa fille aînée, qui ne fit que croître avec l'âge, et dont l'excès ne donna que trop de prise à la malignité des courtisans et du public. La jeune

princesse, en butte d'une part aux duretés d'une mère jalouse, de l'autre à l'excessive indulgence de son père, dut à ce conflit la plus mauvaise éducation, ainsi que nous l'apprennent les mémoires de la duchesse douairière d'Orléans, grand-mère de la duchesse de Berri (*Voy. CHARLOTTE-ELISABETH*, VIII, 231). « Elle a été « mal élevée, dit-elle, ayant pres- « que toujours été avec des femmes « de chambre... Elle est hautaine et « absolue dans tout ce qu'elle veut. « Depuis l'âge de huit ans, on lui a « laissé faire sa volonté : il n'est « donc pas étonnant qu'elle soit « comme un cheval fougueux. Elle se « divertit autant qu'elle peut... Je la « raille souvent, en lui disant qu'elle « croit aimer la chasse, mais que « dans le fait elle n'aime qu'à changer « de place... Elle préfère la chasse « au sanglier à la chasse au cerf, « parce que la première procure à « sa table de bons boudins et des « hures. » Cette inégalité d'humeur, ces mauvaises habitudes, trop d'accord avec un naturel pervers, ne l'empêchèrent pas de devenir une femme fort agréable, quoiqu'elle fût dépourvue de beauté et marquée de la petite vérole. Cependant elle plaisait par un air de bonne humeur et d'abandon. Ses mains étaient d'une beauté admirable. « Elle a des chairs « grasses et saines, ses joues sont du- « res comme des pierres, » dit encore la duchesse douairière. Et Saint-Simon ajoute : « Née avec un esprit « supérieur, et quand elle le voulait « également agréable et aimable, et « une figure qui imposait et qui arrê- « tait les yeux, mais que sur la fin le « trop d'embonpoint gâta un peu, « elle parlait avec une grâce singu- « lière, une éloquente naturelle, qui « lui était particulière, et qui cou-

« lait avec aisance et de source, enfin
 « avec une justesse d'expression qui
 « surprenait et qui charmait. » Elle
 ne manquait pas d'instruction, et,
 sans avoir la voix forte ni agréable,
 elle chantait avec justesse. Louis XIV
 la prit tellement en affection, que
 M^{me} de Maintenon en conçut d'a-
 bord quelque ombrage; mais les
 écarts de la jeune princesse ne tar-
 dèrent pas à mécontenter le roi. En
 1710 elle devint d'âge, et encore plus
 de figure, dit Saint-Simon, à être
 ce qu'on appelle présentée et mise à
 la cour et dans le monde; mais dans
 sa prétention de préséance pour les
 filles sur les femmes des princes du
 sang, la duchesse d'Orléans, mère de
 la jeune princesse, ne montra ni ne
 présenta sa fille, pour avoir le temps
 de faire prévaloir ses vues secrètes à
 cet égard. Elle commença d'abord
 par la faire appeler *Mademoiselle*
 tout court au Palais-Royal. La cour
 et le monde s'y accoutumèrent, les
 princes du sang plus que les autres;
 mais quand il se présenta des contrats
 de mariage à signer, la duchesse
 d'Orléans ne voulut pas que sa fille
 signât après les femmes des princes
 du sang. Ce refus mit en émoi toute
 la cour, et fit naître entre la duchesse
 d'Orléans et la princesse de Condé
 une brouillerie qui donna lieu de part
 et d'autre à des mémoires et à des
 répliques, où les convenances n'étaient
 nullement observées. Le roi, voyant
 toute la cour partagée, et craignant
 d'indisposer ceux qu'il condamnerait,
 hésita long-temps à décider la ques-
 tion: enfin il pronouça contre la pré-
 tention de la duchesse d'Orléans.
 Celle-ci, désolée de cette décision,
 fit une démarche auprès du roi pour
 que le mariage de *Mademoiselle*
 avec le duc de Berri fût au moins
 accordé et déclaré; et lorsque le duc

d'Orléans en parla au roi, en disant
 que ce mariage le consolerait de tout:
 un « je le crois bien, » d'un ton sec
 et avec un sourire amer et moqueur,
 fut la seule réponse du monarque.
 Depuis ce temps la duchesse s'obstina
 à ne point montrer *Mademoiselle* à
 la cour, et pensa ainsi compromettre
 le mariage qu'elle désirait tant. A la
 fin la duchesse de Bourgogne, qui
 avait pour *Mademoiselle* une bonté
 de mère, lui représenta qu'elle ris-
 quait son avenir pour obéir au vain
 dépit de la duchesse sa mère, et la
 conjura de se servir de tout son cré-
 dit auprès de celle-ci pour en obte-
 nir de paraître à la cour. *Mademoi-
 selle* suivit ce conseil, et la duchesse
 d'Orléans ne consentit qu'avec des
 larmes à ce que sa fille fût présentée en
 habit et en rang avec les princesses.
 Long-temps elle refusa de la voir dans
 cet habit.—L'amour effréné des plai-
 sirs n'était pas la seule passion de la
 jeune princesse: elle était ambitieu-
 se, et voulait se rapprocher du trône
 en épousant un petit-fils de Louis XIV.
 Elle eut donc la force de se contrain-
 dre pendant une année, en dissimu-
 lant ses vices. Cette réserve, au tra-
 vers de laquelle l'étourderie perceait
 encore assez pour que l'hypocrisie ne
 fût pas soupçonnée; une éloquence
 naturelle, qui donnait à ses flatte-
 ries l'air de l'enthousiasme, lui rame-
 nèrent le roi et M^{me} de Maintenon.
 On peut lire dans les Mémoires de
 Saint-Simon (1) le détail de toutes les
 intrigues qui furent mises en jeu pour
 arriver à ce résultat. Il fallut à la
 fois gagner le parti janséniste et le
 parti moliniste; le père La Chaise et
 le duc de Beauvilliers; le roi, la

(1) Nous parlons de l'édition publiée récemment par la famille de ce duc. Toutes les éditions qui ont précédé ne nous ont donné ces Mémoires que mutilés, et sans qu'on puisse y reconnaître la suite des faits.

marquise de Maintenon, le dauphin, et jusqu'à M^{lle} Choin, sa maîtresse. Saint-Simon fut l'âme de toutes ces menées, et sa tâche fut d'autant plus difficile, « qu'avec tout son esprit et « sa passion pour *Mademoiselle*, le « duc d'Orléans était comme une « poutre immobile, qui ne se remuait « que par nos efforts redoublés. » En lisant toutes ces particularités, on ne peut quelquefois s'empêcher de rire aux dépens de celui qui s'est fait l'acteur et le narrateur de tant de graves minuties. Le choix que fit le roi de madame la duchesse de Saint-Simon pour dame d'honneur de la future duchesse de Berri, mit le duc entre-metteur dans le plus grand embarras où un courtisan puisse se trouver. Il rougissait d'avance pour sa respectable femme, d'une position aussi intime auprès d'une jeune princesse dont il connaissait les indomptables passions. Il aurait bien voulu refuser; mais tout janséniste de religion et d'honneur qu'il était, le courtisan l'emporta chez lui, et, après une assez belle défense, il accepta. Le mariage se fit le 6 juillet 1710. Arrivée au but de toute son ambition, la duchesse de Berri conçut l'aversion la plus marquée contre toutes les personnes qui avaient contribué à son mariage: « parce que, dit Saint-
« Simon, elle était indignée de penser « qu'elle pût avoir obligation à quel-
« qu'un, et elle eût bientôt la folie, non « seulement de l'avouer mais de s'en « vanter. » Elle ne tarda pas à agir en conséquence, et commença par brouiller son mari avec le duc de Bourgogne, frère aîné de celui-ci. Son projet était de s'appuyer du dauphin son beau-père pour dominer la cour. Le duc de Berri, prince faible et borné, était amoureux à l'excès de sa femme, et en admiration perpétuelle de son

esprit et de son bien dire (SAINT-SIMON). La mort du dauphin, fils unique de Louis XIV, arrivée le 14 avril 1711, fit évanouir ces projets en fumée. « De là, dit encore Saint-Simon, « cette rage de douleur que personne « de ce qui n'était pas instruit ne pouvait comprendre. Elle se voyait « ainsi réduite à plier sous une prin-
« cesse qu'elle avait payée de l'in-
« gratitude la plus noire, la plus suivie, la plus gratuite, qui faisait les « délices du roi et de madame de
« Maintenon, et qui, sans contre-
« poids, allait régner d'avance en attendant l'effet. Enfin, plus d'égalité « désormais entre les deux frères, à « cause de la disproportion du rang « de dauphin. Chaque jour éclataient « de sa part les traits de la plus insi-
« gne méchanceté. » Pleine de mépris pour la naissance illégitime de la duchesse d'Orléans, sa mère, elle recherchait les occasions de faire éclater ce sentiment coupable. Un trait donnera l'idée de cette guerre continuelle qu'elle faisait à sa mère. Un nouvel huissier de la chambre du roi faisait chez elle un matin son service; la duchesse d'Orléans arriva subitement, l'huissier peu au fait de l'étiquette ouvrit les deux battants de la porte. La duchesse de Berri devint rouge de colère et reçut sa mère fort sèchement. Quand elle fut partie, elle voulut faire chasser l'huissier, et ne céda qu'à la considération qu'elle n'avait pas le droit d'interdire un officier du roi. Désormais tous ses mauvais penchants avaient reparu: elle portait dans ses dérèglements une fougue qui indisposait jusqu'à son père. « Dès les premiers « jours du mariage, dit encore Saint-
« Simon, la force de l'empêchement ne « tarda pas à se déclarer: les indé-
« cences journalières en public, ses

« courses avec plusieurs jeunes gens, « avec peu ou point de mesure. » Son époux était tout à la fois son esclave et sa victime : elle le persécutait pour lui faire oublier les principes de piété et d'honneur dans lesquels il avait été élevé. Au bout de trois mois, le pauvre prince se trouva tout épris d'une femme de chambre assez laide, attachée au service de la duchesse. Celle-ci ne tarda pas à s'apercevoir de cette intrigue ; elle déclara aussitôt à son mari que s'il continuait à vivre amicalement avec elle, elle le laisserait faire ; mais, que s'il s'avisait de la contrarier, elle révélerait au roi son intrigue. Par cette menace, elle tint, pour ainsi dire, en bride le duc de Berri, qui devait à sa mort laisser enceintes son épouse et sa maîtresse. Toutes deux accouchèrent à peu près en même temps. La duchesse était si peu jalouse qu'elle garda cette femme, et prit soin de la mère et de l'enfant. Un des premiers amants de la princesse, fut La Haye, écuyer du duc de Berri ; elle voulut se faire enlever par lui, et emmener en Hollande. La Haye frémit à cette proposition, et crut devoir en avertir le duc d'Orléans. Ce prince parvint non sans peine, en flattant et en effrayant sa fille, à lui faire abandonner un projet aussi insensé, dont il craignait que le bruit n'allât jusqu'à Louis XIV. Le mariage de la duchesse de Berri avait paru une occasion favorable aux ennemis du duc d'Orléans pour l'accuser d'un coupable amour pour sa fille ; toute la ville et la cour en parlaient, surtout quand ce prince eut gagné l'amitié de son gendre (2). Ils

(2) On a attribué à Voltaire le couplet suivant, à ce sujet :

Enfin votre esprit est guéri
Des craintes du vulgaire

mangeaient souvent tous les trois ensemble et en particulier, servis par la seule De Vienne, confidente de la duchesse de Berri, capable de favoriser tous les genres de débauches. Ces bruits arrivèrent jusqu'au roi qui en fut très-mécontent, et qui sentit redoubler son éloignement pour le duc d'Orléans. Une nouvelle querelle entre la duchesse d'Orléans et sa fille vint mettre le comble au scandale. La veille d'un grand bal donné à la cour, la duchesse de Berri avait demandé à sa mère de beaux pendants d'oreille, provenant de l'écrin de la feue reine-mère, Anne d'Autriche ; Madame d'Orléans refusa ces bijoux à sa fille, parce que la duchesse de Bourgogne, qui croyait y avoir des droits, l'engagea à ne pas les donner. Piquée de ce refus, la duchesse de Berri déclara à son père que s'il ne lui faisait avoir les diamants de sa mère, elle romprait avec lui. Par une indigne rouerie, le duc d'Orléans les demande à sa femme, sous prétexte de les mettre en gage, pour payer de grosses sommes qu'il devait en Espagne. La duchesse d'Orléans s'empressa de lui envoyer tous ses diamants. Le prince ne toucha qu'aux pendants que désirait sa fille, et les lui donna. Triomphante, elle se rend au bal, ornée de cette parure, et affecte de braver la duchesse de Bourgogne, qui alla sur le champ s'en plaindre au roi, à madame de Maintenon et à madame d'Orléans. Le roi fit appeler dans son cabinet la duchesse de Berri, lui reprocha

Belle duchesse de Berri,
Achevez le mystère.
Un nouveau Loth vous sert d'époux ;
Mère des Moabites,
Puisse bientôt naître de vous
Un peuple d'Ammonites !

On sait que Loth eut de ses deux filles Ammon et Moab, qui selon l'écriture furent auteurs de deux peuples, les Ammonites et les Moabites.

les désordres de sa vie et lui fit rendre les diamants. La De Vienne, ouvrière de toutes ces tracasseries, fut chassée. Madame d'Orléans, qui avait naturellement le don des larmes, ne chercha point à se contraindre, et acheva de perdre la réputation de son mari et de sa fille par l'éclat de ses pleurs. Il est plus aisé d'imaginer que de décrire les fureurs de la duchesse : elle demeura six jours enfermée chez elle sans voir personne. Elle avait, dit-on, proféré de sombres menaces contre la duchesse de Bourgogne; puis, lorsque si près de là cette princesse intéressante succomba ainsi que son mari, qui la suivit six jours après dans la tombe (12 et 18 février 1712), on se rappela ces paroles, et l'on chercha à les lier avec un événement qui plongeait la France dans le deuil. Ces soupçons furent communiqués au roi. Le duc de Berri, lui disait-on encore, subjugué par cette méchante femme, et destiné peut-être à périr par ses mains, restait seul pour régner avec le duc d'Orléans; car le duc d'Anjou, (depuis Louis XV), visiblement miné par un poison qui n'avait pas encore tranché ses jours, n'aurait pas long-temps à porter ce titre de Dauphin qui avait été si fatal à son grand-père, à son père, à son frère. On ne saurait dire jusqu'à quel point ces sinistres insinuations firent impression sur l'esprit du monarque : il eut besoin pour douter du crime d'en considérer toute l'atrocité. La mort prématurée du duc de Berri vint encore ajouter à tant de motifs de suspicion. Ce prince était si las des désordres et de l'humeur violente de sa femme, que vingt fois il avait formé le projet de se plaindre d'elle au roi, et de demander qu'elle fût renfermée dans un couvent. Son beau-

père lui était devenu odieux. Il avait eu avec lui une scène terrible, en présence de la duchesse de Berri. Les bruits d'inceste, répandus dans le monde, avaient causé cet emportement, et le public avait été confirmé dans ces soupçons par la colère du prince. Mais faible, irrésolu, infidèle lui-même à une épouse qu'il avait éperdument aimée, qu'il aimait encore et qui portait dans son sein un gage de leur union, il s'était calmé. Il vint la voir à Versailles pendant que la cour était à Marly. Après une chasse dans le parc, il dîna avec elle, éprouva dès le soir même de violentes douleurs d'estomac, se rendit à Marly et y mourut peu de jours après, le 4 mai 1714. Il avait à peine vingt-huit ans. La mort du Dauphin et de la Dauphine n'avaient pas offert à beaucoup près des indices aussi vraisemblables de poison. Une circonstance qu'une partie de la cour regarda comme un fait certain, et l'autre comme officieusement inventée, persuada au roi que cette mort était naturelle. Le duc de Berri avait fait depuis plusieurs jours une chute dangereuse à la chasse; des vases pleins de sang avaient été trouvés sous son lit. Après avoir dissimulé, malgré les plus vives souffrances, cet accident à ses domestiques, pour qu'on ne l'empêchât pas de manger, il s'en était ouvert, au moment de mourir, à son confesseur, le jésuite Larne. « Mon père, lui avait-il dit, je suis « la seule cause de ma mort. » Il était d'ailleurs d'une extrême intempérance; ses excès de table avaient continué, même depuis sa chute. Il est maintenant impossible d'éclaircir ces faits sur lesquels les mémoires du temps n'offrent rien que de vague; les dénégations positives ou plutôt absolues de Voltaire ne prouvent mal-

heureusement rien. Marmontel, dans son ouvrage sur la régence, paraît persuadé que le duc de Berri fut empoisonné par sa femme à l'insu du duc d'Orléans. Cependant il ne donne aucun détail sur ce fait, et n'indique aucune preuve. « Le roi, dit M. La-cretelle (*Tableau du XVIII^e siècle*), crut cette fois tout ce que « son repos l'invitait à croire. » Il avait assisté aux derniers moments de son petit-fils, qui probablement lui avait parlé de manière à écarter tout soupçon. Il alla visiter la duchesse de Berri, lui manifesta un intérêt que depuis long-temps il ne lui témoignait plus, et lui laissa les diamants de son mari. « Le public, « assez indifférent sur le duc de Berri, « ajoute le même historien, eut peu « de soupçons sur une mort qui lui « inspirait peu de regrets. » Madame de Maintenon se rapprocha alors de la duchesse de Berri, et essaya de la mettre aussi bien auprès du roi que l'avait été la feue dauphine (duchesse de Bourgogne); « mais il ne paraît « pas que l'inclination du roi ait été « aussi forte. » La mort de Louis XIV, en faisant passer dans les mains du régent, duc d'Orléans, toute l'autorité royale, ouvrit une nouvelle carrière à l'orgueil de la duchesse de Berri, orgueil qui allait jusqu'à la folie. Elle traversa une fois Paris précédée de trompettes et de cymbales. Une autre fois elle parut au spectacle sous un dais, inconvenance d'autant plus grande, que le duc et la duchesse sa mère étaient présents. Pour recevoir l'ambassadeur de Venise, elle voulut s'asseoir sur un fauteuil placé sur une estrade. Cette incartade d'une jeune personne mit en émoi toute la diplomatie européenne. Les ambassadeurs protestèrent; et il fallut que le régent promît que pareille scène ne se

renouvellerait plus. La duchesse se plaisait aussi à accabler le régent de ses hauteurs, et faisait même contre lui une sorte d'opposition politique. Saint-Simon dit qu'elle entretenait dans sa maison « des braves « pour se faire compter entre l'Es-pagne et son père, et se tourner du « côté le plus avantageux. » En un mot, toutes ses démarches tendaient à occuper le rang de reine. Cette hauteur ambitieuse ne l'empêchait pas de vivre en très-mauvaise compagnie et de passer ses jours et ses nuits dans d'obscènes orgies. Là toujours, par exemple, elle était parfaitement d'accord avec son père, que les courtisans aimaient à comparer au patriarche Loth. On ose à peine rapporter les termes dans lesquels le duc de Saint-Simon rend compte d'un de ces scandaleux banquets. « Madame la « duchesse de Berri et M. le duc « d'Orléans, dit-il, s'y enivrèrent « au point que tous ceux qui étaient « là ne surent que devenir. L'effet « du vin par haut et par bas fut tel, « qu'on en fut en peine, et cela ne « la désenivra pas, tellement qu'il « fallut la ramener en cet état à « Versailles. Tous les gens des équi-pages le virent, et ne s'en turent « pas. » Si nous voulions entrer dans tous les détails, nous parlerions encore ici de ces bals masqués, où la duchesse de Berri oubliait dans de petites loges son rang aussi bien que toute pudeur; nous signalerions ses intrigues passagères avec le duc de Richelieu et d'autres jeunes courtisans. « Sa vie offrait, dit St-Simon, « le mélange de la plus altière gran-deur, ainsi que de la bassesse et « de la servitude la plus honteuse. » Si le régent son père était à ses pieds, elle était soumise en esclave à un cadet de Gascogne, Rions, neveu de

conduc de Lauzun qui épousa mademoiselle de Montpensier, unique héritière de la première maison de Bourbon-Orléans. Ce Rions n'était pourtant qu'un fat, fort laid et assez sot, ce qui n'est pas toujours une raison pour être repoussé des dames (3). Il avait pris sur la duchesse de Berri un ascendant tel, qu'il l'avait façonnée à tolérer jusqu'à ses mépris, et réduite à souffrir qu'il eût sous ses yeux, dans sa maison, une autre maîtresse, la dame de Mouchy, attachée au service de la princesse. Du reste Rions finit par se faire épouser secrètement. « C'était l'oncle qui avait guidé son « neveu dans toute cette affaire. Il « lui avait conseillé de traiter sa « princesse comme il avait traité lui-même Mademoiselle. Sa maxime « était que les Bourbons voulaient « être rudoyés et menés le bâton « haut, sans quoi on ne pouvait se « conserver sur eux aucun empire. » (Saint-Simon) (4). Au milieu de tous ces désordres, la duchesse faisait fréquemment « des retraites austères « aux Carmelites du faubourg Saint-Germain (5), » et elle en sortait pour « revenir aux soupers les plus profanés par la vile compagnie, et la « saleté et l'impiété des propos, » passant ainsi « de la débauche la plus « effrontée à la plus horrible frayeur « du diable et de la mort... » Elle ne voulait se contraindre sur rien ; elle était indignée que le monde osât parler de ce qu'elle-même ne prenait pas la peine de lui cacher ; et toute-

fois elle était désolée de ce que sa conduite fût connue... Elle était enceinte de Rions, et s'en cachait tant qu'elle pouvait... La grossesse vint à terme, « et ce terme, mal préparé « par les soupers continuels, fort « arrosés de vin et des liqueurs les « plus fortes, devint orageux et « promptement dangereux... » Le péril était imminent ; Languet (V. ce nom, XXIII, 366), curé de St-Sulpice, parla des sacrements au duc d'Orléans. La difficulté était d'abord de les proposer à la duchesse ; mais le curé déclara qu'il ne les administrerait point tant que Rions et la dame de Mouchy seraient au Luxembourg. Le cardinal de Noailles approuva le curé dans son refus. La duchesse se mit en fureur, se répandit en emportements contre ces *cafards*, qui abusaient de son état et de leur caractère pour la déshonorer par un éclat inouï, et n'épargna pas son père sur sa faiblesse et sa *sottise de le souffrir*. A l'en croire, on aurait dû *faire sauter l'escalier* au curé et au cardinal. Cette scène n'empêcha pas la duchesse d'accoucher heureusement. Infiniment peinée de la manière peu flatteuse pour elle dont la cour et la ville avaient pris sa maladie, elle crut regagner quelque chose dans l'opinion en faisant rouvrir au public les portes du Luxembourg, qu'elle avait fait fermer il y avait long-temps. « On en fut bien aise, « on en profita, dit Saint-Simon ; « mais ce fut tout. Elle se voua au « blanc pour six mois ; et cela fit « rire. » Bientôt, pour éviter l'embarras de se trouver à Paris pendant la semaine de Pâques, après tant de scandale, elle fit vers la fin de mars un voyage prématuré à Meudon, et voulut y offrir une fête nocturne à son père, pour donner le change au

(3) Saint-Simon nous apprend qu'il avait le visage pâle, très-joufflu et couvert de boutons ; ce qui, dit-il, le faisait ressembler à un abcès.

(4) Saint-Simon dit encore que Rions n'était arrogant qu'avec la duchesse ; et qu'avec tout le monde à la cour il était poli et respectueux. Sa tyrannie allait jusqu'à forcer la princesse de changer deux ou trois fois de toilette selon son caprice, de la contraindre de rester quand elle voulait sortir, etc.

(5) Elle y avait un appartement.

public autant sur son accouchement que sur la froideur qui existait entre elle et le régent, depuis qu'elle l'obsédait pour faire déclarer son mariage. Ce mariage ne surprit que médiocrement, dit Saint-Simon, à cause de cet *assemblage de passion et de peur du diable* dont était possédée la duchesse; mais on fut étonné de cette fureur de le déclarer dans une personne si *superbement glorieuse*. C'était aussi le plus vif désir de Rions, qui ne s'était marié que par ambition; mais le régent, pour gagner du temps, l'avait envoyé à l'armée après les scènes de l'accouchement. Quant à la duchesse, le fatal souper de Meudon, fait en plein air, au mois de mars, ne lui réussit pas : elle éprouva une rechute dont elle ne releva plus. Enfin, le 14 juillet, la maladie prit un caractère alarmant. « Elle se soumit aux remèdes pour ce monde et pour l'autre, dit Saint-Simon. Une première fois elle reçut les sacrements, les portes ouvertes; parla aux assistants sur sa vie et sur son état, mais en reine de l'un et de l'autre. » Après ce spectacle, elle s'applaudit avec ses familiers de la fermeté qu'elle avait montrée, et leur demanda, comme Auguste, si elle n'avait pas bien joué son rôle. Peu de temps après cette explosion d'orgueil, la peur du diable revint, et elle reçut de nouveau les sacrements *avec beaucoup de piété, à ce qu'il paraît*. Le 21 juillet 1719 elle expira au château de la Muette, comme si elle s'était endormie. L'empirique Garus qui faisait alors beaucoup de bruit, fut admis à lui administrer son élixir. Le remède réussissait, mais elle fut empoisonnée, dit Saint-Simon, par un purgatif que lui donna le médecin Chirac. Pourquoi a-t-on

été chercher des causes humaines à une fin si naturelle? La princesse, depuis quatre mois qu'elle était sur le lit de souffrance, expiait par une horrible complication de maux les débauches vraiment romaines de sa courte existence : goutte, ulcère à l'estomac et à la peau, le foie, la rate attaqués, sans parler d'une dernière affection plus honteuse : voilà les poisons dont elle périt victime, sans qu'il fût besoin d'une purgation malencontreuse. Laissons au surplus s'exprimer l'aïeule de la princesse sur les causes de cette mort prématurée. « Je crois, » dit-elle, « que ce sont ses bains excessifs et sa gourmandise qui ont miné sa santé... La pauvre duchesse de Berri s'est détruite elle-même comme si elle s'était tiré un coup de pistolet; car elle a mangé en secret des melons, des figues et du lait. Pour cette belle œuvre, elle a fermé la porte de sa chambre à son docteur pendant quinze jours. » Le duc d'Orléans donna seul des larmes à la duchesse de Berri. « A l'ouverture du corps, ajoute Saint-Simon, la pauvre princesse fut trouvée grosse. » Lorsque la nouvelle de sa mort parvint à l'armée, le prince de Conti alla trouver Rions, et lui chanta ce vieux refrain.

Elle est morte la vache aux paniers,
Il n'en faut plus parler.

Pour terminer cet article, laissons la vieille duchesse d'Orléans, douairière, dire avec sa franchise germanique le peu de bien que l'on ait dit de sa petite-fille. A l'en croire, elle souffrait tout en patience de sa mère qui la maltraitait, et fit toujours son devoir de fille respectueuse et dévouée. Les anecdotes de l'huissier et des diamants, rapportées ci-dessus, semblent prouver le contraire; mais rien n'autorise à nier ce qu'ajoute

la vieille duchesse, que pendant une maladie de sa mère elle veilla auprès d'elle comme une garde-malade, et ne la quitta point d'un instant. « Si la duchesse de Berri n'était pas ma petite-fille, dit-elle encore, j'aurais toutes les raisons du monde d'être contente d'elle... » Je serais une ingrate si je ne l'ai mais, car elle me fait toutes les amitiés possibles, et a tant d'égards pour moi, que j'en suis souvent étourdie. » Jouissant d'un revenu de six cent mille livres de rentes, elle était magnifique, généreuse, et se laissait sciemment piller par ses gens; aussi laissa-t-elle à sa mort quatre cent mille livres de dettes. Enfin, comme dans ces portraits de famille rien ne vise au panégyrique, ainsi se terminent les souvenirs de la duchesse douairière sur sa petite-fille : « On fut tellement embarrassé pour son oraison funèbre, qu'on a fini par se résoudre à n'en point prononcer... Mon fils est d'autant plus profondément affligé, qu'il voit bien que s'il n'avait pas eu trop de complaisance pour sa chère fille, et s'il avait plus agi en père, elle vivrait encore et se porterait bien. » On n'a de la duchesse de Berri qu'un mauvais portrait, gravé pendant sa vie par Desrochers, et un dessin du cabinet de Fontette, qui est à la bibliothèque du roi. D—R—R.

BERRI (CHARLES-FERDINAND de BOURBON, duc de), né à Versailles le 24 janvier 1778, second fils du comte d'Artois (depuis Charles X) et de Marie-Thérèse de Savoie, eut pour gouverneur le duc de Sérent, et pour sous-précepteur les abbés Marie et Guénée. De pareils maîtres n'étaient guère propres à lui inspirer les idées et les goûts militaires dont les événements allaient lui faire une

nécessité et que dès long-temps, dans la plupart des maisons souveraines de l'Europe, on s'efforçait de donner aux jeunes princes. Cependant le duc de Berri, naturellement porté à tous les exercices violents et montrant peu de goût et d'application aux études sérieuses, semblait plus qu'un autre destiné à la carrière des armes; et lorsque son père l'eut conduit hors de France en 1789, lorsque à peine agé de douze ans il fut obligé de partager les travaux et les périls de l'émigration, on le vit s'y livrer avec autant de zèle que de véritables dispositions. Après avoir passé quelques mois dans les Pays-Bas, puis en Allemagne, et à la cour du roi de Sardaigne, son oncle, il vint faire ses premières armes dans le corps d'armée qui attaqua Thionville en septembre 1792, sous les ordres du maréchal de Broglie. Après l'issue malheureuse de cette expédition, le duc de Berri alla passer quelques mois avec son père au château de Hamm en Westphalie, et il se rendit ensuite à l'armée que commandait le prince de Condé sur les bords du Rhin. Ce fut là qu'il fit réellement la guerre d'une manière aussi active que périlleuse. Il commandait une petite troupe de cavalerie, et pendant plus de quatre ans, depuis la fin de 1794 jusqu'à la paix de Léoben, en 1797, il parut dans toutes les affaires des armées du Rhin et surtout à Steinstadt, à Munich et devant Huningue, d'une manière aussi brillante que le permettaient son jeune âge et le peu d'importance de son commandement. Le corps de cavalerie commandé par le duc de Berri passa au service de Russie en 1798, lorsque l'Autriche eut déposé les armes. Le jeune prince profita de cet intervalle de repos pour visiter son père à Edimbourg,

et il se rendit ensuite en Italie, où il fut près d'épouser la princesse Christine, fille du roi de Naples, qui depuis est devenue reine de Sardaigne; mais ce projet fut traversé par le ministre Acton, alors tout-puissant à la cour des Deux-Siciles; et d'ailleurs cette cour avait en ce temps-là trop de ménagements à garder envers la république française. Le duc de Berri fut donc obligé d'y renoncer; mais il dut à son voyage en Sicile et au séjour de plusieurs mois qu'il fit à Rome d'assez grands progrès dans les arts, surtout dans la peinture, qui fut toute sa vie son étude de prédilection. En quittant l'Italie il alla de nouveau se ranger sous les drapeaux du prince de Condé, qui était revenu en Bavière, pour y faire sa dernière campagne. Il y donna encore des preuves de courage dans plusieurs occasions; et ne se retira que lorsque cette malheureuse armée fut licenciée et dispersée par la capricieuse politique des puissances. Se trouvant alors dénué de ressources et loin de sa famille, le duc de Berri passa plusieurs mois dans la retraite à Klagenfurt auprès de sa mère, puis à Vienne, cherchant en vain par ses correspondances à renouer un projet de mariage qui devenait d'autant plus difficile que la position de la cour de Naples était plus embarrassante. Il eut aussi à cette époque l'espoir de faire partie d'un débarquement qui devait s'opérer sur les côtes de Provence; mais les succès de Bonaparte et l'affermissement de son pouvoir rendirent bientôt impossible l'exécution de tous ces plans; et le jeune prince n'eut plus qu'à se rendre en Angleterre pour s'y réunir à son père. Il passa plusieurs années à Londres, vivant presque seul, ou

quelquefois, il faut le dire, avec des personnes peu dignes de son rang. Ce fut dans ce temps-là qu'il contracta une intime liaison avec une dame anglaise dont il eut plusieurs enfants. En 1804 il se rendit en Suède, où les projets guerriers de Gustave-Adolphe semblaient lui offrir une occasion de reprendre les armes; mais il fallut encore une fois y renoncer, lorsque les événements d'Ulm et d'Austerlitz eurent forcé les grandes puissances à demander la paix. Le duc de Berri retourna en Angleterre, et il y vécut à peu près de la même manière qu'auparavant, ne voyant que rarement son père et le prince de Condé, et ne faisant guère que des apparitions obligées à Hartwell, lorsque le roi Louis XVIII y eut établi sa résidence. Mais au commencement de 1814 s'ouvrit pour lui une nouvelle carrière. On se rappelle qu'à cette époque les princes de sa famille se distribuèrent les rôles pour pénétrer en France, et que tandis que Monsieur, comte d'Artois, venait par les provinces de l'Est et le duc d'Angoulême par l'Espagne, son frère se dirigea vers la Normandie. Il fut alors sur le point de tomber dans un piège que lui tendit la police impériale. De perfides correspondances avaient fait penser aux crédules conseillers de Louis XVIII que le duc de Berri était attendu sur les côtes de l'Océan par 40 mille royalistes tout armés, et qu'il ne s'agissait pour lui que d'exécuter une marche triomphale vers Paris. Ce fut dans cette croyance que le jeune prince s'embarqua sur un vaisseau anglais; mais arrivé à l'île de Jersey, ayant reçu des avis plus sûrs, il attendit prudemment que les événements de Paris lui permissent de débarquer paisiblement à Cherbourg; et il fut accueilli dans cette ville, le

13 avril, par de nombreuses acclamations. Dès le lendemain il se dirigea sur Bayeux, puis sur Caen, où il gagna à la cause royale, par sa franchise et ses manières chevaleresques, des corps de troupes qui avaient d'abord montré quelque répugnance. Il fut complimenté dans la dernière de ces villes par le préfet Méchin, et il y publia une proclamation où il fit, comme les autres princes de sa maison, des promesses qui n'ont pas été réalisées et qui ne pouvaient pas toutes l'être (*Voy. Louis XVIII, au Supp.*). Le duc de Berri continua sa route par Rouen, et arriva à Paris le 21 avril. Après avoir été serré dans les bras de son père qui le reçut aux Tuileries, il se jeta dans ceux des maréchaux qui étaient présents. Cherchant à mériter l'affection de l'armée, il se montra partout le protecteur et l'ami des militaires. On répéta alors beaucoup de mots heureux qu'il leur adressait dans les revues et les manœuvres auxquelles il assistait fréquemment; nous n'en citerons qu'un seul. Quelques soldats avec lesquels il causait familièrement lui ayant franchement fait connaître l'attachement qu'ils conservaient pour Napoléon, il leur demanda la cause de cet attachement: « C'est, lui dirent-ils, parce qu'il nous faisait remporter des victoires. » — « Je le crois bien, répliqua brusquement le prince, avec des *hommes* comme à vous, cela était bien difficile!... » Il se servit même d'une expression plus conforme au langage des soldats, et qui était assez dans ses habitudes. Sa repartie n'en eut que plus de succès, et il est sûr qu'il fut à cette époque celui des princes de sa famille qui réussit le mieux auprès des troupes. Mais les ennemis des Bourbons, qui dès lors étaient nombreux,

et qui devenaient d'autant plus entreprenants que ceux-ci cherchaient moins à se faire redouter, s'étant bientôt aperçus que tout l'avenir de cette maison reposait sur le duc de Berri, ne négligèrent aucun moyen de le dépopulariser, et ils répandirent contre lui des calomnies de tous les genres. On sait que c'est toujours par là que commencent les révolutions. Quelque absurdes que fussent la plupart de ces calomnies, on ne peut douter qu'elles n'aient eu beaucoup d'influence sur les événements; et lorsque, peu de temps après son arrivée, le prince fut envoyé dans les provinces de l'est, pour y ramener les esprits à la cause royale, il en éprouva de fâcheux effets. Le roi l'avait nommé colonel-général des chasseurs et lanciers. Il fut question à cette époque de lui faire épouser une princesse russe, et il paraît que l'empereur Alexandre s'y montra favorablement disposé; mais ce projet, qui pouvait avoir les plus heureux résultats pour la famille royale, échoua devant des scrupules de religion que nous ne pouvons apprécier. Ce qu'il y a de sûr c'est que, peu de mois après, lorsque Napoléon, échappé de l'île d'Elbe, vint pour renverser la monarchie des Bourbons, ces princes, entourés d'ennemis à l'intérieur, ne s'étaient fait au dehors ni alliance ni appui. Dans cette circonstance difficile, le duc de Berri déploya toute l'énergie et la valeur que l'on attendait de lui. Nommé chef de l'armée que l'on voulut réunir devant Paris, il se montra partout aux troupes, dans les revues, dans les casernes; et quand la retraite fut décidée il commanda le petit nombre de celles qui étaient restées fidèles. Faisant bonne contenance jusqu'à la frontière belge, il sut empêcher un engagement qu'il

voulait éviter entre des Français, sans laisser néanmoins entamer son arrière-garde par les soldats de Napoléon. Pressé à Béthune par un corps de cavalerie, il ne craignit pas de s'offrir seul aux coups de ses ennemis, et il leur en imposa par son sang-froid et sa présence d'esprit. Lorsque Louis XVIII se fut établi à Gand, son neveu commanda les débris de la maison militaire qui campèrent à Alost; et, après la bataille de Waterloo, les portes de la France étant de nouveau ouvertes aux Bourbons, il commanda encore cette petite armée royale dans sa marche vers Paris. Peu de jours après cette seconde restauration, le roi l'envoya présider le collège électoral du Nord; et il contribua de tout son pouvoir dans ce département à former cette chambre *introuvable* qui devait être plus royaliste que le roi et que le roi devait renvoyer (*Voy. Louis XVIII, au Sup.*). Il fut très-bien reçu par les Lillois, et il se fit parmi eux beaucoup de partisans. *C'est désormais entre nous à la vie, à la mort*, leur dit-il en les quittant; et ces paroles dignes du petit-fils de Henri IV ont été souvent répétées. Revenu dans la capitale, le duc de Berri, ainsi que son père et le duc d'Angoulême, se montra fort assidu aux séances de la chambre des pairs; mais des motifs politiques, qu'il n'est pas facile de comprendre aujourd'hui, firent bientôt redouter leur influence, et cette faible participation au pouvoir leur fut interdite. Le duc de Berri n'eut plus d'autres soins que de passer encore quelques revues, de faire des inspections et d'adresser aux troupes de courtes et heureuses allocutions qui eurent toujours beaucoup de succès. Il devenait de plus en plus certain que c'était sur lui seul et sa postérité que

devait se fonder l'avenir, de la branche aînée des Bourbons; cette considération décida son mariage, et M. de Blacas, ambassadeur à Naples, fut chargé de le négocier. Le 28 mars 1816, un message royal annonça aux chambres que ce prince allait épouser la fille aînée de l'héritier du trône de Naples, et proposa d'augmenter d'un million son apanage qui jusque là n'avait été que de 500,000 francs. Les chambres portèrent spontanément cette somme à 1,500,000 francs; mais le prince déclara qu'il consacrerait pendant cinq ans ce supplément au soulagement des départements qui avaient le plus souffert de la guerre; et il a religieusement tenu sa promesse. Cette union, qui se fit au milieu des applaudissements de la France, fut d'abord très-heureuse; mais les deux premiers enfants qui en naquirent, et dont l'un était un prince, moururent en bas âge : le troisième (mademoiselle) a survécu, et son père était mort depuis six mois quand le duc de Bordeaux vint au monde. Cette mort fut une cruelle catastrophe, et elle est dans l'histoire un événement de la plus haute importance. Le 13 février 1820, dernier dimanche du carnaval, le duc de Berri étant allé à l'opéra avec sa femme, et voulant y rester encore, lorsque celle-ci en partait à onze heures, l'accompagna jusqu'à sa voiture. Il venait de lui donner la main pour l'aider à monter, lorsqu'un homme passe rapidement entre le factionnaire qui présentait les armes et un valet qui relevait le marche-pied; appuie sa main gauche sur l'épaule droite du prince; et le frappe de la main droite au dessous du sein droit, en le poussant violemment sur le comte de Mesnard. Croyant d'abord n'avoir reçu qu'une faible contusion, le duc y

porte la main ; mais dès qu'il a senti la plaie et le poignard qui y restait attaché, il s'écrie : « Je suis assassiné ; cet homme m'a tué ; je suis mort ; » et, retirant lui-même le poignard, il répand un torrent de sang et tombe en défaillance. On s'efforce d'écarter ses habits, de reconnaître la blessure ; et il s'écrie de nouveau : « Je suis mort ; un prêtre ; venez, ma femme... » Et sa femme, qui était descendue précipitamment de voiture, qui avait arraché sa ceinture, pour couvrir la plaie, était déjà toute sanglante attachée aux douleurs de son époux... Deux médecins arrivent, et ils font des saignées au bras, qui produisent peu de soulagement. « Je suis bien sensible à vos soins, leur dit-il, mais ils sont inutiles ; je suis perdu. » Un troisième se présente ; c'était le docteur Bougon, qui avait fait le voyage de Gand en 1815. Le prince le reconnaît et il s'écrie : « Adieu, mon cher Bougon ; je suis frappé à mort. » Enfin le célèbre Dupuytren arrive à une heure, et il examine la plaie : il interroge la victime, qui ne peut plus répondre... Alors la duchesse, qui elle-même peut à peine parler, se penchant encore vers le lit de douleur : « Je vous en prie, mon ami, dites où vous souffrez. » A cette voix le prince se ranime ; il prend la main de sa femme et la pose sur sa poitrine... « C'est là, lui dit-elle. — Oui ; j'étouffe. » Alors il fut décidé que la plaie serait élargie pour donner au sang une plus grande issue. Quand on approcha le fer il s'écria douloureusement : « Laissez-moi, puisque je dois mourir... » Cette opération donna cependant un peu de calme, et ce fut alors que le prince put adresser quelques mots de bienveillance à ceux que cet événement avait fait ac-

courir. Toute la famille d'Orléans, qui s'était trouvée ce jour-là même à l'opéra, ne le quitta pas un instant. Le duc et la duchesse d'Angoulême, le père de l'infortuné prince y étaient venus des premiers. Il les pria de lui faire voir son assassin. « Qu'ai-je fait à cet homme ? dit-il ; peut-être l'ai-je offensé... » — Non, mon fils, répondit le malheureux père. — « C'est donc un insensé ; il faut lui faire grâce ; promettez-moi de la démander au roi... » Le désespoir de la duchesse de Berri s'augmentant à mesure qu'elle voyait s'affaiblir son époux, il la conjura de se ménager pour l'enfant qu'elle portait dans son sein. Nous avons dit que le duc de Berri avait eu en Angleterre une de ces liaisons que la morale et la religion réprouvent également, mais qui n'imposent pas moins à l'homme de bien des devoirs impérieux. Le prince ne l'oublia pas dans ce moment suprême ; il voulut voir pour la dernière fois ses deux filles, et il eut assez de confiance en sa femme pour les recommander à sa bonté. « Ce sont aussi mes enfants, » s'écria la duchesse ; je veux les embrasser ; » et dans un instant les deux pauvres petites étrangères parurent, et se mirent à genoux en sanglotant devant le lit de leur père. Celui-ci leur donna sa bénédiction, les embrassa et les présenta à la duchesse, qui les reçut dans ses bras. M. de Latil, évêque d'Amyclée, aumônier du prince, le confessa, et le curé de Saint-Roch lui administra l'extrême-onction. Le duc sentait sa fin approcher ; il éprouvait des douleurs affreuses, et tombait à chaque instant en défaillance. A cinq heures le roi arriva ; et le duc, en lui baisant la main : « Mon oncle, je vous demande la grâce de la vie pour

« l'homme... » Le roi, profondément ému, répondit : « Mon neveu, vous « n'êtes pas aussi mal que vous le « pensez ; nous en reparlerons... » Le roi ne dit pas oui, reprit le prince ; il répéta à plusieurs reprises : « Grâce pour la vie de l'homme, « et que je meure tranquille ; « cela adoucira mes derniers moments !... » Les symptômes devenaient de plus en plus alarmants ; tout espoir s'évanouit, et le prince expira à cinq heures et demie. Le roi appuyé sur le bras de M. Dupuytren, lui ferma les yeux, baisa sa main et se retira. Une heure après le corps fut porté au Louvre, puis embaumé et transféré en grande pompe à Saint-Denis pour y être déposé dans le caveau royal. Le cœur fut séparé pour être porté à Rosny, dans le château de la duchesse, et les entrailles furent envoyées à Lille. M. de Quélen, alors coadjuteur de Paris, prononça l'oraison funèbre. La mort du duc de Berri fut, pour la famille royale et pour tous les amis de la monarchie, une perte immense et dont les conséquences sont peut-être encore incalculables. Si l'on n'a pu savoir par quelle main secrète avait été dirigé l'assassin, et si l'on ignore même encore aujourd'hui s'il eut des complices (*Voy. LOUYEL, XXV, 273*), on sait au moins à quel parti son crime a profité. Le résultat le plus immédiat fut la chute du ministère qui l'avait au moins laissé commettre par sa négligence. Comme le dit alors M. de Châteaubriand, ce ministère glissa dans le sang du duc de Berri. Tous les spectacles et les bals du carnaval furent interrompus. La salle de l'opéra près de laquelle le crime avait été commis fut démolie et il fut statué qu'un monument expiatoire serait élevé sur la

même place. Ce monument commencé depuis long-temps et près d'être achevé ne le sera probablement jamais. Sans être doué d'une grande capacité, il est sûr que, par sa résolution et son courage, ce prince aurait été d'un grand poids dans les événements ultérieurs. Naturellement bon et généreux, mais d'une extrême vivacité, il se livrait quelquefois avec ses inférieurs, même envers des personnes d'un rang très élevé, à des violences excusables, mais dont lui-même se montrait presque aussitôt désespéré, au point d'en demander pardon de la manière la plus humble. Ce fut ainsi qu'après avoir traité fort grossièrement M. de la Ferronnais, son premier gentilhomme et son ami, le compagnon de son exil, il lui témoigna le plus amer repentir ; mais l'outrage avait été tel, que M. de la Ferronnais fut obligé de s'éloigner de la cour, et ne reparut plus devant le prince. Le duc de Berri aimait réellement les arts et, dans le seul but de les favoriser, il consacrait une grande partie de ses revenus à des acquisitions de tableaux. Il avait fondé dans les mêmes intentions la société des *Amis des arts*, qu'il présidait, et qui existe encore, mais dont les résultats sont loin d'être aujourd'hui aussi importants qu'ils le furent d'abord par son influence. Bien qu'il n'ait jamais cessé de se livrer à son goût excessif pour les femmes, et qu'il ait toujours eu des maîtresses connues, il avait pour la duchesse de Berri les meilleurs procédés. Il l'aimait sincèrement, et il ne chérissait pas ses enfants avec moins de tendresse. Un grand nombre d'écrits furent publiés à Paris et dans les départements sur la vie et la mort de ce prince. Les

plus remarquables sont : I. *Mémoires, lettres et pièces authentiques, touchant la vie et la mort de S. A. R. monseig. Ch.-Ferd. d'Artois, fils de France, duc de Berri*, par M. le vicomte de Châteaubriand, Paris 1820, in-8°; deuxième et troisième édition, in-18, même année. II. *Oraison funèbre*, etc., par M. de Boulogne, évêque de Troyes, prononcée dans sa cathédrale le 19 avril; 2^e édition, Paris, 1820, in-8°. III. *Discours à la mémoire*, etc., par l'abbé Feutrier (depuis évêque de Beauvais), Paris, 1820, in-8°. IV. *Eloge funèbre*, etc., par M. Choppin, Paris, 1820, in-8°. V. *Eloge historique de son altesse royale Ch.-Ferd. d'Artois duc de Berri*, par M. le chev. Alissan de Chazet, Paris, 1820, in-8°. VI. *Vie de son altesse royale monseigneur le duc de Berri*, par T.-G. Delbare, Paris, 1820, in-8°. VII. *Relation historique, heure par heure, des événements funèbres de la nuit du 13 février 1820, d'après des témoins oculaires*, par M. Hapdé, cinquième édition, Paris, 1820, in-8°. VIII. *Les derniers moments de S. A. R. Mgr. le duc de Berri*, par Magalon (du Gard), Paris, 1820, in-8°. IX. *Quelques larmes sur le tombeau de*, etc., par Aug. Hus, in-8°. X. *Quel est l'assassin du duc de Berri*, par A.-A. Salvaigne de la Cipièrre, Paris, 1820, in-8°. XI. *La France justifiée de complicité dans l'assassinat du duc de Berri*, Paris, 1820, in-8°. XII. *Le Trône du martyr du 13 février, précédé d'événements extraordinaires et inédits analogues à la mort de Monseigneur le duc de Berri, à la vie et aux sept heures de souffrance de ce prince*. XIII. *De*

l'assassin, son caractère, ses habitudes, le lieu qu'il avait choisi pour poignarder sa victime, avec la description topographique de l'enceinte; par L.-A. Pitou, Paris, 1820, in-8°. Il parut encore à cette époque un grand nombre d'autres brochures, de mandements, d'oraisons funèbres, de discours, etc.

M—Dj.

BERRI (CHARLES, duc de).

Voy. GUIENNE, au Supp.

BERRIMAN (GUILLAUME), né le 24 sept. 1688, étudia au collège d'Oricel à Oxford, y prit ses degrés de 1710 à 1722, fut recteur de Saint-André, dans cette même année, puis membre du collège d'Eton, de 1727 jusqu'à sa mort, arrivée le 5 février 1750. Il fut enterré dans le même caveau que sa nièce Marie Rupe, morte à vingt-quatre ans; et sa femme y fut placée onze ans plus tard. Berriman avait le renom d'un des membres les plus savants de l'église anglicane. Théologien érudit, casuiste subtil, écrivain correct, logicien irréprochable, il se signala également dans la prédication et la polémique sacrée. Dans cette deuxième classe se rangent et sa *Revue paraisons*, 1717-18, et la *seconde revue de l'Histoire des Doxologies primitives*, par Whiston, 1719. Ne pouvant indiquer tous ses sermons, nous appellerons l'attention sur les discours qu'il prononça en chaire pour la rédemption des captifs (1721); contre la barbarie de ceux qui méprisent la religion et sur le traitement qui leur est dû (1722); sur l'autorité du pouvoir civil en matière de religion: Berriman y pose en fait que pour l'autorité, c'est un droit et un devoir de s'occuper de la religion, et d'user des moyens qui peuvent la faire fleurir. Indépendamment de ses

sermons isolés et imprimés à part, Berriman publia : I. *Huit sermons sur le texte de lady Moyer*, 1725. II. *Sermons sur le texte de Boyle*, 2 vol. 1733 (il faut y joindre un sermon unique, à titre d'appendice, sur l'*Obligation d'éviter la conversation des infidèles et des hérétiques*). III. Un troisième volume de *Sermons sur les textes de Boyle*. Après sa mort parurent encore trois volumes de sermons sous le titre de *Doctrines et devoirs du Christianisme*, etc. Deux volumes furent mis au jour en 1750, et contiennent quarante sermons ; le troisième volume ne fut livré au public que treize ans après. Il se compose de dix-neuf sermons. Les deux premiers volumes avaient été édités par le frère de l'orateur, Jean Berriman, de Saint-Edmond-Hall, à Oxford, qui, après avoir été apprenti tireur d'or et d'argent, se sentit de la vocation pour des travaux plus relevés, fréquenta les collèges, et finit par être curé de Saint-Swithen, lecteur de Sainte-Marie-Aldermanbury, recteur de Saint-Alban et Saint-Olave. C'est avec ce dernier titre qu'il mourut en 1768, âgé de 79 ans. Il a aussi laissé quelques morceaux d'éloquence sacrée. P—or.

BERRY (JOHN), amiral anglais, naquit en 1635, à Khoweston, dans le Devonshire; il navigua d'abord pour le commerce, et fut long-temps prisonnier en Espagne. Il s'embarqua vers 1661, comme maître, sur le ketch *le Swallow*, se rendant aux Indes-Occidentales, de conserve avec deux frégates qui périrent dans une tempête au milieu du golfe de la Floride. Le ketch se sauva en sacrifiant ses mâts et son artillerie, et parvint à gagner Campêche, puis la Jamaïque, après avoir été pendant quatre mois le jouet des flots. Un corsaire de

20 canons et de 60 hommes d'équipage exerçait de grandes déprédations dans ces parages. *Le Swallow*, armé de 8 caronnades et monté par 40 hommes seulement, recut l'ordre de lui donner chasse, et l'atteignit sur les côtes de Saint-Domingue. Le capitaine hésitait à engager une lutte aussi inégale. Berry, qui en partant avait été nommé lieutenant, l'enferme dans sa chambre, prend le commandement, aux acclamations de l'équipage, enlève le corsaire à l'abordage et le traîne en triomphe à la Jamaïque. Traduit à une cour martiale, il fut acquitté avec honneur, et repartit pour l'Angleterre au moment où la guerre venait de recommencer entre cette puissance et la Hollande. Après une fructueuse croisière sur le sloop *la Maria*, il obtint le commandement du vaisseau *la Coronation*, et fit voile pour les Indes-Occidentales. Arrivé à la Barbade, le gouverneur de cette île lui confia la direction d'une escadre qu'il improvisait avec des bâtiments marchands, pour secourir Nevis, menacée par les Français, déjà maîtres de St-Christophe, d'Antigoe et de Mont-Serrat. Dans une notice sur Berry, écrite d'après des renseignements fournis par son frère, on lui attribue une importante victoire, qui ne nous paraît autre que celle (d'ailleurs très-contestée) du 17 mars 1667, devant Saint-Christophe, et dont l'honneur appartiendrait plutôt au chevalier Harman, qui commandait en chef. Berry passa des Antilles dans la Manche et la Méditerranée. Il montait le vaisseau *la Révolution* au mémorable combat de Sols-Bay. Voyant le duc d'York enveloppé par plusieurs vaisseaux ennemis, il s'exposa au plus grand danger pour le dégager, et fut fait chevalier par Charles II en ré-

compense de ce dévouement. Chargé en 1682 de porter le duc en Ecosse, sur la frégate le *Glocester*, qui se perdit par la faute du pilote, ce prince lui dut une seconde fois la vie. Berry, le sabre à la main, contint l'équipage, lorsqu'il voulait se précipiter en tumulte dans l'embarcation qui venait de le recevoir, au risque de la faire chavirer. Choisi l'année suivante par lord Darmouth pour être vice-amiral de l'expédition qu'il dirigea sur Tanger, ce lord lui laissa le commandement en chef de l'escadre pendant le bombardement, et se mit, pour faire sauter les fortifications, à la tête des troupes de débarquement. En récompense du sang-froid et de l'habileté qu'il montra dans cette difficile expédition, Berry fut nommé intendant de la marine, et plus tard membre de la célèbre commission instituée par Jacques II, à laquelle la marine anglaise dut sa puissante organisation. La Hollande ayant de nouveau menacé les côtes d'Angleterre, une flotte considérable fut réunie sous les ordres de lord Darmouth, qui choisit une seconde fois Berry pour son vice-amiral. Après le débarquement du prince d'Orange, l'amiral ayant cru devoir quitter la flotte, le commandement en chef resta à Berry jusqu'au désarmement. Il dut à son mérite un grand crédit sous Guillaume III, et ne s'en servit que dans l'intérêt de la marine. Le vice-amiral Berry mourut empoisonné, dit-on, le 14 février 1691, à l'âge de 56 ans. * CH—U.

BERRY (WILLIAM), graveur écossais, au moins le second et peut-être le premier qu'ait eu de son temps la Grande-Bretagne, dut presque tout à la nature ou à ses propres études. On ne sait rien de sa famille. Né vers 1730, il fut mis en apprentissage chez Proctor, gra-

veur de cachets à Edimbourg, y resta le temps voulu par l'usage, travailla quelque temps pour son propre compte, puis revint chez son ancien patron où d'ailleurs il ne resta non plus que quelques années. Dès lors son talent s'était acru au plus haut point, et il ne lui manquait pour briller aux premiers rangs qu'une sphère plus vaste ou plutôt des appréciateurs plus généreux. Au reste Berry était d'une modestie extraordinaire et d'un désintéressement rare. Chargé de famille, il se livrait à ses travaux depuis le matin jusqu'au soir, exécutait de la manière la plus parfaite tout ce qu'il entreprenait et ne demandait qu'un salaire modique. La conscience avec laquelle étaient soignées toutes ses productions et la modicité de ses prix l'empêchèrent de devenir jamais assez riche pour changer sa vie, coter plus haut son temps, attendre des commandes plus généreusement payées, et ne travailler que dans un genre au-dessus des cachets héraldiques. Quelques riches personnages, il est vrai (car la renommée de son talent n'était pas tellement enfouie que les connaisseurs ne lui rendissent justice), lui demandèrent des têtes gravées en relief. Mais, quoique ces travaux lui fussent payés plus chèrement que les autres, ils ne l'étaient pas encore assez relativement au nombre d'heures qu'il y passait; et, balance faite, Berry trouvait qu'il perdait soixante pour cent à faire des chefs-d'œuvre. Il en résulta que, sage et maître de lui-même comme il l'était, il s'attacha de plus en plus à sa prosaïque mais lucrative spécialité, ne considérant que comme des pertes ou des sacrifices à une passion les jours passés à d'autres sujets que les sceaux héraldiques. Toutefois il a encore

sacrifié assez souvent à cette passion pour que la postérité ne balance pas à le placer au premier rang parmi les illustres graveurs. On a de lui une douzaine de têtes de la plus grande beauté, parmi lesquelles on distingue César, le jeune Hercule, Newton, le poète Thomson, la reine d'Ecosse Marie, Olivier Cromwell et le poète Hamilton de Bangour. Les deux premières seules sont des copies de l'antique : elles ne le cèdent à aucun des plus beaux *intagli* des temps modernes. Doué de toutes les qualités qui font les maîtres en glyptique, Berry ne savait pas seulement imiter les figures ou les bustes placés devant lui et qui lui laissaient apercevoir leurs saillies et leurs dépressions, il possédait le talent beaucoup plus rare de deviner à l'inspection d'un portrait, d'un dessin sur le plat, les reliefs et les enfoncements de la figure et de les exprimer comme d'inspiration. Ainsi fut faite la tête d'Hamilton sur une esquisse très-imparfaite et sans qu'il eut jamais vu le poète : son travail était merveilleux de ressemblance. Pickler, son contemporain, le proclamait le premier graveur du temps : et Berry, non moins modeste qu'habile, lui renvoyait cet éloge dans la sincérité de son cœur. L'opinion publique était divisée sur leur supériorité. Berry mourut le 3 juin 1783.

P—OT.

BERTA (l'abbé FRANÇOIS), savant bibliographe, né en 1709, à Turin, d'une famille patricienne, acheva ses études à l'université de cette ville, sous la direction du vénérable Tagliazucchi (*Voy. ce nom, XLIV, 392*). Ce fut dans les leçons de cet habile maître qu'avec le goût des lettres il puisa cette philosophie chrétienne qui devint la règle de sa conduite. A seize ans il avait terminé

ses cours, et il jouissait déjà de l'estime des personnages les plus distingués, entre autres de l'abbé, depuis cardinal des Lances (*Voy. LANCES, XXIII, 325*), qui fut son constant protecteur. Berta l'accompagna dans ses voyages à Florence, à Rome, à Naples, etc., et profita de cette occasion favorable pour perfectionner les connaissances qu'il avait dans les arts, en visitant les galeries et examinant avec soin les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture. De retour à Turin, ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut presque aussitôt nommé l'un des conservateurs de la bibliothèque royale; et il se livra dès lors avec une ardeur infatigable à l'histoire littéraire et à la diplomatique. La bibliothèque confiée en partie à ses soins lui dut un accroissement notable; et il l'enrichit d'une belle suite de médailles des princes de Savoie, la plus complète que l'on eût encore vue. Consulté de toutes parts sur les points d'histoire ou de critique les plus embarrassants, il entretenait une correspondance active avec les savants d'Italie; et cependant il trouvait encore le loisir d'entreprendre des travaux propres à jeter un nouveau jour sur l'origine de la maison de Savoie. Berta mourut à Turin le 7 avril 1787, à 68 ans. Il a eu part avec Jos. Pasini (*Voy. ce nom, XXXIII, 86*) et Rivautella (*Voy. ce nom, XXXVIII, 148*), à la rédaction du *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Turin*, 1749, 2 vol. in-fol.; et avec Rivautella, à la publication du *Cartulaire de l'abbaye d'Oulx*, 1753, in-4°. Il avait un talent particulier pour le style lapidaire; et, dans diverses circonstances, il a composé des inscriptions qui réunissent toutes les qualités de ce genre. Un *Éloge* emphatique de

Berta , publié en italien dans les *Annales littéraires* de Florence , a été traduit en français par Mercier de Saint-Léger , et inséré par Barbier dans l'*Examen critique des Dictionnaires*, 105. W—s.

BERTAUT (FRANÇOIS), sieur de Fréauville, fils de Pierre Bertaut, gentilhomme ordinaire du roi, neveu du célèbre poète Jean Bertaut, évêque de Séz, et frère puîné de madame de Motteville, naquit à Paris, en 1621. Il obtint, par la protection de sa sœur, et malgré le cardinal de Richelieu, une charge de lecteur de la chambre du roi. Ses succès à la cour furent tels, que le jeune monarque quittait souvent le conseil pour aller le trouver, et « qu'il lui donna une partie dans « les concerts de guitare qu'il faisait « quasi tous les jours (1). » Le cardinal en prit de l'ombrage ; ce qui détermina Bertaut à vendre sa charge, quoiqu'elle ne lui eût rien coûté. Il accompagna en Espagne (1659) le maréchal de Grammont qui allait demander l'infante Marie-Thérèse ; au nom du roi. Madame de Motteville nous a conservé, dans ses mémoires (tom. V, p. 345-362), le journal de l'ambassade, qui lui fut envoyé par son frère. Fréauville était alors conseiller-clerc au parlement de Rouen et prieur du Mont-aux-Malades. Mais il quitta ensuite la cléricature pour acheter, en 1666, une charge de conseiller au parlement de Paris, où il se fit estimer par sa probité et ses lumières. Il mourut avancé en âge, dans les premières années du 18^e siècle. On a de lui : I. *Journal d'un voyage d'Espagne, fait en 1650, contenant la description de ce royaume*, etc., Paris, 1669, in-4°.

Cette relation renferme des remarques curieuses sur les antiquités (2). L'abbé de Marolles nous apprend que « Bertaut avait été employé, « par le duc de La Trémoille, « à faire ses protestations en Espagne touchant ses prétentions pour « le royaume de Navarre, en 1648 « (3). » Il avait aussi voyagé en Allemagne et dans le Nord. II. *Les prérogatives de la robe*, Paris, 1701, in-12. Le but principal de l'auteur est de prouver que la « noblesse qui naît des emplois militaires n'est pas d'une espèce différente de la noblesse qui vient de la « magistrature. Elles tirent toutes « deux leur origine du même principe, c'est-à-dire de la vertu (pag. « 405). » Il cherche à établir, dans le chapitre VIII, qu'en 1557 les états, ou l'assemblée des notables du royaume, se composèrent d'un quatrième ordre : celui de *la justice*. Barbier, qui cite cet ouvrage dans son *Dictionnaire des anonymes*, 2^e édition, tom. III, n° 14,659, appelle l'auteur *Bertrand* de Fréauville. Le père Lelong avait commis la même erreur, en donnant à madame de Motteville, pour nom de famille, celui de *Bertrand*. Cette faute a été corrigée dans la seconde édition de la *Bibliothèque historique de la France*. Parmi la foule des libelles qui furent publiés, en 1649, contre le cardinal Mazarin, il s'en trouva un dans lequel on établit entre autres propositions : « Que les « griefs des peuples devaient être « décidés par les armes, et qu'ils pou- « vaient porter la couronne dans « d'autres familles, ou changer de

(2) Boucher de la Richarderie, *Bibliothèque des voyages*, tom. III, p. 386.

(3) *Mémoires de Marolles, abbé de Villeloin*, tom III, p. 238.

(1) *Mémoires de madame de Motteville*, tom. V, p. 240.

« lois. » Bertaut, qui était alors fort jeune, répondit à cet écrit, et sa réponse fut estimée. M^{me} de Motteville, qui rapporte cette particularité, ne fait pas connaître les titres des deux ouvrages. Bertaut a aussi composé, selon l'abbé de Marolles, « quelques vers polis qui tiennent beaucoup de ce beau naturel qu'avait son oncle, évêque de Séz; il en a fait aussi de latins. »

L—M—X.

BERTAUT (LÉONARD), historien, naquit à Autun, au commencement du 17^e siècle, de parents qui lui inspirèrent avec le goût de l'étude l'amour des vertus chrétiennes. Ayant embrassé la règle des Minimes, il consacra ses loisirs à rechercher dans les archives des monastères tous les documents relatifs à l'histoire de Bourgogne. Il s'occupait de les publier lorsqu'il mourut à Châlons, le 12 mai 1662. Déjà il avait été l'historien de sa ville natale, en publiant *La très-ancienne et très-auguste ville d'Autun couronnée de joie, d'honneur et de félicité, par la promotion de monseigneur Louis Doni d'Attichi, dans son siège épiscopal*, Châlons, 1653, in-4^o. On trouve dans cet ouvrage quelques recherches sur les antiquités et l'origine d'une des plus vieilles cités des Gaules; mais l'érudition hors de propos qui le surcharge, les allégories et les louanges fastidieuses dont il est semé, le rendent peu propre à être consulté (Voy. les *Mélanges philologiques* de Michault, II, 182). Bertaut fit paraître ensuite *l'illustre Orbandale, ou l'Histoire ancienne et moderne de la ville et cité de Châlons-sur-Saône*, Châlons, Pierre Cusset, 1662, 2 vol. in 4^o, fig. Le premier de ces volumes contient, sous

le titre d'*Eloges historiques*, des dissertations assez curieuses; et plusieurs morceaux de différentes mains, qui ne méritaient guère l'honneur d'être recueillis. Le second, qui renferme l'histoire ecclésiastique, est très-supérieur au premier pour l'arrangement et la discussion des faits. On trouve à la fin de ce volume un assez grand nombre de chartes et de pièces très-importantes, tels que le *Testament* de Philibert de Châlons, prince d'Orange. L'imprimeur Cusset aida l'auteur dans la composition de cette histoire, qui présente à peu près les mêmes défauts que celle d'Autun. On trouve le détail de ce qu'elle renferme dans la *Bibliothèque historique de la France*, tom. III, p. 451. L'abbé Papillon, dans sa notice sur Bertaut (1); prétend que les auteurs de la nouvelle Gaule chrétienne, tom. IV, p. 890, donnent entièrement ce livre à Pierre Cusset. Il est vrai que, dans le passage indiqué, on cite l'*Histoire de Châlons* par Cusset; mais les savants éditeurs ne disent pas qu'il en fût le seul auteur. Ceci d'ailleurs s'explique naturellement: l'ouvrage avait paru sous le voile de l'anonyme. Cusset signa l'épître dédicatoire à M. Perrault, président de la chambre des comptes, et rien dans cette longue dédicace ne donne lieu de croire qu'un autre que lui eût mis la main à l'*Histoire de Châlons*. On a donc pu ignorer alors que le P. Bertaut en était le principal auteur. C'est ici le lieu de rappeler une singulière bévue d'Ellies Dupin, qui prit le mot *Orbandale* pour un nom d'auteur (2). L—M—X et W—s.

(1) *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* in-fol., p. 163.

(2) *Table des principaux ouvrages ecclésiastiques*, tom. V, p. 1554.

BERTAUT (Eloi), littérateur, né à Vesoul, en 1782, se distingua dès son enfance par l'éclat et la rapidité de ses progrès. A dix-huit ans il fut nommé professeur de mathématiques au lycée de Besançon. L'obligation d'imposer du respect à ses élèves, dont plusieurs étaient plus âgés que le maître, lui fit contracter de bonne heure des habitudes sérieuses et des manières un peu raides qu'il conserva depuis dans le monde. Loin de se livrer aux amusements de la jeunesse, il consacra ses loisirs à l'étude des philosophes et des publicistes, et il acquit ainsi des connaissances très-étendues en droit et en économie politique. Il entra bientôt en relation avec MM. Destutt-de-Tracy, de Gérando, Royer-Collard, J.-B. Say, etc., qui ne cessèrent depuis de l'honorer de leur bienveillance. A vingt-quatre ans il avait composé, *Sur le vrai considéré comme source du bien*, un ouvrage qui révélait dans le jeune penseur un écrivain nourri de la lecture des bons modèles. Il en lut plusieurs chapitres à l'académie de Besançon en 1807, annonçant que son intention était de le retoucher et de le faire imprimer; mais cette publication n'a pas eu lieu. Nommé peu de temps après inspecteur de l'académie universitaire, le travail auquel il se livra pour concilier les devoirs de sa place avec ses études favorites finit par altérer gravement sa santé. Pendant sa convalescence, qui fut assez longue, il composa pour se distraire quelques *opéras* et traça le plan d'une *comédie* de caractère dont il n'a terminé que le premier acte. Cette comédie, écrite en vers élégants et faciles, fut communiquée par l'auteur à M. Alex. Duval, qui refusa

de croire que ce fût l'essai d'un homme étranger aux combinaisons du théâtre et aux secrets de l'art dramatique. En 1819, il fut nommé recteur de l'académie de Clermont. Le discours qu'il y prononça l'année suivante, pour la distribution des prix, sortait tellement des étroites limites qui semblent assignées à ce genre de composition, qu'il fit la plus grande sensation même à Paris, et qu'il fut réimprimé dans le feuilleton du *Journal des Débats*. Transféré, en 1823, à l'académie de Cahors, il refusa d'aller occuper un poste qui l'éloignait de plus en plus de Paris, dont il désirait de se rapprocher pour pouvoir y mettre la dernière main à ses ouvrages. Le conseil royal de l'université n'ayant pu vaincre sa résistance, il resta sans emploi jusqu'à la révolution de 1830, où il fut nommé recteur de l'académie de Besançon. Il montra beaucoup de zèle dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, pourvut d'habiles professeurs les différents collèges de son ressort, et ne négligea rien pour achever promptement l'organisation de l'enseignement primaire. Il était déjà souffrant depuis plusieurs jours, lorsqu'il se rendit dans le département du Jura pour en visiter les écoles. La fatigue du voyage augmenta son mal; et peu de temps après son retour à Besançon, il y mourut, le 25 juillet 1834, à 52 ans, avec le regret de n'avoir pu terminer aucun des ouvrages qui, selon toute apparence, lui auraient assuré un rang très-distingué parmi les publicistes. Un long fragment de son *Traité sur les lois en général*, inséré dans le recueil de l'académie de Besançon, année 1833, et reproduit dans la *Revue provinciale*, en fait vivement désirer la continuation, qui doit se trouver dans les manuscrits

assez nombreux qu'il a laissés. Bertaut aimait les arts, et, si sa fortune le lui eût permis, il en aurait été le protecteur. Il avait une galerie de tableaux, peu nombreux, mais choisis. On y distinguait un *Christ* peint par Michel Coxie (*Voy.* ce nom, X, 157), que l'on a vu quelque temps à Paris, où Bertaut l'avait porté pour le faire restaurer, et qu'il fit lithographier, sur la demande des amateurs. W—s.

BERTAUX (DUPLESSIS), dessinateur et graveur, mort en 1815, n'a pas joui durant sa vie d'une réputation égale à son talent. Il annonça de bonne heure de grandes dispositions pour l'art dans lequel il devait un jour se distinguer, et il se fit surtout remarquer par son habileté à saisir la manière de Callot. Ayant copié avec une étonnante précision la tentation de saint Antoine, par ce maître, il fut appelé, jeune encore, à l'école militaire de Paris comme professeur de dessin ; et bientôt après il grava quantité de planches pour le *Voyage d'Italie*, sous la direction de l'abbé de Saint-Non. A l'époque de la révolution il se lia avec de fougueux démagogues ; et, quoiqu'il ne fût pas né méchant, il se laissa égarer au point d'accepter un emploi dans l'armée révolutionnaire. Aide-de-camp de Ronsin, qui commandait cette troupe, il fut emprisonné avec son général lorsque le comité de salut public résolut d'abattre la faction dite des cordeliers ; et il n'aurait sans doute pas échappé à l'échafaud, si la nullité de son caractère et de ses vues politiques n'eût dissipé toutes les craintes qu'il avait d'abord inspirées. Rendu à la liberté, il reprit ses travaux d'artiste, et grava à l'eau-forte des collections d'estampes qui eurent beaucoup

de succès. De ce nombre sont : 1^o les scènes épisodiques de la révolution, vignettes qui accompagnent les portraits des députés de la convention nationale ; 2^o les métiers et les cris de Paris ; 3^o les campagnes de Bonaparte en Italie, d'après Carle Vernet, et les figures du Voyage aux terres australes (par Baudin), ouvrage dirigé par M. Milbert, peintre voyageur. Lié avec les acteurs du théâtre de la république, Bertaux a fait une collection curieuse de leurs portraits en costumes scéniques, lesquels au mérite de la ressemblance la plus exacte joignent celui d'une exécution facile, précise et spirituelle. Quoique, indépendamment de son talent, il eût une ressource assurée contre les premiers besoins de la vie dans une place d'officier de vétérans, il fut constamment aux prises avec la misère, et il se trouvait, à sa mort, en 1815, dans un dénûment si déplorable, que les comédiens français se cotisèrent pour les frais de son enterrement. Cette mort, d'ailleurs, passa inaperçue : les événements politiques de l'époque étaient si graves et occupaient tellement tous les esprits, que la perte d'un vieil artiste, tombé, par sa faute, dans une obscure indigence, ne pouvait produire une grande sensation. C'est du reste avec justice que quelques amis des arts ont surnommé Bertaux le *Callot français*. Comme le graveur lorrain, il était essentiellement dessinateur et tirait un plus grand parti de l'eau-forte que du burin. S'il fut inférieur à Callot dans l'art de la composition, il savait aussi bien que lui donner une expression naturelle et piquante aux plus petites figures ; il le surpassait même par la finesse, la précision, et la légèreté de l'exécution.

F. P.—T.

BERTEAUX (NICOLAS-FRAN-

çois), né à Metz le 10 octobre 1743, mourut dans la même ville le 3 mai 1820. Il était un des membres les plus distingués de la société littéraire dite des *Philathènes* de Metz, et il lui consacrait tous ses loisirs, lorsqu'on le nomma, le 20 juillet 1775, receveur des domaines. Depuis lors il devint successivement secrétaire-général de l'assemblée provinciale des Trois-Evêchés, du directoire du département et de la préfecture, fut appelé en 1803 au corps législatif, où il siégea cinq ans, et ne cessa de montrer, dans l'exercice de ses fonctions, autant de zèle que de lumières. Il fut le rédacteur du *Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale des Trois-Evêchés et du Clermontois, tenue à Metz au mois d'août 1787*, Metz, in-4° de 505 pages. B—N.

BERTELS (JEAN), historien, né à Louvain, mourut le 19 juin 1607 dans le couvent d'Epternach, dont il était abbé depuis 1595. Il avait exercé vingt ans les mêmes fonctions au couvent de St-Pierre de Luxembourg. Philippe II, roi d'Espagne, en faisait un cas particulier. Il a laissé en latin : I. *Histoire du Luxembourg*, Cologne, 1605 et 1635, in-4°. II. *Un Commentaire dialogué sur la règle de St-Benoît, avec une liste des abbés de son abbaye*. III. *Histoire de l'abbaye d'Epternach*. Les deux ouvrages historiques de Bertels, quoique fort incomplets, méritent qu'on y ait recours. On y trouve quelques pages dignes d'intérêt, mais il faut se défier des dates et surtout ne pas consulter la généalogie fabuleuse qu'il donne aux comtes de Luxembourg. B—N.

BERTEREAU (MARTINE de), baronne de BEAUSOLEIL et d'AUFFEN-

BACH, auteur d'un ouvrage aussi rare que curieux sur la minéralogie de la France, mérite à ce titre une place dans la Biographie. On peut conjecturer d'après son nom qu'elle était d'origine française; elle épousa, vers 1601, Jean Duchâtelet, baron de Beausoleil, qu'elle accompagna dans les différents voyages qu'il entreprit uniquement pour étudier l'art d'exploiter les mines(1). Outre le français, madame de Bertereau parlait le latin, l'italien et l'espagnol, et elle se flattait d'avoir des connaissances assez étendues dans presque toutes les sciences, en y comprenant la théologie. Son mari, d'abord employé comme inspecteur dans les mines des états de l'Eglise, passa depuis au service de l'empereur, qui le nomma conseiller aulique, et lui donna la charge de commissaire-général des mines de la Hongrie. Le baron de Beausoleil avait déjà fait au moins un voyage en France, lorsqu'il y revint en 1626 (*Voy. BEAUSOLEIL*, LVII, 418). Le marquis d'Effiat, surintendant des finances, lui fit expédier, le 30 déc. de cette année, l'autorisation de se livrer à toutes les recherches qu'il jugerait nécessaires pour s'assurer de l'existence des mines, de leur plus ou moins de richesse, et de la manière la plus convenable de les exploiter, avec défense à qui que ce fût de le troubler dans ses opérations. Il paraît que l'empereur ne se sou-

(1) Une phrase de la *Restitution de Pluton* peut faire conjecturer que le baron de Beausoleil et sa femme avaient poussé leurs excursions jusqu'en Amérique. Répondant à ceux qui trouveraient que le travail des mines surpassait les forces et l'industrie de son sexe, madame de Bertereau dit « qu'é depuis, treize ans, elle s'est appliquée avec un laborieux exercice à la parfaite recherche de cet art, étant descendue dans les puits et dans les cavernes des mines (quoique effroyables en profondeur), comme celles d'or et d'argent de Potosi, au royaume de Perse, dont les carrières sont appelées par les Espagnols *Esperanza de la muerte*. »

ciait pas de le laisser partir. En effet, ce ne fut qu'en 1630 qu'il obtint la permission de se faire remplacer par l'aîné de ses fils dans la direction des mines de Hongrie(2); il reprit aussitôt la route de France, amenant avec sa famille une cinquantaine de mineurs hongrois et allemands qui devaient travailler sous ses ordres. Madame de Bertereau, deux ans après, rendit compte au roi et à son conseil des travaux exécutés par son mari depuis son arrivée en France, demandant l'accomplissement des promesses qu'on lui avait faites. Son mémoire, approuvé par le conseil, fut renvoyé au secrétaire d'état Emery, pour qu'il l'examinât, et qu'il en fit un rapport au roi. Après six ans d'attente, voyant que la décision qu'elle sollicitait n'arrivait pas, elle prit le parti d'adresser au cardinal de Richelieu un nouvel écrit dans lequel, rappelant que son mari, depuis dix ans qu'il est en France, a déjà dépensé plus de 200,000 fr. de ses propres biens, sans avoir reçu la moindre indemnité, elle offre de travailler à ses frais, à l'exploitation des mines qu'ils ont découvertes, sous les conditions déjà ratifiées par le conseil d'état. Cette demande n'avait rien que de juste. Toutefois elle eut un fâcheux résultat, puisque, suivant Hellot (*Préface de la traduct. de Schlutter*), le cardinal de Richelieu fit arrêter le baron de Beausoleil, et probablement sa femme; car on ne trouve plus dans les mémoires contemporains aucune trace de l'un ni de

(2) C'est madame de Bertereau qui nous apprend que l'empereur accorda la permission à son mari de se faire remplacer par son fils dans la direction des mines de Hongrie. Mais ce passage est si obscur, qu'en le lisant on pourrait presumer que cette faveur lui fut accordée à son premier voyage en France, sous le règne de Henri IV. Il est plus vraisemblable qu'il ne l'obtint que lorsque son fils fut en âge de le suppléer.

l'autre. On a de madame de Bertereau : I. *Véritable déclaration faite au roi et à nosseigneurs de son conseil, des riches et inestimables trésors nouvellement découverts dans le royaume de France*, Paris, 1632, in-8° (3). L'édition originale de cet opuscule est introuvable; mais l'abbé Lenglet-Dufresnoy l'a fait réimprimer à la suite de la *Métallurgie* d'Alph. Barba, trad. franç., II, 59, et Cobet l'a reproduit dans les *Anciens minéralogistes de France*, I, 291. II. *La restitution de Pluton au cardinal de Richelieu des mines et minières de France, cachées et détenues jusqu'à ce jour au ventre de la terre*, etc., Paris, 1640, in-8° de 171 pp. non compris les préliminaires. Ce curieux ouvrage a été réimprimé à la suite du précédent. Hellot dit que l'état qu'on y trouve des mines de France est très-suspect; cependant il s'en est beaucoup servi pour rédiger celui qu'il a donné à la tête de sa *traduct. de Schlutter* (*Voy.* HELLOT, XX, 14). Madame de Bertereau indique les moyens de découvrir les mines ainsi que les eaux souterraines; elle promet (p. 132) *la description des principales fontaines de France*, avec leurs vertus et facultés, et la méthode comme il en faut user. On doit regretter qu'elle n'ait pas publié cet ouvrage. W—s.

BERTHAULT (1) (RÉNE), sieur

(3) Madame de Bertereau termine cet opuscule en annonçant la découverte qu'elle avait faite l'année précédente (1629) d'une source d'eau minérale à Château-Thierry. « Cette découverte, dit-elle, est une bénédiction de Dieu, de quoy je luy en rend grâces, et croy qu'il n'y a François qui ne soit obligé d'en faire autant à mon nom, et le remercier, tant de cette eau médicinale, que des autres grandes commodités par moy découvertes, pour le bien général de la France. »

(1) C'est ainsi que le nom de l'auteur est écrit dans le privilège pour l'impression du Livre d'or de Marc-Aurèle, daté de 1531. Rigoley de Ja.

de la Grise, littérateur sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements fort incomplets, était secrétaire du cardinal Gabriel de Grammont, mort archevêque de Toulouse en 1534 (*Voy. GRAMMONT*, au Supp.), et il l'accompagna dans ses ambassades en Espagne et en Italie. Il a dédié sa traduction du *Livre d'or de Marc-Aurèle* à la reine de Navarre, qu'il nomme la Marguerite des princesses (2); c'était la sœur de François I^{er}. Il paraît que Berthault fut attaché quelque temps à Marguerite, mais on ignore l'emploi qu'il avait dans sa maison. La traduction dont on vient de parler eut un succès tel qu'il serait difficile d'en trouver un autre exemple dans tout le seizième siècle. Imprimée pour la première fois en 1531, Paris, *Galiot Dupré*, in-fol. goth., il s'en fit dans l'espace de dix années au moins six éditions dans tous les formats: in-4°, 1534; in-fol., 1535; in-8°, 1537; in-16, sans date (*Voy. GUEVARA*, XIX, 39). On doit encore à La Grise: *la Pénitence d'amour en laquelle sont plusieurs persuasions et réponses très-utiles pour ceux qui veulent converser honnêtement avec les dames*, etc., 1537, in-16. Suivant Duverdier (*Bibl. franc.*, V, 439), ce roman, imprimé à Lyon, est une traduction de l'italien; il est très-rare. Mercier de Saint-Léger en a donné l'analyse, avec la description du volume, dans le *Magasin encyclopédique*, année 1798, II, 99-102. Tout en convenant que les mœurs de cet ouvrage sont celles de

l'Italie, Mercier ne croit pas que ce soit une traduction. M. Brunet a décrit ce rare volume avec exactitude dans le *Manuel du libraire*, au mot *Pénitence*, etc. W—s.

BERTHAULT (LOUIS-MARTIN), architecte, né à Paris, vers 1771, montra dès son enfance beaucoup de goût pour l'art qu'il embrassa dans la suite, et on le vit fréquemment s'essayer dans de petites constructions. A l'âge de quinze ans il sut déjà subsister par ses propres moyens. Sans avoir eu d'autres leçons que quelques avis de son oncle, qui était architecte, il se fit connaître bientôt par son habileté à dessiner les parcs dans le goût anglais, quoiqu'il n'eût point fait d'études proprement dites pour ce genre, et qu'il eût peu voyagé. Ce fut surtout la disposition des jardins de la Malmaison qui le mit en vogue. Joséphine, femme du premier consul, lui ayant laissé pleine liberté d'arranger ces jardins suivant ses idées, Berthault bouleversa entièrement l'ancienne disposition. Napoléon, arrivant sur ces entrefaites, témoigna beaucoup d'humeur au sujet de ce changement, et ne revint que lorsque tout fut fini. Le nouvel arrangement des jardins le charma alors au point qu'il désira voir l'artiste: il lui témoigna sa satisfaction, et le nomma architecte du château de Compiègne. Berthault restaura ce palais que Girodet et d'autres artistes décorèrent de peintures. Plusieurs architectes avaient essayé d'arranger aussi les jardins, mais sans succès; les plantations nouvelles avaient péri au bout de peu d'années, à cause de la qualité particulière du terrain. Berthault fit remuer et changer en partie la terre, y planta les arbres convenables, et ces jardins, auparavant si nus, devinrent délicieux. On

vigny, dans ses notes sur la *Biblioth. de Duverdier*, le nomme mal Bertaut, orthographe adoptée par quelques autres bibliographes.

(2) D'autres auteurs lui ont donné le même surnom, et il existe même trois éditions de ses poésies (1547, 1549 et 1554), sous le titre suivant: *Les Marguerites de la Marguerite des princesses*.

y remarque un berceau d'une demi-lieue de long. Lorsque, après la naissance du roi de Rome, Napoléon eut conçu le projet de faire construire dans la métropole du monde catholique, qui alors était la seconde ville de son empire, un palais digne par sa magnificence de servir de séjour à l'héritier futur de son trône, il chargea Berthault de construire le palais, et le parc qui devait y être joint. Ce que ce parc devait avoir de remarquable et d'unique c'étaient les ruines de quelques-uns des célèbres monuments de l'empire romain, qui devaient y être renfermés de la manière la plus pittoresque. Il s'agissait de démolir des rues entières qui les entouraient, et d'isoler ces vieux monuments. Jamais desinateur de jardins n'avait reçu une mission plus grande. Berthault se rendit à Rome et commença les travaux, ayant des millions à sa disposition, et faisant agir des milliers d'ouvriers. Les Italiens furent émerveillés de la grandeur colossale des plans de Berthault; les académies de ce pays s'empressèrent de s'associer un artiste aussi étonnant. Cependant les revers de fortune que Napoléon essuya en 1814 et son abdication firent tomber ses projets magnifiques. Pie VII demanda dans la suite les plans de Berthault, et on assure que c'est d'après ces plans qu'ont été faits, depuis, les embellissements autour des anciens monuments de Rome. Berthault avait aussi été chargé de présenter des plans pour le palais que Napoléon voulait faire construire sur les hauteurs de Chailot, à Paris. Un grand nombre de parcs et de jardins des environs de Paris ont été dessinés et embellis par cet artiste; de ce nombre sont ceux de la Jonchère, de Saint-Léu, du Raincy, de Pontchartrain, Armonvil-

lers, Condé, Bâville, Fontenay-sous-Brice, ainsi que des jardins dans d'autres parties de la France, entre autres ceux de Navarre et de Châteaun-Margaux. Il avait un talent rare pour tirer parti des localités, et profiter de tous les agréments que donnait le site. De tous les pays de l'Europe on lui demandait des plans, qui étaient exécutés ensuite par d'autres architectes. Il restaura aussi plusieurs hôtels à Paris, entre autres celui d'Osmond sur les boulevards et celui du banquier Récamier, à la Chaussée d'Antin. Napoléon l'avait nommé membre de la Légion-d'Honneur. Berthault conserva sous la restauration la place d'architecte du château de Compiègne et du palais de la Légion-d'Honneur. Il avait acquis par ses travaux une fortune considérable; il en employa une partie à agrandir et à embellir sa propriété à Chantilly, dont les plantations avaient été son début dans sa première jeunesse, et à construire pour sa famille, à Paris, rue Neuve-des-Mathurins, une habitation pourvue de toutes les aises d'un luxe élégant. Sa santé s'étant altérée, il se rendit, en 1823, aux eaux des Pyrénées, mais il mourut en route, à Tours, au mois d'août de la même année. Il a été inhumé dans son parc à Chantilly. Berthault était d'un caractère vif, d'une grande activité, et fort obligeant; il fut le bienfaiteur d'une partie de sa famille. D—G.

BERTHE, première femme de Philippe I^{er}. Voy. PHILIPPE, XXXIV, 90 - 91, et YVES, de Chartres, LI, 543-44.

BERTHELIN (PIERRE-CHARLES), lexicographe, naquit à Paris, vers 1720. Après avoir achevé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique,

et fut pourvu d'un canonicat au chapitre de Doué, dans le Bas-Anjou. Quelque temps après il se fit recevoir avocat au parlement. Son projet, selon toute apparence, était de consulter les questions de droit canonique qui se présentaient alors fréquemment devant les tribunaux; mais il y renonça pour suivre la carrière de l'enseignement. Nommé professeur de langue latine à l'école militaire, à l'époque de sa création, en 1751, il remplit cette place jusqu'en 1776, que cet établissement fut remis à des congrégations religieuses. Berthelin s'était appliqué spécialement à l'étude de la langue française. En 1751, il publia une nouvelle édition du *Dictionnaire des rimes* de Richelet (*Voy.* ce nom XXXVIII, 11), corrigée et augmentée. Elle fut suivie d'un *Supplément au Dictionnaire de Trévoux*, Paris, 1752, in-fol., refondu dans l'édition imprimée la même année et dans celle de 1778. Enfin il donna depuis un très-bon *Abrégé* de cet utile ouvrage, Paris, 1763, 3 vol. in-4°. Il s'était associé pour ce travail le médecin Goulin, philologue instruit. Indépendamment de ces publications, on connaît de Berthelin : I. Des *Odes en latin et en grec* (*France litt.* 1769). Barbier, dans son *Examen crit. des dictionn.*, 207, se contente de citer l'*Ode latine* de Berthelin sur le siège de Bergopzoom. II. *Lettre à Jamet l'aîné* (*Voy.* ce nom, au Supp.) sur les additions dont le *Dictionnaire de Trévoux* serait susceptible, Paris, 1745, in-12. III. *Recueil d'énigmes et de quelques logogripes*, ibid., 1749, in-12. IV. *Recueil de pensées ingénieuses tirées des poètes latins*, avec les imitations ou traductions en vers français, rangées par classes selon les divers

sujets, ibid., 1752, in-12. Cette compilation est très-utile pour les jeunes gens, que l'auteur a eus particulièrement en vue. Le modeste et laborieux Berthelin mourut vers 1780. Il était membre de l'académie d'Angers. W—s.

BERTHELOT (CLAUDE-FRANÇOIS), ingénieur-mécanicien, oublié jusqu'ici dans tous les dictionnaires, était né le 19 avril 1718, à Château-Châlons, en Franche-Comté, de parents pauvres. Arrivé à l'âge de choisir un état, il vint à Paris, où il travailla quelque temps dans divers ateliers de charpenterie et de serrurerie, se faisant chérir de ses chefs par sa bonne conduite et son intelligence. Il employait tous ses loisirs à réparer en lui autant qu'il le pouvait le défaut de première éducation. La lecture des *OEuvres de Mariotte* et des *Mémoires de l'académie des sciences* lui révéla ses dispositions pour la mécanique. Dès-lors il consacra ses veilles et ses économies à divers essais; et il fit même plusieurs voyages en Angleterre pour examiner les machines employées dans les principales manufactures. De retour en France, il s'empressa d'offrir au gouvernement le résultat de son expérience, et fut nommé professeur de mathématiques à l'école royale militaire. Il composa pour l'usage de ses élèves un *Cours de mathématiques*, Paris, 1762, in-8°, 1^{re} partie, contenant la théorie et la pratique de l'arithmétique. En 1775, il donna une continuation de cet ouvrage in-8°. Il avait obtenu en 1763 l'autorisation de construire à l'arsenal d'Auxonne un affût de son invention. L'année suivante il en fit un autre à Strasbourg; et sur le rapport de M. de Gribeauval, que cet affût pourrait être utilement employé dans les bat-

teries pour la défense des côtes, Berthelot obtint, en 1765, une pension de 600 livres sur la caisse de l'artillerie. Encouragé par ce succès, il rédigea un mémoire dans lequel il développait tous les avantages de son affût, et montrait la facilité de le substituer à l'ancien, presque sans aucune dépense pour l'état. Ce mémoire, apostillé par le prince de Listenois, fut remis dans les bureaux de la marine; mais le principal commis, de qui dépendait l'expédition de cette affaire, après avoir amusé Berthelot pendant plus de deux ans par de belles paroles, finit par le congédier durement, en lui disant que s'il n'était pas content, il n'avait qu'à porter ses découvertes à l'étranger (1). Alors il cessa des démarches inutiles; mais il eut depuis la satisfaction de voir adopter son affût sur les côtes et dans les places de guerre (2). Il imagina, quelque temps après, un moulin à blé qui pouvait être mis en mouvement avec facilité par deux hommes; le lieutenant-général de police Lenoir en fit établir quelques-uns, en 1778, à Bicêtre pour le service de cette maison. Cette ingénieuse invention, qui devait faire la fortune de Berthelot, lui valut seulement le titre d'ingénieur-mécanicien du roi, avec le privilège de construire et de débiter seul ses machines dans toute l'étendue du royaume. Il sentit qu'en usant de ce privilège qui portait six mille francs d'amende et confiscation des machines, envers les contrefacteurs, il empêcherait une gran-

(1) Berthelot a eu la générosité de ne point nommer ce commis, dans la crainte de lui faire tort. Voy. sa *Mécanique*, II, 95.

(2) Cet affût dont l'utilité a été si généralement reconnue pour la sûreté du service, et par l'économie des hommes et des frais, a été injustement nommé affût de Gribauval, parce qu'on en attribue la découverte au protecteur de l'inventeur.

de partie du public de profiter de ses inventions; et il y renonça généreusement en faveur de tous les souscripteurs à l'ouvrage qu'il se proposait de publier, et qui devait contenir la description de ses machines. Cet ouvrage, intitulé *La Mécanique appliquée aux arts, aux manufactures, à l'agriculture et à la guerre*, Paris, 1782, forme 2 vol. in-4°. Le premier volume est accompagné de 60 pl. et le second de 72, ce qui porte le nombre des pl. à 132, au lieu de 120 promis par le frontispice. Des exemplaires restant en magasin ont été reproduits, en 1792, avec des additions et une augmentation de 39 pl., ce qui en élève le nombre total à 193. Ce recueil, un des plus considérables que l'on connaisse, contient une foule de machines ingénieuses et utiles; diverses espèces de moulins, des grues, des scies, des affûts de canon, des modèles de voitures à larges jantes, des mouvements à pédale, etc. Dans les deux ouvrages qu'il a publiés, Berthelot, habitué à parler le langage des ouvriers, demande grâce pour son style; et, dans ses machines, il substitue avec raison la force des hommes à celle des bêtes de somme, afin de procurer à une foule de malheureux des ressources contre la misère et l'oisiveté. La plupart des machines imaginées ou perfectionnées par Berthelot sont d'une utilité reconnue et d'un usage journalier; mais l'artiste auquel on en est redevable, après avoir consumé sa vie et sa fortune en travaux et en essais pénibles, souvent sans résultats et toujours dispendieux, n'en reste pas moins aujourd'hui presque inconnu. A l'époque de la révolution, Berthelot perdit sa place et la pension qui le faisait subsister,

et il fut oublié dans la répartition des secours accordés par la Convention aux savants et aux artistes pauvres. D'après le rapport d'une commission sur les découvertes et les travaux de Berthelot, le Lycée des arts, dans sa séance publique du 20 nov. 1797, lui décerna une couronne et une médaille. Ce vieillard octogénaire y inspira le plus douloureux intérêt en paraissant dans un état de nudité presque complète. Il venait de soixante-dix lieues réclamer quelques secours. Le Lycée le recommanda vivement au ministre de l'intérieur (Bénézech) qui, après trois ans d'attente, lui fit compter cinquante francs, sans lui payer les arrérages de sa modique pension. Il mourut à Noailles, près de Beauvais en 1800, à l'âge de 82 ans.

A—T et W—S.

BERTHELOT (JEAN-FRANÇOIS), avocat, naquit à Paris, au mois de juin 1749. Ayant obtenu au concours, en 1779, une place de docteur agrégé à la Faculté de droit de Paris, il fit paraître plusieurs ouvrages qui accrurent sa réputation, et parmi lesquels on distingue le *Traité des évictions et de la garantie formelle*, Paris, 1781, 2 vol. in-12. Garat avait attaqué, dans le *Mercure de France* (février 1785), l'autorité du droit romain. Berthelot réfuta des assertions au moins peu réfléchies, avec quelque succès, dans un écrit intitulé : *Réponse à quelques propositions hasardées par M. Garat* contre le droit romain, Paris, 1785, in-12. Garat ayant répondu à cette critique, dans le même journal, les auteurs du *Mercure* eurent la bonne foi de donner un extrait fort étendu de l'ouvrage de Berthelot (septemb. 1785), et d'insérer aussi une lettre dans laquelle il relevait les

nouvelles erreurs où le philosophe était tombé. Berthelot publia dans le même temps des *Réflexions sur la loi du Digeste*, de Quæstionibus, relatives à la question dans l'empire romain, à son origine en France et à ses différents états jusqu'à nos jours, Paris, 1785, in-8°. Peu d'années après la suppression des facultés de droit, il fut nommé professeur de législation à l'école centrale du département du Gard. Il occupa cette chaire jusqu'à la création des écoles de droit, et fut alors appelé à celle de Paris, comme professeur de droit romain. En 1802, il s'était chargé de traduire les six derniers livres du *Digeste*, pour compléter la traduction que feu Hulot avait faite des quarante-quatre premiers et qui fut publiée à Metz, 1803-1805, 7 vol. in-4°. La version de Berthelot remplit la plus grande partie du septième volume (p. 1 à 434); car, malgré les indications du titre de l'ouvrage, il ne traduisit que quatre livres (1). Ses occupations, comme professeur de droit romain, l'empêchèrent de poursuivre. Il se livra tout entier à l'enseignement dont il était chargé jusqu'en 1813, après avoir publié, dans l'intérêt des élèves qui suivaient ses cours, plusieurs ouvrages propres à leur faciliter l'intelligence des lois romaines, et notamment une édition du *Manuale juris* de Jean Godefroi, Paris, 1806, in-8°; des *Instituts de Justinien*, Paris, 1809, 2 vol. in-8°, et une traduction des éléments du droit civil romain d'Heineccius (J.-G.), avec le texte en regard, Paris, 1805; 2^e édition, 1812, 4 vol. in-12. Vers la fin

(1) M. Debras est l'auteur de la traduction du 49^e et du 50^e livre (p. 434 à 675). Il avait été choisi par Berthelot lui-même, pour le remplacer.

de sa carrière, Berthelot parut atteint d'aliénation mentale, et on l'entendit, avec une surprise extrême, dans les leçons qu'il donnait à l'école de droit, tourner en dérision cette même jurisprudence romaine qui avait fait le charme de sa vie. Il mourut à Paris, le 13 février 1814. L—M—X.

BERTHIER (JEAN-BAPTISTE), naquit à Tonnerre en 1721. Le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, qu'il avait accompagné aux armées, en qualité d'ingénieur géographe, le chargea en 1759, par ordre du roi, de construire à Versailles les hôtels vastes et contigus de la guerre, de la marine et des affaires étrangères. Ces édifices d'une architecture simple, pour lesquels il imagina un projet de voûtes plates incombustibles et dont la distribution et la décoration intérieure étaient admirées, ne formaient qu'une partie du plan général qu'il avait proposé pour réunir non seulement les bureaux, les archives et les dépôts de ces trois ministères, mais encore les plans en relief des places de guerre. Voulant le récompenser de ces travaux et de l'économie qu'il y avait apportée (ce sont les termes du brevet), Louis XV le créa gouverneur de ces hôtels, directeur du dépôt de la guerre, mit une compagnie militaire sous ses ordres et décida qu'il ne rendrait compte de ces fonctions qu'au roi lui-même. Ce fut ensuite sous la direction de Berthier, secondé par ses trois fils, (*V. les deux articles suivants, et Léopold BERTHIER, IV, 355*), que furent levées et exécutées les *Cartes dites des chasses du roi*, chef-d'œuvre de topographie, et dont la gravure par Tardieu n'est pas moins remarquable. Ces cartes, au nombre de onze, sont d'ailleurs d'une utilité générale, et les épreuves du premier

tirage sont rares. Le roi qui, ainsi que les princes, avait surveillé les opérations, en fut si satisfait qu'il conféra à Berthier des lettres de noblesse dans lesquelles il voulut que les services de cet ingénieur fussent constatés, et il lui accorda une pension de douze mille livres réversible à ses enfants. Outre les titres qu'on vient d'indiquer, il était colonel d'infanterie et commandant en chef les ingénieurs géographes des camps et armées, la plupart ses élèves et qui devinrent des officiers distingués. Chevalier de St-Louis et de St-Michel, il l'était aussi de plusieurs ordres étrangers. La révolution lui ayant fait perdre tous ces avantages, il s'était retiré à Boynes dans le Loiret. Plusieurs années après, cédant aux instances de son fils Alexandre, alors ministre de la guerre, il vint habiter avec lui, et mourut à Paris le 21 mai 1804.—Il avait eu d'un second mariage un quatrième fils aussi nommé Alexandre, aujourd'hui maréchal de camp.

E—K—D.

BERTHIER (PIERRE-ALEXANDRE), prince de Wagram et de Neufchâtel, était le fils aîné du précédent, et naquit à Versailles le 20 novembre 1753. Il reçut une éducation toute militaire, et il s'appliqua surtout au génie. Dès l'âge de dix-sept ans, il était lieutenant dans le corps royal d'état-major, qu'il quitta pour entrer dans le régiment de Soissonais, infanterie. Devenu capitaine en 1778, il fut un des officiers qui passèrent en Amérique avec Rochambeau. Sa conduite aux premières actions qui eurent lieu sur les bords de l'Ohio lui fit une réputation, et il devint colonel, à la fin de la guerre; ce qui était un avancement extraordinaire pour un officier dont la noblesse était douteuse ou du moins fort récente. En

1789 Louis XVI le nomma major-général de la garde nationale de Versailles, et il rendit en cette qualité quelques services à la cour. Lecoindre, depuis membre de la Convention, ayant demandé que les gardes-du-corps fussent astreints à prêter le serment civique, et à porter la cocarde tricolore, l'opposition de Berthier fit rejeter cette proposition. Il contribua en même temps de tous ses efforts au maintien de l'ordre et à la sûreté de la famille royale jusqu'aux journées des 5 et 6 octobre, où le flot populaire était déjà trop fort pour être arrêté par les faibles dignes que Louis XVI pouvait lui opposer. En 1790 Berthier demanda, par une pétition à l'assemblée nationale, que l'on élevât un monument funèbre à la mémoire des soldats tués à Nancy. Dès cette époque il remplissait les fonctions de commandant-général de la garde nationale de Versailles, auxquelles avait renoncé La Tour-du-Pin. Le 19 fév. 1791 il eut à lutter contre une émeute grave. Les tantes de Louis XVI venaient de partir du château de Bellevue pour l'Italie : Berthier connaissait ce départ, et il l'avait favorisé de son mieux en gardant un profond secret et en évitant d'éveiller les soupçons. Mais les augustes fugitives étaient encore dans la cour que déjà la nouvelle de ce qui allait arriver se répandit. Des rassemblements se formèrent à Paris, et se portèrent au château de Bellevue, demandant à grands cris les princesses. Elles étaient parties dans l'intervalle. Furieuse de ce désappointement, la foule semblait décidée à se porter aux plus violents excès, et voulait au moins piller le château. Berthier, à la tête d'un détachement, parvint, par la sagesse de ses mesures et la

modération de son langage, à dissiper le rassemblement. Sa conduite en cette occasion le rendit l'objet des éloges des royalistes, mais en même temps elle lui aliéna les révolutionnaires. On voulut lui faire donner sa démission, en répandant d'avance le bruit qu'il était décidé à l'offrir. Il se crut obligé de couper court à ces incriminations en écrivant le 21 mai, dans le *Moniteur*, qu'il n'entendait ni abandonner ni se faire retirer un poste qui l'honorait et dans lequel il croyait pouvoir être utile. Vers la fin de 1791 il fut élevé au rang d'adjudant-général, et se rendit, avec le ministre Narbonne, à Metz, où il portait aux généraux Luckner et Rochambeau le bâton de maréchal de France. Dès le commencement de 1792 il devint chef de l'état-major de Luckner. Le système qui bientôt prévalut dans la capitale faillit lui être funeste : sa modération le rendait suspect ; ses mesures dans les journées des 5 et 6 octobre, pour coopérer au salut du roi, dans celle du 9 février, pour préserver des aristocrates de la fureur du peuple, furent l'objet d'un sévère examen. Luckner lui-même écrivit à l'assemblée pour justifier son chef d'état-major ; mais dans le même temps Dumouriez écrivait au roi que Berthier abusait de la faiblesse du vieux maréchal, et qu'il le *perdait*. Ce fut alors que celui-ci passa dans la Vendée, et qu'il fut successivement chargé de plusieurs commandements dans les départements insurgés. Il se comporta en brave dans plusieurs affaires, et fut mentionné honorablement dans les rapports des commissaires de la Convention. Le général en chef Ronsin reconnut bientôt l'avantage de l'avoir pour lever les plans du pays. La bataille de Saumur (13 juin 1793), suivie de la prise de la ville,

lui présenta le moyen de prouver son dévouement. Bravant les plus grands périls, il eut trois chevaux tués sous lui dans cette occasion. Cependant Custine, obligé de tenir la campagne avec une poignée de monde contre la formidable armée prussienne, ne cessait de demander Berthier comme seul capable de suppléer à l'inégalité des forces. La prudence de celui-ci l'empêcha alors d'être enveloppé dans la disgrâce de ce général. Aussitôt après le 9 thermidor, il fut chef d'état-major de Kellermann, et ce fut lui qui fit prendre à l'armée des Alpes la ligne de Borghetto qui arrêta l'ennemi. Lorsque Bonaparte fut nommé commandant de l'armée d'Italie, en 1796, Berthier, récemment élevé au grade de général de division, l'accompagna en qualité de chef d'état-major. Bientôt il se rendit très-utile au jeune conquérant par sa connaissance de la carte, par son activité ainsi que par celle qu'il savait imprimer à ses bureaux, et enfin par l'attachement pour son chef, dont il se fit une sorte d'habitude. Les éloges que Bonaparte lui donna sous tous ces rapports ne tardèrent pas à se répandre : il lui attribuait, en l'an v, une part de sa gloire dans la conquête d'Italie; mais ces services furent exagérés par la renommée, à tel point que la vanité du général en chef s'en inquiéta. Suivant certains témoignages, Berthier et Carnot auraient tout fait à l'armée d'Italie; Carnot, en envoyant les plans de campagne, Berthier en veillant à ce qu'ils fussent exécutés. Le fait est que Bonaparte n'avait pas plus besoin qu'il n'avait envie de recevoir des plans tout faits, et que, dès le commencement de ses guerres d'Italie, les ordres venus du Luxembourg furent souvent écartés et méprisés. Il est assez connu que

Berthier ne conserva auprès de lui une si longue faveur que par une abnégation complète, et surtout en se tenant avec une grande réserve au second rang, sans jamais témoigner l'intention de briller au premier. Cette modération a même donné lieu à beaucoup de propos et d'assertions injurieuses à sa mémoire (1). Si l'on en croit Bourienne et le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Napoléon s'est livré, dans les derniers temps de sa vie, à des plaintes, et même à des insultes bien faites pour étonner, contre celui qui fut si long-temps son compagnon d'armes et son ami. *C'était un oison*, lui fait-on dire, *dont j'avais fait un aigle*. Et il faut convenir cependant que ce n'était guère le fait d'un oison que d'avoir, dès le premier instant, assez bien compris la position et surtout le caractère de son chef, pour se plier à son gré et se soumettre à toutes ses volontés. Parfaitement placé dans son poste secondaire de chef d'état-major, il sentit à merveille que le premier rang ne pouvait convenir ni à son humeur ni à son talent, et il s'effaça complètement devant Bonaparte, qui le laissa volontiers nommer son bras droit, pouvu qu'il fût bien entendu que le bras droit n'inventait rien, n'ordon-

(1) Berthier fit graver en Italie (1798) une grande vignette singulièrement adulatrice, placée en tête de ses lettres : on y voit une renommée planant dans l'espace, embouchant la trompette, et montrant à l'univers un médaillon couronné de lauriers, portant pour légende : *Bonaparte, général en chef*. A droite, est une Minerve tenant d'une main une longue pique surmontée du bonnet de la liberté, et s'appuyant de l'autre sur des faisceaux consulaires (an vi). A droite est une pyramide, sur laquelle, sous le titre de *Victoires de l'armée d'Italie*, sont gravées trente-neuf batailles ou combats, avec leurs dates. Le génie de l'histoire écrit sur des tablettes : *Traité de paix de Campo-Formio, le 26 frimaire, an vi*. Sur une carte, qui sert de champ, on lit les noms des villes de Vienne, Turin, Mantoue, Gènes, Venise, Rome, etc. On trouve encore d'autres emblèmes non moins adulateurs sur cette immense vignette.

naît rien, mais faisait vite, et faisait bien ce que la tête inventait et ordonnait. En effet, il paraît que ce que Bonaparte aimait surtout dans Berthier, ce n'était pas sa ponctualité, son activité; c'était la force de sa constitution, qui lui permettait de passer jusqu'à huit nuits de suite, enfin c'était son habitude de ne jamais donner de conseils, de ne jamais ouvrir d'avis sans en être prié. Au reste, il excellait dans l'art de rendre compte en termes simples et lucides des évolutions les plus compliquées d'une armée; et sur un champ de bataille, son coup-d'œil était assez juste, son expérience assez grande pour voir à l'instant même où il importait de donner des ordres. Napoléon l'appréciait très-bien sous ce rapport, et l'on raconte qu'à Waterloo, ayant demandé au maréchal Soult, devenu chef d'état-major général, s'il avait fait parvenir ses ordres au général Grouchy, et le maréchal lui ayant répondu que deux officiers étaient partis, Bonaparte s'écria avec humeur : « Berthier en aurait envoyé dix ! » Sa mémoire était sans égale pour tout ce qui regardait les mouvements des corps, leur force, leurs cantonnements, leurs chefs. Sur tous ces points, ses rapports, en parlant ou en écrivant étaient exacts; mais il savait moins bien glisser les inexactitudes, les hyperboles, les fausses insinuations destinées aux populations, ou même à l'armée. Bonaparte lui apprit les éléments de cet art, mais il y resta son maître, et les bulletins, les ordres du jour furent aussi souvent dictés qu'inspirés par le général en chef. Berthier, dans la campagne d'Italie, remplit les devoirs d'un bon général divisionnaire en même temps que ceux de chef d'état-major; et Bonaparte a redit plus d'une fois de-

puis que jamais sa présence sur le champ de bataille n'empêchait le travail des bureaux de s'exécuter avec la même régularité. Lorsque Laharpe fut tué à Odogno, dans une surprise nocturne, Berthier accourut : sa résolution, son exemple, rallièrent les troupes qui allaient se disperser. Il les fit tenir jusqu'au jour, et alors les Autrichiens, qui s'étaient étendus sur leurs ailes pour envelopper les Français, reconnurent qu'au contraire ils allaient être attaqués par une force supérieure. Ils se retirèrent, et Berthier les poursuivit vigoureusement. Il eût une grande part au passage de l'Adda, à Lodi. Pour énumérer tous ses exploits et tous ses services, il faudrait nommer toutes les affaires importantes qui eurent lieu pendant la campagne de dix-sept mois faite par Bonaparte. Sa conduite à l'affaire d'Arcole lui mérita les éloges du général en chef dans le rapport au gouvernement. Ce fut lui qui annonça au directoire les victoires de Lonado et de Castiglione, et ce fut aussi lui qui, à la fin d'oct. 1797, vint avec Monge remettre aux directeurs, en audience publique, le traité de Campo-Formio. On croit que ce voyage à Paris couvrait de la part de Bonaparte des projets encore loin d'être mûrs. Il est sûr que dès-lors le général en chef cherchait, par l'éclat de ses victoires, par la perspective de sa puissante protection, à se créer un parti, à acquérir de l'influence; et déjà beaucoup de journalistes et de députés avaient commencé à nouer des relations avec lui. Berthier leur transmet le mot d'ordre, dont le résultat devait être une prochaine apparition du chef; et il retourna en Italie, où il eut le commandement de l'armée, lorsque Bonaparte se ren-

dit à Rastadt. Mais, habitué qu'il était à ne prendre jamais parti de lui-même et à faire exécuter les ordres d'un autre, il ne tarda pas à trouver sa position embarrassante et à regretter ses paisibles et irresponsables fonctions de l'état-major. Il s'était passablement tiré de la présidence du congrès de Bassano, où il ne s'agissait en apparence que de choisir une capitale pour les états vénitiens de Terre-Ferme ; mais lorsqu'il se vit à la tête d'une armée destinée à s'emparer de Rome, lorsqu'il connut toutes les intrigues qui préparaient cet événement, il sentit mieux que jamais les inconvénients du pouvoir ; et ce fut alors (1^{er} janvier 1798) qu'il écrivit à Bonaparte : « Je suis très-fatigué et très-peiné, « général, du commandement que « vous m'avez fait donner. Voilà « vingt jours que je suis parti de « Paris et quatorze que je suis en « Italie sans avoir reçu un seul mot « du gouvernement ni de vous sur la « conduite que j'ai à tenir... Je vous « le demande en grâce, tirez-moi de « ce commandement, que je n'ai pas « désiré, que je n'ai accepté que « parce que vous me l'avez proposé, « et dont je portais la durée à un « mois tout au plus. J'ai besoin de « repos et encore plus de rentrer « dans l'état de simple général... Je « vous l'ai toujours dit, le commandement de l'Italie ne me convient « pas ; je veux sortir des révolutions... « Je me battrai comme soldat tant « que la patrie aura des ennemis à « combattre ; mais je ne veux pas me « mêler de la politique révolutionnaire... » C'est bien là l'homme dont Clarke, envoyé par le directoire pour examiner ce qui se passait à l'armée d'Italie, avait écrit : « Il se mêle le « moins possible de politique. » Ce-

pendant, après avoir reçu les instructions du directoire, Berthier partit pour se mettre à la tête du corps d'armée rassemblé dans le duché d'Urbino. Ce fut là que le prince Belmonte-Pignatelli eut avec lui une conférence, pour intercéder en faveur du Saint-Siège. Il répondit que ses instructions lui défendaient toute négociation de ce genre ; et lorsqu'il fut arrivé à Spolette, où une députation l'attendait, il refusa de l'entendre. Les princes Giustiniani et Gabrielli, qui se présentèrent ensuite avec la même intention, ne furent pas plus heureux. Bientôt l'armée française fut aux portes de Rome ; elle occupa toutes les hauteurs qui dominent la ville, plaça son artillerie sur le Monte-Mario, et prit possession du château Saint-Ange, qu'évacuèrent les troupes pontificales sans opposer de résistance. Quelques mouvements populaires lui fournirent un prétexte d'entrer dans la capitale de l'ancien monde : le 15 février 1798 il marcha droit au Capitole, et, à la suite d'un discours véhément, dans lequel il invoqua les mânes de Caton, de Pompée, de Brutus, etc., il déclara la république romaine, en présence du pontife qui avait eu le courage de rester dans son palais (*Voy. Pie VI, XXXIV, 315*). Mais cette proclamation ne fut pas accueillie avec autant d'empressement que l'on s'en était flatté ; et les désordres, les concussions qui suivirent de près, n'étaient guère propres à faire revenir les Romains de leurs préventions. Ce ne fut pas le général en chef sans doute qui ordonna ces vexations ; mais il n'était point en son pouvoir de les empêcher. Une nuée de fournisseurs, de courtiers, de juifs, attirés en Italie pour faire valoir le bulin et battre monnaie avec les dé-

pouilles des vaincus, tomba sur Rome. On inventoria, on mit les scellés, on enleva, on vendit partout. Le Vatican fut réduit à une nudité complète. Depuis la bûcherie de cuisine jusqu'aux chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange, tout devint la proie des pillards qui inondaient l'armée. On brisait les cloisons, les parquets, pour découvrir les portes secrètes, les trésors cachés. On brûlait les habits sacerdotaux pour en extraire les broderies d'or et d'argent. Et la ville n'en avait pas moins été condamnée à une contribution de quatre millions en espèces, deux millions en vivres et trois mille chevaux!... Et les agents du directoire, les plus hauts personnages de l'armée, en s'établissant dans les plus riches maisons, les mettaient encore à d'autres épreuves. Enfin les choses en vinrent au point que, le 23 février, pendant la célébration d'une cérémonie funèbre en l'honneur de Duphot, tandis que la multitude était rassemblée sur le lieu de la cérémonie, on profita de cette circonstance pour piller plus commodément toutes les églises et tous les palais. L'arrestation et la déportation du pape vinrent mettre le comble à tant d'oppression. Berthier lui témoigna d'abord autant d'égards que le permettait le rôle qui lui était imposé; et, quoique forcé de répondre aux demandes de Sa Sainteté à l'effet d'obtenir protection et sûreté « qu'il n'était pas juge entre le peuple et lui, et qu'il se bornait à exécuter les ordres de son gouvernement, » il fit garder le pontife dans son palais par cinq cents soldats, autant pour le mettre à couvert de tout danger qu'afin de s'assurer de sa personne. Il avait même été dit dans l'acte de souveraineté

signé au nom du peuple romain, que le pape serait maintenu dans sa dignité de chef de l'église; que, déchu de sa souveraineté temporelle, il siégerait néanmoins à Rome tant qu'il lui plairait d'y siéger. Mais Berthier n'était probablement pas dans le secret de son gouvernement; et Masséna, qui était alors à l'armée, en savait plus que lui sans doute. Ce fut par l'influence de celui-ci que les mesures vexatoires et concussionnaires devinrent de jour en jour plus intolérables; et, après que le Saint Père eut été conduit à Sienne par un régiment de dragons (février 1798), le pillage des églises fut complet. Mais ce que l'on n'avait pas prévu, c'est que les officiers des corps et les soldats qui n'y avaient aucune part, qui, loin de là ne recevaient pas même leur solde depuis plusieurs mois, témoignèrent beaucoup de mécontentement. Rassemblés en grand nombre à Sainte-Marie de la Rotonde (l'ancien Panthéon), ils prirent la résolution de constater et de flétrir par un acte public la conduite infâme de leurs chefs; et pour cela ils adressèrent une déclaration énonciatrice des faits au général en chef. Berthier, qui connaissait et l'énormité des abus et l'exaltation des pétitionnaires, mais qui ne savait quels remèdes appliquer au mal, ne trouva rien de mieux à faire que de se soustraire à la crise; et, ne pouvant plus supporter le poids du commandement, il en chargea Masséna, que le prévoyant directoire avait d'ailleurs désigné pour le remplacer. L'armée ne ratifia point un tel choix, et le nouveau général en chef, après deux jours d'impuissantes colères, de vaines menaces, fut aussi contraint d'abandonner le commandement au général

Dallemagne (*Voy.* ce nom, au Supp.). Pendant ce temps Berthier se rendait à Bologne, puis à Milan où il retrouva la belle dame Visconti, qu'il préférait à toutes les grandeurs, à tous les pouvoirs. Il reçut au reste bientôt du directoire une lettre de satisfaction sur sa conduite. Mais Bonaparte ne l'approuva pas aussi complètement : ce général eût vu avec plus de plaisir sans doute l'autorité souveraine exercée dans Rome par un homme à ses ordres, par un homme qui lui faisait honneur de tout ce qui pouvait lui arriver de glorieux et de grand ; qui, lorsque des députés lui avaient présenté une couronne, leur avait répondu qu'elle appartenait au général Bonaparte, dont les exploits étaient la première cause de la liberté des Romains, qu'il la lui enverrait en leur nom... Berthier ne tarda pas à venir lui-même se mettre aux pieds de son maître ; car c'était déjà le seul mot qui pût exprimer son abnégation, son dévouement absolu. Bonaparte se préparait à sa grande expédition d'Égypte. Il fallut bien promettre de l'y suivre. Mais, retenu par sa Cléopâtre, le nouvel Antoine obtint de rester quelques jours de plus à Paris, et lorsqu'il alla rejoindre Bonaparte à Toulon, ce fut pour lui dire que décidément l'Égypte serait son tombeau, qu'il ne pouvait s'y rendre... Le maître ne répondit que par un sourire de raillerie, et il fallut partir... On conçoit toutes les peines, tous les ennuis qui l'accompagnèrent dans cette longue expédition ; et, pour comble de maux, ses compagnons d'armes, le général en chef lui-même ne lui épargnèrent pas les plaisanteries auxquelles d'ailleurs il donnait ample matière. À côté de sa tente, il en avait élevé une seconde, dont

il faisait une espèce de temple, où il venait sérieusement brûler de l'encens et se prosterner à genoux devant le portrait de son idole. Si l'on en croit Bonaparte, qui plus tard fut intarissable en sarcasmes sur les faiblesses de son chef d'état-major, plus d'une fois on profana le temple en y admettant d'autres divinités. Quoi qu'il en soit, lorsque l'expédition de Syrie fut résolue, les instances de Berthier pour qu'il lui fût permis de revenir en Europe devinrent si vives qu'enfin le général en chef, ne voulant pas le laisser périr de nostalgie, lui rendit sa liberté. Depuis quelque temps on équipait pour lui la frégate *la Courageuse*, et il devait quitter le Caire le 29 janvier 1799. Au moment de partir il sent le besoin de revoir encore son chef, de ne point le quitter mécontent. « Vous allez donc décidément faire la guerre en Syrie ? » — « Vous savez bien que tout est prêt ; je pars dans quelques jours. » — « Eh bien, je ne vous quitte pas : il m'est impossible de vous abandonner au moment du péril. Voici mon passeport. » Bonaparte lui sut gré de cette nouvelle preuve de dévouement ; et quelques jours après ils partirent pour la Syrie, où Berthier rendit encore de très-grands services par son esprit d'ordre et sa prévoyance (*Voy.* NAPOLÉON, au Supp.). Lorsque Bonaparte se décida à revenir lui-même à Paris, on sent qu'il ne put faire autrement que d'y ramener Berthier ; et il est juste de dire que, par sa prudence et son calme inaltérable, ce fidèle serviteur lui fut encore très-utile, surtout dans les mémorables journées de brumaire. Dès que Napoléon fut maître du pouvoir souverain, le chef d'état-major devint ministre.

Il avait retrouvé son idole , et alors quelques jours de bonheur s'écoulèrent pour lui, jusqu'à ce que le premier consul , ne croyant pas devoir d'abord prendre le commandement d'une armée qu'il destinait à reconquérir l'Italie , en chargea Berthier , qui se rendit au mois de mars 1800 à Dijon , où se réunissaient les troupes. Mais Bonaparte ne tarda pas à venir en personne le débarrasser de ce trop lourd fardeau , et lui rendre sa place si regrettée de chef d'état-major. Il n'eut donc à cette courte et brillante campagne , que termina si heureusement la victoire de Marengo , d'autre part que celle qu'il avait prise à toutes les autres. Il serait injuste de lui attribuer les fautes qui rendirent l'issue de la bataille si incertaine pendant les trois quarts de la journée , plus qu'au premier consul qui , si contrairement à toutes les règles , avait placé une armée fort inférieure en nombre , dans de vastes plaines , en présence des Autrichiens , trois fois plus forts en artillerie et en cavalerie. Nous ne faisons cette observation que parce qu'il s'est trouvé des hommes qui , dans leur enthousiasme pour Napoléon , ont mis souvent ses fautes sur le compte de son lieutenant , et lui ont fait honneur dans cette occasion , contrairement à toutes les traditions , de la persévérance , de l'inébranlable fermeté à laquelle il dut la victoire. Toutefois les faux rapports reçus et transmis par le chef d'état-major sur la marche des Autrichiens , qu'il crut repliés derrière la Bormida , durent influencer sur les premiers mouvements. Personnellement , Berthier se conduisit avec courage , et reçut plusieurs balles dans ses habits. On lit pourtant dans une relation de cette campagne , imprimée

à Paris , sous le gouvernement impérial , que dans le moment où le succès fut le plus désespéré , il donna des signes d'effroi , et que le consul lui dit d'un ton sévère : « Je crois que vous pâlissez ! » Fondée ou non , cette allocution n'autorise à rien conclure contre la bravoure de Berthier. Sans être effrayé pour sa personne , il était fort naturel qu'il vît alors toute la grandeur du péril ; et que son amitié , son dévouement en fussent alarmés pour le consul qui lui-même n'était pas plus rassuré , et qui certes devait bien voir aussi clairement que son chef d'état-major à quel jeu de la fortune il avait exposé toutes ses destinées. Après la victoire et la conclusion de l'armistice , le commandement de l'armée fut confié à Masséna ; et Berthier fut chargé d'organiser un gouvernement provisoire dans le Piémont , qui allait devenir partie intégrante de la république française. Cette tâche terminée , il visita les places de la Belgique , et passa en Espagne avec le titre d'ambassadeur extraordinaire , moins sans doute pour aplanir des difficultés relatives au duché de Parme , que pour examiner de près l'intérieur de la famille royale , et y jeter les semences de ces dissensions qui plus tard devaient amener les événements d'Aranjuez et de Bayonne. Bonaparte , à cette époque , ne portait pas encore ses vues jusqu'à la couronne d'Espagne pour un prince de sa famille. Plaisance et Parme en Europe , la Louisiane en Amérique furent abandonnées à la république française qui , en dédommagement , concéda l'Etrurie aux infants d'Espagne. Revenu en France après ces courses militaires et diplomatiques , Berthier reprit le portefeuille de la guerre , confié à Carnot pendant son absence.

Plus souple que celui-ci dans ce poste si important pour les projets de Bonaparte, il affectait à l'égard de ceux qui l'approchaient autant de morgue et de raideur qu'il montrait d'abnégation et de zèle en la présence du consul. Bonaparte expliquait cette anomalie apparente, en disant : « Rien de si impérieux que la faiblesse appuée sur la force : voyez les femmes ! » Le sénatus-consulte qui conféra au premier consul le titre d'empereur des Français (18 mai 1804) fut pour Berthier une nouvelle source de faveurs. Tout en conservant le département de la guerre, il fut créé maréchal, grand-officier de l'empire ; et en peu de temps, il cumula les titres de grand-veneur, de chef de la première cohorte de la Légion-d'Honneur, de colonel général des Suisses, de président à vie du collège électoral de Seine-et-Oise, etc. Lors de l'arrivée de Pie VII en France, il alla au palais de Fontainebleau rendre ses hommages au pontife, qui lui témoigna par son accueil combien il avait apprécié la modération de sa conduite à Rome, en 1798. Le changement survenu dans la fortune de Napoléon n'en apporta aucun dans le genre de ses relations avec Berthier. Admis à tous les secrets de l'empereur, le ministre de la guerre fut peut-être le seul dignitaire de l'empire qui ne se vit pas exposé à la violence de ses emportements. L'année 1805 fut signalée pour lui par la réception de quelques ordres étrangers : l'Aigle noir de Prusse, l'ordre de Saint-Hubert de Bavière furent, après la croix de la Légion-d'Honneur, les premières décorations qu'il porta (2). Il fit ensuite du

voyage de l'empereur à Milan, et il assista au couronnement de Napoléon, comme roi d'Italie, en janvier 1805. Peu de temps après, l'Autriche ayant recommencé la guerre, le maréchal Berthier quitta encore momentanément le porte-feuille de ministre pour suivre Napoléon. Ses talents et son activité contribuèrent puissamment aux prodigieux succès de cette campagne mémorable. C'est lui qui, le 19 octobre, signa avec Mack la capitulation d'Ulm. Napoléon reconnut amplement ses services en lui conférant, le 31 mars 1806, la principauté de Neuchâtel avec le comté de Valengin, qui venaient d'être cédés par la Prusse, et dont le revenu s'élevait à près d'un demi-million. Il prit dès-lors le titre d'altesse sérénissime, prince et duc de Neuchâtel, et ne signa plus, à l'exemple des souverains, que son prénom *Alexandre*. L'année suivante commença la guerre de Prusse. Berthier, toujours nécessaire à l'empereur, l'accompagna encore sur le champ de bataille d'Iéna. A Friedland, tout le monde rendit justice à son sang-froid et à l'habileté de ses dispositions. Napoléon mit alors le comble aux faveurs qu'il se plaisait à verser sur son ancien compagnon d'armes, en l'alliant à une maison royale, et il demanda pour lui la main de la princesse Marie-Elisabeth, fille du duc Guillaume de Bavière-Birkenfeld. Mais Berthier, toujours plein de sa première passion, était loin d'avoir

presque tous les ordres de l'Europe. En 1807 il fut grand-croix de l'ordre militaire de Bavière ; à Tilsit, Alexandre lui conféra le grand ordre de Saint-André de Russie. Il était de plus chevalier de l'ordre royal de l'Aigle-d'Or de Wurtemberg, de l'ordre de la Couronne de Saxe, grand-croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, de la Fidélité de Badé, grand-commandeur de l'ordre royal de Westphalie, commandeur-grand-croix des ordres du grand-duc de Hesse, de Saint-Joseph de Wurtemberg, de Saint-Etienne de Hongrie, etc.

(2) Ses hautes fonctions, ses nombreuses relations avec les diplomates et les grands personnages étrangers, lui valurent les décorations de

sollicité cette faveur; il eut même beaucoup de peine à s'y résigner; et il ne fallut pas moins que la permission et les conseils de l'objet même de son adoration pour l'y décider (3). Tels sont les auspices sous lesquels s'accomplit un mariage dont les suites furent pour Berthier de nombreux chagrins domestiques et des scènes aussi comiques peut-être mais non aussi touchantes que peuvent le sembler celles dont il rendit témoin les sables de la Syrie. Au reste, M^{me} Visconti elle-même vint mettre souvent la paix dans le ménage. Devenue l'amie intime de la princesse de Neufchâtel, lorsque les humeurs noires du mari dégénéraient en persécutions, elle y mettait fin comme

(3) Depuis long-temps Napoléon lui adressait des reproches sur son célibat : « Je n'entends pas que vos biens passent à des collatéraux, disait-il souvent, je veux vous marier. » Berthier pressé entre deux pouvoirs également impérieux, atternoyait, refusait. Impossible de songer à s'unir à une femme dont le mari vivait. Enfin elle redevint libre; on assure qu'il fut un instant question de mariage entre elle et son éternel adorateur. L'empereur y consentait, Berthier le voulait, mais la Milanaise refusa, ne voulant pas, disait-elle, se *mésallier*. Un accès de jalousie fit cesser tous ces obstacles. Berthier eut la preuve incontestable qu'il avait au moins un rival préféré. Alors il se rend auprès de l'empereur et, dans son dépit, il lui dit qu'il est prêt à recevoir la femme qu'il voudra bien lui donner. « Ah! ah! c'est un digne amoureux, dit Napoléon, je savais bien que vous en viendriez là. Bien! bien! je vous ferai connaître dans la journée la femme que je vous destine. » Dans la journée, en effet, il vit le prince Guillaume de Birkenfeld, qui alors sollicitait à Paris un dédommagement pour une province qui lui avait été enlevée : « Je me marie votre fille à Berthier, dit-il. » Le prince, à cette manière si nouvelle et si expéditive de conclure un pareil mariage, se trouva mal dans les appartements des Tuileries. En même temps Napoléon détachait le préfet de police chez madame Visconti, pour la prévenir que, si elle opposait le moindre obstacle au mariage de Berthier, il l'enverrait à Cayenne... La précaution fut bonne; car presque aussitôt Berthier, revenu de son accès de jalousie, était allé demander pardon à son idole, promettant cette fois de désobéir à l'empereur s'il lui était permis de reprendre sa chaîne. Mais madame Visconti, qui ne doutait pas que Bonaparte n'exécutât ses menaces, fut inexorable; il fallut épouser la fille du duc Guillaume.

Z.

par enchantement.—Cependant, à la cour impériale, tous les yeux étaient éblouis de la faveur de Berthier : on n'était pas loin de voir dans l'homme qui à une alliance si haute réunissait la possession de la principauté de Neufchâtel le futur successeur du prince qui l'avait cédée à l'empire français pour être l'apanage d'un de ses lieutenants. Toutes chimériques que pouvaient être des vues de ce genre, vues très-communes du reste à une époque où les ambitions étaient, à l'exemple de celle du maître, si démesurément exaltées, et où l'on voyait le monarque de la veille dire hautement que sa dynastie devait ou cesser d'être ou devenir la plus ancienne de l'Europe, il est probable qu'elles contribuèrent à décider Berthier. En attendant la réalisation d'espérances plus ou moins illusoires, le nouvel époux, avant de recevoir la main de la princesse bavarroise (9 mars 1808), obtenait (4 oct. 1807) le titre de vice-connétable, et il prêtait serment en cette qualité. Ces titres, on le sait, n'étaient pas de vains et stériles honneurs; tous étaient accompagnés de larges émoluments, de dotations, d'inscriptions de rentes, d'énormes revenus... « Je lui ai bien donné quarante millions, » disait en parlant de Berthier Napoléon à Ste-Hélène. Le calcul ne nous semble pas exagéré. En 1809, l'empereur donna au vice-connétable le titre de général en chef de la Grande-Armée, voulant ainsi le relever encore par une nouvelle marque de confiance, mais comptant sans doute ne pas le laisser long-temps agir sans guide. Il l'y laissa cependant encore assez de temps pour commettre des fautes et fléchir sous le poids inusité de ce commandement temporaire. Le 4 avril il était à Strasbourg et s'y établissait;

le 6 il annonçait la guerre par une proclamation; le 15 il avait déjà compromis l'armée par de fausses manœuvres, se portant sans plan suivi tantôt à Neustadt, tantôt à Augsbourg; ordonnant à Oudinot de se rendre à Rastisbonne, à Davoust d'envoyer la division St-Hilaire et la cavalerie de réserve sur Landshut et Freysingen, laissant ainsi entre les deux ailes de l'armée un vide qui permettait de la couper, ne sachant en un mot s'il devait avancer, reculer ou attendre Davoust qui, jaloux de la faveur de Berthier, désobéit aux ordres qu'il reçut de lui, et obtint en désobéissant plusieurs avantages. Heureusement l'arrivée de Napoléon vint mettre fin aux embarras de Berthier; et le médiocre général d'armée redevint un excellent chef d'état-major. Télégraphe vivant des pensées de Napoléon, il fut surtout utile dans cette campagne où tout dépendait de la célérité, de la sûreté avec laquelle des ordres multipliés devaient courir en tout sens et surtout arriver à leur adresse. Le 22 avril, à la bataille d'Eckmühl, il fit de nouvelles preuves de courage, en marchant plusieurs fois à l'avant-garde avec les troupes bavares. Pendant les mois de mai et de juin, il resta encore près de l'empereur au château de Schönbrunn, où il prépara sous ses ordres les mouvements qui devaient amener et qui rendirent décisive la bataille de Wagram dont le nom glorieux lui fut donné pour récompense. L'année suivante il fut envoyé à la cour de Vienne pour demander l'archiduchesse en mariage. Cette union, on le sait, était décidée d'avance et avait formé la base secrète du traité de Vienne. Le 10 janvier 1812, Berthier fut nommé président à vie du collège électoral

du département du Pô. — Puis vint cette gigantesque expédition de Russie, où devait se briser la fortune de Napoléon. Berthier, qui comptait seize ans de plus que son maître, et qui de jour en jour souhaitait plus vivement le repos; Berthier qui, depuis 1805 surtout, ne pouvait supporter l'idée de ces guerres perpétuelles, qui non seulement étaient des déplacements insupportables, mais qui remettaient toujours en question l'existence de la monarchie napoléonienne et ses dignités, sa puissance, sa fortune; Berthier, qui ne pouvait sur un champ de bataille et dans le tumulte des camps aimer la morgue hautaine et l'affectation de supériorité des généraux auxquels il donnait des ordres et dont il se sentait confusément l'inférieur en mérite; Berthier, disons-nous, n'était point enthousiaste de cette guerre. Mais il fallut encore obéir au maître, qui de plus en plus devenait exigeant et impérieux. Après avoir assisté aux pompes de Dresde, il fallut se diriger vers les déserts de la Moscovie. Il est sûr qu'arrivé à Smolensk, Berthier se réunit à Murat pour supplier Napoléon de s'arrêter. Mais l'insatiable conquérant, se croyant si près du terme, ne pouvait ainsi renoncer à la conquête du monde. Il parut fort piqué des remontrances de deux hommes qui jusqu'alors avaient montré tant de soumission. Cependant il les rappela ensuite; mais, contre la coutume, ils lui résistèrent, et il fallut de véritables effusions, des caresses pour qu'ils se rendissent. Enfin ils cédèrent aux marques de regret du potentat, aimable lorsqu'il voulait l'être, qui appelait Berthier sa femme, et ses bouderies des querelles de ménage. L'idée dominante de Napoléon n'en fut pas moins suivie, et il

continua désormais sans contradiction sa gigantesque entreprise (4). On entra dans Moscou, et bientôt Moscou ne fut plus qu'un monceau de ruines. Berthier resta constamment près de l'empereur dans ces journées terribles. Lorsque les flammes menacèrent le Kremlin, il tenta, mais vainement, de le faire sortir; il fallut que le roi de Naples et Eugène se joignissent à lui pour tirer leur maître commun de ce lieu funeste. C'est ici que Berthier commença, même comme chef d'état-major, à déchoir de la haute réputation qu'il devait, on ne peut le nier, en grande partie à l'empereur. Habitué à transmettre des ordres, il ne suppléa jamais Napoléon dans cette crise épouvantable où, seul, celui-ci ne pouvait suffire à tout. Il ne recommandait nulle précaution nouvelle; il confondait sans cesse la partie positive des ordres avec la partie conjecturale. Il était découragé, affaîsé; peut-être aussi se laissait-il parfois aller à quelque ressentiment personnel. On lui reproche d'avoir essayé de rendre Davoust odieux à l'empereur, et contribué ainsi à éloigner des postes les plus importants les hommes les plus habiles. Les délibérations qui eurent lieu à Marienbourg, relativement au choix du chef auquel Napoléon dut laisser le commandement en s'éloignant de l'armée, firent éclater ces hai-

(4) C'est dans cette longue marche, des confins de la Pologne à Moscou, où tant de combats sanglants furent livrés, que Napoléon ayant remarqué que le régiment de Neufchâtel n'était jamais placé en première ligne par le chef d'état-major, son souverain, en fit l'observation à Berthier, d'une manière piquante : « Je ne vois jamais les serins, lui dit-il (c'était la couleur de l'uniforme des troupes neufchâtélaises); vous les ménagez. » Quelques jours plus tard, le prince de Neufchâtel mit son régiment au poste le plus meurtrier; et, de deux mille hommes, quinze cents restèrent sur la place.... Après la bataille, Napoléon dit gaiement à Berthier : « Aujourd'hui j'ai vu des serins.... »

nes secrètes. Davoust parla pour le vice-roi; et Berthier qui proposa Murat y mit tant de chaleur, que Napoléon en fut étonné. Davoust, en le refusant, ne se borna point à des arguments calmes et modérés; il exprima des doutes sur la capacité et même sur le courage du prince de Wagram; et ce qu'il y eut de plus fâcheux pour celui-ci, c'est que son adversaire triompha. Il venait d'avoir une altercation assez vive avec l'empereur lui-même, et il était encore navré et stupéfait de ce que, prenant le chemin de la capitale, Napoléon ne l'emmenait pas avec lui. « Rien, avait dit celui-ci en partant, rien, malgré mon absence, ne sera changé dans la forme et l'organisation de l'armée. Daru, Berthier, restent avec mes fidèles soldats. Ces dispositions sont un gage de mon prochain retour. » Daru consentit à demeurer avec la lourde charge de l'administration d'une armée désorganisée. Mais Berthier, qui depuis seize ans n'avait pas quitté Napoléon, et qui d'ailleurs était impatient de retourner à Paris, montra beaucoup de résistance. Il alléguait ses services, son âge, la rigueur du climat, l'inutilité de sa présence à l'armée. Tout fut sans succès; Napoléon lui reprocha ses bienfaits, et lui dit qu'il avait besoin à son armée de la réputation que lui Napoléon lui avait faite. Il finit en lui donnant vingt-quatre heures pour se décider, et déclara qu'en cas de refus, il eût à se retirer dans ses terres, pour ne jamais se représenter à Paris ou en sa présence. Le lendemain Berthier se soumit et balbutia ses excuses. Il faut cependant avouer qu'il était bien dur pour un homme de son âge et de son caractère, arrivé au faite des honneurs et de la richesse, de vivre

ainsi dans une agitation, une anxiété continuelles. Son affliction fut si grande, qu'elle sembla troubler ses facultés. On riait alors de voir l'impassible chef d'état-major, fidèle à ses usages, à ses traditions, donner à un bataillon, quelquefois à une compagnie d'arrière-garde, les mêmes ordres que si cette arrière-garde eût encore été composée de trente mille hommes; assigner des postes à des régiments, à des divisions qui n'existaient plus; multiplier les estafettes, les écritures, comme si une armée sur le papier eût pu tourner Platof ou battre Miloradovitch. Malgré ces allercations entre l'empereur et son favori, Berthier se maintint l'année suivante et en 1814 dans la faveur de Napoléon. Les invectives de Davoust n'avaient pas jeté de profondes racines dans l'esprit du maître; et quoique, selon M. de Ségur, à la suite de cette conversation avec le prince d'Eckmühl, il se soit écrié : « Il m'arrive quelquefois de douter de la fidélité de mes plus anciens amis; mais alors la tête me tourne, et je chasse le plus loin que je peux ces funestes idées, » il ne crut point que le prince de Wagram fût un traître; il sentit seulement avec douleur que ses plus intimes amis, ses plus vieux camarades, avaient aussi un *moi*; qu'ils voulaient goûter d'un peu de bonheur et de calme; enfin qu'ils n'étaient pas comme lui de fer ou de granit. Berthier n'était pas le seul à penser ainsi; et certes il ne faut pas en conclure, comme on l'a dit fort légèrement et sans preuves, que, sollicité en secret par les Bourbons de les servir et de préparer leur rétablissement, soit en leur communiquant les secrets du palais, soit en les tenant au courant de la politique du maître et des

opérations de l'armée, il ait consenti à jouer un rôle si vil et si odieux. Toutefois sa conduite dans les événements d'avril 1814 fut peu honorable, il faut le dire. L'homme dévoué se sacrifie pour son ami, et l'adversité resserre encore les nœuds qui les ont enchaînés l'un à l'autre. Le public l'entendait bien ainsi; et il pensait que Napoléon et Berthier étaient inséparables. C'est donc avec une surprise mêlée d'improbation qu'on apprit que dès le 11 avril 1814, c'est-à-dire avant l'abdication de l'empereur, le prince de Wagram adressait de Fontainebleau son adhésion en ces termes : « Sénateurs, « l'armée, essentiellement obéissante, n'a pas délibéré; elle a manifesté son adhésion quand son devoir le lui a permis. Fidèle à ses serments, l'armée sera fidèle au prince que la nation appelle au trône de ses ancêtres. J'adhère pour moi et pour mon état-major aux actes du sénat et à ceux du gouvernement provisoire. » On trouva encore plus déplacé qu'il allât à Compiègne à la tête des maréchaux, et qu'il fît en leur nom à Louis XVIII le discours suivant : « Sire, après vingt-cinq ans d'incertitudes et d'orages, le peuple français a remis de nouveau le soin de son bonheur à cette dynastie que huit siècles de gloire ont consacré dans l'histoire du monde comme la plus ancienne qui ait existé. Comme guerriers et comme citoyens, les maréchaux de France ont été portés par tous les mouvements de leur âme à seconder cet élan de la volonté nationale. Confiance absolue dans l'avenir, admiration pour la grandeur dans l'infortune, tout, jusqu'aux antiques souvenirs, concourt à exciter dans nos guerriers, constants sou-

« tiens de l'éclat des armes françai-
 « ses, ces transports que V. M. a vus
 « éclater sur son passage. Déjà, Sire,
 « les accents de leur reconnaissance
 « vous avaient précédé. Comment
 « peindre l'émotion dont ils furent
 « pénétrés en apprenant avec quel
 « touchant intérêt V. M., oubliant
 « ses propres malheurs, ne semblait
 « depuis long-temps occupée que de
 « ceux des prisonniers français? *Peu*
 « *importe*, disait-elle au magnanime
 « Alexandre, *sous quels drapeaux*
 « *cés 150 mille prisonniers ont*
 « *servi; ils sont malheureux; je*
 « *ne vois parmi eux que mes en-*
 « *fants*. A ces paroles mémorables,
 « que le soldat redit au soldat, quel
 « Français pourrait méconnaître le
 « sang du grand Henri qui nourrissait
 « Paris assiégé? Comme lui, son il-
 « lustre fils vient réunir tous les
 « Français en une seule famille. Vos
 « armées, Sire, dont les maréchaux
 « sont aujourd'hui l'organe, se trou-
 « vent heureuses d'être appelées par
 « leur dévouement et leur fidélité à
 « seconder d'aussi généreux efforts.»
 Cependant, tout en blâmant la pré-
 cipitation de Berthier dans cette oc-
 casion, on doit considérer qu'il ex-
 primait ici la pensée du corps des
 maréchaux plus que la sienne; et
 que de tout temps, surtout depuis
 plusieurs années, il avait assez laissé
 voir son désir de jouir en repos des
 biens achetés par tant de périls et de
 fatigues. N'eût-il pas été cruel, à
 l'instant où, pour la première fois,
 allait se réaliser ce rêve de toute sa
 vie, et avec si peu d'années devant
 lui, de se gâter ce court avenir, de
 se créer des tempêtes, et d'attirer
 sur lui les défiances du nouveau gou-
 vernement? Sans contredit il eût été
 beaucoup plus beau de se consacrer à
 Napoléon, de tout quitter pour le

suivre sur la terre d'exil. C'eût été
 là de l'héroïsme! Mais à l'héroïsme
 nul n'est tenu : le sublime n'est su-
 blime que parce qu'il est rare. Peu
 en sont capables, et les antécédents
 de Berthier ne devaient pas faire
 croire à un si grand dévouement.
 Ce que nous excuserons moins, c'est
 la petitesse avec laquelle il sollicite
 de Napoléon la permission d'aller à
 Paris pour terminer quelques affai-
 res; et revenir à ses côtés pour ne
 le quitter jamais. Cependant il avait
 peut-être réellement alors l'intention
 de revenir; mais la vue de ce qui se
 passait à Paris changea ses desseins;
 et Napoléon, qui le connaissait mieux
 qu'il ne se connaissait lui-même, put
 dire en le voyant s'éloigner (5) :
 « Vous voyez cet homme qui s'en va;
 « je l'ai comblé de bienfaits. Eh
 « bien, il court se salir; et, quoi
 « qu'il m'ait dit, il ne réparaitra
 « plus ici. » S'il fallait s'en rapporter
 aux mémoires du duc de Rovigo,
 l'histoire aurait encore à reprocher
 à Berthier un trait d'ingratitude qui
 serait un crime odieux : « Les maré-
 « chaux, dit-il, conspirèrent à Fon-
 « tainebleau contre la vie de l'em-
 « pereur, qui n'avait pas encore ab-
 « diqué. » Et Berthier aurait été à la
 tête de ce complot. Il est difficile
 de croire qu'un crime aussi énergique
 ait pu être conçu sous les auspices
 et en quelque sorte par l'inspiration
 de Berthier; et l'on avouera que, sur
 une question aussi délicate, l'autorité
 que nous citons est loin d'être suffi-
 sante (*Voy. SAVARY, au Supp.*). Le
 4 juin 1814 le prince de Wagram
 et de Neuchâtel fut porté sur la
 liste des pairs de France; le 4 sep-
 tembre il fut nommé commandeur
 de l'ordre de Saint-Louis. Il obtint

(5) *Mémoires de Sainte-Hélène.*

aussi le titre de capitaine de l'une des deux compagnies de gardes-du-corps qui furent ajoutées aux quatre premières. Louis XVIII, reconnaissant du service qu'il avait rendu aux princesses françaises en 1790, avait pour lui quelque amitié; et Berthier y répondait en se ralliant franchement à l'ordre de choses nouveau et en se refusant aux ouvertures de ceux qui de longue main préparaient le retour de l'île d'Elbe. En janvier 1815, Napoléon lui écrivit pour le ramener à lui. Quoiqu'un homme de confiance eût été chargé de la lettre, le secret, mal gardé, parvint à Louis XVIII. Il attendit huit à dix jours que Berthier lui apprît lui-même le contenu de la mystérieuse missive. Le voyant muet, il envoya le duc de Raguse pour lui témoigner son étonnement et demander communication de sa lettre. Berthier répondit qu'il l'avait détruite, vu qu'elle ne contenait rien d'important. Après quelques explications, qui convinrent le duc de Raguse qu'un plus long entretien serait sans résultat, il se retira, et rendit au roi un compte fidèle de ce qui s'était passé. Louis XVIII, depuis ce temps, témoigna beaucoup de froideur au discret capitaine des gardes; et sa situation était une véritable disgrâce au 20 mars 1815. Le triomphe passager de Bonaparte le replongea dans des perplexités nouvelles. Celui-ci souhaitait beaucoup le revoir : connaissant son caractère, et d'ailleurs l'aimant encore, ayant du moins, comme il le disait, l'habitude de son Berthier, il était loin de lui porter rancune. « Pour toute pénitence, dit-il, je veux le voir dans son habit de capitaine des gardes. » Il n'eut pas ce plaisir : Berthier suivit d'abord le roi à Gand, emportant pour toute fortune un écrin de 1500 millefrancs,

qui n'était pas celui de sa femme; puis, mal vu de Louis XVIII lui-même et de sa cour, il se retira en Allemagne, et vécut à Bamberg, en Bavière, dans la principauté de son beau-père, où la fierté germanique ne le voyait pas d'un bon œil. Une mélancolie sombre le minait. Il passait, dit-on, des journées entières seul, muet, et sans aliments, versant des larmes continuelles. Tout à coup des trompettes retentissent; c'est un régiment russe qui passe et qui marche sur la frontière de France. A l'instant même une fièvre cérébrale s'empare du prince; il s'élance par une fenêtre, et tombe mort. Des enthousiastes virent là le doigt de Dieu. D'autres ont voulu, et cela est très-probable, que la main des hommes ait un peu aidé au miracle. Mais trop de narrations contradictoires, et surtout trop de noms de personnages, auxquels le biographe doit encore des égards puisqu'ils sont vivants, ont circulé sur cette fin singulière, pour qu'il soit convenable d'en parler avec plus de détails. — Le prince de Wagram a laissé un fils et deux filles. On a de lui une *Relation des campagnes du général Bonaparte en Egypte et en Syrie*, Paris, an VIII (1800), in-8°; et une *Relation de la bataille de Marengo*, ibid., 1806, in-4°. Comme on doit le présumer, ce ne sont que des apologies sans exactitude. Le général Mathieu Dumas a donné, dans son *Précis des événements militaires*, une notice sur Berthier, qui est bien moins un morceau historique qu'un hommage rendu à l'amitié.

M—oj et P—ot.

BERTHIER (CÉSAR), frère du précédent, né à Versailles le 9 novembre 1765, fut comme lui, dès sa jeunesse, destiné à la car-

rière des armes. Nommé officier dans un régiment d'infanterie, lorsque la révolution commença il devint bientôt adjudant-général (1). Employé en cette qualité à l'état-major de l'armée d'Italie, dès que son frère en devint le chef, il n'y resta que peu de temps. En janvier 1802, il fut nommé inspecteur aux revues, ce qui était une retraite peu honorable et prématurée. Il fut remis néanmoins en activité peu de temps après, et nommé général de brigade et chef d'état-major de la place de Paris. Ce fut en cette qualité qu'il présenta les troupes de la garnison au premier consul, au commencement de 1804, et qu'il lui prêta serment, à la fin de la même année. En 1810 il adressa une proclamation aux habitants du Valais, où il commandait un corps de troupes; fut créé bientôt après général de division, comte de l'empire, et remplaça Menou dans le gouvernement du Piémont; il fut ensuite commandant à Corfou. En 1809, il fut nommé intendant de la maison que l'on avait formée malgré lui au pape Pie VII, retenu prisonnier à Savone. Comme le pontife refusa toute espèce de traitement, et que l'on voulait cependant avoir au

moins l'air de lui en faire un, on chargea César Berthier de recevoir pour lui cent mille francs par mois, et l'on était ainsi bien assuré, à dit Bourienne, que la somme *serait dépensée par cet homme prodigue*. Lorsque Pie VII fut amené à Fontainebleau, César Berthier alla rejoindre son frère à la grande armée, et lui rendit quelques services. Il paraît cependant que sur le champ de bataille sa bravoure se démentit quelquefois; car, si l'on en croit l'auteur de la Notice qui précède l'édition des *Mémoires de Courier*, cet officier ayant cru voir que dans une affaire César Berthier n'avait pas montré une bravoure tout-à-fait romaine, effaça le lendemain sur un fourgon qu'il vit passer le nom de *César*, et dit au conducteur: « Va dire à ton maître qu'il peut continuer à s'appeler Berthier; mais pour César je le lui défends (2). » Suivant toujours l'exemple de son frère Alexandre, César Berthier se soumit pleinement aux Bourbons en 1814, et fut créé chevalier de St-Louis le 24 octobre même année. Cependant il ne fut pas employé sous le gouvernement royal, et mourut à Grosbois, chez sa belle-sœur, la princesse de Neufchâtel, le 18 août 1819, par suite d'une attaque d'apoplexie qui le fit tomber dans l'eau après dîner, au moment où il montait sur un bateau pour s'y promener avec une nombreuse compagnie. M—Dj.

BERTHOLD, célèbre prédicateur du XIII^e siècle, eut sur cette époque la même influence que saint

(1) Des bureaux topographiques ayant été établis, en 1795, aux armées, afin de recueillir des matériaux pour l'histoire de la guerre, lever les plans des sièges et dessiner les batailles, César Berthier fut nommé chef du bureau des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, par le crédit du général Clarke, qui dirigeait le bureau central à Paris. Il vint avec sa famille s'établir à Bruxelles, et y installa son bureau, composé de deux adjoints, dont l'un était son beau-frère, l'autre le jeune Ducreux, peintre et fils de peintre, de deux géographes et de quatre rédacteurs. Du reste, ne s'occupant en aucune manière d'un travail dont il était absolument incapable, ne mettant jamais le pied au bureau, ne payant aucun de ses employés, qui n'avaient que le logement et les rations militaires, mais aussi n'exigeant rien d'eux, et passant tout son temps à monter à cheval, à acheter, à vendre des chevaux, à faire des dettes, et à recourir à toute sorte d'expédients pour satisfaire sa manie, et subvenir à ses prodigalités. A—r.

(2) La manie qu'avait eue le père des Berthier de donner à tous ses enfants des noms tellement illustres (Alexandre, Léopold, César), qu'il était impossible, quels que fussent leur valeur et leurs succès, qu'ils en portassent dignement le poids, leur attira par la suite un grand nombre d'épigrammes qu'ils ne méritaient pas plus que leurs grands noms.

Bernard avait exercée sur le siècle précédent. L'impression qu'il faisait sur son auditoire était extraordinaire. Toutes les chroniques du temps parlent du frère Berthold et de ses discours. Les Annales de Hermann d'Altach disent qu'en l'année 1250, « Berthold, frère mineur, de la maison de Ratisbonne, célèbre prédicateur, a souvent rassemblé autour de lui jusqu'à soixante mille auditeurs. » Les Annales de Henri Steron, publiées par Canisius, tome IV; les Annales des Dominicains, à l'année 1255; Rader, *Bavaria sancta*, tome I, rapportent des choses incroyables sur l'affluence des auditeurs qui accouraient de loin pour l'entendre. Wadding, *Annales Minorum*, Rome, 1732, t. IV, dit : « C'est l'an du Seigneur 1250, « que le frère Berthold, originaire « de Ratisbonne, de l'ordre des Frères Mineurs, commença à prêcher. « On assure que l'on a vu souvent « jusqu'à cent mille fidèles rassem- « blés pour l'entendre. » Il mourut en 1272, et fut enterré à Ratisbonne, dans la maison de son ordre. — L'annaliste de Léoben, publié par le P. Pez (*Script. Austr.*, I), dit, à l'an 1262 : « Le frère Berthold parcourut, en prêchant, l'Autriche et la Moravie; assiégé par la foule des auditeurs, il prononçait ses discours dans les champs et dans les forêts. » Il parcourut aussi la Thuringe et la Bohême, comme nous l'apprennent les annalistes de ces contrées. Rader dit : « J'ai « vu près de Glatz (en-Silésie) le tilleul sur lequel on érigeait une « chaire, et d'où Berthold prê- « chait; l'arbre porte encore au- « jourd'hui le nom de ce grand ora- « teur. Cet autre Elie fit des con- « versions surprenantes; il ramena

« à la religion chrétienne un grand « nombre de Hongrois, qui s'é- « taient laissé séduire par les Cu- « mans. » D'après les témoignages unanimes de cette époque, l'Allemagne n'a point eu avant Berthold, et elle n'a pas eu après lui, un orateur qui ait possédé à un si haut degré l'art de dominer le peuple et de l'attirer à lui. Il paraît que c'est à Paris que l'on a commencé à publier au moins une partie de ses sermons. Panzer (*Annal. typ.*, tome VIII, n° 2769) cite l'ouvrage suivant : *Fratris Bertholdi Teutonici Horologium devotionis circa vitam Christi*, Paris, par Jean Gourmont, sans date. Un savant allemand (Ch.-Fried. Kling) a publié : *Berthold, des Franziskaners deutsche Predigten, aus der zweyten Hälfte des 13^{ten} Jahrhunderts* (Sermons allemands du Franciscain Berthold, de la deuxième moitié du XIII^e siècle), Berlin, 1824. Néandre a fait la préface. Ces deux savants ont rassemblé une infinité de témoignages et de faits sur ce célèbre prédicateur, sur sa vie, sur l'idiome dont il s'est servi, sur les manuscrits où l'on trouve ses sermons, etc. Voy. aussi les *Annales de la littérature*, Vienne, vol. 32, page 194. « La popularité du frère Berthold, dit Grimm, dans ce journal, n'a rien qui doive nous surprendre. Son éloquence est la véritable; elle est simple; elle part du fond du cœur, jamais les pensées et les mots ne lui refusent leur secours. Ses images sont tirées de la vie sociale, telle qu'elle était alors; il sait les placer à propos et toujours avec une grande modération. Il insiste constamment sur la nécessité de purifier son cœur, de le diriger vers une piété solide, et non vers des pratiques extérieures.

Il s'élève avec force contre l'injustice; aucun acte de religion ne profite à celui qui retient le bien d'autrui. » « A quoi vous sert, s'écriait-il, « d'aller au delà des mers, si vous « possédez injustement? — Le pape, « me direz-vous, m'a donné la croix « de sa main et je vais en Palestine, « pour des âmes dont le salut m'est « confié. — Allez donc avec cette « croix; mais eussiez-vous celles « sur lesquelles S. Pierre et S. An- « dré sont morts; eussiez-vous écrasé « tous les infidèles, et reconquis la « Terre-Sainte; eussiez-vous eu, « après votre mort, le bonheur d'être « placé dans le tombeau de Jésus- « Christ, ayant toutes vos croix et « celle de votre rédempteur même « sur la poitrine; eussiez-vous Jésus- « Christ à votre tête, la sainte Vierge « à vos pieds, tous les anges à « votre droite et tous les saints à « la gauche; cela empêcherait-il le « démon de venir, au moment de « votre trépas, vous arracher l'âme « du corps et la traîner avec lui au « fond des enfers, pour la punir des « injustices que vous avez commises? » — L'idiome dans lequel Berthold exprimait ses pensées, fortes, hardies est celui des Minnesinger, antique dialecte qui est à la langue allemande d'aujourd'hui ce que les chants de nos troubadours sont à la langue française du XIX^e siècle. Le manuscrit dont Kling s'est servi appartient à cette bibliothèque palatine qui, après avoir été transportée à Rome, est revenue à Heidelberg. La princesse Elisabeth le fit transcrire en 1370; la beauté du parchemin et la richesse des caractères attestent le soin que l'on a donné à cette copie. Kling, ne sachant comment son travail serait reçu, n'a publié qu'un tiers des sermons conte-

nus dans le manuscrit. On espère que cette publication sera continuée, d'autant plus que la bibliothèque de Heidelberg possède encore un autre manuscrit de Berthold. Fabricius, dans sa *Bibl. lat. med. ætat.*, et d'autres bibliographes, parlent de *Sermones de tempore et de sanctis*, et de *Sermones rusticani* de Berthold, que l'on trouve dans quelques bibliothèques d'Allemagne. Peut-être sont-ce des discours qu'il adressait aux religieux instruits dans la langue latine; mais en parlant au peuple, il se servait certainement de l'ancien dialecte teuton, alors en usage dans les contrées où il faisait ses missions. On pense que S. Bernard, l'orateur sacré qui a le plus de rapport avec Berthold, a prêché, non-seulement en latin, mais aussi dans l'idiome en usage en France au milieu du XII^e siècle. Il est à désirer que l'on retrouve les sermons de l'orateur français, comme on a découvert ceux du vieux prédicateur allemand. La comparaison entre les deux pourrait offrir des résultats curieux et utiles pour l'histoire des deux langues, celle du moyen âge et de ses mœurs. G—Y.

BERTHOLLET (CLAUDE-LOUIS), chimiste célèbre, né au bourg de Talloire à deux lieues d'Anneci, le 9 novembre 1748, appartenait, par sa mère Philiberte Fonier, à une des familles nobles de la Savoie: son père était châtelain du lieu. Quoiqu'il ne jouît que d'une fortune médiocre, il n'épargna rien pour son éducation. Du collège d'Anneci, fondé, il y a quatre siècles, par un berger devenu cardinal, Berthollet passa au collège de Chambéri, puis à celui des Provinces à Turin. Ses études de latin et de philosophie achevées, il fut question de choisir une profession. Au lieu des postes

brillants et lucratifs qu'aurait pu lui présenter l'église ou l'état, obéissant à l'instinct encore vague qui l'entraînait vers les sciences naturelles, il choisit la médecine, et fut reçu docteur à l'université de Turin, en 1770. Mais soit qu'il crût avoir encore à s'instruire, soit qu'il espérât dans une grande ville de plus utiles succès que dans Anneci ou même à Turin, à l'exemple de beaucoup de jeunes médecins, ses compatriotes, il se rendit à Paris en 1772. Là c'est aux sciences accessoires de la médecine qu'il consacra ses veilles : mais bientôt l'accessoire devint pour lui l'affaire principale ; et la chimie, qui depuis le commencement du siècle était sortie des voies tortueuses et obscures qu'elle avait labourées si long-temps, comptait un adepte de plus. Mais, pas plus que l'ancienne alchimie, la chimie intermédiaire, qui allait mettre au jour une science nouvelle, ne donnait de l'or à ses adorateurs ; et Berthollet après avoir beaucoup étudié, beaucoup expérimenté, avait toujours à découvrir le grand œuvre de la vie humaine vulgaire, le moyen d'avoir de quoi vivre. Il en était à se poser ce dilemme, quitter Paris ou battre monnaie à Paris avec la médecine, lorsque tout à coup il lui vint une idée. Tronchin, élève de Boerhaave, propagateur de l'inoculation en Hollande, à Genève, à Parme, en France, peu ferme d'ailleurs en sa foi aux médecins et peu aimé de ses confrères, remplissait alors de l'éclat de son nom les journaux et les salons. Or Tronchin était de Genève. C'était donc presque un compatriote. Tous deux d'ailleurs étaient d'origine française, tous deux descendaient de familles que les guerres religieuses avaient bannies de France.

Berthollet imagine de se présenter à l'illustre praticien, et ne tarde point à lui dévoiler ses embarras. Dès la première vue Tronchin, habitué par ses voyages et ses relations avec sa nombreuse clientèle à juger les hommes, sut démêler sous les dehors un peu négligés, sous l'air franc et grave du jeune Savoisien, la candeur de son âme et la vivacité de son esprit. Il l'encouragea, lui dit de rester à Paris, et promit de s'occuper de son avenir. Bientôt sa tendresse pour Berthollet fut celle d'un père. Jouissant d'un grand crédit auprès du duc d'Orléans, il le recommanda aux bontés de ce prince qui aussitôt l'attacha en qualité de médecin à M^{me} de Montesson. Ce n'est pas tout, le goût des sciences était en quelque sorte inné dans la famille d'Orléans. Le régent, au grand scandale de la cour de Louis XIV, avait souvent participé aux expériences chimiques de Homberg ; son fils, indépendamment des études théologiques qui avaient fini par absorber sa vie, avait cultivé la minéralogie. Guettard, son guide dans cette branche de ses travaux, était resté attaché à son successeur. Ce dernier à qui la chimie offrait l'attrait le plus vif, avait un laboratoire et un préparateur. Tout fut mis à la disposition de Berthollet. Heureux les princes qui reversent ainsi sur le génie inconnu les faveurs qu'ils ont reçues de la Providence ! heureux les hommes qui, comme Tronchin, aplanissent la carrière au mérite naissant ! Sans Tronchin, sans le duc d'Orléans, qui sait si jamais Berthollet se fût placé au premier rang des chimistes de tous les pays, et s'il eût rendu à l'humanité les services dont elle lui est redevable ! Convaincu que pour se main-

tenir dans le poste que la science seule lui avait valu, la science vaudrait toujours mieux que les moyens ordinairement employés dans les cours, Berthollet n'eut plus d'autres soins que ceux auxquels l'astreignait le désir de savoir et de découvrir. Abandonnant le terrain des faits connus, il s'appliquait à en constater d'autres; et les résultats de ces recherches furent consignés dans des *Mémoires* empreints de cette sagacité, de cette finesse, de cette étendue dont plus tard il devait présenter aux savants le modèle accompli. Dès ce temps (1776, 77, 78), il lisait ou imprimait ses *Expériences sur l'acide tartareux*, ainsi que celles sur l'acide sulfureux, ses *Observations sur l'air*, son *Mémoire sur les combinaisons des huiles avec les terres, l'alcali volatil et les substances métalliques*. Un peu plus tard (17 mars, 9 déc. 1780), il préludait à la chimie organique en lisant ses *Recherches sur la nature des substances animales et sur leur rapport avec les substances végétales*. C'est encore en 1780 que l'académie des sciences écoutait ses *observations sur la combinaison de l'alcali fixe avec l'acide crayeux*. Mais déjà ce corps savant l'avait admis en quelque sorte au nombre de ses membres en le nommant adjoint-chimiste à la place de Bucquet (15 avril 1780): cinq ans après (23 avril 1785), il devait succéder à Baumé devenu pensionnaire. Chemin faisant et sans interrompre un instant ses études chimiques, il avait par une thèse médicale satisfait à la loi de la faculté de médecine de Paris qui, pour que l'on exerçât dans son ressort, exigeait un nouveau doctorat. La thèse latine qui valut pour la deuxième

fois ce titre à Berthollet avait pour titre *De lacte animalium medicamentoso*. Il est aisé de voir que, dans ce sujet, la médecine et la chimie s'étaient donné rendez-vous. Toutefois les expériences de Berthollet sur les chèvres (car il n'expérimenta que sur ces animaux) furent peu concluantes ou pour mieux dire ne produisirent que des résultats négatifs. Il avait cherché surtout si le mercure administré en frictions peut s'incorporer au lait: la chèvre soumise à l'expérience après avoir absorbé en huit jours vingt six gros d'onguent napolitain, était mourante, mais pas un atome de métal n'avait pénétré dans le lait. Comme cependant il est hors de doute qu'on a rencontré des globules très-atténués de mercure dans le liquide urinaire; comme, par induction, il est rationnel de supposer dans la sécrétion lactée des phénomènes absolument analogues à ceux qui ont lieu dans toute autre sécrétion; comme enfin il est prouvé par l'expérience que le lait d'une femme acquiert par le mercure des propriétés antivénériennes, il ne faut rien conclure des expériences de Berthollet contre la présence de particules médicamenteuses dans le lait. Le fait est seulement que ces particules se trouvent arrivées par une suite indéfinie de divisions à un degré de ténuité tel qu'elles cessent d'être et visibles et pondérables par les moyens qui sont à la disposition de l'homme. Au reste il est croyable que Berthollet, plus occupé de sacrifier à une convenance que de creuser réellement le sujet, n'avait, malgré l'émulation que devaient lui inspirer les recherches antérieures de Bergman et de Klaproth sur le même sujet, opéré que sur des quantités trop petites. Nous ne le ver-

rons pas moins effleurer encore de temps à autre le domaine de la médecine. Ainsi, par exemple, dans ses *Observations sur l'acide phosphorique de l'urine*, lues en 1780 à l'académie, comme dans son *Essai sur la causticité des sels métalliques*, analysant les urines avant et après les accès arthritiques, il voulut savoir quels rapports existaient entre les modifications de l'excrétion urinaire et la maladie qui les occasionne; et il se crut fondé à établir une espèce de théorie sur la nature de la goutte et du rachitis, attribuant la première à un excès de phosphate de chaux, et le second à la surabondance de l'acide phosphorique dans les fluides animaux, « théorie toute chimique, » dit un médecin dont nous empruntons les termes, « et qui, ne tenant aucun compte des modifications sans nombre qu'éprouvent à chaque instant nos fluides, même dans l'état de santé, ne peut guère conduire à la vérité sur l'étiologie des maladies en question. » Cependant la chimie prenait de jour en jour un essor plus vaste : de tous les coins de l'Europe sortaient des faits nouveaux : les anciennes théories se laissaient ou balbutiaient; déconcertées par des révélations inattendues, et tout annonçait que la plus ingénieuse, la plus belle d'entre elles, allait disparaître devant un autre système. Il y a plus, ce système était déjà proclamé depuis 1775 : Lavoisier annonçait au monde savant que la combustion a lieu non point par le dégagement du principe comburant (qu'on le nomme phlogistique ou qu'on lui donne tout autre nom); mais par la combinaison de ce principe comburant au corps combustible. Mais telle est la destinée des vérités les plus importantes, les

plus heureuses! il faut, sinon des siècles, du moins des années pour renverser les vieilles idoles. Tout le monde continuait à sacrifier, malgré Lavoisier, à ce phlogistique, brillante chimère du génie de Stahl; et malgré la beauté de ses vues, malgré les preuves qu'il accumulait sans cesse afin de convaincre, malgré la concordance parfaite de toutes les expériences avec ses principes, malgré l'appui que des géomètres et des physiciens du premier ordre commençaient à donner aux travaux du grand chimiste, en 1777 et même en 1780, ce rénovateur de la science ne comptait dans l'académie d'autre partisan déclaré que lui-même. Berthollet, dont les expériences continuelles contribuaient si efficacement dès lors à préparer le triomphe de l'oxigène sur le phlogistique, ne saisissait pas, par une intuition synthétique anticipée, la supériorité de la théorie nouvelle qui allait s'élever sur les ruines de la théorie en vogue : au contraire, il multipliait en faveur de celle-ci des efforts dignes d'une meilleure cause, et s'évertuait à faire cadrer les découvertes qui se succédaient sans relâche avec les idées phlogisticennes tempérées, mitigées, adoucies; tristes tempéraments entre la vérité, impatiente de l'empire, et l'erreur, qui demandait à vivre encore un jour. C'est dans ces idées qu'il composait son *Essai sur la causticité des sels métalliques* (1780); ses *Observations sur la décomposition de l'acide nitreux* (en trois mémoires, 1781); ses *Recherches sur l'augmentation de poids qu'éprouvent le soufre, le phosphore et l'arsenic lorsqu'ils sont changés en acides* (1782); ses *Observations sur la causticité des alcalis et de*

la chaux (1782). Le second de ces ouvrages dut souvent dans la suite lui inspirer de vifs regrets, en lui rappelant que sa lenteur à quitter le point de vue stahléen l'avait privé d'une grande découverte qu'il touchait en quelque façon. Au milieu de ses expériences sur la décomposition du nitre, s'offraient des faits dont l'explication est toute simple dans la théorie de l'oxygène, et qui conduisaient bien naturellement à reconnaître dans l'acide nitreux une combinaison d'oxygène et d'azote, vérité qui fut annoncée quelques années après par Cavendish. Mais, par une fatalité bizarre, c'est dans ses expériences même sur le nitre que Berthollet puisait ses défiances contre la théorie de Lavoisier, et retrouvait une foi nouvelle au phlogistique. L'acide, en se décomposant, rendait libre et élastique un grand volume d'air : il aurait donc dû s'absorber beaucoup de chaleur, et tout le contraire avait lieu. En revanche, les hypothèses auxquelles il se livra pour expliquer ce fait exceptionnel étaient si vagues, si peu probantes, qu'à la longue elles durent lui déplaire à lui-même. Lavoisier, d'ailleurs, ne cessait de les combattre avec la plus grande modération, mais avec une dialectique vigoureuse. Mesurant déjà la portée de cet esprit élevé, il cherchait à le convaincre plutôt qu'à le vaincre, et même, à diverses reprises, il lui donna des conseils d'ami. Distillant de l'esprit-de-vin sur des alcalis fixes, Berthollet avait obtenu un peu d'alcali volatil ; et de ce fait mal vu, quoiqu'il l'eût souvent renouvelé, il avait déduit sur l'origine de cette substance un système complètement éloigné du vrai. Lavoisier, dans son rapport sur ses expériences (1778), engagea le jeune auteur

à différer la publication de son mémoire. Berthollet se montra docile, et ce fut pour lui un grand bonheur. Quelques années plus tard, il découvrit la véritable composition de l'alcali volatil ; et il est presumable qu'une fois engagé dans une fausse route par la publication de ses recherches, il y eût persévéré par vanité, ou que du moins il lui en aurait coûté beaucoup pour en sortir. Berthollet termina l'année 1782 par la lecture de ses *Observations sur la disposition spontanée de quelques acides végétaux* (18 déc.), et signala le cours de la suite antepar deux mémoires, l'un *Sur la différence du vinaigre radical et de l'acide acéteux*, l'autre *Sur la préparation de l'alcali caustique, sa cristallisation et son action sur l'esprit-de-vin*. L'année 1784 fut pour lui un temps de silence, mais non un temps d'inaction. C'est alors sans doute, qu'altérant de plus en plus le système du phlogistique, pour le faire coïncider avec les faits nouveaux, il en vint à s'apercevoir que des modifications si graves au dire du maître, étaient en définitive des infidélités, des contradictions formelles, et que son stahlisme mitigé était plus loin de Stahl que de Lavoisier. Il se rendit alors, avec d'autant plus de conviction qu'il avait la conscience d'avoir tout fait pour étayer l'édifice lézardé de toutes parts ; et la séance publique de l'académie des sciences, le 6 avril 1785, le vit faire son abjuration en même temps que lire son *Mémoire sur l'acide marin déphlogistique* : abjuration tardive, mais complète, mais solennelle, et qui, avec la mort récente de Bergman, porta le dernier coup au phlogistique, et entraîna tous les chimistes. La même année 1785 plaça Berthollet au premier

rang, tant par le nombre que par l'importance des documents qu'il mit au jour. C'est alors que le *Mémoire sur l'analyse de l'alcali volatil*, analyse dont il a été parlé plus haut, fut lu à l'académie; c'est alors que la *Suite des Recherches sur la nature des substances animales et sur leur rapport avec les substances végétales, ou Recherches sur l'acide du sucre*, vint prouver que l'azote est le caractère essentiel des substances animales, et compléter ainsi le *nouveau système chimique*. N'oublions ni les *Observations sur l'eau régale et sur quelques affinités de l'acide marin*, ni celles sur la combinaison de l'air vital avec les huiles, ni enfin le *Mémoire sur la décomposition de l'esprit-de-vin et de l'éther par l'air vital*, qui tous aussi se rapportent à la date de 1785. L'année suivante est moins remarquable peut-être par le *Mémoire sur le fer considéré dans ses différents états métalliques* (par Berthollet, Vandermonde et Monge), par l'article *De l'influence de la lumière* (lu à la faculté de médecine, 15 juillet), par la *Lettre à M. de la Métherie sur la décomposition de l'eau*, par les *Notes sur l'analyse du sable vert cuivreux du Pérou rapporté par Dombey*, que par la participation de Berthollet à la nouvelle nomenclature chimique nécessitée par la réforme qui venait de s'opérer dans les bases de la science. Guyton de Morveau, qui le premier avait conçu l'avantage et l'urgence de cette langue analytique, et qui en avait fait approuver le principe par Bergman et par Buffon, se rend à Paris à la fin de 1786. Il y trouve Berthollet et Lavoisier dans les mêmes dispositions que lui sur son plan favori, la refonte de la

terminologie scientifique : tous trois y travaillent de concert. A ce triumvirat s'adjoint Fourcroy; et, en 1787, le magistrat et les trois académiciens portèrent leur œuvre à l'académie. On sait avec quel enthousiasme et les savants et le public accueillirent cette nomenclature si philosophique, qui non-seulement simplifiait un langage jusque-là aussi compliqué que puéril ou burlesque, mais encore, à l'aide de quelques finales changeantes et de légères modifications dans la structure intérieure des mots, donnait aux noms des corps, tant simples que composés, une espèce d'affinité artificielle, qui semble un reflet des affinités naturelles, et mettait par ces variations seules sur la voie de la véritable composition des uns, de la principale propriété des autres. Toutefois nulle œuvre humaine n'est parfaite. « Comparé au langage extra-
« vagant que la chimie avait hérité
« de l'art hermétique, dit M. Cuvier,
« ce nouvel idiome fut un service
« réel rendu à la science, et contri-
« bua à accélérer l'adoption de nou-
« velles théories. On ne lui repro-
« chera pas sans doute de n'avoir pu
« exprimer que ce que l'on savait
« quand on le créa, et d'avoir été
« sujet, encore plus promptement
« qu'aucune autre langue, à de gran-
« des mutations : ce sont des incon-
« vénients communs aux langages les
« mieux faits. Mais on se demande
« pourquoi l'on y manqua, sur quel-
« ques points déjà bien connus, aux
« principes que l'on avait posés ;
« pourquoi l'on donna un nom simple
« à l'ammoniac, pourquoi l'acide
« nitrique ne reçut pas le nom d'a-
« zotique ? Et l'on ne peut s'empê-
« cher de voir encore ici un effet de
« la modestie de Berthollet et du
« peu d'insistance qu'il mettait à

« faire prévaloir les choses auxquelles il avait le plus de part. » En revanche on sait que trois corps, ou simples, ou réputés simples, puisque jusqu'ici rien ne les décompose, l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, ont reçu des noms composés. C'est Bergman qui dès l'origine avait proposé ce principe si peu rationnel de désigner les corps simples par des noms empruntés de leurs propriétés essentielles. Encore le principe fut-il assez malheureusement appliqué. Azote peut signifier aussi bien « sans lequel on ne peut vivre » que « ce qui ôte la vie ; » l'hydrogène n'engendre pas plus l'eau que l'oxygène ; et ce dernier, on le sait trop maintenant, n'est pas l'unique générateur des acides. Chaptal, en France, Azéjula, en Espagne, disaient donc bien : « Pourquoi déclarer absolues des propriétés qui ne sont que corrélatives et réciproques ? N'est-ce pas dire à la fois trop et trop peu ? N'est-ce pas anticiper sur l'expérience, et se préparer des démentis pour l'avenir ? » Le démenti était tout arrivé ; et c'est Berthollet lui-même qui l'avait donné. Dès 1787, c'est-à-dire l'année même où l'on saluait officiellement l'oxygène du titre de principe acidifiant, et par une exagération toute naturelle, seul principe acidifiant, il proclamait dans son *Mémoire sur l'acide prussique* (aujourd'hui acide hydrocyanique), que ce violent poison ne contient pas une parcelle d'oxygène. Il avait observé des faits analogues sur l'hydrogène sulfuré (aujourd'hui acide hydrosulfurique), et plus tard (1795) il reprit ses expériences sur ce corps dont on méconnaissait la nature, et les appuya de développements qu'il lut le 11 mars 1796 à l'Institut. Mais la vérité ne put triompher : la

doctrine si long-temps proscrire était devenue despotique et intolérante à son tour. Berthollet, à qui dix ans à peine avaient suffi pour admettre les idées de Lavoisier, subissait la loi du talion ; et il a fallu toutes les recherches de la chimie moderne, appuyées par les hautes conceptions qu'a multipliées la physique, et par une force de logique irrésistible, pour inscrire enfin sur la liste des axiomes fondamentaux de la chimie que l'hydrogène, le chlore, l'iode peuvent rendre acides certaines substances simples, avec lesquelles ils se combinent, et pour approcher de la loi en vertu de laquelle s'opèrent toutes ces combinaisons, aussi bien celles qui ont semblé long-temps anormales, exceptionnelles, que celles qu'on croyait les seules possibles ou du moins les seules régulières. Le nom de chlore nous mène à une des plus belles découvertes de Berthollet. La mort de Macquer, en 1784, avait laissé deux places vacantes : une chaire de chimie au Muséum d'histoire naturelle et le poste de commissaire pour la direction des teintures. Buffon, de qui dépendait la première nomination, élit Fourcroy de préférence à Berthollet ; le ministère, qui disposait de la seconde, préféra Berthollet à Fourcroy : et le ministère et Buffon avaient agi sagement. Personne mieux que Fourcroy ne maniait la parole ; personne mieux que Berthollet ne maniait les agents chimiques, non pas de ses doigts, il est vrai, car il réussissait mal à la manipulation, mais par l'intelligence qui sait varier et diriger les expériences. Les deux choix produisirent les résultats les plus heureux : Fourcroy, par son élocution facile, brillante et lucide, popularisa la science chimique ; Berthollet, par ses expé-

riences, la servit. Bientôt, par suite de ses nouvelles découvertes, par suite des travaux multipliés auxquels il s'était livré pour améliorer l'art de la teinture, il avait été conduit à chercher les moyens les plus brefs, les plus sûrs de communiquer aux tissus la plus grande blancheur possible, afin qu'ils se pénétrassent plus aisément des diverses nuances qu'on voulait leur imprimer. Les anciens procédés de blanchissage exigeaient des manipulations multipliées, partant dispendieuses; absorbaient un laps de temps considérable, et ravissaient à l'agriculture d'énormes étendues de terrain; car les toiles étaient soumises alternativement à une série sans fin de lessives dans les laboratoires, et aux influences combinées de l'air et de la lumière sur le pré : six mois quelquefois s'écoulaient dans ce dédale d'opérations routinières. Tout-à-coup une idée lumineuse apparaît à Berthollet : il réfléchit à la découverte récente de Scheele sur la propriété que possède l'acide muriatique déphlogistiqué ou oxygéné (aujourd'hui le chlore) de décomposer les couleurs végétales, et il imagine d'en tenter l'application à l'art de blanchir; en effet, les matières colorantes, les taches mêmes d'un tissu quelconque se décomposent dans la solution de chlore (employons, dès cet instant, les termes modernes), et il ne reste plus pour le blanchir que d'entraîner ces matières par une lessive alcaline. De là moins de main-d'œuvre (car deux ou trois lessives au plus suffisent), moins de temps, moins de frais de toute nature; des prairies immenses rendues à la culture; la texture intérieure des toiles moins fatiguée, puisque le linge n'est plus soumis à ce grand nombre de manipula-

tions et de battages qui en altéraient plus ou moins la texture; enfin, comme si tous les avantages devaient se trouver réunis dans cette admirable découverte, un blanc plus pur et plus égal. Aussi la supériorité en fut-elle bientôt généralement reconnue; et les termes techniques de blanchiment *berthollien* ont-ils donné au nom de l'inventeur le sceau de la popularité. Nul plus que Berthollet ne mérita de voir ainsi son nom fixé dans le vocabulaire; car, au lieu de vendre ou d'exploiter à son profit une découverte qui l'eût rendu dix fois millionnaire en quelques années, il voulut que tous en goûtassent les fruits sur-le-champ, et il publia (*Annales de chimie*, tome II, page 151, de l'année 1789, et tome VI, page 204, de 1790) la *Description du blanchiment des toiles et des fils avec l'acide muriatique oxygéné, et de quelques propriétés de cette liqueur relativement aux arts*, description réimprimée à part, en 1795, et reproduite en 1804, à la suite de sa 2^e édit. des *Eléments de l'art de la teinture* (1). Son Mémoire sur l'action que l'acide muriatique oxygéné exerce sur les parties colorantes, lu à l'académie des sciences (30 mai 1790), est l'exposition scientifique des phénomènes dont il décrivait pour les fabricants la pratique extérieure et matérielle. Concevant ensuite un plan plus vaste, en faveur des ouvriers mêmes, il rédigeait ses *Eléments de l'art de la teinture* (Paris, 2 vol. in-8°, 1791, 2^e édit., 1804, publiée par Berthollet

(1) L'ouvrage sur le blanchiment des toiles fut couronné en 1793, dans une séance publique du Lycée des arts; et Berthollet fut reçu membre de cette société qui, à cette époque où les académies n'existaient pas, devint l'asile des savants et fut le noyau de l'Institut. A—T.

fil), dans lesquels, parcourant successivement toutes les parties de cet art, il essaie de le soustraire à la routine dont jusque-là il avait été le domaine, et de substituer à l'empirisme absurde qui n'avait encore enfanté que des recettes incohérentes, imparfaites et très-coûteuses, des principes scientifiques faciles à saisir. La teinture est une fille de la chimie, et tout en teinture se borne à la mise en jeu des affinités en vertu desquelles telle ou telle substance se combine plus ou moins aisément avec des oxides, des acides, des alcalis, des terres et particulièrement avec l'alumine. Cet ouvrage, amélioré dans les éditions postérieures, sera le manuel indispensable des teinturiers jusqu'à ce qu'un homme, praticien et chimiste consommé, réunisse dans un autre *vade-mecum* la science, la méthode, la lucidité, tous les procédés expéditifs et économiques imaginés depuis trente ans, et, s'il est possible, de bonnes figures, avec des échantillons colorés. Au reste un homme ordinaire qui a en tête le manuel de Berthollet, doit être en fond pour imaginer des moyens nouveaux; et, ne fût-ce que sous ce rapport, les *Éléments* de notre auteur ont rendu un service inappréciable: ils ont inspiré des perfectionnements, et la gloire lui en revient par une voie indirecte. Nous ne mentionnons qu'en passant, malgré l'importance qu'ils ont eue et que quelques-uns ont encore, les travaux que Berthollet publia dans l'espace qui sépare son *Analyse de l'acide hydrocyanique* de ses *Éléments*. Ses observations sur quelques combinaisons de l'acide marin déphlogistique (1788); sur les combinaisons des oxides métalliques avec les alcalis et la chaux (1789); sur la combinaison des

oxides métalliques avec les parties astringentes et les parties colorantes des végétaux (même année), trouvaient surtout leurs applications dans la teinture, mais enrichissaient aussi la science de vérités théoriques. Sa *Suite d'expériences sur l'acide sulfureux* (1789), sujet qu'il avait déjà entamé douze ans auparavant, et sur lequel roule un de ses premiers essais, porte plus spécialement ce dernier caractère, ainsi que ses *Observations sur la décomposition du tartrite de potasse antimonie et du muriate mercuriel corrosif par quelques substances végétales* (1791). Son *Précis d'une théorie sur la nature de l'acier et ses préparations* (1789), complètent avec bonheur le Mémoire que jadis il avait fait en commun avec Vandermonde et Monge, et appuyait ses prétentions à une place dans l'administration de la monnaie. Il obtint, en 1792, ce poste, objet de ses vœux, et là, comme ailleurs, il signala sa présence par des améliorations. Ses *Considerations sur les expériences de Priestley, relatives à la décomposition de l'eau* (1789), comme ses *Observations sur quelques faits que l'on a opposés à la doctrine antiphlogistique* (1791), sont des réponses péremptoires aux derniers partisans de l'antique hypothèse que Priestley; on le sait, défendit jusqu'au dernier soupir. Mais de toutes les expériences qui amenèrent à ces ouvrages, aucune n'est aussi curieuse peut-être que celles qui donnèrent lieu à sa note sur un procédé pour rendre la chaux d'argent fulminante (1788). Il semblait que ce fût à lui, homme éminemment pacifique et généreux, que la nature se plût à révéler ses com-

binaisons les plus redoutables. Toujours suivant, dans les combinaisons les plus diverses, ce chlore qui pour lui était un acide et non un corps simple, Berthollet arriva aux chlorates, qui, comme leur nom l'indique assez, se composent d'acide chlorique et d'une base, et qui diffèrent essentiellement des muriates jusque-là connus et soumis à l'expérience. Il devina bien dans les premiers la présence d'un acide particulier, mais il n'en connut pas la véritable nature, témoin le nom d'acide muriatique suroxygéné qu'il lui donna. Dans les idées du temps, c'était indiquer ce que tout le monde était disposé à admettre sincèrement, que les deux acides auxquels il croyait, ne diffèrent l'un de l'autre que par une proportion d'oxygène plus grande dans le premier, moins grande dans le second. Or la différence consiste en ceci, que le chlore n'est point un acide, et que le prétendu acide muriatique suroxygéné n'est autre chose que l'acide chlorique; ou bien encore, dans le cas où l'on admettrait que la comparaison se fît entre deux acides réels, en ceci que l'acide muriatique simple est un hydracide tandis que l'acide muriatique oxygéné est un oxacide. On ne sera dès-lors point étonné que Berthollet ait seulement pressenti l'existence de cet acide, mais n'ait pu l'obtenir isolé. Comment eût-il pu y parvenir sûrement, préoccupé qu'il était de l'idée qui lui présentait de l'oxygène dans l'hydracide? Il n'en découvrit pas moins, en traitant ses muriates par le charbon, le phosphore, le soufre et les acides, ce qu'il nomma les muriates suroxygénés ou oximuriates et spécialement l'oximuriate de potasse, dont la vive déflagration au contact du feu lui fit imaginer de le substituer à la poudre de chasse, et dont la force lui pa-

rut double de celle de la poudre ordinaire. Ces idées donnèrent lieu, pendant les guerres de la révolution, au projet de remplacer par l'oximuriate de potasse la poudre à canon, qui est bien moins terrible. Un essai en grand se fit à Essonne, sous la présidence de Letrone, directeur des poudres et salpêtres. Au premier choc des pilons, le moulin saute, cinq personnes périssent écrasées par les débris, et cette épreuve tristement décisive fait renoncer à l'emploi d'un corps dont l'expansivité se développe avec autant de force que de facilité. Il ne s'emploie que dans la composition de quelques poudres fulminantes et pour les fioles à briquets oxygénés. Mais un composé d'une susceptibilité, d'une irritabilité encore plus grande s'était manifesté à Berthollet dans son laboratoire. En traitant par l'ammoniac de l'oxide d'argent précipité de l'acide nitrique par l'eau de chaux, il obtint cet épouvantable argent fulminant qui, pour éclater et mettre en pièces, n'attend pas qu'on le triture, qu'on le presse, qu'on le percuté, qu'on élève brusquement le degré de température. Malheur à qui oserait l'agiter imprudemment! Un seul grain resté au fond d'un vase peut foudroyer celui qui le froterait. Une fois qu'on est parvenu à l'obtenir, il faut en quelques sorte renoncer à le toucher. Quelquefois, au fond du bocal, immobile et baigné par la liqueur qui en diminue la puissance, le formidable sel éclate et fulmine spontanément. Bien d'autres mystères d'extermination s'offrirent, dit-on, à Monge et à Berthollet pendant les essais auxquels ils se livrèrent par ordre du gouvernement républicain. La note dont l'intitulé précède, et des *Observations sur quelques combinaisons*

de l'acide muriatique oxigéné (adressées à l'acad. de Turin, 1798), furent les seules publications que lui arrachèrent ses effrayantes découvertes. Peut-être aussi s'est-on plu à exagérer le nombre des voies et moyens de destruction qui se présentèrent à nos savants, le tout afin d'exalter et leur génie et leur sensibilité. L'historique même de leurs expériences ne démontre-t-il pas que si l'on abandonna le projet d'utiliser militairement ces armes nouvelles, c'est qu'elles auraient été fatales à ceux qui les maniaient avant de l'être à l'ennemi? Et, au fond, la rapidité des agents destructeurs est-elle funeste à l'humanité? A coup sûr la guerre est moins meurtrière depuis l'invention des armes à feu; et dans l'hypothèse même de guerres plus promptes dans leurs meurtres, puisque l'extermination ne dépasse que rarement certaines limites à peu près fixes, la promptitude avec laquelle on arrive à ces limites n'est-elle pas un bien? Les interminables guerres du moyen âge ne doivent-elles pas leur longue durée à l'exiguité des moyens homicides? et puisque la grande affaire des nations est d'être heureuses par le travail, tout ce qui économise le temps n'est-il pas un avantage? Quoi qu'il en soit, si ces inventions exterminatrices ont besoin de quelque autre excuse, l'état de la France au commencement de 1792 eût pu à lui seul les justifier. Une coalition, indécise encore, grondait au loin contre l'anarchie naissante; bientôt des légions que suivraient des milliers de légions allaient tenter le passage du Rhin, des Alpes, des Pyrénées; on pressentait des périls, des campagnes gigantesques, et, chose inouïe! la France n'avait que peu de soldats, peu de munitions, peu de matériel

de guerre. La Convention en s'installant ne désespéra point de la victoire, et pleine de foi dans ce principe, que le dernier écu français était à la France, elle déclara aussi que tous les génies lui appartenaient. Elle fit un appel au patriotisme des savants. Elle s'adressa spécialement à Berthollet et à Monge. Le sol avait fourni des héros inattendus; le sol fournit alors du soufre, de l'airain, du salpêtre. La France, qui jusque-là demandait tout à l'étranger, s'aperçut que tout était chez elle. Les guerriers la défendaient sur la frontière et dans les camps; de paisibles expérimentateurs la défendirent dans la capitale et au coin de leur feu. Un petit bataillon de chimistes, sous la direction des deux savants, se livrait aux essais nécessaires pour suffire sans relâche à la prodigieuse consommation des quatorze armées. A ce spectacle les cours mêmes retentirent d'un cri de surprise qui, avant d'être proféré publiquement, était déjà devenu un cri d'admiration. Tout en remplissant ainsi la tâche magnifique qui lui avait été confiée, Berthollet faisait marcher de front d'autres travaux. Ses *Observations sur l'usage des prussiates d'alcali et de chaux en teinture* parurent en 1792. Quoique lus en 1796, le *Mémoire sur la propriété eudiométrique du phosphore*, ses *Observations*, si graves et si fécondes, sur l'hydrogène sulfuré, que nous avons reconnu plus haut pour un hydracide; enfin celles sur un acide retiré des substances animales (ou acide zootique) se réfèrent, au moins la plupart, aux années 1794 et 1795. Les académies, on le sait, avaient été dissoutes par la Convention: à leur réorganisation (1795), sous le nom d'Institut, Berthollet fut de droit

compris dans la liste des nouveaux membres. De plus, il avait été, en 1794, nommé professeur de chimie aux écoles normales : mais sa brève apparition dans cette chaire ne servit qu'à prouver, ce qu'au reste on n'ignore pas, qu'autre chose est de découvrir des faits, autre chose est de les exposer. On écoutait l'habile chimiste avec respect, mais peu d'élèves sortaient ayant compris, ayant appris ce qu'ils étaient venus pour entendre. Berthollet le sentit, et bientôt abandonna des fonctions si peu en rapport avec ses talents. L'année suivante (1796) il fut envoyé en Italie par le directoire, pour présider la commission chargée du choix des objets d'art les plus précieux qui devaient être transportés à Paris. C'est alors qu'il s'établit entre Berthollet et le chef de l'armée d'étroites relations, dans lesquelles Bonaparte, frappé de tant de génie et de simplicité, manifesta le dessein de s'initier avec un tel maître dans les secrets de la chimie, dessein qu'il réalisa, dit-on, quelques mois après, lorsqu'il fut de retour à Paris. Berthollet fut le seul à qui Bonaparte confia d'avance le secret de son expédition d'Egypte ; et il lui déclara qu'il l'emmènerait avec Monge et tout un corps de savants, lui laissant du reste le soin de choisir tous ceux qui feraient partie de cet immortel pèlerinage scientifique. On sait quels hommes d'élite se pressèrent autour des deux illustres amis. Aucun pourtant ne savait où il allait. « Je serai avec vous, » tel était le seul mot qu'il lui fût permis de dire, à ceux qu'il enrôlait. Sous l'influence de ce nouveau ciel, si favorable à la chimie, le génie de Berthollet ne put que s'enflammer d'une nouvelle ardeur. Il recueillit et publia (dans les *Mé-*

moires sur l'Egypte et la Déca égyptienne), après les avoir lues l'Institut du Caire, diverses *Observations sur les propriétés tinctoriales du frêne; sur la teinture du coton et du lin par le carthame; sur l'action eudiométrique des sulfures alcalins et du phosphore*. La composition de l'air atmosphérique en Egypte lui parut, d'après ses expériences, parfaitement semblable à celle de l'air de Paris. Mais c'est en Egypte que notre savant devait trouver le dernier anneau d'une chaîne de phénomènes insolites dont il n'avait pu encore se rendre compte, parce qu'il lui fallait en quelque sorte surprendre la nature dans le mystère de ses opérations. En examinant de quelle manière pouvait se former le carbonate de soude dans les lacs de Natrum, il reconnut que ce sel était le résultat d'une opération chimique tout-à-fait contraire aux lois alors admises sur les affinités. C'est après avoir long-temps médité sur ces singuliers phénomènes qu'il parvint à s'en rendre compte et à expliquer d'autres anomalies semblables, observées précédemment. Eh quoi, des masses immenses de muriate de soude, pesant sur un banc de pure craie (carbonate de chaux), s'y métamorphosent en carbonate de soude ! Que deviennent là les lois de Bergman ? De deux choses l'une, ou l'acide muriatique a moins d'affinité sur la soude que sur la chaux (et cependant le contraire est certain), ou quelque cause inconnue dérange cette affinité naturelle. Or, des deux hypothèses, la seconde seule est admissible. Soudain deux grandes découvertes se dessinent simultanément dans l'esprit de l'observateur : 1^o Et nous aussi, comme la nature, nous décomposerons ce muriate de soude, si abondant dans une

foule de lieux, mais que l'on croyait indécomposable; et par cette décomposition nous aurons en immense quantité l'acide muriatique qu'exigent nos blanchisseries, en immense quantité la soude nécessaire à nos fabriques de verre, de savon, à nos lessives.

2° Mais cette décomposition est un démenti solennel donné par les faits à la théorie des affinités électives. Il n'est pas vrai que l'affinité soit une préférence constante : l'action chimique s'exerce en raison de l'affinité et de la quantité de chacun des corps mis en contact; l'affinité d'un corps pour un autre peut s'exprimer par la quantité qu'il doit en dissoudre pour en être saturé, en d'autres termes, par sa capacité de saturation. La première de ces découvertes, même en la réduisant à ce qui concerne l'extraction de la soude, a fait verser annuellement plus de quarante millions dans le commerce de la France. La deuxième, non-seulement nous ouvre un champ illimité dans le domaine des combinaisons, en nous permettant de varier, de paralyser, de déplacer à notre gré les affinités; de plus elle est le fondement d'une théorie magnifique exposée par l'auteur dans ses *Recherches sur les lois de l'affinité* et dans sa *Statique chimique*, théorie qui, quoique jugée aujourd'hui incapable de soutenir la lutte avec le système électrochimique, n'en restera pas moins un chef-d'œuvre de sagacité, de hardiesse, de profondeur, et sera toujours regardée dans l'histoire de la science comme l'ère de la chimie mathématique, que la théorie atomique et les nombres proportionnels d'une part, de l'autre les expériences par la pile et les courants électriques, ont en peu d'années porté à un point si élevé. A ce titre, le système de Berthollet ne

peut être passé sous silence. Obligé d'en retracer l'analyse, nous en empruntons les traits principaux à Cuvier. « L'action chimique s'exerce en raison de l'affinité et de la quantité de chacun des corps mis en contact. L'affinité d'un corps pour un autre s'exprime par sa capacité de saturation. Que deux acides agissent sur une base, ils agissent chacun en raison de leur masse et de leur capacité de saturation; mais ces trois substances demeureraient unies et formeraient un même liquide (il en serait de même de la dissolution commune de deux composés binaires, leurs quatre substances demeureraient ensemble), s'il ne survenait pour les séparer des causes étrangères à leurs affinités mutuelles. Mais ces trois, ces quatre substances peuvent former, prises deux à deux, diverses combinaisons; et si l'une de ces combinaisons est de nature à devenir cohérente ou à se gazéifier, ou il se fait un précipité, ou il s'élève une vapeur, et le liquide ne garde que les substances que ces causes n'en ont pas séparées. Rarement même la séparation est complète. Pour cela, il faut que l'échange des combinaisons n'ait laissé au liquide aucune force dissolvante, sur le composé qui tend soit à se précipiter, soit à devenir élastique. Même chose a lieu dans les simples dissolutions. L'affinité les considérerait dans toutes sortes de proportions, si telle de ces proportions, à l'instant où elle se réalise, n'amenait pas un effet qui contrarie ceux de l'affinité, comme une cristallisation ou une évaporation. Alors seulement se forment les composés à proportions fixes. De là l'auteur apprécie séparément toutes les circonstances qui amènent ou solidification ou passage à l'état élastique, puis les varia-

tions que ces états eux-mêmes apportent aux affinités des substances. Il montre comment la chaleur, qui naturellement devrait contrarier l'affinité, puisqu'elle écarte les molécules, la favorise parfois, vu qu'elle détruit la cohésion, autre antagoniste de l'affinité. Son action alors diffère en raison de l'atteinte plus ou moins forte qu'elle porte à la cohésion, ou du plus ou du moins de solubilité qu'elle donne aux diverses substances dans ses divers degrés. De là les variations des affinités qui changent avec les températures. La lumière aussi est un agent modificateur des affinités. Enfin la force relative des alcalis et acides l'occupe, le jette dans une foule d'expériences difficiles et délicates, et il prononce que l'acidité et l'alcalinité s'entre-détruisent, en d'autres termes se saturent dans une proportion fixe, non-seulement quand tel acide agit sur telle base, ou telle base sur tel acide, mais quelle que soit la base dont l'acide se sature, ou quel que soit l'acide qui sature la base. L'alcalinité et l'acidité sont donc des propriétés de nature contraire, mais d'une nature toujours la même dans chacun des deux genres; qui varie selon les espèces pour l'intensité, mais qui dans chacune de ces espèces conserve toujours la même intensité: en sorte que l'acide qui prend plus ou moins de telle base pour se saturer que tel autre acide, prend aussi plus ou moins de toutes les autres bases, et toujours dans la même proportion. » On ne s'étonnera pas d'après cela que les *Recherches* de Berthollet *sur les lois de l'affinité*, lues de 1799 à 1806, aient été insérées dans un grand nombre de recueils, et que la première partie, imprimée à part (1801, et 1806), ait été traduite en allemand

par Fischer (Berlin, 1802) et en anglais par Farrel (Londres, 1804). Mis au jour en 1803, les *Essais de statique chimique* obtinrent, dès 1804, les honneurs de la traduction: Lambert les traduisit en anglais (Londres); Dandolo en italien (Rome); Bartoldy et Fischer en publièrent une traduction allemande à Berlin, 1805. — Jusqu'ici nous avons vu Berthollet prendre grande part aux travaux de l'académie, de l'institut de France et de l'institut du Caire. A partir de cette époque, il eut aussi sa grande part de dignités, d'honneurs, de richesses. Appelé au sénat conservateur après la révolution du 18 brumaire, il fut ensuite nommé comte, grand-officier de la Légion-d'Honneur, et plus tard grand-croix de l'ordre de la Réunion. — Il fut doté de la sénatorerie de Montpellier, où il se rendit en 1805, et où il retourna en 1806, lorsqu'il alla présider le collège électoral du département des Pyrénées-Orientales. Heureusement pour la science que Berthollet ne se laissa ni éblouir ni absorber par des fonctions aussi élevées, aussi importantes. Toujours il conserva sa simplicité et son goût pour la retraite et l'étude. C'était sans doute afin de pourvoir aux frais de la science que l'empereur avait désigné pour Berthollet la riche sénatorerie de Montpellier. Cependant les revenus de cette sénatorerie et de tous ses emplois ne pouvaient suffire aux dépenses multipliées auxquelles il était entraîné comme malgré lui par des expériences faites en grand, par des travaux continuels pour l'amélioration des arts, par l'entretien d'un vaste laboratoire ouvert sans cesse aux amis, aux étrangers, et surtout à ses nombreux élèves, qu'il voyait avec plaisir s'exercer sous ses

yeux aux préparations les plus délicates de la chimie. Aussi notre savant se trouva-t-il une fois forcé d'introduire la plus grande économie dans sa maison, de vendre ses chevaux et de ne plus aller à la cour. Instruit de cela, Napoléon, qui l'aimait et qui l'appelait son chimiste, le fait mander aux Tuileries; et, après lui avoir reproché de ne s'être pas plus tôt adressé à lui, il ajouta : « J'ai tous les jours cent mille écus au service de mes amis. » Et cette somme lui fut remise le lendemain. C'était par de nouvelles découvertes, par de nouveaux services rendus aux arts et à la société que Berthollet répondait à de si grands bienfaits. C'est vers ce temps qu'en faisant diverses expériences, il fut frappé de la grande tendance qu'a l'hydrogène à se combiner avec le charbon, et de la ténacité avec laquelle celui-ci retient l'hydrogène. S'étant assuré que, par suite de ce phénomène, l'eau qui se trouvait en contact avec le charbon n'était point altérée, que le charbon de son côté restait intact, il comprit que c'était là un moyen de conserver l'eau douce dans les embarcations de long cours, en faisant brûler l'intérieur des tonneaux destinés à la contenir. L'expérience fut faite, et confirma que l'on devait à Berthollet une nouvelle et utile découverte. « Singulière destinée, s'écrie M. Pariset, qu'une idée conçue dans un cabinet de Paris sauve la vie à des marins dans le détroit de Behring; » c'est en 1815 que l'équipage de M. de Krusenstern se trouvait si bien de l'avis de Berthollet; et c'est en 1801 que cet habile applicateur des faits scientifiques avait lu à l'Institut ses *Observations sur le charbon et sur les gaz hydrogènes carbonnés*. La haute fortune

à laquelle semblaient le convier les bontés de l'empereur ne put le distraire sérieusement de ses études chéries. Au lieu de faire preuve d'assiduité à la nouvelle cour, il se retira, se confina pour ainsi dire à la campagne, dans sa maison d'Arcueil. Il y avait construit un laboratoire; il y vivait au sein de l'amitié, mais d'une amitié toute chimique; il exerçait une noble hospitalité envers les chimistes étrangers; il formait à la science des jeunes gens dont il avait pressenti le mérite, et acquittait ainsi en faveur de talents encore inconnus la lettre de change qu'il avait jadis tirée sur Tronchin; il fondait la société d'Arcueil, dont il était l'âme, et dont le monde savant connaît les trois excellents volumes de recueils; infatigable dans ses travaux, il y insérait la *Description d'un manomètre pour reconnaître les changements qui surviennent dans l'élasticité et la composition d'un volume d'air déterminé* (T. 1, 1807); des *Observations sur l'altération que l'air et l'eau produisent dans la chaleur* (T. 1); sur les proportions des éléments et quelques combinaisons (T. 2); sur les hydrogènes carburé et oxicarburé (même T.); et des notes sur divers sujets (T. 2, p. 448, 454, 463, 470, 484). L'Institut eut encore de lui, outre trois rapports (1° sur les *Recherches chimiques touchant la végétation*, de M. Th. de Saussure, 1804; 2° sur le mémoire du même auteur, relatif à la composition de l'alcool et de l'éther sulfurique, 1807; 3° sur les *Recherches physico-chimiques* de MM. Gay-Lussac et Thénard, 1811), des *Considérations sur l'analyse végétale et l'analyse animale*, 1809; des *Observations sur les précipités mercuriels et sur ceux du sulfate d'alu-*

mine, 1812 ; enfin des *Observations sur la composition de l'acide oximuriatique*, même année. Son fils alors venait de mettre fin à ses jours. Cette mort prématurée lui causa une affliction d'autant plus vive, que ses talents et son goût pour la chimie promettaient un digne héritier de la gloire paternelle. Il ne se remit jamais complètement de ce coup terrible, auquel il songeait toujours, et qu'une haute discussion de chimie transcendante avait seule le privilège de lui faire oublier un instant. L'année 1814 commença tristement pour Berthollet. La mort de Guyton de Morveau, un de ses meilleurs amis, et sur la tombe duquel il fit un discours le 4 janvier, avait laissé dans son caractère une profonde atteinte de tristesse et d'incertitude. Au mois d'avril suivant, cédant aux conseils de son ami Laplace, il prononça la déchéance de Napoléon et vota la création d'un gouvernement provisoire. Cet acte sans doute lui coûta. Il ne pouvait oublier que Napoléon l'avait nommé son ami. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne fut appelé à aucun emploi pendant les cent-jours. Louis XVIII, après son second retour, le rappela à la chambre des pairs, dont il avait fait partie depuis sa création. Il s'y montra le défenseur des principes constitutionnels, fit plusieurs rapports intéressants sur les fers, sur les poudres et salpêtres, et présenta quelques vues utiles sur les canaux de petites dimensions. C'est au milieu de ces distractions politiques et de ces chagrins de cœur qu'il fut attaqué d'une de ces maladies qui surprennent et désespèrent la médecine. A la suite d'une fièvre légère, un anthrax de la nature la plus maligne vint le dévorer pendant des mois entiers. Médecin, il put

supputer lui-même les lents progrès de l'incurable maladie, et calculer les pas que ferait vers lui cette mort accompagnée de la douleur ; philosophe, il subit sans plainte cette longue agonie. C'est qu'il possédait tous les genres de courage. Dans le désert et parmi les sauvages Mamelouks, à l'exemple de Monge, il avait ranimé le courage et la gaieté des soldats, qui presque tous croyaient que Monge et Berthollet n'étaient qu'un seul et même homme. Le danger ne s'opposait point à ses recherches scientifiques : un jour qu'il remontait le Nil sur une barque où les Mamelouks lui envoyaient force balles, on le vit remplir ses poches de pierres. « Que prétendez-vous faire ? » lui demandait-on. — « Couler à fond plus vite, » répondit-il, et n'être pas mutilé par ces barbares. » Pendant le siège de Saint-Jean-d'Acre, Berthollet voyant la peste imminente n'hésita point à se joindre au baron Larrey, pour annoncer ce fléau terrible. On le blâme, on l'accuse d'imprudence et de témérité : « Dans « huit jours, s'écrie Berthollet avec « douleur, je serai trop vengé. » Sinistre prédiction, et qui bientôt s'accomplit en dépit du chef qui vouloit se dissimuler à lui-même cet horrible fléau. La retraite commença. Berthollet, forcé de céder son carrosse à des généraux blessés, parcourt à pied vingt lieues de désert comme il eût fait une promenade. — Peu de temps avant le 9 thermidor, un dépôt graveleux trouvé au fond de quelques barriques d'eau-de-vie donne lieu à une grave accusation contre un fournisseur qui voulait, disait-on, empoisonner l'armée. On confie à Berthollet l'analyse du liquide. Tout annonçait qu'on cherchait un coupable et que l'on convoitait

les richesses du fournisseur. Berthollet, toujours inflexible quand il s'agissait de probité et de justice, n'hésite point à faire un rapport favorable. Appelé devant cet indigne tribunal qui portait le nom de *comité de salut public*, il est interrogé d'un ton menaçant : « Es-tu sûr de ce que tu dis ? — Très-sûr, répond avec calme le savant. — Ferais-tu sur toi l'épreuve de cette eau-de-vie ? Berthollet, sans dire un mot, en avale un grand verre. — Tu es bien hardi ! — Moins que je ne l'étais en écrivant mon rapport. » Son désintéressement, sa générosité ne méritent pas moins d'admiration que son héroïsme. Quoique continuellement gêné, soit par ses dispendieuses expériences, soit parce que, comme beaucoup de génies élevés, il avait toujours l'art de partir d'un arriéré, il ne chercha jamais à tirer parti pour lui de ses recherches, qu'il eût pu tenir secrètes sans que qui que ce fût l'en eût blâmé. Une découverte n'était pour lui qu'un théorème de plus, et ce théorème un degré plus haut pour monter à la vérité. Sous le point de vue utilitaire, sa patrie, ou plutôt le monde, et non lui, devait récolter la moisson semée par lui. Le chlore ne lui valut qu'un ballot de toiles blanchies par son procédé : encore sa délicatesse hésita-t-elle à l'accepter, quoique les Anglais qui le lui envoyaient lui eussent offert de le prendre pour associé. Son fils éleva une manufacture de soude ; mais déjà Berthollet avait appris à l'Europe le moyen d'obtenir de la soude, et plus d'une opulente fabrique s'était élevée à sa voix. Sa modestie égalait son mérite : et souvent Napoléon, qui rassemblait sur la tête de son chimiste toutes les découvertes chimiques du siècle, l'entendait faire la répar-

tition des gloires entre lui et ses confrères, entre les Français et l'étranger. Les gens de lettres ont remarqué que, quoique peu habile dans l'art d'exposer ses idées, il n'était pas ennemi de la littérature, et que dans l'âge mûr et dans la vieillesse il était resté fidèle au goût que jeune il avait pour les représentations de la scène. Sa mort, trop annoncée par les douleurs qu'il ressentait, arriva le 6 nov. 1822, dans sa maison d'Arcueil. Ses obsèques se firent dans la commune même, avec toute la solennité que commandaient son rang et sa célébrité. Son buste, magnifiquement exécuté par M. Gayrard, est un des plus beaux ornements de la bibliothèque de l'institut. Au nom de l'institut de France et de l'institut d'Egypte, MM. Chaptal, Thénard, Gay-Lussac, furent les premiers organes de la douleur publique. Chaptal renouvela cet hommage à sa mémoire dans la chambre des pairs, le 19 fév. 1823. Cuvier a prononcé son éloge le 7 juin 1824, dans le sein de l'académie des sciences. Un autre éloge, par le docteur Pariset, a retenti au milieu de l'académie royale de médecine. Enfin, la *Revue encyclopédique* (XVI, 434, XXX, 23), le *Journal des Débats* (23 nov. 1822, art. Auger et Chevreul), le *Journal philosophique d'Edinburgh* (IX, pag. 1, 1823) et la *Biographie piémontaise* (II, 252) lui ont consacré des notices intéressantes. Les ouvrages de Berthollet n'ayant jamais été réunis, nous en avons donné la bibliographie avec le plus grand soin. On remarque que presque tous sont épars dans les *Mémoires de l'académie des sciences* et les *Mémoires de l'institut*, dans le *Journal de phys.*, dans les *Ann. de chimie*, le *Bulletin de la société phil.*,

le *Magasin encycl.*, les *Mém. sur l'Égypte*, les *Mém. de la soc. d'Arcueil*. Pour compléter la bibliographie de Berthollet il faudrait y joindre la liste de quelques ouvrages auxquels il a coopéré et de quelques autres dont il n'a été que traducteur ou éditeur. Tels sont notamment le *Mémoire de Wollaston sur le paladium* (Ann. de chimie, 1809) et celui de Davy *sur quelques affinités secrètes de l'électricité* (ib., 1807).

M—z et P—ot.

BERTI (PIERRE), littérateur, naquit à Venise, en 1741. Entré chez les jésuites, il professa la rhétorique à Parme et ensuite à Reggio. Quoique très-jeune encore, il fut, sur la présentation du célèbre Paradisi, reçu membre de l'académie de cette dernière ville. A la dissolution de la société, l'abbé Berti revint à Venise, où il se chargea de l'éducation de quelques jeunes patriciens. Il partageait son temps entre ses élèves, la culture des lettres et la recherche des livres rares, dont il forma une collection très-remarquable. Estimé pour ses talents et surtout pour son caractère, il eut de nombreux amis, et mourut à Padoue en 1813, à 73 ans. On lui doit une bonne édition de l'*Esopo vulgarizzato per uno da Siena*, Padoue, 1811, in-8°. Elle est enrichie d'une préface très-érudite, dans laquelle Berti rend compte de ses travaux, et de trois tables des mots cités dans le Dictionnaire de la Crusca. Le P. Moschini (*Biografia universale*) trouve cette édition préférable à celle qu'avait publiée Manni à Florence, 1778. Il en existe au moins six exemplaires sur vélin (*Gamba serie de' testi*). La nouvelle édition de Brescia, 1818, in-16, reproduit, il est vrai, le texte de Berti; mais on en a retranché la

préface et les tables. Outre l'*Oraison funèbre*, en latin, du *Doge Louis Mocenigo*, Venise, 1779, et quelques *Discours* prononcés dans des occasions solennelles, on cite de Berti un petit poème, dans le genre gracieux, publié quelques années après sa mort par un de ses élèves: *La Pesca di Commacchio, stanze*, Padoue, 1814, in-8°. W—s.

BERTIE (THOMAS HOAR, connu sous le nom de), amiral anglais, naquit à Londres le 3 juillet 1758. Destiné dès l'enfance à la marine, il fut à l'âge de treize ans placé sur les registres d'équipage du yacht *Guillaume et Marie*. Deux ans plus tard (1773), il vit pour la première fois la mer sur la frégate le *Cheval marin*, capitaine Farmé. C'est là que commencèrent ses liaisons avec les deux célèbres marins Nelson et sir Thomas Trowbridge. En 1777, sur le désir de lord Mulgrave, son protecteur, il quitta le *Cheval marin* pour le *Salisbury* qui portait le pavillon de sir Ed. Hugues, et revint en Angleterre avec cet officier, le 14 mai de l'année suivante. Huit jours après il recevait sa commission de lieutenant avec l'ordre de se rendre sur le *Monarque*, vaisseau de ligne de 74 canons; Il s'y distingua également par son habileté comme théoricien, et dans la bataille entre Keppel et d'Orvilliers (27 juillet 1778), par sa bravoure comme homme de guerre. Ces deux qualités éclatèrent de même à bord du *Suffolk* où il accompagna au mois de décembre suivant le capitaine Rowley. Ce dernier fit voile aussitôt avec une escadre destinée à renforcer l'amiral Byron dans les Indes occidentales. Trois mois environ s'étaient passés depuis la jonction de la flotte et de l'escadre, quand, le 6 juillet 1779, eut lieu le com-

bat devant la Grenade. Le *Suffolk* prit une part très-vive à cette action où il eut trente-deux hommes tant tués que blessés. Au mois de décembre de la même année, Bertie fut chargé d'aller, à l'aide des embarcations du *Suffolk*, détruire les vaisseaux ennemis sur la côte de la Martinique; il en détruisit deux et ne perdit dans cette excursion qu'un seul homme, quoiqu'il eût été attaqué par la milice de l'île. Pendant ce temps, le capitaine Rowley était devenu contre-amiral. De plus en plus attaché à un officier dont les services n'avaient point été inutiles à son propre avancement, il voulut en être accompagné sur le *Conquérant*, lequel fit partie de la flotte qui les 17 avril, 13 et 19 mai 1780, eut à combattre l'amiral français Guichen. (*Voy.* ce nom, XIX, 78). L'équipage compta, dans cette triple affaire, dix-huit morts et soixante-neuf blessés. La brillante conduite de Bertie, dans ces diverses circonstances, lui valut au mois de juillet le rang de lieutenant de pavillon de l'amiral Rowley. Le 10 août 1782, il fut nommé commandant et eut d'abord sous ses ordres le sloop *le duc d'Estissac* avec lequel, pendant le reste de la guerre contre la France, il rendit beaucoup de services tant sur les côtes de l'Amérique continentale que dans l'archipel des Antilles. La paix de 1783 le mit en non-activité, jusqu'en 1790. C'est dans cet intervalle qu'ayant épousé miss Bertie, Hoar crut devoir condescendre au vœu de son beau-père, en substituant ce nom au sien. Le 22 nov. 1790, il reçut le commandement de la *Léda*; mais presque aussitôt un contre-ordre le rendit à sa vie casanière, et il n'en sortit que dans l'automne de 1795, pour prendre le commandement de

l'*Hindoustan*, vaisseau de cinquante-quatre canons, alors à Spithead. Il fit voile de ce port pour les Indes occidentales avec le reste de l'escadre commandée par l'amiral Bowen, et une flotte qui avait à bord plusieurs milliers d'hommes sous les ordres du général White pour conquérir St-Domingue. L'expédition manqua : Bertie fut pris de la fièvre coloniale au Port-au-Prince, et forcé de résigner son emploi et de revenir en Angleterre (oct. 1796). L'année suivante on lui confia l'*Ardent*, de soixante-quatre canons. Il y signala son entrée en proposant dans la construction du bâtiment diverses modifications ingénieuses qui furent approuvées par l'amirauté, puis bientôt étendues à un grand nombre de bâtiments. Il fut ensuite employé sous lord Duncan au blocus de la flotte du Texel. Lors de l'expédition contre la Hollande, en août 1799, il passa sous le commandement du vice-amiral Mitchell. Après la reddition de la flotte hollandaise, il prit possession du vaisseau-amiral le *Ruyter*, et peu après escorta les autres prises jusqu'aux rives de la Grande-Bretagne. Il assista, en octobre, à l'évacuation du Texel, et fut un des officiers qui reçurent nominativement les félicitations des deux chambres pour leurs services dans cette expédition. En 1800, l'*Ardent* fut une des voiles de l'escadre envoyée dans le Sund sous les ordres de Dickson pour y appuyer la mission de lord Whitworth. Peu après, ce navire passa dans l'escadre de Nelson et prit part, sous cet intrépide amiral, à la bataille en vue de Copenhague. Il s'empara de quatre vaisseaux danois, et fut nommé avec beaucoup d'éloges dans le rapport de Nelson. Bientôt Bertie passa au commandement de la *Bellone* (vaisseau

de 74), continua son service dans la Baltique sous Nelson et sous son successeur Pole; il se joignit ensuite à l'escadre de Thomas Grave, dont une partie cingla vers Cadix et fut employée au blocus de la flotte espagnole. Cette expédition terminée, Bertie se rendit avec Tyler aux Indes orientales. Revenu en Angleterre, il y resta sans emploi jusqu'en 1803, ou plutôt jusqu'en 1805. Car il ne fit qu'une courte apparition, de nov. 1803 à février 1804, sur le *Courageux*, vaisseau de 74, qui portait le pavillon du contre-amiral Dacres et qui, chargé d'escorter une flotte marchande de 170 voiles, fut, ainsi que tout le convoi, battu par une épouvantable tempête. De 1805 à 1808, il commanda le *St-George* qui faisait partie de la flotte du canal. Enfin, en avril 1808, il fut élevé au poste de contre-amiral qu'il avait acheté par tant de services. Il n'eut guère le temps de s'y distinguer de nouveau. Envoyé dans la Baltique sous Saumarez, il fut obligé par la formation prématurée de glaces de revenir à Yarmouth. L'année suivante il fut employé au blocus de la Zélande et aux stations le long des côtes de Danemark, de Norvège et de Suède. En 1810, le mauvais état de sa santé le força de quitter le service actif. Il n'en reçut pas moins le titre de chevalier et le brevet de vice-amiral. En 1813, le roi de Suède lui avait conféré l'ordre du Glaive. Le vice-amiral Bertie mourut le 13 juin 1825 à Wyford-Lodge (comté de Hamps).

P—OT.

BERTIN (HENRI-LÉONARD-JEAN-BAPTISTE), contrôleur-général des finances, naquit en 1719, dans le Périgord, d'une ancienne famille de robe (1). Conseiller en 1741,

puis président au grand-conseil, en 1750, il fut l'un des commissaires chargés d'instruire le procès de Mahé de la Bourdonnais (V. MAHÉ, XXVI, 157); et, suivant Voltaire, ce fut principalement à son équité que le vainqueur de Madras dut une justice qu'il ne tint sans doute pas à Berlin de rendre plus prompte (2). De l'intendance de Roussillon, il passa bientôt (1754) à celle de Lyon où il se fit connaître par ses talents comme administrateur. Admis à l'académie de cette ville, il lui fit don d'un herbier des Pyrénées, formé par Barrère (Voy. ce nom, III, 417), habile botaniste. Il fut nommé en 1757, lieutenant-général de police à Paris, et mérita dans cette place importante la confiance du roi, en sachant se ménager la protection de M^{me} de Pompadour. Les finances étaient dans la situation la plus déplorable; et les contrôleurs-généraux, qui se succédaient rapidement, n'imaginaient aucun moyen de remédier aux embarras du trésor, qu'augmentait encore la nécessité de soutenir une guerre dont il était impossible de calculer la durée. Silhouette (Voy. ce nom, XLII, 348), en butte à la haine et au mépris des courtisans qui contrariaient toutes ses opérations, en les décriant d'avance, fut obligé de se retirer, et le roi jeta les yeux sur Bertin pour le remplacer (oct. 1759). Trop habile pour ne pas prévoir toutes les difficultés qu'il aurait à vaincre dans cette place, il ne cacha pas la répugnance qu'il éprouvait à l'accepter; et lorsqu'il alla remercier le roi, il lui demanda la permission de s'en démettre à la paix. « Je vois, lui dit ce prince, que vous

seigneur de Brantome et premier baron du Périgord.

(2) Voyez, dans les œuvres de Voltaire, *Fragments sur l'Inde*, art. 3.

(1) Il avait les titres de comte de Bourdeilles,

connaissiez la place que je vous confie. » Jamais aucun ministre ne s'était trouvé dans un plus grand embarras. Les coffres étaient vides, les revenus dépensés par anticipation; et le refus de payer les billets des fermes avait, en alarmant les prêteurs, détruit toute espèce de crédit. La première opération de Bertin fut d'ouvrir un emprunt viager, dans lequel il admit, avec des sommes effectives, les créances sur l'État qui n'avaient aucune valeur. C'était offrir aux prêteurs l'appât d'un intérêt énorme; mais pour soutenir la guerre, il fallait de l'argent à quelque prix que ce fût; et, malgré l'espérance de gros bénéfices, les capitalistes ne se montraient rien moins qu'empressés de porter leurs fonds au trésor. Cependant la confiance qu'inspirait la loyauté du nouveau ministre lui fit trouver des ressources là où il ne pouvait pas l'espérer (3). Le prince de Conti, l'ennemi déclaré de Sil-

houette, offrit à Bertin 500,000 fr. qui lui furent très-utiles dans ce pressant besoin; et cet exemple trouva des imitateurs. Le hasard vint aussi quelquefois à son secours. Instruit que l'argent manquait pour le prêt des troupes, en Allemagne, Bertin avait expédié un courrier à Strasbourg, pour négocier avec les Juifs un emprunt à quatre pour cent par mois. Son courrier était à peine parti qu'il reçut la nouvelle de la défaite de l'escadre française, commandée par le marquis de Conflans (20 novembre 1759). Il contre-manda son courrier, et, mettant à profit un malheur irréparable, il se hâta d'expédier en Allemagne l'argent qui se trouvait sur les vaisseaux rentrés dans la Vilaine. Malgré tant de sollicitudes que lui donnait l'état du trésor, Bertin put s'occuper utilement d'encourager le commerce et l'agriculture. On lui dut l'établissement à Paris et dans les provinces des sociétés d'agriculture chargées d'éclairer les cultivateurs sur les moyens d'augmenter leurs récoltes, et d'indiquer au ministre les modifications dont les anciens règlements pourraient être susceptibles. Il faut le regarder aussi comme le fondateur des écoles vétérinaires en France, puisque c'est à sa protection éclairée que Bourgelat (*Voy. ce nom, V, 372*) dut les fonds nécessaires pour établir celle de Lyon, la plus ancienne du royaume. Le gouvernement avait promis de supprimer à la paix le second et le troisième vingtième qui ne lui avaient été accordés que pour soutenir la guerre; mais le trésor était

(3) Bertin fit créer par édit (1760) un octroi dans les villes et bourgs du royaume, et les parlements firent des remontrances. Un précédent édit (août 1759) avait établi un droit sur les cuirs, malgré la résistance des parlements. Un autre édit (févr. 1760), en supprimant celui de subvention, créa, pour en tenir lieu, un nouveau vingtième avec augmentation de capitation, et les parlements, les chambres des comptes et les cours des aides refusèrent l'enregistrement. Des difficultés s'élevaient aussi sur le paiement du don gratuit. On connaît, par la volumineuse correspondance de Bertin, dont l'auteur de cette note a les originaux, quels étaient alors les embarras du pouvoir. Il lui fallait sans cesse avancer et reculer. On voit Bertin blâmer l'intendant Feydeau de Broca de s'être laissé effrayer au point d'avoir pris sur lui de suspendre la publication et l'affiche d'un arrêt du conseil (24 juill. 1760); on voit le ministre réduit à méditer des moyens violents. Il demande au chancelier communication des pièces sur les deux interdictions du parlement de Rouen, sous le chancelier Poyet et sous le chancelier Séguier. Il écrit au chancelier (Lamoignon de Blancmesnil), le 24 févr. 1760, que « si les résolutions du conseil restent toujours ainsi sans exécution, il sera très-difficile de penser à agir de quelque façon que ce soit. » La lutte était alors vivement engagée; les parlements refusaient de déférer aux lettres de jussion. Les pays d'états entraient aussi dans la résistance des cours souveraines. L'histoire de cette lutte et de cette

résistance, qui amenèrent dix ans plus tard la dissolution des parlements, et enfin la révolution de 1789, n'a pas encore été écrite avec des documents complets; ce serait un livre historique riche en enseignements et en utiles leçons, V—vr.

trop obéré pour qu'il fût possible de tenir cette promesse imprudente. La cour pensa qu'un lit de justice étoufferait à leur naissance les murmures du parlement ; mais l'enregistrement forcé des édits bursaux fut suivi de représentations dont le duc de Choiseul feignit d'être effrayé. Bertin, en corrigeant ses plans, laissa voir aux parlements que la cour les craignait : et l'opposition parlementaire en devint plus menaçante ; le contrôleur se hâta de donner sa démission. Il fut remplacé par l'Averdy (*Voy.* ce nom, III, 112). En quittant le ministère (1763, où il s'était conduit avec plus de fermeté qu'on ne devait l'attendre d'un protégé de madame de Pompadour (4), Bertin conserva sa place au conseil avec le titre et le traitement de ministre d'état. Un jour Louis XV, s'entretenant avec lui des moyens de réformer les abus, finit par lui dire qu'on n'y réussirait jamais sans refondre entièrement l'esprit de la nation, et il le pria de songer de quelle manière on pourrait y parvenir plus sûrement. Quelque temps après, Bertin dit au roi qu'il croyait avoir trouvé le secret de satisfaire à ses vœux. — Et quel est-il ? demanda le monarque. — Sire, répondit Bertin, c'est d'inoculer aux Français l'esprit chinois. Telle est, suivant Grimm, à qui nous empruntons cette anecdote qu'il est permis de suspecter (*Voy. Correspondance*, nov. 1785), la cause du zèle que Bertin montra pour tout ce qui concernait la Chine, zèle auquel nous sommes d'ailleurs redevables des *Mémoires sur les Chinois* (*Voy.* AMIOT, II, 48),

un des ouvrages les plus importants du dernier siècle. L'histoire de France ne doit pas moins à Bertin que celle de la Chine : c'est lui qui fit rechercher à Paris, dans les provinces et jusque dans la Tour de Londres les documents inédits propres à répandre quelque lumière sur les temps encore obscurs de la monarchie. Il entretenait une correspondance suivie avec les savants qui se livraient à ces pénibles recherches, et les encourageait par des éloges, par des gratifications qui leur furent payées jusqu'à l'époque où la révolution vint suspendre leurs travaux, et même leur en dérober le fruit (*Voy.* BREQUIGNY, V, 543, et GRAPPIN, au Supp.). C'est à lui que la manufacture de Sèvres a dû son développement ; il encouragea aussi l'exploitation des mines, et fit traduire de l'allemand les meilleurs ouvrages métallurgiques. La protection que Bertin accordait aux lettres lui mérita d'être admis dans la classe des membres honoraires à l'académie des sciences, en 1763, et à celle des inscriptions, en 1772. Il était aussi commandeur des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel. Après la retraite du duc d'Aiguillon (1774), il tint le portefeuille des affaires étrangères jusqu'à la nomination de Vergennes. A la révolution, Bertin fut si complètement oublié que son nom ne se trouve pas une seule fois dans le *Moniteur*. Il figure cependant encore dans la liste des académiciens honoraires, en 1792 ; mais comme il a disparu de celle de l'année suivante, on peut en conclure qu'il mourut en 1792, âgé d'environ soixante-treize ans. On trouve quelques détails sur Bertin dans les *Particularités sur les ministres des finances*, édit. de Londres, 143, et dans

(4) Il sut, dit Montyon, résister avec fermeté aux prétentions du duc de Choiseul et même à celles de madame de Pompadour. En offrant sans cesse sa démission, il garda sa place qu'il ne quitta, comme il l'avait annoncé, qu'après la signature de la paix en 1763.

l'Histoire du XVIII^e siècle, par M. Lacretelle. Duten rapporte dans les *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, II, 113, une aventure extraordinaire arrivée à Bertin, et qu'il avait racontée lui-même à madame de Choiseul. On a le portrait de ce ministre, gravé par Gaillard, d'après Roslin, in-fol., et par Catheelin, in-4°. — Un autre BERTIN (*Pierre-Vincent*) avait été trésorier-général du sceau, puis des parties casuelles, sous le règne de Louis XIV. On a deux beaux portraits de lui gravés par G. Edelinck et Vermeulen, d'après Largillière et Rigaud, in-fol. W—s.

BERTIN de Blagny (AUGUSTE-LOUIS), membre de l'académie des inscriptions, était parent du contrôleur-général, qui ne fut sans doute pas inutile à son avancement. Il entra jeune dans la carrière des finances, et obtint en 1742 la charge de trésorier-général des fonds particuliers du roi (bureau des parties casuelles). Il s'y maintint jusqu'à la suppression de cette caisse, qui fut réunie au domaine en janvier 1788, et il consacra ses loisirs à la culture des lettres. Admis en 1749 à l'académie des inscriptions, dans la classe des associés, il lui communiqua deux mémoires: l'un intitulé, *Réflexions sur la vinalité des charges en France*, imprimé par extrait dans le recueil de cette savante compagnie, tom. XXII, 278; et l'autre, *Dissertation sur les bailliages royaux*, tom. XXIV, 737. En 1759, il passa dans la classe des vétérans (1), quoiqu'il ne fût pas alors dans un

âge avancé, et son nom se trouve encore sur la liste des académiciens, en 1791. W—s.

BERTIN d'Antilly (LOUIS-AUGUSTE), littérateur, né vers 1760, à Paris, était le fils naturel de M^{le} Hus, actrice de la Comédie-Française, et de Bertin trésorier-général des parties casuelles (*Voy. l'art. précédent*), qui prit soin de son éducation, et, en lui donnant la place de premier commis dans ses bureaux, crut lui assurer une existence honorable. Aimant les lettres, d'Antilly les cultiva dans ses loisirs; et il dut à quelques pièces fugitives la réputation d'homme d'esprit, qu'on soutenait alors avec assez de facilité quand on y joignait quelque fortune. Bertin d'Antilly concourut, en 1785, pour l'*Eloge de Vauban*; mais, dit le malin Rivarol, dans le *Petit Almanach des grands hommes*, l'académie craignit de prononcer sur le mérite de son ouvrage. Ayant perdu sa place et obtenu une pension en 1788, lors de la suppression de la caisse des parties casuelles; d'Antilly se livra entièrement à la littérature. En 1789 il fit jouer au Théâtre-Italien l'*Ecole de l'adolescence*, comédie en deux actes, et non pas en quatre, comme le dit M. Quérard; et la *Vieillesse d'Annette et Lubin*, opéra-comique en un acte. Ces deux pièces furent reçues assez favorablement du public; la seconde surtout, à raison de l'intérêt

(1) La liaison scandaleuse de Bertin avec M^{le} Hus durait encore quelques années après (*Voy. une lettre de Voltaire à d'Argental, du 11 octobre 1761*). Il la quitta pour la fameuse Sophie Arnould, qui ne tarda pas à l'abandonner pour revenir à son ancien amant, le comte de

Lauragais; et l'éclat qu'elle mit à cette rupture amusa quelque temps les oisifs aux dépens du trésorier des parties casuelles (*Voy. les Mémoires de Bachaumont, t. I, 5*). « Les actrices et « les danseuses qui le voyaient toujours à leur « suite, et qui le connaissaient bien, avaient « ajouté une syllabe au commencement de son « nom. » (*Dictionnaire néologique des hommes et des choses, tom. II, p. 59*). Bertin aimait la littérature; et l'on dit qu'il a eu part à quelques-unes des pièces représentées sous le nom d'Anseume, entre autres à l'*Ile des Fous*. 1.—*—*

qu'avait excité la présence, au spectacle, des personnages du conte de Marmontel. Il fit paraître, en 1790, le *Prospectus de la vie publique et privée des députés à l'assemblée nationale*; mais, n'ayant pas trouvé sans doute un nombre suffisant de souscripteurs, il ne donna aucune suite à cette annonce, et revint au théâtre. Quoiqu'il ne dût pas aimer l'ordre de choses qui l'avait ruiné, il choisissait les sujets de ses compositions dramatiques dans les événements les plus capables d'attirer la foule en excitant sa curiosité. Ce fut ainsi qu'il donna, en 1791, au Théâtre-Montansier, la *Communauté de Copenhague, ou les religieuses danoises*, en deux actes; au Théâtre-Italien, en 1793, *Lepelletier de Saint-Fargeau, ou le premier martyr de la république française*; au Théâtre-Feydeau, dans la même année, le *Siège de Lille* en 1794; *Encore une victoire ou le Lendemain de la bataille de Fleurus*, en un acte. Toutes ces pièces, aujourd'hui oubliées, obtinrent alors un succès qu'elles durent en partie à la musique. Celle des deux dernières était de Kreutzer. D'Antilly est encore auteur de la *Baguette magique*, prologue d'ouverture, en 1793, du Théâtre-Montansier de la rue de Richelieu, qui fut depuis occupé par l'Opéra et plus tard démoli. Le dernier ouvrage dramatique que nous puissions citer de Bertin d'Antilly, c'est *Bélisaire*, dramelyrique en trois actes, en prose, musique posthume de Philidor, dont le buste fut couronné sur le Théâtre-Favart, en 1799. Malgré cette ovation, la pièce ne réussit pas. Lorsque, fatiguée du régime de la terreur la France en eut secoué le joug, d'Antilly, jugeant le moment favorable à la manifestation de sentiments

long-temps comprimés, fit paraître le *Thé, ou le Contrôleur-général*, feuille royaliste, dans laquelle toutes les opérations du directoire étaient vouées au ridicule. Ce journal, commencé le 27 germinal an V (15 avril 1797), n'eut qu'une courte existence. Il cessa de paraître le 18 fructidor (4 septembre), et l'auteur fut inscrit sur la liste des condamnés à la déportation. D'Antilly parvint à se soustraire aux recherches de la police, et il se réfugia à Bâle, puis à Hambourg où il fonda le *Censeur*, journal très-peu connu en France, l'introduction en étant sévèrement défendue. En 1799 il fit imprimer un poème de cinq à six cents vers, dans lequel il célébrait les efforts de l'empereur Paul I^{er} contre les progrès de l'esprit révolutionnaire. Ce poème, dont les différentes parties sont incohérentes, mais qui offre dans les détails de la chaleur et du mouvement (Voy. l'*Examen critique* de Barbier, 107), fut accueilli par le czar. Ce monarque rendit bientôt à l'auteur un très-grand service, en le faisant réclamer par le chargé d'affaires russe auprès du sénat de Hambourg; ce sénat l'avait fait arrêter à la demande de Bonaparte, et il était près de le livrer aux agents du consul. Bertin d'Antilly, ayant recouvré la liberté, se rendit à Pétersbourg, où il fut très-bien accueilli et attaché comme poète au théâtre de la cour. La mort de Paul I^{er} changea un peu sa position. Cependant il conserva une assez belle existence sous Alexandre et fut chargé de l'éducation de deux jeunes seigneurs. Il mourut dans cette capitale en juillet 1804. On a de lui des épigrammes, genre dans lequel il se vantait d'exceller; mais ses adversaires disaient que la meilleure à faire contre lui aurait été de

publier les siennes. Le nom de d'Antilly figure seul (sans celui de Bertin) sur le titre des pièces qu'il a fait imprimer. Une comédie, *l'Anglais à Paris*, jouée au théâtre des Variétés-Amusantes, en 1783, fut imprimée la même année sous le nom de d'Antilly l'aîné. Nous ignorons si cette comédie était du même ou d'un de ses frères. A—T.

BERTIN (Rose), marchande de modes, a mérité par son désintéressement et le courage de sa reconnaissance pour la reine Marie-Antoinette que son nom fût transmis à la postérité. Née en 1744, à Amiens, elle y reçut une éducation assez soignée, et fut envoyée par ses parents à Paris, pour y travailler chez la modiste du *Trait-Galant*, dont la maison joignait à des relations d'affaires très-étendues, surtout avec la cour d'Espagne, une régularité de mœurs fort rare dans cette profession. M^{lle} Rose arriva dans la capitale à l'époque de la légitimation et peu de temps avant le mariage de deux filles naturelles du comte de Charolais, mort en 1760, et oncle du prince de Condé. La vieille princesse de Conti, chez qui elle avait porté leurs robes de noces, lui accorda sa bienveillance, et la fit charger de porter aussi le trousseau de M^{lle} de Penthièvre, qui, en 1769, épousa le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans. Associée alors avec la modiste du *Trait-Galant*, M^{lle} Bertin prit quelque temps après un magasin à son compte. Les grâces de sa personne et de ses manières, non moins que ses talents, avaient plu à la cour, et ce fut à la protection des princesses de Conti, de Lamballe et de la duchesse de Chartres qu'elle dut l'avantage de fournir, en 1770, les parures destinées à la dauphine Marie-

Antoinette. Cette princesse sut apprécier l'esprit et le caractère de M^{lle} Rose; et, devenue reine, elle se fit un plaisir de contribuer à sa fortune, en la chargeant exclusivement de la fourniture de tous les objets de modes pour la maison royale. Le nom de cette modiste obtint la vogue à Paris comme à Versailles, et sa réputation devint européenne. Accueillie avec bonté par la reine, admise à toute heure dans sa familiarité, recherchée par tout ce qu'il y avait de plus qualifié, il était difficile que M^{lle} Bertin pût entièrement se préserver de quelques accès de vanité. On raconte qu'une duchesse étant venue lui demander des modes nouvelles, « Je suis fâchée », répondit gravement la modiste, « de ne pouvoir vous satisfaire; mais nous avons décidé, dans le dernier conseil tenu chez la reine, que ces articles ne paraîtraient que dans un mois (1). » Les crédits considérables qu'elle était obligée d'accorder aux femmes des grands seigneurs, qui la payaient fort mal et fort tard, et les dépenses qu'elle faisait pour soutenir l'espèce de rang qu'elle tenait à la cour, dérangèrent sa fortune peu d'années avant la révolution, et cet événement

(1) Il paraît cependant que M^{lle} Bertin, oubliant quelquefois ses habitudes de cour, se livrait à des accès un peu scandaleux de colère, comme on peut en juger par l'anecdote suivante qui ne figure point dans ses Mémoires. Sa première fille de boutique, M^{lle} Picot, forma un établissement et eut bientôt un grand nombre de pratiques à son ancienne maîtresse. Celle-ci, furieuse, l'ayant rencontrée dans la galerie de Versailles, en 1781, l'injuria et lui cracha au visage. De là, procès à la p^révôté de l'hôtel, *fuctums* de part et d'autre, dont le plus plaisant fut celui de M^{lle} Bertin, par Coquely de Chaussepierre; enfin jugement, du 3 septembre, qui fit défense à la modiste de la reine de récidiver, et la condamna à 20 fr d'amende et aux dépens; appel au grand conseil et plaidoiries où les avocats s'égayèrent sur le compte de ces demoiselles. L'arrêt devait intervenir le 12 décembre; mais la reine assoupit l'affaire.

fâcheux, qui l'exposa aux inconvenantes railleries de ses illustres débitrices, aurait suffi pour la discréditer totalement, si la reine n'eût pas continué à lui faire le même accueil et contribué peut-être à rétablir ses affaires. M^{lle} Bertin se montra digne de ces bienfaits. Il paraît, d'après les Mémoires publiés sous son nom, qu'à la fin de 1791 ou au commencement de 1792, elle fut chargée par son auguste protectrice d'une mission secrète pour l'Angleterre; que, s'étant rendue ensuite à Vienne, elle y eut un entretien avec l'empereur François II, qu'elle fit revenir de ses préventions contre sa tante Marie-Antoinette. Elle était de retour en France lors de la détention de cette princesse, et lui fut fidèle dans le malheur. En 1793, des agents du gouvernement révolutionnaire se présentèrent chez elle, et lui demandèrent l'état des fournitures qui lui étaient dues par Marie-Antoinette. Informée d'avance de cette demande, et prévoyant les suites funestes qu'elle pouvait entraîner, M^{lle} Bertin avait brûlé ses registres de commerce où figuraient le nom et les dettes de son infortunée bienfaitrice. Elle répondit avec assurance que la reine ne lui devait rien, oubliant ainsi ses propres intérêts pour ne se souvenir que de sa reconnaissance. M^{lle} Bertin est morte à Paris le 22 septembre 1813, à l'âge de 69 ans. Les Mémoires publiés sous son nom, tant à Paris qu'à Leipzig, 1824, in-8°, sont regardés comme apocryphes, et sa famille a réclamé contre leur authenticité. Cependant le style de ces Mémoires porte assez bien le cachet d'une femme qui, peu versée dans la connaissance de la langue et de la littérature, écrit comme elle parle. Ils n'offrent d'ailleurs rien de neuf ni de

piquant, et ne contiennent aucun fait postérieur à l'année 1791, quoiqu'ils paraissent avoir été écrits en 1795. L'auteur, quel qu'il soit, a eu pour but de disculper Marie-Antoinette des torts que lui ont imputés de perfides courtisans, surtout dans la fameuse affaire du *collier*. Les notes sont, au reste, plus curieuses que le texte. A—T.

BERTIN (THÉODORE-PIERRE), littérateur, était né, vers 1760, dans la Brie; il avait une sœur mariée à Provins, et l'on a quelque raison de conjecturer qu'il était lui-même originaire de cette ville. N'ayant reçu de ses parents aucune fortune, la connaissance qu'il acquit de l'anglais devint sa principale ressource. Il en donna des leçons à Paris; et jeune encore il publia les traductions des *Satires d'Young*, en prose, de la *Vie de Bacon*, par David Mallet, et de quelques ouvrages politiques de Guill. Paley (*Voy.* ce nom. XXXII, 407), entre autres de ses *Réflexions sur le jury*. En simplifiant le *système de sténographie*, inventé par Jean Taylor, et en l'adaptant à la langue française, il contribua beaucoup à répandre cette utile invention; et dès 1790 il employa lui-même ce procédé pour recueillir les discours prononcés à la tribune législative, qu'il transmettait ensuite aux journaux. Il fut compris, en 1795, dans le nombre des gens de lettres auxquels la Convention accorda des secours, et il reçut 1500 fr. A cette époque il avait un magasin de librairie et faisait aussi le commerce des médailles. Le 27 sept. 1799, il obtint un brevet d'invention pour une lampe docimastique. Cette lampe, qui ne différait de celles qu'on avait employées jusqu'alors que par une modification dans l'ajustage de l'éolipyle, n'eut

aucun succès (1). Il prit un second brevet, le 12 juin 1811, pour l'application à la reliure des livres d'un cartonnage recouvert d'un vernis (2). Aidé de M. Frochot, préfet de la Seine, qui s'intéressait à lui, il établit un vaste atelier de reliure dans l'ancien bâtiment du Châtelet, qui a été démolé; mais, toujours malheureux dans ses entreprises, il fut bientôt obligé de l'abandonner. En 1814 il salua le retour des Bourbons, et, comme tant d'autres, crut devoir attaquer le pouvoir qui venait d'être renversé (3); mais son zèle sans doute ne reçut pas la récompense qu'il attendait, puisque, arrivé à l'âge où le repos devient nécessaire, il fut forcé de continuer le métier ingrat et pénible de traducteur. Cet écrivain laborieux, et digne d'un meilleur sort, mourut à Paris en janvier 1819, âgé d'environ soixante ans. On lui a reproché la négligence de son style, en général diffus et incorrect; mais, obligé par sa position de faire vite, il ne lui était guère possible de faire mieux; et il faut lui savoir gré d'avoir, dans ses traductions comme dans ses écrits, toujours respecté les mœurs et la religion. La liste que M. Quérard a donnée dans la *France littéraire* des traductions et des opuscules de Bertin ne s'élève pas à moins de cinquante, formant plus de cent volumes. Nous nous bornerons à citer les principaux : I. *Système universel et complet de sténographie*, adapté à la langue française, d'après Taylor, Paris 1792. in-8°, et avec des améliorations, ibid., 1794,

1796, 1804, in-8°. C'est de tous les ouvrages de Bertin le seul qui paraisse destiné à lui survivre. II. *Histoire des principaux lazarets de l'Europe*, trad. de l'angl. de J. Howard (*Voy.* ce nom, XX, 628). Cette traduction, dont on trouve des exemplaires séparément, fait partie du *Recueil de mémoires sur les établissements d'humanité*, trad. de l'angl. et de l'allemand, publié par ordre du ministre de l'intérieur, Paris, 1799-1804, 15 vol. in-8° (*Voy.* ADR. DUQUESNOY, XII, 335). III. *L'Été du Nord* (*Northern summer*), trad. de John Carr, ibid., 1808, 2 vol. in-8°. IV. *Les Misères de la vie humaine*, trad. de l'angl., de James Beresford, sur la huitième édit., ibid., 1818, 2 vol. in-8°, fig. en bois, ouvrage singulier. V. *Les Curiosités de la littérature*, trad. d'Israéli, ibid., 1819, 2 vol. in-8°. *Voy.*, pour les titres des autres traductions de Bertin, la *Biographie des vivants*, I, 319. W—s.

BERTIN (l'abbé ANTOINE) naquit à Droupt-St.-Basle en 1761, et mourut à Reims, le 30 juillet 1823, curé de la paroisse St-Remi de cette ville, qu'il desservait depuis 21 ans. Né avec d'heureuses dispositions, il fit de bonnes études au collège et au séminaire de Troyes; ordonné prêtre vers 1785, on l'envoya vicarier à Barbonne, au diocèse de Meaux, où il était quand l'assemblée constituante décréta la constitution civile du clergé. Bertin en adopta tous les principes, vint à Reims et fut bien accueilli par l'évêque de la Marne qui prenait le titre de métropolitain, et qui lui donna d'abord la chaire de théologie dans son nouveau séminaire, le mit ensuite à la tête de cette maison en qualité de supérieur, place qui se trou-

(1) Cette lampe est décrite dans le *Recueil des Brevets*, II, 51, et représentée sur la planche 13.

(2) Voyez le *Recueil des Brevets*, VI, 245. Les livres étaient ainsi très-brillants, mais de peu de durée.

(3) *Le Cri de l'indignation*, ou *l'Ami des Bourbons* Paris, 1814, in-8° de 48 pp.

vait vacante par la retraite de M. François de Torci, et le fit enfin un de ses vicaires épiscopaux. Le culte public ayant été entièrement aboli dans les années 1793, 1794 et 1795, l'abbé Bertin se trouva dans une fâcheuse position; enfin l'ordre étant un peu revenu sur la fin de cette dernière année, il reprit, avec l'abbé Servant, les fonctions du ministère dans la cathédrale, mais à des heures différentes de celles où officiaient les prêtres insermentés, et il resta dans cette église jusqu'à l'époque du concordat (10 sept. 1801). Ayant fait sa soumission et promis sa rétractation, M. de Barral, évêque de Meaux, le nomma à la cure de Saint-Remi et lui donna pour vicaires trois prêtres insermentés. Avec de tels coopérateurs, Bertin se trouva souvent embarrassé; mais comme il était naturellement pacifique, il ne paraissait jamais être mal avec eux. Plein de zèle et d'amour pour ses paroissiens, il ne négligea rien, non pour rendre à son église son ancienne splendeur, mais au moins pour réparer autant qu'il était en lui les dégradations causées par la révolution. Assez bon prédicateur, il attirait dans les solennités une grande affluence de fidèles, et avec les offrandes qu'il en recevait et d'autres secours qu'il savait obtenir, il eut le bonheur de réparer en partie son église. En 1817, voulant y établir la confrérie du Chemin de la Croix, il en sollicita la permission de Rome, et déclara dans sa supplique au souverain pontife et dans ses lettres à M. de Coucy, archevêque, qu'il se soumettait aux rescrits du saint-siège concernant la constitution civile du clergé, et il annonça les mêmes dispositions à ses paroissiens. En 1822, il fit une rétractation plus précise et

encore plus forte dont les passages les plus importants ont été insérés dans *l'Ami de la religion et du roi* (27 novembre 1822), et à laquelle adhèrent dom Bernard, ancien bénédictin, et l'abbé Chancelot, jeune vicaire. L'abbé Bertin a laissé des sermons et quelques opuscules manuscrits. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Le jeune cosmographe ou description de la terre et des eaux*, etc., Reims, an VII (1799), in-12. II. *Esquisse d'un tableau du genre humain ou introduction à la géographie*, Reims, an VII (1799), in-12. III. *Eléments d'histoire naturelle*, extraits de Buffon, Valmont de Bomare, Pluche, etc. : cet ouvrage élémentaire a eu cinq éditions, de 1801 à 1834; et il est véritablement utile. IV. *Eléments de géographie, extraits des meilleurs géographes*, Reims, 1803, 1809. V. *Discours prononcé*, le 5 juin 1814, au service solennel de Louis XVI, Louis XVII, Marie-Antoinette, etc., Reims, 1814, in-8°. VI. *Instruction sur les devoirs des sujets envers leurs souverains*, Reims, 1815, in-8°. VII. *Instruction sur la nécessité de craindre Dieu et d'honorer le roi*, prêchée le 6 août 1816, Reims, 1816, in-8°. VIII. *Reims est la ville du sacre*, 1819, in-8°. IX. *Relation de la neuvaine solennelle qui s'est faite dans l'église de Saint-Remi de Reims*, depuis le 22 septembre jusqu'au 1^{er} octobre 1820, Reims 1820 in-8°. L'annuaire du département de la Marne, pour 1824, contient une notice sur l'abbé Bertin. L—c—j.

BERTIN (RENÉ-HYACINTHE), fils aîné du célèbre anatomiste de ce nom (*Voy. BERTIN*, IV, 364), naquit le 10 avril 1767, à Gahard, près de Rennes. Il fit ses

humanités dans cette dernière ville , étudia la médecine à Paris , et reçut le titre de docteur à Montpellier. En 1793 , il servit à l'armée des côtes de Brest , d'où il passa à celle d'Italie. En 1798 , il fut envoyé en Angleterre , comme inspecteur-général du service de santé des prisonniers français , et pendant l'année qu'il séjourna dans cette île , il rendit de nombreux services à ceux de ses compatriotes qui furent confiés à ses soins. A son retour en France , il devint médecin en chef de l'hôpital Cochin et de celui des vénériens , et en 1807 , il fit les campagnes de Prusse et de Pologne. En 1822 , l'amitié d'un ministre lui fit conférer la chaire d'hygiène que la mort de Hallé laissait vacante à la faculté de Paris ; malgré les réclamations auxquelles donna lieu cette nomination , elle n'en fut pas moins confirmée , lorsque après la dissolution de la faculté en 1823 , ce corps savant eut été reconstitué sur d'autres bases. Bertin , que la faveur seule soutenait , qui depuis n'a dû l'honneur de figurer dans la science qu'au talent du coopérateur qu'il sut s'adjoindre , resta debout au milieu de la révolution qui rayait de la faculté les noms de Pinel , de Vauquelin , de Chaussier , de Desgenettes. Il est mort en 1827 , laissant : I. *Quelques observations critiques , philosophiques et médicales sur l'Angleterre , les Anglais et les Français détenus dans les prisons de Plymouth* , Paris , 1801 , in-12. II. *Dissertation sur l'emploi des incisions dans les plaies d'armes à feu* , Paris , 1802 in-8°. III. *Traité de la maladie vénérienne chez les nouveau-nés , les femmes et les nourrices* , Paris , 1810 , in-8°. IV. *Traité des maladies du cœur et des gros vaisseaux* , Paris , 1824 , in-8°. Il avait traduit , pendant son

voyage en Angleterre , les *Eléments de la doctrine de Brown*. Bertin avait lu à l'Institut des mémoires sur les maladies organiques du cœur , contenant diverses observations assez intéressantes , et quelques opinions dont d'autres se sont ensuite attribuées la propriété. Il avait recueilli sur les affections de l'organe central de la circulation un assez grand nombre de notes que mit en ordre et rédigea le docteur Bouilland , aujourd'hui professeur à la faculté , et alors son élève interne à l'hôpital Cochin. Telle est l'origine de ce traité qui , sans être complet , ni même parfait dans les points sur lesquels il roule , est cependant une des plus remarquables productions de notre moderne école de Paris (1). J—D—N.

BERTOLA (l'abbé AURÉLE-GEORGE) , né à Rimini en 1753 , fut appelé fort jeune au séminaire de Iesi , par l'évêque son parent , qui résolut de le faire entrer dans l'ordre des Olivétains ; mais l'état religieux n'était point dans ses goûts , et peu de temps après qu'il eût prononcé ses vœux , il s'échappa de son couvent pour aller s'enrôler en Hongrie , dans les troupes autrichiennes , où il

(1) BERTIN (Jean) , né à Guignen , près de Rennes , vers 1750 , d'une famille d'agriculteurs , peut-être la même que celle du précédent , fut employé dans l'administration des domaines , et fit partie , au commencement de la révolution , de l'administration départementale d'Ille-et-Vilaine. Ayant voulu s'opposer aux premiers excès de la révolution , il paya d'une longue captivité sa courageuse résistance. Il fut nommé en 1801 membre du corps législatif , et mourut à Paris , en mars 1803. Ami des arts et passionné pour l'agriculture , il naturalisa dans ses domaines plusieurs arbres exotiques. Il enrichit l'agriculture de son département de plusieurs variétés de froment , et il y propagea la culture de la châtaigne. L'instruction qu'il publia pour en faire apprécier les avantages fut bien accueillie de ses compatriotes , et lui valut le titre de correspondant des sociétés d'agriculture de la Haute-Saône , du Rhône , etc. Il était associé de l'académie de législation de Paris , et il avait été l'un des fondateurs et président de la société des sciences et arts de Rennes. A—T.

passa plusieurs années sans être connu. S'ennuyant à la fin d'une pareille vie, et ne pouvant plus résister aux fatigues du service militaire, il retourna vers son couvent, et y fut reçu avec tant de bonté qu'on lui donna aussitôt un emploi au collège de Sienne; il y reprit ses études, et publia un poème sur la mort de Clément XIV, intitulé les *Nuits Clémentines*, qui eut beaucoup de succès. Bientôt la cour de Naples lui fit proposer une chaire de géographie et d'histoire, dans le collège royal de la marine; il se hâta d'aller la remplir, et publia dans cette capitale, pour l'usage de ses élèves, des *Leçons d'Histoire* très-estimées; et composa aussi, dans ce pays si pittoresque et si remarquable par la beauté de ses sites, un grand nombre de poésies pleines de verve et de pensées très-poétiques. Il se rendit à Vienne en 1783, et s'y lia avec tout ce que cette capitale avait de plus distingué dans les lettres, et particulièrement avec des littérateurs allemands. Pendant son séjour en Hongrie, il avait étudié avec beaucoup d'ardeur et de succès la langue allemande; et ce fut alors qu'il se lia avec Gessner dont il avait traduit les *Idylles* en italien. Il alla même le voir en Suisse, lorsqu'il se rendit à Pavie, pour y occuper une chaire que lui avait donnée le gouvernement autrichien. Il visita en même temps les bords du Rhin, dont il publia plus tard une *Description pittoresque*. A Pavie il publia sa *Philosophie de l'Histoire*, qui eut trois éditions en quelques mois; puis une traduction d'Horace, divers *Eloges* d'hommes célèbres, et des *Observations sur Métastase*, dont il loue dignement le génie et les belles inspirations. Obligé de quitter sa chaire

en 1796, lors de l'invasion de l'Italie par les Français, il se réfugia à Rome où il mourut en 1798. Outre les ouvrages que nous avons cités, Berthola a publié : I. *Essai sur la poésie allemande*, Naples, 1779, in-8°. II. *Essai sur la littérature allemande*, Lucques, 1784, in-8°. III. *Cent fables*, Bassano, 1785, in-8°. IV. *OEuvres diverses*, en prose et en vers, Bassano, 1789, in-8°. V. *Le premier poète*, Vénérone, 1792, in-8°. VI. *Sonnets amoureux*, Milan, 1795, in-8°. On lui a reproché d'avoir mêlé à ses poésies, qu'il appelle *maritimes et champêtres*, des images obscènes et des maximes perverses. Ces dange-reux écarts diminuent le plaisir qu'on éprouve à lire des descriptions qui, du reste, sont gracieuses et revêtues de vives couleurs poétiques. Le style de Bertola est en général pur et animé. Comme Delille dans ses vers, et Buffon dans sa prose, il a le don d'ennoblir les sujets les plus communs et de prêter un charme inconnu de grâce et de diction à des détails même populaires et triviaux. A—D.

BERTOLACCI (ANTOINE), fils de Pascal Bertolacci, ancien président de la cour suprême en Corse, émigra, lors de la révolution de 1793, avec sa famille, en Angleterre, sous le ministère de lord Guilford. Ses connaissances économiques le firent employer par le cabinet anglais dans l'île de Ceylan, où il exerça pendant dix-sept années la charge d'administrateur pour le roi et de contrôleur-général. Les hautes fonctions de sa place développèrent ses vues politiques et civiles; et il ne cessa de les diriger vers la morale et le droit public, comme les vrais fondements de la liberté et de l'ordre, en y appropriant les notions qu'il avait

acquises sur l'antique civilisation religieuse de l'Inde. Mais les excessives fatigues causées par l'ardente activité de son esprit et entretenues par les chaleurs extrêmes sous le tropique, le déterminèrent à quitter son emploi, et à revenir en Europe. Il s'occupa en Angleterre d'appliquer ses principes sur l'économie sociale, d'abord à l'administration des établissements de la Grande-Bretagne dans l'Inde, et ensuite à l'état présent de l'Angleterre elle-même, en publiant : I. *A view of the agricultural, commercial, and financial interests of Ceylon; with an Appendix containing some of the principal laws and usages of the Candians*, etc., Londres, 1817, in-8°, 577 pages, avec une carte de l'île de Ceylan, par Shneider. II. *An inquiry into several questions of political economy applicable to the present state of Great-Britain*, Londres, 1817, in-8°, 94 pages. La Corse nous ayant été rendue, l'auteur vint se fixer en France lorsqu'elle fut redevenue l'alliée de l'Angleterre. Là, livré à d'utiles méditations dans une retraite solitaire au petit Chenay, près Versailles, une liaison intime sous le rapport moral l'unit avec le rédacteur de cet article, dont il traduisit en anglais la Notice sur la *Vie du Christ*, insérée dans la Biographie universelle. III. Un écrit, plein d'un patriotisme vraiment chrétien, qu'il composa en français, intéressa vivement les deux peuples amis, en faveur des Grecs, victimes de la tyrannie musulmane. Ce fut après la victoire de Navarin, qui a signalé l'accord de deux nations rivales, qu'il publia la brochure patriotique dont il s'agit et dans laquelle il proposait une alliance étroite, par mariage, avec la princesse de Kent, sous le titre

de *La France et la Grande-Bretagne unies*, avec l'épigraphe *Terræ marisque connubium*, Paris, 1828, in-8°, 45 pages. L'auteur, diplomate judicieux et profond, considère ces deux grandes puissances continentale et maritime, comme le complément l'une de l'autre, et comme les garants mutuels de la paix de l'Europe entière, par l'établissement légal de l'ordre chez les divers peuples, d'après la force et l'analogie des institutions dont le but politique est le même, quoique le champ et les moyens d'action soient différents. IV. Ce fut enfin dans la même vue qu'il esqua et mit au jour en 1809 un *Projet d'Assurances générales sur la vie*, qui seraient administrées et garanties par le Gouvernement, afin d'attacher réciproquement les peuples à l'état, et l'état aux peuples, par un plan basé non, comme les autres projets de ce genre, sur des associations particulières, mais sur le crédit public même; plan qui n'eût pu que consolider l'édifice social, en assurant véritablement l'avenir de la vie et le bien-être des individus et des familles. Mais les troubles civils et les agitations politiques détournèrent l'attention du ministère de ce grand projet d'économie vraiment fondamentale, qui fut communiqué à Casimir Perier, et connu de MM. Sapey, de Noé, pair de France, et de Pozzo di Borgo, compatriote de l'auteur, et avec lequel il avait eu des relations, ainsi qu'avec les autres. Les détails d'exécution dont il s'occupait, puisés dans ses observations et dans l'examen des divers plans d'assurances formés en Angleterre et en France, sont restés entre les mains de North Bertolacci, pupille de lord Guilford, et l'aîné des quatre fils de l'auteur, qui mourut,

le 10 août 1833, aux eaux de Forges, par suite d'infirmités contractées dans l'Inde et dont il avait rapporté le germe en Europe. G—CE.

BERTOLIO (ANTOINE-RENÉ-CONSTANCE), né à Avignon, se destina d'abord à l'état ecclésiastique, mais ne fut jamais engagé dans les ordres. Reçu, en 1775, avocat au parlement, il coopéra à l'ancienne collection de droit (*Répertoire universel de Jurisprudence*), dont Guyot était l'éditeur, et au Dictionnaire de droit de l'Encyclopédie méthodique. Il s'occupait uniquement d'affaires judiciaires, quand la révolution éclata. Elle trouva en lui un de ses plus fervents apôtres. Electeur de 1789, et représentant de la commune de Paris, il se présenta, le 6 juillet, à la barre de l'assemblée nationale, à la tête d'une députation de la ville, et y prononça un discours relatif à la délivrance des gardes-françaises détenus à l'Abbaye et à la grâce que le roi leur avait accordée. Il parla des efforts que lui et ses collègues avaient faits pour apaiser les troubles qui s'étaient élevés dans la capitale, et il accompagna sa harangue de la présentation d'un rameau d'olivier. Bertolio prononça, le 13 juillet 1790, dans l'église métropolitaine de Paris, un discours à l'occasion du *Te Deum* qui fut chanté, d'après le vœu des électeurs de 1789. Les actions de grâce à l'Éternel y occupaient moins de place que l'éloge de ces mêmes électeurs et de MM. Sieyès, Lafayette et Bailly, qu'il comparait, le premier à Solon et à Lycurgue, et les deux autres à Washington et à Franklin. Ce discours a été imprimé. L'abbé Bertolio publia, la même année, un pamphlet intitulé : *Ultimatum à monseigneur l'évêque de*

Nancy, Paris, in-8°, de 78 pages. Il était destiné à réfuter l'écrit où M. de la Fare contestait à l'assemblée nationale le droit de s'immiscer dans les affaires de discipline ecclésiastique. L'auteur cherche à y établir que le catholicisme n'est pas *la religion de l'état*, mais une *religion dans l'état*. Pendant le cours des années 1793 et 1794, l'abbé Bertolio eut l'adresse de s'effacer de la scène politique; mais il reparut, plus jeune de républicanisme, sous le directoire. Après avoir rempli les fonctions de secrétaire de légation à Rastadt, il fut nommé, le 15 messidor an VI, commissaire français à Rome, avec Duport du Mont-Blanc, en remplacement de M. Daunou et de Monge. L'année suivante, lorsque la république romaine eut été constituée, il fut élevé à l'emploi d'ambassadeur près ce nouveau gouvernement, et il y joignit les pouvoirs législatifs. En 1799, il annonça aux Romains la prochaine délivrance de l'Italie, et les engagea à se rallier aux Français, en leur présentant le tableau de Ronciglione livré aux flammes, pour avoir trahi notre cause. L'occupation de Rome par les Anglo-Napolitains vint démentir les promesses de l'ambassadeur et terminer sa mission. Mais Bertolio livré à lui-même avait montré un grand courage, et, dans le conseil de guerre tenu pour la capitulation, il stipula et obtint qu'il aurait pour retourner en France une garde d'honneur d'une compagnie de grenadiers armés, et une pièce de canon servie par ses canonniers; c'est le premier exemple d'une semblable capitulation; elle fut signée avec le commodore anglais Trowbridge, au commencement de septembre 1799. Sous le consulat de Bonaparte, Bertolio fut nommé

grand-juge à la Guadeloupe; et, lorsque cette colonie eut secoué le joug de la métropole, il revint en France où il obtint une place de conseiller à la cour d'Amiens. Il en exerça les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 2 juin 1812. Outre les ouvrages cités, Bertolio a fait paraître : *Nouvel équilibre politique à établir en Europe, ou mes idées sur les conditions de la paix continentale*, Paris, an IX (1801), in-8°. Cet opuscule eut peu de succès et ne contribua pas à rouvrir à l'auteur la carrière diplomatique. L—m—x.

BERTON (PIERRE-MONTAN), chef de trois générations de compositeurs-musiciens, naquit à Paris en 1727. Ses dispositions furent si précoces qu'à six ans il lisait la musique à livre ouvert, et qu'à douze il touchait l'orgue, et faisait exécuter plusieurs motets à la cathédrale de Senlis. Après avoir chanté la basse-taille à Notre-Dame de Paris, il entra à l'Opéra en 1744, en sortit deux ans après, alla jouer deux autres années à Marseille, et, trouvant que sa voix baissait, renonça au chant. Chef de l'orchestre de Bordeaux, en 1750, il obtint au concours la même place à l'académie royale de musique, et fut nommé successivement maître et surintendant de la musique du roi, et administrateur de l'Opéra en 1774, 1776, 1778 et 1780. Ce fut pendant son administration que Gluck et Piccini vinrent à Paris, et que s'effectua en France la révolution musicale. Il essaya lui-même d'opérer une réconciliation entre ces deux grands hommes, dans un souper où, après s'être embrassés, ils furent placés l'un à côté de l'autre. C'est à Berton que l'orchestre de l'Opéra doit sa haute réputation. Son talent et son travail pour diriger l'exécution de

la nouvelle musique sont d'autant plus dignes d'éloges, que les artistes de cette époque n'égalèrent pas ceux d'aujourd'hui, et qu'il fallait pour ainsi dire leur faire parler une langue étrangère. Il mourut le 14 mai 1780, des suites d'une fluxion de poitrine que lui occasiona la reprise de *Castor et Pollux*, à laquelle il présida lui-même. Outre les heureux changements, les coupures ou augmentations qu'il a faits à plusieurs anciens opéras, tels que la *Camille* de Campra, en 1761; l'*Iphigénie en Tauride* de Desmarets et Campra, en 1766; l'*Amadis des Gaules* de Lulli, en 1772; le *Castor et Pollux* et le *Dardanus* de Rameau, où il a ajouté le morceau long-temps fameux sous le nom de *Chaconne de Berton*; et à la cour, en 1773, le *Bellérophon* de Lulli, et *Issé* de Desbouches, il a donné seul ou en société : en 1755, *Deucalion et Pyrrha*, paroles de Saint-Foix; en 1765, *Erosine*, paroles de Moncrif; en 1767, *Sylvie*, paroles de Laujon; en 1771, *Théonis*, paroles de Poinciset; et en 1773, *Adèle de Ponthieu*, paroles de Saint-Marc. Telle était la confiance de Gluck dans les talents de Berton, qu'il lui laissa le soin de composer tous les airs des divertissements de son opéra de *Cythère assiégée*, et de refaire le dénouement de son *Iphigénie en Aulide*, tel qu'on l'a toujours exécuté depuis. Berton était le père de M. Henri-Montan Berton, membre de l'Institut, un de nos compositeurs vivants. — **François-Henri BERTON**, petit-fils de Pierre-Montan, et né à Paris le 3 mai 1784, était fils naturel de M. Henri-Montan Berton et de M^{lle} Maillard, actrice de l'académie royale de musique. Elève de son père, il fit de rapides progrès dans l'art mu-

sical et dans la composition, et s'annonça d'abord avantageusement par des morceaux détachés et quelques romances avant de s'essayer dans la composition dramatique. Il a donné à l'Opéra-Comique, en 1810, *M. Desbosquets*, en un acte, paroles de M. Sewrin; en 1811, *Jeune et vieille*, en un acte, paroles de M. Chazet. Ces deux ouvrages ne réussirent pas à cause de la faiblesse des poèmes. Berton fut plus heureux en adaptant sa nouvelle musique à d'anciennes pièces avantageusement connues, telles que *Ninette à la cour*, de Favart, retouchée en 1811 par M. Creuzé de Lesser; *les Caquets*, comédie de Riccoboni, arrangée en opéra-comique par M. Vial, en 1821; et *Une heure d'absence*, comédie de M. Loraux, arrangée aussi en opéra-comique, 1827. On a encore de Berton fils plusieurs airs tirés des opéras de divers compositeurs, et arrangés pour le piano, et des romances, dont quelques-unes ont obtenu beaucoup de vogue, telles que *la Barque*; *la Feuille morte*; *Voilà l'amour*; *Faut-il encore l'aimer*, etc.; *les Veillées parisiennes*, collection de contredanses, walses, etc. Pianiste distingué, il fut nommé en 1821 professeur de chant à l'école royale de musique et de déclamation; il promettait de soutenir dignement la réputation de son père et de son aïeul, lorsqu'il fut enlevé par le choléra-morbus, le 19 juillet 1832. A—T.

BERTON (LOUIS-SÉBASTIEN), principal de l'école militaire de Brienne, naquit dans cette dernière ville, le 6 mars 1746. Fils d'un cultivateur qui ne négligea rien pour son éducation, il fit ses études à l'université, et s'engagea dans le régiment du roi. L'état militaire n'étant

pas du tout son fait, il le quitta bientôt pour prendre le froc, entra chez les Minimes et devint un bon prédicateur. Ses talents plus que sa belle taille (il avait cinq pieds neuf pouces) le firent choisir pour la place de principal de l'école militaire de Brienne qu'il occupa près de vingt ans, jusqu'à la suppression de cette école, en 1790. A cette époque le père Berton se retira à Sens et devint vicaire épiscopal de l'évêque constitutionnel de cette ville, où il passa les années orageuses de la révolution occupé de l'éducation d'un jeune homme et de la culture d'un jardin. Bonaparte, qui avait été son élève à Brienne, étant devenu premier consul, se ressouvint de lui et lui confia la direction du Lycée des arts de Compiègne. « En passant par cette ville avec Jo-
« séphine pour un voyage sur les
« côtes du nord, le père Berton, dit
« Bourienne dans ses Mémoires,
« (tome III, page 199), bon, simple
« comme au temps où il nous tenait
« sous sa férule, s'en vint prier son
« ancien élève et sa femme d'accepter
« chez lui un déjeuner. Ils acceptè-
« rent tous deux. Notre bon prin-
« cipal se croyait encore au temps où
« Bonaparte faisait ses premières
« études : hélas ! il se trompait bien.
« Le père Berton avait pour com-
« mensal un autre condisciple de
« Bonaparte et de moi nommé Bou-
« quet. Le père Berton lui avait
« expressément défendu de se mon-
« trer, d'autant plus qu'il avait été
« disgracié à l'armée d'Italie où il était
« commissaire des guerres. Bouquet
« promit de ne pas sortir de sa cham-
« bre, mais dès qu'il vit arriver la
« voiture, il se précipita à la por-
« tière et offrit cavalièrement la main
« à Joséphine qui lui dit en l'accep-

« tant, *Bouquet, vous vous perdez!*
 « Bonaparte l'avait aperçu ; indigné
 « de ce qu'il regardait comme une
 « impardonnable familiarité, il se
 « livra à un de ses mouvements de
 « colère que rien ne pouvait dompter,
 « et à peine entré dans la salle où le
 « déjeuner était servi, dit à sa fem-
 « me, d'une voix impérieuse, après
 « s'être assis, *Joséphine, mets-toi*
 « *là*. Puis il se mit à déjeuner sans
 « dire seulement au père Berton de
 « s'asseoir, quoiqu'il eût, comme on
 « le pense bien, fait mettre un troi-
 « sième couvert pour lui. Le père
 « Berton resta debout derrière son
 « ancien élève, et consterné de sa vio-
 « lence. » Peu de temps après, en
 1803, Berton quitta le Lycée de
 Compiègne pour la place de provi-
 seur du Lycée de Reims, qui venait
 d'être établi, et perdit cette place,
 en 1809, à cause de sa mauvaise ad-
 ministration. Depuis ce moment sa
 tête se déranger, et retiré seul dans
 une petite maison, il se laissa mou-
 rir après un jeûne de quarante-deux
 jours, le 20 juillet 1811. L—C—J.

BERTON (le baron JEAN-BAPTISTE), général français, naquit le 15 juin 1769, d'une famille aisée, à Francheval, près de Sedan, et fit ses études dans cette ville. A l'âge de dix-sept ans, il entra à l'école de Brienne, au moment où Bonaparte en sortait. De là il passa à l'école d'artillerie, qui venait de se former à Châlons-sur-Marne. Nommé, en 1792, sous-lieutenant dans la légion des Ardennes, il fit, avec ce corps, les premières campagnes aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, et parvint au grade de capitaine. Durant les campagnes de 1806 et 1807, en Allemagne, il servit dans l'état-major de Bernadotte, puis dans celui du maréchal Victor, etc.

Sa conduite à la bataille de Friedland attira sur lui les regards de ce dernier, qui l'emmena en Espagne, où il se distingua, particulièrement à Spinosa. Présenté à Napoléon, au moment d'une revue passée à Burgos, par Victor qui vanta ses talents et sa valeur, et sollicita pour lui le grade de colonel, il fut créé adjudant-commandant. Quelque temps après, Berton fut attaché à l'état-major du général Valence, puis à celui de Sébastiani. Il combattit avec une rare valeur aux journées de Talavera, et d'Ocuna. Après cette dernière affaire, le prince Sobieski, témoin du courage qu'il avait déployé, l'embrassa et le félicita, en présence du régiment de lanciers polonais qu'il avait mené à l'ennemi. Etant passé avec le corps du général Sébastiani dans le royaume de Grenade, Berton y donna de nouvelles preuves de bravoure. A la tête d'un détachement de mille hommes, il s'empara de Malaga, défendue par sept mille Espagnols, et fut nommé gouverneur de cette place. Créé général de brigade le 30 mai 1813, il se distingua de nouveau à la bataille de Toulouse. Après la restauration, il fut créé chevalier de Saint-Louis et mis en demi-solde. Mais aussitôt après le 20 mars il reparut sous les armes et combattit à Waterloo. Revenu à Paris après cette défaite, Berton fut gravement compromis et conduit à la prison de l'Abbaye, d'où il ne sortit qu'au bout de cinq mois, sans avoir subi de jugement. Le souvenir de cette captivité l'avait singulièrement aigri (1), comme on en peut juger par l'ardeur avec laquelle il se jeta dans le parti de l'oppo-

(1) En 1817, il réclama, dans les journaux, contre la non-insertion dans l'almanach royal des officiers-généraux qui n'étaient pas en acti-

sition, et surtout par cette conspiration funeste qui lui coûta la vie. En 1818, il fit paraître sur la campagne de 1815 un *Précis historique et critique*, écrit avec plus de vivacité que de correction et de goût, mais qui annonçait quelques connaissances dans l'art de la guerre. Admirateur passionné de Napoléon, Berton s'efforce de le justifier sur tous les points, et d'établir que le désastre de Waterloo doit être attribué aux fautes commises par ses lieutenants. Cet ouvrage fut suivi de quelques opuscules politiques qui, pleins d'idées inexactes et d'un libéralisme outré, ne faisaient voir en lui qu'un publiciste médiocre, et trop long-temps distrait par le tumulte des camps des études sérieuses de la politique. A la même époque, il fournissait des articles à la *Minerve française* et aux *Annales militaires*. Tous ces écrits de Berton, surtout ses pétitions aux deux chambres, et ses *Considérations sur la police*, précédées d'une lettre extrêmement violente à M. Mounier, alors directeur-général de la police, éveillèrent l'attention de l'autorité. Fréquentant assidûment la société des *Amis de la presse*, il figura, comme témoin, dans le procès auquel donna lieu cette société. A l'audience du 11 décemb. 1819, interrogé par le président, il déclara qu'il s'était trouvé dans plusieurs réunions chez M. Gévaudan, chez M. d'Argenson ou chez M. de Broglie; qu'on s'y occupait de tout ce qui pouvait intéresser des amis de la patrie; qu'une fois on y avait examiné un projet de loi sur la liberté de la presse,

visité, omission qui n'avait pas été faite dans les almanachs de 1815 et de 1816. L'éditeur Testu répondit que la rédaction de l'almanach était soumise tous les ans à la révision des ministères, à chacun pour la partie qui le concerne. V—vs.

apporté par M. de Broglie. Tous ces faits furent évidemment cause de la radiation de Berton du contrôle de l'armée, laquelle fut prononcée le 25 septembre 1820. Un mandat d'arrêt fut même lancé contre lui, à cette époque; on vint pour l'arrêter dans son domicile, et il n'eut que le temps de s'enfuir. Bientôt (janvier 1822), étant allé en Bretagne, il fut désigné par les chefs de la conspiration qui se tramait alors à Saumur pour en diriger l'explosion; il se rendit dans cette ville, puis à Thouars où le complot avait un grand nombre d'adhérents, entre autres l'adjoint du maire et le commandant de la garde nationale. Le 24 février, il paraît revêtu de son grand uniforme, accompagné d'une espèce d'état-major à cheval, portant la cocarde et le drapeau tricolores; il publie des proclamations, où il annonce que la république va être rétablie et qu'un mouvement insurrectionnel doit avoir lieu simultanément dans toute la France. Berton désignait même les cinq membres de la chambre des députés qui devaient être mis à la tête du nouveau gouvernement. Ensuite il s'empare de l'autorité et pourvoit au remplacement des fonctionnaires publics. Il se décorait du titre de *commandant de l'armée nationale de l'Ouest*. Le cri de sa troupe était : *vive la liberté!* cri auquel quelques personnes ajoutaient celui de : *vive Napoléon II!* Bientôt à la tête de quinze hommes à cheval et de cent vingt hommes à pied, il marche vers Saumur, et pendant la route, sa troupe se grossit de quelques hommes venus des villages environnants. Déjà il est arrivé à Montreuil, qu'on ne sait rien encore de sa marche à Saumur. Il était trois heures après midi.

Un gendarme de Montreuil court dans cette ville, informe les autorités, et des mesures de défense y sont prises à la hâte. Berton arrive et dépasse le pont Fouchard. Après un entretien de quelques minutes avec le maire de Saumur, il conclut une espèce de capitulation, par laquelle il lui est accordé deux heures pour se retirer; en effet, il repasse le pont, qu'il barricade de peur d'être surpris, et vers minuit il s'éloigne paisiblement avec sa troupe qu'il conduit jusqu'à Brion. Son intention était de retourner à Thouars; mais, ayant appris que les portes lui en seraient fermées, il renvoya ses soldats qui se dispersèrent, et lui même alla chercher un asile. Quelques-uns des chefs furent bientôt arrêtés. Quant à Berton, il erra quelque temps dans les départements des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure et surtout à la Rochelle, où il chercha encore, selon les instructions du comité directeur de Paris, et par le moyen des intelligences qu'il conservait dans plusieurs corps de l'armée, à susciter des complots qui un peu plus tard devaient conduire à l'échafaud le jeune Bories et trois autres sous-officiers. Ce fut en vain qu'on lui offrit alors des moyens de se rendre en Espagne; il aima mieux rester en France. La police, qui n'avait pas cessé de l'observer, le fit bientôt tomber dans un piège. Il fut arrêté, le 17 juin, dans la maison d'un notaire de Saint-Florent, et conduit par une escorte de cuirassiers au château de Saumur. Cette arrestation fut surtout due à un sous-officier de carabiniers, nommé Wolfel, qui avait feint de partager ses sentiments. Berton fut traduit devant la cour royale de Poitiers, avec cinquante-cinq personnes accusées d'a-

voir participé à l'insurrection de Thouars. Ce procès donna lieu à de longues discussions. Berton voulut d'abord, conformément à l'art. 33 de la Charte, être jugé par la cour des Pairs. Cette demande ayant été repoussée, il imagina d'appeler en témoignage quelques-uns des jurés. Enfin, il demanda pour défenseur M^e Mérilhoud du barreau de Paris, et, à son défaut, M^e Mesnard du barreau de Rochefort. Aucune de ces demandes ne fut admise. Le président de la cour nomma d'office, pour le défendre, un avocat de Poitiers, qui protesta comme l'accusé contre cette nomination, et enfin les débats furent ouverts le 26 août. L'accusation fut soutenue par le procureur-général Mangin, depuis préfet de police de Paris : après avoir établi l'existence du complot, ce magistrat soutint que Berton n'avait été que l'instrument d'une société dite *des chevaliers de la liberté*, laquelle était dirigée par un comité siégeant à Paris, et ayant Berton pour agent principal dans l'Ouest. Il ajouta que si le premier complot, ourdi à Saumur, par Delon, Sirjan et autres, eût réussi, Berton devait se mettre à la tête des rebelles; que celui-ci était désigné dans la procédure instruite à Nantes contre les *Carbonari*, comme devant prendre la direction du mouvement; que c'était encore lui que l'on avait désigné pour prendre le commandement des militaires de la Rochelle, qui avaient formé un complot du même genre. Berton, persistant dans la résolution de se défendre lui-même, déclara que, s'il n'était point parti pour l'Espagne où l'appelaient des intérêts particuliers, c'est qu'il avait regardé comme une infamie de fuir loin de la France, pendant qu'un certain

nombre de ses co-accusés étaient dans les fers. Il se plaignit ensuite des vexations et des tortures dont ses compagnons et lui avaient été l'objet depuis leur détention ; de l'épithète de *lâches* que leur avait donnée le procureur-général dans son réquisitoire ; enfin du refus qu'on avait fait à ses deux fils de le voir dans la prison. Arrivant à l'objet principal, le mouvement qui avait eu lieu à Thouars le 24 février, il soutint qu'il n'avait pas eu pour but de renverser le gouvernement du roi, et qu'il était bien moins encore dirigé contre S. M., puisqu'il était l'œuvre des *chevaliers de la liberté*, qui avaient placé dans le premier article de leurs statuts la *conservation du roi et de l'auguste famille régnante et le soutien de la Charte*, avec l'engagement de combattre les ennemis de la liberté, qui sont ceux de la Charte. Selon Berton, il n'était pas le chef de la tentative de Thouars ; elle n'avait pas été préparée par lui ; elle n'avait pu être déterminée par sa présence, et elle aurait pu avoir lieu sans lui. L'accusé niait aussi d'être l'auteur des proclamations publiées à Thouars, et de les avoir signées. Il affirmait même qu'il n'était point *chevalier de la liberté*, que seulement on lui avait lu l'article des statuts de cette société, qui concernait le maintien des Bourbons, et qu'on lui avait fait promettre d'y adhérer. Enfin, relativement à un gouvernement provisoire, il prétendait qu'aucun de ses compagnons n'avait dû ni pu en parler. « Le procureur-général, dit-il, en terminant, vous a parlé de son indulgence, et il vous demande beaucoup de sang. Si votre conscience vous dit qu'il faut en verser, je ferai bien volontiers le sacrifice du mien ; j'en

« ferais surtout le sacrifice avec joie, « s'il pouvait rendre la liberté à tous « ceux qui m'ont suivi jusqu'à Saumur. Vous pouvez les épargner, « messieurs ; aucun sentiment intérieurement ne doit vous en faire de rapproché. Je désirerais, en ce cas, « pouvoir fournir à moi seul assez de sang pour apaiser la soif de ceux « qui en paraissent si altérés. Pendant vingt ans, j'en ai versé sur « quelques champs de bataille ; j'y « ai épargné celui des émigrés, lorsqu'ils se battaient contre nous. « J'en ai sauvé, comme bien d'autres de mes compagnons d'armes « l'ont fait ; et cette générosité avait ses dangers. Je n'ai jamais fait « couler une seule goutte de sang français. Celui qui me reste est « pur ; il est tout français... Quoi qu'il puisse arriver, ma devise « sera ce qu'elle a toujours été : « *dulce et decorum est pro patria mori.* » Ce système de défense fut combattu avec beaucoup de véhémence par le procureur-général Mangin, qui se livra à de graves inculpations contre ceux des membres de l'opposition de la chambre des députés, Lafayette, Benjamin Constant et Manuel, dont les noms avaient été plusieurs fois prononcés durant les débats. Ces députés inculpés ayant demandé à la cour de cassation l'autorisation de réclamer une réparation des tribunaux ne purent l'obtenir. Seulement, dans son arrêt, la cour suprême admit la possibilité de juger peu mesurées les expressions du procureur-général. Les débats de cette affaire, qui avaient été si vifs et si animés, se terminèrent au bout de 17 jours, par un arrêt de mort contre Berton et cinq de ses complices. Il se hâta de se pourvoir en cassation. Son pourvoi

fut plaidé avec beaucoup de chaleur par deux avocats du barreau de Paris, (MM. Isambert et Mérilhou), qui présentèrent, surtout, comme moyen de cassation l'animosité qu'ils reprochaient au procureur-général d'avoir montrée pendant les débats. Ce moyen n'eut aucun succès, et la cour suprême rejeta le pourvoi. Le lendemain du jour où cette décision fut parvenue à Poitiers (le 5 oct.), le général fut conduit à l'échafaud, et reçut courageusement la mort; c'est du moins ce qu'on apprit par la voix publique à l'époque de cet événement. Néanmoins, quelques jours après, l'abbé Lambert, vicaire-général, publia une lettre où, après avoir loué les sentimens religieux que Berton avait manifestés, il prétendit qu'au moment de marcher à la mort il était devenu d'une extrême faiblesse et que la pâleur de son visage le rendait méconnaissable. Les fils du général, affligés de cette lettre, répondirent, dans les journaux, qu'il y avait bien peu de charité à démentir ainsi la voix publique, et à vouloir, par l'expression de *faiblesse extrême*, flétrir les derniers momens de leur père. Ces deux jeunes gens, officiers de cavalerie, se hâtèrent de donner leur démission. Le général Berton avait reçu, en 1819, du roi de Suède (Bernadotte) la décoration de l'ordre de l'*Epée*. Son nom fut rayé de la liste des chevaliers de cet ordre quand la nouvelle de sa révolte parvint en Suède. On a publié en 1832, à Paris, une *Histoire de la conspiration de Saumur*, par le colonel Gauchais, condamné à mort dans cette affaire pour avoir tout conduit dans l'ouest, comme chargé de cette partie de la France par le comité directeur, avec cette épigraphe : *Quorum pars*

magna fui, in-8°. Le colonel Gauchais déclare positivement dans cette brochure que le but de la conspiration était le renversement de la monarchie, pour lui substituer la république; que la trame était depuis long-temps ourdie et dirigée par un comité directeur à Paris, et qu'elle s'étendait à toutes les contrées de l'Europe; qu'elle avait partout pour auxiliaires des sociétés secrètes, telles que les carbonari, les philadelphes, les amis de la liberté; qu'elle n'échoua que par la faiblesse et l'incapacité de Berton; enfin, que si un autre général eût été envoyé à Saumur, comme cela avait d'abord été décidé, il serait dès-lors arrivé ce que l'on a vu plus tard, etc. Cette brochure écrite par un ami, un coopérateur de Berton, est un témoignage authentique et très-important pour l'histoire de cette lutte de quinze ans entre les Bourbons de la branche aînée et le parti révolutionnaire, qui a fini par les renverser. Voici la liste des écrits de Berton : I. *Précis historique, militaire et critique des batailles de Fleurus et de Waterloo, dans la campagne de Flandres, en juin 1815; de leurs manœuvres caractéristiques et des mouvemens qui les ont précédées et suivies*, 1818, in-8°. II. *Commentaire sur l'ouvrage, en 18 chapitres, précédé d'un Avant-propos, de M. le général J.-J. Tarayre, intitulé : De la force des gouvernemens, ou du rapport que la force des gouvernemens doit avoir avec leur nature et leur constitution*, 1819, in-8°. III. *Considérations sur la police; observations touchant les bruits qu'elle répand, précédées d'une lettre à M. le baron Mounier, directeur-général de la police du royaume*, 1820, in-8°. IV.

A MM. les membres de la chambre des pairs et à MM. les députés des départements au corps législatif, 1821, in-8°. — Le fils aîné du général Berton, qui avait été nommé depuis la révolution de 1830 inspecteur-adjoint de la culture au Sénégal, est mort dans cette colonie vers la fin de l'année 1831, à l'âge de 32 ans. M—Dj.

BERTRADE, seconde femme de Philippe I^{er}. *Voy.* PHILIPPE, XXXIV, 90-91, et YVES de Chartres, LI, 543-44.

BERTRAM (CHRÉTIEN-AUGUSTE), conseiller de guerre et des domaines de Prusse, naquit à Berlin le 17 juillet 1751, et fit ses études au gymnase de Joachimsthal, puis à l'université de Halle qu'il quitta en 1774 pour les finances. De retour dans sa ville natale en 1775, il fut attaché deux ans après à la direction générale des domaines en qualité de secrétaire intime, et devint conseiller intime de guerre. Indépendamment de cet emploi, il fut chargé de l'administration des finances du Margrave Henri de Brandebourg-Schwedt. Dès son plus jeune âge Bertram avait montré beaucoup de goût pour les lettres, et, comme élève du gymnase de Joachimsthal, il avait fait une traduction de l'éloge du professeur Gellert, qu'il fit imprimer plus tard ainsi qu'une brochure sur les passions de Werther, qu'il composa pendant un séjour à Dresde. Lorsqu'il fut de retour à Berlin son goût pour la littérature ne fit que s'accroître. Il devint collaborateur de plusieurs journaux et se fit surtout connaître par la publication de sa *Gazette littéraire des théâtres*. En 1789, ses occupations à la direction des finances et à celle du théâtre de Berlin l'obligèrent de cesser ses travaux lit-

éraires. En 1790 l'électeur de Bavière, Charles-Théodore, l'éleva à la dignité de baron. En 1806, la direction générale des finances et des domaines ayant été transférée dans la vieille Prusse, il y accompagna son chef, le ministre Schroetter, et fut mis à la retraite en 1813 par suite d'une nouvelle organisation. Alors il s'occupa de réunir une collection de portraits de personnages historiques dont il fit la biographie, et il continua de cultiver les sciences. C'est ainsi que partageant son temps entre l'étude et la culture d'un petit jardin, où il avait réuni les fleurs les plus rares, il atteignit une assez haute vieillesse. Il mourut le 18 sept. 1830. A de vastes connaissances Bertram joignait une grande mémoire qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a publiés, on cite : I. *Almanach des muses allemandes*, Francfort et Leipzig, 1773. II. *Feuille littéraire*, de 1776 à 1777. III. *Bibliothèque générale pour les artistes dramatiques*, Francfort et Leipzig, 1776-1777. IV. *Gazette des théâtres*, de 1778 à 1784. V. *Projet d'amélioration du théâtre allemand*, 1780. VI. *Biographie des artistes et des savants de l'Allemagne*, Berlin, 1780. VII. *Annales du théâtre*, Berlin, 1788-1797. Z.

BERTRAM (AUGUSTE-GUILAUME), médecin allemand, naquit, le 18 août 1752, dans la Vieille-Marche, où son père exerçait l'art de guérir. A quatorze ans il fut envoyé aux écoles de la ville, d'où il passa ensuite à Halle, et fut admis au nombre des élèves de l'université. Il partagea dès lors son temps entre l'étude de la médecine et celle des sciences accessoires, particulièrement de l'histoire naturelle et des

mathématiques, qu'il aimait avec passion. Persuadé que les voyages seuls peuvent procurer des connaissances positives en minéralogie, il profita d'une occasion qui se présenta en 1776, pour aller parcourir les montagnes des Géants, dans la Bohême. L'année suivante, il se rendit à Göttingue, puis revint à Halle où le bonnet de docteur lui fut donné en 1781, après neuf années d'études. La pratique à laquelle il s'adonna dès lors lui réussit d'abord très-peu; mais avec le temps sa clientèle augmenta, et il finit par devenir un médecin très-répandu. En 1787, il fut nommé professeur à l'université, mais l'année suivante, le 25 mars, une fièvre putride termina prématurément sa carrière. On n'a de lui qu'un seul opuscule, intitulé : *Dissertatio de spasmo, ab examinatione conjecturas sistens*, Halle, 1781, in-8°.

J—D—N.

BERTRAND (JEAN), agronome, naquit en 1708, à Orbe, d'une famille originaire de Toulouse (*Voy. BERTRAND, IV, 378*), dont une branche ayant embrassé la réforme, vint, après la révocation de l'édit de Nantes, chercher un asile en Suisse. Il était le frère aîné d'*Elie BERTRAND (I)* (*Voy. ce nom, ibid., 377*), savant et laborieux naturaliste. Après avoir achevé ses études dans les académies de Lau-

sanne et de Genève, il se rendit en Hollande pour y perfectionner ses connaissances par la fréquentation des savants. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il soumit sa traduction des *Nouveaux sermons* de Tillotson au jugement de Barbeyrac, qui la trouva digne de paraître à la suite de celle qu'il avait donnée des premiers sermons de ce célèbre prédicateur (2). Pendant son séjour en Hollande, Bertrand publia successivement diverses traductions de l'anglais. On lui doit celle de *Léonidas*, poème de Glover, La Haye, 1739, in-12; de *l'Amitié après la mort, ou lettres des morts aux vivants*, par mistress Rowe, Amsterd., 1740, 2 vol. in-12; de la *Fable des abeilles* de Mandeville, ibid., 1740, 4 vol. in-12 (3); et enfin du *Voyage de Kolb au cap de Bonne-Espérance*, ibid., 1741, 3 vol. in-12, dont il retrancha les longueurs. A son retour dans sa patrie il fut attaché d'abord à l'église de Grandson, et quelque temps après nommé pasteur d'Orbe. Dès lors il consacra tous ses loisirs à l'agronomie, examinant les procédés et les méthodes de culture en usage dans les divers cantons, et travaillant sans relâche à les améliorer. Trois prix qu'il remporta, par autant de mémoires sur des questions proposées par la société économique de Berne, étendirent sa réputation. Cette société, dont on ne peut méconnaître les importants services, l'admit au nombre de ses membres et le choisit pour son secrétaire. Chéri de tous ceux qui le connais-

(1) L'homonymie est, comme on l'a déjà dit, la source de la plupart des erreurs répandues dans l'histoire littéraire; et les biographes les plus exacts n'ont pas toujours pu s'en préserver: c'est ainsi qu'à l'art. *Elie BERTRAND*, on lui attribue, d'après la *France littéraire* d'Ersch, la *Morale évangélique* (c'est la *Morale de l'Evangile* qu'il aurait fallu dire), ouvrage qui est de Jean-Elie Bertrand. La *Bibliogr. agronomique* fait Elie Bertrand l'auteur de *l'Eau considérée sous le rapport économique*, laissant à Jean Bertrand le *Traité de l'irrigation des prairies*, comme si c'était un autre ouvrage; elle donne encore à Elie les *Eléments d'agriculture*, qui sont incontestablement de son frère, le pasteur d'Orbe.

(2) Les *Nouveaux sermons* de Tillotson, traduits par J. Bertrand, forment le 6^e vol. dans l'édition d'Amsterdam, 1728. Le 7^e porte le nom de Beausobre.

(3) L'auteur de *l'Eloge* de J. Bertrand ne cite point parmi ses traductions la *Fable des Abeilles* de Mandeville.

saient, pour sa douceur et sa bienveillance, Bertrand passa ses dernières années au milieu de ses compatriotes, et mourut le 28 décembre 1777, dans sa 69^e année (4). Outre les traductions dont on a déjà parlé, Barbier (*Examen critique*, 108) lui attribue encore celle des *Nouveaux sermons* de Doddridge, Genève, 1759; et M. Quérard (*France littéraire*) celle de la *Théologie astronomique*, de Derham, ibid., 1760. On lui doit une édition, considérablement augmentée, de la *Théorie et pratique du jardinage*, in-4° (*Voy. DEZALLIER D'ARGENVILLE*, XI, 275). Le Recueil de la société économique de Berne contient de lui divers *Traités* sur les labours, sur la culture alternative, sur l'emploi et l'usage des marais, etc. Enfin on a de lui : I. *De l'eau relativement à l'économie rustique, ou traité de l'irrigation des prés*, Avignon et Lyon, 1764, in-8°, avec 7 pl.; 2^e édit., Paris, 1801, in-8°; trad. en allem., Nuremberg, 1765. II. *Essai sur l'esprit de la législation favorable à l'agriculture, à la population, au commerce, aux arts et aux métiers*, Berne, 1766, in-8°. Cet ouvrage, l'un de ceux qui furent couronnés par la société de Berne, a été traduit en italien et en allemand. III. *Eléments d'agriculture fondés sur les faits, à l'usage des gens de la campagne*, ibid., 1773, in-8°; trad. en allem., ibid., 1785. IV. *L'Encyclopédie économique*, Yverdon, 1776-71, 16 vol. in-8°. Bertrand fut éditeur de cette utile compilation dans laquelle il a refondu tous ses ouvrages.

(4) La *Bibliographie agricole* place la mort de J. Bertrand en 1782, et Barbier, dans son *Examen critique*, vers 1786. C'est une double erreur. Il est probable que l'une de ces deux dates est celle de la mort d'Elie BERTRAND, dont aucune Biographie n'a fixé jusqu'ici l'époque d'une manière précise.

Voy. son *Éloge* dans le *Journal helvétique*, janvier 1778. W—s.

BERTRAND (PHILIPPE), géologue et ingénieur, né vers 1730, près de Sens, au château de la Commanderie de Launay, dont son père était régisseur, fut admis jeune dans le corps du génie civil, et employé successivement dans l'Auvergne, les Alpes et les Pyrénées. Il sut mettre à profit ses excursions pour acquérir des connaissances étendues dans les différentes branches de l'histoire naturelle, mais surtout dans la géologie. Ses études scientifiques ne le détournaient point des devoirs de son état; et en 1769 il fut nommé ingénieur en chef de la province de Franche-Comté. Lachiche (*Voy. ce nom*, au Supp.), officier du génie militaire, sollicitait à cette époque, du gouvernement, l'exécution d'un canal du Rhône au Rhin, par la Saône et le Doubs. Le mémoire et les plans qu'il avait adressés au ministre furent renvoyés à l'examen de Bertrand. Cette entreprise présentait des difficultés qu'il exagéra dans un rapport, moins peut-être par une basse jalousie, comme Lachiche le lui a reproché, que par suite de la mésintelligence qu'on a toujours vue subsister entre les ingénieurs civils et les ingénieurs militaires. Le projet du canal du Rhône au Rhin fut donc ajourné. Peu de temps après, Bertrand présenta un plan pour rétablir la navigation du Doubs à la Saône, non telle qu'elle avait existé jadis par le lit de la rivière du Doubs, mais en construisant, de Dole à Saint-Jean de Lône, un canal qui joindrait à l'avantage d'abréger le trajet de huit lieues sur onze celui de rendre la navigation praticable en tout temps. C'était le projet proposé par Lachiche dès 1765. En supposant qu'il se

fût trompé sur les nivellements et sur quelques autres détails d'exécution, il n'en avait pas moins eu le premier l'idée du canal de dérivation, et il était juste de lui en laisser l'honneur. Mais Bertrand, après avoir fait exécuter le plan de Lachiche, soutint qu'il n'en avait jamais eu connaissance (*Projet d'un canal*, page 5). Malgré toutes les réclamations de Lachiche, un arrêt du conseil du 25 septembre 1783, autorisant la construction du canal de Dole à Saint-Jean de Lône, confia la direction des travaux à Bertrand, qui les adjudgea le 3 novembre suivant, pour la somme bien insuffisante de 610,000 livres. Nommé, en 1787, inspecteur-général des ponts et chaussées, il laissa le soin d'achever ce canal à son successeur, et vint à Paris prendre part aux travaux de la direction du génie. Depuis qu'il n'avait plus à redouter la concurrence de Lachiche, les obstacles qu'il avait trouvés dans le projet de jonction du Rhône au Rhin ne lui paraissaient plus insurmontables. Il présenta donc en 1790, à l'assemblée nationale, un *Mémoire* dans lequel il montre toute l'importance que peut avoir la réunion de ces fleuves, au moyen de la rivière du Doubs; mais n'osant pas se donner pour l'auteur de ce projet, et ne voulant pas en restituer l'honneur à Lachiche, il l'attribue aux Romains qui paraissent en effet avoir conçu l'idée d'un plan général de canalisation des Gaules. Lachiche, comme le véritable auteur du projet, demanda que l'exécution lui en fût confiée; mais on jugea qu'il n'était pas sans inconvénient de charger un ingénieur militaire d'un travail qui rentrerait dans les attributions des ponts et chaussées. On se contenta donc de lui accorder une indemnité pour ses

plans, et l'adoption du projet de Bertrand fut décidée. La traversée de la ville de Besançon offrait de grandes difficultés. Bertrand proposa de l'éviter en perçant le rocher sur lequel la citadelle est placée; mais les négociants insistèrent pour le passage du canal sous les murs de la ville, et leur demande, appuyée par le génie militaire, a prévalu, malgré toutes les objections des ponts et chaussées. La portion du canal de Dole à Besançon fut terminée en 1820; celle de Besançon à Mulhausen, en 1829; et cette grande entreprise fut entièrement achevée en 1832. Bertrand n'eut pas la satisfaction de voir exécuter son projet; il était mort à Paris, en 1811. Depuis 1786 il était membre de l'académie de Besançon, et correspondant de la société d'agriculture du département du Doubs, depuis son organisation, en 1800. Outre quelques articles insérés dans le *Journal des mines*, tomes VII-IX, dont on trouvera les titres dans la *France littéraire* de Quérard, I, 312-13, on a de Bertrand : I. *Projet d'un canal de navigation pour joindre le Doubs à la Saône*, Besançon, 1777, in-4° de 57 pag., avec un plan. Ce canal est celui de Dole à S.-Jean de Lône dont on a parlé. II. *Lettre à M. le comte de Buffon, ou critique et nouvel essai sur la théorie générale de la terre*, Besançon et Paris, 1780, in-12, seconde édit., augmentée d'un *Supplément où l'on traite plus en détail les questions fondamentales de la géographie physique*, ibid., 1782, in-8°. Au système de Buffon, Bertrand en oppose un autre qui n'a pas été plus goûté des physiciens, et qui d'ailleurs n'a pas, comme celui du brillant auteur de l'histoire naturelle, l'avantage d'être présenté

d'une manière séduisante. Suivant Bertrand, l'eau est le principe de toutes choses; et c'est à cet agent que l'on doit rapporter l'ordre actuel de l'univers. Cette idée, comme on voit, n'est pas neuve. III. *Avis importants sur l'économie politico-rurale des pays de montagnes*, sur la cause et les effets progressifs des torrents, etc., Paris, 1788, in-8° de 15 pages. IV. *Mémoire présenté à l'assemblée nationale sur le projet de jonction du Rhône au Rhin*, ibid., 1790, in-4°. Lachiche le fit réimprimer la même année, avec ses observations. V. *Projet du canal à continuer pour la jonction du Rhône au Rhin*, ibid., in-4° de 50 pages. VI. *Système de navigation fluviale*, ibid. 1793, in-4°; seconde édit., 1804, in-4° de 31 pages, avec une planche représentant l'écluse construite en 1787 sur la Saône, à Gray. VII. *Nouveau système sur les granits, les schistes, les mollasses et autres pierres vitreuses*; précédé de quelques observations sur les Pyrénées, ibid., 1794, in-8° de 64 pages. Ce n'est qu'un extrait de la *Lettre à Buffon*. VIII. *Nouveaux principes de géologie*, ibid., 1798, in-8°; seconde édit., revue et corrigée, 1804, in-8°. Cet ouvrage est une critique des différents systèmes anciens et modernes sur la formation de la terre; l'auteur s'attache principalement à combattre la théorie géologique de La Méthérie, alors la plus accréditée. Ce géologue abandonna depuis le principe qu'il avait admis dans la *théorie de la terre*, que les substances dont est composé le globe terrestre ont joui d'une liquidité aqueuse; mais ce fut uniquement d'après ses propres réflexions. Breislack dit que les idées de Bertrand

sur la formation des granits sont non-seulement étranges et bizarres, mais encore peu intelligibles et contraires aux notions les plus reçues en chimie (*Introd. à la géologie*, 120). IX. *Précis de l'affaire concernant le canal proposé sous la citadelle de Besançon*, pour la jonction du Rhône au Rhin, ibid., 1803, in-8°. Un anonyme (M. Félix Muguet) publia des *Réflexions sur le précis*, etc., in-8°. X. *Avis important sur le canal de l'Ourcq*, ibid., 1805, in-8°. W—s.

BERTRAND (LOUIS), géomètre distingué, naquit à Genève, le 3 octobre 1731. Ses progrès dans les sciences exactes furent très-rapides. A vingt-un ans il se présenta pour disputer la chaire que la retraite de Jallabert laissait vacante; Trembley, l'un de ses concurrents, lui fut préféré. Mais le jeune géomètre avait donné l'idée la plus avantageuse de ses talents, et il emporta l'estime de ses juges. Peu de temps après, il se rendit à Berlin, attiré par la réputation d'Euler (*Voy. ce nom*, XIII, 494). Ce grand homme l'admit au nombre de ses élèves, et bientôt s'en fit un ami. L'académie de Berlin s'associa Bertrand en 1754; il y lut, dans des séances publiques des *mémoires* sur quelques problèmes de haute géométrie, qui furent jugés dignes de paraître dans ses recueils. En quittant Berlin, où il laissait d'honorables souvenirs, Bertrand visita la Hollande, l'Angleterre, et revint à Genève, riche de nouvelles connaissances. Cette chaire, objet de son ambition, devint une seconde fois vacante, en 1761; il se mit de nouveau sur les rangs et l'obtint. Il la remplit pendant plus de trente ans avec un zèle infatigable et un succès qu'attestent le nombre et

le mérite des élèves qu'il a formés. Lors de la révolution de Genève, il se démit de sa chaire; et, retiré dans une vallée paisible de la Suisse, il chercha, par l'étude de la géologie, à se distraire des maux qui pesaient sur sa patrie. Il y revint en 1799, et consacra ses dernières années à perfectionner ses *Éléments de géométrie*, ouvrage devenu classique à Genève. Bertrand mourut le 15 mai 1812, à 81 ans. Outre plusieurs *mémoires*, dans le recueil de l'académie de Berlin, on a de lui: I. *De l'instruction publique*, Genève, 1774, in-12. II. *Développements nouveaux de la partie élémentaire des mathématiques; prise dans toute son étendue*, ibid., 1778, 2 vol. in-4°. C'est dans cet ouvrage, le principal titre de Bertrand à l'estime de la postérité, que furent données, pour la première fois, la véritable définition de la quantité angulaire et la démonstration rigoureuse de la théorie des parallèles, aujourd'hui généralement adoptées. III. *Renouvellements périodiques des continents terrestres*, Hambourg, 1799; 2^e édition, Genève, 1803, in-8°. On y trouve plusieurs faits curieux et des observations intéressantes; mais on doit regretter que Bertrand, égaré par l'esprit de système, ait donné pour base à son ouvrage une théorie inadmissible. Il suppose le globe creux, et place au centre un noyau d'aimant qui se transporte au gré des comètes d'un pôle à l'autre, entraînant avec lui le centre de gravité et la masse des mers, et voyant ainsi alternativement les deux hémisphères (Voy. Cuvier, *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, p. 26, éd. in-4°). IV. *Éléments de géométrie*, Genève, 1812, in-4°, avec 11 pl. C'est, à pro-

prement parler, une seconde édition de la géométrie élémentaire, contenue dans l'ouvrage indiqué sous le n° II. L'auteur y a fait les changements nécessaires pour rendre cette partie de son travail plus correcte, plus claire et plus complète. Son style, dit M. Raymond, a de l'élégance, de l'agrément même, et une grande clarté (Voy. *Magasin encyclopéd.*, 1812; 11, 433-40). M. Boissier, alors recteur de l'académie de Genève, a publié une *notice* sur Bertrand, dans la *Bibliothèque britannique*, t. 50, sciences et arts, 173-81. W—s.

BERTRAND (JEAN-ÉLIE), parent du précédent, naquit à Neuchâtel en 1737. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut appelé à Berne pour y remplir les fonctions de premier pasteur de l'église française. Ses talents pour la chaire ayant étendu promptement sa réputation dans toute la Suisse, il fut nommé professeur de belles-lettres à l'académie de Neuchâtel; et il s'empessa de revenir dans sa patrie, dont il ne s'était éloigné qu'à regret. L'un des fondateurs de la société typographique établie dans cette ville; en 1770, il se chargea de surveiller l'impression des ouvrages qu'elle jugeait utile de reproduire. C'est en particulier à ses soins que l'on est redevable de la nouvelle édition des *Descriptions des arts et métiers*; Neuchâtel, 1771-83, in-4°, 19 vol. Cette édition, dont on a retranché plusieurs articles, tels que le *menuisier* et le *facteur d'orgues*, en renferme beaucoup d'autres qui ne se trouvent pas dans celle de Paris, in-fol. (Voy. le *Man. du libraire* de M. Brunet); elle est en outre augmentée des additions insérées par

Justi et Schreber dans la traduction allemande et des notes de l'éditeur. Bertrand ne vit pas terminer cette utile entreprise. Il mourut à Neufchâtel le 26 février 1779. Il était membre de l'académie des sciences de Munich et de la société des curieux de la nature de Berlin. On lui doit une édition d'Eutrope (*Breviarium hist. romanæ*), corrigée sur les manuscrits de la bibliothèque de Berne, 1762 ou 1768, in-8°, et une édition du *Voyage de Lalande en Italie*, Yverdon, 1769, avec des notes que Barbier trouve insignifiantes (*Exam. critique*, 108). On connaît encore de Bertrand : I. *Sermons sur différents textes de l'Écriture-Sainte*, Neufchâtel, 1773; seconde édit., 1779, in-8°. II. *Morale évangélique*, ou discours sur le sermon de N.-S. J.-C. sur la montagne, ibid., 1775, 4 vol. in-8° (1). III. *Sermons pour les fêtes de l'église chrétienne*, Yverdon, 1776, 2 vol. in-8°. Les sermons de Bertrand sont estimés. IV. *Combien le respect pour les mœurs contribue au bonheur d'un état*. Discours qui a concouru pour le prix proposé par l'académie de Besançon (dans le *Journal helvétique* juin-juillet 1777). W—s.

BERTRAND (l'abbé), astronome, né vers 1755, à Autun, se distingua de bonne heure par ses dispositions pour les sciences et les lettres. L'évêque d'Autun, charmé de son mérite, l'envoya continuer ses études à Paris, où il fut reçu bachelier en théologie. Après qu'il eut embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé vicaire à Braux; près de Semur, dans l'Auxois. Son goût pour

l'astronomie lui avait attiré déjà plusieurs réprimandes de la part de son curé, lorsque, en 1782, l'abbé Fabaret, grand-chantre de la Sainte-Chapelle de Dijon, le fit venir dans cette ville et mit à sa disposition l'observatoire qu'il avait récemment établi dans la tour du logis du roi. Sur la recommandation de son protecteur, l'abbé Bertrand fut pourvu de la chaire de physique au collège de Dijon, et ne tarda pas à déployer un talent très-remarquable. Admis à l'académie de Dijon, il seconda Guyton de Morveau (*Voy. ce nom*, XIX, 262); dans ses travaux aérostatiques; et il l'accompagna le 25 avril 1784 dans son voyage aérien, le cinquième dans l'histoire de cette science alors nouvelle. Dès 1786 il avait déterminé la position des principales villes de Bourgogne: il réduisit les étoiles du catalogue de Mayer, et commença le calcul de leurs longitudes (*Connaissance des temps* pour l'année 1787); il observa, le 25 juin 1787, l'éclipse dont les astronomes de Paris n'avaient pu voir que le commencement, et adressa son travail à Lalande, avec lequel il était en correspondance depuis plusieurs années (*Mémoires de l'académie royale des sciences*). A sa sollicitation, Lalande le fit comprendre comme astronome au nombre des savants qui devaient accompagner d'Entrecasteaux dans son voyage à la recherche de la Pérouse. Arrivé au cap de Bonne-Espérance, le 17 janvier 1792, il donna sa démission à raison du mauvais état de sa santé, et fut remplacé par M. de Rossel. Malgré sa faiblesse, il gravit au sommet de la montagne de la Table pour en mesurer la hauteur et faire des observations météorologiques; mais en descendant il tomba de rocher en rocher

(1) Et non pas sept, comme le dit Barbier: c'est la collection des *Sermons* de Bertrand qui forme sept volumes.

de plus de cinquante pieds de hauteur (1). Aucune de ses blessures ne se trouva dangereuse , et d'Entrecasteaux , en quittant le cap (*Voyage*, I, 34), se félicita de n'avoir pas eu la douleur de voir périr un de ses compagnons au début de son expédition. Bertrand conservait lui-même l'espoir de se rétablir assez promptement. Le 1^{er} mars il écrivit à Lalande qu'il se rembarquerait pour la France à la première occasion ; et qu'en attendant il allait employer le temps de sa convalescence à faire la réduction et le calcul de ses observations ; mais son mal empira , et il mourut dans le mois d'avril 1792. Les recueils de l'académie de Dijon , 1784-90, contiennent de Bertrand des *Mémoires* , des *Rapports* , des observations physiques et astronomiques , parmi lesquelles on distingue ses *Considérations sur les étoiles fixes* , et l'*Eloge* de Guéneau de Montbeillard , que Lalande trouve plein de sentiment et de goût. Il a publié séparément : *Table astronomique à l'usage de l'observatoire de Dijon*, 1786, in-8°. Lalande lui-a consacré une page intéressante dans la *Bibliographie astronomique* , 723. W—s.

BERTRAND (CHARLES-AMBRÔISE), connu sous le nom de *Bertrand-de-la-Hodienesnière*, né à La Corneille (département de l'Orne), était procureur du roi près le bailliage de Falaise lorsque la révolution éclata. Il y prit une part très-active , et fut , en 1792, nommé par le département de l'Orne député à la convention nationale. Il y vota la mort de Louis XVI sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution ; et , ce qui est assez remarquable , il accusa

Garat, alors ministre de la justice , d'avoir écarté du procès des pièces favorables à l'accusé. Ce fut ensuite , sur la demande de Bertrand , que la convention prononça l'arrestation d'Achille Viard , agent diplomatique , qui périt sur l'échafaud ; et ce fut aussi d'après sa proposition qu'elle décréta le partage des biens communaux. Il fut ensuite l'un des membres de la fameuse commission des douze , et donna sa démission quelques jours avant la révolution du 31 mai , dont il prévoyait sans doute les terribles résultats. Cette démarche le rendit suspect au parti vainqueur , et Bourdon de l'Oise fit décréter son arrestation dans la séance du 2 juin ; mais , Saint-Just lui-même ayant pris sa défense , il fut rendu à la liberté , bien que dans la discussion on eût articulé contre lui de violents griefs , et que Duperret l'y eût traité hautement de lâche. Rentré dans le sein de la convention nationale , Bertrand y garda un silence alors fort prudent. Compris dans le tiers des députés que le sort exclut du corps législatif après la fin de la session en 1795 , il se retira dans le département du Calvados , dont il devint un des administrateurs , et qui le nomma en 1798 député au conseil des cinq cents , où on le désigna sous le nom de Bertrand du Calvados , ce qui a induit en erreur les auteurs de plusieurs biographies , qui ont fait deux individus du même personnage. Dans cette assemblée , Bertrand se fit encore remarquer par l'exagération de ses opinions ; et ce fut sur sa proposition que , dans sa séance du 23 juillet , elle ordonna la création d'une commission de surveillance contre les émigrés. Il dénonça ensuite les rédacteurs de plusieurs journaux , les accusant de calomnier les républi-

(1) De deux cents pieds suivant Lalande.

cains ; et, par une contradiction assez ordinaire, lorsqu'il fut question d'attaquer le directoire près de succomber, dans la journée du 30 prairial, il se montra un des défenseurs les plus ardents de la liberté de la presse. Il appuya fortement ensuite la proposition de déclarer la patrie en danger, faite par Jourdan, organe du parti révolutionnaire ; et se réunit en vain à ce parti dans la journée du 18 brumaire pour empêcher le triomphe de Bonaparte. Il fut en conséquence exclu du corps législatif et vécut depuis cette époque dans l'obscurité, jusqu'à ce que la loi du 12 janvier 1816, contre les conventionnels régicides, l'obligea de sortir de France. Il se rendit alors à Bruxelles ; mais il revint bientôt dans sa patrie, par une exception ministérielle, et il mourut à La Corneille en 1819. Sa veuve lui fit élever dans le cimetière de ce village un monument sur lequel étaient inscrites ces paroles : *La patrie perdit en lui un de ses meilleurs citoyens, et la liberté un de ses plus zélés défenseurs.* Cette inscription fut conservée intacte pendant six ans ; mais en 1826 un jeune substitut de Domfront, M. Giraudeau, ne croyant pas sans doute que sous le gouvernement du frère de Louis XVI il fût permis de louer ainsi publiquement un de ceux qui avaient envoyé ce prince à l'échafaud, la fit enlever de vive force. La famille de Bertrand adressa aussitôt des réclamations aux différentes autorités, et la conduite du substitut fut blâmée par le procureur-général de Caen ; mais le président de la cour royale rendit en sa faveur une ordonnance de *non-lieu*, motivée sur ce que l'inscription était un outrage à la morale publique et un attentat à la majesté royale. Madame Bertrand

ne s'en tint pas là ; elle adressa à la chambre des députés une pétition qui donna lieu à de longs débats et fut repoussée par l'ordre du jour dans la séance du 28 février 1829, après un discours véhément de M. de Conny et malgré les réclamations de M. Le-mercier. M—D J.

BERTRAND (JEAN-BAPTISTE), né à Cernay-les-Reims, en Champagne, le 8 sept. 1764 ; fit ses premières études à Reims, et entra dans la congrégation de l'oratoire. Lorsque la révolution éclata, n'ayant plus de moyens d'existence, il vint à Paris, où il fut employé assez longtemps à la bibliothèque du Louvre, puis correcteur d'épreuves dans plusieurs imprimeries. Après avoir été professeur à l'école centrale de Limoges, il fut nommé en 1803, pour remplir les mêmes fonctions au lycée de Rennes, où il exerçait en même temps la profession de libraire. Membre de la société académique de cette ville, il y lut plusieurs dissertations grammaticales, entre autres sur le participe en *ant*, dont il soutenait avec opiniâtreté la déclinaison. Au bout de quelques années, il vendit son fond et quitta Rennes, où son caractère insociable lui avait fait des ennemis. Revenu à Paris, il donna des soins à un grand nombre d'éditions, et fut très-utile à beaucoup d'auteurs et éditeurs pour la correction de leurs livres. Quelques pages de la Biographie ont été revues par lui, et il a fait pour cet ouvrage l'article de *Meigret*, grammairien ; mais sa santé ne lui permit pas de continuer ce travail. Son humeur intraitable lui ayant fermé toutes les portes, il se retira à Ste-Périne de Chaillot, où il est mort le 11 oct. 1830. On a de lui : I. *Il y a des cas dans toutes les langues, et c'est*

une erreur de croire qu'il n'y en a point dans les noms français, *Dissertation philosophique lue à l'institut national*, 1797, in-8°. Voy. le *Magasin encyclopédique*, 3^e année, tome 2, pag. 142-143.

II. *Dissertations* sur une urne conservée au musée de Rennes, et qui a dû contenir les cendres d'Artémise, reine de Carie; lue dans la séance publique de la société des sciences et arts de Rennes, 1806. III. *Raison de la syntaxe des participes dans la langue française*, 1809, in-8° de 135 pag. Le premier et le troisième de ces opuscules ont été réunis, sans être réimprimés, sous le titre de *Dissertations grammaticales*, 1809, in-8°. Bertrand a dû laisser en manuscrit un long travail sur le *Télémaque*, qui l'a occupé durant la moitié de sa vie. Il en avait collationné les meilleures éditions sur le manuscrit autographe de Fénelon, qui existe à la bibliothèque royale de Paris, et il prétendait avoir découvert d'autres corrections et versions de la main de l'auteur. A—T.

BERTRAND-MOLEVILLE (le marquis ANTOINE-FRANÇOIS DE,) né à Toulouse en 1744, était de la même famille que le chancelier Bertrand. Destiné dès l'enfance à la carrière de la magistrature, il fit de bonnes études dans sa ville natale, et se rendit à Paris sous le ministère du chancelier Maupeou, qui le protégea, et le fit nommer maître des requêtes; puis intendant de Bretagne (1). Chargé, en 1788, conjointement avec M. de Thiard, de dissoudre le parlement de Rennes, Bertrand-Moleville y fit preuve de fermeté et de courage.

(1). Il fut nommé en 1784; le 30 mai, il demanda dans un placet à Louis XVI, pour frais d'établissement, une somme de quatre-vingt mille livres; et le roi écrivit au bas, de sa main, *bon pour vingt mille livres*. V—VX.

Les détails de cette opération sont rapportés avec beaucoup d'étendue dans le premier volume de son *Histoire de la révolution*. Elle lui fit alors une réputation, et le mit en crédit. Cependant il n'avait obtenu aucun emploi important lorsque la révolution commença. Bien que sa position et tous ses antécédents lui fissent en quelque façon un devoir de s'y montrer opposé, il en approuva d'abord quelques vues et même les premiers résultats, qu'il croyait utiles. Ce fut sans doute à cause de ces opinions intermédiaires que dans le mois d'octobre 1791, lorsque Thévenard quitta le ministère de la marine, Louis XVI, devenu roi constitutionnel, lui donna Bertrand-Moleville pour successeur. C'était un temps bien difficile pour les ministres chargés de soutenir un gouvernement sans force et sans capacité. Bertrand-Moleville y déploya néanmoins de la fermeté et du talent; et ce fut une des causes qui firent bientôt de lui le point de mire de tous les coups portés à ce faible gouvernement. Voulant gagner la confiance de l'assemblée, il y fit d'abord, sur l'état et l'organisation de la marine, plusieurs rapports assez satisfaisants, et qui furent loués par le petit nombre de bons esprits qui s'y trouvaient; mais rien, de la part d'un ministre de Louis XVI, et surtout de la part d'un ministre ferme et éclairé, ne pouvait alors être approuvé par une faction décidée à renverser le trône. Le comité de marine se déclara hautement contre M. de Bertrand; et la députation de Brest, à la tête de laquelle se trouvait un sieur Cavelier, révolutionnaire outré, l'accusa d'avoir trompé le corps législatif en lui disant que les officiers de la marine étaient à leur poste, et la nation, en n'employant

que des aristocrates à l'expédition de S-Domingue (*Voy. BERAGUE, LVII, 466*). Le ministre se justifia par un long discours, où il ne craignit pas d'accuser les amis des noirs de tous les désastres de cette colonie; et il fit de ces désastres une peinture déplorable. L'assemblée écouta ce discours avec assez de calme, et même elle en ordonna l'impression. Mais un Mémoire justificatif que Bertrand-Moleville publia dans le même temps, sur les mêmes faits, fut dénoncé par le comité de marine. Après de longs débats, auxquels donnèrent lieu toutes ces récriminations, l'assemblée décida qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre le ministre, mais qu'il serait fait au roi un rapport sur sa conduite. Cette espèce de dénonciation, qui fut rédigée par Hérault de Séchelles, ne changea rien aux dispositions du monarque, et il répondit à l'assemblée que M. de Bertrand n'avait pas cessé de mériter sa confiance. Mais dans de pareilles circonstances il était difficile que le faible Louis XVI conservât auprès de lui un ministre qui avait eu le malheur de déplaire à l'assemblée. Bertrand-Moleville, ne voulant pas que sa présence ajoutât encore aux difficultés de la position de ce malheureux prince, lui donna sa démission. Louis XVI ne l'accepta qu'à regret, et le pria du moins de continuer à le servir de ses conseils. Il lui confia même la direction d'une police secrète, et le chargea de surveiller les complots du parti révolutionnaire. Bertrand-Moleville mit encore beaucoup de zèle à cette mission, et, s'exposant chaque jour à de nouveaux périls, il se rendit de plus en plus suspect au parti révolutionnaire. Ce fut alors que Carrà le dénonça au club des jacobins comme l'un des chefs de ce comité autrichien dont la

fable avait été imaginée par les ennemis du roi et surtout par ceux de la reine. Sans s'effrayer de ces impudentes attaques, Bertrand-Moleville rendit lui-même plainte en justice contre son calomniateur; mais le juge de paix Larivière, qui reçut cette plainte, fut lui-même alors décrété d'accusation pour des poursuites qu'il avait osé commencer contre plusieurs députés, et l'affaire de l'ex-ministre dut en rester là. Celui-ci continua de former pour le salut de Louis XVI beaucoup de plans et de projets, qui furent sans résultat par la difficulté des circonstances et les funestes irrésolutions du monarque. Rien ne pouvait alors le sauver de sa ruine, et la catastrophe du 10 août 1792 vint y mettre le comble. Cinq jours après cet événement, Bertrand-Moleville fut décrété d'accusation sur la demande de Gohier et de Fouché de Nantes. Mais il réussit à se soustraire à toutes les recherches, et se réfugia en Angleterre, où son arrivée fit une grande sensation. Les ministres et les plus grands personnages lui montrèrent toujours dans ce pays beaucoup de confiance et d'empressement; et il passa les années d'exil aussi bien que pouvait le faire un émigré dénué de fortune et de toute espèce d'industrie qui eût pu lui procurer des moyens d'existence dans une pareille position. On lui a reproché avec amertume d'avoir fait alors passer en France quelques faux assignats, qui compromirent un habitant de Boulogne, et le firent périr sur l'échafaud. On ne peut nier que ce fait ne fût au moins une grande imprudence de la part de Bertrand-Moleville; il le sentit lui-même vivement, et il en a gémi pendant le reste de sa vie. Condamné ainsi, jeune encore, à toutes les privations, à tous les ennuis de

l'exil, Bertrand-Moleville chercha à se distraire par la composition de quelques écrits politiques. Il avait vu de près toutes les intrigues, tous les ressorts cachés de la révolution, et l'on peut dire que personne n'en connaissait mieux que lui les hommes et les choses : personne ne pouvait donc en offrir un témoignage plus exact et plus incontestable. Ce fut dans cette pensée qu'il conçut le plan de ses écrits sur la révolution, et c'est surtout dans ce sens qu'ils doivent être lus. Le style n'en est ni brillant ni pompeux, mais il est simple, vrai, et quelquefois énergique, surtout quand il s'agit de flétrir devant la postérité les auteurs des crimes qui ont déshonoré cette époque. Cette énergie et cette franchise déplurent à certains hommes exclusifs du parti royaliste, et il en résulta dans les journaux anglais une controverse où Bertrand-Moleville se fit encore remarquer par l'inflexibilité et la vigueur de ses opinions. Toujours plein de zèle pour le rétablissement de la monarchie des Bourbons, il n'en désespérait même pas lorsque Bonaparte, devenu empereur, était reconnu par toutes les puissances; et ce fut dans ce temps-là (1804) qu'il accueillit avec une extrême confiance le fourbe Méhée, qui le fit croire à la sincérité de son repentir. S'étant mis de bonne foi en correspondance avec ce misérable, il fournit à ses ennemis une assez bonne occasion, il faut en convenir, de se moquer de sa crédulité (*Voy. MÉHÉE*, au Supp.). Quelques années plus tard, Bertrand-Moleville eut encore le tort de croire aux mensonges de Puisaye et de prendre sa défense (*Voy. PUISAYE*, au Supp.) contre des hommes que protégeait toute la faveur de Louis XVIII. Ce

tort ne lui a jamais été pardonné, même à l'époque de la restauration, en 1814, lorsque l'on proclamait avec tant de solennité l'oubli et le pardon de tous les torts et de toutes les injures. Bertrand-Moleville s'était hâté de revenir en France; mais bien que par son âge, son expérience, et surtout par sa fermeté, il pût encore rendre d'utiles services à la monarchie des Bourbons, il ne fut pas employé, et ne réussit pas même à se faire payer de quelques sommes qui lui étaient dues par la liste civile. Le chagrin qu'il éprouva d'un tel délaissement altéra sa santé, et il est probable que ses jours en furent abrégés. Il mourut à Paris le 19 octobre 1818. On a de lui : I. *Lettre à l'auteur de l'Eloge du chancelier de l'Hôpital*, qui a pour épigraphe : NEC VITÆ ANIMÆQUE PEPERCIT, etc., Paris, 1778, in-8°. Condorcet, auteur de cet Eloge, y avait dirigé contre le chancelier Bertrand quelques traits dont M. de Moleville crut avoir à se plaindre; il ne voulut cependant pas le faire sans connaître les intentions de Condorcet, et ce ne fut qu'après la lui avoir communiquée qu'il publia l'apologie du plus illustre de ses ancêtres. II. *Lettre au président de la convention nationale* (sur le procès du roi), 1792, in-8°. III. *Histoire de la révolution de France*, Paris, 1800-03, 14 vol. in-8°. Cet ouvrage avait été auparavant publié à Londres, en anglais, sous le titre d'*Annales de la révolution*. La traduction française est de l'auteur lui-même. La police consulaire fit saisir une partie de l'édition, ce qui en a rendu les exemplaires fort rares. Les quatre derniers volumes sont de Delisle de Sales, qui en avait rédigé un cinquième dont la censure impériale ne permit pas l'impression.

IV. *Réfutation du libelle contre la mémoire du roi Louis XVI, publié par M^{lle} Helena Williams sous le titre de Correspondance politique et confidentielle de ce prince* (en anglais), Londres, 1804 (*Voy. WILLIAMS, au Supp.*). V. *Costumes des états héréditaires de la maison d'Autriche, etc.*, recueil de 50 pl. coloriées, avec un texte français, par M. de B. M.; et en anglais, par Dallas, Londres, 1804, in-fol. VI. *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI*, Paris, 1816, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage peut être considéré comme un abrégé de son Histoire de la révolution dont il contient les documents les plus remarquables. Cette édition doit être préférée à celle qui fut faite à Paris en 1797, d'après la version anglaise que l'auteur avait publiée à Londres; elle a été réunie par l'éditeur à la *Collection complémentaire* des Mémoires relatifs à l'histoire de la révolution. VII. *Histoire d'Angleterre, depuis la première invasion des Romains jusqu'à la paix de 1763, avec tables généalogiques et politiques*, Paris, 1815, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage, composé sur le plan de l'Histoire de France du président Hénault, avait également été composé en Angleterre, d'après les autorités et les monuments que l'auteur était à portée de consulter sur les lieux, et il l'avait d'abord publié en anglais. Le succès qu'il obtint en Angleterre le décida à en faire une traduction française. On y a ajouté un 7° volume, qui est la continuation de l'histoire d'Angleterre, jusqu'à la mort de George III. M—Dj.

BERTRANS CLERC, ainsi surnommé à cause de sa profession, composa à Bar-sur-Aube, au XIII^e

siècle, le roman de *Gérard de Viane* ou de *Vienne*, dont M. Em. Bekker a donné un extrait de 4060 vers. Le héros de cette épopée, qui a beaucoup d'intérêt, est frère de Hernaud de Beaulande, de Milon de Puille et de Renier, et fils de Garin de Montglaise, lui-même célébré par un anonyme du XIII^e siècle, dans un poème de plus de 14,000 vers, dont M. Van-Praet a donné un extrait sous le n° 2729 du catalogue de la Vallière et qui, traduit de rimes en prose, fut imprimé à Paris, en 1518, chez Michel le Noir, puis en 1549, chez Vincent Sertenas, in-fol. Ce dernier roman, sur lequel on trouve des renseignements dans le *Wiener Jahrbücher* de Val. Schmidt, XXXI^e livr., pp. 123-124, a été mis en flamand, sur la fin du XIII^e siècle. On ne connaît de cette version que deux fragments, de 192 vers, insérés avec des notes parmi les *Variétés philologiques* de Bilderdyk (*V. ce nom, ci-après*). R—F—G.

BERTUCH (FRÉDÉRIC-JUSTIN), littérateur allemand, naquit à Weimar le 30 septembre 1747. Ayan perdu son père à l'âge de quatre ans, il fut élevé d'abord chez le second mari de sa mère, à Grospéda, près d'Iéna. Privé à onze ans de ce nouveau protecteur, il revint à Weimar où la maison de son oncle, le conseiller Schrenk, lui fut ouverte. Après avoir fait de bonnes études, il se rendit en 1765 à Iéna pour y suivre les cours de théologie. Mais bientôt il renonça au ministère évangélique, et il se mit à étudier la jurisprudence. On présume que ce changement fut dû à son ami Slevogt de Waldeck dont postérieurement (en 1776) il épousa la sœur. A ses travaux habituels Bertuch joignit l'étude des sciences na-

turelles, et fit à cette époque des collections de minéraux et de plantes. En 1765 il entra chez le baron Bachof d'Echt en qualité de précepteur de ses deux enfants, et il y resta huit ans, pendant lesquels il dut beaucoup à la conversation à la fois spirituelle et savante du baron. Ce seigneur danois, qui avait représenté sa cour à Madrid, et qui possédait à fond la langue espagnole, inspira au précepteur de ses enfants le goût très-vif qu'il avait lui-même pour une littérature qui a été la source la plus abondante où Corneille et Shakspeare ont puisé. La littérature espagnole était alors à peu près inconnue en Allemagne. Bertuch est un des premiers qui fixa l'attention des Allemands sur ce sujet : il ne tarda pas à devenir à la mode ; et en général l'étude sérieuse des littératures étrangères, depuis cette époque, prépara ou seconda l'immense développement intellectuel qui signala la fin du 18^e siècle de l'autre côté du Rhin. Bertuch avait déjà publié plusieurs ouvrages lorsque par les conseils de Wieland il mit au jour la traduction de *Fra Gerundio de Campazas* (1778), puis un peu plus tard (1787), celle de don Quichotte, bien surpassée depuis par Tieck, Soltau, Forster, Jérôme Müller, mais qui alors était vraiment remarquable, et qui en peu de temps eut plusieurs éditions. Ces deux ouvrages achevèrent de répandre dans le monde littéraire son nom déjà connu par divers opuscules, mais principalement par des traductions d'ouvrages dramatiques. Ses liaisons avec le directeur Seiler avaient été l'occasion de ces travaux auxquels plus tard il renonça, malgré des succès assez réels, lorsque l'incendie du théâtre du château à Weimar força Seiler à chercher for-

tune ailleurs. En 1779, Bertuch obtint la place de secrétaire intime du grand-duc de Saxe-Weimar, et six ans plus tard il fut nommé conseiller de légation. Ses fonctions ne l'empêchèrent point de cultiver la littérature. Il s'y livra au contraire plus activement que jamais. Mais bientôt l'esprit d'entreprise littéraire l'absorba presque entièrement, et il fit exécuter plus qu'il n'exécuta lui-même. C'est ainsi qu'en 1784 il forma le plan de la *Gazette littéraire universelle d'Iéna* qui fut d'abord rédigée par Wieland et par le professeur Schutz de Halle, et à laquelle il consacra la meilleure partie de son temps jusqu'au moment où Ersch et Schutz, (le premier avait remplacé Hufeland qui, lui-même était successeur de Wieland), transportèrent la *Gazette universelle* à Halle. On sait que Goethe et Voigt créèrent alors une autre *Gazette* à Weimar, et que cet exemple, bientôt imité à Vienne, à Leipzig, à Munich, donna naissance aux nombreuses feuilles périodiques littéraires de l'Allemagne. Aussi Böttiger désigne-t-il quelque part Bertuch par le titre de père des *Gazettes littéraires allemandes*. En effet, indépendamment du journal universel d'Iéna, il créa en 1786 le *Journal des modes*, qui changea souvent de titre (1) et d'objet, mais dont le but primitif était de retracer les mœurs des diverses classes de la société allemande ; le *Journal pomologique*, le *Magasin d'horticulture*, les *Ephémérides géographiques*, commencées en 1798 avec le baron de Zach, et dont il continua la publication, depuis 1800, en so-

(1) 1^o *Journal des modes*, Weimar, 1796.
2^o *Journal du luxe et des modes*. 3^o *Journal de la littérature, de l'art, du luxe et des modes*. On peut y joindre *Pandore*, ou *Calendrier du luxe et des modes*, pour les années 1767, 68 et 69.

ciété avec Reichard de Lobenstein; les *Archives pour l'ethnographie* et la *Linguistique* avec Vater; *Londres et Paris*; la *Bibliothèque des francs-maçons*; la *Némésis*; la *Gazette d'opposition de Weimar*. Ces deux dernières publications étaient purement politiques. Bertuch fonda le comptoir d'industrie, grand établissement dont le premier but avait été de faciliter le débit des livres et des gravures qu'il vendait, et aussi des fleurs artificielles que sa femme faisait exécuter. Vers 1797, et quelque temps avant l'apparition des *Ephémérides géographiques*, il imagina de faire graver des cartes chorographiques qu'il put vendre à très-bas prix. Cette branche, qu'il joignit à son comptoir d'industrie, lui réussit à merveille. Non seulement il éclipsa plusieurs entreprises qui exploitaient la même idée, mais pendant les années que la domination de Napoléon rendit si désastreuses en Allemagne pour la librairie, grâce aux cartes chorographiques à bon marché, le comptoir d'industrie se soutint avec éclat. Il faut dire que les Gaspari, les Wieland, les Lassell, les Ehrmann, les Uckert coopéraient à la confection ou du moins à la révision des cartes. Aussi plusieurs sont-elles encore très-utilement consultées. On distingue surtout la grande carte d'Allemagne, en 220 feuilles, étendue depuis à quelques régions voisines (Pays-Bas, France orientale, Suisse); la carte de Prusse et de Pologne en 85 feuilles, l'Atlas manuel et classique de Gaspari. L'établissement de Bertuch était considérable. Un vaste local, élevé sous ses yeux et en quelque sorte d'après ses plans, réunissait et les magasins et les bureaux d'exploitation et les logements de presque tous ceux qu'il employait. La

société chalcographique, fondée à Dessau par Bertuch et Erdmannsdorf pour réunir les graveurs, fut moins heureuse que son comptoir; elle n'eut que trois années d'existence, de 1797 à 1800. La mort d'Erdmannsdorf et l'éloignement de Bertuch, qui ne résidait point à Dessau, amenèrent la dissolution de la société; mais elle avait signalé les trois ans de sa courte existence par plusieurs ouvrages auxquels les artistes et les connaisseurs ont accordé leurs suffrages. Bertuch rendit un autre service au pays en formant, près de Weimar, une pépinière où les élèves du séminaire normal venaient s'instruire dans l'art du pépiniériste. C'est au milieu de ces occupations qu'il mourut, le 3 avril 1822. Depuis 1804 il avait fait agréer au grand-duc sa démission; et depuis plusieurs années il ne se réservait que la rédaction ou plutôt la direction de quelques feuilles périodiques. Il avait abandonné à peu près entièrement l'administration du comptoir à son gendre le docteur Froriep. La mort successive d'un fils unique, de sa femme, de sa belle-sœur, l'avait profondément affecté. Il voulut qu'on l'enterrât près d'eux dans un jardin qui jadis avait été un marécage et dont ses soins avaient fait un des ornements de Weimar. C'est ici le lieu de dire que les prétentions littéraires de Bertuch étaient de beaucoup supérieures à son mérite. Il se croyait très-fermement l'auteur principal de tout ce qui passait par ses mains, et voyait à peine des collaborateurs dans les hommes honorables qu'il faisait concourir à ses entreprises. Ceux-ci, on le pense bien, étaient loin de partager son opinion. Cette divergence donna lieu quelquefois à des allocutions, à des récriminations fort âcres; Bertuch, malgré des voix amies, y

reçut un vernis de ridicule et de charlatanisme dont sa mémoire ne restera point exempte. Il en est résulté qu'à l'exception de ses premiers essais, ses compatriotes soupçonnaient tous que les écrits qu'il avait signés, soit comme auteur unique, soit comme collaborateur, n'étaient point vraiment de lui. Quoi qu'il en soit, voici les ouvrages principaux qui portent son nom; tous sont en allemand.

I. *Copie pour mes amis*, Altenbourg, 1770 (une portion seulement de l'ouvrage appartient à Bertuch). II. *Henri et Emma*, ibid., 1771, in-8°. C'est une imitation de l'anglais de Prior. III. *Le conte du bilboquet*, ibid., 1772. IV. *Chansonnette pour bercer les enfants*, ibid., 1772. V. *Le comédien*, ibid., 1772. C'est un ouvrage théorique sur l'art du théâtre, traduit du français de Rémond de Sainte-Albine. VI. *Histoire du célèbre prédicateur, frère Gérundio de Campazas autrement Gérundio Zotès*, Leipzig, 1773; 2^e édition, 1777. C'est le célèbre roman du P. Isla: il est à noter que la version allemande a été faite non sur l'original espagnol, mais sur une traduction anglaise: de là ces prétendus bons mots contre les catholiques qu'on trouve dans l'allemand et qui ne sont point dans l'espagnol. VII. *De la poésie dramatique*, 1^{re} partie, Leipzig, 1774 (traduit du français de Marmontel). VIII. *Inès de Castro*, ibid., 1774 (traduit de La Mothe). IX. *Le gros lot*, opéra-comique de C.-S. Favart, arrangé pour le théâtre de Weimar, Weimar, 1774. X. *Elfride*, tragédie en trois actes, Weimar, 1775; dernière édition, Berlin, 1789 (traduit de l'anglais de Mason). XI. *Polyxène, mélodrame*, avec musique de A. Schweizer (dans

le *Mercur allemand*, octobre 1774; page 64; et depuis imprimé à part, Weimar, 1793). XII. *Chants de don Etienne-Manuel de Villegas*, traduits de l'espagnol, avec un essai sur ce poète (*Mercur allemand*, février 1774, p. 237). XIII. *Histoire et exploits de l'ingénieux hidalgo Don Quichotte de la Manche*, Weimar, 1775-77, 6 volumes in-8°; 2^e édition, Leipzig, 1780. Bertuch y a pris pour modèle le style et la manière de Wieland dans son *Don Silvio de Rosalva*. Ainsi que notre Florian, il a élagué beaucoup de détails qu'il regardait comme incompatibles avec le génie de sa nation; il a joint à Cervantes la continuation d'Avellaneda. XIV. *Specimen des ouvrages du vieux maître chanteur allemand, Hans le Saxon*, etc., Weimar, 1778. C'était une tentative pour populariser l'étude des vieux chants allemands, en commençant par Hans, et un appel aux souscripteurs pour une édition de ce poète. Bertuch ne réussit pas; mais d'autres ne tardèrent pas à être plus heureux. On peut comparer à cet ouvrage un morceau du *Mercur allemand* (mai 1778, page 180), signé de lui et intitulé: *Question adressée par Bertuch au public*, etc. XV. *Magasin des littératures espagnole et portugaise* (avec Zanthier et Seckendorf), Weimar, 1780-82, 3 vol. C'est un recueil de morceaux choisis pour ceux qui se livrent à l'étude de ces littératures. XVI. *Théâtre des Espagnols et des Portugais*. XVII. *Cagliostro à Varsovie ou Nouvelles et Journal concernant les opérations magiques et alchimiques de Cagliostro à Varsovie, par un témoin oculaire* (traduit du français), Strasbourg

1786. XVIII. *Fables littéraires d'Yriarte*, Leipzig, 1788 (traduites de l'espagnol et presque toutes publiées d'abord dans *le Mercure allemand*, avril 1784, p. 86, etc.). XIX. *Manuel de la langue espagnole pour les commençants* (recueil de morceaux d'exercices choisis dans les œuvres des meilleurs écrivains en vers et en prose), Leipzig, 1790. XX. *Porte-feuille iconographique des enfants, contenant un mélange intéressant de plantes, fleurs, fruits, animaux, minéraux, costumes, antiquités, et autres objets de toutes sortes fournis par la nature, l'art ou les sciences*, Weimar et Gotha, 1790-1815, 161 cah. in-4°, figures noires et coloriées et texte allemand (publié aussi avec texte français, anglais, italien). XXI. *Nouveau voyage de Bourgoing en Espagne de 1782 à 1788* (traduit du français en société avec Kayser), Iéna, 1790, 2 vol., auxquels ont été ajoutés un troisième (sous le titre *d'Additions et corrections*, etc.) d'après la nouvelle édition française de 1797, avec des remarques de Fischer, Iéna, 1800, et un quatrième (*Nouvelles additions et corrections*), Iéna, 1808. XXII. *La Bibliothèque bleue de toutes les nations*, Gotha, les quatre premiers volumes, 1790, les huit suivants, 1791-1800 (traduit du français). XXIII. *Tableaux de l'histoire naturelle universelle distribuée en ses trois règnes, avec l'énumération synoptique de tous les corps connus*, etc., Weimar, 1801-02; 2^e édit., 1807, seize livraisons, dont quatre de minéraux, trois de plantes, neuf d'animaux. XXIV. *Recueil de toutes les positions géographiques connues*, Weimar, 1809-1810, quatre livraisons. P—OT.

BERVIC (JEAN-GUILLAUME (1) BALVAY), célèbre graveur en taille-douce, naquit à Paris, le 23 mai 1756. Le vrai nom de sa famille était Balvay; celui de Bervic était un surnom de son père qu'il adopta; ce n'est que dans des actes publics qu'il signait *Balvay*. Le jeune Balvay, que nous n'appellerons plus que Bervic, se sentit de bonne heure une disposition extraordinaire pour cultiver l'art du dessin. De l'amour du dessin, il passa naturellement à celui de la peinture, qu'il étudia chez Leprince, et à laquelle il eut volontiers consacré sa vie, s'il eût été libre de suivre ses inclinations. Ses parents ne voulurent pas qu'il fût peintre, et par une sorte de transaction avec une passion qu'ils ne pouvaient vaincre en lui, ils consentirent à ce qu'il fût graveur. On le plaça chez George Wille, un des plus habiles graveurs du temps, et qui avait conservé la belle méthode des procédés de la gravure au burin, que plus d'une cause faisait alors négliger. La moitié du dix-huitième siècle n'offrit à l'imitation du graveur aucun talent original en peinture. Une certaine lassitude du grand et du beau, cette sorte d'orgueil qui croit pouvoir marcher seul, avaient jeté le goût

(1) Ses vrais prénoms étaient *Charles-Clément*, qu'il porta dans sa jeunesse et qui se trouvent sur plusieurs de ses ouvrages. Pendant la révolution, les registres des paroisses furent déposés à l'hôtel-de-ville et une double expédition au palais de Justice. Bervic, ayant eu besoin de son extrait de baptême, fut étonné de voir qu'il s'appelait *Jean-Guillaume*, et se vit obligé de faire rectifier par un jugement tous les actes qu'il avait passés sous les prénoms de *Charles-Clément*. Quelques années après, ayant demandé un nouvel acte de naissance, on lui en remit un qui portait les prénoms de *Charles-Clément*. On examina les registres et l'on s'aperçut que l'expédition en double était erronée. Les prénoms de *Jean-Guillaume* portés à l'acte de Bervic étaient ceux de l'enfant baptisé avant lui; mais les difficultés qu'il avait éprouvées pour faire rectifier tous ses papiers de famille, l'empêchèrent de reprendre ses premiers prénoms.

dans la relâche affectée d'un mécanisme d'effet puéril ; les artistes désinaient sans le modèle , il semblait qu'ils eussent un immuable souvenir des beautés et des formes de la nature , et tous les jours ils tombaient dans de graves méprises ; la gravure n'avait à répéter que de semblables malentendus , jusqu'à ce que le retour au goût de l'antiquité et de ses imitateurs eût remis en honneur les écoles du seizième siècle. Bervic doit passer pour un de ceux qui ont le plus contribué à cette autre *renaissance*. Deux ouvrages qu'il mit au jour en 1783, l'un, *le Repos*, l'autre, *la Demande accordée*, d'après Lépicé, lui firent d'autant plus d'honneur, qu'il n'y avait, ni dans les deux sujets, du genre le plus vulgaire, ni dans la célébrité du peintre, rien qui pût assurer de la vogue à la planche du graveur. Les préludes de Bervic annonçaient un artiste destiné à retrouver les anciennes routes , ou à s'en frayer de nouvelles. L'académie royale de peinture le reçut en 1784. On lui demanda, pour morceau de réception, de graver le portrait du directeur-général des bâtimens, M. d'Angiviller, qui jouissait d'une grande considération ; mais une plus haute entreprise réclama l'emploi du burin de Bervic. M. Callet venait de peindre le portrait de Louis XVI, en pied, revêtu du manteau royal ; c'était un ouvrage d'une beauté remarquable. Bervic eut ordre de graver ce portrait, en 1790 : « On aime, dit M. Quatremère de Quincy, dans sa notice sur Bervic, à retrouver dans le ton doux et brillant de la planche de ce graveur, dans la légèreté de la touche, dans une certaine harmonie gracieuse, mais un peu faible d'effet, tout ce qui distingue l'ouvrage du pinceau. » Une particularité qui associa au sort de l'infortuné mo-

narque la destinée du cuivre fait pour en multiplier les traits, a attaché aux épreuves qu'a épargnées la proscription révolutionnaire, un intérêt politique qui a constamment accompagné l'ouvrage et l'artiste. Lorsque l'on crut anéantir en France toute idée de la royauté, en poursuivant les rois jusque dans leurs images, on se doute bien que celle de Louis XVI dut être, pour ces nouveaux iconoclastes, l'objet d'une proscription particulière. Aussi combien d'épreuves de la planche de Bervic ne furent-elles pas déchirées et brûlées ? Averti que l'on viendrait chez lui chercher la planche, il brisa son cuivre, mais les morceaux subsistèrent, et, dans des temps meilleurs, on a trouvé un moyen de les réunir, qui permet d'en tirer de nouvelles épreuves. Bervic a gravé, en 1791, pour la collection dite de Florence, le *Saint Jean dans le désert*, d'après Raphaël et sur le dessin de Vicar. Malheureusement cette gravure ne se trouve pas facilement à part, et le public connaît peu un des plus vigoureux ouvrages de cet artiste. L'*Éducation d'Achille*, de Regnault, doit une grande partie, non de son mérite, mais de sa réputation, au burin qu'il a multipliée et répandue. Le pendant ordinaire de l'*Éducation d'Achille* est l'*Enlèvement de Déjanire*, l'un des chefs-d'œuvre du Guide. Cette planche passe pour être le travail le plus accompli de cette époque, et le jugement du concours décennal lui adjugea le prix sur toutes les gravures qui avaient paru de 1800 à 1810. Le musée Robillard contient le beau *Laocoon* du même auteur. Ce morceau mit le sceau à sa réputation : on y révoit ce qu'un ingénieux auteur a appelé le *marbre souffrant*. La vue de Bervic s'étant affaiblie, il n'a pu termi-

ner la planche du *Testament d'Eu-damidas*, d'après le Poussin, que finit en ce moment M. Paolo Toschi, l'un de ses élèves, célèbre graveur à Parme. Bervic avait reçu la décoration de l'ordre de la Réunion en 1813. La faveur royale ne manqua pas non plus de reconnaître les services de cet artiste, et nous rappellerons le texte de l'ordonnance qui le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur en 1819 : « Considérant, dit le monarque, que « la gravure en taille-douce, portée, « sous le règne de notre illustre aïeul, « à un degré de perfection qu'au- « cune autre nation n'a pu atteindre, « a pris ensuite une marche rétro- « grade jusqu'à l'époque où la supé- « riorité des ouvrages du sieur Ber- « vic, en ranimant le goût de l'étude « de la gravure, a favorisé le dé- « veloppement des talents qui hono- « rent l'époque actuelle, et voulant « récompenser dignement les heureux « efforts de cet habile artiste, sur le « rapport de notre ministre, etc. » Membre de l'Institut (académie des beaux-arts) depuis 1803, il l'était aussi d'un grand nombre de sociétés savantes françaises et étrangères, notamment des académies de Copenhague, de Berlin, de Bologne, d'Amsterdam, de Saint-Petersbourg, etc. Une névralgie du poulmon et du cœur l'enleva subitement le 23 mars 1822. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de Bervic : le portrait de *Michel Letellier*, étude copiée d'après l'estampe de Nanteuil, 1773 ; le *Petit Turc*, d'après un dessin de Wille fils, 1774 ; les portraits de *Linne*, d'après Roslin, 1779 ; de *Massalki*, évêque de Wilna, 1780 ; du comte de *Vergennes*, d'après son propre dessin, 1780 ; de *Sénac de Meilhan*, d'après Duplessis, 1783 ; l'*Innocence*, d'après M. Mérimée ; un

buste de *Napoléon*, d'après le dessin de Robert Lefebvre, planche non terminée ; le portrait de *Louis XVIII*, d'après Augustin, dont il existe trois épreuves ; depuis, la planche a été grattée et non terminée. Dans les cabinets étrangers, on n'a négligé aucun sacrifice pour acquérir son œuvre complète. Aussi elle est devenue très-rare en France. A—D.

BERZE ou **BERSIL** (HUGUES DE), poète français du XIII^e siècle, a long-temps été confondu avec Guyot de Provins (*Voy.* ce nom, XIX, 257), auteur, comme lui, d'un ouvrage satirique qui porte le nom de *Bible*. Hugues était seigneur de Berze-le-Châtel, bailliage de Mâcon ; ainsi Papillon aurait dû le comprendre dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*. Son éducation avait été toute militaire ; et, comme il l'avoue lui-même, il n'était ni clerc ni lettré ; mais il avait passé la plus grande partie de sa vie dans des voyages de long cours, et il devait à son expérience du monde une instruction que ne donnent pas les livres, d'ailleurs fort rares à l'époque où il vivait. Il parle comme témoin oculaire de la chute de l'empire grec, et de la fin déplorable des Comnènes. Il nous apprend aussi qu'il assista à la prise de Constantinople par les Latins, en 1204. Cette expédition terminée, Hugues revint en France ; et ce fut alors qu'il composa le poème qu'à l'exemple de Guyot, il intitula *Bible* ; et qui, comme celui de son modèle, offre un tableau réel des désordres du siècle. Ce poème, dans lequel on trouve de la vigueur, du nerf, et même des morceaux assez bien frappés, est supérieur à la plupart des productions contemporaines. Il est écrit en vers de huit syllabes, et en contient 838. Caylus en a

donné l'analyse dans les *Mémoires de l'académie des inscript.*, XXI, 191; et Légrand d'Aussy en a fait mention dans les *Notices des manuscrits*, V, 279. Enfin Méon a publié *la Bible au seignor de Berze* à la suite de celle de Guyot de Provins, dans son édition des *Fabliaux*, II, 394-430, connus sous le nom de Barbazan (*Voy. ce nom*, III, 334), qui en fut le premier éditeur. C'est donc par une singulière distraction que, dans son *Examen critique des Dictionnaires*, 101, Barbier, qui avait cette édition sous les yeux, dit que la *Bible de Hugues de Bercy* est restée manuscrite. W—s.

BERZEWICZY DE BERZEWICZ ET KAKAS LOMNITER (GRÉGOIRE de), naquit le 15 juin 1763, à Kakas-Lomnitz ou grand Lomnitz, comitat de Lips, en Croatie, d'une famille noble et riche. Il fut d'abord élevé dans la maison de son père, puis envoyé à Kesmark. Après avoir parcouru le cercle ordinaire de l'éducation collégiale, il s'appliqua aux sciences politiques, à la jurisprudence, et il obtint en 1783 le diplôme d'avocat. L'année suivante il alla passer six mois à l'université de Gœttingue pour s'y perfectionner dans ses études, et voyagea ensuite dans les pays étrangers. L'Angleterre, la France, divers états de l'Allemagne le virent successivement. Revenu à Vienne, en 1787, il eut l'honneur d'y être présenté à l'empereur Joseph II, qui répondant à son désir de faire partie du service d'état, lui donna l'assurance de le placer bientôt près d'un tribunal provincial. Effectivement à peine Berzewicz eut-il passé deux mois dans sa patrie qu'il fut nommé pratiquant (employé subalterne), et ensuite commis près de l'administration supérieure gouver-

nant la Hongrie. Mais c'est en vain qu'il attendit de l'avancement. Fatigué de vaines promesses et d'interminables délais, il renonça en 1795 à la carrière administrative et se fixa dans ses domaines du comitat de Lips, où il partagea ses loisirs entre les travaux philosophiques et littéraires qu'il affectionnait, et les fonctions gratuites dont l'honorait la confiance de ses concitoyens. A la mort d'Eméric Horwatz, il fut nommé à l'unanimité, par la surintendance de la Theiss, inspecteur des églises et des écoles de district. Plus tard il fut assesseur de plusieurs tribunaux, où il se distingua par ses connaissances positives autant que par son esprit d'équité. Cependant la hauteur et l'indépendance même de ses idées ne plaisaient que médiocrement au gouvernement, et aux nobles hongrois, ses compatriotes et ses voisins. Sans voir en lui précisément un ennemi, on le regardait comme suspect. Il s'en fallait pourtant de beaucoup qu'il eût la moindre tendance hostile soit à la dynastie autrichienne, soit à l'ensemble de l'ordre de choses existant. Il ne souhaitait que des améliorations pratiques, utiles à tous, et totalement étrangères aux grandes questions de la politique proprement dite. Ces améliorations d'ailleurs, suivant sa manière de voir, ne ressemblaient en rien à des utopies; et pour asseoir ses projets sur des bases positives, il fit divers voyages, afin de comparer ce qui se passait dans sa patrie aux moyens en usage dans les autres contrées. Telle fut entre autres son excursion à Varsovie et à Dantzick en 1807. Du reste plus ami de la paix que de la gloire, il cherchait à faire comprendre et admettre ses vues, sans leur donner un retentissement

souvent préjudiciable à ce qu'elles ont d'utile, ou offensant pour les susceptibilités de ceux qui gouvernent. Mais il ne parvint pas toujours à se faire pardonner la franchise de certains exposés de faits sur lesquels on eût voulu laisser indéfiniment reposer le voile. En revanche, il fut apprécié hors des limites de la Hongrie, et, indépendamment des éloges que lui adressèrent plus d'une fois dans les feuilles périodiques les penseurs les plus illustres de l'Allemagne, il eut la satisfaction d'être admis, comme membre correspondant, à la société royale des sciences de Göttingue, en 1804. Berzewiczzy mourut le 22 février 1822. La plus grande partie de ses travaux se trouve éparse dans les journaux de la Hongrie ou de l'étranger, dont il était un collaborateur actif. Parmi ces morceaux nous citerons les fragments de son voyage à Varsovie et à Danzick, publiés dans le *Libéral* et dans les *Annales de la littérature et de l'art* de Vienne. Voici la liste des ouvrages qu'il fit imprimer séparément : I. *De commercio et industria Hungariæ*, Leutschau, 1797 (traduit en allemand, Weimar, 1802). Le sujet traité par Berzewiczzy n'occupait alors personne ; et il est indubitable que si plus tard l'attention du gouvernement et du public se porta vers ces deux sources importantes de la prospérité hongroise, c'est en grande partie à cette publication que fut dû un tel changement. Cet ouvrage a été complété par Bardozy (Voy. ce nom, LVII, 155). II. *De conditione indoleque rusticorum in Hungaria*, 1806. L'auteur révélait ici une de ces plaies féodales dont l'Europe orientale est si lente à s'affranchir, les cinquante-deux corvées par an pour

tout possesseur de métairie *intégræ sessionis*, les dix huit corvées de chaque habitant marié, les douze corvées de tout autre, les corvées surrogatoires, les redevances du neuvième de toutes les récoltes, lin, chanvre, les obligations de filer *gratis* six livres de lin pour le seigneur, de faire trois fois par an des battues au temps de la chasse pour le seigneur, de ne distiller de l'eau-de-vie qu'en payant deux florins de droit au seigneur, etc., etc., et les juridictions seigneuriales dont quelque-unes ont par privilège le droit de condamner aux fers et à la mort. L'intention de Berzewiczzy n'était pas de publier ce travail ; mais un de ses amis obtint consentement pour le faire imprimer, en prenant sur lui toutes les suites de la publication. Ces suites furent beaucoup de petites vexations qui toutefois ne purent aller jusqu'à une mise en cause, et les louanges des Schlœzer, des Heeren, des Eichhorn, des Grellmann, des Sartorius. Le premier de ces hommes illustres donna dans la *Gazette* de Göttingue une analyse de l'ouvrage, qui obtint à Weimar les honneurs de la traduction. III. *Tableau du commerce entre l'Asie et l'Europe, considéré sous le point de vue des circonstances actuelles* (en allemand), Pesth, 1808, in-8°. IV. *Notice sur l'état actuel de la religion évangélique (protestantisme) en Hongrie*, Leipzig, 1822, in-8°. Dans cet ouvrage publié trois mois après la mort de l'auteur, celui-ci soutient que les adhérents du luthéranisme ont beaucoup à se plaindre de la mauvaise volonté de l'administration et des états à leur égard ; et à l'appui de cette assertion, il allègue un grand nombre de faits qui, s'ils étaient exacts, ne pourraient qu'affli-

ger les esprits sages et amis de la tolérance ; mais ils ont été positivement déniés pour la plupart. P-OT.

BESANÇON (ETIEN.-MODESTE), littérateur, naquit en 1730, à Lavotte, bailliage de Baume, d'une famille honorable. Ayant achevé ses études au séminaire de Besançon, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé desservant de la chapelle des Fontenottes, près de Morteau. Nourri de la lecture des poètes, il employait ses loisirs à composer de petites pièces de vers, dont il adressait des copies à ses amis. Un procès que les habitants de Saint Hippolyte (1) suscitèrent, en 1778, aux communes voisines, pour faire revivre des droits que le temps avait abrogés, éveilla la verve satirique de l'abbé Besançon. Intéressé lui-même dans le procès, il attaqua les prétentions de ses adversaires dans un petit poème, intitulé *le Vieux bourg*, où l'on trouve de fréquentes imitations du *Lutrin* et de *Vert-vert* ; mais qui n'en annonce pas moins un talent agréable et facile. Il s'en fit deux ou trois éditions la même année. L'auteur s'attendait si peu à ce succès, que, dans une note placée à la tête d'une des réimpressions de son poème, il remarque avec surprise qu'il s'en est vendu des exemplaires même à Paris. Cependant les chanoines de Saint-Hippolyte qu'il n'avait pas ménagés dans son poème, portèrent plainte à l'archevêque de Besançon (le cardinal de Choiseul), qui, pour le bien de la paix, engagea l'auteur à supprimer son ouvrage. C'était lui demander une chose impossible. L'abbé Besançon continua de rimer ; mais il ne retrouva plus la verve et l'enjouement qui avaient fait le succès du

Vieux bourg. Encore simple chapelain, à l'âge de soixante ans, il embrassa les principes de la révolution avec beaucoup de chaleur ; mais il fut obligé peu de temps après de quitter la cure qu'on venait de lui donner, et de chercher un asile dans les hautes montagnes du Jura où il se tint caché pendant la terreur. En 1802, il fut nommé succursaliste à Fessevillers, arrondissement de Montbéliard. Il y mourut, le 18 mai 1816, à l'âge de quatre-vingt-six ans. On a de lui : I. *Le vieux bourg*, poème héroï-comique en cinq chants, Paris, (en Suisse), 1779, in-8° ; nouvelle édit. corrigée et augmentée de sept autres chants par une main gasconne, Strasbourg (en Suisse), 1779, in-8° de 64 pages ; les derniers chants sont très-inférieurs aux premiers. II. *Blanc-Blanc*, ou le chat de mademoiselle de Cliton, poème héroï-comique en quatre chants, Lyon (en Suisse), 1780, in-8° de 23 pages. Cette bagatelle est dédiée à l'abbé Grandjacquet (*Voy. ce nom, au Supp.*), un des amis de l'auteur. III. *Le curé savoyard*, poème en cinq chants, Paris (en Suisse), 1782, in-8° de 40 pages. C'est une satire contre le curé de Morteau, dont l'auteur avait eu à se plaindre. IV. *Dictionnaire portatif de la campagne*, contenant les vrais noms de tous les instruments d'agriculture, de leurs parties, de leurs usages, etc., Paris (en Suisse), 1786, in-8° de 469 pag. et un Supplément de 27 pag. C'est l'ouvrage le plus utile de l'abbé Besançon. Les mots y sont rangés d'une manière ingénieuse et qui rend ce dictionnaire très-commode. Ainsi, par exemple, au mot *arbre*, on trouve la nomenclature des espèces les plus communes dans les bois de la province ; au

(1) Petite ville au confluent du Dessoubre et du Doubs, capitale de la *Franche Montagne*.

mot *charrue*, l'indication des différentes parties dont elle se compose, etc. L'ouvrage est terminé par un recueil des expressions vicieuses les plus répandues en Franche-Comté; l'auteur préparait une nouvelle édition de ce dictionnaire, pour laquelle il a laissé des notes. Tous ses autres manuscrits ont été brûlés par ses héritiers. W—s.

BESCHI (CONSTANTIN-JOSEPH), célèbre jésuite italien, qui a principalement contribué à faire fleurir la mission catholique du royaume de Madoura, dans l'Inde. Il arriva, en 1700, à Goa, d'où il se rendit à Avour dans le district de Tritchinopoly, pour y apprendre la langue tamoule dans ses deux dialectes, ainsi que le sanscrit et le telougou. Comme son but était d'y obtenir un emploi civil, chose que les jésuites n'ont jamais négligée dans ces contrées, il apprit également les langues hindoustani et persane. Il est probable que, dans les premiers temps de son séjour dans l'Inde, il occupait déjà une place dans l'administration, car on ne peut présumer qu'il soit tout-à-coup devenu *divan* ou conseiller, charge qu'il a remplie sous le règne de Tchenda-Sahib, lequel ne parvint qu'en 1736 à la dignité de nabab de Tritchinopoly. Depuis son arrivée dans l'Inde, Beschi se conforma en tout aux mœurs et aux usages des Hindous; il s'abstint de nourriture animale, et n'employa que des brahmanes pour préparer ses mets. Il adopta les habitudes des yoghis hindous, et quand il visitait ses ouailles, c'était toujours avec la pompe que déploient dans leurs voyages les gourous, ou docteurs ecclésiastiques de l'Inde. Il fonda une église, sous l'invocation de la Sainte Vierge, à *Konángouppam*.

Ariyanour, dans le district de Barour. A cette occasion, il composa, en l'honneur de la mère du Sauveur, de son époux saint Joseph et de N.-S. Jésus-Christ, le poème sacré intitulé *Témbávani*, qui est aussi volumineux que l'Iliade, et le plus célèbre de ses ouvrages. Il contient 3615 tétrastiches, dont chacun est accompagné d'une interprétation en prose. Dans cet ouvrage, le récit du massacre des innocents est regardé par les indigènes du Madoura comme le morceau le plus beau qui existe dans leur langue. Beschi, connu encore aujourd'hui dans toute l'Inde méridionale sous le nom de *Víramámouni*, ou le grand ascète combattant, fonda une autre église à *Tiroukávalour*, nom qu'il avait donné à la ville de Vadougapit, dans le district d'Ariyalour, et par lequel il désigna également la Sainte Vierge, en l'honneur de laquelle il composa les trois poèmes intitulés: *Tiroukávalour Kalambagam*, *Anneiýadjourgal Andádi* et *Adeikala Málei*. Nous indiquerons plus bas les titres de ses ouvrages qui ont été imprimés. Ceux qu'il laissa en manuscrit, et qui sont tous fort estimés par les gens du pays, tant pour leur contenu que pour l'élégance de la diction, sont le *Kítéri Annal Ammánéi* poème; le *Védiyarodjoukkam*, en prose, contenant, comme le titre l'indique, un aperçu des devoirs de ceux qui embrassent la vie religieuse; le *Véda Vilakkam*, ou la lumière de l'évangile, écrit en prose, et qui est une exposition de la foi catholique; un *Dictionnaire tamoul-français*, un autre *tamoul et portugais* et un troisième *tamoul - latin*. Les missionnaires danois de Tranquebar avaient l'intention de publier ce der-

nier, mais différentes circonstances et principalement le manque de fonds, firent échouer cette entreprise. En 1823 on en avait commencé l'impression à Madras ; nous ne savons pas si elle a été achevée. *Sadour Agharâdi* ou les quatre dictionnaires ; un ouvrage tamoul relatif au haut dialecte. Le *Tonnoul Vilakkam*, grammaire tamoule écrite par Beschi dans cette langue même, est regardée comme la meilleure qui existe. Le *Clavis humaniorum tamulici idiomatis* est un autre traité en latin, relatif au haut-tamoul. Beschi était généralement estimé pour sa piété, sa bienveillance et son savoir. Il s'occupait principalement de la conversion des idolâtres, et son zèle était récompensé par des succès extraordinaires. Initié dans la science, les opinions et les préjugés des Hindous, il était plus en état que tout autre missionnaire de prouver à ces Gentils la fausseté de leur croyance et l'absurdité de leurs pratiques religieuses. Néanmoins il continua d'exercer les fonctions de divan jusqu'en 1740, époque à laquelle la ville de Trichinopoly fut conquise par les Mahrattès, sous Morary Rao, et Tchenda-Sahib fait prisonnier. Beschi réussit à se sauver à Gâyâl patanam, ville appartenant alors aux Hollandais, où il mourut en 1742. Son nom y est encore célèbre, et l'on y dit des messes pour le repos de son âme. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Grammatica latino-tamulica, ubi de vulgari tamulicæ linguæ idiomate Kotun-Tamil dicto ; ad usum Miss. Soc. Jesu ; Trangambariæ* (Tranquebar), *typis missionis dani-cæ*, 1738, in-8°, très-rare en France. Hervas dit que c'est une nouvelle édition et qu'une première a paru à Tranquebar, en 1728 ; mais il n'est

pas dit sur le titre de l'autre que c'est une réimpression. Cet ouvrage avait originairement été écrit en portugais. La préface est du 4 janv. 1728. On y trouve ordinairement joint un écrit de Chr.-Th. Walther, intitulé : *Observationes grammaticæ quibus linguæ tamulicæ idioma vulgare illustratur*, Tranquebar, 1739, in-8°. Une nouvelle édition a paru sous ce titre : BESCHII (C.-J.) *Grammatica latino-tamulica, apud Madraspatnam* (Madras), 1813, in-4°. Une traduction anglaise publiée à Madras, que nous n'avons pas eu occasion de voir, et dont l'auteur n'était pas anglais, est remplie de fautes et de contre-sens. II. La grammaire du haut dialecte du Tamoul, composée par Beschi, en latin, parut en anglais sous le titre : *A grammar of the high dialect of the Tamil language, termed Shen-Tamil : with an introduction to Tamil poetry, by the Rev. F. C.-J. BESCHI, translated from the latin by Benjamin Guy Babington, Madras, 1822, in-4°* KL—H.

BESCHITZY (ELIE), surnommé *le Byzantin*, parce qu'il passa la plus grande partie de sa vie à Constantinople, est auteur d'un ouvrage intitulé *le Manteau d'Elie*, fameux parmi les Juifs Karaïtes qui le regardent comme le code et la règle de leurs croyances. Né vers 1420 à Andrinople, Elie fut initié de bonne heure à la connaissance des lois, des cérémonies et des usages de sa nation. Cette étude terminée, il visita la Palestine et les différentes contrées de l'Asie, dont il est parlé dans la Bible ; et s'établit à Constantinople, où il devint l'oracle de ses co-religionnaires. A la prière de ses disciples, il entreprit de rassembler tous

les documents qu'il avait recueillis sur les usages civils ou religieux des Karaïtes; mais il mourut en 1490, avant d'avoir pu terminer cet ouvrage qui fut achevé, en 1497, par Kaseb Aphenopol. Le *Manteau d'Elie* a été imprimé à Constantinople, sous le règne de Soliman (1531), in-fol. Rossi a décrit cette édition, beaucoup plus rare que le manuscrit dans ses *Annali Ebreo-tipograf.*, 1501-40, page 34. Ce savant bibliographe nous apprend que les Karaïtes de Lithuanie n'en ont qu'un seul exemplaire qu'ils conservent avec un soin tout particulier. La bibliothèque de Leyde possède un traité de *Logique*; sous le nom d'Elie. Wolf l'attribue à Beschitzzy (*Bibl. Hebræa*, I); et Rossi partage cette opinion (*Hebr. Codices mss.*, II, 164); mais Bartolucci (*Bibl. latino-hebraica*) le fait auteur de plusieurs autres ouvrages, d'après des probabilités que Wolf et Rossi ne croient pas pouvoir admettre (*V. le Dizionario degli autori Ebrei*, 66. — BESCHITZY (Moïse), érudit oublié par Baillet et Klefeker dans leurs bibliothèques des savants précoces, était l'arrière-petit-fils d'Elie. Né vers 1554 à Constantinople, il fut élevé par les soins et sous les yeux de son père, savant rabbin, et fit de rapides progrès dans la connaissance du grec, de l'arabe et de l'espagnol. Il visita les principales synagogues de l'Orient pour recueillir des manuscrits dans ces trois langues; et dans ses voyages il soutint avec succès plusieurs disputes contre les chefs des rabbanites. Il mourut en 1572, à dix-huit ans, regardé par ses co-religionnaires comme un prodige d'esprit et d'érudition. Le rabbin Mardochée (*Voy. ce nom*, XXVI, 629) dit que Moïse avait

laissé 245 ouvrages; mais presque tous furent détruits dans un incendie qui réduisit en cendres une partie de Constantinople. Parmi ceux qui subsistent encore, Wolf cite la *Verge de Dieu*, dont Mardochée a publié un assez long fragment dans la *Notitia Karæorum*, ch. IX; on en trouve l'analyse dans les *Mémoires de Trévoux*, 1717, IV, 2047. Ce même ouvrage est indiqué dans le *Catalogue* de la Bibl. de Leyde, page 284, sous ce titre : *De gradibus prohibitis consanguinitatis*. A la suite est un second opuscule de Moïse : *Sacrificium Paschale*, dans lequel le jeune auteur traite des cérémonies de la Pâque, pratiquées par les Karaïtes (*Voy. la Bibl. Hebræa* de Wolf, I, 805; et III, 730). W—s.

BESNARD (FRANÇOIS-JOSEPH), médecin alsacien, né le 20 mai 1748, à Buschweiler, fit ses premières études à Haguenau, chez les jésuites et fut ensuite envoyé par ses parents à Strasbourg où il embrassa la carrière de la médecine qu'il pratiqua même quelque temps avant sa réception. Aussitôt qu'il eut obtenu le doctorat, il se rendit auprès de Maximilien, comte Palatin, qui venait de le nommer son premier médecin. En 1783, il soumit à l'académie des sciences ses idées particulières sur la nature et le mode de propagation des maladies vénériennes, pour le traitement desquelles il conseillait de renoncer à l'emploi du mercure. Des malades lui furent confiés sous l'inspection d'un comité choisi parmi les membres de la société de médecine, pour faire l'essai de sa nouvelle méthode; mais la révolution vint interrompre le cours de ses travaux. Il retourna, en 1790, dans le Palatinat, exerça d'abord la mé-

decine à Manheim, et fut ensuite mis à la tête des hôpitaux militaires de Munich. C'est surtout à son influence et à son activité que la Bavière est redevable des bienfaits de la vaccine. Il est mort le 16 juin 1814, laissant les ouvrages suivants : I. *Theses ex universa medicina*, Strasbourg, 1775, in-4°. II. *Mémoire à consulter sur la maladie de feu M. de Stainville, maréchal de France*, Paris, 1788, in-4°. III. *Organisation sanitaire des hôpitaux militaires du Palatinat* (en allemand), Munich, 1801, in-fol. IV. *Avis sérieux et fondé sur l'expérience aux amis de l'humanité, contre l'emploi du mercure dans diverses maladies* (en allemand), Munich, 1808, in-8°. Une seconde édition a paru en 1811. V. *Exposé analytique de l'organe, de la nature et des effets du virus vénérien* (en allemand), Munich, 1811, in-8°. J-D-N.

BESNIER (PIERRE), jésuite né à Tours, en 1648, passa la plus grande partie de sa vie dans les pays étrangers, et mourut à Constantinople le 8 septembre 1705. Il avait une mémoire prodigieuse et une grande connaissance des langues, qu'il apprenait avec une extrême facilité. On a de lui : I. *La réunion des langues ou l'art de les apprendre toutes par une seule*, Paris, 1674, in-4°; Liège, 1674, in-12. II. *Discours sur la science des étymologies*, Paris, 1694, in-12; il se trouve aussi à la tête du *Dictionnaire étymologique*, de Ménage. Besnier a travaillé avec les pères Bouhours et Letellier à la traduction du *Nouveau Testament*, suivant la Vulgate, Paris, 1697 et 1703, 2 vol. in-12; réimprimée à Paris, 1734, in-12. — **BESNIER** (Henri), médecin, a publié le

Jardinier botaniste, Paris, 1705, in-12, ouvrage dans lequel il enseigne non-seulement la culture des plantes, mais encore leur usage en médecine. Il a donné aussi, avec des corrections et additions, la 3^e édition de la *Nouvelle Maison rustique de Liger*, Paris, 1721, 2 vol. in-4° (*Voy.* LIGER, XXIV, 474). Il mit au jour, en 1717, le *Traité de la matière médicale* de Tournefort, 2 vol. in-12. Besnier fut le beau-père du célèbre Dionis. C. T—Y.

BESSE (GUILLAUME), avocat, né à Carcassonne dans le 17^e siècle, composa l'histoire de cette ville en un volume in-4°, qu'il fit imprimer à Béziers, en 1645, sous le titre d'*Histoire des comtes de Carcassonne*, autrement appelés *princes des Goths, ducs de Septimanie*, et *marquis de Gothie*. En 1660 il donna une nouvelle édition de cet ouvrage, qu'il intitula *Histoire des ducs, marquis et comtes de Carcassonne*. Il se servit utilement des recherches savantes de Bernard de Stellat, chanoine de l'église cathédrale de cette ville, mort en 1629 du fléau de la peste, sans avoir pu mettre au jour le fruit de ses travaux. Besse est un historien fort crédule; il mêle sans discernement la vérité avec les fables, et donne pour premier fondateur de Carcassonne l'eunuque Carcas, exilé de la cour d'Assuérus après qu'Esther eut délivré le peuple juif. Il représente les tours de cette ville s'inclinant devant Charlemagne, et ce prince, comme un autre Moïse, faisant jaillir des fontaines de la terre, en la frappant avec son épée. Besse mourut en 1680. V—VE.

BESSIÈRES (le maréchal JEAN-BAPTISTE), duc d'Istrie, était né à Preissac, en Languedoc, le 6 août 1768, d'une famille obscure et dénuée

de fortune. Son éducation fut très-négligée, et il commença par être perruquier. La révolution lui ouvrit la carrière des armes, et il entra, en 1792, comme simple soldat dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Dévoué à ce prince, il resta dans la capitale après le licenciement, et fit tous ses efforts pour défendre le trône dans la journée du 10 août. Il eut même le bonheur de sauver quelques personnes de la maison de la reine. Obligé de se tenir caché, ce ne fut que trois mois après (1^{er} nov.) qu'il rentra au service dans la légion des Pyrénées, devenue plus tard le 22^e régiment de chasseurs à cheval. Bessières parvint successivement dans ce corps aux grades d'adjudant sous-officier et de capitaine, et se distingua dans la guerre contre les Espagnols. Après la paix de Bâle, en 1795, il passa à l'armée d'Italie, et se fit encore remarquer dans plusieurs occasions, notamment à Roveredo, où il prit deux pièces de canon, et à Rivoli, où le général en chef Bonaparte, témoin de ses exploits, le nomma chef d'escadron, commandant de ses guides, et l'envoya à Paris pour présenter au directoire les drapeaux pris sur l'ennemi. Dès ce moment Bessières ne se sépara plus de Napoléon; partout il lui donna des preuves d'un zèle et d'un dévouement sans bornes, et chaque jour il fut comblé par lui d'honneurs et de bienfaits. Déjà il était colonel lorsqu'il partit pour l'Égypte, en 1798; et il commanda encore dans cette expédition le corps des guides à pied et à cheval. Compris dans le petit nombre des amis les plus intimes qui revinrent en France avec le général en chef, il le seconda merveilleusement dans son audacieuse entreprise du 18 brumaire. A Marengo il eut

une grande part à la dernière charge où quelques escadrons décidèrent la victoire, en enfonçant l'immense ligne de la cavalerie autrichienne. Il fut nommé général de brigade le mois suivant. Dès ce moment les honneurs de toute espèce vinrent pleuvoir sur sa tête. Promu au grade de général de division le 13 sept. 1802, il fut créé maréchal d'empire le 19 mai 1804, puis grand-aigle de la Légion-d'Honneur, et enfin duc d'Istrie; et dans le même temps il reçut les décorations de la plupart des puissances de l'Europe. Tous ces bienfaits furent mérités par un zèle qui augmentait chaque jour et par de nouveaux exploits, notamment à la grande journée d'Austerlitz, où Bessières culbula la garde impériale russe et enleva son artillerie; puis aux batailles d'Iéna et d'Eylau. Il accompagna l'empereur à l'entrevue de Tilsit, sur le Niémen, et, dès que la paix fut conclue, il partit pour l'Espagne, où Napoléon lui donna le commandement d'un corps d'armée. Arrivé dans cette contrée au moment où le roi Joseph, forcé de se retirer, allait être coupé de sa capitale, le maréchal Bessières, à la tête d'un corps de douze mille hommes, obtint sur le général Cuesta une victoire décisive à Médina-de-Rio-Seco, et rétablit complètement les communications. Ce succès important fut dû tout entier à la justesse de son coup-d'œil et à ses bonnes dispositions. Les Espagnols y perdirent dix mille hommes et toute leur artillerie. Le maréchal eut à peine le temps de recueillir les fruits de cette victoire, que déjà il lui fallut retourner en Allemagne pour combattre l'Autriche. Il reprit alors le commandement de la garde impériale, et conduisit cette formidable troupe à Landshut, à Elsberg;

et à Wagram. Dans cette dernière bataille un boulet le renversa de son cheval sans lui faire de mal. Toute la garde le croyant perdu, exprima son effroi par un cri de douleur unanime. Napoléon, non moins effrayé sur le péril de son ami, lui dit à haute voix : « Bessières, voilà un beau boulet : il a fait pleurer toute la garde. » La campagne terminée, le duc d'Istrie alla remplacer Bernadotte dans le commandement de l'armée qui devait reprendre Flessingue sur les Anglais; et, par ses bonnes dispositions, il parvint rapidement à ce but. Revenu dans la capitale, il assista à toutes les solennités du mariage de Napoléon, et eut encore une grande part aux faveurs qui furent distribuées à cette occasion. Il retourna bientôt après en Espagne, où il commanda pour la seconde fois l'armée du Nord, et fut gouverneur de la Vieille-Castille et du royaume de Léon. Son rare désintéressement et sa conduite, toujours juste et modérée, lui avaient fait dans cette contrée de nombreux partisans; on l'y vit donc reparaitre avec beaucoup de joie; mais lui-même s'y trouvait avec peine environné de difficultés et mal secondé par les autres généraux; il demanda son changement, et l'obtint. A peine revenu auprès de sa chère garde impériale, il fallut suivre l'empereur dans cette mémorable expédition de Russie, qui devait avoir de si funestes résultats. Il ne dépendait pas du maréchal Bessières que Napoléon s'y engageât moins témérairement; et tout le monde a connu les sages avis qu'il lui avait alors donnés; mais on sait aussi combien de telles représentations furent toujours inutiles. Après avoir rempli les devoirs d'un ami prudent et dévoué, Bessières n'eut plus qu'à s'acquitter

de ses fonctions militaires. Il commanda encore dans cette campagne les nombreux et brillants bataillons de la garde impériale, qui se trouva cette fois presque toute entière réunie sous ses ordres. Aucune puissance humaine ne semblait capable de vaincre une pareille troupe. Mais l'âpreté du climat, l'immensité des déserts, étaient des ennemis bien autrement redoutables que le canon des Russes. La garde impériale perdit peu de monde sur le champ de bataille, et l'on sait que, présente au grand et inutile massacre de la Moskowa, elle n'y prit aucune part. Bessières n'y eût certainement pas moins déployé de valeur que dans tant d'autres occasions, et plus d'une fois, dans cette terrible journée, il demanda, il provoqua même l'ordre qui devait lui en donner le signal; mais cet ordre lui fut constamment refusé. Quelques bataillons de la garde furent à peine engagés dans la retraite; ceux qui eurent la force de résister au froid, à la fatigue et à toutes les privations, restèrent constamment auprès de Napoléon, qu'ils sauvèrent à Wiasma, où six mille Cosaques furent près de l'enlever à son quartier-général. Ce fut surtout dans un aussi grand péril qu'éclatèrent le dévouement et la valeur de Bessières. Il ne s'éloigna pas un instant dans cette longue marche de la personne de l'empereur; et lorsque celui-ci eut quitté l'armée, après le passage de la Bérézina, il resta en Allemagne pour y rallier les débris de cette garde naguère si redoutable. Il ne fit au commencement de 1813 qu'une courte apparition à Paris; et il retourna bientôt en Allemagne, pour commander encore la garde impériale dans cette campagne de Saxe, qui pour lui devait être la dernière. Le 1^{er} mai, veille de la

bataille de Lutzen, il fut tué d'un coup de canon, comme Turenne, lorsqu'il allait reconnaître la position de l'ennemi, et non loin des lieux où avait péri Gustave-Adolphe. Dépourvu de savoir et d'instruction, Bessières était pourtant un homme de beaucoup de sens. Sa douceur et sa probité l'avaient fait chérir et estimer de tout le monde, et particulièrement de cette garde impériale qu'il avait en quelque sorte créée et si long-temps commandée. Napoléon le regretta sincèrement, et lorsque plus tard il fut abandonné par d'autres hommes qu'il avait également comblés de bienfaits, on l'entendit plus d'une fois s'écrier : « Ce n'est pas ainsi qu'eût fait Bessières ! » Le duc d'Istrie était surtout d'une probité et d'un désintéressement bien rares à cette époque. Aucun général ne ménagea plus que lui les habitants des contrées qu'il eut à parcourir, et partout il reçut des témoignages de leur reconnaissance. Le roi de Saxe lui fit élever un monument sur la place même où il était tombé, et ce monument a été respecté par toutes les nations. L'empereur d'Autriche a fait en 1816 une pension à la veuve de Bessières, en faveur du noble désintéressement avec lequel ce maréchal avait administré la province à lui concédée par Napoléon, et qui fut rendue à son ancien souverain en 1814. Napoléon avait fait transporter aux Invalides, à Paris, les restes de ses deux lieutenants qu'il regrettait le plus, Bessières et Duroc, et il leur réservait des honneurs extraordinaires, que les événements ne lui ont pas permis d'accomplir. — Le fils du maréchal Bessières avait été créé pair de France par Louis XVIII. — Un frère aîné du maréchal était déjà parvenu, en 1794, au grade de géné-

ral de division, et commandait, à cette époque à Metz, la troisième et la quatrième division militaire. Il obtint sa retraite sous le gouvernement impérial à cause de ses infirmités, et mourut à Montauban le 22 septembre 1825, à l'âge de 71 ans.

M—D j.

BESSIÈRES (D. GEORGE), général espagnol, né en France vers 1780, dans la même province et probablement de la même famille que le précédent, se réfugia en Espagne pour échapper aux lois de la conscription, et se trouvait à Barcelone lorsque le général Duhesme vint dans cette ville, en 1809. Il lui servit pendant quelques mois d'interprète et de secrétaire, puis s'enrôla dans un régiment français; mais bientôt, frappé d'admiration pour le patriotique courage des Espagnols, il déserta les drapeaux de la France, et alla prendre du service dans la légion de Bourbon, où il parvint au grade de capitaine. Il fit en cette qualité toute la guerre de l'indépendance, et fut nommé chef de bataillon en 1813. Licencié en 1814, et peu récompensé de ses services par Ferdinand VII ou par ses ministres, lorsque ce prince remonta sur le trône, Bessières se trouva dans un dénuement complet et forcé de se livrer pour vivre à tous les genres d'industrie. C'est dans ce temps-là qu'accusé d'être entré dans une conspiration contre le roi, il fut condamné à mort par une commission spéciale, à Barcelone. La sentence allait être exécutée, lorsque le peuple demanda sa grâce. Il fut sursis à l'exécution, et le gouvernement commua la peine en un bannissement. Bessières se rendit alors à Perpignan; mais il rentra bientôt en Espagne pour s'y réunir aux royalistes qui occupaient Urgel. La régence

le nomma colonel et commandant de Mequinença, dont il s'était emparé, et il dirigea de là plusieurs expéditions très-audacieuses sur Saragosse et jusqu'aux portes de Madrid. Il était près d'entrer dans cette capitale, lorsque le duc d'Angoulême s'y présenta, et conclut avec le général des cortès, comte de l'Abisbal, un arrangement qui donnait aux troupes constitutionnelles le temps de se retirer sans combattre. Bessières, mécontent de cette convention, essaya d'entrer de vive force dans la ville ; mais n'étant pas secondé par les Français, et n'ayant qu'un petit nombre de soldats, il fut contraint de se retirer, après avoir fait quelques pertes. Ferdinand VII ayant recouvré son autorité, confirma Bessières dans le grade de général, et lui donna un commandement ; mais on sait à combien de vicissitudes la faiblesse et l'incapacité de ce malheureux prince livrèrent bientôt son royaume. Ses amis les plus dévoués, ceux qui lui avaient rendu les plus grands services, ceux même qui pouvaient lui en rendre de plus grands encore, furent plus d'une fois sacrifiés à de petits ressentiments, à de ces misérables intrigues qui environnent et qui perdent toujours les rois faibles. D'un caractère ardent et plein de zèle, Bessières s'en indigna plus qu'un autre, et il fit tout ce qui était en son pouvoir pour que le gouvernement de Ferdinand VII adoptât un système plus ferme et plus courageux. Enfin, désespérant de réussir par d'autres moyens, il monte brusquement à cheval, le 14 août 1825, suivi de quelques amis et d'un petit nombre de troupes, et il se dirige sur Fuencara, puis sur Torrejo de Ardos et sur Bribuega, où quelques partisans viennent se réunir à lui. Là

il déclare hautement que la monarchie livrée aux *negros* (révolutionnaires) est dans le plus grand péril, que le roi est captif, et qu'il faut le délivrer. On a même prétendu qu'il dit nettement que le seul moyen de sauver la patrie était de proclamer roi l'infant don Carlos. Son discours fut applaudi par sa petite troupe ; mais le nombre ne put s'en accroître avec assez de rapidité ; et pendant ce temps, les ministres de Ferdinand, qui avaient prévu ou peut-être provoqué l'entreprise, firent marcher contre Bessières, sous les ordres du général d'Espagne, un grand nombre de troupes. Ce malheureux fut atteint près de Molina d'Aragon le 25 août, et fusillé le lendemain avec sept de ses compagnons d'armes. Le gouvernement ne publia aucune pièce, aucune preuve à l'appui de cette conspiration. Plus tard on entendit souvent Ferdinand VII prononcer en gémissant le nom de Bessières. M—Dj.

BESSON, historien, naquit au commencement du dix-huitième siècle à Flumel, petite ville du Haut-Faucigny. Après avoir achevé ses études au séminaire d'Annecy, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé directeur du couvent de la Visitation, fondé par la mère de Chantal (*Voy.* ce nom, VIII, 42). Il employa ses loisirs à compulsier les archives de l'évêché, et ayant découvert une *Histoire du diocèse de Genève*, écrite en latin par un chanoine de la cathédrale nommé Boniface Dumonal de Cherasson, il s'empressa de la communiquer aux savants bénédictins qui travaillaient alors à la nouvelle édition de la *Gallia christiana*. Ce fut d'après leur invitation que Besson s'occupa de compléter l'ouvrage de Cherasson, qui finissait à l'année 1666, et qu'il étendit ses

recherches à toute la Savoie. Actif et plein de zèle, il parcourut cette province, et se rendit même dans la vallée d'Aoste, qui dépend pour le spirituel de l'archevêché de Tarentaise, interrogeant tous ceux qui pouvaient lui donner des renseignements, et visitant avec le plus grand soin les archives, quand il parvenait à se les faire ouvrir. Mais cela n'arrivait pas toujours; soit que les gardiens manquassent de complaisance, ou soit, comme le dit le biographe de Besson, que celui-ci, d'un caractère brusque et grossier, choquât tous ceux auxquels il s'adressait. Besson mit au jour son travail, sous cet titre : *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Maurienne, Aoste et du Décanat de Savoie*, Nancy (Annecy), 1759, in-4°. Cet ouvrage, le seul que l'on ait sur ces différents diocèses, mérite par cela même d'être placé dans toutes les bibliothèques. La partie qui concerne le diocèse de Genève est celle qui laisse le plus à désirer, parce que l'auteur, vivant mal avec la plupart de ses confrères, ne put obtenir les documents dont il avait besoin. Les bénédictins, qui ont profité de ses recherches sur l'archevêché de Tarentaise et les évêchés de Sion et d'Aoste, ses suffragants, déclarèrent qu'il ne leur a pas été d'un faible secours (*haud tenuem nobis opem tulit*) pour cette partie de leur travail (Voy. *Gallia christiana*, xii, 701). On doit en outre à l'abbé Besson la *Table généalogique de la maison de Savoie*, in-folio, et il a laissé manuscrites les *Généalogies* de cent vingt familles nobles de Savoie, qui, s'il avait eu l'imprudence de les livrer à l'impression, n'auraient pas manqué de lui attirer des désagréments, à

raison des traits satiriques dont elles sont semées. Nommé curé de Chapeciry, près d'Annecy, Besson desservit cette paroisse pendant un grand nombre d'années, et y mourut vers 1780. Grillet lui a consacré, dans son *Dictionnaire de la Savoie*, II, 272, une notice qu'il aurait pu facilement rendre plus complète, puisque, comme il nous l'apprend, il avait eu à sa disposition tous les manuscrits de Besson. W—s.

BESSON (ALEXANDRE), conventionnel, était né vers 1757 au village d'Amancey, près d'Ornans. Son père, meunier fort aisé, lui procura les moyens de faire d'assez bonnes études, et lui acheta ensuite une charge de notaire. Ayant embrassé la cause de la révolution avec chaleur, il fut élu maire de sa commune et, en 1790, membre du directoire du département du Doubs. Député par le district d'Ornans à l'assemblée législative, il n'y joua qu'un rôle secondaire. Réélu à la convention, il vota la mort du roi sans appel et sans sursis, et il appuya toutes les mesures de rigueur que fit adopter le parti dominant. Des administrateurs de son département, ses anciens collègues, ayant été traduits, après le 31 mai, comme fédéralistes, au tribunal révolutionnaire, il leur refusa la plus légère marque d'intérêt, dans la crainte de se compromettre. Devenu membre du comité des finances, il fit rendre deux décrets pour accélérer la vente des biens et du mobilier des émigrés. Après le 9 thermidor il se montra un des plus ardents réactionnaires, fut chargé de diverses missions dans les départements de la Gironde, de la Dordogne et de Lot-et-Garonne, où il fit désarmer et mettre en prison les terroristes; et il usa de son influence pour faire remplacer dans son dé-

partement les fonctionnaires, dont les opinions n'étaient pas aussi flexibles que les siennes⁽¹⁾. Après la session, il entra au conseil des cinq cents, et tournant toutes ses vues sur les moyens de réparer le désordre des finances, il fit adopter le projet de rétablir la ferme des salines, dont il devint un des adjudicataires; il s'opposa de toutes ses forces à l'aliénation des forêts de l'état, et fit décréter diverses mesures pour arrêter la dégradation des bois et en assurer la conservation. Ses fonctions législatives étant expirées en 1799, il revint à Besançon solliciter sa réélection; et, avec l'appui des royalistes, il fut élu membre du conseil des anciens; mais les opérations de l'assemblée électoral ayant été annulées, il n'y fut point admis. Après le 18 brumaire il fut nommé président du conseil-général du département du Doubs et inspecteur-général, puis un des administrateurs de la régie intéressée des salines, qui fut supprimée en 1806. Il se livra dès-lors à des spéculations commerciales importantes, et devint un des actionnaires pour l'exploitation des houillères de Grand-Denis. Ayant, en 1815, assisté comme électeur au champ de Mai, il fut compris

dans la loi de bannissement contre les régicides. Cependant il parvint à se soustraire à tous les mandats d'arrêt lancés contre lui, en se tenant caché dans sa maison d'Amancey, où il avait pratiqué une chambre souterraine, dont sa femme avait seule le secret. Il y mourut d'apoplexie le 29 mars 1826, à 70 ans, ne laissant aucune fortune (*Voy. BRIOT, au Supp.*). W—s.

BEST (GUILLAUME), jurisconsulte hollandais, né à Amersfort en 1683, obtint à vingt-un ans le titre de docteur en droit, et se distingua au barreau. Choisi pour enseigner le droit civil à l'université d'Harderwick, il en fut quelque temps le recteur. Il mourut en 1719, avant d'avoir mis la dernière main à différents ouvrages de jurisprudence qu'il avait entrepris. Pierre Burmann, dont il avait été le disciple, en avait conçu la plus haute espérance; il dit de lui : *Quod ejus immatura mors multa nobis egregia inviderit* (1).

—Les écrits que Best a publiés sont : I. *De ratione emendandi leges*, Utrecht, 1707, in-8°. Le célèbre jurisconsulte Ludewig faisait grand cas de ce traité, et le croyait propre à donner aux jeunes gens une notion exacte des règles de la critique du droit. On trouve dans les *Acta eruditorum Lipsiensium* (nov. 1708) des Observations de Ch. Wachtler sur l'ouvrage de Best. Celui-ci y répondit dans le même recueil au mois d'avril 1710. II. *Oratio de æquitate juris romani, illiusque studii jucunditate*, Harderwick, 1717, in-8°. III. *Oratio de pactuum et contractuum secundum jus gentium et Romanorum, naturæ et æquitatē*, ibid., 1719. L—M—X.

(1) Il s'occupa beaucoup aussi des salines de l'est. Envoyé en mission à Salins, il écrivait, le 3 ventose an III (21 févr. 1795), à ses collègues composant le comité de commerce, en leur envoyant un premier rapport sur les salines de la république; rapport qu'il adressa, en même temps, au comité de salut public, avec copie des arrêtés qu'il avait pris relativement à ces usines : « J'ai encore à parler des salines du Jura, du Doubs, du Mont-Blanc et du Palatinat, ainsi que de la vente des sels aux Suisses.... J'ai parcouru beaucoup de mémoires sur les salines, un grand nombre portent de fausses données, et presque tous sont dictés par des vues d'intérêt particulier. J'ai pris plusieurs arrêtés, tant sur le traitement des ouvriers et employés, que sur les salaires des bûcherons et voituriers... Je vous envoie celui par lequel j'ai réglé les contingents des départements, et augmenté le prix des sels, etc... » (*Correspondance inédite.*) V—ve.

(1) Commentar. in Phœdr. Fabul., lib. III, protog., v. 2.

BESTUCHEFF-RIUMIN, ou, plus exactement, **BESTOUJEF-RUMINE**, gentilhomme russe de race étrangère, établie en Russie depuis Pierre le Grand, était arrière-petit-fils du chancelier de ce nom (*Voy. BESTUCHEFF, IV, 397*). N'étant que lieutenant au régiment de Pultava, il fut un des agents les plus actifs de la conjuration qui éclata lors de l'avènement à la couronne de l'empereur Nicolas. Comme cet événement est encore à peu près ignoré, et que nous possédons des renseignements aussi exacts que curieux, nous croyons devoir en tracer la rapide esquisse, tout en faisant connaître le rôle qu'y joua Bestucheff-Riumin. Vers la fin de 1815, époque de la plus brillante gloire de la Russie, et de sa prépondérance en Europe, le colonel Alexandre Mouravief, le capitaine Nikita Mouravief, et le colonel prince Serge Troubetskoï, concurent l'idée d'établir une société secrète dont l'objet, ostensiblement philanthropique, mais non sans motif d'ambition et de vanité, devait être la réformation des mœurs, de l'éducation et du gouvernement russe. Ils s'associèrent le colonel Pestel, Iakouchkine, Serge et Mathieu Mouravief-Apostol. Cette société s'organisa définitivement en février 1817, sous le titre d'*union du bien public*. Conformément à ses statuts elle était divisée en trois classes; celle des *boyards* parmi lesquels on choisissait tous les mois les directeurs, qui devaient demeurer inconnus au reste de la société; celle des *hommes aptes* à être élevés au rang de boyards; celle des *frères*, simples instruments de l'association. Telle est l'origine de la conjuration du midi de la Russie, qui, en s'étendant, subdivisa ses membres en un certain nombre de directions

et de comités, mais presque toujours sous l'influence régulatrice de Pestel et de son principal agent Bestucheff-Riumin, qu'il ne faut pas confondre avec trois autres Bestucheff, membres d'une association semblable, et qui, dans le même temps, se formait au nord, par les soins du conseiller d'état actuel Nicolas Tourguénief, sous le nom de *chevaliers russes*. Ces deux associations, marchant au même but, ne cessèrent d'avoir entre elles des relations, mais par suite de jalousies et d'ambitions ou de vanités individuelles, elles ne purent jamais se soumettre à une direction commune. Quoique l'empereur Alexandre ne fût pas homme à tolérer de semblables sociétés, il paraissait indirectement les autoriser, tant par sa prédilection pour les libéraux étrangers, polonais et russes, que par mille propos journaliers, et surtout par la manière gracieuse avec laquelle il accueillait les vus réformatrices de toute espèce qu'à sa demande même on s'empressait de lui présenter. Plusieurs hommes honorables et sujets des plus dévoués lui adressèrent alors des projets de réforme et même des constitutions que, certes, il était loin de vouloir adopter. Aussi une caricature anglaise le représentait-elle offrant et retirant un gigot à des chiens affamés qui finissaient par le prendre à la gorge; et tel peut-être eût été le sort d'Alexandre, si les sociétés secrètes, fondées sur des principes de morale et d'humanité spéculatives, et qui de proche en proche arrivèrent jusqu'à l'idée des plus horribles forfaits, eussent été plus unies, ou aussi audacieuses en actions qu'en projets. Ces sociétés occultes semblaient d'abord, comme nous l'avons dit, n'avoir pour but que l'amélioration des mœurs, l'économie

politique, la dénonciation des abus; elles songèrent même un moment à solliciter du monarque la reconnaissance de leur publique existence. Mais elles ne tardèrent pas à y renoncer; exigeant au contraire de leurs adeptes le secret le plus impénétrable, un serment terrible, et un engagement signé, que la direction brûlait à l'insu de l'assermenté. Celui-ci pouvait quitter la société, mais on la lui disait alors généralement disoute, et il ignorait qu'elle subsistât encore; il ignorait aussi la destruction de l'engagement qu'il avait signé; il n'avait donc aucun motif pour en dénoncer les membres, dont il eût frémi d'ailleurs de provoquer la vengeance. Quoique les sociétaires eussent arrêté que chacun verserait dans la caisse commune la vingt-cinquième partie de son revenu, et que chaque direction annonçât mensongèrement aux autres un grand nombre d'associés nouveaux; la société s'accroissait lentement; et, malgré l'énorme contribution de Bobrinski, fils du comte Bobrinski, issu, par bâtardise, de Catherine II et du prince Orlof, les fonds étaient si peu considérables, que ces brouillons désespérèrent momentanément d'un succès qu'ils avaient d'abord considéré comme très-facile. Cependant ils cherchèrent à le préparer, en influant sur l'opinion publique, par des écrits clandestins, des épigrammes, des chansons séditieuses, des lithographies; et aussi par des journaux littéraires où leurs intentions perturbatrices étaient voilées sous des allégories, des théories vagues, des inductions séduisantes. Ces travaux furent principalement dirigés par le très-spirituel Réleief. Enfin, les têtes s'exaltant de plus en plus, un conciliabule central, composé des

directeurs des deux associations du nord et du midi, se réunit à Pétersbourg, au commencement de 1820, (époque où le libéralisme de l'empereur Alexandre tendait à s'éteindre), et l'on y arrêta la création d'un gouvernement représentatif. Là, pour la première fois, on vit poindre les idées républicaines; mais tout était vague encore dans ces jeunes et creux cerveaux, quoique chacun présentât la constitution qu'il avait rêvée, et que plusieurs eussent osé dire : « Tous ceux qui ont vécu avant nous « n'étaient que de véritables écoliers. « C'est par nous que le génie politique va sortir de son berceau. » et mille propos semblables. Cependant aucun personnage important ne faisait encore partie des sociétés, et si les quatre généraux soupçonnés de connivence avec elles ne leur furent pas totalement étrangers, ils demeurèrent du moins très-prudemment à l'écart, attendant l'issue de ces sourdes menées, pour diriger des insensés incapables de se diriger eux-mêmes. Quelques personnes quittèrent la société en 1821; beaucoup d'autres commençaient même à redouter Pestel, dont les vues leur semblaient être de viser au pouvoir suprême à l'aide de ces aveugles sicaires, et Réleief, directeur de l'association du nord, dit de ce factieux, à tête plus forte que celle des autres : « C'est « un ambitieux plein d'artifices, un « Bonaparte et non un Washin- « gton. » Dans la constitution rédigée alors par le colonel Pestel, à laquelle était joint un catéchisme composé de concert avec Bestucheff-Riumin, et où la révolte était commandée au nom même de la religion, l'empereur ne conservait pas des attributions supérieures à celles d'un président des Etats-Unis d'Améri-

que ; existence transitoire entre le gouvernement absolu et un gouvernement républicain, dont le rédacteur se flattait de devenir l'arbitre. Il voulait encore dans ce travail, intitulé *Code russe*, partager l'empire en quatre états réunis par un lien fédéral, et en détacher la Pologne, où une société secrète et insurrectionnelle existait depuis la création de son gouvernement constitutionnel. C'était de cette manière que des jeunes gens sans consistance disposaient à leur gré du territoire et de l'avenir de la Russie, dont ils eussent fait crouler la formidable puissance. Quant à cette société secrète polonaise dont Pestel cherchait ainsi à se procurer la coopération, elle avait été découverte par Bestucheff-Riumin, qui, lors de son admission dans l'association du midi, fut chargé de chercher à la réunir aux sociétés occultes russes ; et c'est alors que les chefs de celles-ci, reconnaissant de plus en plus leur faiblesse, tentèrent de les rendre puissantes et redoutables par une conspiration militaire dont celles d'Espagne et de Naples leur avaient donné l'idée. En conséquence, ils commencèrent à tourmenter les troupes, d'après, disaient-ils, les ordres positifs de l'empereur, pour les irriter contre ce prince ; et déjà révoltés contre lui, ils conçurent le projet de l'assassiner. Cette proposition inspira d'abord de l'horreur à un grand nombre ; mais bientôt la plupart y accédèrent, et presque tous passèrent rapidement de l'assassinat d'un seul à la résolution d'exterminer toute la famille impériale ; car telle est l'inévitable marche des passions politiques. Aussi Bestucheff-Riumin qui n'avait consenti qu'au meurtre de l'empereur, et qui avait offert de l'exécuter lui-même, demanda-t-il,

en 1824, à la société secrète de Varsovie l'assassinat du grand-duc Constantin ; mais elle s'y refusa, et promit seulement de le surveiller et de l'empêcher de se porter au secours de son frère. Les Polonais en même temps se faisaient forts de séduire ou de désarmer le corps de Lithuanie, tandis que Bestucheff-Riumin insurgerait la neuvième division de l'armée russe et s'emparetrait de Bobrousk, comme place de sûreté. Trop faibles cependant, et trop peu en crédit pour réaliser de si vastes desseins, les conspirateurs se restreignirent à l'idée de faire assassiner Alexandre par des officiers déguisés en soldats, lors de la revue qu'il devait passer, en avril 1824, à Belaïa Tserkof (l'église blanche) ; mais cette revue n'eut pas lieu. L'attentat ainsi manqué avait été tramé par Pestel, Serge, Mouravief-Apostol, et Bestucheff-Riumin. Le régicide, conçu au midi, fut approuvé au nord, mais de part et d'autre on voulait le faire personnellement commettre par des séides étrangers à la direction des deux sociétés, qui, lors de l'événement, saisies du pouvoir par nécessité, espéraient profiter du crime, sans en avoir l'odieux. Pestel se rêvait déjà souverain. Dès 1813, une troisième société, purement républicaine, s'était formée sous le nom de *Slaves réunis* ; composée presque entièrement d'officiers d'artillerie, elle comptait attirer à elle tous les peuples d'origine slavonne, Russes, Polonais, Hongrois, Bohèmes, Moraves, Valaques, Dalmates, Croates, Transylvains, Moldaves ; mais elle se rattacha à l'association du midi par les soins de Bestucheff-Riumin, et le jour fatal assigné fut le 12 mars 1826, vingt-cinquième anniversaire du règne d'Alexandre. Les assassins

se distribuèrent des bagues d'acier, sur lesquelles étaient gravés un poignard et les chiffres 12 et 25. Quant au choix des régicides, il avait été fait par Bestucheff-Riumin, parmi les Slaves qu'il dirigeait, dont il exaltait les passions, et qu'il regardait comme les sociétaires les plus déterminés. Malgré les six polices qui semblaient devoir être pour l'empereur un impénétrable bouclier, et la police particulière et très-active du comte Aratcheff, une conjuration confiée à plus de trois cents personnes, et tramée durant dix années consécutives, demeurait inconnue de l'autorité, quand en juin 1825 le nommé Sherwood (1), sous-officier au troisième régiment de lanciers du Boug, que l'on cherchait à séduire, en eut connaissance, et en donna avis à l'empereur, qui était alors à Taganrog, dénonciation vague encore et moins propre à l'effrayer qu'à l'affliger. Mais un avertissement plus précis et qui confirma la dénonciation, ce fut celui de Maïboroda, membre lui-même de l'association du midi, la seule qu'il connût. Il adressa cet avis à Taganrog, le 1^{er} décembre, douze jours après la mort de l'empereur; ce qui fit arrêter plusieurs conjurés du midi, sans lever le voile qui couvrait l'association du nord, dirigée alors par Rélief. L'empereur était mort le 19 nov.; le 27 furent solennellement annoncés à Pétersbourg et cette nouvelle et l'avènement du grand-duc Constantin (*Voy.* ce nom, au Suppl.). Ce prince fut proclamé à Moscou le 29, nonobstant sa renon-

ciation à l'empire, donnée le 14 janv. 1822, et déposée, cachetée, le 15 octobre 1823, aux archives du grand conseil de l'état. Toutes les autorités lui prêtèrent serment aux acclamations générales, car les factieux exaltaient depuis long-temps ses vertus, pour l'opposer à son frère. Ce double événement consterna les conjurés du nord, encore dans l'ignorance du sort de ceux du midi : *Il nous est donc échappé!* s'écrièrent avec rage Batenkoff et Yakoubowitch. Mais ils se rassurèrent bientôt en apprenant le refus de la couronne fait et répété par Constantin, malgré les vives instances de son frère; et, se fondant sur ce refus, ils se livrèrent à l'espoir d'insurger les gardes contre Nicolas, en le représentant comme l'usurpateur de la couronne due à celui auquel elles avaient déjà prêté serment; car ce n'était qu'en vertu de leur *inébranlable fidélité* qu'on pouvait les entraîner à la révolte, et Constantin n'était lui-même aux yeux de ces brouillons qu'un manequin, dont ils voulaient se servir, puis le briser. Ils nommèrent donc le prince Serge Troubetskoï dictateur, ayant pour adjoints Batenkoff et Yakoubowitch, qui devaient prendre le commandement des gardes insurgées. Comme ils ne doutaient point du succès, et qu'ils croyaient que le triomphe de la conjuration leur donnerait tous les emplois de chancellerie et les 14 ou 15 cents secrétaires titulaires, gens de plume et d'intrigue, ainsi que tous les domestiques, très-nombreux à Pétersbourg, leur projet était d'établir un gouvernement provisoire, légitimé par la sanction du sénat; d'ordonner la convocation d'assemblées nominatrices d'une chambre de députés; de créer une chambre hau-

(1) Par un ukase de l'empereur Nicolas, Sherwood fut autorisé à joindre à son nom l'épithète de vernoï (le fidèle). On prédit alors qu'il ne la porterait pas long-temps; en effet, il mourut en 1828, au début de la première campagne de Turquie.

te; d'établir des administrations provinciales; de transformer les colonies militaires, très-mécontentes de leur sort, en gardes nationales; de remettre la citadelle de Pétersbourg entre les mains de la municipalité; de proclamer l'indépendance des universités de Moscou, Dorpat et Wilna; de présenter à la fois aux deux grands-ducs Nicolas et Constantin la constitution ainsi décrétée; de couronner celui des deux qui l'accepterait, ou, à leur refus, le grand-duc Alexandre-Nicolaïewitch. Puis, sur quelques dissentiments qui s'élevèrent à cet égard, ils en vinrent à la révolte armée et à l'assassinat général, mus par Kakhowski, qui surtout se montra un des plus forcenés terroristes. Ils s'assemblèrent le 12-24 décemb. chez Réléief. Une seconde réunion y eut lieu le lendemain, et la police en ayant rendu compte au gouverneur général Miloradowitch (*Voy.* ce nom, au Supp.), celui-ci ne fit qu'en rire, en disant : « Bah ! ce ne sont que des bavards, occupés à lire de « mauvais vers ! » C'était cependant le projet du meurtre de toute la famille impériale qu'on y décidait, et au palais on ne s'en doutait point encore, quand, très-avant dans la soirée du 13-25, le lieutenant Rostovtsoff écrivit à Nicolas pour lui révéler le complot. Les gardes du palais, déjà séduites, furent changées dans la nuit, et le lendemain 14-26, pour éviter toute réunion, le serment fut demandé dans les casernes, avant même que l'on eût eu le temps de répandre la proclamation impériale. Mais des compagnies du régiment de Moskou, des grenadiers du corps des équipages de la garde et de quelques autres régiments, au nombre d'environ quatre mille, se précipitèrent vers la place d'Isaac, et là,

adossés au palais du sénat, qu'ils bloquèrent, ils refusèrent le serment, fidèles, disaient-ils, à leur souverain légitime. Cependant ils ne purent pénétrer jusqu'au premier corps de l'état, dont la porte fut défendue avec un inébranlable courage par l'officier de garde Nassakine, du régiment de Finlande (2). Pour les ramener, on fit venir le métropolitain, accompagné de tout son clergé; mais ils ne voulurent point se rendre à ses exhortations. Les chevaliers-gardes et la garde à cheval ayant reçu l'ordre de les charger, ne l'exécutèrent que mollement, et s'arrêtèrent plusieurs fois à portée de pistolet. Miloradowitch, chéri des troupes, homme intrépide et populaire, s'approche d'eux; et il les eût ramenés, si Kakhowski, d'un coup de feu, ne l'avait blessé à mort. Nicolas, indigné, mais impassible, hésitait à employer les moyens les plus violents, quand son frère Michel, sans le consulter, fit avancer l'artillerie, qui cependant semblait disposée à ne point tirer. La nuit approchait, et ses ombres eussent favorisé la révolte : enfin un officier saisit la mèche, fait partir la première pièce, d'autres coups suivent, et la troupe insurgée s'échappe par la rue du Galernoff ou les quais, coupée, fusillée de toutes parts, et laissant trois à quatre cents morts, qui, dans la nuit, furent jetés sous les glaces de la Néva. Outre Miloradowitch, le général Sturler avait été tué dans la caserne des grenadiers du corps; le général Schenschine blessé grièvement dans celle du régiment de Moskou, par le prince

(2) L'empereur Nicolas ayant laissé au jeune Nassakine le choix d'une récompense, il ne demanda pour toute faveur que la liberté d'un prisonnier retenu dans son corps de garde, et aux conseils duquel il avait dû la fermeté de sa conduite.

Schepin - Rostowski, un des plus ardents promoteurs de la rébellion. Le colonel Frédéric et quelques autres étaient aussi du nombre des officiers auxquels leur fidélité avait coûté la vie. Dès la première annonce de la révolte, le général chef de la police, Knijaine, voulant lui ôter des aliments, avait fait répandre dans les canaux toute l'eau-de-vie des cabarets. Durant cette sanglante échauffourée, le prince Serge Troubetskoï qui devait commander les rebelles, ne parut point sur la place qu'il leur avait lui-même assignée; il courut prêter son serment, trembla, pria, pleura, se cacha, et finit par demander lâchement qu'on lui fît grâce de la vie. L'exalté Batenkoff n'y parut pas davantage; le terrible Yakoubowitch seul s'y montra, mais sans agir, suivant l'empereur, toujours la main sur son poignard, et n'osant s'en servir. Le même jour (14 déc.), le colonel Pestel était arrêté à Kief, sur la dénonciation de Maïboroda, et Serge Mouravief-Apostol le fut le 29. Délivré aussitôt par quelques-uns des *Slaves réunis*, il entraîna dans la révolte quelques compagnies du régiment de Tchernigoff, en invoquant leur fidélité à l'empereur Constantin, faute d'avoir pu les séduire autrement. Il erra avec eux durant quatre ou cinq jours, espérant grossir son corps, et en remplir la caisse aux dépens des immenses trésors de la comtesse Braniska; mais atteint, le 3-15 janvier 1826, près de Belaïa Tzorkaff (lieu où il avait dû assassiner Alexandre), il tomba blessé d'un coup de mitraille, et fut fait prisonnier avec Bestucheff-Riumin et quelques-uns de ses autres complices. Cette insurrection, considérée en elle-même, était évidemment absurde, car il n'y a point de

révolution politique possible, là où elle n'a d'éléments ni dans le peuple ni dans l'armée; et tel était le cas de la Russie, où la populace très-peu nombreuse, et trop occupée pour devenir turbulente, ne se montra sur la place d'Isaac que mue par une oisive curiosité. Si le complot eût momentanément réussi, les soldats désabusés et furieux auraient inmanquablement égorgé ceux qui par tant de mensonges les auraient rendus rebelles. Quant aux conjurés, à qui mille propos injurieux, tenus sur les grands-ducs, dans les salons et dans les casernes par des hommes même encore aujourd'hui en faveur, avaient pu inspirer l'espoir du succès, le respectable amiral Mordvinoff, les regardant comme une troupe d'enfants mutins, eût voulu que la plupart ne fussent que fouettés publiquement et renfermés dans une maison de correction; mais tout le reste du conseil fut d'un autre avis, et Nicolas crut devoir venger son frère Alexandre. Les conspirateurs furent traduits premièrement devant une commission d'enquête, chargée de désigner les coupables de la liste desquels on écarta, selon le vœu du monarque, ceux qui étaient le moins compromis. Plusieurs même n'ont été ni arrêtés ni nommés. Puis on les fit comparaître devant une haute-cour criminelle, composée de juges pris dans toutes les sommités russes, et qui avait ordre d'épargner l'erreur en frappant le crime. Mais les prévenus cessèrent bientôt d'inspirer autant d'intérêt; car ils s'empressèrent de s'accuser les uns les autres, et de compromettre une foule d'innocents, dans l'espoir d'effrayer et de faire reculer l'autorité, ou insurger les provinces par la masse et le mécontentement de leurs prétendus complices.

Enfin, quelques-uns moururent de peur avant le jugement, qui ne fut rendu que le 11-23 juillet 1826. Tous, conformément aux lois russes, étaient passibles de la peine de mort; mais sur le nombre de cent trente-six, les plus coupables seulement furent condamnés, savoir : quatre-vingt-quatre à la déportation temporaire en Sibérie; trente-un à être décapités, et cinq à être écartelés; l'empereur commua la décapitation en déportation à vie, réduite plus tard à vingt ans d'exil; ceux qui devaient être écartelés furent pendus, et quant aux simples exilés, leur temps d'exil fut abrégé, au point qu'un certain nombre en est déjà libéré. Mais les cinq condamnés à mort, Réléief, Kakhovski, Serge Mouravief-Apostol, Pestel et Bestucheff-Riumin, subirent leur arrêt (3) le 13-25 juillet 1826, sur un des bastions de la citadelle et en présence de leurs complices. Bestucheff-Riumin avait à peine trente ans. L'empereur Nicolas qui eût voulu faire grâce à tous, mais qui ne crut pas en avoir le droit,

(3) Voici le considérant de l'arrêt qui condamna à mort Bestucheff-Riumin; il donnera l'idée de tous les autres : « A trame le régicide, a cherché les moyens de l'accomplir; s'est offert lui-même pour assassiner feu l'empereur Alexandre, et l'empereur Nicolas; a choisi et désigné des individus pour commettre ce crime; « voulait exterminer la famille impériale, se servant, pour en annoncer le projet, de l'horrible expression : *Il faut en disperser les cendres*. « Il a eu le dessein de faire déporter la famille impériale; de jeter feu l'empereur dans les fers, et s'est offert lui-même pour accomplir ce dernier complot; a pris part à la direction de la société du midi, y a réuni celle des *Slaves*; a composé des proclamations et prononcé des discours séditieux; a concouru à la rédaction du faux catéchisme, a excité et préparé d'autres individus à la révolte, a exigé d'eux un serment en leur faisant baiser une image; est l'auteur du projet de détacher de l'empire plusieurs provinces, et a travaillé à son exécution; a pris les mesures les plus actives pour étendre la société, en y associant de nouveaux membres; a personnellement pris part à l'insurrection, avec la résolution de répandre le sang; a poussé les officiers et les soldats à la révolte; enfin a été pris les armes à la main. »

s'était retiré à Tsarco-Selo, durant cette exécution. Il commença par dédommager ceux qui avaient innocemment souffert, chercha, par des consolations et des faveurs accordées aux familles des condamnés; à tarir des pleurs que sa justice avait été contrainte de faire couler, et prit même sous sa protection les enfants de cet Yakoubovitch, mort en prison, qui personnellement avait projeté de l'assassiner. A—L—E.

BETENCOURT (PIERRE-LOUIS-JOSEPH DE), né le 16 juillet 1743, dans l'Artois, d'une famille honorable, embrassa l'état ecclésiastique. Pourvu de riches bénéfices, il partagea sa vie entre l'étude, les devoirs de son état et les exercices de la bienfaisance. Le 12 août 1816, il fut élu membre honoraire de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Pour justifier ce titre, il publia, mais en gardant l'anonyme : *Noms féodaux, ou noms de ceux qui ont tenu des fiefs en France depuis le douzième siècle jusque vers le milieu du dix-huitième, extraits des archives du royaume*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui paraît avoir quelque analogie avec celui de Bély (*Voy. ce nom, ci-après*), n'a point été terminé. L'abbé de Betencourt mourut à Paris en 1829. W—s.

BÉTHENCOURT Y MOLINA (AUGUSTIN DE), célèbre ingénieur, naquit en 1760, dans l'île de Teneriffe (1). Après avoir achevé

(1) Il descendait en ligne directe de Jean de Béthencourt, baron normand et hardi navigateur, qui, vers le milieu du XIV^e siècle, conquiert les îles Canaries qui venaient d'être érigées en royaume par le pape Clément VI, en faveur de Louis de La Cerda. Henri III, roi de Castille, les céda à l'heureux aventurier qui se fit couronner roi et fut reconnu en cette qualité par la cour de France. Mais les monarques espagnols enlevèrent le trône à sa famille qui tomba dans la médiocrité.

ses études à l'école militaire de Madrid, il entra dans le corps des routes et canaux (ponts et chaussées), parvint rapidement au grade d'inspecteur-général, et fut décoré de l'ordre de St-Jacques. Etant à Paris en 1807, il soumit à l'institut le plan d'une nouvelle *écluse* applicable aux canaux de petite navigation. C'était un moyen d'éviter la déperdition des eaux par l'immersion d'un corps auquel il avait donné le nom de *bélier hydraulique*. L'examen en fut renvoyé à une commission composée de Bossut, de Monge et de M. de Prony, qui déclarèrent que cette écluse offrait de grands avantages. Béthencourt fit présent de son modèle à l'école des ponts et chaussées. Il profita de son séjour en France pour publier quelques ouvrages, qui ne firent qu'ajouter à sa réputation. Son refus de reconnaître le gouvernement que Napoléon venait d'imposer à l'Espagne l'ayant laissé sans emploi, il passa, vers la fin de 1808, au service de la Russie, dans le corps des voies de communication (ponts et chaussées), avec le grade de général-major. Dès l'année suivante, il fut fait lieutenant-général et décoré de l'ordre de St-Alexandre Newski. Béthencourt a exécuté d'immenses travaux dans diverses provinces de ce vaste empire. C'est sous sa direction que furent construits, en 1818, à Nischnei-Novogorod les bâtimens dans lesquels l'empereur Alexandre transporta cette célèbre foire de Makarief, où s'échangent les marchandises de l'Europe et de l'Asie, et principalement celles de la Chine, foire qui se tient tous les ans au mois d'août, et où il se fait pour trente-cinq à quarante millions d'affaires. On lui doit la création du corps des

ingénieurs hydrauliciens et une école pour les sciences exactes. Il mourut à Pétersbourg le 26 juillet 1826, à 66 ans, des suites d'une longue et douloureuse maladie. Quoiqu'il ne laissât point de fortune, ses obsèques eurent lieu le 29 avec une pompe remarquable. Il était correspondant de l'institut de France et membre de plusieurs académies. On doit à cet habile ingénieur : I. *Mémoire sur la force expansive de la vapeur de l'eau*, 1790, in-4°. II. *Mémoire sur un nouveau système de navigation intérieure*, Paris, 1805, in-4°, fig. III. *Essai sur la composition des machines*, Paris, imprim. impériale, 1808, in-4°; deuxième édition, revue et augmentée par M. Lanz; ibid., Bachelier, 1818, in-4°, avec 13 pl. Cet ouvrage offre le tableau de toutes les machines connues, accompagné d'une description claire, quoique succincte, et de l'indication des auteurs auxquels on peut recourir pour avoir des détails plus étendus. M. Francœur en a donné l'analyse dans la *Revue encyclopédique*, 1819, III, 229-39. Le *Journal des voies de communication*, qui se publie en russe et en français à Pétersbourg, a fait l'éloge des profondes connaissances et des rares talents de Béthencourt. Il avait épousé une Anglaise dont il eut trois filles et un garçon, qui est au service de Russie. A-L-E et W-s.

BETHISY (le comte EUGÈNE-EUSTACHE), général français, naquit à Montière, le 5 janvier 1739, d'une ancienne famille de Picardie, dont la noblesse remonte jusqu'au onzième siècle, et qui dès ce temps-là possédait la terre de Béthisy-Verberie, près de Compiègne, tenant par ses alliances aux maisons de Lorraine et de Savoie-Carignan. Son père, lieu-

tenant-général et gouverneur de Longwi, mourut dans cette ville en 1781. Le comte de Béthisy entra au service, comme enseigne, dans le régiment de son cousin le prince de Rohan-Rochefort, en 1750, et se trouva au premier siège du fort Saint-Philippe, en 1756, sous le duc de Richelieu. Il fit ensuite les campagnes de la guerre de sept ans, en Allemagne, et reçut une blessure grave, en 1760, à la bataille de Warbourg, où il reprit un canon sur les Anglais. Cette action d'éclat lui valut la croix de Saint-Louis. Devenu, en 1762, colonel en second des grenadiers royaux de Cambis, il se trouva, à la tête de ce corps, dans plusieurs affaires, notamment à Johanisberg, où le prince de Condé lui promit une pension qui fut en effet accordée. A la paix de 1763, le comte de Béthisy reentra au corps des grenadiers de France; il obtint peu après le régiment de Cambrésis, et, en 1770, celui de Poitou. Maréchal-de-camp en 1781, commandeur de Saint-Louis en 1787, il était commandant temporaire à Toulon en 1789, et par sa fermeté il sut maintenir l'ordre parmi les troupes, que les révolutionnaires excitaient à la révolte. Il émigra au commencement de 1791, et fit à l'avant garde du corps de Condé, comme inspecteur et brigadier de la brigade de Hohenlohe, les campagnes de 1792, 1793, 1795 et 1796, et se trouva à toutes les affaires de cette époque, mais plus particulièrement à celles de Bodenthal et de Weissembourg, le 17 oct. 1793. Foulé aux pieds des chevaux par la cavalerie républicaine au pont de la Kinsing, en 1796, il n'échappa que par une sorte de miracle à un si grand péril. C'est pour les deux affaires de Bodenthal et de Weis-

sembourg qu'il obtint dès ce temps la grand'-croix de Saint-Louis. Lorsque l'armée de Condé se rendit en Russie, en 1797, le comte de Béthisy entra comme général-major au service de l'Autriche, avec le consentement du roi Louis XVIII. Il revint en France en 1814. Alors il fut créé lieutenant-général à partir de 1801, et nommé gouverneur de la 12^e division militaire, puis gouverneur des Tuileries. Il mourut à Paris le 14 juin 1823. Le comte de Béthisy avait épousé, en 1767, une demoiselle du Defland, dont il eut plusieurs enfants. — Le vicomte *Jules-Jacques-Éléonore* DE BÉTHISY, frère du précédent, né en 1747, entra en 1764 dans la marine, passa dans le régiment de Royal-Auvergne, où il devint colonel en second, et fit avec ce corps la guerre d'Amérique. Il se trouva, sous les ordres du comte d'Estaing, à l'affaire de Savannah, et y reçut cinq blessures graves; il en reçut encore deux en revenant en France, dans un combat de mer. Nommé à son retour colonel des grenadiers royaux de Picardie, il refusa le grade de maréchal-de-camp qui lui fut offert au commencement de la révolution. Alors il émigra; fit toutes les campagnes des armées des princes; fut créé lieutenant-général le 1^{er} juin 1814, et mourut à Paris des suites de ses blessures à la fin de 1816. M—Dj.

BETHISY de Mézières (HENRI-BENOÎT-JULES DE), évêque d'Uzès, frère des précédents, naquit au château de Mézières, diocèse d'Amiens, le 28 juill. 1744. Dès qu'il eut achevé ses études, il s'engagea dans les ordres sacrés, fut nommé abbé de Bazzelles, et devint un des vicaires-généraux de M. de Talleyrand, archevêque de Reims. Après avoir déployé, dans cette fonction, tous les talents et les

vertus de l'épiscopat, il fut nommé, par Louis XVI, à l'évêché d'Uzès, et sacré le 16 janv. 1780. Député par le clergé de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, aux états-généraux de 1789, ce prélat siégea constamment avec les défenseurs de la religion et de la monarchie. Il n'approuva point l'abandon que la députation du clergé fit de ses dîmes dans les fameuses séances des 4 et 11 août 1789; cependant il ne s'éleva point publiquement contre cet excès de dévouement; mais lorsque, dans une séance encore plus mémorable, il entendit l'évêque d'Autun, au nom d'un comité, déclarer que le clergé ne possédait point ses biens à l'instar des autres propriétaires, que la nation y avait des droits incontestables, et qu'elle pouvait légitimement s'en emparer et les appliquer aux besoins de l'état; lorsqu'il vit l'assemblée adopter les principes et discuter le projet de son collègue Talleyrand, il s'y opposa avec beaucoup de force, et cita, en faveur de son opinion, un ouvrage de l'abbé Sieyès lui-même, intitulé *Observations sur les biens ecclésiastiques*. Après avoir parlé, comme évêque, pour la conservation des biens consacrés au culte catholique, Béthisy dit que cette spoliation serait non-seulement inutile, mais préjudiciable à l'état et au gouvernement qui voulait l'opérer. Ce fut avec la même inflexibilité de principes qu'il se montra dans toutes les séances où la constitution civile du clergé fut discutée, surtout le 12 juillet 1790, lorsqu'on décréta les articles relatifs à l'établissement de l'église constitutionnelle. L'évêque d'Uzès, au milieu de plus de trois cents membres immobiles sur leurs sièges, et silencieux comme lui, ne voulut participer en aucune manière, pas même

par la négative, au décret que rendit l'autre portion de l'assemblée. Malgré cette opposition, l'église constitutionnelle triompha, et elle s'établit, fondée sur ces principes, que l'assemblée nationale avait le droit et le pouvoir de détruire tous les évêchés, de destituer les évêques et les pasteurs du second ordre, de circonscrire de nouveaux diocèses et de nouvelles cures, sans l'intervention de l'autorité ecclésiastique; que les évêques nouveaux seraient nommés par l'assemblée des électeurs, sans le concours du monarque ni du clergé; qu'ils seraient institués par le métropolitain sans aucune bulle du pape, et sans son intervention quelconque, et qu'ils se contenteraient d'adresser au souverain pontife une lettre en signe de communion, pour annoncer à Sa Sainteté leur élévation à tel ou tel siège de France; que le pape enfin n'avait plus aucune autorité, et ne pouvait plus exercer aucune juridiction ecclésiastique, ni sur les évêchés, ni sur les évêques de France. L'épiscopat gallican, alors composé de cent trente-un évêques vivants, ne fournit à cette église qu'un consécrateur des nouveaux prélats; ce fut l'évêque d'Autun M. de Talleyrand-Périgord, deux assistants (les évêques, *in partibus*, de Lidda et de Babylone), et trois adhérents, savoir: Loménie de Brienne, archevêque de Sens, Jaraut, évêque d'Orléans, et Lafont de Savines, évêque de Viviers. Tous les autres prélats de France restèrent opposants; et cette opposition fut cause de leur exil et de beaucoup de persécutions. Obligé de quitter la France en 1792, Béthisy se retira à Bruxelles, puis en Allemagne, à la fin de la même année, chassé par les armées françaises. Les événements militaires

lui permirent, quelque temps après, de se rendre en Hollande; et de là, il rentra dans Paris, au péril de sa vie, en 1793, quatre jours après le meurtre de Louis XVI. « Ayant « trouvé cette capitale, dit-il, aussi « tranquille, aussi livrée à la dissipation et à la joie, que si aucun crime « n'y eût été commis, il se hâta d'en « sortir plein d'horreur... », revint à Bruxelles, passa en Angleterre, et, de cette terre hospitalière, ne cessa jamais de gouverner son église, malgré la distance et la persécution. Ce fut dans ce temps-là que les révolutionnaires français se saisirent à Rome de la personne du souverain pontife, Pie VI, le chargèrent de chaînes, et l'entraînèrent à Valence, où il mourut. Malgré le bouleversement général dont la révolution française avait couvert l'Europe, les cardinaux de l'église romaine se rassemblèrent à Venise; et, au commencement de mars 1800, ils élurent à la chaire pontificale le cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola, qui fut proclamé sous le nom de Pie VII. L'évêque d'Uzès, ainsi que plusieurs prélats de l'église de France, entourés d'un grand nombre d'ecclésiastiques, exilés comme eux, se trouvaient alors à Londres. Le nouveau souverain pontife leur adressa une lettre encyclique, pour leur annoncer son exaltation à la chaire de St-Pierre, les consoler dans leur exil, les féliciter de leur courage à combattre pour la foi, et les engager à persévérer dans la conduite honorable qu'ils avaient tenue jusqu'alors. Mais, quelques mois après, ils reçurent du même pontife une seconde lettre, datée de Rome, le 13 sept. 1800, qui leur annonça que S. S. était entrée en négociations avec le gouvernement français, pour le rétablis-

ment de la religion catholique. « D'a-
« près cette communication, dit l'é-
« vêque d'Uzès, de concert avec ses
« compagnons d'exil, les évêques de
« France, pénétrés de respect pour
« la sollicitude du chef de l'Eglise,
« attendirent en silence le moment
« où de nouvelles communications
« pourraient suivre cette première
« ouverture. Ils étaient toujours
« dans cette confiance que la prudence
« pontificale viendrait se concerter
« avec eux, lorsque, tout-à-coup, le
« bref du 15 août 1801 vint leur
« apprendre que, par le résultat des
« conférences entre le pape et le chef
« de l'administration de France, il
« fallait qu'ils se démissent tous,
« spontanément, de leurs sièges épis-
« copaux; qu'ils répondissent dans dix
« jours; qu'il fallait encore que la ré-
« ponse fût absolue, et non dilatoire,
« en sorte que, si, dans cet espace de
« dix jours, ils ne faisaient pas parve-
« nir une réponse absolue, et telle que
« le St-Père ne pouvait trop le recom-
« mander, il serait forcé de regarder
« toute autre réponse comme un re-
« fus d'acquiescer à ses instances; et
« enfin, ajoutait la lettre, si ce refus
« avait lieu, il faudrait que le pape
« en vînt à des moyens qui pussent
« écarter tous les empêchements. »
A cet envoi était jointe une autre
lettre du ministre de S. S., qui faisait
connaître que ces démissions généra-
les devaient être suivies d'une nou-
velle circonscription de territoires
épiscopaux, et par conséquent de
l'extinction de tous les titres d'évêchés
existants, et de la création de nou-
veaux sièges. Les évêques de France,
dispersés, par la persécution, dans
tous les pays de l'Europe, ne pou-
vant ni se consulter, ni concerter en-
semble une réponse générale et una-
nime, prirent des résolutions diffé-

rentes. Trente-deux donnèrent leur démission pure et simple, sans restriction, telle qu'elle était demandée, et sans réclamations postérieures. Huit firent des réponses dilatoires, et, cédant à quelques considérations, envoyèrent leur démission, qu'ils avaient d'abord refusée. D'autres enfin crurent devoir refuser leur démission jusqu'à ce qu'ils eussent été mis, par le pape et par le gouvernement français, dans le cas de juger si cet abandon de leur siège était véritablement avantageux et nécessaire au rétablissement de la religion catholique en France, et au bien de leurs églises en particulier. Ils adressèrent ensuite au souverain pontife des réclamations, qui furent signées par eux tous, au nombre de trente-huit. C'est parmi ces derniers que se trouva l'évêque d'Uzès. Dans un écrit publié à Londres, le 6 avril 1803, ces trente-huit prélats réclamèrent et protestèrent, 1° contre le concordat conclu entre Pie VII et Bonaparte, le 15 juillet 1801; 2° contre les lettres apostoliques, *Tam multa ac tam præclara*, du 15 août 1801; 3° contre la bulle *Ecclesia Christi*, du 18 des calendes de sept. 1801; 4° contre la bulle *Qui Christi Domini vices*, du 3 des calendes de déc. 1802; 5° contre les lettres apostoliques *Quoniam favente Deo*, du 29 nov. 1801; 6° contre deux décrets rendus par le cardinal Caprara, légat à latere, datés de Paris, le 9 avril 1801; enfin, contre tous les actes et toutes les lois par lesquels on avait, disaient-ils, usurpé les sièges des évêques, les propriétés de l'église gallicane, la juridiction ecclésiastique, et le trône du légitime souverain. L'évêque d'Uzès écrivit au pape, le 6 août 1802 : « Toutes rétractations sont aujour-

« d'hui désavouées par ceux qui de-
« vaient y avoir été soumis. Quel scan-
« dale, très-saint Père, que ces dés-
« aveux ! En vain chercherait-on à
« en obscurcir la certitude : ils ne
« sont, hélas ! que la suite d'une ré-
« conciliation précipitée, sans preuve
« suffisante d'amendement et de re-
« pentir. Ils se répandent, ils se
« publient notoirement par toute la
« France, et ils ne sont démentis par
« personne, ni par ceux qui en parais-
« sent les auteurs, et qui devraient
« les repousser avec horreur, ni par
« votre légat que l'honneur et le zèle
« obligeaient de réclamer contre les
« détails rapportés d'une conférence
« tenue entre lui et les évêques à ré-
« concilier, et le mépris de son ab-
« solution, etc. » — Après la mort de
l'évêque de Léon, M. de Béthisy mérita la confiance du gouvernement anglais, pour l'administration des secours accordés aux émigrés et aux ecclésiastiques exilés, dont celui-ci était chargé; et c'est peut-être à ce prélat qu'ils ont dû la continuation de ce bienfait, après la restauration de Louis XVIII. Lorsque le roi fut remonté sur le trône de ses ancêtres, en 1814, l'évêque d'Uzès revint à Paris; il parut un instant aux Tuileries; mais les affaires ecclésiastiques n'avaient pas encore pris la marche qu'il eût désirée; et ce fut en vain que les habitants d'Uzès lui firent offrir de préparer et de meubler à leurs frais son ancien palais épiscopal, s'il voulait revenir l'habiter : rien ne put le retenir; il retourna bientôt à Londres. Il était dans cette ville au commencement de 1816, lorsque le roi lui fit écrire, ainsi qu'aux autres évêques réfugiés en Angleterre, pour leur demander la démission de leurs sièges : ils se rassemblèrent pour délibérer; et M. de

Béthisy ; invité par ses confrères à parler le premier, dit : « Mon avis est de prendre aussitôt des passe-ports pour nous rendre à Paris, aux pieds du roi ; c'est là qu'il vient de délibérer sur une question si délicate et si importante, pour l'intérêt de S. M., le bonheur de la France, le bien spirituel de nos troupeaux, et le salut de nos âmes. » Cet avis ne fut point adopté ; et tous ces prélats envoyèrent des démissions conditionnelles. L'évêque d'Uzès fut le seul qui ajouta à la sienne la condition de *juger par lui-même* des avantages et de l'utilité de cette importante démarche et du bien qui pourrait en résulter. Ce prélat mourut à Londres à la fin de l'année suivante (1817). Il avait publié, en 1800, dans cette ville, sur le serment qu'exigeait le gouvernement consulaire des ecclésiastiques qui voulaient rentrer en France, une brochure intitulée *Véritable état de la question de la promesse de fidélité*, dans laquelle il se prononçait avec force contre cette promesse.

V—S—N.

BETHISY (le comte CHARLES DE), fils du comte Eugène, naquit en 1770, entra au service dans le régiment du roi, infanterie, en 1785, fut fait capitaine de cavalerie en 1788, émigra en 1791, fit la campagne de 1792 au corps de Condé, dans la compagnie du régiment du roi, devint colonel en second d'un des régiments de Hohenlohe, en 1793, et se trouva à toutes les affaires de ces différentes campagnes, où il reçut plusieurs blessures, entre autres deux à Bergstein, en prenant un canon aux républicains. Il obtint la croix de Saint-Louis pour cette action courageuse, à vingt-trois ans, ainsi que l'avait obtenue son père au même âge et pour des causes

semblables. Il fit encore les campagnes de 1794 et 1795, en Hollande, comme lieutenant-colonel des husards de Rohan. Nommé maréchal-de-camp à la rentrée du roi en France, il fut fait lieutenant des gardes-du-corps dans la compagnie de Luxembourg, en 1814, puis aide-de-camp du duc de Berri, et chargé d'un commandement très-important sur la frontière du nord pendant les cent jours de 1815. Dans la même année, le département du Nord le nomma l'un de ses députés à la chambre, où il prononça, le 16 janvier, sur la question de l'exil des régicides, un discours qui fit beaucoup de sensation. « Je ne répondrai, dit-il, qu'à une seule des pensées exprimées dans cette tribune : peut-on être plus sévère que le roi ? Oui, messieurs, on le peut ; et il est des circonstances où on le doit. Laissons au roi ce besoin de pardonner, qu'on ne peut comparer qu'au besoin que les factieux ont d'en abuser. Pour vous-nous, voudrions-nous l'empêcher d'être clément jusqu'à la magnanimité ? Non, car il ne serait plus lui ; le doux sang des Bourbons coule dans ses veines, et, fils aîné de l'église, il pardonne. Mais nous, messieurs, qui devons à la France, comme ses représentants, de rejeter sur les vrais, sur les seuls coupables l'horreur d'un grand crime, chargeons-nous du poids de la sévérité, de la justice. Reportons-nous au jour de cet exécrable forfait. Quel est celui de nous qui, il y a vingt-trois ans, devant des Français, en présence de toutes les nations, eût osé s'élever pour les régicides, et prononcer que la France leur pardonne ? Quel est celui qui l'osera encore aujourd'hui ?... N'oublions jamais que la devise de

« nos pères est *Dieu, l'honneur et le roi* ; et si l'inflexible honneur nous force un instant à dépasser ses volontés ; si, mécontent de ses fidèles serviteurs, de les voir contrarier sa royale et pieuse clémence, il détourne un moment de nous ses regards de bonté, nous dirons, comme les habitants de l'Ouest, comme les nobles soldats du trône et de l'autel : *Vive le roi ! quand même....* » Ce discours fut souvent interrompu par les applaudissements de la majorité ; et quelques jours après, MONSIEUR, frère du roi, apercevant le père de l'orateur, lui dit : « Vous êtes bien heureux d'avoir un pareil fils ; il parle comme il se bat. » Le comte de Béthisy fut porté à la présidence du second bureau de la chambre introuvable deux jours après cette séance. Il était alors commandant d'une brigade de la garde royale. Il fut un des membres du conseil de guerre qui jugea le général Debelle, dans le mois de mars 1816. Réélu membre de la chambre des députés en 1820, par le département du Nord, Béthisy fut créé marquis, pair de France, et gouverneur des Tuileries après la mort de son père. Chargé du commandement d'une brigade de la garde royale dans la campagne d'Espagne, en 1823, il se distingua particulièrement à l'attaque du Trocadéro, et fut nommé lieutenant-général. Revenu dans la capitale, il tomba malade, et ne fit plus que languir jusqu'à l'époque de sa mort, le 5 octobre 1827. — Son fils aîné, le marquis *Richard de Béthisy*, qui lui avait succédé à la pairie, mourut à Paris le 25 sept. 1830, âgé de 21 ans, à son retour d'Alger, où il avait servi avec distinction comme officier de cavalerie. M—Dj.

BÉTHUNE (QUESNES ou COESNES DE), un des ancêtres de Sully, qui en parle dans ses Mémoires, naquit en 1150, ou même auparavant, puisqu'en l'année 1224 le poète-historien Ph. Mouskes, en rappelant qu'il n'existait plus, le nomme le *vieux Quesnes*. Son frère aîné Guillaume était avoué de la ville de Béthune. Quant à lui, il passa une grande partie de sa vie hors de son pays. Il vint à la cour de France vers 1180, et ce fut là qu'il put voir la comtesse de Champagne, qui, quoique plus âgée d'au moins dix ans, lui inspira une véritable passion. Quesnes, avec Antoine de Béthune, arbora le premier l'étendard sur les murs de Constantinople, lorsque Baudouin, comte de Flandre, emporta cette capitale sur Alexis Comnène ; il gouverna plusieurs fois en l'absence de l'empereur ainsi que pendant l'inter-règne, et ne se rendit pas moins célèbre par ses vers que par sa bravoure et ses talents politiques. La reine Alix de Champagne, qui se mêlait aussi de rimer, voulut l'entendre. Mais cette épreuve ne fut pas favorable à Béthune. Alix le trouva suranné et dénué de délicatesse. Pour venger ses vers, Quesnes en fit de nouveaux. Il composa des pièces satiriques, genre dans lequel il réussit complètement. M. Paulin Paris a ressuscité en quelque sorte Quesnes de Béthune ; et dans son *Romancero* (Paris, 1833, p. 77-110) a inséré neuf chansons très-remarquables sous son nom, avec des notes et une notice sur sa vie. Geoffroy de Villehardouin, Henri de Valenciennes et Philippe Mouskes racontent avec complaisance les nombreux services qu'il rendit aux croisés, et ils insistent sur sa renommée de prud'homme.

R—F—G.

BETTINI (ANTOINE), l'auteur du plus ancien livre connu, où l'on trouve des planches en taille-douce, mérite à ce titre seul une place dans la Biographie. Il naquit en 1396, à Sienne, et consacra ses premières années à l'étude des lettres et des sciences cultivées de son temps. Ayant embrassé la vie religieuse, en 1439, dans l'ordre des Jésuites, il fut tiré de son couvent, en 1461, pour occuper le siège épiscopal de Foligno. Dans ses nouvelles fonctions, il se distingua surtout par son zèle pour le soulagement des pauvres. Il établit un mont-de-piété pour diminuer le fléau de l'usure, et le dota de la plus grande partie de ses revenus, ne se réservant que le plus strict nécessaire. Il se démit de son siège à raison de son grand âge, et se retira dans un couvent à Sienne, où il mourut le 22 oct. 1487. Celui de ses ouvrages auquel il doit sa réputation est intitulé : *Il monte santo di Dio*, Florence, 1477, in-4°, orné de trois estampes gravées sur cuivre (1), que l'on croit du même artiste à qui l'on attribue celles du Dante de 1481 (*Voy.* BALDINI, III, 273). Aucun livre n'a plus occupé les bibliographes. Il a été décrit, d'après l'exemplaire de la Casanate, dans la première des *Lettres* de Mercier de Saint-Léger, à *M. le baron de H.* (Heiss), sur différentes éditions rares du XV^e siècle (*Voy.* MERCIER (2),

XXVIII, 345) ; par le P. Laire, dans l'*Index librorum ab invent. typograph.*, I, 409, où il relève quelques inexactitudes de Mercier ; par Fossi, dans le *Catalog. codicum biblioth. magliabecchiana*, I, 317 ; par Audiffredi, dans le *Catal. edit. italicar. sæculi XV*, 266-71, où il répond à la critique du P. Laire ; et enfin par la Serna, dans le *Dict. bibliograph. choisi*, II, 174. La troisième estampe, qui représente l'enfer, d'après les idées du Dante, a été reproduite dans le *Catalogue* de La Vallière, tom. I, 265. Cet ouvrage a été réimprimé à Florence, 1491, petit in-fol. à deux colonnes, avec trois gravures sur bois, copiées sur celles de l'édition précédente. On doit encore à Bettini : I. *De divina præordinatione vitæ et mortis humanæ*, 1480, in-4°. Les bibliographes en citent une autre édition, sans date, qu'ils croient sortie des presses de quelque imprimeur de Florence. Cependant Mercier de St-Léger donne cet ouvrage comme manuscrit, inadvertance qui lui a été reprochée durement par l'abbé Rive, dans la *Chasse aux bibliographes*, 374. II. *Esposizione della dominicale orazione*, Brescia, 1586, in-12 ; Gênes, 1690, même format. Paul Morigia, jésuite et non jésuite, a donné la vie de Bettini dans la *Storia dei personaggi illustri dell' ordine de Gesuati* (*Voy.* MORIGIA, XXX, 163). W—s.

(1) L'auteur de l'*Essai sur l'origine de la gravure en bois et en taille-douce* (M. Jansen), tom. I, p. 174, commet, à l'égard du livre de Bettini, une méprise que l'on s'étonne de rencontrer dans un ouvrage aussi estimable. Il place l'édition de 1477 du *Monte santo* au nombre des livres du quinzième siècle, qui se font remarquer par des estampes en bois, tandis qu'elles sont, après les nielles florentines, le plus ancien monument connu de la gravure sur métal. L—M—X.

(2) Dans cet article l'imprimeur a fait Bettini jésuite au lieu de jésuite. *Voy.*, sur cet ordre, l'art. S. COLOMBINI, son fondateur, IX, 306.

BETTONI (le comte CHARLES), né à Bugliaco, sur le lac de Garde, le 26 mai 1735, fit ses premières études à Bologne, et les termina à Florence et à Rome. Il montra dès l'enfance cette tendre sensibilité qui dispose à la bienfaisance. Cet heureux penchant se fortifia avec l'âge, et l'amour de l'humanité devint sa pas-

sion dominante. L'agriculture et les arts mécaniques, qui sont, pour les états comme pour les particuliers, la source réelle de toute prospérité, furent les principaux objets de ses études. Recueillant avec soin tout ce que l'on avait écrit sur l'art de cultiver la terre, il répétait les expériences, en essayait de nouvelles, et propageait de tout son pouvoir les découvertes utiles. En 1768, il fonda à Brescia une société d'agriculture, dont il ne fut pas un membre inactif. Le nombre de ses Mémoires est considérable. On a distingué ceux qui traitent de la tourbe, des engrais, des vers à soie, de la culture des oliviers, des *aigrures*, des vignes. La maladie des mûriers l'avait particulièrement occupé, et en 1776 il en proposa le remède, offrant en même temps un prix de vingt sequins à celui qui, par des expériences bien faites, en constaterait la bonté ou l'inefficacité. Trois ans auparavant, il avait proposé un prix de vingt-cinq sequins pour la meilleure manière de former et d'employer les engrais; et depuis il en proposa un de même valeur pour le perfectionnement de l'agriculture dans le Brescian, un autre de cinquante sequins pour les moyens les plus propres à généraliser la pratique, encore peu étendue, de nourrir avec des feuilles d'arbres le gros et le menu bétail. Il fit aussi de nombreuses recherches et des découvertes pour la construction des jardins d'*aigrures*, des dévidoirs d'un mouvement plus facile, et des fourneaux économiques. Un grand travail qui l'occupait beaucoup, et que sa mort prématurée a malheureusement interrompu, c'était une carte topographique et géologique du lac de Garde et des terres environnantes, dans une étendue de douze à quinze milles. En

1782, il publia, sous ce titre : *Pensieri sul governo de Fiumi*, un vol. in-4°, dans lequel il rapporte les expériences qu'il avait faites pour préserver ses possessions des dégâts des eaux fluviales. En 1784, en suivant les expériences de Mongolfier, il écrivit *l'Uomo volante per aria, per acqua e per terra*, vol. in-8°, Venise. Il ne songeait pas seulement aux progrès des sciences, il recherchait aussi soigneusement les moyens de perfectionner la morale publique. En 1776, il fonda à Brescia un prix de cent sequins, pour un recueil de vingt-cinq Nouvelles à l'usage de la jeunesse, où les principales vertus pratiques fussent mises en action, pour former un cours de philosophie morale. En 1785, il en fonda un pareil à Milan pour vingt-cinq autres Nouvelles, et enfin un autre prix de deux cents sequins, à Padoue, pour l'auteur qui indiquerait les meilleurs moyens de réveiller et de conserver l'amour de l'humanité dans le cœur des jeunes gens que leur fortune et leur naissance destinaient aux grandes places. Ce philanthrope mourut d'une affection de poitrine le 31 juillet 1786, âgé de 51 ans, après avoir légué tous ses biens à l'académie de Padoue. Dans ses loisirs, le comte Bettoni avait fait quelques pièces de théâtre; mais songant toujours à l'utile, c'était dans un but moral et pour l'instruction de la jeunesse qu'elles étaient composées. Nous citerons celle qu'il avait intitulée *le Milord philanthrope*. B—ss.

BEUGHEM (CHARLES - ANTOINE-FRANÇOIS-DE-PAULE, Van), né à Bruxelles, en 1744, obtint, en 1763, à l'université de Louvain, le grade de bachelier de la faculté de théologie, et cinq ans après reçut les ordres sacrés. Se sentant du goût

pour l'enseignement, il fut d'abord professeur de poésie à Turnhout*, et passa ensuite au collège de Courtrai, qu'il dirigea pendant quatre années. En s'appliquant à l'éducation de la jeunesse, il accordait quelques instants à la poésie latine, flamande et française, où il réussit fort peu. Il fut plus heureux en réclamant, un des premiers, la répression des désordres de la mendicité, question qui donna occasion au vicomte de Vilain XIV, de publier à Gand, en 1775, in-4°, son *Mémoire sur les moyens de corriger les malfaiteurs et fainéants*. Les collèges thérésiens ayant succédé, l'année précédente, à ceux des jésuites; Van Beughem, malgré son affection pour ces pères, obtint la place de principal du collège de la ville de Gand, qu'il ne quitta, douze ans après, que pour remplir les fonctions de secrétaire du siège vacant de l'évêché de Tournai. Son attachement aux principes de la révolution brabançonne le fit choisir en 1790, par le cardinal de Frankenberg, archevêque de Malines, pour occuper le même poste auprès de sa personne. Il est à croire qu'il eut beaucoup de part à plusieurs des factums lancés alors dans le public, et qu'il fut chargé de la défense de son patron, qui entre autres adversaires comptait l'abbé Sabatier de Castrès (1). Le prélat ne put long-temps mettre à profit le zèle de son secrétaire. Il prit lui-même la fuite, quand l'armée française envahit la Belgique; en 1792. De son côté Van Beughem n'ayant pas voulu prêter serment de haine à la royauté, contre laquelle cependant

(1) Voy. SABATIER, XXXIX, 421, dont l'article ne mentionne pas le Confesseur de M. le cardinal, archevêque de Malines, ni la *Vérité vengée*, Bruxelles, 1789, in-8°; brochures qui sont pourtant de lui.

il avait vu avec joie se former une révolution, fut arrêté à Malines, détenu sept mois dans cette ville, conduit ensuite à Versailles, et condamné à être déporté à l'île d'Oléron. Mais le mauvais état de sa santé ne le permit pas; et, après avoir passé deux ans dans la prison de Versailles, il obtint la permission de se promener quelques heures de la journée dans la ville; et même, plus tard, celle de s'y choisir une habitation sous la responsabilité du maire. Il partageait son temps entre la culture des lettres et la visite des hôpitaux; car, quoique intolérant et fougueux dès qu'il s'agissait de ses opinions et de ses préjugés, il était charitable et bienveillant quand ses idées de prédilection n'étaient point contrariées. A la chute de Napoléon, il revint dans sa patrie, et se brouilla, pour quelques motifs assez frivoles, avec sa famille. Il était alors question du sort de la Belgique et de sa réunion à la Hollande. Van Beughem considérait cet événement comme la perte de la religion catholique. Il voulait le rétablissement des jésuites et le gouvernement conçu par Vander Noot (*Voy.* ce nom, au Suppl.). Ses vieilles rancunes se réveillèrent peu après, plus ardentes que jamais. En 1814, il publia plusieurs brochures que l'on n'a pas énumérées dans la première livraison du *Messenger des sciences et des arts*, Gand, 1832, in-8°, quoiqu'on y ait inséré sa notice biographique. Il déclara surtout la guerre à Van Boeckhout, qui se portait l'avocat de la réunion de toutes les anciennes provinces belges. Ce fut cette année qu'il imprima le *Bouclier, l'Unité, l'Antidote contre le somnambulisme*. Il ne fut pas étranger non plus aux querelles de l'évêque de Gand (Bro-

glie), avec le gouvernement. La mort seule mit un terme à son ardeur belliqueuse. Il mourut à Bruxelles le 21 déc. 1820, âgé de soixante-six ans. La plupart de ses vers latins, flamands et français ont été recueillis sous ce titre : *Documenta e variis testamenti historiis petita*, Malines, 1797, in-8°; il n'y en a pas un au dessus du médiocre. Le *Messager des arts* contient une longue liste de morceaux de Van Beughem, peu étendus et sans aucune importance, entre lesquels néanmoins on distingue : I. *Fructus suppressâ Cortraci mendicitate exorti*, Courtrai, 1776, in-12; traduit en flamand par M. Wolf, échevin de Courtrai. II. *Oratio in funere Mariæ-Theresiæ*, Gaud, 1781, in-4°. Cette oraison fut traduite en français par J.-B. Lesbroussart, qui traduisit encore un autre discours scolastique du même, sur l'*Homme, œuvre de la Providence*. R—r—c.

BEULAN (en latin BEULANUS), historien anglais qu'on croit avoir vécu au milieu du septième siècle (en 640, selon Bale, 650 suivant Pits), avait pour père un autre Beulan à tort confondu avec lui par Nicolas, dans sa Bibliographie de l'Histoire d'Angleterre. Breton de naissance, Beulan le père étudia laborieusement les généalogies des familles étrangères introduites par les invasions saxonnes et anglaises dans la Grande-Bretagne, et en consigna les résultats dans son *De Genealogiis gentium*. Le fils qui semble avoir été natif du Northumberland, étudia du moins pendant sa jeunesse dans l'île de Wight. De retour dans sa patrie, il fut l'élève d'Elbode, évêque aussi renommé en ces temps de ténèbres pour l'érudition que pour la sainteté. Le célèbre Nonnius, évêque de

Bangor, avait été le disciple de Beulan le père; il fut intime ami du fils. Comme toute science, à cette époque, était retirée dans les monastères, les historiens littéraires de la Grande-Bretagne ont présumé, avec beaucoup de vraisemblance, que Beulan était moine. On a même prétendu que l'état ecclésiastique avait été celui du père; et l'on a vu là un exemple nouveau de la liberté que les prêtres avaient de se marier. Ces conclusions nous paraissent peu fondées. Du reste Beulan semble s'être plus livré aux études profanes qu'aux travaux sacrés, s'il faut en juger par ses ouvrages, qui sont tous écrits en latin, savoir : I. *Description de l'île de Wight* (rédigée sur les notices de Plin et de Ptolémée, et sur ses propres observations). II. *Annotations sur Nonnius*. III. *Histoire des actions du roi Arthur en Ecosse*. IV. *Itinéraire historique*. P—ot.

BEURNONVILLE (le marquis PIERRE RIEL DE), maréchal de France, né le 10 mai 1752, à Champignolles, près de Bar-sur-Aube, d'une famille de bourgeoisie, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; mais pendant qu'il suivait, sans vocation, un cours de théologie, il obtint, dès l'âge de quatorze ans, son admission dans le beau corps de la gendarmerie de Lunéville, où les simples cavaliers avaient rang de sous-lieutenant, et passa en 1775, avec ce grade, dans le régiment colonial de l'Île-de-France, où il devint bientôt capitaine. Après avoir fait, sous Sufren, les trois campagnes de l'Inde (1779-1781), où il reçut deux blessures, il revint à l'Île Bourbon, et y fut successivement aide-major, major et commandant des milices. A la suite de quelques que-

relles avec le gouverneur de cette colonie, il fut destitué en 1789, et vint aussitôt en France, où il porta ses plaintes à tous les pouvoirs, et même à l'assemblée nationale. On lui donna pour toute satisfaction la croix de Saint-Louis. S'étant déclaré avec beaucoup de chaleur pour la cause de la révolution, il publia un *projet de constitution des colonies orientales*. M. Chasteauneuf dit (probablement d'après Beurnonville lui-même), que le ministre de la marine Thévénard avait adopté ses plans, et qu'il lui destinait le gouvernement de l'île Bourbon, lorsqu'il fut remplacé par Bertrand-Moleville. La guerre ayant éclaté en 1792, Beurnonville devint aide-de-camp du maréchal Luckner, avec le grade de colonel, et le 13 mai 1792 maréchal de camp. On le chargea aussitôt de la défense du camp de Maulde, où il résista pendant plusieurs mois à des forces supérieures. Cette résistance lui valut de grands éloges du général en chef, et un peu plus tard le grade de lieutenant-général. Dumouriez, qui l'avait pris dans une grande affection, et qui, soit à cause de son courage, soit à cause de sa haute stature, l'appelait *l'Ajax français*, le fit venir, à marches forcées, de la frontière du nord, avec sa division, dans les premiers jours de septembre, pour prendre part aux grands événements qui allaient s'accomplir dans les plaines de la Champagne. Beurnonville arriva la veille de la bataille de Valmy, et il concourut à cette facile victoire. Nommé aussitôt après commandant de l'avant-garde, il suivit les Prussiens dans leur retraite, qu'il avait ordre de ne pas inquiéter, et il témoigna plusieurs fois dans ses rapports toute son impatience d'un pareil ordre. Il commandait une

division à Jemmapes, et il reçut ce jour-là même (4 nov.), sur le champ de bataille, la commission de général en chef de l'armée du centre, destinée à conquérir le Luxembourg et le pays de Trèves, tandis que Dumouriez allait envahir la Belgique. Mais cette conquête ne fut pas aussi facile qu'on l'avait espéré. Les Français essayèrent à la montagne Verte, à Pelligen et à Grewen-Macker des pertes considérables, que Beurnonville dissimula de son mieux. Il donna même à cette occasion un exemple de réticence et de mensonge tel qu'aucun autre rapport ou bulletin officiel ne l'a surpassé depuis. « L'en-
« nemi, dit-il, a perdu beaucoup de
« monde, et nous en avons été quittes
« pour le petit doigt d'un chasseur. » Cette gasconnade fit long-temps rire toute la France; et elle donna lieu à cette épigramme :

Quand d'ennemis tués on compte plus de mille,
Nous ne perdons qu'un doigt, encor le plus petit!
Hô! monsieur de Beurnonville,
Le petit doigt n'a pas tout dit.

Dumouriez n'ayant pu lui-même rejeter les Autrichiens au-delà du Rhin, et s'étant vu forcé de s'arrêter derrière la Roër pour y prendre ses quartiers d'hiver, Beurnonville fut obligé de prendre les siens derrière la Sarre (1). Mais dès les premiers

(1) Il écrivait au comité de la guerre : « Citoyens législateurs... depuis le 6 nov. jusques au 25 déc. que l'armée est rentrée dans ses cantonnements, elle a constamment vécu sur le pays ennemi ou sur ceux de Nassau et de Deux-Ponts, dont elle tire encore la plus grande partie de ses subsistances. J'ai constamment tiré de ces divers pays, depuis le commencement de novembre, trois cents milliers de foin, et dix-huit mille boisseaux d'avoine tous les jours, que j'ai payés en bons, et sans avoir déboursé un écu..... Cependant ma situation est telle, qu'ayant tout consommé dans le pays ennemi d'entre Sarre et Moselle, j'ai été forcé de prendre une ligne défensive depuis Saarbruck jusqu'à Longwy, et que je n'ai trouvé aucun moyen sûr mes derrières pour pouvoir exister. J'ai été forcé d'éloigner ma cavalerie, mes che-

jours de février, ayant été nommé ministre de la guerre à la place de Pache, il se rendit à Paris, où il était à peine entré dans ces nouvelles fonctions qu'aux prises avec le parti de la montagne, il se vit environné de toutes sortes de difficultés. Il écrivit alors à la convention nationale que, se croyant plus propre à servir la patrie par son épée que par sa plume, il demandait sa démission pour retourner à l'armée. Cette demande excita beaucoup de rumeur dans l'assemblée, et la démission ne fut acceptée qu'à condition que le ministre rendrait ses comptes avant de partir. Il les rendit; et déjà il était près de s'éloigner, lorsqu'une nouvelle nomination aux mêmes fonctions (du 4 mars 1793), obtenue par une sorte de triomphe du parti modéré, le força de rester. Quelques jours après il faillit être assassiné par des émissaires de la société des jaco-

bins, auxquels il n'échappa qu'en escaladant les murs de son jardin. Il reçut à la même époque une lettre de Dumouriez, qui lui faisait part de ses griefs contre la convention nationale, sans toutefois lui communiquer ses projets de résistance, sur lesquels il est probable que lui-même n'était pas encore fixé. Beurnonville, environné d'ennemis et de délateurs, ne put se dispenser de communiquer cette lettre à la convention nationale; et ce fut sans doute d'après cette apparence de confiance et de dévouement que, quelques jours plus tard, lorsqu'il s'agit d'exécuter le décret d'arrestation contre ce général, les commissaires de la convention crurent devoir se faire accompagner du ministre de la guerre, qu'ils destinaient à le remplacer. C'était pour Beurnonville un rôle bien embarrassant. Dumouriez l'a accusé long-temps d'une noire ingratitude; mais plus tard il a re-

vaux d'ambulance et d'artillerie faute de fourrages, et je suis réduit maintenant à ne pouvoir mettre un cheval à mes avant-postes, *faute d'une botte de foin*. Je me vois enfin réduit à la dure nécessité de reculer mes lignes défensives ou de renvoyer mes pièces de campagne, faute de fourrages; pour pouvoir faire exister le peu de chevaux d'artillerie qui leur sont attachés. A l'égard des autres objets de subsistances, il résulte des états de situation qui m'ont été remis par les commandants des places, que je n'ai que pour quinze jours de vivres à Metz, pour douze à Sarre-Louis, et pas pour deux à Thionville, et il en est de même de toutes mes places de première ligne. J'observe que toutes mes places n'ont pas le tiers des garnisons sur le pied de guerre; qu'au moyen de sept mille hommes que je viens d'envoyer au secours de Custine, il ne m'en reste pas huit d'infanterie pour surveiller quarante-huit lieues de frontière; qu'étant dépourvu de fourrages, je ne puis faire usage de ma cavalerie; et que si Thionville était seulement investi par quinze mille hommes, cette excellente place, qui s'est si vaillamment défendue, serait obligée de se rendre en moins de cinq jours par la faim, ainsi que les autres. L'on m'a dit qu'il existait des magasins immenses à Châlons. Je me suis assuré, en y passant moi-même, qu'il n'y a pas de quoi nourrir mon armée seulement pendant six jours. On m'a dit que ces magasins immenses se versaient sur Metz; je n'ai rencontré que quarante-cinq voitures en route, au lieu de deux cent cinquante qui me sont nécessaires. . . . Finalement je re-

cevais à l'époque de mon départ quarante-cinq sats de farine, et j'en consumme cinq cents. Bref, je suis sans agent du directoire (des achats des subsistances militaires). Théodore Cerf-Ber est déserté son poste, malgré l'extrême pénurie où il a vu l'armée, malgré même les moyens locaux qu'on lui a offerts, etc.; et un tel agent mérite une punition exemplaire; ou si de telles fautes restent impunies, on ne peut calculer sur les opérations militaires les plus intéressantes. J'ai combattu dans la Belgique, dans l'Ardenne et dans le pays de Trèves, et j'ai toujours été parfaitement satisfait de l'ancienne administration.» Mais depuis l'établissement du directoire des achats, Beurnonville se plaint d'être sans fourrages, bientôt sans pain, d'avoir ses places *compromises faute de subsistances*. Il dénonce Bidermann comme *infiniment coupable*. L'arméeerie à la trahison. Le général insiste sur la nécessité d'avoir derrière chaque armée *des magasins d'abondance*, « pour la subsistance des grandes forces que la république se propose de mettre sur pied; » il craint que l'Angleterre n'intercepte, par des croisières, les vivres qu'on pourrait tirer de l'Amérique septentrionale, de la côte de Barbarie et de Dantzick. « Nous devons, dit-il, en terminant sa lettre, redoubler de précautions; car, en portant tous les bras cultivateurs sur la frontière, il n'est pas douteux que notre sol complètera difficilement nos besoins. » L'original de ce document inédit, et d'un haut intérêt pour l'histoire des premières guerres de la révolution, est dans le cabinet de l'auteur de cette note.

connu dans ses Mémoires que son *Ajax* lui était resté fidèle au moins d'intention. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, témoin des vives altercations qui s'élevèrent entre le général et les commissaires, Beurnonville ne proféra pas une parole; que lorsque Dumouriez voulut l'excepter de l'ordre d'arrestation qu'il donna pour ceux-ci, le ministre, effrayé d'une telle exception, lui dit à voix basse : « *Vous me perdez* ; » et que le général l'ayant compris ordonna aussitôt de le réunir aux commissaires, ce qui le sauva évidemment d'une mort certaine; car s'il est vrai que cette arrestation préserva de l'échafaud plusieurs de ces commissaires, et notamment Bancal (*Voy.* ce nom, LVII, 97), il ne l'est pas moins que, soit qu'il fût retourné à Paris, soit qu'il eût conservé le commandement de l'armée, Beurnonville, lié comme il l'était avec le parti de la Gironde, qui succomba dans le mois suivant, n'eût pu échapper aux proscriptions qui le frappèrent. Livré aux Autrichiens, il fut conduit de prison en prison, d'abord à Ehrenbreitstein, puis à Egra et à Olmutz, d'où il fit à plusieurs reprises de vains efforts pour se sauver. « Vingt-sept mois de fièvre, sur trente-trois passés dans des cachots humides, a dit le maréchal Macdonald, et les mauvais traitements qu'il eut à supporter, altérèrent sensiblement la santé de mon illustre ami. La vigueur de son tempérament et surtout son courage purent seuls l'arracher à la mort. » Enfin, au mois de novembre 1795, son échange et celui des commissaires pour la fille de Louis XVI fut convenu avec l'Autriche, et ils revinrent dans leur patrie, où tout était bien changé depuis une absence de deux ans et demi. Ils furent parfaitement accueillis par la

convention nationale, que tant de révolutions et de catastrophes avaient mutilée, décimée, et aussi un peu éclairée. Beurnonville recouvra aussitôt son grade militaire, et il obtint même le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, qu'il ne conserva que quelques mois. Revenu à Paris au commencement de 1797, il s'y trouvait dans une sorte de disgrâce au plus fort de la lutte entre le directoire et les conseils législatifs. Disposé à suivre le parti qu'il croyait devoir triompher, il rechercha avec beaucoup d'empressement Pichegru et les autres chefs des clichéens, et fut même près d'être nommé par eux l'un des cinq directeurs; Barthélemy ne l'emporta que de quelques voix. Mais lorsque la révolution du 18 fructidor eut renversé un parti que tant d'avantages avaient semblé favoriser, Beurnonville ne songea plus qu'à faire oublier ses liaisons avec lui, et il y réussit tellement, que, dès le mois suivant, il fut chargé par le directoire du commandement de toutes les troupes françaises qui se trouvaient en Hollande (2). Mais, quels que fussent ses talents et sa flexibilité, on doit remarquer que Beurnonville n'a jamais pu rester long-temps à la même place. Le directoire, qui dans ce temps-là faisait chez les Bataves des essais de révolution et de constitution, pensa que Joubert entrerait mieux dans ses vues, et lui donna la place de Beurnonville, qui revint à Paris, pourvu, suivant l'usage de ces sortes de disgrâces, d'une commission d'inspecteur-général. Telle était sa posi-

(2) Général en chef de l'armée du Nord dans l'an VI (1798), Beurnonville avait fait graver, pour tête de ses lettres, une vignette, où l'on voyait la liberté tenant un drapeau surmonté du bonnet rouge, et sur un autel *les droits de l'homme*, avec un niveau; à droite et à gauche des canons, des mortiers, des fascines, etc. V—vz.

tion vers la fin de 1799, lorsque Bonaparte, revenu d'Égypte, l'associa à ses projets d'élévation, ainsi que tous les hommes de quelque influence qui voulurent y prendre part. Beurnonville se montra un de ses coopérateurs les plus zélés dans l'audacieuse entreprise du 18 brumaire, et il en fut récompensé dès le mois suivant par l'ambassade de Berlin, où l'on ne lui donna pas néanmoins des preuves d'une extrême confiance, puisque Duroc y fut envoyé presque aussitôt chargé des plans et des secrets les plus importants. L'affaire la plus remarquable qui fut alors confiée à Beurnonville auprès de la cour de Berlin, paraît être l'arrestation de quelques royalistes français qui s'étaient établis à Bareuth, et dont Bonaparte voulut se faire livrer les personnes et les papiers. Ce fut à sa demande, intimée par l'ambassadeur de France, que la Prusse fit arrêter ces malheureux, qui furent détenus pendant plusieurs mois (*Voy. IMBERT-COLOMÈS*, XXI, 202, et *PRÉCY*, XXXVI, 36). On a dit dans un ouvrage d'origine prussienne (*les Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état*, tom. VIII) que c'était au ministre Hardenberg, et surtout à la belle et bonne reine Louise, que Pichegru dut l'avantage d'être averti à temps pour se sauver. Mais, s'il en est ainsi, pourquoi les amis de Pichegru ne furent-ils pas également prévenus? Et il resterait encore le tort ineffaçable d'avoir livré les papiers d'une agence royale, qui furent apportés à Paris par l'ambassadeur Beurnonville lui-même, papiers qui compromirent beaucoup de monde, et dont la police fit imprimer la plus grande partie, sous le titre de *Papiers saisis à Bareuth*, 1 vol. in-8°, de l'imprimerie nationale,

Paris, 1800 (3). Beurnonville ne retourna pas à Berlin; il fut bientôt envoyé en la même qualité à Madrid, où il trouva une cour plus humble encore, plus docile, et où il lui fallut être plus exigeant, plus sévère. Mais il ne le fut point assez au gré du consul, qui dès-lors voulait que tous les trésors, toute la marine et tous les soldats de l'Espagne fussent à sa disposition. Pour signifier de telles prétentions, ou pour intimider de pareils ordres la voix de Beurnonville ne fut pas trouvée assez forte ni assez impitoyable. On l'accusa de faiblesse, même d'incapacité, et il fut rappelé pour être *absorbé* dans le sénat, d'où l'empereur ne le tira pas une seule fois pendant tout son règne pour lui confier des fonctions de la moindre importance. Il lui donna cependant le titre de comte, celui de grand-officier de la Légion-d'Honneur; mais il ne le fit pas maréchal, ainsi que tous les généraux qui avaient commandé en chef. Il ne lui croyait ni capacité ni valeur, et l'on voit dans les *Mémoires de Sainte-Hélène* qu'il ne le regardait pas comme capable de remuer un bataillon. Ce n'est qu'au commencement de 1814, lorsque l'imminence du péril le força d'employer tout le monde, que Beurnonville fut envoyé commissaire extraordinaire sur la frontière de l'Est; mais tout allait bientôt être décidé par les armes, et les événements militaires forcèrent Beurnonville à revenir dans la capitale dès la fin de mars. Il n'y était arrivé que depuis quelques jours, lorsque les alliés s'en emparèrent. Admis aussitôt dans les projets de M. de Talleyrand pour le rétablissement des Bour-

(3) Il se trouvait dans les papiers saisis plusieurs lettres de la main de Louis XVIII, qui ne furent pas imprimées.

bons, il fut un des membres du gouvernement provisoire qui gouverna en attendant leur arrivée. Louis XVIII, dès qu'il fut sur le trône, le récompensa de son zèle en le faisant pair de France, et en l'admettant dans son conseil. Mais lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, l'année suivante, il le proscrivit par un décret, ainsi que tous les autres membres du gouvernement provisoire, et il ordonna le séquestre de ses biens. Beurnonville se réfugia auprès de Louis XVIII, à Gand, et il revint trois mois après avec ce prince, qui le rétablit dans tous ses titres, et l'envoya présider le collège électoral de la Moselle, où il prononça un discours d'ouverture empreint du plus ardent royalisme. A son retour, le ministre de la guerre Clarke le nomma président d'une commission chargée d'examiner les réclamations des anciens officiers, c'est-à-dire de prononcer sur les nombreuses demandes de grades, de pensions ou de décorations, qu'adressaient alors au roi tous les émigrés et les Vendéens. C'étaient pour un général de la république et un sénateur de l'empire des fonctions embarrassantes, et elles lui attirèrent plus d'une fois, de la part des réclamants, des railleries et des épiigrammes assez piquantes. Cependant il y mit, on ne peut le nier, autant de justice que d'impartialité, et il acquit des droits réels à la confiance du roi, qui le nomma commandeur de Saint-Louis le 8 juil. 1816, puis marquis, ministre d'état, membre du conseil privé et enfin maréchal de France. Ainsi, Beurnonville fut sans contredit un des hommes les plus favorisés de la restauration, à laquelle cependant on a vu qu'il ne songeait guère avant le 31 mars 1814. Depuis cette époque, il la servit franchement et avec

zèle jusqu'à sa mort, le 23 avril 1821. Il s'était marié dans les colonies. Devenu veuf, il épousa, en 1805, M^{lle} de Durfort (4). N'ayant point laissé de postérité, il eut pour successeur à la chambre des pairs un de ses neveux, le maréchal-de-camp baron de Beurnonville qu'il avait élevé comme son fils et adopté comme tel. Son éloge y fut prononcé (séance du 12 juin) par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, son ancien ami, en l'absence du maréchal Macdonald, également son ami, qui se trouvait malade. Ce discours fut imprimé, suivant l'usage, par ordre de la chambre, in-8° de 15 pages. Les francs-maçons, dont il était un des grands-maîtres les plus zélés et les plus assidus, firent imprimer après sa mort : 1° *Fête funèbre en l'honneur du maréchal Beurnonville, grand commandeur, etc.*, Paris, 1821, in-8°; 2° *Pompe funèbre célébrée par les loges réunies de l'orient de Marseille en mémoire de T. F. maréchal Beurnonville*, Marseille, 1821, in-4°. M—D j.

BEUVELET (MATHIEU), écrivain ascétique, n'est pas aussi connu qu'on devrait le présumer d'après l'estime que toutes les personnes pieuses ont pour ses ouvrages. Rocolles, dans son *Introduit. à l'histoire*,

(4) Fille cadette de Félicité-Jean-Louis-Etienne, comte de Durfort, ancien ambassadeur de France à Venise; mort dans cette ville en 1801, sans en être sorti pendant la révolution, et dont les biens avaient été confisqués et vendus, quoique deux arrêtés du département de la Seine, pris en 1793, eussent prononcé sa radiation. Beurnonville, écrit de Madrid, le 5 floréal an XIII, à M. Boulay de la Meurthe, conseiller d'état, chargé du contentieux des domaines, pour réclamer le maintien des deux arrêtés, et pour empêcher la vente du petit domaine de Sajac, qui avait été provisoirement affecté à l'hospice civil de Carcassonne, et qui restait invendu. « L'état, écrivait-il, a eu plus de trois ou quatre millions de cette famille injustement dépouillée. Il ne reste plus que ce domaine, de la valeur d'à-peu-près trente mille livres, etc. » V—vz.

299, affirme qu'il était né vers la fin du 16^e siècle, dans la Franche-Comté; mais Beuvelet, dans une épître dédicatoire à l'évêque de Laon (1), lui dit qu'il est son diocésain et qu'il a fait ses études au séminaire de cette ville. Feller, dans son Dictionnaire historique, le fait naître en 1620, à Marles, petite ville de la généralité de Soissons; mais il se trompe sur la date de sa naissance, qui paraît devoir être reculée de plusieurs années. Ayant reçu les ordres sacrés, Beuvelet vint à Paris, où il entra dans la congrégation des prêtres du séminaire de St-Nicolas-du-Char-donnet. Il partagea sa vie entre l'enseignement des jeunes clercs et la direction des âmes, et mourut avant l'année 1664. En composant ses ouvrages, Beuvelet n'avait en vue que l'utilité de ses élèves, auxquels il les destinait. Ce fut à son insu qu'on fit imprimer ses *Méditations*, dont le succès lui causa moins de plaisir que de surprise. Jamais il n'avait eu l'idée de devenir auteur; aussi, dans la préface qu'il mit à la tête de ses *Méditations* (1653, 2^e éd.), fait-il à ses lecteurs cet aveu naïf : « Je « serai satisfait que mon esprit et « mon style vous déplaisent, si les « vérités que j'ai recueillies peuvent « vous agréer et vous plaire. » De tous les ouvrages de Beuvelet, le plus connu est les *Méditations sur les principales vérités chrétiennes et ecclésiastiques*. Imprimées pour la première fois en 1652, elles furent traduites en latin et en italien, et elles ont eu un grand nombre d'éditions dans le format in-4°. La plus récente, Besançon, 1819, 5 vol. in-12, a été revue et corrigée par Louvot, mort la même année curé de

Saint-Maurice de cette ville (2). Ses autres ouvrages sont : I. *La vraie et solide dévotion*, 2^e éd., Paris, 1658, in-8°. II. *Instructions sur le manuel*, ibid., 1675, 2 vol. in-12. Cette édition est la huitième, et il en existe probablement de postérieures. III. *Conduite pour les principaux exercices quise font dans les séminaires*, ibid., 1663, in-12, trad. en latin par Ignacé de Bathyani, évêque de Weissembourg, dans la Transylvanie, 2^e éd., Vienne, 1784, in-8°. IV. *Le symbole des apôtres expliqué et divisé en prônes*, ibid., 1673, in-8°, ouvrage posthume, publié par des confrères de l'auteur.

W—s.

BEVER (THOMAS), légiste anglais, naquit à Mortimer, dans le comté de Berks, en 1725, et fit ses études à l'université d'Oxford, où il prit le degré de bachelier ès-lois, en 1753, et cinq ans plus tard celui de docteur. Devenu ainsi membre de son collège, il obtint en 1762, tant du vice-chancelier de l'université que du professeur royal de législation, l'autorisation de remplacer ce dernier, dans l'enseignement des lois, lorsqu'il serait malade. Il professa effectivement à sa place, dans cette même chaire où Blackstone avait développé ses commentaires, et un peu plus tard, dans ses propres appartements, lorsque l'affluence des auditeurs diminuait, au collège d'All Souls. Il fut ensuite nommé juge des Cinq-Ports et chancelier de Lincoln et de Bangor. Il mourut le 8 nov. 1791, à Londres, d'un asthme, qui peut-être n'eût point été mortel s'il eût voulu aller respirer l'air de la campagne. Moins écrivain

(2) Grâce à cette édition, Beuvelet occupe une place dans la *Biographie portative des contemporains*.

(1) César d'Estades, depuis cardinal.

que professeur, mais moins homme de barreau qu'écrivain, Bever publia un *Discours sur l'étude de la jurisprudence et des lois civiles*, 1766, in-4°, et une *Histoire de l'origine, des progrès et de l'extension des lois dans l'état romain*, Londres, 1781, in-4°. Le premier de ces deux ouvrages était une introduction à son cours, que probablement il avait alors dessein de publier. Mais, soit à cause du manque d'encouragement, soit pour tout autre motif, il finit par renoncer à cette idée. L'Histoire des lois romaines fut généralement goûtée : l'auteur s'y est livré à de profondes recherches sur la constitution des Romains, et y a déployé une érudition très-vaste sur tous les sujets qui de près ou de loin se lient au droit civil. On regretta beaucoup que sa mort trop prompte l'eût empêché de terminer cet ouvrage. Il s'en occupait très-activement, et un grand nombre de matériaux étaient préparés; mais il déclarait souvent que, dans l'état où se trouvaient ses manuscrits, ils n'étaient point dignes de l'œil du public, et il les brûla lui-même dans sa dernière maladie. P—or.

BEVERLEY (R.-B.) est, suivant Barbier (*Dict. des anonymes*), l'auteur d'une *Histoire de la Virginie*, qui, même après les descriptions plus récentes que l'on a de cette contrée, mérite encore d'être lue. Il nous apprend lui-même qu'il était né dans ce pays et qu'il l'habitait au moment où il s'occupait d'en écrire l'histoire; mais, quoiqu'il ne le dise pas, on ne peut guère douter qu'il n'eût fait de bonnes et fortes études en Angleterre, puisque son ouvrage suppose, avec le talent de l'observation, des connaissances très-variées. En le composant, il s'est proposé de

faire mieux apprécier par ses compatriotes les avantages qu'offrait alors la Virginie, pour y former des établissements. Il l'a divisé en quatre livres. Le premier contient l'histoire chronologique des événements qui s'étaient passés dans cette colonie depuis que Walter Raleigh (*Voy. ce nom*, XXXVII, 1) en avait pris possession, en 1588, au nom de la reine Elisabeth. Le second traite des productions naturelles du pays. Le troisième renferme des détails sur la religion, la politique et les mœurs des anciens habitants, avec 14 planches, qui représentent un temple des Indiens, leurs cérémonies religieuses, leurs habitations, leurs instruments de chasse et de pêche, etc. Enfin le quatrième donne une idée exacte de l'administration de cette colonie par les Anglais et des réglemens qui y ont été en vigueur jusqu'à l'époque de son émancipation. Dans l'Avertissement, l'auteur demande grâce pour son style; mais il proteste de sa sincérité, et déclare qu'il n'a rien avancé dans son ouvrage qui ne soit d'une exactitude rigoureuse. *L'Histoire de la Virginie*, imprimée en anglais, Londres, 1702, parut en français, Amsterdam, 1707, in-12. Une partie des exemplaires porte la rubrique de Paris. Le frontispice de cette édition a été renouvelé en 1712. Les exemplaires avec cette date présentent comme initiales des noms de l'auteur les lettres D. S., qui n'ont aucune analogie avec ceux que lui ont imposé Barbier et les autres bibliographes français. W—s.

BEVIN (ELWY), un des plus célèbres musiciens du seizième siècle, florissait sous le règne d'Elisabeth et de Jacques I^{er}. Gallois de naissance, il eut Tallis pour maître, et c'est sur sa recommandation qu'il fut nommé

mé, en 1589, gentilhomme extraordinaire de la chapelle. À cette place, il joignit dans la suite celle d'organiste de la cathédrale de Bristol. Il garda ces deux emplois jusqu'en 1637, époque à laquelle il fut dénoncé comme secrètement catholique. On a de lui beaucoup de musique sacrée, de services funéraires, d'antennes, de chœurs concertans. Mais ce qui recommanda surtout son nom aux compositeurs et même aux simples exécutants contemporains, ce fut sa *Brève et courte explication de l'art musical* (*A brief and short instruction of the art of musick, etc.*), 1631, in-4°. Dans cet ouvrage, dédié à l'évêque de Gloucester, Bevin expose, par des règles généralement assez courtes, mais avec une grande profusion d'exemples, l'art de composer et surtout de déchiffrer les canons, qui jusqu'alors avaient été des énigmes, et que l'on disposait de la manière la plus bizarre en croix, en cercle, en cadran solaire, etc. La publication de l'ouvrage de Bevin commença à faire disparaître ces difficultés qui obstruaient la carrière des sciences sévères et des études élégantes; difficultés que l'on ne pouvait surmonter qu'avec beaucoup de peine, et sans aucun profit pour l'art et pour le public, toujours insensible au mérite des tours de force et de la difficulté vaincue, lorsqu'elle n'ajoute rien au plaisir. P—OT.

BEVIS, secrétaire de la société royale de Londres, un des plus habiles astronomes d'Angleterre, naquit dans le comté de Wills le 31 oct. 1695, et mourut en 1771, des suites d'une chute qu'il avait faite en se tournant trop rapidement pour regarder sa pendule, dans une observation astronomique. Il avait annoncé de très-bonne heure son goût pour

l'astronomie, portant toujours dans sa poche l'Optique de Newton, et s'appliquait à faire des verres de lunettes. Ayant pris le grade de docteur en médecine, il exerça cette profession pendant quelques années; mais sa passion pour l'astronomie l'emporta. Il fit un grand nombre d'observations, d'après lesquelles il entreprit une *Uranographie britannique*, qui fut gravée dans le temps. Elle ne fut pas publiée, parce que, celui qui avait tenu la souscription ayant fait banqueroute, les cuivres étaient tombés en des mains étrangères. Cet habile homme contribua à la publication des Tables de Halley, son ami: il y ajouta des Tables auxiliaires. On a de lui une règle mobile pour trouver les immersions des satellites de Jupiter. Plusieurs de ses ouvrages furent bien reçus du public; mais sa modestie l'ayant porté à dissimuler son nom, ses amis ont respecté ses intentions, ce qui nous met hors d'état d'en donner les titres. Il a inventé une espèce de *microscope circulaire*, dont la description était entre les mains de M. Messier. Ses papiers furent remis à Magellan (*Voy.* ce nom, XXVI, 119). Bevis était obligeant, charitable; son seul défaut était d'aimer trop le plaisir de la table. On croit que c'est ce qui lui fit manquer la place d'astronome royal après la mort de Bradley. On trouve un précis de la vie de Bevis dans le *Recueil pour les astronomes*, par J. Bernoulli, 1772. T—D.

BEVY, (1) (Dom CHARLES-JOSEPH), naquit à Saint-Hilaire, près d'Orléans, le 4 nov. 1738. Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, et historiographe du roi pour

(1) Il signait de Bévr; mais son acte de naissance ne lui donne pas la particule de.

la Flandre et le Hainaut, il s'occupa pendant toute sa vie de recherches sur la maison royale de France et sur la noblesse de l'Europe. Il a publié : *Histoire des inaugurations des rois, des empereurs et des autres souverains de l'univers*, etc., avec gravures, Paris, 1776, in-8°. Malgré ce titre, l'auteur s'est presque exclusivement occupé de la France. Cet ouvrage est curieux et estimé. La révolution l'ayant privé de ses prieurés, il se vit en outre menacé dans sa personne à cause de ses opinions politiques. Alors il se retira en Angleterre, où il fit imprimer son *Histoire de la noblesse héréditaire et successive des Gaulois, des Français et des autres peuples de l'Europe*, etc., tome 1^{er}, Londres, 1791, in-4°; réimprimé à Liège, même année et même format. Cette histoire devait être complétée par un *Dictionnaire alphabétique et chronologique, composé de plus de cent-vingt mille noms des nobles, tant français qu'étrangers, qui ont servi en France depuis Philippe de Valois, en 1358, jusqu'en 1515, époque des anoblissements par argent*. Bévy avait travaillé, pendant dix années consécutives, à disposer ce dictionnaire sur les originaux; qu'il avait été chargé de mettre en ordre à la chambre des comptes de Paris, des rôles de paiements faits à tous ces militaires pour appointements et soldé; outre les noms et grades; il y indiquait les qualités et les possessions de chacun en différents pays. Le grand chancelier d'Angleterre, lord Lauwhorroug et deux autres savants, André Stuart et Lomisdén, y avaient ajouté des notes pour donner plus de poids à ce qui concerne ce royaume. L'auteur nous apprend qu'il avait envoyé en France

quatre cents exemplaires de l'*Histoire de la noblesse*, et que le gouvernement les fit brûler en 1797. C'est sans doute la cause pour laquelle nous n'avons pu nous en procurer qu'un seul de l'édition faite à Liège. Quant au dictionnaire; il paraît certain que Bévy, découragé par le désastre qu'il venait d'essuyer, ne l'a point mis au jour: on ignore ce que le manuscrit est devenu. On a aussi de lui : *Mémoires sur huit grands chemins militaires construits par Marcus Vipsanius Agrippa, qui conduisaient de Bavière, capitale des Nerviens, aux huit principales villes de la seconde Belgique*; dans le tome V du recueil de l'académie de Bruxelles. En 1797, le gouvernement d'Angleterre chargea Bévy de mettre en ordre les papiers d'état, comme il y avait mis ceux de la chambre des comptes à Paris. Rentré en France vers 1802, on lui demanda de prêter le serment de haine à la royauté: il répondit qu'un chrétien n'avait de haine contre personne, et qu'il respectait trop les personnes des rois pour les haïr. On lui objecta que le roi de France était mort; il répliqua: « Je ne dois pas haïr les rois, « et d'ailleurs le roi de France ne « meurt jamais. » On le mit en prison, pour avoir eu des relations avec les Bourbons; puis on l'exila, et quatre mois après il obtint de revenir à Paris. Lors de la restauration, il publia une dissertation composée depuis long-temps sous ce titre : *Unique origine des rois de France, tous issus d'une même dynastie*, etc., Paris, 1814, in-8°. L'auteur prétend prouver, par le témoignage de nos chroniques les plus anciennes, que la succession de nos rois n'est pas formée de trois races distinctes; mais de branches et de rameaux d'une même

lignée issue de Mérovée (2). Outre ses ouvrages imprimés, Bév y a composé des généalogies, principalement de familles nobles de Flandre, du Hainaut et de l'Irlande. Le duc de Feltre (*Voy. CLARKE, au Suppl.*), qui aimait les savants, et qui était lui-même savant en histoire et surtout en généalogies, l'avait nommé aumônier et bibliothécaire du ministère de la guerre. Bév y était membre de la société royale de Londres, de l'académie de Bruxelles et de plusieurs autres sociétés savantes de l'Europe. Il est mort à Paris, dans sa quatre-vingt douzième année, le 28 juin 1830. E—k—n.

BEWICK (THOMAS), célèbre graveur anglais, naquit, le 12 août 1753, à Cherry-Burn, dans le comté de Northumberland. Son père était propriétaire d'une mine de houille à Mickley-Bank. Dès l'enfance, il montra les plus heureuses dispositions pour le dessin. Son passe-temps favori était de dessiner au charbon ou à la craie, sur les portes et les volets, des animaux et tous les objets qui souriaient à sa jeune imagination. Le graveur Ralph Beilby, de Newcastle, en passant dans le hameau de Cherry-Burn, fut frappé des talents qu'annonçaient les croquis de Bewick et le demanda à ses parents, qui le lui confièrent en qualité d'apprenti. Beilby était un artiste distingué sans être du premier ordre; mais si Bewick eût pu trouver un maître plus habile, il lui eût été impossible d'en trouver un plus tendre, plus affectueux pour ses élèves. Le jeune graveur n'avait pas encore terminé ses années d'ap-

prentissage, lorsque Charles Hutton, préparant la publication de son *Traité d'arpentage*, pria Beilby d'exécuter pour lui, sur des planches de cuivre, les figures nécessaires à l'intelligence de l'ouvrage (1770). Beilby pensa qu'il serait mieux de les graver sur bois, et il confia l'exécution de cette tâche à Bewick. Celui-ci s'en acquitta de manière à ce que Hutton, son maître, et le public fussent également charmés et de l'idée et du travail. En effet, grâce à ce procédé, les figures, au lieu d'être réunies en une masse et pêle-mêle, refoulées à la fin du volume, se trouvent isolément, chacune à la place qui lui convient, à côté du théorème ou du problème dont elles rendent la démonstration facile. Cet essai, pour faire revivre un art en quelque sorte éteint depuis un siècle et demi, l'art de la gravure sur bois, ne demeura pas infructueux. Bewick, à la sollicitation ou d'après le conseil de son patron, s'y livra spécialement; et le reste de son apprentissage fut signalé par l'exécution d'un grand nombre de figures de ce genre pour des ouvrages de mathématiques ou de physique, parmi lesquels nous ne citerons que la traduction anglaise des *Eléments de géométrie* de Rossignol. A l'expiration de son noviciat, il alla visiter Londres et y séjourna quelques mois qui ne furent pas sans fruit pour son instruction et le développement de ses talents; mais la capitale de l'Angleterre eût peu d'attraits pour lui, et il revit avec plaisir ses parages septentrionaux. Il alla même jusqu'en Ecosse; vint à Newcastle, et s'associa avec son ancien maître. Son jeune frère, Jean Bewick (*Voy. plus bas*), devint le disciple commun des deux graveurs. Un grand nombre d'ouvrages sortirent de leurs mains,

(2) Un tableau, dressé d'après le système de Bév y, se trouve dans une *Notice généalogique et historique de la maison de France*, Paris, 1816, gr. in-12. Ce système, contraire à tous les monuments de l'histoire, n'a pas fait fortune, même à l'époque de sa publication.

mais principalement de celles de notre artiste, dont la réputation commençait à se répandre, et qui chaque jour, se surpassant lui-même, poussa enfin l'art de la gravure sur bois à un tel point, qu'il en fut presque considéré comme l'inventeur. A dire vrai pourtant, il n'en était que le rénovateur. Le quinzième et le seizième siècle ont compté un grand nombre de graveurs sur bois, témoin *la Danse des morts* de Holbein, témoin ces vignettes et ces lettres initiales des premiers missels, des premières bibles, et ces gravures de fleurs et d'écaillés qu'on trouve dans Gérard, Gesner et Fuchs. Mais d'une part Bewick usa de procédés nouveaux; et de l'autre il exécuta des détails minutieux avec une délicatesse, un fini, un moelleux qui quelquefois le cèdent à peine aux plus élégantes tailles-douces. Les anciens xylographes n'ont, pour la plupart, jeté sur le bois que des esquisses hardies où presque toujours les ombres sont nulles ou à peine indiquées; et lorsqu'ils ont voulu renforcer ces ombres, ils ont employé les hachures croisées. Celles-ci ne peuvent guère s'obtenir sur le papier que par l'application successive de deux blocs divers et diversement gravés à la surface qui doit recevoir l'empreinte complexe; car rien de si difficile, de si long, de si dispendieux que l'exécution sur un même bloc de cette multitude de petits parallélogrammes ou lozanges que forment les intersections des hachures croisées. Or, cette application successive de deux blocs au papier neutralise justement un des immenses avantages de la gravure sur bois, celui de permettre à l'imprimeur de tirer en même temps, et tout d'un coup, les textes écrits et la gravure (qui, comme on sait, est en relief, tandis que, au con-

traire, la taille-douce est en creux). Bewick évita tous ces inconvénients, toutes ces imperfections. Il laissa de côté les hachures croisées, que quelques-uns de ses disciples seulement (Nesbitt, Harvey, etc.) ont exécutées avec beaucoup de succès, mais au prix d'un travail et d'un temps que ne compense pas suffisamment la beauté de leurs productions. Et pourtant ces gravures produisent souvent des effets magiques: non-seulement on y trouve un dessin hardi, des contours irréprochables, des lignes pures, exactes et délicieuses, mais on y admire une variété de teintes, une distribution de la lumière qui ont souvent étonné les graveurs en taille-douce. Les charmantes gravures que Bewick exécuta ainsi pour l'*Ermite* de Parnell et pour deux poèmes de Goldsmith, (*le Voyageur* et *le Village abandonné*), sont d'une telle perfection que le roi Georges III, se refusant à croire qu'elles eussent été taillées en relief sur le bois, voulut que Nicol, son libraire, lui procurât les blocs gravés; et l'inspection seule de ces témoins irréfragables put le convaincre de la réalité du fait. Bewick obtenait ces effets de dégradation de lumière en raclant légèrement la surface du bloc aux points qui devaient être médiocrement éclairés. Souvent aussi il laissait complètement intactes certaines parties du bloc, celles où Albert Dürer aurait introduit les hachures croisées. Par-là, l'ombre a un moelleux, une teinte brillante au moins égale à celle des dessins le plus précieusement exécutés à l'encre de Chine. Une autre louange qu'il faut donner à cet habile restaurateur d'un genre perdu, c'est qu'en le poussant presque à ses dernières limites, il ne s'en exagéra pas l'importance; et n'imagina pas que cette branche

de gravure dût détrôner la tailleur-douce. Bien différent de ses enthousiastes disciples, de ses successeurs exaltés, il ne chercha dans la gravure sur bois qu'un certain nombre d'effets déterminés, qui tiennent à la large distribution de la lumière et des ombres. Toutefois ces disciples eux-mêmes sont une partie de la gloire de Bewick; et n'eût-il eu d'autre mérite que d'avoir formé les Ransom, les Clennell, les Hole, les Johnson, les Nesbitt, les Harvey, enfin Jean Bewick, son frère, ce mérite lui vaudrait un long souvenir dans l'histoire de la gravure. C'est au milieu de ces occupations et de ce haut enseignement que s'écoula la vie entière de Bewick, à partir de son établissement à Newcastle. Des événements très-ordinaires, tels que la mort de son père et celle de son frère, troublèrent seuls sa paisible carrière. Un mal-entendu amena entre son patron et lui, vers 1799, la rupture de l'association qu'ils avaient formée pour donner au public l'*Histoire des oiseaux de la Grande-Bretagne*. Il vit encore avec peine le libraire Charnley utiliser par de nouveaux tirages les nombreuses gravures sur bois qu'il avait exécutées dans sa jeunesse, et lorsqu'il était loin de la perfection à laquelle il arriva depuis. A ces tribulations près, les jours de Bewick coulèrent sans orage. Jeune, il avait affecté beaucoup d'indifférence; on eût dit presque d'antipathie pour la propriété, pour la richesse; arrivé à l'âge mûr, il se corrigea de ce défaut. Très-simple dans ses manières et dans son langage, il aimait la société des personnes simples, qui pourtant ne présentait rien d'artistique. Après son dîner il allait politiquer dans une pièce réservée d'un cabinet littéraire de Newcastle, pièce

où n'étaient admis que quelques adeptes et que les profanes appelaient en riant la chambre des lords. Il aimait beaucoup le poète Cuninghame, qui passa quelques années de sa vie à Newcastle. Bewick mourut près de Windmill-Hills le 8 nov. 1828, dans sa soixante-seizième année. Voici la liste de ses principales productions : I. Les planches du *Traité d'arpentage* de Hutton, 1772. II. Les planches des *Eléments de géométrie* de Rossignol, trad. angl. du docteur Enfield. III. Toutes les planches de l'édition des *Fables de Gay*, donnée en 1779, à Newcastle (une de ces planches, le *Vieux Chien*, obtint le prix proposé en 1775 par la société des arts pour la meilleure gravure sur bois). IV. Toutes les planches des *Fables choisies*, publiées en 1784, par le même libraire (sur quoi nous remarquerons qu'une autre édition de *Fables choisies* parut aussi en 1776, avec des gravures en bois, mais dont on ne peut assurer que Bewick fût l'auteur). V. *Histoire générale des quadrupèdes*. Cet ouvrage capital pour la réputation de Bewick est peut-être, de tous ceux qui ont été publiés sur la zoologie, celui qui a inspiré à plus d'hommes de toutes les conditions et de tous les âges le goût de cette branche de l'histoire naturelle. Le prospectus en fut distribué en 1787, et le volume parut en 1790; mais, dès le commencement de 1785, Bewick y avait déjà travaillé. Au reste, l'histoire naturelle des animaux n'était pas chose nouvelle pour lui : il en connaissait à merveille les mœurs, les habitudes non moins que les attitudes et les formes. Ce goût pour la zoologie pittoresque s'était accru et développé. Habitant et ami de la campagne,

il avait de fréquentes occasions d'étudier les animaux : des bateleurs passaient souvent par Newcastle avec de grands mammifères à leur suite ou dans des cages; Bewick ne manquait pas de les visiter. Dans les environs, un ardent promoteur de l'étude des sciences naturelles, Marmaduke Tonstall de Wycliffe, possédait un musée et une espèce de ménagerie, où notre graveur allait dessiner les vivants et les morts. — Les mammifères publiés par Bewick sont principalement ceux de l'Angleterre, et plus spécialement encore ceux auxquels les Anglais rapportent en grande partie leur prospérité commerciale. Ainsi toutes les variétés et races de bœufs, de chevaux, de moutons, de chiens, occupent une place considérable dans l'ouvrage. Les anciennes races de bestiaux calédoniens, races à peu près perdues aujourd'hui, s'y trouvent surtout retracées. Des textes par Hodgson et Beilby, revus du reste par Bewick, accompagnent chaque figure. Mais ce qui charma surtout le public, ce fut le nombre des vignettes et des culs-de-lampe, tous si gracieux, si riches d'idées, si naïvement dramatiques. Dans ces tableaux en miniature, qui devraient faire donner à Bewick le nom de *Lafontaine de la gravure*, les animaux se trouvent mis en scène de la manière la plus naïve, la plus en harmonie avec leurs mœurs, leur nature ou leurs besoins, la plus frappante sous le point de vue de leurs relations avec l'homme : ce sont presque toujours des leçons morales; parfois des satires plaisamment incisives, parfois aussi des solutions que l'artiste donne à sa manière sur les hommes et sur les choses, sur les questions et les événements du jour. L'Histoire des quadrupèdes a eu sept éditions.

VI. Un magnifique *Taureau sauvage*, d'après nature, sur un individu gardé au parc de Chillingham, demeure de lord Tankerville, est à la fois le chef-d'œuvre de Bewick et le *nec plus ultra* de ce que peut tenter le burin du xylographe. On n'en tira d'abord que quelques épreuves, après quoi l'on brisa le bloc de bois; mais, en 1817, on en rassembla les morceaux et, en les rejoignant artistement, on recomposa la figure primitive moins toutefois la riche bordure qui lui servait d'encadrement, et l'on en tira de nouveaux exemplaires. Un d'eux sur vélin s'est vendu jusqu'à vingt guinées. VII, VIII. Les planches de l'*Ermite* de Parnell, du *Voyageur* et du *Village abandonné*, de Goldsmith. Ces chefs-d'œuvre de gravure sur bois furent exécutés en société avec son frère. IX. L'*Histoire des oiseaux de la Grande-Bretagne*, 2 vol., 1797 et 1800. Le premier contient les oiseaux de terre; le second est consacré aux oiseaux aquatiques. Les textes du premier sont dus à Beilby : la rupture dont il a été question força Bewick à se charger de ceux du second volume, mais avec la collaboration ou la révision de Cotes, vicaire de Bedlington. Toutes les espèces représentées dans ces deux volumes le sont avec une fidélité, une délicatesse surprenantes. Comme dans la publication des quadrupèdes, ce n'est pas aux détails zoologiques seuls que l'artiste s'est attaché : il met en scène les oiseaux comme les mammifères, et par quelques traits de burin initie aux mystères variés de leurs ruses, de leurs chasses, de leurs voyages, de leur nidification et de leurs amours. Aussi cet ouvrage, plus estimé encore que l'autre, a-t-il eu un grand nombre

d'éditions avec et sans la lettre. X. Les planches du recueil intitulé *Fables d'Esope et autres* avec dessins de Th. Bewick, 1818 (ce recueil fort beau n'eut pas tout le succès qu'il méritait). XI. Celles des *Fables choisies*, édit. Emerson Charnley, 1820. Les gravures appartiennent presque toutes au premier âge de Bewick, qui fut, comme on l'a vu, mécontent de leur seconde publication. Cependant on lui fit comprendre que la réunion de ses premiers travaux serait un jour nécessaire pour qui voudrait tracer l'histoire de la xylographie; et, à la tête de la collection, il plaça lui-même un mémoire fort bien écrit avec le catalogue de ses productions les plus importantes. XII. Partie des planches du *Voyage en Suède, Laponie*, etc., de Consett (particulièrement le renne et les traîneaux des Lapons). XIII. Le *Bœuf gras* de Whitley, auquel on peut joindre celui de Kyloe. XIV. Le *Zèbre*, l'*Eléphant*, le *Lion*, le *Tigre*; quatre grands sujets exécutés pour le fameux Pidcock. XV. Beaucoup de *dessins* pour un livre sur les poissons de la Grande-Bretagne. Le plan de cet ouvrage était le même que celui de l'histoire des quadrupèdes et de l'histoire des oiseaux. — Bewick a fait de plus le seul portrait de Cunningham que l'on connaisse. Le sien a été gravé un grand nombre de fois sur de simples dessins; celui qui a été peint par Ramsay est un fort beau morceau; et son buste par Bailly orne la bibliothèque de la société philosophique de Newcastle. — Jean BEWICK, frère du précédent, né à Cherry Burn, en 1760, fut initié par Beilby et par son frère à l'art dont celui-ci reculait les limites. Il quitta ensuite Newcastle pour aller s'établir à Londres et y acquit

en peu d'années un grand renom. Sous quelques rapports, il surpassait Thomas, et il eût peut-être été plus loin que lui. Malheureusement une affection pulmonaire l'emporta en 1795. On n'a de lui que quelques planches de l'*Ermite*, du *Voyageur* et du *Village abandonné*, plus tous les dessins des planches de la *Chasse*, poème de Somerville, moins une qui a été fournie par Pollard. Ces dessins n'ont point été perdus; tous ont été gravés par Thomas. P—OT.

BEXON (SCIPION - JÉRÔME), juriconsulte, était frère de l'abbé Bexon, connu par l'honneur que lui fit Buffon en le choisissant pour son collaborateur (*Voy. Bexon*, IV, 425). Né en 1753 à Remiremont, il acheva ses études à l'université de Nancy, et revint dans sa ville natale exercer la profession d'avocat. Quelque temps après, la princesse L.-Ad. de Bourbon, abbesse de Remiremont, le nomma son procureur fiscal. Il fut, en 1787, un des commissaires élus pour rédiger les cahiers du bailliage. Comme beaucoup d'autres, il ne pensait pas que la réforme des abus dût amener le renversement des institutions; et, lorsqu'il vit que l'existence de l'abbaye de Remiremont était menacée, il publia en 1790, sous ce titre : *Cri de l'humanité et de la raison*; une apologie de l'illustre chapitre, dont la suppression, disait-il, entraînerait la ruine de la contrée. A l'organisation des municipalités, il fut nommé commissaire du roi près celle de Remiremont; mais il ne tarda pas à quitter cette ville pour venir à Paris, où il fut employé successivement dans diverses fonctions judiciaires (1).

(1) On le nomma en 1794 rapporteur ou accusateur public d'une commission militaire

Elu président du tribunal criminel de la Seine en 1796, il tourna dès-lors ses vues vers l'étude du code dont il était obligé de faire sans cesse l'application, et composa sur ce sujet divers ouvrages, auxquels il doit une place distinguée parmi les criminalistes. A la réorganisation de l'ordre judiciaire, en 1800, il fut nommé vice-président du tribunal de première instance de Paris. Malgré les devoirs de cette charge, il trouva le loisir de faire à l'académie de législation un cours de droit criminel, qui fut imprimé dans les Annales de cette société en 1803. Connu déjà par plusieurs ouvrages estimés, et dont l'un, *Théorie des lois criminelles* (2), lui avait mérité la grande médaille d'or de l'académie de Berlin, qui lui fut envoyée par ordre du roi comme *hommage rendu au mérite* (3). A la même époque il fut invité par l'électeur, depuis roi de Bavière, de s'occuper de la rédaction d'un Code criminel pour ses états. Maximilien et son ministre, le baron de Mongelas, lui écrivirent des lettres de remerciement, contenant des éloges flatteurs sur cette rédaction que Bexon envoya à Munich, au mois de janvier 1805. L'électeur avait chargé son ministre de lui mander qu'*appréciant à leur juste valeur et l'auteur et l'ouvrage*, il verrait avec plaisir que son nom parût à la tête d'un livre qui contenait des

près les armées de l'Ouest; et il parut dans ces contrées sous l'habit militaire, ce qui ne laissait pas d'être plaisant, avec sa taille petite et contrefaite.

M—D j.

(2) Le ministre plénipotentiaire de la république helvétique (P.-A. Stapfer) lui écrivait en 1802 : « Vos savantes et profondes recherches sur la théorie des lois criminelles vous assurent un rang distingué parmi les bienfaiteurs de la société humaine. . . . Grâce vous soiest donc rendues, respectable magistrat, etc. » V—VE.

(3) Lettre du marquis de Luchezini, 1802.

principes et des vues si utiles. Et Bexon publia en 1807, *Application de la théorie de la législation pénale, ou Code de la sureté publique et particulière, fondé sur les règles de la morale universelle, sur le droit des gens ou droit primitif des sociétés, et sur leur droit particulier dans l'état actuel de la civilisation; rédigé en projet pour les états de S. M. le roi de Bavière*, 2 vol. in-folio. Dans le même temps il reçut du grand-juge du royaume d'Italie une lettre très-flatteuse, qui réclamait son avis sur le projet du code qu'il venait de soumettre à l'examen des principaux jurisconsultes italiens. Malgré toute l'estime dont jouissait Bexon, il ne fut pas compris dans la nouvelle réorganisation des tribunaux, en 1808. Son opposition au despotisme impérial, et d'autres causes moins honorables, mais qui sont restées ignorées du public, furent les motifs de son exclusion. Ayant traversé la révolution sans augmenter sa modeste fortune, il fut obligé de reprendre les fonctions d'avocat (4). Dans le célèbre procès des patriotes de 1816, il plaida pour Desbaunes, ancien garde de Monsieur; mais la police, qui avait évidemment préparé cette affaire, rendit inutile le zèle des avocats, et Bexon ne put sauver son client. Retiré depuis quelques années à Chaillot, il y mourut le 17 nov. 1825. Il était membre de l'académie de législation, de l'Athénée des arts,

(4) En 1815, le prince de Condé le recommanda vivement au chancelier, comme ayant rendu des services très-utiles à sa fille, lorsqu'elle était abbesse du chapitre de Remiremont. Le prince louait aussi la pureté de ses principes et la fermeté de sa conduite dans l'exercice des dange-reuses fonctions attribuées à la place qu'il a remplie au tribunal civil de Paris. On ne voit pas que cette recommandation ait été fort utile à Bexon.

V—VE.

de la société académique des sciences, de la société philanthropique, etc. Outre un grand nombre d'écrits de circonstance, et qui sont aujourd'hui totalement inconnus, on a de Bexon :

I. *Mémoire sur la forme de la procédure par jurés, et sur l'utilité d'un tribunal de correction paternelle*, Paris, 1799, in-8°.

II. *Parallèle du Code pénal d'Angleterre avec les lois pénales françaises, et considérations sur les moyens de rendre celles-ci plus utiles*, ibid., 1800, in-8°. Cet ouvrage fut couronné par le lycée des arts.

III. *Développement de la théorie des lois criminelles par la comparaison de plusieurs législations anciennes et modernes*, ibid., 1802, 2 vol. in-8°. IV. *Application de la théorie de la législation pénale*, etc., ibid., 1807.

En annonçant cet ouvrage dans les *Archives littéraires*, Dussault s'exprima d'une manière peu favorable sur Beccaria et sur les philosophes du 18^e siècle, qui se sont occupés de la réforme des lois pénales. Cet article très-piquant lui attira de l'abbé Morellet, premier traducteur français de Beccaria, une lettre assez vive, à laquelle Dussault fit une réponse non moins forte que son premier article.

Ces trois pièces, qui méritent d'être lues, sont insérées dans les *Archives*, xvi, 406; xvii, 81-314. V. *Du pouvoir judiciaire en France et de son inamovibilité*, ib., 1814, in-8°.

Composé sous le régime impérial, dont il signalait le despotisme, cet écrit ne parut cependant qu'après sa chute. VI. *De la liberté de la presse et des moyens d'en prévenir et d'en réprimer les abus*, ibid., 1814, in-folio.

W—s.

BEY DE BATILLY. Voy. **LEBEY**, au Suppl.

BEYTS (le baron JOSEPH-FRANÇOIS), né à Bruges, se distingua dès ses premières années par une grande force de conception et une aptitude marquée aux sciences mathématiques. Pour devenir alors quelque chose, il fallait aller à l'université de Louvain, qui cependant était bien déchue. Celui qui y obtenait la première place au concours de la *faculté des arts*, composée des *pédagogies du Porc, du Faucon, du Château et du Lys* (et non pas de *Lille*, comme on l'a dit par erreur à l'article DORRIUS, tom. XI, p. 595), recevait des honneurs extraordinaires, pouvait parvenir à tout s'il se destinait à l'état ecclésiastique, et conservait jusqu'à la fin de sa vie le titre glorieux, mais assez peu chèrement acheté, de *primus*. Beyts obtint cet avantage en 1782, quoique B.-F. Bax l'ait omis dans son *Catalogus omnium primorum* (Malines, 1824, in-12). Il fut nommé substitut du procureur-général au conseil de la Flandre autrichienne, puis conseiller pensionnaire et greffier en chef du magistrat de Bruges. La Belgique ayant été réunie à la France, Beyts continua d'exercer des fonctions administratives, et mérita par ses talents, son zèle et sa probité, d'être élu, en 1797, au conseil des cinquante comme représentant du département de la Lys. Dans cette assemblée il ne fit pas moins remarquer ses connaissances en législation que la sagesse de ses doctrines politiques. Un de ses premiers soins fut d'attirer l'attention de ses collègues sur l'instruction publique, et d'exciter leur intérêt en faveur des émigrés par l'effrayante peinture qu'il traça des effets de la terreur dans les départements du Haut et Bas-Rhin, où trente mille individus, forcés d'aller cher-

cher un refuge au fond de la Forêt Noire, n'avaient pu rentrer dans les délais prescrits. Une autre fois, il plaida avec énergie la cause des rentiers et des pensionnaires de l'état, et s'opposa à la réduction des intérêts qui leur étaient dus, déclarant que les plus beaux décrets de l'assemblée constituante étaient ceux des 17 juin, 18 juillet et 27 août, « qui avaient mis la dette publique sous la sauve-garde de la loyauté française. » Plus tard, il s'éleva contre le projet de loi qui, en excluant des fonctions publiques les ci-devant nobles, flétrissait d'une exception injurieuse une classe entière de citoyens, et il proposa l'ajournement de la partie du projet de Chollet, laquelle tendait à exiger de tout homme qui avait été prêtre un serment spécial. En d'autres circonstances, il se montra l'ennemi des mesures de police et le zélé défenseur de la liberté individuelle. Mais, si l'on en croit Beffroy de Reigny, « au 18 fructidor il sut conserver sa place, moyennant quelques diatribes contre les nobles, qui ne coûtèrent rien à son talent, mais qui durent coûter quelque chose à sa conscience. » (*Dict. des hommes et des choses.*) Lorsque le 18 brumaire eut changé le gouvernement de la France, Beyts, accusé d'avoir voulu s'opposer au succès de cette journée, fut contraint à s'éloigner de Paris; mais au bout de quelque temps il obtint la levée de la mise en surveillance à laquelle il avait été soumis. Il s'était en effet borné, candide légiste, à invoquer le texte de la loi, puis, comme la plupart de ses collègues, il avait sauté bravement par une des fenêtres du château de Saint-Cloud. Le premier consul, qui l'appréciait et devinait la portée de son opposition, le nomma préfet du département de Loir-et-

Cher. Mais, comme son penchant et la nature de ses premières occupations le rappelaient vers une carrière différente, Beyts demanda et obtint la place de commissaire du gouvernement près le tribunal d'appel de Bruxelles, place qui, aussitôt après la nouvelle organisation judiciaire, fut transformée en celle de procureur-général impérial. En 1804, il fut décoré de la croix de la Légion d'Honneur, distinction dont on était encore avare. Vers la fin de 1810, il partit pour La Haye comme procureur-général près la cour impériale établie en cette ville. L'invincible et naturelle aversion des Hollandais pour les créatures d'un gouvernement qui voulait anéantir leur nationalité, lui rendit le séjour de ce pays peu agréable, et lui fit désirer de retourner dans sa patrie, vœu qui fut accompli, en avril 1811, par sa nomination à la place de premier président de la cour impériale de Bruxelles. Il portait alors les titres de baron et de commandant de la Légion d'Honneur. On se rappelle l'affaire déplorable du maire d'Anvers, dont la sentence d'acquiescement fut cassée par un sénatus-consulte. Le préfet des Deux-Nèthes, M. d'Argenson, eut alors le courage de résister aux injonctions du ministre de la justice et du conseil d'état; Beyts, plus souple, rédigea le nouvel acte d'accusation selon les vues du pouvoir. En 1813, il reçut une mission non moins épineuse, et fut chargé de présider la cour spéciale formée à Hambourg par suite des troubles qui avaient éclaté dans les villes anséatiques. Ces fonctions rigoureuses, qu'il exerça jusqu'en 1814, il s'appliqua à les adoucir autant qu'il dépendait de lui; cependant il en fut en quelque sorte puni par l'oubli où on le laissa depuis

cette époque. Pour se consoler de la perte de ses emplois, il se livra avec une ardeur infatigable aux études les plus diverses et les plus abstraites. La révolution de 1830 trouva en lui un partisan chaleureux et satisfait des ressentiments personnels que l'homme le moins passionné ne sait pas toujours étouffer. Appelé au congrès, il vota l'*exclusion des Nassau*, et fit ensuite partie du sénat, où son talent parut l'avoir abandonné. Des idées confuses, une jovialité déplacée, de l'érudition de collège, voilà ce qu'on gémit de trouver dans la plupart de ses discours. Mais l'âge avait affaibli sa tête, et, par une longue inaction, il était devenu presque étranger aux affaires publiques. Il mourut au commencement de l'année 1832. Ses manuscrits, achetés pour la bibliothèque de Bourgogne, sont des recueils de notes et de dissertations sur l'astronomie, la physique et le système planétaire. Parmi ses essais, qui occupent les nos 1286-1292 du Catalogue de sa bibliothèque, il en est un intitulé *Manethon restitué*, et un autre *Histoire ancienne et critique de l'ouvrage* (de M. de Grave) *qui a pour titre: la République des Champs-Élysées*. Il avait conçu, en 1813, et fait exécuter à Paris, en 1823, un globe céleste destiné à vérifier les dates et à constater ou à combattre la haute antiquité des monuments sur lesquels l'histoire écrite des nations manque de renseignements suffisants. Le premier supplément à la *Galerie des contemporains*, Bruxelles, 1829, IX, 63, en offre une description fournie par l'inventeur lui-même. Il avait été inspecteur-général des écoles de droit, spécialement chargé de celles de Bruxelles, de Strasbourg et de

Coblentz, et chancelier de la troisième cohorte de la Légion-d'Honneur. Nous ne connaissons rien d'imprimé de sa façon, excepté un *Discours français*, prononcé le 25 mars 1806, lors de l'installation de l'école spéciale de droit à Bruxelles, et inséré dans le *procès-verbal* de cette cérémonie, Bruxelles, 1806, in-4°; plus deux *Discours latins*, prononcés en 1810 et en 1813, Bruxelles, 1813, 10 et 14 pag. in-4°. Ils se terminent également par le cri officiel de *Vive l'empereur!* et sont surtout destinés à protester de l'admiration et du dévouement de l'orateur pour la personne sacrée du héros du 19^e siècle. — Pierre BEYTS, frère du précédent, fut professeur de chimie et de physique expérimentale à l'école centrale du département de l'Escaut. On a de lui : *Discours inaugural sur les progrès récemment faits dans les sciences physiques et chimiques, sur les avantages de la nouvelle méthode d'enseigner ces sciences*, etc., Bruxelles, an X (1802), 57 pag. in-12. Voy. *Magas. encycl.*, VIII^e ann., t. III, pag. 136-140. R—F—C.

BEZONS (CLAUDE BAZIN, seigneur de), conseiller d'état ordinaire, membre de l'académie française, naquit à Paris, en 1617. A l'âge de vingt-deux ans il fut pourvu d'une charge d'avocat-général au grand-conseil. Nommé intendant du Languedoc, il en exerça les fonctions vingt ans, avec beaucoup d'habileté. De retour à Paris, en 1673, il reprit son service ordinaire de conseiller d'état, jusqu'à sa mort arrivée le 20 mars 1684. Il avait remplacé à l'académie française, le 3 février 1643, le chancelier Séguier, devenu protecteur de cette compagnie. Il fut le premier qui, à l'exemple

de Patru, prononça un discours de réception. Dans sa harangue (1) il fut beaucoup plus simple que son modèle. On y trouve néanmoins le germe de tous les lieux communs qui ont été débités depuis en pareille circonstance. On a de lui : I. *Discours sur le traité de Prague fait, le 30-20 mai 1635, entre l'empereur et le duc de Saxe, traduit du latin* (2) *et augmenté des articles mêmes du traité*, Paris, 1637, in-8° de 182 pages. Cet écrit composé par le jurisconsulte Jean Slet'a, déguisé sous le nom de Juste Asterius, « représente clairement les desseins et artifices de la maison d'Autriche et la simplicité des Saxons. » Les continuateurs de la Bibliothèque historique du P. Lelong (tom. III, pag. 8, n° 29, 246) n'en ont connu ni l'auteur ni le traducteur (3). II. *Discours prononcés en 1666, aux états de Carcassonne*, comme intendant de la province de Languedoc. Il eut quatre fils dont l'aîné, d'abord conseiller au parlement de Metz, mourut intendant de Bordeaux. Le second devint maréchal de France (*Voy. BEZONS*, IV, 435). Le troisième, chevalier de Malte, périt sur le vaisseau le *Conquérant*, en 1679. Le dernier, *Armand Bazin de BEZONS*, né en 1635, agent général du clergé, successivement évêque d'Aire, archevêque de Bordeaux et ensuite de Rouen, fut député aux assemblées générales du clergé qui se tinrent de 1685 à

1715. Après la mort de Louis XIV, il fit partie du conseil de régence et fut chargé de la direction des économes. Il mourut, le 8 octobre 1721, dans son château de Gaillon. On a de lui des *Ordonnances synodales du diocèse de Bordeaux*, Bordeaux, 1704, in-8°, et le *Procès-verbal de l'assemblée du clergé tenue, en 1685, à Saint-Germain-en-Laye*, qu'il publia, en qualité de secrétaire, avec Claude Hennequin, Paris, 1690, in-fol. L—M—X.

BIAGI (le P. CLÉMENT), savant archéologue, né vers 1740, à Crémone, entra dans l'ordre des Camaldules, et consacra ses loisirs aux recherches d'érudition. Ses talents lui méritèrent bientôt l'estime du chevalier Jacques Nani, patricien de Venise, qui mit à sa disposition le musée qu'il possédait et qui était regardé comme un des plus riches de l'Italie en inscriptions grecques et romaines. De l'étude des langues et des antiquités, le père Biagi fut obligé de passer à celle de la théologie. Nommé professeur au collège de la Sapience à Rome, il fut en même temps chargé de la continuation du *Diario ecclesiastico*; mais, quoiqu'il s'acquittât de cette double tâche avec beaucoup de zèle, les travaux du théologien ne purent jamais balancer dans l'estime publique ceux de l'antiquaire. Ayant obtenu sa sécularisation, il se démit de sa chaire et vint habiter Milan, où il mourut en 1804. Outre les notes inédites dont il enrichit la traduction italienne de l'*Argonautique* de Valerius Flaccus, par le cardinal Flangini (*Voy. ce nom*, XV, 24), et une traduction du *Dictionnaire théologique* de Bergier, avec de nombreuses additions (1), on connaît du

(1) *Recueil des harangues prononcées par mes-sieurs de l'académie française*, Paris, Coignard, 1688, in-4°, p. 4.

(2) L'original latin a pour titre : *Deploratio pacis germanicæ, sive dissertatio de pace Pragensi, inita anno 1635*, Paris, 1636, in folio.

(3) Cependant Pelisson, dans sa *Relation contenant l'histoire de l'académie française*, fait Bezons auteur de cette traduction, à laquelle, dit-il, il n'a point mis son nom. V—VR.

(1) L'édition la plus récente est celle de 1827, 12 vol. in-8°.

P. Biagi: I. *Ragionamento sopra un'antica statua nuovamente scoperta nell'agro romano*, Rome, 1772, in-4°. II. *Monumenta græca ex musæo J. Nani illustrata*, ibid., 1785, in-4°, fig. III. *Tractatus de decretis Atheniensibus, in quo illustratur singulare decretum Atheniense, ex musæo J. Nani*, ibid., 1787, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage n'a été tiré qu'à 250 exempl. (*Voy. le Manuel du Libraire*, de M. Brunet, I, 189). Dans cet ouvrage, l'auteur montre une connaissance approfondie de la législation des républiques de la Grèce et particulièrement de celle d'Athènes. Il corrige avec une sagacité rare et complète en plusieurs endroits les *Fastes* de Corsini (*Voy. ce nom*, X, 5), et les *Leges atticæ* de Samuel Petit (*Voy. ce nom*, XXXIII, 482). Tout en rendant justice à son érudition, M. Mahul lui reproche de trop négliger son style (*Voy. la Revue encyclopédique*, VII, 562). IV. *Monumenta græca et latina ex musæo J. Nani illustrata*, ibid., 1787, in-4°, fig. Le P. Paulin de Saint-Barthélemi a publié l'*Éloge* de Biagi dans le *Giornale di Padova*, décembre 1805. W—s.

BIAGIOLI (NICOLAS-JOSAPHAT), grammairien et littérateur, naquit en 1768, à Vezzano, petite ville de l'état de Gènes. Ses parents, qui jouissaient de quelque aisance, ne négligèrent rien pour lui procurer les avantages d'une excellente éducation. Il répondit à leurs soins, alla faire ses humanités à Rome, et à dix-sept ans occupa la chaire de littérature grecque et latine à l'université d'Urbino. On prétend que, d'après le désir de son père, il entra dans l'état ecclésiastique au-

quel il renonça bientôt, et que plus tard il obtint sa sécularisation, et se maria. Ayant embrassé la cause de la révolution à l'époque où les Romains essayèrent, sous la protection des armées françaises, de rétablir le gouvernement républicain, il fut nommé préfet; et lorsque, en 1799, les Français furent obligés d'abandonner l'Italie, il vint chercher un asile à Paris. Pourvu, au Prytanée, d'une chaire d'italien, qui fut supprimée dès l'année suivante, il se trouva dans la nécessité de se créer des ressources. Ce fut alors qu'il ouvrit, en société d'A. Mango, ancien professeur au lycée de Lyon, des cours de langue et de littérature italiennes dont le succès toujours croissant surpassa toutes ses espérances. Jamais à Paris aucun professeur d'italien n'avait vu tant d'élèves accourir à ses leçons, qui étaient d'ailleurs accompagnées de deux concerts par mois. Les divers ouvrages qu'il publia successivement ne firent que confirmer et accroître sa réputation d'habile grammairien. Passionné pour Dante et pour Pétrarque, qu'il nomme le second de ses maîtres (1), Biagioli poussa beaucoup trop loin son admiration pour ces deux grands poètes (2), en traitant d'ignorants, de barbares et d'insensés ceux qui ne partageaient pas son enthousiasme fanatique pour

(1) Biagioli ne dit pas quel est le premier; on peut conjecturer que c'est Damarsais, dont il parle avec le même enthousiasme que de Pétrarque ou de Dante, et aux ouvrages duquel il avait réellement de très-grandes obligations.

(2) Il est vraiment curieux de voir la manière dont Biagioli, dans la préface de son édition de Dante, parle de Voltaire et de Laharpe, qui s'étaient permis quelques observations sur son fameux poème. C'est par une espèce de grâce qu'il veut bien les ranger parmi ceux dont la folie et la sottise (*folia e simplicitas*) lui paraissent plus dignes de pitié que de courroux; mais il traite avec bien plus de mépris Bettinelli, Lombardi, etc., qui devant mieux connaître Dante, ne sont pas excusables d'avoir osé relever quelques fautes dans son admirable ouvrage.

les objets de son culte; et il s'attira par là des reproches assez vifs de la part de ses compatriotes; il se préparait à leur répondre, lorsqu'au retour d'un voyage qu'il avait fait en Angleterre sur l'invitation de quelques-uns de ses élèves, il fut attaqué d'une fluxion de poitrine, dont il mourut le 13 décembre 1830. Il serait injuste de reprocher à Biagioli d'avoir encensé tour-à-tour Bonaparte et les Bourbons. Étranger, il était en quelque sorte obligé de payer un tribut au gouvernement qui lui accordait l'hospitalité. Tous ceux qui se sont conduits comme Biagioli n'ont pas la même excuse. On a de ce grammairien : I. Des éditions de la traduction italienne de *Tacite*, par Davanzali, Paris, 1804, 3 vol. in-12, avec une préface; des *Lettres* du cardinal Bentivoglio, *ibid.*, 1807, in-12, accompagnées de notes grammaticales et analytiques; du *Tesoretto della lingua toscana, ossia la Trinuzia*, etc., *ibid.*, 1816, in-8°; 1822; même format (*Voy. FIRENZUOLA*, XIV, 558); de *Dante*, 1818, 3 vol. in-8°, avec un nouveau commentaire en italien : travail, qui l'occupe, dit-il, pendant dix-sept ans, et qu'il dédia au comte Corvetto (cette excellente édition a été reproduite à Milan en 1819); des *Rime*; de Pétrarque, 1821, 3 vol. in-8°, édition ornée d'une vie de Pétrarque, pleine d'intérêt; chaque pièce, précédée d'un argument, est accompagnée d'un commentaire utile, mais trop empreint malheureusement, suivant le judicieux M. Gamba, de l'admiration superstitieuse, de Biagioli pour son auteur favori; des *Poésies* de Michel-Ange Buonarrotti, *ibid.*, 1821, in-8°. Il serait à désirer que les notes fussent moins nom-

breuses, mais plus importantes (*V. la Serie de' testi*). II. *Grammaire italienne élémentaire et raisonnée*, suivie d'un traité de la poésie italienne, Paris, 1805, in-8°. Cette grammaire, approuvée par l'Institut, sur le rapport de Domergue, a eu beaucoup de succès, comme on peut en juger par le nombre des éditions. Celle de 1829 est la sixième. L'auteur, pour répondre au vœu de ses élèves, en publia lui-même un abrégé. Cependant M. de Francolini reproche à Biagioli d'avoir, par l'envie de se singulariser, adopté le système le plus erroné, et de s'être trop occupé de puérilités, tandis qu'il laisse sans solution des difficultés réelles (*voy. Nouv. Grammaire italienne*, 1833, préf., VIII). III. *Grammatica ragionata della lingua francese*, *ibid.*, 1808, in-8°. Biagioli se flatte que, au moyen de la méthode qu'il a suivie, les Italiens en étudiant le français apprendront en même temps leur propre langue. IV. *Trattato della poesia italiana*, *ibid.*, 1819, in-8°. V. *Préparation à l'étude de la langue latine, suivie d'une nouvelle méthode d'analyse logique et d'analyse grammaticale, et de l'application de cette méthode à cinquante exercices*; ouvrage nouveau au moyen duquel on peut apprendre le latin en soixante leçons, *ibid.*, 1829, in-8°. Cette méthode, annoncée avec un peu trop de charlatanisme, n'est autre que celle de Dumarsais (*voy. ce nom*, XII, 212). VI. La traduction française des *Fables* de Phèdre, nouvellement découvertes, Paris, 1812, in-8° (*Voy. PHÈDRE*, XXXIV, 17). VII. Des notes sur la *Napoléide*, ou les *Fastes de Napoléon*, ouvrage de son compatriote Petroni, traduit en

français par M. Tercy, 1812, in-4°. VIII. Un *poème* latin sur la mort de Kemble, célèbre acteur anglais; et des pièces de vers sur la naissance de Rossini, sur le couronnement de Charles X, etc. Il a laissé manuscrits un *Commentaire historique et littéraire sur le Décaméron* de Boccace (3); une *Vie* de Dante, avec les notices des diverses éditions de son poème, et la réfutation des critiques qu'en ont faites quelques écrivains distingués, suivie de l'analyse impartiale de toutes les traductions et des autres travaux entrepris sur ce fameux poème; *Racconto di visioni e fatti veri riguardanti la sesta edizione della grammatica nostra*, et *Saggio dei sublimi fatti in Italia su la Divina Commedia*, dal 1813; et enfin un *Dictionnaire italien*, rédigé sur un nouveau plan, auquel il travaillait depuis plus de quinze ans. M. Henri Bescherelli, élève de Biagioli, a publié une *Notice* sur son maître dans la *Revue encyclopédique*, février 1831. W—s.

BIAMONTI (l'abbé JOSEPH-LOUIS), philologue et poète distingué, fut un des hommes les plus profondément instruits de l'Italie. Né vers 1730, à Vintimille, de parents pauvres, il rencontra heureusement au sortir de ses études classiques quelques familles nobles qui lui confièrent l'éducation de leurs enfants. Il s'en acquitta avec succès et trouva dans ses élèves des protecteurs qui l'aiderent plus tard à mettre ses connaissances au grand jour. Devenu

conservateur de la bibliothèque privée du prince de Khevenhüller, Biamonti sut profiter de cette position favorable pour ajouter à son savoir et pousser aussi loin que possible l'étude des langues latine, grecque, hébraïque et italienne. Il quitta les fonctions de bibliothécaire pour occuper la chaire d'éloquence de l'université de Bologne d'où il passa bientôt à celle de Turin. Quand l'âge et les travaux du cabinet l'eurent mis dans l'impossibilité de continuer le professorat, il prit sa retraite et vint se fixer à Milan, où il mourut le 13 octobre 1824. On lui doit : I. Plusieurs *Discours* prononcés dans des occasions solennelles. II. Une *Grammaire de la langue italienne*. III. Un *Traité sur l'art oratoire*. IV. *Iphigénie en Taured*, tragédie. V. *Sophonisbe*, tragédie. VI. Des *pièces de vers* estimées et beaucoup de fragments en prose. Il traduisit du grec, en prose italienne, quelques *morceaux d'Eschyle*, les *OEuvres entières de Sophocle*, la *Poétique d'Aristote*, l'*Iliade d'Homère*, les *Odes de Pindare*; il *Camillo*, poème, Milan, 1814 et 1817, in-8°. La *version* qu'il avait entreprise du *Livre de Job* est demeurée inachevée. Nous souhaitons qu'elle trouve un digne continuateur et que les œuvres posthumes de cet illustre abbé ne soient point perdues pour les amis de la bonne littérature. Biamonti était de l'académie des sciences de Turin, et membre honoraire de l'institut de Milan. B—N.

BIANCHI (LE P. ISIDORE), historien et archéologue, s'est exercé dans presque tous les genres sans exceller dans aucun. Né en 1733, à Crémone, il embrassa jeune la règle des Camaldules et fit profession à Ra-

(3) L'intérêt que ne peut manquer d'offrir ce travail sur Boccace fait espérer que le public n'en sera pas privé. En 1833, on annonçait une nouvelle édition de la *Divina Comédie* de Dante, avec une traduction en prose italienne, par Biagioli, et une nouvelle traduction française par M. Bescherelli.

venne dans la célèbre abbaye de Classe. Après y avoir enseigné quelque temps la philosophie et la rhétorique, il fut relégué par ses supérieurs au monastère de l'Avellana, dont la situation au milieu de montagnes arides fait un séjour affreux surtout pour des Italiens. Dans cette sorte d'exil, ce fut une consolation pour lui de se trouver dans la chambre même que Dante avait habitée lorsqu'il travaillait à son immortel poème de l'*Enfer*. Cherchant des distractions dans l'étude, il employa ses loisirs à perfectionner les cours qu'il avait dictés à ses élèves, à recueillir des matériaux pour une Biographie sacrée, et à composer des dissertations sur des sujets de morale, de philosophie, de physique, etc. Ce fut aussi là qu'il écrivit ses *Méditations*, où il sut unir à d'excellents principes théoriques un cours de leçons pratiques, sages et faciles, qui peuvent être suivies dans tous les états et dans toutes les classes de la société. Cet ouvrage eut un très-grand succès. L'archevêque de Mont-Réal en Sicile, informé des talents du P. Isidore, le tira de cet exil en le nommant à une chaire de philosophie qu'il venait de fonder au collège de sa ville épiscopale. Avant de s'éloigner pour un temps dont il ne pouvait fixer la durée, le P. Isidore voulut revoir sa famille; et pendant son séjour à Crémone il en examina les archives, et commença dès lors un travail qui, s'il était publié, jetterait, à ce que l'on présume, un nouveau jour sur l'histoire de cette ville au moyen-âge. A son arrivée à Mont-Réal, il prit possession de sa chaire, et acquit bientôt comme professeur une réputation dont il se servit pour encourager la culture des lettres et des sciences. Il concourut

à la fondation d'un journal (*Notizie de' letterati*), qui se soutint quelque temps par des articles très-remarquables, sur différents points de morale et d'économie politique. Ce journal ayant cessé de paraître en 1774, il recueillit ses articles dans un volume qui fut très-bien reçu du public, puisqu'il s'en fit deux éditions la même année. L'académie royale de Sicile s'empressa d'associer l'auteur à ses travaux; et il obtint des témoignages d'estime des savants les plus distingués de l'Italie. Le prince Raffadale envoya l'année suivante, par la cour de Naples, en Danemark, l'emmena comme secrétaire. Accueilli de la manière la plus honorable à Copenhague, il y trouva tous les secours dont il avait besoin pour étudier; et rédigea, sur l'état des arts et des sciences dans cette contrée, plusieurs lettres, qui furent insérées dans le *Diario* de Florence, et traduites en français dans l'*Esprit des journaux*. Le prince Raffadale, s'étant acquitté de la mission qu'il devait remplir à Copenhague, reçut de sa cour l'ordre de se rendre à Lisbonne; et le P. Isidore, que ses qualités rendaient plus cher de jour en jour à l'ambassadeur, fut compris dans la liste des personnes qui devaient l'accompagner. En traversant la France il s'arrêta quelque temps à Paris, pour y visiter les littérateurs les plus éminents, et il reçut un accueil très-distingué de Buffon, de d'Alembert, etc. Il désirait vivement avoir un entretien avec J.-J. Rousseau dont il avait eu occasion de combattre les paradoxes; mais, après une conversation fort courte, ils se séparèrent peu satisfaits l'un de l'autre (1). A son pas-

(1) Cette visite du père Isidore à J.-J. Rousseau n'a d'autre garant que M. Louis Bello, *Vita*

sage à Bordeaux, il fut admis à une séance de l'académie et il y prononça, en italien, un *discours* qui fut très-applaudi. Quoique malade, il poursuivit son voyage jusqu'à Madrid; mais, d'après l'avis des médecins, il reprit la route de l'Italie, sans avoir vu le Portugal. Le comte Firmian le retint à Milan, où il professa la philosophie morale au collège de Brera. À sa prière, ses amis firent des démarches pour obtenir sa sécularisation; mais, n'ayant pu l'obtenir, il reprit à regret l'habit monastique qu'il avait cessé de porter depuis son départ de la Sicile, et revint à Crémone où il professa depuis 1775 jusqu'à la suppression de son couvent. Devenu libre, il ne se livra qu'avec plus d'ardeur à son goût pour l'étude, et surtout pour les recherches d'antiquités. Les invasions de l'Italie ne le détournèrent point de ses doctes travaux; et il était occupé d'un ouvrage important sur l'histoire de Crémone, lorsqu'il mourut dans cette ville en 1807 à l'âge de 74 ans. On a du P. Isidore un assez grand nombre d'écrits sur différents sujets; mais nous devons nous borner à mentionner ici les principaux : I. *Meditazioni su varii punti di felicità pubblica e privata*, Palerme 1774, in-12. C'est le recueil des articles qu'il avait publiés, comme on l'a dit dans le *Journal* de Mont-Réal. Il a été traduit en danois pendant le séjour de l'auteur à Copenhague, puis en allemand, etc. II. *Discours sur le commerce de la Sicile*, ibid, 1774, in-12, à la tête de la traduction italienne des *Essais politiques* de Hume. III. *Lettres*

sur l'état des sciences et des arts en Danemark, Crémone, 1779, in-8°. IV. *Lamoral del sentimento*, Lodi, 1775, in-8°, à la suite des *Meditazioni*. C'est le discours que l'auteur avait prononcé devant l'académie de Bordeaux; il a été traduit en français par l'abbé Zacchioli, Florence, 1779. V. *I marmi Cremonesi*. C'est une explication très-érudite des inscriptions découvertes à Crémone ou sur son territoire. VI. *Delle vicende della coltura de' Cremonesi*. C'est l'histoire civile et littéraire du Crémonais. L'ouvrage est encore inédit; mais M. Louis Bello l'a fait connaître par un long extrait dans la *Vie du P. Bianchi*. Voy. aussi la *Storia della letteratura italiana* du P. Lombardi, IV, 295-98. A—D et W—s.

BIANCONI (JEAN-BAPTISTE), philologue, était l'oncle du conseiller d'Auguste III, roi de Pologne (Voy. J.-L. BIANCONI, IV, 454). Né en 1698, à Bologne, il acheva ses études au séminaire de Padoue, et eut le bonheur de compter parmi ses maîtres Facciolati. De retour à Bologne, il y vécut dans l'intimité du P. Bacchini, qui lui apprit les premiers éléments de la numismatique, et du P. Gotti, qui se chargea de le diriger dans le dédale de la théologie. A sa nomination au cardinalat, le P. Gotti déterminà facilement son élève à l'accompagner à Rome. Mais Bianconi ne tarda pas à revenir à Bologne; et, ayant été pourvu d'une des principales cures de cette ville, il se dévoua six ans aux fonctions pénibles du pastoral. En 1741, il résigna ce bénéfice pour entrer dans la carrière de l'enseignement. Il obtint la double chaire de grec et d'hébreu à l'académie. L'abbé Mingarelli et le célèbre Spallanzani furent au

del P. Isidoro Bianchi, p. 39. Rousseau n'en a point parlé dans ses *Confessions*; et Musset-Pathey, à qui l'on doit une *Vie* du philosophe de Genève, si pleine de détails et de recherches, n'a pas connu cette particularité, puisqu'il n'en fait aucune mention.

nombre de ses élèves. Il joignit, en 1746, à ses autres fonctions celle de conservateur des antiques de l'institut. Son neveu, qui jouissait d'un grand crédit à la cour de Saxe, lui fit donner, en 1762, par l'électeur, une commission honorable, qui le retint plusieurs années à Milan. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il découvrit à la bibliothèque Ambrosienne un manuscrit d'une ancienne chronique ecclésiastique; il la publia (1) avec une version latine et des notes, sous ce titre : *Anonymi scriptores historiae sacrae ab orbe condito ad Valentinianum et Valentinem, imp.*, Bologne, 1779, in-fol. Ce manuscrit ambrosien était défectueux : il y manquait le premier feuillet; mais on en a retrouvé depuis, à la bibliothèque de Munich, une autre copie avec le nom de l'auteur, Julius Pollux (*Voy. ce nom*, XXXV, 208). Bianconi mourut la même année que son neveu, auquel il ne survécut que quelques mois, à Bologne, le 17 août 1781. Outre l'édition dont on vient de parler, on a de lui : *De antiquis litteris Hebræorum et Græcorum*, Bologne, 1748 et 1763, in-4°. Dans ce curieux opuscule, l'auteur se propose de faire voir que les changements qu'on remarque dans les caractères hébraïques ne doivent pas être attribués à Esdras, mais qu'ils sont le résultat de la marche de toutes les langues. Bianconi croit que les caractères grecs sont dérivés des caractères hébreux, et pour le prouver il les met en regard dans une planche.

W—s.

BIANDRATE (BENVENUTO),

(1) C'est par inadvertance que l'on a dit à l'art. POLLUX (XXXV, 208) que Bianconi n'avait publié qu'une version latine de cette *Chronique*; le texte est en regard.

seigneur de San-Giorgio, né dans le quinzième siècle d'une ancienne et illustre famille du Vercellais, fut d'abord chevalier puis commandeur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem; mais sa prudence et sa connaissance approfondie des affaires publiques le firent distinguer des marquis de Monferrat, dont il était vassal. Bientôt il fut président du sénat de Casal, où ces princes faisaient leur résidence, et après la mort du marquis Boniface IV, en 1493, il fut chargé de la tutelle de ses enfants et du gouvernement de l'état. Benvenuto s'acquitta de ces emplois avec la plus grande distinction. Il fut député à Rome vers le pape Alexandre VI, vers l'empereur Maximilien et autres princes, et donna dans ces diverses occasions des preuves de son habileté. Mais des fonctions aussi importantes ne purent le détourner de l'étude des lettres, et il a laissé : I. *Oratio obdientialis habita in publico consistorio*, Rome, 1493, in-4°. II. *Historia marchionum Montisferrati*, Asti, 1515; Turin, 1521, in-4°. Cette histoire fut traduite en italien par l'auteur lui-même, mais cette traduction est restée inédite. III. *Chronique du Monferrat* (en italien), dédiée au marquis de Monferrat, Casal, 1639, in-folio. Tiraboschi lui attribue une *Histoire des comtes de Biandrate*, manuscrite. La bibliothèque de Turin possède de lui plusieurs manuscrits relatifs à l'histoire du Monferrat. Biandrate mourut à Casal en 1527.—Son frère aîné (*Jean-Antoine*), évêque de Parme et cardinal, appelé le cardinal alexandrin, parce qu'il occupait le siège d'Alexandrie, en Italie, quand il fut promu au cardinalat, a laissé divers ouvrages sur le droit canonique. *Voy. Storia della vercellese*.

letteratura, I, 443. G—G—Y.

BIAUZAT (JEAN-FRANÇOIS GAULTIER DE) était avocat à Clermont en Auvergne, lorsqu'il fut nommé, en 1789, député du tiers-état de cette province, aux états-généraux. Il y embrassa avec beaucoup de chaleur la cause de la révolution; déclara, dans les premières séances, regarder les mandats impératifs comme un moyen de rendre inutile l'assemblée nationale, et proposa qu'il fût enjoint aux députés d'opiner sur tous les objets qui concernaient l'utilité générale du royaume. Le 8 juillet, il appuya l'avis de Mirabeau, qui demandait qu'on éloignât les troupes de la capitale, et cinq jours plus tard il parla avec véhémence contre le renvoi des ministres, se plaignant de ceux qui les avaient remplacés, de manière à faire croire qu'il n'était point étranger aux mouvements qui eurent lieu le lendemain (la prise de la Bastille). Dans la discussion de l'adresse, il disait : « Le seul moyen de parvenir au monarque est un canal pestiféré. » Lors de la discussion sur les *Droits de l'homme et du citoyen*, il parla beaucoup contre la déclaration proposée, dont il contestait la nécessité. Il voulut qu'on expliquât, dans la constitution, que par le mot *monarchie* on n'entendait point un gouvernement fondé sur la division des trois ordres, mais sur les trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le 14 octobre, il provoqua la discussion sur l'établissement des municipalités, et proposa d'autoriser provisoirement chaque ville à les nommer. « Trois pouvoirs, disait-il, règnent dans chaque ville : la municipalité ancienne, le comité permanent et la garde nationale. Tout annonce l'anarchie. » Et il s'éleva contre le plan du comité

de constitution, qu'il trouvait *impraticable, dangereux et inutile*. Il voulait, pour l'admission des citoyens aux assemblées primaires, une *contribution équivalente à une ou deux onces d'argent*, pour neutraliser l'influence du curé, du seigneur, et les intrigues des *brouillons de village*. Le 16 février 1790, il fut élu secrétaire; le lendemain, il proposa d'ajourner, après la constitution, une motion de Cazalès pour le renouvellement de l'assemblée. Le 10 avril, il s'éleva contre les dépenses ministérielles, et accusa Necker et Dufresne Saint-Léon de s'opposer à la communication du registre de liquidation. A l'occasion de la nomination de M. de Virieu à la présidence, quoique signataire de protestations et un des membres de l'assemblée le plus attachés à l'ancienne monarchie, Biauzat proposa d'en exiger des membres entrant en fonctions que la déclaration de ne point protester à l'avenir contre les décrets. Le 21 mai, il combattit la proposition de confier au roi le droit de faire la guerre. Le 2 août, il dénonça un libelle imprimé à Clermont et ayant pour titre : *Tableau de l'assemblée prétendue nationale*. A l'occasion de la démission de Necker, il obtint, le 4 septembre, que l'assemblée s'emparât de la direction du trésor public. Le 21 octobre, il dénonça des manœuvres employées dans les régiments, par les officiers ennemis de la révolution, pour se défaire des soldats *patriotes*, et fit demander au ministre de la guerre l'état de tous les congés. Le 14 décembre, il dénonça encore la résistance des ecclésiastiques du Puy-de-Dôme à la constitution civile du clergé, et un manifeste des évêques, membres de l'assemblée. Peu de jours après, il fit

décréter qu'on demanderait au roi une réponse signée; au sujet du refus fait par S. M., de sanctionner la constitution civile du clergé. Au commencement de 1791, il dénonça de nouveau divers actes d'opposition à cette constitution, entre autres une lettre imprimée de M. de Bonald, ancien évêque de Clermont. Le 30 mai, il reproduisit la motion de Mirabeau pour le licenciement de l'armée, et fit ensuite accorder des récompenses aux estropiés et blessés de Nancy et de la Bastille. Le 24 juin, il interpella le ministre Montmorin, au sujet des passeports signés de lui, que la reine avait dans sa fuite. Le 13 août, il sollicita des mesures contre les prêtres réfractaires. Adversaire infatigable de l'autorité royale, lors de la discussion sur la constitution, il refusa à Louis XVI la faculté de faire des observations sur les réformes votées par la première législation, et s'opposa à ce que le roi et le prince royal portassent le cordon bleu. Enfin dans toute cette longue session de l'assemblée constituante, Biauzat, orateur très-verbeux et de très-courte vue, fut le provocateur et l'appui de toutes les mesures révolutionnaires; et, lors de la révision de la constitution, en 1791, il se sépara de la majorité revenue à des idées plus sages, et se réunit à cette portion la plus exaltée de l'assemblée, composée des Robespierre, des Péthion et des Grégoire, qui rêvaient déjà la république. Après la session, il retourna modestement reprendre à Clermont ses fonctions d'avocat, et restant toujours lié avec le parti révolutionnaire le plus exagéré, il n'essuya pas les mêmes persécutions que la plupart de ses anciens collègues pendant le régime de la terreur. Le 6 avril 1795, on le vit reparaître comme orateur d'une dépu-

tation de Clermont-Ferrand pour féliciter la convention de s'être affranchie, le 12 germinal, de la faction des terroristes qui avait tenté de ressaisir le pouvoir. Cependant nommé l'année suivante juré de la haute-cour convoquée à Vendôme, pour juger Babeuf et ses complices, il se montra disposé en faveur des prévenus, et contribua beaucoup à en faire innocenter la plus grande partie. Ce fut probablement par reconnaissance d'un tel service que cette même faction anarchique, qui dirigeait les élections de Paris en 1798, le fit nommer député; mais le directoire annula les opérations de l'assemblée qui l'avait élu. Un peu plus tard, Biauzat, s'étant réconcilié avec le gouvernement, fut nommé juge au tribunal de cassation. Sous le gouvernement impérial il devint conseiller à la cour d'appel de Paris, et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 22 février 1815. Il a publié : I. *Doléances sur les surcharges que les gens du peuple supportent en toutes espèces d'impôts, avec des observations historiques et politiques sur l'origine et l'accroissement de la taille*, 1789, in-8°. II. *Projet motivé d'articles additionnels à la loi du 19 janvier 1791, relative à l'organisation des ponts et chaussées*, 1791, in-8°. M—Dj.

BIBBIENA (JEAN GALLI DE), romancier, né vers 1709 à Nancy (1), était neveu de Ferdinand et fils de François Bibbiena (*V.* ces noms, IV, 459-61), célèbre architecte, que Léopold, duc de Lorraine, avait appelé

(1) Dans sa *Notice des auteurs qui ont écrit dans le genre des Contes de Fées*, Mayer (*Voy.* ce nom au Sup.), confondant avec son oncle et son père l'auteur des *Amours de Valérie* et de la *Poupée*, le fait naître à Bologne en 1757, et mourir aveugle en 1783. Il est difficile de pousser plus loin la négligence et la distraction. *Voy. le Cabinet des Fées*, XXXVII, 80.

dans sa capitale pour y construire une salle de spectacle. Quelques années après, François se rendit, emmenant son fils à Vérone, où Maffei l'attendait avec impatience pour le consulter sur le plan d'un nouveau théâtre. De Vérone il revint à Bologne, et l'on peut conjecturer avec assez de vraisemblance que le jeune Bibbiena fut élevé dans cette ville, berceau de sa famille. La nature ne lui avait point accordé le goût des arts ni les talents qui distinguèrent son père et son oncle. Il cultiva les lettres, et vint encore jeune à Paris pour s'y perfectionner dans la connaissance de notre littérature. Il y publia des romans, maintenant oubliés, mais qui pendant assez long-temps ont été recherchés. Bibbiena fit jouer, en 1762, sur le Théâtre-Italien, la *Nouvelle Italie*, comédie héroï-comique en trois actes et en prose, mêlée de chants, dont la musique était de Duni, et dont on a fait récemment une espèce de tragédie. Cette pièce, imprimée la même année (chez Duchesne, in-8°), et dans laquelle une partie des personnages s'expriment en français et les autres en italien, obtint un succès qu'elle ne dut pas uniquement au jeu des acteurs et à la nouveauté du spectacle (2). Fréron y trouva du talent, de l'esprit et de l'invention, et il pensait que l'auteur méritait d'être encouragé (*Voy. l'Année littéraire*, 1762; VI, 51); mais le malheureux Bibbiena fut bientôt, par une catastrophe épouvantable, obligé d'abandonner la carrière dramatique. Convaincu de tentatives

de viol sur une fille de trois ans, il fut condamné à mort par un arrêt du Châtelet du 25 octobre 1763 (*Voy. Dictionn. des anonymes*, n° 22700 (3)). Bibbiena, qui s'était soustrait dans les premiers moments aux recherches dirigées contre lui, n'attendit pas l'issue de l'affaire pour prendre la fuite. Il est assez vraisemblable qu'il se retira en Italie, où il mourut vers 1779. Les romans de cet écrivain sont : I. *Mémoires de M. De...*, trad. de l'italien, in-12. II. *Histoire des amours de Valérie et du noble Vénitien Barbarigo*, Lausanne, 1741, 2 vol. in-12, réimprimé dans le tome XVIII de la *Bibliothèque de campagne*. III. *Le petit Toutou*, Amsterdam, 1746, 2 part. in-12. IV. *La Poupée*, La Haye, 1748, 2 part. in-12. V. *La force de l'exemple*, ibid., 1748, in-12, et dans le tome VI de la *Bibliothèque choisie et amusante*. VI. *Le Triomphe du sentiment*, ib., 1750, 2 vol. in-12. W—s.

BIBERSTEIN (le baron MARSCHALL de), conseiller d'état russe, né dans le pays de Wurtemberg en 1768, est surtout connu par les services qu'il a rendus à la botanique. Ce savant, après avoir terminé ses études à Stuttgart, entra au

(3) Barbier, en rapportant cette anecdote, dont les *Mémoires secrets* ni la *Correspondance de Grimm* ne font aucune mention, n'en dit rien lui-même dans son *Examen critique des Dictionn. hist.*, à l'article de Bibbiena, qu'il fait mourir à Paris, vers 1779: Le fait est pourtant vrai, quoiqu'il n'ait pas cité ses garants. Barbier a dû le trouver dans l'*Histoire du Théâtre-Italien*, par Desboulmiers, dans les *Annales du Théâtre-Italien*, par d'Origny, tom. II, pag. 12, année 1762, où il dit que la *Nouvelle Italie* est généralement attribuée à Bibbiena qui, poursuivi par la justice, fut contraint de se sauver en Hollande (ce qui est plus vraisemblable que de supposer qu'il mourut à Paris, ou qu'il se retira en Italie); enfin dans les *Mémoires et Correspondances* de Favart, qui dit positivement, tom. II, pag. 170, dans une lettre du 22 nov. 1763: *Le malheureux Bibbiena a été pendu en effigie la semaine dernière.* A—T.

(2) Les *Mémoires de Bachaumont* disent que cette pièce est très-ennuyeuse; Favart (*Mém. et corresp. lit.*, tom. 2) dit que l'idée en est assez ingénieuse; mais tous deux sont d'accord avec d'Origny (*Annales du Théâtre-Italien*), qu'elle dut son succès à la jolie musique de Duni, et aux talents de mademoiselle Piccinelli. A—T.

service militaire de Russie en 1792. Encouragé par le célèbre Pallas, qu'il avait connu en Crimée, il se rendit, en 1795, à Saint-Pétersbourg, d'où le gouvernement allait l'envoyer à l'armée de Perse, afin de le mettre à portée de faire des recherches géologiques dans les provinces de la mer Caspienne; mais ce projet, qui répondait tant à l'esprit actif de Biberstein, ne fut réalisé qu'en partie. L'empereur Paul ayant rappelé, aussitôt après son avènement au trône, son armée de Perse, notre savant ne put faire qu'un très-court séjour dans ces contrées; cependant il eut assez de temps pour enrichir la géographie d'une description des provinces de la mer Caspienne. Bientôt après, il fut nommé inspecteur-général pour l'éducation des vers à soie dans les provinces méridionales de l'empire. Cette branche industrielle avait déjà pris naissance dans les mêmes provinces, sous le règne de Pierre-le-Grand. Ces fonctions, qu'il remplit avec beaucoup de zèle et avec les résultats les plus heureux, rendirent nécessaire sa présence en Crimée et dans les provinces du Caucase. Il y consacra ses moments de loisir à son occupation favorite, la botanique; aussi s'est-il montré dans cette science le digne émule de son prédécesseur Pallas. Ce dernier avait publié la *Flora Russica*; Biberstein fit connaître la *Flora Taurico-Caucasica*. La première grande édition de ce dernier ouvrage renferme cent planches supérieurement exécutées, et elle est devenue l'ornement des bibliothèques. En 1804, il fit encore, avec l'agrément du gouvernement russe, un voyage scientifique en Allemagne et en France. L'empereur le décora de sa grand'-croix de Saint-Wladimir de

la seconde classe. Il est mort à l'âge de 60 ans, en 1828.—BIBERSTEIN (*Ernest-François-Louis* Marschall de), de la même famille, né le 9 août 1770 à Wallertein, fut ministre-dirigeant du duc de Nassau et son envoyé près de la diète de Francfort. A l'âge de 12 ans il entra comme élève à l'école militaire de Stuttgart, où il acheva ses études. En 1791, il prit du service dans les troupes de Nassau-Ussingen. S'étant livré dès sa jeunesse à l'étude de l'économie politique, il entra dans la carrière civile et devint en 1806 ministre d'état. Habile administrateur, Biberstein se distingua principalement dans l'amélioration des finances de l'état de Nassau, et il parvint surtout à établir la plus parfaite égalité dans la répartition des impôts. Il est mort à Francfort, le 22 janv. 1834. G-G-Y.

BICKERTON (sir RICHARD HUSSEY), amiral anglais, né le 11 oct. 1759, avait pour père un habile marin qui fut contre-amiral et baronnet. Richard ne comptait que douze ans lorsqu'il entra, en qualité de midshipman, à bord du *Malborough*, commandé par son père. Il n'y resta que dix mois, et passa rapidement sur divers navires, tantôt suivant son père, tantôt cherchant les moyens de se familiariser avec les doubles devoirs de sa profession moitié maritime, moitié guerrière. Il atteignit ainsi le mois de déc. 1777, époque à laquelle il fut nommé lieutenant et placé sur le *Prince Georges*, puis sur le *Jupiter*. Ce vaisseau de guerre eut un engagement avec le navire français le *Triton* qui fut forcé par les Anglais de rentrer dans le port du Ferrol. L'intrepidité dont Bickerton, à peine âgé de dix-neuf ans, fit preuve en cette circonstance, lui valut, avec les éloges de son capi-

taine, qui devint commodore, le rang de maître et de commandant. C'est en cette qualité qu'en 1779 et 1780 il fit partie de l'escadre qui, sous les ordres de Fielding, devait intercepter une flotte de vaisseaux marchands hollandais chargés d'armes et de munitions de guerre. Le sloop le *Swallow*, que montait Bickerton, seconda très-activement Fielding dans l'exécution des ordres de l'amiral : c'est principalement à sa vigilance que fut dû l'à-propos avec lequel l'escadre britannique se montra tout-à-coup en présence des navires hollandais, en retint trois, dispersa les autres, et vérifia les assertions qui avaient motivé sa défiance. Le *Swallow* passa ensuite aux Indes occidentales (février 1781) ; et Bickerton assista aux combats qui se terminèrent par la conquête de l'île de Saint-Eustache, à l'aide des forces réunies de Rodney, et de Vaughan. Du *Swallow*, Bickerton passa au *Gibraltar*, puis à l'*Invincible*, puis au *Russel* et au *Terrible*. Ces trois derniers étaient des vaisseaux de soixante-quatorze. Le *Gibraltar* était de quatre-vingts. A bord du second, Bickerton prit part au petit combat qui eut lieu, le 29 avril 1781, entre les flottes française et anglaise commandées l'une par le comte de Grasse, l'autre par sir Samuel Hood. Mécontent de son vaisseau le *Terrible*, qu'il regardait à juste titre comme impropre au service, il consentit à en échanger le commandement contre celui de la frégate l'*Amazonne*, puis contre celui d'une autre frégate, la *Brune*. Mais la paix de 1783, en coupant court aux hostilités entre l'Angleterre et ses ennemis, força beaucoup de militaires à la retraite. Bickerton alla passer quatre ans en station dans les îles

Sous-le-Vent, sous l'amiral Parker ; mais rien de mémorable ne signala cette expédition. Les années suivantes se passèrent de même en allées et venues à Terre-Neuve, dans le golfe de Gascogne, dans la mer du Nord, dans la Manche. Les blocus des ports et des côtes de France étaient alors l'occupation principale des forces navales britanniques. Bickerton, dans ces innombrables et laborieuses évolutions, déploya toutes ces qualités qui ont valu à la marine anglaise une supériorité incontestable. En février 1799, il fut nommé contre-amiral, et, dans l'automne de la même année, il arbora son pavillon à Portsmouth en qualité d'aide-commandant du port. Le 13 mai 1800, il fit voile pour la Méditerranée sur sa frégate le *Cheval marin*, qui avait été désignée pour un commandement dans cette station sous lord Keith, et qui avait à son bord comme passagers les généraux Abercromby, Moore et Hutchinson ; il prit part au blocus de Cadix par lord Keith, puis avec cet amiral il se dirigea vers Alexandrie, qui fut soumise à un blocus bien plus rigoureux que Cadix, blocus qui hâta la capitulation de l'armée française en Egypte. Lord Keith ayant été obligé de s'absenter de l'escadre, ce fut Bickerton qui dirigea cette opération. Ce fut aussi lui qui présida, en l'absence de l'amiral rappelé en Angleterre par la nouvelle de la paix, à l'embarcation des débris des troupes françaises. Tout le monde, amis et ennemis, rendit justice à l'activité, à l'habileté soutenues dont il donna des preuves avant, pendant et après cette capitulation mémorable. Menou lui-même ne put lui refuser des louanges. Le capitán-pacha, au nom du sultan Sélim III, lui remit en cérémonie les insignes de l'ordre turc du Croissant.

L'intervalle qui s'écoula de la paix d'Amiens à la reprise des hostilités ne fut point pour Bickerton un temps de repos : il commanda dans la Méditerranée une des divisions destinées à garder les nouvelles acquisitions britanniques. En 1804, Nelson, s'éloignant pour se diriger vers les Indes occidentales, lui laissa le commandement de la station méditerranéenne. L'année suivante, le mauvais état de sa santé le força de repasser en Angleterre. Il n'en fut pas moins nommé vice-amiral le 9 nov. 1805, et devint à la même époque un des lords de l'amirauté. L'année suivante, il fut envoyé à la chambre des communes, comme représentant de Poole. Enfin, nommé, le 31 juillet 1810, amiral de la flotte bleue, il ne cessa point pour cela de faire partie de l'amirauté : il y resta au contraire jusqu'en 1812, et à cette époque il remplaça l'amiral sir Roger Curtis, comme commandant en chef de Portsmouth. C'est pendant qu'il remplissait les devoirs de cette fonction qu'il eut à organiser la grande parade de la marine britannique, à Spithead, pour l'arrivée des souverains alliés en Angleterre. Le roi actuel y paraissait comme grand-amiral de la flotte ; Bickerton et Blackwood étaient ses seconds et reçurent ses félicitations par un ordre du jour. Déjà il était baronnet ; l'année suivante il fut créé chevalier commandeur de l'ordre du Bain : à ces titres il ajouta successivement ceux de lieutenant-général du corps des marins royaux (1818) et de général de ce même corps. Il avait ainsi passé par tous les honneurs qui peuvent illustrer la carrière d'un marin, lorsqu'il mourut, le 9 février 1832. Il y avait neuf ans qu'à la sollicitation de son oncle maternel, le lieute-

nant-général Vere Warner Hussey, il avait ajouté le nom de Hussey à celui de Bickerton. — Son père, *Richard BICKERTON*, avait été nommé lieutenant vers 1745, capitaine en second en 1759, commodore en 1786, et plus tard commandant de Portsmouth. Le 20 juin 1783, il avait eu part au combat entre sir Ed. Hughes et Suffren. Il était membre du parlement pour Rochester. P—OT.

BIE. *Voy* BYE, VI, 411.

BIELINSKI (PIERRE), sénateur-palatin, naquit dans la Grande-Pologne, en 1754, d'une famille qui a donné plusieurs hommes distingués à ce pays. Jeune encore, il fut élu à diverses reprises nonce aux diètes, et nommé par l'une d'elles, en 1782, membre de la commission des finances, où il donna des preuves de son intégrité. A l'époque de la création du grand-duché de Varsovie, en 1812, il fut élu à la présidence du nouveau gouvernement à Kalisz. Quand les Prussiens eurent abandonné toute la partie du territoire qui leur était dévolue, Napoléon y établit une *commission suprême de gouvernement*, dont Pierre Bielinski fit partie ; et, lorsque le traité de Tilsit fut publié, cette commission se rendit à Dresde pour y recevoir des mains de l'empereur des Français le statut constitutionnel qui, selon le traité, devait être accordé au grand-duché de Varsovie. Bielinski fut l'un des signataires ; et, le 22 juillet 1807, Napoléon approuva ce statut à Dresde. Lorsque le roi de Saxe fut arrivé comme duc de Varsovie dans la capitale de ce nouvel état, il nomma une députation dont Bielinski fit partie, pour aller à Paris porter l'hommage de son dévouement à l'empereur. Avant le départ du roi Frédéric-Auguste de Varsovie, plusieurs

décrets furent publiés. Par l'un d'eux neuf sénateurs, dont cinq palatins et quatre castellans, furent désignés pour composer la chambre haute; et dès que Bielinski fut revenu de sa mission il y occupa la place de sénateur-palatin. Mais les résultats de la campagne de 1812 changèrent bientôt les destinées du grand-duché de Varsovie; et du sein du congrès de Vienne sortit en 1814 le royaume de Pologne, fraction du duché. La conduite de Bielinski obtint de nouveau l'approbation de ses compatriotes, mais non pas celle du gouvernement russe. Il fut privé, en 1821, de la présidence du sénat, qui lui appartenait par l'ancienneté. Ce fut alors que commencèrent dans ce pays les sociétés secrètes, et l'on présume qu'il y eut beaucoup de part. Quand, à l'occasion de la mort d'Alexandre (*Voy. ce nom*, LVI, 190), une catastrophe éclata à Saint-Pétersbourg, le 26 décembre 1825, le mémorable procès d'une conspiration russe en fut la suite (*Voy. BESTU-CHEFF*, dans ce vol.). Des arrestations nombreuses eurent lieu dans toute la Pologne. Quoique les crimes d'état ressortissent du tribunal de la diète, une commission mixte, composée de Polonais et de Russes, fut nommée au mois de février 1826, pour faire les recherches commandées par les circonstances. Stanislas Zamoyski, président du sénat polonais, était à la tête de cette commission qui, après une année de travaux assidus, présenta son rapport le 3 janvier 1827; et ce rapport ne permit plus de douter que le nouveau tzar ne fût dans une position difficile. Il attendit deux ans avant de se prononcer, et fut trois ans avant de convoquer la diète. Mais l'embarras où la guerre de Turquie jeta le cabi-

net russe et surtout l'attitude de l'Autriche influèrent sur les décisions du tzar (1). Ayant résolu de se faire couronner à Varsovie, et voulant y disposer en sa faveur l'opinion publique, il déclara illégale l'œuvre de la commission d'enquête; et huit des principaux accusés furent renvoyés devant le tribunal de la diète, composé du sénat du royaume et présidé par Bielinski. Quoique son organisation et les voies de procédure eussent été prescrites, les accusés n'en conçurent pas moins beaucoup d'espoir lorsqu'ils connurent leurs juges. Une nouvelle enquête fut ordonnée, et prouva que les premiers commissaires n'avaient pas agi légalement. Tous les sénateurs s'empressèrent de se rendre à Varsovie pour cette importante affaire. Cette ville était dans une agitation extraordinaire. Tous les yeux se tournaient sur le président Bielinski. Il nomma une commission composée de cinq membres pour procéder à une nouvelle enquête; le 17 oct. 1828, le sénat tout entier, composé de onze évêques, de sept sénateurs-palatins et de vingt-six sénateurs castellans, à l'exception d'une seule voix, celle du général Vincent Krasinski, ancien chef des cheveu-légers polonais, de la garde de Napoléon, prononça l'acquiescement de tous les accusés, qui recouvrèrent leur liberté après une détention de trois ans. Toute la population fit éclater une joie que le gouvernement russe était loin de partager. Ce ne fut que le 18 mars

(1) La mésintelligence entre les deux cours impériales était assez visible : une circonstance en offrit la preuve, lorsqu'après la nuit du 29 novembre 1830, on trouva dans les papiers du tzarévitch Constantin un plan de campagne en Hongrie qu'on avait fait dessiner dans le plus grand détail par le lieutenant-colonel, depuis général, Prondrynski, pendant que cet officier était en prison pour les sociétés secrètes, auxquelles il n'est pas toujours resté fidèle.

1829 qu'en conséquence d'un rapport du conseil des ministres et du président du tribunal, le décret fut publié avec une sévère désapprobation énoncée à tout le corps de la haute-cour nationale, au nom de S. M. I. et R. par Valentin Sobolewski, président du conseil des ministres. Le général Krasinski fut excepté dans le blâme. Mais dès le 9 mars, c'est-à-dire dix jours avant cette publication, le président Bielinski était mort, après une courte maladie. La capitale entière assista à ses funérailles, et ses nombreux amis mirent en pièces le drap mortuaire qui avait recouvert le cercueil pour se le partager.

CH—O.

BIENAIMÉ (PIERRE-THÉO-NOSE), architecte, né le 11 janvier 1765, à Amiens, y fit de bonnes études et eut l'abbé Delille pour professeur. Fils d'un entrepreneur de bâtiments et doué d'heureuses dispositions pour les sciences et les arts, il apprit, dans la maison paternelle, la pratique de toutes les professions relatives à l'architecture, l'histoire naturelle de tous les matériaux employés dans les constructions, et le parti que peuvent en tirer la physique et la mécanique. Il vint à Paris pour se perfectionner. Les élèves de l'académie d'architecture étaient alors divisés en élèves-académiciens et élèves-externes ; les premiers avaient seuls le droit de concourir pour les prix, et leurs places ne s'obtenaient qu'au concours. Admis comme élève-externe, Bienaimé prit part à un concours d'émulation : quoique son esquisse eût été jugée digne du prix, il fut obligé de travailler encore huit ans pour attendre une place d'élève-académicien. Enfin on donna pour sujet de concours : *Une salle de spectacle dans le palais d'un souve-*

rain. Le professeur Julien Leroi, satisfait du travail de Bienaimé, le proposa à l'académie pour élève interne ; et Bienaimé obtint cette place au concours, à l'unanimité, sur quarante-un concurrents. Couronné dans quatre concours annuels consécutifs, Bienaimé concourt enfin pour le grand prix. Son travail est déclaré par le jury le meilleur des cinq qui ont été admis ; mais au lieu de recevoir le grand prix, il n'entend que ces tristes paroles : « Bienaimé, votre « projet est fort bien conçu ; fort « bien élaboré ; nous vous en félici- « tons, et vous eussiez obtenu la pal- « me si la dissolution de l'acadé- « mie eût été reculée d'un seul jour. » En effet, toutes les académies venaient d'être supprimées par un décret de la convention nationale. Bienaimé ne se laissa point décourager par ce revers. Julien Leroi, ayant rétabli à ses frais des concours d'émulation, l'avait nommé membre du jury ; et, par la suite, le gouvernement le confirma dans ces fonctions gratuites. Honoré de l'amitié du physicien Charles et du célèbre Lavoisier, dont il avait suivi les cours, collaborateur de l'architecte Boulet, dans la partie législative des bâtiments, Bienaimé allait de pair avec les hommes qui avaient alors le plus de réputation dans son art. Le gouvernement républicain, ayant établi un concours pour élever une colonne monumentale dans chaque département, Bienaimé l'emporta sur huit cents concurrents. Dans trois autres concours, dont les prix étaient pécuniaires, il eut pour rivaux MM. Fontaine et Percier, qui d'abord partagèrent le premier prix et ne lui laissèrent que le second ; puis il obtint le premier, et ils partagèrent le deuxième ; enfin, il partagea le premier prix

avec eux. On sait à quel point de fortune et de renommée sont parvenus les deux rivaux de Bienaimé, et l'on a oublié celui qui fut leur égal et leur vainqueur ! Ce fut lui qui, en 1797, reconstruisit la salle du théâtre Favart ; il eut pour concurrents Poyet, Brongniard, Célérier et de Wailly, et celui-ci ne craignit pas de donner, dans un journal, de justes éloges au talent de son heureux rival. Parmi les travaux qu'exécuta Bienaimé pour de riches particuliers, nous citerons : 1^o A Epinay, pour M. Barillon, ancien régent de la Banque, un jardin pittoresque. 2^o A Carrières-sous-Bois, chez M. Germain, conseiller d'état, une mécanique qui mettait en mouvement trois corps de pompe aspirante et foulante pour le service de plusieurs fontaines. 3^o A Jouy, la façade sur le jardin du château que M. Armand Séguin vient de vendre à M. Lehon, ambassadeur du roi des Belges ; 4^o A Neuilly, dans la maison Saint-James, un canal de 720 pieds de long sur 25 de large ; deux ponts, une pompe à feu et un théâtre ; 5^o Au Val-sous-Meudon, une manufacture de faïence et d'autres grands travaux pour M. Didelot ; 6^o A Exquevilly, une brasserie pour M. de Renneval. Membre de la commission chargée de rendre compte de l'état défectueux des piliers qui soutiennent le dôme du Panthéon, Bienaimé fit un rapport où il établit que le poids qu'ils supportent est de 32,346,564 livres. Il suivit en 1803 Elisa Bonaparte dans sa principauté de Lucques et de Piombino. Après avoir achevé les dessins des travaux de construction et d'embellissement dont il devait s'occuper, il fut chargé de parcourir les états de la princesse. Il découvrit une

source d'eau thermale, propre à un établissement de bains ; des marais à dessécher près la plaine de Marengo ; une mine d'alun et une source d'eau sulfureuse. Lorsqu'il revint par Carrare, l'académie de cette ville le reçut au nombre de ses membres, et obtint pour lui du duc de Modène le privilège exclusif, et contraire aux réglemens, d'avoir voix délibérative dans ses assemblées. Au retour de ce voyage, il voit tous ses plans accueillis par la princesse ; il doit construire les bains, rendre les marais à l'agriculture ; bâtir un petit bourg près de la mine d'alun avec une maison pour le gouverneur qui en surveillera l'exploitation ; il ouvrira une place publique devant le palais de la princesse, élèvera un nouveau théâtre, etc. Déjà il avait terminé les décorations intérieures des appartemens, quand la princesse fut nommée grande-duchesse de Toscane. Après un an de travaux inutilement commencés ou élaborés, il la suivit à Florence, où il n'était question de rien moins que de mettre dans le goût français les appartemens du palais Pitti. Mais un message de Napoléon défendit à sa sœur d'entreprendre aucun travail. Bienaimé, n'ayant plus rien à faire en Toscane, revint à Paris. En 1810, il se rendit à Montpellier, et s'y occupa, pendant quatre mois, des plans de reconstruction du Palais de Justice. Fouché, de Nantes, ministre de l'intérieur par *intérim*, l'avait chargé de ce travail. Montalivet, ministre définitif, lui envoya ordre de tout suspendre, avec promesse d'utiliser ses talents à Paris ; promesse qui ne se réalisa point. En 1812, il fut chargé par le directeur-général des travaux publics d'un des quatre Champs de repos projetés pour Paris, y

compris celui du Père Lachaise, auquel provisoirement on ne devait pas toucher. 1,500,000 francs étaient mis à la disposition des architectes pour les trois autres ; mais Napoléon s'empara de cette somme en partant pour son expédition de Russie, et Bienaimé en fut pour ses dessein et ses devis. On lui confia, quelque temps après, les réparations des thermes antiques de la rue St-Jacques, travaux encore suspendus et inachevés. Nommé enfin, en 1823, inspecteur des bâtimens civils, il dirigeait depuis trois ans la restauration de l'église Saint-Germain-des-Prés, lorsqu'il mourut, le 14 déc. 1826, des suites d'une affection au cœur. Bienaimé faisait partie du jury chargé de prononcer sur les ouvrages de l'école d'architecture. Membre, depuis vingt-huit ans, de l'athénée des arts, il y fut chargé d'une foule de rapports et de travaux académiques, parmi lesquels on a remarqué son *Eloge de Soufflot*. Il était aussi de la société libre des sciences, lettres et arts de Paris, de la société philotechnique, de l'académie d'Amiens et de celle de Carrare, seul résultat de son voyage en Toscane. Son éloge ne fut prononcé à l'athénée que six ans après sa mort ; et c'est dans celui qu'a publié M. Mirault que sont puisés les faits que nous avons rapportés. A—r.

BIENAYMÉ (PIERRE-FRANÇOIS), savant ecclésiastique et naturaliste instruit, fut d'abord chanoine de Montbard, sa ville natale, et vécut long-temps dans la familiarité de Buffon et de Daubenton. Nommé à un canonicat de la cathédrale d'Evreux, il devint prieur commendataire du prieuré de Dolus en Touraine, et continua de faire marcher de front les devoirs de son état avec l'étude si attrayante de l'histoire naturelle.

Pendant les troubles de la révolution, il vivait à Paris et visitait souvent le Jardin des Plantes, où il rencontra quelquefois le jeune Bonaparte. Napoléon, à son avènement au consulat, se rappela Bienaymé, et lui offrit la chaire épiscopale de Metz qu'il accepta. Son installation, eut lieu le 27 juin 1802. Personne ne pouvait mieux que lui ramener les esprits divisés. Il publia divers mandemens, vrais modèles de style apostolique ; mais, après un bouleversement tel que celui qui venait d'avoir lieu, il fallait plus que des conseils et des exemples pour rétablir l'ordre au sein du désordre. Bienaymé avec des intentions droites se fit beaucoup d'ennemis et succomba, le 9 février 1806, sous le fardeau de l'épiscopat. Il a publié : *Mémoire sur les abeilles : nouvelle méthode de construire les ruches en paille, la façon de gouverner les abeilles*, etc., nouvelle édition, Metz et Paris, 1804, in-8°. La première édition, rédigée sous les yeux de Buffon, qui avait suivi les expériences de Bienaymé, parut en 1780. B—n.

BIENVILLE (J.-D.-T.) était dans le dix-huitième siècle un habile médecin sur lequel on n'a presque aucun renseignement. Eloy (*Dict. de médecine*) dit qu'il était né en France ; son nom prouve du moins qu'il en était originaire. Un passage de la préface de la *Nymphomanie* nous apprend que dans sa jeunesse il avait visité le nord de l'Europe en observateur. Après avoir reçu le grade de docteur, sans doute dans une des universités de Hollande, il s'établit à Rotterdam, puis à La Haie où il pratiqua son art avec beaucoup de succès. Il vivait en 1780 ; mais on ignore la date de sa mort. On

connaît de lui : I. *La nymphomanie*, ou traité de la fureur utérine, Amsterdam, 1771, in-8°; ibid., 1788, in-12; traduit en allemand, Amsterdam, 1772; en anglais, Londres 1775; et une seconde fois en allemand par Antoine Hiltenbrandt, Presbourg, 1782. C'est le pendant de l'*Onanisme* (Voy. TISSOT, XLVI, 136). II. *Le pour et le contre de l'inoculation de la petite vérole*, ou dissertation sur les opinions des savants et du peuple sur la nature et les effets de ce remède, Rotterdam 1771, in-8°. III. *Recherches théoriques et pratiques sur la petite vérole*, Amsterdam, 1772, in-8°. IV. *Traité des erreurs populaires sur la santé*, La Haye, 1775, in-8°; traduit en allemand par Kritzingen, Leipzig, 1776, ouvrage rempli d'observations intéressantes, et qui peut être utilement consulté.

W—s.

BIESTER (JEAN-ÉRIC), philosophe, naquit en 1749 à Lubeck, où son père, fabricant de soieries et jouissant d'une fortune assez considérable, ne négligea rien pour son éducation. Après avoir achevé ses premières études au gymnase de sa ville natale, le jeune Biester se rendit à Göttingue, où il suivit les cours de la faculté de droit, et reçut le diplôme de docteur. Le baron de Zedlitz (Voy. ce nom, LII, 178), alors ministre de l'instruction publique à Berlin, le choisit pour son secrétaire intime, et l'honora de toute sa confiance. Sous le patronage de cet ami des arts et des sciences, Biester se trouva en contact et bientôt en liaison avec les hommes les plus illustres de l'Allemagne. Parmi ceux-ci, Gedike surtout lui voua une amitié aussi vive que sincère. En 1784, Biester obtint la place de bibliothé-

caire, vacante par la retraite de dom Pernety (V. ce nom, XXXIII, 389). Il était associé depuis quelque temps avec Gedike (V. ce nom, XVII, 15) pour la rédaction d'une Revue mensuelle (*Monath schrift*), dont le rapide succès fut d'autant plus étonnant qu'il existait déjà plusieurs écrits périodiques du même genre. Tout en rendant justice au mérite des rédacteurs, l'abbé Denina prétend que l'esprit de secte ne fut pas étranger à la vogue de ce journal; où perçait la haine la plus prononcée contre le catholicisme (Voy. la *Prusse littéraire*, I, 260). Biester le continua seul depuis 1790. Admis vers cette époque à l'académie royale de Berlin, il y lut, en 1798, un *Mémoire* sur cette maxime de Socrate, que « la science et la vertu sont la même chose. » Dès l'année précédente il avait entrepris un nouveau journal mensuel (*Berlinische blätter*) avec le libraire Nicolai (V. ce nom, XXXI, 236). Il mourut à Berlin en 1816. Outre une excellente édition des *Quatre Dialogues de Platon*, Berlin, 1780, in-8°, enrichie de notes par Gedike, on connaît de Biester des traductions en allemand du *Discours de réception du baron de Zedlitz à l'académie de Berlin*, 1777; des *Observations de Cavanilles sur l'article ESPAGNE de l'Encyclopédie méthodique*, 1785; du *Voyage du jeune Anacharsis*, 1792, 6 vol. in-8°. Cette traduction très-estimée a été reproduite plusieurs fois.

W—s.

BIET (ANTOINE), supérieur de la mission de Cayenne, était né vers 1620 dans le diocèse de Senlis. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il remplit les fonctions de vicaire, et fut ensuite pourvu de la cure de Ste-Geneviève, à Senlis. En 1651, une

compagnie obtint du gouvernement la cession de Cayenne, abandonnée depuis la mort du malheureux Bretigny (*Voy.* ce nom, au Supp.). Les associés choisirent pour chef de la nouvelle colonie Royville, gentilhomme normand, homme de tête et d'action, qui d'ailleurs avait eu le premier l'idée de former cet établissement. La direction de la partie ecclésiastique fut confiée à l'abbé de L'Isle-Marivault, qui s'adjoignit plusieurs jeunes prêtres, et décida Biet à quitter sa cure pour le suivre dans une contrée où il devait trouver l'occasion d'exercer son zèle apostolique. Le nombre des colons était de cinq à six cents, qui furent distribués par compagnies, ayant chacune ses officiers, auxquels ils promirent obéissance. Sur ce nombre, à peine cinquante étaient en état de supporter les fatigues d'un voyage de long cours. Tous les autres étaient des aventuriers et des débauchés, la plupart sans ressources, et qui n'avaient pris parti dans cette expédition que persuadés qu'arrivés à Cayenne ils y vivraient dans l'abondance sans travailler. Les premiers préparatifs étant terminés, les colons s'embarquèrent près du Pont-Rouge, le 18 mai 1652, sur des bateaux qui devaient les conduire au Havre, où deux bâtiments avaient été nolisés pour les transporter en Amérique. Au moment du départ, l'abbé de L'Isle-Marivault ayant voulu passer d'un bateau dans un autre, tomba dans la Seine et se noya. Biet, désigné tout d'une voix pour le remplacer, n'accepta qu'avec une extrême répugnance une charge qu'il jugeait au-dessus de ses forces. Les bâtiments nolisés avaient besoin de réparations, qui retinrent les colons au Havre pendant trois semaines. Royville employa ce temps à com-

pléter l'organisation de sa troupe. Il tira des diverses compagnies les hommes les plus beaux et les plus forts pour en faire sa garde particulière; et dès-lors il prit avec ses associés des airs de hauteur dont ils furent vivement blessés. Le séjour des colons au Havre avait diminué leurs provisions; et lorsqu'on mit à la voile, le 2 juillet, ils n'avaient plus de vivres que pour trois mois. Royville n'en commit pas moins la faute de s'arrêter devant Madère pendant plusieurs jours. Il descendit seul dans l'île avec une partie de ses gardes, et reçut du gouverneur des fêtes magnifiques, qu'il lui rendit à son bord aux dépens de l'équipage. Dans cette circonstance il traita ses associés avec tant de mépris, qu'ils résolurent de s'en venger à la première occasion. Elle ne tarda pas à se présenter. Royville étant tombé malade voulut rester la nuit couché sur le tillac pour y respirer le frais. Pendant qu'il dormait, quelques-uns des conjurés se jetèrent sur lui, et après l'avoir percé de coups de baïonnette, le précipitèrent dans la mer. Ce fut le 29 septembre, jour de la fête de saint Michel, que les nouveaux colons débarquèrent à Cayenne. Ils furent mis sur-le-champ en possession du fort bâti dix ans auparavant par Bretigny. Ce fort, entouré d'une bonne palissade, était plus que suffisant pour soutenir les attaques des sauvages. Mais le nouveau gouverneur, qui se défiait de ses propres associés, en fit construire un second, entouré de fossés et de remparts, pour sa propre sûreté. Comme il désirait que cet ouvrage fût achevé promptement, il y employa tous ceux qui étaient en état de travailler, et laissa passer la saison des semailles sans en profiter. Loin de s'occuper des intérêts de la

colonie naissante, les associés ne songeaient qu'à contrarier le gouverneur dans ses vues, et même à lui disputer l'autorité. Un complot qu'ils avaient formé contre lui ayant été découvert, il en traduisit les auteurs devant un tribunal qu'il avait établi pour les juger. Un seul, reconnu le plus coupable, fut mis à mort, et ses complices déportés sur le continent. Cet exemple de sévérité ne put ramener le calme dans la colonie. La division qui régnait parmi les associés ne leur permettant pas de se concerter pour la défense commune, ils eurent le chagrin de voir plusieurs habitations dévastées et brûlées par les sauvages. Cependant les colons eurent moins à souffrir de leurs ennemis que du manque de vivres. Ils étaient réduits à quelques onces de mauvais pain, et la pêche, quoique abondante, ne suppléait qu'imparfaitement au défaut d'autres aliments. Une fièvre maligne ne tarda pas à se déclarer. Dans quelques jours elle enleva les médecins et les ecclésiastiques. Biet resta seul pour soigner et consoler les malades, et s'acquitta de cette pénible tâche avec un dévouement héroïque. Les colons n'étaient plus soutenus que par l'espoir qu'ils recevraient bientôt des secours de France ; mais l'époque où les vaisseaux d'Europe fréquentent ces parages étant passée, ils se décidèrent à quitter Cayenne, et s'embarquèrent le 26 déc. 1653 sur un bâtiment hollandais qui se rendait à Surinam, où ils trouvèrent un capitaine anglais, avec lequel ils traitèrent pour leur transport à la Barbade. Biet fut reconnu chez le gouverneur par un jeune clerc irlandais, qu'il avait nourri quatre ans dans la maison de Sainte-Geneviève, et qui lui témoigna sa reconnaissance par toutes sortes de services. Ceux de

ses compagnons qui n'avaient aucune ressource en France, ayant témoigné le désir de retourner à Cayenne (1), Biet se rendit vers la fin d'avril (1654) à la Martinique, pour y traiter de leur transport avec quelques capitaines de vaisseaux marchands. Mais le gouverneur, auquel il avait été signalé comme un espion anglais, ne lui permit pas de débarquer, et il fut obligé de rester sur le bâtiment jusqu'au départ d'un autre vaisseau pour la Guadeloupe, où l'accueil qu'il reçut le dédommagea bien de l'affront qu'il venait d'essuyer. Le gouverneur de la Guadeloupe, obligé de faire un voyage en France, offrit à Biet de l'y ramener, et ne cessa de lui donner des témoignages d'estime. Il arriva sur les côtes de Normandie le 25 août 1654, deux ans et deux mois après son départ. Biet rapportait des notes dont il se servit pour rédiger le *Voyage de la France équinoxiale, ou l'île de Cayenne, entrepris par les Français en 1652*, Paris, 1664, in-4°. Cet ouvrage, écrit avec candeur et simplicité, présente une lecture attachante. Le volume se termine par un *Dictionnaire de la langue galibi* (Voy. PRÉFONTAINE, au Supp.). Biet n'avait pas fait un assez long séjour aux Antilles pour en parler avec exactitude. Ce qu'il rapporte, d'après des mémoires qui lui avaient été fournis, a été réfuté par le P. Du Tertre (Voy. ce nom, XII, 399). — BIE (Claude), pharmacien, né vers 1668 à Chauvot, près de Verdun-sur-Saône, s'acquit une réputation par la pratique de son art, et fut nommé premier apothicaire du roi, à Versailles. Il mourut dans

(1) Cette île fut prise peu de temps après par les Hollandais (Voy. LA BARRE, LVII, 205).

l'exercice de cette charge le 18 juillet 1728. On a de lui quelques opuscules insérés dans les *Mémoires de Trévoux*, sur la *thériaque*, 1704; sur les *pilules de longue vie*, même année; sur le *quinquina*, 1707; sur les *gouttes d'Angleterre*, 1713. L'abbé Papillon lui a donné une notice dans la *Bibl. des auteurs de Bourgogne*. W—s.

BIGELOT (FRANÇOIS-EMMANUEL-SIMÉON), né à Nancy, le 18 février 1789, avec d'heureuses dispositions pour la poésie, fut détourné du culte des muses par des occupations plus graves. Admis, en 1810, dans l'administration des contributions indirectes, comme simple surnuméraire, il parvint en peu de temps à l'emploi de chef de bureau (division du contentieux), et en exerça les fonctions jusqu'en 1818. Quoiqu'il pût espérer d'aller beaucoup plus loin dans cette carrière, il préféra revenir dans sa ville natale où il acheta une étude de notaire. Il consacra encore quelques loisirs aux muses, et mourut prématurément le 14 juillet 1830. Il a publié 1° dans le *Mercure de France* (1816—1818), plusieurs morceaux de poésie qui se font remarquer par un tour heureux et facile, notamment la traduction de la première satire d'Horace (9 mars 1816); 2° une *Ode sur la poésie*, dédiée à M. Castel, Paris, 1816, in-8°; 3° une *Satire sur le dix-neuvième siècle*, Paris, Pilet, 1817, in-8°; elle prouve qu'il eût pu réussir dans ce genre. L—M—X.

BIGEOT (CLAUDE-ÉTIENNE), publiciste, était fils de François Bigeot, avocat-général au parlement de Dole. On sait qu'avant 1646, il remplissait la charge de lieutenant-général du bailliage de Pontarlier.

Employé, dès cette époque, par la cour d'Espagne dans diverses missions, il fut autorisé à se choisir un suppléant. Après la conquête de la Franche-Comté et sa réunion définitive à la France, Bigeot se retira dans les Pays-Bas, et y mourut en 1675. Il est auteur de plusieurs ouvrages, tous anonymes, écrits les uns en français et les autres en espagnol, contre les projets de Louis XIV. Celui qui fit le plus de bruit dans le temps est le *Bourguignon intéressé*, Cologne, 1668, in-12. On peut lui attribuer aussi le *Bon Bourguignon*, in-12, que d'autres bibliographes donnent à Boyvin (*Voy. ce nom*, V, 442), qui, comme Bigeot se nommait Claude-Etienne. Cet ouvrage est destiné, comme le précédent, à montrer qu'il était avantageux pour la Franche-Comté de rester sous la domination espagnole. W—s.

BIGET. *Voy.* MARTHE, au Supp.

BIGLAND (JEAN), historien anglais, né à Skirlaugh, dans le comté d'York, en 1750, passa la plus grande partie de sa vie dans les humbles fonctions de maître d'école de village. Il avait plusieurs fois changé de résidence, et il se contentait philosophiquement du peu qu'il gagnait par ses travaux, lorsqu'à l'âge de plus de cinquante ans, il publia un petit volume intitulé: *Réflexions sur la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ*, 1803. Bigland en mettant cet opuscule au jour n'avait aucune prétention littéraire. Son livre n'était que le résultat des méditations fort longues auxquelles lui-même s'était livré sur le fait fondamental du christianisme, et par lesquelles il était arrivé à la démonstration de l'événement que conteste

le scepticisme. Convaincu, il crut devoir livrer au public les raisons irréfragables auxquelles il s'était rendu. Il obtint un grand succès; et les témoignages d'approbation qu'il reçut de diverses parts l'engagèrent à persévérer dans la voie qu'il venait de s'ouvrir. Insensiblement il devint auteur de profession. Voici la liste des ouvrages qu'il publia les années suivantes : I. *Lettres sur l'étude et l'usage de l'histoire ancienne et moderne*, 1804. II. *Lettres sur l'histoire moderne et sur l'aspect politique de l'Europe*, 1804. III. *Essai sur divers sujets*, 2 vol., 1805. IV. *Lettres sur l'histoire naturelle*, 1805. V. *Système de géographie et d'histoire*, 5 vol., 1809. VI. *Histoire d'Espagne*, depuis la plus ancienne époque jusqu'à la fin de 1809-10, 2 vol. (traduite en français et continuée jusqu'à la restauration de 1814, 3 vol. in-8°, 1823-24, avec une grande carte, par le colonel Bory de Saint-Vincent). VII. *Précis de l'histoire politique et militaire de l'Europe, depuis la paix de 1785 jusqu'à l'époque actuelle*, 2 vol., 1811 (continuée jusqu'en 1814, dans la dernière édition; traduite en français et poussée jusqu'à 1819, 3 vol. in-8°). VIII. *Les voyageurs philosophes, ou Histoire de la tribune et du sacerdoce de Minerve*, 1811. IX. *Le comté d'York*, 1812 (seizième volume des *Beautés d'Angleterre et du pays de Galles*). X. *Histoire d'Angleterre*, 1812. XI. *Lettres sur l'histoire naturelle, depuis sa naissance jusqu'à la fin de 1812*, 2 vol., 1813 (cet ouvrage a été réimprimé avec continuation jusqu'en 1814). XII. *Système de géographie à l'usage des écoles*, 1816. XIII. *Explica-*

tion historique et effets des causes physiques et morales sur le caractère et les vicissitudes des nations, 1817. XIV. *Lettres sur l'histoire de France*, 1818. XV. *Lettres sur l'histoire d'Angleterre*. XVI. *Histoire des Juifs*. Bigland travaillait aussi à quelques *Magazines*. Ses travaux littéraires ne lui firent point quitter sa province. Il menait dans son jardin à Finningley, près de Doncaster, la vie d'un sage et d'un patriarce. C'est là qu'il mourut, âgé de 82 ans, le 22 février 1832. — Un autre BIGLAND a publié : *Collection historico-monumentale et généalogique du pays de Gloucester, Kent*, 1791, 2 vol. in-8°. P—OT.

BIGNOTTI (VINCENT), né à Verceil, en 1764, fils d'une pauvre veuve, fit ses premières études dans sa patrie, et obtint une bourse au collège royal des Provinces à Turin. En 1788, il fut reçu docteur en théologie, puis nommé chanoine de la métropole de Verceil. Orateur distingué, il fut chargé, en 1806, d'un *Discours sur le rétablissement de la religion par l'empereur Napoléon*, imprimé à Verceil, in-8°. Il a publié les ouvrages suivants en italien : I. *Collection de poésies diverses*, 1784 et 1787, in-8°. II. *Le baume salutaire, ou Réflexions philosophiques et morales*. III. *Éloge du bienheureux Amédée, duc de Savoie*, à l'occasion de la solennité célébrée le 20 avril 1823, pour la translation du corps de ce prince dans une chaise d'argent de trente mille francs donnée par le roi Charles-Félix; Verceil, 1823, in-8°. L'orateur dit qu'au XII^e siècle on se disputait les os et les cendres des saints sans se soucier de l'or ou de l'argent, mais que les voleurs du XVIII^e méprisèrent les reliques

en s'emparant des ornements précieux. Bignotti fut victime du jeûne et des privations qu'il s'imposait par dévotion : il mourut en 1831, et fut enterré, par une distinction particulière, dans la cathédrale de Verceil.

G—G—Y.

BIGONI (LOUIS), poète estimable oublié par l'abbé Lombardi dans sa *Storia della letteratura italiana*, naquit à Brescia le 29 juin 1712. Sa fortune lui permettait de se livrer à ses goûts studieux ; mais content des suffrages de quelques amis, il n'aurait jamais recueilli les productions de sa muse élégante et facile, sans les encouragements qu'il reçut de Louis Ricci (*Voy.* ce nom, au Suppl.), poète lui-même, et très-bon critique. Trop modeste pour rechercher les honneurs littéraires, il fut cependant élu membre de l'académie des *Agiati* de Roveredo, sous le nom de *Tessalo*. Il mourut à Chiari, petite ville du Brescian, le 10 avril 1785, à 72 ans. Outre une traduction en vers italiens du poème de *Partu virginis* de Sannazar, Brescia, 1765, in-8°, et celle des Coutumes (*Statuti*) de Brescia, ibid., 1776, in-4°, on lui doit un recueil de vers (*Rime*), ibid., 1763, in-8°.

W—S.

BIGONNET (JEAN-ADRIEN), né en 1755, était président de l'administration municipale de Mâcon, en 1798, lorsqu'il fut nommé député au conseil des cinq-cents par le département de Saône-et-Loire. Franchement pénétré des idées révolutionnaires les plus exagérées, il se montra dans cette assemblée du parti le plus extrême, et dans la séance du 25 août, lorsqu'il fut question de rétablir les impôts que la révolution avait abolis, il s'y opposa avec force, en disant : « Ou la révolution est une

« injustice, ou les impôts qu'on a
« supprimés pour la faire sont injus-
« tes. » Ce dilemme, assez concluant, ne pouvait pas être compris de ceux que la révolution avait enrichis et rendus maîtres du pouvoir ; et successivement les gabelles, le contrôle, etc., furent rétablis sous le nom de droits-réunis et d'octrois. Le 8 déc. de la même année, à l'occasion d'une déclaration de guerre contre Naples et la Sardaigne, Bigonnet se livra contre les rois à des déclamations qui n'étaient plus guère de saison, puisque la république avait dès-lors des rois pour alliés. « Barbares ennemis, » s'écria-t-il, vos trônes seront renversés ; le sort en est jeté !... « L'austère franchise et la sévère « bonne foi ne cesseront pas d'être le « caractère et l'âme des traités qu'offrira la république... ; un million « d'hommes armés en seront les négociateurs. » Cette sortie, interrompue par des murmures, ne fut pas insérée au *Moniteur* ; mais l'orateur, qui tenait à ses opinions, la fit imprimer lui-même. Trois mois plus tard, il la réitéra à la tribune, à peu près dans les mêmes termes, et il fut entendu avec plus de calme. Dans le même temps, il proposa d'instituer un *Code du mérite et des récompenses*, pour exciter le patriotisme des Français ; et cette espèce de projet de *Légion-d'Honneur républicaine* fut renvoyé à une commission qui n'a jamais fait de rapport... Le 8 sept. 1799, Bigonnet, attribuant les revers des armées françaises à la réaction des royalistes, ajouta que le meilleur moyen d'arrêter cette réaction était de donner à la presse une entière liberté et d'organiser des sociétés patriotiques. Il appuya ensuite vivement la proposition du général Jourdan de déclarer la pa-

trie en danger, afin de donner un plus libre cours aux mesures révolutionnaires. Ainsi Bigonnet était alors un des députés les plus attachés au parti de la république, et il devait se montrer fortement opposé à tous ceux qui tenteraient de la renverser. Dans la mémorable séance du 18 brumaire, à Saint-Cloud, il s'élança contre Bonaparte, lorsque ce général entra dans la salle des séances, et lui dit : *Téméraire, que faites-vous ? Vous violez le sanctuaire des lois.* Bonaparte, à ces mots prononcés d'une voix forte, et se sentant saisi à l'épaule par un homme vigoureux et d'une haute stature, se retira aux cris presque unanimes de *hors la loi*. Mais on sait comment il rentra bientôt, précédé de Murat et de ses grenadiers. Bigonnet, comme ses collègues, se sauva par les jardins; et la république cessa d'exister... On pense bien qu'après un pareil éclat, il ne fut compris dans aucune fonction du nouveau gouvernement. Cependant il ne figura pas sur les listes de proscription qui accompagnèrent ce triomphe de Bonaparte, mais qui ne furent au reste que comminatoires. Il se retira sans bruit dans son département, et il y vécut fort à son aise, sans essuyer la moindre persécution, jusqu'au mois de mars 1815, époque à laquelle il dut à celui qui l'avait fait rentrer dans l'obscurité l'avantage d'en sortir momentanément. Ce fut à son retour de l'île d'Elbe que Napoléon, cédant aux vœux de la populace de Mâcon, destitua M. de Bonne, maire de cette ville, pour mettre à sa place son ancien adversaire du 18 brumaire, resté invariablement attaché au parti républicain, que Napoléon se croyait alors obligé de ménager. Nommé deux mois après député à la chambre des repré-

sentants par l'arrondissement de Mâcon, Bigonnet y vota encore avec le parti le plus exagéré. Cependant il ne s'y fit guère remarquer, si ce n'est dans la séance du 23 juin, où il s'opposa à la proposition de Defermont et de M. Boulay de la Meurthe, qui voulaient faire reconnaître Napoléon II aussitôt après l'abdication de son père. Retourné dans sa patrie après la dissolution des chambres, Bigonnet rentra dans l'obscurité, et il mourut dans le mois de mai 1832, d'une attaque de choléra. On a de lui deux écrits qui jettent un nouveau jour sur les projets de Bonaparte : I. *Coup d'état du 18 brumaire*, Paris, 1819, in-8°. II. *Napoléon Bonaparte considéré sous le rapport de son influence sur la révolution*, Paris, 1821, in-8°. M—Dj.

BIGOT de Préameneu (FÉLIX-JULIEN-JEAN), né à Redon en 1750, était avocat au parlement de Paris avant la révolution, dont il embrassa la cause comme la plupart des gens de sa profession, mais avec tout le calme et la modération de son caractère. Lors de l'établissement des premiers tribunaux qui succédèrent aux anciennes cours, en 1790, il fut élu juge du quatrième arrondissement de la capitale, et c'est dans cette position que, distingué par le nouveau ministère du roi constitutionnel, il fut envoyé commissaire à Uzès, pour apaiser des troubles qui venaient de s'y manifester. Cette mission fut courte et sans résultats importants. En septembre 1791, Bigot de Préameneu fut nommé l'un des députés de Paris à la première législature, où il se rangea du parti modéré, ainsi que le témoigne le discours qu'il prononça le 7 janvier 1792, malgré les huées des tribunes, pour

prouver que le roi était autant que l'assemblée le représentant de la nation. Bigot obtint le 22 mai suivant que, par la loi qui ordonnait le séquestre des biens des émigrés, il fût accordé un mois de délai à ceux qui voudraient rentrer. Quelques jours après il fut élu président, et c'est en cette qualité qu'il fit, le 20 avril, à Louis XVI, lorsque ce prince vint annoncer sa déclaration de guerre à l'Autriche, une réponse, dont les circonstances seules peuvent faire excuser l'inconvenance. « L'assemblée, dit-il sèchement au monarque, « examinera votre proposition, et « elle vous instruira du résultat de ses « délibérations. » Le 25 du même mois, il s'opposa au projet de loi que Thuriot présentait contre les ecclésiastiques qui refusaient de prêter serment à la constitution; et l'on a prétendu, contre toute vraisemblance, que c'est à cette circonstance qu'il avait dû plus tard sa nomination au ministère des cultes. Nous lui avons entendu dire à lui-même que ce n'était que d'après son nom (*Bigot*) que Napoléon avait pensé à lui; et cette bizarrerie de la part du grand homme n'est pas sans exemple. Bigot de Préameneu fit encore pour le maintien de l'ordre d'honorables efforts; après les scandaleuses scènes du 20 juin 1792, il obtint un décret qui interdit aux pétitionnaires de se présenter armés à la barre de l'assemblée. Mais ces efforts de quelques hommes sages ne purent que retarder de peu de jours la catastrophe dont l'état était menacé; et, lorsque le trône chancelant de Louis XVI fut définitivement renversé par la révolution du 10 août 1792, Bigot de Préameneu n'eut plus qu'à se tenir caché; ce qu'il fit avec autant de soin que de succès tant que dura le gouvernement de la ter-

reur. (1) On ne le vit reparaitre qu'après le triomphe de Bonaparte, au 18 brumaire. Ayant applaudi de tout son cœur à cette révolution, il fut aussitôt nommé commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation, et dans la même année appelé au conseil d'état, dont il présida la section de législation. C'est dans cette place qu'il a concouru long-temps, et d'une manière aussi honorable qu'utile, avec les Portalis et les Tronchet, à la rédaction de nos codes immortels. Parmi les nombreux discours qu'il a prononcés à la tribune du corps-législatif, pour présenter ou soutenir les projets de loi sur le droit civil, on a remarqué celui qui a pour objet *les contrats ou les obligations conventionnelles en général*. C'est un bon résumé des *rappports les plus multipliés des hommes en société*. A l'époque du couronnement de Napoléon, il fut récompensé de ces travaux par le titre de comte de l'empire et celui de grand officier de la Légion-d'Honneur. Quatre ans plus tard, lorsque Portalis mourut, en 1808, le comte Bigot le remplaça au ministère des cultes. Il a conservé ces paisibles fonctions sans s'y faire remarquer, et suivant exactement les ordres du maître, jusqu'à la chute du gouvernement impérial. (2) A cette époque, voyant Paris menacé, il se réfugia prudemment en Bretagne, et n'en

(1) Il était à Rennes en juillet 1793, lorsqu'il fut visité par Bailly, qui parti de Nantes se rendait à Melun, dans la maison de campagne que Laplace, son collègue à l'académie des sciences, lui avait offerte pour séjour, et où il fut arrêté en arrivant.

V—VR.

(2) Une de ses plus importantes fonctions était d'analyser les mandemens des évêques sur les victoires de l'empire et sur la vaccine, d'en extraire les passages les plus saillants à la louange du maître (et les évêques alors étaient laudatifs jusqu'à l'extrême adulation), et d'envoyer ces extraits, bien recommandés, au *Moniteur* et aux journaux ecclésiastiques de cette époque.

V—VR.

revint que bien convaincu qu'il n'avait rien à craindre. Mais dans ce voyage il avait perdu son porte-feuille par un arrêté du gouvernement provisoire, qui déclara déchus tous les fonctionnaires fugitifs, et sa place ne lui fut rendue qu'après le retour de Napoléon, en mars 1815, sous le titre plus modeste de *direction générale des cultes*. Le comte Bigot fut en même temps créé pair de France dans la nouvelle chambre; mais il perdit encore une fois tous ces avantages par le second retour des Bourbons, et depuis ce temps il ne reparut plus sur la scène politique. Vivant dans la retraite, il ne s'occupa que de visiter les prisons et les hospices, dont il était un des administrateurs; et il justifia au moins, par une grande assiduité aux séances, le choix que l'académie française avait fait de lui, en l'année 1800, en le nommant à la place de Baudin. La seule production littéraire que l'on connaisse de lui est la réponse qu'il fit au discours de réception de l'évêque d'Hermopolis (M. Frayssinous), le 8 novembre 1822. D'ailleurs on ne connaît aucun ouvrage de ce jurisconsulte et de cet académicien. Le comte Bigot est mort à Paris le 31 juillet 1825, laissant une fortune considérable, et que son économie, à laquelle on aurait pu donner un autre nom, avait fort augmentée (3). Daru prononça son Eloge funéraire, qui fut inséré au *Moniteur*. Le duc de Montmorency, son successeur à l'académie, ne sachant de quoi le louer sous les rapports littéraires, et se voyant forcé de se rejeter sur les bienfaits de son admi-

nistration ministérielle, dit qu'il ne fallait pas l'accuser de tout le mal qu'il n'avait pas été en son pouvoir d'empêcher, mais le louer du peu de bien qu'il avait pu faire. On a imprimé un Catalogue de sa bibliothèque, composé de plus de neuf feuilles, et renfermant près de seize cents articles, dont plus de quatre cents de droit et de jurisprudence, formant environ trois mille volumes. M-D J.

BIGOT (MARIE KIÉNE), pianiste célèbre, naquit le 3 mars 1786 à Colmar, où ses parents professaient la musique avec distinction. Douée de l'organisation la plus heureuse, elle sentit dès l'enfance le besoin de cultiver toutes les dispositions qu'elle avait reçues de la nature. Très-jeune encore, elle s'était fait une habitude constante d'un travail raisonné et très-varié. Le piano étant devenu, sous la direction de sa mère, l'objet de ses études spéciales, elle n'interrompit pas ses autres études. Elle disait que le temps était élastique, et elle le doublait réellement par la manière de l'employer, comme elle doublait l'efficacité des exercices par les procédés ingénieux qu'elle imaginait pour s'y rompre. Bientôt il ne lui resta plus qu'à colorer par l'expression un acquis où rien ne manquait sous le rapport du mécanisme. La famille Kiéne quitta l'Alsace pour s'établir à Neuchâtel en Suisse. Elle y connut M. Bigot, dont une instruction étendue, des voyages dans presque toutes les contrées de l'Europe, et une rare aptitude à parler les langues vivantes, marquaient la place dans les chancelleries diplomatiques. Un goût vif pour la musique s'alliant chez lui à toutes les conditions d'une existence honorable, il rechercha la jeune Marie, et l'épousa en 1804.

(3) Quand on allait voir le ministre, il n'était pas rare de rencontrer, sur l'escalier, la comtesse Bigot dans un déshabillé remarquable, tenant un trousseau de clés et descendant à la cave.

Peu de temps après son mariage, il la conduisit à Vienne en Autriche. Là elle vit Haydn, Saliéri, Beethoven, et se livra entièrement à son art. Dans le commerce de ces hommes célèbres, ses idées s'étendirent, son goût s'éclaira; son style, vivifié par les sentiments nouveaux d'épouse et de mère, prit une physionomie. Elle fit encore des progrès en France, où les événements de 1809 avaient fait passer son mari. Au coloris mélancolique qui appartient à l'école allemande, elle associa l'élégance sans manière, la finesse des nuances, la convenance des ornements, qui distinguent les virtuoses français. On retrouvait dans son talent ce qui la caractérisait elle-même, l'union constante de la raison et du sentiment. En même temps qu'elle perfectionnait son jeu, elle approfondissait, sous la direction de Chérubini et d'Auber, la science de l'art, et elle se fortifiait dans la composition musicale. La maison de M^{me} Bigot devint le rendez-vous des artistes les plus fameux, des connaisseurs les plus délicats, et des vrais amateurs. Les savants, les hommes de lettres recherchèrent à l'envi sa société. Rien n'égalait l'agrément de ses soirées; une conversation solide et animée, une musique exquise s'y succédaient et s'y entremêlaient. Quand M^{me} Bigot touchait le piano, on l'entendait avec délices; quand elle causait, on l'écoutait avec fruit. En 1811, la campagne de Russie fut décidée. Les fonctions de M. Bigot, sa connaissance des langues du nord et des localités que l'armée française devait parcourir le firent attacher à l'expédition. A la suite du désastre, prisonnier à Wilna, il perdit ses places. Sa femme, chargée de deux enfants en bas âge, restait sans ressources; elle s'en fit une de son ta-

lent; la musique qui jusqu'alors n'avait servi qu'à embellir son existence, devint un moyen de la soutenir; elle donna des leçons de piano, et ses succès dans l'enseignement furent tels, que bientôt elle eut peine à suffire à l'affluence des élèves. En formant des pianistes, M^{me} Bigot se proposait surtout de faire des musiciennes. Un choix sévère des morceaux d'étude devait la conduire à ce but. Jamais elle ne mit sous les yeux de ses élèves que des productions consacrées par une longue unanimité de suffrages; et, quoiqu'elle ait elle-même composé, elle n'eut jamais le faible, si ordinaire aux professeurs, de faire étudier sa musique; cependant ses ouvrages, trop peu nombreux, et particulièrement ses *Suites d'Études*, sont devenus classiques. Tenant à fonder une école, elle appela auprès d'elle sa mère et sa sœur. Disciple de l'une et maîtresse de l'autre, elle trouvait dans toutes deux des collaboratrices en état de la suppléer; sa fille, déjà musicienne, devait hériter de sa doctrine et la perpétuer. Ainsi ce cours, d'un genre neuf, ce cours remarquable par la pureté des principes, l'aurait été encore plus par leur parfaite unité. M^{me} Bigot poursuivait son utile entreprise avec tout le dévouement dont elle était capable, soutenue par la conviction de servir l'art qu'elle chérissait, encouragée par les plus honorables suffrages. Malheureusement les forces du corps ne répondaient pas chez elle à l'énergie de l'âme; la fatigue altérait sa santé; une maladie de poitrine, suite d'un travail excessif, la consumait; elle y succomba le 16 septembre 1820, à l'âge de trente-quatre-ans. Son vœu le plus cher s'est réalisé, son école lui a survécu; sa mère et sa fille

la continuent, et les nombreux talents qui en sont sortis lui assurent une longue durée. Le talent de M^{me} Bigot a fait époque. C'est elle qui a introduit en France la musique de Beethoven, aujourd'hui si goûtée du public français. Liée à Vienne avec ce compositeur, elle le reproduisit d'original à Paris. Tous les grands maîtres au surplus trouvèrent en elle un digne interprète ou un digne émule. Qui ne l'a pas entendue accompagnée par Baillot, ne connaît ni toute l'étendue ni toute la puissance de l'exécution instrumentale. Quelle intelligence et quel feu ! Que d'intentions fines comprises ou devinées ! Combien d'heureuses saillies, de reparties inattendues ! Quel brillant échange de traits improvisés ! Quelle chaleur et en même temps quel aplomb ! Qu'il était beau de voir les deux concertants se provoquer, se répliquer, s'électriser l'un l'autre, se rendre inspiration pour inspiration, et atteindre les bornes de l'art avant d'en avoir épuisé les ressources ! Mais quel que fût l'intérêt de ces conversations musicales, M^{me} Bigot n'était jamais plus admirable que quand elle touchait seule. Nous ne nous arrêtons point à l'extérieur d'un mécanisme parfait sous tous les rapports ; nous voulons parler de ce sentiment vif, délicat et profond, qui, prompt à saisir, habile à rendre, fait ressortir toutes les beautés d'une composition, et assimile la musique à l'éloquence. La première fois qu'elle joua devant Haydn, ce vénérable vieillard fut si ému, que, se jetant dans les bras de l'exécutante, il s'écria : *O ma chère fille, ce n'est pas moi qui ai fait cette musique, c'est vous qui la composez* ; et depuis lors il n'a plus appelé M^{me} Bigot que sa chère fille. Nous avons vu un

témoignage de la satisfaction de ce grand homme, exprimé avec autant d'abandon que de naïveté : sur l'œuvre même qu'elle venait d'exécuter devant lui, il écrivit de sa main : *Le 20 février 1805, Joseph Haydn a été heureux.* Personne n'a réussi comme elle à reproduire Beethoven : sans ôter au compositeur allemand son air sauvage et la liberté de son allure, elle modérait une fougue trop impétueuse et mitigeait un génie fier jusqu'à l'âpreté ; elle le traduisait comme Racine a imité les anciens, l'adoucissant, ne l'énervant pas. Un jour elle fit entendre à Beethoven une sonate qu'il venait d'écrire : *Ce n'est pas là précisément*, lui dit-il, *le caractère que j'ai voulu donner à ce morceau, mais allez toujours ; ce n'est pas tout-à-fait moi ; c'est mieux que moi.* Le jeu de M^{me} Bigot fut apprécié par Dussek. Clémenti se complaisait à lui donner des conseils qui, saisis aussitôt que reçus et mis en œuvre à l'instant même, causaient au Nestor des pianistes un ravissement inexprimable. Cramer la pria souvent de jouer devant lui ses fameuses *Études*, et chaque fois qu'elle les redisait, elle étonnait leur auteur. Les amis de M^{me} Bigot n'oublieront jamais une séance où elle exécuta avec Cramer les sonates à quatre mains de Mozart. D'abord intimidée par la présence d'une renommée européenne, mais se rassurant par degrés, et trouvant enfin dans la cause même de ce premier trouble le principe d'un enthousiasme prodigieux, elle s'exalta tellement qu'elle devint une véritable muse. Le pianiste de Londres ne pouvait revenir de sa surprise. L'œuvre entière ne fut qu'un *crescendo* de verve et d'expression. Après cet assaut de

talent, Cramer, exalté lui-même au plus haut degré, dit à son heureux rivale : *Je n'ai jamais rien entendu de pareil; disposez de moi à toute heure; faire de la musique avec vous sera toujours pour moi une bonne fortune sans prix.* Nous avons eu la satisfaction de voir ces beaux effets se renouveler sous nos yeux. Cramer, dans le voyage qu'il a fait en France, à la fin de 1833, ayant exécuté les mêmes sonates avec la fille de M^{me} Bigot, lui adressa ce simple et précieux éloge : *J'ai cru entendre encore votre mère.* M-L.

BIGOT de Morogues. *Voy.* MOROGUES, XXX, 203.

BIGOT de Sainte-Croix. *Voy.* SAINTE-CROIX, au Supp.

BIGOTIER ou *Bigotherius* (CLAUDE), poète latin, était né dans la Bresse au commencement du 16^e siècle, et suivant Guichenon au village de Treffort (*Histoire de Bresse*, 35). Nommé professeur de rhétorique au collège de la Trinité de Lyon, à l'époque de son établissement, il y remplit cette chaire plus de vingt ans avec beaucoup de zèle. Il s'amusa dans ses loisirs à composer une apologie de la rave, sous ce titre : *Rapina seu raporum encomium*, Lyon, 1540, petit in-8°. Ce petit poème est devenu si rare qu'on ne le trouve cité ni dans le *Catalogue* de la bibliothèque du roi, ni dans celui de la bibliothèque de Lyon (*Voy.* DELANDINE, au Supp.). Il est divisé en trois livres. Dans le premier, l'auteur considère cette racine comme un aliment, et il en examine avec soin toutes les qualités. Dans le second, il traite de ses vertus médicales, et il vante ses heureux effets surtout pour la goutte et les engelures. Le troisième contient l'éloge de la Bresse et des hommes il-

lustres qu'elle a produits. Cet ouvrage, dit Guichenon, se ressent encore de la rudesse du siècle, mais toutefois il est digne de louange. L'historien de la Bresse en a reproduit un long fragment, tiré du troisième livre, dans les généalogies des familles nobles de cette province. On trouve à la suite : *Alectryomachia, id est Gallorum certamen cum pompa scholasticorum Lugduni acta*, petit poème de deux à trois cents vers; *De adventu Cæsaris in Galliam*, autre poème, que l'auteur donne comme une traduction de Clém. Marrot, et deux *Hymnes*, l'une adressée aux saints patrons de la Bresse, et l'autre à sainte Catherine, patronne des philosophes. W—s.

BIGOTIÈRE (PERCHAMBAULT de la), né à Rennes, de la même famille que le commentateur de la coutume de Bretagne (*Voy.* IV, 487), quitta la France plusieurs années avant la révolution avec son père, qui avait figuré dans les troubles de Bretagne et dans les actes de résistance du parlement. A l'époque de l'émigration, le jeune La Bigotière se rendit à Coblenz, et le cardinal de Rohan, dont il était allié, le présenta aux princes, en disant : « J'ai l'honneur de présenter à V. A. R. le chevalier de La « Bigotière, mon parent, et le plus « ancien émigré, car il est sorti de « France dix ans avant nous. » Cela faisait allusion à la manière dont étaient reçus de l'autre côté du Rhin les Français qui arrivaient par ceux qui avaient émigré quelques semaines avant eux. Apprenant ensuite la levée d'armes de la Vendée, La Bigotière passa à Jersey, et s'embarqua pour la Bretagne. Ayant joint l'armée vendéenne après l'occupation de Saumur, il assista à la bataille du Bois-du-Mou-

lin-aux-Chèvres, où il eut un bras fracassé par un boulet. Ne voulant pas que les soldats quittassent le combat pour le secourir, il alla se cacher dans une métairie, où il resta quelque temps évanoui, et le soir il eut encore la force de se rendre dans un village voisin, puis à Chollet, où on lui fit l'amputation du membre fracassé, et quelques semaines après il fut guéri. Etant retourné à l'armée, il reçut une nouvelle blessure, ce qui ne l'empêcha pas de suivre les Vendéens dans leur expédition d'outre-Loire. On a imputé à ce chef royaliste d'avoir figuré dans la *bande noire*, ainsi nommée parce que ceux qui en faisaient partie portaient en signe de ralliement un crêpe noir au bras. Cette troupe, composée en grande partie d'Allemands et de déserteurs, commit beaucoup d'excès. La Bigotière, qui se fit remarquer en toutes circonstances par une grande bravoure, fut pris à la déroute du Mans, en 1794, conduit à la prison de l'Oratoire, et fusillé quelques jours après. F—T—E.

BILDERDYK (GUILLAUME), un des plus grands poètes du siècle, et que ses compatriotes placent sans balancer à côté de Schiller, de Goethe et de Byron, naquit à Amsterdam en 1756. Comme Ovide, Voltaire, et Pope, il raconte lui-même qu'il balbutiait déjà des vers sur les genoux de sa nourrice. Mais la poésie seule ne pouvait suffire à cette tête ardente, à cette vaste intelligence; son séjour à l'université fut donc consacré à la fois aux travaux de l'imagination et aux études si variées du droit, des langues anciennes et modernes, de l'histoire, de la géographie, de la géologie, des antiquités, de la médecine, et même de la théologie. Génie puissant et élevé, il dominait

toutes les parties des connaissances humaines, si l'on en excepte la philosophie, qu'il représente dans un de ses ouvrages comme propre à étouffer la faculté poétique, et à laquelle il fit dans la suite une guerre bien autrement sérieuse. L'université de Leyde jetait alors le plus vif éclat, et ouvrait à la solide érudition une route où l'Allemagne se précipita bientôt toute entière, laissant derrière elle le reste de l'Europe. Bilderdyk y étudia la jurisprudence sous Bavius Voorda et Vander Keessel; la littérature grecque et romaine, sous Walckenaer et Ruhnkenius, fondateurs d'une école philologique que saluent encore de leur reconnaissance les Jacobs et les Creutzer, les Hase et les Boissonnade. Ce commerce étroit de l'antiquité, auquel le talent ne renonce jamais impunément, donna une trempe plus forte à son esprit, et à son style l'abondance, la fermeté et la correction, qui le caractérisent. Grand homme anticipé au milieu d'une jeunesse étourdie et frivole, il recherchait la solitude, et travaillait avec une ardeur qui fit concevoir des craintes pour sa santé. Ce fut en 1776 qu'il se révéla pour la première fois au public. La société littéraire de Leyde avait proposé un prix pour le meilleur poème qui exposerait *l'influence de la poésie sur le gouvernement d'un état*. La médaille lui fut décernée, et il la méritait; il avait su jeter de la vie dans ce lieu commun, en y introduisant la figure mâle de Tyrtée. Déjà sa versification s'y montrait brillante, souple, riche de formes et d'images nouvelles. L'année suivante il fut couronné deux fois: pour un poème en trois chants, intitulé *Le véritable amour de la patrie*, et pour une ode sur le même sujet, on lui adjugea le

premier et le troisième prix. Le second fut accordé à son amie Julie-Cornélie, baronne de Lannoy, née en 1738 à Bréda, et qui jouit encore de toute sa renommée. Dès ce moment la poésie hollandaise, dont la première moitié du dix-huitième siècle avait vu la décadence, et qu'une imitation malheureuse des grands modèles français avait failli perdre sans ressource, se réveilla brillante de fraîcheur et de force, comme au siècle de Hooft, de Vondel et de Cats. A vingt ans, Bilderdyk était un des écrivains qui avaient le plus coopéré à cette rénovation. Soutenu par le sentiment de sa capacité, stimulé par les applaudissements de ses compatriotes, il redoubla d'efforts, exerçant sur lui-même cette sévérité qui est le gage d'un succès durable. Ce fut alors qu'il publia sa romance d'*Elius*, composition étendue, et où l'on trouve une foule de beautés de détail. En 1779, il traduisit en vers l'*OEdipe roi*, de Sophocle. Cette traduction, aussi fidèle qu'élégante, se distingue surtout par la couleur antique. Le travail s'y fait d'ailleurs si peu sentir, qu'on croit lire un original. La même année parurent ses *Loisirs ou délassements*, recueil de pièces détachées, qui rivalisent entre elles de grâces et de beautés. Vers ce temps, les Hollandais, à l'exemple de plusieurs écrivains célèbres de l'Allemagne, tels que Klopstock, Voss, Stolberg, avaient commencé à écrire en vers blancs et mesurés, d'après le rythme des anciens, qu'avaient essayé d'introduire en français Ronsard et Baïf, et après eux Turgot. Bilderdyk sacrifia aussi à la nouveauté, et inséra quelques morceaux en vers blancs dans ses *Loisirs*. Cet essai prouva deux choses : l'extrême flexibilité du talent de l'auteur et les ressources

de la langue dont il faisait usage. Mais il en connaissait trop bien le génie pour recommander ce procédé comme un exemple à suivre; au contraire il le condamna toujours avec force, et s'il n'avait fait lui-même des hexamètres et des pentamètres, qu'on a lus avec plaisir, principalement sa traduction de l'*Anachoristos* d'Apulée, on serait autorisé à douter que ce système de versification puisse jamais être appliqué à la langue hollandaise, qui n'a pas moins besoin que la langue française du secours de la rime. — On a reproché à Bilderdyk d'avoir inséré dans ses *Loisirs* plusieurs traductions d'anciens poètes, Bion, Théocrite, Anacréon, etc., sans que rien indique la source d'où elles sont tirées, et de s'être ainsi exposé à l'accusation de plagiat. — L'année 1780 fut encore très-glorieuse pour notre poète. La société de littérature de Leyde avait proposé, trois ans auparavant, cette question : *La poésie et l'éloquence ont-elles des rapports avec la philosophie, et quels sont les avantages que l'une et l'autre retirent de celle-ci?* Bilderdyk, qui n'avait pas encore rompu avec la philosophie, répondit par un long mémoire qui fut honoré du premier prix, et qui est imprimé dans le sixième volume des œuvres de cette société, avec les additions faites par l'auteur en 1783. Cependant la profession d'avocat, qu'il exerçait à La Haye, nuisait à ses travaux littéraires; à peine trouva-t-il quelques instants pour chanter, sous le nom d'*Odille*, celle qui devint son épouse. Ces vers furent publiés à l'insu du poète, mais il les revit ensuite, et en donna une édition en 1808, en un volume in-8°. Pendant l'année 1785, un autre re-

cueil de poésies, dans le genre anacréontique, intitulé *Petites fleurs*, lui valut encore les suffrages universels. Les pensées grandes et généreuses qu'il admirait dans le poème des *Gueux* de Van Haren et le désir de rendre la vogue à cette œuvre patriotique long-temps négligée, lui inspirèrent le dessein d'en corriger les parties qui lui paraissaient défectueuses. Il s'associa dans cette vue au célèbre Feith, et leur travail parut en deux volumes, en 1785. Il était digne des applaudissements qu'il obtint; mais si dans cette refonte on devait louer des vers plus châtiés, un style plus pur, on y regrettait quelquefois le mouvement *prime-sautier* de l'inspiration, la verve et la vigueur de l'original. Des différences d'opinions politiques produisirent bientôt une rupture entre les deux poètes amis, qui depuis ne se rapprochèrent plus. Bilderdyk s'était toujours montré chaud partisan de la maison d'Orange; Feith au contraire était au nombre des adversaires du stathouderat. Avant que les factions fussent tout-à-fait aux prises, Bilderdyk, encouragé par l'accueil qu'avait reçu l'*OEdipe Roi*, entreprit de faire passer dans sa langue un autre chef-d'œuvre de la scène grecque : en 1789, il donna au public sa traduction de l'*OEdipe à Colonne*, qu'il intitula *la Mort d'OEdipe*. L'invasion étrangère suivit la guerre civile, et força bientôt le poète à aller, comme le prince thébain, chercher une retraite loin de sa patrie. Il se rendit en Allemagne, puis en Angleterre, et séjourna long-temps à Brunswick. Le malheur, qui prête une énergie nouvelle aux âmes viriles en les meurtrissant, l'habitua à fixer sur la postérité un regard plus sûr et plus fier. Mais en exaltant son imagination, il

communiqua à sa raison une amertume que sa vie toute solitaire ne fit qu'accroître avec le temps. Une austérité poignante, une intolérance qui parfois ressemble à du fanatisme, un ton magistral et dur furent les tristes fruits de cet isolement. En Angleterre, Bilderdyk ouvrit des cours de poésie très-fréquentés; et, ce qui est digne de remarque, c'est que pour être généralement compris, il se servit de la langue française, qu'il maniait très-bien, et contre laquelle il a affiché les préventions les plus injustes. Reconnaitrait-on en effet la langue de Racine dans cette sortie *juvénalienne*, où la beauté des vers ne saurait faire excuser l'injustice de la pensée? « *Maar wegmēt u, etc.* » « Loin d'ici, jargon aux sons bâtards, » « glapi par les hyènes et par les » « chacals, renié par ta postérité » « comme tu as renié ton origine, » « créé pour la moquerie qui se joue » « de la vérité; ta prononciation nasillarde et mal articulée sait à peine » « se faire entendre. Exécrable français! tu n'es digne que du diable, » « toi qui veux t'emparer du monde » « avec tes contorsions de singe. » Ce trait, *créé pour la moquerie qui se joue de la vérité*, rappelle un passage fameux du *Wilhelm Meister* de Goethe. Il est impossible au reste d'être plus brutal et plus passionné. Le poète se venge sans générosité du mépris que nous avons quelquefois prodigué sans connaissance de cause à la littérature de son pays; et quand on songe que cet *exécrable français*, il le parlait avec une facilité rare, on est tenté de lui appliquer ce que disait Voltaire d'Achille, qui s'emportait contre la gloire, ou du père Malebranche, dont la brillante imagination s'efforçait de détrôner l'imagination. Le talent particulier

de Bilderdyk est l'art de conter en vers : la nature l'avait créé conteur. Alors il oublie ses animosités, ses préjugés, ses vieilles rancunes ; les images pittoresques, les idées ingénieuses, les détails imprévus se présentent sous sa plume, et il captive parce qu'il commence par être captivé lui-même. Les *Poésies diverses*, dont il publia deux volumes en 1799, attestent au plus haut degré ce que nous venons d'avancer. Outre un poème didactique sur l'*Astronomie* et des traductions d'Ossian, qu'il annonce avoir été faites non pas sur l'anglais de Macpherson, mais sur les originaux mêmes, ce recueil contient des romances et des contes, dont le tour est aussi heureux que la versification en est gracieuse et piquante. Quelquefois il imite ; mais ses imitations sont si libres, si indépendantes, qu'elles peuvent passer pour appartenir en propre à l'auteur. Le joli conte de Voltaire, *Ce qui plaît aux dames*, dont le fonds est emprunté à Chaucer, est, ainsi qu'il le dit lui-même, tout-à-fait *hollandisé* (*verhollandcht*). Au surplus, les personnes qui n'entendent pas l'idiome batave sont en état d'apprécier la manière de Bilderdyk, en lisant la traduction en vers français qu'a risquée M. L.-V. Raoul de la pièce intitulée *l'Imprécation*, dans ses *Leçons de littérature hollandaise* (Bruxell., 1829). Deux autres volumes de poésies parurent en 1803, ainsi qu'une *Imitation de l'Homme des champs* de Delille, qu'il rendit complètement hollandais, et auquel il enleva toutes les petites grâces, que n'avait pas eu le courage de s'interdire un écrivain traité aujourd'hui avec tant d'injustice, mais qui n'en restera pas moins notre premier versificateur. Dans sa Préface, Bilderdyk

devança les jugements sévères dont Delille a été l'objet, et sembla prendre l'engagement de dénigrer tout ce qu'il voudrait bien imiter à l'avenir. *L'Homme des champs* eut une seconde édition en 1821. Quoiqu'il se plaignît des glaces de l'âge, la verve de Bilderdyk semblait inépuisable. Sa fécondité, loin d'être le résultat de la facilité malheureuse d'un Scudéry, enfantait coup sur coup des productions également remarquables par la pensée et par le style, et offrait un phénomène qui n'a rencontré de point de comparaison que dans les deux hommes prodigieux cités avec un juste orgueil par la France et l'Allemagne pour l'universalité de leurs connaissances et la variété merveilleuse de leurs talents. En 1804, il mit au jour trois volumes de *Mélanges* ; en 1805, le poème de *Fin-gal*, d'après Ossian ; en 1806, deux volumes de *Nouveaux mélanges* en prose et en vers, dont le premier est presque entièrement consacré à des matières religieuses, et dont le second contient les poèmes d'*Assenède* et d'*Achille à Scyros* ; en 1807, deux volumes destinés à compléter le recueil de 1803, et un poème intitulé *les Maladies des savants*, dont on a blâmé le sujet, mais qu'il serait impossible de ne pas louer sous le rapport de l'exécution. Un des épisodes conduit le poète au fond des enfers, comme le Dante, qu'il imite encore avec sa liberté accoutumée. Il jette les yeux autour de lui, et voit avec horreur qu'il est entouré d'une foule innombrable de maux physiques et moraux. Cette peinture est d'une vigueur effrayante. En 1822, M. J.-H. Kraane, connu par un poème intitulé *la Littérature française*, qui parut en 1804, soumit au public quelques échantillons

d'une traduction en vers de l'ouvrage de Bilderdyk. Depuis 1806, et non pas depuis 1799, ainsi qu'on le lit dans la *Galerie des contemporains* et le *Dictionnaire de la conversation*, il était revenu dans sa patrie, où il avait été accueilli avec un légitime enthousiasme. Son poème sur les *maladies des gens de lettres* fut à la fois un bon ouvrage et une bonne action. Il en abandonna le produit aux infortunés que le désastre de Leyde avait plongés dans la détresse. Louis-Napoléon cherchait à se rendre populaire, et savait y réussir; il choisit pour son maître de langue hollandaise le plus beau génie de la nation dont un décret impérial l'avait fait roi; le combla de marques de faveur et le nomma président de la seconde classe de l'institut fondé à Amsterdam à l'instar de celui de Paris. Sensible à ces avances de bon goût, Bilderdyk ne crut pas renier ses anciennes affections en acceptant les bienfaits d'un honnête-homme devenu roi. Dans cette période de sa vie, ses écrits se multiplièrent et se soutinrent à la hauteur de ses premiers chefs-d'œuvre. Sa seconde femme, Wilhelmine, poète distingué elle-même, semblait l'inspirer et l'encourager. Voulant ne rester étranger à aucune partie de la poésie, il composa plusieurs tragédies, qui, sans avoir eu de succès sur la scène, n'en font pas moins d'honneur à l'écrivain. *Guillaume I^{er} de Hollande*, *Kormak*, *Cinna*, d'après Corneille, avec une dissertation sur la tragédie, où les classiques français ne sont guère plus épargnés que ne l'avait été Delille, furent imprimés en 1808, 3 vol. in-8°, avec deux tragédies de madame Bilderdyk, *Elfride* et *Iphigénie en Aulide*, d'après Racine. La même année fut

dotée encore des *Fleurs d'automne*, d'un poème sur le *Désastre de Leyde*, d'une traduction des *Hymnes de Callimaque*, de *Flores V*, tragédie allégorique composée pour célébrer la translation du gouvernement à Amsterdam, ordonnée par le roi Louis; du *Chant funèbre d'Ibn Doreid* (deuxième édition, la première est de 1795); enfin d'une imitation de l'*Essai sur l'homme* de Pope, que Bilderdyk ajoute aux illustres victimes de la bizarre acrimonie de ses jugements. Voici les titres des poésies qu'il mit sous presse en 1809: *l'Arrivée du roi au trône*, 1 vol. in-8°; *Poésies éparses*, 2 vol. in-8°, dans lesquelles on doit accorder une mention particulière à son imitation du *Pervigilium Veneris*, ainsi qu'à des traductions de plusieurs odes d'Horace, d'une ode de Pindare, du commencement de l'*Iliade*, d'une idylle de Théocrite, de l'héroïde de *Sapho à Phaon* d'Ovide, etc. Mais n'oublions pas que lorsque Bilderdyk se propose de traduire, son modèle n'est en quelque sorte que le thème d'une composition nouvelle, et qu'il le quitte, le modifie, y ajoute ou en retranche, au gré de sa fantaisie. Depuis long-temps la critique littéraire, qui, en Hollande comme dans tous les pays où les talents vivent en famille, manque d'autorité et de direction, ne parlait de Bilderdyk que pour l'admirer, et n'osait pas même, parmi la multitude de ses excellents ouvrages, signaler quelques compositions qui manquent totalement de goût et d'intérêt. Tel est, en effet, le pouvoir d'une haute célébrité, qu'elle fait fermer les yeux jusque sur les défauts les plus choquants. Bilderdyk vivant avait dominé l'envie et jouissait de ces hommages qu'on n'accorde volontiers qu'aux tombeaux. Mais

quelques transports qu'il inspirât, ces applaudissements ne pouvaient le distraire de la noire mélancolie à laquelle vint le livrer la mort de presque tous ses enfants. Il ne trouvait de consolation que dans ses travaux littéraires, qui, chose étonnante, ne portent aucune empreinte du découragement de son âme. Le titre seul des poésies qu'il publia en 1811, à cette époque si funeste de sa vie, trahit les émotions douloureuses dont il était assailli. Le deuxième volume de ses *Fleurs d'hiver* offre une pièce de vers qu'il récita cette année dans une séance de la société des sciences et arts d'Amsterdam; mais ce n'est que la première partie, la dernière ayant été supprimée par la basse obséquiosité de la police. Ce poème contient les *Adieux* que Bilderdyk avait adressés aux Muses dès 1799. Il respire d'un bout à l'autre une sensibilité noble et vraie, une mélancolie profonde et touchante. L'auteur y fait une récapitulation de sa vie, qui a été, dit-il, une succession continuelle de souffrances et de maux insupportables; il n'en exclut pas même un dénuement complet et la misère avec son hideux appareil; la misère qui le força quelquefois de prostituer sa plume aux libraires, et d'écrire avant que l'heure de l'inspiration eût sonné. En rapprochant de ce sublime discours le morceau intitulé *Néron à la postérité*, on est tenté de demander, avec M. Van Kampen, si Xénophon n'a pas eu raison de donner deux âmes à l'homme. En effet, dans ce dernier poème l'auteur, aussi paradoxal que Linguet, entreprend l'apologie du meurtre d'Agrippine. A côté de ce dégradant plaidoyer en faveur du parricide, on lit des vers étincelants d'une gaîté moqueuse, où

sont traduites en ridicule les sociétés poétiques du dernier siècle. Un autre poème, intitulé *le Hollandais*, pourrait, de même que le précédent, obtenir tous les suffrages, s'il n'était défiguré par une partialité révoltante, dirigée principalement contre la langue allemande, qu'il appelle un *abject* et *perpétuel barbarisme*, dont il place les partisans dans des *charrettes de fumier*. Ces épigrammes, sans finesse et sans atticisme, sont en général trop familières à Bilderdyk dans ses accès d'hypocondrie; car pour cette sorte d'injustice en elle-même, elle n'est pas tout-à-fait irrémédiable, attendu le grand nombre d'hommes distingués qui s'en sont rendus coupables. Si le poète avait été mordant et fidèle aux convenances, on lui aurait peut-être pardonné de renvoyer aux étrangers les traits malins qu'ils n'ont pas épargnés à ses compatriotes; car tout le monde sait qu'on a généralement fait des Hollandais des espèces de caricatures au physique et au moral. Dans les Mémoires de Byron, par exemple, il y a une censure fort irréfléchie de Vondel; Walter-Scott s'égaie volontiers aux dépens de la *lourdeur batave*; le satirique allemand Lichtenberg dit quelque part qu'un *âne fait sur lui l'effet d'un cheval traduit en hollandais*. Les Français ne se piquent pas toujours d'équité envers leurs rivaux. Il n'y a guère que les romantiques qui aient combattu les préventions des beaux-esprits de Paris, et encore n'ont ils vanté avec exagération Shakspear, Schiller, Goethe, que pour leur imputer leurs propres défauts. — L'abdication de Louis, à la suite de laquelle eut lieu la réunion de la Hollande à la France, réunion dont on assure qu'Es-ménard fut à-la-fois l'avocat et le

censeur officiel (1), fit perdre à Bilderdyk la pension qu'il devait à la libéralité de ce prince, et sa position devint extrêmement critique. Quel que fût le mérite de ses ouvrages, observe M. Van Lennep, ils ne pouvaient cependant pas lui fournir les moyens de vivre. Le nombre des lecteurs et des amis de la poésie en Hollande n'est pas assez considérable pour qu'un écrivain puisse espérer de trouver des ressources bien productives dans ses talents littéraires. Vondel, le premier des poètes hollandais, n'a jamais été riche; Nomz, très-bon poète, est mort à l'hôpital; et, malgré la révolution favorable qui s'est opérée presque partout dans la condition des gens de lettres, aucun poète de la Hollande, dénué des dons de la fortune, n'a pu s'enrichir par ses productions, qui ont cependant fondé l'opulence de quelques libraires, puisqu'il est d'usage dans ce pays qu'un auteur ne conserve presque jamais la propriété de son ouvrage, mais qu'il la cède à l'imprimeur moyennant un honoraire très-modique. D'ailleurs l'état de détresse où la Hollande se trouva réduite alors n'était, on le pense bien, nullement favorable aux lettres. Bilderdyk, ne trouvant pas même à Amsterdam, où il demeurait, de libraires disposés à faire l'acquisition des écrits qu'il avait encore en

portefeuille, fut obligé d'en aller chercher un dans une province éloignée de la capitale. On connaissait en Hollande son attachement au roi Louis, et les libraires de cette province craignaient en imprimant un ouvrage sorti de sa plume de se compromettre vis-à-vis du gouvernement français; mais la presse était moins esclave à Groningue, et c'est là, qu'en 1813, Bilderdyk publia deux ouvrages en prose, sans nom d'auteur. L'un est une *Relation curieuse d'un voyage aérostatique et de la découverte d'une nouvelle planète*, prétendue traduite du russe. On ne comprend pas trop le but de cette brochure, moins amusante que le *Voyage dans la lune* de Cyrano de Bergerac; aussi est-elle, dès son apparition, tombée dans l'oubli. L'autre est un *Traité de géologie*, et le premier à notre connaissance qui ait été écrit en hollandais. Les observations qu'il renferme sont la plupart puisées dans les ouvrages de Saussure, de Dolomieu, et surtout de Deluc. Elles s'accordent d'ailleurs avec les idées religieuses, et servent principalement à corroborer les récits de Moïse sur la création du monde. La Hollande recouvra enfin son indépendance, et confia de nouveau ses destinées à une famille qui lui avait conquis la liberté et le bonheur. Bilderdyk sentit se réveiller tout son amour pour la maison d'Orange, au retour d'un de ses plus dignes représentants. Sa femme et lui entonnèrent des chants de triomphe et d'allégresse, où l'on sent la preuve que sa muse était faite pour l'expression des sentiments élevés et généreux, et non pour celle de la haine et du fanatisme. Le volume intitulé *la Délivrance de la Hollande*, im-

(1) Il fallait au gouvernement impérial un écrivain qui composât à l'heure même un beau *factum* destiné à faire sentir aux Hollandais l'honneur qu'on prétendait leur faire. La police désigna Esménard. De leur côté, les amis de l'indépendance batave cherchèrent un écrivain dont la plume exercée et facile pût répondre dans l'instant à ce manifeste. On leur indiqua encore Esménard. Soit que leur cause fût meilleure, soit qu'ils eussent mieux payé que le duc de Rovigo, la réplique se trouva bien supérieure à l'attaque. Napoléon, surpris, voulut savoir qui avait osé avoir raison contre lui. Mais en apprenant que c'était l'auteur du poème de la *Navigution*, il rit et fut désarmé.

primé en 1814, contient la fin du beau poème inséré dans ses *Fleurs d'hiver*, où le poète rend avec une noble modestie à ses jeunes émules la justice qui leur est due; il prédit à sa patrie une prochaine renaissance à la nationalité. Cette même année il publia encore deux tomes de poésies, qu'il intitula *Asphodèles*; c'est le nom de plantes qui, selon Homère, croissent à l'entrée de l'empire des morts. Les deux morceaux les plus brillants sont un poème sur le *Mariage*, et un autre intitulé *le Vrai Bien*. Lorsqu'en 1815 Napoléon, en l'honneur duquel il avait pourtant rimé une *Ode pindarique*, et dont il avait célébré le mariage, revint de l'île d'Elbe et sembla menacer le trône qui a été renversé plus tard, Bilderdyk fut l'un des premiers à crier aux armes; ce qu'il fit dans un morceau lyrique, admirable de tous points, et où la faiblesse du sexagénaire ne se laisse aucunement apercevoir. En 1815 parurent aussi son *Dévouement à le maison d'Orange; Guillaume-Frédéric, roi des Pays-Bas*, chant de fête, et ses *Transports patriotiques*, qui contiennent vingt-huit poèmes tant de lui que de sa femme. En 1817, ses amis se demandaient si quelques fleurs ne pousseraient pas sur la tombe de celui qui en avait tant produit pendant sa vie. *Le mort tout étonné leva la tête de son cercueil*, leur fit présent des *Nouveaux rejetons*, et bientôt, ressuscitant tout-à-fait, leur offrit *Le blanc et le rose*, titre bizarre, qui faisait allusion aux cheveux blancs du poète unis aux joues de rose de sa compagne. Dans les *Nouveaux rejetons* se trouve une pièce du genre facétieux sur les *Mystifications du 1^{er} d'avril*. Les *Antimaux* sont un

poème également satirique. C'est vers cette époque qu'il s'éloigna d'Amsterdam pour se fixer à Leyde. Le gouvernement avait cherché à améliorer sa position, et, il faut le dire, n'avait pas eu une idée très-heureuse en le nommant, en 1813, auditeur militaire. Aussi ne garda-t-il pas long-temps cette place. Il renonça également à son fauteuil académique, car, sa misanthropie ayant fait des progrès avec l'âge, il était tombé dans un état pareil à celui de l'auteur d'*Emile*; comme lui, il repoussait la main amie qui cherchait à consoler sa vieillesse, et, empoisonnant par le soupçon les relations les plus douces, affectait des bizarreries extérieures dont gémissaient les sincères appréciateurs de son mérite. Bien des personnes se souviennent d'avoir vu Bilderdyk parcourir les rues d'Amsterdam en traîneau, revêtu d'une robe de chambre, la tête enveloppée d'une serviette, la barbe longue et négligée, et de l'avoir ensuite vu à Leyde dans une demeure qui ne retraçait ni cet ordre ni cette propreté devenus proverbes en Hollande; mais il n'en continuait pas moins d'écrire. En 1819, il publia avec sa femme de *Nouveaux mélanges* et un *Hommage à la mémoire de J.-W. Bilderdyk*. En 1820, il composa seul les *Fustigations morales à la manière de Perse*; en 1821, la *Guerre des souris et des grenouilles* et les *Broutilles*, qui contiennent quelques héroïdes et des imitations d'Horace. Nous ne disons rien du *Chant de la cigale* (1822) ni de *l'Echo des rochers* (1824), où il déclame contre les idées les plus saines, contre les hommes les plus recommandables dont s'enorgueillit l'époque actuelle, et voue au

mépris non seulement les sages améliorations politiques, mais encore la vaccine et d'autres bienfaits accordés à l'espèce humaine. Ce délire, qu'a partagé son disciple d'Acosta, lui a inspiré son *Traité de droit naturel*, où tous les principes gothiques, fruit de l'ignorance du moyen âge, sont préconisés comme des vérités incontestables, comme des oracles de la sagesse : déplorables folies, qui ont été réfutées, avec toute la puissance d'une raison supérieure, par M. J. Kinker dans ses *Lettres à M. Paul Van Hemert*, Amst., 1823, in-8°. Bilderdyk a mérité une gloire plus solide, en qualité de grammairien, par ses *Variétés grammaticales et poétiques*, par ses *Observations sur Huydecoper* (1828), par son *Traité sur le genre des substantifs dans la langue hollandaise* (1805-1818, et depuis sa mort), par son *Tableau des genres d'après des règles fixes et positives* (1822). Nous ne mettrons pas au même rang ses *Dissertations sur l'art dramatique* (1823), quoique quelques-unes de ses remarques soient de nature à plaire aux novateurs modernes. Bilderdyk signa, en 1808, un ouvrage de botanique intitulé *Exposition et défense de ma théorie de l'organisation végétale*, par M. Brisseau-Mirbel, franç. et allem., La Haye, in-8°. On a aussi de lui : *Observationes et emendationes juris*, signées Guillaume de Teysterband ; car, entre ses singularités, la moins étonnante n'est pas la manie qu'il avait de descendre des anciens comtes de Teysterband. Il faut avouer pourtant qu'il est difficile de résister aux arguments par lesquels il prouve cette descendance, arguments qui paraissent ne devoir pas être confondus avec ceux dont se sert

Jos. Scaliger pour établir ses droits à la principauté de Vérone. Bilderdyk ne dédaigna pas le rôle d'éditeur et de commentateur ; le troisième volume de Maerlant est enrichi de ses notes, et une édition in-18 de Huygens porte son nom. Mais le plus beau titre de sa vieillesse, et qui honore sa vie entière, c'est la *Destruction du premier monde*. Il lui restait à aborder la poésie épique, et dans les cinq premiers chants de cette grande épopée, qu'il n'a point terminée, il nous transporte, nouveau Milton, au milieu des primitifs habitants de la terre ; il nous montre dans ses majestueux tableaux une race d'abord pure et céleste, séduite enfin par les tentations terrestres, et nous peint les fils d'Adam, de Seth et de Caïn, dégénérés, il est vrai, mais encore animés de toute la vigueur juvénile des premiers-nés de la création. C'était par ce magnifique ouvrage qu'il lui convenait de terminer sa carrière, au lieu d'éparpiller son génie dans une foule d'écrits où se révèle toujours la plume du maître, mais qui n'ont ni la perfection ni l'intérêt qu'en est en droit d'exiger de lui. Bilderdyk, dont le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* parle en 1833 comme s'il était vivant, est mort à Haarlem le 18 décembre 1831. Il fut enterré dans la grande église de cette ville. Le 4 février suivant, la chambre de rhétorique, sous la devise *Liefde bovenal* (l'amour avant tout), lui a consacré un mausolée. Le roi des Pays-Bas voulant, de son côté, honorer la mémoire de ce grand homme, a fait exécuter son buste par M. Royer, sculpteur, né à Malines. Plusieurs écrits et notices ont été publiés à l'occasion de sa mort ; nous indiquons : I. *Gedenkzeul voor W.*

Bilderdyk (Monument élevé à Bilderdyk), Amsterdam, 1834, in-8°. Ce livre, dont *l'Ami de la patrie* (*Vriend des Vaderlands*) a donné un extrait, 1834, VIII^e partie, contient une dissertation de M. Guill. de Clerq, écrivain distingué lui-même et improvisateur hollandais, dans laquelle il considère Bilderdyk comme poète. II. M. Siegenbeck, professeur à Leyde, et qui a été le législateur de sa langue, prononça l'éloge du défunt dans le sein de la société de littérature de Leyde, en 1832. III. Le *Letterbode*, ou *Courrier des lettres*, etc., pour 1832, mentionne encore d'autres notices par MM. C. de Koning et J. Van Walré. IV. Un Supplément (*aanhangel*) au *Dictionnaire général des sciences et des arts* (*Algemeen woordenboek van kunst en Wetenschappen*, Zutphen, 1820-1829), Supplément publié à Nimègue en 1833, offre deux bons articles sur Bilderdyk et sa femme. M. d'Acosta, associé naguère aux passions de Bilderdyk, prépare en ce moment sa biographie. — Cet écrivain fécond a laissé de nombreux manuscrits, confiés la plupart à M. le professeur Tydeman, bien digne à tous égards de recueillir une pareille succession. Le principal de ces ouvrages posthumes est une *Histoire de la Hollande*, qui doit avoir dix volumes in-8°; M. Tydeman en a publié cinq jusqu'ici (1^{er} sept. 1834). A cette composition capitale il faut ajouter deux volumes de poésies (*Nalezingen*), deux de *Mélanges de philosophie et de théologie*, et un de *Sermons* traduits de Merle d'Aubigné, ancien prédicateur évangélique à Bruxelles. Ces cinq volumes ont déjà été livrés au public. M. Tydeman a encore entre les mains des notes philologico-

critiques, en latin, sur le *Corpus juris* et différents auteurs anciens, et s'occupe de la publication des *Leçons sur la connaissance de la langue hollandaise*. Enfin, une Notice sur Bilderdyk, imprimée à Rotterdam, 1832, in-8°, est précédée de deux morceaux de poésies de sa composition, la *Nicotiane* (le tabac) et *Regards sur ma tombe*. L'*Histoire littéraire* de M. Van Kampen, le *Cours préparatoire à l'étude de la littérature hollandaise* de M. J.-F.-X. Wurth, les *Leçons de littérature hollandaise* de M. L.-V. Raoul, la *Galerie des contemporains* et le recueil allemand *Zeitgenossen*, traduit dans la *Nouvelle Revue germanique* (3^e num., 1829), contiennent des notices sur Bilderdyk. — CATHERINE WILHELMINE, sa seconde femme, dont on a mentionné plusieurs ouvrages, s'est fait connaître en outre par ses poèmes sur la *Bataille de Waterloo* et l'*Inondation de la Gueldre* en 1809, par des *Poésies pour les enfants*, qui n'approchent point de celles de Van Alphen (*V.* ce nom, LVI, 241), ainsi que par une belle traduction du *Rodrigue* de Southey. Cette femme distinguée est morte à Harlem le 16 avril 1830. R—F—G.

BILHON (JEAN - JOSEPH - FRÉDÉRIC), né à Avignon le 2 février 1759, d'une famille honorable, fut destiné au barreau, et vint faire ses études de droit à Paris: il y publia une *Dissertation sur l'état du commerce des Romains*, 1788, in-8°, qu'il fit réimprimer sous le titre de *Discours historique sur l'état du commerce des Romains*, Paris, 1803, in-8°. Il avait composé un *Eloge de Jean-Jacques-Rousseau* qu'il publia sous le voile de l'anonyme, 1788, in-8°, parce

que le censeur en avait bâtonné dix pages. Bilhon donna une seconde édition de cet Éloge, sous son nom, en rétablissant les passages supprimés par la censure, Paris, 1799, in-8°. La révolution, dont Avignon ressentit de bonne heure les effets, ayant contrarié les projets de Bilhon et de sa famille, il se fixa à Paris; il entra le 1^{er} janvier 1790 au ministère des finances, où il devint en peu d'années chef de bureau du contentieux: il occupait encore cette place, lorsqu'il fut mis à la retraite le 1^{er} juillet 1814. Il mourut à Paris le 8 avril 1834. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de lui: I. *De l'administration des revenus publics chez les Romains*, Paris, 1803, in-8°. Les éloges qu'avaient obtenus dans les journaux cette dissertation et celle sur le commerce des Romains, déterminèrent l'auteur à leur donner plus de développement et à les renfermer dans un cadre plus étendu, sous ce titre: II. *Le gouvernement des Romains considéré sous le rapport de la politique, de la justice, des finances et du commerce*, ibid., 1807, in-8° de 312 pages. Peuchet, qui en a rendu compte dans le *Moniteur*, en loue le plan, la méthode, l'exactitude, ainsi que la correction et la clarté du style. Mais il reproche à l'auteur d'avoir inutilement traité les deux premières parties, après ce qu'en avaient dit Mably et Montesquieu; d'avoir trop resserré encore les deux autres, sur lesquelles il aurait pu recueillir un plus grand nombre de faits intéressants, notamment sur l'odieuse fiscalité des Romains, et d'avoir oublié de parler de l'enseignement public qui n'a pas moins d'influence sur la prospérité et la décadence des états. Malgré ces la-

cunes, l'ouvrage est instructif et utile. III. *Principes d'administration et d'économie politique des anciens peuples, appliqués aux peuples modernes*, Paris 1819, in-8°. A—T.

BILING. Voyez BYLING, au Suppl.

BILISTEIN (CHARLES-LÉO-POLD ANDREU, baron de), conseiller de commerce en Russie, naquit en 1724, en Lorraine, d'une ancienne famille hollandaise originaire de Delft. Un séjour de dix années qu'il fit à Nancy, lui donna l'occasion de recueillir sur l'agriculture, la population et le commerce de sa province, un grand nombre d'observations qu'il mit à profit en publiant successivement: I. *Essai sur la ville de Nancy, capitale du duché de Lorraine*, Amsterdam, 1762, petit in-8°. Cet écrit, quoique recherché, donne des notions trop restreintes sur la cité que l'auteur voulait faire connaître. La plus grande partie du volume est remplie par le détail d'un projet de canal et de bassins à établir, à l'orient de Nancy, dans le même genre que ceux qu'on admire en Hollande. II. *Essai sur les duchés de Lorraine et de Bar*, Amsterdam, 1762, petit in-8°. On trouve dans cet Essai de vastes connaissances en économie politique appliquées à un petit état. Si les considérations auxquelles se livre l'auteur ne sont pas toujours d'une extrême justesse, jamais du moins on n'est porté à accuser ses intentions. III. *Essai sur la navigation lorraine*, Amsterdam, 1764, petit in-8°. Le travail de Bilistein ne se borne pas, ainsi que le titre de cet ouvrage pourrait le faire croire, à la navigation d'une seule province. Après avoir exposé ses vues sur les moyens de rendre la Meuse,

la Moselle et la Meurthe navigables, le plus près possible de leurs sources, de faire communiquer ces rivières entre elles, et de les joindre même au Rhin et à la Saône, il établit, sur l'exécution de ces plans, un immense système de relations internationales qui auraient fait de la Lorraine une contrée de passage et d'entrepôt, pour le commerce du midi et du centre de la France avec la Hollande et les états d'Allemagne. Il y a quelques conceptions vraies dans tous ces projets; mais on s'aperçoit que l'auteur a travaillé de mémoire, sans tenir compte des obstacles de tout genre qui rendraient à peu près inexécutable la plupart des entreprises qu'il conseille. Cependant on doit à Bilstein la justice de dire que ce fut d'après ses écrits que Louis XVI ordonna, en juin 1778, une enquête d'après laquelle furent décidés la plupart des travaux nécessaires à l'embellissement de Nancy. Andreu de Bilstein avait aussi composé, dans le même sens, un Mémoire sur les canaux de France. IV. *Institutions militaires de la France, ou le Végèce français*, Amsterdam, 1762, 2 vol. in-8°. Ce titre ambitieux promet des faits; l'ouvrage en présente assez peu: on n'y trouve guère que des réflexions sur le système militaire suivi par la France. Le style de Bilstein a cette chaleur que donne la conviction, mais un certain air d'étrangeté qui dégénère quelquefois en incorrection. Il avait épousé en secondes noces la fille du prince moldave Jean Rosetto, dont il eut deux filles mariées à des officiers-généraux russes. Cette femme, après avoir tenté vainement de le faire changer de religion, le fit périr victime de son attachement à sa croyance. Il avait eu d'un premier

mariage, avec une dame d'honneur de l'impératrice, un fils nommé Paul, qui fut colonel aux gardes d'Ismailoff, et une fille nommée Catherine, du nom de l'impératrice Catherine II, sa marraine. Elle épousa le comte d'Arumont, d'une branche cadette des comtes de Spanheim. L—M—X.

BILL (ROBERT), mécanicien anglais, né en 1754; d'une bonne famille du comté de Stafford, avait été destiné à la profession militaire. Il ne reçut en conséquence qu'une éducation classique des plus ordinaires. Mais son goût soit pour la littérature, soit pour les études qui s'en rapprochaient plus que la carrière des armes, l'emporta sur les déterminations de ses parents; et ils avaient renoncé à l'espérance de le voir entrer au service, lorsque leur mort le laissa, jeune encore, possesseur d'une fortune indépendante quoique peu considérable. Bill ne voulut se livrer pour l'accroître à aucune profession, à aucune espèce de commerce. Doué d'un esprit très-inventif, instruit par les lectures qu'il avait faites et qui suppléaient aux lacunes de son éducation, formé enfin par les expériences de physique auxquelles il consacrait une partie de son temps, il se plaisait surtout à faire passer les résultats de l'observation ou de la science dans le domaine de la vie usuelle, à imaginer des améliorations positives. Les murailles de son jardin à Stone étaient construites non seulement d'après un plan économique, mais encore de manière à concentrer plus fortement et à retenir plus long-temps que d'autres la chaleur du soleil. Son pavillon de bains, son pressoir étaient chauffés par un mode particulier à l'aide de cylindres de fer. Une méthode aussi ingénieuse que nouvelle maintenait sa maison à une tempéra-

ture très-douce, et distribuait à volonté de l'air chaud dans toutes ses parties. En 1795, il publia un traité sur les dangers de la circulation du papier-monnaie. A la fin de cet opuscule étaient indiquées plusieurs idées nouvelles qu'il signalait à l'attention publique, et qui étaient de nature à introduire d'heureux changements dans l'industrie et les manufactures. Une de ces idées consistait à enfermer dans des barils de fer l'eau destinée aux voyages des navigateurs. L'avis de Bill ne fut pas dédaigné : on l'exécuta bientôt ; mais il n'en retira ni gloire ni profit. Son livre, qui du reste ne portait pas de signature, avait été distribué à ses amis ; et Bill d'ailleurs avait au plus haut degré ce genre d'esprit qui caractérise les inventeurs, et qui consiste à ne s'occuper de la découverte que tant qu'elle n'est pas terminée, puis à la laisser là dès qu'elle est faite, à ne pas en faire mystère, à ne pas l'exploiter ; en un mot, à dépenser beaucoup d'argent en expériences, en essais, pour abandonner à qui le voudra les profits de la découverte. Lorsque les préjugés du public contre l'éclairage par le gaz hydrogène commencèrent à perdre de leur force, Bill fut un des promoteurs les plus ardents de ce mode d'éclairage : il engagea de fortes sommes dans l'établissement qui se forma pour la production et la distribution du gaz : il prodigua ses conseils, donna des plans, dirigea des expériences dans le dessein de faciliter et d'assurer les opérations. Mais dès que les appareils furent organisés et fonctionnèrent d'une manière satisfaisante, il se retira de la compagnie à l'occasion de quelques légers désagréments. Cependant, en 1820, les conseils de ses amis le décidèrent à changer ses habitudes, et il prit une

patente pour faire des mâts en fer à l'usage de la navigation. Le gouvernement, appréciant les procédés ingénieux à l'aide desquels, dans la combinaison de ses matériaux, il unissait la légèreté à la force, lui commanda deux grands-mâts et deux beauprés pour frégates. Malheureusement à l'essai, on jugea la force des quatre mâts insuffisante. Bill l'avait prévu ; et il attribua ce mauvais résultat à l'usage que le gouvernement s'était obstiné à faire de câbles et de cordages élastiques, tandis qu'il avait recommandé des ressorts en fer. Peut-être aussi cet échec doit-il en partie être attribué à l'imperfection avec laquelle procèdent toujours dans un premier essai, ceux qui confectionnent les pièces ou ceux qui les mettent en œuvre. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que l'idée de Bill ne soit destinée à opérer un grand changement dans la construction des vaisseaux. Mais la découverte qui doit le mieux recommander son nom à la postérité, c'est celle d'un procédé pour donner aux planches du bois le plus commun, le hêtre, le frêne, l'orme, le peuplier, etc, toute la solidité des bois les plus durs et les plus forts, et cela au meilleur marché possible. Ses échantillons de merrain ainsi préparés furent huit ans de suite soumis par le gouvernement aux épreuves les plus sévères sans qu'il fussent aucunement altérés ; tandis que tous les autres bois, ou naturels ou modifiés par l'art, placés dans les mêmes circonstances étaient complètement détruits. L'administration de la marine demeura tellement convaincue de l'excellence de la méthode de Bill qu'elle lui permit de construire un vaisseau avec ses merrains, dans les chantiers de Deptford. Bill n'eut pas le plaisir de mettre cette

œuvre à exécution, car il mourut le 23 sept. 1827, à Birmingham, par suite d'une angine. Parmi ses autres inventions plus ou moins ingénieuses, nous ne pouvons passer sous silence ni son nouveau moyen pour mesurer exactement le chemin fait sur mer, ni ses ressorts élastiques pour faire indéfiniment garder l'accord aux pianos. Il avait beaucoup de goût pour la musique ainsi que pour la peinture, la poésie, et même la métaphysique. Il avait un laboratoire fort beau, et sa bibliothèque était remarquable par l'excellent choix des livres. P—OT.

BILLARD (JEAN-PIERRE), médecin, né en 1726, à Vesoul, mourut dans la même ville, le 29 janvier 1790, avec la réputation d'un habile praticien et d'un bon observateur. Il était membre correspondant de la société royale de médecine de Paris et de l'académie d'Arras. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres un *Traité complet des fièvres*. On cite encore de lui : *Mémoire sur une fausse grossesse singulière*; *Observation sur un dépôt au bas-ventre*; *Histoire, analyse et propriétés des eaux minérales froides de Rêpes près Vesoul*; *Antisepticorum medicaminum natura, vires et selectus*; *De luctis usu in febris*. C'est l'explication de l'aphorisme d'Hippocrate, 64, sect. III. Ces cinq opuscules font partie du recueil de *Dissertations françaises et latines sur les points les plus importants de l'art de guérir*, publié par M. Billard fils (1), Vesoul (vers 1820), in-8°. — **BILLARD** (François-Gabriel), fils aîné du précédent, mort à Genevreuil près

Vesoul le 29 avril 1824, à l'âge de 60 ans, est auteur d'un *Cours théorique et pratique sur les prairies artificielles*, 1809, in-8°; 2^e édit. augmentée, 1810. Il était correspondant de la société d'agriculture de la Haute-Saône, depuis son organisation, et il lui a communiqué plusieurs mémoires sur des objets d'économie rurale. W—S.

BILLARD (ETIENNE), receveur des finances de Lorraine, né à Nancy vers le milieu du XVIII^e siècle, reçut de la nature une imagination qu'on ne put assujétir à aucun frein. Cette folle de la maison, comme l'appelle Montaigne, l'entraîna dans des écarts de conduite et des aberrations de jugement qui firent le malheur de sa vie. Il avait composé pour le Théâtre-Français plusieurs comédies, mais il ne put les faire jouer et s'en dédommagea en les livrant à l'impression et en lançant des épigrammes et des satires contre les membres du comité qui les avaient refusées. On trouve dans les mémoires du temps (1) le récit d'une scène assez plaisante dont il fut l'acteur principal à la Comédie-Française, le 30 nov. 1772. Avant la représentation du *Comte d'Essex*, Billard monta sur une banquette de l'orchestre et haranguant le parterre, lui fit connaître que les comédiens avaient « refusé une comédie de caractère intitulée le « *Suborneur*, qu'il leur avait présentée et que les connaisseurs « avaient jugée digne d'être offerte « au public; qu'ayant en vain tenté « tous les moyens de domter la « résistance des histrions, il en ap-

(1) La *Biographie portative des contemporains* confond les ouvrages du père avec ceux du fils, et ne distingue point les imprimés des manuscrits.

(1) *Mémoires secrets de la république des lettres*, tom. VI, p. 268; *Correspondance de Grimm*, 2^e partie, tom. II, pag. 366, et nouvelle édit., tom. VIII, pag. 105; *Galerie de l'ancienne cour*, 1776, in-12, tom. 3, p. 491.

« pelait au public assemblé; qu'il
 « le pria d'entendre la lecture de
 « sa pièce et que, s'il la jugeait plus
 « favorablement, il espérait que, par
 « ses acclamations, il forcerait les
 « comédiens à la recevoir. » Le par-
 terre, qui cède volontiers à d'autres
 impressions qu'à celles de la scène,
 consentit à l'écouter; mais Billard
 avait à peine commencé, qu'un ser-
 gent vint lui mettre la main sur le
 collet. Il tira son épée, qui lui fut ar-
 rachée. On le mena au corps-de-
 garde: ne démentant point son ca-
 ractère, il voulut prendre les soldats
 pour juges entre les comédiens et lui.
 L'inspecteur de police devant lequel
 il fut ensuite conduit ne put parvenir
 à le calmer, qu'en subissant la lec-
 ture du *Suborneur*. Le parterre, en-
 tre les deux pièces, accueillit par
 des huées Molé, qui s'était présenté
 pour annoncer; et redemanda à
 grands cris l'auteur du *Suborneur*.
 On fit envahir cette partie de la salle
 par la force armée, et les plus mutins
 allèrent partager le sort de Billard.
 Celui-ci fut transféré, le lendemain,
 à Charenton, où il ne resta que quel-
 ques jours (2). Renvoyé à Nancy dans
 le sein de sa famille, il n'y devint pas
 plus sage. Ses parents furent obligés
 à plusieurs reprises de solliciter con-
 tre lui des lettres de cachet. Il mou-
 rut en 1785, ayant hâté sa fin par
 ses déportements. On connaît de lui :

**I. Du théâtre et des causes de sa
 décadence, épître aux comédiens
 français et au parterre**, Londres
 et Paris, 1771, in-8°. C'est une sa-
 tire, en vers de huit syllabes, où les
 comédiens ne sont pas ménagés. Van
 Thol dans les notes qu'il a fournies

à Barbier, pour son Dictionnaire des
 anonymes, dit que Dussaussoir a pu-
 blié cette brochure par permission
 tacite. Mais les matériaux s'en re-
 trouvent en partie dans les ma-
 nuscris de Billard. II. *Le joyeux
 moribond*, comédie, par E***
 B***, Genève, 1779, in-8°. Dans la
 dédicace de l'auteur à son
 frère, il dit : « qu'il fut jeté dans la
 « finance, mais qu'il ne put y mor-
 « dre. Il ne s'agit là que d'or, et mon
 « Pérou c'est un Molière. » Il n'a
 guère suivi les traces de celui qu'il
 voulait prendre pour modèle. Le
 joyeux moribond est un vieillard qui,
 n'ayant plus qu'un souffle de vie,
 s'amuse à jouer du tambourin, en
robe de chambre galante, à gam-
 bader, à boire du vin de Champagne
 avec une jeune maîtresse, et qui pré-
 tend ainsi se rajeunir. Cette malheu-
 reuse conception est écrite en style
 encore plus extraordinaire et qui rap-
 pelle la manière de Maître André.
 III. *Le Suborneur*, comédie en
 cinq actes et en vers, Amsterdam,
 1780; 2^e édit., 1782, in-8°. « La
 « voilà donc, cette comédie qu'au
 « spectacle même, tout Paris té-
 « moignait j'annonçai avec trop d'éclat,
 « et j'en fus trop puni, il y a sept
 « ou huit ans ! » C'est ainsi que l'a-
 uteur s'exprime, à la fin de sa pièce,
 sur l'aventure fâcheuse du 30 no-
 vembre; elle ne l'a point encore dés-
 enchanté, car il persiste à penser
 que sa comédie est digne de la re-
 présentation. Mais les règles du goût
 et de la grammaire y sont également
 blessées, et la texture n'en est pas
 moins vicieuse que le style. Lorsque
 le marquis de Bièvre fit représenter
 sa comédie du *Séducteur* (novembre
 1783), des critiques chagrins pré-
 tendirent qu'il en avait puisé l'idée
 dans la pièce de Billard. Il est cer-

(2) M. Paul Lacroix, plus connu sous le nom
 du bibliophile Jacob, a fait de cette aventure de
 Billard le sujet d'une Nouvelle insérée d'abord
 dans la *Revue de Paris*, et reproduite depuis dans
 les *Œuvres* de l'auteur.

tain que plusieurs traits de ressemblance dans les situations purent donner quelque crédit à cette opinion. Mais quand il serait vrai que le marquis eût profité d'un ouvrage tombé dans le mépris, n'aurait-il pas été absous par le succès, comme Regnard autrefois avait dû l'être lorsqu'on l'accusa d'avoir pillé le *Chevalier joueur* de Dufresny? La bibliothèque publique de Nancy possède les œuvres manuscrites de Billard, 3 vol. in-4°. Elles sont composées de comédies, d'épîtres, etc. Parmi les premières on remarque *Archiloque*, ou *Le poète aux petites maisons*. L'auteur paraît avoir voulu s'y peindre lui-même. Un poème en dix chants, sous le nom de *Boutades*, offre plusieurs passages écrits avec une certaine âpreté de verve. Il y renouvelle ses attaques contre les comédiens, et maltraite surtout Prévigne à l'occasion duquel il dit en s'adressant au public :

Oui ! tes valets sont devenus tes maîtres.

Il décoche aussi quelques traits contre Voltaire, dans une épître à Crébillon qu'il appelle *digne élève cornélien*. Ces différentes pièces de Billard offrent moins d'incorrections que ses comédies, mais elles ne pourraient pas plus que celles-ci soutenir le grand jour de l'impression.

L—M—X.

BILLARD (CHARLES-MICHEL), médecin distingué, naquit le 16 juin 1800 à Pelouaille près Angers. Orphelin dès son bas âge, il resta confié à la tendresse d'une tante dont les soins contribuèrent à développer ses heureuses dispositions. Il commença ses études à Laval et vint les terminer à Angers, où de très-bonne heure se manifesta en lui un goût prononcé pour l'observation de la nature, qui laissa bientôt aperce-

voir la direction à laquelle il s'abandonnerait. La carrière médicale fut celle qu'il résolut de suivre, et en 1819 il s'inscrivit à l'école secondaire d'Angers où peu de temps après il obtint une place dans le service de l'hôpital. Ce premier succès accrut son ardeur, et fut bientôt suivi d'autres, qui, en récompensant son zèle pour l'étude de l'anatomie normale et pathologique, et pour l'observation des maladies, lui ouvrirent une mine féconde en éléments d'instruction. Ce fut, pénétré déjà des principes philosophiques de Bacon, et nourri de la lecture de Morgagni, qu'il vint à Paris pour compléter son éducation médicale dans la fréquentation des hôpitaux. Au milieu de cette grande école, rapprochant sans cesse les symptômes observés pendant la vie des malades, des altérations trouvées après leur mort, il parvint en peu de temps à recueillir une grande suite de faits qui lui permirent de mettre au jour un ouvrage estimé, sous ce titre : *Traité de la membrane muqueuse gastro-intestinale dans l'état sain et dans l'état morbide*, ou *Recherches d'anatomie pathologique sur les divers aspects sains et morbides que peuvent présenter l'estomac et les intestins*, Paris, 1825. in-8°. En même temps il traduisait de l'anglais les *Principes de chimie* de Thomson (Paris, 1825, 2 vol. in-8°), insérait dans les journaux de médecine une observation de paralysie partielle de la face, provenant d'une lésion avec perte de substance du tronc du nerf facial, et des considérations sur quelques altérations de couleur de la substance corticale du cerveau, et donnait une édition du *Précis de l'art des accouchements* de M. Chevreul (Paris, 1826, in-12), à laquelle il ajoutait une his-

toire rapide des vices de conformation du fœtus. Ayant obtenu au concours une place d'interne à l'hospice des Enfants-Trouvés, il ne tarda pas à sentir vivement le manque d'un ouvrage complet sur les maladies des nouveau-nés, et résolut de remplir cette lacune. Quelques mémoires sur la chute du cordon ombilical, sur le croup, sur l'induration du tissu cellulaire et sur le cri des enfants qui viennent de naître, indiquèrent la manière dont il envisageait ce sujet difficile, objet constant alors de ses méditations. Un moment, toutefois, il fut distrait par un voyage dans la Grande-Bretagne, qui lui fournit l'occasion de publier des documents d'un haut intérêt sur les hôpitaux, les établissements de charité et l'instruction médicale tant en Angleterre qu'en Ecosse; mais à son retour il se hâta de livrer à l'impression son *Traité des maladies des enfants nouveau-nés et à la mamelle, fondé sur de nouvelles observations cliniques et d'anatomie comparée*, Paris, 1828, in-8°; seconde édition, Paris, 1833, in-8°. A cet ouvrage, il joignit un *Atlas d'anatomie pathologique, pour servir à l'histoire des maladies des enfants*, Paris, 1828, in-4°, dont il avait lui-même peint les figures originales avec une grande vérité. La même année il prit le grade de docteur, et soutint à cette occasion une *Dissertation médico-légale sur la viabilité* (Paris, 1828, in-4°), dans laquelle il appréciait le degré d'influence des diverses maladies du fœtus considérées comme obstacles à l'établissement de la vie. Peu de temps après il vint demeurer à Angers, où les fatigues inséparables d'une clientèle étendue ne purent le distraire entièrement de son goût décidé pour la littérature médicale. Il y

traduisit les *Leçons sur les maladies des yeux* de Lawrence (Paris, 1830, in-8°), augmentées d'un Précis de l'anatomie pathologique de l'œil. Il donna aussi quelques mémoires sur l'emploi du calomel dans le croup, sur un cas particulier de colorisation bleue de la peau, causée par une altération de la transpiration, et sur un cas de supposition de part. Enfin, il publia quelques opuscules d'un intérêt purement local, un *Projet d'association pour l'extinction de la mendicité dans la ville d'Angers* (Angers, 1831, in-8°); un *Rapport sur la souscription destinée à l'établissement d'un dépôt de mendicité dans la ville d'Angers* (ibid., 1831, in-fol.); les *Statuts et règlements pour la maison destinée à l'extinction de la mendicité* (ibid., 1831, in-8°). Une phthisie pulmonaire vint prématurément interrompre sa laborieuse carrière, le 31 janvier 1832. Un de ses condisciples, le docteur Ollivier, a porté de lui un jugement que nous transcrivons en entier, parce qu'il n'est qu'équitable, bien que sorti de la plume d'un ami : « Ce qu'a écrit Billard porte généralement le cachet de cette observation éclairée qui s'entoure des lumières et de l'expérience que l'on puise dans l'histoire approfondie de la nature. Ce ne sont pas seulement les faits qu'il observe qui constituent la base des principes qu'il veut établir; une érudition acquise avec discernement lui fournit encore des éléments nombreux pour compléter ou rectifier les résultats de ses propres recherches. Il était doué d'un esprit juste et réservé, qui le tenait en garde contre les écarts où pouvaient l'entraîner l'ardeur et la facilité de son imagination. Interprète ingénieux et fidèle de la nature, il s'attache surtout à ne parler que

d'après ses inspirations. » Une notice historique sur Billard, insérée dans les journaux de médecine, a été imprimée séparément. J—D—N.

BILLARDAN. *Voy.* SAUVIGNY, XL, 496.

BILLAUD-VARENNE (J.-NICOLAS), l'un des hommes les plus sanguinaires qui aient paru dans nos sanglantes révolutions; naquit à La Rochelle en 1762. Fils d'un avocat sans clientèle et sans fortune, il reçut cependant quelque éducation. À peine sorti du collège il enleva une jeune personne de la maison paternelle et s'enrôla dans une troupe de comédiens. Mais il ne réussit pas dans ce métier, auquel il n'était propre ni par son extérieur, ni par la tournure de son esprit. Obligé de revenir dans sa patrie il s'y fit de nombreux ennemis par des vers satiriques, surtout par une comédie intitulée *la Femme comme il n'y en a plus*, dans laquelle il outragea scandaleusement toutes les dames de La Rochelle. Forcé de quitter cette ville, et dénué de ressources, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, sans être admis aux ordres sacrés. Il devint préfet des études à Juilly; et beaucoup d'élèves de ce collège célèbre se souviennent encore de l'y avoir vu les diriger dans leurs répétitions et dans leurs promenades, avec un air d'humilité et d'hypocrisie qui cachait une âme si noire et si perverse! Il s'occupait beaucoup à cette époque de compositions poétiques; et, de même que son digne émule Fouquier-Taiville, il fit pour Louis XVI, qu'il devait poursuivre si cruellement un jour, de mauvais vers, qui méritent cependant d'être cités comme un contraste remarquable avec ses discours régicides. C'était au temps de l'invention des ballons, en 1783; les élèves de Bil-

laud en avaient construit un, auquel il attacha cette inscription :

Les boules de savon ne sont plus de notre âge.
En changeant de ballon, nous changeons de
plaisirs.

S'il portait à Louis notre plus tendre hommage,
Le vent le soufflerait au gré de nos desirs.

Un peu plus tard, Billaud composa des vers moins innocents et très-peu classiques, qui déplurent à ses supérieurs, et il fut obligé de quitter une maison où les moindres fautes n'étaient pas tolérées. C'est alors qu'étant venu habiter la capitale il s'y fit recevoir avocat (1785), et devint l'époux d'une fille naturelle de M. de Verdun, fermier-général; ce qui lui donna quelque appui dans le monde et des moyens d'existence qu'il lui manquaient. Mais rien ne pouvait satisfaire son ambition sans mesure ni ses penchants funestes. La révolution leur ouvrit une libre carrière. Billaud embrassa la cause avec fureur, et il publia les brochures les plus virulentes, les plus incendiaires. Dès le commencement de 1789, il avait fait paraître, sous le voile de l'anonyme, une longue diatribe contre l'ancien gouvernement, intitulée : *Le despotisme des ministres de France*, 3 vol. in-8°. Il n'osa y mettre son nom que l'année suivante; lorsqu'il crut le triomphe de la révolution bien assuré; et, dans une nouvelle édition, il ajouta encore à la violence de ses attaques. Il fut nommé en 1791, par l'assemblée électorale, l'un des juges du quatrième arrondissement de Paris; mais ces paisibles fonctions ne pouvaient suffire à sa turbulente ambition. Lié dès le commencement des troubles avec Danton, Marat, Robespierre et tout ce que le parti des démagogues avait de plus exalté, il fut l'un des coryphées du club des Jacobins. Ses discours dans cette société sont très-remarquables;

et l'on y trouve la preuve qu'il était dès-lors dans tous les secrets et à la tête de tous les complots du parti révolutionnaire. « Je pense, disait-il, le 16 oct. 1791, qu'une révolution qui fait rentrer dans la fange le pouvoir des despotes, l'orgueil des grands et la superstition des prêtres, ne peut finir que par une *catastrophe terrible*. » Et le 29 juin, six semaines avant la révolution du 10 août 1792, dans un long discours sur les mesures à prendre pour assurer le salut public : « IL FAUT, dit-il, FRAPPER TROP HAUT pour que l'assemblée nationale puisse y atteindre, et je ne vois plus que le bras tout-puissant du souverain qui soit capable de porter de si grands coups » (1). On ne peut donc

pas douter que Billaud-Varenne ait été un des principaux moteurs de l'insurrection du 10 août 1792. Lorsque le trône de Louis XVI fut tombé, il se montra un des plus ardents persécuteurs du parti vaincu. Nommé substitut du procureur de la commune, qui s'était emparée du pouvoir avec tant d'audace et qui fit trembler l'assemblée législative et la

« Le souverain tout-puissant a seul la force nécessaire pour exterminer ses ennemis. Contre des brigands couronnés et des mangeurs d'hommes, il faut Hercule et sa massue. » Les Jacobins arrêtaient encore l'impression et l'envoi de cette séditieuse oraison. Enfin l'assemblée législative proclama la patrie en danger, comme l'avait demandé Billaud, et cet évergumène, parlant encore aux Jacobins (séance du 15 juillet), quand le trône était à la veille de s'écrouler, s'écriait : « Le roi, plus puissant que jamais, écrase déjà du poids de son autorité le pouvoir législatif. Maître, comme autrefois, de la fortune publique, et fabricant de nos assignats, il prodigue notre or à tous les scélérats qui veulent embrasser ses intérêts, et ruine la nation en conspirations ourdies contre la liberté. » Et il accusa Louis XVI de la dissimulation de Louis XI et de sa férocité. Le jour de la fédération (14 juillet), le roi avait embrassé Marie-Antoinette au balcon de l'École-Militaire, et Billaud dit : *J'ai vu un Charles IX embrasser Médicis*. Il traite de fourbes ceux qui l'accusent de demander un renversement ; il ne vote, dit-il, que pour la réforme. Il veut qu'on profite du moment où les fédérés des départements sont encore à Paris pour que les grandes mesures soient prises « C'est pour s'être contenté de demi-triomphe, c'est pour avoir transigé, et le 14 juillet, et les 5 et 6 octobre, et le 18 avril, et à l'époque du parjure éclatant de Louis XVI, que la France est tombée insensiblement dans un état si déplorable... Attendrons-nous que deux cent mille hommes inondent nos frontières?... et il propose que, dès le lendemain, les fédérés présentent à l'assemblée législative une adresse pour demander non la destruction du roi, puisque ce serait conserver dans son sein la couleur qu'on y a réchauffée ; mais demandons qu'une escorte suffisante conduise le roi et toute sa famille hors des frontières... ; que sans délai, le corps entier des officiers de l'armée soit licencié et renommé par les régiments eux-mêmes. Billaud veut encore qu'une convention nationale soit formée, et que des membrassoient nommés non par des assemblées électrales, mais par tous les Français sans distinction, réunis en assemblées primaires ; il demande le veto pour les quatre-vingt-trois départements, le renouvellement instantané de tous les corps administratifs et de tous les tribunaux ; l'arrestation, à l'instant, de Lafayette et Lukner ; la déportation de tous les ennemis publics connus qui supporteront exclusivement les dépenses de la révolution ; la décharge de toute contribution pour le citoyen qui n'aura pas plus de six cents livres de revenu ; « Puissent, dit-il enfin, tous les

(1) Voici quelques-unes des mesures proposées par Billaud dans le même discours. « L'assemblée législative déclarera, par une proclamation, que l'équilibre du gouvernement... touche au moment d'être rompu ; qu'en conséquence, une fédération nouvelle est décrétée d'urgence pour le 14 juillet. L'assemblée législative prononcera sur-le-champ la convocation des assemblées primaires dans tout l'empire, pour que le peuple souverain ait à pourvoir sans délai à la sûreté de l'état et au maintien de ses droits par des mesures indispensables, et qu'il n'appartient qu'à lui de prendre et d'ordonner. L'assemblée législative prononcera, à l'instant, le licenciement des officiers de la garde nationale, réduisant l'exercice de leur grade à un mois seulement. » Billaud repoussa ensuite, pour lui et pour le club des Jacobins, le reproche ridicule de servir un parti d'Orléans : « Les amis de la liberté seraient-ils assez stupides pour ne renverser des idoles qu'afin d'en créer de nouvelles ? » (C'était avouer déjà publiquement, le 29 juin, le dessein de renverser Louis XVI.) La société des Jacobins arrêta l'impression de ce discours, la distribution à ses membres, et l'envoi aux sociétés affiliées : Signé *Hérault-Séchelles*, président ; *Sillery*, vice-président ; *Maribon-Montaut*, député ; *Garreau*, député ; *Marie-Joseph Chénier* ; *Fabre d'Églantine*, *Mathieu*, *Real*, secrétaires. — Le 7 juillet, Billaud, vice-président, prononça encore une violente déclamation contre le rapprochement de tous les partis, qui s'était opéré la veille, dans le sein de l'assemblée législative. « Les traites m'appelleront, s'ils le veulent, un citoyen exécration... ; mais les patriotes sont mis sous le couteau par cette même réconciliation... On peut dire qu'un seul instant a fait tomber l'assemblée nationale de bien haut. » Et il veut qu'elle déclare les dangers de la patrie par une convocation accélérée des assemblées élémentaires.

convention nationale elle-même, il fut aussi membre de ce comité de salut public qui, créé au sein de cette même commune de Paris, gouverna réellement la France en-

tyrans être dans le camp des ennemis! La fuite les sauva à la journée de Marathon; mais, nous qui ne voulons combattre qu'eux; nous les chercherons dans la mêlée, pour que nos coups ne tombent que sur leurs têtes, et que le premier jour de la liberté conquise devienne aussi le dernier de leur odieuse existence.» L'impression et l'envoi de cette extravagante déclamation, où semblent se trouver avec les pensées du 10 août celles du 3 septembre, furent encore ordonnées par les Jacobins. Et dès le 3 août, Billaud préparait la journée du dix : « Messieurs, disait-il ce serait plutôt le moment d'agir que de haranguer... N'oubliez pas que c'est à Paris à donner l'exemple... Déjà les progrès et l'énergie de l'esprit public s'élèvent pour demander une convention nationale et la déchéance d'un roi cent fois parjure... Mais il ne suffit pas d'être décidés à briser l'idole, il faut assurer l'exécution de ce grand projet par des mesures d'un succès indubitable... Je l'avoue, si quelque chose m'étonne, dans ce moment, c'est de ne pas être réveillé chaque nuit par les transports tumultueux de la fureur, par les cris de la crainte et du désespoir; en un mot par les flammes d'un embrasement universel. Car, enfin, qui peut ignorer que le cheval de Troie est dans nos murs? Et il retrace à sa manière les dangers qui menacent la révolution. Deux cent mille ennemis sur les frontières; le roi qui doit fuir à Rouen, le camp de Soissons, où les citoyens n'ont trouvé que du pain empoisonné et pas une tôte. La disette de l'arsenal de Paris, où il ne reste pas cinq grosses pièces d'artillerie, où toutes les munitions sont dans une pénurie égale. Il annonce que le projet est de désarmer le peuple, de lui montrer, à son réveil, toutes les places publiques hérissées d'échafauds, et déjà surchargées des plus châtoureux patriotes... Dormez en paix si vous l'osez, et il veut qu'on s'occupe sur-le-champ de mettre à exécution la grande mesure dont la section des Lombards a donné l'idée : c'est un camp sous les murs de Paris. Formez-le, plutôt ce soir que demain, et dès ce moment vous devenez invincibles. » Un camp donnera la force qui paraît manquer au corps législatif et pour prononcer la déchéance et pour appeler la convention nationale et enfin pour frapper du glaive de la loi le scélérat Lafayette. (Lafayette était encore à la tête de l'armée la plus considérable.) Le décret d'accusation une fois porté, si le traître refuse de se rendre à Orléans, vous verrez, je vous en réponds, la tête du monstre au bout d'une pique.» Billaud parle ensuite des charmes de la fraternité au milieu d'un camp qui serait formé dans les Champs-Élysées, où les piques seraient mêlées aux fusils, et qui serait permanent jusqu'à ce que la révolution fût terminée. Il veut qu'on joigne à ce camp cent escadrons de cavalerie formés avec les attelages de carrosses et de cabriolets. « Assez et trop long-temps les chevaux des riches ont écrasé le pauvre; et pour leur faire expier ce forfait, il faut les employer maintenant à broyer

tière (2); et ce fut dans ces doubles fonctions que, de concert avec Danton, devenu ministre de la justice, il conçut, prépara et fit exécuter les massacres de septembre. De tous les moteurs ou ordonnateurs de ces crimes, qui ont survécu à la chute de leur parti, il est le seul qui n'en ait jamais repoussé l'accusation, le seul qui ne s'en soit pas même défendu, lorsque l'indignation publique força tous ses complices à les désavouer. Quelques jours auparavant, lorsqu'il délibérait au milieu de ce comité de salut public sur les moyens d'exécuter ses horribles plans, son collègue Duplain lui ayant exprimé quelques doutes sur la possibilité de réunir assez d'assassins pour immoler à la fois dans toutes les prisons un aussi grand nombre de victimes : « Nous faut-il donc tant de monde? » répondit-il; d'ailleurs on « en trouvera... » On en trouva en effet, et l'on ne peut douter que le substitut de la commune n'ait contribué plus qu'aucun autre à les réunir, à les organiser, et qu'il n'ait personnellement distribué les rôles et donné toutes les instructions. Deux cents hommes lui suffirent pour égorger en une semaine, dans huit prisons à la fois, plus de six mille victimes (3)! Le soir même du 2 sept. où les massacres commencèrent, Billaud, décoré de son écharpe municipale, se rendit à l'Abbaye. Déjà la rue Ste-Marguerite, devant cette prison, était obstruée de

sous leurs pieds les ennemis de la liberté et les reptiles de la révolution. » Suit l'éloge des frères de Marseille. L'impression et la distribution de ce discours, précurseur du 10 août, furent arrêtées par Delaunay, d'Angers, président du club des Jacobins, Robespierre, vice-président, Thuriot et Bellegarde, secrétaires. V—VE.

(2) Le comité de salut public de la commune était composé de P. Duplain; Panis, Sergent, Lenfant, Jourdeuil, Marat, Deforges, Lecière, Lefort et Cally.

(3) Quelques historiens les portent à dix mille.

plusieurs amas de cadavres. Alors, en présence de l'horrible tribunal qui ordonnait ces meurtres, sous la présidence de Maillard (*Voy. ce nom*, au Supp.), posant l'un de ses pieds sur les cadavres et l'autre dans un large ruisseau de sang, il dit aux égorgeurs : « Peuple, tu immoles tes ennemis ; tu fais ton devoir. Jamais tu n'as donné une plus grande preuve de ta puissance et de ta justice ! La reconnaissance nationale t'attend... » Et il alla dans les autres prisons où s'exécutaient de pareils crimes ; il y porta les mêmes encouragements. Le lendemain il y revint encore. « Mes amis, leur dit-il, la commune m'envoie pour vous représenter que vous déshonorez cette belle journée... On lui a dit que vous voliez ces coquins d'aristocrates, après en avoir fait justice. Laissez tous les bijoux, tout l'argent et tous les effets qu'ils ont sur eux pour les frais du grand acte de souveraineté nationale dont l'exécution vous est commise. On aura soin de vous payer comme on en est convenu avec vous. Soyez nobles, grands et généreux, comme votre profession... venez au comité quand vous aurez rempli ce grand devoir ; je prends tout sur moi, je me charge de votre récompense... » Le lendemain, en effet, des députations partirent de chaque prison pour se rendre à la commune. La présence de pareils hommes causa d'abord quelque embarras aux municipaux, et Billaud-Varenne lui-même, à qui ils s'adressaient plus spécialement, parut un moment déconcerté. Cet homme qui faisait trembler toute la France, qui n'était cruel que parce qu'il était lâche, trembla lui-même devant ces assassins. « Respectables citoyens,

« leur dit-il bassement, vous ne cessez pas de bien mériter de la patrie, et la commune ne sait comment vous exprimer sa reconnaissance ; elle me charge de vous annoncer que chacun de vous va recevoir une gratification de 24 francs. Instruisez-en vos camarades, et continuez à délivrer la patrie de ses ennemis... » Quelques-uns de ces misérables insistant encore pour que tout le butin leur fût abandonné, Billaud dit, avec son hypocrisie habituelle, qu'ils n'ignoraient pas que la commune avait des comptes à rendre..., mais qu'ils seraient indemnisés. On ignore à qui et comment ces comptes ont été rendus ; ce qu'il y a de sûr, c'est que la commune ne s'est jamais justifiée du reproche qui lui fut adressé par Barbaroux, dans la séance de la convention nationale du 10 oct. 1792, de s'être approprié une immense quantité d'or et d'argent. Quels motifs avaient donc les municipaux d'être si parcimonieux ? Comment pouvaient-ils dans un pareil moment disputer le salaire aux bourreaux qu'ils avaient mis en œuvre ? Ces misérables, peu satisfaits de telles explications, insistèrent. L'un d'eux surtout, qui avait entendu les promesses et reçu les encouragements de Billaud-Varenne, le pressa vivement. Alors tout effrayé, le substitut présente cet homme à ses collègues : « Voici un de ces braves, leur dit-il, à qui la république doit une reconnaissance éternelle. Il vient au nom de ses camarades, qui demandent justice, et auxquels il est de votre devoir de la faire... » Le conseil n'hésita plus ; les dépouilles furent partagées entre les municipaux et les assassins... Ces misérables, à la fin satisfaits, retournèrent à

leurs opérations; et ils les continuèrent sans interruption durant six jours et six nuits. On a dit qu'à Bicêtre, où il y avait un grand nombre de détenus qui, pour la plupart, n'étaient pas des prisonniers politiques, on avait tiré à mitraille pour les expédier en masse. Mais ce fait a été démenti par une lettre du 24 sept. 1814, écrite aux rédacteurs de plusieurs journaux par le sieur Cortier. Cet ancien employé de l'administration de Bicêtre a révélé, après vingt-deux ans de silence et d'incertitudes, que les brigands étaient armés de fusils, de sabres, de piques, de faux, de bûches, etc.; qu'ils étaient accompagnés d'un officier municipal, et d'un détachement de la garde nationale de la section de l'Observatoire, qui avait deux pièces de canon; qu'ils arrivèrent le 3 sept., sur les 9 heures du matin, et qu'un *message pour engager les autorités à ne point faire de résistance, les avait précédés d'une heure*. Il ajoute que trois septembriseurs s'érigèrent alors en juges; que le mot à l'Abbaye! était toute la sentence. Le prisonnier était assommé sur-le-champ... Et tout cela se fit sans aucune espèce d'opposition. Il n'existait réellement pas alors dans la capitale d'autre autorité que celle de la commune de Paris; il n'y avait pas d'autre pouvoir que celui des bourreaux. Des détachements de garde nationale dirigés par les municipaux assistaient partout aux exécutions. L'assemblée législative tremblait; beaucoup de ses membres avaient pris la fuite, et quelques-uns étaient notoirement dans le secret de cet exécrationnel complot. Toute son influence et sa sollicitude se bornèrent à soustraire au fer des assassins le député Jonneau, qu'un décret de discipline avait quel-

ques jours auparavant mis au nombre des prisonniers. Ce fut uniquement pour sauver ce député que le second jour des commissaires se rendirent sur les lieux, ayant le vieux Dussaulx à leur tête. Ils osèrent à peine approcher des égorgeurs, et revinrent bientôt déclarer à l'assemblée que *« les té-
« nêtres les avaient empêchés de
« voir ce qui se passait... »* Le maire Péthion, homme faible et sans caractère, ne pouvait dans de pareilles circonstances être autre chose qu'un instrument de crimes. On le vit à la prison de la Force, où quatre municipaux, ses collègues, siégeaient en écharpe, au milieu des cadavres (4). Mais plus lâche que cruel, il ne put supporter long-temps la vue d'un pareil spectacle, et se rendit au Temple pour y arracher à la faiblesse de Louis XVI une dernière concession. Ce fut le même jour qu'une troupe de brigands portant sur une pique la tête de la princesse Lamballe (*Voy. ce nom, au Supp.*), vint menacer la famille royale de lui faire subir le même sort. Le malheureux prince, cédant aux menaces et surtout aux larmes, aux terreurs de sa famille, écrivit alors au roi de Prusse cette lettre dont il n'est plus possible de contester la réalité, et qui était, on ne peut en douter, le principal but de tout cet horrible complot. Le ministre Roland fut le seul qui, dans ces déplorable journées, fit quelques efforts pour mettre fin aux massacres. Ne pouvant y réussir, il écrivit à l'assemblée qu'il fallait *jeter un voile sur des excès que le pouvoir exécutif n'avait pu prévoir*

(4) Dangé, Michonis, Monneuse et Laiguillon.

ni empêcher, mais qu'il était temps que le règne de la loi s'établît..... Lorsque tout fut consommé la commune daigna faire dire aux législateurs que « *les prisons étaient vides; qu'on n'avait pu arrêter la vengeance du peuple; mais qu'il n'avait péri que des scélérats...* » Et ce fut alors que, sur la proposition de Vergniaux, l'assemblée rendit cette loi dérisoire, qui constituait la commune responsable de la sûreté des prisonniers. Dans le même temps et presque aux mêmes lieux où s'exécutaient les massacres, l'assemblée électorale de Paris nommait des députés à la convention nationale. Le comédien Collot-d'Herbois, qui fut un de ses élus avec Robespierre, Danton et Marat, lui dénonçait les *modérés, les hommes pusillanimes, effrayés des grandes mesures*. Il faisait un éloge pompeux de ce *courageux conseil de la commune, dont la marche rapide, énergique et populaire sauvait la chose publique...* Sous de tels auspices et par de tels électeurs Billaud-Varenne ne pouvait manquer d'être aussi nommé; et il le fut un des premiers. — Mais les massacres étaient à peine terminés qu'il eut à remplir une mission bien autrement importante. Tous les journaux du temps ont dit et les historiens ont répété sans le moindre examen, que cette mission, qui lui fut donnée par la commune, n'eut pour objet qu'une tournée dans les départements aux environs de Paris; qu'elle se borna à une courte apparition dans la ville de Meaux où Billaud fit encore exécuter quelques massacres, et dans celle de Châlons où il ne put en faire autant, grâce à la fermeté d'une municipalité qu'il menaçait de sa colère, et qui en ressentit plus

tard les cruels effets, comme aussi le vieux Luckner, qu'il trouva *tiède, dépourvu de mémoire*, et qui fut ainsi dès-lors voué à l'échafaud. Mais ce n'était pas là, nous ne pouvons en douter, le plus important de la mission de Billaud; il nous est démontré qu'il fut envoyé à l'armée de Dumouriez avec deux autres commissaires porteurs de la lettre de Louis XVI au roi de Prusse, et qu'il fut aussi porteur d'objets non moins importants et destinés aux Prussiens. Nous avons sous les yeux une lettre de Dumouriez au ministre de la guerre, datée de Sainte-Menehould, le 18 sept. 1792, dans laquelle il dit positivement que Billaud-Varenne, qui est venu à son quartier-général, « *l'a beaucoup aidé à sauver la chose publique...* » Et certes ce n'était ni par des conseils ni par des moyens militaires que le substitut de la commune pouvait dans de pareilles circonstances aider le chef de l'armée française à *sauver la chose publique*. Qu'on songe à la disparition des diamants de la couronne, au vol du garde-meuble, à celui des Tuileries et de tous les dépôts publics; aux dépouilles de tant de victimes, qui disparurent également, et surtout au rôle que Billaud-Varenne avait joué dans ces terribles événements!... (5). La commune fit part à l'assemblée d'une partie de la correspondance que ces commissaires entretenirent avec elle pendant leur mission; mais elle garda le silence sur leurs rapports avec Dumouriez;

(5) Cette question historique est de la plus haute importance. Elle doit expliquer tous les faits de cette époque; mais jusqu'à présent les historiens l'ont méconnue et mal comprise. Nous l'approfondirons plus amplement à l'article Dumouriez, et nous y démontrerons que la retraite des Prussiens ne peut pas être expliquée militairement (Voy. Dumouriez, au Supp.); qu'ainsi il faut l'attribuer à d'autres causes.

et ce général qui dans ses mémoires a parlé de cette époque avec tant de détails sur les choses et les personnes, se garde bien de rien dire de Billaud-Varenne; il ne prononce pas même son nom, et nous pourrions douter qu'il l'ait vu, sans sa lettre que nous avons lue, copiée sur la minute et dont nous garantissons l'authenticité. il faut surtout en considérer la date et songer qu'elle fut écrite trois jours après l'effroyable déroute du 15 septembre, où les fuyards se sauvèrent jusqu'à Paris, et deux jours avant la parade convenue de Valmy, à laquelle nous avons personnellement assisté, et qu'aucun militaire de quelque expérience ne peut qualifier autrement. Ce n'est que trois ans plus tard, et lorsqu'il eut à se défendre contre les accusations de Lecointre de Versailles, qui avait fait imprimer une de ses lettres à Dumouriez (6), que Billaud-Varenne avoua une partie de ses rapports avec ce général; et il

(6) « Arrivé depuis trois jours, écrit Billaud à Dumouriez, mon cher général, à chaque instant j'ai eu l'intention de vous écrire, sans pouvoir trouver cette satisfaction... Je voulais, d'ailleurs, vous donner des nouvelles de la situation dans laquelle j'ai trouvé Paris, tant pour les choses que pour les personnes. C'est hier seulement que j'ai pu avoir la parole à la convention, pour faire le rapport de ma conduite à l'armée, et des faits dont j'ai été le témoin... Le porteur de cette lettre est le citoyen Laribeau. Ce sera pour vous un homme de confiance;... *C'est mon ami intime que je donne à mon ami, et c'est seul allége le sacrifice que je fais de l'un et de l'autre.* Je vous demande une grâce, celle de m'écrire aussi dans les circonstances décisives, pour me mettre en mesure d'agir... Bonjour, mon cher général, croyez-moi votre ami pour la vie. » Billaud ne désavoue pas cette lettre, et dans sa *Réponse à Laurent Lecointre*, il dit : « Malgré les lacunes qui mutilent cette lettre, je demande ce qu'elle a de répréhensible, lorsqu'elle est datée du 23 septembre 1792, et qu'elle ne contient rien qui ne soit conforme au rapport que j'ai fait de ma mission à la convention nationale (Ce rapport est resté inconnu; il n'est point au *Moniteur*, et nous pensons qu'il n'a jamais été fait). J'arrivais de l'armée; j'avais trouvé Dumouriez dans la position la plus critique, n'ayant que 15,000 hommes, presque nus, à opposer à l'armée des Prussiens, composée de 80,000 hommes, qui étaient déjà maîtres de Longwy et de Verdun, et qui tenaient, pour ainsi dire, investi le camp

est à remarquer que s'il a réellement rendu compte à la convention de sa mission, ainsi qu'il le dit dans cette lettre, son discours n'a pas été inséré au *Moniteur*, et qu'il n'en reste aucune trace dans les journaux du temps. Le vague et l'obscurité qu'il s'efforce de jeter sur cette lettre, dont nous n'avons d'ailleurs que des fragments, prouve qu'à cette époque encore il était loin de vouloir tout dire sur sa mission; et bien qu'il cherche à insinuer que Fabre-d'Églantine fut le principal agent des négociations avec les Prussiens, nous sommes convaincus que ces négociations étaient terminées lors de l'arrivée de Fabre, qui ne vint à l'armée que le 23 sept., trois jours après l'affaire de Valmy; nous pensons même qu'elles l'étaient lors de la déroute du 15 sept., où l'armée prussienne, qui avait une telle supériorité, qu'elle pouvait d'un seul mouvement anéantir quinze mille hommes

de Grand-Pré, n'ayant qu'une issue pour en sortir. Pendant mon séjour là, j'avais vu Dumouriez se donner beaucoup de peine pour opérer la jonction des renforts qui lui étaient envoyés et qui n'arrivaient point; enfin la clé principale de son camp fut prise et il ne restait plus d'autre ressource que de l'évacuer dans la nuit: ce qui fut exécuté. Le lendemain, arrivés au camp de Daminart, à peine les soldats dressaient-ils leurs tentes, après quinze heures de marche, qu'une terreur panique se répand dans l'armée, et que dans un instant la déroute devient générale. Aussitôt Dumouriez monte à cheval, et, en moins d'une demi-heure, il la rallie. Il ne pouvait, sans doute, rendre un service plus important à la patrie, exposée au plus grand danger, si tout-à-coup elle se fût trouvée sans armée dans le point où il y avait une force ennemie de quatre-vingt mille hommes. Je ne l'ai pas caché dans le temps, et je ne le nie point aujourd'hui... Le crime eût été d'avoir des liaisons avec ce général perfide lorsqu'il trahissait; mais j'ai rompu avec lui dès l'époque de la fuite concertée des Prussiens, et lorsque je fus instruit que Fabre-d'Églantine était allé secrètement au camp de la Lune, pour arranger cette trahison. » On voit que, Billaud, embarrassé dans cette réponse à Lecointre, sur ce chef d'accusation, termine par dire : « Du reste, je n'ayoue ni ne dénie que ce soit là la véritable lettre que j'ai écrite... » Mais s'exprimer ainsi, c'était l'avouer; et l'on doit regretter qu'elle ait été tronquée. V—VS.

en désordre et tout-à-fait désorganisés, resta complètement immobile, et ne fit pas même une démonstration pour profiter de ses avantages. Billaud-Varenne, qui était auprès de Dumouriez, dès le 12 sept., ne mit pas beaucoup de temps à sauver la chose publique avec lui. Dès le 20 de ce mois, il était revenu dans la capitale pour y assister à la première séance de la convention nationale. Déployant aussitôt dans cette assemblée le caractère de férocité qui le distinguait si éminemment, il demanda la suppression de tous les juges et de tous les tribunaux, comme des *fauteurs du despotisme*; puis il proposa un décret d'accusation contre l'ancien ministre Lacoste, contre le général Dillon, et contre Roland qui avait eu le tort, bien grave à ses yeux, de vouloir mettre fin aux massacres des prisons. A la séance du 29 oct., il parla encore contre Louvet qui avait aussi condamné les massacres, et qui avait eu le courage d'attaquer Robespierre et la commune; mais ce fut surtout dans le procès de Louis XVI que Billaud se montra sanguinaire et féroce. D'abord, il voulut faire à l'acte d'accusation, que Marat lui-même demandait à réduire, des additions si absurdes, si brutalement cruelles, que la majorité s'y refusa. Il s'opposa ensuite à ce qu'il fût permis au malheureux prince d'avoir plusieurs conseils; et, voyant que la discussion durait trop long-temps, il fit une sortie contre ceux de ses collègues qu'il appelait *les amis du tyran*; proposa de briser la statue de Brutus placée dans la salle des séances et s'écria : « Cet illustre Romain n'a pas balancé à détruire un tyran; et la convention ajourne la justice du peuple contre un roi. »

Il vota pour la mort, contre tout sursis à l'exécution; et dans la question de l'appel au peuple il demanda ironiquement *si les Français de l'Amérique et des Grandes-Indes seraient aussi convoqués pour prononcer sur cet appel*. Il dénonça ensuite successivement Clavière, Fournier l'Américain, Houchard, Custine; et, lorsque le 5 mars on hésitait à donner de la publicité aux revers d'Aix-la-Chapelle, se rappelant tout le parti qu'il avait tiré de la prise de Verdun pour les massacres de septembre, il déclara qu'il ne fallait rien cacher au peuple, que c'était ainsi qu'on avait déjà sauvé la patrie! — Quinze jours plus tard il était avec Sevestre en mission dans le fond de la Bretagne, où ils firent les rapports les plus alarmants sur les premiers symptômes d'insurrection qui s'y manifestaient. Ils demandèrent avec de vives instances des envois de troupes qu'il ne purent obtenir. Alors Billaud revint à la convention, et il y dénonça le conseil exécutif, puis les administrateurs du département d'Ille-et-Vilaine. Mais ce fut surtout dans la lutte qui précéda le 31 mai que ce fougueux orateur se signala par ses violences et son acharnement contre le parti de la Gironde. Il apostropha Lanjuinais, à plusieurs reprises, lorsque ce député courageux résistait avec une si rare fermeté aux attaques des montagnards; et, quand ces derniers eurent triomphé, ce fut encore Billaud-Varenne qui, dans la séance du 2 juin, prononça contre trente-deux de ses collègues une philippique véhémence, à la suite de laquelle il demanda le décret de mort qui fut prononcé. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette harangue, empreinte de toutes les fureurs, de toute la démence de l'époque, c'est

que Billaud-Varenne y fait aux coryphées de la Gironde, et surtout à Péthion, le reproche d'avoir voté la mort de Louis XVI. Cette partie de son discours prouve d'ailleurs d'une manière si incontestable l'existence de la lettre de Louis XVI, dont nous avons parlé, que nous croyons devoir la citer textuellement. « ... Telle est la fausseté de ces hommes qu'après avoir employé toutes les ressources de l'éloquence pour soustraire Louis le dernier à l'échafaud, ils ont eux-mêmes voté la plupart pour son supplice. Barbaroux le condamne au nom de ses commettants alors trop prononcés pour admettre un autre jugement. Vergniaux oublie ses peintures dégoûtantes de proscription et de cadavres entassés dans des fosses, pour y précipiter le tyran de sa propre main. Péthion plus fourbe encore, Péthion qui s'était engagé avec Louis XVI à le sauver, s'il voulait prier le roi de Prusse d'évacuer momentanément le territoire français; Péthion qu'on associe pour cette machination avec Manuel et Kersaint; Péthion qui a imité en tous points leur conduite contre-révolutionnaire, a néanmoins une teinte de noirceur de plus que les deux autres, puisque ceux-ci ont eu la conscience de voter pour la grâce qu'ils avaient promise, tandis que Péthion a sacrifié sa popularité, et a voulu, au mépris d'un ENGAGEMENT FORMEL, se faire un masque de la tête abattue du despote... » Après les massacres de septembre et la mort de Louis XVI, Billaud-Varenne semblait avoir concentré toutes ses fureurs sur les Girondins; et, lorsqu'il les eut renversés et fait périr presque tous

sur l'échafaud, il s'acharna contre les débris de ce parti. « Je demande, » dit-il, dans la séance du 5 sept. 1793, que Lebrun et Clavière soient jugés, toute affaire cessante, par le tribunal révolutionnaire; qu'ils périssent avant huit jours... Lorsque leurs têtes seront tombées ainsi que celle de Marie-Antoinette, vous direz aux puissances coalisées qu'un seul fil retient le fer suspendu sur la tête du fils du tyran; que si elles font un pas de plus sur votre territoire, il sera la première victime. C'est par des mesures aussi vigoureuses qu'on donne de l'aplomb à un nouveau gouvernement... » C'était évidemment le souvenir des vigoureuses mesures de septembre 1792 qui dictait de pareilles phrases. Dans toutes les circonstances qui eurent quelque ressemblance avec cette terrible époque, Billaud ne parla que de tribunaux, d'armées révolutionnaires, de têtes à faire rouler sur l'échafaud; c'étaient ses expressions favorites. Envoyé dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, au mois d'août 1793, il y mit, selon son propre langage, la terreur à l'ordre du jour. Mais il fut tellement épouvanté lui-même des progrès que les armées de la coalition faisaient sur cette frontière, qu'il revint cacher son effroi dans la capitale, où il demanda le premier une levée en masse de tous les Français. Ce fut encore lui qui, dans la séance du 3 oct. 1793, fit décréter d'accusation le duc d'Orléans, auquel on semblait ne plus penser, et qui dans la même séance fit envoyer à la mort l'infortunée Marie-Antoinette, par ces cruelles paroles: « Une femme, la honte de son sexe et de l'humanité, la veuve Capet doit enfin expier ses forfaits

« sur l'échafaud... Je demande que
 « le tribunal révolutionnaire prononce
 « cette semaine sur son sort... » Un
 tel homme ne pouvait manquer d'ob-
 tenir à la convention nationale une
 grande influence. Elu président le 10
 sept. 1793, il succéda dans ces im-
 portantes fonctions à Maximilien Ro-
 bespierre, et fut bientôt après son
 digne collègue au comité de salut
 public. Dès-lors il fit beaucoup de
 discours et de rapports au nom de
 ce comité, devenu le centre de tous
 les pouvoirs. La convention s'était
 réservé le droit de traduire les chefs
 des armées devant les tribunaux; Bil-
 laud fit rapporter ce décret; et,
 comme il l'avait annoncé, Houchard
 paya bientôt de sa tête ses *trahi-
 sons*. De même que son digne émule
 Robespierre, c'était surtout contre
 les militaires, dont il redoutait la
 loyauté et l'énergie, qu'il dirigeait
 ses attaques. Comme on l'a dit sou-
 vent, c'est par lâcheté que ces
 gens-là étaient cruels, et ce fut par
 la peur d'expier un premier crime
 qu'ils répandirent des torrents de
 sang! Ce fut encore Billaud qui
 fit rapporter le décret par lequel
 étaient interdites les visites domici-
 liaires pendant la nuit. Enfin il brisa
 sans pudeur jusqu'aux dernières ga-
 ranties qui restaient à la sûreté,
 à la liberté des Français. Mais le
 rapport le plus important, et peut-
 être le plus curieux, qu'il fit au nom
 de ce comité, fut celui du gouverne-
 ment révolutionnaire. On y voit clai-
 rement que ces hommes, qui avaient
 détruit avec tant d'aveuglement tous
 les éléments de l'ancienne monar-
 chie, sentaient alors le besoin d'un
 système d'unité et de centralisation,
 et que c'était dans le comité de salut
 public qu'ils voulaient placer toute la
 force d'unité et de *coaction*, comme

disait Billaud-Varenne. La conven-
 tion nationale fit tout ce qu'il voulut,
 et elle créa par ses conseils le gou-
 vernement le plus oppressif, le
 plus atroce qui ait jamais exis-
 té. Billaud en fit aussitôt l'appli-
 cation à cette même commune de
 Paris, dont il avait tant contribué à
 fonder le pouvoir, et qui, suivant
 encore la première impulsion, ve-
 nait de convoquer les comités ré-
 volutionnaires de la capitale pour
 leur donner ses ordres et ses instruc-
 tions. L'arrêté de convocation fut ir-
 révocablement cassé, et dès-lors la
 commune dut obéir aux comités de la
 convention nationale. Hébert, Ronsin,
 Momoro et Vincent, qui tentèrent
 ensuite de lutter avec ces mêmes co-
 mités, furent attaqués successivement
 par Billaud-Varenne dans la société
 des Jacobins de même qu'à la con-
 vention nationale, et ils périrent sur
 l'échafaud. Chabot, Lacroix, Chau-
 mette et Danton lui-même, son an-
 cien ami, eurent le même sort,
 et périrent pour les mêmes cau-
 ses. Fouché, Tallien et Bourdon
 de l'Oise, devenus suspects aux co-
 mités, allaient aussi être sacrifiés,
 lorsque le besoin de leur salut les
 réunit et leur donna le courage d'at-
 taquer d'aussi redoutables ennemis.
 C'est ainsi que fut amenée la chute
 de Robespierre. Deux mois aupara-
 vant Billaud avait fait une violente sor-
 tie contre Tallien, lequel se plaignait
 de l'espionnage des comités, attachés
 aux pas des représentants qui leur
 déplaisaient, et il avait dit nettement
*que ces terreurs n'étaient que l'ac-
 cent du crime cherchant à se
 dérober au supplice*. Robespier-
 re paraissait encore à cette époque
 marcher d'accord avec Billaud-Va-
 renne; mais lorsque ce dernier se
 crut à son tour menacé; lorsqu'il vit

Maximilien se séparer de ses anciens amis, il devint un de ses plus redoutables adversaires, et il l'avait déjà combattu plusieurs fois au comité de salut public, lorsque dans la mémorable séance du 9 thermidor, il fut un des premiers à prononcer le mot de *tyran*, et donna ainsi le signal d'une victoire qui certainement n'eût pas été obtenue sans lui. Il révéla ensuite quelques détails de l'intérieur du comité qui excitèrent l'indignation; et, quand Robespierre fut complètement renversé, il concourut de tout son pouvoir à assurer le triomphe des vainqueurs. Il donna volontairement sa démission de membre du comité de salut public, et fournit avec empressement à ceux qui lui succédèrent les renseignements et les secours dont ils eurent besoin. Mais, ainsi que la plupart de ceux qui avaient concouru à la révolution du 9 thermidor, il s'aperçut bientôt qu'il avait fait triompher une cause qui ne pouvait pas être la sienne. Dès le mois suivant, il fut dénoncé à la tribune et dans plusieurs brochures par Lecoindre de Versailles, comme complice de Robespierre, et comme ayant concouru avec lui à couvrir la France de sang et d'échafauds. Ce fut alors qu'il fit la réponse dont nous avons parlé. Accusé encore pour les mêmes faits, et d'une manière plus positive, par Legendre, le 3 oct. 1794, il réussit par son adresse à repousser cette nouvelle attaque, et fit même déclarer par la convention que sa conduite avait été *conforme au vœu national*. Il est impossible de lire sans en être indigné les impudentes et mensongères apologies qu'il publia dans ce temps-là : « Je n'ai jamais exprimé une idée que l'homme le plus *philantrope* ne

« puisse avouer... Il n'est pas un « citoyen qui ait à me reprocher la « moindre injustice. Je défie mes « accusateurs de citer dans ma conduite un acte féroce... » Mais ces mensonges eurent peu de succès, l'orage grossissait de jour en jour; et la convention nationale elle-même ne pouvant plus se défendre contre la clameur publique, allait être obligée de livrer au ressentiment de la France tous les membres des anciens comités. Après de longs débats et de nombreuses plaintes qui arrivèrent contre eux de toutes les parties de la France, ces représentants (Barrère, Vadier, Collot-d'Herbois et Billaud-Varenne), sur un rapport de Saladin, furent condamnés, le 1^{er} avril 1795, à être déportés à la Guiane. Ce qui est digne de remarque, et ce qui caractérise bien cette époque postthermidorienne, c'est que dans toutes ces accusations il ne fut pas dit un mot des assassinats de septembre, de ces crimes si horribles que Billaud-Varenne avait si notoirement conçus et dirigés avec son ami Danton. Mais c'était précisément pour venger Danton que Robespierre avait été immolé au 9 thermidor; et Tallien, un des ordonnateurs des massacres de septembre, était le héros de la révolution thermidorienne... Le décret de déportation contre les trois membres de l'ancien comité de salut public, fut rapporté quelque temps après; et la convention ordonna que Billaud et Collot-d'Herbois fussent jugés par le tribunal criminel de la Charente-Inférieure. Mais déjà ils étaient partis pour Cayenne lorsque le décret parvint à Rochefort. On ne les fit pas revenir. Collot-d'Herbois mourut bientôt, et Billaud fut transféré dans l'intérieur de la colonie, où la force

de sa constitution le soutint encore long-temps. Il était à Sinamary lorsque les déportés du 18 fructidor y arrivèrent, en 1797; et ce fut un spectacle remarquable et un exemple bien frappant des vicissitudes humaines, qu'un pareil homme subissant la même peine que les Pichegru, les Barthélemy et les Barbé-Marbois. Mais ce qui était plus bizarre encore, c'était de voir Bourdon de l'Oise, son ancien collègue à la convention, le complice de la plupart de ses crimes révolutionnaires, condamné comme royaliste... On raconte qu'ils eurent une querelle dès le premier moment, qu'ils se prirent même aux cheveux; et que leurs compagnons d'infortune se virent obligés de les séparer. Tous les déportés donnèrent à Billaud des marques évidentes de leur mépris. L'abbé Brotier fut le seul qui eut avec lui quelques liaisons, dont on dut s'étonner de la part d'un ancien agent royaliste, d'un prêtre que Billaud eût certainement fait périr sur l'échafaud, s'il l'avait connu au temps de sa puissance. Cet homme continua donc à vivre presque seul, et l'on a dit que son unique plaisir dans cet affreux climat, où il passa vingt ans, était d'élever des perroquets. Il parvint à s'évader en 1816, et il alla offrir ses services aux nègres de Saint-Domingue. Le mulâtre Pétion, qui y gouvernait alors avec le titre de président, l'accueillit assez bien, et lui fit même une pension dont il a joui pendant le reste de sa vie. Il mourut au Port-au-Prince en 1819. L'ancien espion des comités, Vilate, qui mieux que personne connaissait Billaud-Varenne (*Voy.* VILATE, XLVIII, 490), en a fait le portrait suivant: «.....Bilieux, inquiet et faux, pétri d'hypocrisie monacale,

« se laissant pénétrer par ses efforts
« même à se rendre impénétrable;
« ayant toute la lenteur du crime
« qu'il médite, et l'énergie concentrée pour le commettre... Son ambition ne peut souffrir de rivaux: « morne, silencieux, les regards vacillants et convulsifs, marchant « comme à la dérobée; sa figure, au « teint pâle, sinistre, montre les symptômes d'un esprit aliéné. » — On a dit que Billaud-Varenne avait laissé en France des Mémoires politiques manuscrits, ce qui est peu probable. C'est sans doute d'après cette assertion que le libraire Plancher a imaginé de faire imprimer, en 1821, des *Mémoires de Billaud-Varenne, ex-conventionnel, écrits au Port-au-Prince en 1818, contenant la relation de ses voyages et aventures dans le Mexique depuis 1815 jusqu'en 1817*, etc., 2 v. in-8°. Le faussaire, auteur de cet ouvrage, évidemment apocryphe, n'a pas même cherché à présenter quelque vraisemblance. — On a de Billaud-Varenne: I. *Le dernier coup porté aux préjugés et à la superstition*, Londres (Paris), 1789, in-8°. II. *Le peintre politique*, 1789, in-8°. III. *Le despotisme des ministres de France, ou exposition des principes et des moyens employés par l'aristocratie pour mettre la France dans les fers*, 1790, 3 vol. in-8°. IV. *Plus de ministres, ou point de grâces, avertissement donné aux patriotes français, et justifié par quelques circonstances de l'affaire de Nancy*, 1790, in-8°. V. *L'Acéphalocratie, ou le gouvernement fédératif démontré le meilleur de tous, pour un grand empire; par les principes de la politique et les faits de l'histoire*, Paris, 1791, in-8°. VI. *Eléments de républica-*

nisme, 1793, in-8°. VII. *Mes opinions politiques et morales*, pour servir de suite à l'ouvrage intitulé *Les Eléments de républicanisme*, 1794, in-8°. VIII. *Question du droit des gens : Les républicains d'Haïti possèdent-ils les conditions requises pour obtenir la ratification de leur indépendance ? par un observateur philosophe*, au Port-au-Prince, 1818 (an XV de l'indépendance), in-4°. IX. Grand nombre de rapports et discours prononcés à la tribune de la convention nationale et à celle de la société des jacobins, imprimés dans le *Moniteur* et séparément. Nous citerons 1° *Rapport sur un mode de gouvernement provisoire et révolutionnaire*, 28 brumaire an 2. 2° *Rapport sur la théorie du gouvernement démocratique, et sa vigueur utile pour contenir l'ambition, et pour tempérer l'essor de l'esprit militaire*, 1^{er} floréal an 2. 3° *Réponse des anciens membres du comité de salut public, dénoncés, signée : BILLAUD-VARENNE et COLLOT*, ventose, an 3, imp. nationale, in-8° de 142 pag. 4° *Réponse de J.-N. Billaud, aux inculpations qui lui sont personnelles*, imprimée par ordre de la convention nationale, ventose, an 3, in-8° de 18 pag. 5° *Réponse de J.-N. Billaud à Laurent Lecointre*, Paris, an 3, in-8° de 126 pages. On lit dans l'*Isographie des hommes célèbres* le fac-simile de plusieurs lettres de Billaud-Varenne, où il n'y a ni orthographe ni correction, ce qui est assez extraordinaire de la part d'un ancien oratorien. M—Dj.

BILLE (STEEN-ANDERSEN), amiral danois, naquit le 22 août 1751, à Assense, en Fionie. Issu d'une des plus anciennes familles du Danemark,

et qui s'était illustrée dans la marine, il se voua à cette arme dès le plus jeune âge, et malgré une complexion délicate. Il navigua beaucoup dans les mers d'Europe et des deux Indes, et franchit les premiers grades aussi rapidement que le permettaient les règles de l'avancement dans la marine danoise, où le grade est toujours le prix de l'ancienneté, et où des distinctions honorifiques sont la récompense des actions d'éclat. Il fut nommé capitaine de vaisseau en 1789, et au commandement du *Superbe*, sur lequel l'amiral Schindel, qui fut le chef des escadres combinées de Suède et de Danemark, vint mettre son pavillon. Telle était déjà la réputation de Bille comme homme de mer instruit et expérimenté, qu'on le choisit pour présider à l'essai qui se fit vers cette époque de plusieurs bâtiments d'un nouveau modèle, dû au célèbre constructeur Hohlenberg. En 1796, une rupture ayant éclaté entre la cour de Danemark et la régence de Tripoli, Bille reçut le commandement de la frégate la *Naïade*, de 36 canons, et d'un brick de 18, avec l'ordre d'aller relever la station de la Méditerranée. Il arrive devant Tripoli le 14 mai 1797, et, dès le lendemain, il attaque les forts. La division tripolitaine, composée de deux frégates, une corvette et deux canonnières, sortit le jour suivant pour répondre au défi de la veille. Bille fait aussitôt signal au brick, trop faible pour le seconder efficacement, de s'éloigner; et, sûr de la supériorité de sa manœuvre, il préfère soutenir la lutte seul contre toute la division ennemie. Manœuvrant en effet avec une prodigieuse dextérité, il passe successivement à poupe des deux frégates, et dirige sur chacune d'elles un feu d'enfilade qui démonte plu-

sieurs caronnades, balaie les ponts et bache le gréement. Le brick, malgré l'ordre qui l'avait tenu éloigné du combat, voyant la *Naiade* enveloppée, arrivait à son secours. La plus forte frégate tripolitaine, le beaupré surchargé d'hommes, se dispose à l'enlever à l'abordage. Mais Bille avait vu le danger : il se dégage, force de voiles, et, grâce à la supériorité de sa marche, il se trouve tout à coup entre le brick et sa redoutable ennemie. Quelques coups heureux, partis de la *Naiade* ou de sa conserve, enlèvent le beaupré de la frégate et précipitent dans la mer tous les hommes qui s'y trouvaient. La nuit mit fin à ce combat, qui rappelle les prodiges des Tourville et des Duguay-Trouin, et dont le résultat fut de décider le pacha à signer une paix aussi honorable qu'avantageuse pour le pavillon danois. La clé de chambellan du roi et un magnifique service en argent, offert par la corporation des négociants de Copenhague, furent les récompenses de Bille. Il n'obtint le grade de capitaine commandeur, dont notre hiérarchie navale n'offre pas d'équivalent, qu'à la fin de l'année et sans doute à son tour d'avancement. Il continua de commander la station de la Méditerranée jusqu'en 1800. Dans ses fréquents démêlés avec les états barbaresques, il se montra aussi habile négociateur qu'il avait été prompt et intrépide dans son attaque contre Tripoli. La Suède dut à son intervention de voir terminer à l'amiable un différend très-sérieux avec la régence d'Alger. L'ordre de l'Épée fut le prix de ce service. A l'attaque de Copenhague par les Anglais, en 1801, Bille reçut le commandement d'une division de deux vaisseaux, une frégate et deux bricks, formant la partie mobile de la ligne de défense

qui combattit si glorieusement le 2 avril contre Nelson. Il sollicita avec les plus vives instances, mais en vain, l'ordre de sortir de la rade intérieure pour aller se placer près du *Stubbegrund*, et prendre en enfilade l'escadre anglaise qui avait été déjà si maltraitée en prolongeant la ligne danoise, et se trouvait tellement exposée sous la formidable batterie des *Trois-Couronnes*, que Nelson demanda à parlementer. Le commandant en chef Fischer était blessé ; Bille voulut retenir le parlementaire et sortir : mais un nouvel ordre vint l'enchaîner dans la rade intérieure, et il eut la douleur de ne pas combattre dans cette journée si glorieuse pour la marine danoise. Il est à peu près prouvé par des renseignements ultérieurement acquis sur l'état de l'escadre anglaise, dont deux vaisseaux s'étaient échoués sous le feu de la batterie des *Trois-Couronnes* (1), que cette escadre était perdue si Bille fût sorti avec sa division intacte et dévouée. Il fut nommé en 1803 membre du collège royal de l'amirauté et commandeur en 1804. Lors de l'attaque inattendue des Anglais, en 1807, Bille commandait en second dans Copenhague, et fut chargé de la défense du côté de la mer. On sait que les Anglais, se rappelant sans doute le péril auquel les avait exposés l'attaque maritime de 1801, se décidèrent à prendre cette capitale par terre. Leur flotte resta éloignée, et les glorieux combats soutenus par les canonnières danoises contre les divers pelotons de l'escadre légère qui s'étaient plus avancés, la maintinrent à cette distance respectueuse. Bille s'opposa avec une héroïque opiniâ-

(1) Cette batterie avait été élevée d'après les plans de l'amiral Bille, nommé président de la commission de défense.

trêté à la capitulation. Il demanda à faire une sortie à la tête de tous ceux qui seraient en âge de prendre les armes, pour repousser l'ennemi, qui menaçait de donner l'assaut. Pendant cette sortie, la flotte devait être détruite, et déjà il avait fait percer le fond de tous les bâtiments, rassembler les gouvernails pour les brûler et les voiles pour être coupées en lambeaux. Les Anglais, prévenus de ces dispositions, menacèrent de saccager la capitale si l'on persistait à détruire la flotte qu'ils convoitaient comme une proie. Copenhague dut capituler; mais Bille refusa de signer la capitulation. Nommé contre-amiral en 1809, il conserva la direction des affaires de la marine et le commandement suprême des forces navales, qui se trouvaient réduites à de simples chaloupes canonnières, les Anglais s'étant emparés de 20 vaisseaux et de 16 frégates, et même de tous les approvisionnements des chantiers et arsenaux. Cependant telle fut la bonne direction qu'il sut donner à ces chaloupes, qu'elles se rendirent très-redoutables aux Anglais et les obligèrent à entretenir des forces considérables dans la Baltique et sur les côtes de Danemark, pour protéger leur commerce incessamment menacé. A son avènement au trône, le roi régnant conserva le titre et les fonctions de président de l'amirauté à Bille, qui se montra dans ce conseil aussi bon administrateur qu'il avait été homme de guerre intrépide. Le Danemark lui doit une nouvelle flotte, exactement calculée sur son revenu, et dans le double but de défendre ses côtes et de protéger son commerce. Cette flotte se compose de 6 vaisseaux de ligne, 8 frégates, 4 corvettes, 4 bricks et 80 chaloupes canonnières. Bille donna tous ses soins au choix

et à la bonne organisation du personnel, étendit l'ordre et l'économie sur toutes les branches du service, fit les approvisionnements avec prévoyance et mesure, et institua une caisse de réserve pour la marine, afin qu'elle pût suffire avec ses propres fonds aux premiers frais d'un armement imprévu ou secret. Il avait été nommé vice-amiral en 1824, amiral en 1829, et enfin ministre d'état et membre du conseil intime du roi en 1831. A un discernement rapide et sûr, à des lumières étendues et au plus noble caractère, Bille joignait une volonté de fer. Sa maxime était : *Sois juste, et ne crains personne*. Il mourut à Copenhague le 15 avril 1834, à l'âge de près de 82 ans. Le roi Frédéric VI dit alors en essuyant ses larmes : « Il y a quarante ans que je lui demande ses conseils, et toutes les fois que je me suis avisé de ne pas les suivre, je m'en suis repenti. » CH—V.

BILLEGOCQ (JEAN-BAPTISTE-LOUIS-JOSEPH), avocat du barreau de Paris, était né dans cette ville le 31 janvier 1765. Après avoir achevé ses études au collège du Plessis, sous la direction de Binet (*Voy. ce nom, dans ce vol.*), dont le mérite est surtout d'avoir formé tant d'élèves distingués, il suivit les cours de droit et se fit recevoir avocat. Mais il n'avait pas encore pu se faire connaître lorsque la révolution détruisit l'ancien ordre judiciaire. Sa conduite prudente dans ces temps difficiles lui mérita la confiance des habitants de son quartier. En 1796, il fut nommé électeur, et l'année suivante député suppléant à l'assemblée législative; mais il n'y siégea point, et ce fut un bonheur pour lui; car il s'y serait certainement rangé parmi les défenseurs des principes monar-

chiques, et plus tard il aurait expié dans les prisons ou sur l'échafaud le courage d'avoir soutenu son opinion. La suspension du cours de la justice ayant laissé Billecocq sans occupation, il chercha dans la culture des lettres à se distraire des scènes pénibles dont il était environné dans ces temps malheureux. Ce fut dans la terrible année 1793 qu'il fit paraître la traduction du *Voyage de l'Inde en Europe*, par Irwin, et depuis il publia successivement, en 1794, le *Voyage de Le-long chez différentes nations sauvages de l'Amérique septentrionale*, in-8°; et en 1795 celui de Meares, *de la Chine à la côte nord-ouest d'Amérique*, 3 vol. in-8° et atlas in-4°. La même année, il donna la traduction de l'*Histoire de la conjuration de Catilina*, avec des notes et un discours préliminaire. Il avait annoncé celle de la guerre de Jugurtha, et bien des années après (1809), Dussault, en lui rappelant sa promesse, l'invitait à ne point se laisser effrayer par la traduction de Dureau de la Malle, et à profiter de l'avantage de venir le dernier pour donner enfin une bonne traduction de Salluste (*Annales littéraires*, III, 22). Dans la préface de *Lucain*, qu'il publia en 1796, 2 vol. in-8°, Billecocq se montra critique très-judicieux; mais ce qui l'honore bien plus, c'est d'avoir alors élevé la voix en faveur de Laharpe, et demandé que le gouvernement permit enfin à un des hommes qui faisaient le plus d'honneur à la France de jouir paisiblement de l'estime que lui avaient acquise ses travaux (1). Dès que le retour de l'ordre put le lui permettre, Billecocq s'empressa de reprendre l'exercice de sa profession; mais il se

sentait trop redevable aux lettres pour ne pas leur consacrer les loisirs que lui laisserait le travail de son cabinet. Il reparut au barreau en 1798, dans la cause d'une femme divorcée qui demandait à conserver son enfant. Le talent qu'il y déploya fit une impression d'autant plus vive sur les auditeurs, qu'ils n'étaient plus accoutumés à ce langage plein de convenances, et surtout à cette sensibilité vraie; à ces expressions de l'orateur vertueux, *vir bonus*, dont la source est dans le cœur, et qui caractérisaient le talent de Billecocq. Son triomphe fut complet, et dès ce moment sa place resta marquée parmi les premiers avocats de la capitale. Il serait impossible d'énumérer toutes les affaires dans lesquelles il fit preuve de talent; nous ne citerons que sa défense du marquis de Rivière (*Voy.* ce nom, au Supp.); accusé de complicité avec Georges Cadoudal, et son plaidoyer en faveur d'un fils de la première femme du duc de Montebello (*Voy.* ce nom, XXIX, 475). Il parlait toujours de conviction; les juges ne l'ignoraient pas, et c'était un excellent préjugé pour une cause que de la voir dans ses mains. Jaloux de rendre à son ordre l'ancien éclat dont il avait joui, Billecocq rétablit dès 1812 les conférences judiciaires, où les jeunes avocats vont se former aux luttes du barreau, et il composa pour ces réunions plusieurs *discours* (2) remarquables. La poésie latine, si dédaignée de nos jours, était son principal délassement; et soit qu'il prenne dans ses vers la défense de ce collègue du Plessis dont il se glorifiait d'être l'élève, soit qu'il demande à sa muse

(2) *Sur la profession d'avocat*, 1812; *Sur la confiance que les jeunes avocats doivent avoir dans les anciens*, 1821; *Sur l'alliance de la magistrature et du barreau*, 1822.

(1) Vire de Brébœuf, p. 43.

des consolations ou la force pour supporter les peines de la vie, soit enfin qu'il célèbre la religion victorieuse de ses ennemis, partout on reconnaît un homme nourri de la lecture des meilleurs modèles (3). En 1815, Billecocq qui, d'après ses principes politiques, avait dû se prononcer en faveur de la restauration, n'en réfuta pas moins avec autant de talent que de patriotisme la lettre par laquelle lord Wellington essayait de justifier la spoliation du musée de Paris (4). Membre du conseil de discipline des avocats, de 1817 à 1818, il en fut bâtonnier en 1821 et 1826, et dans cette place il défendit courageusement les privilèges et l'indépendance de l'ordre. Un des fondateurs, en 1819, de la société pour l'amélioration du sort des prisonniers, il en fut élu secrétaire en 1827, et ne cessa de prendre, autant que ses forces le lui permirent, une part très-active à tout ce qui pouvait intéresser l'ordre et le bien public. Dans les dernières années de sa vie, la faiblesse de sa santé et une surdité presque absolue ne lui permettaient plus de plaider. Cet excellent citoyen mourut, à la suite d'une longue maladie, le 15 juillet 1829, et fut inhumé dans le cimetière Montmartre, où ses nombreux amis lui ont érigé un monument. Il était membre de la Légion-d'Honneur depuis 1814 et chevalier de Saint-Michel. Outre les ouvrages ci-

(3) Nous avons pensé qu'on ne serait pas fâché de trouver ici la liste des poésies de Billecocq: *In annum parisiiorum ad Clodoaldum pagani pergrinationem*, 1809; *Plessis gymnasi inconvium* (Voy. Nicolas - Eloi LE MAIRE, au Supp.), 1809. *In annum Surena rosario festum*, 1811. *Tempore forensium feriarum spes, adversa vires et solatia*, 1812. *In religionem apud Gallos perpetuo triumphantem*, 1816.

(4) Un Français, à l'honorable lord Wellington, sur sa lettre du 23 sept., 1815 à lord Castlereagh, in-8°.

tés, on lui doit : I. Une traduction du *Voyage* de Timberlake chez les sauvages du Nord de l'Amérique, 1797. II. Celle du *Voyage* de Néarque (Voy. ce nom, XXXI, 3), par le docteur Vincent, Paris, 1800, in-4°. Cette traduction, imprimée aux frais du gouvernement, est excellente. Dans la préface, le modeste traducteur reconnaît qu'il a été soutenu dans son travail par Fleurieu, Gosselin, Langlès et Barbié du Bocage. III. Billecocq a eu part à la traduction du *Cultivateur anglais* (Voy. YOUNG, LI, 504). IV. *Quelques considérations sur les tyrannies diverses qui ont précédé la restauration, sur le gouvernement royal et sur la dernière tyrannie impériale*, Paris, 1815, in-8°. V. *Du changement de ministère en déc. 1821, par un royaliste*, in-8°. VI. *Une soirée du vieux châtelet, ou le dévouement de Malesherbes*, pièce qui n'a point concouru pour le prix de l'académie française, 1821, in-8°. VII. *De l'influence de la guerre d'Espagne pour l'affermissement de la dynastie légitime et de la monarchie constitutionnelle en France*, ibid., 1823, in-8°. VIII. *De la religion chrétienne relativement à l'état, aux familles et aux individus*, 3^e édit., revue et augmentée, ibid., 1824, in-8°. C'est un ouvrage important et qui mérite d'être lu par tous les hommes de bonne foi. IX. *Coup d'œil sur l'état moral et politique de la France à l'avènement du roi Charles X*, ibid., 1824, in-8°. X. *Du Clergé en 1825*, in-8°. XI. *Mémoire sur les effets désastreux pour les colonies françaises du système de fiscalité appliqué à leur commerce*, ibid., 1825, in-8°. XII. *Notice sur M. Bellart* (Voy. ce nom, LVII, 501),

1828, in-8° de 144 pages, troisième édition. XIII. Des *Mémoires et des Plaidoyers*. Pour compléter cette notice bibliographique, il faut encore citer : la traduction d'un écrit d'Edward, dans les *Mémoires hist. et géogr. sur les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne*, Paris, 1796, in-4°; une notice sur Bergasse dans le *Rénova-teur*, etc. W—s.

BILLEMÀZ (FRANÇOIS), l'un des plus ardents propagateurs des principes révolutionnaires à Lyon, naquit vers 1750, à Belley, de parents aisés. Doué de quelque esprit; mais manquant des qualités qui pouvaient le faire réussir au barreau, il acheta la charge de greffier civil et criminel à Lyon, qu'il exerçait en 1787. Malgré la perte de son emploi, par la suppression des tribunaux, il montra le plus grand zèle pour la révolution dans laquelle il apercevait les moyens de se venger de ses ennemis et de satisfaire sa vanité. Dans un voyage qu'il fit à Paris, il vit les principaux chefs des Jacobins; et, dès qu'il fut de retour à Lyon, il s'empressa d'organiser un club, qui s'ouvrit le 30 mai 1790. Ce fut le premier qui s'établit dans cette ville, et il fut appelé depuis le club central. Billemaz, qui se vantait d'avoir allumé dans Lyon le feu de la liberté, devint bientôt un personnage influent. Nommé juge de paix en 1791, il prononça, quelques mois après, en présence des électeurs réunis pour choisir un évêque, un discours qui fut imprimé, et dans lequel on remarque ce trait : « Un paysan breton « voulait un évêque qui ne fût pas « prêtre; celui que vous nommerez « le sera nécessairement parce qu'il « sera un sage » (Voy. les *Tablettes chronologiques* de M. Péri-

caud). Billemaz poursuivit avec fureur tous les ecclésiastiques qui avaient refusé le serment; non content de les dénoncer dans les clubs, il les accablait d'invectives dans les journaux, cherchant par d'atroces et sales calomnies à leur faire perdre la confiance dont ils jouissaient (*V. les Nudités*, par Chassaingneau, 167). Après la mort du roi, il vint à Paris et parut à la barre de la convention pour y faire parade des services qu'il avait rendus à la chose publique. On ignore le rôle qu'il joua durant le siège mémorable de Lyon; mais il ne put échapper à la vengeance que le comité de salut public tira des habitants de cette malheureuse ville. Arrêté comme agent des Girondins, il périt sur l'échafaud, le 5 déc. 1793. On connaît de Billemaz : I. *Discours de l'âne de F*** Naboth*, 1787, in-8°. C'est un pamphlet contre les francs-maçons. II. *Le grand bail-liage de Lyon, comédie en un acte et en prose, représentée par MM. les officiers audit siège, le samedi 27 sept. 1788, Lyon, de l'imprimerie de l'auteur, à l'enseigne de la vérité*, in-8° de 54 p. Cette pièce satirique est devenue rare. W—s.

BILLINGSLEY (sir HENRI), mathématicien et lord-maire de Londres sous le règne d'Elisabeth, avait pour père un Roger Billingsley de Canterbury, de très médiocre naissance. Cependant il fut placé à l'université d'Oxford, et là il inspira de l'attachement à un ex-augustin de la ville, Whitehead, mathématicien profond pour l'époque où il vivait. Les parents de Billingsley ne se souciant pas qu'il parcourût la carrière des sciences, le mirent en apprentissage chez un armurier. Effectivement il eût été difficile que les

travaux littéraires ou scientifiques auxquels il s'initiait à Oxford lui valussent jamais autant d'avantage que le commerce. La fortune de Billingsley finit par être une des plus considérables de Londres : il fut successivement nommé shérif, alderman, membre de la commission des douanes, et enfin en 1597 lord-maire de cette capitale. A ces dignités municipales, il joignit par la faveur de la cour celle de chevalier (Knight). Ses richesses et ses honneurs ne l'empêchèrent point de se livrer à ses premiers goûts. Il retira chez lui Whitehead que la suppression des maisons religieuses sous Henri VIII avait réduit à un état précaire ; il continua sous ce maître de ses jeunes années l'étude des mathématiques, hérita de ses manuscrits et de tous ses papiers. Parmi ceux-ci étaient des notes sur Euclide ; Billingsley rendit un dernier hommage à la mémoire de son ami en les publiant à la suite d'une traduction d'Euclide dont lui-même était l'auteur, sous ce titre : *The elements of geometry of the most ancient philosopher Euclide of Megara, faithfully translated into the english tongue*, etc., Londres, 1570, in-fol. Cette traduction est précédée d'une longue et savante préface du docteur John Dee. Billingsley mourut dans un âge très-avancé le 22 nov. 1606. Il était un des premiers membres de la société des antiquaires.

P—OT.

BILLINGTON (ELISABETH WEICSCHELL, plus connue sous le nom de mistriss), la plus célèbre cantatrice de l'Angleterre et peut-être de son siècle, naquit à Londres en 1769, s'il faut en croire ses propres assertions ; mais comme le dépouillement des registres de cette année n'y a point fait découvrir son

nom, les biographes se sont permis de voir dans l'indication de mistriss Billington une de ces fautes chronologiques qu'il faut pardonner aux femmes. Les Anglais auxquels on a souvent reproché une organisation anti-musicale se sont plu à citer mistriss Billington comme un argument irrésistible de l'injustice de cette imputation. La réponse n'est pas complètement péremptoire, car l'illustre cantatrice n'était Anglaise que par le lieu de sa naissance ; son père et sa mère étaient Allemands, et tous deux avaient parcouru la carrière musicale avec assez d'éclat. Le premier, quoique ayant des prétentions à une noble ascendance, et quoique son frère remplît les fonctions de juge provincial à Erbach, était musicien de profession et passait pour un instrumentiste distingué. Madame Weicschell était sans contredit une des cantatrices les plus habiles de son temps. Elève favorite de Jean-Chr. Bach, qui parut en Angleterre en 1763, elle se fit entendre dans plusieurs des concerts auxquels présida ce maître, puis fut engagée à l'orchestre du Wauxhall comme première chanteuse. Pour elle fut composé, entre autres chants, le célèbre rondo *In this shady blest retreat*. Un fils et une fille naquirent de ce couple musical, et tous deux, chacun dans son genre, étaient destinés à surpasser leurs parents. Beaucoup plus jeune que sa sœur, Charles Weicschell devait plus tard l'accompagner sur le continent et, par le choix des morceaux qu'il exécutait sur le violon tandis que celle-ci chantait, contribuer encore à ses succès et à sa réputation. Quant à Elisabeth, ses dispositions pour l'art auquel se livraient ses parents se manifestèrent dès l'âge le plus tendre. Son

père lui en enseigna les premiers principes, et fut secondé par son compatriote, le virtuose Schröter. Ce qui pour les commençants ordinaires est une tâche pénible n'était pour elle qu'un passe-temps. Le piano était son jouet favori; et comme elle s'en occupait avec autant d'assiduité que les jeunes filles en mettent ordinairement à s'occuper de leurs poupées, elle eut bientôt acquis sur cet instrument une force remarquable. A peine âgée de sept ans elle exécutait des concertos sur le petit théâtre de Haymarket, et quatre ans plus tard elle commençait à joindre au talent de l'exécutant celui de la composition. Cette précocité, la conscience de ses talents lui faisaient supporter avec impatience le joug de l'autorité paternelle; et, pour s'affranchir de cette tutelle, elle accorda sa main, contre le vœu bien prononcé de ses parents, à un musicien du théâtre de Drury-Lane, Jean Billington qui avait en quelque sorte présidé à l'éducation de cette rare écolière et qui n'était pas demeuré insensible à la réunion de la beauté, de la jeunesse et des talents. Billington était fort pauvre. La lune de miel passa bien vite, et le nouveau couple abandonna la Grande-Bretagne pour chercher fortune en Irlande, tandis que tant d'Irlandais vont la demander à l'heureuse île, leur voisine. Peu de temps après, mistriss Billington parut pour la première fois sur le théâtre de Dublin. Ses débuts firent une sensation prodigieuse; et bientôt le nom de mistriss Billington fut proclamé par la renommée jusque dans cette Grande-Bretagne qu'elle venait de quitter, et qui voulut la revoir dès que l'Irlande lui eut révélé à quelle illustre cantatrice elle avait donné naissance. Engagée au

théâtre de Covent-Garden, elle y débuta en 1785 dans la pièce de *l'Amour au village*, qui avait été commandée par le roi et la reine. Dans l'exécution de cette œuvre où le dessein du compositeur avait été de donner à l'artiste l'occasion de déployer toutes les richesses et les puissances musicales, mistriss Billington surpassa les espérances de ses amis et les éloges de ses admirateurs. Dès lors elle fut placée par tous les juges compétents au nombre des premiers talents. Jalouse pourtant de se perfectionner encore, et sentant que les maîtres les plus habiles pouvaient seuls lui apprendre quelque chose, elle se rendit l'été suivant à Paris où elle se fit l'élève du compositeur napolitain Sacchini, qu'elle vit en quelque sorte mourir. Revenue en Angleterre, elle y suivit avec le même succès la carrière dans laquelle elle s'était engagée : le théâtre de Covent-Garden lui dut constamment d'énormes recettes. Elle-même se fut trouvée en peu de temps fort riche, si elle n'eût été à cette époque aussi prodigue de guinées et de banknotes que prompt à les gagner. Ses dépenses extravagantes ne furent pas le seul tort qu'on lui reprocha : elle en eut de plus graves encore, dans quelque sens qu'on veuille le prendre, avec son mari; et la liberté de ses amours alla plus d'une fois jusqu'au scandale. Nous devons ajouter que peut-être le scandale fut aidé, que la vérité fut exagérée par des rivales qui, sous ce rapport mieux que sous celui du talent et de la célébrité, eussent pu lui disputer la palme. Quoi qu'il en soit, mistriss Billington se vit à peu près obligée de quitter Londres en 1794. Elle profita de cette espèce de nécessité pour visiter la terre classique de

l'harmonie et des beaux-arts, l'Italie. Son frère Charles et M. Billington l'accompagnèrent dans ce pèlerinage qui accrut immensément sa réputation, et dans lequel elle recommença l'édifice de sa fortune. Milan, Venise, Livourne, Gênes, Padoue, Florence rendirent successivement hommage aux talents de ces touristes d'un nouveau genre; et pour la première fois on vit une Anglaise lever au-delà des Alpes l'impôt que depuis un siècle tant de virtuoses ultramontains ont fait payer aux riverains de la Tamise. Naples même, cette métropole des notabilités musicales, devint le théâtre de la gloire de mistress Billington. Lady Hamilton en prenant sa compatriote sous sa protection donna l'élan à toute la ville. Elle parut à la cour avec la trop fameuse ambassadrice : le roi et la reine accueillirent avec le respect le plus marqué la nouvelle *regina del canto* et lui prodiguèrent des marques de leur faveur. Les Anglais, toujours nombreux dans cette belle capitale, ne furent pas les derniers à partager l'enthousiasme général. Porter aux nues la brillante sirène, dont les excellences, les majestés avaient recherché la familiarité, devint pour tout enfant des Iles-Britanniques un acte de patriotisme en même temps que de bon goût; et les lady Templeton, Palmerston, Grandison, Gertrude Villars, en un mot tout ce qui aimait ou feignait d'aimer les arts, s'empressèrent de suivre l'exemple donné par les têtes couronnées en recevant à l'envi mistress Billington. Sur ces entrefaites elle perdit son mari, qui fut subitement frappé d'apoplexie. Des bruits étranges coururent à cette occasion, et les gazettes anglaises allèrent jusqu'à parler de stilet, d'aqua-tophana, etc., à propos d'un

accident qui n'était ni romanesque ni fort singulier, surtout après le copieux dîner par lequel le virtuose avait voulu ce jour-là préluder à l'apparition qu'il devait faire à la cour. Il expira sur un escalier. La nouvelle en fut d'abord cachée à sa femme qui devait chanter le soir même. Elle ne ressentit sans doute point un violent chagrin de cet événement, s'il faut en juger par les querelles domestiques qui si souvent avaient troublé son ménage. Une perte plus sensible pour elle fut celle de 20,000 sequins qu'elle avait déposés à la banque de Venise et qui, vers cette époque, allèrent se perdre avec tant d'autres dans les caisses publiques ou privées des Français, maîtres de l'Italie. Au reste l'une et l'autre perte ne tardèrent pas à être réparées. Un des fournisseurs à la suite de l'armée, M. de Felessent, se chargea de payer cette dette nationale. Fort bien partagé du côté des avantages extérieurs, il n'eut aucune peine à faire agréer ses recherches à la belle veuve, qui plus d'une fois depuis déclara que son nouveau mari était le seul homme pour lequel elle eût ressenti de l'amour. Leur union fut consacrée en 1797; M. de Felessent à cette occasion envoya sa démission de la place qu'il occupait aux armées; et tous deux allèrent passer ensemble quelque temps dans un établissement acheté du reste des biens de la cantatrice sur le territoire de Venise. Ils vécurent ainsi deux ans et demi, au bout desquels sans doute cette flamme unique qui avait décidé la grande artiste à quitter le théâtre de son triomphe, brûla moins vivement. Le public napolitain et le public anglais s'étaient aperçus de l'absence de leur favorite : et diverses propositions d'engage-

ment vinrent la trouver dans sa retraite. Elle se décida pour l'Angleterre et Covent-Garden. Malgré la répugnance de son mari pour ce voyage, elle repartit pour Londres, où une pluie d'or, disait-elle, attendait la nouvelle Danaé, tandis que lui-même en cas de désappointement gouvernerait leur casino et veillerait sur les débris de leur fortune. C'est sous ces auspices qu'elle reparut sur la scène de Covent-Garden le 3 oct. 1801, dans l'opéra d'*Artaxerce*. Son succès y fut encore plus grand que lors de ses premiers débuts. Il est vrai que le chef-d'œuvre du docteur Arne, dans lequel sont si savamment combinées les deux manières italienne et anglaise, était de nature à faire éclater dans tout son jour la supériorité de la cantatrice. « Dans le duetto *Fair Aurora* (Belle Aurore), où elle chantait avec Inclidon, dit un des habiles dilettanti qui l'entendirent à cette représentation, elle franchissait les passages chromatiques qui terminent la première et la seconde phrases avec une suavité qu'il eût été impossible à tout autre d'égaliser; arrivée à la troisième et plus particulièrement à ce vers *Torn from the idol of my hearth* (l'idole de mon cœur m'est ravie), elle rendait ce passage mineur avec une délicatesse et un accent de tendre bonheur qui faisait vibrer les nerfs à tout l'auditoire. Dans l'air si beau, si riche d'accompagnements, *Adieu thou lovely youth*, elle était également ravissante : son expression était partout extrêmement juste, et ses repos parfaitement distincts. Un autre morceau, *If o'er the cruel tyrant, love*, était pour elle la source d'un pareil triomphe. Jamais on n'a entendu de chant plus doux, plus expressif et en même temps plus pur que celui de

notre virtuose, d'un bout à l'autre de cet air aussi charmant qu'original. Ses fioritures quoique riches étaient irréprochables; et les notes qu'elle ajoutait à la fin, et dans lesquelles elle faisait avec une aisance parfaite résonner le *ré* d'en haut, étaient aussi spirituellement, aussi correctement improvisées que faites pour exciter à-la-fois l'émotion et la surprise. Dans le grand air *Father, brother, lover, friend* (père, frère, amant, ami), elle accentuait chacun de ces mots avec une énergie croissante et qui allait jusqu'au sublime. Mais c'est surtout dans le final qu'elle déployait tout le luxe d'un gosier qui se jouait des plus inimaginables difficultés des airs de bravoure; et dans le *The soldier tir'd from war's alarms* (Le soldat las des fatigues et des alarmes de la guerre), elle se surpassait elle-même par la réunion des talents qui font la grande actrice et la grande cantatrice. Ceux qui avaient entendu avec admiration (et nous sommes de ce nombre) le même morceau chanté par miss Bunt ne revenaient pas de leur surprise, en l'entendant exécuter avec tant de supériorité par mistress Billington. » Tous les rôles dans lesquels parut depuis ce temps la célèbre Anglaise ou soutinrent ou augmentèrent sa réputation. Jamais elle ne donna prise par le moindre affaiblissement à la jalousie, à la malignité qui eussent voulu la trouver, au moins parfois, au-dessous d'elle-même. Quinze ans de suite, elle jouit au plus haut degré de la faveur du public. Telle était l'admiration universelle pour son talent, que, par une exception unique jusque-là, deux théâtres en même temps l'engagèrent, Drury-Lane et Covent-Garden. Il ne se donnait point sans elle de concert dans le monde fashionable.

Aussi en deux saisons moissonna-t-elle plus que tous les hommes de génie du siècle d'or de la littérature anglaise. Dès 1801 et 1802, son double engagement lui valut dix mille livres sterling (deux cent cinquante mille francs); et toutes les autres années lui furent aussi profitables, sans compter les gratifications, bénéfices, etc. Instruite par l'expérience, dans cette troisième période de sa vie où elle créait pour la troisième fois sa fortune, elle mit de l'économie dans ses dépenses, et chaque année plaça des sommes considérables. On a calculé que sa fortune en 1816 montait à soixante-cinq mille livres sterling (un million six cent vingt-cinq mille francs). Ces soins prudents ne l'empêchaient pas de tenir splendidement sa maison. Sa charmante résidence dans le voisinage de Hammersmith eût fait envie à une princesse; et des princes en effet, des lords, des dames de la plus haute noblesse, des notabilités de tous les genres se faisaient honneur d'y être admis : là brillaient dans l'architecture, les décors, l'ameublement, l'élégance italienne, l'opulence britannique; là se donnaient rendez-vous tous les beaux-arts, mais c'est toujours la musique qui était le centre et l'âme de ces réunions. Les concerts gratuits de mistriss Billington avaient peut-être encore plus de vogue que ceux où elle paraissait en public au milieu des cercles payants et auxquels elle devait en partie sa haute existence; mais il n'était pas aussi facile d'y être admis. Au reste, la vie que l'illustre cantatrice menait à la ville et à la villa était, il faut le dire, moins édifiante que brillante : parmi ses visiteurs plus d'un avait passé de l'admiration de sa voix à celle de ses charmes, sans

trouver chez elle plus de sévérité que ses anciens adorateurs; et si, dans l'énumération de ses revenus, nous n'avons compris que ceux qu'elle devait à ses talents, ce n'est pas que ceux-là seuls figurassent sur le livre de ses recettes. Cependant ses charmes n'étaient point inaltérables comme sa voix : à vrai dire même, si notre héroïne avait été gracieuse et charmante dans sa jeunesse, l'approche de l'âge mûr lui avait donné quelque chose de masculin et de robuste qui ne pouvait plaire qu'à des yeux fort prévenus en sa faveur. Probablement on commençait à s'en apercevoir plus généralement qu'elle ne l'eût souhaité, lorsqu'en 1817 M. de Felessent, que la guerre avec l'Angleterre n'avait sans doute pas seule empêché de franchir les distances qui le séparaient de sa femme, parut inopinément, dit-on, à Londres et fut reçu à bras ouverts. Il fut décidé que l'on prendrait à l'instant la route du continent; l'argenterie, les bijoux furent emballés : on franchit le pas de Calais, on traverse la France, on vole vers l'Adriatique. L'intention des deux époux était d'abord de rendre visite à leur maisonnette de Venise pour eux si fertile en souvenirs, puis de se rendre à Rome, et enfin de se fixer à Naples. Mais la mort vint mettre un terme aux voyages de mistriss Billington : elle expira le 25 août 1818, frappée d'apoplexie, comme son premier mari. Elle ne laissait point d'enfants, et M. de Felessent hérita de la plus grande partie de ses biens. Un fils et une fille qu'elle avait adoptés, à deux époques différentes de sa vie, avaient reçu par ses soins une excellente éducation. La dernière était près d'elle lorsqu'elle mourut. La sollicitude et les soins dont mistriss Billington entoura cette

jeune personne prouvent qu'elle eût été une excellente mère. Elle se montra de même fille tendre et affectueuse. Son père, pauvre et infirme, trouva chez elle tous les avantages d'une vie tranquille et confortable. Ces qualités demandent grâce pour le reste. Il existe un beau portrait de mistriss Billington en sainte Cécile, par sir Joshua Reynolds : il a été gravé par Ward qui a rendu avec une fidélité spirituelle toutes les beautés de l'original. P—OT.

BILLUART (CHARLES—RENÉ), naquit le 18 janv. 1685, à Revin, sur les bords de la Meuse, dans le diocèse de Liège. Après avoir fait ses humanités à Charleville, sous les jésuites, il fit profession chez les dominicains en 1702 ; et fut en 1710 nommé professeur de philosophie au collège de Saint-Thomas de Douai. Il était en 1715 maître des étudiants de ce collège, lorsqu'il mit au jour son premier ouvrage. Il prêcha, en 1718 et 1719, avec tant de succès à Liège, que le comte de Tilly, qui commandait la cavalerie des Provinces-Unies, voulut l'entendre à Maestricht, dont il était gouverneur. Prieur du couvent de Revin en 1721, Billuart était devenu en 1725 premier professeur du collège de Douai, lorsqu'à la fin de 1728 il fut élu provincial de la province de Sainte-Rose. Il fut en 1733 élu prieur de sa maison professe, après avoir encore signalé ses talents pour la prédication. Billuart mourut dans son couvent de Revin le 21 janvier 1757. Ses ouvrages, fort nombreux, et dont on trouve la liste raisonnée dans la *Biographie ardennaise*, par l'abbé Douillot, annoncent qu'il était très-savant en théologie et que sa dialectique ne manquait ni d'adresse ni de vigueur. Voici les titres des

plus importants : I. *De mente ecclesiæ catholicæ circa accidentia eucharistiæ, contra D. Lengrand*, Liège, 1715, in-12. II. *Le Thomisme vengé de sa prétendue condamnation par la constitution Unigenitus*, 1720, in-12. III. *Lettre du R. P. Billuart aux docteurs de la faculté de théologie de Douai*, 1723, in-4°. IV. *Examen critique des réflexions*, qu'avait faites un moliniste, sur le bref Demissas præces, 1725, in-4°. V. *Le Thomisme triomphant*, etc. VI. *Réponse de l'auteur du Thomisme triomphant à M. Stievenard*, chanoine de Cambrai, au sujet de son Apologie pour M. de Fénelon. Deux autres brochures sur le même sujet suivirent cette Réponse, à laquelle Stievenard ne manqua pas de répliquer. VII. *Summa S. Thomæ hodiernis academiæ moribus accommodata, sive Cursus theologiæ juxta mentem D. Thomæ*, Liège, 1746-51, 29 vol. in-8°. Ce cours de théologie, qui jouit d'une grande réputation dans les écoles, a été réimprimé à Venise, puis à Wurtzbourg, 3 vol. in-fol. L'auteur en a donné l'abrégé, Liège, 1754, 6 vol. in-8°. D—B—S.

BILLY (NICOLAS—ANTOINE LABBEY DE), littérateur, naquit en 1753 à Vesoul, d'une famille honorable et qui a produit plusieurs hommes de mérite (*Voy.* LABBEY, XXIII, 17). La nature avait doué le jeune Billy des plus heureuses dispositions ; mais la liberté que ses parents lui laissèrent de choisir un état, l'empêcha long-temps de connaître sa véritable vocation. Admis à quinze ans dans l'école de génie, il ne tarda pas à se lasser de la discipline militaire, et en 1770 il quitta Metz pour venir à Besançon commencer l'étude de la

théologie. Les difficultés que lui présenta cette science, et peut-être aussi la sévérité de ses maîtres, le rebutèrent bientôt, et dès l'année suivante il abandonna la théologie pour le droit. S'étant fait recevoir avocat, il retourna dans sa ville natale avec l'intention d'y fréquenter le barreau; mais, changeant encore une fois d'idée, il reprit l'étude de la théologie, alla continuer ses cours à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice, et revint en 1782 à Besançon subir ses examens et recevoir les ordres sacrés. Il retourna la même année à Paris; et, s'étant fait agréger à la communauté des prêtres de Saint-Roch, il ne tarda pas à se distinguer par son talent pour la prédication. L'éclat de ses débuts lui mérita l'amitié de l'abbé Talbert (*Voy.* ce nom, XLIV, 409), qui le désigna son coadjuteur au chapitre de Besançon; et, peu de temps après, l'évêque de Langres, M. de La Luzerne, le nomma son grand-vicaire. Il continua cependant d'habiter Paris, au moins une partie de l'année; et, s'étant fait connaître de plus en plus, il eut, en 1786, l'honneur de prêcher à Versailles devant la famille royale. Il ne vit d'abord dans la révolution que la réforme des abus qu'il désirait avec autant d'ardeur que s'il n'en eût pas profité. Ces principes le firent élire en 1790 membre de la municipalité de Besançon; mais il s'excusa d'accepter sur l'incompatibilité qu'il trouvait entre le sacerdoce et toute magistrature civile. Le discours qu'il prononça l'année suivante pour la bénédiction des drapeaux de la garde nationale accrut sa popularité : peu s'en fallut qu'on ne l'enlevât de sa chaire pour le porter en triomphe dans les rues, et il eut beaucoup de peine à se préserver de cette turbu-

lente ovation. Cependant les événements se succédaient avec une rapidité qu'il n'avait pu prévoir. Bientôt arriva le décret relatif au serment des ecclésiastiques. L'abbé de Billy refusa de le prêter, et rejoignit à Lintz l'évêque de Langres, qui l'avait précédé dans l'exil. Des études sérieuses en adoucirent l'amertume. Il parcourut l'Allemagne et l'Italie en homme curieux de s'instruire. Plus tard il vint à Florence avec le comte d'Aubusson de La Feuillade, lorsque ce dernier fut nommé ministre plénipotentiaire de Napoléon près de la reine d'Etrurie. M. d'Aubusson, charmé de son esprit et de ses manières, lui confia l'éducation de ses enfants. Pendant son séjour à Florence, il s'acquit l'estime des littérateurs et des savants (1), et parvint à former une collection nombreuse de livres rares et précieux. Dès qu'il lui fut permis de revoir sa patrie, il se hâta d'y rentrer, rapportant avec lui les trésors littéraires qu'il avait amassés dans ses voyages, et qu'il ne cessa depuis d'augmenter, malgré la médiocrité de la fortune qu'il avait retrouvée en France. Il fut, en 1809, nommé professeur d'histoire à la faculté de Besançon; mais ses infirmités précoces l'obligèrent bientôt à se faire suppléer dans son cours. Le rapide affaiblissement de ses forces ne l'empêcha pas de continuer à partager son temps entre la culture des lettres et les soins qu'exigeait sa belle bibliothèque. Ce fut dans ces douces occupations qu'il termina sa vie à Besançon le 21 mai 1825, à l'âge de 72 ans. Il avait d'abord légué sa bibliothèque à l'université; mais il re-

(1) Cependant on lui reproche d'avoir contribué à répandre des bruits entièrement faux contre une des personnes les plus estimables attachées à la légation, dans la vue de faire donner la place à un de ses parents.

vint sur cet acte de générosité ; et, ayant trouvé le moyen de la retirer du bâtiment où elle était déjà placée, il la partagea entre ses héritiers : on sait que cette collection précieuse est maintenant perdue pour le public. L'abbé de Billy était membre de la société Colombarie de Florence, et de plusieurs autres académies d'Italie. Outre une édition de l'*Histoire de P. d'Aubusson*, augmentée de notices sur quelques-uns des personnages de cette maison (*Voy. BOURBOIS*, V, 309), et plusieurs *Discours* dans les recueils de l'académie de Besançon, on a de Billy : I. *Histoire de l'université du comté de Bourgogne, et des différents sujets qui l'ont honorée*, Besançon, 1814, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, rempli de recherches, a été composé sur les Mémoires de Dunod (*Voy. ce nom*, XII, 246). Fondée en 1424 par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, cette université fut transférée en 1691 de Dole à Besançon, où elle s'est soutenue avec éclat jusqu'à sa suppression, en 1792. Les deux volumes publiés par l'abbé de Billy contiennent l'histoire de cet établissement depuis son origine, ses divers statuts et réglemens, et des notices historiques et généalogiques sur ses officiers et ses recteurs. Le troisième volume devait renfermer la biographie des professeurs, dont plusieurs se sont fait une réputation, mais il n'a point paru. On trouve en outre dans ces deux volumes plusieurs pièces intéressantes pour l'histoire du comté de Bourgogne. A la fin du premier on remarque la *Correspondance* de Condé avec Louvois et le parlement de Dole, pendant l'occupation de cette province par les Français, en 1668 ; et dans le second, p. 149, un *Etat des fiefs* en 1614,

avec l'indication de leurs revenus. II. *Sermons*, ibid., 1817, in-8°. Composés dans l'exil, ces sermons n'ont point été prononcés. Ils sont écrits avec élégance, et la morale en est pure ; mais on n'y trouve point ces traits d'éloquence qui distinguent les productions des grands orateurs chrétiens. W—s.

BILON (HIPPOLYTE), médecin, secrétaire de la faculté des sciences et professeur de sciences physiques à l'académie de Grenoble, né dans cette ville en 1780, y mourut le 29 octobre 1824. Digne élève de Bichat, saisissant avec une admirable perspicacité les points les plus difficiles et les plus contestables des nouvelles théories médicales qui commençaient à s'introduire dans le monde savant, Bilon quitta les bancs de l'école pour annoncer à ses concitoyens la parole du maître qu'il avait entendu. Il le fit avec succès ; son éloquence facile, la nouveauté de sa doctrine lui attirèrent un auditoire nombreux, et la réputation du jeune Bilon s'était déjà propagée jusqu'à Montpellier lorsqu'il vint y soutenir, pour arriver au doctorat, une thèse brillante sur *l'ensemble de la médecine*. Le sanctuaire de la vieille école s'émut en entendant professer des principes qui n'étaient pas les siens ; car Bilon fut un des premiers élèves sortis de son sein qui cherchèrent à y introduire les nouvelles doctrines. Revenu à Grenoble, le jeune docteur se fit une double réputation, et comme praticien et comme professeur de physique à la faculté des sciences. En 1812, il épousa la fille du célèbre Antoine Petit, médecin lyonnais d'un rare mérite. Cette alliance ne fit qu'animer son ardeur pour l'étude, tant il désirait se montrer digne du père qui l'avait adopté ; mais les

veilles de Bilon abrégèrent ses jours, et il mourut, à 44 ans, d'une affection pulmonaire. On lui doit : I. *Dissertation sur la douleur*, Paris 1803, in-4°, opusculé remarquable par les considérations neuves qui s'y trouvent développées. II. Un *Éloge historique de Bichat*, 1802, in-8°. III. Plusieurs articles insérés dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, ainsi que différents *Mémoires, Dissertations ou Rapports* lus aux sociétés des sciences et de médecine de Grenoble dont il faisait partie. Il a laissé manuscrits : des *Essais sur l'influence des passions dans la production des maladies, et sur l'amour considéré physiologiquement*. B—N.

BINET (FRANÇOIS-ISIDORE), né à Niort en 1620, entra dans l'ordre des capucins, et fut successivement provincial de la province de Touraine et gardien du couvent de Poitiers. Plein d'instruction, doué d'une grande mémoire et d'un organe très-agréable, il se fit remarquer comme un habile prédicateur, et parcourut les provinces voisines du Poitou, s'efforçant d'appeler à lui les chrétiens séparés de l'église romaine. Il composa un livre, écrit avec méthode, qui a eu plusieurs éditions, sous ce titre : *Le Missionnaire controversiste, ou Cours entier de controverses*, Poitiers, 1686 et années suivantes. Binet mourut à Poitiers, dans un âge avancé, vers la fin du XVII^e siècle. — **BINET** (Isidore), neveu du précédent, né aussi à Niort, entra dans le même ordre et fut deux fois provincial. C'était un religieux instruit, éloquent, de mœurs douces et d'une piété facile. Il fut appelé par plusieurs évêques pour prêcher le Carême ou l'Avent, et se rendit à Rome, comme

prédicateur du chapitre général de l'ordre. Il avait écrit son voyage d'Italie, destiné surtout à relever les erreurs et les fausses allégations de Misson et Jouneau. Desloges, qui l'avait lu, prétend qu'il contenait des choses excellentes. Mais avant de mourir Binet exigea qu'on brûlât son manuscrit. Il mourut à Poitiers en 1774, à l'âge de 81 ans. — **BINET** (Benjamin) est auteur d'une *Histoire des dieux et des démons du paganisme*, Delft, 1696, in-12. C'est une des critiques du livre de Balthazar Bekker, intitulé *le Monde enchanté*, et la seule en français : on la joint toujours au livre de Bekker (*Voy.* ce nom, IV, 72).

F—T—E.

BINET (RENÉ), traducteur de Virgile, naquit le 23 janvier 1732 à Notre-Dame-du-Thil, près de Beauvais, d'une famille de simples cultivateurs. Après avoir achevé ses études avec succès au collège de Sainte-Barbe, déjà l'un des meilleurs de Paris, il entra dans la carrière de l'enseignement. Nommé professeur à l'école militaire et ensuite au collège de Plessis, il y enseignait la rhétorique lors de la suppression de cet établissement, en 1792. A cette époque il remplissait les fonctions de recteur de l'ancienne université ; son nom ferme ainsi la liste honorée par ceux des Rollin, des Hersant et de tant d'autres hommes d'un rare mérite. Sa position le força d'accepter, à la création des écoles centrales, l'humble place de professeur de grammaire latine à l'école du Panthéon. Plus tard il fut nommé proviseur du lycée qui prit le nom de Bonaparte. Dans les courts loisirs que lui laissaient ses pénibles fonctions, il s'était occupé à faire passer dans notre langue quelques-uns des chefs-d'œuvre de la littérature latine ;

et, malgré les défauts qu'on peut leur reprocher, ses versions d'Horace et de Virgile lui assurent un rang distingué parmi les traducteurs français (1). Sur la fin de sa vie il travaillait encore à revoir des ouvrages élémentaires, dont il soignait les éditions. Il mourut à Paris le 31 octobre 1812, à 80 ans. Ses nombreux élèves, dont plusieurs avaient dans les lettres une grande réputation, accompagnèrent ses restes au cimetière Montmartre, où deux d'entre eux, M. Legrand, alors censeur du même lycée, et le respectable Boulard (*Voy. ci-après, Ant.-Mar.-Henri BOULARD*), prononcèrent des discours qui ont été imprimés. Avant de se séparer, ils ouvrirent une souscription pour ériger à la mémoire de leur maître un monument, que décora d'une belle épithèque latine Lemaire (*Voy. LEMAIRE (Nicolas-Eloi)*, au Supp.). Un autre élève de Binet, Dussault, caractérise ainsi cet excellent professeur : « Ce qui « le distinguait dans sa classe, c'était « un sentiment parfait des convenan- « ces et une critique très-judicieuse : « Il avait beaucoup de goût, mais « peu de talent ; il écrivait avec sa- « gesse et avec pureté, mais il man- « quait de chaleur » (*Annales litté- raires*, IV, 558). Outre une traduc- tion de l'allemand de l'ouvrage de Meiners, *Histoire de la décadence des mœurs chez les Romains, et de ses effets dans les derniers temps de la république*, Paris, 1795, in-8°, on a de Binet les traductions suivantes : 1° *OEuvres d'Horace*, avec le texte en regard, Paris, 1783,

2 vol. in-12 ; sixième édition, 1827. Cette version est élégante et fidèle. Binet, dans la préface, prouve sans peine que la traduction en prose a sur la traduction en vers l'avantage de pouvoir rendre l'original avec plus de fidélité ; mais sa fidélité scrupu- leuse « ne le conduisit que trop sou- « vent à éteindre un mouvement heu- « reux et rapide dans une phrase « molle et traînante » (*Préface de la traduction d'Horace par MM. Campenon et Després*). 2° *Valère-Maxime*, ibid., 1796, 2 vol. in-8°. 3° *OEuvres de Virgile*, ib., 1805, 4 vol. in-12 ; cinquième édition, 1833. Toute faible de style qu'elle est, c'était encore la meil- leure traduction en prose que nous eussions de ce grand poète, lorsque les deux premiers volumes de l'*Enéide*, traduite par M. Villenave, ont été publiés dans la *Bibliothèque latine-française*, dont M. Panckoucke est l'éditeur. 4° *Oraisons de Cicéron*. Cette traduction, terminée avant 1796, était restée inédite. Revue par Lemaire, elle a été imprimée dans la collection des *OEuvres de Cicéron*, Paris, Fournier, 1816, in-8°, 31 vol. W—s.

BING (ISAÏE-BEER), homme de lettres, né à Metz en 1759, d'une famille juive, fut le premier en France qui, entraîné par la haute philosophie de Mendelsohn, s'élança vers les voies nouvelles ouvertes par le rabbin berlinois. Bing avait passé une grande partie de sa jeunesse à étudier la langue hébraïque et la théologie juive. A vingt-cinq ans il traduisit en hébreu l'ouvrage de Mendelsohn intitulé *Phédon*, ou *Traité sur l'immortalité de l'âme*, et de- vint de la sorte, pour toute sa nation, l'interprète du théisme autour du- quel on voulait grouper les dogmes

(1) Sa traduction de Virgile n'est guère qu'une révision soignée de la version dite des quatre professeurs. On raconte que, tous les soirs, Binet lisait à sa femme et à sa servante son travail de la journée ; qu'il demandait à son auditoire femelle s'il était content. — Oui, répondait-il. — Et moi aussi ; allons nous coucher.

des enfants d'Israël. Ce Juif français, se pliant bientôt à un nouveau langage qui, sans lui être aussi familier que le premier, devait se prêter sous sa plume à toute l'élégance dont il est susceptible, plaida la cause de sa nation outragée dans la brochure suivante : *Lettre du Sr I. B. B., Juif de Metz, à l'auteur anonyme d'un écrit intitulé : Le cri du citoyen contre les Juifs*, Metz, 1787, in-8° de 57 pp. Ils'agissait de venger l'humanité dans la personne des Juifs, et de faire triompher leur cause en prenant pour guide l'histoire éclairée par la raison. Bing y réussit au-delà de ses espérances. Les attaques maladroites, les calomnies irréflechies d'Aubert-Dubayet tombèrent à la voix d'Isaïe-Beer Bing, et sa brochure eut un long retentissement à une époque où les faits politiques paraissaient devoir seuls intéresser. Mirabeau parla de la *lettre du Juif de Metz* dans sa *Monarchie prussienne*; il en cita les principaux passages, et annonça Bing comme devant faire la gloire de sa nation. Il habitait alors loin de la capitale où il n'était pas encore venu, et Mirabeau ne le vit jamais. Ce fut après ce succès que le jeune Bing se lia d'amitié avec le fameux Grégoire, qui venait d'être couronné par l'académie de Metz pour avoir exposé les moyens de régénérer les Juifs. A la même époque Bing se lia aussi avec le général La Fayette dont l'armée occupait la plaine de Metz, ainsi qu'avec Rœderer et Emmery. Devenu conseiller municipal, il se fit estimer par sa justice et sa modération; mais son peu de fortune l'obligea de quitter un poste purement honorifique pour se rendre à Paris où il espérait subvenir aux besoins de sa famille. Ainsi finit la carrière littéraire de Bing, l'un des

hommes du siècle qui pouvaient prétendre le plus facilement aux avantages de la renommée. « S'il n'éclaira plus ses co-religionnaires par des écrits, dit une de ses Biographies, son exemple fut une leçon vivante pour ceux qui voulaient jeter quelques regards sur le spectacle qu'il offrait au milieu des siens : il excitait l'émulation par sa considération et ses lumières; on aimait son cœur, sa charité et ses vertus. » Bing était administrateur-général des salines de l'Est, lorsqu'il mourut à Paris le 21 juillet 1805. D'illustres contemporains ont déploré sa perte prématurée, et tous les Juifs de la capitale ont accompagné son convoi funèbre. La *Décade philosophique* contient plusieurs morceaux littéraires de sa composition, entre autres la traduction d'un long fragment de *Nathan-le-Sage*, composition dramatique de Lessing. Sa *Lettre à Aubert-Dubayet* eut après sa mort une seconde édition, précédée d'une notice biographique; in-8°, 34 pp. B—N.

BINGLEY, un des plus célèbres acteurs du Nord, naquit à Rotterdam en 1755, de parents anglais nouvellement établis dans le pays. Destiné au commerce, lorsqu'il eut fini ses études il fut mis dans un comptoir. Mais déjà sa vocation théâtrale s'était déclarée. Il passait au spectacle la plus grande partie du temps dont il pouvait disposer; bientôt, malgré l'aisance de ses parents et la facile carrière que semblaient lui promettre leurs antécédents, il se fit acteur à dix-huit ans. L'estimable Corver, de la troupe dramatique duquel il fit d'abord partie, lui donna les premières leçons de l'art scénique. A vingt-quatre ans, il vint faire ses débuts au grand théâtre d'Amster-

dam : il y fut d'abord assez désagréablement reçu, non que l'on trouvât à redire à son jeu, mais à cause de son origine anglaise. Il faut dire qu'à cette époque l'exaltation de la plèbe hollandaise contre les Anglais, à la suite de la saisie faite par ceux-ci, préalablement à toute déclaration de guerre, de tout navire sous pavillon hollandais, était à son apogée. Bingley eut besoin de tout son talent pour lutter contre ces fâcheux préjugés. Enfin l'éclat avec lequel il remplit le rôle d'Achille, dans une tragédie de ce nom, triompha d'une prévention aussi absurde que peu patriotique ; et dès ce moment il demeura le favori du public, qui sut rendre justice aussi bien à ses heureuses dispositions dramatiques qu'aux études profondes par lesquelles il les avait développées. Les talents de cet artiste étaient très-variés. Quoique la tragédie ait toujours été sa spécialité principale, il eut des succès dans plusieurs rôles comiques, que souvent il créa. Il possédait et prononçait la langue française si parfaitement que, lorsque les artistes les plus illustres de notre théâtre apparaissaient en Hollande, il se montrait à leur côté sur la scène, tant à La Haye que dans Amsterdam, sans être effacé par eux. C'est ainsi qu'en 1811, particulièrement, il remplit avec le plus grand succès, sur le théâtre français d'Amsterdam, les rôles de Philoctète et du roi Léar. Les Anglais, énergiques admirateurs de sa manière, le qualifièrent de Garrick hollandais. Bingley se mit en 1796 à la tête d'une compagnie théâtrale, qui jouait le plus souvent sur les théâtres d'Amsterdam et de La Haye, mais qui, pendant une partie de l'année, parcourait les autres villes de la Hollande. Il n'en

était pas moins prêt, toutes les fois qu'il en était requis, à jouer sur le théâtre principal d'Amsterdam, les rôles que lui seul pouvait remplir. Une de ses dernières représentations fut celle qu'il donna en 1818, devant la famille royale, avec la grande actrice Ziesenis : la pièce jouée à cette occasion était la *Marie de Lalain*, où Bingley remplissait le rôle de Farnèse. Il mourut la même année à La Haye. P—OT.

BINGLEY (WILLIAM), né dans le comté d'Yorck, resta orphelin en bas âge. Ses tuteurs le destinaient au barreau, et il commença l'étude des lois. Mais préférant bientôt la carrière ecclésiastique, il se rendit au collège de Saint-Pierre à Cambridge, et y prit ses degrés vers les premières années du dix-neuvième siècle. C'est à l'époque de son baccalauréat qu'il publia son premier ouvrage sous le titre de *Voyage dans le nord du pays de Galles pendant l'été de 1798*, 2 vol. in-8°, 1800. Ce travail résulta de deux excursions qu'il fit au pays de Galles, tandis qu'il étudiait à Cambridge, eut du succès. Il donna ensuite sa *Biographie animale, ou Anecdotes sur la vie, les mœurs et l'économie du règne animal*, 1802, 3 vol. in-8°. Cette compilation, dont le titre indique assez le sujet, eut beaucoup de succès tant en Angleterre qu'à l'étranger. Elle fut réimprimée plusieurs fois (4^e édition, 1813), et eut les honneurs de la traduction en allemand et en français. On a encore de lui : I. *Economie de la vie chrétienne*, 1808, 2 vol. in-12. II. *Mémoires sur les quadrupèdes de la Grande-Bretagne*, 1809, in-8°. III. *Dictionnaire biographique des compositeurs de musique des trois derniers siècles*, 1813, 2 vol. in-

8°. Il avait composé une *Histoire du comté de Hamp*; mais elle n'a pas été publiée. W. Bingley mourut à Bloomsbury, le 11 février 1823. P—OT,

BINOS (l'abbé DE), voyageur, était né vers 1730, à Saint-Bertrand de Comminges, d'une ancienne et noble famille du comté de Foix. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Comminges. Naturellement curieux, et jouissant d'une fortune assez considérable, il résolut de satisfaire son goût pour les voyages et pour la dévotion, en visitant les lieux où se sont accomplis les mystères de notre foi. Parti de Saint-Bertrand le 26 octobre 1776, il alla s'embarquer à Marseille. Le vaisseau qu'il montait fut, en sortant du port, accueilli par une tempête qui le força d'y rentrer: il ne perdit pas courage, et dès le lendemain il en prit un autre frété pour Ancône; mais avant d'arriver à sa destination, il fut encore contraint par le mauvais temps de relâcher à Céphalonie. Arrivé en Italie, il visita la *Santa Casa*, Rome et Florence, et se rendit à Venise où il s'embarqua pour Alexandrie. Il parcourut l'Égypte, examina les pyramides avec soin, et fit des recherches sur les momies ainsi que sur la manière d'embaumer des anciens. De Damiette il se rendit à Sidon et au mont Liban. Il avait eu la précaution de prendre le costume d'un prêtre arménien, et il traita pour une faible somme avec un chef arabe qui se chargeait de le conduire dans la Palestine; mais son guide l'abandonna dans le chemin, et il continua seul la route sans accident. Au mois de décembre, 1777, il quitta Jérusalem pour revenir en Italie où il passa près d'un an. Il vit ensuite

la Carinthie, la Styrie et poussa jusqu'à Vienne. Enfin, après une absence de trois années, il revint à Saint-Bertrand, riche d'une foule d'observations que ses amis l'engagèrent à publier. À la révolution, l'abbé de Binos, élu curé de sa ville natale, remplit avec zèle les nouveaux devoirs qui lui étaient imposés et mourut en 1803 à 74 ans. « Il réunissait, dit M. du Mege, à beaucoup d'instruction une piété solide et une touchante bonté. J'ai été témoin de la douleur qu'excita sa mort, et je l'ai partagée » (*Biblioth. toulousaine*, I, 65). On a de l'abbé de Binos : *Voyage par l'Italie en Égypte, au mont Liban et en Palestine*, Paris, 1786, 2 vol. in-12, fig. Ce voyage, dédié à Madame Elisabeth, est écrit d'un style agréable et plein de détails curieux. Il a été traduit en allemand, Breslau, 1787, in-8°. L'auteur promettait la continuation qui n'a point paru. W—s.

BION (NICOLAS), cosmographe et marchand de globes et de sphères, était né vers le milieu du dix-septième siècle. Joignant à la pratique la théorie de son art, il publia plusieurs ouvrages estimables, et reçut le titre d'ingénieur du roi pour les instruments de mathématiques. Il mourut à Paris en 1733, âgé de plus de quatre-vingts ans, laissant un fils qui a continué son commerce. On a de lui : I. *Usage des globes céleste et terrestre et des sphères, suivant les différents systèmes du monde*, imprimé pour la première fois en 1699. Cet ouvrage fut amélioré successivement par l'auteur; l'édition la plus ample est celle de Paris, 1751 in-8°, fig. C'est, dit Lalande, le livre le plus élémentaire et le plus clair qu'il y ait en français pour les premiers prin-

cipes de l'astronomie : il était question de le réimprimer en 1779 (Voy. la *Bibliograph. astronomiq.*, 336). Il a été traduit en allemand par Ch.-Phil. Berger, Lemgow, 1736, in-8°. II. *Traité de la construction et des principaux usages des instruments de mathématiques*, Paris, 1752, in-4° (cette édition est la meilleure et la plus complète). Il a été trad. en allemand par J.-Gabr. Doppelmayer, Leipzig, 1713; Nuremberg, 1721, in-4°; et en anglais par Stone, avec des augmentations utiles, Londres, 1723 et 1738, in-fol. Bion, dans la préface de l'édition de 1725, nomme parmi les personnes qui l'ont aidé de leurs conseils, Lahire, Cassini et Delisle le cadet. Cependant on l'accuse dans le *Journal des Savants* (1726, p. 480) d'avoir copié de longs passages des *Expériences de physique*, imprimées en 1718, sans indiquer la source à laquelle il avait puisé. L'auteur des *Nouvelles de la république des lettres* (Jacq. Bernard) lui avait reproché d'avoir inséré dans son livre de l'*Usage des globes*, etc., le *Traité de cosmographie* de Pierre Courtin, sans le nommer (Voy. ce journal, 1700, tom. II, 348). III. *Description et usage d'un planisphère nouvellement construit*, Paris, 1727, in-12. Le portrait de Bion a été gravé in-4°. On lit au bas ce vers tiré des *Fastes* d'Ovide :

Admovet ille oculis distantia sidera nostris,

que le poète Roy a traduit avec autant de fidélité que de précision par celui-ci :

Les astres par son arts'approchent de nos yeux.
Le *Dictionnaire des Artistes* par Fontenai contient une notice sur Bion, qu'on aurait pu rendre facilement plus complète. W—s.

BION (JEAN), ministre de l'église anglicane, moins connu par ses propres ouvrages que par ses traductions, naquit à Dijon en 1668. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu de la cure d'Ursy, village à peu de distance de la capitale de la Bourgogne; mais, ennuyé bientôt de cette vie paisible, il sollicita son changement, et, par le crédit de ses protecteurs, il obtint la place d'aumônier sur la galère *la Superbe*, qui servait de prison aux protestants. La patience et la résignation de ces malheureux le touchèrent; et il ne tarda pas à partager les croyances de ceux qu'il était chargé de convertir. S'étant démis de son emploi, Bion se retira vers 1704 à Genève où il embrassa le calvinisme. Il passa depuis en Angleterre; et, après y avoir rempli quelque temps les fonctions de recteur d'une école, il fut fait chapelain d'une église anglaise en Hollande. Bion vivait encore en 1731, mais on ignore la date de sa mort. On cite de lui : I. *Relation des tourments que l'on fait souffrir aux protestants qui sont sur les galères de France*, Londres, 1708 (Voy. les *Nouvelles de la république des lettres*, par Jacq. Bernard, octobre, 469); Amsterdam, 1709, in-8° (V. Barbier, *Examen critiq. des dictionn.*, 113). Cet ouvrage est si rare qu'il n'existe dans aucune des bibliothèques de Paris. En 1725 l'auteur en annonçait une édition très-augmentée; mais elle n'a point paru. II. *Essais sur la Providence et sur la possibilité de la résurrection*, trad. de l'anglais du docteur B..., La Haye, 1719, in-12; Amsterd., 1731 et 1771. Bion est le véritable auteur de cet ouvrage. Ce fut son ami Prosper Marchand qui le fit impri-

mer après en avoir retouché le style (*Journal littéraire*, 1731, XVII, 210). III. *Relation exacte et sincère du sujet qui a excité le funeste tumulte de la ville de Thorn*, trad. de l'anglais, Amsterd., 1723, in-8°. On a sur cet événement un ouvrage bien plus important que celui de Bion (*V. Dan. JABLONSKY*, XXI, 319). IV. *Traité dans lequel on approfondit les funestes suites que les Anglais et les Hollandais ont à craindre de l'établissement de la compagnie d'Ostende*, Amsterdam, 1726, in-4° de 42 pages. A la fin de ce volume l'auteur propose par souscription : l'*Histoire des persécutions excitées contre les protestants dans toute l'Europe depuis l'onzième siècle*, traduit de l'anglais ; cette version, annoncée dans les *Mémoires de Trévoux*, n'a jamais paru. V. *Recherches sur la nature du feu de l'enfer et du lieu où il est situé*, trad. de l'angl. de Swinden, Amsterd., 1728, petit in-8°. Le système de Swinden a été réfuté par Mich. Amato (*Voy. ce nom*, LVI, 257). VI. *Traité des morts et des ressuscités*, trad. du latin de Th. Burnet, Rotterdam, 1731, petit in-8°, avec une préface du traducteur (*Voy. BURNET*, VI, 339). Dans son *Voyage littér.*, Jordan parle d'une *Histoire des quietistes de Bourgogne*, publiée par Bion en 1709. Cet ouvrage, inconnu aux bibliographes, ne peut être qu'un abrégé de l'*Histoire du quillotisme* par Hubert Mauparty, imprimée sous la rubrique de Zell (Reims) en 1703 ; et non pas en 1713, comme on l'a dit par une erreur typographique à l'article QUILLLOT, XXXVI, 416.

W—s.

BION (JEAN-MARIE), avocat à

Loudun, fut nommé député du tiers-état de ce bailliage aux états-généraux ; puis député à la convention nationale par le département de la Vienne. Il ne se fit point remarquer dans cette assemblée ; mais il y vota constamment avec les partisans de la révolution. Dans le procès de Louis XVI il vota pour la détention et le bannissement. Bion se montra toujours homme du juste-milieu, même à l'époque où il était le plus dangereux d'annoncer de la modération. Il dénonça courageusement les crimes de la montagne, notamment les auteurs de la journée du 31 mai. Il attaqua aussi plus tard le parti royaliste, et demanda après le 13 vendémiaire an IV (1795) l'arrestation de Richer-Serisy. Après la constitution de l'an III, il fut nommé au conseil des cinq-cents, et en fut élu secrétaire le 19 avril 1796. Marchant toujours sur la même ligne, il demanda le 23 du même mois une amnistie pour toutes les personnes mises hors la loi. Bion cessa de faire partie du corps législatif en 1798, et se retira dans son pays, où il est mort quelques années après emportant l'estime de tous ceux qui le connaissaient.

F—T—E.

BIONDI (ANGÉLIQUE-LUCIE), née en Piémont en 1771, était fille de l'architecte Zucchi établi à Verceil depuis plusieurs années. Aussi belle que spirituelle, elle fut instruite dans la littérature italienne par le chanoine Biondi, auteur de poésies et d'écrits littéraires estimés. Elle était encore jeune lorsque ses parents la marièrent avec Etienne Biondi, neveu du chanoine. Cette union ne fut pas très-heureuse, et Angélique resta bientôt veuve. La poésie fut sa consolation : mais, trompée indignement

dans l'espoir qu'elle avait conçu de former de nouveaux nœuds, elle mourut à Voghéra en 1805. Parmi ses compositions poétiques on admire l'*Anacreontica sopra il sogno*, dans laquelle sont exprimées des pensées philosophiques assez remarquables. Elle a laissé manuscrites quelques autres compositions littéraires. G—G—Y.

BIORN ET **LEIF**. Voy. ZENO, LII, 237, note 22.

BIRAGO (LAPo, diminutif de JACOPO), philologue, était neveu de Lapo de Castiglionco, célèbre canoniste, avec lequel la plupart des biographes l'ont confondu (Voy. LAPo, XXIII, 385). Il naquit comme son oncle en Toscane, et peut-être à Florence, puisqu'il prend lui-même la qualité de Florentin, au bas de l'épître dédicatoire de sa version latine de Denys d'Halicarnasse. Cependant l'Argellati, dans une notice peu digne de sa vaste érudition, s'efforce de prouver qu'il était de Milan (Voy. les *Scriptor. mediolan.*, tom. II). Il fut disciple de Franç. Philèphe dont il resta constamment l'ami. Les lettres du premier offrent des témoignages nombreux de leur intimité. Lapo s'attacha principalement à l'étude des langues anciennes, et il professa la littérature et ensuite la philosophie à Bologne. Cette circonstance n'a point été connue de l'Alidoni, puisqu'il ne l'a pas citée dans ses *Dottori forestieri che in Bologna hanno letto teologia, filosofia*, etc. Ses talents lui méritèrent l'estime d'Ambroise Traversari ou le Camaldule, de Franç. Barbaro, du cardinal Cesarini et de plusieurs autres savants. Un distique d'Ugolin Verini, sur la mort prématurée d'un littérateur du même nom, a trompé tous

les biographes, qui font mourir Lapo dans la force de l'âge (1). Le P. Negri borne même la durée de sa vie à trente-trois ans (V. *Fiorentini Scrittori*, 343). Cependant on voit par une lettre d'Ambroise Traversari (*lib. XIII, ep. II*) qu'en 1433 Lapo travaillait à la traduction latine des Vies de Plutarque; et l'on peut croire qu'il avait alors au moins vingt ans. On sait aussi que Lapo n'entreprit la traduction de Denys d'Halicarnasse qu'à la prière du Pape Paul II, qui lui remit les deux manuscrits sur lesquels il fit cette version. Or Paul II ne monta sur le trône pontifical qu'en 1464, et d'après notre calcul Lapo n'était plus un jeune homme à cette époque, puisqu'il devait avoir au moins cinquante ans. Avec quelque habileté qu'il travaillât, cette version dut lui coûter plusieurs années; et rien ne prouve qu'il n'ait pas vécu jusqu'en 1470. On a de Birago : I. *Quatorze Vies des hommes illustres de Plutarque*, trad. en latin (2). Elles ont été recueillies dans la première édition des *Vitæ parallele à diversis interpretibus lat. factæ*. L'éditeur mit une partie des vies traduites par Lapo sous les noms de Fr. Philèphe, d'Antoine Tudermino ou de Todì. Mais Philèphe s'empressa de réclamer en faveur de Lapo, dans une lettre au savant J. Andrea, évêque d'Aleria, et elles lui ont été restituées dans les éditions postérieures. II. *Dionysii Ha-*

(1) Voici ce distique :

Te, Lape, mors juvenem nimis insidiosa
peremit;

Ingenii sed multa tui monumenta supersunt.

(2) Ce sont celles de Thésée, Romulus, Lycurgue, Numa Pompilius, Solon, Publicola, Thémostocle, Camille, Périclès, Phocion, Caton-le-Jeune, Artaxercès et Aratus. Les autres traducteurs des Vies de Plutarque sont Donat Acciaiuoli, Guarino, Aut. Toderini, Léon. Arezzo, Fr. Barbaro, Leon. Giustiniani, Angelo de Scarpusia et Fr. Philèphe, qui n'a traduit que les vies de Galba et d'Othon.

licarnassii antiquitatum libri, Trévisé, 1480, in-fol., première édition, rare (3). Cette version est très fautive (*Voy.* DENYS, XI, 110). Elle a été réimprimée, Paris, 1529, in-fol. Henri Glareanus en donna une troisième édition, Bâle 1532, in-fol., qu'il purgea de six mille fautes. Fréd. Sylburge avoue cependant que la traduction de Lapo, quoique défectueuse, n'a pas laissé de lui être utile, parce que le traducteur ayant rendu son auteur mot pour mot, met sur la voie même lorsqu'il se trompe; pour trouver le véritable sens qu'il n'a pas su découvrir. III. *Trois lettres*, l'une à Fr. Barbaro, publiée par le cardinal Querini dans la *Diatribe preliminaris ad Fr. Barbari et aliorum ad ipsum epistolas*, p. 124 (*Voy.* QUERINI, XXXVI, 392); la seconde au cardinal Cesarini, en lui adressant la traduction latine de la vie d'Aratus; publiée par l'abbé Méhus dans le recueil des Lettres d'Ambroise Traversari (*lib.* XXV, *ep.* 21); et la troisième, insérée dans le même recueil (*lib.* XXV, *ep.* 36), à Simon Lamberti. Lapo l'engage à renoncer à la gloire des armes pour celle des lettres. Elle peut être considérée par son étendue comme un véritable traité sur la matière. IV. *Stratigeticon*. Cet ouvrage dans lequel l'auteur indique les moyens qui lui paraissent les plus propres à combattre les Turcs, qui menaçaient alors d'envahir l'Europe, est dédié

(3) Les exemplaires diffèrent par le dernier feuillet, où, dans les uns, la souscription est imprimée en majuscules, et dans les autres en petites lettres. Suivant le *Catalogue de Crevenna*, la totalité des feuillets de cette édition est de 299. L'exemplaire de Clavier n'en contenait que 297. Celui que le rédacteur de cet article a sous les yeux, et qu'il croit complet, en contient 298 : trois pour l'épître dédicatoire au pape Paul II, et 295 pour le texte.

au pape Nicolas V. Le manuscrit original est conservé à la bibliothèque Vaticane. L'abbé Méhus, dans la *préface* du recueil des Lettres d'Ambroise Traversari, indique quelques autres ouvrages de Birago, conservés en manuscrit dans la bibliothèque de Florence. W—s.

BIRD (A.-A.), peintre anglais, mourut en 1820, après une maladie qui lui causait depuis six ans les plus vives souffrances, et qui avait fini par le mettre hors d'état d'exercer son art favori. Il s'était en quelque sorte formé lui-même par une longue pratique des branches inférieures de la peinture, et connaissait à fond toute la partie mécanique de l'art. On ne peut douter que si la faiblesse de sa santé ne l'eût arrêté de bonne heure dans la carrière, il ne fût parvenu à la plus haute renommée. Le marquis de Stafford, son premier protecteur, encouragea ses talents, dès qu'ils commencèrent à se développer, et plaça son premier tableau, parmi les chefs-d'œuvre des vieux maîtres, dans une galerie célèbre qu'il possédait. La princesse Charlotte de Galles lui donna le titre de son peintre. Lord Bridgewater lui commanda deux grands tableaux : *le débarquement et l'embarquement du roi de France*; l'un et l'autre furent magnifiquement payés. Bird exécuta aussi pour le prince-régent *les Chantres de psaumes dans une église de campagne*, et reçut la commande d'un autre tableau qui devait être le pendant de celui-là; mais il ne lui fut pas possible de l'exécuter. Il travailla aussi beaucoup sous MM. Baugh et Hillhouse, grands et généreux admirateurs de son talent, et pour la magnifique salle des francs-maçons de Bridgestreet, à Londres, dont les lambris

attestent son goût et son habileté dans toutes les parties de l'art. Il était membre du club royal de l'hospitalité de Sussex, et membre élu de l'académie. Bird méritait ces succès par la réunion de toutes les belles qualités qui font le bon citoyen ; par la protection dont il entourait les débuts des jeunes gens de talent, par le soin avec lequel il évitait dans ses compositions tout trait licencieux et toute personnalité, réserve bien remarquable chez un artiste doué au plus haut degré du talent de saisir et de rendre le comique des événements. Quoique fort sensible aux critiques et assez porté d'abord à en nier l'exactitude, il ne tardait pas à en profiter et à obéir à ce qu'elles lui prescrivaient. Sa facilité, du reste, était extrême et tenait du prodige. Toute heure lui était commode, tout endroit lui servait d'atelier ; cent fois on l'a vu peindre à l'huile à la lueur d'une mauvaise chandelle. Souvent, sans esquisses préalables, il enlaimait un tableau par trois côtés différents, continuait ainsi, et tout se trouvait parfaitement en harmonie. Il commençait et terminait un tableau tandis que l'on préparait le déjeuner, crayonnait un sujet avec tous ses détails, tandis qu'on faisait chauffer le thé, et très-souvent achevait un portrait en cinquante minutes. Les environs de Bristol sont remplis de petites esquisses qu'il improvisait à la plume ou au crayon, et dont il était extrêmement libéral dans les salons et surtout chez ses anciennes connaissances. P—OT.

BIROLI (JEAN), professeur de botanique à l'université de Turin, né à Novare, en 1772, fit ses études à Pavie. Il s'adonna d'abord à la clinique, et ensuite à la botanique. Nommé professeur à Novare, il fut

chargé de la direction du jardin formé par la société d'horticulture novaraise. Il y cultiva particulièrement l'*Arachis hypogea*, et publia en 1807, à Milan, une lettre sur la culture de cette plante. Il était professeur d'agriculture à Pavie, lorsque les événements de 1814 amenèrent la dislocation du royaume d'Italie. Birolini fut alors appelé à Turin, et pourvu d'une chaire de botanique et de matière médicale, avec le titre de premier professeur de la faculté. En 1817, atteint de paralysie, il demanda sa retraite et mourut à Novare le 1^{er} janvier 1825. On a de lui : *Del riso trattato economico rustico*, Milan, 1807, in-8°. II. *Flora agoniensis, seu plantarum in novariensi provincia sponte nascentium descriptio*, Vigevano, 1808, 2 vol. in-8°. III. *Trattato d'agricoltura*, Novare, 1809, 4 vol. in-8°. IV. *Georgica del dipartimento dell' Agogna*, ibid., 1809, in-8°. V. Trois lettres sur la culture du coton, du *Cyperus esculentus* et du *Sedum novariensis*, adressées à la société géorgique de l'Agogna. G—Q—Y.

BISHOP (SAMUEL), professeur et poète anglais, issu d'une bonne famille du comté de Worcester, naquit à Londres au commencement d'oct. 1731. Quoique d'une constitution délicate, ils'appliqua de bonne heure aux études sérieuses. Telle était son aptitude qu'à l'âge de neuf ans il expliquait le Nouveau Testament en grec. Envoyé au collège dit Merchant Taylor's School, à l'âge de douze ans, il en devint l'élève le plus distingué. L'histoire et la poésie se partageaient alors ses moments. Dans la suite il donna la préférence à la dernière. En 1750, il fut admis au collège de St-Jean à Oxford, dont il

devint membre en 1753 et où l'année suivante il prit le degré de bachelier. Entré dans les ordres, il fut envoyé à la cure de Headley (comté de Surrey), qu'il abandonna momentanément pour raison de santé. Lorsqu'il y fut revenu, il partagea son temps entre l'université, ses devoirs sacerdotaux et ses délassements poétiques, jusqu'en 1758. Il se fit alors recevoir maître ès-arts, quitta Headley, fixa sa résidence à Londres, fut élu sous-maître à Merchant Taylor's School, et obtint la cure de Ste-Marie-Abchurch, ainsi que la place de lecteur à Saint-Christophe. En janv. 1783, il fut choisi pour maître en chef de Merchant Taylor's School; et, quelques années après, il joignit à cette place la survivance de Saint-Martin-Ontwih, que la compagnie de Merchant Taylor's lui déferait comme récompense de ses longs services, et le rectorat de Ditton, bénéfice que lui donna le comte d'Aylesford sur la recommandation de Warden, évêque de Bangor. De graves infirmités troublèrent la félicité dont ces avantages lui eussent permis de jouir, et causèrent sa mort, à la fin de nov. 1795. L'année suivante furent publiées par souscription ses *œuvres poétiques*, Londres, 1796, 2 vol. in-4°. C'est surtout dans les sujets familiers qu'il excelle: là il a de la vivacité, de la grâce, du sentiment, quelquefois de la force; il passe avec bonheur du grave au doux, de l'instructif au badin. Ses images sont variées et innombrables; mais dès qu'il s'éloigne de cette sphère, il est au-dessous de lui-même: on sent qu'il n'est plus sur son terrain. Il essaya, dit-on, de travailler pour le théâtre; mais il trouva peu d'encouragements dans une carrière fort contraire aux fonctions ecclésiastiques. Bishop

avait aussi du talent pour la poésie latine, et il le prouva par la publication de ses *Feriæ poeticæ*, 1763-64. Enfin on a de lui des *Sermons*, sur des sujets de morale pratique, 1798. La vie de Bishop par Thomas Clare se trouve à la tête des *œuvres poétiques*. P—OT.

BISOT ou **BIZOT** (JEAN-LOUIS), gnomoniste, né en 1702 à Besançon, était fils du procureur du roi à la maîtrise des eaux et forêts. Ayant acheté la charge de conseiller au bailliage, il en remplit les fonctions avec zèle et intégrité. Dans ses loisirs il cultivait les sciences, assez négligées alors dans la province, et s'attacha particulièrement à la pyrotechnie et à la gnomonique. Il imagina une nouvelle espèce de bombes à fusée; et l'épreuve qu'il en fit (1752), en présence du marquis de Vallière (*Voy. ce nom*, XLVII, 375), fut couronnée d'un plein succès. En 1757 il construisit dans un des faubourgs de Besançon un cadran solaire très-ingénieux. On en trouve l'idée dans la *Gnomonique* de Jean Gauppen, publiée en 1711 (*Voy. la Bibliographie astronomique*, 358); mais Bisot ne connaissait pas cet ouvrage, écrit en allemand. Un ange peint contre la muraille est abrité par un toit incliné, sur lequel sont découpées les heures et les demi-heures, depuis 11 jusqu'à 5, et c'est le doigt de l'ange qui montre l'heure. Ce gnomon, décrit dans le *Mercur*, fév. 1758, l'a été par Lalande dans le *Journal des savants*, juin, même année. C'est encore à Bisot que l'on doit le méridien de l'Hôtel-de-Ville, tracé en 1771, et celui de la chapelle des fonts baptismaux de Sainte-Madeleine. Il avait rectifié précédemment les calculs du méridien de

Besançon, et publié, dans le *Mercur* et le *Journal encyclopédique*, un mémoire sur les mesures de Franche-Comté et plusieurs observations de physique et de météorologie. Son goût pour les sciences ne l'empêchait pas de faire quelquefois des excursions dans le domaine de la poésie, et il a composé dans le patois de Besançon des chansons et de petits poèmes, où l'on trouve bien quelques traits de mauvais goût, mais d'ailleurs pleins de malice et de gaieté. Malgré les infirmités qui l'accablèrent dans sa vieillesse, il conserva toujours le goût de l'étude avec son enjouement. Il mourut le 14 sept. 1781, à 79 ans, lorsqu'il se proposait de publier un *Traité des feux d'artifice sur l'eau*. Cet ouvrage était le fruit d'expériences multipliées et d'une longue pratique; ainsi l'on doit regretter que le manuscrit de Bisot soit perdu. Parmi ses poèmes en patois, on n'en connaît que deux d'imprimés : I. *L'Arrivée dans l'autre monde d'une dame en paniers*, Besançon (1735), in-8° de 26 pag. C'est une critique assez plaisante des inconvénients de la mode. II. *La Jaquemardade*, poème épi-comique, Dole (1753), in-12 de 58 pag. Quelques traits contre les principaux membres de l'académie naissante de Besançon, et la critique de divers actes de l'autorité municipale, firent refuser à Bisot la permission d'imprimer ce badinage; elle ne lui fut accordée que sous la condition de retrancher les passages mis à l'index par le censeur. Mais en les rétablissant à la main, au moins dans un exemplaire, il y joignit des explications beaucoup plus malignes que le texte. Ces deux opuscules sont très-rares. Les *Affiches de Franche-Comté* (21 septembre 1781)

contiennent l'éloge de Bisot. W—s.

BISSE (THOMAS), prédicateur célèbre, avait pour frère Philippe Bisse, évêque de Saint-David et ensuite d'Hereford. Membre du collège de Christ à Oxford, il y avait pris ses degrés de 1698 à 1712, et fut nommé prédicateur en 1715. Son frère lui fit conférer l'année suivante la chancellerie d'Hereford, vacante par la retraite de Jean Harvey, qui refusait de prêter le serment antijacobite. Il fut aussi prébendier dans la cathédrale, recteur de Crudley et de Weston, et chapelain ordinaire du roi. Il mourut le 22 avril 1731, avec la réputation d'un des orateurs sacrés les plus éloquents de l'Angleterre. Un grand nombre de ses sermons ont été imprimés, entre autres deux sur la musique, 1727, 1729; la *Défense de l'épiscopat*, 1711; l'*Usage chrétien du monde*, 1717, et deux discours prononcés, l'un à l'occasion de l'ouverture d'une église (sur le mérite et l'utilité des fondations de ce genre), en 1712, l'autre lors de l'ouverture d'une école de charité, en 1725. On trouvera la liste complète de tous ces morceaux d'éloquence sacrée dans Bowyer (*Anecd. litt. du 18^e siècle*, tom. I, pag. 120-121). Huit sermons de Bisse furent publiés en un volume, 1731. Cet éloquent prédicateur se délassait de ses travaux ecclésiastiques en cultivant la poésie latine. On a de lui quelques poèmes dans la langue de Virgile, imprimés sous le titre de *Latina carmina*, Londres, Bowyer, 1716.

P—or.

BISSEL ou **BISSELIUS** (le P. JEAN), jésuite, né en 1601 à Babenhausen, en Souabe, embrassa jeune la règle de Saint-Ignace. Après avoir professé quelque temps la rhétorique et la philosophie dans plu-

sieurs collèges, il se voua à la prédication, et remplit trente ans les principales chaires de l'Allemagne. Sur la fin de sa carrière, il rentra dans l'enseignement. En 1676, il était au collège d'Amberg (*Bibl. societ. Jesu*, 422), dirigeant encore ses jeunes confrères, dociles aux leçons que sa longue expérience le mettait à même de leur donner. Ses constantes occupations ne l'avaient pas empêché de cultiver les lettres, et il jouissait en Allemagne de la réputation d'un bon poète et d'un prosateur élégant et poli. Indépendamment de quelques ouvrages ascétiques et d'opuscules sans intérêt aujourd'hui, dont le P. Southwel a recueilli les titres, on a de Bissel : I. *Icaria*, Ingolstadt, 1636, in-16, réimprimé en 1766. L'Icarie est le haut Palatinat, et l'auteur désigne également sous des noms supposés les différents personnages dont il parle dans cet ouvrage, qui contient, avec la description de cette province, le récit des événements dont elle avait été le théâtre. On a joint à la seconde édition une clé; mais Christ. Gryphe promettait d'en donner une plus exacte et plus complète, si ses travaux lui laissaient le loisir de s'en occuper (*Voy. Apparatus de scriptorib. illustr. sec. XVII*, 166). II. *Vernalia seu de laudibus veris*, ibid., 1638, in-16, et Munich, 1640. Cette seconde édition est préférable à la première. *Deliciae ætatis*, ibid., 1644, in-16. Ce recueil d'élégies est une suite du précédent. III. *Argonauticon Americanorum, sive historiarum periculis Petri de Victoria ac sociorum ejus, libri XV*, Munich, 1647, in-12; réimprimé, Amsterd., 1698, in-12. C'est une traduction de l'ouvrage espagnol de Pierre de Victoria, qui se fit jésuite au Pérou,

après avoir couru les plus grands dangers. IV. *Illustrium ab orbe condito ruinarum Decades IV*, Amberg et Dillingen, 1656-1664, neuf parties, in-8°; 2^e édit., Dillingen, 1679. On y trouve, dit Bayle, la description très-ample des dérèglements des nations païennes, le tout bien prouvé par des citations (*Continuation des pensées diverses sur la comète*, ch. 140). V. *Palæstina, seu terræ sanctæ topographia, cum tabellis chronographiis*, Amberg, 1659, in-8°. IV. *Reipublicæ romanæ veteris ortus et interitus*, Dillingen, 1664, in-8°. VII. *Antiquitatum Evangelicarum veteris Testamenti libri tres, cum testimoniis et observationibus: accedit Dactylitheca Senecæ*, Amberg, 1668, in-12. C'est un recueil de vers. VIII. *Medulla historica*, ibid., 1675, 5 vol. in-8°. L'auteur donne cet ouvrage comme un abrégé de l'histoire des vingt une premières années du dix-septième siècle; mais on doit plutôt le regarder comme un recueil de pièces historiques (*Voy. Christ. Gryphii Apparatus*, 33). W—s.

BISSET (JACQUES), assez mince littérateur anglais, mais grand amateur de curiosités, était né à Perth, en 1752; il vint à Birmingham, et y établit une espèce de musée ou magasin de curiosités, qu'en 1813 il transporta à Leamington. Il avait aussi formé dans ce village une collection de tableaux renommés. Son magasin de curiosités consistait surtout en objets d'histoire naturelle, en meubles, armes et ustensiles de nations sauvages, en modèles de cire ou de pâte de riz, etc. En 1814, il obtint le titre de modeleur du roi. Du reste il réunissait des talents de différents genres, et sa facilité pour

écrire, soit en vers, soit en prose, était extrême. Il mourut à Leamington, le 17 août 1832. L'excessive fécondité de Bisset s'est exhalée en une foule de vers de circonstances, tantôt pour des fêtes publiques ou de famille, tantôt à propos des événements politiques du jour. Ces productions éphémères ne doivent au reste être tirées ni des cartons de ses amis, ni des colonnes de journaux, où pour la plupart elles sont venues mourir. Toutefois, nous excepterons de cette sentence ses *Chants sur la paix*, 1802; son *Clairon patriotique, ou Appel de la Grande-Bretagne à la gloire*. On lit avec plaisir ses *Essais critiques sur les essais dramatiques du jeune Roscius, par des gentlemen lettrés et des amateurs de théâtre, opposés à l'hypercriticisme de certains écrivains anonymes*, 1804. Les réflexions souvent judicieuses et impartiales de l'auteur y sont semées d'anecdotes intéressantes. Enfin, les étrangers consultent encore avec fruit ses opuscules, destinés à servir de *vade-mecum* aux curieux; par exemple, le *Conducteur de Birmingham*, 1808, in-8°, 44 pl. en taille-douce; le *Guide à Leamington*, 1814, in-12; *Voyage poétique autour de Birmingham, avec une description abrégée des diverses curiosités, manufactures, etc.*, 1800, in-8°, avec de belles gravures. Ces *vade-mecum*, entremêlés de prose et de vers, plurent beaucoup au monde fashionable, et ne furent pas inutiles à la prospérité de l'auteur. P—OT.

BISSETT (GUILLAUME), recteur de Whiston, dans le comté de Northampton, et frère aîné de l'église collégiale et de l'hôpital de Sainte-Catherine-près-la-Tour, se fit,

au commencement du dix-huitième siècle, une espèce de réputation par ses pamphlets religieux. Dès 1704 il avait publié, sous le titre du *Franc Anglais*, un sermon, bientôt suivi de deux autres, intitulés *l'Anglais plus franc encore*. Ces trois morceaux étaient en faveur de l'ancienne constitution et de la religion anglicane, menacées l'une et l'autre par la tendance du gouvernement. Ensuite vint le *Bon averti* (fair warning), ou *Essai récent du gouvernement français en Angleterre*, Londres, 1710. Bissett, d'après son titre, tâchait d'y démontrer par un grand nombre de faits que les doctrines arbitraires de la monarchie française, telle que l'Europe s'était habituée à la considérer depuis que Louis XIV occupait le trône, étaient inconciliables avec une constitution légale et l'initiative des droits, et que, quelque dispendieuse que fût la délivrance d'un pays opprimé par un joug de fer, jamais l'événement qui le brisait ne pouvait être payé trop cher. L'ouvrage fut adressé « aux nobles patrons et gardiens des droits tant religieux que civils de l'Angleterre, les membres de son parlement. » Peu de temps après parut la première partie du *Moderne fanatique*, factum violent, dans lequel respirait avec la haine du torysme une haine non moins vive contre la personne du docteur Sacheverell. Il contenait en effet un exposé très-peu flatteur, mais fort inexact, de la vie, des opinions, etc., de ce théologien fameux. La seconde partie du *Moderne fanatique* est datée du 21 fév. 1711, et la troisième de mai 1714. Il est croyable que jamais ces deux dernières parties n'auraient vu le jour, et que peut-être jamais Bissett n'eût songé à les composer; s'il n'eût été

provoqué par des pamphlets et des injures. Le docteur King donna le signal par son *Apologie* (A vindication) du révérend D. Henri Sacheverell contre les menteuses, scandaleuses et malicieuses aspersions versées sur lui dans le pamphlet diffamatoire intitulé : Le moderne fanatique, etc. Dans cette apologie l'on donnait effectivement à Bissett le titre de *pauvre fou*. Du reste on affectait de le connaître aussi peu qu'il avait prétendu connaître à fond Sacheverell; et tandis qu'il avait voulu donner une biographie du docteur, on avertissait au contraire, dès le titre même, que la réfutation du pamphlet se ferait sans trop s'occuper du pauvre et obscur pamphlétaire. Un autre écrit des Sacheverellistes, la *Palinodie de M. Bissett*, datée de Sainte-Catherine, 17 janv. 1711, n'était encore qu'une plaisanterie. Bissett, animé par cette levée de boucliers, allait publier la seconde partie de son *Fanatique*, lorsque le docteur King, instruit de la réponse qu'il projetait, et peut-être connaissant par une infidélité de l'imprimeur les arguments de son adversaire, fit paraître sa *Réponse au deuxième écrit scandaleux que M. Bissett est en train d'écrire, et qui paraîtra au premier jour*. Cette publication prématurée n'attira au docteur King qu'un violent postscriptum placé au bout de la seconde partie du *Fanatique*. Mais Bissett eut un adversaire plus redoutable dans l'auteur de la *Lettre au frère aîné de la collégiale de Sainte-Catherine*, et du *Dialogue entre le frère aîné de Sainte-Catherine et un curé*, l'une et l'autre publiés en 1711. On y discutait pied à pied les imputations, les insinuations de Bissett, et on l'accusait d'inexactitude, de

puérilité et de mensonge. Les deux ouvrages furent attribués au docteur Welton; aussi Bissett, dans sa troisième partie du *Fanatique*, l'associa-t-il à Sacheverell. En même temps il se plaignit, dans un postscriptum, d'avoir été en butte aux calomnies, aux outrages, et trois fois sur le point d'être assassiné. La fin du règne d'Anne amortit toutes ces querelles, auxquelles Bissett lui-même survécut encore long-temps. P—OT.

BISSON (LOUIS-CHARLES), évêque constitutionnel de Bayeux, naquit, le 10 oct. 1742, à Geffosses, près de Coutances. Son père, cultivateur aisé, l'envoya de bonne heure au collège, où il puisa le goût des lettres. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut, dès l'âge de 27 ans, pourvu de la cure de Saint-Louet-sur-Lozon, qu'il administrait à l'époque de la révolution; il prêta le serment exigé par l'assemblée constituante, et devint l'un des grands-vicaires du nouvel évêque de Coutances (Becherel). Sa docilité n'alla pas, comme celle d'un assez grand nombre de ses confrères, jusqu'à renier son caractère. Détenu pendant dix mois, pour avoir refusé de remettre ses lettres de prêtrise; il ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor. En 1799, il fut choisi pour succéder au malheureux Fauchet (*Voy.* ce nom, XIV, 191), et fut nommé évêque de Bayeux. Il assista en 1801 au concile de Paris, et la même année il donna la démission de son siège entre les mains du cardinal Caprara, mais sans rétracter son serment. Nommé chanoine honoraire de Bayeux, il y passa les dernières années de sa vie, partageant son temps entre la culture des lettres et les exercices de piété. Il remporta le prix à l'académie de Caen par un *Mémoire sur les changements que*

la mer à apportés au littoral du *Calvados*, dont on trouve l'analyse dans le recueil de cette compagnie pour 1816. Bisson mourut le 28 févr. 1820. Il a rédigé l'*Almanach de Coutances* (1), qui contient des recherches curieuses sur les antiquités civiles et ecclésiastiques de ce diocèse, et l'*Almanach du Calvados* pour l'an XII (1803-1804). Outre des *Mandements*, des *Lettres pastorales*, et deux opuscules en faveur des prêtres constitutionnels (2), on lui doit : I. *Instructions sur le Jubilé*, Caen, 1802, in-18. II. *Méditations sur les vérités fondamentales de la religion chrétienne*, ibid., 1807, in-12. Il a laissé manuscrits l'*Eloge du général Dagobert* (*Voy.* ce nom, X, 429); *Pensées chrétiennes pour tous les jours de l'année*; l'*Année chrétienne*; *Histoire ecclésiastique du diocèse de Bayeux pendant la révolution*; *Dictionnaire biographique des départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne*, formant à peu près la Basse-Normandie. Ce dernier ouvrage, fruit de dix années d'un travail consciencieux, offre des recherches intéressantes sur plus de six cents auteurs peu connus. M. Pluquet avait fourni beaucoup d'articles pour ce Dictionnaire, et il a donné une *Notice* sur Bisson dans l'*Annuaire nécrologique* pour 1820. On trouve dans la *Chronique religieuse*, une autre *Notice sur L.-Ch. Bisson*, imprimée aussi séparément, in-8°. W-s.

BISSON (le comte P.-F.-J.-G.), général français, né en 1767, à

Montpellier, était enfant de troupe et fut par conséquent soldat en naissant. Il n'avait obtenu aucun avancement jusqu'à la révolution; mais alors il devint officier; et il était chef de bataillon dans le mois d'oct. 1793, lorsqu'il fut chargé sur les bords de la Sambre, avec soixante grenadiers et cinquante dragons, de défendre la petite ville du Catelet dont six mille hommes tentèrent vainement de forcer les remparts. Plus tard, il soutint à Neissenheim avec quatre cent dix-sept fantassins le choc de quatre mille hommes. Voyant qu'il avait perdu les deux tiers de son monde, il se précipita seul, à cheval, dans les rangs ennemis, passa la Naw à la nage, arriva à Kirn et parvint, en s'emparant des défilés voisins avec une poignée de braves, à arrêter la marche de l'ennemi. Bisson commandait la 43^e demi-brigade, lorsqu'un décret consulaire (juill. 1800) le nomma général de brigade. En février 1805, l'empereur l'éleva au grade de général de division; et le 7 janv. 1806, à celui de grand-officier de la Légion-d'Honneur avec le titre de comte. Le 20 mai suivant il fut pourvu du commandement de la 6^e division, et devint, la même année, gouverneur des états de Brunswick, puis administra plus tard, avec le même titre, la Navarre, le Frioul et le pays de Goritz. Doué d'une force et d'une taille prodigieuses, Bisson avait un de ces appétits voraces qu'il est difficile de satisfaire. Il dévorait en un repas ce qui eût alimenté cinq ou six personnes, et faisait une énorme consommation de vin, sans que ni sa santé ni sa raison en aient jamais souffert. On pouvait même le regarder comme fort sobre jusque dans les excès. Napoléon, connaissant les besoins du général

(1) De 1770 à 1776 suivant M. Pluquet, et jusqu'à 1781 suivant l'auteur de la *France littéraire*, I, 343.

(2) *Avis aux personnes pieuses dans les circonstances présentes*, Bayeux, an IX (1800), in-12. *Préservatif contre la séduction*, ibid., in-8°.

Bisson, y pourvoyait en campagne par un traitement supplémentaire. Il mourut à Mantoue, le 20 juillet 1811. B—N.

BISSON (HIPPOLYTE), lieutenant de marine, était fils de Laurent-Magloire Bisson, négociant de Normandie, et de mademoiselle Duchelas, d'une famille noble de Bretagne. Son père, établi jeune à Lorient, acquit une verrerie au lieu dit *le Kernevel*, arma des vaisseaux et fit pendant quelque temps des affaires très-brillantes. Devenue enceinte, madame Bisson se rendait, avec la permission de son mari, chez ses parents pour y faire ses couches. Dans le chemin, la voiture est arrêtée par une troupe de chouans : son domestique est tué ; mais s'étant fait connaître pour la fille d'un de leurs chefs, les chouans l'escortèrent jusqu'à sa destination. C'était la petite ville de Guémené. Elle y mit au jour, le 3 février 1796, Hippolyte Bisson, et mourut, quelques heures après, des suites du saisissement qu'elle avait éprouvé. Le père d'Hippolyte épousa l'année suivante mademoiselle de la Roche-Poncié, d'une famille de Bourgogne ; et le jeune orphelin trouva en elle les soins et la tendresse d'une véritable mère. Placé d'abord au collège d'Avranches, puis à l'école de la marine à Brest, il fut promu, le 1^{er} mars 1820, au grade d'enseigne ; et il fit en cette qualité plusieurs voyages de long cours. Devenu lieutenant il était en 1827 à bord de la frégate *la Magicienne*, qui faisait partie de la croisière de l'amiral Rigny dans l'Archipel. Le 4 novembre, cette frégate ayant capturé le brick *le Panioty*, Bisson fut chargé d'en prendre le commandement avec quinze matelots sous ses ordres. Un coup de vent sépara le brick de la flotte fran-

çaise ; et Bisson se trouva dans la nécessité de chercher un abri sous les rochers qui bordent l'île de Stampalie. Quelques-uns de ses prisonniers profitèrent du voisinage de la terre pour s'évader, et donnèrent avis aux pirates que l'équipage français était trop faible pour résister en cas d'attaque. Environné presque aussitôt d'une foule de barques, Bisson est sommé d'amener son pavillon ; mais il déclare qu'il fera sauter le bâtiment plutôt que de le rendre à des forbans. Le brick est alors attaqué par deux misticks, portant chacun soixante hommes. Au premier feu, le courageux lieutenant voit tomber neuf de ses compagnons, et reçoit lui-même une blessure grave. Il descend alors, une mèche à la main, dans la chambre des poudres ; et, après avoir ordonné à son pilote Trémintin de se jeter à la mer avec le reste de l'équipage, il accomplit sa généreuse résolution. Le bâtiment saute ; Trémintin est lancé vivant sur le rivage qu'atteignirent les quatre autres matelots. Ainsi périt glorieusement Bisson, à qui son intrépidité a fait décerner le titre, qu'il conservera, du *d'Assas* de la marine française. Le 17 mai suivant, une pension de quinze cents francs fut accordée à la sœur de Bisson, par une loi que présenta aux chambres M. Hyde de Neuville, alors ministre de la marine. La poésie a célébré le dévouement de ce héros. Sa *Vie* a été publiée par M. Revel, Lorient, 1828, in-8°, et sa statue en bronze décore la place principale de cette ville. W—s.

BISTAC (FRANÇOIS), grammairien, né à Langres en 1677, et mort en 1752, étudia sous Ant. Garnier, recteur du collège de cette ville, auquel il succéda. Il fit paraître, en 1745, avec des corrections et des

augmentations, la sixième édition des *Rudiments de la langue latine*, connus sous le nom de *Rudiments de Langres*. Cet ouvrage, composé et publié primitivement par Garnier en 1710, et revu par Bistac, eut un grand nombre d'éditions, et fut alors adopté dans la plupart des collèges de province. On l'a réimprimé à Lyon en 1810, à Avignon en 1824, et l'abbé Pagès l'a traduit en italien, Pérouse, 1813, in-8°. P—RT.

BIVERO (PIERRE DE) ou BIVER, jésuite, né en 1572, à Madrid, professa d'abord la rhétorique, la philosophie et la théologie dans divers collèges de l'institut. Ses talents pour la chaire le firent envoyer en 1616 à Bruxelles, pour y remplir les fonctions de prédicateur des infants Albert et Isabelle, gouverneurs des Pays-Bas. Il ne revint en Espagne qu'après la mort de ces princes, fut nommé recteur du collège de Madrid, et mourut en cette ville le 26 avril 1656. Outre plusieurs sermons en espagnol, on a du P. Bivero des ouvrages ascétiques en latin dont on trouve les titres dans la *Biblioth. du P. Southwell*, et dans les *Scriptor. Hispan.* de D. Antonio. Nous nous contenterons de citer les trois suivants que les gravures dont ils sont ornés font encore rechercher : I. *Emblemata in psalium Misere-re*, 1 volume in-8°. Le P. Southwell nous apprend que le texte de cet ouvrage est gravé. II. *Sacrum sanctuarium crucis et patientiæ crucifixorum et crucigerorum, emblem. imaginib. ornatum*, etc., Anvers, 1634, in-4°. III. *Sacrum oratorium piarum imaginum immaculatæ Mariæ, etc. Ars nova bene vivendi et moriendi sacris piarum imaginum emblematis figurata et illustrata*, ibid., 1634, in-4°. Ces

deux ouvrages doivent être réunis : le premier contient 70 planches, et le second 59. W—s.

BIZET (MARTIN-JEAN-BAPTISTE (1)), théologien, né près de Bolber, entra en 1746 dans la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, fut successivement prieur à Beaugency, à Château-dun, et curé de Nantouillet. A l'époque de la révolution, il alla chercher un asile en Angleterre, d'où il ne revint en France que lorsqu'il y put exercer son ministère sans danger. Après le concordat de 1801, il fut nommé vicaire de la paroisse de Saint-Etienne-du-Mont; et, à la mort de Leclerc de Bradin, il lui succéda dans cette cure. Il mourut à Paris le 8 juillet 1821, regretté des pauvres de sa paroisse auxquels il légua par son testament une somme de dix mille francs. On a de lui : *Discussion épistolaire entre G. W., protestant de l'église anglicane et M.-J.-B. B., catholique romain*, Paris, 1801, in-12 de 208 pages. Les lettres qui composent cet ouvrage sont datées de 1797. Barbier, dans son *Diction. des anonymes*, n° 4201, lui attribue : *Les soirées de l'ermitage, contes trad. de l'anglais*, Paris, 1801-02, 2 vol. in-18; mais il est plus vraisemblable que cette traduction est d'un homonyme (Voy. la *Biographie des hommes vivants*, I, 354). W—s.

BIZZARI (PIERRE), historien distingué, dont la vie est moins connue que les ouvrages, naquit, vers 1530, à Sassoferato dans l'Ombrie. Il vint jeune à Venise, et l'on

(1) M. Mahul, dans son *Annuaire nécrologique*, de 1821, et d'après lui, la plupart des biographes, donnent à Bizet les prénoms de Charles-Jules; mais on ne peut les accorder avec les initiales M.-J.-B. B., que l'auteur a employées lui-même sur le frontispice de son ouvrage.

peut conjecturer qu'il y donna des leçons de littérature. Il quitta cette ville, après 1565, pour aller en Angleterre, espérant que la reine Elisabeth, qu'il avait célébrée dans plusieurs pièces de vers, réparerait à son égard les torts de la fortune. Trompé dans cette attente, et voyant ses talents mal appréciés par les courtisans, il ne tarda pas à retourner en Italie où il s'arrêta quelques mois à Gênes. Il se rendit ensuite dans les Pays-Bas; et l'on suppose qu'il avait embrassé les principes de la réforme, puisque le célèbre Hubert Languet (*Voy. ce nom*, XXIII, 364) se déclara son protecteur, et lui fit obtenir de l'électeur de Saxe un emploi ou du moins un traitement. On sait qu'en 1573 Bizzari se trouvait à Bâle, où il faisait imprimer sa traduction latine de l'Histoire de la guerre de Hongrie. Il retourna peu de temps après à Anvers, et il profita de son séjour dans cette ville pour se lier avec les savants qui fréquentaient l'atelier de Chr. Plantin. Une lettre de Juste Lipse (dans l'*Epistolarum sylloge* de Burmann, I, 358) nous apprend que dans le courant de 1581 Bizzari, passant à Leyde, lui avait laissé le manuscrit d'une *Histoire universelle* en 8 volumes, le priant de chercher un imprimeur qui voulût la publier à ses frais. Bizzari, retourné sans doute en Allemagne, vivait encore en 1583; mais on n'a pu découvrir le lieu de sa mort. Quelques écrivains allemands l'ont accusé de plagiat. On a de lui : I. *Varia opuscula*, Venise, Alde, 1565, in-8°. Ce recueil, dédié à la reine Elisabeth par une épître datée de Venise, est divisé en deux parties. La seconde renferme les vers de Bizzari dont on retrouve quelques pièces dans les *Deliciæ poetar. ita-*

lor., 454, et dans les *Carmina illustr. poetar. italar.*, II, 250. La première se compose de déclamations dans le genre de celles des anciens rhéteurs : *De optimo principe. De bello et pace. Pro philosophia et eloquentia. Æmilii accusatio et defensio pro L. Virginio contra Ap. Claudium*. Ce volume est un des plus rares de la collection Aldine (*Voy. le Catalog. de M. A.-A. Renouard*). II. *Delle guerre fatte in Ungheria dall'imperatore de' Cristiani contro quello de' Turchi*, etc., Lyon, 1569 (1) in-8°. L'auteur traduisit lui-même cette histoire en latin, Bâle 1573, in-8°; elle a été insérée par Bongars dans les *Rerum Hungaricar. scriptor.*, Hanau, 1600; et par Matth. Bell, dans la réimpression, Vienne, 1746. III. *Epitome insigniorum Europæ historiarum hinc inde gestarum*, ab anno 1564, Bâle 1573, in-8°, à la suite du précédent. Cet ouvrage est intéressant surtout en ce qui concerne les troubles des Pays-Bas. IV. *Cyprium bellum inter Venetos et Solimanum imperatorem gestum*, ibid., 1575. V. *Senatus populique genuensis rerum domi, forisque gestarum historiæ atque annales*, etc., Anvers, Plantin, 1579, in-fol. Cette histoire traite des querelles qui s'élevèrent en 1573 entre les nouveaux et les anciens nobles génois, et qui se terminèrent en 1575 par une transaction. Grævius a publié deux pièces tirées de ce volume, dans le tome 1^{er} du *Thesaurus antiquitat. italicar.* VI. *Narrationes de Christianorum in Syriam expeditionibus VII*; à la suite de l'ouvrage précédent. VII. *Historia*

(1) C'est par une transposition de chiffres que cette édition se trouve de 1596 dans la Bibliothèque de Haym.

rerum persicarum, ibid., 1583, in-fol. Cette histoire qui commence à Cyrus finit en 1581. Elle a été réimprimée dans les *Rerum persicarum scriptores*, Francfort, 1601. Cette édition quoique moins belle est la plus estimée, parce qu'elle est augmentée de plusieurs pièces. W—s.

BJERKEN (PIERRE de), un des médecins les plus distingués de notre siècle, naquit à Stockholme le 2 janvier 1765. Ayant fait ses premières études avec un précepteur sous les yeux de son père, Pierre de Bjerkén, assesseur, il fut envoyé à Upsal en 1781, pour les terminer; il y obtint le grade de docteur, après avoir soutenu deux thèses brillantes intitulées : I. *Museum naturalium academice upsaliensis*. II. *De indole et curatione febris puerperalis*. En 1793, il se rendit à Londres pour se perfectionner dans la pratique de la médecine et acquérir de nouvelles connaissances auprès des célèbres praticiens de cette ville. Bjerkén se lia d'amitié avec le savant Cline sous lequel il exerça dans les hôpitaux de Saint-Thomas et de Guy. Après un séjour de trois ans en Angleterre, il revint en Suède et fut nommé médecin de l'hôpital vénérien de Stockholm. Il reçut, en 1802, le titre de médecin ordinaire du roi, et fut six ans plus tard promu au grade de chirurgien-major de l'armée suédoise. Dans les diverses expéditions contre les Russes, Bjerkén se fit remarquer par son activité à soigner les blessés, et reçut en récompense l'ordre de Wasa et la décoration d'une médaille en or, portant pour légende : *Illis quorum meruere labores*. La guerre étant terminée en 1809, il fut attaché à l'hôpital de l'ordre du Séraphin, comme chirurgien-major. En 1812, le collège

de médecine le compta au nombre de ses assesseurs. Deux ans après, il fut nommé chirurgien en chef et décoré de l'ordre de l'Étoile Polaire. Il mourut le 2 février 1818, n'ayant encore que 53 ans. La Suède perdit en lui un chirurgien profondément instruit et un oculiste du premier mérite. Trop occupé de la pratique de son art, Bjerkén a peu écrit. On a cependant de lui les traités suivants : *Sur l'opération d'un prolapsus lingue*; *De l'effet spécifique de l'arsenic sur les chancres*, etc., insérés dans les Annales de la société de médecine de Stockholm. B—L—M.

BLACHE (ANTOINE), né à Grenoble, le 28 août 1635, d'une famille honnête, embrassa la profession des armes, et se distingua dans plusieurs combats par son intrépidité; mais étant resté estropié d'une blessure qu'il reçut à l'assaut de Valence, en Italie, il entra dans l'état ecclésiastique, et se livra avec ardeur aux études convenables à sa nouvelle vocation; devint curé de Ruel, et eut plusieurs conférences avec le ministre Claude. Il publia une *Réfutation de l'hérésie de Calvin par la seule doctrine des prétendus réformés*, dont l'objet était d'affermir les nouveaux convertis dans la foi catholique. Il s'était aussi occupé de l'astronomie; et ce fut avec un télescope de sa façon que Louis XIV observa l'éclipse de 1684. C'est peut-être à cette circonstance qu'il dut sa députation de la province de Vienne à l'assemblée du clergé de 1685, sur la recommandation du roi, ayant eu pour concurrent un protégé du P. Lachaise. L'abbé Blache était de la communauté des prêtres de la paroisse de Saint-Sulpice, lorsque M. de Péréfixe le nomma, en 1670, directeur des calvairiennes

du Luxembourg. Deux ans après, il devint visiteur de toute la congrégation. Pendant son séjour dans la communauté de Paris, il fit connaissance avec la marquise d'Asserac, logée dans une maison adossée au couvent. Il raconte qu'elle lui fit confiance du projet qu'elle avait d'empoisonner le roi et le dauphin avec des parfums; qu'étant allé consulter le recteur, le procureur et le P. Guilloré, du noviciat des jésuites, pour apprendre d'eux de quelle manière il devait en faire prévenir S. M., ils lui représentèrent que c'était un affreux complot, auquel il n'était pas permis de prendre part; mais cependant qu'il ne fallait pas le révéler, parce que ces grands coups étaient quelquefois destinés par la providence à servir de leçon aux princes, et les porter à rentrer en eux-mêmes; que telle était l'opinion des théologiens de leur société. Peu rassuré par cette décision, Blache en écrivit au chancelier Letellier, en le priant de faire mettre en rouge la première lettre de la *Gazette de France* du lendemain, afin qu'il fût certain que l'avis-était parvenu à son adresse. Cette condition fut exécutée, comme on peut s'en convaincre par l'inspection de la *Gazette*. Cependant la marquise, malgré cette dénonciation, n'en resta pas moins tranquille jusqu'à sa mort arrivée en 1690, et les trois jésuites ne furent exposés à aucune recherche. Quelques personnes ont conjecturé que c'était un artifice de l'abbé Blache, pour attirer sur lui les grâces de la cour; mais toute son histoire, qui contient d'autres rêveries semblables, donne plutôt lieu de penser que l'auteur était atteint de folie. Cette folie, qui lui laissait cependant des intervalles lucides, paraît avoir eu pour cause principale

son extrême prévention contre les jésuites, qu'il regardait comme des artisans de toute sorte de complots; il leur attribuait la lettre de cachet par laquelle il fut enfermé, en 1679, à Saint-Lazare, où l'on reléguait les personnes qui étaient aliénées avec espoir de guérison. Blache, sorti de Saint-Lazare par la protection du cardinal de Noailles, s'occupa d'écrire l'histoire de ses malheurs, ou plutôt de ses folies; elle a pour titre : *Anecdotes ou histoire secrète qui découvre les menées sourdes du cardinal de Retz et de ses adhérents pour ôter la vie au roi et à Mgr. le dauphin, par les mêmes moyens dont le cardinal s'était servi pour la faire ôter au cardinal Mazarin. On y voit le sentiment unanime des jésuites sur le parricide des rois, soutenu par le père Lachaise, qui s'associa par de noires intrigues avec M. de Harlay, archevêque de Paris, pour faire mettre dans un cachot le Mardochée du roi, afin de lui ôter la liberté d'en donner connaissance à S. M.; dédiée à Mgr. le duc de Bourgogne, par M. Blache, prêtre, docteur en théologie.* C'est un manuscrit de mille pages in-folio, que les commissaires du parlement découvrirent, en 1763, au collège de Louis-le-Grand, signé et paraphé par l'auteur et par M. d'Argenson, lors de l'interrogatoire qu'il avait subi en 1709, à Charenton, devant ce magistrat. Ce même original s'est trouvé dans l'immense collection de livres et de papiers de feu Boulard. C'est d'après ce manuscrit que les auteurs de la *Revue rétrospective*, ont publié les *Mémoires* de l'abbé Blache, ou plutôt un extrait dégagé des répétitions sans nombre et des inutiles digressions

dont l'œuvre primitive abonde, t. I, p. 7; II, 181 et III, 331. Il en existait une copie, que l'auteur avait faite, avec quelques notes peu importantes : il la destinait à être imprimée après sa mort. Cette copie était déposée dans la bibliothèque des pères de la doctrine chrétienne. C'est par cet ouvrage, auquel l'esprit de parti donna dans le temps plus d'importance qu'il n'en mérite, que l'abbé Blache est devenu un personnage historique. Le président Rolland présenta ce manuscrit aux chambres du parlement le 27 fév. 1768, dans un rapport fort étendu, comme étant une pièce de conviction contre les jésuites pour tous les reproches faits à la Société. Le parlement se contenta d'en ordonner le dépôt au greffe. — Blache s'était promis de tenir son ouvrage secret, mais il eut l'imprudence d'en faire courir des extraits, et l'imprudence bien plus grande encore d'écrire une longue lettre à madame de Maintenon, en lui envoyant un placet au roi, pour être mis sous les yeux de S. M. Il l'y exhortait à bannir une seconde fois les jésuites, comme ils avaient été bannis sous Henri IV, et pour les mêmes raisons. Cette pièce ne fit que confirmer l'idée qu'on avait de sa folie. Il fut en conséquence arrêté de nouveau en 1709, conduit à la Bastille, peu après à Charenton, et enfin reconduit à la Bastille. Il écrivit de là à différentes personnes en crédit à la cour, pour obtenir d'être transféré à l'Hôtel-Dieu, afin de s'y consacrer entièrement au service des pauvres, avec la promesse de ne plus s'occuper des jésuites. Mais on ne le jugea pas capable de tenir un pareil engagement, et il fut condamné à finir ses jours à la Bastille, où il mourut le 29 janvier 1714, ayant nommé les pauvres de l'Hôtel-Dieu ses

héritiers. L'abbé Blache avait naturellement beaucoup d'esprit; c'était un homme rempli de piété et qui ne manquait pas d'instruction, comme l'attestent plusieurs de ses manuscrits. Il n'était point janséniste : ce n'était donc pas sous ce rapport qu'il s'était mis en guerre avec les jésuites; mais il voyait partout ces pères, comme le fameux Hardouin voyait partout des athées et des faussaires. Il n'y a que l'esprit de parti qui ait pu porter des personnes qui ne manquaient pas d'ailleurs de jugement à prendre à la lettre plusieurs des contes que renferme son fameux manuscrit. Le compte qu'en a rendu le président Rolland suffit pour en donner une juste idée (1). T—D et Z.

BLACKBOURNE (JEAN), né en 1683, était membre du collège de la Trinité à Cambridge. Ayant, après la révolution, refusé de prêter le serment politique, il fut obligé de résigner sa place, et pour vivre il se mit comme correcteur d'épreuves au service de l'imprimeur Bowyer. Tout ce qui lui restait de temps après ses travaux était consacré aux études philologiques et religieuses. Lord Winchelsea, qui appréciait son mérite, le recommanda au roi Jacques, et peu de temps après Blackbourne en reçut une commission de consécration. En d'autres termes il fut évêque, mais le siège n'était pas plus vacant que le trône de Jacques, alors occupé par Guillaume III. Aussi le pouvoir épiscopal de Blackbourne fut-il borné au plaisir de donner de temps à autre sa bénédiction à ceux qui, comme son patron Bowyer, lui faisaient celui de la demander. Quoique zélé jacobite, il était anglican; également

(1) *Recueil de plusieurs des ouvrages de M. le président Rolland*, Paris, 1783, in-4°, pag. 278-334.

opposé aux catholiques et aux presbytériens, il paraissait très-flatté de s'entendre appeler le *marteau* des papistes et des novateurs, périphrase pompeuse que l'on grava sur son tombeau. Il mourut le 17 novembre 1741. Sa bibliothèque assez belle fut recherchée après sa mort. Maïttaire dans ses *Vies des imprimeurs*, Paris 1717, ainsi que dans ses *Miscellanea aliquot scriptorum carmina*, 1722, lui a payé un tribut d'éloges. On a de lui une excellente édition des œuvres de Bacon, Londres, 1740, et une édition de la *Chronique* concernant sir Jean Oldcastell (*Chronycle concerning*, etc.), avec un appendice, Londres, deux éditions dont la seconde est de 1729, in-8°; la première, extrêmement rare, s'il faut en croire Hearne, n'a d'autre mérite que cette rareté même (Hearne, *Historia Ricardi II*, 1729, p. 441).

P—OT.

BLACKE. *Voy.* **BLAKE.**

BLACKET (JOSEPH), poète anglais qui ne dut son talent qu'à la nature, naquit en 1786 dans un obscur village, au nord du Yorkshire. C'était le plus jeune de douze enfants d'un simple ouvrier. Lorsqu'il eut atteint sa douzième année, son frère, cordonnier à Londres, le fit venir auprès de lui. Là, Blacket consacra ses heures de loisir à la lecture, et donna d'abord la préférence aux livres de religion. Plus tard, ayant vu représenter, sur le théâtre de Covent-Garden, une des tragédies de Shakspeare, il fut transporté d'admiration pour les beautés sublimes de ce grand maître. Il réussit dans sa profession, et se maria; mais ayant perdu sa femme en 1807, après une longue maladie, il fut obligé de vendre tous les effets qu'il possédait,

pour acquitter les dettes qu'il avait été dans la nécessité de contracter. Accablé de chagrin, il quitta les lieux où il avait goûté le bonheur, envoya sa petite fille à Deptford, et alla renfermer sa douleur dans la solitude. C'est là qu'il commença à confier au papier quelques-unes de ses pensées qu'il adressa à M. Pratt, son protecteur. Plusieurs passages de ses lettres révèlent du talent et même du génie. Blacket ne négligeait pas pour cela l'état de cordonnier dans lequel il s'était fait quelque réputation; mais il dérobaît, pour se livrer à l'étude, toutes les heures qu'il aurait dû consacrer au repos que réclamait sa faible constitution. Le désir de produire quelque chose de remarquable absorba toutes ses pensées; et cette contention d'esprit, jointe à ses occupations manuelles, porta une telle atteinte à sa santé, qu'il mourut à Seaham, le 23 août 1810. Ses ouvrages, qui furent recueillis par M. Pratt et publiés l'année suivante, sous le titre de *Ce qui reste de J. Blacket* (*Remains of J. Blacket*), prouvent le goût et le génie de cet enfant de la nature.

Z.

BLACKWOOD (HENRI), vice-amiral anglais, naquit en 1770. Son père était baronnet. Il entra fort jeune (1781) dans la marine royale, et dès lors se familiarisa complètement avec le spectacle des combats maritimes. Il fut témoin de l'engagement du *Dogger-Bank* sous l'amiral Parker, et ensuite de l'action à la suite de laquelle furent capturés les deux sloops hollandais le *Pylade* et l'*Oreste*. Il avait déjà servi sur cinq bords différents lorsqu'il fut élevé au rang de lieutenant en 1790. L'année suivante, il fut employé sur la frégate la *Proserpine*. Exempt de service l'année d'après

(1792), il put venir en France soit pour y suivre les progrès de la révolution à laquelle il s'intéressait sans l'approuver, soit pour y étudier la langue. Il séjourna d'abord à Angoulême, puis à Paris. Un émigré l'avait chargé de remettre un livre à une personne de sa connaissance : ce livre contenait une lettre. Blackwood probablement n'en savait rien. Il n'en fut pas moins compromis très-sérieusement, comme agent d'une correspondance contre-révolutionnaire, jeté en prison par les ordres du conseil municipal et plus tard traduit à la barre de la Convention. Toutefois, en dépit des furibondes déclamations de Tallien, son innocence éclata. Il resta encore quelque temps à Paris où il suivit les séances du club des jacobins. Revenu en Angleterre, il reprit du service dès le commencement des hostilités avec la France, s'acquittant au plus haut degré l'estime générale; devint premier lieutenant de l'*Invincible*, et y resta jusqu'après les actions des 28, 29 mai et 1^{er} juin 1794 avec la flotte française. Sa brillante conduite dans ces divers engagements, et principalement dans le dernier, lui valut le commandement de la *Mégère* qui, jusqu'au 2 juin 1795, fit partie de la flotte du canal aux ordres de lord Howe. Blackwood passa ensuite au rang de capitaine en second du *Non-Parail*, destiné à la garde de l'embouchure de l'Humber. Mais trouvant ce service trop peu actif, il obtint le commandement du *Brillant* (avril 1796), à bord duquel il passa deux ans dans la station de la mer du Nord sous lord Duncan, puis un an à celle de Terre-Neuve. Il soutint alors (juin 1798) un combat inégal contre deux frégates françaises, de quarante-quatre ca-

nons, la *Vertu* et la *Régénérée*; et, malgré la supériorité de chacune d'elles en particulier, il échappa et leur causa beaucoup de dommages. L'amirauté récompensa cet exploit en nommant Blackwood au commandement de la *Pénélope* (mars 1799). Il fut alors employé au blocus des ports du Havre et de Cherbourg, puis dans la Méditerranée où il fut chargé successivement de diverses missions. Au blocus de Malte, il eut une part considérable à la prise du *Guillaume-Tell*, qui portait le pavillon du vice-amiral Decrès. L'intrépide résistance de ce marin et de son équipage ne put balancer la supériorité immense qu'avaient sur lui deux vaisseaux de ligne anglais, le *Foudroyant* et le *Lion* secondés encore par la *Pénélope*. Mais ceux-ci firent bien des efforts pour s'en rendre maîtres; et il y eut de la gloire pour le vaincu comme pour les vainqueurs. Blackwood reçut à cette occasion les félicitations de Nelson, qui lui écrivit de Palerme dans les termes les plus flatteurs. La paix d'Amiens vint suspendre les hostilités. Dès qu'elles recommencèrent, en 1803, lord Saint-Vincent investit Blackwood du commandement de l'*Euryale*, vaisseau de trente-six canons. Après avoir assisté quelque temps au blocus de Boulogne sous lord Keith et sir Thomas-Louis, après avoir à deux reprises différentes fait partie de la station irlandaise, sous les ordres de lord Gardner et de l'amiral Drury, il fut dépêché par ce dernier pour surveiller les mouvements de la flotte hispano-française qui avait fait voile du Ferrol sous Villeneuve et Gravina; il la suivit jusqu'à Cadix, revint en toute hâte en Angleterre, et mit le gouvernement à même de faire parur Nelson

avec tous les vaisseaux en état de tenir la mer. Blackwood accompagna cet illustre marin dans cette mémorable campagne, et à son arrivée devant Cadix, 29 sept. 1805, il fut chargé du commandement de l'escadre côtière consistant en cinq frégates et quatre sloops. La mission de cette escadre était de surveiller encore les mouvements de la flotte hispano-française. Dans ce poste de confiance, il se montra digne de l'estime que Nelson lui témoignait en le choisissant pour un service de cette importance, et il le tint parfaitement au courant de tout ce qui se passait dans le port ennemi. Le 20 au soir, comme on craignait que la flotte combinée ne tentât, à la faveur de la nuit, d'éviter le combat et de franchir le détroit de Gibraltar, il se tint continuellement à demi-portée de canon du vaisseau amiral français. Le 21 au matin, jour de la bataille de Trafalgar, Nelson le fit venir à bord de son vaisseau amiral, et dans un long entretien il se plut à le combler de marques d'amitié. Quelque temps il avait songé à lui confier le commandement d'un navire supérieur à l'*Euryale*; mais après réflexions il le crut capable de rendre plus de services à la tête de son escadre légère. Blackwood en effet montra dans l'action autant de bravoure que d'activité. Le vaisseau amiral de Collingwood ayant été démâté, c'est sur l'*Euryale* qu'il transféra son pavillon; c'est l'*Euryale* qui exécuta tous ses signaux. Fortement recommandé à l'amirauté par les talents qu'il avait développés dans cette occasion, il fut promu, en 1806, au rang de capitaine de l'*Ajax*, vaisseau de quatre-vingts canons, et il se rendit sur ce navire près de Collingwood qui stationnait dans la Méditerranée. Il ac-

compagna ensuite lord Duckworth dans l'expédition contre Constantinople. Mais, chemin faisant, le feu prit à l'*Ajax* qui périt avec la moitié de l'équipage (14 février 1807), à l'entrée du détroit des Dardanelles. Une cour d'enquête et une cour martiale acquittèrent honorablement Blackwood, qui alors passa en qualité de volontaire à bord du vaisseau amiral le *Royal-Georges*, où il servit encore avec le même zèle et la même distinction. Revenu en Angleterre, il fut nommé capitaine d'un autre vaisseau de guerre, dont il garda le commandement six ans, étant employé dans les flottes de la mer du Nord, de la Manche, de la Méditerranée. Au blocus de Toulon, il obligea à rentrer dans le port six vaisseaux de ligne français, qui en étaient sortis. Il repassa ensuite le détroit, figura successivement au blocus de Brest et de Rochefort, en nov. 1813; et donna sa démission. La protection du duc de Clarence (aujourd'hui le roi Guillaume IV) lui valut l'année suivante le titre de capitaine de la flotte, et l'honneur de conduire en France Louis XVIII et les autres Bourbons. Désigné aussi pour conduire les souverains alliés de France en Angleterre, il fut à cette occasion créé baronnet, contre-amiral et l'un des aides-de-camp de marine du prince-régent. En 1818, il devint groom de la chambre, titre qui lui fut confirmé lors de l'avènement de Guillaume IV. Elevé en 1819 au commandement de toutes les forces navales dans les Indes orientales, il se rendait à sa destination, lorsque le vaisseau qui le portait fut sur le point de faire naufrage devant Madère. De nouveaux arrangements pris par l'amirauté, et en vertu desquels les fonc-

tions de commandant en chef devaient être remplies par des commodores, le firent revenir en Angleterre. La désapprobation qu'il donnait aux innovations tentées alors fut justifiée quelques années après; mais on ne lui rendit pas le poste élevé qu'il avait dû croire le sien un instant. Seulement, en 1827, le duc de Clarence, à cette époque lord grand-amiral, lui donna le commandement de la station de Chatham. Blackwood le garda trois ans selon l'usage, puis, peu content de ce pis-aller, il sembla vouloir se retirer du service actif (1830). Blackwood mourut le 17 déc. 1832 à Ballyliedy (comté de Down).

P—OT.

BLAGDEN (sir CHARLES), savant anglais, né vers 1740, embrassa de bonne heure la carrière de la médecine, et la fit marcher de front avec celle de l'histoire naturelle et de la physique. Ses études le lièrent avec les principaux savants de la Grande-Bretagne et principalement avec Joseph Banks, dont son nom est en quelque sorte devenu inséparable. Cette intimité ne fut pas son unique titre à l'estime de ses contemporains. Ses belles expériences sur la chaleur et sur la glace, divers travaux de physique et de chimie méritèrent en lui l'expérimentateur habile, et enrichirent la science de faits nouveaux. Sir Charles Blagden ne la servit pas moins par le judicieux emploi de sa fortune. Arrivé après de longs services au poste de médecin en chef des armées, il jouissait d'un revenu honorable. Depuis, Cavendish lui légua une somme de seize mille livres sterl. (quatre cent mille francs), qu'il augmenta encore par son économie. Il avait beaucoup voyagé en Amérique, en Italie, en Allemagne; mais la France était

sa terre de prédilection. Dès que 1814 eut rouvert aux Anglais la route de Paris, il vint invariablement passer six mois chaque année dans cette capitale, et nul homme peut-être n'a plus que lui contribué à établir entre les savants des deux nations ces relations amicales si fructueuses pour la science. Il a rendu des services à tous ceux qui ont voulu aller étudier en Angleterre les sciences et les arts, tant en leur ouvrant la maison de Banks qu'en leur donnant des lettres de recommandation pour tous les points qu'il pouvait leur être utile de visiter. C'est au milieu des soins de cette immense correspondance, à laquelle il est étonnant qu'un homme de quatre-vingts ans pût encore suffire, qu'il mourut presque subitement à Arcueil, chez Berthollet, le 26 mars 1820, d'un épanchement au cerveau. Sir Charles Blagden était membre de la société royale de Londres. M. Jomard a donné sur lui une notice dans la *Revue encyclopédique*, avril 1820 (reproduite dans le *Moniteur* du 22 sept.).

P—OT.

BLAGRAVE (JOSEPH), parent du célèbre mathématicien Jean Blaggrave (*Voy.* ce nom, IV, 550), se distingua par son enthousiasme pour les études astrologiques. Il était né à Londres en 1610, et il y mourut en 1675. On a de lui : I. *Introduction à l'astrologie*, 1682, in-8°. II. *Supplément à l'herbier de Culpepper*. A ce Supplément ont été ajoutés : 1° une *Notice de toutes les substances médicales qui se vendent dans les boutiques de droguistes et d'apothicaires*, etc. ; 2° un *Nouveau traité de chirurgie*. III. *La Médecine astrologique* (*The astrological practise of Physick*), ou

exposition de la véritable méthode à suivre pour guérir toutes les maladies par des herbes et des plantes qui croissent en Angleterre. La Biographie britannique parle d'un manuscrit vu par le docteur Campbell, et qui, si l'on en croit l'indication consignée sur le premier feuillet, aurait été composé par J. Blagrove. Ce manuscrit, qui a pour titre *Remontrance en faveur de l'ancienne science contre les superbes prétentions de la moderne, spécialement dans ce qui concerne la doctrine des étoiles*, est spirituellement écrit, et semble indiquer un auteur d'un talent supérieur à celui de Joseph Blagrove, tant pour la composition que pour le style. On a donc été tenté de l'attribuer à Jean Blagrove. Malheureusement il y est question de la société royale qui n'existait pas du temps de ce dernier. Reculé ainsi vers les années 1669 ou 1670, ce manuscrit présente aux bibliographes un problème singulier. Toutefois on a fini par s'arrêter à l'idée assez plausible que, parent de Jean Blagrove, Joseph trouva dans les papiers du savant mathématicien les éléments d'un travail qu'il lui devint facile, à l'aide de quelques intercalations, de rendre applicable à l'époque contemporaine. En effet Joseph avait hérité d'un domaine dans Swallowfield qui avait appartenu à son parent.

P—OT.

BLAINVILLE (CHARLES-H.), violoncelliste et maître de musique à Paris, mort vers 1768, a publié plusieurs compilations sans goût, qui ne valent guère mieux que ses symphonies; savoir: I. *Essai sur un troisième mode*, Paris, 1750, in-12. Ce troisième mode qu'il prétendait avoir découvert,

et qui était mixte entre le majeur et le mineur, n'est selon J.-J. Rousseau que le mode plagal, le douzième des anciens, encore en usage dans le plain-chant, et qui résulte, comme l'a prouvé Serre de Genève, du simple renversement du mode majeur, quant aux intervalles. En un mot, c'est l'échelle du mode mineur de *la*, prise par la quinte, ou bien celle du mode majeur d'*ut*, prise par la tierce. En 1804, Fabre d'Olivet tenta de reproduire, sous le nom de *Mode hellénique*, le mode de Blainville; mais il n'a obtenu que le suffrage de M. Momigny. II. *Harmonie théorico-pratique*, Paris, 1751. III. *Essprit de l'art musical*, ibid., 1754, in-12. IV. *Hist. générale, critique et philologique de la musique*, ibid., 1761, in-4°, fig. F—LE.

BLAISE (BARTHELEMI), sculpteur, naquit en 1738 à Lyon, où il reçut les premiers principes de son art. A son retour d'Italie, il fut chargé par le chapitre d'exécuter les statues en marbre de *Saint Etienne* et de *Saint Jean-Baptiste*, que l'on voit encore dans le chœur de la cathédrale de Lyon. Il vint ensuite à Paris, et, sur la présentation de la statue d'un *Berger*, il fut admis en 1785, comme agréé, à l'académie de peinture et sculpture. Quelques années après (1787), la famille du comte de Vergennes lui confia l'exécution du *Mausolée* qu'elle se proposait d'ériger à la mémoire de ce ministre. Ce monument était à peine terminé, lorsque la révolution éclata. L'artiste se vit forcé de le tenir caché dans son atelier, et ce n'est qu'en 1818 qu'il a été placé dans une chapelle de l'église Notre-Dame à Versailles. Blaise se retira pendant la terreur à Poissy avec sa famille; mais il laissait à Paris des amis zélés, qui veillèrent à

ses intérêts. L'Institut à sa création le comprit dans la liste de ses associés, et il fut du nombre des artistes qui furent à cette époque chargés de travaux par le gouvernement. Ce fut d'après l'ordre du ministre de l'intérieur qu'il exécuta les bustes en marbre de *Jules Romain* et du *Poussin*, qui sont placés dans la grande galerie du Musée, et celui du roi de Prusse *Frédéric II*. Son modèle en plâtre d'une statue de *Phocion*, haute de six pieds, qu'il mit dans le même temps à l'exposition, lui valut un prix d'encouragement. Parmi les autres ouvrages de Blaise, on cite son bas-relief en pierre, représentant le *Commerce* et la *Navigation*, dans l'intérieur de Sainte-Genève, et un autre représentant le *Nil*, au Musée, dans la salle des empereurs. Cet estimable artiste mourut à Paris en avril 1819. La veille de sa mort il dicta la notice de ses principaux ouvrages, en recommandant à sa femme de la rendre publique; et pour se conformer à ses intentions, elle la fit insérer dans le *Moniteur* du 14 avril. De tous les élèves de Blaise, *Chinard* (*Voy. ce nom, au Supp.*) est le seul dont il fût fier, et c'est effectivement celui qui lui fait le plus d'honneur. W—s.

BLAKE (ROBERT), amiral anglais, né en 1598, à Bridgewater, s'était préparé par de fortes études à suivre la carrière universitaire; mais les puritains de son pays, lui ayant reconnu un esprit vaste et rigide, le choisirent pour les représenter au parlement de 1640. Cette assemblée dissoute, Blake entra au service et prit parti pour le long parlement contre le gouvernement royal. A la défense de Bristol, en 1643, il commandait un fort, et il continua le feu après la

reddition, s'exposant à une mort certaine, s'il avait eu affaire à un ennemi moins élément que le prince Rupert. L'année suivante, il s'empara de la ville de Tauton et la défendit avec une très-faible garnison contre dix mille hommes accourus à son secours. Quoique partisan décidé de l'omnipotence parlementaire, il blâma hautement, comme Fairfax, la mise en accusation et l'exécution de Charles I^{er}. Pour atténuer l'effet de cette catastrophe, et faire reconnaître la nouvelle république, le parlement donna tous ses soins à la marine, auxiliaire puissante des négociations. Blake, déjà reconnu pour la plus forte tête de son parti après Cromwell et Ireton, fut nommé en 1648 membre du conseil de marine. Il se montra si habile à organiser et à combiner la force navale, qu'il fut investi du commandement de la flotte, avec Deane et Popham, tous deux membres du parlement. La flotte royale aux ordres du prince Rupert menaçait les côtes d'Angleterre, et, paralysant le commerce de la république, la tenait dans une dangereuse agitation. Blake eut bientôt chassé cette flotte, la poursuivit jusque dans la Méditerranée, et intimida tellement l'Espagne et le Portugal, que ces deux puissances n'osèrent se déclarer contre le parlement. En revenant il rencontre un bâtiment français de quarante canons, et demande au commandant s'il consent à se rendre. Sur une réponse négative il le prie de retourner à son bord, et de se défendre autant qu'il le croira nécessaire à l'honneur de son pavillon. Après deux heures de combat, l'officier français vint remettre son épée à l'amiral qui l'accueillit avec la plus grande distinction. En 1652, Blake sou-

mit à l'autorité du parlement les îles de Guernesey et Jersey, recut les remerciements de cette assemblée et fut nommé commandant en chef de la flotte pour neuf mois. La nouvelle république, jalouse de maintenir la prétendue souveraineté que s'attribuait la vieille Angleterre sur les mers, refusa de renoncer à l'hommage du pavillon et au droit de visite contre lesquels réclamait la Hollande. Le 14 mai, le commodore Young avait forcé, après un vif combat, une division hollandaise à baisser pavillon devant la bannière de St-Georges. Le 20, Tromp se présente avec son escadre devant celle de Blake sur la rade des Dunes. Celui-ci, au moment d'être accosté, tire plusieurs coups de canon sur l'amiral hollandais qui, après avoir fait feu du côté opposé en signe de mépris, riposte par toute sa bordée. Voyant le combat inévitable, il se détache de son escadre dans le dessein de proposer à Tromp un combat particulier, afin d'éviter l'effusion du sang et la guerre entre les deux nations. Accueilli par une nouvelle bordée il soutint seul le feu des Hollandais jusqu'à ce que l'escadre aux ordres de Bourne vint le rallier au bruit du canon. Le combat, devenu général et très-animé, se prolongea jusqu'à la nuit. Les historiens anglais et hollandais ne s'accordent ni sur la force des deux flottes, ni sur les circonstances du combat. Quand, après un examen réfléchi des divers récits de cette affaire et de celles qui vont suivre, nous n'avons pu arriver à la vérité probable, nous avons reproduit la version anglaise, afin de l'opposer à la version hollandaise adoptée à l'article Tromp (*Voy. Tromp*, XLVI, 573), et de mettre le lecteur à même de juger

d'après ses propres observations. Les états généraux envoyèrent à Londres Paw, négociateur habile, pour prévenir une rupture. Mais le parlement, excité par Cromwell qui ne leur pardonnait pas l'appui qu'ils avaient accordé au prétendant, se montra peu disposé à la conciliation. Le 8 juillet la guerre fut déclarée, et de part et d'autre on fit d'immenses préparatifs. Resté dans la Manche, Blake avait augmenté et si bien dirigé ses forces, que les Hollandais n'osaient plus s'y montrer même sous escorte. Leurs cargaisons, débarquées dans les ports de France, arrivaient aux Pays-Bas par terre et par eau. Non content d'avoir ainsi paralysé le commerce des états, il voulut porter un dernier coup à leur puissance navale en détruisant les pêcheries de hareng qui employaient annuellement un quart de leur population et plus de 3000 bâtimens. Il laissa la défense des Dunes à Sir G. Ayscue récemment arrivé de la Barbade, et fit voile au nord. Malgré la belle défense de l'escadre chargée de protéger les pêcheries, Blake s'en rendit maître ainsi que du convoi. Mais par une modération qui fut sévèrement blâmée en Angleterre, il se borna à exiger le tribut du dixième imposé par Charles I^{er}, et ne détruisit que ceux des pêcheurs qui refusèrent de l'acquitter. Tandis que Blake s'emparait des pêcheries hollandaises, Tromp se présenta à l'entrée de la Tamise avec une flotte de 70 voiles pour y surprendre le vice-amiral Ayscue. Ne l'ayant pas trouvé, il fit route au nord pour intercepter l'amiral à son retour. Les deux flottes se rencontrèrent en vue des côtes d'Ecosse et se préparaient au combat lorsqu'elles furent séparées par une violente tempête. Cinq frégates hollan-

daïses, restées de l'arrière, tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Blake fut encore blâmé de n'avoir pas poursuivi les Hollandais, et Tromp, plus maltraité, se vit remplacer par Ruyter qui livra peu de temps après à l'amiral Ayscue le sanglant combat de Plymouth. Une escadre française aux ordres du duc de Vendôme s'avancait au secours de Dunkerque assiégé par les Espagnols. Il entra dans les vues de Cromwell de faire tomber cette place en leur pouvoir : en conséquence, sous prétexte de représailles, pour de prétendues déprédations commises par des bâtiments français à Terre-Neuve, il ordonna à Blake de détruire l'escadre. Vendôme fut surpris, défait, et Dunkerque dut se rendre à l'archiduc. La lutte entre les deux républiques d'Angleterre et de Hollande s'étendit du détroit à toutes les mers. Une nouvelle flotte, aux ordres de Witt, fut promptement équipée et fit jonction avec celle de Ruyter, entre Dunkerque et Neuport, le 2 octobre 1652. Witt prit le commandement en chef des deux flottes réunies, et, après s'être débarrassé de son convoi, fit voile à la recherche des Anglais qu'il atteignit le 28 septembre. Blake, toujours intrépide, prit l'initiative de l'attaque; coula plusieurs vaisseaux hollandais, poursuivit les autres jusqu'à Gorée, et revint triomphant aux Dunes. Il s'éleva en Hollande une telle clameur contre Witt qu'il faillit en mourir de douleur. Il allégua pour sa justification l'infériorité numérique de ses vaisseaux et de ses équipages, et la lâcheté de vingt de ses capitaines qui s'étaient tenus, en effet, hors de la portée du canon. En moins de six semaines, les états mirent à la mer une flotte de quatre-vingts voiles aux ordres de

Tromp, pour escorter un immense convoi. Blake venait de disperser la sienne et n'avait aux Dunes que trente-sept bâtiments. Malgré cette grande infériorité, il eut le tort héroïque d'accepter le combat que Tromp vint lui présenter le 29 novembre, et dut, après avoir fait des prodiges de valeur, se retirer devant un ennemi qui se montra trop fier d'une victoire obtenue par le nombre, s'il est vrai que Tromp attacha un balai à son grand mât de lune, pour dire qu'il avait balayé les Anglais des mers prétendues britanniques. Le parlement, non moins acharné que les états, équipa une nouvelle flotte pour punir Tromp de sa jactance, à son retour de l'île de Ré, où il était allé prendre la direction d'un convoi de trois cents voiles. Afin de faciliter les levées, il décréta : 1° une avance de solde et des secours aux familles; 2° des primes calculées sur le tonnage et l'artillerie des bâtiments qui seraient pris ou détruits; 3° l'établissement de plusieurs hôpitaux pour les malades et les blessés. Le commandement fut partagé entre Blake, Deane et Popham. Le 11 février 1653, les deux escadres se réunirent sous le cap Béziers; puis Blake alla attendre les Hollandais devant Portland. Tromp croyait avoir mis les Anglais hors d'état de reprendre la mer, et il fut bien étonné de se voir attaqué le 28 février. Les flottes, au dire des deux amiraux, étaient de soixante-dix voiles chacune. Blake et Deane montaient le *Triumph* qui fondit le premier sur l'ennemi et fut extrêmement maltraité avant d'être rallié par l'armée. Un même coup blessa Blake et faillit tuer son collègue; leur capitaine de pavillon et le commissaire d'escadre tombèrent morts à leurs côtés. Plus de cent

hommes de l'équipage furent tués et le vaisseau était tellement criblé qu'il ne prit qu'une faible part aux combats des jours suivants. Tromp, long-temps engagé avec Blake, perdit la plupart de ses officiers et fut désarmé; Ruyter vit tomber ses petits et grands mâts de hune, et faillit être pris. Un vaisseau hollandais sauta; six autres furent coulés ou pris. Les Anglais n'en perdirent qu'un, le *Samson*, qu'ils firent sauter pour qu'il ne tombât pas au pouvoir de l'ennemi. Les deux flottes profitèrent de la nuit pour se réparer, et le combat recommença le lendemain en vue de l'île de Wight. Blake, s'attachant surtout à détruire le convoi, les marchands jetèrent leurs cargaisons par dessus bord et forcèrent de voile pour s'échapper. Le vaisseau monté par Ruyter fut complètement désarmé; huit bâtimens de guerre hollandais et quatorze marchands furent pris. Le combat dura toute la nuit et recommença le lendemain près de Boulogne. Tromp profitant de la nuit alla mouiller aux Dunes de Calais, et fit route pour la Hollande faiblement poursuivi par les Anglais. Les deux nations s'attribuèrent la victoire. Elle fut aux Anglais si l'on considère le combat uniquement sous le point de vue militaire; car les Hollandais perdirent plus de vaisseaux et se retirèrent les premiers; mais, sous le rapport politique et commercial, Tromp rendit un immense service à son pays en conservant le convoi. Cette lutte mémorable ne se termina qu'en avril 1654, par le traité d'union entre les deux républiques, traité par lequel la Hollande vaincue se soumit à l'hommage du pavillon. Dès que la paix fut signée, Cromwell voulut exiger de l'Espagne

ce qu'il venait d'obtenir de la Hollande : 1^o d'abandonner les intérêts du prétendant; 2^o des indemnités commerciales et des cessions de colonies; 3^o l'hommage du pavillon sur toutes les mers. Il équipa deux flottes considérables: l'une commandée par le vice-amiral Penn, fit route pour les Indes-Occidentales; l'autre, aux ordres de Blake, eut pour mission d'établir dans la Méditerranée la prépondérance navale de l'Angleterre. Après avoir exigé une indemnité considérable du grand-duc de Toscane pour le commerce anglais; après avoir obtenu satisfaction des pirateries commises par les Algériens, bombardé Tunis et forcé à la paix le dey de Tripoli, il entra dans Cadix avant l'époque convenue de la prise de la Jamaïque par Penn. Les Espagnols, justement indignés de la surprise de cette colonie si importante par sa situation à l'entrée du golfe du Mexique, séquestrèrent tous les biens des sujets anglais. Le protecteur envoya un renfort à Blake et l'ordre de bloquer Cadix, afin d'empêcher la sortie de l'escadre qui devait aller à la rencontre du convoi des Indes-Occidentales. Tandis qu'il était allé se ravitailler sur les côtes du Portugal, ce convoi parut et fut pris ou détruit par le contre-amiral Stayner. Blake continua de croiser devant Cadix et dans le détroit jusqu'en avril 1657. Informé de l'arrivée de huit galions et de dix autres bâtimens richement chargés dans le port de Sainte-Croix de Ténériffe, il força le 20 l'entrée de la baie; les brûla ou coula tous; et ressortit malgré le feu des batteries. Le parlement lui vota des remerciemens pour cet exploit, resté un des plus célèbres dans les fastes de la marine anglaise. Il voulut continuer

sa croisière; mais se sentant atteint du scorbut, il fit voile pour l'Angleterre, et mourut dans la traversée le 17 août 1657, âgé de 59 ans. Ainsi il ne revit pas cette patrie qu'il venait de servir avec tant de dévouement et de gloire. Il fut inhumé avec pompe à Westminster dans la chapelle de Henri VII. Blake était d'une petite taille, et d'un caractère taciturne. Ayant trouvé dans la marine un aliment à son ardente activité, il restait différent à la politique et fut respecté de tous les partis. « Il est le premier, dit Clarendon, qui soit sorti de la routine et qui ait prouvé que la science nautique peut s'acquiescer en moins de temps qu'on ne l'imaginait. Il méprisa la règle ancienne qui consistait à tenir son vaisseau hors du danger, comme si la grande habileté d'un capitaine était de revenir du combat sain et sauf. Le premier il fit voir aux vaisseaux que les batteries, jusqu'alors jugées si formidables, ne servaient qu'à intimider par du bruit et ne pouvaient nuire que rarement. Le premier, enfin, il donna l'exemple de cette intrépidité de l'homme de mer qui se complaît aux entreprises les plus périlleuses et combat dans le feu comme dans l'eau. » CH—U.

BLAKE (JEAN BRADLEY), naturaliste, né à Londres le 4 novembre 1745, fut élevé au collège de Westminster. Les mathématiques, la chimie, le dessin, la botanique furent les principaux objets de ses études, mais c'est à la dernière de ces sciences qu'il se dévoua tout entier. Il y fit de grands progrès. En 1766, la compagnie anglaise des Indes-Orientales l'envoya en qualité de subrécargue, à Canton, en Chine. Rendu à sa destination, sans négli-

ger les devoirs de sa charge, il consacra tout ce qui lui restait d'instant à former une collection des graines de tous les végétaux de la Chine qui peuvent être de quelque utilité pour la médecine, pour les arts ou pour l'alimentation, et il les envoya en Europe, afin d'en introduire la culture, soit dans la Grande-Bretagne ou l'Irlande; soit dans les colonies de l'Angleterre. Aux graines Blake joignit autant qu'il le put les plantes elles-mêmes. Ses idées s'agrandissant, il en vint à prendre autant d'intérêt à la minéralogie qu'à la botanique, et il commençait à mériter aussi bien de celle-là que de celle-ci, lorsqu'une fièvre dévorante, causée par des fatigues excessives, l'emporta le 16 nov. 1773, à Canton. La société royale de Londres, qui se préparait à le comprendre parmi ses membres, lui donna des regrets amers; et le président J. Pringle, en prononçant l'éloge de Blake, déplora son trépas prématuré.

P—OT.

BLAKE (GUILLAUME), graveur anglais, né vers 1759, avait été l'élève du célèbre Basire. A un talent incontestable il joignait une telle naïveté, une telle incurie des affaires de la vie, qu'il ne sortit jamais d'une position voisine de la misère. Jamais pourtant on ne vit sa résignation se démentir. C'était le plus cordial et le plus obligeant des hommes. Au milieu de son étroite chambre, qui, pour tous meubles, avait son lit dans un coin, une petite table chargée d'un maigre dîner dans l'autre, ses planches de cuivre, ses tableaux, ses dessins, ses couleurs et ses livres, il était heureux. Une piété vive contribuait sans doute, avec l'amour de l'art, à soutenir son courage. Une seule chose manquait à sa félicité;

c'était de ne pouvoir lire le Dante en italien. Agé de soixante-six ans, il se mit à étudier cette langue pour goûter dans l'idiome original les beautés du Gibelin de Florence. G. Blake mourut le 13 août 1827. On a de cet artiste : I. *Les Portes du Paradis*, pet. v. in-12, 1793, avec 15 planches d'emblèmes. II. *Chants de l'Expérience*, 1793, avec des planches. III. *L'Amérique*, prophétie, in-folio. IV. *L'Europe*, prophétie, in-folio. Ces deux estampes sont maintenant fort rares. V. Planches pour les *Nuits d'Young*, 1797. L'édition devait avoir une gravure à chaque page : la publication interrompue après le premier numéro ne fut jamais reprise. VI. Collection de *Ballades*, par Hayley, et *Gravures*, par Blake, 1805. Huit numéros seulement parurent. VII. *Illustrations* pour les *Tombeaux de Blair*. Ces illustrations au nombre de douze, dessinées par Blake, furent gravées par Schiavonetti. VIII. *Catalogue descriptif de peintures, sujets de poésie et d'histoire, exécutés par Guillaume Blake, à l'aqua-tinta*, etc. Ces sujets sont au nombre de seize : on a remarqué surtout le *Pèlerinage de Chaucer, à Canterbury*. IX. Suite d'*Illustrations pour le livre de Job*. Les graveurs et les peintres les plus renommés de la Grande-Bretagne ont payé un juste tribut d'éloges au talent de Blake. Selon Flaxman, la pénurie de cet artiste est une preuve affligeante de l'apathie avec laquelle ce pays trop positif considère la grande peinture, la peinture qui a des idées, de l'enthousiasme, des croyances et de la piété. Fuessli, si connu par sa sévérité en même temps que par la pureté de son goût, donne les éloges les plus vifs aux illustrations de

Blake, tout en remarquant l'excentricité du genre de l'artiste, dont l'originalité impétueuse et grandiose semble souvent sur le point de franchir les limites tracées par le goût à l'imagination. P—OT.

BLAKE (JOACHIM), général espagnol, naquit à Velez-Málaga. Sa famille, irlandaise d'origine, tenait à celle des Blake du comté de Gallo-way. Son père était négociant. Très-jeune encore, il embrassa la profession des armes et fut admis en qualité de cadet dans le régiment d'Amérique, où il obtint quelque avancement. Il était adjudant, lorsqu'il passa comme professeur au collège des cadets établi à Port-Ste-Marie par O'Reilli, gouverneur de Cadix. Cette institution militaire qui eût pu être si utile à l'Espagne ayant été supprimée, Blake revint au régiment d'Amérique avec la réputation d'un des officiers les plus instruits de la péninsule. Il y resta jusqu'en 1793, époque à laquelle le roi Charles IV mit à exécution les menaces de guerre qu'il avait faites si vainement pour empêcher la mort de Louis XVI. Blake était alors capitaine; il entra en qualité de major dans le régiment des volontaires de Castille, que le duc de l'Infantado levait à ses frais, et fit les campagnes de Roussillon et de Catalogne, où il montra beaucoup de bravoure et de talent. Il fut blessé à la prise de San-Lorenzo de la Maya, et se trouvait après la paix de Bâle lieutenant-colonel du régiment des volontaires de la couronne, dont il devint colonel en 1802. Un des derniers actes du malheureux roi Charles IV lui conféra le grade de maréchal-de-camp. A l'époque des événements de Bayonne, Blake était avec son régiment à la Co-

rogne; et, de tous les officiers répandus dans la Galice, il se trouvait le plus élevé en grade. La junte mit sous son commandement toutes les levées que cette province allait fournir et le chargea de les organiser. Cette tâche n'était pas facile. L'enthousiasme pour la cause espagnole était au comble dans cet angle nord-ouest de l'Espagne; mais cet enthousiasme ne connaissait ni règle ni frein. Les nouvelles levées avaient égorgé leur général Filangieri, uniquement parce qu'elles le soupçonnaient de vouloir se tenir sur la défensive au lieu de marcher droit à l'ennemi. Blake, en prenant possession de ce dangereux commandement, fut obligé d'afficher une jactance qui n'était pas dans sa pensée. Cependant on s'enrôlait en foule : l'Angleterre, décidée à soutenir les efforts de l'Espagne, délivrait les prisonniers espagnols entassés sur ses pontons et les dirigeait sur la Corogne, habillés, équipés, armés. Elle envoyait en même temps cinquante mille fusils, et promettait des troupes, quoique au dire des Espagnols ce fût ce dont on avait le moins besoin. Divers régiments revenant de Portugal et d'Estremadure augmentèrent le noyau de l'armée de Galice. De ces forces réunies, Blake forma quatre divisions. Se mettant à la tête des deux plus considérables et les mieux organisées, il partit de Lugo à la fin de juin, passa les monts, et arriva le 6 juillet à Benavente, où il opéra sa jonction avec le général Cuesta. Ce qu'il faut remarquer, c'est que la junte autorisait Blake à ne point recevoir d'ordres de Cuesta, qui de son côté pouvait agir indépendamment de lui. Quoique tout nouvellement battu à Cabezón, Cuesta voulait hasarder une autre bataille, à cause de l'insubor-

dination des troupes : Blake, qui appréciait à sa valeur la supériorité de la tactique française, voulait au contraire éviter tout engagement sérieux. Bessières ne leur donna pas le temps de se mettre d'accord, et le 14 juillet, à la tête de quinze mille hommes au plus, il vint attaquer les deux chefs espagnols à Médina-del-Rio-Seco, quoique ceux-ci eussent au moins le double de soldats. L'artillerie de part et d'autre était égale; mais la cavalerie était nulle du côté des Espagnols, tandis qu'au contraire les Français avaient quinze cents chevaux commandés par Lasalle, un des meilleurs généraux de cavalerie. Accepter avec un tel désavantage la bataille en plaine était une faute grave. On reproche encore à Blake d'avoir rangé ses troupes en avant d'un défilé. Les Espagnols furent complètement battus : le corps de Cuesta déjà entamé à Cabezón fut anéanti. Blake se replia en assez bon ordre sur Benavente, sur Astorga, et prenant position à Manzana, sur la chaîne de montagnes qui sépare les affluents du Minho d'avec ceux du Duero et qui forme comme l'avant-mur de la Galice, il s'y maintint et s'y réorganisa. La perte de cette journée n'en fut pas moins immense : « C'est, disait Bonaparte, la bataille de Villaviciosa : Bessières a donné le trône à Joseph comme Berwick l'avait autrefois donné à Philippe V; » et Joseph en effet put avancer de Villevia jusqu'à la capitale de l'Espagne et s'y installer. Mais l'insurrection méridionale vint au secours de celle du nord; et la capitulation du corps français à Baylen força Joseph à se rapprocher des Pyrénées. Blake alors marcha en avant, et, occupant Bilbao, étendit sa droite de proche en proche jusqu'à Burgos, où il finit par être

maître. Sur ces entrefaites débarquale corps espagnol que La Romana avait ramené du fond des îles danoises et qui vint grossir l'armée de Blake. Mais Napoléon en personne arrivait avec des renforts. Décidé à écraser les Espagnols avant que l'expédition anglaise commandée par sir John Moore parût, tandis que plusieurs divisions assaillaient Castagnos, il fit marcher contre Blake une division sous les ordres du maréchal Victor. L'engagement eut lieu à Espinosa et dura trois heures de l'après-midi. L'on recommença le lendemain avec plus d'acharnement que la veille. Enfin les Français ayant tourné la position de l'ennemi, la résistance devint inutile, et Blake vaincu abandonna le champ de bataille pour tenir ferme à Reynosa où étaient tous ses magasins. Malheureusement la défaite du jeune comte de Belvidère, dont le corps devait couvrir Burgos et soutenir le flanc droit de Blake, compromit la situation de ce général, déjà menacé dans Reynosa par les divisions Victor et autres, aux opérations desquelles le maréchal Soult put dès-lors lier les siennes. Blake, voyant son armée de plus en plus désorganisée, sur le point d'être cernée, n'eut plus d'autre moyen de salut que de se retirer sur Santander. Mais cette retraite, opérée avec précipitation, par des troupes sur lesquelles la discipline était sans pouvoir, fut vraiment désastreuse : la plus grande partie de l'armée de Blake y périt. On regretta surtout la perte du beau corps de La Romana qui, engagé maladroitemment dans les rochers d'Espinosa, y finit sans gloire comme sans utilité pour la cause nationale. Ces échecs, que d'autres sans doute n'eussent guère évités qu'en s'exposant à des risques plus grands encore,

n'empêchèrent pas que Blake ne fût regardé par les patriotes d'Espagne comme un de leurs principaux appuis. Sa constance à ne point désespérer du salut de la patrie, son activité, le soin qu'il mit à rallier, à réorganiser ses troupes, la promptitude avec laquelle il remplit à l'aide de nouvelles recrues les vides laissés dans ses rangs par la défaite, lui méritaient cette confiance. Toutefois ce fut pousser l'indulgence trop loin que de mettre la retraite d'Espinosa au rang des plus belles opérations de ce genre. La junte centrale reconnut les services de Blake en lui décernant le titre de lieutenant-général. Mandé par elle, il remit le commandement à La Romana qui avait été promu aux mêmes fonctions, et se rendit à Séville où était le siège du gouvernement. Une décision de l'assemblée provisoirement souveraine lui conféra le commandement général des provinces d'Aragon, de Catalogne et de Valence (1809). Blake se rendit d'abord en Catalogne, où il reconnut l'état de Gironne, puis, après avoir laissé dans cette province le général Coupigny, se dirigea vers Saragosse en remontant l'Ebre. Peu de temps lui avait suffi pour réunir un corps d'armée sur les frontières de Valence et de l'Aragon. Aidé de ces forces, il avait conçu l'espérance de battre le troisième corps français aux ordres de Suchet, de le rejeter sur la Navarre et les Pyrénées, de couper la grande communication de Bayonne à Madrid et de séparer ainsi de leur base d'opération les armées françaises enfoncées dans la Péninsule. Il eut d'abord quelques avantages : en vain Suchet au combat d'Alcagniz (23 mai) voulut s'emparer du mamelon de Las Horcas. Non seulement il ne

put déposter Blake, mais encore il fut obligé de faire sa retraite, dans la direction de Saragosse, et quelque désordre se mit dans ses troupes. Probablement il eût été forcé d'évacuer tout l'Aragon et le plan de son adversaire se fût ainsi trouvé rempli, si celui-ci se fût rapidement porté en avant. Mais Blake craignit de compromettre son succès par la précipitation; il attendait un renfort de quatorze mille Valençais qui ne tardèrent pas à se montrer; d'ailleurs il cherchait à organiser l'insurrection autour de lui: et bientôt en effet le colonel Ramon Gayan, le brigadier Perena firent quelques mouvements. Alors seulement ceux de Blake se dessinèrent: il se dirigea vers Belchite à trois lieues de Saragosse. Deux combats eurent lieu dans ces parages: le premier à Maria le 15 juin, le second trois jours après sur les hauteurs mêmes de Belchite. La victoire y fut disputée; mais elle resta à Suchet. Suivant les Mémoires de ce général les neuf dernières pièces de canon que possédait Blake tombèrent alors au pouvoir des Français. Celui-ci dut se replier sur la Catalogne; et, par des manœuvres aussi hardies que rapides, il sut malgré l'exiguité de ses forces, et quoique Gonvion Saint-Cyr fût la campagne avec un corps nombreux, introduire des secours dans Gironne. Après cette belle opération sur laquelle le guerrier français ne s'est exprimé qu'ambiguement dans ses Mémoires, Blake repassa dans la province de Valence, ranima l'enthousiasme par sa présence, et la défendit pied à pied dans plusieurs engagements. Pendant ce temps les Espagnols avaient perdu la bataille d'Ocagna, qui ouvrait aux généraux de Napoléon la route de l'Andalousie, et la

junte centrale qui déjà s'était transportée d'Aranjuez à Séville se réfugiait de Séville à Cadix. Là finit son existence. La junte prononça elle-même sa dissolution, en déléguant provisionnellement le pouvoir à une régence de cinq membres par elle nommés, à la charge de convoquer incessamment les Cortès. Réunies en vertu de cette espèce de testament politique (24 septembre 1810), les Cortès choisirent une autre régence composée de trois membres. Blake en fit partie. On avait arrêté en principe que dans la régence entrerait un militaire. Nul plus que lui ne possédait la confiance et l'estime publiques nécessaires à ce poste éminent. Il en remplit les fonctions pendant plusieurs mois à la satisfaction générale. Mais on s'aperçut bientôt que les opérations militaires souffraient de son absence, absence forcée puisque le règlement des Cortès, sur les attributions et les devoirs de la régence, défendait que sous quelque prétexte que ce fût un membre du haut triumvirat jouît du moindre pouvoir militaire. Les deux collègues de Blake (Pierre Agar et don Gabriel Cascar) demandèrent qu'en raison de la nécessité il fût dérogé au règlement, et que Blake reparût à la tête des troupes. Les Cortès accueillirent à l'unanimité cette proposition et le nommèrent capitaine-général, dignité qui dans la Péninsule équivaut à celle de maréchal. C'est en cette qualité qu'il prit part aux opérations subséquentes tant dans l'ouest que dans l'est de l'Espagne. C'est Blake qui en réalité commandait à toutes les forces anglaises et nationales dans l'Estramadure, quoique nominalelement le commandement en chef appartenait à Castagnios. Parmi les affaires principales dont cette pro-

vince fut le théâtre, la bataille d'Albulera mérite une mention. Trente mille Anglo-Espagnols débusquèrent vingt-cinq mille Français et le maréchal Soult d'une position très-avantageuse : la reprise de Badajoz fut le fruit de cette journée importante. De l'Estramadure, Blake se rendit dans la province de Valence, et y opposa aux Français une vive résistance. Enfin, après avoir tenu la campagne aussi long-temps que possible, il perdit la bataille décisive de Murviédro, près des ruines de l'ancienne Sagonte, et fut réduit à s'enfermer dans Valence. Il avait, dit-on, promis aux habitants de les défendre jusqu'à la dernière extrémité. Toutes les approches de cette cité importante se couvrirent à sa voix de bastions, de redans, de crémaillères; les retranchements se garnirent de troupes et d'artillerie; les nombreux canaux qui partent du Guadalaviar et qui ramifiés dans la campagne y forment des lignes multipliées de défense naturelle furent tous mis à profit. Enfin ralliant de tous les côtés tantôt des hommes et des détachements épars, tantôt des payans insurgés et de la milice, il se mit en mesure de réunir autour de Valence trente mille hommes et trois mille chevaux. Ces efforts retardèrent long-temps le maréchal Suchet qui, vainqueur à Murviédro, était impatient de profiter de son avantage. La persévérance fut égale de part et d'autre, et, le 26 décembre, Blake vit l'armée française franchir le Guadalaviar. Il n'en céda pas les rives sans une bataille; mais, après avoir opiniâtement disputé la victoire, il se laissa séparer des généraux Math, Obispo, Villacampa, et fut refoulé dans Valence même, avec O'Donnel, Miranda, Zayas, Lardizabal,

et environ les deux tiers de ses troupes, c'est-à-dire une vingtaine de mille hommes. Dans cette situation critique, il songea d'abord à sortir furtivement de la ville à la tête de quinze mille hommes pour se jeter dans les montagnes et revenir de là troubler les opérations des Français. Ce projet hardi reçut un commencement d'exécution dans la nuit du 28 au 29 déc. Mais soit que Suchet eût été prévenu, soit qu'il eût prévu un mouvement de ce genre, Blake le trouva toujours préparé. L'avant-garde seule atteignit les montagnes: le reste revint occuper le camp retranché sous les murs de la ville qui fut attaquée régulièrement le 2 janvier 1812. Blake contraria de son mieux l'établissement des batteries jusqu'au 5; mais il ne put empêcher que ce jour le bombardement ne commençât. Invité le lendemain à capituler, il répondit fièrement que la veille peut-être avant midi (heure à laquelle le feu s'était ouvert), il eût accepté ce qu'on lui proposait; mais que vingt-quatre heures de bombardement lui avaient appris quel fond il devait faire sur l'énergie de la population valencaise, non moins que sur celle de ses propres troupes. Cependant il paraît que cette énergie était à bout; et au fond la position n'était pas tenable, à moins que l'on ne voulût exposer Valence à toutes les horreurs d'une prise d'assaut. Le 8, Blake offrit de rendre la ville et de se retirer sur Alicante, lui et son armée, avec armes et bagages et quatre cañons. Ces conditions furent rejetées et Blake dut souscrire à une capitulation pure et simple dont la seule clause modificatrice était l'échange de deux mille Français prisonniers à Cadix, Alicante et Cabrera contre un pareil nombre

d'Espagnols. Cette convention, signée par les deux généraux-en chef le 9 janvier, remit aux mains des Français dix-huit mille prisonniers, plus deux mille chevaux, vingt-un drapeaux, etc. Blake prisonnier comme tout son corps voulut partir immédiatement pour Saragosse et Pau. Il fut accompagné jusqu'à la frontière par l'adjudant-général Florestan Pépé, qui alors était mandé à Naples. Une fois en France, il fut transféré à Paris et de là au château de Vincennes, où il resta jusqu'à la chute du gouvernement impérial. Cette captivité n'empêcha pas les Cortès de le nommer, lors du renouvellement de la régence, conseiller d'état. Le triomphe des alliés ayant brisé ses fers en 1814, l'empereur Alexandre lui donna des marques d'estime. Rentré en Espagne sous le ministère de Ballestéros, Blake fut nommé directeur-général du corps des ingénieurs. Il garda ce poste honorable jusqu'à la révolution de 1820, et reçut en échange une place au conseil d'état. La restauration opérée en 1823 par les armes françaises faillit lui être funeste. Devenu suspect aux royalistes qui gouvernèrent alors, il n'obtint sa *purification* qu'avec beaucoup de peine et après de longues sollicitations. Il mourut à Valladolid en 1827. Les militaires qui ont porté sur Blake un jugement impartial lui ont reconnu des talents positifs, un grand savoir, de la perspicacité, de la tactique, assez d'habileté pour former dans le cabinet de bons plans : mais il lui manquait deux points essentiels, ce coup d'œil prompt qui improvise sur le champ de bataille, et l'art de manier, d'animer, d'enthousiasmer le soldat. P—OT.

BLAMPIN (Dom THOMAS), bénédictin de la congrégation de Saint-

Maur, né à Noyon en 1640, fut choisi par ses supérieurs pour continuer la belle édition de St Augustin, commencée sous la direction de Dom Delfau (*Voy. ce nom*, X, 670). Les onze volumes qui composent cette collection furent publiés de 1679 à 1700 (1). Dom Lecerf, qui a donné une *Bibliothèque historique et critique des auteurs de son ordre*, dit que « Dom Blampin suppléa par « une science attentive et discrète « à la vivacité d'esprit surprenante « et à tant d'autres talents que le « P. Delfau avait reçus du ciel pour « conduire une pareille entre- « prise (p. 24). » Elle donna lieu à une polémique très-vive engagée par les jésuites, qui lancèrent dans le public plusieurs pamphlets, où les éditeurs de Saint-Augustin étaient accusés de favoriser les doctrines de Jansénius. Les PP. Lami, Massuet, Sainte-Marthe et Montfaucon repoussèrent ces attaques dans divers écrits. La *grâce suffisante* et la *grâce efficace* étaient devenues le thème sur lequel s'exerçaient des convictions plus ou moins réelles. On commençait à s'échauffer de part et d'autre, quand un ordre précis du roi vint terminer ce combat, où le mérite de la modération ne resta pas aux agresseurs. Dom Blampin, doué d'un caractère modeste et candide, avait laissé à ses confrères le soin de venger son travail des atteintes de la critique. Il se contenta de justifier ses intentions près de ses supérieurs ecclésiastiques. Les PP. Coutant et Guesnié le secondèrent pour l'achèvement de l'édition de Saint-Augustin, *qu'il conduisit à sa perfec-*

(1) *Sancti Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, opera, emendata studio monachorum ordinis S. Benedicti, cum vita ejusdem S. Augustini, indicibus, etc.*, Paris, Muguet, 1679-1700, XI tom. en 8 vol. in-fol.

tion (2). La correction du texte, les notes et les préfaces dont elle est enrichie, rendent cette collection une des plus recommandables de la Bibliothèque des pères de l'église. Les dignités de l'ordre furent le prix des travaux et des vertus de Dom Blampin. Successivement prieur de Saint-Rémi, de Saint-Nicaise de Reims, et de Saint-Ouen de Rouen, visiteur de la province de Bourgogne, il mourut dans l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire ou de Fleury, le 13 février 1710. L—M—X.

BLAMPOIX (JEAN-BAPTISTE), évêque constitutionnel du département de l'Aube, était né le 16 oct. 1740 à Mâcon. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il professa d'abord la philosophie au collège de sa ville natale, et fut ensuite pourvu de la cure de Vandœuvres, près de Troyes. Le zèle avec lequel il remplissait ses modestes fonctions lui mérita l'estime du seigneur de sa paroisse. Il lui conféra une chapelle de six cents francs à sa nomination; et, sachant que le patrimoine du digne curé passait entièrement aux pauvres, il continua de lui payer les revenus de ce bénéfice, long-temps après sa suppression. L'abbé Blampoix prêta le serment exigé des prêtres et ne quitta sa paroisse que lorsqu'il y fut contraint par les décrets de la Convention. Elu évêque de Troyes, par le clergé constitutionnel, il assista en cette qualité au concile national de 1801, et, à l'exemple de ses collègues, donna sa démission par suite du concordat. Depuis, il occupa quelque temps la cure d'Arnay, dans le diocèse de Dijon; mais, son grand âge ne lui permettant plus de remplir les devoirs de pasteur, il se

retira dans sa famille à Mâcon. Lors du passage de Pie VII dans cette ville, en 1804, il sollicita l'honneur de lui être présenté, et il en reçut un touchant accueil. Après un long entretien, qui eut lieu à voix basse, en présence des principales autorités, le pape lui tendit les bras et le pressa contre son sein; en disant : *Appuyez, appuyez*. On a su de l'abbé Blampoix que le seul reproche que le pape lui eût fait, était d'avoir accepté un évêché, sans l'intervention de la cour de Rome; mais que lui ayant répondu que, malgré cette irrégularité, il n'avait jamais cessé d'être attaché de cœur et d'âme au saint-siège, le pontife lui avait témoigné sa satisfaction en l'embrassant; et qu'il y avait ajouté des offres de service. L'abbé Blampoix mourut à Mâcon, en 1820. Outre des *Mandements* et des *Lettres pastorales*, il a publié quelques articles dans les *Annales de la religion*. Des *Notices* sur Blampoix ont été insérées dans la *Chronique religieuse*, V, 279, et dans l'*Annuaire nécrologique*, I, 23. W—s.

BLANC (JEAN-DENIS-FERRÉOL), avocat, naquit à Besançon, en 1744. Son père, procureur au parlement, ne négligea rien pour lui donner une bonne éducation. Après avoir achevé ses études au collège de Juilly, il suivit les cours de droit de la faculté de Paris et reçut ses grades. De retour à Besançon, il ne tarda pas à se distinguer au barreau de cette ville par son érudition, non moins que par son éloquence; et, quoique très-jeune encore, il se vit bientôt honoré de la confiance des principales maisons de la province. Il publia plusieurs *Mémoires* dans l'affaire de l'enlèvement de M^{me} de Mounier par Mirabeau, et contribua beaucoup à faire

(2) Vigneul-Marville (B. d'Argonne), *Mélanges d'histoire et de littérature*, tom. I, p. 82.

condamner le ravisseur (*Voy. MIRABEAU*, XXIX, 92). A l'assemblée des états de Franche-Comté, Blanc fut un des commissaires chargés de rédiger les cahiers du tiers-état ; et il s'acquitta de cette mission avec un tel succès, que l'assemblée lui témoigna sa satisfaction en faisant frapper une médaille, de grand modèle, portant un faisceau de piques, entouré d'une couronne de chêne, avec cette inscription : *Les gens du tiers-état de Franche-Comté, assemblés le 26 novembre 1788* ; et au revers : *Sequani civi Bisuntino Dyon. Ferr. Blanc*. Il fut ensuite élu député aux états-généraux ; mais, déjà souffrant à son départ, des suites d'une chute de voiture, il ne prit qu'une faible part aux premières délibérations des trois ordres ; et mourut à Versailles, le 13 juillet 1789. La ville de Besançon lui fit faire des obsèques magnifiques, et dont la description a été imprimée in-8°, avec son *Oraison funèbre*, par D. Grappin (*Voy. ce nom, au Supp.*).

W—s.

BLANC (LE). *Voy. LEBLANC*, XXIII, 482, et au Supp.

BLANCARD (PIERRE), navigateur, né à Marseille, le 21 avril 1741, entra de bonne heure dans la marine marchande. Il avait déjà fait dix campagnes en Amérique, et connaissait bien la manière d'y traiter les affaires de commerce, lorsqu'en 1769 le privilège exclusif de l'ancienne compagnie des Indes orientales fut supprimé. Alors les différentes villes de commerce s'empressèrent de faire des armemens pour ces contrées, et Blancard fut chargé, en 1770, des opérations commerciales de la frégate *la Thétis*, que le gouvernement avait accordée à une maison de Marseille qui en fit l'arme-

ment. Pour son début, Blancard alla jusqu'à Batavia, et il y fut témoin, en septembre 1772, de la cérémonie annuelle dans laquelle un conseiller des Indes mettait le feu à un bûcher composé des épiceries les plus précieuses, formant la portion surabondante que la compagnie hollandaise ne voulait pas livrer à la consommation. Le succès de Blancard dans cette première opération, et la sagacité qu'il montra dans la gestion des affaires, lui firent donner le commandement d'un vaisseau qui atteignit Mocka en 1774. Il y donna des preuves d'intelligence et de fermeté en forçant le gouverneur à se conformer aux clauses du traité conclu pour la France en 1737 par La Garde-Jazier (*Voy. MERVEILLE*, XXVIII, 396). Afin de s'assurer de la bonne qualité du café qu'il devait charger, il se rendit à Beith-el-Fakhi, principal entrepôt de cette denrée ; et, comme il parlait assez couramment la langue du pays, il put s'expliquer sans l'intermédiaire d'un interprète avec le gouverneur, et obtint de lui que les Français eussent les mêmes avantages que les Anglais. Les voyages de Blancard avaient été heureux sous tous les rapports : ce bonheur fut interrompu en 1777 ; la frégate *le Duras*, qu'il commandait, fit naufrage le 12 avril, sur les écueils qui bordent les Maldives. C'est sur ce vaisseau qu'était embarqué Barras (*Voy. ce nom, LVII, 186*) depuis directeur de la république française. La guerre qui éclata en 1778 entre la France et l'Angleterre, puis le rétablissement de la compagnie des Indes, après la paix, obligèrent Blancard à naviguer sous les pavillons toscan et autrichien et à effectuer son retour à Livourne et à Ostende. Dans une période de

vingt ans, il visita tous les marchés de l'Asie sur la mer des Indes, où les Européens vont commercer, depuis Mocka jusqu'à Canton; où il était en 1792. Les événements qui ne tardèrent pas à répandre le deuil sur sa patrie le déterminèrent à attérir aux États-Unis de l'Amérique septentrionale, et à y vendre sa cargaison et son vaisseau. De retour à Marseille, quand la paix intérieure y reparut, il fut nommé syndic des classes, et membre du conseil de commerce. Au déclin de l'âge, il chercha une retraite à Aubagne et il y mourut le 16 mars 1826. On a de lui : *Manuel du commerce des Indes Orientales et de la Chine*, Paris, 1806, in-folio, avec une carte de M. Lapie. Ce livre, dans lequel l'auteur a consigné le résultat de sa longue expérience, est un des meilleurs que l'on puisse consulter sur la matière. On y trouve des notions précieuses sur les diverses espèces de marchandises qu'il convient de porter au marché des Indes et sur celles que l'on en tire; sur la manière de se conduire envers les naturels du pays, sur les poids, les mesures, les monnaies. Malgré les changements considérables que le temps a apportés au négoce des Européens avec les Indes, l'ouvrage de Blancard est toujours bon à consulter, surtout pour ce qui concerne le commerce d'Inde en Inde. Sa lecture n'en est pas même sans agrément par les faits que l'auteur rapporte. Il avait connu au Bengale Bolts (*V. ce nom*, V, 68), qui était membre de la cour des aldermans, et il se trouvait à Pondichéry en 1790, quand le jeune prince de la Cochinchine y vint débarquer avec l'évêque d'Adran (*V. PIGNEAU*, XXXIV, 430). Charpentier-Cossigny (*Vox. ce nom*, X, 47) a

publié des observations sur ce livre : il en critique quelques passages; mais il lui rend une justice complète en disant que « c'est un des plus importants qu'il connaisse, et qu'il « mérite d'être étudié par les hommes d'état, par les négociants, « par les philosophes et par tous « ceux qui aiment à s'instruire. » L'introduction de l'ouvrage de Blancard et ses *Considérations sur le commerce de l'Inde*, qui se trouvent à la suite, avec une pagination différente, avaient été imprimées à part sous le titre de *Manuel*, etc., Marseille, 1802, in-4°. A l'époque où Blancard écrivit, le calendrier appelé *républicain* était encore en usage en France. L'emploi qu'en fait l'auteur produit un effet bizarre, quand il nomme les mois vendémiaire, frimaire, nivose, en parlant des contrées de l'Inde maritime, où l'on ne connut jamais ni la vendange du raisin, ni les frimas, ni la neige; du reste, la dénomination ordinaire des mois suit toujours l'autre indication. Blancard était un navigateur distingué : son désastre aux Maldives lui prouva l'importance de s'appliquer à la méthode des longitudes par les distances lunaires : jusqu'alors il l'avait négligée, ainsi qu'il en fit l'aveu à Zach, qui, dans sa *Correspondance astronomique*, l'appelle son ami, et qui plus d'une fois l'a nommé avec éloge à l'auteur de cet article. De Perthes, dans le tome III de son *Histoire des Naufrages*, a inséré la relation du naufrage du vaisseau *le Duras*; mais le nom de Blancard n'y est pas cité et celui de Barras est transformé en *de Barre*. On trouve une *Notice* sur ce navigateur, par M. Jauffret, dans les *Mémoires de l'académie de Marseille*. E—s.

BLANCHARD (ALAIN), habitant de Rouen, commandait une partie de la population de cette ville lors du siège mémorable qu'elle soutint en 1418 contre Henri V, roi d'Angleterre. Le courage que déploya Blanchard, et qu'il sut inspirer à ses concitoyens, retarda pour quelque temps la prise de la ville; mais ne recevant pas de secours, trahis par le gouverneur Gui Le Bouteiller, livrés aux horreurs de la famine, les Rouennais furent contraints de capituler. Le roi d'Angleterre, d'après une coutume barbare dont il donna des exemples à Beaumont, à Montereau, à Melun, à Cherbourg, exigea qu'on lui livrât un certain nombre de victimes; parmi lesquelles se trouvait Blanchard. Ces malheureux rachetèrent leur vie à prix d'argent; mais Blanchard, qui était sans fortune, fut décapité. « Je n'ai pas de bien, » disait-il en marchant au supplice; « mais quand j'en aurais, je ne l'emploierais pas pour empêcher un Anglais de se déshonorer. » C'est ainsi qu'on raconte ordinairement ce trait d'histoire. En 1828, lorsqu'il fut question à Rouen de décerner des hommages publics à la mémoire d'Alain Blanchard, une polémique assez vive s'éleva entre deux académiciens de cette ville. M. Licquet, président de l'académie, y lut une *Notice sur Alain Blanchard*, dans laquelle il le peint des plus noires couleurs, et ne lui accorde aucun droit à la reconnaissance de ses compatriotes. M. Dupias, auteur d'une tragédie d'*Alain Blanchard*, publia une *Réfutation* du discours de son confrère. Enfin, M. Aug. Leprevost, autre membre de l'académie, fit paraître des *Réflexions sur Alain Blanchard*, tendant à corroborer les arguments du président. Nous ne reproduirons pas

ici les longs détails où sont entrés ces antagonistes. D'un côté il y a peut-être trop d'enthousiasme pour le héros rouennais, et de l'autre trop d'acharnement contre sa mémoire. M. Licquet représente Alain Blanchard comme vendu au parti bourguignon, et comme l'un des meurtriers du bailli Raoul de Gaucourt et autres magistrats de Rouen, massacrés pendant une émeute. La seule autorité sur laquelle il s'appuie est celle de Monstrelet, historien contemporain à la vérité, mais dont l'unique témoignage ne peut fournir une preuve irréfragable. Suivant l'auteur de la notice, Alain Blanchard ne prit que peu ou point de part à la défense de la ville; il fut cependant décapité après la reddition, mais *sans qu'on sache pourquoi*. Voilà une étrange assertion. Que le monarque anglais, non moins avare que cruel, ait quelquefois compris dans ses listes de victimes certains personnages uniquement parce qu'ils étaient riches et qu'il espérait en tirer de fortes rançons, cela se conçoit. Mais Alain Blanchard n'était pas dans cette catégorie. Sa pauvreté au contraire a donné lieu de lui prêter des paroles mémorables, dont nous ne prétendons pas pourtant garantir l'authenticité. Si donc le cupide vainqueur le fit mourir, c'est qu'il s'était signalé pendant le siège par une courageuse résistance, et à ce titre, il mériterait encore des éloges, quand même il se serait laissé entraîner à des excès malheureusement trop communs dans les temps d'anarchie, mais qu'aucun document irrécusable et sans réplique n'autorise à lui imputer. P—RT.

BLANCHARD (JEAN-PIERRE), aéronaute, né au petit Andely en 1753, était fils d'un tourneur. Doué d'une imagination vive et d'un esprit

inventif, il s'appliqua dès son enfance à la mécanique ; ayant conçu l'idée de s'élever dans les airs, il étudia la conformation et la manière de voler de plusieurs espèces d'oiseaux. Après divers essais, inutilement tentés pour les imiter, il imagina une machine qui, contenant assez d'air pour se soutenir, pût fendre cet élément, comme un navire fend les eaux. Il lui donna la forme d'un oiseau, convexe par dessus et par dessous, étroit à l'avant et à l'arrière, ayant pour tête la proue et pour queue le gouvernail : le corps, en bois léger et solide, était comme celui d'un vaisseau, partagé en plusieurs membrures matelassées, traversé par deux petits mâts, et recouvert à l'extérieur d'un carton vernissé. L'inventeur pouvait entrer dans cette machine par une porte qu'il refermait ; s'y asseoir avec un compagnon de voyage ; y voir clair à travers des glaces, et y renouveler l'air au moyen d'une soupape. Six ailes de dix pieds d'envergure sur dix de large, qu'un ressort faisait déployer rapidement, étaient adaptées à sa voiture aérienne. Celle de devant et celle de derrière devaient servir à son ascension, et les quatre autres, placées de chaque côté, la soutenir et la faire planer. Blanchard travailla longtemps à perfectionner son ouvrage, qu'il annonçait aussi comme un bateau *insubmersible* ; mais, désespérant de recevoir en France des dédommagements suffisants, il était sur le point de porter son industrie dans les pays étrangers ; un abbé Deviennay, chez lequel il était logé à Paris, au commencement de 1782, le retint dans sa patrie. C'est chez lui que les curieux allaient voir la machine, et Blanchard répondait à toutes les objections en homme qui semblait les avoir toutes prévues. Il avait eu aussi

l'idée de montrer à Long-Champ une voiture allant sans chevaux ; mais le temps ne lui permit pas de l'exécuter. Il fut alors pendant quelques jours un sujet de conversation et un objet de curiosité. Les frères de Louis XVI, les ducs de Chartres, de Bourbon, et plusieurs grands personnages allèrent le voir. Les trois premiers lui promirent, dit-on, chacun quatre mille louis, s'il réussissait. Le 5 mai, jour indiqué pour la démonstration publique de sa voiture aérienne, l'affluence se porta chez lui autant qu'à l'ouverture de la nouvelle salle du Théâtre-Français. Comme la foule ne permettait pas de laisser la machine dans le salon doré où elle était exposée, et que la pluie empêchait de la montrer au dehors, Blanchard lut un discours où il en développa l'utilité et les inconvénients, qui étaient surtout de ne pouvoir découvrir au-dessous de lui sur quel endroit il s'abattrait, et de se trouver, en cas d'indisposition subite, hors d'état de manœuvrer, à moins d'avoir un compagnon. Quoiqu'il assurât qu'il pouvait s'élever en tous lieux, en tous temps et faire trente lieues par heure, il apercevait sans cesse de nouvelles difficultés en approchant du terme ; mais sa jactance et ses vaines promesses cachaient très-bien son inquiétude. Ce fut alors qu'un de ses enthousiastes fit le distique suivant :

*Æthereum transibit iter quo nomine Blanchard
Impavidus sortem non timet Icarium.*

Ses essais n'avaient produit aucun résultat connu, lorsque le marquis de Causans tenta l'expérience de l'appareil à l'aide duquel il s'élança du Pont-Royal dans la Seine. Bien que cette invention fût l'inverse de la sienne, Blanchard crut pouvoir en tirer quelque parti. Mais toutes ses assertions, ses tentatives et ses prétendus perfection-

nements n'aboutirent à rien, heureusement pour lui, car il y aurait perdu la vie. Blanchard était oublié, lorsque le moteur qu'il avait cherché en vain fut trouvé par Montgolfier, inventeur des aérostats (*Voy.* ce nom, XXIX, 566). Blanchard se flatta de les diriger en y adaptant sa voiture aérienne. Il reparut alors sur la scène; malgré l'exécution de ses précédentes promesses, on approuva sa méthode, et il fut autorisé à ouvrir une souscription à trois francs le billet, qui lui produisit quarante à cinquante mille francs. Le 2 mars 1784, tout était préparé au Champ-de-Mars pour son ascension. Il devait, à une certaine hauteur, couper les cordes du ballon, le laisser aller au gré du vent et manœuvrer avec ses ailes et son gouvernail, soutenu par un parachute en forme de grand parasol. Il était embarqué avec le physicien dom Pech, bénédictin, petit homme maigre et fluët comme lui, lorsqu'un élève de l'École-Militaire, nommé Dupont (et non point Bonaparte, comme on l'a prétendu), pour gagner un pari fait avec ses camarades, ou peut-être pour favoriser Blanchard, se précipita vers la machine et voulut partir avec les aéronautes. Furieux d'être refusé, il tira l'épée, brisa le parachute et les ailes, et blessa le mécanicien à la main. Dom Pech descendit alors; et Blanchard s'éleva seul, passa et repassa la Seine, et descendit, au bout de deux heures, près de la manufacture de Sèvres. Il se vanta d'être monté jusqu'à deux mille toises plus haut qu'aucun des aéronautes ses prédécesseurs, et d'avoir navigué contre les vents à l'aide de son gouvernail; mais les physiciens publièrent que les variations de sa marche ne devaient être attribuées

qu'aux courants d'air au milieu desquels il avait tourbillonné; et comme il avait mis sur sa banderolle et sur ses cartes d'entrée la fastueuse devise *Sic itur ad astra*, on lança contre lui cette épigramme :

Au Champ-de-Mars il s'envola;
Au champ voisin il resta là;
Beaucoup d'argent il ramassa.
Messieurs, *sic itur ad astra*.

Toutefois les Parisiens, toujours enroués des nouveautés, regardaient la méthode du mécanicien aéronaute comme préférable à celle de ses devanciers. N'ayant pu obtenir de répéter son expérience dans la capitale, il alla faire sa deuxième ascension à Rouen, le 23 mai. Ses ailes étaient en bon état; mais on ne remarqua point qu'il s'en fût servi utilement: ce n'est qu'à sa troisième ascension, dans la même ville, le 18 juillet, qu'il parut les employer comme moyen de direction. Recevant peu d'encouragements en France, où Montgolfier, Charles Robert et même Pilâtre de Rozier avaient obtenu des honneurs et des pensions, il partit pour l'Angleterre et fit à Londres, le 6 octobre, une nouvelle ascension avec des ailes perfectionnées, et pour laquelle les billets d'entrée furent de douze et de six francs. Ayant annoncé le projet de traverser la Manche en ballon, il trouva un rival dans Pilâtre qui, jaloux de ses succès et fort de quelques protections à Paris, entreprit de le précéder dans ce voyage. Mais, tandis qu'il faisait construire à grands frais deux ballons à Boulogne, d'où il se proposait de partir, Blanchard, plus actif et plus heureux, le devança. Ils s'éleva de Douvres, le 7 janvier 1785, avec le docteur Jelferies, et descendit, en moins de trois heures, sans accident, à une lieue de Calais, au-delà de la forêt de Guines. Mais les aéronautes avaient couru les

plus grands dangers. Pour alléger le ballon, ils avaient été obligés de jeter à la mer leur lest, leurs livres, leurs provisions, leurs habits et jusqu'à l'ancre qui devait fixer la machine à terre; accrochés dans les cordages, ils avaient été au moment de couper la nacelle. On dit même que le docteur anglais sacrifia son pavillon et déclara à son compagnon qu'il était prêt à se précipiter, s'il le croyait nécessaire. Ils arrivèrent à Calais dans une voiture à six chevaux, envoyée par les magistrats; la foule se pressait sur leur passage, en criant : *Vivent les voyageurs*. Le lendemain, le pavillon français fut hissé devant la maison où ils avaient couché. Le corps municipal, les officiers de la garnison, vinrent les visiter. A la suite d'un dîner, qu'on leur donna à l'Hôtel-de-Ville, le maire présenta à Blanchard une boîte d'or sur laquelle était gravé un ballon et contenant des lettres qui lui accordaient le titre de citoyen de Calais. L'aérostat exposé dans la principale église, fut réclamé par les magistrats, qui donnèrent à Blanchard trois mille francs de gratification et une pension de six cents francs; il fut arrêté que le terrain sur lequel s'était opérée la descente serait nommé *canton Blanchard*, et qu'une colonne en marbre y serait érigée pour perpétuer le souvenir d'un événement, qui, quel que puisse être plus tard le sort de cette découverte, sera toujours un fait mémorable. La nouvelle de ce voyage excita le plus grand enthousiasme. La reine, qui était au jeu, mit pour Blanchard sur une carte et lui fit compter une forte somme qu'elle venait de gagner. Les envieux du mécanicien aéronaute lui donnèrent le sobriquet de don Quichotte de la Manche; mais le peuple le célébra dans ses chan-

sons. Arrivé à Paris trois jours après, il dîna, le 16, chez le baron de Breteuil, alors ministre, qui lui annonça que le roi lui accordait une gratification de douze mille francs et une pension de douze cents. Le pavillon qu'il avait fait flotter sur la Manche fut placé dans la salle de l'académie des sciences. Blanchard s'empressa d'aller recueillir à Londres les mêmes tributs d'éloges qu'à Paris. Il vit à Boulogne Pilâtre de Rozier, qui, désespéré de s'être laissé prévenir et jaloux de surpasser son rival, entreprit, peu de mois après, la malheureuse ascension où il périt avec l'infortuné Romain, son compagnon (*Voy. PILATRE, XXXIV, 445*). Quant à Blanchard, il partit de Calais, le 21 février, pour l'Angleterre, et fit à Londres une ascension avec mademoiselle Simonet, âgée de quinze ans, la première Française qui soit montée en ballon, mais non la première personne de son sexe; car une Anglaise, madame Tible, l'avait précédée. Blanchard allait vite en besogne. Arrivé à La Haye, le 24 juin, il y fit, le 12 juillet, sa douzième ascension. Mais son ballon, construit trop à la hâte, ne lui permit de prendre qu'un des quatre compagnons de voyage annoncés. A la veille de tomber dans le *Bie-Bos*, à six lieues de la ville, il ouvrit la soupape et alla descendre à cent pas du bord de l'eau, dans une prairie, dont le propriétaire exigea dix ducats de dommages-intérêts. Il eut même beaucoup de peine à se tirer des mains des paysans hollandais, qui l'accueillirent avec des bâtons et des fourches, brisèrent la nacelle et emportèrent la gaze d'or et la toile qui l'entouraient. Une jouissance d'amour-propre le consola de cette petite disgrâce: en passant à Guines, le 23, il

fut conduit en cavalcade au canton Blanchard, où il vit la colonne érigée en mémoire de son passage de la Manche ; il en calcula les proportions avec un crayon, et s'écria dans l'enthousiasme de sa reconnaissance : « Grâces à Dieu et à vous, « messieurs, je ne crains plus ni le « persiflage ni la calomnie. Il faut « drait cinquante mille rames de « libelles entassés, pour masquer « cette colonne sur toutes ses faces. » Sa quatorzième ascension eut lieu à Lille. Après diverses expériences du parachute, qu'il avait ajouté à son appareil, comme il ne remplissait pas sa promesse de monter en ballon le 25 août, les magistrats le firent comparer et garder à vue jusqu'au lendemain ; alors il s'éleva avec un chevalier de Lespinar ; laissa d'abord tomber en parachute un chien, qui ne se fit aucun mal ; et, après sept heures de voyage aérien, il alla descendre à soixante-trois lieues de là, à Sevon, en Clermontois. A Francfort-sur-Mein, au moment où il montait dans sa nacelle, le 27 septembre, avec le prince de Hesse-Darmstadt et un officier de dragons, un coup de vent déchira du haut en bas le ballon qu'on lui avait préparé ; il s'évanouit, et le duc de Deux-Ponts, pour le soustraire à la foule des mécontents, le prit dans sa voiture. Ayant fait réparer le ballon qu'il avait apporté de Lille, il partit, le 3 octobre, avec son parachute et son chien ; et au bout de trente-trois minutes, il prit terre à Weillbourg, à quatorze lieues de Francfort, où il revint le lendemain. Ce quinzième voyage lui valut des honneurs extraordinaires. Le comte de Romanzoff, ambassadeur de Russie, le conduisit à son balcon, en tenant deux flambeaux pour le montrer au

peuple. Des hommes traînèrent son carrosse jusqu'au spectacle, où on le transporta lui-même de loge en loge. Son buste y fut couronné sur un trône placé au temple de mémoire. Les trois Grâces, les Amours lui chantèrent des couplets et virent le couronner dans sa loge. Il reçut des boîtes d'or, des montres, des médailles, de l'argent ; et douze princes et princesses d'Allemagne, qui se trouvaient à Francfort, souscrivirent pour un ballon capable d'enlever cinquante personnes, à l'époque du couronnement du roi des Romains. Dans sa seizième ascension, qu'il fit à Gand, le 19 nov., Blanchard courut de grands dangers. Ne pouvant résister à la froide température jusqu'à laquelle son ballon s'était élevé, il le creva, laissa tomber sa nacelle, s'accrocha aux cordes et descendit sans se faire de mal, mais en causant quelques dégâts. L'astronome Lalande ayant publié qu'il y avait erreur sur les trente-deux mille pieds (cinq mille trois cent trente-trois toises), à la hauteur desquels Blanchard prétendait être monté ; qu'il était impossible d'exister à cette élévation, et qu'aucun aéronaute n'avait été plus haut que deux mille cinq cents toises, Blanchard fit insérer dans les journaux une lettre datée de Lille, le 25 décembre, dans laquelle, sans contredire les raisonnements du savant académicien, il l'invitait à l'accompagner dans un prochain voyage. Ce ne fut que treize ans plus tard que Lalande accepta cette invitation. Blanchard assista, le 7 janvier 1786, dans la forêt de Guînes, à l'inauguration de la colonne, sur laquelle fut gravée une longue inscription latine, envoyée par l'académie des belles-lettres et contenant la relation du voyage de Douvres à Calais. Il fit preuve d'ignorance dans

une plate réponse qu'il adressa aux magistrats. Le soir, on lui offrit un banquet et un bal ; son portrait était placé dans la salle ; et vis-à-vis, dans un médaillon entouré de lauriers, on lisait ces vers de La Place, citoyen de Calais :

Autant que le Français l'Anglais fut intrépide ;
Tous les deux ont plané jusqu'au plus haut des airs,
Tous les deux, sans navire, ont traversé les mers ;
Mais la France a produit l'inventeur et le guide.

La dix-septième ascension de Blanchard, tentée trois fois et toujours contrariée par les vents, eut lieu à Douai, le 18 avril. Il descendit à trente-deux lieues de cette ville, où il revint le surlendemain. Une musique militaire et un nombreux cortège de dames et de gens distingués l'accompagnèrent jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, où il reçut une montre entourée de brillants et une somme d'argent. Au mois de mai 1786, il perdit à Bruxelles un superbe ballon de cent quarante-deux pieds cubes, qui, aux trois quarts plein, rompit les cordes qui le retenaient, s'éleva rapidement et retomba en lambeaux. Blanchard fit, le 10 juin, devant l'archiduc et l'archiduchesse des Pays-Bas, sa dix-huitième ascension avec deux ballons. Il était dans la nacelle du plus grand, et à l'autre était attaché un parachute dont il coupa la corde et qui retomba sans accident avec un mouton. Il répéta la même expérience à Hambourg, le 23 août, sans innovations, et sans progrès dans sa manœuvre. En effet, on voit, par une lettre qu'il écrivit d'Aix-la-Chapelle au chevalier de Lespinar, pour lui annoncer sa vingt-unième ascension, qui eut lieu dans cette ville, le 9 octobre, qu'il confessait n'avoir trouvé dans les airs aucun moyen de direction ; que, pour traverser la Manche, il ne lui avait fallu que du

courage et un moment favorable ; mais qu'avec un ballon de quatre-vingts pieds de diamètre, il se risquerait à voyager la nuit et à planer sur les mers. Si, avec cette conviction, Blanchard fut le seul aéronaute qui ne se dégoûta pas de son dangereux métier, s'il devint le chef d'une école qui survécut à toutes les autres, et d'une légion de voyageurs, qui successivement l'accompagnèrent dans ses voyages aériens, il est évident qu'il en avait fait un objet de spéculation, un moyen de fortune. Son ambition et sa vanité croissant avec ses succès, il voulait porter son industrie dans toutes les cours de l'Europe ; mais il ne trouva point partout les mêmes facilités. L'empereur Joseph II lui répondit que, lorsque l'utilité des aérostats lui serait démontrée, il s'empresserait d'accueillir sa demande et même de le fixer auprès de lui. Le roi de Prusse alléguait que, malgré sa confiance dans l'habileté de l'aéronaute, il n'était pas rassuré sur les dangers de ses expériences, et qu'il serait fâché qu'un malheur lui arrivât dans ses états. Comme Blanchard n'était ni physicien, ni chimiste, mais seulement mécanicien, on a peine à croire qu'il ait découvert deux sortes de gaz, comme il s'en vantait ; l'un extrait du feu, sans acide vitriolique, sans limaille de fer et dix fois plus léger que l'air atmosphérique ; l'autre fait avec de l'eau en ébullition et de la limaille de fer : tous deux plus prompts, plus faciles et plus économiques que celui que Charles avait inventé. Il fit usage du premier, dans sa vingt-deuxième ascension, à Liège, après y avoir perdu un autre ballon neuf, par la négligence des ouvriers qui le laissèrent échapper. A Valenciennes, le 27 mars 1787, il s'enleva avec une flottille de cinq petits ballons, qu'il as-

surait être plus commodes et plus sûrs qu'un gros aérostat; ce qui ne l'empêcha pas de s'accrocher aux cheminées, aux arbres, et à un clocher. A Nancy, où il fit sa vingt-quatrième ascension, le 1^{er} juillet, avec la seconde espèce de gaz, qu'il disait de son invention; à Strasbourg, le 26 août, à Leipzig, le 29 sept., il répéta la descente en parachute d'un animal, et ses évolutions ordinaires, mais toujours sans pouvoir se diriger. Cependant il attirait partout la même affluence; partout il excitait le même enthousiasme; partout on lui rendait les mêmes honneurs, on lui payait les mêmes tributs. Son vingt-huitième voyage eut lieu, au mois d'octobre, à Nuremberg. En 1788, il traversa encore le Pas-de-Calais en ballon et descendit en Angleterre. Mais au mois de mai 1793, il fut arrêté parcourant le Tyrol, et renfermé dans la forteresse de Kustein, comme soupçonné d'avoir voulu propager les principes de la révolution française. Il recouvra bientôt la liberté et alla porter son industrie hors de l'Europe. En août 1796, il fit à New-York son quarante-sixième voyage aérien; mais les succès de son rival Garnerin excitèrent alors sa jalousie et l'engagèrent à revenir en France. Au mois d'août 1798, il s'éleva à Rouen avec seize personnes dans une flotte aérienne, et alla descendre à Bazancourt, près de Gournay. Piqué contre Garnerin, qui lui avait dérobé l'invention du parachute, mais qui, au lieu d'y attacher un chien ou un mouton, avait osé faire lui-même cette descente périlleuse, Blanchard établit dans les journaux une polémique qui amusa les Parisiens oisifs. Défié par son adversaire, il ne put se dispenser de l'imiter : en juillet

1799, il fit une ascension à Tivoli, traversa la Seine, la retraversa; puis, ayant coupé la corde de son parachute, descendit dans un jardin, au village de Boulogne. Le 26 du même mois, il partit de Tivoli, avec Lalande, dans une nacelle suspendue à cinq ballons, et laissa descendre une corde à laquelle pendait une ancre, qui maintint la flottille à la même hauteur, mais sans qu'il en résultât aucune découverte intéressante, ni pour l'astronomie, ni pour la direction des ballons. Ce qu'on ne pouvait du moins contester à Blanchard, c'était la persévérance et le courage. En déc. 1803, il fit à Lyon sa cinquante-cinquième ascension, par un temps affreux, à travers les vents, la pluie et la grêle. Les glaçons qui couvraient son ballon le mirent dans un cruel embarras, lorsqu'il voulut ouvrir la soupape, pour laisser échapper le gaz et opérer sa descente, qu'il fit à plusieurs lieues de la ville, quoiqu'il eût été cinq heures dans les airs. Dans les premiers jours de février 1808, Blanchard, ayant fait sa soixantième ascension, au château du Bois, près de La Haye, fut frappé d'apoplexie : hors d'état d'entretenir le feu de son fourneau, il tomba de plus de soixante pieds et reçut de Louis Bonaparte, roi de Hollande, tous les secours qu'exigeait sa position. Ces soins le rendirent à la vie et permirent de le transporter en France; mais il retomba bientôt dans un état de névralgie complète, dont les symptômes singuliers et la longue durée fournirent matière à de nombreuses observations physiologiques; et il mourut à Paris, le 7 mars 1809. Cet homme qui avait gagné tant d'argent ne laissa que des dettes. En 1798, il avait écrit au conseil des

cinq-cents pour réclamer les arrérages de la pension qui lui avait été accordée par l'ancien gouvernement. Sa pétition, renvoyée au ministre, était probablement restée sans effet (1). A—T.

BLANCHARD (MARIE-MADELEINE-SOPHIE ARMANT), femme du précédent, naquit le 25 mars 1778 (peut-être même trois ou quatre ans plus tôt), à Trois-Canons, près de la Rochelle. On raconte que sa mère étant grosse vit un voyageur qui lui promit d'épouser l'enfant dont elle devait accoucher, si c'était une fille. Ce voyageur était Blanchard, avec qui la jeune Armant fut mariée dans son adolescence. Epouse d'un aéronaute, madame Blanchard devait se familiariser de bonne heure avec les dangers inséparables des voyages dans les régions de l'air; mais quoique la vivacité de ses désirs égalât celle de son imagination, elle

différa son début dans cette carrière jusqu'à ce qu'elle eut acquis la certitude que le ciel lui refusant les douceurs de la maternité, elle serait dispensée d'en remplir les devoirs. Elle avait à peu près vingt-six ans lorsqu'elle fit avec son mari sa première et probablement sa seconde ascension aérostatique; mais ce fut au mois de mars 1805, qu'ayant fait seule la troisième à Toulouse, elle descendit à Lux, près de Caraman, à dix-sept mille cinq cents toises, en ligne directe, du lieu de son départ. Tel était le dénuement où devait la réduire la mort de son mari, qu'il lui disait quelque temps auparavant : « Tu n'auras après moi, ma chère amie, d'autre ressource que de te noyer ou de te pendre. » Mais, loin de se livrer au désespoir, madame Blanchard fonda son existence sur les produits du métier d'aéronaute. Elle multiplia ses voyages aériens, et acquit une telle

(1) Blanchard était un homme sans science et sans lettres : il parlait mal sa langue et ne savait pas l'orthographe. On a de lui une *Relation de la cinquante-unième et dernière ascension*, etc., faite à Nantes, le 19 février 1800 (30 pluviôse an VIII), et qui fut imprimée dans cette ville, in-4° de 12 pages. Cette pièce est vraisemblablement à peu près inconnue à Paris; Blanchard y prend les titres de *citoyen adoptif des principales villes des Deux-Mondes*, de *membre honoraire de plusieurs académies étrangères*, et de *pensionnaire aérien de la république française*. Il raconte que, lors de sa descente à trois lieues et demie de Nantes, il fut secouru par quelques paysans qui, saisissant une corde qu'il leur jeta, fixèrent l'aérostât, bondissant dans un bois taillis; que, par reconnaissance, il leur abandonna ses provisions, consistant en une bouteille de vin, du pain et un poulet, qu'ils se partagèrent en disant : *Je n'ons jamais rin bu ni mangai qui vint de si hât (haut)*. Mais un autre paysan, de sinistre figure, survint, et dit : *C'est le diable qui t'a amenai, dis-moi, sorcier que t'est, de quel dret t'avis-es-tu de v'nir descendre cheu nous ? Tu méritrais ben d'être péay pour ça...* Il faudrait ben li f.... *trais tous de couitau dans le ventre*. Ensuite Blanchard se plaignait amèrement du public nantais qui, au lieu de venir lui payer trente sols dans l'enceinte, s'est tenu sur les hauteurs afin de voir *gratis* son ascension, pour laquelle « j'ai dépensé, dit-il, près de cinq mille fr. » et il ajoute : « Mon but aujourd'hui n'est pas d'acquérir de la gloire, mais bien d'obtenir le

fruit de mon travail... Ayant eu quarante six fois la preuve que l'ingratitude du public est la même dans tous les pays du monde, la commune de Nantes a mis le sceau à ma décision. Car malgré mon zèle pour la carrière aérostatique, dont la richesse des veines inépuisables ne pouvait manquer d'augmenter le domaine des sciences, je déclare que je tiendrai dorénavant à la terre, le public m'ayant mis hors d'état de faire de nouvelles expériences... Je termine donc ici ma carrière aérostatique et met ma flottille aérienne en vente. La totalité de mes ballons est composée d'environ dix-huit cents aunes de taffetas de bonne qualité; j'en ferai bon marché aux amateurs qui se présenteront. Ces ballons dépecés sont propres à faire de bonnes capottes, des coëfes de chapeaux, des tabliers, des parapluies, etc., etc. C'est en encourageant les arts de la sorte, qu'on les conduit au tombeau... Je n'ignore pas combien il sera tenu de vils discours. Je me trouve dispensé de réplique; d'ailleurs j'ai répondu à tout en m'élevant au dessus de tout. » Cependant il fait un dernier appel aux riches Nantais dont on lui a donné une *longue liste*, et qui se sont placés, dit-il, dans les *champs*, etc., pour *jouir de mon ascension gratis*. « Je leur dirai (à ces personnes riches) qu'elles me doivent toutes leur rétribution; savoir : les trente sols des dernières places, si mieux elles n'aiment m'envoyer le prix des premières. Mon adresse est chez le citoyen Garas, perruquier, derrière la comédie brûlée, »

intrépidité qu'il lui arrivait souvent de s'endormir pendant la nuit dans sa frêle et étroite nacelle, et d'attendre ainsi le lever de l'aurore pour opérer sa descente avec sécurité. Il s'en fallait beaucoup qu'elle montrât le même courage dans les voitures terrestres. Ses ascensions à Rome et à Naples, en 1811, furent aussi brillantes que lucratives. Dans celle qu'elle fit à Turin, le 26 avril 1812, elle éprouva un froid glacial et une forte hémorrhagie par le nez ; les glaçons s'attachaient à ses mains et à son visage, en pointes de diamants. Ces accidents, loin de la décourager, redoublèrent son ardeur et son activité, que vint stimuler la concurrence de mademoiselle Garnerin. Ses voyages furent plus fréquents ; il n'y eut pas de fête publique où l'une des deux rivales ne jouât le principal rôle avec son ballon. L'ascension que madame Blanchard fit à Nantes, le 21 sept. 1817, était la cinquante-troisième ; ayant voulu descendre à quatre lieues de cette ville, dans ce qui lui paraissait être une prairie, entre Couëron et Saint-Etienne de Montluc, elle se trouva sur un marais où son ballon, accroché à un arbre, tomba sur le côté, de telle manière qu'elle aurait eu beaucoup de peine à se dégager si l'on ne fût venu à son secours. Cet accident n'était que le précurseur de l'évènement funeste qui mit fin à ses jours. Après s'être montrée dans les principales villes de France et dans quelques capitales de l'Europe, elle fit, à l'ancien Tivoli de Paris, sa soixante-septième ascension, le 6 juillet 1819, à dix heures et demie du soir, dans une nacelle pavoisée, brillamment illuminée et supportant un artifice. Son ballon trop chargé peut-être s'étant accroché aux arbres

qui bordaient l'enceinte, elle le dégagea en jetant du lest, et renversa en s'élevant quelques cassolettes d'esprit de vin. A une certaine hauteur elle lança des fusées romaines ; mais bientôt, soit que l'une de ces fusées eût percé le ballon, soit que l'aéronaute, voulant descendre à une distance très-rapprochée, n'eût point fermé l'appendice par où le gaz hydrogène avait été introduit, et qu'en mettant le feu à une autre pièce d'artifice, adaptée au petit parachute qu'elle devait lancer, la mèche eût enflammé le gaz qui sortait par l'appendice, une vive lumière annonça l'incendie du ballon et le malheur qui arrivait. Un cri d'effroi s'éleva spontanément de toutes parts ; plusieurs femmes s'évanouirent et la fête fut interrompue. L'infortunée tomba avec sa nacelle sur une maison dont elle enfonça le toit, au coin des rues Chauchat et de Provence. Son corps, enveloppé dans les restes des cordages et de la nacelle, fut porté à Tivoli, où tous les secours lui furent vainement prodigués. Comme il n'était pas défiguré, quoique fracassé, et que la tête et les jambes étaient entières, on a supposé que l'asphyxie avait d'abord occasionné la mort. On fit une collecte à Tivoli pour ses héritiers ; mais, comme madame Blanchard n'avait eu qu'une fille adoptive ou naturelle qui était morte, les cent louis que produisit la quête furent employés à ses funérailles et au monument que ses amis lui firent ériger au cimetière du Père-Lachaise. Ses restes y furent portés sans avoir été présentés au temple luthérien des Billettes, quoique madame Blanchard appartint à cette communion. Chacune de ses ascensions lui avait coûté mille francs de frais, non compris la construction des ballons lorsqu'il fallait les renou-

veler; et cependant elle était parvenue, malgré sa manie d'acheter des tableaux, à ramasser douze cents francs de rente qu'elle a laissés à la fille d'un de ses amis. A—T.

BLANCMESNIL. *Voy.* POTTIER, XXXV, 524.

BLANKENSTEIN (ERNEST, comte de), général autrichien, d'une des plus anciennes familles de l'Allemagne, naquit à Reinsdorff, dans la Thuringe, en 1733, entra au service comme cornette dans le régiment des cuirassiers de Schmerzing, et fut nommé lieutenant à la bataille de Kollin, où il se distingua. Son nom ayant été cité honorablement dans plusieurs circonstances, et particulièrement à Breslau, Hochkirch, Maxen, Troppau, il fut avant l'âge (1758) nommé capitaine chef d'escadron, et passa dans le régiment des cuirassiers d'Anhalt-Zerbst. En 1760, il devint capitaine chef d'escadron titulaire, et fut nommé commandant de l'escadron des carabiniers, ce qui, trois ans après, lui valut le grade d'*oberstwachtmeister*. Un mois auparavant il avait été nommé chambellan. En 1765, il passa dans le régiment des cheuval-légers, devint lieutenant-colonel, et un an après (1768) colonel et commandant du régiment. Il ne resta que trois ans dans ce grade. Marie-Thérèse le nomma général feldwachtmeister. Dans la guerre de la succession de Bavière, il commandait l'avant-garde de la division Dalton; et ce fut lui qui atteignit les Prussiens, commandés par le duc de Brunswick, derrière les Trois-Maisons (*Drey-Hausen*), et qui, après un combat de dix heures, les repoussa dans leur camp avec une perte considérable. Il fut nommé lieutenant-feld-maréchal peu de temps avant la

guerre contre les Turcs, dont il fit toutes les campagnes. Attaché à la division des Croates-Slavons, il se distingua principalement devant Bérber et Belgrade. Dans la guerre de la révolution française, Blankenstein commandait, en 1793, près de Trèves, une division de neuf bataillons et quatorze escadrons, avec lesquels il couvrait la Moselle et formait l'aile gauche de la grande armée. Après l'occupation de Mayence, il prit une position retranchée entre la Moselle et la Sarre, et fit une attaque sur Thionville pour soutenir l'entreprise du prince de Cobourg sur Maubeuge. L'ennemi, qui était posté entre Kirch et Sierck, fut rejeté sur Thionville, et Blankenstein s'établit près de Perl-Efft et de Rehlingen, où il resta jusqu'à la fin d'octobre. A cette époque les Français ayant réuni des forces considérables sur la Moselle pour l'attaquer, il alla occuper de nouveau son ancienne position près de Mertzkirchen, entre Graevenmachern, Trèves, Sarrebourg et Merzig. Nommé général de cavalerie, il reçut en mai 1794 l'ordre de recommencer ses mouvements pour éloigner l'ennemi de la Sambre. Il partit de Trèves avec quatre bataillons, deux compagnies de Croates et cinq escadrons, et poussa jusqu'à Bastogne pour renforcer l'aile gauche de l'armée sous les ordres du lieutenant-général Mélas. En juillet, le danger devint si pressant devant Trèves, que Mélas fut obligé de se retirer sur cette position. Après un combat long et opiniâtre contre des forces supérieures, Trèves tomba au pouvoir des Français le 9 août. Blankenstein se retira jusqu'à Witlich sans être poursuivi. Il laissa ses avant-postes près de Kloster-Klausen et reçut de Worms un renfort de quatre batail-

lons. Réduit néanmoins à six mille hommes, il fut attaqué par une nombreuse armée et contraint de se retirer sur Coblenz. Mélas prit ensuite le commandement, et Blankenstein fut chargé de la cavalerie et des grenadiers, ainsi que du contingent saxon, dans le camp de Grumstadt, près de Darmstadt. L'affaiblissement de sa santé, joint à son grand âge, l'obligea, l'année suivante, à se retirer dans ses terres. Il avait été nommé, en 1792, colonel titulaire du 6^e régiment de hussards (aujourd'hui régiment du roi de Wurtemberg), qu'il avait eu sous ses ordres comme brigadier. On sait la réputation que les hussards de Blankenstein s'acquirent alors en Allemagne. Leur chef mourut le 12 juin 1816, à Battelau en Moravie.

M—Dj.

BLANPAIN (JEAN), religieux prémontré, né au Vignot, bourg près de Commercy, le 21 octobre 1704, fit profession, à l'âge de dix-sept ans, dans l'abbaye de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson. Son mérite précoce le fit appeler successivement aux chaires de rhétorique, de philosophie, de théologie et de droit canon dans l'abbaye d'Estival, dont il devint prieur. Le savant Hugo, qui en était abbé, trouva en lui un collaborateur utile pour achever ses *Annales des Prémontrés*. Blanpain lui fournit aussi des matériaux pour son recueil intitulé : *Sacræ Antiquitatis monumenta*, deux vol. in-fol. (*Voy.* Hugo, XXI, 28) ; mais la mésintelligence éclata bientôt entre les deux religieux. Le P. Blanpain, qui avait compté sur la place de coadjuteur de l'abbaye, s'étant vu préférer un de ses confrères, qu'il croyait y avoir moins de droits, rompit avec son chef et se retira à Nancy, où il forma le plan d'une critique générale des

ouvrages de l'abbé Hugo. Le premier ouvrage qu'il publia dans ce but fut le *Jugement des écrits de M. Hugo, évêque de Ptolémaïde, abbé d'Estival en Lorraine, historiographe de l'ordre de Prémontré*, Nancy, 1736, in-8°. Ce *Jugement* ne porte que sur les *Annales de l'ordre des Prémontrés*, auxquelles le censeur avait lui-même travaillé ; et c'est peut-être parce qu'il connaissait mieux qu'un autre le côté faible de l'ouvrage, que sa critique est à la fois judicieuse et solide. Quoique les traits décochés contre l'évêque de Ptolémaïde soient assez vifs, ils n'ont rien d'acrimonieux dans la forme. Les recherches auxquelles s'était livré le P. Blanpain ont un tel degré de certitude que, depuis la publication de son livre, il ne trouva, sous ce rapport, qu'une seule rectification à y faire. Il critiqua aussi avec beaucoup de finesse le mandement que l'évêque de Ptolémaïde avait donné, lors de la prise de possession du duché de Lorraine par le roi Stanislas ; mais ce petit pamphlet est resté manuscrit. Des études plus sérieuses occupaient les loisirs du P. Blanpain. Il travaillait à la continuation des *Annales de l'ordre de Prémontré*, mais il ne l'acheva pas, ce qui lui a fait reprocher de n'avoir pas apporté dans ses travaux la constance dont les Bénédictins lui donnaient l'exemple. Après la mort de l'abbé Hugo, il revint à Estival, où il fut curé et official jusqu'à la fin de ses jours, vers 1765. Parmi les morceaux dont il a enrichi le recueil des monuments sacrés de Hugo, on distingue la *Chronique de Baudouin de Ninove*, dont on ne connaissait que des fragments, et la *Chronique inédite de l'abbaye de Vicogne*, par Nicolas de Montigny. Les remar-

ques qu'il y a jointes sont judicieuses. Il a fourni pour la *Bibliothèque de Lorraine* de dom Calmet des mémoires sur la vie et les écrits des religieux de l'ordre des Prémontrés et la *Vie du B. Louis comte d'Arnstein*, pour la Bibliothèque des Prémontrés du P. Pagi. La France littéraire de 1769 et celle de M. Quérard indiquent, comme ayant été publié, un ouvrage du P. Blanpain qui n'a pas vu le jour ; c'est le *Jus canonicum regularium præsertim Præmonstratensium*, 3 vol. in-4°. L—M—X.

BLANQUET (SAMUEL), médecin et naturaliste, naquit vers la fin du dix-septième siècle, dans le diocèse de Mende. Après avoir achevé ses cours à la faculté de Montpellier, il reçut le doctorat, et revint dans sa patrie où il ne tarda pas à se faire connaître. Il fut un des médecins appelés à combattre la peste, qui s'était déclarée dans le Gévaudan en 1722. Il rendit compte de ses observations ainsi que des moyens qu'il avait employés, dans une *Lettre* à Dodart, qui la fit imprimer. C'est un in-4° de 9 pages, dont on trouve l'analyse dans le *Journal des Savants*, même année. Blanquet employait ses loisirs à l'étude de l'histoire naturelle ; et il communiquait ses remarques à l'académie de Béziers, qui le comptait parmi ses membres correspondants. Il mourut à Mende, avant l'année 1750, puisqu'il n'en est fait aucune mention dans la *France littéraire* d'Hébrailh. Outre la lettre dont on a parlé, on connaît de ce médecin : I. *Examen de la nature et vertu des eaux du Gévaudan*, Mende, 1728, in-8°. II. *Discours pour servir de plan à l'histoire naturelle du Gévaudan*, lu à l'assemblée des états de ce diocèse, le 13 février 1730,

in-4°, sans date, ni lieu d'impression. III. *Epistola de aqua quæ in Saxa obrigescit*, Mende, 1731, in-4°. Cette lettre, adressée par l'auteur à l'académie de Béziers, contient une description très-bien faite des grottes de Merveis, près de Mende, qui produisent en abondance des stalactites. Elle fut traduite en français par Bouillet, secrétaire de l'académie, lequel en fit lecture à la séance publique du 6 déc., même année (Voy. la *Bibl. histor. de la France*, I, 2799). — **BLANQUET** (*Antoine-Athanase*), petit-fils du précédent, né à Mende, le 13 sept. 1734, suivit la carrière administrative et remplit les fonctions de subdélégué de l'intendance du Languedoc. Il rendit d'importants services à cette province, en y introduisant des méthodes de culture, dont sa propre expérience lui avait fait connaître les avantages. Dans ses loisirs, il se délassait avec les muses latines. On cite de lui trois poèmes, restés probablement inédits, puisqu'on ne les trouve mentionnés dans aucun catalogue : *Opothea sive Pomarium mimatense* (le verger de Mende). — *Ludicra stirpium gebanensis*. — *Psyche, seu horticorum origo*. Blanquet mourut à Mende le 11 déc. 1803. W—s.

BLANQUET DU CHAY-LA (ARMAND-SIMON-MARIE de), d'une ancienne famille, naquit le 9 mai 1759, à Marvejols (Lozère), et se destina de très-bonne heure à la marine. Il naviguait déjà depuis plusieurs années, quand éclata la guerre d'Amérique, soutenue avec des chances si diverses ; mais qui eut pour importants résultats d'assurer l'indépendance américaine, de rendre à la France la pêche de Terre-Neuve et de la délivrer de l'ignominieuse présence d'un commissaire

britannique à Dunkerque. Pendant cette guerre, le jeune Blanquet participa aux combats des 8 et 10 août 1781, à l'entrée et à la sortie de la rade de Newport, sous les ordres du comte d'Estaing; au combat du 29 avril devant le fort Royal, sur le *Languedoc* monté par le comte de Grasse, et au combat du 5 sept. sur le *Palmier*, à l'ouverture de la Chesapeake. Étant repassé sur le *Languedoc*, il se distingua les 25, 26 et 27 janvier 1782, devant Saint-Christophe, et les 9 et 12 avril contre l'amiral Rodney. Il fut blessé aux jambes à cette dernière affaire. La paix signée, il servit dans les escadres d'évolution de la Manche, des mers de l'Allemagne et de la Méditerranée. Des pirates avaient fait souffrir de grands dommages au commerce des Echelles : la corvette *la Belette* reçut l'ordre de leur donner chasse. Blanquet, qui était second de cette corvette, se mit à la tête d'un détachement de troupes de marine et poursuivit les forbans jusque dans une anse de la côte d'Albanie où ils s'étaient réfugiés. Nommé capitaine de vaisseau en 1792, il fut choisi par l'amiral Truguet, commandant l'escadre de la Méditerranée, pour son capitaine de pavillon. Il fit en cette qualité, sur le *Tonnant*, l'expédition contre la Sardaigne, et reçut une blessure devant Oneglia où l'amiral l'avait envoyé en parlementaire. Destitué comme noble en 1793, Blanquet vit tous ses biens séquestrés et n'obtint d'être réintégré dans son grade qu'après la chute de Robespierre. Appelé au ministère de la marine en 1796, l'amiral Truguet se fit seconder dans cette tâche difficile par son ancien capitaine de pavillon, dont il avait pu apprécier le zèle. Promu au grade de con-

tre-amiral en sept. de cette année, Blanquet porta successivement son pavillon sur les vaisseaux *le Républicain* et *la Constitution* de la flotte de Brest qui désarma en 1798. Il se trouvait à Paris lorsque Bonaparte le choisit pour commander en second la flotte de la Méditerranée qui devait le porter sur la terre des Pharaons, mais dont la destination était encore un mystère. L'amiral Blanquet monta le *Franklin* et fut détaché avec une partie de l'escadre pour diriger l'attaque contre Malte. Dans le conseil qui précéda le désastreux combat d'Aboukir, lui et l'héroïque Dupeut-Thouars soutinrent avec la plus grande énergie qu'il fallait appareiller et combattre sous voiles. On sait que cet avis ne put prévaloir, une partie des équipages étant allée faire de l'eau jusque dans le *bogas*. Nelson ayant réussi à couper la ligne, les vaisseaux embossés furent enveloppés et criblés par les pelotons de l'escadre anglaise. Le *Franklin* reçut presque à bout portant le feu de cinq vaisseaux ennemis et ne se rendit qu'après une des plus belles défenses dont s'honore la marine française. Atteint d'un coup de feu qui lui avait horriblement fracturé la cloison nasale, Blanquet demande en reprenant connaissance pourquoi on ne tire plus? Sur la réponse qu'il ne restait qu'un seul canon en état : *Tirez toujours, s'écria-t-il, le dernier coup est peut-être celui qui nous rendra victorieux*. À son retour en France il se plaignit d'abord au directeur, puis au premier consul, de la conduite des trois contre-amiraux qui, après la mort de Brueys, s'étaient trouvés sous ses ordres; mais ses plaintes ne furent point accueillies, et il tomba dans une disgrâce

qui ne peut être attribuée qu'à la franchise avec laquelle il s'était exprimé sur les causes du désastre d'Aboukir. Admis à la retraite en 1803, il ne reparut sur les cadres de la marine qu'à la première restauration, où il fit partie un instant de la compagnie de marine de la garde royale. Il insista ensuite beaucoup, mais vainement, pour être remis en activité; et les témoignages de royalisme qu'il fit éclater à cette époque eurent peu de résultats pour son avancement. Il fut cependant fait chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion-d'Honneur et vice-amiral honoraire. Quelque flatteuses que fussent ces distinctions, elles ne purent adoucir les ennuis d'une retraite anticipée. Le vice-amiral Blanquet du Chayla, après d'inutiles sollicitations et de longues souffrances, mourut le 29 août 1826, à Versailles.

CH—U.

BLANQUI (JEAN-DOMINIQUE) naquit à Nice en 1759. Fils d'un cultivateur aisé du petit village de Drap, il reçut une bonne éducation. A vingt ans il remplaçait souvent un professeur de philosophie, de mathématiques et des sciences naturelles au collège royal. Lorsque la révolution française éclata, en 1789, Blanqui en embrassa les principes avec ardeur, et trois ans après, le 22 sept. 1792, l'armée française ayant occupé Nice et la Savoie, les peuples demandèrent la réunion (1) de leur pays à la république française, qui fut accordée le 27 novembre suivant, et ces contrées furent organisées en départements. La réputation de savoir et de modération dont

jouissait Blanqui le fit nommer, par le département des Alpes maritimes, député à la convention nationale. D'un caractère essentiellement droit, il figura parmi les membres de cette fraction de la Gironde qui fit d'inutiles efforts pour arrêter le torrent révolutionnaire, et il partagea son malheureux sort. L'un des signataires et des principaux auteurs de la fameuse protestation des 73 contre le 31 mai, il expia, avec eux, cet acte de courage par un emprisonnement de dix mois. C'est pendant cette cruelle et périlleuse détention qu'il composa une brochure intitulée: *Mon agonie de dix mois, ou Historique des traitements essuyés par les députés détenus, et les dangers qu'ils ont courus pendant leur captivité, avec des anecdotes intéressantes*, Paris, 1794, in-8° de 44 pag. Cet écrit produisit alors quelque sensation, et il est encore recherché aujourd'hui. Rentré au sein de la convention nationale après le 9 thermidor, Blanqui resta constamment étranger à toute espèce de réaction; il se consacra exclusivement à ses études favorites sur les finances et l'administration. On lui doit une foule de rapports intéressants sur les *monnaies*, les *poids et mesures*, les *canaux* et les *grandes routes*, qu'il trouvait trop larges, et par conséquent d'un entretien dispendieux et difficile. Après la session conventionnelle, Blanqui devint membre du conseil des cinq-cents, d'où il sortit bientôt par le sort. Après le 18 brumaire, le nouveau consul le nomma sous-préfet de Paget-Thénières, et il exerça ces fonctions jusqu'en 1814, époque de l'occupation du comté de Nice par les Piémontais. Blanqui se retira alors dans un petit village du département d'Eu-

(1) La cession définitive du duché de Savoie et du comté de Nice à la France, par le roi de Sardaigne, fut opérée par le traité de Cherasco, en 1796.

re-et-Loir. Au retour de Napoléon, en 1815, il fut nommé sous-préfet à Marmande; mais destitué après le second retour de Louis XVIII, il vécut à Paris dans la plus profonde retraite, occupé de littérature et de sciences. Il y mourut du choléra asiatique, le 1^{er} juin 1832, dans une médiocrité de fortune, qui eût ressemblé à la misère sans la pieuse intervention de son fils aîné, directeur de l'école du commerce et professeur d'économie politique au conservatoire des arts et métiers. G—G—Y.

BLAYNEY (BENJAMIN), habile hébraïsant, était chanoine de l'église du Christ, professeur royal d'hébreu à l'université d'Oxford, recteur de Polshot, premier du collège de Worcester, où il fut reçu maître ès-arts en 1753, membre du collège d'Hertford, où lui furent conférés les degrés de bachelier et de docteur en théologie (1768 et 1787). Il fut aussi pendant plusieurs années un des prédicateurs de Whitehall. Il mourut à Polshot, le 20 sept. 1801. Non moins remarquable comme traducteur et commentateur que comme savant dans l'ancien idiome des Hébreux, il publia entre autres ouvrages : I. *Dissertation tendant à fixer le véritable sens et l'application de la vision relatée dans Daniel*, IX, 20, et connue sous le nom de *Prophétie des soixante-dix semaines de Daniel*, avec des remarques occasionnelles sur les lettres de Michaelis au D. Jean Pringle sur le même sujet, 1775, in-4°. II. *Jérémie (Prophéties de) et ses Lamentations*, traduction nouvelle, avec notes critiques, philologiques et explicatives, 1784, in-8°. III. *Zacharie*, traduction nouvelle, avec notes critiques, etc., et un

Appendice en réponse au Sermon du D. Eveleigh sur Zacharie, I, 8-11. A cet ouvrage est ajoutée, mais avec des changements, une édition de la Dissertation sur Daniel. Ces travaux sont d'une haute importance pour l'étude et la critique de la Bible : presque tous les juges compétents en ont adopté les conclusions, quoiqu'elles changent et le texte de la Bible anglaise vulgaire et celui de la traduction de Michaelis. Blayney surtout n'a jamais eu recours à cette méthode ingénieuse, mais si peu certaine et si peu satisfaisante, du savant Allemand, qui compte par années lunaires les semaines de Daniel. Ses explications aussi s'étendent au chapitre que Michaelis semble abandonner comme inexplicable, ou dont au moins il désespère de donner une explication qui ait pour elle les couleurs de la vraisemblance. La version des Prophéties et des Lamentations de Jérémie est faite d'après la méthode du D. Lowth, dans sa traduction d'Isaïe. Nous devons en dire autant de la version de Zacharie. Blayney y a mérité un autre genre d'éloge par la modération avec laquelle il ne cesse de s'exprimer en réfutant un adversaire qui avait pris avec lui un ton de pédantisme et d'accrimonie intolérable. Toutefois, quel que soit le mérite de ces publications, les manuscrits légués par Blayney, d'abord à l'évêque de Durham, son ami, et ensuite à la bibliothèque de Lambeth, semblent plus importants encore. Ce sont : 1^o Une *Traduction nouvelle des Psaumes*, 2 vol. in-4°; 2^o un *Commentaire critique* sur le même ouvrage, 3 vol. in-4°; 3^o des *Notes sur Isaïe*, 3 vol. in-4°; 4^o des *Remarques sur les petits Prophètes* (et comparaison avec la version et les notes de l'évêque

Newcome); 5° *Remarques sur le Chant de Moïse*, comparé avec le passage de Samuel, II, 22; le Chant de Débora, la Bénédiction de Jacob, celle de Moïse, et le Chant d'admonition de ce législateur, Deut., XXXII, 6; 6° *Nouvelles Observations sur quelques psaumes, quelques chapitres d'Isaïe et quelques-uns des petits prophètes, notamment de Zacharie*, 1 vol. in-fol. Blayney surveilla la correction de la Bible anglaise vulgaire, sortie en 1769, in-4°, des presses de Clarendon, une des plus rares et des meilleures éditions des Écritures. P—OT.

BLAZE (HENRI-SÉBASTIEN), né à Cavaillon, dans le comtat Venaissin, en 1763, vint achever ses études à Paris en 1779. Destiné au notariat, profession de son père, il préféra se livrer à sa passion pour la musique, prit des leçons de quelques maîtres fameux, et devint un des premiers élèves de Séjan sur le piano et sur l'orgue. Son retour dans sa province produisit une sorte de révolution musicale. Le piano qu'il avait apporté à Cavaillon, instrument nouveau pour le pays, y parut une merveille; et les organistes qui avaient prédit qu'il ne jouerait jamais que du violon, tâchèrent de se modeler sur son jeu et firent pour la première fois usage du pouce afin d'exécuter les passages rapides. Devenu notaire malgré lui, Blaze ne renonça point à la musique, et ses compositions obtinrent de grands succès au concert de Marseille, un des plus remarquables de France. La révolution interrompit la double carrière de Blaze. Poursuivi pendant la terreur, et membre de l'administration départementale de Vaucluse, après le neuf thermidor, il fut en guerre ouverte avec le représentant

du peuple Boursault-Malherbe; mais le goût des arts réconcilia les deux champions à Paris quelques années après. La paix, négociée dans un bateau où ils se trouvèrent tête à tête, fut conclue dans un banquet chez Boursault, où figuraient les musiciens et les comédiens les plus distingués de l'époque. C'était en 1799. Blaze profita de son séjour à Paris pour se livrer à son art favori. Il y publia un œuvre de romances, deux œuvres de sonates, et des duo pour harpe et piano, dont madame Bonaparte (Joséphine) accepta la dédicace en 1800. Il écrivit trois opéras, dont un, *l'Héritage*, fut répété au théâtre Favart. Un autre, *Sémiramis*, dont il avait arrangé le poème d'après la tragédie de Voltaire, le mit en rivalité avec Catel qui, premier en date, obtint la préférence pour son opéra joué sous le même titre au théâtre de la République et des Arts. Mais la partition de Blaze, connue de Grétry, de Méhul, ses amis, et des premiers musiciens de Paris, lui valut le titre de correspondant de l'institut, en remplacement de Giroust, mort depuis peu. Après la réorganisation de ce corps savant, il fut maintenu sur le tableau des membres correspondants de l'académie des beaux-arts. De retour dans sa patrie, Blaze vint s'établir à Avignon, en 1805, et y exerça la profession de notaire jusqu'à sa mort arrivée à Cavaillon, le 11 mai 1833. Il a laissé plusieurs enfants, dont l'aîné, M. Castil-Blaze, s'est fait un nom dans les lettres et dans la musique; un autre, M. Sébastien Blaze, pharmacien à l'armée d'Espagne, en 1808, est auteur des *Mémoires d'un apothicaire*, qui ont obtenu un succès de vogue en 1829. On a du père: I. *De la nécessité d'une religion*

dominante en France, 1 vol. in-8°, vers 1796 ; ouvrage que l'abbé Gazzeri a reproduit à peu près en entier dans un livre écrit sur le même sujet, en italien et en français: II. *Julien, ou le Prêtre*, roman, Paris, 1805, 2 vol. in-8°. III. *Messe brève à trois voix*, avec chœur et accompagnement d'orgue et de basse, publiée par son fils Castil-Blaze. IV. Une *Cantate*, exécutée à grand orchestre, pour la cérémonie expiatoire qui eut lieu sur les ruines de Bedouin, bourg incendié et dépeuplé par le conventionnel Maignel (V. ce nom, au Supp.). Blaze, alors administrateur du département, conduisait le deuil ; puis il prit le bâton de mesure, dirigea l'orchestre, et électrisa un auditoire de dix mille spectateurs, surtout au mot *vengeance*, qui était placé d'une manière foudroyante. V. Un *Requiem*, exécuté avec une rare perfection à Avignon, par les musiciens du pays, pour les funérailles du duc de Montebello. Plusieurs *Messes* et *Motets*, avec chœurs et symphonies. Comme compositeur, Blaze s'était formé à l'école de Méhul. Théologien savant et rival de Périer, évêque d'Avignon, il avait remporté un prix à l'académie de Besançon ; quelques années avant sa mort, par un discours sur une question religieuse. Il s'est occupé pendant trente ans d'un ouvrage important sur les mêmes matières, resté inédit et dont le manuscrit formerait douze à quinze volumes. A—r.

BLEDA (le P. JAIME), historien espagnol, était né vers 1550 dans Algemesi, petite ville du royaume de Valence. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut établi curé dans un canton habité par les descendants de ces anciennes familles maures qui, pour échapper à la prison ou à l'exil,

s'étaient fait baptiser. Il ne tarda pas à se convaincre que ces prétendus chrétiens ne l'étaient que de nom, et qu'ils continuaient presque tous de pratiquer en secret le culte de leurs pères. Désespérant d'opérer leur conversion sincère, il pensa que son devoir était de les faire expulser de l'Espagne. En conséquence, il prit l'habit de Saint-Dominique, et, en 1599, il se rendit à Rome, avec l'agrément de ses supérieurs, pour solliciter le pape de seconder les bons catholiques dans leur intention de purger l'Espagne des Mauresques. Il paraît que le P. Bleda ne réussit pas complètement dans cette première tentative près du Saint-Siège, puisqu'il fut obligé de retourner deux fois à Rome, en 1603 et en 1606. Pendant ce temps, l'archevêque de Valence, Jean de Ribera, qui partageait le zèle inconsidéré du P. Bleda contre les Mauresques, pria Philippe III de prononcer l'expulsion de cette race impie ; mais cette mesure était vivement combattue par les grands d'Espagne, qui craignaient de voir leurs terres rester en friche s'ils étaient privés des bras qui les faisaient valoir. La persévérance de Bleda finit par l'emporter sur l'intérêt de l'état. L'expulsion des Mauresques fut prononcée en 1609, et il ne leur fut accordé que quelques mois pour sortir de l'Espagne. Cette émigration lui fit perdre un million d'habitants sobres et laborieux, qui n'ayant pu s'établir dans les landes de la Guyenne, comme ils l'avaient demandé, passèrent presque tous en Afrique et en Turquie. Quelques-uns se fixèrent en Provence et en Languedoc. Le P. Bleda vivait en 1622 : on ignore l'époque de sa mort. Outre quelques écrits ascétiques, dont on trouvera les titres dans la *Biblioth.*

scriptor: Hispaniæ de D. Antonio et dans les *Scriptores ordin. prædicat.* des PP. Echard et Quétif, II, 426, on a de lui : I. *Defensio fidei in causa neophytorum sive Morischorum regni Valentini, totiusque Hispaniæ*, Valence, 1616, in-4°. II. *Tractatus de justa Morischorum ab Hispania expulsionem*, ibid., 1610, in-4°. Ces deux ouvrages sont ordinairement réunis. III. *Coronica de los Moros de Espana*, Valence, 1618, in-fol.; ouvrage estimé, et dont les exemplaires sont rares. Ce livre, dit Lenglet-Dufresnoy, est très-utile pour toute l'histoire d'Espagne. Llorente y désirerait plus de critique (Voy. *Histoire de l'Inquisition*, III, 430). On conçoit aisément que notre auteur était trop animé contre les Maures pour en parler avec toute l'impartialité qu'on exige d'un historien. W—s.

BLESSEBOIS. *Voy.* CORNEILLE, IX, 629.

BLIGH (GUILLAUME), navigateur anglais, naquit en 1753, à Farningham dans le comté de Kent. Il servit sous les ordres de Cook, quand cet homme célèbre fit pour la troisième fois le voyage autour du monde; et il parvint au grade de lieutenant de vaisseau. L'expérience qu'il avait acquise fixa sur lui l'attention du gouvernement; lorsqu'en 1787, cédant au vœu des habitants des Antilles, Georges III ordonna d'expédier un bâtiment aux îles du grand Océan, pour y aller chercher des plants d'arbres à pain et d'autres végétaux utiles. Le vaisseau de transport le *Bounty*, de deux cent quinze tonneaux et de quarante-cinq hommes d'équipage, fut armé et disposé en conséquence. Le commandement en fut donné à Bligh, qui partit de Spithead le 23 décembre 1787. Le

20 août suivant, il mouilla dans une baie de la Terre Van Diemen, où il reconnut un des naturels qu'il avait vus en 1777. Le 19 septembre, il découvrit au sud de la Nouvelle-Zélande, par 47° 44' sud et 179° 7' est de Greenwich, un groupe d'îlots rocaillieux et arides qu'il nomma *Iles du Bounty*. Le 26 octobre, il laissa tomber l'ancre dans la rade de Matavai de l'île Taïti. Bligh vit avec plaisir que les bonnes intentions de Cook pour les insulaires de l'archipel de la Société n'avaient pas été entièrement vaines, et que plusieurs des végétaux et des animaux qu'il leur avait laissés s'étaient multipliés. Les relations avec ces indigènes furent très-amicales; quelques petits objets volés furent restitués sans difficulté. Le 31 mars 1789, tous les plants d'arbres à pain furent embarqués au nombre de mille quinze pieds, indépendamment de beaucoup d'autres arbres, les uns produisant des fruits exquis, d'autres donnant des substances propres à la teinture ou à d'autres usages. En retour, Bligh planta, durant son séjour, diverses plantes ligneuses, et en sema plusieurs autres. Avant son départ, il construisit une chaloupe et mit à la voile le 4 avril. Après avoir passé à Houahéiné où il ne voulut pas s'arrêter, il découvrit le 11 une île que ses habitants nommaient *Ouaitoutaki* (ces insulaires sont de la même famille que les Taïtiens). Le 23, le *Bounty* était devant Anamouka, une des îles des Amis. Bligh voulait remplacer quelques plants d'arbres à pain qui étaient morts, mais les insulaires ayant commis plusieurs vols, il se hâta de s'éloigner. Le 27, il était entre les îles Toufoua et Kou-tou. « Jusque-là, dit-il, le voyage « avait été constamment heureux,

« et accompagné de circonstances agréables et satisfaisantes. Mais « une scène bien différente était sur « le point de se passer. » Le 28, avant le lever du soleil, Fletcher Christian, *master* à qui Bligh avait donné une commission de lieutenant, le capitaine-d'armes, l'aide-canonnier et un matelot entrent dans la chambre du capitaine qui dormait, se saisissent de sa personne, lui lient les mains derrière le dos et le menacent de le tuer s'il parle ou s'il fait le moindre bruit. Néanmoins Bligh crie de toutes ses forces, dans l'espérance que l'on viendra à son secours ; mais les conjurés avaient placé des sentinelles aux portes des officiers qui n'étaient pas de leur complot. Bligh fut arraché de son lit et traîné en chemise sur le pont. « Je « souffrais beaucoup, dit-il, parce « que mes mains étaient extrêmement serrées ; je demandai le motif d'une telle violence, on ne me « répondit que par des injures. Le « maître, le canonnier, le chirurgien, un des contre-mâtres et un « des jardiniers, étaient prisonniers « dans leurs chambres ; l'écoutille « était gardée par des sentinelles. » Quelques chefs de l'équipage et l'écrivain obtinrent la permission de monter sur le pont. Christian ordonna au maître d'équipage de faire mettre la chaloupe à la mer et de se dépêcher s'il ne voulait pas qu'on lui fit sauter la cervelle. Dès que la chaloupe fut à flot, trois hommes reçurent l'ordre de s'y embarquer. Bligh essaya de nouveau d'adresser des représentations aux révoltés, elles n'eurent pour résultat que l'injonction de se taire sous peine d'être tué à l'instant. Tous ceux qui devaient descendre dans la chaloupe ayant été appelés furent forcés d'y passer ; on leur

permit d'emporter du fil de caret, de la toile à voile, des lignes, des voiles, des cordages, un baril d'eau, cent cinquante livres de biscuit, une petite quantité de rhum et de vin, un quart de cercle et une boussole ; mais on leur défendit, sous peine de mort, de prendre ni cartes, ni livres, ni instruments de navigation, ni les dessins et les relèvements de côtes que Bligh avait faits. Le maître charpentier n'obtint qu'avec peine la permission d'embarquer son coffre d'outils ; l'écrivain put sauver les journaux, les brevets et la commission de Bligh, ainsi que divers papiers importants. Celui-ci demanda des armes, on se moqua de lui en disant qu'il connaissait bien les gens avec lesquels il allait, et que par conséquent elles lui seraient inutiles ; ce pendant on jeta quatre sabres dans la chaloupe. A la fin, Christian dit à Bligh : « Allons, capitaine, vos officiers et vos matelots vous attendent ; il faut que vous vous embarquiez avec eux. Si vous faites la « moindre résistance, vous êtes « mort. » Dès qu'il fut hors du bâtiment on lui délia les mains. On lança dans la chaloupe quelques morceaux de petit salé et des vêtements. Alors quelques-uns des officiers marins et des matelots crièrent à Bligh qu'ils étaient étrangers à tout ce qui s'était passé, qu'on les avait retenus de force et qu'ils le priaient de ne pas oublier leur déclaration. Les révoltés, après avoir retenu quelque temps la chaloupe à l'ancre et fait servir de jouet à leur humeur railleuse les infortunés qui s'y trouvaient, larguèrent enfin l'amarre et les laissèrent aller en dérive au milieu de l'Océan. Dix-huit hommes étaient avec Bligh : il en restait vingt-cinq avec Christian ; c'étaient les

meilleurs de l'équipage. Le vent étant faible, Bligh fit route vers Touloua, afin de s'y procurer de l'eau et des vivres et de gagner ensuite Tongatabou. Au commencement de la nuit, il atteignit Touloua et s'y ravitailla. Les indigènes auxquels il raconta que son navire avait péri, et qu'il ne s'était sauvé qu'avec les hommes qu'ils voyaient, écoutèrent ce récit avec indifférence. Le 1^{er} mai, dans la soirée, ils attaquèrent les Anglais; un matelot qui n'avait pas eu le temps de s'embarquer fut assommé, plusieurs furent blessés, car les Indiens les poursuivirent dans leurs pirogues. Cet incident décida Bligh à s'éloigner au plus tôt de l'archipel des Tonga. Le 3, une tempête lui fit courir les plus grands dangers; il fut obligé, pour soulager la chaloupe, de jeter à la mer les bardes superflues, ainsi que les cordages et les voiles inutiles. Le 4, on découvrit quelques petites îles basses, et l'on passa au milieu de ce groupe qui fut nommé *Iles de Bligh*; elles sont situées par 18° 12' sud et 183° 20' de longitude est. On jugea que les plus grandes étaient habitées; mais la prudence ordonnait de ne pas débarquer. Elles font partie de l'archipel des Fidji ou Viti. Le 7, on découvrit encore une terre haute, d'où il se détacha deux pirogues qui poursuivirent les Anglais avec une grande vitesse. Une pluie abondante procura une bonne provision d'eau, mais les hommes étaient trempés par l'humidité et transis de froid. Le 14 et le 15, on eut encore connaissance d'îles nouvelles et habitées, appartenant à l'archipel du Saint-Esprit. Le 28, on aperçut la côte de la Nouvelle-Hollande; on passa en dedans des récifs et on se trouva dans une eau tranquille: on était par 12° 46'

de latitude sud. On longea la côte en se dirigeant au nord, on débarqua sur les îles dont elle est bordée; on n'y trouva d'autres ressources pour subsister que des coquillages, des oiseaux de mer et quelques racines; on rencontra des indigènes qui se montrèrent paisibles. Le 3 juin, on atteignit le détroit de Torrès. Le 12 au soir, on aperçut l'île de Timor. « Il m'est impossible de décrire, s'écrie Bligh, « le plaisir que nous causa la vue de « la terre; il nous semblait à peine « croyable qu'en quarante-un jours « nous eussions pu parcourir, dans « une chaloupe non pontée et si mal « approvisionnée, les trois mille six « cent treize milles marins qui séparent Touloua de Timor, et que dans « notre détresse extrême personne « n'eût péri. » Le 14, on arriva devant Coupang; le gouverneur, Adrien Van Este, prodigua les marques du plus touchant intérêt aux Anglais; tous les secours possibles leur furent donnés; ils ressemblaient à des spectres ambulants. Grâce aux attentions bienveillantes des Hollandais, ils recouvrèrent bientôt leurs forces. Bligh remit au gouverneur un rapport officiel sur la révolte à bord du *Bounty*, et une réquisition, au nom du roi de la Grande-Bretagne, d'expédier à tous les commandants d'arrêter ce vaisseau s'il s'y présentait; il joignit à cet écrit la liste et le signalement des révoltés. Ensuite il acheta une goëlette, afin d'arriver à Batavia avant le mois d'octobre, époque du départ des flottes pour l'Europe. Il nomma ce bâtiment la *Ressource*, et s'y embarqua le 20 août, avec tout son monde, excepté le jardinier mort à Coupang. Le 1^{er} oct., il mouilla sur la rade de Batavia. Peu s'en fallut

qu'il ne fût victime de l'insalubrité du climat : il se hâta donc de partir par la première occasion qui s'offrit, et eut le regret de ne pouvoir emmener que l'écrivain du *Bounty*. Il prit son passage sur un paquebot hollandais destiné pour Middelbourg. Arrivé dans la Manche, le 10 mars 1790, un bateau de pêcheur le conduisit à Portsmouth. La révolte de l'équipage du *Bounty* avait produit un si grand éclat, que le gouvernement britannique jugea qu'il devait se hâter d'envoyer à la recherche des coupables ; en conséquence, la frégate la *Pandore*, commandée par le capitaine Edwards, fut expédiée au mois d'août. Bligh publia bientôt le récit de la révolte de son équipage et de sa navigation miraculeuse ; ce récit excita le plus vif intérêt, et fut traduit dans toutes les langues de l'Europe. Bligh donna plus tard la relation complète de son voyage. En 1792, le gouvernement, persistant dans son louable projet de procurer l'arbre à pain aux Antilles, expédia de nouveau Bligh aux îles de la Société. Afin de prévenir une nouvelle catastrophe, on mit sous ses ordres deux corvettes : la *Providence*, qu'il commanda, et l'*Assistance*, qui fut confiée à Portlock, connu par un voyage autour du monde. Bligh partit le 23 août ; il mouilla le 3 février 1792, dans la baie de l'Aventure, à la Terre Van Diemen, y planta plusieurs arbres fruitiers, y sema des plantes potagères d'Europe, et y laissa un coq et deux poules. D'Entrecasteaux (V. ce nom, XIII, 174), qui plus tard aborda au même endroit, trouva que les bonnes intentions du marin anglais n'avaient pas été inutiles. Le 5 avril, Bligh, après avoir couru jusqu'au 50° degré de latitude australe, était remonté jusqu'au 21°

40'. Il découvrit, par 219° 30' de longitude est, une île très-basse, boisée et bordée de brisans ; elle ne parut pas habitée, et fut nommée *Île du Lagon*. Le 10 avril, les deux vaisseaux étaient à Taïti. Bligh apprit que la *Pandore* avait quitté l'île depuis onze mois, emmenant dix des révoltés du *Bounty*, qu'on avait pu saisir, et que les autres s'étaient embarqués auparavant sur ce navire, que commandait Christian. L'île était livrée à la guerre civile ; mais grâce aux bons offices de Bligh les hostilités cessèrent. Aussitôt il s'occupa de remplir l'objet de sa mission, et fit porter à son bord deux mille six cent trente plants d'arbres à pain et plusieurs autres grands végétaux ; deux Taïtiens l'accompagnèrent pour en prendre soin. Le 16 juillet il appareilla. Le 2 août, il vit les trois îles de Mayorga, découvertes par les Espagnols en 1784 ; le 5, il aperçut celles qu'il avait découvertes dans son premier voyage. Favorisés par un beau temps et par un bon vent, les deux vaisseaux entrèrent le 2 septembre dans le détroit de Torres, et ne naviguèrent qu'avec la plus grande difficulté au milieu du labyrinthe d'îles dont il est semé. Ils furent attaqués, sans sujet, par huit pirogues, sur lesquelles ils firent feu. Ils avaient trouvé en s'engageant dans le détroit une nouvelle passe qui fut nommée *Entrée de Bligh*. On prit possession, au nom du roi de la Grande-Bretagne, de toutes ces îles, et on les appela *Archipel du duc de Clarence*. Le 2 octobre, Bligh laissa tomber l'ancre à Timor où il fut instruit du naufrage de la *Pandore*. Pour témoigner sa reconnaissance des services que le gouverneur de cette île avait rendus aux Anglais dans la détresse, il lui donna

dix plants d'arbres à pain : ensuite il cingla vers le cap de Bonne-Espérance ; là un vaisseau qui revenait de l'Inde remit à Bligh des plants de végétaux de cette contrée. Le 17 décembre, la *Providence* et l'*Assistance* étaient mouillées sur la rade de Sainte-Hélène ; le 26, ces deux bâtimens en partirent, et en dix jours ils atteignirent Saint-Vincent, dans les Antilles, où ils déposèrent une partie de leur cargaison : le reste fut porté à la Jamaïque. Ils revinrent en Angleterre vers le milieu de 1793. Bligh continua de servir dans la marine royale. Par malheur on le récompensa en le nommant gouverneur du New-South-Wales, ou Nouvelle Galles du Sud. Jusqu'alors cette colonie naissante n'avait été administrée que par des hommes qui, tels que Phillip (V. ce nom, XXXIV, 192), savaient allier la douceur et même l'indulgence à la fermeté. La conduite de Bligh fut en tout différente de celle qu'ils avaient tenue. « Pendant « toute la durée de son gouvernement, « dit Wentworth, auteur d'une *Description du New-South-Wales*, « les, la colonie fut en deuil. » Les actes de la cruauté la plus révoltante, exécutés de la manière la plus arbitraire, répandaient l'épouvante et l'effroi ; chaque habitant était dans des transes continuelles pour la sûreté de sa personne et de sa propriété. Cette tyrannie odieuse eut un terme : le 26 janvier 1808, les habitants se soulevèrent par un mouvement spontané. Redoutant le juste ressentiment d'hommes qu'il avait si long-temps opprimés, Bligh alla, comme Néron, se cacher sous le lit d'un domestique, dans un coin obscur de sa maison. On l'y découvrit. Conduit pâle et tremblant devant l'officier qui avait ordonné son

arrestation, il resta plus d'une heure avant d'être convaincu par celui-ci que sa vie était en sûreté. Il fut embarqué pour l'Angleterre. Depuis plusieurs années on savait que sa brutalité avait causé la révolte du *Bounty* ; et, pour le distinguer de quelques officiers de la marine royale portant le même nom que lui, on faisait précéder le sien de celui de ce vaisseau. Parvenu au grade de contre-amiral, il mourut à Londres le 7 décembre 1817. On a de Bligh : I. *A narrative of the mutiny on board H. M. ship Bounty, etc.*, Londres, 1790, in-4°, avec trois cartes et plans ; traduit en français, par Lescallier sous ce titre ; *Relation de l'enlèvement du navire le Bounty, appartenant au roi d'Angleterre et commandé par le lieutenant Bligh, avec le voyage subséquent de cet officier et d'une partie de son équipage, etc.*, Paris, 1790, in-8°, avec trois cartes. En comparant le titre dans les deux langues, on s'aperçoit que Lescallier n'a traduit ni avec fidélité ni avec précision. Ce volume, composé d'un petit nombre de pages, est écrit avec une simplicité et un ton de modération très-remarquables. On conçoit que Bligh y représente sa conduite comme exempte de blâme ; il attribue le soulèvement de la plus grande partie de son équipage au désir de mener une vie exempte de peines avec les belles Taïtiennes ; mais cette opinion ne peut soutenir un examen sérieux. Cependant à l'époque de l'apparition du livre de Bligh, on la reçut sans objection et l'on plaignit le malheureux capitaine. Ce ne fut que plus tard que l'on apprit avec étonnement que sa brutalité envers Christian avait été la principale cause du fatal événement. Celui-

ci, malgré son grade de *master*, avait été traité comme le dernier des matelots. Dès 1791, un des officiers de la *Pandore* avait raconté les faits à son arrivée au cap de Bonne-Espérance. Mais si Bligh mérite de justes reproches pour avoir par un excès de dureté poussé un équipage à la révolte, il a droit à des éloges pour sa conduite depuis le moment où on le descendit dans la chaloupe jusqu'à celui où il aborda la côte de Timor. Sa prévoyance et son sang-froid sauvèrent les hommes dont le sort était uni au sien et dont seulement douze revirent l'Angleterre.

« Le capitaine Bligh, dit l'amiral « Krusenstern, a montré, comme « commandant d'une chaloupe de « vingt-un pieds de long, une force « d'esprit que pourrait lui envier « plus d'un amiral chargé de la con- « duite d'une escadre considérable. « Il n'existe rien dans les annales de « la navigation qui soit comparable « à cette traversée. Il y avait sur « son bateau dix-neuf hommes, et « des vivres seulement pour cinq « jours. » L'amiral russe s'appuie du témoignage d'un brave officier anglais pour dépeindre Bligh comme un homme sévère, à la vérité, mais sans dépasser les bornes; il le jugeait d'après lui-même, et cependant la première édition de son livre est de 1819.

II. *A voyage to the South sea undertaken by command of his majesty for the purpose of conveying the bread fruit tree to the West-Indies in H. M. ship Bounty, including an account of the mutiny, etc.*, Londres, 1792, in-4°, avec les mêmes planches que dans l'ouvrage précédent, et un dessin de l'arbre à pain. La traduction française par Soulés est intitulée : *Voyage à la mer du Sud entre-*

pris par ordre de S. M. britannique pour introduire aux îles Occidentales l'arbre à pain et d'autres arbres utiles, avec une relation de la révolte, etc., Paris, 1792, in-8°. On n'y trouve pas toutes les cartes de l'original ni l'avertissement dans lequel Bligh rend compte des motifs qui l'ont déterminé à ne pas suivre pour cet ouvrage la marche qu'il s'était d'abord proposée. Il donne un récit complet de son voyage, dont la partie la plus intéressante et la moins étendue est celle qui contient sa navigation dans la chaloupe. Les marins regrettent qu'il ait négligé de publier la relation de son second voyage qui fut si heureusement accompli. — On peut voir à l'article ADAMS (*John*) (tom. LVI, p. 70) quel fut le sort d'une partie des révoltés du *Bounty*, et que le premier bâtiment anglais qui eut connaissance de la petite colonie qu'ils avaient formée à l'île Pitcairn fut la frégate *le Breton*. John Shillibeer, premier lieutenant de ce vaisseau, fit paraître : *A narrative of the Briton's voyage to Pitcairn's island* (Relation du voyage du *Briton* à l'île Pitcairn), Londres, 1817, in-8°, avec figures. — Il est dit à l'article ADAMS que ce marin souleva l'équipage contre Bligh; on lit partout que ce fut Christian, excité par Mathieu Quintal. D'ailleurs voici comme s'exprime sir T. Staines, capitaine du *Briton* : « Adams « protesta qu'il n'avait eu aucune « part au complot, que même il n'en « avait pas été instruit d'avance. En « même temps il témoigna une hor- « reur extrême de la conduite de « Bligh envers ses matelots et ses « officiers. » Il est du reste singulier que le nom d'Adams ne se trouve point parmi ceux dont Bligh a

donné la liste. Quatre individus portaient le prénom de John, peut-être Bligh aura-t-il commis une erreur en copiant le rôle d'équipage qu'il emporta dans la chaloupe. Parmi les hommes qui avaient le prénom de John, Williams est celui dont le nom de famille s'éloigne le moins d'Adams, par la désinence. — P. Haywood, un des midshipmen restés à bord du *Bounty*, et ensuite ramené en Angleterre par le capitaine Edwards, parvint à un rang élevé dans la marine. Il a publié ses *Mémoires*, Londres, 1833, in-8°. En racontant les événements qui font la matière de cet article, il dépeint la conduite de Bligh comme ayant été aussi arbitraire que brutale. E—s.

BLIN (PIERRE), ancien membre de l'assemblée constituante, naquit à Rennes en 1758, et y fit ses études. Il alla ensuite à Paris faire ses cours de médecine et y fut reçu docteur. Il exerçait à Nantes la profession de médecin lorsque les premiers indices de la révolution se montrèrent. Il en embrassa la cause avec chaleur; et, dès le 7 août 1788, fut un des douze que le peuple nantais envoya à Versailles pour présenter une requête au roi, à l'effet d'obtenir l'égalité répartition des impôts; l'autorisation de s'assembler; la représentation du tiers-état aux états de Bretagne, par un député pour dix mille habitants, et que les députés ne fussent ni nobles, ni anoblis, ni fonctionnaires salariés, ni fermiers des seigneurs. De retour de sa mission, Blin fut élu, en mars 1789, un des députés de la sénéchaussée de Nantes aux états-généraux. Il appuya la proposition de priver du droit d'éligibilité les enfants héritiers ou donataires d'un père failli. Il fit, le 6 nov., une motion pour que les

ministres ne pussent siéger ni être choisis parmi les législateurs. Le 12, il proposa d'accéder au vœu de grâce émis par le roi en faveur du parlement de Rouen. Le 1^{er} déc., dans la discussion sur l'insurrection des noirs à la Martinique, il soutint que l'assemblée n'avait pas le droit de faire une constitution pour les colonies d'Amérique; que, semblables à l'Ecosse et à l'Irlande, elles devaient se constituer elles-mêmes, et que leurs députés étaient aussi sans qualité pour voter sur leur constitution. En janv. 1790, il opina contre un impôt sur le luxe, proposé par l'abbé Maury, et en février, pour la suppression des ordres religieux. Le 22 du même mois, dans une discussion sur les troubles des provinces, il prétendit qu'accorder la dictature au pouvoir exécutif, pour les apaiser, « ce serait envoyer des assassins pour réprimer des assassinats. » Sur la demande de Menou, il fut rappelé à l'ordre pour ces expressions, quoiqu'il les eût désavouées et qu'il eût été défendu par Maury, par Cazalès et d'autres membres de la droite. Lorsqu'il fut question, au mois d'août, de l'affaire des pensions, il trouva trop faibles celles qui étaient assignées aux savants et aux gens de lettres. En avril 1791, il vota pour la formation et l'entretien d'un corps d'officiers de marine. Dans les diverses séances où l'assemblée nationale s'occupa des colonies, il défendit le droit des hommes de couleur libres, présenta une adresse du commerce de Nantes contre le décret du 15-mai sur les colonies, et proposa un projet de décret qui devait le remplacer. La session terminée, Blin revint à Nantes et se livra exclusivement à la pratique de la médecine. Il avait travaillé

à quelques journaux, notamment, avec Regnault de Saint-Jean-d'Angely et Adrien Duquesnoy, à l'*Ami des patriotes*, feuille hebdomadaire dans le sens de la constitution de 1791, imprimée aux frais de la liste civile, et supprimée après le 10 août 1792. Blin, qui s'était montré d'abord zélé patriote constitutionnel, avait singulièrement modifié ses opinions. Avant la fin de la session constituante, il se prononçait à Nantes contre la marche de la révolution; lorsque vint la république, il se prononça contre elle avec énergie; et, sous le règne de l'anarchie, il dut, en se cachant, pourvoir à sa sûreté. Il ne se fit point remarquer sous le directoire et sous l'empire, mais il se montra en 1814 un des plus ardens partisans de la restauration. Nommé en 1815 conseiller de préfecture de la Loire-Inférieure, il conserva cette place jusqu'à la révolution de 1830. Il avait obtenu en 1821 la croix de la Légion d'Honneur. Son âge avancé ne lui permettant plus d'exercer sa profession, il s'était retiré depuis quelque temps à la campagne, lorsqu'il mourut à la fin d'oct. 1834. Il a publié : *Opinion sur les réclamations adressées à l'assemblée nationale par les députés extraordinaires du commerce et des manufactures de France relativement aux colonies*, Paris, 1790, in-4°. Blin avait été un des premiers membres de la société académique de la Loire-Inférieure.

A—T.

BLIN (JOSEPH), ancien membre du conseil des cinq-cents, frère du précédent, naquit à Rennes en 1763. A peine avait-il achevé ses études qu'il s'enrôla dès l'âge de 16 ans, et servit dans les Antilles comme soldat pendant quatre ans. Il revint en

France après la paix de 1783, et entra dans les aides. En 1789 il se montra un des premiers défenseurs de la révolution, et dès le mois de janvier il fut blessé dans l'affaire où commença la première association bretonne. En 1792 il fit la campagne contre les Prussiens comme capitaine d'une compagnie de volontaires. De retour dans ses foyers, il fut nommé directeur de la poste aux lettres par les assemblées populaires. En 1793 il partit, à la tête d'une compagnie de la garde nationale, pour combattre les Vendéens, et reçut deux blessures dans cette expédition. Il osa néanmoins résister à Carrier, en 1794, et sauva Rennes des malheurs dont le féroce proconsul accablait Nantes (1). Il fut en 1798 député au conseil des cinq-cents. Peu de temps après son admission, il eut une vive altercation dans un banquet de députés à l'occasion d'un toast. On jugea dès-lors que ses votes ne seraient pas favorables au directoire. Mais l'avenir fit voir que son opposition provenait moins de ses opinions que de la raideur et de l'inflexibilité de son caractère. Bientôt il appuya le projet de Berlier pour maintenir les journaux sous la surveillance du gouvernement. En déc. il fit un rapport sur le remplacement des conscrits chefs de commerce. En

(1) Blin se trouvait à Rennes lorsque Carrier y arriva; un banquet fut donné au farouche proconsul. Blin était présent; et, tandis que Carrier exposait brutalement son atroce théorie de gouvernement, Blin, qui entendait autrement la république, ne put contenir son indignation; il se leva, criant: « Qu'on éteigne les lumières et que s'éteigne ce B...H. » Et bientôt Carrier effrayé partit de Rennes sans avoir osé y faire une seule arrestation. Cependant Bailly, Bigot de Préameneu, et bon nombre de fédéralistes, entre autres les députés des cinq départements de la Bretagne, formaient un comité de résistance à l'oppression (dont l'auteur de cette note faisait partie), étaient encore dans cette ville. Et si Carrier eût trouvé à Nantes des hommes d'énergie comme l'était Blin, bien des crimes épouvantables n'eussent peut-être pas été commis.

janv. 1799, il demanda la question préalable sur un projet de Villers, son compatriote, concernant un tarif de la poste aux lettres, et il opina pour la détention des émigrés naufragés à Calais. Le 5 juillet il fit renvoyer au directoire une lettre de Schérer sur ses opérations à l'armée d'Italie, en rappelant que le conseil des cinq-cents avait déjà dénoncé la conduite de ce général. Lorsque, le 14 juillet, Lucien Bonaparte fit sa motion pour le maintien de la constitution de l'an III, Blin demanda que, pour tranquilliser le peuple sur la durée de cette constitution, on poursuivît les traîtres qui avaient mis la patrie en danger. Le 23, il proposa de retrancher le mot *anarchie* du serment exigé des officiers de la garde nationale. Le 14 août il s'éleva contre le royalisme, et déclara que les plus grands dangers menaçaient la république. Le 14 septembre, il insista sur la nécessité de signaler ces dangers, et demanda la permanence du corps législatif. Le lendemain il fit observer qu'un message, par lequel le directoire demandait une levée de quarante mille chevaux, n'était pas constitutionnel. Blin, qui pendant toute la session avait combattu le directoire, fut aussi un des députés qui s'opposèrent à la révolution du 18 brumaire. Après le triomphe de Bonaparte et sous le consulat, il ne fut compris dans aucune des deux chambres législatives. Il alla reprendre ses fonctions de directeur de la poste à Rennes, où son humeur intraitable lui attira plusieurs affaires. Comme il était d'ailleurs d'une rigide probité, il conserva sa place, et ne reparut sur la scène politique qu'à la restauration. L'antagoniste du directoire et de Napoléon ne se montra pas davan-

tage le partisan des Bourbons. Le 23 avril 1815, il fut élu président de la fédération des cinq départements de la Bretagne, qui donna l'exemple à toutes les autres, et dans la nuit même il présida à la rédaction du pacte fédératif, où rappelant que la Bretagne avait, vingt-six ans auparavant, déployé la première l'étendard de la liberté, on avait le but de résister à une invasion étrangère. Mais cette confédération, moins nombreuse qu'on ne l'avait espéré, trouva elle-même beaucoup d'opposition et ne produisit aucun résultat. Blin recut en cette circonstance la croix de la Légion-d'Honneur qu'il perdit, avec sa place, après la seconde rentrée des Bourbons. A la révolution de 1830, il avait recouvré sa décoration, et on lui offrit la direction de la poste de Caen. Mais, son âge lui faisant un besoin du repos dont il jouissait depuis long-temps à la campagne, il se contenta de sa pension de retraite et mourut à Rennes, le 12 juillet 1834 (2). A—T.

BLITTERSWYCK (GUILLAUME DE), d'une ancienne famille patricienne de Bruxelles, originaire de Gueldre, commença par être

(2) Blin a laissé, entre autres enfants, deux filles; l'une mariée à M. Roulin, correspondant de l'académie des sciences et connu par son voyage scientifique dans l'intérieur de la Colombie; l'autre est veuve de BERTRAND (Alexandre-Jacques-François), né à Rennes, le 25 avril 1795, médecin de la faculté de Paris, où il est mort, le 21 janv. 1831. On a de lui: I. *Traité du somnambulisme et des différentes modifications qu'il présente*, Paris, 1823, in-8°. II. *Lettres sur les révolutions du globe*, Paris, deux éditions, 1824 et 1826, in-8. III. *Lettres sur la physique*, ibid., 1825, 2 vol. in-8°, traduites en espagnol sous ce titre: *Recreaciones físicas*, etc., ibid., 1825, 4 volumes in-8. IV. *De l'Extase* (extrait de l'*Encyclopédie progressive*), ibid., 1826, in-8°. V. *Du magnétisme animal en France et des jugemens qu'en ont porté les sociétés savantes*, etc., suivi de l'apparition de l'extase dans les traitements magnétiques; ibid., 1827, in-8°. Bertrand a publié plusieurs articles sur les sciences physiques et naturelles dans le *Globe*, qui n'était pas encore dans les mains des Saint-Simoniens. A—T.

échevin de cette ville. En 1643, le roi d'Espagne le nomma conseiller du conseil supérieur de Gueldre et vice-chancelier de la même province; dignités qu'il abandonna en 1662, pour siéger au grand conseil de Malines, où il mourut en 1680, avec la réputation d'un savant jurisconsulte, d'un orateur et d'un poète. En cette dernière qualité, il composa les inscriptions emphatiques qu'on lisait autrefois dans le palais de la cour souveraine de Malines et qui étaient dans le goût d'Erycius Puteanus (*Vān de Puttes* ou *Du Puy*) avec qui il entretenait des relations intimes. Il traduisit de l'espagnol en latin, mais sans y mettre son nom, *Symbola politica christiana*, Bruxelles, 1649, in fol., et Amsterdam, 1652. L'original est de Didace de Saavedra, qui avait représenté l'Espagne au traité de Munster. On a encore de lui : *Dissertatio de rebus publicis et Ruremunda vigens, ardens, renascens*, Bruxelles, 1666, in-fol. La ville de Ruremonde avait été presque entièrement incendiée le 31 mai 1665. Blitterswyck dédia son ouvrage au souverain pontife Alexandre VII, qu'il avait connu nonce à Cologne et qui, parvenu à la tiare, consentit à être le parrain du septième fils que lui avait donné Guillemine Van Zinnicq, sa femme. Ce fils, entré dans la compagnie de Jésus, avec son frère Charles, qui passait pour un des premiers prédicateurs de son temps, finit ses jours à Anvers, le 14 avril 1705. *Voy. Nobil. des Pays-Bas*, I, 151, 175, 214; *Mém. de J. Duclercq*, I, 215, 235, 237. R—F—G.

BLITTERSWYCK (JEAN DE), de la même famille, peut-être frère du précédent, naquit aussi à

Bruxelles. Après avoir fait ses humanités chez les pères augustins, il entra, le 22 janvier 1605, chez les chartreux et y remplit d'abord les fonctions de sacristain. Envoyé à Bruges, en 1637, par le père Bruno d'Outelair, prieur de la chartreuse de Bruxelles et visiteur de la province teutonique, afin d'y administrer les biens d'un couvent de religieuses de son ordre, il ne changea rien à sa vie simple, austère et studieuse. Quoique les biographes le passent sous silence, il a laissé un très-grand nombre d'ouvrages de dévotion écrits en flamand et traduits soit du latin, soit du français, soit de l'espagnol, et les suivants qui ne sont pas des traductions : I. *Soupirs spirituels vers Dieu*, Bruges, 1629, in-12. II. *Trésor de prières à la Vierge, avant et après la confession*. III. *Oraison à l'usage des personnes qui visitent les saintes images de la Vierge exposées à Bruxelles à la vénération publique*, Bruxelles, 1623, in-16; enfin en manuscrits inédits, dix-huit traités et discours dont on trouve la notice dans un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne contenant l'histoire de la chartreuse de Bruxelles, par J. Baptiste De Vaddere, car c'est ainsi qu'il faut lire ce nom (*Voy. t. XLVII*, p. 247). Blitterswyck n'a rien écrit qui ait échappé à l'oubli; il appartient tout entier à cette ère d'affadissement du caractère belge si politiquement ouverte par les archiducs Albert et Isabelle, et si bien continuée par le gouvernement espagnol. Il mourut le 28 juillet 1661.

R—F—G.

BLOM (CHARLES-MAGNUS), médecin suédois, naquit à Kåfsvik en Smolandie, le 1^{er} mars 1737. Son

père, pasteur dans le même lieu, l'envoya faire ses études à Upsal et le destinait à l'état ecclésiastique. Ce projet, auquel s'opposaient les goûts du jeune Blom, ne reçut point d'exécution, et la médecine, pour laquelle il avait un penchant très-prononcé, l'emporta. Partageant son temps entre l'étude de la médecine et celle de l'histoire naturelle, il eut pour maître l'illustre Linné qui contribua beaucoup à ses succès par ses conseils et ses leçons. Un voyage qu'il entreprit en 1760 dans divers pays, et principalement en Hollande, lui donna l'occasion d'acquérir de nouvelles connaissances. Il revint dans son pays quelque temps après, et la thèse *De ligno-quassia*, qu'il soutint à Upsal pour son examen de médecin, lui fit le plus grand honneur. Il obtint le bonnet de docteur le 7 juin 1763, et, dès ce moment, sa réputation comme savant et comme médecin fut complètement établie. L'année précédente, la société des sciences de Bâle l'avait admis au nombre de ses membres. En 1774, il se rendit en Dalécarlie, y pratiqua la médecine pendant quatre ans, et fut promu au grade d'assesseur. Blom a rendu son nom immortel en l'associant à l'introduction de la vaccine en Suède. Ce bienfait fut consacré par une médaille que fit frapper à cette occasion l'administration de santé. Blom mourut le 4 avril 1815. Il était membre de l'académie des sciences de Stockholm et de la société médicale de Paris. Il a laissé de nombreux ouvrages qui attestent son talent d'écrivain et de praticien : I. *Descriptiones quorundam insectorum nondum cognitorum ad Aquils granum anno 1761 detectorum*. II. *Essai de Facœnitum napellus en médecine*.

III. *Remèdes et préservatifs contre la dysenterie*. IV. *Remèdes contre la fièvre de rhume et la fièvre putride*. V. *Remèdes contre la fièvre bilieuse*. VI. *Conseils pour la connaissance des médicaments*. VII. Un grand nombre de traités, insérés dans les recueils de différentes sociétés savantes, et notamment dans celui de l'académie de Stockholm. — B—L—M.

BLONDE (ANDRÉ), né à Auxerre, en 1734, fit ses premières études au petit séminaire de cette ville et les continua au collège de Rhinwick, près d'Utrecht. Étant ensuite entré dans la congrégation de l'oratoire, il y professa la philosophie pendant plusieurs années et il en sortit pour se faire recevoir avocat ; il fut admis dans les conférences et associé aux travaux de Mey, Maultrót, Aubry, Camus et autres canonistes. Lors de la révolution parlementaire, en 1771, s'étant prononcé avec beaucoup de force contre les innovations du ministère Maupeou, il se vit contraint de se réfugier en Hollande, où il publia une traduction des *Fondements de la jurisprudence naturelle* de Pестel, Amsterdam, 1774. Il fit aussi imprimer dans cette ville les *Maximes du droit public français* de Mey et Maultrót, avec une dissertation de sa composition sur le droit de vie et de mort. Lorsqu'il voulut les faire entrer en France, il s'adressa au libraire Rey qui lui répondit nettement : « Si vous me « proposiez d'introduire des livres « contre Dieu et contre la religion, « je m'en chargerais sans difficulté ; « mais celui dont vous parlez atta- « que le système du chancelier Mau- « peou ; adressez-vous à d'autres. » Rentré dans son pays après l'avène-

ment de Louis XVI, et lors du rétablissement de la magistrature, il y reprit le cours de ses travaux. Au commencement de la révolution, Blonde fut un des signataires d'un *Mémoire à consulter et consultation* sur la compétence de la puissance temporelle, relativement à l'érection et à la suppression des sièges épiscopaux. Cette consultation est dirigée contre les décrets de l'assemblée constituante; elle est datée du 15 mai 1790, et signée de Jabineau, Maulrot, Mey, Daléas, Meunier, Vancquetin, Maucier, Blonde et Bayard. Blonde prit part aux *Nouvelles ecclésiastiques*; on le croit auteur des articles qui parurent dans les anciennes *Nouvelles*, contre les ouvrages de Bergier, et il est certain qu'il travailla au recueil commencé par Jabineau, le 15 sept. 1791 (1), sous le titre de *Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution civile du clergé*. On y réfutait les autres *Nouvelles* dirigées par l'abbé de Saint-Marc, et qui s'étaient déclarées pour les innovations de la constituante. Jabineau étant tombé malade au commencement de 1792, Blonde le suppléait, et après la mort de Jabineau, arrivée les premiers jours de juillet de cette année, il fit paraître quelques numéros, mais les progrès de la révolution le forcèrent bientôt au silence. Le dernier numéro de ces *Mémoires* est du 4 août 1792. On a lieu de croire que Blonde ne fut point étranger à la vive controverse élevée en 1791 et 1792 contre les décrets de la constituante, mais nous ne saurions indiquer précisément les écrits dont il

est l'auteur (*Voy. MAULTROT, XXVII, 509*). Blonde mourut à Paris, le 3 avril 1794. On a encore de lui: I. *Lettre à M. Bergier, docteur en théologie, sur son ouvrage intitulé: LE DÉISME RÉFUTÉ PAR LUI-MÊME*, Paris, 1770, in-12. L'auteur reprochait à Bergier une doctrine peu exacte sur des points de théologie où Bergier n'avait d'autre tort que de ne pas adopter les principes sévères et outrés de l'école janséniste. II. *Lettre d'un profane à M. l'abbé Baudeau, très-vénéralable de la scientifique et sublime loge de la Franche-Economie*, Paris, 1773, in-12. C'était une critique du système des économistes, alors dans toute sa vigueur. L'auteur fut mis à la Bastille pour avoir osé l'attaquer (2). On lui attribue une réfutation du *Mi-*

(2) Ce fut en janv. 1776, que l'avocat Blonde fut enfermé à la Bastille, par lettre de cachet; expédiée sous le nom de Malesherbes, car Malesherbes lui-même eut quelquefois recours à cet arbitraire. Blonde était accusé d'avoir fait imprimer clandestinement plusieurs *libelles*, entre autres, la *Lettre d'un profane*, contre de Vaines, alors commis des finances sous le ministère Turgot. Déjà, dès le 20 nov., M. de Jumièges, gouverneur de la Bastille, avait accusé, dans une lettre à Malesherbes, la réception du sieur Bourgeois, présumé complice de Blonde. Ce dernier écrivit, de la Bastille, à Malesherbes (20 janv. 1776) qu'il avait vu avec étonnement au bas de la lettre de cachet le nom de Lamoignon, si cher à la patrie, de l'auteur des immortelles remontrances de la cour des aides. Il lui rappela que peu de temps auparavant il avait chargé l'avocat Morizot de l'inviter, lui Blonde, à s'occuper du projet de réformer l'instruction publique. « Si j'avais pensé, dit-il, que la lettre du profane dût faire tant d'effet, je l'aurais prévenu en vous faisant savoir que c'est moi qui suis le coupable, s'il peut y avoir une faute de crier au voleur quand on voit les voleurs dans la maison. » M. Turgot ne voulait rien croire contre son commis. Ce fut alors que je pris le parti d'écrire les faits. Cependant cette arrestation avait fait grand bruit. Blonde était l'ami de l'avocat Jabineau et de tout le parti janséniste. De Vaines, effrayé des clameurs qui s'élevaient avec force, écrivit lettres sur lettres au ministre Malesherbes, pour solliciter la mise en liberté de Bourgeois et de Blonde. « Quoi qu'il en soit, dit-il (24 janv.), c'est toujours pour moi et par moi que deux hommes sont à la Bastille. Je vous proteste que c'est un fardeau que

(1) Barbier se trompe quand il dit, dans la deuxième édition de son *Dictionnaire des anonymes*, que ces *Mémoires* commencèrent le 6 janvier 1792; nous avons sous les yeux la suite des numéros, à partir du 15 sept. 1791.

litaire philosophe, et une *Lettre à M. Turgot* (sur de Vaines), Paris, 1776, in-8°. P—C—T.

BLONDEAU (ANTOINE-FRANÇOIS-RAIMOND) général français, né le 7 janvier 1747, à Baume-les-Dames, petite ville de la Franche-Comté, entra jeune au service, comme simple soldat dans les chasseurs d'Afrique, parvint au grade de capitaine, et reçut la croix de Saint-Louis en 1791. Nommé, l'année suivante, chef du second bataillon des volontaires du Doubs, il fit en cette qualité la campagne de 1793 sur le Rhin; et, s'étant signalé dans quelques affaires, il fut fait adjudant-général et, quelques mois après, maréchal de camp. Il servit, en 1794, à l'armée du Nord, sous les ordres de Pichegru, et commanda une des brigades qui s'emparèrent de la Hollande. En 1795, il se trouvait à Paris lors de la révolte des sections; Barras (*Voy. ce nom*, LVII, 189) lui ayant confié le commandement de la colonne postée dans la rue de l'Échelle, il contribua à la victoire,

je ne puis supporter, etc.» On voit par une lettre de Trudaine à Malesherbes (du 27 janv.), que, la veille, les chambres assemblées du parlement s'étaient occupées de cette affaire, et qu'il avait été résolu d'aller en avant. De Vaines, vivement alarmé, écrivait : « La clémence ne changera pas l'âme féroce de ce Blonde... Mais je pense que ce n'est pas dans le temps où l'on a besoin de voix pour l'enregistrement des édits qu'il faut indisposer toute la classe janséniste (du parlement). » Enfin, le lieutenant-général de police Albert écrivit à Malesherbes, le 30 janv. : « Blonde et moi, sommes sortis hier de la Bastille à neuf heures du soir, etc. » Le président de Lamoignon, qui fut depuis garde-des-sceaux, disait à son cousin Malesherbes, dans une longue lettre confidentielle, inédite comme toutes les pièces mentionnées dans cette note : « Blonde vis-à-vis de moi, vis-à-vis de vous et vis-à-vis de tous les jansénistes, a joué et joué le rôle d'économiste, aimant M. Turgot plus que lui-même... M. de Saint-Vincent a déjà écrit en sa faveur à M. Albert... Les jansénistes prétendent que c'est moi qui ai fait arrêter Blonde : je m'en moque ; mais c'est pour vous faire voir que toutes ces chiennes d'affaires ne nous réussissent ni à vous ni à moi. » V—VZ.

d'ailleurs assez facile, de la convention. Il prit, en 1799, une part glorieuse à l'attaque du camp retranché devant Mantoue; et quoique blessé à la bataille de la Trébia, il n'en continua pas moins de servir pendant le reste de la campagne. Nommé officier de la Légion-d'Honneur en 1804, il prit sa retraite deux ans après, et vint habiter Clerval, petite ville non loin de Baume, où il passa ses dernières années, et mourut le 8 mai 1825. W—s.

BLONDEL (JEAN), président à la cour impériale de Paris, naquit à Reims, fils d'un boulanger, en avril 1733 et mourut à Paris en 1810. Il avait fait ses études en cette ville et s'était fait recevoir avocat en 1760. Il débuta dans le procès du maréchal de Richelieu, contre madame de Saint-Vincent, et prit ensuite la défense de la d'Oliva dans l'affaire du Collier, où il se montra d'une manière indirecte l'apologiste de la reine Marie-Antoinette (1). Nommé en 1787 secrétaire du sceau, il obtint du roi une pension qu'il perdit en 1791. Fidèle à ses bienfaiteurs, Blondel se prononça fortement contre la révolution, et il subit une longue détention. Sous le gouvernement impérial, en 1803, il devint membre et ensuite président de la cour d'appel, et fut un des rédacteurs du Code criminel. Blondel jouissait dans le monde et au palais de cette considération que les magistrats de l'empire ne s'attiraient pas toujours. Il vécut plus de cinquante ans avec une épouse qui fit le charme de sa vie.

(1) Dans la fameuse affaire du procès de Salm-Kirbourg, poursuivi pour dettes peu honorables, Blondel, avec sa sagesse et sa modération ordinaires, publia un mémoire justificatif de ce prince; mais, malgré tous ses efforts, il ne put rendre extrêmement nette la conduite de son client, qui fut condamné, en fév. 1787, à payer le capital, les frais et les dommages.

Intimement liés avec Bitaubé et sa femme, ils eurent avec ce couple respectable un trait de ressemblance : c'est que chacun des époux qui eut le malheur de survivre à l'autre, le suivit dans la tombe, à peu de jours d'intervalle. Blondel a publié : I. *Loisirs philosophiques ou étude de l'homme*, Londres et Paris, 1756, in-12. II. *Notes sur ce qu'on voit dans le monde social*, 1757, in-12. Cet ouvrage ne se trouve point indiqué dans le Dictionnaire des auteurs anonymes de Barbier. III. *Les hommes tels qu'ils sont et tels qu'ils doivent être*, Londres et Paris, 1758, in-12; Hambourg, 1760. IV. *Introduction à l'ouvrage intitulé De l'administration des finances*, par Necker, avec de petites notes, 1785, in-8°. Cet ouvrage a été attribué, mais à tort, à Loiseau de Bérenger, fermier-général, et aussi à Bourbonnol. V. *Discussion des principaux objets de la législation criminelle*, Paris, 1789, in-8°.

L—C—J.

BLONDIN (JEAN-NOËL), laborieux grammairien, né à Paris, en 1753, entra dans l'ordre des feuillants, où il professa la théologie, et devint secrétaire-interprète à la bibliothèque royale. Il était aussi membre de l'académie d'Orléans et de plusieurs autres sociétés savantes. Pendant la révolution, lorsque tous les collèges étaient fermés, la conduite de Blondin fut des plus honorables : il ouvrit gratuitement, au Louvre et à l'Oratoire, des cours de grammaire, et depuis il ne cessa de se livrer à l'étude des langues. Il est mort à Paris, le 13 mai 1832. Sa *Grammaire française démonstrative*, dont la 3^e édition est de 1822, in-8°, lui mérita un des prix décernés, en 1796, par le jury des livres

élémentaires. Nous citerons encore de lui : I. *Nouvelle grammaire pour apprendre le français aux Anglais*, Paris, 1788, in-8°; ibid., 1797, 5^e édition. II. *Précis de la grammaire française*, Paris, 1788, in-8°; ibid., 1816, 6^e édit. III. *Précis de la grammaire anglaise*, ibid., 1790, 1800, in-8°. IV. *Précis de la grammaire italienne*, ibid., 1791, 1800, in-8°. V. Un recueil de morceaux littéraires en anglais, sous ce titre : *Pieces on various subjects, from the best english authors, both in prose and poetry*, Paris, 1798, in-8°. VI. *Grammaire polyglotte, française, latine, italienne, espagnole, portugaise et anglaise*, Paris, 1811, in-8°; ibid., 1825, 2^e édit. VII. *Grammaire latine démonstrative*, comparée par analogie avec le français, Paris, 1819, in-8°; ibid., 1822, 2^e édit. VIII. *Manuel de la pureté du langage*, etc., ibid., 1823, in-8°. C'est un recueil alphabétique de locutions vicieuses avec leur corrigé. IX. *M. Casimir Delavigne cité au tribunal de la raison, de la langue et du goût*, ou critique raisonnée, grammaticale et littéraire de sa *Messénienne* sur lord Byron, Paris, 1826, in-8° de 16 pages. X. *Le flambeau des participes*, Paris, 1828, in-8°. On trouve à la fin de cet ouvrage des *Stances* de félicitation, adressées par François de Neufchâteau à l'auteur, qui lui avait communiqué son manuscrit.

P—AT.

BLOOMFIELD (ROBERT), poète anglais, né le 3 déc. 1766, au hameau d'Honington, dans le comté de Suffolk, n'avait que six mois lorsque son père, pauvre tailleur de village, laissa sa femme veuve avec six enfants, et sans autre

ressource que la petite école qu'elle tenait à Honington. Robert y apprit à lire en commençant à parler; mais lorsqu'il s'agit d'écriture, sa mère fut obligée de l'envoyer à une école voisine. Il n'y resta qu'un trimestre. Peu de temps après cette femme se remaria, eut d'autres enfants, et l'éducation de Robert, qui n'eût jamais été brillante, fut totalement abandonnée. Il avait onze ans lorsqu'un oncle par alliance, M. William Austin, dont il a immortalisé le nom dans le plus connu de ses poèmes, offrit de le prendre dans sa ferme sans imposer à la mère d'autre condition que de lui fournir un léger trousseau. C'était un acte d'autant plus généreux de la part de ce parent que, selon lui, Robert probablement ne serait jamais en état de gagner sa vie. Quelque faible que fût l'exigence du bon William Austin, sa demande excédait encore les facultés de la pauvre mère; elle écrivit en conséquence à deux aînés de Robert (Georges et Nathaniel Bloomfield), ouvriers cordonniers à Londres, les priant de contribuer pour quelque chose à l'équipement de leur frère. Ceux-ci répondirent en invitant leur mère à rompre son engagement avec Austin et à leur envoyer Robert: ils se chargeaient, l'un de le nourrir et loger, l'autre de le vêtir. Arrivé à Londres, Robert leur parut si chétif, si maigre qu'ils ne lui imposèrent pas de rude travaux. C'est lui qui faisait leurs petites commissions, qui allait chercher leurs repas, et qui le plus souvent lisait aux ouvriers cordonniers la gazette de la veille. Il est inutile d'ajouter que son auditoire et lui n'y comprenaient pas grand'chose. Cependant Robert éprouvait un vif désir de tout comprendre, et possé-

der un dictionnaire eût été pour lui le comble de la félicité. Son frère Georges finit par lui en acheter un, tout usé, relégué avec la vieille ferraille et la faïence ébréchée sur le pavé des quais de Londres. Ce trésor coûtait quatre pences (huit sous). Bloomfield le mit largement à contribution, et grâce à ce vénérable *Vade-mecum*, grâce à la vivacité naturelle de son esprit, il en vint à suivre aisément les débats du parlement et à comprendre d'un bout à l'autre ce que disaient les Burke, les Fox, les Pitt, les Wilberforce. Il l'expliquait à l'atelier émerveillé. Un dimanche, le hasard le conduisit au quartier de la Vieille-Juiverie, dans une maison destinée au culte non-conformiste. Le prédicateur, nommé Fawcett, était un homme éloquent, peut-être un peu emphatique, un peu trop poète dans sa déclamation ainsi que dans son style. La chaleur de son débit, l'accentuation donnée aux syllabes, la prosodie mélodieuse, sensible jusque dans la prose, exercèrent une impression extraordinaire sur Bloomfield, alors âgé de quinze ans. Il se mit à phraser son débit comme le prédicateur, et tous les dimanches le retrouvèrent assidu au petit temple de la Vieille-Juiverie. Il visitait aussi, mais seulement de loin en loin, la société de conférence de Coachmaker's-Hall; et dans quelques occasions solennelles il allait au théâtre de Covent-Garden. Tels sont les seuls maîtres qui formèrent l'éducation de Robert Bloomfield. On peut y joindre une Histoire d'Angleterre, un vieux traité abrégé de géographie, le *British Traveller*, et quelques livres dépareillés, enfin ce qui pouvait former le fonds de bibliothèque d'un ouvrier cordonnier. On prête peu de

livres en Angleterre, et Robert n'avait pas de quoi en louer. Cependant au milieu de cette absence complète de tout ce qui peut révéler le génie à lui-même, au milieu d'un monde aussi étranger aux idées littéraires qu'on peut l'imaginer, Robert s'était senti poète. De la déclamation il était en quelque sorte à son insu venu à la poésie : il agençait ses syllabes en nombre convenu ; il disposait, il enlaçait les rimes, il arrivait au couplet. Le *London Magazine* et les chansons des rues, peut-être quelques stances ou couplets de Covent-Garden, l'avaient mis sur la voie. Mais de ces préliminaires si vagues, même lorsque la musique des couplets gravée dans la mémoire semble solliciter des paroles nouvelles, il y a loin à la poésie. Enfin un jour Robert se trouva, sans qu'il sût comment, avoir composé, sur un vieil air, un chant dont il répétait souvent les paroles, et dont il finit, à la grande surprise de son frère Georges, par se déclarer l'auteur. Georges fut d'avis d'essayer si le directeur du *London Magazine* insérerait ses vers ; Robert, en vrai fils des muses, se laissa persuader : la pièce fut accueillie et parut dans un des premiers numéros ; c'est celle qui a pour titre, *la Laitière ou le Premier de mai*. Encouragé par ce succès, Bloomfield composa le *Retour du tailleur* et envoya au journal ce morceau qui fut publié comme le premier. Il était dans sa dix-septième année. Bientôt il fit connaissance avec un nommé James Kay, calviniste enthousiaste, mais assez instruit, qui, outre les livres de controverse, possédait beaucoup de romans, de poèmes, Milton, Thomson, etc. Robert les lut, les dévora. Les *Saisons* surtout devinrent son ouvrage

de prédilection, et il ne cessait de les vanter et de les relire. Nous verrons bientôt quel effet cet enivrement produisit sur lui. A cette époque la dissension se mit à Londres dans l'association des cordonniers. Bloomfield par suite de ces débats, auxquels il ne voulait point prendre part, retourna dans le comté de Suffolk, et reçut un cordial accueil à la ferme de M. Austin jusqu'à ce qu'il pût revenir à Londres. La vue des riches paysages, des sites pittoresques de la campagne, lui rappela délicieusement les tableaux de son poète favori. Mais, ne l'ayant pas à sa disposition, il se mit à recomposer de tête ces descriptions si belles et si vraies. Toutefois il envisagea la campagne sous un aspect nouveau qui avait échappé à Thomson, ou qui du moins n'avait été qu'épisodique à ses yeux : il décrivit les travaux des hommes qui se vouent à la vie des champs, et les détails multipliés de l'exploitation rurale, détails qu'un goût mesquinement classique avait en général regardés comme puérils et prosaïques, mais qui, chantés par un poète qui les sait et qui les aime, se prêtent à tous les charmes de la poésie. Au bout de quelques mois d'absence, Bloomfield revint à Londres, et sans attendre la fin des querelles qui divisaient son corps de métier, il entra en qualité d'apprenti chez le cordonnier Dudbridge, et choisit pour spécialité la chaussure de dames. Bientôt assez habile pour suffire à son existence, il étudia la musique, et devint bon violoniste. Pendant ce temps, son frère Georges s'était marié à Woolwich ; Robert l'imita et prit femme dans la même ville ; mais il retourna à Londres. Il eut long-temps à lutter contre les circonstances difficiles qui assié-

gent si souvent les ouvriers : le manque d'ouvrage, le bas prix de la main-d'œuvre, le peu d'espace et de salubrité du local. C'est en travaillant ainsi dans une chambre, au milieu de six ou sept ouvriers cordonniers, ses compagnons, que Bloomfield composa son beau poème du *Garçon de ferme*. Nul ouvrage peut-être ne prouve, quant à la manière dont il fut composé, plus de force de tête et de mémoire. Soit que le poète n'eût ni encre ni plumes à sa disposition, soit que son génie l'entraînât à ne rien écrire, presque tout le troisième chant de son ouvrage et le quatrième furent non seulement composés, mais corrigés dans sa tête sans qu'il en confiât une seule ligne au papier. Bloomfield termina son œuvre en 1798. Désirant en donner connaissance à sa mère, il s'adressa à divers libraires de Londres, mais toujours en vain. Enfin il alla voir l'éditeur et le rédacteur du *Monthly Magazine*, leur livrant gratuitement son ouvrage et se réservant seulement une douzaine d'exemplaires. La modicité de ses demandes et ses démarches répétées excitèrent quelque attention, mais en un sens peu favorable à ses vœux. Il arriva même qu'un gentleman fort versé dans l'économie rurale, après avoir, sur l'invitation de l'éditeur, lu le manuscrit dont on demandait l'impression, paraphrasa durement le vieil adage *ne sutor ultra crepidam*, et recommanda au pauvre Bloomfield de retourner à ses chaussures et de ne plus perdre son temps en travaux pénibles pour lesquels il n'avait pas de vocation, surtout de ne plus toucher à un sujet épuisé par Thomson. Cependant à constance qu'il opposa aux bons avis du gentleman et ses instances engagèrent encore l'éditeur à consul-

ter une autre personne ; et Bloomfield reçut une lettre d'introduction pour un M. Capel Loft de Troston. Cet homme de goût jugea de la production qu'on lui présentait tout autrement que les aristarques qui l'avaient précédé ; non moins officieux qu'éclairé, il corrigea la mauvaise orthographe du manuscrit et changea une quarantaine de mots au texte, le fit recopier et l'envoya, non sans une très-pressante lettre de recommandation, à l'un des deux propriétaires du *Miroir du mois*. Bientôt le libraire Hood se chargea d'éditer l'ouvrage ; et le traité assura au poète, au lieu des douze exemplaires qu'il avait sollicités en vain du *Monthly Magazine*, cinquante livres sterling, plus une part dans les bénéfices. Cette part devint importante ; car en peu de temps Hood vendit quarante mille exemplaires du *Garçon de ferme* ; et Bloomfield reçut deux cent livres sterling indépendamment de la somme fixe qui lui avait été allouée. Les critiques les plus habiles s'accordèrent à louer dans le *Garçon de ferme* non seulement un plan sage, une versification harmonieuse et coulante, un style varié, fleuri et simple comme la nature, enfin une profusion d'images fraîches et vraies, mais un tableau achevé de la vie rurale, empreint de toute la naïveté des champs, dont il retraçait avec élégance, quoique avec fidélité, la physionomie et la couleur. Ce poème à la main, on respire vraiment l'odeur de la ferme, de la laiterie, des sainfoins nouvellement coupés ; on voit les mœurs, les amours de la basse-cour, les mouvements variés des garçons de labour, des servantes, du berger, du maître de ferme, les instruments aratoires inactifs ou en activité, les

meules de blé ou de foin ; on croit entendre les pas variés des bestiaux, les clochettes suspendues au cou des moutons, les chalumeaux ou la cornemuse du pasteur, les longs récits ou les ballades de la veillée. En un mot, chez lui tout est d'une rusticité et d'une grâce qu'on ne trouve pas dans Thomson, qui ne voulait que peindre la nature. Bloomfield représenta l'homme exploitant la nature par l'art agricole. Les traits du premier devaient être plus grandioses, plus hardis, et aussi, on doit le dire, plus vagues ; le second au contraire est plus minutieux, plus précis : aux larges lignes jetées par la main de Dieu, ont succédé les dimensions un peu étroites de l'homme. Cette différence se retrouve jusque dans les formes du poème : les *Saisons* sont en vers blancs, le poème de Bloomfield est rimé. Du reste l'un et l'autre se composent de quatre chants consacrés chacun à une des quatre saisons ; et même cette parité fut une des causes qui, aux yeux des premiers lecteurs, firent du *Garçon de ferme* une pâle imitation des *Saisons*. Mais, si l'un des deux poètes devait subir des reproches pour cette division, à coup sûr ce serait Thomson plutôt que Bloomfield. Les saisons ne sont qu'une division artificielle de l'année, division imaginée par l'homme, en rapport avec les travaux de l'homme : le poète qui a choisi pour sujet les travaux agricoles de l'homme peut donc et peut-être a dû suivre cette division ; mais lorsqu'on peint la nature, et surtout la nature entière, celle des Tropiques comme celle de la Grande-Bretagne, il est mesquin, il est faux de partager l'année en quatre saisons : on en compte trois ou six aux Indes, on

n'en compte que deux sous la ligne, et au fond la nature ne change-t-elle pas de face tous les jours ? L'apparition du *Garçon de ferme* influa sur le sort de Bloomfield. Le duc d'York, grand admirateur de ce poète, lui accorda une gratification. Le feuduc de Grafton lui fit une pension d'un schelling par jour, pension que lui continua le duc actuel, après la mort de son père, et deux ans plus tard, il obtint pour lui un emploi. Cependant il travailla encore quelques années après la publication de son poème à sa première profession. Il se mit ensuite à faire d'admirables harpes éoliennes. Beaucoup de personnes du grand monde achetèrent à très-haut prix ces instruments, profitant ainsi de l'occasion pour lui faire des présents, sans que sa délicatesse pût les refuser. Peut-être dans cette situation nouvelle où il ne cessa point de sacrifier aux muses, Bloomfield ne songea-t-il pas assez, malgré son extrême modestie, qu'il y avait dans cette veine de fortune un peu d'engouement, un peu de mode. Au reste il ne s'occupaguère d'assurer son avenir ; et la faute en fut plus encore à son excellent cœur qu'au désir si naturel d'un peu de luxe ou au laisser-aller du poète. Tous ses frères trouvèrent en lui un appui généreux ; et ses frères, moins richement dotés que lui par la nature, et toujours réduits à la vie de l'atelier, avaient à eux trois trente-un enfants ! Vers 1815, sa santé s'affaiblit. Les privations de son enfance, les angoisses de sa jeunesse avaient sans doute contribué à ce résultat. Il abandonna sa place, quitta Londres et se retira dans le comté de Bedford, aux environs de Shefford : là il eut pour voisin M. Whitbread qui l'avait toujours traité avec beaucoup d'égards, et dont la maison

lui était toujours ouverte. En 1819, il devint incapable de supporter le moindre travail; cependant il donna encore, depuis ce temps, deux morceaux différents, notamment une pièce en trois actes, et l'on a quelques raisons de croire qu'il a laissé d'autres compositions qui datent de cette époque. Il eut ensuite le malheur de perdre presque entièrement la vue. Des embarras pécuniaires vinrent ajouter à ces causes de souffrances. Malgré les soins pieux de sa fille, Bloomfield eut donc une fin presque aussi malheureuse que l'avait été sa jeunesse. A peine même ses amis purent-ils désirer qu'il survécût à l'attaque qui l'emporta: car les médecins déclarèrent que s'il eût gardé la vie, il eût perdu la raison. Bloomfield mourut le 19 août 1823. On a de lui, outre le *Garçon de ferme* et les deux premières pièces que nous avons mentionnées: I. *Contes, Ballades et Chants de campagne*, 1802. Ces petits poèmes respirent absolument l'esprit du *Garçon de ferme*; ils obtinrent aussi un accueil flatteur, quoique moins brillant que le grand poème. Beaucoup de ces charmantes productions furent composées pour la musique des leçons de piano de Hook; et certes jamais personne ne se douterait que la musique a été composée avant les paroles. Parmi ces dernières on a remarqué le *Chant du chasseur*. II. *Heureuse annonce ou Nouvelles de la ferme*, 1804. Ce morceau est relatif à la pratique nouvelle alors de la vaccine. M. Lofft dans une lettre écrite d'Italie, après la mort de Bloomfield, recommande de l'intercaler dans le *Garçon de ferme* dont il a le ton et les formes. III. *Fleurs sauvages ou poésies pastorales et loca-*

les, 1806. Ce volume est dédié par l'auteur à son fils. IV. *Les Bords de la Wye*, 1811, composés après un voyage sur la rivière de Wye, au sud du pays de Galles, dans l'été de 1807. V. *Le premier du mois de mai avec les Muses*, 1822. VI. *Hazlewood Hall*, pastorale en trois actes: la préface est datée du 12 avril 1823. M. Etienne-François Allard a traduit en français le *Valet du fermier*, Paris, 1800, un vol. in-12, avec dix gravures. On en a aussi une traduction de Parny. M. E. L*** de Lavaisse a traduit les *Contes et chansons champêtres*, Paris, 1802, in-12. T.-P. Bertin a traduit aussi, d'après Bloomfield, l'*Histoire du chapeau neuf du petit Davy*, Paris, 1818, in-18.

P—OT.

BLOUET (JEAN-FRANÇOIS-NICOLAS), littérateur, né à Metz le 21 mars 1745, était fils d'un procureur au parlement de la même ville. Reçu avocat en 1764, mais restant presque sans affaires au barreau, il eut le loisir de se livrer à son goût pour les lettres et devint l'un des fondateurs d'une société académique, instituée à Metz sous la dénomination de *Société des Philathènes*, réunion où figuraient en même temps Lacretelle aîné, Røderer, Emmery et plusieurs autres hommes qui ont marqué dans l'histoire contemporaine. Blouet était devenu, au moment de la révolution, propriétaire-rédacteur du *Journal de la Moselle*. Enfermé à l'ancienne abbaye de Saint-Vincent en 1793, il ne sortit de prison qu'après la chute de Robespierre. Lorsqu'il fut rendu à la liberté, il continua la publication de sa feuille périodique, mais elle tomba dans un discrédit dont l'insouciance du rédacteur était la principale cause. Le Jour-

nal de la Moselle paraissait encore sous ses auspices lorsqu'il fut frappé de l'apoplexie dont il mourut le 3 août 1809. Peu d'hommes ont laissé d'aussi nombreux manuscrits que Blouet ; mais aucun ne lui a survécu et nous ne pensons pas qu'on doive beaucoup en regretter la perte. Ses seuls ouvrages connus , dont le premier seulement a été imprimé, sont :

I. *Mémoire sur cette question : Quels sont les obstacles politiques qui s'opposent aux progrès de la navigation, relativement au commerce, sur les rivières des Trois-*

Evéchés, principalement sur la Moselle; et quels sont les moyens de détruire ou de diminuer ces obstacles? Ouvrage couronné par l'académie royale de Metz en 1772, et imprimé dans un recueil de Mémoires sur le même objet, publié aux frais de cette société, en 1773, in-4°.

II. *Mémoire en réponse à cette question, proposée par la même académie: Quel serait le meilleur système réglementaire concernant la police champêtre?* Blouet et un autre avocat , Vaultrin , partagèrent la couronne en 1775. III. *Observations sur l'avantage qui résulterait pour le pays Messin de la liberté de fabrication et de commerce des eaux-de-vie de grains et de fruits*, mémoire lu à l'académie de Metz, le 16 novembre 1778.

IV. *Mémoire sur une nouvelle manière de faire les vins dans quelques cantons du pays Toulinois*, lu à la même académie au mois de novembre 1779. V. *Discours sur le commerce considéré relativement au rang qu'il occupe dans la politique, et à son influence sur le sort des nations*, lu le 25 août 1781.

VI. *Considérations sur la question proposée par l'académie, concer-*

nant l'utilité de la jonction de la Moselle à l'Aisne, et de la Meuse à la Moselle, lues au mois de novembre 1783. VII. *Nouvelles considérations sur le même objet*, lues le 15 novembre 1784. VIII. *Mémoire sur les modifications qu'il conviendrait de donner à la loi du partage des communes*, lues au mois de mars 1787. IX. *Discours sur l'amélioration de plusieurs branches d'agriculture, et la décadence de quelques autres dans le pays Messin*, lu le 14 avril 1788.

B—N.

BLUCHER(**GEBHART LEBRECHT DE**), prince de Wahlstedt, naquit à Rostock, dans le duché de Mecklenbourg-Schwerin, le 16 décembre 1742. Sa famille était ancienne et son père possédait, à Gross-Renzow, une terre où il faisait sa résidence habituelle. Lorsque la guerre de sept ans éclata (1756), il envoya ses deux fils chez une parente, M^{me} de Krakwitz, dans l'île de Rugen. L'éducation de ces enfants y fut, comme elle avait été déjà, fort négligée. En revanche, les deux frères eurent et saisirent, sur terre et sur mer, de nombreuses occasions de se perfectionner dans les exercices du corps. Le régiment des hussards suédois de Moërner fixa surtout leur attention; et ils s'engagèrent dans cette troupe en 1757. Leur oncle Krakwitz fit d'inutiles efforts pour les détourner de cette résolution, et il tenta vainement de leur faire comprendre que, si Gebhart obéissait à sa vocation, le choix du service où il entraient n'était pas heureux. Les Suédois devenaient de jour en jour moins dignes de cette haute réputation qu'ils avaient acquise sous Gustave-Adolphe et Charles XII. Blücher, enseigne, put s'en apercevoir à la

première affaire où il se trouva : la contenance des Suédois fut molle, et ils eurent le dessous. Heureusement pour lui, son étoile le fit sortir de la fausse route où il s'était engagé : pris à l'affaire de Suckow par les hussards de Belling, sa jeunesse et son caractère résolu inspirèrent de l'intérêt au colonel, et cet officier le pressa de prendre du service dans l'armée de Prusse. Blücher résistait depuis un an ; lorsqu'on se décida, pour l'avoir sans qu'il pût passer pour déserteur, à renvoyer un lieutenant suédois prisonnier. Alors il entra comme cornette dans le régiment des hussards noirs (20 déc. 1760); et fut fait sous-lieutenant, et lieutenant dès l'année suivante. Ce régiment prit une part très-active à la guerre de sept ans; Blücher se fit remarquer aux batailles de Kunersdorff et de Freiberg, et fut blessé au pied à la dernière. Ses duels fréquents lui firent aussi une réputation de bravoure; mais s'étant un jour avisé de provoquer Belling, son ancien colonel, alors général, il dut passer du premier escadron, ou escadron du colonel, dans celui du major. La longue paix qui régna en Europe, à partir du traité d'Hubertsbourg (1763), satisfait peu le jeune lieutenant. Les revues et les exercices militaires étaient les seules occupations des officiers. Il paraît cependant qu'il utilisa quelques-uns de ses loisirs, en étudiant, avec les conseils de son major Podcharli, les principes de l'art militaire. Mais, en général, il s'adonna aux passe-temps les moins honorables des garnisons avec une fougue indomptable et qui ne connaissait d'autres limites que celles de sa bourse, fort médiocrement garnie à cette époque. La table, les femmes et le jeu se disputaient ses

instants; et l'on sait qu'il a conservé tant qu'il a pu toutes ces habitudes jusqu'à la fin de sa vie. Sept ans se passèrent ainsi pendant lesquels Blücher devint capitaine. En 1770, commencèrent les événements de Pologne. Les hussards noirs firent partie du cordon que l'on établit sur les frontières de ce pays. Bientôt Blücher trouva moyen de se brouiller avec le général de Lossow, chargé du commandement de ce cordon; et il eut en même temps le tort de se porter pour opposant au système de douceur et de ménagement que la Prusse affectait de garder à l'égard des malheureux Polonais. Les hussards ayant arrêté un prêtre catholique, soupçonné d'être un des mobiles secrets des cruautés que les Polonais commettaient pour se débarrasser de leurs oppresseurs, Blücher feignit de décider qu'il passerait par les armes, et fit faire, en présence du tremblant ecclésiastique, tous les préparatifs de son supplice. L'exécution n'eut pas lieu; mais la frayeur ressentie par le prisonnier lui causa une maladie longue et douloureuse. La plaisanterie, si c'en était une, ne réussit pas auprès du général de Lossow. Toutefois les faits qui semblaient accuser le prêtre polonais militèrent assez en faveur de Blücher pour empêcher qu'il n'eût une peine à subir. Mais Lossow se crut fondé à proposer au roi de ne point le comprendre dans le prochain avancement; et le premier escadron, qui vint à vaquer, fut donné à un de ses cadets. Blücher se plaignit de ce passe-droit au général, qui n'en tint compte. Alors il écrivit au ministre de la guerre, pour solliciter son congé définitif. Frédéric, qui avait déjà reçu un rapport défavorable, répondit en ordonnant de mettre le turbulent capitaine en prison et de l'y garder

jusqu'à ce qu'il devint plus raisonnable. Mais le prisonnier s'obstina ; et le monarque impatienté finit par accepter sa démission en ces termes : « Le capitaine Blücher est congédié » et peut aller au diable (1773). » Ainsi rendu à la vie civile , Blücher qui , lors de cet événement , était à la veille de se marier , fut près de recevoir aussi son congé de la famille où il voulait entrer. Mais des amis s'interposèrent , et démontrèrent au futur beau-père , M. de Mehling , que la destitution était injuste ; ce qui fut très-heureux pour Blücher , car M. de Mehling , colonel saxon et fermier-général , était fort riche. Son gendre prit alors à ferme une de ses terres , et en peu de temps il y fit des bénéfices assez considérables pour pouvoir lui-même devenir propriétaire d'une terre près de Stargard , en Poméranie. Alors , appliquant au terrain qui lui appartenait le système qui l'avait enrichi lorsqu'il n'était que fermier , il obtint dans le pays toute la considération qui s'attache à la richesse et à l'industrie. Ses voisins le nommèrent membre du conseil de la noblesse. Enfin il eut le bonheur d'attirer l'attention du roi , qui lui prêta des sommes considérables pour le mettre à même de réaliser des plans nouveaux , et plus tard il lui fit don de tout l'argent prêté. Ainsi pendant quatorze années la fortune de Blücher alla sans cesse s'améliorant. Néanmoins , au milieu des travaux de l'agriculture , le souvenir de la carrière qu'il avait abandonnée se présentait à lui , et souvent il avait senti le désir de reprendre du service. La naissance de six fils et d'une fille , et peut-être le désir de se créer une position en acquérant de la fortune , l'avaient empêché de donner suite

à ces velléités. En 1786 , à la mort du grand Frédéric , il se rendit à Berlin , où Bischoffswerder le fit rentrer presque aussitôt en qualité de major dans le même régiment qu'il avait quitté avec le titre de capitaine. Sa femme , qui s'était vainement opposée à ses desseins , mourut l'été suivant. Dans la même année , vingt mille Prussiens ayant été dirigés sur la Hollande , le régiment de Blücher fit partie de cette armée. Du reste , nulle action ne signala cette espèce de promenade militaire , dont le but fut atteint sans qu'on trouvât de résistance. Néanmoins Blücher y confirma sa réputation d'officier actif et habile. En 1788 il fut promu au grade de lieutenant-colonel ; et , après avoir obtenu l'ordre du Mérite , il devint colonel des hussards noirs en 1790. Deux ans après il fit partie de l'explicable et insignifiante invasion de la France , qui ne lui offrit pas plus qu'aux autres officiers prussiens l'occasion de se distinguer. Cependant il se fit remarquer par sa résolution et son activité , et il joua un des principaux rôles dans le petit nombre d'affaires de postes qui eurent lieu. Souvent en rapport avec le fameux partisan autrichien Szekey , il eut avec lui de fréquents démêlés , dans lesquels les torts sans doute furent partagés , mais où l'on doit reconnaître que Blücher penchait toujours pour le parti le plus audacieux. Le général Van der Goltz ayant été blessé à mort , Blücher le remplaça dans le commandement d'une partie des avant-postes ; et quelque temps après , par le changement de destination du général Knobelsdorf , que l'on appelait des Pays-Bas , il se vit à la tête de l'avant-garde. Les Prussiens se rapprochaient alors des frontières de France. Le 30 novembre eut lieu la

bataille de Moorlautern : Blücher, avec son intrépidité ordinaire , chargea la cavalerie ennemie, beaucoup plus nombreuse, et contribua au succès de la journée. Le lendemain, il se mit à la poursuite des Français conjointement avec Szekuly ; mais ce dernier s'arrêta, et Blücher, marchant toujours en avant, fut sur le point d'être coupé. Il lui en coûta, pour revenir, une partie de son détachement. Envoyé peu après pour reconnaître l'état des Français depuis la bataille, il poussa jusqu'à Deux-Ponts. Le premier événement important de la campagne suivante fut la bataille de Kaiserslautern (23 mai 1794). Les troupes de Blücher se comportèrent vaillamment; et, à la fin du combat, leur chef, chargé de poursuivre les Français, les refoula jusque sur Neustadt. Toutefois, ses mesures n'empêchèrent pas qu'une brigade ennemie, coupée de toutes parts, ne lui échappât en traversant ses postes. Le 4 juin de la même année il fut nommé général-major, et bientôt il eut à commander l'avant-garde de l'armée. Dans le grand nombre d'affaires qui se succédaient presque sans relâche, la seconde bataille de Kaiserslautern mérite une mention : Blücher y fit encore preuve de bravoure ; mais il se laissa tourner, et l'apparition des Français sur les hauteurs de Schänzel le contraignit à faire retraite. Kaiserslautern fut encore le théâtre d'un troisième combat, où Blücher fut très-sérieusement engagé, et il eut l'avantage, quoique, suivant le général Mollendorf et quelques autres, l'attaque eût été plus heureuse que bien calculée. La retraite des Autrichiens dans les Pays-Bas ne permit pas alors aux Prussiens de tirer parti de leurs avantages, et il est assez démontré aujourd'hui que, de la part de ceux-ci, la

guerre n'était pas alors très-sérieuse. La paix de Bâle, signée le 3 avril 1795, mit fin à ces molles hostilités. Mollendorf, qui déjà s'était porté sur la Westphalie, alla fixer son quartier-général à l'intérieur. Blücher resta non loin des frontières ; il eut même quelque temps le commandement des forces destinées à maintenir l'intégrité de la ligne de démarcation. Sa résidence était alors dans l'Ost Frise. C'est à cette époque qu'il épousa en secondes noces M^{lle} de Kolomb, fille d'un président de chambre d'Aurich. Remplacé ensuite par le prince de Brunswick dans le commandement du corps destiné à garder les frontières, Blücher n'eut plus que celui de l'avant-garde, dont le quartier-général fut établi à Munster. Frédéric-Guillaume III, devenu roi (1797), le nomma lieutenant-général en 1801. La paix de Lunéville rendit bientôt superflu le cordon militaire qui observait la limite du Rhin ; mais une partie des pays qu'obtint la Prusse comme indemnités de ce qu'elle perdait sur la rive gauche du Rhin, fut occupée au nom du roi par Blücher, et, le 10 février 1803, il devint gouverneur de Munster. Aucune autre circonstance de sa vie ne fut importante jusqu'à la guerre de 1806 : seulement on le vit se prononcer hautement contre ce que l'on appelait en Prusse le parti français ou le parti temporisateur, qui, tout en avouant la nécessité de mettre des bornes aux envahissements de la France, voulait qu'on attendît une occasion favorable. Blücher ne comprenait rien à ces hésitations, à ces ménagements ; et, pour délier tous les nœuds gordiens de la diplomatie, il ne voyait que l'épée. En attendant le jour des batailles, le gouverneur de Munster donna dans tous les excès qui avaient signalé

sa jeunesse avec une énergie proportionnée aux moyens que mettait à sa portée une position beaucoup plus haute. Ses panégyristes ont vu dans son goût excessif pour les paris et le jeu la conséquence ou l'annexe nécessaire de cet esprit hasardeux, téméraire, qui lui suggérait tant de plans sur le champ de bataille, et qui lui faisait de la sensation du péril une espèce de besoin. Quoi qu'il en soit, dans le mois de mars 1806, lorsque les troupes de Napoléon occupèrent le comté de la Mark, Blücher eut encore le déplaisir de leur céder la place, et de consentir ainsi en quelque façon à cette violation du territoire. Mais enfin au mois d'octobre la rupture devint inévitable. Blücher considérait alors comme certain l'anéantissement de la puissance française par les Prussiens ; et il fut sans nul doute un de ceux qui contribuèrent le plus à décider la guerre. On lui donna d'abord le commandement d'une avant-garde sous Rüchel. Dans la fameuse journée du 14 octobre, signalée par deux batailles, celle d'Iéna et celle d'Auerstädt, il ne prit part qu'à la dernière ; ce fut lui qui commença l'attaque, en marchant à la tête de vingt-cinq escadrons contre les Français, que commandait Davoust (*Voy. ce nom, au Supp.*). On a varié sur l'opportunité de cette attaque, qui échoua sous le feu terrible de l'artillerie française ; mais il n'y a qu'une voix sur le tort qu'eut Blücher en s'éloignant du combat et en cessant d'y prendre part. Il est vrai que l'on a rejeté cette inaction sur l'incertitude que répandit dans toute l'armée prussienne la blessure du général en chef Rüchel, et sur le contre-ordre qui fut donné à Blücher de la part du roi à l'instant où il allait, avec

des troupes fraîches et toute sa cavalerie, tenter une nouvelle attaque. Peut-être au fond un vague désir d'agir seul et indépendamment de tout ordre, soit du roi, soit des généraux en chef, le poussait-il secrètement à tenir cette ligne de conduite, qui, de la part de tout autre, eût été déshonorante et sévèrement punie. Après s'être réuni au prince de Hohenlohe et à Kalkreuth, qui ralliaient les débris de l'armée, tandis que le premier signait la capitulation de Prenzlau, Blücher eut l'art de persuader au général français Klein qu'on venait de signer un armistice, et par cette ruse il échappa avec dix mille hommes. Son projet était de se jeter dans le Mecklenbourg et de manœuvrer sur les derrières de l'armée victorieuse, qui marchait vers l'Oder. Chemin faisant, il rallia environ dix mille hommes des troupes du duc de Weimar, qui erraient sous les ordres du général de Winning, et qui se trouvaient alors près de Sandow, sur l'Elbe, réunis à d'autres débris des corps de Brunswick-Oels et du duc de Wurtemberg. Ces forces montaient à vingt-cinq mille hommes. Le 1^{er} nov., Blücher combattit entre Wahren et Vieux-Schwérin, et il fit quelques prisonniers, mais sans avantage réel. Bientôt, traqué par les corps de Bernadotte, de Soult, et de Murat, il dut s'avouer l'impossibilité d'arriver jusqu'à l'Oder, et n'eut d'autre parti que de marcher de plus en plus au nord, ou de se rendre aux Français, dont le cercle se resserrait autour de lui. Déjà il se trouvait au-delà du pays de Lauenbourg, entre la mer Baltique et les frontières danoises, que la neutralité le forçait de respecter. Voulant à tout prix prolonger sa résistance, il força les portes de la ville libre de Lübeck,

également neutre; et s'y mit à la hâte en état de défense. En même temps, il envoya un corps le long de la Trave, pour occuper Travemünde. Le 6 nov. les Français parurent devant Lübeck, et n'eurent pas de peine à entrer dans une ville démantelée; mais il leur fallut combattre dans l'enceinte des murailles. Les Prussiens, chassés de place en place, de rue en rue, prolongèrent la résistance: une charge de cavalerie fit même quelque peu retirer les tirailleurs français; mais leur infanterie vint les soutenir, et la troupe de Blücher en désordre se retira sur Schwartau, laissant quatre mille prisonniers, un grand nombre de morts et presque toute son artillerie (23 pièces). Le lendemain, les Français se préparant à l'attaquer en plaine, il reconnut l'impossibilité de résister, et devint leur prisonnier, ainsi que le duc de Brunswick-Oels, dix généraux, seize mille officiers et soldats, dont quatre mille de cavalerie. Lübeck paya cruellement cette tentative, honorable peut-être pour Blücher, mais sans résultat pour son souverain. Pendant trois jours la soldatesque s'y livra à tous les excès dont les villes prises d'assaut sont le théâtre. Ce sanglant épisode de la campagne de 1806 a été fréquemment reproché à Blücher par les Allemands eux-mêmes. Villers, entre autres, s'en est expliqué avec énergie dans la brochure intitulée *Combat de Lübeck*, qu'il fit imprimer à cette époque; dans ses *Observations sur le rapport des opérations du corps d'armée de S. E. le général Blücher à S. M. le roi de Prusse*, et dans sa *Lettre à la comtesse Fanny de Beauharnais*, contenant un récit des événements qui se sont passés à Lübeck dans la journée du

6 nov. et suiv. (1) (*Voy. VILLERS, XLIX, 73*). A ces graves accusations, les amis de Blücher ont répondu « qu'un général à la tête de trente « mille hommes ne peut pas se dés- « honorer en se rendant à la première « sommation. » Mais ce que l'on reproche au général prussien, ce n'est pas d'avoir résisté aux Français, c'est d'avoir résisté dans une ville ouverte, indéfendable, qu'il vouait ainsi à toutes les conséquences d'une prise d'assaut, et d'avoir ensuite mis bas les armes en rase campagne, à la tête de douze mille hommes d'infanterie et de quatre mille chevaux; c'est surtout d'avoir attiré tous ces malheurs sur une ville neutre en violant son territoire, malgré les représentations du sénat. Au reste, il ne faut pas oublier que dans toutes ces guerres le droit des gens et les lois de la neutralité n'ont été respectés par les divers partis que lorsque la force en a fait une obligation; que d'ailleurs, à la troupe de Blücher, dernier débris de l'armée prussienne, semblait être alors attaché le sort de la monarchie de Frédéric; et qu'enfin, l'exemple unique de fermeté et de vigueur qu'il a donné dans cette occasion n'a pas été, malgré sa défaite, entièrement perdu pour la patrie allemande. Napoléon sentit fort bien tout cela, et plus capable qu'aucun autre d'apprécier la conduite de Blücher, il donna l'ordre de le traiter avec beaucoup d'égards, et l'envoya prisonnier sur parole à Ham-

(1) Cet écrit doit être joint aux deux précédents. Il est fort rare, n'ayant été imprimé qu'à un très-petit nombre d'exemplaires et pour tenir lieu de copie manuscrite. Ch. Villers avait même ajouté, à la main sur chacun d'eux, pour n'être communiqué que par confiance et avec la plus grande réserve. L'auteur craignait peut-être autant les Français que les Prussiens. On y trouve cette phrase bien hardie alors: *L'empereur surchargé des soins du monde perd de vue un objet isolé* (le désastre de Lübeck). L—m—x,

bourg. Mais ce séjour lui déplut bientôt et il demanda qu'on le transférât à Spandau. Ce fut alors que le maréchal Victor ayant été fait prisonnier on consentit à son échange contre Blücher; et ce général parut bientôt à la cour de Königsberg, où il reçut l'accueil le plus flatteur. On l'envoya presque aussitôt dans la Poméranie suédoise, pour défendre Stralsund. La froideur avec laquelle il fut accueilli des militaires suédois et de la population paralysa ses opérations; et son avant-garde seule eut quelques affaires à soutenir contre la cavalerie espagnole du général La Romana. La paix de Tilsitt vint mettre fin à ces insignifiantes hostilités, et Blücher, laissant les Anglais et les Suédois soutenir seuls la lutte contre les Français, établit son séjour à Kolberg, dont il fut nommé commandant. Dans cette nouvelle position, il dirigea sans ordre ostensible les travaux des fortifications de la ville avec assez d'activité pour que Napoléon s'en inquiât. Le gouvernement prussien s'empressa de désavouer son général, et même, en apparence, de le mettre hors de service. Blücher vécut dès-lors tantôt à Berlin, tantôt à Stargard, Treptov, etc., toujours s'exprimant avec amertume sur le compte des Français, et prédisant le terme prochain de la domination napoléonienne. Sans beaucoup aimer les principes du Tugendbund, qui déjà voulait la liberté de l'Allemagne en même temps que son indépendance, et surtout sans devenir membre de cette société fameuse, il en favorisa la tendance en tant qu'elle était hostile aux Français. Enfin eut lieu la désastreuse campagne de Russie, qui en trois mois détruisit cette belle armée, base si puissante du pouvoir de Napoléon. Les défec-

tions commencèrent; et l'exemple d'York, de Massenbach fut bientôt suivi par toute l'armée prussienne. Blücher, long-temps condamné à l'inactivité par la volonté impérieuse du conquérant de l'Allemagne, sortit alors de sa retraite, et fut chargé du commandement de l'armée de Silésie, destinée à former l'aile droite des forces coalisées. Il avait alors soixante-onze ans. Sa nomination à un poste aussi important n'eut pas lieu sans de graves difficultés: les uns le regardaient comme trop fougueux, comme trop téméraire pour un général en chef; les autres craignaient au contraire que l'âge, et surtout la maladie qui en 1808 avait mis sa vie en danger, n'eussent affaibli ses facultés. D'ailleurs on ne le goûtait point à la cour, et il faut avouer qu'il n'avait encore donné que de faibles preuves de talent. En revanche, sa haine, ou plutôt sa rage contre le nom français, éveillait au plus haut degré les sympathies du peuple prussien. Interprète de cette opinion populaire, le général Scharnhorst la fit triompher à la cour. Blücher conserva le commandement, et il s'avança aussitôt à la tête de quarante mille Prussiens et Russes, par Neumarkt, Liegnitz, vers les frontières de la Saxe. C'est là qu'il publia, de son quartier-général de Bunzlau, sa proclamation emphatique du 23 mai 1813: « Le Dieu des armées a dans « l'orient de l'Europe prononcé une « sentence terrible; et l'ange de la « mort, etc. » Cette pièce était terminée par des menaces violentes contre les *vils* partisans de la tyrannie étrangère. Au reste, une autre proclamation du même jour recommandait aux Prussiens de traiter les Saxons en frères, pourvu qu'ils se ralliassent franchement à la cause de

l'Allemagne. Il mit en liberté les citoyens détenus pour offense au général Reynier, et proclama la liberté de la presse. Le 30, il était dans Dresde, et quelques jours après il traversa Freiberg et Chemnitz; il atteignit Altenbourg le 14 avril, et détacha quelques troupes sur Gotha et sur Eisenach. Toutefois, les Russes n'avançant pas avec la même rapidité, il reçut l'ordre d'attendre que réunis ils pussent l'appuyer. La jonction opérée, il se trouva sous les ordres de Wittgenstein, commandant en chef de toutes les troupes alliées, et ne se soumit qu'avec peine à cette nouvelle organisation. Toujours ayant son quartier-général dans Altenbourg, tandis que la grande armée française se réunissait sur la ligne de la Saale, il observait les montagues de la Thuringe. Le 1^{er} mai, il soutint dans la plaine de Lutzen quelques engagements, préludes de la grande bataille du lendemain. Ses Prussiens y formaient la première ligne. Cinq villages, occupés en force par les Français, furent attaqués, défendus, pris; et repris avec acharnement. A l'attaque de celui de Kaïa, Blücher blessé légèrement ne quitta point le combat. En définitive, l'avantage resta aux Français, que commandait Napoléon en personne. Mais, avant de retirer leurs troupes, les alliés essayèrent un coup hardi. La nuit venue, Blücher marcha en avant, suivi de toute sa cavalerie, se dirigeant vers les Français qu'il comptait surprendre et chasser de leur position. Les avant-postes furent enlevés sans difficulté; mais il fallut s'arrêter, et bientôt plier devant la masse compacte de l'infanterie. Un ravin profond, dans lequel tombèrent plusieurs escadrons, ajouta au désordre, et les

assaillans, repoussés de toutes parts, eurent surtout à regretter leur cavalerie. Au point du jour la retraite était commencée, et l'on abandonna la ligne de l'Elbe. Dans ce mouvement rétrograde, Blücher eut une affaire très-vive à Colditz, en se rabattant sur Meissen. Là, il passa l'Elbe, joignit son corps à celui de Kleist, et arriva en avant de Bautzen. Le 21 eut lieu la bataille de Bautzen, perdue encore par les Russes et les Prussiens, mais où la victoire ne fut pas moins disputée qu'à Lutzen. Les corps de Blücher, de Wittgenstein et de Miloradowitch formaient l'aile droite; et ces généraux, trompés par les démonstrations de Napoléon, se préparaient à marcher vers la gauche, lorsque tout à coup une forte canonnade à droite leur fit voir qu'ils avaient été dupes, et que le général russe Barclay de Tolly était vivement pressé par des forces supérieures. Blücher courut à son secours, prit l'ennemi en flanc, et le tint quelque temps en échec. Les corps de Kleist et d'York appuyèrent ce mouvement. Une charge de 4,000 chevaux rendit aux alliés le village de Krakevitz, pris par l'infanterie française; mais ils ne purent le garder longtemps. Napoléon fit marcher sur ce point des troupes fraîches, et qui bientôt mirent en sa possession les collines les plus élevées et une batterie qui dominait la plaine. Le corps russe, pris en flanc, fut contraint à la retraite. L'armée alliée dut changer de position, et elle alla s'établir sur les hauteurs de Weissenbourg. Blücher fit sa retraite sur Schweidnitz. Dans ce mouvement rétrograde, il se distingua par un fait d'armes du genre de ceux qu'il avait toujours affectionnés. Dirigeant contre la division du

général Maison, lorsqu'elle débouchait de Hanau, une attaque de sa cavalerie qu'il avait tenue cachée derrière un pli de terrain, il s'empara de 11 pièces de canon et fit 1300 prisonniers. Le 25 mai, Wittgenstein remplaça dans le commandement en chef de toutes les troupes alliées Barclay de Tolly, qui prit celui des Russes, tandis que Blücher reçut celui de toute l'armée prussienne. L'armistice qui eut lieu sur ces entrefaites trouva les troupes de Blücher distribuées de Strehlin à Breslau, et lui-même occupant Schweidnitz. Il s'indignait de l'intervention de la diplomatie dans le grand drame qui se jouait à cette époque. Pourtant il est certain qu'au fond les conférences qui s'ouvrirent à Prague devinrent funestes à la cause de Napoléon, puisque leur résultat fut l'accession de l'Autriche et de la Suède à la coalition. Lors de la dénonciation de l'armistice (10 août), Blücher se trouvait à la tête de soixante-dix mille hommes, dont deux corps russes sous Langeron, et il avait Gneisenau pour chef d'état-major (*Voy.* ce nom, au Suppl.). Schwarzenberg était devenu général en chef. Blücher qui, en conséquence de sa position à Schweidnitz, devait occuper successivement les lieux évacués par l'ennemi, mais en évitant toute action importante, se dirigea sur Buntzlau, tandis que l'armée de Bohême marchait sur Dresde, et s'avança jusqu'à la Bober; mais là, pressé par les corps de Ney et de Marmont, il se retira sans beaucoup de perte derrière la Katzbach, et, le 26, il attaqua les corps français qu'il avait en présence (Macdonald, et Sébastiani). La Katzbach, qui a donné son nom à cette bataille, fut passée entre Goldberg

et Liegnitz. La pluie tombait par torrents pendant toute l'action, qui se prolongea fort avant dans la nuit; et vers le soir, les fusils ne pouvant plus faire feu, on ne se battit plus qu'à la baïonnette. Cette victoire de Blücher, jointe au succès de Kulm, obtenu sur Vandamme, compensa fort à propos pour les alliés l'échec qu'ils venaient d'éprouver sous les murs de Dresde. En même temps le général Puthod, détaché vers Jauer pour opérer contre l'arrière-garde des Prussiens, fut coupé et forcé de mettre bas les armes. Du reste, Blücher exagéra sans mesure son triomphe. « La Silésie est délivrée ! dit-il, dans un ordre du jour ; l'ennemi s'avavançait présomptueusement sur vous, braves soldats !... Vous marchâtes sur lui à la baïonnette, et vous le précipitâtes dans la Neisse et la Katzbach... Vous avez dans vos mains cent-trois canons, deux cent cinquante caissons, tous les bagages et dix-huit mille prisonniers, dont trois généraux, etc., etc.... » — Tandis que l'armée silésienne, passant la Neisse, profitait ainsi de sa victoire, Napoléon en personne dirigea contre elle les forces qui lui restaient. Blücher alors prit position derrière le Lobauer-Wasser. Attaqué le 5, il fut forcé de repasser la Neisse et le Queiss. Mais l'impossibilité où l'empereur des Français se trouvait, par suite des événements de Kulm, de reprendre l'offensive, remit bientôt Blücher à même de marcher de nouveau en avant. En présence de Napoléon, d'ailleurs, il suivit avec prudence le plan général qui avait été adopté; c'était de se retirer devant des attaques supérieures, et de ne combattre qu'avec de grands avantages. Dès le 13 sept. Bubna, com-

mandant d'un corps autrichien, étant venu se réunir à lui, il reprit l'offensive, porta ses avant-postes à un mille de Dresde, et se mit en rapport avec le prince royal de Suède, qui jusqu'à ce moment n'avait agi qu'avec mollesse. Napoléon, arrivé le 23 à Bischoffswerda, sembla vouloir tenter une attaque contre les Silésiens. Mais les dispositions de Blücher le forcèrent à reprendre la route de Dresde. Cependant les troupes alliées avançaient en masse vers cette ville, et l'on projeta dès-lors les opérations sur une vaste échelle. Suivant les amis de Blücher, le plan qu'il envoyait au quartier-général des souverains obtint leur approbation, et c'est celui que dut faire exécuter Schwarzenberg. Il est probable que l'on doit modifier cette assertion, et qu'une partie seulement des idées de Blücher fut admise; car des jalousies secrètes germaient dès-lors entre les souverains (*Voy. ALEXANDRE, LVI, 176*), et les deux empereurs jouaient le rôle de protecteurs vis-à-vis de la Prusse. Il n'était donc point probable que l'on accueillît exclusivement les plans du général prussien, à moins que leur supériorité ne semblât décidément incontestable; et l'on peut en douter. Ces plans d'ailleurs paraissaient fort simples; c'était d'avancer autant que possible, mais avec des masses concentrées sur le même point, et de faire retraite à la première apparition d'une force supérieure. Diverses affaires qui eurent lieu à la fin de septembre, et l'extrême détresse de l'armée française, facilitèrent singulièrement les opérations des alliés. Blücher passa l'Elbe, la Mulde, la Saale; et chaque jour fut marqué de sa part par quelque nouvelle entreprise. Bien que les succès de tant de combats

fussent très-variés, il en résulta pour les Français des pertes d'autant plus sensibles qu'ils étaient hors d'état de les réparer. Le 14, en avançant sur la route de Leipzig, Blücher rencontra leurs 4^e, 6^e et 7^e corps et une grande partie de la garde, sous les généraux Ney, Marmont et Bertrand, tenant une ligne à droite sur Freieroda, et une autre à gauche sur Lindenthal. Malgré l'absence de l'artillerie légère et de la cavalerie du prince royal de Suède, il ordonna le combat; et quelque opiniâtre que fût la résistance des Français, les alliés l'emportèrent. Le village de Mockern, pris et repris jusqu'à cinq fois, resta enfin au général York. Les Français se concentrèrent alors autour de Leipzig; tous les corps des alliés se dirigèrent vers cette ville et tout annonça une bataille importante et décisive. Le 16, Napoléon en personne attaqua toute la ligne des alliés et, mettant sa cavalerie au centre, il parvint à s'ouvrir un passage avant que celle des ennemis pût s'y opposer; mais bientôt il perdit le terrain qu'il avait gagné. La journée du 17 se passa de part et d'autre en nouveaux préparatifs. Ce que Blücher fit alors de plus important, ce fut de triompher enfin des longues hésitations du prince royal. Déjà auparavant il lui avait écrit d'un ton très-sévère, déclarant qu'il allait passer l'Elbe avec lui ou sans lui; et le prince n'avait suivi cet exemple que quelques jours après. Ses mouvements, depuis ce temps, étaient toujours lents et peu décisifs. Encore alors devant Leipzig, ses mesures annonçaient qu'il comptait poursuivre l'ennemi, mais non prendre part à l'action. Lord Stewart, commissaire de la Grande-Bretagne près des armées confédérées, s'entremît

très-activement pour obtenir du prince une coopération plus efficace ; et les deux généraux , s'étant vus , s'expliquèrent à leur satisfaction mutuelle. Le prince même , dans un moment d'effusion remarquable , s'offrit à commander son corps pendant l'action ; et le commissaire anglais écrivit à sa cour l'impression que cette scène avait produite sur lui (2). En effet, le lendemain , non-seulement l'armée du Nord prit part au combat , mais encore Blücher confia au prince 30,000 hommes , pour attaquer les hauteurs de Taucha , tandis que lui-même restait devant Leipzig prêt à se mettre en mouvement dès qu'il apercevrait la grande armée engagée. Le village de Schnäfeld ayant été repris par les Français , il le fit enlever de nouveau à la baïonnette ; et la défection de treize bataillons westphaliens et saxons , qui passèrent aux alliés pendant la bataille , compléta la défaite des Français. Malgré leur résistance désespérée , le succès le plus complet couronna les efforts de leurs ennemis , et ceux-ci bivouaquèrent sur le champ de bataille. Vers le soir , Blücher reçut ordre de se porter sur Weissenfels et Naumbourg , direction dans laquelle les Français opéraient leur retraite , et il fit fermer par le prince royal la route de Wittenberg , ce qui ne laissait plus à Napoléon d'autre ligne que celle de la Saale pour gagner le Rhin. Le lendemain 19 , Leipzig , après une courte résistance , fut emporté par Blücher et le prince royal , Bennisgen et la grande armée. C'est à cette occasion qu'impatienté des sollicitations réitérées

des habitants , pour lui faire suspendre les hostilités , il fit entendre le fameux *En avant (Vorwärts)* , qui lui valut depuis le surnom populaire de maréchal *Vorwärts*. C'est le lendemain de cette grande bataille *des Nations* que Blücher fut créé par le roi son maître feld-maréchal. De tous les généraux confédérés , c'est lui qui , sans contredit , pressa le plus vivement les Français dans leur retraite. Cependant , il se trompa sur leur direction ; et s'étant engagé dans les montagnes impraticables de la Thuringe , il leur fit peu de mal , et ne les rejoignit réellement qu'à Eisenach , où il s'empara d'un millier de prisonniers et de quelques caissons d'artillerie. Il se dirigea ensuite vers Fulde , puis sur Wetzlar et Coblenz , cédant aux injonctions de Schwarzenberg ou croyant à faux , avec bien d'autres , que Napoléon se retirait sur Coblenz. Sa marche vers Urlichstein , à travers des routes où jamais la roue n'avait passé , prouva ce que peuvent la persévérance et la volonté ferme dans le commandement d'une armée. Enfin il arriva devant le Rhin. L'invasion était résolue. On devine aisément que Blücher fut alors un de ceux qui entendirent avec le plus d'impatience parler de paix avec l'empereur des Français. Il voulait , disait-il , planter son drapeau sur le trône de Napoléon. Dans le plan d'invasion adopté par les souverains , l'armée silésienne dut encore former le centre des troupes combinées et agir vis-à-vis des treize forteresses du Rhin , tandis que la grande armée entrerait par la Suisse , et que le prince royal de Suède occuperait le nord de l'empire. Cet arrangement déplut beaucoup à Blücher. Le général Gneisenau présentait un plan

(2) C'est le général Stewart lui-même , devenu depuis lord Londonderry , qui a révélé ces détails dans son *Histoire de la guerre de 1813 et 1814* , récemment publiée en français.

auquel le chef de l'armée de Silésie n'était certainement pas étranger et qui, différant matériellement de celui que l'on venait d'adopter, envoyait en Hollande le feld-maréchal prussien à la place du prince royal. Ce plan fut rejeté comme trop vaste. Les 1^{er}, 2 et 3 janvier 1814, Blücher passa le Rhin sur trois points, Coblenz, Kaub et Manheim, et s'avança jusqu'à Kreuznach, poussant devant lui le maréchal Marmont, qui, réduit à livrer bataille avec des forces inférieures, ou à faire retraite, s'éloigna par des marches forcées. Le feld-maréchal prussien passa la Sarre ; fit occuper Trèves, entra le 17 dans Nancy, ordonna au corps de Sacken de prendre Toul ; et du 16 au 18 opéra sa jonction avec la grande armée entre la Moselle et la Meuse, tandis que les Français se retiraient derrière cette rivière. Bientôt cent soixante mille hommes, appartenant à l'armée de Schwarzenberg et à celle de Silésie, se trouvèrent réunis autour de Trannes, Brienne et La Rothière. Napoléon les attaqua le 1^{er} février, à la tête d'une armée moitié moins nombreuse, et après des efforts réitérés il donna le signal de la retraite. Le succès de cette bataille fut dû en grande partie à la valeur de Blücher. L'attaque qu'il dirigea sur la cavalerie française mérita surtout les plus grands éloges. Enflée de ce succès, chaque armée des alliés se croyait capable désormais de triompher seule de Napoléon ; et le feld-maréchal prussien, voulant arriver le premier à Paris, se sépara de Schwarzenberg. Son mouvement pour s'approcher de la Marne décida l'empereur des Français à se retirer de Troyes sur Nogent, de peur d'être pris en arrière. Cependant Blücher en filant ainsi entre la

Seine et la Marne, séparé de la grande armée qui, pour le rejoindre, avait à passer des rivières très-difficiles en cette saison, ne tarda pas à s'apercevoir que Napoléon méditait une nouvelle et vive attaque contre lui. Mais il n'était plus temps de revenir. Il avait, d'ailleurs, dans son impatience, commis une autre faute capitale : ses divers corps étaient tous séparés et dans l'impossibilité de se soutenir mutuellement. Profitant habilement de cette dispersion, Napoléon surprit, le 10, à Champ-Aubert le corps russe d'Alsufiev, le fait prisonnier avec deux mille hommes, atteint Sacken et York à Montmirail et remporte sur eux une victoire pareille. Le 14 au soir, il entoure de ses colonnes victorieuses l'armée de Blücher à Vauchamp, enfonce ses lignes, lui tue ou prend 12,000 hommes. Le 16, il revient se mettre en position sur la Seine et se réunit à Victor et à Oudinot, qu'il avait quittés huit jours auparavant. Blücher, dans cette semaine, perdit près de 20,000 hommes. L'arrivée du corps russe Wintzingerode, de la Belgique, et sa jonction avec Schwarzenberg, qui lui ordonna de se rendre à Méry et à Epervain, lui donnèrent la facilité de se réorganiser. Il était alors d'avis de passer la Seine et de livrer bataille à Napoléon. Le feld-maréchal autrichien refusa, et s'avança vers Coulmiers, tenant toujours son armée réunie. Le 22, Blücher fut attaqué à Méry et se retira non sans perte. Ses communications avec la grande armée devinrent très-difficiles. Il était acculé à l'Aisne, et sa position était critique. La prise ou plutôt la reddition de Soissons diminua ce danger. Il s'établit dans une forte position sur les hauteurs de Laon avec quatre-

vingt mille hommes. Napoléon vint l'y attaquer les 9 et 10 mars avec la plus grande vigueur, mais de beaucoup inférieur en nombre. De cette bataille peut-être dépendit l'événement de la campagne. Si Blücher, dans cette sanglante et mémorable affaire, n'eût pas été vainqueur, il se serait vu forcé de se retirer dans les Pays-Bas, et tous les plans des alliés étaient rompus. Le succès de Laon les encouragea à reprendre l'offensive. Une bataille générale eut lieu à la Fère-Champenoise et Arcis, les 20 et 21 : le 22 les deux armées (silésienne et Grande-Armée) se joignirent dans l'ouest; et, par une marche excessivement rapide, Blücher, après avoir suivi divers corps français que Napoléon dirigeait vers l'ouest, revint manœuvrer sur la Marne. Le 26, après une autre marche de vingt-six lieues, en deux jours, il combattait à la Ferté-Gaucher, et le lendemain, toutes les armées se concentraient autour de Paris. Blücher commanda le centre des alliés dans l'attaque de cette ville, le 30 mars 1814, et il eut encore une grande part à leur triomphe. Mais la capitulation lui déplut singulièrement; il fallait, selon lui, entrer de vive force dans cette capitale, afin d'y dicter des lois : il fallait brûler cette Sodome, cette Babylone (3). On pense que ce fut par dépit de n'avoir pu faire prévaloir de pareilles idées qu'il n'entra pas à Paris, le 31 mars, en même temps que les souverains alliés; et qu'il se tint, pendant que ceux-ci faisaient leur entrée solennelle, sur les hauteurs de Montmartre. Ce ne fut que le len-

demain qu'il vint se loger à l'hôtel de Fouché. Le 2 avril, il se démit du commandement, alléguant le besoin de rétablir sa santé. En effet, le mal d'yeux et la fièvre le minaient. Le 30 mars il avait en vain essayé de monter à cheval. Toutefois la véritable cause de cette démission, qui causa une sensation d'étonnement, c'est que l'on n'avait plus besoin des services de Blücher, et que la fureur qu'il affichait en toute occasion contre la nation française ne pouvait convenir aux vues plus élevées des alliés, et principalement à l'adroite et sage politique d'Alexandre, qui, par des démonstrations de générosité et des manières affables, acquit si vite une grande influence. Le titre de prince de Wahlstädt (4), que lui donna le roi de Prusse, fut pour lui un moyen de consolation. Simple particulier, Blücher vécut sans grand éclat à Paris : il portait souvent une redingote bourgeoise sans aucune décoration. Parfois, mangeant chez les restaurateurs et incommode de la chaleur, il se débarrassait de ses vêtements à la grande surprise des assistants, et aux applaudissements des Anglais, qui voyaient dans cette absence de toute gêne une certaine conformité avec leur humeur. La paix signée, il s'embarqua pour l'Angleterre, dans la compagnie des souverains. A peine eut-il touché le rivage de Douvres, que la foule le porta de main en main jusqu'aux portes de la ville. Les premières dames voulurent l'embrasser, ou au moins lui baiser la main. Arrivé à son hôtel, il y trouva d'autres dames qui lui demandèrent des boucles de ses cheveux. Blücher découvrit sa tête chauve, et leur fit dire par l'interprète qu'il n'avait

(3). Il eut dû excepter de cet anathème les maisons de jeu, auxquelles, pendant son séjour dans *Babylone*, il rendit de fréquentes visites.

(4) Wahlstädt est un couvent situé près du champ de bataille de la Katzbach.

plus assez de cheveux pour en donner un à chacune d'elles. A Londres, les démonstrations ne furent pas moins vives. Il fit son entrée sur une voiture découverte, envoyée par le prince-régent; et S. A. R. lui donna son portrait, qu'elle lui passa elle-même autour du cou. Le lendemain, lorsque Blücher rendit visite à la reine, le peuple détela ses chevaux et traîna sa voiture. Bientôt, la mode voulut que tout homme de bon ton, tout gentleman pût se vanter d'avoir reçu du feld-maréchal prussien ou de Platow une poignée de main. Après avoir passé quatre jours à Londres, les monarques se rendirent aux universités d'Oxford et de Cambridge. Blücher qui les accompagnait reçut de celle-là le titre un peu facétieux à son égard de membre honoraire de la faculté de droit, et de celle-ci le titre non moins plaisant de docteur. A son départ, le prince-régent lui fit présent d'un magnifique fusil de chasse. Des hommages moins splendidement exprimés, mais probablement plus sincères, l'accueillirent en Allemagne. L'ancien comté de la Mark, et Brunswick, se distinguèrent surtout par leur enthousiasme. Une pompe triomphale et l'inauguration de la statue de la Victoire qui, huit ans auparavant, avait été emportée à Paris, signalèrent l'entrée de Blücher dans la capitale de la Prusse. L'université de Berlin ne voulut point rester au-dessous de celle de Cambridge, et elle lui délivra un diplôme de docteur en philosophie, ainsi qu'au prince de Hardenberg et aux généraux Gneisenau, York, Bulow, Kleist et Tauenzien. Vers le commencement de l'automne Blücher fit un voyage en Silésie; puis revint à Berlin, d'où il observa avec un intérêt

très-vif tout ce qui se passait au congrès de Vienne. Suivant lui, on avait laissé beaucoup trop à la France, qu'il fallait démembrer, pour la rendre incapable de nuire. Avec elle, la paix ne pouvait être qu'une trêve, et il faudrait bientôt en revenir à la guerre... Un autre grief vint se joindre au premier: la Prusse était traitée avec beaucoup d'ingratitude. On oubliait que, de tous les états opprimés par Napoléon, nul n'avait autant souffert, nul n'avait autant fait pour la cause commune. Blücher était donc décidément un de ces mécontents qui trouvèrent à redire sur tous les actes, sur toutes les décisions du congrès de Vienne. C'est dans ces dispositions qu'il se trouvait lors du débarquement de Bonaparte à Cannes. A peine en eut-il reçu la nouvelle qu'il reprit son épée et endossa l'uniforme. Nommé général en chef de l'armée destinée à opérer entre le Rhin et la Moselle, il partit de Berlin le 10 avril; et huit jours après il se trouvait à Liège. Il y manda les autorités à l'Hôtel-de-Ville, et leur adressa de vifs reproches sur le mauvais esprit des habitants. Le fait est que des émissaires cherchaient à fomenter parmi le peuple le regret de la domination française; et ils y réussissaient sans peine. Mais les magistrats ne pouvaient guère s'opposer à une opinion tacite, et qui, pour se déclarer, attendait les hostilités. Les troupes saxonnes, qui n'avaient reçu d'autre prix de leur dévouement à Leipzig et en Flandre que le démembrement de leur patrie au profit de la Prusse, devinrent décidément hostiles. Le 3 mai quelques-uns de leurs grenadiers se portèrent en tumulte à l'hôtel du maréchal, qui s'échappa par une fenêtre. Les séditieux assouvirent leur ressentiment sur des meubles, des

vitres qu'ils brisèrent. Les troupes prussiennes, s'étant aussitôt rassemblées, entourèrent les Saxons, et se saisirent des plus mutins. Blücher livra ensuite les chefs du mouvement à une commission militaire, qui en condamna deux à être fusillés. Le régiment des grenadiers fut dissous et l'on brûla publiquement ses drapeaux. A la fin de mai, Blücher se porta sur la Sambre. Il avait près de cent mille hommes. Le 15 juin, Napoléon commença les hostilités en repoussant un corps de troupes qui occupait Charleroi. Celles-ci se retirèrent avec beaucoup d'ordre sur Fleurus, et Blücher les recevant se concentra sur Sombref. Le lendemain 16, les Français passèrent la Sambre et marchèrent contre les Prussiens étendus en amphithéâtre sur toute la largeur d'un coteau que défendait un ravin profond garni de bouquets boisés. La droite prussienne était appuyée au village de Saint-Amand, le centre à Ligni, la gauche, dont à peine on apercevait l'extrémité, à Sombref. La cavalerie prolongeait la gauche fort avant sur la route de Namur. Ces fortes positions furent enlevées par la vieille garde impériale; et à dix heures du soir, Blücher, après une résistance opiniâtre, après s'être continuellement exposé au feu le plus vif, et avoir été culbuté par la chute de son cheval, fit sa retraite sur Gembloux et Namur, toujours poursuivi jusqu'à ce que les ténèbres et la fatigue forçassent enfin l'armée française à prendre quelque repos. Napoléon, dans cette sanglante journée, tua ou prit aux Prussiens quinze mille hommes. Il est positif que Blücher lui-même, engagé sous son cheval, au milieu des cuirassiers français, serait resté prisonnier, si la rapidité de ceux-ci ne les eût empê-

chés de l'apercevoir. A quoi tiennent les événements qui décident du sort des empires ! Pendant ce temps, Ney tombait sur l'avant-garde de Wellington et lui faisait perdre six mille hommes. Intrépide et infatigable, au moment même de sa défaite, et tandis que Napoléon faisait courir le bruit de sa mort, Blücher s'occupait toute la journée du 17 à concentrer ses troupes sur Wavres, et parvint à dérober une marche au général Grouchy. Grâce à cette circonstance, il apparut dans la soirée du 18 aux champs de Waterloo, sur le flanc gauche de Wellington, à l'instant où les deux armées, après une lutte terrible, mais sans avantage décisif de part ni d'autre, recommençaient à combattre avec une nouvelle fureur. Ce fut comme l'arrêt du destin : Wellington souhaitait Blücher, Napoléon attendait Grouchy. Grouchy ne vint point : il n'avait pas reçu d'ordres. Blücher n'en avait pas reçu non plus ; seulement il avait promis à Wellington de venir à son secours s'il était attaqué. Long-temps Napoléon s'obstina, malgré les avis de ceux qui l'entouraient, à croire que le corps qu'il voyait s'approcher était celui de son général. Enfin détrompé, il n'en donna pas moins l'ordre d'agir avec vigueur. Bulow qui se présenta le premier avec trente mille hommes fut repoussé ; mais Blücher accourut avec de nouvelles masses. L'armée anglaise alors dirigea une attaque sur toute la ligne. Les munitions commençaient à manquer aux Français ; une terreur soudaine s'empara de leur armée ; Napoléon ne put arrêter le désordre et fut sur le point d'être pris. Les Prussiens se chargèrent de la poursuite et firent toute la nuit des prises incalculables en hommes, en artillerie, en équipages. Na-

poléon n'ayant tenté aucune résistance, aucune diversion, et s'étant rendu en toute hâte à Paris, où les chambres, loin de le soutenir, lui imposèrent la loi d'abdiquer pour la seconde fois, rien ne s'opposa plus à la marche des Anglo-Prussiens. En moins de dix jours les deux généraux furent aux portes de Paris. Peu de jours après Blücher passa la Seine au Pecq, et seul ainsi, sur la rive gauche de ce fleuve, tourna la capitale avec son armée par Saint-Germain, Versailles, et Meudon. Chassé de Versailles par le général Exelmans qui écrasa sa cavalerie à Roquencourt, il fut heureux d'en être quitte à si bon marché. On sait aujourd'hui que, si des intrigues intérieures n'eussent pas retenu dans l'inaction l'armée française réorganisée depuis Waterloo, et surtout si Bonaparte, qui, de sa retraite, avait senti la faute capitale que Blücher commettait, en s'aventurant loin de Wellington au sud de la Seine, si Bonaparte, disons-nous, eût été chargé du commandement de l'armée, les Prussiens auraient été anéantis, et certes dans cette hypothèse Wellington, avec la prudence qui caractérise les Anglais, aurait sur-le-champ rétrogradé jusqu'à la frontière. Ce qu'on peut dire de plus favorable à Blücher, c'est que débarrassé de son plus redoutable ennemi, par la nullité où se trouvait alors Bonaparte, il crut inutile de prendre des précautions et de suivre les règles de l'art militaire. Quoi qu'il en soit, la convention de Saint-Cloud (3 juillet), à laquelle pour sa part il se montra on ne peut moins disposé, ouvrit aux deux généraux alliés les portes de Paris. En attendant que la capitale fût évacuée, le quartier-général de Blücher resta dans Saint-Cloud, Ainsi que l'année

précédente il se plaisait dans ce séjour de Napoléon. Mais cette fois il ne se borna pas à insulter les meubles, les marbres, les tableaux, il emballa ce qui lui parut le plus à la convenance de son gouvernement et à la sienne, entre autres le célèbre passage des Alpes, peint par David. Lorsqu'il fut enfin dans la capitale, il s'y livra à toute sa haine contre les Français. Déjà dans sa marche il avait donné des ordres pour séquestrer les biens des promoteurs de la guerre, et pour en faire retomber les frais sur eux seuls, ordres que des considérations politiques auxquelles il dut céder le forcèrent à révoquer. De même à Saint-Cloud il eut beaucoup de peine à renoncer au désarmement de la garde nationale, vu qu'une partie de cette garde avait combattu les alliés : il voulait même qu'elle se rendît prisonnière de guerre à Paris. Indépendamment des provisions en nature qu'il se fit délivrer en abondance pour ses troupes, il imposa une contribution de cent millions, sur laquelle il put donner à chaque soldat une gratification équivalente à deux mois de solde. Prenant à tâche de rendre insultantes des mesures déjà si rigoureuses, il donna en ces termes à un de ses officiers l'ordre de reprendre les objets d'art enlevés en Allemagne et en Hollande par les Français : « Le lieutenant de Groot est chargé par moi de l'enlèvement de toutes les propriétés allemandes volées par les Français, etc. » Quelques-uns de ses officiers lui ayant demandé la permission d'emporter quelques volumes de la Bibliothèque Royale, comme souvenir de la campagne de 1815. « Tous les livres, dit-il, sont pri-
« sonniers de guerre : ils sont en
« rangs et en files ; prenez, empor-
« tez tout ce que vous voudrez. »

Enfin il lui vint à l'idée de faire sauter le pont d'Iéna, sous prétexte qu'il portait un nom injurieux à la nation prussienne. C'est en vain que tout fut mis en mouvement pour le détourner d'une résolution aussi puérile que désastreuse. Il répondit de la manière la plus insolente aux représentations que lui adressa, au nom du prince de Talleyrand, le comte de Golz, autrefois son adjudant (5), et il pressa l'exécution des ordres qu'il avait donnés à cet égard. Heureusement les ingénieurs prussiens ne surent pas miner le pont avec la rapidité nécessaire ; et la ville ayant porté trois cent mille francs au général, il les accepta et fit cesser les travaux de destruction. Bientôt l'arrivée des souverains et particulièrement de l'empereur de Russie mit fin, au moins dans la capitale, à ces actes de vandalisme. On regrette que lord Wellington, sollicité par les municipaux de s'opposer à la détermination de Blücher, au lieu d'accepter une mission si noble, ait répondu d'une manière évasive et peu exacte. « Je suis le maître dans Paris, le prince Blücher est le maître hors de Paris, et le pont d'Iéna est de hors : cela ne me regarde pas... » Blücher se dédommagea dans les départements de ce qu'il ne pouvait faire dans la capitale. La paix définitive n'étant pas encore conclue, il transporta son quartier-général à Rambouillet, à Chartres, continuant la guerre contre les forteresses et espérant avoir à se battre contre l'armée de la Loire ; mais celle-ci se soumit au roi de France et fut licenciée. Alors Blücher répandit ses

troupes dans l'Eure, Eure-et-Loir, la Sarthe, l'Orne, Loir-et-Cher, le Loiret, en un mot dans tous les pays en deçà de la Loire, où elles vécurent à discrétion et commirent des désordres de tout genre, en présence de leur général. Il leva lui-même de fortes contributions, fit arrêter et envoya prisonniers en Prusse beaucoup d'individus, autorisa tacitement les voies de fait et le pillage contre ceux qui lui étaient dénoncés. Personne, parmi les chefs des troupes alliées, n'approuvait la conduite de Blücher ; et son roi lui-même tenta en vain d'adoucir ce caractère indomptable. Souvent forcé de faire révoquer des ordres trop sévères ce prince fut obligé de l'en dédommager par de nouveaux bienfaits. Il l'honora même d'un ordre créé exprès pour lui ; c'était une croix de fer entourée de rayons d'or. Blücher quitta la France en automne, mécontent de tout, exécré des Français et même des ennemis de la France. Sa santé depuis long-temps délabrée languissait de plus en plus : il se rendit deux fois à Carlsbad en 1816 et en 1817. Du reste il passait son temps moitié dans ses terres, moitié dans les villes de Breslau et de Berlin. Il fit aussi quelques excursions à Hambourg, à Dobberau, etc. Sa vie était redevenue obscure, comme avant les guerres de 1806 et de 1813, mais il était plus riche. Quant à sa réputation militaire, à mesure que l'enthousiasme germanique contre Napoléon perdait de sa force, elle était soumise à un examen plus sévère, et le colosse perdait de ses proportions. En 1819 il devint mélancolique, irascible, jaloux des honneurs qu'il se croyait dus. Atteint d'une hydropisie de poitrine et d'une inflammation, il s'en exagéra

(5) Voici cette réponse : « J'ai arrêté que le pont sauterait, et V. Exc. ne peut empêcher que cela me plaise, que M. de Talleyrand le veuille ou non. Je prie V. Exc. de le lui faire savoir. »

le danger ; enfin il devint timide au point de ne plus vouloir passer la nuit seul. « Mes enfants, disait-il, ne m'abandonnez pas, de peur que je n'attente à ma vie. » Il fit un nouveau voyage à Carlsbad où il passa quelques jours auprès du prince de Schwarzenberg. En revenant dans ses terres, il tomba malade à Krieblowitz. Les médecins furent appelés et voulurent lui donner des espérances qu'ils n'avaient pas. Le roi de Prusse, qui assistait, dans les environs, aux manœuvres d'automne, vint le voir. Blücher n'accepta point l'augure de son rétablissement : « Je sens, dit-il, mieux que tous ces docteurs en quel état je suis. » Il recommanda sa veuve au roi, et mourut le lendemain, 12 sept. 1819. C'est à Krieblowitz qu'on l'enterra. On lui éleva des statues à Rostock, à Berlin et à Breslau. La première fut érigée le 26 août 1819 pour célébrer l'anniversaire de la bataille de la Katzbach. La statue de Berlin date de 1826 ; comme celle de Rostock elle est colossale et en bronze ; celle de Breslau ne fut élevée qu'en 1827. — La vie de Blücher a été plusieurs fois écrite. Dès son vivant on avait publié : *Vie de Blücher*, Paris, 1816, 2 vol. in-8°, et *Vie et campagne du feld-maréchal prince Blücher de Wahlstædt*, Londres, 1815 (en anglais). Il n'est pas vrai que Gneisenau ait eu part à cette compilation, que l'on donne comme traduite de l'allemand de ce général. Vernhagen d'Ense et L. de Wallenrodt ont publié en allemand des biographies du feld-maréchal. La première est de 1827, Berlin ; la deuxième, imprimée à Stettin, 1831, in 12, est un manuel à l'usage de la masse plutôt que des classes lettrées de la population prussienne. Militaire-

mement l'ouvrage est nul : du reste l'auteur transforme Blücher en grand général, en sage, en ami de la liberté. Le héros sans doute eût ri de ces éloges comme il avait fait des diplômes délivrés par les universités au docteur *Blücher*. Le seul titre du prince de Walstædt au souvenir de la postérité sera sans doute sa valeur militaire. Peut-être en tenant fidèlement compte et des énormes fautes qu'il commit en plusieurs occasions, et de l'immensité des ressources toujours renaissantes, toujours croissantes que les alliés eurent à leur disposition en 1813, 14, et 15, la postérité, comme déjà bien des Allemands, ne verra-t-elle en lui qu'un partisan, un *condottiere*. Ses principes, décrits par l'auteur des *Caractères prussiens*, conviennent en effet à un partisan plus qu'au chef d'une grande armée. Mais la postérité ne lui refusera ni une intrépidité rare, ni une grande habitude de la guerre, ni enfin une inébranlable opiniâtreté au milieu des obstacles, des défaites et des fatigues. Vingt fois battu, toujours Blücher était prêt à se faire battre de nouveau. Avec les troupes qu'il avait et qui non seulement se recrutaient sans cesse, mais encore étaient animées d'un enthousiasme à la fois civique et militaire, Blücher avait de grands avantages contre Napoléon, dont les jeunes soldats et les vieux généraux ne faisaient plus la guerre qu'avec regret et découragement. Celui-ci d'ailleurs avait en horreur les escarmouches, la petite guerre, la destruction de détail ; il lui fallait enlacer son ennemi dans de grandes combinaisons, et l'écraser par quelque grand coup. Blücher tenant du cosaque et du guéri il avait une portée infiniment moins vaste, mais opérait toujours, harcelait sans laisser

de répit, battu ou battant recommençait encore, perdait des hommes, mais pouvait en perdre, et en tuait sans cesse à un ennemi qui était réduit à compter de plus près que lui.

P—OT.

BLUTEL (CHARLES-AUGUSTE-ESPRIT-ROSE), né à Caen le 29 mars 1757, était avocat à Rouen avant la révolution. Modéré par caractère et par principes, il en embrassa la cause sans exagération, fut nommé en 1790 juge de paix et l'un des chefs de la garde nationale de Rouen, et en 1792 député de la Seine-Inférieure à la Convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il osa dire que la nation, par la constitution de 1791, ayant lié ce monarque à son contrat social, et lui ayant offert la première fonction dans son gouvernement, il avait cessé de devoir le trône à sa naissance, *qu'il était devenu roi par la volonté de la nation, et que le crime, si c'en était un, était le crime de la nation et non le sien*. Blutel s'opposa conséquemment à ce que ce prince fût mis en jugement; mais, son opinion n'ayant pas prévalu, il vota l'appel au peuple, puis la réclusion et le bannissement à la paix, et enfin appuya la proposition de Mailhe, tendant à ce qu'il fût sursis à l'exécution. Dans les derniers mois de 1793, il signala les actes d'oppression et les excès de pouvoir commis par la municipalité et le comité révolutionnaire de Rouen, et cita à cette occasion douze cents individus illégalement détenus dans les prisons de cette ville, ajoutant (ce qui était à cette époque d'un courage sans exemple) que l'arbitraire était tel dans cette commune, que si un prévenu osait se plaindre de la violation des lois à son égard, on lui appliquait aussitôt cette phrase inqui-

sitoriale : *Suspect d'incivisme et d'aristocratie*, et on le traînait à l'instant même dans les cachots. Blutel se montra dans plusieurs occasions le zélé défenseur de la liberté, non de cette liberté qui, comme il le disait un jour à la tribune, n'était que la licence, et ne tendait qu'à faire de la société un amas de brigands, dont le plus fort écraserait impunément le plus faible, mais de cette liberté sociale qui rendant l'homme à sa dignité, a pour base la morale et la justice. Il prit ensuite peu de part aux dissensions des partis qui déchirèrent l'assemblée, et parvint ainsi à échapper aux proscriptions et à la mort, dont il fut plusieurs fois menacé. Après le 9 thermidor, il fit mettre en liberté plus de mille habitants de son département, en se chargeant, par un travail non interrompu, de l'examen des dossiers et de la rédaction et présentation au comité de sûreté générale des rapports qui les concernaient. Envoyé, vers la fin de 1794, en mission dans les départements de la Charente-Inférieure, de la Gironde, des Landes et des Basses-Pyrénées, il mit fin au système de terreur qui désolait encore cette partie de la France, et rendit compte à la Convention des crimes commis par des représentants, ses prédécesseurs, qui avaient établi en principe que l'arbre de la liberté ne pouvait prendre racine que dans le sang humain. Il dénonça plusieurs agents du gouvernement qui, abusant du droit de réquisition, avaient enlevé et détourné à leur profit des quantités considérables de piqués, mousselines et basins, pour faire, disaient-ils, *des culottes aux défenseurs de la patrie*. Il fit débarquer et placer dans des logements salubres beau-

coup de prêtres insermentés qui, destinés à être déportés, gémissaient dans le port de Brouage, entassés sur des pontons infects, où chaque jour la mort moissonnait une partie d'entre eux. Le 12 janvier 1795, il rendit à la liberté un grand nombre d'habitants des départements de l'Ouest, détenus au bagne de Rochefort, comme royalistes et rebelles de la Vendée. Le mois suivant, il ferma la société populaire de Bordeaux, et quelques jours après restitua au commerce de cette place toutes les denrées enlevées au *maximum*, qui se trouvaient encore dans les magasins de la république. La même année, il apaisa par sa seule présence et sa fermeté, tant à la Rochelle qu'à Rochefort, des mouvements séditieux, qui avaient pour motifs apparents la rareté des subsistances, mais qui se rattachaient aux révoltes de la même époque à Paris. Député, en 1796, par le département de la Seine-Inférieure et par la colonie de Cayenne au conseil des cinq-cents, il parut plusieurs fois à la tribune pour y discuter des objets d'intérêt général, et fit décréter la prohibition des marchandises anglaises, au moment même où lord Malmesbury était à Paris pour traiter de la paix. Il présenta en février 1797 un rapport lumineux sur les douanes, et donna peu de temps après sa démission, motivée sur des affaires de famille. L'administration des douanes, qui lui devait en partie sa réorganisation, lui offrit aussitôt une place de directeur de correspondance à Paris, et en 1798 le directoire le nomma un des régisseurs-généraux; mais Magnien, auquel il succédait, ayant été réintégré, il passa à la direction de Rouen, puis à celle d'Anvers, qui alors était la plus importante de France. Il mourut

dans cette ville le 1^{er} nov. 1806, laissant deux fils, qui ont suivi la carrière des douanes. Z.

BLYENBURG (DAMASE VAN), poète latin, né en 1558 à Dordrecht, d'une famille très-distinguée, remplit après son père la charge de garde de la monnaie de Hollande, et fut dans la suite premier conseiller du vice-roi de Virginie. Le chagrin qu'il éprouva de la mort de sa femme fut si violent, qu'on lui conseilla de voyager pour se distraire. Il se mit en route, en 1616, pour la Bohême, et comme on n'entendit plus parler de lui, on conjecture que la douleur termina ses jours. On a de lui : I. *Cento ethicus ex ducentis poetis hinc inde contextus*, Leyde, 1599, petit in-8°, et altera, Dordrecht, 1600, in-8°. Cette prétendue seconde édition ne diffère de la première que par le changement du frontispice. II. *Veneres Blyenburgicæ, sive amorum hortus, in quinque areolas distinctus et fragrantissimis 148 celeberrimorum poetarum flosculis refertus*, Dordrecht, 1600, petit in-8°. Ces deux volumes, qu'il est bon de réunir, sont rares et recherchés. L'éditeur y a rassemblé les passages les plus agréables des meilleurs poètes latins modernes. III. *B. Fulgentii sententiæ sacræ, sive epitome operum in triginta titulos sive capita distributa*, Amsterdam, 1612, in-8°. — **BLYENBURG** (Adrien Van), neveu du précédent, à son exemple partagea ses loisirs entre la culture des lettres et les devoirs de différentes charges. Né en 1560, à Dordrecht, il y mourut le 23 février 1599. On a de lui : *Poemata varia*, Leyde, 1582, petit in-8°. Ce recueil est estimé. On trouve plusieurs pièces d'Adrien dans les *Delicie poetar. Belgar.*, I, 587.

Voy., pour des détails sur ces deux poètes et sur d'autres écrivains de la même famille, les *Mémoires de Paquot pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, éd. in-fol., II, 469 et suiv. W—s.

BNINSKI (ALEXANDRE, comte de), né à Cracovie en 1788, d'une ancienne famille, reçut une éducation soignée dans la maison paternelle; parcourut ensuite divers pays et entra en 1807, comme volontaire, dans la légion polonaise au service de France. Il parvint rapidement au grade de capitaine, signala sa bravoure dans la guerre d'Espagne; devint major, et suivit, en 1812, les troupes françaises en Russie. Lors du désastreux passage de la Bérésina, il concourut à suspendre pendant quelques heures la marche des ennemis, sans quoi l'armée française eût eu à déplorer des pertes beaucoup plus considérables. Napoléon apprécia ce service et le nomma major-général. Bientôt après, le chagrin de voir ses espérances patriotiques déçues ayant altéré sa santé, il accepta son congé et retourna en Pologne. Depuis cette époque, Bninski vécut à Varsovie dans une profonde retraite, évitant jusqu'au moindre contact avec les agitateurs qui alors abondaient en Pologne, et qu'il regardait comme le plus grand fléau de sa patrie. Il se trouvait dans une terre de sa femme, sur les frontières de la Lithuanie, lorsqu'il reçut la nouvelle de l'insurrection du 29 nov. 1830. Soit qu'on lui représentât cet événement sous de fausses couleurs, soit que, par suite de son long isolement du monde et des affaires, il se fit illusion sur le véritable état du pays et qu'il ajoutât foi aux plaintes des mécontents, son ardeur patriotique se réveilla; il quitta à l'in-

stant même sa famille; et, malgré le froid excessif et la hauteur de la neige, il alla à pied à Varsovie. Arrivé dans cette ville, il fut élu sénateur et se chargea spontanément de la difficile mission de pourvoir l'armée de vivres, mission qu'il remplit avec un zèle que trahirent ses forces physiques. Accompagnant un convoi pendant la nuit, il fut atteint du choléra, qui mit un terme à sa vie le 15 juin 1831. Les troupes se ressentirent bientôt de la perte qu'elles avaient faite en lui, car après sa mort le service des approvisionnements fut si mal assuré, qu'il ne put plus y avoir de régularité dans les distributions, chose qui exaspéra au plus haut degré les soldats, et devint la cause de nombreuses désertions. Peu de temps avant sa fin, Bninski comptait dans quel abîme de maux l'insurrection avait précipité la Pologne, et il prédisait à qui voulait l'entendre l'issue qu'en effet la révolution ne tarda pas à avoir. Ses dernières paroles furent: « Dieu tout-puissant, délivre ma patrie de ses ennemis intérieurs! » On a de lui plusieurs ouvrages écrits en polonais, entre autres: I. *Traité sur l'exercice de l'infanterie polonaise*, Varsovie, 1810, in-8°. II. *Traité sur la cavalerie*, ibid., 1811, in-8°. III. *Tables de logarithmes*, ibid., 1818, in-4°. IV. *Traité d'arithmétique*, Plotsko, 1822, in-8°. M—A.

BO (JEAN-BAPTISTE), député à la convention nationale, exerçait la profession de médecin avant l'année 1789, qui le trouva établi à Mur-de-Barrez, dans le département de l'Aveyron. Suivant Prudhomme (*Histoire des crimes de la révolution*), Bô. avait été musulman à Constantinople, où quelque temps il fut employé comme chirurgien, et en-

suite juif sur les bords du Rhin ; mais cette singulière assertion aurait besoin d'être prouvée. Dès l'ouverture des états-généraux, il se prononça de la manière la plus exaltée en faveur des idées de réformation, et fut élu, en 1790, procureur-syndic du district de Mur-de-Barrez. Le département de l'Aveyron l'envoya comme député à l'assemblée législative en 1791 ; et, satisfait du zèle qui lui tenait lieu d'éloquence, car Bô n'y avait jamais pris la parole, ses commettants le nommèrent de nouveau lorsque la Convention remplaça l'assemblée législative. Bô se distingua parmi les plus effrénés révolutionnaires. Il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Dans son *Opinion sur le jugement de Louis Capet* se trouvent données à Louis XII les épithètes de *scélérat*, de *serpent*, de *tigre*, de *monstre*. Et tous les rois sont appelés *brigands*, *voleurs*, *lous affamés*. Ainsi le style de ce discours n'a, comme le fond des idées, que des formes grossières et barbares. Bô ne déploya pas moins de fureur dans la révolution du 31 mai 1793. Son exaltation lui valut diverses missions dans les départements, dont bientôt il devint l'horreur et l'effroi. Envoyé en Corse dans le mois de juillet, il fut incarcéré à Marseille par les autorités fédéralistes. Mais ses collègues Rovère et Poultier, en mission dans le midi, secondés par l'armée de Cartaux, le délivrèrent. Dans les Ardennes, la Marne et l'Aube, il épura les autorités constituées dont l'hostilité se manifestait trop vivement depuis la chute des Girondins ; et il annonça, dans une lettre aux jacobins de Paris, l'arrestation des administrateurs qu'il avait ordonnée. Le Cantal subit les mêmes mesures ;

et, comme là on ne se soumettait pas sans réserve, les persécutions de tout genre furent bientôt à l'ordre du jour. Bô y établit une commission révolutionnaire. Les hommes les plus immoraux formaient son conseil : des taxes exorbitantes furent arbitrairement imposées ; les déprédations et le pillage furent organisés. On assure que les séides du commissaire de la Convention s'étaient procuré des sceaux pareils à ceux de Worms et de Coblenz, et qu'ils parcouraient le pays, levant des impôts à leur gré, et menaçant ceux qui hésitaient à payer de les accuser de correspondance avec les émigrés en produisant contre eux des lettres scellées du sceau de l'émigration. Dans le Lot, où il passa ensuite, Bô suivit la même marche. Les paysans même n'étaient pas à l'abri de ses exactions, et, en criant guerre aux châteaux, il ne disait pas paix aux chaumières. Il arrachait dans les campagnes jusqu'aux croix d'or que portaient les femmes. Cette expéditive manière de battre monnaie souleva l'indignation générale contre lui : il n'est pas étonnant que, dans l'effervescence causée par tant de malheurs, quelques-uns de ces hommes méridionaux, chez qui la haine est si vive et si prompte à frapper, aient voulu attenter à sa vie (1). Une insurrection faillit éclater dans le district de Figeac ; et, si elle n'eût été étouffée en quelque sorte avant d'éclorre, il est probable que le commissaire de la Convention aurait été mis en pièces. Sa fureur en redoubla et devint presque de la démence. On a écrit qu'une jeune fille étant venue lui demander son père, qui était enfermé dans un cachot, il

(1) A Aurillac on lui tira un coup de fusil et on le manqua ; les auteurs de cette tentative périrent sur l'échafaud.

lui répondit : « Sois tranquille, je ne veux que sa tête; je te laisserai le tronc. » On lui témoignait au nom du peuple de Cahors de l'inquiétude sur les subsistances : pour rassurer les habitants du Lot, il promettait qu'avant peu lui et ses affidés réduiraient la population, de plus en plus exubérante, de la France à douze millions d'individus. « En révolution, disait-il, on ne doit connaître ni parents ni amis : le fils peut égorger son père, s'il n'est pas à la hauteur des circonstances. » Un tel langage, s'il n'était avéré, serait incroyable, tant il est absurde, tant l'imbécillité ici égale, surpasse la barbarie. C'en est plus qu'il ne faut pour bien comprendre toute l'ineptie de l'homme qui le tenait. Après le 9 thermidor, Bô parla (en novembre 1794) contre Carrier, qui se disait son ami d'enfance. Un décret rendu le 26 janvier 1795, sur la proposition de Grânet, ordonna la punition des factieux qui l'avaient insulté et emprisonné à Marseille, en 1793 ; mais, six jours après, le décret fut rapporté sur la proposition de Durand-Maillane, qui déclara que l'insulte faite à Bô avait été suffisamment vengée par le sang répandu à Marseille et à Toulon. Bô parla dans cette discussion et manifesta des opinions conciliantes. Un décret du 11 mars l'envoya en mission à l'armée des Pyrénées-Occidentales, mais la paix conclue le 22 juillet avec l'Espagne l'empêcha d'y jouer un rôle. Ce n'est qu'un an après la chute de Robespierre que Bô fut dénoncé par les villes de Sedan et de Vitry-sur-Marne, comme provocateur de l'anarchie; et par les habitants du Lot, pour avoir fait juger des malheureux à huis-clos et sans jury. Genissieux, dans un rapport foudroyant, articula

sur son compte les incriminations les plus fortes. Aubanel et Loffical, en prenant sa défense, ne purent qu'invoquer le plus triste des subterfuges, le défaut de pièces, de preuves suffisantes (2). Le débat ne se termina pas immédiatement. Enfin pourtant la Convention se déclara : Bô fut décrété d'arrestation, le 9 août 1795, pour vexations et cruautés de toute espèce commises pendant ses missions. L'amnistie du 4 brumaire an IV vint bientôt le tirer de là; il recouvra la liberté; mais son rôle politique était fini. Merlin de Douai gratifia sa nullité d'une place de chef du bureau des émigrés au ministère de la police. Mais le consulat fut plus sévère que le directoire : Bô perdit sa place à la fin de 1799. Alors il reprit ses fonctions de médecin, et il alla exercer cette

(2) Il faut dire que Loffical, député de l'Ouest, homme sage, modéré, et premier pacificateur de la Vendée; dans l'an III, ne connaissait bien de Bô que sa conduite à Nantes; où, arrivé après le départ de Carrier, plusieurs mois avant la chute de Robespierre, il sembla ne chercher qu'à réparer les désastres ou du moins à consoler les malheurs de cette grande cité. Réuni à son collègue Bourboite, il osa faire incarcérer tous les membres de l'horrible comité révolutionnaire, ainsi que ses principaux agents, et mettre en liberté les victimes de ses fureurs, qui existaient encore. C'était beaucoup entreprendre, car rien n'annonçait encore la révolution de thermidor. Bô traduisit au tribunal révolutionnaire tous les membres du comité, et ce fut à Versailles seulement, où ils arrivèrent enchaînés, le 9 thermidor, qu'ils apprirent avec une surprise extrême les grands événements de cette journée. On trouve tous ces détails dans la *Relation du voyage des cent trente-deux Nantais envoyés à Paris par le comité révolutionnaire de Nantes*. On y lit enfin (page 43) que les Nantais bénirent Bô, et qu'il laissa dans leur ville un souvenir qui ne mourra jamais. Ainsi l'homme est souvent inexplicable. La dernière mission de Bô parut être un désaveu et comme une amende honorable des fureurs de ses premiers proconsulats. Les travaux législatifs de Bô, dans le sein de la Convention, furent presque nuls. Membre du comité des secours publics, il fit accorder une pension de 600 fr. au citoyen Sans, pour la découverte de l'électricité médicale. Il présenta, à la suite d'un rapport, un projet de décret, sur les bases de l'organisation générale des secours publics (in-8° de 16 p.). L'idée des dépôts de mendicité, qui furent établis dans la suite, se trouve dans l'article 14 de ce projet.

profession à Fontainebleau. C'est là qu'il mourut en 1812. On a de lui une *Topographie médicale de Fontainebleau*, Paris, 1811, in-8°.

A—T et P—OT.

BOARETTI (l'abbé FRANÇOIS), littérateur, né en 1748, dans un village près de Padoue, acheva ses études au séminaire de cette ville, avec un tel succès que ses maîtres l'associèrent sur-le-champ à leurs travaux. Nommé professeur d'éloquence sacrée en 1785, au gymnase ecclésiastique de Venise, il occupa cette chaire, pendant dix ans, de la manière la plus brillante. Le chagrin que lui causa la suppression de cette école, en 1795, fut si vif que peu de jours après il eut une attaque d'apoplexie. En vain le sénat, informé de sa situation, s'empessa de lui confirmer son traitement par un décret, qui, plus tard, fut respecté par les partisans de la démocratie. Le coup était porté. Boaretti ne fit que languir et mourut à Venise, le 15 mai 1799, à 51 ans. Doué d'une grande capacité d'esprit et d'une vaste mémoire, il s'était rendu très-habile dans les langues, la théologie, les mathématiques, la physique, la chimie et le droit naturel. Les nombreux ouvrages qu'il a publiés, quoique écrits avec précipitation, décèlent un véritable talent. Outre des thèses (*Assertiones philosophicæ*) Padoue, 1783, in-8°, et des poésies dans les *Raccolte*, on a de Boaretti : I. Les *Trachiniennes* de Sophocle ; l'*Électre*, l'*Hécube*, l'*Iphigénie en Tauride* et la *Médée* d'Euripide, trad. *in versi sciolti*, publiées séparément, in-8°. II. L'*Hymne à Cérès* d'Homère, *in versi sciolti*, Padoue, 1784, in-8°. III. L'*Iliade* d'Homère, *in ottava rima*, Venise, 1788, 2 vol. in-8°. Les douze pre-

miers livres avaient paru sous le titre d'*Omero in Lombardia*. Bettinelli parle de cette traduction avec éloge. IV. Les *Psaumes* de David, ibid., 1788, 2 vol. in-8°. Cette version est estimée. V. *Datrina de' padri greci relativa alle circostanze della chiesa nel secolo 18 tratta de' testi originali*, ibid., 1791, 2 vol. in-8°. VI. L'*Ecclésiaste* de Salomon traduit en prose, ibid., 1792, in-8°. VII. Le *Livre de la Sagesse*, ibid., 1792, in-8°, précédé d'une dissertation où Boaretti réfute les principes énoncés par l'abbé Nicol. Spedalieri, dans son livre : *De' diritti dell' uomo*, sur l'origine de la souveraineté, les droits des princes et les devoirs des sujets. VIII. *Pensieri sulla trisezione dell' angolo*, ib., 1793, in-4°. Cet ouvrage a été critiqué par Vinc. Dandolo. On peut consulter pour des détails la *Storia della letteratura di Venezia*, par le P. Moschini, 273-75 et les *Kitæ virorum illustrium seminar. Patavini*, 413, où se trouve l'éloge de Boaretti.

W—s.

BOATON (PIERRE-FRANÇOIS DE), littérateur, naquit, en 1734, à Longiraud près d'Aubonne, dans le pays de Vaud, d'une famille honorable. Ayant embrassé l'état militaire, il obtint une compagnie dans un des régiments suisses au service du roi de Sardaigne ; mais sa santé l'obligea bientôt de renoncer à cette carrière ; et le général Lentulus (V. ce nom, XXIV, 105) le fit nommer gouverneur à l'école militaire de Berlin. Quelques désagréments qu'il eut à essuyer, de la part d'un de ses supérieurs, le décidèrent à quitter cette place ; et il ouvrit dans la capitale de la Prusse un pensionnat qui, dès la première année, réunit un

grand nombre d'élèves. Cependant il abandonna l'établissement qu'il venait de créer, pour se charger, à des conditions très-avantageuses, de l'éducation du fils unique d'un riche banquier de Berlin. Devenu libre, et jouissant d'une honnête aisance, qu'il devait à son travail et à son économie, Boaton consacra le reste de sa vie à la culture des lettres. Il fut nommé membre de l'académie de Berlin, et mourut en cette ville au mois de juin 1794. Outre quelques pièces fugitives dans le journal de Berlin, on lui doit : I. Une traduction en vers français des *Idylles* de Gessner, Berlin, 1775 ; Copenhague, 1780, in-8°. II. Des *Essais en vers et en prose*, Berlin, 1782, in-8°. III. *Oberon*, poème de Wieland, trad. en vers français et en octaves, ibid., 1784, in-8°. Cette traduction, dédiée à Wieland, sans être parfaite, est pourtant bien supérieure à celle du comte de Borch (V. ce nom, ci-après). IV. *La mort d'Abel*, poème de Gessner, trad. en vers français, ibid., 1785, et Hambourg, 1791. Boaton a laissé manuscrites quatre pièces de théâtre : *La Barbe-Bleue*, *Fadlallah, roi de Mousoul*, *le Triomphe de la bienfaisance* et *l'Avare dupé*. Denina lui a consacré une courte notice dans la *Prusse littéraire*. W—s.

BOBOLINA, héroïne de la Grèce moderne, appartenait à une riche famille albanaise. Son mari, officier dans le corps des *Armatolis*, alors au service de la Porte, fut exécuté en 1812, sans doute comme entretenant des liaisons avec Ali. Bobolina devint, dès ce jour, l'ennemie acharnée des Turcs. Sitôt que la révolution grecque éclata, elle arma trois vaisseaux à ses frais, et envoya ses deux fils à l'avant-garde de l'armée de terre

ferme. Elle-même voulut assister, avec l'élite des chefs grecs, au long siège de Tripolitza, non comme simple spectatrice, mais comme guerrière intrépide (1821). Elle y fit des prodiges de valeur. Ce ne fut pas son seul mérite. Voyant combien le défaut de concert nuisait aux opérations des Grecs, elle essaya de faire cesser leurs divisions et employa toute son influence à leur persuader que, sans l'unité de pouvoir et de vues, leur cause était perdue. Ses efforts furent inutiles, mais peut-être contribuèrent-ils à jeter les germes de quelques idées plus raisonnables chez des hommes indomptables. En attendant, les discordes entre l'armée navale et l'armée de terre en vinrent au point que les navarques. (chefs de vaisseau) se retirèrent. Forcée de les suivre, elle fit hommage de ses vaisseaux à la patrie. Chargée plus tard d'appuyer avec une division navale le blocus de Naupli de Romanie, elle y déploya la même vigueur, mais peut-être la poussa-t-elle trop loin. En vain les Turcs, renfermés dans la ville et privés de leurs communications avec Patras, demandèrent-ils une capitulation. Elle s'y opposa d'autant plus énergiquement que son fils aîné venait de périr sur le champ de bataille. Rien ne put faire fléchir sa détermination. Cependant, lorsque le 12 déc. 1822, la ville fut prise d'assaut par la bravoure de Stoikos, les Grecs laissèrent la vie sauve à un millier de prisonniers et au pacha; ce fut le premier exemple de modération donné dans cette affreuse guerre. La conquête de Naupli était la plus importante que les Grecs eussent faite jusque-là : elle leur donnait quatre cents canons de bronze, une ville forte, un port militaire à l'abri de tou-

te surprise, une capitale commode et un centre ou une base d'opérations parfaite. Bobolina, décidément devenue guerrière, ne cessa pas de prendre part aux opérations des Grecs, et principalement à celles dont l'Argolide fut le théâtre. Une de ces rixes qui prouvent combien la civilisation est restée en arrière dans certains pays vint mettre fin à sa carrière en 1825. Son frère avait séduit une jeune Grecque. Les parents, les amis de celle-ci ne virent rien de mieux à faire que de courir aux armes, afin de venger leur injure : ils se rassemblèrent en tumulte devant la maison de Bobolina, qui ouvrit une fenêtre et les harangua en termes assez hautains. Soit mécontentement de ce langage, soit dessein prémédité, un d'eux lui tira un coup de fusil, et Bobolina tomba morte sur-le champ. P—OT.

BOCAGE. Voy. DUBOCAGE, XII, 61.

BOCCAGE (PIERRE-JOSEPH FIQUET DU), mari de la femme célèbre qui compta parmi ses admirateurs les écrivains les plus distingués du dix-huitième siècle (V. BOCCAGE, IV, 615), cultiva lui-même la littérature avec quelque succès. Né, en 1700, à Rouen, il entra jeune dans les finances, et obtint, en se mariant, la place de receveur des tailles à Dieppe. A l'exemple de sa femme, et sans doute par ses conseils, il consacra ses loisirs à la culture des lettres. Il avait fait une étude particulière du théâtre anglais; et sans partager l'enthousiasme de quelques-uns de nos contemporains pour un genre de pièces qu'ils ont tenté de mettre à la mode, il essaya de faire connaître les productions dramatiques, alors nouvelles, des Anglais dans des traductions dont il eut soin

de retrancher les situations ou les passages qui auraient pu choquer des lecteurs moins habitués que ceux de nos jours à des émotions fortes. Il put jouir de l'accueil que reçurent les principaux ouvrages de sa femme, et mourut à Rouen, au mois d'août 1767. On a de lui : I. *Mélanges de différentes pièces de vers et de prose, traduites de l'anglais*, d'Elise Hagwood, Suzanne Centlivre, Pope, Southern, etc., Berlin (Rouen), 1751, 3 vol. in-12. C'est dans ce recueil que l'on trouve *Oronoko*, ou le prince nègre, drame de Southern, et l'*Orpheline*, de mistriss Centlivre. II. *Lettres sur le théâtre anglais*, avec une traduction de l'*Avare*, comédie de Shadwell (V. ce nom, XLII, 218), et de la *Femme de campagne*, comédie de Wicherley (Rouen), 1752, 2 vol. in-12. W—s.

BOCCAGE (MANOEL - MARIA BARBOSA DU), célèbre poète portugais, de la même famille que le précédent, naquit à Setuval en 1771, fils d'un magistrat. Après avoir terminé ses premières études dans les écoles primaires et secondaires, il entra dans le corps des gardes-marines, mais il ne tarda pas à en sortir. Ayant offensé le ministre de la marine, comte de Saint-Vincent, par une réplique très-piquante, celui-ci le fit embarquer pour Goa, après l'avoir expulsé du corps. Arrivé dans l'Inde, plus heureux que Camoëns, du Boccage fut bien accueilli par ses compatriotes, et il trouva partout des amis généreux, grâce au talent poétique et à l'extrême facilité d'improvisation qu'il possédait à un degré peu commun. Malheureusement pour le jeune poète, la nature, si prodigue de ses dons, lui avait fait le funeste présent d'une verve satirique qui n'épargnait per-

sonne. Pendant son séjour à Macao , du Boccage, entraîné par ce penchant, fit un poème mordant contre la maîtresse du premier magistrat, et versa le ridicule sur cet homme, un de ses bienfaiteurs. Obligé de fuir, il retourna à Goa, où il trouva un protecteur et un ami dans Joaquim Pereira d'Almeida. Ce riche négociant le ramena à Lisbonne, et mit sa maison et sa bourse à la disposition du poète. Exempt de souci, du Boccage se livra dès-lors avec ardeur au culte des Muses et à toutes sortes de plaisirs. Doué d'une imagination ardente, rimant avec une inconcevable facilité, et incapable de toute application suivie, il se voua entièrement à l'improvisation, et se vit bientôt entouré d'admirateurs qui ne pouvaient se lasser d'écouter le flot intarissable de pensées, d'images et d'expressions heureuses et variées qui jaillissaient du cerveau de ce favori d'Apollon avec plus de rapidité que la parole ne pouvait les reproduire. Faire dix, vingt, cent sonnets sur un sujet, les terminant tous par un vers que donnait un des auditeurs, n'était qu'un jeu pour du Boccage; il improvisait souvent cinq et six heures de suite, et plus il avançait, plus les images s'amoncelaient dans sa tête volcanique: c'était véritablement la Pythie remplie de son dieu. Plus d'une fois nous l'avons vu, suffoqué à force de verve, n'avoir plus la force d'articuler ce que l'imagination lui dépeignait. Ce qui ajoutait encore au prodige, c'était la faculté précieuse d'une mémoire telle, qu'il pouvait à volonté répéter une pièce quelconque de celles qu'il venait d'improviser; il suffisait pour cela de lui en désigner un trait caractéristique. Les improvisateurs sont aussi communs en Portugal qu'en Italie, et du temps de notre

poète il y en avait de très-remarquables; mais jamais on n'en avait entendu de comparable à du Boccage, soit pour la fécondité des images, soit pour le choix des expressions et le mérite réel des productions sorties du premier jet de son cerveau. Il savait à fond le latin, le français, l'italien, l'espagnol; et, comme il n'oubliait rien de ce qu'il avait lu, il étonnait les plus savants philologues par sa connaissance profonde des auteurs classiques. Il savait Corneille, Racine, Voltaire, Crébillon, Molière par cœur; et le Tasse, l'Arioste, Virgile, Ovide, Horace, Tibulle, et même des auteurs moins marquants lui étaient également familiers. L'auteur de cet article se rappelle encore une discussion qui s'éleva un jour entre lui et un savant professeur de rhétorique sur l'usage d'une particule latine: du Boccage avait raison, et il cita à l'appui de son opinion un passage de Plaute, dont l'exactitude fut vérifiée sur-le-champ. Si l'auteur de l'*Histoire de la langue et de la poésie portugaises*, placée en tête du *Parnaso Lusitano*, publié à Paris en 1827, avait mieux connu du Boccage, il n'aurait pas dit, pag. 56, que ce poète était peu versé dans sa langue. Rien n'est moins exact: du Boccage avait lu tous les anciens prosateurs, surtout les poètes nationaux, et nous l'avons plus d'une fois entendu citer des passages peu connus de ces auteurs. Ce qui a sans doute donné lieu à cette supposition gratuite, c'est que notre poète, persuadé que la langue portugaise, telle qu'on la parle de nos jours, est propre à tous les genres de poésie, a constamment dédaigné d'emprunter à l'antiquité des expressions et des tournures surannées, que l'exemple de Francisco Manoel avait

mises en vogue. Il eut le même soin d'éviter des locutions étrangères, si fort à la mode parmi les mauvais écrivains; mais il faisait remarquer à ceux qui déclamaient sans cesse contre les gallicismes que l'ancien portugais en est plein. Jouissant du présent et ne songeant guère à l'avenir, du Boccage mena pendant quelques années une vie joyeuse, que rien ne troublait, si ce n'est quelques accès de jalousie amoureuse, passion qui chez lui prenait le caractère d'un véritable délire. Aussi, la pièce qu'il a consacrée à cette terrible passion (*O Ciúme*) est-elle un chef-d'œuvre. Vers 1797, il composa une Épître philosophique à la manière de Voltaire, dans laquelle il niait l'immortalité de l'âme. Ce morceau remarquable fit une grande sensation, et bientôt de nombreuses copies manuscrites circulèrent dans la capitale. L'auteur, arrêté par ordre de l'inquisition, languit pendant quelque temps dans les prisons de ce tribunal, qui à cette époque était cependant peu redoutable. Il y fut traité avec beaucoup de douceur. L'influence du ministre de l'intérieur Scabra, du duc de Lafões et du marquis de Pombal, fils du grand Carvalho, lui rendit la liberté; mais la terreur que lui avait inspirée le séjour du cachot fit sur son esprit une impression si profonde qu'elle abrégua ses jours. Scabra lui ayant offert une place de commis dans sa secrétairerie, dont le célèbre N. Tolentino d'Almeida faisait partie, il la refusa, alléguant sa répugnance invincible pour un travail assidu. Son esprit droit et indépendant ne pouvait d'ailleurs consentir à toucher des appointements sans les mériter. Ce n'est qu'après sa sortie de prison que du Boccage songea à faire imprimer quelques-unes de ses nombreu-

ses productions. Vivement sollicité par ses amis, qui se chargèrent des frais, lui laissant tout le produit de l'édition, il consentit à publier un premier volume, qui fut suivi de quatre autres (1798-1805). L'impression ne fit qu'augmenter la réputation de l'auteur. Le public fut saisi d'admiration en lisant des vers qu'il savait avoir été improvisés, car il était connu que du Boccage ne retouchait jamais ses compositions, qui toutes avaient été faites d'un seul jet, sans en excepter les traductions. Le plus souvent c'était à la suite d'un repas qu'il dictait ses versions; et c'est ainsi qu'en notre présence il composa, sans préparation et à livre ouvert, la traduction de plusieurs métamorphoses d'Ovide, notamment *Myrrha*; et cette traduction est un chef-d'œuvre d'élégance et de fidélité. Vers la fin de 1805, sa santé s'altéra visiblement, et un anévrisme au cœur l'entraîna dans la tombe en 1806, après des souffrances cruelles. Menacé d'une suffocation prochaine, et pouvant à peine articuler, il dicta son dernier sonnet, empreint d'un sentiment à la fois philosophique et religieux. Le poète mourant y exprime en beaux vers le vif remords qu'il éprouvait d'avoir fait un si mauvais usage de sa vie et de ses talents. Il termine par un beau vers, digne d'être rapporté, et qui peint bien le sentiment qui remplissait l'âme de l'auteur :

Saiba morrer o que viver não soube,

dont le sens est : *Qu'il sache mourir celui qui n'a pas su vivre.* Les OEuvres de du Boccage ont été imprimées à Lisbonne, en 6 vol. in-12. Elles se composent de Sonnets, d'Épîtres, d'Idylles, d'Élégies, d'Odes, de Satires, de Cantates, d'Épigrammes et autres pièces fugitives.

Il a fait paraître à part la traduction des poèmes de Rosset sur l'Agriculture, des Plantes de Castel, des Jardins et de l'Imagination de Delille, et a laissé une traduction de la Colombiade de madame du Boccage. Il a aussi traduit du français le roman de Gil Blas. Dans les dernières années de sa vie, désirant s'illustrer par quelque production importante, il avait ébauché le plan de trois tragédies : *Viriatus*, *Alphonse Henriquès*, et *Vasco de Gama*; mais il n'en composa que quelques scènes, avouant avec ingénuité qu'il craignait de ne pas réussir dans le genre dramatique. La haute poésie lyrique ne convenait pas non plus au talent de du Boccage, que son inapplication habituelle rendait peu propre à toute composition d'une certaine étendue. L'exubérance de sa verve fougueuse lui faisait préférer des sujets dont la pensée pût saisir à la fois tout l'ensemble. Inimitable dans les sonnets, et sans rival dans les traductions en vers, il s'est placé au premier rang dans l'idylle, l'épique, l'épître philosophique et la satire. L'idylle *piscatoire* intitulée *Triton* a enlevé tous les suffrages des nationaux et des étrangers; la littérature portugaise ne possède rien en ce genre qui puisse être mis en parallèle avec cette charmante production. La *Grotte de la Jalousie*, la cantate *Inès de Castro*, l'épique adressée à son ami J.-P. Pereira d'Almeida, offrent des beautés du premier ordre; mais on peut assurer que parmi les poésies inédites de du Boccage il en est qui surpassent ce qu'il a publié de plus beau. Malgré son penchant pour la satire, il faut dire à sa louange que les traits les plus sanglants de sa verve portaient de la tête, et non du cœur. Il était

satirique par tempérament, et jamais il n'a dans ses vers attaqué deux fois le même individu. Nous l'avons souvent entendu rendre une entière justice au mérite de plusieurs de ses ennemis qu'il avait voués au ridicule. Jamais un intérêt sordide ou le désir de plaire à un protecteur ne lui dicta un seul trait satirique. Du Boccage et Francisco Manoel sont les derniers poètes dont le Portugal s'honore; car J.-A. de Macedo fut un versificateur fécond, mais dépourvu de verve et de goût. C—o.

BOCCARDO. Voy. PILADES, au Supp.

BOCERUS (JEAN BOEDEKER OU BOCKER, plus connu sous le nom de), historien-poète, dont les récits sont très-exacts, quoique en vers faciles et gracieux, naquit en 1525, à Hausberge, près de Minden, dans la Westphalie. Il suivit à l'académie de Wittenberg les leçons de Mélanchthon, et à Francfort-sur-l'Oder celles de Georges Sabinus, qui passait pour le meilleur poète de son temps. Les dispositions précoces de Bocerius ne le garantirent point des maux qui accompagnent la misère. Errant, sans ressource, il éprouva plus d'une fois la faim et la privation des objets les plus indispensables. Il a décrit lui-même sa triste situation dans un livre d'*Elégies* touchantes. Enfin le sort se lassa de le poursuivre. Poète lauréat, il prit ses degrés, fut pourvu d'une chaire de droit à l'académie de Rostock, et put enfin cultiver son talent pour la poésie. Doué d'une facilité prodigieuse, il lui arrivait souvent de composer après souper une grande quantité de vers excellents, qui ne lui coûtaient que la peine de les écrire. Après avoir mis en vers la généalogie et l'histoire des ducs de

Mecklenbourg et celles des rois de Danemark, il avait entrepris de célébrer dans un poème intitulé *Francias* les belles actions des rois de France, lorsqu'il mourut de la peste le 6 octobre 1565. On a de Bocerus : I. *Fribergum in Misnia*, Leipzig, 1553, in-8°, très-rare. Cette description de la ville de Freiberg a été réimprimée en 1677, in-4°. II. *Elegiarum liber primus*, ibid., 1554, in-8°. III. *De origine et rebus gestis ducum Megapolensium, libri tres*, ibid., 1556, in-8°. IV. *Carminum de origine et rebus gestis regum Danie et ducum Holsatiæ, etc., libri quinque*, ibid., 1557, in-8°. Freytag a donné l'analyse de ce poème, *Adparat. litterar.*, I, 283. V. *Brevis illustratio urbis Hagensis*, Rostock, 1560, in-4°, opuscule de la plus grande rareté. VI. *De origine, antiquitate et celebritate urbis Mindæ brevis declaratio*, ibid., 1563, in-8°. VII. *Sacrorum carminum et piarum precationum, libri quatuor*, ibid., 1565, in-8°. David Clément, *Biblioth. curieuse*, IV, 388, dit que ce volume fut réimprimé la même année avec des additions; mais il est plus vraisemblable qu'après la mort de Bocerus ses amis ajoutèrent quelques pièces aux exemplaires qui restaient en magasin, et que les deux éditions ne diffèrent que par là. Opitz a publié la *Vie de Bocerus*, Minden, 1750, in-4°. W—s.

BOCHAT (CHARLES-GUILLAUME-LOYS DE), un des écrivains qui se sont occupés avec le plus de succès de l'histoire ancienne de la Suisse, naquit, en 1695, à Lausanne, d'une famille honorable, qui a produit plusieurs hommes de mérite. Après avoir achevé son cours de philosophie sous Crouzas et celui de droit

naturel sous le célèbre Barbeyrac, il fut envoyé à Bâle pour étudier la théologie. Mais étant tombé malade, peu de temps après, il revint à Lausanne; et ses parents, craignant que la faiblesse de sa santé ne le rendît pas propre aux fonctions ecclésiastiques, lui permirent de reprendre l'étude du droit. En 1716, il concourut pour la chaire, que le départ de Barbeyrac pour Groningue laissait vacante; et il l'obtint avec l'autorisation de voyager pendant trois années, afin de se mettre en état de la mieux remplir. Il y joignit en 1725 la place d'assesseur; et put concilier avec les devoirs de professeur ceux que lui imposait son titre de magistrat. Vers le même temps, il devint l'un des fondateurs de la *Bibliothèque italique* (Voy. BOURGUET, V, 385); et ce journal lui dut une partie de ses succès. Les talents et le zèle qu'il avait montrés dans différentes circonstances furent récompensés, en 1740, par sa nomination à la place de lieutenant-baillival du canton de Lausanne. S'étant alors démis de sa chaire, il profita de ses loisirs pour se livrer à l'étude des antiquités de la Suisse. Il entreprit d'abord la traduction de l'*Histoire* de Laufer (Voy. ce nom, XXIII, 432); mais, trouvant que les origines des Helvétiens n'y sont pas suffisamment éclaircies, il abandonna ce travail pour s'appliquer à refaire l'histoire des premiers habitants de la Suisse, à l'aide des monuments et des auteurs qui en ont parlé. Cette tâche immense n'était point au-dessus de ses forces, et il l'avait déjà très-avancée, quand il mourut, le 4 avril 1753, laissant la réputation d'un savant distingué et d'un excellent citoyen. Son zèle pour le bien public l'avait décidé, sur la

fin de sa vie, à se charger des fonctions pénibles de contrôleur-général. Il avait tenté de faire ériger en université l'académie de Lausanne; et il lui substitua sa bibliothèque, non moins précieuse par le choix que par le nombre des volumes. Indépendamment de la thèse (*De optimo principe*) qu'il soutint, en 1716, à Bâle pour sa licence, et de deux dissertations sur les antiquités de la Suisse dans le *Museum Helveticum*, on doit à Bochat : I. *Mémoire pour servir à l'histoire des différends entre le pape et le canton de Lucerne*, Lausanne, 1727, in-8°. Cette affaire, qui faillit occasionner des troubles sérieux dans le canton, avait commencé par une querelle entre le bailli et le curé d'un village au sujet de la danse. Le bailli avait accordé la permission de danser le jour de la fête du patron; le curé le défendit à ses paroissiens. On dansa malgré le curé qui s'en prit au bailli et l'invectiva publiquement. Sur la plainte du bailli, le curé fut banni du canton. Le nonce du pape en Suisse intervint pour faire rapporter la sentence; et ce ne fut qu'après de longs débats qu'on parvint à un accommodement. Bochat affirme que la police appartient à l'autorité civile, et que le clergé ne peut s'immiscer dans l'administration sans de graves inconvénients. Paul-Louis Courier (*Voy. ce nom*, au Suppl.) a traité depuis le même sujet, mais avec plus de verve et de malice que Bochat. II. *Ouvrages pour et contre les services militaires étrangers, considérés du côté du droit et de la morale*, ibid., 1739, in-8°. Ce volume renferme une lettre tirée du *Journal littéraire* de La Haye, et que l'on croit de Saint-Hyacinthe, dans laquelle l'anonyme reproche

vivement aux Suisses de fournir des soldats aux différentes puissances de l'Europe; la réponse de Bochat; avec sa *Réfutation* par un second anonyme (imprimée à Genève en 1731), et enfin une autre réponse de Bochat. III. *Cinq lettres sur le culte des dieux égyptiens et en particulier celui d'Isis à Rome*, dans le *Journal helvétique*, août 1741 à sept. 1742. Bochat y prend la défense du sentiment de Bourguet contre l'abbé Olivieri (1). IV. *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse*, Lausanne, 1747-49. 3 vol. in-4°, avec une carte de l'Helvétie, dressée par Loys de Cheseau (*V. ce nom*, VIII, 345), parent de Bochat. Ces trois volumes contiennent quinze dissertations dans lesquelles l'auteur examine l'origine des Helvétiens, la division de leurs terres en *pagi* ou contrées, la forme de leur gouvernement sous les Romains, leur culte, les changements arrivés dans la forme primitive de leur constitution sous les rois de la Bourgogne transjurane, etc. Cet ouvrage, rempli de recherches curieuses, est écrit avec trop de diffusion. Bochat semble avoir pressenti ce reproche quand il dit dans sa préface : « Je n'ai travaillé que pour les lecteurs qui ne sont pas gens de lettres; » mais à ces lecteurs il ne faut que des abrégés. Des dissertations sur des points obscurs d'histoire et de géographie n'ont d'importance que pour les savants. Comme Ruchat (*V. ce nom*, XXXIX, 252), son collègue à l'académie de Lausanne et

(1) Il y revint encore dans quatre *Lettres* à Altmann sur un passage de Tite-Live, mal entendu jusqu'ici, concernant le culte des dieux étrangers à Rome sous Romulus; avril, mai, juin 1743 et avril 1744, *Journal helvétique*.

son ami le plus intime, Bochat fait dériver du celtique tous les noms anciens de la Suisse; et l'on peut conjecturer qu'il a, sur différents points, adopté les opinions d'un savant pour lequel il avait beaucoup d'estime; mais quoi qu'en aient dit Théophile Haller (*Voy. ce nom*, XIX, 337), dans la *Bibliothèque de la Suisse*, et après lui Barbier, dans son *Examen des Dictionnaires*, 119, il est sans vraisemblance qu'il n'ait presque fait que copier un ouvrage manuscrit de Ruchat sur l'histoire de la Suisse. Ruchat n'est mort qu'en 1750, c'est-à-dire quatre ans après la publication du premier volume des *Mémoires de Bochat*; et puisqu'il n'a pas, comme il eût pu le faire, réclamé contre un tel plagiat, on peut regarder l'accusation de Haller comme déstituée de preuves. Bochat a laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels on cite la traduction d'une partie de l'*Histoire ecclésiastique*, d'Arnold (*Voy. ce nom*, II, 519); et un *Essai sur l'influence de la réforme de Luther*; sujet traité depuis avec beaucoup de succès par Villers (*Voy. VILLERS*, XLIX, 78). Bochat était membre de l'académie de Gottingue. Son Eloge, par Clavel de Brenles, ami de Voltaire, Lausanne, 1755, in-8°, a été inséré dans la *Nouvelle Bibliothèque germanique*, t. XVII, 225-74. W—s.

BOCK (le baron JEAN-NICOLAS-ETIENNE DE), homme de lettres, né à Thionville le 14 janvier 1747, était fils d'un lieutenant des maréchaux de France et membre de la noblesse immédiate de l'empire. Il embrassa de bonne heure le parti des armes et obtint le grade de capitaine dans un régiment de cavalerie; mais il quitta bientôt cette profession pour exercer l'emploi de son père dont il avait obtenu la

survivance. Fixé à Metz, quoique sa juridiction regardât Thionville, Saint-Avold et Boulay, il vécut tantôt à la ville, tantôt à la campagne, s'occupant de travaux littéraires et de l'éducation de plusieurs enfants auxquels il portait une rare affection. Ce fut au milieu de ces soins qu'il perdit une fille chérie à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Bock avait épuisé près d'elle tous les soins que la tendresse peut imaginer, et quand les ressources de l'art vinrent à faillir, quand la mort s'approcha pour saisir sa victime, elle dut l'arracher des bras de Bock lui-même, qui, suspendu au chevet de la malade, compta ses derniers soupirs. Cette perte raviva dans son cœur une plaie récente causée par la mort de sa femme, dont sa fille lui retraçait l'image. Accablé de douleur, il quitta Metz, visita la ligne frontière de l'Allemagne, et seul avec sa pensée laissa un libre cours aux tristes réflexions que lui suggérait cet isolement. Le public ne tarda pas néanmoins à en recevoir la confidence, car c'est à lui que s'adresse l'homme de lettres dans ses revers comme dans sa prospérité. Bock publia une petite brochure, moins intéressante par les détails topographiques qu'elle renferme (car tout esprit préoccupé d'une idée fixe n'observe guère), qu'en ce qu'elle nous initie aux souffrances morales d'un littérateur digne de notre estime (1). Revenu à Metz après six semaines d'absence, Bock se retira au château de Buy (Moselle), et trouva dans la culture des lettres un calme

(1) Cet opuscule, au-dessous du médiocre, est intitulé : *Relation d'un voyage philosophique fait dans le Palatinat et dans quelques autres parties de l'Allemagne*, in-8°, de 88 pag. Bock réclama contre cette publication, faite sur un manuscrit infidèle, par une lettre insérée dans l'*Année littéraire*, 1784, V, 287; mais le fond de l'ouvrage était bien de lui. W—s.

inespéré. Ce fut alors que parurent presque en même temps les quatre ouvrages suivants : I. *Recherches philosophiques sur l'origine de la Pitié, et divers autres sujets de morale*, Londres (Metz), 1787, in-12, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. II. *La vie de Frédéric, baron de Trenck, écrite par lui-même, traduite de l'allemand*, Metz, 1787, in-12, en 2 parties. Cette traduction a joui d'une grande vogue (2); il en parut à Metz une seconde édition la même année, puis une troisième en 1788. Le Tourneur traduisit également la vie du malheureux Trenck et y laissa subsister plusieurs passages que Bock avait cru devoir omettre (3). III. *Mémoires sur Zoroastre, Confucius, et Essai sur l'histoire du Sabéisme*, Halle, 1787, in-4°. Ce mémoire avait d'abord été imprimé dans le tome XXI du journal publié par Büsching. IV. *OEuvres diverses*, Metz, 1788-1789, 4 vol. in-12. Le tome I^{er} contient l'*Essai sur l'histoire du Sabéisme*, auquel l'auteur a joint le *Catéchisme de la religion des Druses*; une *planche de caractères inconnus*, et un *Mémoire historique sur le peuple nomade appelé en Allemagne Zigeuner et Bohémien en France*. Le tome II renferme les *Apparitions, anecdote tirée des*

papiers du comte d'O.....; *Le Voyageur, fragment tiré des œuvres de Goethe et traduit de l'allemand*; une *Notice sur Confucius et son système religieux*; *Le tribunal secret, drame historique en cinq actes, traduit de l'allemand*, et plusieurs autres morceaux. On trouve dans le tome III, divisé en deux volumes, l'*Histoire de la guerre de sept ans, commencée en 1756, et terminée en 1763, par M. d'Archenholtz*. Cet ouvrage est dédié au savant Bailly avec qui Bock entretenait une correspondance. Lors de la convocation des états-généraux, Bock fit partie comme électeur de l'assemblée des trois ordres pour la noblesse. Il salua avec enthousiasme l'aurore de la révolution, mais lorsqu'il la vit marcher d'excès en excès, il regagna son asile champêtre et continua de s'y livrer à des travaux littéraires. Il donna une nouvelle édition du *Tribunal secret* et publia : V. Un *Tableau de l'armée prussienne avant et pendant la guerre de sept ans, d'après d'Archenholtz*. VI. *Hermann d'Unna*, roman de M^{me} B. Naubert, 2 vol. in-12. Ces trois ouvrages parurent à Metz en 1791. Au commencement de l'année suivante, Bock ne voyant plus de sûreté dans sa retraite, émigra, parcourut plusieurs provinces de l'Allemagne, fit un long séjour à Anspach, s'occupa de plusieurs éducations particulières qu'il dirigea avec le plus grand succès, et prit occasion de sa présence en Allemagne pour en étudier la littérature et transporter dans notre langue quelques-unes de ses beautés. VII. Ce fut sur ces entrefaites que Behmer, libraire messin, à qui Bock avait laissé en partant pour l'émigration sa *Petite chronique du royaume de*

(2) La vogue et le succès de cette traduction ne prouvent que l'intérêt du public aux malheurs de Trenck; car elle est très-inférieure à celle de Le Tourneur. W—s.

(3) Les auteurs du *Mercur de France* reprochèrent au baron de Bock d'avoir un peu trop réduit son original. Mais ils trouvèrent sa version mieux écrite que celle de Le Tourneur. « On « sent, disent-ils, qu'un gentilhomme tenait la « plume, et qu'il sentait, qu'il parlait d'un gentilhomme, de la vie duquel il avait à supprimer des traits, pour le présenter dans un « maintien convenable. » (*Mercur de France*, juin, 1788, p. 165). Croirait-on, en lisant ce passage, que le *Mercur* fut alors dirigé par Laharpe et Marmontel? L—m—x.

Tatoïaba, traduite de Wieland, la publia en 1797, 3 vol. in-12. Rentré en France après dix années d'exil, Bock dut au sénateur Colchen, alors préfet de la Moselle, son élimination de la liste fatale. Il fut nommé conseiller de préfecture à Luxembourg pendant la réunion et reprit le cours de ses publications. On vit paraître successivement : VIII. *Les chevaliers des sept montagnes* etc., Metz, 1800, 3 vol., avec fig. IX. *Histoire du Tribunal secret*, etc., Metz, 1801, in-12. Cet écrit tiré des recherches de Hutter et de Muller prouve invinciblement l'existence des francs-juges, et justifie la mémoire de Charlemagne de la création de leur tribunal, l'effroi de l'Allemagne pendant plusieurs siècles. Bock traduisit encore de l'allemand : X. *La vie du feld-maréchal baron de Laudon*, 1798, nouv. édit. XI. *Erminia dans les ruines de Rome*, Metz, Behmer, 1801, in-12. XII. *De la fièvre en général, de la rage, de la fièvre jaune et de la peste*, par C.-C. Reisch, Metz, 1800, in-12. XIII. *Traitement de différentes maladies guéries par M. le docteur Reisch*, etc., Metz, 1800, in-12. XIV. *Mémoire sur la peste, du même*, Metz, 1801, in-12. Enfin, si, dans la liste déjà fort longue des œuvres de notre auteur, nous ajoutons la traduction du *Mensonge généreux*, drame de Kotzebue, et la *Relation d'un voyage philosophique* imprimée à Leipzig, 1788, in-8°, nous aurons complété l'inventaire de ses productions; car M. Pigoreau s'est trompé en indiquant comme venant de Bock quatre romans qui appartiennent à M^{me} Bénédicte Naubert, la romancière la plus féconde de l'Al-

lemagne. Bock est mort à Arlon en 1809. Il eut des relations d'estime avec Goethe, Wieland, Buffon, etc. Ce dernier dans son Supplément, édition in-4°, VI, 142, rapporte deux fragments de lettres que Bock lui avait adressées. Notre romancier n'était ni un génie du premier ordre, ni un écrivain élégant. On trouve beaucoup de néologismes dans son style, de l'exactitude plutôt que de l'invention dans ses portraits. Les ouvrages qu'il a donnés, soit comme auteur, soit comme traducteur sont néanmoins recherchés. B—N.

BOCKLER (GEORGE-ANDRÉ).

Voy. BOECKLER, IV, 647.

BOCTHOR (ELLIUS), orientaliste, naquit à Syout dans la Haute-Égypte, le 12 avril 1784, de cette race antique des Egyptiens-Coptes, qui, lors de l'expédition de Bonaparte en Orient, reçurent les Français comme des libérateurs. Quoique à peine âgé de quinze ans, il fut attaché comme interprète à l'état-major de l'armée; et, lorsque des revers forcèrent cette armée d'abandonner ses conquêtes, il vint en France avec ceux de ses compatriotes que leur attachement aux Français pouvait exposer à la vengeance des anciens maîtres de l'Égypte. Doué d'une aptitude très-rare chez les Orientaux, Ellius apprit à s'exprimer en français avec presque autant de facilité que dans sa propre langue, et se rendit bientôt familiers les ouvrages de nos meilleurs écrivains. Le ministre de la guerre informé de ses succès lui permit, en 1812, de se fixer à Paris pour y travailler à des traductions d'ouvrages arabes déposés aux archives de la guerre et qui lui seraient désignés par l'Institut. Employé d'abord à traduire la partie arabe de

la *Correspondance* de l'armée d'Orient, il fut ensuite attaché comme interprète au dépôt général de la guerre, avec un traitement de deux mille francs. Sa place, supprimée une des premières en 1814, et rétablie, l'année suivante, sur les instances de quelques académiciens qui prenaient un vif intérêt au jeune Égyptien, fut encore supprimée en 1817, lorsque les chambres parurent décidées à des économies. Mais le ministre lui rendit, en 1818, le traitement qui faisait son unique ressource pour le mettre en-état de continuer le *Dictionnaire arabe-français*, auquel il travaillait avec un zèle infatigable, et que les orientalistes attendaient impatientement. En 1819, Ellious reçut l'autorisation de donner un cours d'arabe vulgaire à l'École des langues orientales. Il en fit l'ouverture le 8 décembre, par un discours dont M. Jomard, un de ses protecteurs, s'empressa de publier les passages les plus remarquables dans la *Revue encyclopédique*, V, 33. Malgré le succès qu'avaient obtenu les leçons d'Ellious, il ne fut nommé professeur en titre qu'au mois de janvier 1821. Mais il ne jouit que peu de temps d'une place qui devait enfin lui donner le rang et l'aisance qu'il méritait. Une maladie de foie l'enleva le 26 septembre de la même année, à peine âgé de 37 ans. La connaissance que ce jeune savant avait des localités n'a point été inutile aux géographes chargés de dresser la grande carte de l'Égypte. Outre une *explication* nouvelle de l'inscription arabe gravée sur une cassette que l'on conserve dans le trésor de la cathédrale de Bayeux (*Revue encyclopédique*, VIII, 199), on lui doit : *Discours prononcé à l'ouverture du cours d'arabe vulgaire*, Paris,

1820, in-8° de 16 pag.; de nouvelles éditions, qu'il fit lithographier pour ses élèves, de l'*Alphabet arabe*, in-4° de 10 pages; et de l'*Abrégé des conjugaisons arabes*, Paris, 1821, in-8°, avec des améliorations qui les rendent supérieures à toutes les autres. Son *Dictionnaire arabe et français* a été imprimé à Paris en 1828-29, 2 v. in-4° de 461 et 435 pages. Le manuscrit autographe de cet ouvrage, acheté par le marquis Amédée de Clermont-Tonnerre, dont on connaît le zèle pour le progrès des études orientales, fut remis, pour le publier, à M. A. Caussin de Perceval, fils, successeur d'Ellious à la chaire d'arabe vulgaire. Le savant éditeur a refondu dans le dictionnaire de Boethor les nombreux matériaux qu'il avait rassemblés pour un ouvrage semblable, pendant son séjour en Syrie, et l'a fait précéder d'une courte mais intéressante notice sur Ellious. Le *Catalogue des livres et manuscrits arabes, turcs, persans et coptes*, composant la bibliothèque d'Ellious Boethor, Paris, 1821, in-8° de 32 pages, est précédé d'une autre notice formée des articles que M. Jomard avait publiés sur son ami dans la *Revue encyclopédique*, V, 38, et XII, 238(1). W—s.

BODARD DE TEZAY (N-

(1) La chaire d'arabe vulgaire, à laquelle Boethor fut appelé en 1819, était vacante depuis quatre ans, par la démission de dom Raphaël de Monachis, prêtre syrien, en faveur de qui elle avait été créée, pour récompense des services qu'il avait rendus à l'armée française en Syrie. De longues privations, des inquiétudes cruelles causées par les persécutions de l'intrigue et de l'envie, avaient épuisé le courage et les forces d'un homme qui, dans un corps grêle et vultueux, avait une imagination vive et une âme ardente. La mort le frappa lorsqu'il commençait à recueillir le fruit de ses travaux et de son dévouement à sa patrie adoptive. Son *Dictionnaire français-arabe*, revu, augmenté et publié par M. Caussin de Perceval fils, contient aussi de nombreux extraits des *Dictionnaires espagnol-arabe et italien-arabe* du P. Canals et de F. Domenico Germano di Sclesia. A—x.

COLAS-MARIE-FÉLIX), littérateur, né à Bayeux, en 1757, et non l'année suivante comme l'indique la *Biographie des contemporains*, mourut à Paris le 13 janvier 1823. Il fit ses études à Caen et eut pour condisciple et pour ami le fabuliste Lebailly, qui l'a célébré dans le prologue du livre III de ses fables, édition de 1814 (IV de l'édition de 1823), et qui lui a consacré une notice dans le *Moniteur* du 26 janvier 1823. Destiné au barreau, Bodard le négligea pour le culte des Muses. Après avoir publié quelques poésies fugitives et donné à divers théâtres de la capitale des pièces d'un genre léger qui eurent un succès éphémère, il entra dans les bureaux de l'administration générale et devint, en 1792, chef de division à la caisse de l'extraordinaire dont Laumond, son ami, était directeur. Dénoncé pendant la terreur, comme modéré, il fut incarcéré et ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Lorsque Laumond fut nommé consul-général à Smyrne, Bodard l'y suivit en qualité de vice-consul, et il déploya dans ce nouvel emploi autant de fermeté que de talents. Chargé de demander à la Porte la réparation de plusieurs avanies essayées par le commerce français, il obtint une satisfaction complète, et revint en France après avoir visité la Grèce. En 1799, on le nomma commissaire civil à Naples, d'où il fut envoyé à Gênes vers la fin de la même année, avec le double titre de consul-général et de chargé d'affaires, et il se trouva dans cette ville pendant le fameux siège que Masséna y soutint. Ce poste, difficile à tenir dans ces circonstances, ne fut point au-dessus de la capacité et du caractère de Bodard. Estimé de ses ennemis

mêmes, il servait d'égide à ceux qui réclamaient pour des droits méconnus. Gênes, réunie à la France, en 1805, perdit son existence politique, et les fonctions de Bodard cessèrent immédiatement. Il se livra alors entièrement aux lettres. Nous citerons de lui : I. une *Ode sur l'électricité*, couronnée par l'académie de Caen. II. *Le siècle des Ballons*, satire. III. *Le Ballon, ou la Phycomanie*, comédie en un acte et en vers, Paris, 1783, in-8°. IV. *Le Rival par amitié ou Frontin quaker*, comédie, en un acte et en vers, représentée avec un grand succès à l'Ambigu-Comique, en 1784, et réimprimée, sous le pseudonyme madame de F***, dans la *Petite Bibliothèque des théâtres*. V. *Les trois Damis*, comédie en un acte et en vers, jouée au théâtre des Variétés du Palais-Royal, Paris, 1785, in-8°, insérée aussi dans la *Petite Bibliothèque des théâtres*. Cette comédie sort tout-à-fait du genre des théâtres forains et répond au vœu, formé par l'auteur dans sa préface, de les ramener au goût de la bonne comédie. VI. *Arlequin, roi dans la lune*, comédie en trois actes et en prose, représentée ainsi que les deux suivantes au théâtre du Palais-Royal, Paris, 1786, in-8°. VII. *Les saturnales modernes, ou la soirée du carnaval*, comédie en deux actes et en prose, Paris, 1787, in-8°. VIII. *Le duc de Montmouth*, comédie héroïque en trois actes et en prose, Paris, 1788, in-8°. Cette pièce a été aussi jouée sous le titre d'*Ottosko, ou le Proscrit polonais*. IX. *Pauline et Valmont*, comédie en deux actes et en prose, jouée au théâtre Italien, Paris, 1787, in-8°. X. *Spinette et Marine*, opéra-comique en un acte,

musique de Bruni, jouée en 1790 au théâtre Montansier, non imprimée. Tous les ouvrages dramatiques de Bodard ont paru sous le voile de l'anonyme. Nous connaissons encore du même auteur l'*Etiquette*, comédie, qui probablement n'a pas été imprimée. On trouve fréquemment dans les journaux et les recueils de la fin du XVIII^e siècle des poésies de Bodard de Tezay; elles portent, en général, l'empreinte d'une grande facilité. Bodard était membre de la Légion-d'Honneur. A—T et B—N.

BODDAERT (PIERRE), poète hollandais, naquit à Middelbourg en Zélande, en 1694. Il débuta par une traduction de l'*Atrée et Thyeste* de Crébillon. En 1717, il publia en société avec deux de ses compatriotes, Jean-Steengracht et Pierre de la Rue, un recueil de *Récréations poétiques* qui fut réimprimé en 1728, mais où règne une constante médiocrité. Ses *Poésies sacrées et édifiantes* eurent un grand succès à leur apparition; mais, sous le rapport littéraire, elles sont de peu de valeur. Boddaert publia aussi les poésies posthumes d'Anne Reithaan, sa belle-mère, et celles de Jean-Moorman, avocat de Hulst en Flandre, qui vécut de 1696 à 1743. Pour lui, il termina sa carrière en 1760. Voici une petite pièce de cet écrivain, traduite par M. L.-V. Raoul que la reconnaissance avait engagé à répandre de tout son pouvoir le goût de la littérature hollandaise :

Conseils à quelqu'un pour ne pas voir de sots :

Les sots te font horreur, et tu voudrais avoir
Le secret de n'en jamais voir !
Rien de plus facile, mon maître,
Ferme chez toi porte et fenêtre ;
Abstiens-toi de sortir; renonce à recevoir ;
Enfin, et ce moyen est le plus sûr peut-être,
Mets un rideau sur ton miroir.

On sait que ce dernier trait n'est

pas neuf en français. Une notice sur Boddaert se lit à la tête de ses *Mélanges posthumes*, où l'on distingue le poème de *Daphné*. R—F—G.

BODDAERT (PIERRE), savant médecin et naturaliste, de la même famille que le précédent, était né dans la Zélande vers 1730. Après avoir pris ses grades à l'université de Leyde, il s'établit à Flessingue et partagea son temps entre la pratique de son art et la culture des sciences naturelles. Nommé membre du conseil de cette ville, il se démit bientôt de sa place pour se livrer plus tranquillement à l'étude; et, désirant accroître ses connaissances par la fréquentation des savants, il visita les principales villes de Hollande. Pendant son séjour à Amsterdam, il se lia de l'amitié la plus étroite avec Jean-Albert Schlosser, qui, jeune encore, avait déjà formé une collection précieuse d'histoire naturelle. Schlosser étant mort, en 1769, il se chargea, par attachement à sa mémoire, de continuer la description des objets les plus curieux de son cabinet. Boddaert habitait Utrecht en 1770, et il demeura deux ans dans cette ville. Outre des *Dissertations*, dans les mémoires des académies des Curieux de la nature de Harlem et de Zélande, dont il était membre, entre autres *sur les poisons et leurs réactifs*, et une édition des *Planches anatomiques* de Daubenton, en couleur, avec un texte explicatif en hollandais, on connaît de lui : I. La traduction en hollandais de l'*Elenchus zoophitorum*, de Pallas, Utrecht, 1768, in-8°, augmentée d'une préface et de nouvelles descriptions, accompagnée de figures. II. *Mélanges de zoologie*, où sont décrites plusieurs espèces d'animaux, nouvelles ou non encore con-

nues ; trad. du latin de Pallas en hollandais, avec des remarques, *ibid.*, 1770, in-4°, 6 cahiers, fig. col. III. La traduction en latin et en hollandais de la première partie de l'*Histoire naturelle des dents*, par Jean Hunter (*Voy.* ce nom, XXI, 68), Dordrecht, 1773, in-4°, fig., enrichie de notes et d'une préface. IV. *De Chaetodonte Argo*, Amsterdam, 1770. — *De testudine cartilaginea*, *ibid.*, 1770. — *De rana bicolore*, *ibid.*, 1770. — *De Chaetodonte diacantho*, *ibid.*, 1772, gr. in-4°, fig. col. lat. et holland. Ces quatre descriptions, en forme de lettres adressées à autant de médecins, ses amis, doivent être précédées de celle de Schlosser : *de lacerta amboinensi*, Amsterd., 1768, la seule qu'ait publiée ce jeune médecin, enlevé trop tôt aux sciences naturelles, dont il aurait sans doute agrandi le domaine. Ainsi complet, ce volume est rare et recherché. V. *Elenchus animalium*, Rotterdam, 1785, in-8°. VI. *L'Histoire géographique de l'homme et des quadrupèdes*, par Zimmermann, traduit en hollandais, Utrecht, 1787, in-8°.

W—s.

BODE (JEAN-JOACHIM-CHRISTOPHE), célèbre en Allemagne, comme musicien instrumentiste et compositeur, comme écrivain, et l'un des chefs de la secte des illuminés, naquit à Brunswick le 16 janvier 1730. Son père, ancien soldat, après avoir obtenu son congé, se retira dans un village, où il gagnait péniblement sa vie en fabriquant des tuiles. Le jeune Bode apprit à lire et à écrire avec les autres enfants du village. Son père ne pouvant, à cause de la faiblesse de sa santé, l'employer à de rudes travaux, l'envoya chez son grand-père, qui le chargea

du soin de garder les troupeaux. L'enfant se montra tout-à-fait inhabile aux occupations rustiques de tout genre, et dans la famille on ne l'appelait pas autrement que Christophe l'imbécile. Cependant Bode se sentait une vocation : il avait un goût prononcé pour la musique ; et, à l'âge de quinze ans, il obtint d'être mis en pension chez Kroll, musicien de Brunswick, aux frais d'un oncle maternel. Il profita des leçons de Kroll avec une ardeur extraordinaire. Réduit dans la maison de son maître à une condition presque servile, il consacrait tous ses moments de loisir et les heures de la nuit à satisfaire sa soif d'instruction et de lecture. En sept années, son talent musical se développa tellement qu'il jouait avec facilité de tous les instruments à vent et à cordes, et qu'on lui accorda une place de hautbois à Brunswick. Alors il se maria ; mais cette union, à laquelle l'amour seul avait présidé, le jeta dans des embarras de fortune. Pour se perfectionner dans l'étude de son instrument favori, le basson, et dans celle de la composition, qu'il avait déjà essayée avec succès, il sollicita un congé, et se rendit à Helmstadt, (1749), auprès de Stolze, basson célèbre. En même temps, un de ses amis, Schlabeck, lui enseignait les langues française, italienne et latine ; le professeur Stockausen l'initiait à la théorie des beaux-arts et à la connaissance de la langue anglaise. Plus tard Bode avait coutume d'appeler l'académie d'Helmstadt la nourrice de son esprit, et ne pouvait jamais se la rappeler sans une vive émotion. Revenu à Brunswick, et trompé dans l'espérance d'être admis à la chapelle de la cour, il alla se fixer à Celle, au service de Hanovre, en qua-

lité de hautbois. Là, il s'occupa de musique et de composition avec une ardeur toujours croissante. Il publia deux recueils lyriques, sous le titre d'*Odes et chansons plaisantes et sérieuses*. La mort lui ayant ravi sa femme et son enfant, il partit en 1757 pour Hambourg, où son esprit et ses talents achevèrent de prendre l'essor, et où il fut introduit dans les meilleures maisons, comme maître de musique et maître de langues. Il traduisit plusieurs romans et pièces de théâtre, soit de l'anglais, soit du français; et, pendant les années 1762 et 1763, il fut chargé de la rédaction du journal le *Correspondant Hambourgeois*, qui dès lors offrait beaucoup d'intérêt à tous les amateurs de musique. Bode avait été reçu franc-maçon, et pendant le reste de sa vie la franc-maçonnerie devait l'occuper beaucoup. Plein de zèle pour les progrès d'une association à laquelle il ne voyait d'autre but que la bienfaisance, il parcourut l'Allemagne, visitant les loges maçonniques, cherchant à pénétrer les mystères qu'on ne lui avait pas encore révélés, et recevant partout des témoignages d'amitié et d'estime. Le fameux Weisshaupt (*Voy.* ce nom, au Supp.) venait de fonder la société dont les membres, connus sous le nom d'*Illuminés*, furent pendant quelque temps la terreur de l'Allemagne; et cependant, en l'instituant, son but avait été non de renverser mais d'éclairer les gouvernements. Bode voulut en faire partie; après la fuite de Weisshaupt, il devint même le véritable chef de l'Illuminisme, et continua de l'être jusqu'à l'entière extinction de cette secte, qui pouvait devenir redoutable, mais qui ne paraît pas l'avoir été réel-

lement pendant sa courte existence. Les travaux littéraires de Bode ne l'avaient pas détourné de la musique; il dirigeait des concerts, conduisait des orchestres, donnait des leçons. Une de ses anciennes écolières, jeune, belle et riche, voulut l'épouser; mais elle mourut dans la première année de son mariage. Bode fit preuve dans cette circonstance d'une rare délicatesse. Sa femme lui avait fait une donation considérable; il en rendit la plus forte part. Néanmoins ce qui lui restait de bien pouvait lui assurer une existence agréable et indépendante: il l'employa à réaliser un projet qu'il nourrissait depuis long-temps: il se fit imprimeur. La *Dramaturgie* de Lessing fut le premier ouvrage qui sortit de ses presses. S'étant marié, en troisièmes noces, avec la fille d'un libraire, Bode s'associa avec Lessing pour ouvrir une librairie spécialement destinée aux gens instruits: les ouvrages marqués au coin du génie et du bon goût devaient s'y publier au profit des auteurs. Malheureusement Lessing et Bode ne connaissaient pas le commerce aussi bien que la littérature: l'entreprise échoua, et leur association ne fut pas de longue durée. Bode en revint aux travaux qu'il avait quittés: ce fut Lessing qui l'engagea à traduire le *Voyage sentimental* et *Tristram Shandy*. Bode traduisit encore le *Vicaire de Wakefield*, les *Essais de Montaigne*, les *Incas* de Marmontel, *Tom Jones*, *Humphry Klinker*, plusieurs ouvrages périodiques, entre autres: *the World*, journal anglais, et le *Pensador* de Clavijo, journal espagnol. Son troisième mariage eut le sort des deux autres: dans l'espace de dix ans, Bode perdit sa femme et les quatre enfants qu'elle lui avait

donnés. La comtesse de Bernstorff, veuve du célèbre ministre danois, qu'il avait connue à Hambourg, le choisit pour son homme d'affaires, et l'emmena à Weimar en 1778. Il fut successivement honoré des titres de conseiller de la cour de Saxe-Meinungen, de conseiller de légation du duc de Saxe-Gotha, et de conseiller privé du margrave de Hesse-Darmstadt. En 1787, Bode avait fait un voyage à Paris, comme député par les loges maçonniques de l'Allemagne, auprès de la loge des *Philalètes*, pour s'occuper de recherches sur l'origine et le but de la franc-maçonnerie. A son retour, il fut chargé d'examiner un projet d'association proposée par le docteur Barhdt pour éclairer le peuple; il n'y vit qu'une spéculation déguisée sous l'apparence du bien public, et dévoila ce charlatanisme dans un écrit intitulé: *Mehrnoten als text* (Plus de notes que de texte). Cet opuscule fit beaucoup de bruit en Allemagne; mais, comme le danger des associations secrètes y était signalé, l'abbé Barruel soutint, malgré l'évidence, que Bode n'en pouvait être l'auteur. Ce dernier avait publié précédemment un petit ouvrage, dans lequel il s'attachait à prouver que le but de Saint-Martin était de servir les intérêts des Jésuites et du Pape (*Voy. SAINT-MARTIN*, XL, 24). En parlant de cet opuscule, Mirabeau, dans sa *Monarchie prussienne*, dit que le nom de l'auteur sera cher à l'humanité, quand la crise souterraine qui agite l'Allemagne sera passée. Peu de temps avant sa mort, relevant d'une maladie, Bode était venu en Basse-Saxe dire un dernier adieu aux lieux où il avait passé sa jeunesse. A son retour à Weimar, ayant recouvré ses forces, il se dis-

posait à commencer une traduction de Rabelais, lorsque sa dernière heure sonna, le 13 décembre 1793, comme il l'avait toujours désiré, sans se faire pressentir. Bode appartient au petit nombre d'écrivains qui, tout en se bornant à traduire, ont pris rang parmi les auteurs originaux. Ses ouvrages sont classiques en Allemagne: on estime surtout ses traductions de Sterne et de Montaigne. Il a même écrit dans le style du premier quelques pages qui reproduisent fidèlement sa manière. Il a laissé de nombreuses compositions musicales, *solos, concertos, symphonies*. L'un de ses amis, le savant Böttiger, a donné un essai curieux sur sa vie littéraire. Sous quelques rapports, Bode pourrait être comparé au célèbre Hoffmann, l'auteur des *Contes fantastiques*, qui, comme lui, passa par la musique pour arriver à la littérature. M—N—s et W—s.

BODE (JEAN-ELERT), astronome célèbre, naquit, le 19 janvier 1747, à Hambourg, où son père tenait un pensionnat pour les jeunes gens qui se destinaient au commerce. Il y fit ses premières études, et dès l'âge de 17 ans fut en état d'aider son père dans ses fonctions d'instituteur. Animé du zèle le plus ardent pour l'étude, il consacrait à celle des mathématiques, de la géographie et de l'astronomie les moments destinés à la récréation. Les premières notions de mathématiques lui furent données par son père, et plus tard il reçut des leçons du docteur Busch, directeur de l'académie du commerce à Hambourg, qui l'encouragea particulièrement dans les études astronomiques. Il avait arrangé une sphère avec la boule d'un jeu de quilles, et il avait dessiné un rapporteur sur du carton, ignorant qu'il en existât en cuivre.

A l'aide de verres de lunettes, il s'était fait un télescope; et, s'installant dans le grenier de la maison paternelle, il observait les astres. A l'âge de 18 ans, il calculait et décrivait avec beaucoup de précision et d'exactitude la marche des planètes et les éclipses de lune. Une maladie grave que fit son père en 1765 lui offrit une occasion d'étendre ses connaissances astronomiques. Le docteur Reimarus, professeur d'histoire naturelle au gymnase de Hambourg, ayant été appelé en consultation, fut frappé de voir le jeune Bode occupé à calculer et à dessiner une éclipse de soleil. Il le pria de lui confier son travail, et se hâta de le communiquer au professeur Busch (*Voy.* BUSCH, VI, 358) qui, ayant fait venir chez lui le jeune savant, l'engagea à continuer ce genre d'étude, et mit tous ses livres, tous ses instruments d'astronomie à sa disposition. L'année suivante (1766), Bode fit connaître ses progrès par la publication d'un petit écrit sur l'éclipse de soleil qui devait avoir lieu le 5 août de cette même année, et qu'il avait calculée d'après les tables et la méthode de Lacaille. Peu de temps après, par les conseils de Busch, il composa un traité élémentaire d'astronomie, qui parut sous ce titre : *Introduction à la connaissance du ciel étoilé*, Hambourg, 1768, in-8°, avec une préface, que Busch rédigea lui-même. Cet ouvrage, qui jouit dès-lors dans toute l'Allemagne de la vogue classique à laquelle semble destinée en Angleterre et en France l'*Astronomie élémentaire* d'Herschell, en est à sa vingtième édition. La réputation du jeune astronome s'accrut bientôt par la publication des feuilles mensuelles connues sous le titre de : *Introduction à la connaissance de la situation et*

du mouvement de la lune et des autres planètes, qu'il continua depuis l'année 1770 jusqu'en 1777, c'est-à-dire pendant sept ans. L'astronome Lalande distingua bientôt Bode, et eut avec lui une correspondance suivie; souvent il lui demanda et il en reçut de précieux avis. En 1769, Bode publia une petite dissertation sur le passage de Vénus devant le soleil, qui devait avoir lieu le 3 juin. Ce fut ce phénomène qui fit alors entreprendre au capitaine Cook un voyage dans la mer du Sud, et qui conduisit également Chappe d'Auteroche (*Voy.* ce nom, VIII, 65) dans la Californie, où il mourut. Le 29 août de la même année, Bode découvrit la mémorable comète qui se montra dans la constellation du Taureau. C'était la première qu'il eût vue, et, dès le mois de sept., il publia sur cette apparition un article où il en annonça le retour pour le mois d'octobre. Ces découvertes ajoutèrent beaucoup à la réputation de Bode, et il compta dès-lors au nombre de ses amis les hommes les plus distingués, entre autres Reimarus, Ebeling, Claudius et Klopstock. En 1772, ayant adressé un exemplaire de ses *Éléments d'astronomie* au professeur Lambert, il en reçut les remerciements les plus flatteurs, et fut nommé presque aussitôt *astronome pratique* de l'académie de Berlin. Appelé dans cette résidence par l'illustre Frédéric II, il y trouva de grands avantages, et se livra au pénible calcul des *Éphémérides* ou *Annales du cours des astres*. En 1782, il fut admis, comme membre titulaire, à l'académie des belles-lettres de Berlin; et peu de temps après il fut nommé directeur de l'observatoire de cette ville. Plein de reconnaissance pour le mo-

narque son bienfaiteur, il donna le nom de Gloire de Frédéric (*Friedrichs Ehre*) à un groupe d'étoiles placé auprès de Céphée, de Cassiopée, de Pégase, etc. Cette dénomination a été généralement adoptée par les astronomes, et l'on peut dire que Bode a ainsi érigé au prince guerrier et philosophe un monument plus durable que le marbre et l'airain. Ce fut sans contredit un des savants les plus laborieux du XVIII^e siècle, et il contribua beaucoup par ses écrits à rendre en quelque sorte populaire en Allemagne la science astronomique. Indépendamment de ses fonctions et de ses occupations habituelles, il se livra particulièrement aux calculs des *Éphémérides astronomiques*, qui depuis 1774 avaient été publiées sous les auspices de l'académie royale. Ce recueil précieux, et indispensable pour tout astronome, avait paru sans interruption, et le 54^e volume venait d'être terminé peu de temps avant la mort de l'auteur. En 1773, la société des Amis de l'histoire naturelle (*naturforschenden Freunde*) avait été organisée à Berlin; Bode était le dernier des fondateurs existants de cette réunion. On a trouvé dans les registres de cette société de nombreuses dissertations écrites de sa main. En 1798, il assista à la célèbre assemblée des astronomes réunis à l'observatoire de Gotha, un des plus beaux et des plus utiles établissements de ce genre. On sait qu'à l'occasion de cette réunion, provoquée par Lalande, l'Angleterre fit des représentations à la cour de Gotha, alléguant qu'on ne pouvait savoir si messieurs les astronomes ne s'occupaient pas plutôt des affaires de la terre que de celles du ciel; mais ce qui est peut-être moins connu, c'est ce que Bode

fit dans cette circonstance pour donner plus d'extension à la science de l'astronomie. Son souverain, reconnaissant des services qu'il avait rendus à cette science, l'en récompensa à son retour par l'addition de cent cinquante frédéric à son traitement. Les résultats des observations de Bode sont la découverte de plusieurs comètes, d'étoiles doubles, de nébuleuses et autres objets remarquables. Le 1^{er} août 1781, il aperçut la planète *Uranus*, qui déjà signalée plusieurs fois par des observateurs, mais prise pour une étoile, avait été enfin retrouvée et reconnue pour une planète, le 13 mars de la même année, par Herschell, en Angleterre. Outre ses *Annales astronomiques*, il publia son *Uranographe* ou *Grand Atlas céleste* (en latin), en 20 cartes, dans lequel il a donné une liste de 17,240 étoiles, étoiles doubles, nébuleuses, groupes d'étoiles, c'est-à-dire 12,000 de plus que n'en renferment les anciennes cartes. Ce travail, auquel il joignit les descriptions et instructions nécessaires, suffit pour faire passer le nom de son auteur à la dernière postérité. Plusieurs académies et sociétés savantes des principales villes de l'Europe, telles que Berlin, Londres, Pétersbourg, Stockholm, Copenhague, Göttingue, Munich, Utrecht, Moscou, admirent Bode dans leur sein. En 1817, à l'occasion de la fête de la réformation, l'université de Breslau lui envoya le diplôme de docteur en philosophie. Décoré en 1815 de l'ordre de l'Aigle-Rouge de Prusse de troisième classe, il le fut en 1822 de la deuxième classe, à l'occasion de son jubilé comme fonctionnaire de l'état, et reçut en même temps la décoration de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, que l'ambassadeur Alo-

pens lui remit au nom de son souverain. Les membres de l'académie, un grand nombre de professeurs de l'université, etc., prirent part à cette fête, et une députation de la société des Amis de l'histoire naturelle, dont Bode était le doyen, lui remit une coupe en argent. Lorsque dans le mois d'octobre suivant, à l'occasion de la publication du 50^e volume des *Ephémérides astronomiques*, il célébra son jubilé comme littérateur, les ministres de l'intérieur et des finances, MM. de Schuckmann et de Klewitz, honorèrent cette fête de leur présence, et le buste de Bode, qui plus tard a été placé à l'observatoire, fut un des ornements de la table, ainsi qu'une mappe-monde en argent, sur laquelle on remarquait la constellation qui avait reçu de lui le nom de *Gloire de Frédéric*. Quoique forcé, par l'affaiblissement de ses forces physiques, de se démettre de ses fonctions soit comme astronome et comme directeur de l'observatoire de Berlin, soit comme membre de l'académie, Bode ne cessa de se livrer à l'étude avec son zèle accoutumé. Les calculs pour son *Annuaire astronomique* l'occupèrent jusqu'à la fin de sa carrière; et déjà il avait calculé le cours du soleil pour l'année 1830, et celui de la lune pour deux mois de la même année, lorsque la mort vint le frapper le 23 novembre 1826, à la suite d'une fluxion de poitrine. Ayant conservé toutes les facultés de son esprit jusqu'au dernier moment, il s'occupait particulièrement de l'éclipse de soleil qui devait avoir lieu le 29 novembre, et s'en entretenait encore le jour de sa mort avec le professeur Enke. On donne le nom de *loi de Bode* à la célèbre loi de la progression double des rayons des or-

bites planétaires. Cette relation avait été entrevue avant lui, puisqu'elle avait déjà fixé l'attention de Képler; mais il l'a précisée en l'énonçant de la manière suivante : « Prenant pour 4 le rayon de l'orbite de Mercure, on a pour ceux des autres orbites planétaires, $4 + 3$ (Vénus), $4 + 2 \times 3$ (la Terre), $4 + 4 \times 3$ (Mars), $4 + 8 \times 3$ (Cérès), $4 + 16 \times 3$ (Jupiter), $4 + 32 \times 3$ (Saturne), $4 + 64 \times 3$ (Uranus). Mais ce qu'il y a de vraiment remarquable, c'est que Bode, en formulant ainsi sa loi long-temps avant 1800, exprimait le soupçon qu'entre Mars et Jupiter existait une planète qui satisfaisait à cette loi de progression : merveilleux pressentiment confirmé le premier jour de notre siècle par la découverte de Cérès! Toutefois on doit remarquer que l'expression de la loi, telle que nous venons de la donner, semble avoir été imaginée exprès pour montrer ce qu'il y a en quelque sorte de contradictoire entre la distance de Mercure à Vénus, et la loi telle que naturellement l'esprit la suppose. En effet, que conçoit-on de prime abord? des intervalles doubles, et Mercure rompt cette harmonie puisque de son orbite à celle de Vénus il y a presque autant que de celle de Vénus à celle de la Terre. Mais Mercure offre encore bien d'autres anomalies : seul, de toutes les planètes non télescopiques, il a une orbite à excentricité très-forte; et seul d'entre elles il a le pôle de son orbite à une distance considérable de la région du ciel où sont groupés aujourd'hui les pôles des autres orbes planétaires. Il serait donc mieux, afin de maintenir la simplicité du système, de faire abstraction de Mercure. Alors la progression des intervalles doubles se vérifierait rigoureusement entre les

limites des excentricités, c'est-à-dire sur des rayons vecteurs pris entre le périhélie et l'aphélie de chaque orbite. Ainsi comprise, la loi de Bode comme celles de Kepler serait susceptible d'un énoncé mathématique (*Voy. KEPLER, XXII, 301*). Bode a laissé de nombreux écrits, parmi lesquels on remarque, outre ceux que nous avons cités : I. *Représentation des astres sur trente-quatre planches, avec une traduction*, etc., Berlin, 1782, in-4° oblong; deuxième édition, Berlin, 1805, in-4° et in-8°. II. *Système planétaire du soleil*, 1788. III. Un grand nombre de *Dissertations* (en français), dans les *Mémoires de l'académie de Berlin*. Voici les titres des principales : 1° *Considérations générales sur la situation et la distribution de toutes les planètes et comètes qui ont été calculées jusqu'à ce jour* (1792); 2° *Sur les points lumineux observés dans la partie obscure de la lune* (1793); 3° *Observations sur la distribution des nébuleuses et des groupes d'étoiles dans le firmament* (1799); 4° *Conjectures sur les déplacements des pôles et de l'axe de la terre*; 5°-9° *Observations astronomiques faites à l'Observatoire de Berlin de 1798 à 1800* (1803); en 1801 (1804), en 1802 (1804), en 1803 (1805), en 1804 (1807); 10° *Histoire de l'Observatoire de Berlin*, etc. (1804), avec trois planches; 11° *Histoire de la découverte, faite en 1801, d'une étoile mobile qu'avec beaucoup de probabilités on peut regarder comme la planète supposée depuis long-temps entre Mars et Jupiter* (1804); 12° *Aperçus, calculs et observations supplémentaires sur le vrai cours de Cérès et de Pallas*

(1804), avec une planche. La biographie de Bode, écrite par lui-même jusqu'à sa 59^e année, est insérée dans la *Biographie des savants*, publiée par Lowe, 1806. P—OT.

BODENSTEIN (ADAM), médecin spagyrique, né en 1528, à Wittemberg, était fils du doyen de la faculté de théologie de cette ville (*Voy. BODENSTEIN, IV, 636*). Il n'avait que vingt-un ans à la mort du fameux Paracelse (*Voy. ce nom, XXXII, 543*), en sorte qu'il ne put recevoir long-temps ses leçons; cependant il embrassa ses principes avec beaucoup de chaleur, et les propagea le premier dans toute l'Allemagne. Héritier des secrets de son maître, il se flattait aussi de posséder, avec le talent de faire de l'or, celui de prolonger la vie humaine bien au-delà des bornes naturelles. Néanmoins il vécut pauvre et mourut aussi jeune que Paracelse. Se trouvant à Bâle dans le moment où une fièvre contagieuse y faisait de grands ravages, il annonça qu'il guérirait tous ceux qui en seraient atteints au moyen d'une thériaque de sa composition. On ne sait s'il fit usage de ce remède, mais il mourut vers la fin de février 1577, à 49 ans. Ses restes furent déposés dans l'église Saint-Pierre, où l'on voyait l'épithaphe qu'il s'était composée et qu'on a recueillie dans la *Basilea sepulta*. Bodenstein s'y montre chrétien confiant dans la vie future, et très-indifférent sur le jugement que la postérité porterait de lui. On y retrouve au sujet de la mort le *Nec metuens, nec optans* (1) employé depuis par Maynard (*Voy. ce nom, XXVII, 627*). De Thou fait mention de Bodenstein dans son *Histoire*, et Teissier a reproduit

(1) C'est l'idée de Martial : *Summum nec metuas diem, nec optes*.

dansses *Éloges des hommes savants*, III, 136, ce passage, amplifié d'un extrait des *Vitæ medicorum* de Melchior Adam. Outre des traductions latines de quelques écrits de Paracelse, on a de Bodenstein : *Epistola ad Fuggeros in quâ argumenta alchymicæ infirmitia et confirmantia adducuntur. De Podagræ præservatione. De Herbis duodecim Zodiaci signis dicatis. Isagogen in rosarium chymicorum Arnoldi de Villanova*. Ces ouvrages ont été réunis en un volume in-folio, Bâle, 1581. W—s.

BODIN (PIERRE-JOSEPH-FRANÇOIS) était chirurgien dans le bourg de Limeray en Touraine, avant la révolution. Il en adopta les principes avec modération et devint, en 1790, maire de Gournay. Le département d'Indre-et-Loire le nomma, en 1792, un de ses députés à la convention nationale, où il parla pour la première fois dans le procès de Louis XVI. Son discours en cette occasion donne une idée juste des concessions auxquelles était alors obligé un homme de bien, lorsqu'il avait le courage de dire la vérité. On y voit que ce n'est qu'après de ridicules déclamations, selon l'esprit de cette époque, que Bodin ose exprimer sa véritable opinion. « Louis a « rompu le contrat social qui l'unis- « sait au peuple, dit-il ; il a parjuré « son serment, a conspiré contre la « liberté : tels sont ses crimes, et « tel est le coupable sur lequel il « s'agit de prononcer, non en juges « mais en hommes d'état, non en « gens passionnés, mais en hommes « sages, lisant dans le passé, réflé- « chissant sur l'avenir, et de ma- « nière à faire tourner le sort de « Louis au plus grand bien de la « république. Comme le monde en-

« tier nous contemple, que la pos- « térité nous jugera, et que le salut « public dépend de notre détermi- « nation ; comme on n'est pas grand « par de grandes exécutions, mais « par de grands exemples de modé- « ration et d'humanité, par des ac- « tes de prudence et non par le sen- « timent de la haine et l'amour de « la vengeance ; comme enfin jamais « un holocauste de sang humain ne « peut fonder la liberté, je vote « pour la réclusion de Louis et de « sa famille, pour être déportés à la « paix. » Bodin vota ensuite pour le sursis à l'exécution. Mais après ce grand procès, il sembla rester consterné et très-effrayé des périls auxquels il s'était ainsi exposé, il garda le silence le plus complet, fut le témoin le plus impassible de tous les excès qui marquèrent la session conventionnelle jusqu'à la révolution du 9 thermidor. Ce ne fut que le 2 octobre 1794, trois mois après la chute de Robespierre, qu'il reprit la parole en faveur des *sus- pects*, dont toutes les prisons étaient encore remplies. Il fut ensuite élu secrétaire ; fit décréter la liberté des entreprises des voitures publiques et dispenser les ouvriers du service de la garde nationale. Il eut en 1795, dans les départements de l'Ouest, une mission où il fit encore preuve de raison et de sagesse. Après la session, il fut du nombre des deux tiers des conventionnels qui firent partie du conseil des cinq-cents, où il provoqua des mesures sévères contre les déserteurs à l'intérieur. Réélu en 1799, pour la même assemblée, par le département des Deux-Sèvres, il ne vit cesser ses fonctions législatives que par la révolution du 18 brumaire, et fut ensuite nommé par le gouvernement

consulaire commandant de la gendarmerie du département de Loir-et-Cher. C'est dans ces fonctions qu'il mourut à Blois en 1809. Bodin avait publié, en 1797, un *Essai sur les accouchements* qui eut peu de succès. — **BODIN (Laurent)**, né à Saint-Paterne en 1762, et médecin dans la même ville, a publié divers écrits sur sa profession, entre autres des *Réflexions* contre le système de Gall, et une *Bibliographie analytique* de la médecine. M—Dj.

BODIN (JEAN-FRANÇOIS), né à Angers le 26 septembre 1766, fit ses études dans cette ville et se consacra d'abord à l'architecture, où il avait acquis une habileté remarquable. Mais la révolution, si terrible dans ces contrées, y rendit bientôt son art inutile. Il en adopta néanmoins la cause avec beaucoup d'enthousiasme et fut nommé, en 1792, l'un des administrateurs du district de Saint-Florent. Placé, dès l'année suivante, au commencement de la guerre civile, dans le centre des événements les plus désastreux, et forcé de renoncer à ses fonctions d'administrateur, il devint payeur de l'armée de l'Ouest, et, dans les premières défaites qu'éprouvèrent les troupes républicaines, fut exposé plusieurs fois à perdre sa caisse. Il réussit à la sauver par sa prévoyance et par son activité. Après la pacification, il obtint divers emplois de finances et continua cependant à s'occuper d'architecture. L'institut ayant ouvert, en 1796, un concours pour un monument à élever aux armées françaises, Bodin envoya un projet d'arc triomphal qu'il plaçait à l'endroit même où l'on a établi celui de l'Étoile; mais il fut jugé trop dispendieux. A l'époque de la restauration, en 1814, Bodin était

receveur des contributions à Saumur. Lorsque, après la défaite de Waterloo, l'armée française se retira derrière la Loire, en juillet 1815, il y remplit momentanément les fonctions de payeur; et, dans l'état de pénurie où se trouvait cette armée, il contribua beaucoup, par son zèle et son crédit, à y maintenir l'ordre en assurant la solde et la subsistance des troupes. Après le licenciement, il reprit son emploi de receveur. Nommé, en 1820, membre de la chambre des députés par le département de Maine-et-Loire, et ayant pris avec les électeurs l'engagement de se ranger du parti de l'opposition, il donna sa démission d'un emploi lucratif, qui le tenait dans la dépendance du ministre des finances. Il vota toujours en conséquence contre le ministère, mais il prit rarement la parole, se bornant à adresser chaque année à ses commettants des lettres où il leur faisait connaître les opérations de la chambre et la marche des événements. Il fit ainsi imprimer trois *Lettres* en 1820, 1821 et 1822. Il cessa, en 1823, de faire partie de la chambre des députés, et retourna dans son département, où il vécut dans ses terres et ne parut plus occupé que de la culture des sciences et des lettres. Il avait publié, dans les années 1812 à 1815, un ouvrage fort remarquable sous le titre de *Recherches historiques sur la ville de Saumur (Haut-Anjou), ses monuments et ceux de ses arrondissements*, 2 v. in-8°, avec planches et une *Bibliographie saumuroise*. On y trouve quelques détails minutieux, mais intéressants, sur les mœurs des habitants de cette contrée dans les différents siècles. Bodin publia, en 1821-22, sur le même plan, des *Recherches*

historiques sur l'Anjou et ses monuments, Angers et le Bas-Anjou, 2 vol. in-8°, avec planches et une *Biographie angevine*. Une suite a été imprimée dans le tome III des *Mémoires de la société royale des antiquaires de France*, dont Bodin était correspondant. Ces deux ouvrages le firent nommer correspondant de l'institut. Il est mort en 1829, dans sa terre de Lannay. On a encore de lui une *Lettre à Eloi Johanneau sur la tour d'Evraud à Fontevraud*, avec planche, insérée dans le tome V des *Mémoires de l'académie celtique*. J.-F. Bodin était le père de M. Félix Bodin, homme de lettres, et aujourd'hui membre de la chambre des députés. M—DJ.

BODONI (JEAN-BAPTISTE), un des plus célèbres imprimeurs du dix-huitième siècle, naquit, le 16 février 1740, à Saluces, dans les états du roi de Sardaigne, d'une famille honnête ; mais mal partagée des biens de la fortune. Il apprit dans l'atelier de son père les premiers principes de l'art qu'il devait porter à une perfection inconnue jusqu'alors, mais il avait auparavant fait d'excellentes études au collège de sa ville natale ; et l'on ne peut douter que, s'il eût suivi la carrière des lettres, il n'y eût également acquis une grande réputation. Dès son enfance il montra du goût pour le dessin, et dans ses loisirs il gravait sur bois de petites vignettes que les curieux recherchent encore. A dix-huit ans, le désir de se perfectionner dans son état lui fit entreprendre le voyage de Rome. Il partit de Saluces avec son condisciple Dominique Costa, qui se flattait qu'un de ses oncles, secrétaire d'un prélat romain, leur faciliterait les moyens de vivre ; en attendant qu'ils eussent

trouvé de l'ouvrage. Les deux amis encore éloignés du terme de leur voyage, avaient épuisé toutes leurs ressources. En vendant quelques-unes de ses tailles de bois aux imprimeurs, Bodoni se procura l'argent nécessaire pour continuer sa route ; mais à leur arrivée à Rome, l'oncle de Costa sur lequel ils fondaient toutes leurs espérances, déclara qu'il ne pouvait rien pour eux, et leur conseilla de reprendre le chemin de Saluces. Découragé par cette réception inattendue, peu s'en fallut que Bodoni ne suivit ce conseil ; mais, avant de quitter Rome, il voulut voir l'imprimerie de la propagande qu'il avait entendu vanter tant de fois à son père. La politesse de ses manières et la vivacité de son esprit plurent à l'abbé Ruggieri (*Voy. ce nom*, XXXIX, 291), surintendant et directeur de l'établissement, et il y fut admis comme ouvrier ; c'était plus que n'avait espéré le pauvre Bodoni dans ses rêves de gloire et de fortune. Il montra dans les différents travaux dont il fut chargé tant de goût et d'habileté, que le cardinal Spinelli se déclara son protecteur. D'après les conseils de ce prélat, il suivit les cours de langues orientales à l'université de la Sapience ; et, dès qu'il fut en état de lire facilement l'arabe et l'hébreu, il remplaça les compositeurs pour ces deux langues. Ayant été chargé de l'impression du *Missel arabe-copte* et de *l'alphabet tibétain*, du P. Giorgi (*Voy. ce nom*, XVII, 414), il s'acquitta de cette tâche avec un tel succès que Ruggieri fit mettre son nom dans la suscription avec celui de sa ville natale. Les beaux poinçons que Sixte V avait fait graver par Garamond et Lebé, pour l'imprimerie de la propagande, étaient depuis long-temps négligés.

En les remettant en ordre, Bodoni conçut l'idée de graver lui-même des poinçons, art dans lequel après plusieurs essais infructueux, il finit par égalier et même surpasser tout ce que l'on connaissait de plus parfait en ce genre. La fin tragique de Ruggieri (1) lui rendant le séjour de Rome insupportable, Bodoni accepta les propositions qui lui furent faites pour l'attirer en Angleterre; mais arrivé à Saluces pour prendre congé de ses parents, il y tomba malade. Sur ces entrefaites, le marquis de Felino, premier ministre de Parme, lui fit offrir par le P. Paciaudi la direction de l'imprimerie qu'il se proposait d'établir sur le modèle de celle du Louvre. Bodoni flatté de cette marque de confiance rompit tous ses engagements et se rendit à Parme en 1768. Il s'occupa sur-le-champ de la construction des presses; et, ayant fait venir de Paris des caractères de Fournier, il imprima dès la même année un opuscule poétique qu'avait composé l'abbé Frugoni. Ne voulant pas se servir plus long-temps de caractères étrangers, il en grava lui-même d'après les beaux modèles laissés par les imprimeurs italiens du quinzième siècle, et il en publia les épreuves en 1771, sous ce titre : *Saggio tipografico di fregi e majuscole*, in-8°, de 76 pages, avec une préface dans laquelle il reproche à Fournier de n'avoir, en parlant des fonderies italiennes, dans son *Manuel typographique*, cité que celle du Vatican, oubliant la fonderie des Médicis, à Florence, de même que celle du cardinal Frédéric Borromeo, à Milan, et enfin celle du car-

dinal Barbarigo, pour les caractères orientaux, à Padoue. Ce premier essai ne contient que les alphabets grecs et latins; mais Bodoni promettait aux bibliophiles de leur donner les alphabets étrangers, et il remplit cet engagement en 1774, par la publication des *Iscrizioni esotiche*, composées par J.-B. de Rossi, à l'occasion du baptême de l'enfant don Louis. Cet opuscule de vingt-six pages, contient vingt inscriptions en autant de langues, avec la traduction latine en regard. Chaque inscription est imprimée avec le caractère propre de sa langue, gravé et fondu par Bodoni. L'année suivante, il profita du mariage du prince de Piémont avec la princesse Clotilde de France, pour faire paraître un second essai de ses caractères. Ce volume, in-fol., de cent cinq pages, est intitulé : *Epithalamia exoticis linguis reddita*; il offre vingt-cinq alphabets de langues étrangères, dont neuf paraissaient pour la première fois. Le conseil de Saluces, auquel il en fit offrir un exemplaire, lui témoigna sa satisfaction par l'envoi d'une paire de flambeaux d'argent aux armes de la ville. Il serait inutile d'indiquer ici les divers ouvrages sortis chaque année des presses de Bodoni, et qui, pour la plupart, sont autant de chefs-d'œuvre typographiques; mais on doit citer le *Couronnement* de la célèbre Corilla Olimpia (Morelli-Fernandez), 1779, petit in-4°, enrichi de vignettes, de fleurons et d'autres ornements que Bodoni employa depuis très-rarement, persuadé que les éditions devaient tirer tout leur mérite de leur exécution typographique; les *OEuvres* de Mengs, 1780, 2 vol.; la traduction italienne, par Annibal Caro, de *Daphnis et Chloé*, de Longus, avec le texte grec,

(1) M. Lama place la mort de l'abbé Ruggieri vers l'année 1762; ce serait quatre ans plus tôt que ne l'a fixée M. de Angelis dans la *Biographie universelle*.

1786, et enfin son *Manuale tipografico*, 1788, in-4°. Ce dernier volume contient, outre la série de ses caractères grecs (qui s'élevait alors à vingt-huit et qu'il porta depuis à trente-cinq), cent descriptions de villes en italien, dont les cinquante dernières sont traduites en français; imprimées en autant de sortes de caractères depuis le minuscule que Bodoni nomme *Parmigianina*, jusqu'au gros parangon qu'il désigne sous le nom de *Papale*. Cette même année, Bodoni, cédant aux instances d'Azara, ambassadeur d'Espagne, fit un second voyage à Rome où il reçut l'accueil le plus distingué des savants et des membres du sacré collège, ainsi que du pape Pie VI, qui s'entretint long-temps avec lui d'objets relatifs à son art. Le chevalier d'Azara tenta de le retenir à Rome, lui offrant d'établir dans son palais une imprimerie pour donner des éditions des classiques grecs, latins et italiens; mais Bodoni sut résister à toutes ces sollicitations. Avant de revenir dans sa patrie adoptive, il visita Naples, et il fut accompagné dans ce voyage, qui devint pour lui une suite de triomphes, par le savant abbé Fortis. La reine de Naples ayant appris son arrivée, au moment où elle allait partir, lui envoya un gentilhomme pour l'inviter à se rendre dans son cabinet. Bodoni s'étant excusé sur le mauvais état de sa toilette, elle lui fit dire de se présenter comme il se trouvait, car c'était lui, lui seul qu'elle voulait voir. Il était de retour à Parme dans les premiers mois de 1789. Azara, qui n'avait point abandonné son projet de donner de belles éditions de ses auteurs favoris, le pressait de revenir à Rome pour en diriger l'impression. Le duc de Parme qui l'aurait vu s'éloigner avec

peine, voulant concilier avec le désir d'Azara son désir de conserver Bodoni, l'autorisa à établir une imprimerie particulière, mettant pour cet objet à sa disposition un immense bâtiment. Bodoni fit exécuter aussitôt de nouvelles presses avec les perfectionnements qu'il avait imaginés pour obtenir un tirage plus égal, et fonda une assez grande quantité de caractères pour pouvoir envoyer à Rome des épreuves au chevalier d'Azara, sans que l'impression en fût retardée. C'est de cette imprimerie que sortirent successivement les *Edizioni Bodoniane*, très-précieuses, savoir : *Horatii Flacci opera*, 1791, 1 vol. in-folio, dont la valeur est de 400 fr.; *Virgilii opera* 1793, 2 vol. in-folio, 400 fr., édition très-recherchée, que les amateurs préfèrent à celle de Didot; *Catulli, Tibulli, Propertii, opera*, 1794, 1 vol. in-folio, 200 fr.; *Taciti Annales*, 1795, 3 vol. in-4°, 200 fr. L'impression de *Lucrèce*, dont les trois premiers livres étaient déjà tirés, fut interrompue par le départ d'Azara de Rome, et elle n'a point été terminée. En 1792, Bodoni reçut du pape, avec un bref conçu dans les termes les plus honorables, deux médailles, l'une d'or et l'autre d'argent, en remerciement de son *Horace* dont il avait adressé un exemplaire au pontife, ainsi que de ses trois éditions de *Callimaque*, deux imprimées en caractères minuscules et la troisième en lettres onciales. Le roi d'Espagne Charles III lui avait, dès 1782, conféré le titre de son imprimeur particulier; en le lui confirmant, Charles IV joignit à ce titre honorifique une pension de six mille réaux. Bodoni offrit à ce prince, par reconnaissance, la dédicace de sa belle édition de la

Gerusalemme liberata, 1789, deux vol. in-folio. En 1793, il donna deux éditions, in-fol. et in-4°, du *Traité du sublime*, de Longin, en grec; avec une dédicace au pape Pie VI, dans laquelle il rappelle le bienveillant accueil que le pontife lui avait fait à Rome et les marques d'estime qu'il en avait reçues plus tard. Cette même année 1793, il publia l'édition in-fol. de l'*Imitation de Jésus-Christ*, dédiée à l'infant Louis, de Parme; il reproduisit aussi dans le même format l'*Aminte* du Tasse, dont il avait donné une édition in-4°, en 1789, et mit au jour l'*Anacréon*, grec et latin, un de ses chefs-d'œuvre. Ce fut au mois de déc. de cette année que MONSIEUR (depuis Louis XVIII), accompagné du duc de Parme, visita les ateliers de Bodoni, ainsi que ceux de l'imprimerie ducale dont il était le directeur. Ce prince, étonné de leur étendue et de l'ordre qu'il y vit régner, ne put s'empêcher de dire: « C'est la première imprimerie du monde. » L'entrée des armées françaises en Italie fut pour Bodoni l'occasion de nouveaux triomphes. Les simples soldats comme leurs chefs ambitionnèrent la possession de quelques ouvrages sortis de son imprimerie, et ceux qui ne pouvaient se procurer un volume achetaient des billets ou des têtes de lettres qu'ils conservaient avec respect. Rien peut-être ne fait plus d'honneur au caractère de la nation française que cet hommage rendu spontanément au mérite d'un artiste étranger. Quoique la guerre ne nuisît point à ses travaux typographiques, Bodoni fut obligé de les ralentir pour faire face aux demandes de caractères qu'il recevait de toutes parts. Ses magnifiques éditions, en répandant son nom

dans toute l'Europe, avaient inspiré le désir à chaque imprimeur de pourvoir ses ateliers des beaux types avec lesquels on avait produit de tels chefs-d'œuvre. Avec ses bénéfices il se trouva bientôt en état d'acheter, près de Borgo-San-Donnino, une riche propriété, dans une situation délicieuse. C'est dans cette charmante retraite, appelée *il Pozzetto*, qu'il se proposait de se retirer dès qu'il aurait achevé son *Manuale tipografico*, pour y jouir enfin du repos acquis par une vie laborieuse. Mais ce projet, dont il aimait à s'entretenir avec ses amis, ne devait jamais se réaliser. Des affaires de famille l'ayant appelé en 1798 à Turin, il y fut accueilli de la manière la plus distinguée par les savants et par le roi Charles-Emmanuel; mais rien n'égalait la réception qui lui fut faite à Saluces où il avait annoncé qu'il se rendrait de Turin. Son entrée dans sa ville natale fut celle d'un prince dans sa capitale après une longue absence. Toute la population s'était portée à sa rencontre; des députés du corps municipal furent envoyés pour le complimenter; et, deux jours après, s'étant rendu à l'Hôtel-de-Ville, au milieu des acclamations de ses compatriotes, fiers de sa renommée, Bodoni fortement ému, s'écria: « Il n'est donc pas toujours « vrai que nul n'est prophète dans « son pays. » La joie que lui fit éprouver cette réception fut bien diminuée par les critiques qui parurent en France, à la même époque, de son édition de Virgile, dans laquelle on signala plusieurs fautes graves (2). Bodoni, en annonçant qu'il

(2) Bodoni prétendit que les incorrections qu'on lui reprochait ne se trouvaient que dans les exemplaires de son *Virgile* qui lui avaient été volés; mais qu'elles avaient été corrigées dans les autres exemplaires.

n'avait jamais ambitionné la réputation d'homme de lettres, mais celle de typographe, déclara qu'il ne répondrait à ses critiques que par la publication de son *Manuale tipografico*, dont il s'occupait depuis plusieurs années et qu'il se flattait vainement de pouvoir bientôt terminer. En 1802, il se chargea de l'impression de l'Oraison funèbre de l'infant D. Ferdinand, dont il fit trois éditions de différents formats; mais il ne voulut pas qu'on lui remboursât ses frais, disant qu'il se trouvait payé par l'honneur qu'on lui avait fait de le choisir, dans cette circonstance, pour reproduire des sentiments qu'il partageait avec toute la ville. Le conseil de l'*Anzianato*, touché de ce procédé, ordonna, par une délibération du 28 juillet 1803, que le nom de Bodoni fut inscrit sur le livre de la noblesse, dans la classe des *Piazzetti*; et, par un acte du 17 août suivant, il décida qu'une médaille serait frappée en l'honneur de ce grand artiste, distinction d'autant plus flatteuse pour Bodoni que la ville de Parme s'en est toujours montrée très-avare. L'exécution de cette médaille fut confiée à Manfredini, habile graveur de Milan. Elle est entourée d'une couronne d'olivier, et au revers de l'effigie de Bodoni on lit cette inscription :

Civi optimo
Decurioni solertiss.
Artis typographicae
Coryphaeo eruditiss.
Ex XII virum Parm.
Decreto.

Il a été frappé de cette médaille quatre épreuves en or, deux cents en argent, deux cent cinquante en bronze et les coins ont été brisés. Une des médailles d'or fut remise, le 24 février 1806, à Bodoni, dans une assemblée de tous les corps de

magistrature. Invité la même année à envoyer pour l'exposition des produits de l'industrie française quelques-uns des ouvrages sortis de ses presses, Bodoni s'en défendit en disant qu'il y avait en France des imprimeurs qui avaient presque atteint le maximum de la perfection; mais d'après de nouvelles instances du ministre Champagny, il lui fit passer quatorze ouvrages (3), dont le plus récent était l'Oraison dominicale en cent cinquante-cinq langues orientales et latines. Bodoni, comme on sait, obtint le premier prix. En le lui décernant, le jury, dont on doit conserver les termes, s'exprimait ainsi : *M. Bodoni, de Parme, est un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès que la typographie a faits dans le dix-huitième siècle et de notre temps. Il réunit plusieurs talents ordinairement séparés; et pour chacun desquels il mériterait la distinction du premier ordre*, etc. Cette même année, il avait commencé l'impression de l'Illiade; mais, par la lenteur des savants chargés d'en corriger les épreuves, elle ne fut terminée qu'en 1808. Cette magnifique édition, en trois vol. in-fol., est dédiée à Napoléon. Un exemplaire, sur vélin, lui en fut présenté le 21 janvier 1810, dans la galerie de Saint-Cloud (4). L'Empereur, après avoir

(3) L'*Anacréon*, grec-italien, pet. in-4°, 1784. — Le même, grec et latin, in-4°, 1785, littér. quadratis. — Le même, pet. in-8°, 1791. — Le même, in-16, 1791, sur vélin. — L'*Aminta*, gr. in-4°, 1787. — Le même, gr. in-fol., 1793, sur vélin. — *Théophraste*, grec et lat., gr. in-4°. — *Tryphiodore*, grec-italien, pet. in-fol., sur soie. — Les *Stances de Politien*, pet. in-4°, sur soie. — *Description de la chambre du Corrège*, gr. in-fol. — L'*Hymne à Cérès*, gr. in-fol., 1805. — *Dom. Cyrillo*, *Recherches sur la plante de papyrus*, gr. in-fol., 1794. — *Bref du pape Pie VI*, en grosse nonpareille. L'*Oraison dominicale*, pet., in-fol., 1806.

(4) Cet exemplaire fait aujourd'hui partie de

donné de justes éloges à la belle exécution de l'ouvrage, fit expédier à l'imprimeur le brevet d'une pension de trois mille francs. Depuis que l'Italie était sous la domination française, Bodoni avait reçu les offres les plus avantageuses. Le prince Eugène lui avait proposé la direction de l'imprimerie royale de Milan (5), et Murat, celle de Naples; mais, s'excusant sur son âge et ses infirmités, il refusa constamment de quitter Parme, devenue, depuis long-temps, sa seconde patrie. En 1811, Bodoni reçut de Murat la croix de l'ordre des Deux-Siciles; et, voulant témoigner sa reconnaissance, lui proposa de publier, pour l'éducation du prince royal, une suite de classiques français. Une maladie grave ne permit au célèbre typographe de commencer l'exécution de ce projet qu'en 1812, par l'impression du *Télémaque* in-fol. Le *Racine*, qui devait suivre, ne fut terminé qu'après la mort de Bodoni, en 1814, par sa veuve, M^{me} Marguerite dell' Aglio qui, pour remplir les intentions de son mari, a fait paraître les *Fables de La Fontaine* et les *OEuvres de Boileau*, complétant cette précieuse collection. Dans les intervalles que lui laissaient ses douleurs de goutte, devenues presque continues, Bodoni revenait à son *Manuel*, qu'il était jaloux de terminer. Un jour que ses amis l'engageaient à prendre quelque repos, il leur répondit: « Je n'ai plus de temps à perdre. » Puis en soupirant il ajouta: « Qu'un nom célèbre est difficile à porter! » Dans les derniers mois de sa vie, Bodoni reçut de nouvelles mar-

ques de la bienveillance de Napoléon¹, il fut nommé chevalier de la Réunion et reçut une gratification de dix-huit mille francs, pour l'aider dans la publication des classiques français. La fièvre s'étant jointe à ses autres maux, il succomba le 20 nov. 1813. Ses obsèques furent célébrées avec une pompe extraordinaire. Vincent Jacobacci, son intime ami, prononça son oraison funèbre. N'ayant pour héritier que des neveux auxquels il avait fait présent d'un établissement typographique, à Saluces, il institua sa femme son héritière. Cette dame a continué à diriger l'imprimerie bodonienne. Le *Manuale tipografico* de Bodoni, terminé par Louis Orsi, parut en 1818, 2 vol. gr. in-4°. C'est sans contredit le plus magnifique ouvrage de ce genre. Il offre des échantillons de plus de deux cent cinquante caractères différents. Tous ne sont pas également beaux; et quelques-uns des minuscules ont été critiqués. Le manque de correction que l'on reproche aux éditions de Bodoni, en a fait baisser le prix en France et en Angleterre; mais son *Anacréon*, son *Aminte*, son *Horace* in-fol., son *Oraison dominicale*, ses *Classiques français*, et surtout son *Homère* conserveront toujours un rang très-distingué parmi les chefs-d'œuvre de la typographie. Peu d'hommes ont joui de leur renommée plus complètement que cet illustre imprimeur. Pendant plus de quarante ans, son imprimerie fut visitée par les rois et les princes, dont la plupart lui donnèrent des preuves éclatantes de leur estime. Ses qualités personnelles lui valurent de nombreux amis. Toutes les sociétés d'Italie s'empressèrent à l'envi d'inscrire son nom sur leurs registres; et les plus grands poètes lui prodiguèrent

la belle collection des livres imprimés sur vélin, de la bibliothèque royale.

(5) En recevant un exemplaire de l'*Oraison dominicale*, le vice-roi fit expédier à Bodoni le brevet d'une pension de douze cents francs reversible sur la tête de sa femme.

des éloges. Bodoni joignait à ses talents, comme typographe, des connaissances très-variées. On a de lui des *sonnets* très-agréables. Ses *Lettres* dont plusieurs sont imprimées, formeraient une collection intéressante pour l'histoire littéraire de son temps. On peut consulter pour les détails : la *Vie de Bodoni*, suivie du *Catalogue chronologique de ses éditions*, en italien (par M. Joseph de Lama), Parme, 1816, 2 part. in-4°. L'estimable auteur annonce qu'il a beaucoup profité pour son travail des *Memorie anedotti per servire un giorno alla vita di G.-B. Bodoni*, par le P. Passeroni. Voy. aussi la *Biographie des trois illustres Piémontais, Lagrange, Denina et Bodoni*, décédés en 1813, par M. de Gregory, Verceil, 1814, in-8°. Le portrait de Bodoni a été gravé dans tous les formats.

G—G—Y et W—s.

BOECKHOUT (JEAN-JOSEPH VAN), né à Bruxelles, avait applaudi, dans sa première jeunesse, aux principes des Van Eupen et Vander Noot (V. ce nom, au Supp.). Mais les idées françaises ayant envahi la Belgique, il se fit dans celles du jeune enthousiaste une révolution si complète qu'il devint un des adeptes les plus ardents de ce qu'on appelait la philosophie du dix-huitième siècle. Plus tard, des études sérieuses, des réflexions mûries par l'âge ne lui laissèrent de ses opinions naissantes qu'une crainte soupçonneuse de la prépondérance du clergé. Aussi, lorsqu'en 1814 il fut question de régler les destinées de la Belgique et que plusieurs personnes rêvèrent le retour des vieilles institutions, Van Bœckhout, qui jusque-là avait rempli silencieusement des fonctions obscures, celles de chef de

division à l'administration départementale de la Dyle, puis de directeur des prisons du même ressort, attira sur lui l'attention et se montra partisan de la réunion de la Belgique à la Hollande, par la raison que celle-ci était protestante. Il jeta alors dans le public plusieurs factums dont l'a-propos fit le principal mérite ; tels qu'une *Renonciation de la souveraineté des Pays-Bas faite prétendument par Vander Noot, en faveur de l'empereur d'Autriche*, dont il avait jadis proclamé audacieusement la déchéance ; une *Lettre de son excellence Pierre Van Eupen, en son vivant secrétaire-général du congrès belge, à son excellence Henri Vander Noot, ci-devant père de la patrie*, Bruges et Bruxelles, chez Berthot, in-8° ; une brochure sur cette question : *La réunion de la Belgique à la Hollande serait-elle avantageuse ou désavantageuse ?* par A. B. C., Bruxelles, in-8°, brochure attribuée à un des comtes de Byland dans le catalogue de Vandenzande, Anvers, 1834, n° 5453, et qui donna lieu à une polémique à laquelle Vander Noot, encore vivant, prit une part, du moins nominale ; une facétie assez gaie intitulée : *Le Réveil d'Epiménide*, dont le cadre pourtant n'était pas neuf et rappelait une comédie de Flins et une du président Hénault. L'abbé Van Beughen y opposa son *antidote contre le somnambulisme* ; mais les rieurs furent pour Van Bœckhout, et dès que le gouvernement des Pays-Bas se trouva constitué, il le récompensa par la place d'inspecteur de l'enregistrement et des domaines. En 1815, Van Bœckhout entreprit un ouvrage périodique sous ce titre ;

Les Ephémérides de l'opinion, ou observations politiques, philosophiques et littéraires sur les écrits du temps, avec cette épigraphe qu'il sut généralement justifier : *qi satire ni adulation* ; Bruxelles, in-8°. Ses idées étaient devenues plus étendues, son style plus ferme, plus correct. Il s'attacha principalement à conserver au gouvernement la haute surveillance de l'instruction publique, surveillance qu'on lui disputait dès son établissement, et qui a été cause en partie de la révolution de 1831, dont un diplomate railleur a dit, en dépassant les bornes de l'épigramme, que *c'était de l'eau bénite en ébullition*. Le ministre Falck, reconnu par tous les partis pour un homme d'état du plus noble caractère et d'une haute portée d'esprit, honorait Van Bœckhout de sa bienveillance. Le 4 juillet 1820, cet administrateur, qui avait renoncé aux luttes du journalisme, prononça dans le sein de la société *Concordia*, à Bruxelles, un *Discours sur la civilisation* que ne désavouerait point un chaud partisan du progrès, et qui a été imprimé, pages 155-170 des *Mengelingen van het... genootschap Concordia*, Bruxelles, 1820, in-8°. Van Bœckhout est mort à Bruxelles en 1827. R—F—G.

BOECKMANN (JONAS), médecin suédois, naquit le 16 décembre 1716 à Windberg près de Falkenberg, petite ville de la province de Halland. Dirigé par son père, habile prédicateur, il fit des progrès rapides dans les études préliminaires, et alla s'inscrire à l'université de Lund, où il fut reçu maître ès-arts en 1738. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique, qui ne lui répugnait point d'abord ; mais tout à-coup il conçut le projet de se livrer à la mé-

decine et partit pour Bezen, où il se proposait d'étudier l'anatomie et la chirurgie. Après avoir terminé ses cours, il vint s'établir à Stockholm. Sa réputation, toujours croissante, lui fit accorder, en 1747, une chaire à l'université de Greifswald, où il mourut au bout de treize ans (1760), laissant les ouvrages suivants : I. *Dissertatio de cardine novatorum, sive de erroribus stoïcorum fundamentalibus*, Lund, 1737, in-4°. II. *Dissertatio de fanaticismo stoïcorum per novatores recocto*, Lund, 1738, in-4°. III. *Dissertatio de conscienciâ suâ ut unico simplicium fundamento*, Lund, 1739, in-4°. IV. *Dissertatio de venæ sectione corroborante*, Upsal, 1744, in-4°. V. *Specimen medicum de sudore corroborante*, Greifswald, 1752, in-4°. VI. *Dissertatio epistolica contra inepta judicia de arthridite laxantibus balsamicis retropulsa*, Greifswald, 1753, in-4°. VII. *Exercitium academicum, dejectionem corroborantem, et simul nexum purgationis alvinæ cum sudore, cutisque cum ventriculo exhibens*, Greifswald, 1755, in-4°. J—D—N.

BOEHM (WENZEL-AMÉDÉE), artiste célèbre, né à Prague, en 1771, mort le 1^{er} mai 1803, à Leipzig, où il était établi depuis 1786, doit être considéré comme un des hommes envers lesquels la nature a été le plus prodigue de ses dons. Il eût occupé le premier rang des graveurs de l'Europe, si l'inconstance de son esprit ne l'avait porté sans cesse d'une composition à une autre, ne faisant qu'ébaucher ce que lui suggérait une imagination prodigieusement facile. Élève de Schumzer et de Kuhl, qui f isaient école dans la ville de Prague, Bœhm fut un des artistes sur lesquels

ils comptèrent le plus pour soutenir les bonnes doctrines. A seize ans, il gravait déjà pour les principaux libraires de l'Allemagne qui achevèrent de gâter son burin, en l'obligeant de faire vite et beaucoup. Cependant, il revint quelquefois à lui-même et sembla travailler pour se survivre lorsqu'il grava le *Portrait du roi de Danemark*, et un *Saint Paul* d'après Sereta. Ce sont ses plus beaux ouvrages. B—N.

BOERIO (JOSEPH), jurisconsulte italien, naquit à Lendinara en 1754. Il étudia le droit à Padoue, sous la direction du célèbre professeur Bragolino, et à vingt-deux ans il fut nommé par le sénat vénitien coadjuteur de son père, magistrat distingué, puis juge dans divers tribunaux de la république. Il publia alors: *Raccolta delle leggi venete, concernenti i corpi magistrali ed uffici municipali di Chioggia*, 1761, in-8°. — *Raccolta delle leggi venete pel territorio*, Vérone, 1793, in-8°. Bonaparte ayant livré les états vénitiens à l'Autriche en 1797, Boerio fut nommé assesseur du tribunal criminel de Venise. Après la bataille de Marengo, en 1800, les états vénitiens ayant été incorporés dans le royaume d'Italie, Boerio fut placé juge à la cour de justice de l'Adriatique. Enfin, en 1814, l'empereur d'Autriche le désigna pour juge à Rovigo dans le royaume lombardo-vénitien, puis à Padoue, et enfin le nomma conseiller à Venise. Après trente ans de magistrature, il obtint sa retraite et mourut le 25 février 1832. Boerio est encore auteur de plusieurs ouvrages très-remarquables de jurisprudence et de grammaire. I. *La pratica del processo criminale*, avec les formules des actes relatifs au Code autrichien,

Venise, 1815, in-8°. II. *Repertorio del Codice criminali austriaco*, Venise, 1815, in-8°. III. *Dizionario del dialetto veneziano*, ouvrage estimé par les hommes de lettres, entrepris par l'auteur en 1797, et qu'il publia en 1827. Il a laissé manuscrit *Indice italiano veneto*, que son fils, actuellement juge au tribunal de Zara, se propose de publier. G—G—Y.

BOERNER (NICOLAS), médecin, né à Schmieritz, dans la Thuringe, le 27 janvier 1693, perdit son père de très-bonne heure. Sa mère ayant trop peu de fortune pour faire les frais d'une éducation dispendieuse, il entra comme apprenti chez un apothicaire de Frauenbourg. Au bout de quelques années, il fut envoyé à Tina, dans une autre officine, où il passa encore trois ans. Il pouvait donc se croire destiné à la profession de pharmacien, lorsque les circonstances développèrent en lui le goût de la médecine, et lui inspirèrent le désir de l'apprendre. -Voulant toutefois se perfectionner dans l'art pharmaceutique, qu'il sentait devoir lui être fort utile dans sa nouvelle carrière, il parcourut successivement diverses officines à Francfort, Strasbourg, Landau, Spire et Worms. Ses voyages terminés, il revint chez lui; mais à peine trois mois s'étaient-ils écoulés, qu'un gros marchand de Francfort lui écrivit de se rendre à Coblenz, où il l'avait recommandé au pharmacien du prince électeur de Trèves. Berner se mit aussitôt en route, malgré la rigueur de la saison, et arriva en 1717 à sa destination. Ayant appris la mort de sa mère, il alla recueillir un modeste héritage; et, après avoir mis ordre à ses affaires, il vint à Iéna, bien résolu d'y étudier la médecine, depuis

si long-temps l'objet de ses vœux. Les deux Wedel, Slevogt et Teichmeyer furent les maîtres dont il suivit le plus assidument les leçons. Lorsqu'il se crut assez avancé dans la théorie, il voulut s'essayer dans la pratique; se rendit, d'après les conseils d'un ami, d'abord à Frenkenthal, puis à Giefser; alla prendre le grade de docteur à Iéna, et se fixa enfin à Neustadt sur l'Orta, où il mourut vers 1770. L'académie des Curieux de la nature l'avait admis au nombre de ses membres en 1737, sous le nom d'Astérion II. Il a publié: I. *Dissertatio exhibens rorem marinum*, Iéna, 1725, in-4°. II. *Traité rationnel des sciences naturelles* (en allemand), Leipzig 1735, in-8°; *ibid.*, 1741, in-8°. III. *Le médecin de soi-même, ou Traité d'hygiène domestique* (en allemand), Leipzig, 1744, in-8°; *ibid.*, t. I, 1747, t. II, 1748, in-8°. Cet ouvrage est sans contredit un des meilleurs qui aient paru sur la médecine populaire. L'auteur a eu le bon esprit de sentir qu'on ne peut tracer au peuple que des préceptes d'hygiène, et que c'est lui nuire que de mettre à sa portée des remèdes plus ou moins énergiques, dont le défaut de connaissances précises lui fait toujours faire une application fautive ou intempestive. On lit avec intérêt son chapitre consacré aux ménagements qu'exigent les habitudes contractées. Ceux qui traitent des bains, de la gravelle, de la goutte, sont aussi fort intéressants. Un pareil manuel, mis au niveau des connaissances actuelles, serait une acquisition précieuse pour toutes les classes de la société. IV. *Manuel des maladies des enfants* (en allemand), Leipzig, 1752, 2 vol. in-8°. C'est un très-bon aperçu des soins qu'exigent les enfants, les

femmes enceintes, les accouchées et les nourrices. Børner a inséré aussi quelques observations dans les Actes des Curieux de la nature. J—D—N.

BOERNER (FRÉDÉRIC), médecin allemand, fils du célèbre théologien Chrétien-Frédéric Børner (V. ce nom, IV, 666), naquit, le 17 juin 1723, à Leipzig, où son père lui fit donner une brillante éducation. Le précepteur auquel sa jeunesse était confiée depuis cinq ans ayant été appelé à l'école de Torgaw, Børner l'y suivit et resta trois années dans cette ville. Il revint en 1739 dans le sein de sa famille, qui l'envoya encore passer quelque temps à Halle. A son retour, il étudia la théologie, par déférence pour la volonté paternelle, et apprit la langue hébraïque. Cependant, les leçons de botanique que l'habile Plaz lui donnait éveillèrent en lui le goût des sciences physiques; et lorsqu'en 1744 il alla à Wittenberg; ce fut avec l'intention bien formelle de renoncer à la théologie et de se consacrer à la médecine. En effet, il suivit avec assiduité les cours de la faculté médicale de cette école, alors fort renommée. Au bout de deux années, il partit pour Brunswick, où il pratiqua l'art de guérir, sous la direction et les auspices d'un médecin en vogue. L'année suivante, un collège de médecine ayant été établi dans cette ville, Børner y fut agrégé. En 1748, il prit le bonnet doctoral à Helmstadt, et en 1756 le titre de maître ès-arts à Wittemberg. Déjà l'académie impériale des Curieux de la nature l'avait admis dans son sein sous le nom de Cinéas II. Aussitôt après sa réception à Helmstadt, il était venu s'établir à Wolfenbüttel, où il épousa la fille du bourgmestre; mais en 1754 il accepta une chaire de médecine qui lui fut

offerte à Wittemberg. La guerre ayant éclaté, il ne se crut point en sureté dans cette ville, et vint se réfugier à Leipzig, où il termina ses jours le 30 juin 1761. Sa mort prématurée l'empêcha de mettre fin à divers ouvrages qu'il avait annoncés, et dont on doit vivement regretter la perte. Bærner était très-versé dans l'histoire de la médecine, et personne plus que lui n'était propre à remplir les lacunes qui existent dans le Dictionnaire de Kestner et dans l'Histoire de Lenge. C'est comme littérateur ou érudit, et non comme praticien, qu'il figure dans les fastes de la médecine; mais à ce titre, il y occupa une place d'autant plus distinguée, qu'il eut peu d'émules et encore moins de rivaux. Ses nombreux ouvrages sont. I. *Oratio de adoranda Dei majestate, ex mirabili narium structura*, Brunswick, 1747, in-4°. C'est après avoir prononcé ce discours un peu emphatique que Bærner fut agrégé au nouveau collège des médecins de Brunswick. II. *Dissertatio de arte gymnastica nova*, Helmstädt, 1748, in-4°. C'est la thèse que Bærner soutint, sous la présidence de l'illustre Laurent Heister, pour obtenir le titre de docteur en médecine. Cet opuscule, qui est très-complet et écrit avec beaucoup de soin, prouve combien l'auteur s'était livré à l'étude de l'histoire de la médecine et des beaux arts. III. *Examen de cette question: Est-il permis aux femmes d'exercer la médecine* (en allemand)? Leipzig, 1750, in-4°. IV. *De Alexandro Benedicto Veronensi, medicinæ post litteras renatas restauratore, commentatio*, Brunswick, 1751, in-4°. V. *De vita, moribus et scriptis Hieronymi Mercurialis Foroliviensis commentatio*, Brun-

swick, 1751, in-4°. VI. *De Cosma et Damiano, artis medicæ diis olim et adhuc hodie hinc illincque tutelaribus, commentatio*, Helmstädt, 1751, in-4°. VII. *De vita et meritis Martini Pollichii Mellerstadii, primi in academia Vitembergensi rectoris magnifici et professoris medicinæ, commentatio*, Wolfenbuttel, 1751, in-4°. VIII. *Bibliothecæ librorum rariorum physico-medicorum, historico-criticæ, specimen I*, Helmstädt, 1751, in-4°; *specimen II*, Helmstädt, 1752, in-4°. Bærner décrit dans ces deux opuscules trente-cinq ouvrages rares sur la médecine et l'histoire naturelle. Son travail a paru une seconde fois, enrichi de quelques additions dans les *Noctes Guelphicæ*. IX. *La femme qui accouche et son fruit représentés de grandeur naturelle* (en allemand), Wolfenbuttel, 1753, in-8°. X. *De tabe sicca lethali a præternaturali plane ventriculi situ, mirabilique duodeni angustia*, Wolfenbuttel, 1753, in-4°. XI. *Superlocum Hippocratis in jurejurando maxime vexatum meditationes*, Leipzig, 1754, in-4°. XII. *De Æmilio Macro, ejusque rariore hodie opusculo de virtutibus herbarum, diatribe*, Leipzig, 1754, in-4°. XIII. *Dissertatio epistolaris de medico, reipublicæ conservatore, legumque custode*, Leipzig, 1754, in-4°. XIV. *Programma de vera medicinæ origine potioribusque ejus ad Hippocratis usque tempora incrementis*, Wittemberg, 1754, in-4°. XV. *Dissertatio de statu medicinæ apud veteres Hebræos*, Wittemberg, 1755, in-4°. XVI. *Relationes de libris physico-mediciis partim antiquis, partim raris fasciculus I*, Wittemberg,

1756, in-4°. Bærner décrit trente ouvrages rares dans cet opuscule, qu'il ne faut pas confondre avec un autre roulant sur le même argument, dont il est question plus haut. Le second fascicule, indiqué dans quelques catalogues, n'a point été imprimé. XVII. *Antiquitates medicinae Ægyptiacæ*, Wittemberg, 1756, in-4°. On trouve à la suite de cette savante et curieuse dissertation une lettre de Bærner à Fabri : *De Hungarorum atque Hungaricæ gentis, ad ornandam academiam Wittembergensem, studio*. XVIII. *Institutiones medicinae legalis*, Wittemberg, 1756, in-8°. Ce manuel, destiné à servir de guide aux élèves, remplit bien ce but, quoiqu'il soit très-court, parce qu'il est rédigé d'après une assez bonne méthode. Bærner a eu soin d'indiquer à chaque chapitre les principaux ouvrages où il a spécialement traité de la matière qui en fait l'objet. XIX. *Notices sur la vie et les écrits des médecins et naturalistes les plus distingués de l'Allemagne et de l'étranger* (en allem.), Wolfenbuttel, tom. I et II, 1749; III et IV, 1752; V, 1753; VI, 1756, in-8°. XXI. *Récréations pour les moments de loisir* (en allem.), Wittemberg, 1761, in-8°. C'est un ouvrage hebdomadaire qui roule sur la morale, et que Bærner publia sans y mettre son nom. La guerre qui éclata et la mort qui vint terminer sa carrière ne lui permirent pas d'en donner plus de vingt cahiers.

J—D—N.

BOETZLAER (le baron de), général hollandais, né vers 1720, entra de bonne heure dans la carrière des armes, et parvint au grade de général-major. Il commandait en cette qualité la place de Willemstadt

au commencement de 1793, lorsque Dumouriez voulut envahir la Hollande. Le courage de Boëtzlaer, secondé par le chevalier de Verclay, ancien capitaine du génie au service de France, fut un des plus grands obstacles que rencontra dans son projet le général français. Après avoir répondu négativement à toutes les sommations, Boëtzlaer soutint un bombardement de près de deux mois, repoussa deux assauts, et fit plusieurs sorties. Délivré le 16 avril par la retraite des Français, il fut nommé lieutenant-général, et reçut des états de Hollande une lettre extrêmement flatteuse, avec une épée à poignée d'or, et une pension de mille florins pour chacune de ses filles. Appelé aussitôt à La Haye, il y reçut aussi du stathouder les témoignages de la plus vive reconnaissance, et M^{lle} Louise de Boëtzlaer, sa fille, fut nommée dame de cour. Le baron ne jouit pas long-temps de sa gloire; il mourut dans les dernières années du dix-huitième siècle. — Un de ses parents, BOETZLAER de Laugrock, avait été condamné en 1789 à un bannissement perpétuel et à la confiscation de ses biens, pour avoir pris part à l'insurrection qui éclata contre la maison d'Orange. Z.

BOGDANOVITSCH (HIPPOLYTE-FEODOROVITSCH (1)), surnommé l'Anacréon russe, naquit le 28 décembre 1743 à Perevolitchno, bourg de la petite Russie. Il fut admis dans son enfance à l'université de Moscou, nouvellement fondée par l'impératrice Elisabeth; et le célèbre Kherascof (*Voy.* ce nom, au Supp.), qui en était le directeur, prit plaisir à cultiver les dispositions précoces d'un élève dont les talents ne pou-

(1) C'est-à-dire fils de Théodore.

yaient que faire honneur à l'école et à ses maîtres. D'après quelques-unes de ces indications, assez souvent trompeuses, on le jugea d'abord propre au génie militaire ; et en conséquence on lui enseigna les mathématiques avec le dessin. Mais, le jeune élève ayant eu l'occasion d'assister à la représentation de quelques pièces de théâtre, la pompe du spectacle et le charme des vers firent sur lui une telle impression, qu'il ne s'occupa plus que de poésie. Des essais lyriques donnèrent une idée avantageuse de son talent ; et bientôt un poème en trois chants, *l'Ile de la félicité*, qu'il fit paraître en 1765, étendit sa réputation jusqu'à St-Petersbourg. Attaché l'année suivante à l'ambassade russe près de l'électeur de Saxe, il profita de son séjour à Dresde pour se perfectionner par la lecture des meilleurs ouvrages et par la fréquentation des hommes les plus spirituels. Le français lui devint bientôt familier ; et il traduisit en russe, outre les *Révolutions romaines* de Vertot, *l'Extrait* qu'Alletz venait de publier des *œuvres* du bon abbé de Saint-Pierre (*Voy. ce nom*, XL, 51). Son poème de *Douchenka*, gracieuse imitation de la *Psyché* de notre La Fontaine, qu'il mit au jour en 1775, plaça Bogdanovitch au rang des premiers poètes russes. Rappelé vers 1776 en Russie, il rédigea pendant deux années le *Courrier de Saint-Petersbourg*. En 1796, il abandonna la carrière diplomatique, et fut nommé président des archives de l'empire. Il mourut à Koursk, le 6 janvier 1803. Outre les ouvrages déjà cités, on connaît de lui : le *Tableau historique de la Russie*, St-Petersbourg, 1777, in-8°, ce volume est le seul qui ait paru ; des *Proverbes dramatiques*, *ibid.*,

1785, 3 vol. in-8°, et un *Recueil de poésies lyriques*. On trouve des fragments de Bogdanovitch dans *l'Anthologie russe*, publiée en anglais par John Bowring, avec la *Biographie* de ce grand poète, par le célèbre Karamsin. W—s.

BOGSCH (JEAN), né en 1745, à Deutschendorf, fit ses études à Leutschau, à Presbourg, et revint dans la première de ces villes pour y tenir une école. Il s'acquitta pendant seize ans de cette tâche avec beaucoup de succès, puis il fut appelé à Presbourg (1785), pour y remplir la double fonction d'organiste et de maître de grammaire. C'est là qu'il mourut le 18 janvier 1821, après cinquante années passées dans la carrière de l'enseignement. Indépendamment de son mérite comme instituteur, Bogsch s'acquit des droits à l'estime du public éclairé, par deux ouvrages d'agronomie : I. *Manuel abrégé, contenant des préceptes fondés sur l'expérience, relativement à l'art de faire croître les arbres fruitiers utiles et les plantes indispensables à la cuisine*, Vienne, 1794. II. *Instruction abrégée, d'après des essais multipliés, pour l'éducation des abeilles*, Vienne, 1795. Le succès de ces deux ouvrages fut dû surtout à leur clarté, aux faits positifs et peu connus dont ils sont enrichis, et enfin à la facilité avec laquelle chacun peut réaliser les préceptes qu'ils contiennent.

P—ot.

BOGUSLAWSKI (ALBERT), auteur dramatique polonais, né, en 1752, d'une famille honorable, reçut une bonne éducation et apprit la plupart des langues de l'Europe. Passionné pour le théâtre, dès sa jeunesse, il commença par jouer lui-même la comédie avec beaucoup de

succès. Ce fut sous le règne de Stanislas-Poniatowski que l'art théâtral se répandit en Pologne. Avant cette époque on ne comptait que trois pièces qui avaient obtenu les honneurs de la représentation, et ces pièces étaient représentées par des amateurs. En 1764, un théâtre s'établit à Varsovie; et quinze ans après il avait déjà un répertoire de 56 volumes. Le jeune Boguslawski apparut au milieu de cette foule de nouveaux auteurs. La première pièce qu'il fit représenter était une traduction de la comédie française : *les Fausses infidélités*. Le directeur du théâtre, Montbrun, se lia avec lui d'une étroite amitié, et il l'encouragea dans ses essais, l'engageant à traduire toutes les pièces remarquables des théâtres étrangers. Mais le génie de Boguslawski ne pouvait pas s'asservir toujours à la traduction; il composa *l'Amant auteur et serviteur* qui fut très-bien accueilli; ce qui l'excita à mettre en opéra une pièce de Bohémolec, intitulée : *Le bonheur triomphant de la fatalité*, qui eut également un succès complet. Boguslawski arrangea alors des opéras italiens en leur donnant plus d'étendue. En 1780 les principaux artistes dramatiques quittèrent Varsovie pour aller à Léopol. L'entrepreneur Bizesti fut obligé de casser son contrat avec Boguslawski, et celui-ci contrainit de se rendre à Léopol, pour poursuivre sa carrière. Il éprouva mille tracasseries, par suite de ce changement; et il était presque décidé à abandonner le théâtre quand il reçut de nouveaux encouragements de la part de Moszynski, directeur-général du théâtre. Il revint alors à Varsovie. En 1782, après avoir surmonté d'immenses difficultés en appliquant les combinaisons musi-

cales à la langue nationale, il fit représenter l'opéra original polonais. En 1783, le prince Martin Lubomirski fut nommé directeur du théâtre, mais l'année suivante le roi confia à Boguslawski la direction des théâtres allemand et polonais et celle des ballets, et il l'aïda de toute sa protection lui permettant de donner plusieurs représentations pendant la diète de Grodno. A la suite d'un procès avec les monopoleurs du théâtre de Varsovie, Boguslawski quitta cette ville et se rendit avec sa troupe à Wilna, où il obtint de nouveaux succès. En 1787, il fit le voyage de Dubno, de Léopol et de Grodno. Rentré à Varsovie en 1790, il obtint de nouveau la direction générale des théâtres, et le monopole fut aboli par la volonté du roi que sanctionna la Diète. A cette époque, Varsovie possédait toute l'élite de la jeunesse et de la république qui s'y était donné rendez-vous. Boguslawski ne démentit pas les espérances qu'il avait fait naître, et le théâtre polonais égala les premiers théâtres de l'Europe. La Pologne après des efforts inouïs succomba dans la lutte acharnée de trois puissances voisines. Boguslawski dut se retirer à Krakovie. Cependant son infatigable activité lui ouvrit une nouvelle voie. Il apprit qu'un théâtre allemand s'organisait à Léopol, et il se hâta d'y aller. Il se mit en relation avec l'entrepreneur Bulli, et donna des représentations allemandes et polonaises, qui durèrent jusqu'à la moitié de l'année 1799. Plus tard il revint à Varsovie, et, dans l'espace de neuf mois il fit représenter trente pièces nouvelles. De là il se rendit à Posen et à Kalisz, et partout il obtint de grands succès; mais ses opinions patriotiques, manifestées dans plusieurs

circonstances, le mirent en disgrâce auprès du gouvernement prussien qui s'était emparé de cette partie de la Pologne. On lui fit défense de paraître sur la scène; une chanson libérale fut le prétexte ou la cause de cette rigueur: mais bientôt il fut rappelé au théâtre; et de 1804 à 1807 il dirigea la scène de Varsovie. En 1807, il alla à Posen; mais les armées françaises y avaient établi un théâtre français; et Boguslawski dut se rendre à Bialystok. En 1809, il obtint du roi de Saxe, devenu grand-duc de Varsovie, la permission d'élever un théâtre dans cette ville; mais l'entrée des troupes autrichiennes mit obstacle à ce projet; il chercha des ressources à Krakovie, et revint dans la capitale après sa délivrance. C'est alors qu'il y fonda une école dramatique. Les événements de 1812 et des années suivantes eurent une fâcheuse influence sur le théâtre polonais. Boguslawski cependant persévéra dans ses entreprises; mais le 30 avril 1814 il ferma définitivement son théâtre, et se mit à faire des voyages en Gallicie et en Lithuanie pour publier ses œuvres dramatiques qui composent 10 volumes in-8°, 1819 à 1821. Il est auteur de 80 pièces de théâtre dont les 10 volumes imprimés à Varsovie ne contiennent que soixante; les autres sont des traductions d'opéras italiens. Son *Histoire du théâtre polonais* forme le premier volume de ses *Oeuvres dramatiques*. Boguslawski, acteur inimitable, excellait également dans la comédie et la tragédie. Après avoir parcouru une carrière riche de gloire et de succès, mais traversée par toutes les peines qui s'attachent si souvent aux hommes supérieurs, il mourut à Varsovie en 1829.

CH—O.

BOHAIRE (DUTHEIL DE), auteur dramatique et satirique, que tous ses efforts n'ont pu tirer de l'obscurité, naquit vers 1750 à La Ferté-sous-Jouarre. Quelques études, achevées dans les collèges de Paris, lui inspirèrent le goût des lettres; et, se croyant un talent décidé pour le théâtre, il débuta par un drame en prose, intitulé: *Eulalie, ou les préférences amoureuses*. Cette pièce ayant été refusée par les comédiens, il la fit imprimer en 1777; et, loin de cacher l'arrêt porté contre son ouvrage, il l'annonça sur le frontispice, et y joignit un long mémoire dans lequel, après avoir démontré que la pièce est excellente, il déclare qu'il l'a lue à une demoiselle, à un gentilhomme, à un marchand et à une cuisinière qui l'ont trouvée très-amusante; et qu'il n'y a que les savants, les beaux-esprits et les comédiens qui l'aient trouvée mauvaise. Bohaire conçut ensuite l'idée au moins bizarre de mettre la *Henriade* en tragédie, sous le nom de *Siege de Paris*; et il trouva le secret de composer, avec les vers de Voltaire, une pièce dont il est impossible de supporter la lecture. Craignant sans doute que le public ne lui attribuât d'autre part à cette œuvre que le plan et la distribution des scènes, il eut soin d'avertir, dans la préface, qu'il n'y avait pas mal de vers de lui. La *Nouvelle Héloïse*, dont il conserva le titre, lui fournit le sujet d'une seconde tragédie, imprimée en 1792; et la même année il publia la *Passion de Jésus-Christ, ou la véritable religion*, pièce dont le style fait regretter celui des *Mystères*. On doit cependant tenir compte à l'auteur d'avoir eu le courage de se déclarer en faveur d'un culte dont les ministres étaient alors proscrits. En faisant

imprimer ses pièces, Bohaire ne put réussir à leur donner la moindre publicité. Elles ont échappé même aux recherches microscopiques du malin Rivarol, qui, s'il les eût connues, n'aurait pas manqué de s'égayer, aux dépens de l'auteur, dans son *petit Almanach des grands hommes*. Persuadé sans doute qu'il serait plus heureux dans un autre genre, Bohaire abandonna le théâtre, mais sans renoncer à la manie de rimer. Des *Epîtres*, dont une à Chénier, une autre à Bonaparte, restées certainement sans réponse, des *poèmes*, des *satires*, etc., furent le fruit des loisirs de son âge mûr. Il fit imprimer, de 1813 à 1824, à Meaux, une vingtaine d'*opuscules*, qui tous ont le mérite de la rareté, puisqu'ils n'ont été tirés qu'à un très-petit nombre d'exemplaires. On en trouve les titres dans la *France littéraire*, de M. Quérard, I, 370. Bohaire est mort en 1825 à la Ferté dans un âge avancé. Parmi ses opuscules il s'en trouve deux, *le Zélateur du régime monarchique*, 1823; et *le Royaliste philosophe, ou l'opinion d'un bon, d'un véritable citoyen* (en vers), 1824, dans lesquels l'auteur, partisan de la restauration, fait des vœux pour son affermisement. Sur le titre de ces deux pièces la *Biographie universelle et portative des contemporains*, 432, dit que les Bourbons ont trouvé Bohaire entièrement dévoué à leur cause qu'il soutient de sa plume (quel soutien!); que sous l'empire, il avait flagellé Napoléon (de 1799 à 1813, il n'a pas publié une seule pièce); et que précédemment, partisan exagéré de la révolution, il avait fait paraître une foule de brochures, où le délire révolutionnaire est porté à son comble. Le fait est que Bohaire

n'est nommé ni dans le *Moniteur*, ni dans aucune des nombreuses compilations des crimes et des sottises de l'époque; et que, depuis 1792 jusqu'au consulat, il n'a publié que l'*Epître à Chénier*, en 1795. Voilà pourtant avec quelle impartialité les contemporains sont jugés dans la *Biographie contemporaine*! W—s.

BOHAN, (FRANÇOIS-PHILIPPE LOUBAT, baron de), tacticien, naquit en 1751, à Bourg en Bresse, d'une famille noble, fut admis de bonne heure à l'école militaire, et s'y distingua par ses talents pour l'équitation. Il entra comme sous-lieutenant, à l'âge de 17 ans, dans Royal-Pologne, cavalerie. Quatre ans après, il obtint une compagnie dans les dragons de La Rochefoucauld. En 1784, il fut fait colonel des dragons de Lorraine, puis major-général de la gendarmerie, corps que fit supprimer une mauvaise économie. Joignant à l'expérience que donne la pratique beaucoup d'esprit et de jugement, il écrivit sur l'organisation militaire de la France un ouvrage très-remarquable, et qui, chose rare, en lui conciliant le suffrage des officiers les plus instruits, ne lui suscita pas d'ennemis parmi ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Mis à la retraite, Bohan revint habiter sa ville natale. Dans les premières années de la révolution, dont il adopta les principes avec modération, il accepta les fonctions d'administrateur des hospices et de commandant de la garde nationale à cheval. Malgré la considération dont il jouissait, il n'en fut pas moins inscrit un des premiers sur la liste des suspects, en 1793. Le proconsul Albitte avait signé l'ordre de le conduire à Lyon avec dix-sept autres proscrits, dont quinze périrent sur l'échafaud; mais il révoqua cet

ordre sur l'observation que Bohan qu'il envoyait à la mort sans le connaître était le même que Bohan dans la maison duquel il était logé. Toutefois celui-ci ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Membre depuis 1783 de la société littéraire de Bourg, Bohan avait eu plusieurs fois l'honneur de la présider, et lui avait communiqué des mémoires pleins d'intérêt, mais qui sont restés manuscrits. Il en fut un des nouveaux fondateurs, et contribua beaucoup à donner une direction utile à ses travaux. Il possédait une bibliothèque choisie, un cabinet d'histoire naturelle, et un jardin, où il avait réuni beaucoup d'arbres étrangers qu'il voulait acclimater. Sur la fin de sa vie, il s'occupait exclusivement d'agriculture. Privé dans l'espace de quelques années d'une femme digne de son attachement et de deux filles qu'elles lui avait données, il ne put survivre à ces êtres chéris, et mourut à Bourg le 12 mars (1) 1804. On a de lui : I. *Examen critique du militaire français*, Genève, 1781, 3 vol. in-8°, fig. L'auteur y passe en revue tout ce qui concerne l'organisation d'une armée, montre les inconvénients de nos usages, et propose les remèdes qu'il conviendrait d'y appliquer. Le troisième volume, qui contient les *Principes pour monter et dresser les chevaux de guerre*, a été réimprimé avec des extraits des deux premiers volumes, Paris, 1821, in-8°, fig. II. *Notice sur l'acacia-robinia*, Bourg, 1803, in-8°. III. *Mémoire sur les haras*,

considérés comme une nouvelle richesse pour la France, etc., Paris, 1804, in-8°. Cet ouvrage posthume a été publié par Lalande, précédé d'un extrait de l'*Éloge* de l'auteur, qu'il prononça l'année suivante à la société littéraire de Bourg. Bohan y démontre qu'une bonne administration des haras épargnerait chaque année à la France douze millions, que lui coûte la remonte de sa cavalerie. Parmi ses autres Mémoires, on se contentera de citer celui *sur la manière de préserver les ballons de la foudre*, 1787, et un autre *sur le froid et la chaleur*, 1789, qui prouvent de grandes connaissances en physique. — Son frère, qui fut d'abord comme lui officier de cavalerie, devint général dans la révolution; fit toutes les campagnes de cette époque; et, parvenu à un âge très-avancé, obtint sa retraite et mourut vers 1830. W—s.

BOHL (JEAN-CHRÉTIEN), médecin du roi de Prusse et professeur à l'université de Kœnigsberg, naquit dans cette ville le 19 novembre 1703. Après y avoir commencé ses études, qu'il alla terminer à Leipzig et à Leyde, il prit le titre de docteur dans cette dernière école, et peu de temps après son retour dans sa patrie, obtint une chaire, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 29 décembre 1785. On a de lui : I. *Dissertatio de morsu*, Leyde, 1726, in-4°. II. *Dissertatio epistolaris de usu novarum cavæ propaginum in systemate Chylopæo*, Amsterdam, 1727, in-4°. On trouve cette Dissertation dans les Oeuvres de Ruysch. Bohl y émet des doutes contre l'opinion de Ruysch, que la substance corticale du cerveau est purement vasculaire. III. *Dissertatio exhibens medicamenta lithontrip-*

(1) Lalande varie sur la date de la mort de Bohan. Dans la *Notice* en tête du *Mémoire sur les Haras*, il la place au 9 mars, et dans l'*Éloge* publié en 1805, au 12 du même mois. Cette dernière date est exacte puisque Lalande, s'étant rendu à Bourg pour y lire l'éloge de son ami, n'aura fait cette rectification que sur des renseignements contraires.

tica anglicana revisa, Kœnigsberg, 1741, in-4°. IV. *Dissertatio sistens historiam naturalem viæ lactæ corporis humani, per extispicia animalium olim detectæ, nunc insolito ductu chyliifero genuino auctæ, cum notis criticis necessariisque commentariis ad placita Ruyschiana et Boerhaaviana*, Kœnigsberg, 1741, in-4°. Cette dissertation renferme une excellente description des vaisseaux lactés et une bonne figure du canal thoracique. V. *Des précautions à prendre dans les expériences sur les êtres vivants pour constater l'insensibilité des tendons* (en allemand), Kœnigsberg, 1767, in-8°. Bohl rapporte des expériences constatant que les aponévroses des muscles de l'abdomen, le périoste, la dure-mère et le tendon d'Achille sont insensibles chez l'homme. IX. *Programma de lacte aberrante*, Kœnigsberg, 1772, in-4°. J—D—N.

BOHTORI (ALVALID), poète arabe, de la tribu de Tay, naquit en Syrie, à Manbedj (l'ancienne Hiéropolis), vers l'an 206 de l'hégire, 821 de J.-C. Il fut dirigé dans son goût pour les vers par le célèbre Abou-Temam (*Voy.* ce nom, I, 101), mari de sa mère, et se rendit ensuite à Bagdad pour y chercher fortune. C'est là qu'admis dans les bonnes grâces du khalife Motavakkel et de son visir Fath, il composa la plus grande partie de ses ouvrages. Il mourut en Syrie vers la fin du neuvième siècle de notre ère. Bohtori s'était fait une grande réputation par ses poésies. On donnait à ses vers le nom de *chaînes d'or*. Il avait reçu tant de présents pendant sa vie, qu'on trouva chez lui après sa mort cent habits complets et cinq cents turbans. Il est ordinairement regardé comme

l'un des trois poètes arabes les plus distingués qui soient venus après le premier siècle de l'hégire. Les deux autres sont Abou-Temam, et Motenabby (*Voy.* ce nom, XXX, 267). Il nous reste de Bohtori : I. Un diwan, où ses poésies sont rangées d'après l'ordre alphabétique des rimes : ce diwan se trouve à la bibliothèque du roi. Il existe une autre édition où les poésies sont classées par ordre de matières. Ce recueil a eu plusieurs commentateurs, entre autres Aboul-Ola (*Voy.* ce nom, I, 97). II. Un recueil d'anciennes poésies arabes, à l'imitation de celui d'Abou-Temam, et intitulé également *Hamasa*. Ce recueil, beaucoup moins célèbre que celui d'Abou-Temam, se trouve à la bibliothèque de Leyde. M. Freytag a publié dans ses *Selecta ex historia Halebi*, Paris, 1819, in-8°, une des pièces du diwan, adressée au khalife Motavakkel. R—D.

BOHUSZ (XAVIER), historien polonais, naquit en Lithuanie le 1^{er} janvier 1746. Elève à l'université de Wilna, il ne tarda pas à être employé dans la maison du célèbre Antoine Tyzenhauz, surnommé le *Colbert de la Pologne*, à cause des immenses services qu'il rendit à sa patrie sous les rapports industriels et commerciaux. Bohusz voyagea dans presque toute l'Europe, et laissa trois énormes volumes d'observations recueillies pendant ses longs voyages. Frère d'Ignace Bohusz, secrétaire de la confédération de Bar, un des hommes les plus influents de cette époque, Xavier Bohusz écrivit l'histoire de cette confédération, mais en 1794 les Russes l'enlevèrent à Wilna, et l'emmenèrent en Sibérie. Ses papiers furent égarés ; mais on assure que bien plus tard ils passèrent à la bibliothèque des

princes Czartoryski à Pulawy. Après une longue captivité, Bohusz rentra dans sa patrie et fut nommé juge de paix du premier arrondissement de la ville de Varsovie, et membre de la société royale des amis des sciences de cette ville. En 1786, il fit imprimer à Wilna un ouvrage intitulé : *Le philosophe sans religion* ; mais son ouvrage capital et celui qui le place au rang des sàvants et des historiens du premier ordre, ce sont ses *Recherches sur les antiquités de l'histoire et de la langue lithuanienues*, publiées en 1808, et réimprimées en 1828. Bohusz mourut à Varsovie en 1825, âgé de 79 ans.

CH—O.

BOICHOT (GUILLAUME (1), sculpteur, né en 1738 à Chàlon-sur-Saône, alla fort jeune se perfectionner en Italie et s'attacha particulièrement à l'étude des chefs-d'œuvre antiques, conservés à Rome et à Florence. A son retour dans sa patrie, il fut chargé d'exécuter, pour l'église Saint-Marcel-les-Chàlons, deux anges de proportion colossale, destinés à soutenir la châsse qui renfermait les reliques du saint patron. Quoiqu'on reconnaisse dans cet ouvrage, qui subsiste encore, un artiste formé sur les grands modèles, il ne faut pas juger Boichot sur ce morceau de commande qui produit un effet médiocre à la place qu'il occupe. Appelé quelque temps après dans la capitale de la Bourgogne par l'abbé de Saint-Benigne, il décora le réfectoire de cette abbaye de bas-reliefs, dont la destruction n'est pas le moindre mal que le vandalisme ait fait à Dijon. Il en exécuta trois autres qui subsistent encore dans la salle de l'académie, où les connaisseurs retrouvent

cette pureté de trait, cette simplicité de composition, ce goût de l'antique, qui distinguent les productions d'un artiste trop peu connu. Plus tard, Boichot vint à Paris ; mais trop modeste pour se produire, et manquant de prôneurs, il y resta plusieurs années dans un état voisin de la misère. Cependant, c'est à cette époque qu'il exécuta le beau bas-relief qui forme le rétable du maître-autel de la paroisse de Montmartre. En 1789 il fut admis à l'académie royale de sculpture, sur une statue de *Téléphe blessé par Achille*, qui, la même année, exposée au salon, y réunit tous les suffrages. Boichot, n'ayant point été compris au nombre des artistes qui furent employés par le gouvernement pendant la révolution, se vit forcé, pour subsister avec sa famille, d'accepter la modeste place de professeur de dessin à l'école centrale d'Autun. Toutefois, il fut nommé correspondant de l'Institut à sa création, et il revint à Paris dès qu'il eut l'espérance d'y être occupé. Il mit à l'exposition, en 1801, les *bustes* de Denon et de Bernardin de Saint-Pierre. Cet habile artiste, aussi modeste que laborieux, mourut pauvre le 9 déc. 1814. Parmi les ouvrages qu'il a laissés à Paris, on cite : l'*Hercule assis* ; le grand bas-relief du porche de Ste-Geneviève ; la statue du patron à Saint-Roch et enfin les *bas-reliefs* du grand portique de l'arc-de-triomphe du Carrousel, où les amateurs retrouvent le style et la manière de Jean Goujon. C'est sur les dessins de Boichot qu'ont été gravées les figures du *Théocrite*, de l'*Hérodote*, du *Thucydide* et du *Xénophon* de Gail, qui a donné une *Notice* très-incomplète sur Boichot. (Voy. le *Moniteur* du 13 février 1815.)

(1) Et non pas Jean, comme on le dit dans les Dictionnaires et les Biographies modernes.

BOIE (HENRI-CHRÉTIEN), né à Meldorp, dans le Holstein, en 1745, mourut conseiller d'état en 1806. Il fut avec Frédéric-Guillaume Gotter le père et le créateur des Almanachs des Muses en Allemagne; et publia celui de Göttingue avec cet écrivain, de 1770 à 1775. L'Almanach des Muses était une imitation française, à laquelle nos voisins applaudirent avec une sorte d'enthousiasme. De 1776 à 1778, il eut pour rédacteur L.-F.-G. von Gockingk; de 1779 à 1794, le célèbre Bürger. Le docteur Reinhard le continua jusqu'en 1805. On a un recueil des poésies de la jeunesse de Boie, intitulé : *Gedichte*, Brême, 1770. R—F—G.

BOIELDIEU (FRANÇOIS-ADRIEN), compositeur français, naquit à Rouen le 16 décembre 1775. Son père, qui, après la révolution et par le crédit de Mollien, son compatriote, obtint une place à la caisse d'amortissement, était alors secrétaire de l'archevêché : sa mère tenait le magasin de modes le plus achalandé de la ville. Les dispositions musicales de l'enfant s'annoncèrent de bonne heure, et Broche, organiste de la cathédrale, se chargea de les cultiver. Par la bizarrerie de ses manières, et sa dureté envers ses élèves, Broche était tout-à-fait un artiste de l'ancienne école : le petit Boïel (c'est ainsi qu'on nommait Boïeldieu) eut à souffrir plus que tout autre : il était le plus jeune de ses condisciples, et il lui fallait remplir auprès de Broche l'office de valet de chambre, comme jadis Haydn auprès du vieux Porpora. Broche, qui tenait à Rouen le monopole de l'enseignement musical, qui fréquentait les meilleures maisons, homme du monde, homme de plaisirs chez les autres, redevenait en

entrant chez lui pédagogue farouche, tyran impitoyable. Un jour, le petit Boïel, saisi de terreur à la vue d'une tache d'encre qu'il venait de faire sur un livre de son maître, ne crut pouvoir se soustraire au péril que par la fuite ; il partit seul, à pied, et vint à Paris. Bientôt rendu à sa famille, à son maître, qui modifia quelque peu sa méthode, le jeune Boïeldieu fit des progrès si rapides, que nul doute ne resta plus sur sa vocation. Dès l'âge de sept ans il avait commencé à toucher le clavecin : deux ans lui avaient suffi pour se mettre en état d'improviser sur l'orgue. Il ne s'en tint pas là : il composa de petits morceaux, sonates, romances, et sans savoir encore bien les règles de l'harmonie, il écrivit la partition d'un opéra en un acte ; le poète et le musicien étaient de Rouen : leur ouvrage obtint un plein succès sur le théâtre de leur ville natale. Boïeldieu ne tarda pas à reprendre la route de Paris, et cette fois de l'aveu de sa famille (1795). Il avait à peine vingt ans. Avec une figure charmante, des manières exquises, il possédait un beau talent de pianiste, une voix agréable : il semblait donc avoir tout ce qu'il fallait pour réussir, et pourtant il ne réussit pas d'abord. La musique avait subi la même influence que les autres arts ; c'était l'époque de l'énergie et non celle de la grâce : on voulait avant tout des sensations vigoureuses et profondes. Méhul, Chérubini, Lesueur avaient donné des ouvrages du style le plus sévère, tels qu'*Euphrosine et Coradin*, *Lodoïska*, *la Caverne*. L'heure de Boïeldieu n'était pas venue : son petit opéra, soumis au jugement des maîtres, fut trouvé d'une extrême faiblesse. Pendant quelque temps, il vécut au hasard,

enseignant le piano, ne dédaignant pas même le métier d'accordeur, composant, chantant de délicieuses romances, dont plusieurs, et, entre autres, *Vivre loin de ses amours*, jouirent d'une vogue populaire. Garat, le chanteur à la mode, les prit sous sa protection, et la réputation de Boïeldieu commença dans les salons. Enfin le talent du jeune compositeur inspira assez de confiance pour qu'on jouât au théâtre Feydeau son opéra de *la Famille suisse*, et celui de *Monbreuil et Merville*, en 1797 : l'un et l'autre étaient en un acte. *Zoraima et Zulnare*, opéra en trois actes, composé auparavant, ne put être représenté que l'année suivante (1798), ainsi que *la Dot de Suzette*. En 1799, les *Méprises espagnoles* et le *Calife de Bagdad* parurent au théâtre Favart. Tels furent les débuts de Boïeldieu : il ne se laissa pas éblouir par leur éclat. Il avait été nommé professeur de piano au conservatoire : et c'est, dit-on, dans sa classe, entouré de ses élèves, que, sur un coin du piano, il écrivit les mélodies si originales et si franches du *Calife*. Après l'immense succès de cet ouvrage, que trente années n'ont pu vieillir, Boïeldieu pouvait croire que le génie tenait lieu de science : au contraire il avait senti l'insuffisance de son éducation musicale, et prié Chérubini de lui donner des leçons. Les conseils du savant professeur fructifièrent. Après la réunion des deux troupes d'opéra-comique dans la salle Feydeau, Boïeldieu donna *Ma tante Aurore* (1802) ; et l'on remarqua dans ce nouvel ouvrage des progrès décidés, une instrumentation élégante et soignée, des dessins bien suivis, des morceaux d'ensemble combinés avec art

et remplis d'effets ingénieux. Le fameux quatuor restera un des morceaux classiques de l'école française. D'abord la pièce était en trois actes, et le premier jour on la siffla : c'était presque une chute ; mais Boïeldieu, qui avait apprécié son œuvre, n'en désespéra pas : deux jours après, diminué d'un acte, l'opéra de *Ma tante Aurore* se releva complètement. Boïeldieu avait épousé en 1802 M^{lle} Clotilde, célèbre danseuse de l'Opéra : ce mariage ne fut pas long-temps heureux. Dès l'année suivante, voulant se délivrer des chagrins domestiques qui l'obsédaient, Boïeldieu prit tout-à-coup la résolution de quitter la France, et de partir pour la Russie, où il allait retrouver une famille qu'il aimait comme la sienne. Arrivé aux frontières de l'empire russe, il reçut un message d'Alexandre, qui lui conférait le titre de son maître de chapelle. Une réception brillante l'attendait à Saint-Petersbourg : on exécuta à l'Ermitage le *Calife de Bagdad*, devant la famille impériale et toute la cour, dans une salle étincelante de lumières et de parures. Un traité fut conclu entre le directeur du théâtre impérial et Boïeldieu : le compositeur promit d'écrire trois opéras nouveaux chaque année, moyennant que l'empereur lui fournirait les poèmes. Cette dernière clause n'était pas la plus facile à exécuter ; aussi l'empereur y manqua-t-il, et Boïeldieu se vit-il obligé de prendre dans son porte-feuille des poèmes déjà mis en musique ou qui n'étaient pas destinés à en recevoir. C'est ainsi qu'il écrivit une partition d'*Aline, reine de Golconde*, après celle de M. Bertin ; de *Télémaque*, après celle de M. Lesueur ; des *Voitures versées*, sur un vaudeville de M. Dupaty ; de la *Jeune femme co-*

lère, sur une comédie de M. Etienne; des *Deux paravents*, d'*Amour et mystère* sur des vaudevilles de MM. J. Pain et Bouilly. Il composa encore des chœurs pour l'*Athalie* de Racine, et un grand nombre de marches et de morceaux militaires pour la garde impériale russe. Un seul poème fut écrit pour lui à Saint-Petersbourg par un Français, attaché comme chanteur au théâtre impérial; mais la chute d'*Abderkan* punit le poète de sa présomption. *Télémaque* était un des ouvrages que Boieldieu affectionnait le plus. Il l'avait composé en six semaines pour les relevailles de l'impératrice; et, à mesure qu'il écrivait, les acteurs apprenaient, on répétait au théâtre, de sorte que l'ouvrage fut aussitôt représenté que fini. Les chœurs d'*Athalie* renfermaient aussi de grandes beautés, et produisaient tant d'effet qu'une célèbre tragédienne française, qui se trouvait alors en Russie, cessa de jouer le rôle principal, parce que la musique enlevait une trop large part d'applaudissements. Quelque brillante que fût son existence à Saint-Petersbourg, Boieldieu sentit le besoin de revoir sa patrie: l'air et le ciel de la France étaient nécessaires à sa santé affaiblie. N'osant rompre entièrement sa chaîne, il sollicita un congé (1811), que les circonstances d'accord avec sa volonté devaient rendre définitif. Quand Boieldieu revint à Paris, le gracieux et fécond Nicolo était en possession de l'Opéra-comique: Boieldieu et lui se le partagèrent, au grand profit de l'art et des plaisirs du public. Dans l'année même de son retour, Boieldieu fit jouer les *Deux paravents* ou *Rien de trop*, dont il avait composé la musique en Russie. L'année suivante,

(1812), il écrivit et donna *Jean de Paris*, un de ses meilleurs ouvrages: il y avait placé un morceau tiré de son *Télémaque*, l'air chanté par la princesse de Navarre, *Quel plaisir d'être en voyage*, et qui faisait partie du rôle d'Eucharis. La *Jeune femme colère*, également composée en Russie, suivit de près *Jean de Paris*. Quoique le sujet fût peu musical, on y remarqua un trio et un quatuor pleins d'expression et de vérité dramatique. Le *Nouveau seigneur de village*, qui fut joué en 1813, reçut l'accueil que mérite un chef-d'œuvre: jamais le compositeur ne s'était montré plus vrai, plus élégant, plus fin dans ses mélodies, plus habile et plus varié dans son instrumentation. En février 1814, Boieldieu fit sa part de *Bayard à Mézières*, ouvrage de circonstance, avec Chérubini, Catel et Nicolo. Il donna l'opéra d'*Angela*, avec madame Gail, son élève. En 1816, il donna la *Fête du village voisin*, partition spirituelle, mais un peu froide. La même année, à l'occasion du mariage du duc de Berri, il composa *Charles de France*, en société avec Hérold, encore inconnu, et dont il favorisait ainsi les premiers pas: le trio des *Chevaliers de la fidélité*, écrit par Boieldieu, a survécu à toute la partition de *Charles de France*. Méhul étant mort en 1817, Boieldieu et Nicolo se présentèrent pour lui succéder à l'Institut. L'élection fut vivement disputée: Boieldieu l'emporta; et, comme pour légitimer l'honneur qu'on lui accordait, il écrivit la belle partition du *Petit chaperon rouge*, joué en 1818: son talent qui s'élevait toujours, n'avait encore rien produit d'aussi fort, ni d'aussi complet. Les *Voitures versées*, opéra joué à Saint-

Pétersbourg et presque entièrement réformé pour la scène française, parurent en 1820. Sifflée le premier jour, comme *Ma tante Aurore*, la pièce se releva, grâce à la musique, le surlendemain. Deux ouvrages de circonstance, représentés au grand opéra, *Blanche de Provence*, composée pour la naissance du duc de Bordeaux, avec Chérubini, Berton, Kreutzer et Paër (1821), et *Pharamond*, composé pour le sacre de Charles X, avec Berton et Kreutzer (1825), précédèrent le dernier et peut-être le plus admirable des chefs-d'œuvre que Boïeldieu ait enfantés. *La Dame blanche*, représentée le 10 déc. 1825, obtint un succès immense non seulement à Paris et en France, mais dans toute l'Europe; l'Allemagne en fit ses délices, et l'Italie même, si exclusive dans son goût musical, ne put s'empêcher de l'applaudir. *Les Deux nuits* terminèrent la carrière théâtrale de Boïeldieu (20 mai 1829). Il avait rapporté de Russie le germe d'une souffrance habituelle que dans le monde on appelle maladie noire. Dans les dernières années de sa vie, une phthisie laryngée, s'attaquant d'abord à l'organe vocal, et le détruisant par degrés, mina sourdement ses forces. Privé de la faculté d'écrire de la musique, parce qu'il ne pouvait en écrire sans chanter, il voyagea, parcourut la Provence, l'Italie, alla chercher dans les Pyrénées des bains dont il avait éprouvé l'influence salutaire. Dans l'hiver de 1833 à 1834, il composa encore pour les bals de l'Opéra, sous le nom vulgaire de *galop*, une petite symphonie pétillante d'esprit et de verve, où se retrouvent tout le charme et la fraîcheur de son talent. Dans l'automne suivant, il revint de Bordeaux dans sa maison de Jarcy,

près Grosbois, faible, languissant, et il y mourut le 8 oct. 1834. Ses obsèques se célébrèrent dans l'église des Invalides, l'archevêque de Paris n'ayant pas permis qu'elles eussent lieu dans celle de Saint-Roch. On y exécuta la messe des morts composée par Chérubini pour les funérailles de Louis XVIII. Sa dépouille mortelle fut portée au cimetière de l'Est, dit du Père-la-Chaise, et déposée entre les tombes de Grétry, Monsigny, Dalayrac, Méhul, Nicolo, et de Hérold, mort peu de temps avant lui. Rouen, où il avait vu le jour, réclama son cœur qui lui fut accordé par la famille, pour être placé dans un monument construit aux frais de la ville. Boïeldieu, depuis son divorce avec Clotilde, s'était marié en secondes noces avec la sœur de M^{lle} Philis, qui avait créé plusieurs rôles de ses opéras, tant à Paris qu'en Russie. Il a laissé un fils, qui était en même temps son élève, dans la classe de composition créée pour lui au Conservatoire. Parmi ses autres élèves, on cite MM Adolphe Adam et Théodore Labarré. Comme professeur de piano, il avait eu pour élèves MM. Félis et Zimmermann. Outre les vingt-six opéras qu'il écrivit, tant seul qu'avec des collaborateurs, Boïeldieu avait composé une foule de romances; et plusieurs trios pour piano, violon et violoncelle (1). Dans

(1) Nous connaissons encore de lui deux autres opéras : *l'Heureuse nouvelle*, pièce de circonstance, jouée à l'occasion du traité de Campo-Formio, en 1797, au théâtre Feydeau; et *la Prisonnière*, composée avec Chérubini et jouée, en 1799, au théâtre Montansier. Il a fait en outre plusieurs sonates et concertos de piano. Boïeldieu était doué d'une grande flexibilité de talent : il avait su faire du bruit, en 1798, dans *Zoraine et Zulnare* comme on en faisait alors; il contribua au retour de la mélodie, opéré par Della Maria, et depuis il a été un des plus habiles imitateurs de l'école italienne moderne.

le genre de la comédie musicale (l'opéra-comique n'est pas autre chose), Boïeldieu s'est placé immédiatement après Grétry, et à côté de Dalayrac. Nul n'a rendu mieux que lui le ton de la conversation et du monde ; nul n'a mis plus d'esprit dans la musique, bien que la musique et l'esprit soient regardés par beaucoup d'artistes comme incompatibles. La phrase mélodique de Boïeldieu est toujours éminemment française, c'est à-dire toujours claire, facile, élégante, spirituelle, coquette même, sans être prétentieuse ni recherchée : son harmonie, travaillée avec un soin parfait, spirituelle et coquette aussi plus souvent que ferme et hardie, avait suivi ses progrès personnels non moins que ceux de l'art même. Sous ce rapport surtout, Boïeldieu mérite d'être étudié : c'est en examinant l'orchestre de ses diverses partitions qu'on voit jusqu'à quel point il portait l'intelligence et le sentiment des réformes, ou si l'on veut, des innovations musicales. Son style avait marché avec le siècle : il s'était élargi, coloré, fortifié ; *la Dame blanche* montre comment il avait profité de l'exemple d'un homme de génie, sans tomber dans le servilisme de l'imitation. Admirateur passionné de Gluck et de Mozart, Boïeldieu comprit un des premiers le prodigieux mérite de Rossini, et ne négligea rien pour le faire comprendre à ses élèves. « Mes enfants, » leur disait-il, après leur avoir analysé une nouvelle partition de ce maître, « voilà la « meilleure leçon que je puisse vous « donner. Il faut avant tout étudier « les auteurs qui ont du chant, et « on ne reprochera pas à celui-là « d'en manquer. » Boïeldieu attachait un grand prix aux succès, et ne s'épargnait aucune peine pour les obtenir.

Le long intervalle qu'il mit entre ses derniers ouvrages lui attira le reproche de manquer de facilité ; c'était une erreur. Il concevait facilement, exécutait vite, mais n'était presque jamais content de ce qu'il avait fait. Plus d'une fois, il lui arriva d'écrire jusqu'à six versions différentes d'un morceau avant d'en trouver une à laquelle il s'arrêtât. Quand il avait achevé un opéra, on pouvait être sûr que dans ses rebuts il y avait de quoi en composer quatre ou cinq autres. Il souffrait cruellement des incertitudes d'une première représentation, des rigueurs d'un article de journal ; mais ni les sifflets ni les critiques ne le faisaient désespérer d'un ouvrage auquel il avait foi. On a vu que *les Voitures versées* avaient été maltraitées par le public, le premier jour. Le poète, passant condamnation, invitait les acteurs à ne pas tenter une seconde épreuve : « Qu'est-ce que tu dis ? » s'écria Boïeldieu, qui entra en ce moment dans le foyer, « je veux que notre ouvrage « ait cent représentations et qu'il « resle au répertoire. » En effet l'ouvrage y est resté. La musique n'était pas le seul art que cultivât Boïeldieu : comme amateur, il maniait avec talent le pinceau et le crayon. Pendant la longueur des séances académiques, son crayon lui servait de ressource, et ses confrères se disputaient ensuite ses ingénieux badinages. Sa conversation aimable et spirituelle reflétait fidèlement son caractère. Parmi les traits nombreux qui le peignent et l'honorent, nous ne citerons que le suivant. Quand il reçut, en 1821, la décoration de la Légion-d'Honneur, il regretta vivement que Catel ne l'eût pas obtenue avant lui, et il se mit à faire, dans

l'intérêt de son confrère, toutes les démarches qu'il n'aurait pas faites pour lui-même : il réussit, mais Catel, qui n'avait pas ambitionné cette faveur, ne s'en montra pas fort reconnaissant. Pendant son séjour en Russie, Boieldieu avait été remplacé au Conservatoire dans l'enseignement du piano : à son retour, on lui conféra le titre de professeur honoraire, qu'il garda jusqu'en 1815 : en 1819, il obtint celui de professeur de composition qu'il perdit en 1832, et qui lui fut rendu en janvier 1834. Boieldieu avait été en outre membre du jury de lecture de l'Opéra (1815-1824), du conseil musical (1816); compositeur-accompagnateur, adjoint de la chapelle du roi (1817-1830); compositeur de la duchesse de Berri, et membre du conseil d'administration de l'école royale de chant et de déclamation (1824-1833). M—N—s.

BOIGNE (le général **BENOIT LEBORNE**, comte de), naquit, le 8 mars 1741, à Chambéry, où son père était marchand de pelleteries. A défaut de fortune, il lui donna une bonne éducation dans le collège de cette ville et le destina à l'étude du droit. Mais le jeune de Boigne ou plutôt *Leborgne*, car tel était son véritable nom, qu'il changea lui-même lorsque pour la première fois il s'éloigna de sa famille, était tourmenté par le désir d'acquérir de la gloire; et ce fut vers la carrière des armes que, dès sa première jeunesse, il se sentit entraîné. Cette carrière offrait alors peu d'espoir de succès à un homme d'origine roturière quel que fût son mérite, les emplois élevés étant exclusivement réservés à la noblesse. Les chances d'avancement n'étaient guère plus favorables dans l'armée française; mais la brillante réputation dont elle a toujours joui

fixèrent ses regards; et il entra dans un régiment irlandais au service de France, où l'on n'admettait que des hommes robustes et bien constitués. Personne ne réunissait de tels avantages à un plus haut degré que le jeune *Leborgne* : d'une constitution forte, d'une taille élevée, d'une physionomie avantageuse, il offrait dans son caractère un contraste remarquable de douceur et d'emportement, secondé par une volonté ferme et une activité extraordinaire. Le régiment de Clarck, dans lequel il entra, en 1768, avait pour commandant provisoire le major Leighs, excellent officier, connu surtout par sa sévérité, à laquelle ce régiment était redevable d'une discipline citée comme modèle. Boigne suivit ce corps à l'île de France, et revint en Europe au bout de dix-huit mois. Il comptait alors cinq ans de service qu'il avait employés à étudier avec soin l'art théorique et pratique de la guerre. Malgré sa bonne conduite, son zèle et son application, il obtint peu d'avancement. Voyant ainsi s'évanouir toutes ses espérances, il ne perdit point courage et résolut de porter plus loin son ardeur aventureuse et ses désirs immodérés d'illustration. Il demanda donc son congé et se rendit à Turin où il obtint du marquis d'Aigues-Blanche, alors ministre du roi de Sardaigne, une lettre de recommandation pour l'amiral Orloff, qui commandait dans l'archipel grec les forces de terre et de mer de la Russie. Il s'embarque aussitôt pour la Grèce, et va rejoindre à Paros l'amiral russe qui se disposait à aller assiéger Ténédos. Orloff accueillit avec bienveillance le jeune militaire, non-seulement à cause de sa lettre de recommandation, mais encore parce qu'il sut apprécier au premier abord

son excellente tenue et son air martial. Boigne fut admis comme capitaine dans un régiment grec au service de Catherine. Dans une sortie de la garnison, au siège de Ténédos en 1780, la compagnie qu'il commandait fut presque entièrement détruite et lui-même tomba au pouvoir de l'ennemi. Conduit prisonnier à Chio, puis à Constantinople, il y languit sept mois dans une captivité très-dure et qu'il pensait devoir être encore bien plus longue. La paix vint le délivrer; mais cette circonstance qui le rendait libre devait mettre obstacle à ses succès; car la Russie, en licenciant une partie de ses troupes, non-seulement avait besoin de réduire le nombre des officiers, mais encore n'offrait qu'un faible espoir d'avancement à ceux qu'elle conservait. Cependant il reçut le grade de major. Alors n'espérant plus s'élever davantage au service de la Russie, il donna sa démission, et se rendit à Smyrne, où il fit connaissance avec le consul de France, Rousseau, et avec beaucoup d'étrangers qui revenaient de l'Inde. Ayant entendu faire de séduisantes descriptions de cette contrée, il sentit renaître dans son esprit tous les rêves de sa jeunesse, et ne s'occupa plus que des moyens de les réaliser. La voie de terre lui paraissant la plus convenable, il se rendit à Constantinople et de là à Alexandrie et à Alep pour joindre une caravane qui partait pour Bassorah; mais elle ne put continuer sa route, à cause de la guerre entre les Turcs et les Persans. Tout autre se fût rebuté; mais l'Inde était devant lui et il voulait y parvenir à tout prix. Espérant qu'il serait plus heureux par mer, il se rendit à Alexandrie; et, dans la traversée de cette ville à Rosette, il fit naufrage à l'entrée du Nil où il se trouva à

la merci des Arabes qui, au lieu de le dépouiller, comme il s'y attendait, exercèrent envers lui la plus généreuse hospitalité et le conduisirent jusqu'au Caire. Grâce à la protection de M. Baldewin, consul anglais, il put atteindre l'Inde en passant par Suez, et de là se rendit à Bombay, puis à Madras, où il reconnut toute la difficulté de se faire employer à cause de sa qualité d'étranger. Livré à ses propres ressources, il fut contraint pour exister de donner des leçons d'escrime, genre d'exercice dans lequel il avait toujours excellé; et il attendit avec résignation un meilleur sort. Enfin on lui accorda un emploi, mais il ne l'obtint que par un sacrifice pénible pour un militaire, ce fut de rétrograder en acceptant un brevet d'enseigne dans un bataillon d'infanterie du pays. A cette époque, Haïder-Aly, sultan de Maïssour, avait résolu de mettre une barrière à l'envahissement toujours croissant de la puissance anglaise. Dans une affaire partielle entre l'armée de ce prince indien et celle de la compagnie des Indes, le corps où se trouvait Boigne fut presque entièrement détruit, et lui-même n'échappa que parce qu'il avait été envoyé en détachement quelques instants avant ce désastre, qui ajouta encore aux difficultés de sa position et rendit moins probables les chances de son avancement. Il demanda son congé, décidé à revenir en Europe. Ne voulant plus tenter le voyage monotone et insignifiant de la mer, il résolut d'effectuer son retour par terre, lors même qu'il devrait traverser entièrement l'Inde et la Perse, jusqu'à la mer Caspienne. Sans être effrayé des fatigues et des périls d'un pareil voyage, Boigne, jeune et plein de santé, comptait pour réussir sur la force de son tem-

pérément, sur l'étude approfondie qu'il avait faite de la géographie du pays, des mœurs et surtout des divers idiomes indous qu'il parlait avec une facilité remarquable. L'exactitude dans l'accomplissement de ses devoirs, le courage qu'il avait montré dans la dernière campagne, lui valurent de la part de ses chefs d'excellentes recommandations pour lord Hasting. Ce gouverneur de l'Inde accueillit dès le premier abord le jeune étranger, et l'encouragea surtout à tenter son retour en Europe par terre, voyage périlleux sans doute, mais qui annonçait dans celui qui en avait conçu l'idée un courage extraordinaire. Il lui donna des lettres de créance pour toutes les autorités anglaises et pour tous les princes alliés de la compagnie (1). Il se rendit d'abord à Lucknow, capitale de la province d'Oude, où il fut présenté par l'ambassadeur anglais Middleton, au nabab Assefed-Daulah, qui lui fit un présent en étoffes et en bijoux de la valeur de quatre mille roupies (environ douze mille francs de notre monnaie). Après l'avoir gardé quelques mois auprès de lui, le nabab lui donna encore des traites pour douze mille roupies sur Caboul et Candahar.

Avec de pareils témoignages d'intérêt, Boigne sentit renaître dans son cœur tous les projets dont il s'était bercé si long-temps; et, s'il est vrai qu'il eût réellement pensé à revenir en Europe, dès-lors il n'en parla plus que pour couvrir ses projets d'entrer au service de quelque souverain indien. Après s'être perfectionné à Lucknow dans les divers dialectes indous, il se rendit à Dehli vers la fin de 1783. Son premier soin comme son plus grand désir était d'être présenté à Chah-Aalem (*Voy. ce nom*, VII, 616), empereur régnant, mais la défiance et la position équivoque du ministre Maza-Shuffie rendirent vaines toutes les tentatives qu'il fit pour y parvenir. Forcé d'attendre l'arrivée de l'ambassadeur anglais Brown, qu'il avait devancé, afin d'être présenté par lui, il prit de nouveau des renseignements sur la situation politique et militaire du pays, et il sut bientôt que Sindiah se disposait à l'envahissement du territoire du ranah de Gohed. Dès cet instant, il renouça publiquement à son retour en Europe, et il offrit ses services au ranah de Gohed contre Sindiah, proposant de lever un corps de huit mille hommes qu'il instruirait lui-même et avec lequel il se faisait fort de repousser, même de défaire complètement l'armée mahratte. Il devait être secondé dans cette entreprise par un écossais nommé Sangster, qui commandait depuis long-temps un corps de douze cents hommes. Mais, voyant Chitter-Sing, ranah de Gohed, traîner les négociations en longueur et préférer la médiation anglaise pour éloigner Sindiah, Boigne rebuté de ces délais offrit ses services au radjah de Djai-pour, qui ne tarda pas à les agréer. Alors il crut devoir faire part de cette

(1) Tout indique ici que l'enseigne Boigne ne réussit aussi promptement auprès de Lord Hasting qu'en proposant de lui rendre d'importants services auprès des différents souverains de l'Inde, ennemis ou tributaires des Anglais; qu'il reçut de lui des instructions et des moyens de remplir auprès de ces princes une mission secrète et à laquelle son courage, son intelligence et surtout la connaissance qu'il avait des différentes langues de l'Inde le rendaient extrêmement propre. Ce n'est, il faut le dire, qu'en soulevant ainsi le voile qu'il s'est efforcé lui-même de jeter sur cette époque de sa vie que l'on peut expliquer en même temps cet excès de confiance et de bonne volonté chez un gouverneur anglais, et d'un autre côté cette transition, subite et si imprévue, de l'existence la plus pénible et la plus obscure, à la plus haute, à la plus brillante destinée. La suite de cet article offre encore plusieurs circonstances à l'appui de notre opinion. M—D j.

nouvelle au gouverneur Hasting ; mais la compagnie qui avait si peu apprécié ou du moins si mal récompensé son zèle, prit ombrage de sa détermination d'entrer au service d'un prince étranger ; et ce qui indique assez qu'il avait contracté des engagements avec les Anglais, c'est que le conseil de cette compagnie lui enjoignit de retourner à Calcutta. Cependant son premier mouvement fut de résister ; mais la reconnaissance qu'il devait à lord Hasting, et d'autres motifs assez vraisemblables le décidèrent à se soumettre. Dès qu'il fut revenu à Calcutta, Hasting parut lui savoir gré de cette soumission, et bientôt il le chargea d'autres opérations du même genre, en lui recommandant une extrême prudence ; mais Boigne était à peine arrivé auprès du radjah de Djaïpour, qu'il lui fut aisé de se convaincre que son voyage à Calcutta lui avait été funeste, car ce radjah, qui avait fait la paix avec ses voisins, le remercia de l'offre de ses services, et le pria toutefois d'accepter dix mille roupies pour indemnité de voyage. Boigne sans se déconcerter par un contre-temps aussi imprévu revint à Dehli, où son ami, le major Brown, lui conseilla d'offrir ses services à ce même Sindiah, qu'il avait dû combattre sous les drapeaux du ranah de Gohed ; et l'ambassadeur anglais se chargea lui-même d'envoyer ses propositions, qui étaient de lever et d'exercer à l'européenne une partie des troupes. Cette négociation se termina promptement, et il fut convenu que la solde serait de mille roupies par mois pour Boigne, et de huit roupies pour chaque soldat. Dans un pays où tout homme est habitué à porter les armes, où les guerres intestines forcent tous les petits princes à lever sans cesse des

troupes, rien n'était plus facile que de créer une armée ; mais ce qui présentait le plus de difficultés c'était de plier le caractère et les habitudes des Indiens à la sévérité de la discipline européenne. Boigne seul pouvait surmonter ces obstacles et il le fit en moins de cinq mois. Sa petite armée fut bientôt mise à l'épreuve, Sindiah lui ayant donné l'ordre de le rejoindre dans le Bundelcond, où il se distingua particulièrement au siège de Callindjer. L'empire mogol, dévoré par des querelles intestines et des déprédations ministérielles, semblait alors pencher vers sa ruine. Chah-Aalem, monarque sans pouvoir, fut détrôné par ses ministres. Sindiah, comprenant toute l'importance du rôle qu'il pouvait jouer en secourant l'empereur, passe le Cumbul, à la tête de son armée, et attaque les usurpateurs déjà divisés entre eux et près d'en venir aux mains. C'est dans cette occasion que Sindiah put apprécier la supériorité du corps de Boigne, et toute l'influence qu'il eut sur la victoire. Rentré triomphant à Dehli, il le nomma général commandant de toute son infanterie. Mais les Mogols, délivrés de leurs ennemis intérieurs et voyant avec peine l'ascendant qu'avait pris Sindiah sur les destinées de l'Inde, résolurent de s'affranchir de son pouvoir. Sindiah avait prévu ce danger ; et Boigne, chargé de réprimer l'insurrection, trouva une nouvelle occasion de développer ses talents. Son infanterie seule soutint les efforts de la cavalerie radjepoute et d'une nombreuse artillerie, lorsque, au moment de l'action, vingt-cinq bataillons de troupes du pays refusèrent de donner, et passèrent à l'ennemi avec quatre-vingts pièces de canon. Force fut à Sindiah d'opérer sa retraite ;

et il la fit en bon ordre, protégé par l'infanterie de Boigne qui, par sa prudence et son habileté, exécuta en huit jours, avec de faibles débris, une retraite si difficile. Sindiah, contraint d'ajourner ses projets, s'occupa de réparer ses forces, et chargea Boigne d'augmenter le corps d'infanterie régulière. A peine les préparatifs étaient-ils commencés, qu'il se vit obligé de repasser le Cumbul pour délivrer Agra, seule position fortifiée qui lui restât dans l'Indoustan. Ismaïl-Bey vint à sa rencontre (17 avril 1788), et encore tout fier de sa victoire de Djaïpour, il se rua sans prudence, avec toute l'impétuosité de son caractère, sur l'armée de Sindiah. ce fut surtout contre l'infanterie de Boigne qu'il dirigea ses plus grands efforts. Mais il trouva sur tous les points un rempart de baïonnettes immobiles; et si l'aile droite, composée de troupes du pays, n'eût plié, malgré l'inégalité de forces, la victoire restait à Sindiah, qui, forcé de se retirer, fut encore protégé par la brave infanterie de Boigne. Cette belle retraite mit le comble à la réputation militaire de ce général. Après de nouveaux préparatifs, l'infatigable Sindiah reparut bientôt devant Agra. Cette fois la fortune se montra favorable; et grâce encore à l'infanterie de Boigne, les armées d'Ismaïl-Bey et de son allié Gholam-Kadir furent détruites : le premier ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval et se réfugia à Djaïpour. Sindiah transporté de joie combla le général d'honneurs et de richesses; mais, comme tous les souverains, cédant aux insinuations de ses courtisans, il conçut ensuite des défiances et se montra soupçonneux et a l'égard de celui qui l'avait sauvé par son dévouement. Boigne ne pouvait

supporter long-temps de pareils dégoûts; il donna sa démission qui fut acceptée, et se rendit à Lucknow, où il rencontra son ami, le major Martin, le même qui, après avoir fait dans l'Inde une fortune colossale, la consacra toute entière à des fondations philanthropiques, à Calcutta et à Lyon, sa ville natale. Martin donna à Boigne quelques utiles conseils pour des spéculations de commerce; et celui-ci, ayant su en profiter, fit dans cette ville des bénéfices assez considérables. — Cependant Sindiah était dans une atmosphère trop orageuse pour vivre en paix; sa prépondérance effrayait la confédération mahrata; et Holkar, un des principaux membres de cette confédération, leva une armée pour le détrôner. C'est alors que comprenant enfin ses torts envers Boigne, il lui dépêcha un message avec prière de revenir, se soumettant d'avance à toutes ses conditions, et quant à lui ne voulant pas en faire d'autre que celle du retour le plus prompt. Boigne n'hésita pas, et il eut à peine reparu devant les troupes de Sindiah, que ses anciens officiers et tous les soldats se groupèrent autour de sa personne. En peu de jours treize bataillons furent sur pied. Les limites de cet article ne nous permettent point d'entrer dans tous les détails des améliorations qu'il introduisit dans l'armée mahrata; nous renvoyons, pour cet objet, à l'ouvrage intitulé : *Mémoires sur la carrière politique et militaire du général Boigne*, publiés par la société académique de Savoie, 1 vol. in-8°, Chambéry, 1828; seconde édition, 1830. Dès que Holkar se fut mis en devoir d'accomplir ses desseins, Boigne vola à sa rencontre (1792), l'attaqua, et malgré de profonds marais, qui couvraient l'armée envahissante, malgré

l'explosion de douze de ses propres caissons chargés de munitions, il le défit complètement; et les talents de M. Drudenne, officier français, qui avait un commandement dans l'armée de Holkar, et l'aidait de ses conseils, ne purent l'empêcher de voir son camp, son artillerie et ses bagages tomber au pouvoir du vainqueur. — Cette année si mémorable pour Boigne devait être couronnée par un autre triomphe. Le rahjad de Djaïpour, Pertaub-Sing, s'étant révolté, il marcha contre lui, le défit et l'assiégea dans sa capitale. Le rebelle, effrayé des préparatifs de siège, se soumit et remit tout l'arriéré de ses tributs avec vingt millions d'indemnité. Ce fut Boigne qui signa le traité, et il se montra, dans cette circonstance, avec tout l'appareil de la puissance, si nécessaire pour imposer à ces peuples turbulents. Il fit son entrée triomphale à Djaïpour, monté sur un éléphant chargé d'or, de broderies, et suivi d'un brillant corps d'officiers. Après avoir mérité par tant d'exploits sa réputation de courage et d'habileté militaire, il voulut encore acquérir d'autres titres à l'admiration des peuples. Aussi bon administrateur qu'intrepide guerrier, il mit un frein à la déprédation des collecteurs d'impôts, en établissant dans les finances et dans l'administration de l'armée une régularité inconnue jusqu'alors. Étendant ces sages mesures à la discipline militaire, il réprima sévèrement le pillage. Sindiah ne crut pouvoir mieux le récompenser de tant de services qu'en le nommant gouverneur et administrateur des pays conquis, avec part au tribut. Ainsi s'explique, au moins en partie, sa rapide et prodigieuse fortune. L'Inde était pacifiée, des confins de Lahore à la mer de Cambaye,

tout était soumis à Sindiah (*Voy.* ce nom, tom. XLII). Au sein des honneurs et des richesses, Boigne continuait ses améliorations dans l'armée; il établissait à Agra une fonderie de canons; et l'infanterie irrégulière recevait des fusils à baïonnette. Toute cette armée fut organisée dans le courant de l'année 1793, et elle ne s'élevait pas à moins de trente mille hommes de troupes régulières, y compris un corps de cavaliers persans, composé de six cents chevaux, de cent chameaux, avec quatre pièces d'artillerie légère, qui appartenait spécialement au général Boigne. Et ce qui n'est pas indigne d'être remarqué, c'est que pendant que la puissance de la maison royale de Savoie tombait devant les armes de la république française, et que le roi Charles-Emmanuel ne pouvait plus arborer son drapeau que dans l'île de Sardaigne, *la croix blanche de Savoie* brillait sur les bannières victorieuses d'un de ses sujets, qui les avait déployées aux rives de l'Indus. — Dès cette époque, l'heureux savoisien eut un pouvoir sans limites dans tous les états mahrates situés au nord du Cumbul; mais au milieu de tant de prospérités un coup affreux vint le frapper. Sindiah mourut à Wunolie, le 12 février 1794, à l'âge de soixante-quatre ans, laissant la couronne à son petit neveu Daulah-Rao-Sindiah. Cette mort inattendue brisa le cœur du général. Avec Sindiah s'évanouissaient tous ses projets de conquêtes: en perdant son bienfaiteur, son ami, il perdit le mobile de toutes ses actions, l'âme de toutes ses pensées. Pour lui l'Inde ne fut plus rien; il songea sérieusement à revenir en Europe et fit ses préparatifs de départ. Comme l'a judicieusement observé M. Grant, dans son Histoire

des Mahrates, la mort de Sindiah fut un grand événement non-seulement pour la confédération mahrata mais encore pour tout l'Indostan. La plupart des souverains soumis ou tributaires brûlaient de reconquérir leur indépendance. L'empereur mogol, le roi de Caboul sentirent les premiers de quel poids serait le secours de Boigne, et tous deux envoyèrent des ambassadeurs pour lui offrir la place de premier ministre. Ces offres ne purent l'ébranler. Loin de chercher à démembrer les états laissés par Sindiah, il donna à son successeur tous les conseils, toutes les instructions nécessaires pour en maintenir l'intégrité; et, afin de consolider son ouvrage, il retarda son départ pendant deux ans. Alors, sa santé ne lui prescrivant plus de différer, il dit adieu à ses compagnons d'armes; et, après avoir pris congé de Daulah-Rao-Sindiah, il partit pour Calcutta avec le régiment de cavalerie persane qui lui appartenait, et que le neveu de Sindiah voulait bien acheter mais ne payer qu'au retour de Boigne. N'ayant point accepté cette condition, ce général le proposa à la compagnie des Indes, qui l'acheta à raison de cinq cents roupies par cheval, ou de neuf cent mille francs pour le corps entier; ainsi tout le corps passa au service de l'Angleterre. Cette vente et quelques autres circonstances ont donné lieu à une accusation ridicule contre Boigne. On a prétendu qu'il avait trahi Tipou-Saëb en faveur des Anglais, et qu'il avait ainsi causé la perte de celui-ci. Mais en 1799, lorsque le sultan de Maïssour tomba, Boigne était de retour en Europe depuis trois ans. Et d'ailleurs il n'eut jamais de rapport avec ce prince, qui résidait à plus de cinq cents lieues des contrées où

l'illustre savoisien acquit toute sa gloire et sa brillante fortune. Lorsque ce général quitta pour la première fois le service de Sindiah, il eut soin de faire passer en Europe et de placer dans des maisons sûres une partie de sa fortune. Il apporta ensuite avec lui tout ce qu'il avait réalisé avant son départ, et vint se fixer en Angleterre, où il fut très-bien accueilli par la plus haute société. C'est alors qu'il épousa la fille du marquis d'Osmond, ancien ambassadeur de France près la cour de Londres; mais cette union, si peu convenable par l'extrême différence d'âge, n'offrit pas même au général un seul jour de félicité. Renonçant alors aux plaisirs bruyants des grandes villes, il vint chercher dans son pays natal le repos et le bonheur.—Ici commence cette nouvelle carrière de bienfaisance, ce généreux emploi de sa fortune, qui rendra son nom plus grand que ses trophées dans l'Inde, ou qui le fera du moins retentir à jamais sur les montagnes de la Savoie. Voulant finir ses jours dans cette paisible contrée, où les grandes fortunes sont rares, il monta sa maison comme un simple particulier. On peut seulement dire que sa délicieuse villa de Buisson, à la porte de Chambéry, rappelait, par ses constructions et ses décors, des souvenirs de l'Indostan. De cette manière, il lui fut aisé d'accumuler ses revenus, et de répandre de nombreux bienfaits sans altérer ses capitaux. Ne bornant point ses largesses à des actes de bienfaisance, il s'occupait de tout ce qui a rapport à l'utilité publique. Chambéry lui doit un théâtre, des rues nouvelles, des fondations scientifiques, des dotations aux sapeurs-pompiers, l'agrandissement de ses hôpitaux et surtout le collège des Jésuites, pour

lesquels il montra toujours une grande prédilection. Il avait senti depuis long-temps tout ce que l'indigence a d'affreux pour un vieillard élevé dans l'aisance. Son cœur, ému par le spectacle d'infortunes non méritées, lui suggéra l'admirable idée d'élever un asile à la vieillesse malheureuse et bien née, en créant sous l'invocation de saint Benoît, son patron, avec une dotation de neuf cent mille francs, une maison où quarante sexagénaires des deux sexes sont traités avec les soins et les égards dus à leur âge et à leur naissance. Boigne s'appliqua aussi à éteindre le vagabondage et la mendicité, sources de tant de crimes, en ouvrant un refuge aux personnes sans travail et sans ressource, avec une dotation de six cent cinquante mille francs. Enfin il consacra encore quatre cent mille francs à un établissement pour les aliénés. Tant de bienfaits sont plus que suffisants pour faire oublier quelques travers dus plutôt à des habitudes contractées dans l'Orient qu'à des faiblesses que l'envie et la calomnie se sont plu à grossir. S'il fut grand et généreux, ses concitoyens furent reconnaissants. Son souverain ordonna que son buste en marbre, exécuté de son vivant, fût placé dans la bibliothèque de Chambéry. Il le créa en même temps comte, lieutenant-général et grand-croix de l'ordre militaire de S. Maurice et S. Lazare. Louis XVIII, dès son retour en France, l'avait nommé maréchal-de-camp, et chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur. La mort de Boigne, arrivée à Chambéry le 21 juin 1830, fut pour cette ville, pour la Savoie tout entière une calamité. Un convoi magnifique l'escorta à sa dernière demeure; et plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe. L'académie de Chambéry

ouvrit un concours pour son *Éloge*; et de nombreuses et éloquentes compositions lui furent envoyées. Celle de M. l'abbé Turina, qui fut couronnée, a été imprimée sous ce titre : *Éloge historique du comte Boigne*, Chambéry, 1831, in 8°. — Boigne n'avait qu'un fils, issu d'un premier mariage contracté dans l'Inde, le comte Charles-Benoit Boigne, déjà père d'une nombreuse famille. La fortune qu'il a laissée a été évaluée à trente-sept millions six cent soixante-dix-huit mille francs.

C. D. V.

BOILEAU (MARIE-LOUIS-JOSEPH DE), jurisconsulte et littérateur médiocre, naquit à Dunkerque en 1741. Il nous apprend lui-même qu'il descendait au vingt-septième degré d'Étienne Boyleaux (*Voy.* ce nom, tom. V), célèbre prévôt de Paris au XIII^e siècle, et qu'il comptait l'auteur de *l'Art poétique* au nombre de ses parents. Quoiqu'il en soit de cette prétention, le jeune Boileau, après avoir terminé ses études, se fit recevoir avocat en 1762, et s'établit dans la Picardie, où il exerça quelque temps sa profession d'une manière honorable. Il était déjà sur le retour de l'âge lorsque des chagrins domestiques vinrent empoisonner sa vie. Forcé de remettre à sa femme la totalité de son douaire, et n'ayant pu rembourser les sommes qu'il avait empruntées pour plaider contre elle, il resta plusieurs années en prison. La tendresse de sa fille (*Voy.* BOILEAU, *Biographie des vivants*, I, 381) adoucit seule l'amertume de son sort. Il mourut à Paris le 7 avril 1817. On a de lui plusieurs ouvrages, déjà tombés dans l'oubli : I. *Recueil de réglemens et recherches concernant les municipalités*, Paris, 1785,

5 vol. in-12. II. *Les embarras du père de famille*, comédie en cinq actes et en vers, imitation libre de l'allemand, ibid., 1787, in-8°. Cette pièce n'a point été représentée. L'auteur, qui, depuis, a fait un assez grand nombre de vers, ignorait encore les premières règles de la versification. III. *Voyages et réflexions du chevalier d'Ostalis*, ou ses lettres au marquis de Simiane, ibid., 1787, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, qu'il paraît avoir entrepris pour exhaler son humeur contre les femmes, est moins un recueil de voyages, comme le titre l'annonce, qu'une compilation indigeste de tout ce qu'il avait trouvé de plus saillant dans ses lectures. IV. *Entretiens philosophiques et historiques sur les procès*, ibid., 1803, 1805, 1806, in-12 (ouvrage très-superficiel). V. *Histoire du droit français*, ibid., 1806, in-12. Elle n'est point citée dans la dernière édition de la *Bibliothèque d'un avocat* (V. A.-Gaston CAMUS, tom. VI), augmentée par M. Dupin. VI. *Code des faillites*, ibid., 1806, in-12. VII. *L'opinion*, poème; ibid., 1806, in-8°. VIII. *Histoire ancienne et moderne des départements belgiques*, ibid., 1807, 2 vol. in-12. IX. *Épître à Étienne et Nicolas Boileau*, ibid., 1808, in-12. C'est à la tête de cette pièce, où l'on trouve quelques détails intéressants, que l'auteur s'annonce comme le vingt-septième descendant du prévôt de Paris. X. *La femme stellionataire à ses enfants*, poème; ibid., 1809, in-8°. XI. *Épître à l'amitié*, ibid., 1811, in-8°. XII. *De la contrainte par corps*, abus à réformer; ibid., 1814, in-8° de 40 pages. C'est sa propre cause que l'auteur défend dans cet écrit. XIII. *Droit d'appel de toutes condamnations par corps*

prononcées par les juges de commerce, ibid., 1817, in-8° de 44 pages. — *Moyens additionnels, confirmatifs du droit d'appel*, etc., in-8° de 20 pages. — *Mise en liberté des détenus pour dettes*, par le consentement des trois quarts en sommes, in-8°. — *Notions sommaires sur les septuagénaires*, et réclamations au roi et au corps législatif, in-8°. Ce dernier écrit obtint l'attention des deux chambres et fut renvoyé dans les bureaux pour y avoir égard. W—s.

BOILEAU de Maulaville (EDME-FRANÇOIS-MARIE), archéologue, né à Auxerre, le 21 décembre 1759, se vantait, comme le précédent, de compter parmi ses ancêtres le prévôt de Paris, Etienne Boyleaux. Possesseur d'une fortune qui lui permettait de se livrer à ses goûts, il s'établit dans sa terre de Mont-Regnaut, près de Tours, et partagea ses loisirs entre l'étude et l'administration de ses domaines. Ses opinions monarchiques l'ayant rendu suspect aux agents de la terreur, il fut jeté dans une prison avec son père, et n'en sortit qu'après le 9 thermidor. Il était maire de sa commune à l'époque des deux invasions qui pesèrent sur la France, et fit tout ce qui dépendait de lui pour en alléger le fardeau à ses administrés. Désirant mettre au jour le curieux ouvrage d'Etienne Boyleaux, *sur les métiers au XIII^e siècle*, il se rendit à Paris, où il se flattait de trouver toutes les ressources nécessaires pour compléter cet important travail. L'académie celtique l'avait admis au nombre de ses correspondants, et il lui communiqua divers extraits de ses recherches sur les métiers au moyen âge. Mais il ne les avait pas encore complétées lorsqu'il mourut, le-25

septembre 1826. D'après le vœu qu'il avait exprimé, ses restes furent transportés à Mont-Regnault, et inhumés dans la chapelle qu'il y avait construite pour sa famille. Indépendamment de quelques articles dans la *Biographie universelle*, dont le plus remarquable est celui d'*Etienne BOYLEAUX*, tom. V, on a de lui : *Notice sur un dicton populaire de Picardie : tout le monde, c'est le vacher de Chauny* (1) ; sur le sobriquet des singes de Chauny et sur quelques usages singuliers, dans les *Mémoires de l'académie celtique* VI. — *Nouveau mémoire sur le monument antique, autrefois connu sous le nom de marbre de Thorigny, actuellement transféré dans la ville de Saint-Lô* ; avec des pl., dans le *Recueil de la société des antiquaires*, VII, 278-307. L'abbé Lebeuf avait déjà décrit ce monument dans les *Mémoires de l'académie des Belles-Lettres*, XXI, 495 ; mais en reproduisant les inscriptions telles que l'abbé Lebeuf les avait données d'après Maffei, Boileau en a présenté le calque relevé sur le monument, et a mis ainsi les antiquaires en état d'apprécier toutes les explications proposées jusqu'alors.

W—s.

BOILLOT (JOSEPH), architecte, né à Langres, vers 1550, et auquel nous n'avons consacré que quelques lignes insuffisantes (*Voy.* tom. V), étudia dans sa jeunesse les mathématiques et le dessin, et se rendit familiers les divers procédés de la gravure. Il fut employé comme ingénieur à l'armée de Henri IV, et depuis il contribua

de tout son pouvoir à maintenir sa ville natale dans l'obéissance de ce prince. En récompense il obtint le modeste emploi de contrôleur du grenier à sel, et la direction du magasin des poudres et salpêtres. Il vivait en 1603 ; mais on ignore la date de sa mort. On a de lui : I. *Nouveaux portraits et figures de termes pour user en l'architecture ; composez et enrichis de diversité d'animaux* (1) et représentez au vrai selon l'antipathie et contrariété naturelle d'iceulx, Langres, Jehan Desprey, sans date, in-fol. de 60 feuillets non chiffrés. Ce volume est très-rare. Boillot l'a dédié au duc de Nevers par une épître datée du 1^{er} janvier 1592. Indépendamment du frontispice et du portrait de l'auteur en médaillon, gravés à l'eau-forte, cet ouvrage contient cinquante-trois planches, dont les unes sont gravées sur bois et les autres sur cuivre, avec une grande délicatesse. Il a été traduit en allemand par Jean Brantz, Strasbourg, 1604, in-fol. Mariette l'a reproduit vers 1750, mais sans nom d'auteur, sous ce titre : *Livre de termes d'animaux et leurs antipathies, fort utile pour toutes sortes de personnes se mêlant de dessin*, Paris, in-8°. Cette édition dont le texte est gravé, ne contient que cinquante-une planches. Le nouvel éditeur en a d'ailleurs retranché le portrait de Boillot, l'épître dédicatoire et la préface. II. *Modèles d'artifices de feu et de divers instruments de guerre, avec les moyens de s'en prévaloir pour assiéger, battre et défendre toutes sortes de places ; utiles et neces-*

(1) Ce dicton n'est point particulier à la Picardie : on dit en Franche-Comté : *Tout le monde, c'est le vacher de Gray*.

(1) L'ouvrage de Boillot est l'opposé des *Termes d'hommes et de femmes*, par Hugues Sambin (*Voy.* ce nom, tom. XL).

saires à tous ceux qui font profession des armes, Chaumont, 1698, in-4°, fig., très-rare. Cet ouvrage a été réimprimé avec la traduction allemande de Brantz, Strasbourg, 1603, in-fol.; il est orné de quatre-vingt-onze planches gravées à l'eau-forte par Boillot. Hanzelet en a beaucoup profité pour composer son *Recueil de plusieurs machines militaires* (*Voy.* HANZELET, tom. XIX); et il a eu le tort de ne pas nommer une seule fois Boillot auquel il était redevable de la plupart des inventions qu'il annonçait comme nouvelles. W—s.

BOINVILLIERS (1) (JEAN-ETIENNE-JUDITH FORESTIER de), laborieux grammairien, naquit à Versailles le 3 juill. 1764. Après avoir fait ses études au collège de cette ville, il vint se perfectionner à Paris dans la société des savants, et il y ouvrit à vingt ans un cours de littérature. A l'époque de la révolution, il en adopta les principes avec toute l'ardeur de son âge; mais plus tard il reconnut et déplora les erreurs où le philosophisme l'avait entraîné (2). Désigné par le département de la Seine comme élève de cette école normale dont les maîtres étaient les hommes les plus distingués que la France eût alors dans tous les genres, il y suivit les leçons de Garat et de Sicard, et s'attacha dès lors plus spécialement à l'étude de la grammaire. Lors de la création des écoles centrales, il fut nommé professeur de belles-lettres à Beauvais; et, malgré les devoirs que lui imposait cette place, il put trouver le loisir de

composer quelques ouvrages de grammaire. L'institut (classe de la littérature et des arts) le choisit, en 1800, pour un de ses correspondants; et l'instruction publique ayant été; quelque temps après, réorganisée sur de nouvelles bases, il fut nommé censeur du lycée de Rouen. Il remplit ensuite les mêmes fonctions à Orléans; et, en 1809, il fut fait inspecteur de l'académie de Douai. Pendant son séjour dans cette ville, la société d'agriculture du département du Nord l'élut son secrétaire-général. Admis à la retraite en 1816, il revint à Paris avec le projet de s'y fixer pour surveiller la réimpression de ses ouvrages, dont plusieurs avaient obtenu l'approbation de l'université et servaient à l'enseignement dans les collèges. En 1819 il se mit sur les rangs pour remplacer l'abbé Morellet à l'académie française; mais il n'eut pas une seule voix (*Voy.* LEMONTEY, au Suppl.). Boinvilliers dut être d'autant plus sensible à cet affront, qu'il regardait plusieurs académiciens comme ses amis. Il se retira peu de temps après à Ourscamp, département de l'Oise, et il y mourut le 1^{er} mai 1830, à 66 ans. « Personne, dit M. Eckard, ne s'est avoué avec plus de zèle à l'instruction de la jeunesse. » (*Voy. Recherches sur Versailles*, 155). La liste des écrits auxquels il a mis son nom est très-étendue; mais ce ne sont pour la plupart que des éditions améliorées ou des traductions d'ouvrages destinés aux écoles. Comme éditeur, il a publié les *Dictionnaires français et latin*, de Boudot et de Lallemant, le *Gradus ad Parnassum*, le *Dictionnaire des synonymes*, le *Dictionnaire des antiques* de Furgault, les *Comédies* de Térence, les *Fables* de Phèdre,

(1) Les biographies modernes joignent à ce nom celui de DESJARDINS; mais, comme Boinvilliers ne l'a mis à la tête d'aucun de ses nombreux ouvrages, on s'est cru dispensé de le reproduire.

(2) *Voy.* *l'Almanach des Muses*, 1807, 175,

celles de Faërne , le *De viris illustribus* de Lhomond , et il a donné des traductions de ces trois derniers ouvrages. On lui doit en outre les abrégés du *Dictionnaire* de Boudot , à l'usage des commençants , de l'*Histoire et des Antiquités romaines* ; et de plus il a composé les *Dictionnaires* des mots qui se trouvent dans *Cornélius-Népos* , *Phèdre* et l'*Appendix* du P. Jouvency. Enfin , on a de cet infatigable grammairien : I. *Avantage de l'étude approfondie de la langue française , et moyens de la perfectionner*, Paris , 1796 , in-8°. II. *Manuel latin*, ibid., 1797 ; 16^e édit., 1824 , 2 vol. in-12. III. *Grammaire élémentaire latine* , réduite à ses vrais principes , ibid., 1798 , in-12. IV. *Apollineum opus*, ibid., 1801 , in-12. C'est un traité de prosodie. V. *Grammaire raisonnée* , ou cours théorique et analytique de la langue française , ibid., 1803 , 2 vol. in 12 ; 1818 , 2 vol. in-12. VI. *Cacographie* , ou Recueil de phrases dans lesquelles on a violé à dessein l'orthographe , ibid., 1803. — *Corrigé* de la cacographie , 1803 , 7^e édit., 1822 , 2 vol. in-12. VII. *Cacologie* , ou Recueil de locutions vicieuses ; avec le *Corrigé*, ibid., 1807 ; 6^e édit., 1824 , 2 vol. in-12. Cet ouvrage , par son but , ainsi que par son titre , semblerait n'être qu'un recueil d'épigrammes contre les auteurs modernes , si , dans le choix de ses exemples , Boinvilliers ne leur avait associé les écrivains les plus célèbres par la correction et la pureté de leur style. VIII. *Grammaire latine théorique et pratique*, 9^e édit., 1815 , in-12. On n'a pas compris dans cette liste quelques ouvrages de Boinvilliers , tels que : *Monsieur le Marquis* , comédie en

deux actes et en vers , 1792. *Condorcet en fuite* , fait historique en trois actes , 1797. Le *Manuel du Républicain* , ou le *Contrat social mis à la portée de tout le monde* , 1794 , in-18 , etc. Ces écrits , oubliés aujourd'hui , sont indiqués dans la *Biographie des hommes vivants*. Les pièces de vers qu'il a fournies à l'*Almanach des Muses* et aux recueils du temps sont très-médiocres. Boinvilliers a rédigé quelques articles dans les premiers volumes de la *Biographie universelle*. W—s.

BOISARD (J.-J. F.-M.), le plus fécond des fabulistes , né à Caen , d'une famille honorable en 1743 , était membre de l'académie des belles-lettres de cette ville et secrétaire de l'intendance de Normandie , depuis 1768 , lorsqu'il fut nommé , en 1772 , secrétaire du conseil des finances de Monsieur , comte de Provence , puis , en 1778 , secrétaire du sceau et de la chancellerie de ce prince. La révolution ayant obligé le frère de Louis XVI à faire des réformes dans sa maison en 1790 , Boisard perdit sa place et obtint une modique pension qui cessa bientôt de lui être payée , par suite de l'émigration de son ancien maître. Il passa quelques années à Paris où ses opinions anti-révolutionnaires et son caractère frondeur l'empêchèrent d'obtenir un emploi. Il vécut dès-lors oublié , malheureux , et sur la fin du dernier siècle il retourna dans sa ville natale , où il est mort presque nonagénaire dans les derniers mois de 1831. Dès l'année 1764 , il fit des vers ; et il publia en 1769 , dans le *Mercure de France* quatre fables lues à l'académie de Caen. Il continua d'en insérer dans ce recueil jusqu'en 1773 que parut le tome I^{er} de ses *Fables*, Paris , in-8°.

Il en publia un second, *ibid.*, 1777, in-8°. Ces deux volumes, ornés de gravures d'après les dessins de Monnet et de Saint-Aubin, reparurent avec un nouveau frontispice, Paris, 1779, in-8°. Il est plusieurs de ces fables qu'on lit avec plaisir, entre autres celle qui est intitulée *l'Histoire*; mais un grand nombre d'autres, n'offrant point de moralité et n'en laissant deviner aucune, sont moins des fables que des contes, dont la fin même n'est pas toujours satisfaisante. Des détails heureux, une narration quelquefois agréable, se trouvent noyés dans une multitude de vers médiocres. Grimm, en rendant compte du premier recueil, dit qu'il fit peu de sensation, parce que les fables n'étaient déjà plus de mode; mais il avoue que celles de Boisard sont moins précieuses que celles de La Motte, plus naturelles que celles de Dorat, plus variées, plus naïves que celles de l'abbé Aubert; cependant il en trouve la chute rarement heureuse, la morale commune, souvent répétée, et le style dépourvu de la précision de Phèdre et du coloris gracieux de La Fontaine; «mais peut être, ajoute Grimm, Boisard est-il de tous les fabulistes celui qui a le moins imité La Fontaine et qui s'en est le moins éloigné, si une narration simple, facile et naïve est le premier mérite de ce genre de poésie». Voltaire aussi a parlé avec éloge du premier recueil de Boisard, dans sa correspondance avec Diderot. La plupart des fabulistes n'ont fait que cinquante ou cent fables. Quelques-uns en ont publié deux cent cinquante à l'exemple de La Fontaine. C'est ce nombre que contiennent les deux volumes de Boisard. Mais il avait continué d'en insérer dans l'*Almanach des Muses* et dans d'autres ouvrages périodiques;

il en publia un nouveau volume divisé en dix livres qui en contenaient trois cents; Caen, 1803, in-12. Dans le prologue, l'auteur se félicite de la tranquillité rendue à la France par Bonaparte, et se console des larmes qu'il a constamment versées. Ce recueil passa inaperçu: on y trouva pourtant quelques jolies fables, mais la plupart sont trop négligées et on ne peut en deviner la morale. La *Bibliothèque française* de 1804 est le seul journal littéraire qui en ait parlé dans un article signé E. Toulougeon. Dans le prologue d'un autre volume qui parut sous le titre de *Fables et Poésies diverses*, Caen, 1804, in-12, l'auteur s'excuse de cette indifférence du public; il dit:

J'écris beaucoup et mon salaire est mince,
Il se réduit à rien: les Muses de province
Ne font pas fortune à Paris.

La moitié du volume contient cent vingt fables, formant les livres XI à XIV, et l'autre moitié des poésies diverses, dont plusieurs contre le régime de la terreur, et la *Grotte de Merlin*, divertissement en trois actes, représenté dans un château, en 1772, pour la fête de l'intendant M. de Fontette, son protecteur. Un troisième volume de *Fables*, faisant suite aux deux précédents, parut à Caen, 1805, in-12. Il contient trois cent trente-une fables, comprises dans les livres XV à XXV. Dans la première, l'auteur fait entendre qu'il avait reçu des secours ou une pension de Bonaparte. Enfin Boisard a fait réimprimer ses deux premiers recueils de 1773 et 1777, sous ce titre: *Mille et une Fables*, 1^{re} partie, Caen, 1806, in-12. Il annonce dans l'avertissement qu'il a indiqué par un astérisque les fables qui se resentaient de sa jeunesse, ainsi que des opinions qui commençaient à devenir

à l'ordre du jour, et dont il fait son acte de contrition. Il ajoute que, dans le cas d'une nouvelle édition, ce volume doit devenir le premier, puisqu'il contient les huit premiers des trente-cinq livres que forment ses *Mille et une Fables*. A la fin de ce volume se trouvent quatre psaumes traduits en vers; mais on n'y voit point, non plus que dans le volume de *Fables et poésies diverses*, qui doit être le quatrième et dernier tome, une *Ode sur le déluge*, couronnée par l'académie de Rouen, 1790, in-8°. Au mérite de la fécondité Boisard a joint celui de l'invention, car il ne paraît pas que ses fables aient été des imitations. Son style est naturel, mais trop souvent prosaïque.—BOISARD (J.-F.), neveu du précédent, né aussi à Caen, vers 1762, cultiva la peinture et fut élève de Regnault, de l'académie royale; mais, de son propre aveu, il ne sortit jamais de la médiocrité et jeta souvent le pinceau pour prendre la plume. Il émigra au commencement de la révolution, rentra en 1793, fut arrêté, condamné à mort, et sauvé par un miracle qu'il n'explique pas. Il eut toujours à se plaindre des rigueurs de la fortune, et mena une vie errante et malheureuse, souvent éloigné de sa femme, qu'il adorait et qu'il a célébrée dans ses vers sous le nom de *Rose*. Il conte ses malheurs domestiques avec une naïveté verbeuse, entremêlée de plaintes fréquentes, dans ses fables et dans ses nombreux prologues adressés au roi, aux princes et à MM. Gérard, Horace Vernet, Bosio, et à plusieurs autres dont il réclamait les secours. Il paraît que Boisard est mort dans la misère. Il a publié : I. *Fables dédiées au roi*, Paris, 1817, in-8°; II. *Fables* faisant suite à celles qui sont dédiées au roi, Paris, 1822,

2^e partie, 1 vol. in-8°. Digne émule de son oncle en fécondité (puisque ses fables sont au nombre de trois cent quatre-vingt-douze), mais non pas en talent (car elles sont toutes au-dessous de la médiocrité), nous aurions à peine fait mention de lui, si la *Biographie portative des contemporains* n'eût pas confondu l'oncle et le neveu ainsi que leurs ouvrages, en ne parlant que des fables de 1773 et 1777 du premier, et en disant qu'elles ont été réimprimées en 1817 et 1822. La *France littéraire* de M. Quérard a aussi commis une erreur à l'article de l'oncle, en citant une édition de *Fables et œuvres diverses*, Caen, 1773-1801, 3 vol. in-8°, qui n'existe pas, et en omettant les titres des volumes publiés en 1804, 1805 et 1806. A—T.

BOISBAUDRON (le baron de Lornes de), d'une ancienne famille du Poitou, était le frère du marquis de la Coudraye député de la noblesse d'Anjou aux états-généraux de 1789. Il fut destiné dès son enfance au service de la marine, dans laquelle il servit jusqu'à l'époque de son émigration, en 1791. Alors il entra dans l'armée de Condé, et il en fit toutes les campagnes jusqu'à celle de 1795. A cette époque, il se rendit à Jersey, d'où il s'embarqua pour la Bretagne, avec des instructions particulières pour les royalistes de cette contrée. Il débarqua à Erqui, dans les Côtes-du-Nord. En abordant, la petite troupe avec laquelle était Boisbaudron fut rencontrée par un détachement de républicains très-supérieur en nombre. Il se défendit néanmoins, et ne se rendit qu'après avoir eu la cuisse percée d'une balle. Conduit à la prison de Rennes sur une charrette découverte, quoique la neige tombât

par flocons, il souffrit cruellement pendant ce trajet. Ce fut au milieu de ces souffrances, et avec la presque certitude d'être mis à mort, qu'il écrivit aux chefs royalistes pour les engager à refuser toute proposition de paix. Remis en liberté peu de temps après par un article spécial du traité de la Mabilais, il se rendit aux eaux d'Aix-la-Chapelle, puis à Orléans, où il vécut fort tranquille. Averti qu'on l'avait dénoncé au directoire, il partit pour Paris, afin de prouver qu'il était compris dans la pacification. On l'arrêta néanmoins à l'hôtel même du ministre de la police. Ramené en prison à Orléans, il fut traduit devant une commission militaire. L'assemblée était publique et fort tumultueuse. Boisboudron se défendit avec force. Les habitants, électrisés par son éloquence, l'applaudissaient vivement et témoignaient hautement leur intérêt, surtout lorsqu'on apprit que vingt-cinq soldats avaient été commandés d'avance pour l'exécution. La commission prétendait n'avoir à prouver que l'identité sur le fait de l'émigration, et Boisboudron soutenait avec raison que le traité de la Mabilais l'avait absous du fait de l'émigration. Le jugement fut remis à huitaine. L'accusé se défendit avec les mêmes moyens que la première fois. Tout annonçait pourtant sa condamnation, lorsqu'un décret, sollicité par Lanjuinais et rendu la veille à la sollicitation de ses amis, arriva pendant la séance, et déclara la commission incompétente. Désirant toujours être utile à la cause qu'il brûlait de servir de nouveau, Boisboudron se trouva à Paris à l'époque du 18 fructidor, et fut compris dans le décret qui renvoyait les émigrés hors de France. Il passa en Angleterre et de là en Danemark. Ne pouvant s'ha-

bituer à vivre dans ces climats étrangers, dès qu'il vit la possibilité de rentrer dans sa patrie, il y revint; mais les douleurs de sa blessure se firent de nouveau sentir avec tant de violence, que, pour les calmer, il prit de fortes doses d'opium. Sa santé s'altéra de plus en plus; et enfin, après plusieurs mois de souffrances, il mourut âgé d'environ 50 ans, au mois de sept. 1801, dans la terre de M. d'Auteroche, son parent, à trois lieues d'Orléans. Il joignait, dans les dernières années de sa vie, une piété aimable et tolérante à ses vertus militaires. Son esprit, cultivé et plein d'agrément, était d'une teinte chevaleresque, rappelant nos anciens preux. Il avait perdu un fils chéri à l'affaire de Quiberon, et sa femme avait été massacrée à la défaite du Mans, en 1794. B—P.

BOIS-BERENGER (la marquise CHARLOTTE-HENRIETTE TARDIEU-MALESSY de), née à Paris en 1767, fut une des femmes les plus héroïques d'un temps où tant de femmes déploierent un grand courage. M. de Bois-Bérenger ayant émigré, elle resta courageusement exposée aux proscriptions révolutionnaires dans le seul but de conserver son bien à sa famille; et, pour y parvenir, elle feignit de se séparer de son mari, et fit une demande judiciaire en divorce. Mais ce moyen eut peu de succès; elle fut arrêtée comme suspecte et renfermée avec son père, sa mère et sa sœur dans la prison du Luxembourg, puis comprise avec toute sa famille dans une de ces conspirations de prison imaginées pour envoyer en même temps à l'échafaud un plus grand nombre de victimes, contre lesquelles il n'y avait pas même l'ombre d'un motif. Conduite avec ses parents devant le

sanglant tribunal révolutionnaire, et n'ayant pas encore entendu son acte d'accusation lorsque déjà tous connaissent le leur, elle se crut oubliée par les bourreaux, et s'écria en versant un torrent de larmes ! « Dieu, « vous mourrez avant moi ; je suis « condamnée à vous survivre !... « Barbares ! à quelle pénible existence me condamnez-vous ? » Elle s'arrachait les cheveux, embrassait tour à tour son père, sa sœur, sa mère, et répétait avec amertume : « Nous ne mourrons pas ensemble ! » Pendant qu'elle s'abandonnait ainsi à sa douleur, l'acte d'accusation arriva. La joie éclata aussitôt sur son visage, et toute son affliction fit place au plaisir douloureux de consoler ses parents. Elle se coupa elle-même les cheveux, mangea avec appétit, même avec gaieté, et soutint le courage de sa mère jusqu'à l'échafaud. « Con- « solé- z- vous, lui disait- elle, nous « mourrons ensemble : vous n'em- « portez pas le moindre regret ; « toute votre famille vous accom- « pagne, et vos vertus vont rece- « voir leur récompense dans le sé- « jour de la paix et de l'innocence. » Cette jeune femme, belle, aimable, avait été la garde-malade de toutes les femmes prisonnières avec elle. Son père, presque mourant, avait surtout été l'objet de sa tendre sollicitude. Séparée quelque temps de sa mère, qu'on avait mise au secret dans un cachot, elle se privait d'une partie de sa nourriture pour la lui porter, sans se rebuter des propos et de la dureté des geôliers. Ce fut le 26 messidor an 11 (14 juillet 1794) douze jours avant la chute de Robespierre, que périt ainsi la famille de Bois-Bérenger, qui deux semaines plus tard eût été sauvée ! M—D j.

BOISGELIN (le comte Louis-

BRUNO de), frère du cardinal de ce nom (*Voy.* BOISGELIN, tom. V), né à Rennes en 1733, fut d'abord connu sous le nom de chevalier, puis sous celui de comte de Cicé et devint le chef de sa famille par la mort de son aîné et la résolution que prit le puîné de suivre la carrière ecclésiastique. Entré comme enseigne dans les Gardes-Françaises en 1748, il fut dix ans plus tard cornette dans les mousquetaires avec rang de colonel et chevalier de Saint-Louis en 1761. Nommé colonel des Gardes-Lorraines l'année suivante, il fut ensuite brigadier et maréchal-de-camp en 1780. Il était en même temps maître de la garde-robe du roi, puis ministre de France à Parme, chevalier du Saint-Esprit et baron des états de Bretagne. Il présida en cette qualité à différentes époques la noblesse de cette province, notamment en 1789, où il déploya un caractère très-énergique. Ayant juré de ne point assister aux états-généraux, il n'entendit à aucune des propositions que lui firent les ministres pour l'engager à y siéger, et se tint à l'écart pendant les premiers orages de la révolution. Cependant il n'émigra pas. Il fut arrêté en 1794 et conduit à la prison du Luxembourg, où, compris dans une de ces conspirations imaginées par les bourreaux de cette époque, il fut traduit au tribunal révolutionnaire et condamné à mort le 19 messidor an 11 (8 juillet 1794). Sa femme, sœur du chevalier de Boufflers, dame d'honneur de madame Victoire, subit le même sort. C'était une personne de beaucoup d'esprit, et elle montra un grand courage dans ses derniers moments. — Son cousin, le vicomte *Gilles-Dominique* de BOISGELIN, ancien colonel du régiment de Béarn, comman-

daît ce corps dans les premières années de la révolution, et il y maintint la discipline la plus exacte au milieu du désordre général. Il fut ensuite fait maréchal-de-camp, donna sa démission et se retira en 1792 au Havre, où il fut arrêté comme suspect. Conduit à Paris dans la prison du Luxembourg, il n'en sortit que pour aller à l'échafaud, enveloppé dans la même condamnation que ses parents. — L'abbé DE BOISGELIN, frère du précédent, agent-général du clergé de France, et grand-vicaire de l'archevêque d'Aix, périt dans les massacres de l'abbaye Saint-Germain, en septembre 1792, à côté de l'abbé Lenfant, qui lui administra dans ce moment suprême les derniers secours de la religion. (*Voy. LENFANT*, tom. XXIV.) M—D j.

BOISGELIN de Kerdu (le chevalier PIERRE-MARIE-LOUIS de), frère de l'abbé et du colonel de Béarn (*Voy. l'article précédent*), né à Plélo, diocèse de Saint-Brieux, en 1758, fut destiné à l'état ecclésiastique et passa une partie de sa jeunesse au séminaire de Saint-Sulpice. Quelques changements survenus dans sa famille le décidèrent à entrer dans la carrière des armes, et il fut nommé officier dans le régiment du roi, infanterie, où il se lia d'une étroite amitié avec M. de Fortia de Piles, alors lieutenant dans le même corps. Ils visitèrent ensemble le nord de l'Europe de 1790 à 1792; mais Boisgelin n'eut aucune part à la rédaction de l'ouvrage publié par son ami Fortia, sous le titre de *Voyage de deux Français au Nord* (*Voy. la préface du 1^{er} volume, et l'article FORTIA DE PILES, au Supp.*). Admis dans l'ordre de Malte, il se trouvait dans cette île en 1793; et il se rendit à Toulon lorsque cette

place fut occupée par les Anglais au nom de Louis XVII. Il y commanda un régiment qui fut levé pour le service du roi, et qu'après l'évacuation il conduisit en Corse. Il passa ensuite en Angleterre et ne retourna point à Malte. Ainsi il ne s'y trouvait pas, comme on l'a prétendu, lorsque les Français s'en emparèrent en 1798; et s'il a peint, dans la description de cette île, avec des traits énergiques les fâcheux résultats de cette occupation pour les habitants, ce n'est que d'après les récits de témoins oculaires. Il fit pendant la révolution plusieurs voyages sur le continent; et plus tard il a fait connaître ses judicieuses observations sur le commerce, l'administration et les forces militaires de divers états. Le chevalier de Boisgelin ne revint en France qu'après le retour des Bonapartes, en 1814, et il mourut à Pleubihan, département des Côtes-du-Nord, le 10 sept. 1816. Il fut un des auteurs ou éditeurs de la *Correspondance de Mesmer*. (*Voy. ce nom*, tom. XXVIII.) On a de lui : I. *Ancient and modern Malta*; Londres, 1804, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, accompagné de planches et d'une bonne carte géographique, a été traduit en français et publié par M. de Fortia de Piles, Paris, 1809, 3 vol. in-8°. Le premier contient le tableau physique de l'île, de ses productions et de son commerce. Les deux autres sont consacrés à l'histoire de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, depuis son origine jusqu'en 1800. L'auteur y provoque le rétablissement d'une institution long-temps utile, mais qui deviendrait sans but si la destruction de la piraterie est une conséquence de l'occupation du royaume d'Alger par les Français. Il y manque un chapitre intitulé :

Malte métallique et littéraire, dont nous savons que Boissgelin s'était occupé. II. *Travels through Denmark and Sweden*, Londres, 1810, 2 vol. gr. in-4°, fig. Ce voyage est très-estimé. III. *Histoire des révolutions de Portugal*, par l'abbé de Vertot, continuée jusqu'au temps présent, enrichie de notes historiques et critiques, d'une table historique et chronologique des rois de Portugal et d'une description du Brésil, Londres, imprimé par et pour R. Juigné, 1809, in-12. Outre les additions indiquées sur le titre, l'éditeur a joint au livre de Vertot, p. VIII-XV, un *Catalogue raisonné, historique et critique des principaux ouvrages écrits sur l'histoire de Portugal* et des Noms des principaux auteurs qui ont écrit sur le Brésil. (Voy. Rouard, *Notice sur la bibliothèque publique d'Aix*, 1831, in-8°.) De concert avec son ami Fortia de Piles, Boissgelin, pour charmer les ennuis de la garnison, avait imaginé une facétie dont ils publièrent plus tard les résultats sous ce titre : *Correspondance de Caillot-Duval, rédigée d'après les pièces originales, et publiée par une société de littérateurs lorrains* (Nancy, juillet 1795). C'était une mystification fort gaie, adressée de leur garnison à toute la France par les deux officiers, qui reçurent beaucoup de réponses naïves aux lettres qu'ils envoyaient partout sous le nom d'un être imaginaire. Boissgelin de Kerdu a laissé divers manuscrits qui sont déposés à la bibliothèque publique d'Aix en Provence. — Le marquis Bruno de BOISSGELIN, qui était devenu le chef de cette famille, et pair de France en 1814, est mort à Paris le 29 juin 1831, à

l'âge de 61 ans. M—b j et W—s.

BOISHARDY (le chevalier CHARLES de), ancien officier au régiment de Royal-Marine, quitta le service au commencement de la révolution ; prit part à la première conspiration vendéenne, celle de La Rouarie, et fut désigné par lui pour commander les forces militaires de la ligue bretonne sur les Côtes-du-Nord. Après la mort de La Rouarie, il se retira vers la côte entre Lamballe et Moncontour ; et, réunissant tout ce qui s'armait contre la révolution, il établit son quartier-général à Brehan. Boishardy était dans la force de l'âge, et aussi adroit qu'intrépide ; son ascendant était tel sur les paysans qu'ils se seraient tous exposés à la mort pour le défendre, et qu'il passait dans leur esprit pour prédire l'avenir. D'ailleurs, ses manières douces et l'aménité de son caractère le faisaient généralement aimer. Au mois d'août 1794, il alla trouver Puisaye et le reconnut comme généralissime des chouans. Puisaye le fit colonel et lui donna la croix de Saint-Louis. Il commanda les royalistes des Côtes-du-Nord ; et au mois d'octobre 1794, se voyant accablé par la division du général républicain Rey, et autorisé par l'exemple de Charette, il crut écarter le danger en faisant des ouvertures de paix. Ayant demandé une entrevue au général Humbert, qui commandait à Moncontour une division républicaine, il lui indiqua, dans les premiers jours de décembre, un bois pour le lieu de la conférence, et il s'y trouva avec cinquante chouans armés. Humbert arriva seul sans aucune escorte. Le général royaliste, étonné de la sécurité de cet officier, lui dit : *Le témoignage de confiance que tu me donnes me décide*

à la réciprocité ; je vais renvoyer ma troupe, et chercher avec toi les moyens de ramener la paix dans ces malheureuses contrées ! Après la pacification, les hostilités ayant recommencé entre les deux partis, Boishardy reprit l'offensive. Les républicains ayant été instruits qu'il se trouverait, le 13 juin 1795, dans son château de Villehemet ; une compagnie de grenadiers marcha pour l'y surprendre, Boishardy s'aperçut trop tard qu'il était trahi ; il voulut fuir : les grenadiers le poursuivirent à coups de fusil ; il fut atteint et achevé à coups de sabre. Sa tête sanglante et séparée de son corps fut promenée dans les rues de Lamballe et de Moncontour. B—P.

BOISJOSLIN (CLAUDE-AUGUSTIN VIEILH de), né à Paris le 24 février 1788, mort le 23 juin 1832, était le fils aîné de M. de Boisjoslin, poète distingué, élève ami de La Harpe et de Delille, qui après avoir quitté la lyre, il y a plus de quarante ans, devint tribun, puis sous-préfet de Louviers. Il était depuis long-temps le doyen de cette classe de fonctionnaires si amovibles, lorsqu'il prit sa retraite en 1831. Dans sa jeunesse Augustin de Boisjoslin se livra à l'étude des mathématiques. Il se destinait à l'école polytechnique ; des revers de famille le forcèrent à entrer prématurément dans l'arme du génie en qualité de simple soldat ; et il fit en Espagne les campagnes de 1808, 1809 et 1810. Nommé caporal dans les sapeurs il assista au siège de Saragosse. Ses protecteurs, désespérant de lui faire obtenir un avancement toujours lent et difficile dans le génie, lui firent avoir l'emploi d'adjoint au payeur-général de l'armée, ce qui était assurément une fortune pour un ex-caporal. Mais, des revers

ayant contraint les Français d'évacuer l'Espagne en 1813, Boisjoslin revint en France, blessé, après avoir perdu tout ce qu'il possédait à la journée de Vittoria. Pour comble de malheur, il fut du nombre des agents du trésor que l'on réforma comme les moins anciens. Boisjoslin, à qui ses protecteurs reconnaissaient beaucoup de talents, et qui d'ailleurs était doué d'un extérieur séduisant, fut près d'être nommé secrétaire particulier de la grande-duchesse de Toscane (*Voy. BACIOCCHI*, LVII, 17), lorsque les événements de 1814 détruisirent encore pour lui cette nouvelle chance de fortune. Après avoir été sur le point d'obtenir, par le crédit de Fontanes, la place de secrétaire d'ambassade en Espagne, il se décida à entrer dans la maison du roi, où ses goûts littéraires le singularisèrent un peu, et où il fut signalé comme *mal-pensant*, et réformé sans traitement. Il embrassa alors le commerce de la librairie, qu'il quitta pour la direction d'une imprimerie. La mort d'Alphonse Rabbe, en rendant vacante la direction de la *Biographie portative des contemporains* (1) (édition compacte), à laquelle Boisjoslin avait déjà fourni

(1) Cette *Biographie* fut commencée en 1825 par Babenf, fils du démagogue de ce nom qui périt sur l'échafaud en 1797. Ce jeune homme manquant bientôt de fonds la céda à ses imprimeurs, Aucher Eloy et Comp., de Blois, qui en confièrent la direction à Alphonse Rabbe, l'un des rédacteurs. Mais son imagination désordonnée et son esprit brouillon le rendaient peu capable de l'ordre et de la régularité qu'exige un pareil travail. Dès le milieu de la lettre C, M. Aucher Eloy vint lui-même à Paris, et dirigea en personne son entreprise avec autant d'intelligence que d'activité jusqu'à la fin de la lettre S ; mais s'étant brouillé avec son associé de Blois, pour avoir dépassé le nombre des livraisons promises aux souscripteurs, il partit pour la Russie en 1829. Ce fut alors que Boisjoslin, un des coopérateurs de la *Biographie*, en devint directeur à forfait ; il n'y était pas plus propre que Rabbe : ses distractions, ses causeries, ses lenteurs, ses accès d'humeur occasionnés par

plusieurs articles, lui ouvrit une carrière plus conforme à ses goûts et à ses talents. Cette entreprise touchait à sa fin, mais un *Supplément* était nécessaire : ce fut la tâche à laquelle Boisjoslin se consacra tout entier. Sous sa direction les articles de cette Biographie cessèrent de présenter ce défaut de convenance, cette âpreté de style qu'on avait pu reprocher à quelques notices insérées dans les premières livraisons. Boisjoslin, qui était homme du monde et surtout un causeur distingué, n'eut pas de peine à attirer à son entreprise des littérateurs faits pour s'entendre avec lui ; il se les donna pour collaborateurs. Parmi les articles les plus remarquables qu'il a composés pour cet ouvrage, nous citerons Ancelot, Creuzé, Decaen, Dejean, Destournelles, Fourier, Fox, Franceur, Heyne, Lassus, Masséna, Meunier, Montucla, Prony, etc. (2). On a de lui, outre ses notices biographiques : 1^o *Sur l'éducation des femmes*, Paris, 1818, in-4^e ; 2^o la *Préface du Dictionnaire de médecine d'Auboni* ; 3^o la *Préface* placée en tête du livre *de l'amour* par Senancour, dont il avait été l'éditeur. Croyant avoir à se plaindre de la restauration, Boisjoslin avait vu sans peine la révolution de 1830 ; il fut élu officier de la garde nationale aussitôt après ; mais son

le mauvais état de sa santé, firent traîner tellement la publication des livraisons, qu'à sa mort, c'est-à-dire dans l'espace de deux ans, il n'en avait paru que quatorze ou quinze. Pour rendre sa besogne plus facile et plus lucrative, il avait deux commis qui abrégèrent et retouchaient assez maladroitement les articles déjà publiés dans des ouvrages analogues. A—T.

(2) Il a rédigé aussi celui d'Ouvrard, qui est d'une longueur démesurée, car il formerait à lui seul un volume. Boisjoslin n'a fait au reste qu'abrégé les Mémoires de ce fameux fournisseur, auxquels il attachait une grande importance. A—T.

esprit inquiet le jeta promptement dans l'opposition, bien qu'au 2 août 1830, il eût salué le nouveau gouvernement par la publication d'une brochure intitulée : *Notices historiques sur S. A. R. Louis-Philippe d'Orléans et sur le général Lafayette* (extraites de la *Biographie des contemporains*), précédées de quelques mots sur la nécessité de se rallier au duc d'Orléans. Boisjoslin, condamné depuis plusieurs mois à un silence absolu par une esquinancie, a été une des victimes du choléra ; et peut-être aussi le sentiment pénible que lui avaient fait éprouver les événements du 6 juin 1832 n'a pas peu contribué à rendre sa maladie mortelle.

D—R—R.

BOISLANDRY (Louis de), né en 1749, était négociant à Versailles lorsqu'il fut nommé député du tiers-état de Paris aux états-généraux de 1789. Il se rangea dans cette assemblée du parti de la révolution ; mais, naturellement sage et modéré, il ne s'y occupa guère que d'objets de finances et d'administration. Le 6 juillet 1790, il fit au nom du comité ecclésiastique un rapport sur la division du royaume en arrondissemens métropolitains, et proposa l'établissement d'un siège épiscopal dans chaque département. Le 5 septembre suivant il prononça un long discours sur la liquidation de la dette publique, et présenta des raisonnements très lumineux sur l'émission excessive de deux milliards d'assignats qu'avait proposée Mirabeau. Mais ses raisonnements, qui étaient une véritable prophétie, ne furent point accueillis ; l'émission eut lieu, et la France ne tarda pas à subir toutes les calamités que Boislandry avait prévues. Ce député parla

encore avec beaucoup de sagesse, le 30 nov. de la même année, sur les droits d'entrée et sur le nouveau tarif des douanes; et, dans la séance du 15 février 1791, il s'éleva avec force contre les taxes qu'il s'agissait d'établir à l'entrée des villes. Il proposa à l'assemblée, dans le même discours, de s'occuper du projet sur les patentes qui lui avait été présenté. Après la session, Boislandry parut avoir renoncé aux affaires publiques. Il essuya quelques persécutions pendant la terreur; et il est mort à Paris en nov. 1834. On a de lui : I. *Vues impartiales sur l'établissement des assemblées provinciales, sur leur formation, sur l'impôt territorial et sur les charges*, Paris, 1787, in-8°. II. *Considérations sur le discrédit des assignats présentées à l'assemblée nationale*, Paris, 1791, in-8°. III. *Examen des principes les plus favorables aux progrès de l'agriculture, des manufactures et du commerce de France*, par L. D. B. (Louis de Boislandry), Paris, 1815, 2 vol. in-8°. IV. *Des impôts et des charges des peuples en France*, Paris, 1824, 1 vol. in-8°. On trouve dans tous ces écrits des observations judicieuses et des vues sages sur le commerce et l'administration publique. M—D J.

BOISLÈVE (PIERRE), official du diocèse de Paris, dont le nom appartient à l'histoire, pour avoir prononcé le divorce de Napoléon et de Joséphine, naquit à Saumur, le 12 septembre 1745. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se fit recevoir docteur en droit; fut nommé vicaire de Saint-Michel d'Angers, et développa beaucoup de talent dans l'examen des procédures qui lui étaient envoyées par le présidial de

cette ville. Pourvu d'un canonicat de la collégiale de Saint-Martin, il fut en même temps nommé vice-promoteur du diocèse, place qu'il remplissait à l'époque de la révolution. Son refus de prêter le serment l'obligea de quitter Angers. Il vint à Paris, jugeant qu'il y serait plus en sureté que dans la province; et il se tint caché pendant la terreur à Passy, dans une maison que son ancien condisciple, l'évêque de Saint-Papoul (Maillé), avait retenue et meublée sous un nom supposé. Après le concordat, l'abbé Boislève fut nommé chanoine honoraire de Notre-Dame. Napoléon voulant faire casser son mariage sans l'intervention du pape, alors captif, rétablit l'officialité de Paris; et Boislève, comme jurisconsulte, fut revêtu du titre d'officiel. La cause ayant été portée devant lui, après l'instruction préliminaire, il prononça, le 9 janvier 1810, la sentence de divorce, qui ne fut point publiée (*Voy. JOSÉPHINE*, au Suppl.). On croit que l'abbé Boislève fut également chargé d'annuler le mariage de Jérôme Bonaparte avec mademoiselle Paterson. Devenu chanoine titulaire et vicaire-général, il était en même temps directeur des religieuses de l'Hôtel-Dieu et des dames de la Congrégation. Il mourut à Paris, le 3 déc. 1830. W—s.

BOISSEL DE MONVILLE (le baron THOMAS-CHARLES-GASTON), pair de France, naquit à Paris au mois d'août 1763, d'une famille honorable, originaire de Normandie. Reçu conseiller au parlement en 1785, il prit part aux délibérations de ce corps jusqu'à sa suppression, et fut du nombre des jeunes magistrats qui, par leur résistance à l'autorité royale, hâtèrent la révolution.

Quoique lié intimement avec Adrien Duport (*Voy.* ce nom, tom. XII), il ne partagea point la violence de ses principes, et sut se tracer une ligne de conduite également éloignée de tous les excès. A l'époque de la terreur, ne se croyant pas en sûreté à Paris (1), il se fit employer comme ingénieur. Il avait dans sa première jeunesse cultivé son goût naturel pour la mécanique. Maniant avec beaucoup d'habileté la lime et la varlope, il exécuta différentes machines utiles, entre autres une faux à moissonner le blé, très-supérieure à celle que l'on emploie aujourd'hui dans différentes provinces. Il s'occupa aussi quelque temps à perfectionner les moulins à vent. Après le 9 thermidor, se trouvant sur les bords du Rhône, il résolut de descendre ce fleuve depuis le fort l'Ecluse jusqu'à Seissel, partie réputée non navigable; et, dans cette entreprise hasardeuse, il fit preuve d'un courage extraordinaire. Il ne tenta, comme il le dit lui-même (*Voyage pittoresque*, 136), ce trajet périlleux que dans l'espoir d'ouvrir une nouvelle voie au commerce, et d'obtenir sinon des récompenses brillantes, du moins l'honneur d'une mention au *Bulletin*. Lorsque le calme fut rétabli, Boissel vint habiter Rouen avec sa famille. Quelque temps après, une partie des gardes nationales ayant été mobilisée pour la défense des côtes, il entra volontairement dans la légion de la Sei-

(1) Un passage des *Mémoires de Morellet*, II, 103, nous apprend que Monville habitait alors à Fontenay la même maison que Suard. Condorcet croyant aller chez Suard se trompa de porte et vint frapper à celle de Monville : un domestique ouvrit au fugitif qui lui demanda s'il pouvait le recevoir. — « Hélas ! non, Monsieur, car mon maître ne vous aime pas. » On voit par-là que Monville désapprouvait la conduite de Condorcet ; mais il est à croire cependant, d'après ce que l'on sait de son caractère, qu'il n'aurait pas refusé d'aider Condorcet proscrit.

ne-Inférieure, dont il fut nommé major, et il reçut en 1810 la croix d'honneur. A la restauration, nommé pair de France par Louis XVIII, il se montra dans cette assemblée partisan de toutes les réformes utiles et de toutes les améliorations compatibles avec l'ordre public. Il fut en 1819 l'un des fondateurs de la société des prisons, dont le but est d'adoucir le sort des détenus, en leur procurant les moyens de travailler et de s'instruire. Après la révolution de 1830, il adopta toutes les mesures qu'il crut nécessaires au prompt rétablissement de la tranquillité dans Paris, et vota dans ce but l'abolition de l'hérédité de la pairie. Boissel mourut au mois d'avril 1832. A une grande ardeur pour l'étude il joignait des mœurs simples et une bienfaisance éclairée. On a de lui : I. *Voyage pittoresque et navigation exécutée sur une partie du Rhône réputée non navigable*, moyens de rendre ce trajet utile au commerce, Paris, an III (1795), in-4°. Cette relation, qu'on lit avec un vif intérêt, est accompagnée de 17 pl. dessinées et en partie gravées par l'auteur. II. *Description des atomes*, Paris 1813 ; *Développements*, etc., 1815, 2 vol. in-8°. C'est une nouvelle théorie de l'univers. III. *Peut-être*, ibid., 1825, in-8°. Cet ouvrage doit être considéré comme une suite du précédent. M. Ferry, dont l'opinion est ici d'un très-grand poids, le juge tout-à-fait hors de ligne. On ne peut, dit-il, le comparer à aucun autre... aucun livre n'est plus propre, pourvu qu'il soit bien lu, à développer les forces intellectuelles et à diriger leur emploi (*Voy. la Revue encyclopédique*, XXIX, 411). Toutes les parties du cadre immense que l'auteur s'était tracé ne sont pas égale-

mient bien remplies ; quelques-unes de ses idées manquent de justesse , ou sont exprimées d'une manière obscure ; mais on y trouve à chaque page l'expression des sentiments les plus nobles et les plus généreux. IV. *De la législation sur les cours d'eau*, février 1818, in-4°. Dans cet opusculé , l'auteur approfondit plusieurs questions qui intéressent également l'administration, la jurisprudence et la propriété. W—s.

BOISSET (JOSEPH de), né à Montélimart, vers 1750, d'une famille noble, y reçut une éducation très-superficielle et adopta, dès le commencement de la révolution, toutes les idées nouvelles. Nommé, en septembre 1792, député du département de la Drôme à la convention nationale, il vota pour la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Cependant il n'était ni cruel ni sanguinaire; mais essentiellement peureux; et l'on sait que, dans ce mémorable procès, plus de votes furent dictés par la peur que par la conviction. Dès qu'il fut engagé dans cette funeste voie, Boisset en suivit toutes les conséquences; et sa conduite dans la révolution s'explique par ce premier fait. A la fin d'avril 1793, envoyé dans le Midi avec Moïse Bayle, il cassa le tribunal populaire et le comité central de Marseille, qui leur avaient signifié de partir de cette ville sous vingt-quatre heures (*Voy.* BAYLE, LVII, 337). A son retour, il se plaignit aux Jacobins de l'influence des riches et des *muscadins* dans les assemblées des sections, et proposa de les chasser à coups de bâton. Il fut ensuite commissaire chargé de la levée en masse des Français. Le 2 oct., il demanda aux Jacobins le jugement

de Brissot et de ses co-accusés. Le 15 novembre, la Convention approuva sa conduite dans le département de la Drôme, et, peu de temps après, le comité de salut public le fit renvoyer en mission dans le Midi. En février 1794, il fut dénoncé aux Jacobins par la société populaire de Nîmes, comme *oppresseur des patriotes* dans le département du Gard. Il avait destitué Courbis, maire de Nîmes, dit *le Marat du Midi*, ce que n'approuva point la Convention. Le maire fut réintégré. Trois jours avant la chute de Robespierre, Boisset présenta aux Jacobins un projet sur la liberté de la presse et sur les moyens d'en prévenir les abus. Ayant été envoyé dans le département de l'Ain après le 9 thermidor, il fut dénoncé aux Jacobins comme s'étant laissé égarer par les nobles qu'il y avait mis en liberté. Il passa de là à Autun et à Moulins; et, en rendant compte de ses opérations, après avoir dénoncé le comité de surveillance, il annonça, comme correctif, qu'il avait donné la chasse aux *prêtres réfractaires*. De retour à la Convention, il y appuya la réclamation des comédiens français pour le rétablissement de leur théâtre. Envoyé de nouveau à Lyon et dans le Midi, en 1795, il écrivit que l'esprit de vengeance animait les Lyonnais contre les *terroristes* qu'ils appelaient *mathevons*; qu'ils les massacraient dans les rues et dans les prisons. Comme il parut ensuite fermer les yeux sur ces excès, la Convention le rappela. Le 9 août, il demanda un prompt rapport sur la fête du 10 août qu'il voulait célébrer. Lors de la lutte des sections de Paris contre la Convention, en oct. 1795, Boisset annonça que la ville de Lyon avait accepté la constitution et les décrets pour l'admission

des deux tiers des conventionnels. Devenu membre du conseil des anciens, il s'y fit peu remarquer jusqu'au 18 fructidor an V (4 septemb. 1797), et se joignit dans cette journée à la minorité du conseil, réunie à l'école de médecine. En juin 1798, il fut élu secrétaire, et, peu de temps après, il demanda l'urgence sur la résolution assimilant aux émigrés les individus qui s'étaient soustraits à la déportation (1). Il ne fit pas partie du corps législatif après le 18 brumaire (9 novembre 1799), et depuis ce temps il vécut retiré à Montélimart, où il mourut quelque temps avant la chute du gouvernement impérial. — Son frère, *Séjour de Boisset*, qui avait émigré en 1791, et fait, au service de l'Espagne, plusieurs campagnes contre la république, mourut à Lyon en 1814. Z.

BOISSY - D'ANGLAS

(le comte FRANÇOIS-ANTOINE DE), né d'une famille protestante, à Saint-Jean-Chambre, village du canton de Vernoux, (départ. de l'Ardèche), le 8 déc. 1756, fit ses études à Annonay. Un goût assez vif pour les lettres et quelques essais le firent recevoir dans plusieurs académies de province. Il ne tarda pas à se lier avec deux de ses compatriotes, Et. Montgolfier et Rabaut de Saint-Etienne. Il s'était fait recevoir avocat au parlement de Paris; mais il ne suivit point la carrière du barreau, et il acheta une charge de maître-d'hôtel de MONSIEUR (depuis Louis XVIII) (1). Dans

(1) Le 6 février 1799, Boisset écrivait au directeur Merlin, en lui adressant un *projet de banque nationale*, « Je le crois assez bien fait pour pouvoir captiver votre attention. Lisez-le, et si vous le croyez, ainsi que moi, susceptible de faire le bien de notre république, voyez de prendre telles mesures que vous jugerez dans votre sagesse pour en faire l'application. » Et le directeur mit sur la lettre cette apostille: *Renvoyé à l'examen du ministre des finances: (pour lui seul)*. Signé MERLIN. V—VE.

(1) Il se démit de cette charge en 1791.

les premiers mois de 1787, une affaire importante l'avait appelé dans la capitale; il s'agissait de faire *rétracter*, sur opposition par lui formée, un arrêt du conseil, rendu deux ans auparavant, et qui, sans que Boissy-d'Anglas eût été entendu, et, *sur un faux exposé des faits et des moyens*, avait cassé un arrêt du parlement de Toulouse, rendu depuis six ans en sa faveur. Boissy-d'Anglas écrivit, le 17 mars, une longue lettre à Malesherbes, qui, rentré une seconde fois au ministère, était déjà en relation avec Rabaut et Montgolfier. Boissy se disait « citoyen « obscur et ignoré, cultivant les lettres mais sans prétention, et uni- « quement pour le charme qu'elles « répandent sur la vie de celui qui « les aime. » Il se présentait sous les auspices d'un de ses amis les plus chers, Etienne Montgolfier, et aussi sous les auspices de Rabaut de Saint-Etienne qui m'a permis, écrivait-il, de m'honorer du titre de son ami, aux yeux de Malesherbes; et après avoir beaucoup loué le ministre philosophe, il lui parlait de son affaire: « Il s'agit, disait-il, d'une partie de ma fortune, d'ailleurs médiocre, et surtout du repos et de la tranquillité de ma vie entière... J'avais raison au parlement sur le fond: j'ai raison au conseil sur la forme. » Or, le rapporteur de sa cause était le président de Boisgibault, ami intime de Malesherbes. Boissy désirait donc que Malesherbes le recommandât au rapporteur, et il terminait ainsi sa lettre: « Je vous prie de m'excuser, Monsieur, si je ne vous donne pas la qualification qui vous est due. J'ai su que je vous déplairais en vous donnant un titre que vous êtes assez grand par vous-même pour dédaigner: et cette considération

seule m'a déterminé à *m'écarter un instant des convenances*. » Il y avait déjà dans ce rejet des *convenances* par le ministre, et dans l'espèce d'empressement de Boissy-d'Anglas à ne pas se conformer à l'usage, quelque chose qui sentait l'approche de la révolution. Dans son premier ministère (1775), Malesherbes s'était laissé donner, par tous ceux qui lui écrivaient, même par Voltaire et par d'Alembert, la qualification de *monseigneur*; mais, dans le court espace de douze ans, le sentiment des *convenances* s'était singulièrement affaibli; et les hautes classes l'avaient elles-mêmes oublié. On ne disait plus dans les salons que *monsieur et madame*: les titres n'étaient déclinés que par les laquais, au moment où ils annonçaient; et ces titres avaient disparu dans la suscription des lettres que s'écrivaient les personnes du rang le plus élevé. Cependant tandis que Boissy-d'Anglas ne donnait point au ministre sa *qualification*, il avait soin de prendre lui-même tous les titres qui lui appartenaient, et il ajoutait à sa signature: *des académies de Lyon, de Nîmes, de La Rochelle, etc.* Malesherbes s'empressa d'envoyer à Boissy une très-bonne lettre de recommandation pour son ami, rapporteur de la cause, et l'arrêt du conseil fut *rétracté*. Dès lors, des relations et une correspondance s'établirent entre Malesherbes et Boissy-d'Anglas. A cette époque, Et. Montgolfier sollicitait l'entrepôt de tabac d'Annonay. Boissy et Rabaud agirent pour qu'il l'obtînt. Ils demandèrent aussi *quelque bénéfice* pour l'abbé Montgolfier, second frère de l'inventeur des aérostats, et qui exerçait « avec distinction une charge de conseiller à la sénéchaussée d'Annonay, avec un re-

venu de moins de huit cents livres. » Ainsi, deux protestants sollicitaient alors, auprès de Malesherbes, et auprès de l'évêque d'Autun (Marbœuf), un bénéfice pour un prêtre catholique. En sept. 1787, Et. Montgolfier avait annoncé, par une lettre confidentielle à Malesherbes, qu'il venait de faire de nouvelles et importantes découvertes pour la direction des aérostats. On ne sait pas que Boissy-d'Anglas s'était associé aux travaux et aux expériences des deux frères, Etienne et Joseph Montgolfier. Le 18 septembre, il écrivait à Malesherbes: « Vous sentirez, Monsieur, à quel point on peut, sans danger, annoncer d'avance les nouvelles expériences, et vous distinguerez, mieux que qui que ce soit, ce qui ne doit être su que de vous, monsieur, et ce qui doit l'être de l'administration et des savants qu'elle consultera; » et peu de jours après il adressa au ministre, qui le lui avait demandé, un long *Mémoire* (inédit) *sur les avantages que le commerce peut retirer des aérostats* (2). On y voit jusqu'à quel point ils partageaient l'un et l'autre les illusions de Montgolfier: « J'espère, disait Boissy, démontrer l'utilité des aérostats (*pour le transport des marchandises*); » elle serait surtout importante pour voiturier des objets fragiles « comme les glaces dont Paris possède l'unique manufacture, objets fragiles et craignant le cahot des voitures par terre. » Cette utilité se manifesterait encore, disait-il, pour le transport des *papiers peints* et pour *tous les objets de luxe* que la capitale fournit aux provinces. Suivent de singuliers détails sur l'étude des vents, et un

(2) L'original autographe de ce mémoire et les lettres citées, qui sont également autographes, appartiennent à l'auteur de cet article.

itinéraire plus singulier encore pour les transports du commerce, à travers les airs, dans toutes les parties du monde. Ce mémoire est terminé par des réflexions fort tristes sur l'insuffisance des moyens pécuniaires des inventeurs pour continuer leurs expériences, ce qui était évidemment un moyen indirect de stimuler le gouvernement et de l'inviter à faire les frais de ces expériences. Mais le gouvernement n'accorda pas de nouveaux fonds (3). Ainsi les premières pensées de Boissy furent un rêve patriotique, et ce n'est pas le dernier qu'il ait fait sur le bonheur de la France. Son premier écrit politique, qui parut au commencement de 1789, le seul qui ne porte pas son nom, a pour titre : *Adresse au peuple languedocien, par un citoyen du Languedoc*, in-8°. L'auteur dit lui-même, en rappelant cette production, dans son *Adresse à mes concitoyens*, (1790) : « J'ai, l'un des premiers, réclamé, il y a dix-huit mois, contre cette *constitution gothique*, sous laquelle vous gémissiez. » — Élu député du tiers-état de la sénéchaussée d'Annonay aux états-généraux, il se montra dès le commencement un des plus chauds partisans de la cause populaire. Mais il marqua peu dans cette assemblée, où les grands talents qui brillaient à la tribune parurent d'abord l'intimider. Cependant il se prononça sur la nécessité, pour les députés des communes, de se constituer en as-

semblée nationale, et il discuta les motions faites à ce sujet par Rabaut et Chapelier. C'est injustement qu'on lui a reproché d'avoir fait l'apologie des tristes journées des 5 et 6 octobre 1789 ; il a repoussé cette accusation et déclaré qu'il les avait flétries de ce mot mémorable de L'Hôpital sur la Saint-Barthélemi : *Excidat illa dies!* En 1790, il vota pour qu'il fût pris des mesures contre les conspirateurs rassemblés au camp de Jalès, où ils organisaient la guerre civile dans le Midi ; et il dénonça comme contre-révolutionnaire un mandement de l'archevêque de Vienne. Vers la fin de cette année, le vicomte de Beauharnais avait proposé de décréter que le roi ne pourrait jamais commander les armées en personne : « Je vis, dit Boissy-d'Anglas, M. de Malesherbes le jour même de cette proposition. Nous la discutâmes long-temps verbalement, sans trop nous entendre ; je lui envoyai le lendemain quelques observations sur les principes qui avaient pu déterminer M. de Beauharnais, en les soumettant à son examen ; » et peu de jours après Malesherbes fit une très-longue réponse, dont la plus grande partie était l'apologie de sa longue carrière, comme président de la cour des aides et comme deux fois appelé dans le conseil du roi. Venant enfin à l'objet de la discussion, il disait : « Le projet de décret de M. de Beauharnais, tel que je l'ai compris, se réduit en dernière analyse à ceci : *Il est dangereux que le roi ait un pouvoir sans bornes, et par conséquent il faut lui ôter toute espèce de pouvoir.* Est-il bien vrai que c'est là ce que vous pensez ? j'espère que non, et qu'il suffit de nous expliquer. Il y a peu de temps que j'ai l'honneur

(3) Le roi avait assigné, en 1786, soixante mille livres pour les frais d'un aérostat ; mais Montgolfier ne reçut que quarante mille livres, et il fut inscrit pour cette dernière somme sur le *Livre rouge*, publié au mois de mars 1790. Boissy-d'Anglas fit imprimer, le 10 avril, une note pour expliquer que les quarante mille livres n'étaient pas une gratification déguisée. Il trouve que le gouvernement a été ingrat envers Montgolfier puisqu'il ne l'a point récompensé.

de vous connaître : mais j'ai cru voir en vous une vertu, des lumières, même une douceur de caractère qui me semblaient incompatibles avec de tels principes. La candeur est empreinte sur votre physionomie ; vous êtes l'ami de M. Montgolfier, dont je respecte encore plus la vertu que le génie ; oui, monsieur, il faut nous expliquer... ; » et Malesherbes joignit à sa lettre un mémoire sur la question débattue. Boissy-d'Anglas, dans une brochure qui parut alors, et qui a pour titre : *A mes concitoyens*, fit un magnifique éloge des travaux de l'assemblée constituante, en opposant au tableau de tous les abus qu'elle avait renversés la série de tous les droits qu'elle avait établis ; il s'attacha surtout à la justifier de tous les reproches qui lui étaient adressés, et montra l'heureux avenir qu'elle ouvrait pour la France. En même temps, il parlait de Louis XVI comme du *meilleur des rois*, toujours occupé du bonheur du peuple, toujours entouré de la confiance et du respect de la nation. Boissy déplorait les *scènes sanglantes* qui avaient souillé *quelques journées de la révolution*, et il ajoutait : « Mais je dois le dire aussi, dussé-je passer pour barbare.., la moindre guerre entreprise pour flatter l'orgueil d'un ministre ou les caprices d'une maîtresse a fait couler bien plus de sang que n'en a coûté parminous la conquête de la liberté. » (On n'était alors qu'en 1790.) Il recommandait l'union, la confiance dans l'assemblée, dans le roi, dans *les curés, classe de citoyens respectable*, dans laquelle les Français trouveront, disait-il, des *amis, des consolateurs, des arbitres*. » Il y a du rêve dans cette brochure, mais c'est le rêve d'un homme de bien.

Peu de temps après, Boissy fit imprimer un assez gros volume, qui a pour titre : *Observations sur l'ouvrage de M. DE CALONNE, intitulé de l'ÉTAT DE LA FRANCE PRÉSENT ET À VENIR ; et, à son occasion, sur les principaux actes de l'assemblée nationale, avec un post-script sur les derniers écrits de MM. MOUNIER et LALLY* (Paris, 1791, in-8°). C'est le même fond d'idées que celui de la brochure *A mes concitoyens*, avec plus de développements et quelques attaques un peu vives, dans le *postscript*, contre ses deux collègues déserteurs de l'assemblée constituante, et qui n'étaient point optimistes comme lui. D'ailleurs l'auteur dit lui-même. « Cet ouvrage a été rédigé avec beaucoup de précipitation, et l'on s'en apercevra sans peine. » On s'en aperçoit en effet. Boissy-d'Anglas fut élu en 1791 secrétaire de l'assemblée nationale. Il réclama contre l'insertion de son nom dans un pamphlet intitulé : *Liste des députés qui ont voté pour l'Angleterre dans la question des colonies*, et il déclara qu'il se faisait gloire d'avoir voté avec la minorité qui voulait conserver les droits des hommes de couleur. Il s'éleva dans le même temps contre les dévastations qui affligeaient le comtat Venaissin ainsi que le département de la Drôme ; et il appuya la demande des honneurs du Panthéon pour J.-J. Rousseau, déclarant que la crainte de priver Girardin des restes de son ami ne pouvait être un motif pour empêcher cet acte de reconnaissance nationale. — Lorsque l'assemblée constituante eut mis fin à ses travaux, Boissy-d'Anglas fut élu procureur-syndic du département de

l'Ardèche. Cette magistrature était importante dans des temps devenus difficiles; il y déploya une fermeté impartiale et courageuse : on le vit pendant plusieurs heures couvrir de son corps la porte de la prison d'Annonay, lorsqu'une force militaire, étrangère au pays, voulait la briser pour égorger des prêtres catholiques qui, la nuit suivante, furent rendus à la liberté (4). Boissy avait déjà provoqué sur sa conduite la censure publique, qu'il disait être d'obligation pour les membres d'une nation libre. Une brochure intitulée *Boissy-d'Anglas à Thomas Raynal* (Paris, 1792, in-8°) fut regardée comme une assez faible réfutation de la fameuse *Lettre* adressée à l'*Assemblée nationale*, par le vieux philosophe, pénitent de ses longues erreurs. Mais Raynal n'avait fait qu'adopter et signer cette lettre remarquable, ouvrage de Malouet. Au mois de juin de la même année (1792), Boissy publia *Quelques idées sur la li-*

berté, la révolution, le gouvernement républicain, et la constitution française (in-8° de 46 pages), avec cette épigraphe : *Nous voulons l'égalité, toute l'égalité, rien que l'égalité*. C'est un recueil de pensées politiques, souvent empreintes des illusions de cette époque. — Trois mois plus tard, Boissy-d'Anglas fut élu député de l'Ardèche à la convention nationale. Il prit peu de part aux premiers travaux de cette assemblée, et fut envoyé deux fois en mission à Lyon, d'abord avec Vitet et Legendre, pour rétablir l'ordre que troublait la rareté des subsistances; ensuite avec Vitet et Alquier, pour assurer les approvisionnements de l'armée des Alpes. Devenu membre du comité de la guerre, il fit un *rapport sur l'arrestation de Bidermann et Max-Berr, membres du directoire des achats* (in-8° de 23 pag.); et, sur sa proposition, les deux administrateurs des vivres furent mis en liberté. — Le procès du roi allait commencer : Boissy-d'Anglas demanda qu'au premier mur-mure des citoyens dans une tribune, elle fut évacuée. Mais l'ami de Mallesherbes ne le seconda point dans son généreux dévouement pour un monarque infortuné. « Je n'ai point parlé dans la discussion qui a précédé le jugement de Louis, je n'ai pas même publié de discours. » C'est en ces termes que Boissy s'exprima lui-même lorsque, le 17 janvier 1793, il prit enfin la parole. D'ailleurs il avait voté « pour la nécessité de faire ratifier par le peuple le jugement qui serait rendu; » et, sur la question de la peine qui serait appliquée, il dit : « Il s'agit moins pour moi d'infliger un juste châtiment, de punir des attentats nombreux, que de procurer la paix intérieure... je re-

(4) Dans l'hiver de 1791 à 1792, Boissy-d'Anglas vint à Avignon où son caractère conciliant ne put parvenir à rapprocher les esprits ni à calmer les passions exaspérées par l'état d'incertitude et d'anarchie où ce malheureux pays était plongé. Peu de mois après, le fameux décret d'amnistie rendu par l'Assemblée législative en faveur des assassins de la Glacière, Jourdan, Duprat, Mainvielle, etc., ayant forcé plusieurs Avignonnais de se dérober par la fuite à la vengeance des tigres déchainés, quelques-uns se trouvaient dans une auberge à Nîmes : au sortir du souper, ils furent assaillis dans la salle à manger par dix ou douze coupe-jarrets qui s'étaient donné le nom de pouvoir exécutif et qui, armés de sabres et d'énormes bâtons, étaient les séides des jacobins, les précurseurs des septembriseurs. Le père de l'auteur de cette note ayant voulu faire des représentations et opposer de la résistance, fut poursuivi autour de la table d'hôte par les scélérats, et il allait être massacré, lorsque Boissy-d'Anglas, un des convives, s'interposa courageusement entre les assassins et leur victime, et sauva celui-ci ainsi que sa famille et ses compatriotes, sous la condition qu'ils quitteraient Nîmes le lendemain matin. Mais dès la nuit même, pour les soustraire à de nouveaux dangers, Boissy les fit partir sous l'escorte de quelques gardes nationaux, ses amis.

jette donc l'opinion de ceux qui veulent faire mourir Louis... je vote pour que Louis soit retenu dans un lieu sûr, jusqu'à ce que la paix et la reconnaissance de la république par toutes les puissances permettent... d'ordonner son bannissement hors du territoire (5). » Après le 21 janvier, Boissy-d'Anglas fit imprimer une petite brochure in-8° de douze pages, intitulée : *De notre situation présente et future*. En voici le début : « La royauté est abolie et le sang du dernier de nos rois vient de sceller la résolution prise par le peuple français d'être effacé de la terre plutôt que de n'y pas demeurer libre. » Et dans une note sur cette phrase il disait : « Je n'ai pas voté pour la mort de Louis, parce que j'ai cru cette mesure rigoureuse contraire à l'intérêt national, et j'ai dit et imprimé mes motifs ; *j'avais tort, sans doute*, puisque la majorité de la Convention a pensé autrement.... Loin de moi toute idée de séparer ma responsabilité de celle de mes collègues.... nous sommes tous solidaires envers les assassins et les rois.... et lorsque après être arrivés sur la terre de la liberté, nous avons brûlé nos vaisseaux, il faut vouer à l'infamie et à l'opprobre celui qui aurait conçu l'espoir de retrouver un esquif pour lui. » — Boissy-d'Anglas ne monta point à la tribune pendant la lutte qui s'établit entre les montagnards et les girondins, mais il votait avec ces derniers. Avant le 31 mai, divers plans de constitution furent proposés : il en fut publié une vingtaine par divers membres de la Convention. Un des plus singuliers était celui du capucin Chabot, un des plus

raisonnables celui de Boissy-d'Anglas. Le projet du comité avait été rédigé par Condorcet, et ce fut Condorcet qui fit le rapport : mais ni ce projet ni aucun de ceux qui avaient été imprimés en grand nombre ne purent être discutés avant la révolution du 31 mai ; et l'on sait qu'après cette révolution un autre comité de constitution fut nommé, une autre constitution adoptée, et que cette constitution, dite de 1793, fut immédiatement suspendue pour faire place au *gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix*. Boissy n'avait point approuvé la révolution du 31 mai : il vit l'oppression de la représentation nationale, et il écrivit une *Lettre au citoyen Dumonts, vice-président de l'Ar-dèche*, qui fut imprimée à Annonay. Cette lettre, datée de Paris, le 28 juin 1793, exprimait une vertueuse indignation qui n'était pas alors sans danger, mais qui aurait eu plus de retentissement à la tribune nationale (6). Peu de temps après l'avoir écrite, Boissy-d'Anglas ayant voulu prendre la parole : *Tais-toi, coquin*, lui cria Chabot, *nous savons ce que tu as écrit, tu devrais être déjà guillotiné*. Et un jour, tandis qu'il traversait les Tuileries, Legendre s'avança vers lui avec fureur : *Eh bien ! scélérat*, dit-il, *tu as osé dire que tu n'étais pas libre, et cependant te voilà ici*. — *Non*, répondit Boissy-d'Anglas, *je ne suis pas libre, car si je l'étais, je pourrais te répondre*. C'est ainsi que peut s'expliquer le silence de Boissy-d'Anglas à la Convention, pendant toute la durée de la terreur. Alors la parole libre d'un

(5) Opinion de Boissy-d'Anglas, relativement à Louis, prononcée le 17 janvier. De l'imprimerie nationale, in-8° de 3 pages.

(6) Cette lettre fut réimprimée à Paris, en seize pages, sans date, mais après la révolution du 9 thermidor. Cette réimpression eut pour but de justifier Boissy-d'Anglas sur son silence à l'époque du 31 mai.

honnête homme n'avait pour réponse que l'échafaud. Boissy était membre du comité d'instruction publique; il signa en cette qualité le ridicule rapport fait par Léonard Bourdon sur la fête de la cinquième sans-culotide, jour où le corps de Marat devait être transféré au Panthéon. Le 13 février 1794, il adressa à la Convention, au nom du comité, *Quelques idées sur les arts, sur la nécessité de les encourager, sur les institutions qui peuvent en assurer le perfectionnement, et sur divers établissements nécessaires à l'enseignement public*. La Convention ordonna l'impression de cet écrit, ainsi que celle des *Courtes observations* que Boissy présenta le 18 avril suivant, au nom du même comité, *Sur le projet de décret concernant le dernier degré d'instruction*. Ce fut vers cette époque, qui semblerait d'abord assez mal choisie, que Boissy publia son *Essai sur les fêtes nationales, suivi de quelques idées* (déjà imprimées), *sur les arts et sur la nécessité de les encourager, adressé à la Convention nationale* (an II, in-8° de 192 pag.). Boissy loue l'institution des fêtes décadières, consacrées à la fraternité, à la bienfaisance, au malheur, à la naissance, au mariage, à l'agriculture, etc.; il voudrait qu'aux funérailles, des chants lugubres, tels qu'en invente, dit-il, le génie de Gossec, conduisissent les citoyens au centre même de cette enceinte où l'ambition vient s'anéantir. « Je voudrais, ajoute-t-il, qu'un arrêt solennel se fît entendre sur chaque tombe au moment où elle devrait se refermer pour jamais. J'appellerais la censure la plus rigoureuse envers toutes les mémoires, afin qu'une pro-

scription morale fût aussitôt prononcée contre celle qui devrait être déshéritée de l'estime des gens de bien. » Il croit que le règne des rois va finir sur la terre : « Qu'importe la vie des rois ? Qu'importent les tyrans et leur mémoire ? bientôt la terre en sera délivrée, et il ne restera plus d'eux que le souvenir de leurs crimes. » Il veut ce qu'il appelle *la démocratie de la mort* comme le complément nécessaire de *la démocratie politique*. Il parle avec éloge du discours de Robespierre sur le rapport des idées religieuses et morales avec les principes républicains : « Il ne me semble pas, dit-il, qu'on puisse rien ajouter aux principes de cette morale bienfaisante et sainte qui y sont développés avec tant de charmes, et qu'un homme de bien ne rencontre jamais sans les adorer, sans les bénir.... Robespierre parlant de l'Etre-Suprême au peuple le plus éclairé du monde, me rappelait *Orphée* enseignant aux hommes les premiers principes de la civilisation et de la morale, et j'éprouvais un plaisir inconcevable. » Mais quoique ce livre soit empreint de la couleur du temps, et qu'on y voie un des esprits les plus sages de la Convention mutilée atteint de cette fièvre révolutionnaire dont aucun ami de la liberté n'était alors exempt, il faut dire que l'*Essai sur les fêtes nationales* semble avoir été rédigé pour ramener à des idées plus calmes, à des sentiments humains un peuple que les factions emportaient avec tant de fureur dans tous les excès. — La révolution du 9 thermidor était enfin venue, et Boissy-d'Anglas allait commencer une carrière législative pleine de mouvement et d'action. Il fut élu secrétaire de la Convention nationale, le 7 octobre 1794. Voici

quels furent ses principaux travaux législatifs : car leur série complète serait trop considérable dans cet article. En novembre 1794 (brumaire an III), il fait un *Rapport sur le lycée républicain* et sur les encouragements à donner à ses travaux (in-8° de 8 pag.). Il appuie la demande faite par David, arrêté à la suite des événements de thermidor, d'être gardé dans son domicile pour y finir un tableau. Le 15 déc. (25 frimaire), il est nommé membre du comité de salut public : il demande des mesures contre les prêtres qui troublent le département de l'Ar-dèche ; il dénonce le honteux gaspillage des domaines nationaux. Principalement chargé dans le comité de salut public de la partie des subsistances et de l'approvisionnement de Paris, il rassure, avec trop d'imprévoyance, la Convention. Il vote en faveur de la levée du séquestre mis sur les biens des étrangers ; puis il annonce encore, en prenant son vœu pour la vérité, que les subsistances de Paris sont assurées ; et il fait un rapport à ce sujet. Le 27 déc. 1794, il prononce un *Discours sur les principes du gouvernement et sur les bases du crédit national* (in-8° de 23 p.). Un peu plus tard il parle avec étendue sur les conditions auxquelles la France doit traiter avec les puissances étrangères ; et il fait un nouveau rapport sur les subsistances. Il discute le traité de paix conclu avec la Toscane ; il lit, le 30 janvier 1795 (11 pluviose), un *Discours sur les véritables intérêts de quelques-unes des puissances coalisées, et sur les bases d'une paix durable*. Le 21 février, il lit encore un *Discours sur la liberté des cultes* ; et le 28, il fait un nouveau *Rapport sur l'état actuel des sub-*

sistances de Paris. Un décret ordonne que ce rapport soit *imprimé de suite, affiché et envoyé le soir aux quarante-huit sections, pour que la lecture en soit faite dans leurs assemblées*. En même temps l'insertion est ordonnée au *Bulletin de la Convention*, qu'on imprimait en placard d'affiche, et aussi in-8°. On voit par ce rapport que, malgré quarante-cinq jours de la gelée la plus rigoureuse, qui avait fermé *tous les arrivages par eau* et rendu les routes de terre impraticables aux voitures, que quoique *tous les moulins* parussent devoir être *enchaînés par le froid*, on avait cependant fait entrer à Paris, *à travers tous les obstacles*, et livré à la consommation six cent mille quintaux de farine ; que la distribution journalière qui, avant 1789, était de quinze cents sacs, avait été, la veille du rapport, de deux mille cent dix-huit. Boissy-d'Anglas voit dans l'inquiétude de la population, dans les attroupements devant la porte des boulangers un complot des malveillants de l'intérieur ; il accuse aussi *les émigrés et le ministère anglais*. Cependant il convient que *le moment actuel est le plus difficile* ; mais, dit-il, « déjà des navires, précurseurs de beaucoup d'autres, arrivent au Havre, à Dunkerque ; déjà tous les points de l'univers s'apprentent à effectuer leurs promesses... On sera surpris un jour, quand il sera possible de le dire, de l'immensité des moyens mis en œuvre pour approvisionner la république, des sacrifices immenses faits par la nation. » Il annonce que « dans ce moment, six représentants du peuple sont dans les départements affectés aux approvisionnements de Paris, pour activer le versement des grains

et faciliter les réquisitions... Non, s'écrie-t-il, Paris ne manquera pas, pourvu que Paris soit tranquille.... » Il y avait bien quelque contradiction entre les assertions et les faits. Ce rapport annonçait que la distribution de la veille avait été de deux mille cent dix-huit sacs de farine ; et cependant on ne délivrait à chaque individu, *muni d'une carte de la section*, que quelques onces de pain et quelques onces de riz : encore fallait-il faire *queue*, toute la nuit, à la porte des boulangers. Les restaurateurs avaient leurs tables servies comme à l'ordinaire ; mais, à ces tables publiques, comme aussi chez leurs amis, les *dîneurs* devaient apporter leur pain. — Boissy-d'Anglas avait déjà fait d'autres rapports sur les subsistances et sur les troubles dont elles étaient la cause ou le prétexte. Il avait dénoncé l'agiotage, proposé de rouvrir la bourse (7), et fait décréter le mode de distribution des comestibles ; il avait fait une motion d'ordre sur les dangers que courait la liberté, attaquée par le royalisme et l'anarchie. Dans d'autres séances, car il montait presque tous les jours à la tribune, il avait discuté le projet des attributions à donner au comité de salut public ; il avait proposé de décréter l'annulation des jugements rendus par les tribunaux révolutionnaires, depuis le 22 prairial, la révision des jugements antérieurs, la suspension de la vente des biens des condamnés, et demandé des indemnités pour ceux qui avaient été vendus. « La justice, s'écriait-il, voilà notre devoir, voilà notre force ; les siècles passent et s'anéantissent... la justice seule demeure et survit à

toutes les révolutions. » Il avait présenté une adresse pour calmer les inquiétudes du peuple sur les subsistances ; il avait demandé l'envoi, par des courriers extraordinaires, de la loi de grande police pour prévenir les excès dont on était menacé sur tous les points de la république ; il avait de nouveau exposé les entraves apportées à l'arrivage des subsistances, les mesures prises pour les lever et annoncé que, le jour même où il parlait, sept cent quatorze mille livres de pain avaient été distribuées dans Paris : enfin les nombreux rapports de Boissy sur les subsistances, et ses assertions qu'elles étaient assurées quand le pain manquait partout, lui avaient fait donner par le peuple, et dans les pamphlets du temps, le sobriquet de *Boissy-Famine*, lorsque la journée du 12 germinal an III (1^{er} avril 1795) commença la renommée historique de Boissy-d'Anglas. Il était à la tribune, il avait commencé un rapport sur le système de l'ancien gouvernement dans la partie des subsistances. Soudain, dans la salle où la Convention siégeait aux Tuileries, déborde comme un torrent une populace ivre et désordonnée, précédée de sales drapeaux en guenilles, hurlant et vociférant : *La constitution de 1793 et du pain !* Tous les bancs des députés sont envahis, la terreur règne dans l'enceinte où elle s'était organisée, et plus d'un visage a pâli. Boissy-d'Anglas reste impassible à la tribune : toute délibération est suspendue.... Enfin, le bruit des tambours battant la générale domine et fait taire les clamours de la multitude. Le son lugubre du tocsin, placé depuis trois jours dans le pavillon de l'Horloge, (qu'on appelait alors *pavillon de l'Unité*), est entendu : l'effroi se répand dans la foule amentée, elle s'é-

(7) Rapport et projet de décret sur le rétablissement de la Bourse, fait le 13 ventose (3 mars 1795), in-8° de 7 pages.

chappé par toutes les issues, et disparaît subitement : Boissy reprend tranquillement son rapport, et l'assemblée, qui s'étonne et qui admire, a repris elle-même le cours de ses délibérations avec un calme digne des temps antiques. Un décret prononce la déportation de Collot-d'Herbois, de Barère, de Billaud-Varenne et de Vadier ; un autre décret met en arrestation Amar, Choudieu, Léonard Bourdon, avec cinq autres conventionnels montagnards ; et par un troisième décret, Pichegru est nommé général en chef de la garde nationale parisienne. Six jours après, Boissy - d'Anglas fut élu 64^e président de la Convention. C'est à cette époque que Chazal proposa de faire choix, pour gouverner, de vingt-quatre membres qui ne pourraient siéger à la Convention pendant l'exercice de leur pouvoir. Sans appuyer cette proposition, Boissy en fit ordonner le renvoi aux comités. Il réclama une mesure générale en faveur des conventionnels comme ayant été absents à deux appels nominaux en 1793. Le 18 avril (29 germinal), Boissy fut nommé membre de la commission des onze, chargée de la confection des lois organiques de la constitution (8). Le 30 ventose (20 mars 1795), il prononça un *Discours sur la nécessité d'annuler et de reviser les jugements rendus par les tribunaux révolutionnaires, et de rendre aux familles des condamnés les biens confisqués par ces jugements* ; le lendemain, il fit une motion d'ordre contre les terroristes et les royalistes.

—Cependant les chefs cachés de l'émeute du 12 germinal n'y avaient vu qu'un coup manqué, qu'une révolution avortée, et ils avaient arrêté de mieux prendre leurs mesures. Le 1^{er} prairial (20 mai 1795) fut le jour marqué pour cette nouvelle tentative. Les mêmes instruments et les mêmes moyens sont employés : une foule immense, armée de toutes pièces, et où figurent tous les sexes et tous les âges, se précipite, en grossissant toujours, des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, vers les Tuileries, poussant d'horribles clameurs, et prête à tous les excès. Elle s'est recrutée, sur son passage, de tout ce que Paris renfermait alors d'individus faciles à entraîner au désordre, au meurtre et au pillage. La salle de la Convention est de nouveau envahie ; les forces du président Vernier sont bientôt épuisées, il descend du fauteuil ; André Dumont le remplace, comme ancien président : mais il sort bientôt de la salle au bruit du tumulte croissant. Boissy-d'Anglas, appelé par ses collègues, monte au fauteuil, s'assied et se couvre. Soudain les cris de mort retentissent contre lui ; son visage est calme et son regard sans trouble ; il voit le fer levé sur sa tête, les fusils dirigés contre lui ; il n'est point ému. Son collègue Kervélégan est atteint sous ses yeux, et près de la tribune, de plusieurs coups de sabre : le président est immobile. Le représentant Féraud vient d'être égorgé ; sa tête, placée au bout d'une pique, promennée dans la salle, s'arrête en face du président : le président se lève, se découvre et la salue religieusement : ni les hurlements de l'émeute, ni les menaces des égorgeurs, ni les piques dirigées sur son sein, ne peuvent le décider à abandonner son siège. Cet

(8) Les autres membres de cette commission étaient : Cambacérès, Merlin, de Douai ; Sieyès, Thibaudeau, La Réveillère-Lépeaux, Lesage d'Eure-et-Loir, Creuzé-Latouche, Louvet, du Loiret ; Berlier et Daunou.

exemple héroïque empêche ses collègues de désertir une enceinte où l'anarchie est près de triompher. Quelques orateurs de la montagne demandent, en vociférant, le rétablissement de toutes les lois révolutionnaires, l'arrestation des membres des comités de gouvernement, l'élargissement de tous les détenus depuis le 9 thermidor, le rappel de Barère, Collot et Billaud, des visites domiciliaires, la fermeture des barrières, etc., etc. Boissy semble ne rien voir et ne rien entendre : son immobilité frappe la multitude étonnée... C'était le matin qu'avait commencé le tumulte ; déjà la nuit était venue, les sections s'étaient enfin réunies ; la générale battait, le tocsin retentissait dans les ténèbres ; enfin on entend, de la salle envahie, le bruit du pas de charge, et cette populace révoltée, déjà lasse de ses excès et de ses crimes impuissants, saisie d'une épouvante soudaine, prend la fuite, se disperse et s'évanouit en un moment. A onze heures du soir, la Convention peut délibérer, et elle ordonne l'arrestation de Romme, Duquesnoy, Prieur de la Marne, Bourbotte, Goujon, Soubrany, Duroy, Albitte l'aîné, Fayau, Rbul, Pinet, Borie, Peissard et Lecarpentier de la Manche. Le lendemain, lorsque Boissy-d'Anglas entra dans la salle, il fut salué par des cris unanimes d'enthousiasme : il venait de conquérir dans une seule journée la gloire de toute sa vie. Il fit part de plusieurs traits de dévouement dont il avait été témoin dans cette hideuse et sanglante journée, et des remerciements lui furent votés par J.-B. Louyet, au nom de la patrie. Boissy-d'Anglas a souvent raconté à sa famille et à ses amis qu'un jeune homme assez proprement

mis s'était au plus fort de l'émeute approché de lui, et lui avait dit ironiquement et à voix basse : « Eh bien, M. de Boissy, croyez-vous que ce peuple mérite la liberté que vous vouliez lui donner ? » Boissy allait répondre, mais l'inconnu avait déjà disparu, et depuis il n'en a plus entendu parler. La France et l'Europe admirèrent la vertu héroïque de Boissy-d'Anglas, et ce courage civil qui s'élève bien au-dessus du courage guerrier. « Rien ne peut être placé (disait à la Chambre des pairs M. le marquis de Pastoret en 1827), même dans la vie d'un tel homme, à côté d'une si grande action, si grande par ses résultats et par tout ce qu'elle suppose d'intrépidité. » — Boissy-d'Anglas continua de monter souvent à la tribune. Il avait été nommé rapporteur de la commission des onze, chargée de présenter un nouveau projet de constitution. Le 23 juin 1795 (5 messidor an III), il fit son rapport qui fut imprimé sous le titre de *Discours préliminaire au projet de constitution*, (in-8° de 63 pages), et réimprimé en tête du projet. Ce discours était ainsi terminé : « Si le peuple se livre encore au démagogisme féroce et grossier, s'il prend encore des Marat pour ses amis, des Fouquier pour ses magistrats, des Chaumette pour ses municipaux, des Henriot pour ses généraux, des Vincent et des Ronsin pour ses ministres, des Robespierre et des Chaliier pour ses idoles ; si même, sans faire des choix aussi infâmes, il n'en fait que de médiocres, s'il n'élit pas exclusivement de vrais et francs républicains, alors nous vous le déclarons solennellement, et à la France entière qui nous écoute, tout est perdu : le royalisme reprend son audace, le terrorisme ses poignards, le fana-

tisme ses torches incendiaires, l'intrigue ses espérances, la coalition ses plans destructeurs; la liberté est anéantie, la république renversée, la vertu n'a plus pour elle que le désespoir et la mort, et il ne vous reste plus à vous-mêmes qu'à choisir entre l'échafaud de Sidney, la ciguë de Socrate ou le glaive de Caton. » Les applaudissements les plus vifs furent donnés à l'orateur. La Convention décréta l'envoi de ce discours à toutes les communes de la république et aux armées. Dix jours après (3 juillet), Boissy entra, une seconde fois, au comité de salut public; le lendemain, la discussion s'ouvrit sur le projet de constitution. Lanjuinais, Daunou, Cambacérès, Grégoire, d'autres encore parlèrent sur la rédaction de la déclaration des droits. Dans les séances suivantes, Thomas Payne, La Réveillère-Lépaux, Berlier, Eschasseriaux, Dubois-Crancé, Defermon, Jean Debry, Thibaudeau et un grand nombre d'autres prirent part à la discussion qui se prolongea pendant près de deux mois, et dans laquelle Boissy - d'Anglas fut souvent entendu. Le 13 août, la déclaration des *droits* et celle des *devoirs* furent adoptées. Le 14, Boissy fit décréter les articles constitutionnels qu'il avait présentés sur les colonies (9). Enfin, le 17 août 1795, on acheva la lecture de tous les articles de la constitution, et le vote définitif de l'adoption fut longtemps suivi des cris de *vive la république!* Tel fut, au milieu de troubles incessants, du procès de l'exécrable Joseph Lebon, du décret d'arres-

tation de dix autres députés (10), du déplorable évènement de Quiberon, de l'emprunt d'un milliard, tel fut l'enfantement pénible de cette constitution dite de l'an III. Elle établit le directoire exécutif, les deux conseils des cinq-cents et des anciens; et, après quelques années de complots, de discorde au dedans et d'une gloire extérieure par les armes, qui avait pâli en 1799, elle entraîna la république jusqu'à la fameuse révolution du 18 brumaire, où elle périt par le sabre d'un soldat. — Pendant la discussion des articles de son projet de constitution, Boissy fit (19 juillet) une motion d'ordre sur les mouvements qui avaient lieu à Paris, et il les attribua au cabinet de Londres, qui usait, dit-il, de ses dernières ressources. Il l'accusa encore d'avoir provoqué les crimes de prairial, dirigé les massacres dans le Midi; et il s'écria: « Non, vous ne voulez point rétablir la terreur! » (Vifs applaudissements), et Legendre lui-même dit d'une voix forte: « Pas plus de terreur que de roi! pas plus de roi que de jacobins! » Boissy reprit son discours, et fit adopter un décret portant que les comités de gouvernement présenteraient un rapport sur la situation de Paris, et qu'il serait fait une adresse à ses habitants pour les éclairer sur les pièges dont on les environnait. Cette adresse fut rédigée par Chénier, et la Convention ordonna l'envoi du rapport et de l'adresse *aux départements et aux armées*. Le 12 août, parlant au nom des comités de salut public, de sûreté générale et de législation, Boissy avait fait adopter l'ordre du jour sur la proposition d'ordonner la clô-

(9) Boissy avait fait, à la séance du 3 août, un rapport sur les moyens de rendre les colonies florissantes et libres. Il fit décréter qu'elles seraient régies par la nouvelle constitution, et suivant les lois de la république.

(10) Lequinio, Lancau, Leflot, Dupin, Bô, Piorry, Massieu, Chaudron - Rousseau, La-planche et Fouché, de Nantes.

ture des assemblées générales des quarante-huit sections de Paris, qui remplissaient une partie des fonctions municipales. Ce fut une faute : bien-tôt après, la plupart de ces sections marchèrent en armes contre la Convention ; et, dans la fameuse journée du 13 vendémiaire, la république, telle que Boissy-d'Anglas la voulait, fut gravement compromise. Il avait communiqué la ratification donnée par le roi de Prusse au traité de Bâle, et démenti le bruit que la république dût abandonner à ce monarque les places fortes de la Batavie et de la Zélande ; il avait fait ordonner au comité de sûreté générale de rendre compte, sous vingt-quatre heures, de l'exécution du décret pour la mise en jugement de l'ex-ministre Bouchotte, de l'ex-maire de Paris Pache, et de l'ex-général en chef dans la Vendée, Rossignol ; il avait défendu Massieu, Fouché, Cavaignac, et demandé que la Convention se bornât à examiner les dénonciations portées contre Hentz, Noël-Pointe et Francastel. Enfin, depuis 1789, la France n'a point eu de législateur qui, dans le court espace de quinze mois ait montré une activité comparable à celle que déploya Boissy-d'Anglas depuis la révolution de thermidor jusqu'à la fin de la session conventionnelle (26 oct. 1795). Le 23 août, il prononça un *Discours sur la situation intérieure et extérieure de la république*. Il communiqua à la tribune, au nom du comité de salut public, et peu de jours après (4 sept.) il fit ratifier le traité de paix entre la république et le landgrave de Hesse-Cassel. Il fit charger le comité d'instruction de présenter la liste des Français auxquels la reconnaissance nationale devait des

statues, et il en demanda pour Fénélon, Corneille, Racine, Voltaire, J.-J. Rousseau et Buffon, dont il s'étonnait de ne pas trouver les images dans les places publiques. Le 22 septembre, il proposa, à la suite d'une motion d'ordre, de charger le comité d'instruction publique de présenter, dans deux jours, le plan d'une fête anniversaire de la fondation de la république, ayant en même temps pour objet d'honorer la mémoire des représentants du peuple et de tous les citoyens assassinés par la tyrannie décenvirale. Guyomard demanda la division, ne croyant pas que l'on dût rire et pleurer dans le même jour, et la proposition fut renvoyée au comité d'instruction publique (11). Dans la séance du 25 sept. 1795. Boissy se réunit à Goupilleau et à Jean Debry, pour solliciter une loi contre les journalistes incendiaires. Ce fut quelques jours après la sanglante journée du 13 vendémiaire, où Bonaparte commandait sous Barras, qu'à la suite d'un discours de Boissy, le décret de réunion de la Belgique fut prononcé le 16 oct. (24 vendémiaire). Boissy résuma ainsi son opinion : « 1° La volonté invariable de la nation est de conserver et d'incorporer les provinces belgiques : sa gloire le lui commande, son intérêt le lui prescrit ; 2° les avantages politiques, militaires et commerciaux conseillent cette réunion ; 3° l'intérêt et le vœu des Belges la sollicitent également :

(11) Ce fut le 11 vendémiaire an iv (3 octobre) que la Convention célébra, dans son sein, l'anniversaire de l'assassinat des Girondins. Tous les députés avaient un crêpe au bras. Divers attributs funéraires étaient placés dans la salle. On lut le nom de quarante-sept conventionnels victimes du régime décenviral ; et le président Baudin rappela, dans un discours, leurs talents, leurs vertus, et les services qu'ils avaient rendus à la patrie. Des marches et une musique guerrière terminèrent la séance.

hâtez-vous donc de la prononcer ; qu'elle soit le fondement inébranlable des traités que la république doit souscrire encore. » Enfin Boissy, Lanjuinais, Henri Larivière et Lesage, d'Eure-et-Loir, eurent à justifier l'éloge qu'ils avaient fait des sections de Paris, lorsqu'on avait proposé la clôture de leurs assemblées générales. — Entré dans le conseil des cinq-cents, Boissy fut bientôt nommé secrétaire (22 nov. 1795). On le vit appuyer la demande des femmes de Colloï-d'Herbois et de Billaud-Varenne pour la mise en liberté de leurs maris et le paiement de leurs indemnités. Cette demande fut repoussée par l'ordre du jour. Le 10 décembre, Boissy fit une motion en faveur de la liberté de la presse, et conclut à ce qu'il fût nommé une commission chargée de présenter un projet de loi qui garantît cette liberté, classât et précisât les délits qui peuvent être commis par son abus, et indiquât les moyens de les réprimer. Job Aymé, membre du conseil, était vivement dénoncé et poursuivi par Tallien et Louvet ; Boissy demanda qu'il fût jugé selon les formes constitutionnelles ; mais, après de longs débats, Job Aymé fut expulsé. Boissy parla en faveur des patriotes de la Corse, réfugiés, qui avaient fui la domination des Anglais, alors maîtres de cette île. Il combattit le projet relatif aux parents d'émigrés, et manifesta son indignation contre ceux qui voulaient faire revivre les lois de 1793. Une discussion s'étant engagée relativement à la commission formée pour la liberté de la presse, Boissy s'opposa à toute limitation temporaire. M. de Pastoret soutint que cette liberté était la base de la république et l'effroi de la tyrannie. Jean Debry demandait aussi la suspension. Lemerer soutint

qu'avec cette suspension la constitution ne serait qu'une *tyrannie organisée*. Chénier appuya la suspension et établit que, dans une organisation sociale, *liberté illimitée* étaient deux mots qui formaient une *alliance monstrueuse*. M. Doulcet (de Pontécoulant) soutint que les feuilles de Marat et d'Hébert n'étaient devenues dangereuses que par les mesures prohibitives qui furent prises contre elles. Enfin, après de longs débats, le 19 mars, la motion de Boissy-d'Anglas fut adoptée et le conseil des cinq-cents passa à l'ordre du jour sur toutes propositions de mesures prohibitives. Mais la *liberté illimitée*, loin de sauver la république, précipita sa fin. — Boissy vota ensuite contre le projet de loi sur les parents d'émigrés. Il appuya celui qui avait pour but de fixer le traitement des membres de l'Institut ; et il parla aussi sur les moyens d'encourager les manufactures de papier. Il fut nommé dixième président du conseil, le 19 juillet 1796. Parmi ses nombreux travaux législatifs, nous citerons seulement son rapport pour la réduction du prix des ouvrages périodiques ; ses opinions sur le mode de radiation des émigrés ; contre l'amnistie des délits relatifs à la révolution ; sur les prévenus de l'attaque de Grenelle ; en faveur de la lecture d'une pétition des détenus au Temple, lecture qu'il fit ordonner ; pour l'autorisation à donner aux conseils militaires de diminuer ou commuer les peines portées par les lois ; pour que le corps législatif énonçât son vœu en faveur de la paix ; sur la loi du 3 brumaire an iv, et sur son application aux amnisties, qu'il considérait comme une dérogance à l'acte constitutionnel ; contre la continuation de la prohibition des marchandises anglaises. Il réclama encore la liberté

des journaux, et accusa le directoire d'avoir donné l'exemple de la licence, en répandant des calomnies contre les députés. Il prit la parole sur le prix des feuilles périodiques, et exprima sa crainte que l'augmentation de ce prix n'anéantît la circulation de la pensée. Dans la discussion de la loi du 3 brumaire, il déclara qu'on devait craindre en limitant le choix du peuple; mais qu'il n'y avait point de danger à limiter celui du gouvernement; et il fit une sortie contre ceux qui avaient ensanglanté Bordeaux et mitraillé Lyon. Enfin il prononça des discours contre les maisons de jeu, contre le divorce, contre la loterie nationale, et il en appela de Mercier législateur à Mercier auteur du *Tableau de Paris* (*Voy. MERCIER*, tom. XXVIII) (12). Devenu hostile au directoire, Boissy-d'Anglas attaqua presque tous ses actes. Il fit une motion d'ordre sur l'inconvenance de nommer des comités généraux pour discuter des messages que le directoire faisait imprimer le lendemain dans les journaux. Il appuya le projet de Daunou, sur la répression des délits de la presse; fit ajourner le projet sur le divorce; lut son rapport contre les maisons de jeu, parla contre les écrivains, qui provoquaient les conspirations par leurs écrits; enfin il s'opposa à ce que les tribunes fussent fermées aux journalistes. Le vaste

ensemble des travaux législatifs de Boissy-d'Anglas, mériterait d'être présenté au moins comme sujet d'étonnement; mais nous devons nous borner à citer les plus remarquables. Il demanda que le directoire fit connaître les mesures qu'il avait prises contre les prêtres perturbateurs; il annonça que son collègue Louvet, rédacteur de la *Sentinelle*, était en jugement comme *calomniateur*; et proposa qu'on discutât le mode de punir les députés prévenus de ce délit. Il appuya le projet contre l'arrêt du directoire, qui interdisait l'exercice des droits politiques aux prévenus d'émigration. Il combattit le serment proposé par le directoire pour les électeurs, comme contraire à la liberté des cultes. Il demanda la translation du corps électoral de Nevers, traita ceux qui l'interrompaient de *protecteurs*, de *faiseurs d'anarchie*, et il fut rappelé à l'ordre. — Réélu député au conseil des cinq-cents en 1796, par le département de la Seine, il réclama contre l'injustice barbare qui avait mis hors la loi les émigrés rentrés, et proposa à cet égard un projet qui fut rejeté. Il vota pour qu'on s'occupât de l'instruction publique; il s'éleva contre les confiscations; appuya le projet de retirer au directoire la nomination des agents aux colonies. Il ne voulait pas qu'on l'autorisât à envoyer de nouveaux agents à Saint-Domingue, et il désigna l'amiral Truguet comme ayant déterminé le malheureux choix de Sonthonax. Il prononça (6 mars 1797) un *Discours sur la proposition de remettre ou de commuer la peine des criminels qui révèlent leurs complices*. « Un scélérat, dit-il, fort de l'impunité que votre loi lui aura garantie, viendra s'accuser lui-même, à tort ou à raison,

(12) Ce fut à cette époque que parut un pamphlet intitulé : *Vie de Boissy-d'Anglas, membre des Cinq-Cents, traité sans égard et comme il le mérite*, par le citoyen B. . . . (sans date, in-8° de 8 pages) C'est un libelle dégoûtant, dont je ne citerai que ce passage : « Malgré tes spécieux raisonnements, ton système n'entrainera pas, et pour l'avantage, pour la consolation du pauvre, les loteries seront rétablies, et la république percevra un impôt de plus sans que personne en murmure, sans que personne en soit blessé. . . C'est avec raison qu'on t'a donné le sobriquet de *Boissy-Famine*. Personne n'ignore que tu auras voulu enterrer le peuple tout vivant, etc. »

d'une conspiration qui aura ou n'aura pas existé, et nommer, comme ses complices, les citoyens qu'il aura le projet de perdre, ou que la faction qu'il voudra servir aura le besoin de proscrire... Ceci ressemble trop aux conspirations des prisons, inventées par nos derniers tyrans ; » et il demanda *sur l'entier projet* la question préalable. Il appuya les propositions de Dumolard sur le silence gardé par le directoire à l'occasion des révolutions de Gènes et de Venise. En même temps qu'il poursuivait ainsi le directoire, il fut accusé lui-même, par une société populaire, de travailler à la contre-révolution. Le 14 mars, il lut à la tribune un nouveau *Discours sur la liberté de la presse* (an v, in-8°) (13). Il prononça, le 11 juillet 1797, une *Opinion sur la liberté et la police des cultes*. Enfin il demanda qu'on rejêât l'usage des cloches comme dangereux : mais il ne voulait pas de persécution. Alors le 18 fructidor n'était pas loin. Boissy se plaignit de la destitution des ministres, de l'apparition à Paris d'une foule de brigands, et il provoqua l'ouverture de la discussion sur la réorganisation de la garde nationale, déjà demandée par Pichegru. Il parla aussi sur le projet concernant la garde du corps législatif. Ses dernières paroles, dans le conseil des cinq-cents, exprimèrent la demande que les affiches, dont se couvraient les murs de la capitale, fussent soumises au *visa* de la police. Boissy, qui avait eu, dans beaucoup de circonstances, le courage de ses opinions, fut compris comme complice du

parti *clichien*, avec tant d'autres illustres victimes, sur la liste des déportés de fructidor ; et, pour justifier cette inique mesure, le directoire exécutif qui, d'ailleurs, se mutila lui-même, fit imprimer des notes suspectes sur Boissy-d'Anglas, annoncées comme ayant été trouvées dans les pièces de la conspiration Brothier et La Villeurnoy. Il échappa à la déportation à Sinnamary en se tenant caché et muet pendant deux ans. La carrière démocratique de Boissy-d'Anglas se termina, comme tant d'autres, par une proscription : il avait été nommé membre du conseil des cinq-cents par soixante-douze départements ; et il s'était écrié, à la nouvelle de ce triomphe unique dans nos fastes législatifs : *Ils ne savent ce qu'ils font ; ils me nomment plus que roi*. Il n'était monté que cinq fois à la tribune, dans la longue session de l'assemblée constituante. Après le 9 thermidor, il avait pris plus de quatre-vingts fois la parole à la Convention, et il avait parlé dans soixante-treize séances du conseil des cinq-cents. Dans les derniers temps du directoire, il vint se constituer prisonnier à l'île d'Oleron, afin d'éviter la spoliation qui menaçait sa famille. Il ne reparut à Paris qu'après le 18 brumaire, et fut nommé membre du tribunat en 1800. Cette assemblée l'élut président le 24 nov. 1803. Il entra au sénat le 8 fév. 1804, et reçut alors le titre de comte, qui fut aussi conféré à plusieurs de ses collègues de la Convention. En 1806, après la paix de Presbourg, il prononça, dans le sénat, un discours à la gloire de Napoléon ; et le 6 nov. 1809 il lui adressa encore, à la tête de l'Institut, dont il était membre, les félicitations de ce corps, à l'occasion de

(13) Ce discours fut réimprimé en 1814, par les soins de M. Auguis ; et, en 1817, dans le *Recueil des discours sur la liberté de la presse*, publié chez Mongie, in-8° de 120 pages.

la paix de Vienne. Un mois après, il fut présenté, par le sénat, comme candidat pour une sénatorerie. Cette faveur ne lui fut point accordée; mais, en 1811, il reçut le cordon de grand-officier de la Légion-d'Honneur. Il avait assisté à la chute de la monarchie, à celle de la république : il allait voir celle de l'empire. Tandis que, au mois de février 1814, l'Europe en armes pénétrait sur le sol de la France au nord et au midi, le comte Boissy-d'Anglas fut nommé commissaire extraordinaire de l'empereur, dans l'ouest, pour y organiser des moyens de résistance. Cette mission était importante et difficile. Les Anglais occupaient déjà la ville de Bordeaux. Il empêcha les îles de Ré et d'Oleron de tomber entre leurs mains; il préserva les établissements maritimes de Rochefort d'une ruine imminente. Le repos de la Vendée, presque inexplicable, dans cette grande crise, fut peut-être aussi son ouvrage; enfin aucun acte arbitraire ne souilla sa mission. Mais la restauration s'était accomplie dans Paris. Boissy-d'Anglas envoya son adhésion, et il fut compris dans la première nomination des pairs de France, le 4 juin 1814. — Cependant les armées d'Europe étaient venues et s'étaient retirées comme un torrent. Bonaparte avait abdiqué et semblait n'avoir été relégué dans l'île d'Elbe que pour entretenir les rêves de son ambition, les espérances de ses partisans, l'agitation et les troubles de l'intérieur qui légitimeraient une nouvelle intervention plus décisive, et l'exécution d'un plan d'énervation de la France, que d'abord on n'avait osé réaliser. En effet, bientôt Bonaparte tenta de ressaisir l'empire, et le monde fut

encore ébranlé. Nommé commissaire extraordinaire dans les départements de la Gironde, des Landes et des Basses-Pyrénées, Boissy-d'Anglas y réorganisa l'administration impériale, et, le 2 juin, il fut appelé à la nouvelle chambre des pairs, car le sénat n'avait pas été rétabli. Lorsque les destins de l'ex-empereur se furent irrévocablement accomplis dans les champs de Waterloo, Boissy-d'Anglas jugea qu'il était temps de séparer la cause nationale de la personne de Napoléon. Une résolution des représentants déclarait traître à la patrie quiconque tenterait de dissoudre leur chambre. Cette résolution transmise par un message à la chambre des pairs y fut vivement appuyée par Boissy. Le lendemain, il combattit la proposition de proclamer Napoléon II, et demanda la formation d'un gouvernement provisoire. Une loi de police, sur la liberté individuelle, mise en délibération à une époque où les événements marchaient plus vite que les discussions législatives, fut énergiquement combattue par Boissy, qui termina son discours par ces paroles remarquables : « Les circonstances où nous nous trouvons sont graves et difficiles; notre indépendance est attaquée : peut-être nos institutions politiques sont-elles à la veille d'être renversées. Mais si elles doivent périr; si une subversion absolue doit effacer de nos tables sacrées les lois bienfaisantes que nous avons eu tant de peine à y graver, il serait encore honorable et beau que, du sein de tant de débris, pussent s'élever, au-dessus de l'océan des âges, les restes de quelques institutions tutélaires destinées à servir de modèle et de consolation aux races futures. » Le lendemain, l'orateur devait lire à la chambre le

projet d'une loi complète sur la liberté individuelle ; mais, nommé par le gouvernement provisoire un des commissaires chargés d'aller proposer au général Blücher un armistice qui ne fut pas obtenu, le comte de Latour-Maubourg lut à la chambre ce projet, où l'auteur avait voulu concilier les deux principes de la liberté individuelle et de l'ordre public ; mais ce projet ne put être discuté : la chambre n'avait plus que peu de jours à siéger. — Le 24 juillet, Boissy-d'Anglas fut compris dans l'ordonnance royale qui éliminait de la chambre les pairs nommés par Napoléon ; mais une autre ordonnance, du 17 août, le rétablit dans son titre ; et cette exception, qui fut unique à cette époque, le public l'attribua au grand caractère et à la renommée de Boissy-d'Anglas. Peut-être aussi Louis XVIII voulut-il, par cette promotion, gagner les protestants à sa cause. Boissy-d'Anglas était, depuis 1803, membre du consistoire de Paris ; et la société biblique le comptait parmi ses vice-présidents. Déjà il appartenait à la troisième classe de l'Institut : il fut compris, le 21 mars 1816, dans la réorganisation de ce corps, et nommé membre de l'académie des belles-lettres. Quand tout était changé dans la forme du gouvernement, Boissy marcha d'un pas ferme dans les voies constitutionnelles : il défendit la liberté individuelle, la liberté de la presse à la chambre des pairs, comme il les avait défendues à la Convention, au conseil des cinq-cents ; et, dès 1818, il demanda que le jury fût appelé à prononcer sur les délits de la presse (14). Lors de la fameuse

proposition de Barthélemy pour le changement de la loi des élections (5 fév. 1817), Boissy s'éleva avec force contre cette proposition qu'il jugeait dangereuse pour la liberté. Il poursuivit encore de sa vive indignation la loterie et les jeux publics, et il les dénonça sous la monarchie comme il l'avait fait sous la république. A la suite de son rapport sur le droit d'aubaine et de détraction, ce vestige de la barbarie des anciens temps fut aboli. Il profita de l'amitié qui l'unissait au duc de Richelieu pour demander le rappel de plusieurs députés de la Convention dont il estimait le caractère et qui, par une interprétation trop sévère de la loi du 6 janv. 1816, avaient été exilés du sol français. Le 12 janvier, il exposa, dans une longue lettre au duc de Richelieu, que quarante-six membres de la Convention avaient été injustement exceptés de la loi d'amnistie comme ayant voté la mort de Louis XVI, puisque ce vote, qui était conditionnel, n'avait point compté pour l'application de la peine. Mais il fut décidé, dans le conseil des ministres, que ceux qui avaient prononcé le mot de *mort*, quoique leur vote n'eût point compté, seraient regardés comme régicides. Cependant, quelque temps après, plus heureux dans ses nouvelles instances, Boissy obtint la levée de l'exil pour plusieurs conventionnels, même pour un de ses anciens collègues, qui avait beaucoup contribué à sa proscription, au 18 fructidor ; et lorsque ce député, rentré, demanda à lui porter l'expression de sa reconnaissance, il lui fit dire : « Je

(14) *Opinions de MM. les comtes de Boissy-d'Anglas, Lanjuinais et le duc de Broglie, relatives au projet de loi sur la liberté individuelle*, Paris,

1817, in-8° de 86 p. — Deux discours de M. le comte de Boissy-d'Anglas, pair de France : l'un sur la liberté individuelle, l'autre sur la liberté de la presse, imprimés pour la première fois en fév. 1817, et réimprimés au mois de février 1824, in-8° de 68 pages.

sens, et je me le reproche, que je n'ai pas encore assez de philosophie pour lui pardonner entièrement le mal qu'il a voulu me faire; j'ai été assez heureux pour lui être utile : je le remercie de sa visite. Le monde est assez grand pour nous contenir éloignés l'un de l'autre. » — En 1819, le ministre de l'intérieur ayant formé auprès de lui un conseil choisi parmi les calvinistes et les luthériens, pour en recevoir des renseignements sur tout ce qui pourrait intéresser ces deux communions, nomma membres de ce conseil le comte de Boissy-d'Anglas, avec le marquis de Jaucourt, MM. Guizot, Benj. Delessert, le lieutenant-général Maurice Mathieu, etc. — Le calme des esprits et les loisirs que laissaient, sous la restauration, les débats parlementaires avaient ramené Boissy-d'Anglas à la culture des lettres. Il fit imprimer, en 1819, son *Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes, adressé à mes enfants* (Paris, deux parties in-8°); et, en 1821, il ajouta à cet ouvrage une troisième partie avec ce second titre : *Supplément contenant une réponse à la Biographie universelle*. Le comte Boissy, mécontent de l'article *Malesherbes*, inséré dans la *Biographie universelle*, attaqua vivement non-seulement l'article, mais aussi ce grand ouvrage dont cependant il était un des souscripteurs, un des lecteurs les plus assidus; mais il eut le malheur d'être seul de son avis, comme il avait eu celui de se voir désavouer par le *petit-fils de Malesherbes*.... « Une réclamation, dit-il, s'est élevée... hélas! elle est sortie d'une bouche de laquelle on n'aurait pas dû l'attendre : tout *offensante* qu'elle ait pu être pour moi, le respect que

je dois... m'a prescrit de mettre dans ma réplique autant de modération que de brièveté; » mais il s'écarta de cette *modération* et de cette *brièveté* en attaquant l'article de la *Biographie*. Cet article ne resta pas sans défense dans les journaux. La brochure de Boissy fut sévèrement jugée; on reprocha à l'auteur de traiter le biographe qui n'était pas du même avis que lui « avec un ton de hauteur qu'on aurait eu peine à tolérer dans le quinzième siècle, même à un pair de France. » On fit cette observation que la presque totalité des trois volumes semblait destinée à faire connaître au monde que Boissy-d'Anglas fut en correspondance avec Malesherbes, et que ce grand homme eut de l'estime pour lui... On remarqua encore qu'admirateur enthousiaste de Malesherbes, Boissy-d'Anglas avait gardé le silence dans le procès de Louis XVI, au lieu d'unir sa voix à celle de son héros, de son ami, et de partager son glorieux danger, son noble et courageux dévouement, qui est si fidèlement retracé dans la *Biographie universelle*. Le titre modeste d'*Essai sur la vie de Malesherbes* ne permet guère de juger avec sévérité cet ouvrage sous le rapport littéraire; c'est un recueil de faits, d'opinions qu'on peut ne pas adopter, de sentiments toujours honorables, et une collection de documents pour l'histoire : c'est enfin l'œuvre d'un homme de conscience; mais Malesherbes attend encore un historien. — Dans ses loisirs, le noble pair réunit et publia les *Etudes littéraires et poétiques d'un Vieillard* ou *Recueil de divers écrits en vers et en prose*, Paris, 1825, six vol. in-12, qu'il fit imprimer à Coulommiers, et qu'il dédia au comte de

Séguir, son ami et son collègue à l'Institut et à la chambre des pairs. Les deux premiers volumes contiennent deux poèmes : *Bougival* (maison de campagne de l'auteur, presqu'en face de la machine de Marly), et *la Bienfaisance*, en deux chants (15), suivis d'un très-grand nombre de *notes et éclaircissements* ; plus, une Epître adressée à Laharpe en 1784, et une autre à *J. Pieyre*, (1786), aussi avec *notes et éclaircissements*. Le troisième volume se compose de notices historiques sur *Vincent de Paul*, *La Rochefoucauld*, *La Bruyère*, *Massillon*, *Fontenelle*, *Saint-Lambert*, *Laharpe*, *Florian* (16), *Rabaut de Saint-Etienne*, *Servan*, *d'Epremesnil*, *Barou du Soleil*, *Beaumarchais*. Plusieurs de ces notices avaient été composées pour la *Galerie française*. On trouve dans les autres volumes des notices sur *Etienne Montgolfier*, *Bailly*, *Duclos* ; le discours prononcé aux funérailles de *Sainte-Croix* (1809), et une *Réclamation contre les maisons de jeux de hasard*, adressée à la chambre des pairs, et qui avait été déjà imprimée séparément, (juillet 1822, in-8°). Les trois derniers volumes contiennent les *Fragments d'une histoire de la littérature française au dix-huitième siècle*, dédiés à M. de Jouy, en échange de la dédicace que ce dernier lui avait faite de sa *Morale appliquée à la politique*. L'auteur dit que, sans avoir la prétention d'ajouter un supplément au Cours de

Laharpe ; il s'est pourtant attaché (dans ces trois volumes de fragments écrits il y a long-temps, et qui devaient faire partie d'un ouvrage beaucoup plus long, que diverses circonstances de sa vie ne lui ont pas permis de conduire à sa fin) « à parler avec plus d'étendue, quand l'occasion s'en est présentée, des écrivains dont Laharpe n'a rien dit, ou dont il n'a parlé que d'une manière succincte, ou enfin dont il a pu avoir une opinion différente de la sienne. » On chercherait en vain l'inspiration, la verve poétique dans les vers de Boissy-d'Anglas : il faut se contenter d'y trouver, au lieu de l'empreinte du vrai talent, celle de la vertu exercée dans une belle vie, où la versification ne fut que le repos du sage, et une illusion souvent cherchée aussi par d'autres écrivains dans les derniers loisirs de la vieillesse. Mais la plupart des *notices historiques* et les *fragments d'une histoire de la littérature française* offrent assez souvent, avec le mérite d'un style facile, des jugements solides, de sages aperçus, de l'intérêt et de la variété. Cet intérêt et cette variété ne manquent pas souvent aux nombreuses notes, beaucoup plus amples que le texte, dans les deux premiers volumes qui contiennent les vers de l'auteur. Fidèle à la mémoire de Rabaut de Saint-Etienne, son ancien ami, Boissy fit réimprimer tous ses ouvrages à Coulommiers. (Voy. RABAUT, tom. XXXVI). Le noble pair annonça la même année (1826) une nouvelle édition des *Sermons complets de Jacques Saurin*, avec une notice sur sa vie et ses écrits, en six vol. in-8°. Le prospectus fut publié peu de mois avant la mort de Boissy ; mais l'édi-

(15) Un épisode de ce poème : *Cange, ou le commissionnaire de Saint-Lazare*, fut imprimé séparément, Paris, 1825, in-8°.

(16) La notice sur Florian avait paru en 1820, à la tête d'un recueil des lettres écrites par Florian à Boissy-d'Anglas dont il fut l'ami ; Paris, Renouard, 1 vol. in-18, de 67 pag.

tion n'a point paru. Dans la publication des Discours et Opinions de Mirabeau faite en 1826, (3 vol. in-8°), par M. Barthé, on trouve un *Parallèle de Mirabeau et du cardinal de Retz*, par Boissy-d'Anglas. Ses dernières paroles à la chambre des pairs appuyèrent un amendement proposé par M. de Kergorlay à l'article 1^{er} du projet de loi sur l'indemnité du milliard qui fut accordé aux émigrés (1825). — Boissy présida l'administration de l'Athénée royal avec un zèle sage et intelligent (1823-1824). L'affaiblissement de sa santé, qui avait pour cause (depuis reconnue) une maladie au cœur, lui fit chercher le ciel du Midi. Il passa à Nîmes l'hiver de 1824 à 1825, et voulut revoir la ville où il avait reçu le jour. Les habitants d'Annonay se montrèrent également fiers et joyeux de sa présence. Il habita pour la dernière fois l'humble toit paternel, qui avait été religieusement conservé dans sa simplicité première. Il revint à Paris et y mourut le 20 octobre 1826, âgé de 70 ans. Son corps fut transporté à Annonay, conformément à sa dernière volonté. Le plus jeune de ses fils, M. le baron Théophile de Boissy-d'Anglas, qui, en 1814, était dans l'intendance militaire (17), accompagna son convoi. La garde nationale et la population du chef-lieu de l'Ardeche allèrent recevoir, hors des portes de la ville, les restes mortels du grand citoyen; ils furent déposés dans le cimetière public, et ce-

(17) En 1814, après la restauration, M. le baron Théophile de Boissy-d'Anglas fut un des sous-inspecteurs le plus activement employés dans la revue générale des officiers de l'armée ci-devant impériale, pour le traitement en deniers qui leur était dû : il a siégé depuis dans la chambre des députés. — Le frère aîné a succédé au titre de comte et à la pairie.

lui qui prononça l'éloge funèbre (18) était le fils du général d'Ayme, qui, trente-sept ans auparavant, en 1789, lors de la réunion des trois ordres du Vivarais, avait proclamé Boissy-d'Anglas député du tiers aux états-généraux. — Orateur, Boissy-d'Anglas dut souvent la puissance de sa parole à l'indignation de la vertu devant les crimes des factions, à l'aspect des dangers et des malheurs de la patrie. Lorsqu'il n'était point ému, ses discours manquaient de nerf et de chaleur, mais jamais de solidité, de sens et de conviction. Un léger bégaiement nuisait d'ailleurs à son accentuation oratoire; et de mauvais plaisants l'appelaient, avant les temps de l'empire, l'orateur *Babébobu*; ils avaient aussi donné cette épithète burlesque à sa constitution de l'an III. Homme de lettres, Boissy brillait moins par le double éclat du style et de la pensée que par une raison éclairée et une franchise qui n'était point sans attrait. Homme d'état, il eût pu combattre avec plus de force les premiers envahissements de l'anarchie : d'autres l'avaient osé. Il eût pu montrer plus de stoïcisme en face du pouvoir qui brisa sa constitution et la république : d'autres l'avaient osé encore. Il eût pu rejeter les faveurs du despotisme : d'autres, en bien petit nombre, l'avaient fait. Il eût pu montrer des principes plus inflexibles : d'autres l'avaient fait encore. Mais nul ne fut plus courageux que lui à certaines époques : il arracha plusieurs détenus à la hache du tribunal révolutionnaire. Un jour qu'il réclamait, au comité de sureté générale, une victime dévouée à la mort : *Te voilà encore,*

(18) Cet éloge a été imprimé dans l'*Indépendant*, journal de Lyon, numéro du 3 nov. 1826.

s'écria un des membres : *combien te donne-t-on pour faire ce métier?* — « Je dévorai cet outrage, disait depuis Boissy-d'Anglas; mais j'obtins la délivrance de celui pour qui je sollicitais, et je me crus bien dédommagé. » Une autre fois qu'il réclamait pour Florian, Duhem lui dit : « Tes gens de lettres sont tous aristocrates et contre-révolutionnaires, et on n'en pourra jamais rien faire de bon. Ce Voltaire, dont on parle tant, il était royaliste et aristocrate; et il aurait émigré l'un des premiers, s'il avait vécu. Et Rousseau, il n'y a qu'à lire ses écrits pour voir qu'il aurait été fédéraliste et modéré. Ton Florian ne vaut pas mieux, malgré son histoire et ses phrases (19). » Boissy-d'Anglas brava les dangers de la tribune et fut inscrit sous le directoire; enfin aucun autre citoyen n'a pu placer, dans sa vie un acte d'héroïsme comparable à celui qui, en un jour (le 1^{er} prairialan III), l'a fait si grand dans l'histoire nationale. — La tête de Boissy-d'Anglas avait un caractère expressif de noblesse et de bonté; les cheveux blancs qui, dans son dernier âge, ombrageaient son front, et descendaient négligés le long de son visage, lui donnaient un aspect vénérable; et, dans toutes les réunions où il se montrait, les regards se fixaient long-temps sur lui. Son buste a été fort bien sculpté par Houdon. Son portrait, très-ressemblant, se trouve à la tête du 1^{er} volume de ses *Etudes littéraires*, dans la *Collection des portraits des membres de l'Institut*, publiée par M. - J. Boilly, et dans l'*Iconographie des contemporains* depuis 1789.

V—VE.

BOISTE (PIERRE-CLAUDE-VICTOIRE), né à Paris en 1765, et mort à Ivry-sur-Seine le 24 avril 1824, avait depuis long-temps altéré sa santé par ses immenses travaux, malgré la vie paisible et régulière qu'il menait. C'était un homme laborieux et consciencieux; mais de peu de goût et de jugement. Ses lectures prodigieusement étendues, quant au nombre de volumes, n'avaient pas été soumises à un contrôle assez sévère, surtout n'avaient jamais été suffisamment classées dans sa tête. Son style est souvent peuplé et quelquefois trivial. On a de lui : I. (en collaboration avec Bastien) *Dictionnaire universel de la langue française*, 1800, in-8°; 2^e éd., 1803, 2 vol., in-8°; 3^e, 1808; 4^e, 1812, in-4° oblong, et 2 vol. in-8°; 5^e, 1819, in-4° oblong, et 2 vol. in-8°; 6^e, Verdière, 1823, in-4°, ou 2 vol. in-8°; 7^e édit., 1834, in-4°. Ce grand ouvrage est sous quelques rapports un des meilleurs que nous ayons dans notre langue. Ses définitions ne manquent point d'exactitude; ses exemples éclairent et prouvent, ses autorités sont bien choisies : il épuise les sens divers du même mot, et souvent les échelonne, les gradue avec bonheur. En revanche on lui a reproché, outre des omissions réelles et quelques fautes qui sont le contraire des qualités générales spécifiées ci-dessus, la multiplicité des abréviations et des signes presque hiéroglyphiques qui rendent difficile l'usage de son livre, la négligence avec laquelle il a glissé sur la prononciation, l'idée bizarre qu'il a eue de ne pas admettre dans le corps de l'ouvrage, et en conséquence de rejeter à la fin, sous la forme d'un lexique particulier, une foule de mots scientifiques de jour en jour plus familiers, et qui

(19) *Revue protestante*, rédigée par Charles Coquerel, tome 2, page 183.

d'ailleurs ont tout autant la physiologie française que *parallélipipède*, *hypoténuse* et *sphéroïde*. Mais les tables d'homonymes et de paronymes, le recueil de synonymes avec les sens et les nuances de chacun d'eux, les dictionnaires de noms propres historiques, mythologiques, géographiques et autres, le dictionnaire de rimes, le tableau synoptique de grammaire française, tous ces appendices fort considérables, joints au corps de l'ouvrage, sont autant de services rendus à toutes les classes de lecteurs; et il est certain que jusqu'à ce que l'on ait fait mieux, l'ouvrage de Boiste sera le vrai manuel de la langue française. On raconte à propos de la deuxième édition de ce Dictionnaire, imprimée en 1803, une anecdote assez curieuse. A côté de chaque mot sujet d'un article, l'auteur plaçait une autorité: il se trouva qu'à la suite du mot *spoliateur* était écrit *Bonaparte*. La police eut vent de cette inadvertance ou de cette malice; on exigea de l'auteur un carton, et Frédéric-le-Grand remplaça Bonaparte. II. *Nouveaux principes de grammaire, suivis de notes grammaticales élémentaires, de solutions de questions et difficultés grammaticales d'après ces principes, de réflexions sur la génération des idées, sur le langage et l'harmonie, avec un appendice sur la philosophie et une lettre sur la critique*, Paris, 1820, 1 vol. in-8°. III. *Dictionnaire des belles-lettres, contenant les éléments de la littérature théorique et pratique appuyés d'extraits raisonnés des écrits didactiques d'Aristote, de Cicéron, d'Horace, de MM. de Barante, Lefebvre, Guizot, etc.*, Paris, 1821-24, in-8°, 5 vol. (on en promettait

dix). Cet ouvrage, avec les deux précédents, devait, selon les idées de Boiste, former un *Art d'écrire et de parler français*; et ces mots se retrouvent effectivement comme faux-titre sur le premier recto de chacun des trois.) IV. *Dictionnaire de géographie universelle, ancienne et moderne, comparée, rédigée sur le plan de Vosgien*, Paris, 1806, 1 vol. in-8°, avec un atlas de 51 cartes coloriées. V. *L'Univers*, poème en prose et en douze chants, publié sous le voile de l'anonyme, Paris, 1801 (an IX), 2^e édit., 1802, 2 vol. in-8°; 3^e, 1805; puis reproduit sous le titre de *l'Univers délivré, narration épique en vingt-cinq livres*, 1809, in-8°, fig. Ce poème prétendu est accompagné de notes et observations tant sur le système de Newton que sur la théorie physique de la terre. Boiste se proposait d'y combattre certaines théories cosmogoniques et métaphysiques, fausses selon lui. Malheureusement il raisonnait physique comme un poète, et maniait la langue poétique comme un physicien. On est demeuré d'accord que son *Univers* était le chaos; et, s'il est vrai que ce poème en prose ait eu quatre éditions réelles, on peut tenir pour certain qu'il n'en aura pas une cinquième.

P—OT.

BOISVILLE (JEAN-FRANÇOIS-MARTIN DE) évêque de Dijon, naquit, en 1755, à Rouen. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, ses études furent dirigées vers ce but; et, après avoir pris ses grades en Sorbonne, il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Rouen. Pendant la révolution, il dut se condamner à l'exil pour échapper aux lois cruelles rendues contre les prêtres. Mais au retour de l'ordre

il se hâta de rentrer dans sa patrie ; et le nouvel archevêque Cambacérès (*Voy. ce nom, au Supp.*) le nomma l'un de ses vicaires-généraux en 1801. Il se démit, en 1812, à raison de sa santé, naturellement délicate, et se retira dans une terre, près du Havre, où il partageait ses loisirs entre l'étude et l'exercice des devoirs religieux. Contraint, en 1822, d'accepter l'évêché de Dijon, il montra beaucoup de zèle et de fermeté dans l'administration de son diocèse ; et mourut dans sa ville épiscopale, le 27 mai 1829, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Ce prélat est auteur d'une traduction en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ*, Paris, 1818, in-8°. La versification en est faible ; mais le discours préliminaire mérite d'être lu. M. Amanton a publié, dans le *Journal de la Côte-d'Or*, une *Notice* sur Boisville, dont il a été tiré séparément soixante exempl. pap. vél., in-8°. W—s.

BOIVIN (JACQUES-DENIS), général français, né à Paris, le 28 septembre 1756, entra, comme simple dragon, dans le régiment du roi, le 12 mars 1771, et en sortit après huit ans de service, sans avoir obtenu aucun avancement. Douze ans s'écoulèrent sans qu'il songeât à rentrer dans la carrière militaire. Mais lorsque, après la révolution, la guerre étrangère allait commencer, Boivin, qui, depuis 1789, servait dans la garde nationale parisienne, partit avec les premiers bataillons de volontaires qui se rendirent aux frontières du nord (1792). Il se distingua dans les combats qui ouvrirent les longues guerres de la révolution, et fut rapidement nommé capitaine, chef de bataillon et adjudant-général. L'insurrection ayant éclaté dans la

Vendée, le 17 mars 1793, il fut envoyé dans l'ouest à l'armée que commandait Biron, et signala son courage dans diverses affaires, devant Saumur, aux Ponts-de-Cé, à Vic et à Parthenay. Nommé général de brigade, il commandait la place de Nantes au commencement de l'an II (nov. 1793), lorsque le comité révolutionnaire lui transmit l'étrange arrêté suivant, que l'histoire doit conserver comme un des plus curieux monuments des fureurs de l'anarchie : « AU NOM DU COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE DE NANTES, le commandant temporaire est requis de fournir de suite trois cents hommes de troupes soldées, pour une moitié se transporter à la maison d'arrêt du Bouffay, se saisir des prisonniers désignés dans la liste ci-jointe, leur lier les mains deux à deux, et se transporter au poste de l'Eperonnière (maison transformée en prison, à l'extrémité de Nantes, sur la route de Paris) ; l'autre moitié se porter aux Saintes-Claire (prison où l'auteur de cet article était détenu), et conduire de cette maison à celle de l'Eperonnière tous les individus indiqués dans la liste également ci-jointe ; enfin, pour le tout, arrivé à l'Eperonnière, prendre en outre ceux détenus à cette maison d'arrêt, et LES FUSILLER TOUS INDISTINCTEMENT, de la manière que le commandant le jugera convenable. Nantes, le 7 frimaire, l'an deuxième de la république une et indivisible. Signé J.-J. GOULIN, M. GRANDMAISON, J.-B. MAINCUET. » Cet horrible arrêté, revêtu du sceau du comité, révolta le généreux Boivin, qui savait combattre et non assassiner. Mais dans ces temps épouvantables il dut cacher sa vive indignation. Il avait été prévenu secrètement, la veille, que c'é-

tait un bataillon de noirs, récemment arrivé à Nantes, qui devait être requis par le comité pour *fusiller indistinctement* cent trente-deux Nantais, portés sur les trois listes qui lui seraient remises (1), et aussitôt il prit sur lui de faire partir dans la nuit le bataillon de noirs pour la Vendée, pensant qu'aucun bataillon français ne voudrait souiller l'honneur de ses armes par ce vaste assassinat. Le comité révolutionnaire modifia son arrêté par un autre du même jour, portant que les cent trente-deux Nantais seraient conduits sous escorte à Paris, mais que si l'un d'eux venait à s'évader sur la route, tous les autres *seraient fusillés sur-le-champ*. Le général Boivin dut déférer à la réquisition de fournir l'escorte, et il choisit un détachement de braves volontaires parisiens de la section du Luxembourg, dont il donna le commandement au capitaine Boussard, homme d'honneur et de vertu, à qui la liste de mort et l'arrêté furent remis. Mais Boivin et Boussard ignoraient ce qui fut depuis établi dans le procès du comité révolutionnaire et de Carrier, que le comité s'était entendu avec un des prisonniers qui devaient être transférés. C'était un horloger, demeurant à Nantes, place du Pilon, lequel avait consenti à s'é-

chapper à la hauteur d'Ancenis, sur la promesse qui lui avait été faite de pouvoir ensuite rentrer tranquillement dans ses foyers. « Il partit avec nous de Nantes, le 7 frimaire an II (27 nov. 1793); il était le seul qui se fût coiffé d'un bonnet rouge. Il se sauva en effet à la descente d'Oudon; il était également facile à tous les autres de s'échapper : les chemins étaient si mauvais et la nuit si noire, que soldats et citoyens tombaient pêle-mêle dans les fossés, et s'entraidaient à se relever (2). » Mais quand le jour fut venu, quoique surveillé et pressé par un membre du comité, horloger aussi, nommé Bologniel, qui accompagnait les détenus, en qualité de commissaire, le capitaine Boussard refusa d'exécuter l'exécration arrêté. Les Nantais arrivèrent à Angers, où le représentant Francastel était en mission. Bologniel alla lui dénoncer l'inexécution de la mesure ordonnée; et, sur-le-champ, le brave Boussard fut incarcéré. Ainsi, ce fut au général Boivin et au capitaine Boussard, par lui chargé de l'escorte des cent trente-deux Nantais, que ces victimes dévouées à la mort durent la vie (3). Quant aux fameuses noyades de Nantes, le commandant de la place ne fut pas appelé

(2) *Relation du voyage des cent trente-deux Nantais* (publiée en thermidor an II, 1794).

(1) Parmi les cent trente-deux Nantais figuraient les administrateurs du département de la Loire-Inférieure, le procureur de la commune, Kerverseau, depuis général et commissaire du gouvernement à Saint-Domingue; Sotin, depuis ministre de la police (Voy. ce nom, tom. XLII), le comte de Menou, ancien gouverneur du château de Nantes; plusieurs nobles, un grand nombre de riches négociants, de médecins, de procureurs. Chaque membre du comité avait eu soin de faire porter sur la liste ses ennemis personnels, et ceux qui exerçaient la même profession que lui, pour augmenter sa clientèle. En tête de la liste fut placé un vieillard du nom de Charette, et, sur la route, on annonçait que c'étaient le général vendéen Charette et son état-major que l'on conduisait à Paris.

(3) Le comité révolutionnaire comptait si bien sur l'exécution de son arrêté, que, dès le lendemain de notre départ, il annonçait que nous n'existions plus : c'était aussi l'opinion générale des Nantais, car les *noyades* étaient déjà commencées; et, quinze jours avant notre proscription, le comité avait fait précéder la célébration de la *Fête de la Raison* par la première épreuve des bateaux à soupe, où furent engloutis quatre-vingt-dix prêtres envoyés par le proconsul en mission dans la Nièvre. Lorsque nous arrivâmes à Angers, on venait d'exécuter une grande noyade aux Ponts-de-Cé, sans autre motif que celui d'évacuer la prison du Petit-Séminaire, qui devait nous recevoir. Nous trouvâmes dans toutes les chambres ou du feu dans les cheminées, ou des aliments préparés, ou des couverts mis, ou des lardes, et toutes les traces d'une

à y prendre part. Elles furent toutes exécutées par une *compagnie dite de Marat*, qui avait été organisée et armée par le comité révolutionnaire. Après la révolution de thermidor, Boivin alla servir sur le Rhin. Dans l'an VII, (1798), il passa à l'armée d'Helvétie et se couvrit de gloire à l'affaire de Schwitz, où à la tête de sa brigade il enleva aux Russes quatre canons, un drapeau et mille prisonniers. Le 18 brumaire, étant à Paris, il se déclara pour Bonaparte, et le suivit à Saint-Cloud. Bientôt après, sa conduite à la ba-

taille de New-Isembourg, près de Francfort, lui valut les éloges du général en chef. Il fit encore avec honneur les campagnes de 1801-1802, celles des trois années suivantes (1803-1805), à l'armée gallo-batave, sous Augereau. Napoléon lui confia plus tard le gouvernement de Bordeaux, et Boivin continua de servir jusqu'à la chute de l'empire. Sa probité et son désintéressement honorèrent sa carrière militaire, où, comme tant d'autres, il eût pu élever l'édifice de sa fortune : et quand ce brave vétéran des armées de la république et

habitation récente, qui ne pouvait avoir cessé que depuis quelques heures... ; et pas un être vivant ! Cependant les Vendéens, après la déroute du Mans, allaient se présenter devant Angers, pour repasser la Loire : on jugea à propos de nous transférer dans l'ancienne prison de la Sénéchaussée. Nous la trouvâmes également déserte : on venait aussi de noyer précipitamment, pour nous faire place, les prisonniers de la Vendée, qui la remplissaient, et dont les hardes grossières étaient encore, en grand nombre, accrochées aux parois de la cour, de la chapelle et des cachots (Voy. la *Relation du voyage des cent trente-deux Nantais*). Nous devions être noyés aussi ; Carrier et le comité révolutionnaire de Nantes avaient arrangé cette expédition avec le procureur d'Angers ; mais le général Danican nous sauva par sa résistance et par son énergie. Lui-même a publié quelle fut sa noble conduite en cette circonstance... Il fallut donc se résoudre à nous laisser partir d'Angers et à nous remettre sur la route de Paris. Mais notre départ fut combiné avec le jour où nous devions rencontrer, sur la levée, l'armée révolutionnaire, commandée par Bonin, qui avait reçu mission de nous égorger. Nous partîmes liés six à six, sous l'escorte de trente à quarante hommes du régiment ci-devant Royal-Comtois, et commandés par un brave officier, originaire de Mayence, dont on regrette, dans la *Relation* déjà citée, de ne pouvoir faire connaître le nom. Notre destinée était de ne trouver des sentiments humains que dans les militaires. Les soldats demandaient à porter nos faibles bagages, et nous confiaient assez souvent leurs armes en échange. Arrivés à Saint-Mathurin, le commandant de l'escorte nous avertit que quinze cents hommes de l'armée révolutionnaire approchaient, et il nous fit entrer dans l'église, nous recommandant le silence jusqu'à ce que la troupe eût défilé. C'est ainsi que nous fûmes encore sauvés, et il ne resta plus pour nous que les dangers encore bien grands du tribunal de Fouquier-Tainville. Cependant, même à ce tribunal de sang, il fallait la matière quelconque d'un acte d'accusation,

et le comité de Nantes n'avait envoyé aucune pièce, parce qu'il ne pensait pas que notre voyage dût s'achever. Fouquier écrivit ; le comité n'avait point de charges à lui transmettre. L'accusateur public réitéra plusieurs fois, avec instance, la demande de quelques pièces. Enfin, arrivèrent, au lieu de pièces, des notes : celle qui me concernait était la plus grave : la voici dans sa courte énergie : *Villeneuve, secrétaire du scélérat guillotiné Bailly, guillotinable comme lui*. Or je n'avais connu Bailly que lorsqu'il n'avait plus besoin de secrétaire ; lorsqu'il vint passer dans ma maison, à Nantes, la dernière année de sa vie. Les autres notes étaient beaucoup plus insignifiantes. Un grand nombre de mes camarades d'infortune n'avaient pour accusation que les épithètes de *fédéraliste*, ou d'*aristocrate*, ou même de *muscadin*. Fouquier avait toujours attendu, mais en vain, d'autres éléments de l'acte d'accusation qu'il voulait rédiger ; en sorte que le 9 thermidor arriva avant notre mise en jugement. Mais déjà le tiers d'entre nous avait succombé aux maladies ou aux chagrins ; et les cent trente-deux Nantais étaient réduits à quatre-vingt-quatorze, lorsqu'ils furent jugés et acquittés, le 28 fructidor an II (14 septembre 1794). J'avais le triste honneur d'occuper ce qu'on appelait le *fautail* dans ce procès mémorable qui, avec la *Relation* que j'avais publiée, dont six éditions furent faites dans huit jours, et qui a été traduite en plusieurs langues, eut une grande influence, força la mise en jugement du comité révolutionnaire et de Carrier, et rendit impossible le projet, existant encore à cette époque, de maintenir le règne de la terreur. Après des conclusions à mort prises contre moi, contre les administrateurs du département de la Loire-Inférieure, contre le procureur de la commune de Nantes, et contre le général Kerversau, j'osai déclarer, ainsi qu'eux, *atteint et convaincu d'avoir conspiré contre l'unité et l'indivisibilité de la république* ; mais il fut déclaré en même temps que nous n'avions point agi avec des intentions contre-révolutionnaires ; comme si, en 1793, il eût été possible de conspirer avec d'autres intentions ! Le fait est que nous n'avions nullement conspiré.

de l'empire mourut, âgé de soixante-seize ans, au mois de juillet 1832, il n'avait, pour lui et pour sa femme, d'autres moyens d'existence que sa pension de retraite. V—VE.

BOLGENI (JEAN-VINCENT), célèbre théologien, naquit à Bergame, le 22 janvier 1733. Ayant embrassé la règle de Saint-Ignace, il fut chargé d'enseigner la philosophie et ensuite la théologie à Macerata. La suppression de la Société lui causa d'autant plus de chagrin que ses talents lui donnaient l'espoir de briller dans les premiers emplois. Le pape Pie VI, instruit de son mérite, le fit venir à Rome et le nomma son théologien-pénitencier. Défenseur ardent des principes qu'il avait puisés chez les jésuites, Bolgeni ne cessa de combattre ceux qui les attaquaient; mais ce fut avec si peu de mesure que plusieurs de ses confrères se crurent obligés de le réfuter. Dans les controverses auxquelles donnèrent lieu presque tous ses ouvrages, il se montra plus jaloux de faire triompher ses opinions que de conserver envers ses adversaires les égards dont tout écrivain qui se respecte ne devrait jamais s'écarter. Il se prononça contre la nouvelle église de France avec un tel emportement que, dans une brochure publiée en 1794 (1), il alla jusqu'à soutenir que tous les jansénistes, c'est-à-dire les constitutionnels, étaient sans exception des jacobins. Cependant la république romaine ayant en 1799 ordonné que les instituteurs et fonctionnaires publics prêlassent le serment civique, il écrivit en faveur de cette mesure. Abandonné dès-lors par ses amis, il ne trouva d'appui que dans les rangs de ceux qu'il n'avait cessé

de combattre. Une telle position n'était pas tenable, et Bolgeni s'empressa d'adresser sa rétractation au sacré collège assemblé à Venise pour l'élection d'un pape. Il mourut à Rome, le 3 mai 1811. Morcelli composa son *épitaphe*, qui est rapportée par Caballero à la fin de l'article qu'il lui a consacré dans le *Supplément* à la Bibliothèque du P. Southwell. On y trouve une liste de ses écrits dont les principaux sont : I. *Esame della vera idea della santa Sede*, Macerata, 1785, in-8°. C'est une réfutation de l'ouvrage du fameux P. Tamburini. II. *Il critico* (2) *corretto ossia ricerche critiche*, ibid., 1786, in-8°. III. *Fatti dommatici ossia della infallibilità della chiesa nel decidere sulla dottrina buona o cattiva de' libri*, Brescia, 1788, 2 vol. in-8°; et, avec des additions, Rome, 1795, 3 vol. Cet ouvrage fut vivement critiqué par Guadagnini, archi-prêtre de Valcamonica. IV. *Della carità o amor di Dio, dissertazione in quattro parti con appendice*, Rome, 1788, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage fut censuré par deux de ses anciens confrères, Muzzarelli et Cortès. Bolgeni leur répondit par les *Schiariamenti*, Foligno, 1788, et l'*Apolo-gia*, ibid., 1792, in-8°. V. *Il vescovado ossia della podestà di governare la chiesa*, Rome, 1789, in-4°. VI. *L'Economia della fede cristiana*, Brescia, 1790. VII. *Il possesso, principio fondamentale per decidere i casi morali*, ibid., 1796. La suite de cet ouvrage n'a été publiée qu'après la mort de l'auteur, à Crémone, en 1816. W—s.

(1) *Problema se i giansenisti siano jacobini*, Rome, in-8°.

(2) Et non pas *Cristiano*, comme on lit dans la *Bio-graphia universale*, VI, 386. On a dû signaler cette faute typographique, pour empêcher qu'elle ne se perpétue, comme cela n'arrive que trop souvent.

BOLIVAR y Ponte (don SIMON), né à Caracas, le 24 juillet 1783, d'une famille de Mantuanas, avait pour père un colonel de milice de la plaine d'Aragua (province de Barcelone). Le plus jeune de quatre enfants, qui demeurèrent orphelins de père et de mère en 1789, il reçut une éducation très-incomplète. Cependant ayant été envoyé en Europe à l'âge de quatorze ans, il y fut accueilli par un de ses oncles, qui habitait Madrid, et qui prit soin de sa jeunesse. D'un caractère ardent et très-actif, il répara le temps perdu en étudiant avec le plus grand zèle les lettres et surtout les sciences exactes. Mais l'amour l'enleva bientôt à l'étude. Il avait à peine dix-sept ans lorsqu'il demanda en mariage dona Térésa, sa cousine. En vain ses amis cherchèrent à le détourner d'une passion aussi précoce, en l'engageant à se rendre à Paris. Il ne resta que quelques mois dans cette capitale, et ne tarda pas à réparaître à Bilbao, alors le séjour de dona Térésa. Malgré son âge, il obtint enfin la main de la jeune personne qu'il emmena aussitôt en Amérique, où il eut le malheur de la perdre cinq mois après son arrivée. Cette perte l'affligea vivement, mais il ne fut pas inconsolable, et ce ne fut point afin de quitter les lieux témoins de son infortune que deux ans après (1803) il s'embarqua de nouveau pour l'Europe, et qu'il se rendit à Madrid, puis à Paris. Ses panégyristes ont vanté l'ardeur avec laquelle il reprit l'étude des sciences physiques et politiques; ils sont allés jusqu'à dire qu'il cherchait à s'instruire plus particulièrement de tout ce qui pouvait le servir dans ses projets de donner la liberté à son pays. Que dès-lors la gloire de Washington et de Franklin l'empêchât

de dormir, ce sont là de ces lieux communs que les flatteurs prodiguent toujours aux hommes puissants, même après leur mort, et les *libérateurs* n'en manquent pas plus que les autres. Ce qui semble plutôt avoir frappé Bolivar, à Paris, c'est l'omnipotence à laquelle arriva si promptement Bonaparte, c'est son couronnement. Il y assistait en 1804, et l'année suivante il fut présent à la prise de possession de la couronne de fer par l'homme qui un instant renouela Charlemagne. Toutefois il paraît que, cédant à l'entraînement de quelques amis, il avait laissé échapper, sur l'ambition et la marche peu libérale du fils de la révolution française, quelques propos que la police impériale aurait punis, si l'influence de quelques hauts personnages n'eût fait passer sur les paroles sans conséquence d'un jeune homme de vingt ans. Quant à ses occupations réelles au sein de la capitale de la France, elles se réduisaient à de légères études peu suivies : les cours publics, les leçons y jouaient un rôle moins grand que des lectures, des conversations, la plupart frivoles ou superficielles. Il acquit néanmoins ainsi des notions assez variées ; il entendit parler d'objets de tous les genres ; et, sans être à même de se former des opinions raisonnées, il apprit du moins l'existence des questions. Il ne sut jamais que très-imparfaitement le français, et l'on a de lui des lettres dans cette langue qui offrent de nombreuses fautes. Ainsi on ne l'a pas calomnié en affirmant qu'il se livra à tous les plaisirs qu'offre à l'oisiveté opulente le séjour de Paris. Au reste, c'était imiter ses compatriotes, qui presque tous, pendant un court séjour en Europe, dépensent plusieurs années de leurs revenus. Le sien était considérable et

lui permettait de satisfaire des goûts même dispendieux. De Milan, où il était allé voir le second couronnement de Napoléon, Bolivar se dirigea vers le midi de la Péninsule, en visita les principales villes, et enfin se rendit à Rome, où nous ne croyons pas, comme on l'a prétendu, qu'il ait juré sur le Mont-Sacré de rendre sa patrie libre. Il fit aussi une excursion en Allemagne, avec des lettres de recommandation, parmi lesquelles on distingue celle de M. de Humboldt. Il retourna ensuite en Espagne, traversa l'Atlantique, et, avant de rentrer dans sa patrie américaine, alla observer les Etats-Unis. Revenu dans ses domaines d'Aragua, il y mena la vie obscure et inactive des Mantuanas jusqu'aux événements qui bouleversèrent la péninsule espagnole en 1808, événements dont la commotion se fit bientôt sentir dans le fond de l'Amérique. Une anarchie complète vint troubler ces provinces. Des ordres, des proclamations et des décrets de tous les partis y parvinrent à-la-fois. Ici, Murat réclamait pour Charles IV; là, Ferdinand VII, roi par l'abdication de son père, intimait des ordres à ses fidèles sujets d'Amérique; puis venaient les ordres du jour au nom de Napoléon et de Joseph-Napoléon, et enfin toute la foule des déclarations de la junta de Cadix, de la junta de Séville, de la junta des Asturies, toutes se proclamant légitimes et seules légitimes, toutes prétendant à une aveugle soumission. Jamais colonie n'eut, il faut le dire, une plus belle occasion de secouer le joug de la métropole. Mais à cette époque l'idée d'indépendance, loin d'être dominante, avait à peine été conçue par quelques esprits ardents. Quelque temps la balance dans l'Amérique du Sud pencha en faveur du parti fran-

çais : les autorités, pour se maintenir dans leurs postes, étaient disposées à reconnaître la dynastie de Napoléon. L'opinion populaire flottait indécise. La présence, les propos de l'anglais Deaver que le capitaine-général de Caracas eut l'imprudence de laisser initier les Caraguins à tout ce qui s'était passé en Espagne, changea ces dispositions en haine. Il n'y eut plus dès-lors qu'une voix contre Napoléon, contre les Josephinos, les afrancesados, les hérétiques, etc.; on porta en triomphe le buste de Ferdinand VII; le capitaine-général dut se mettre en communication avec la junta de Séville, et peu après il reçut sa destitution des mains de don Manuel Emparan, envoyé pour le remplacer. Bolivar, colonel de milice à Aragua, comme son père l'avait été, ne prit d'abord aucune part aux événements. Malgré les instances réitérées de son cousin don Félix Ribas, il refusa d'entrer dans les plans de Tobar et de ses compagnons, pour l'indépendance de la capitainerie-générale, et il traita l'entreprise projetée contre le délégué européen de folle et d'inexécutable. Cette entreprise n'en eut pas moins lieu; elle réussit le 19 avril 1810. Toutefois la junta suprême, installée par les insurgés, reconnaissait en apparence Ferdinand VII, et ne refusait obéissance qu'à la régence qui venait de se substituer à la junta centrale d'Andalousie, et dont alors toutes les possessions se bornaient à Cadix et à la Galice. Mais celle-ci ne vit qu'une rébellion dans les événements du 19 avril; et une mésintelligence, prélude de guerre, sépara la colonie de la métropole, entre ce que l'on nommait dès-lors le parti européen et les Américains. Malgré le triomphe de ses amis, Bolivar ne se prononça pas

franchement sur le parti à prendre dans la lutte qu'on pressentait; il n'inspira au nouveau gouvernement pas plus de confiance qu'il n'en montrait lui-même. Aussi de tant de fonctions militaires ou civiles qui eussent pu plaire à son ambition, n'accepta-t-il ou n'obtint-il que celles d'envoyé à Londres; encore lui imposa-t-on pour collègue don Louis Lopez y Mendez. Les deux envoyés devaient demander la protection de l'Angleterre en cas d'attaque, et sa médiation. La réponse fut ambiguë. Il était impossible de reconnaître un gouvernement encore informe, et qui d'ailleurs ne s'annonçait pas comme fait définitif; d'autre part, la puissance qui avait le monopole des mers et du commerce devait chercher à perpétuer ces avantages. Le marquis de Wellesley dit donc à Lopez et à Bolivar que le gouvernement britannique les protégerait contre les attaques françaises, qu'on ne craignait pas, et il promit les bons offices du cabinet près de la métropole. Les deux envoyés n'obtinrent de plus que l'exportation d'un petit nombre d'armes, qu'ils durent payer comptant et fort cher. Ni l'un ni l'autre n'étaient dans le secret des vues de la Grande-Bretagne. Bolivar, rebuté, laissa son collègue poursuivre ses négociations, et arriva en Amérique le 5 déc., accompagné de Miranda, que le cabinet de Saint-James envoyait pour exploiter au profit des Anglais les dispositions des Caraguins. Il était rentré dans le cercle de la vie privée, lorsque l'accession du général Miranda au suprême commandement, après les deux conspirations royalistes de 1811, le fit sortir de cette inaction. Il prit part aux combats qui eurent lieu pour la réduction des rebelles de Valence et au siège de Guacara; puis, après

la déclaration d'indépendance par le congrès de Vénézuéla, le tremblement de terre du 26 mars et la dictature de Miranda, il reçut le brevet de lieutenant-colonel, et fut nommé commandant de Puerto-Cabello, dont la possession devait empêcher sur toute cette côte le débarquement des Espagnols. Miranda, qui avait eu quelques succès, comptant sur la force de la place, y envoya ses prisonniers que l'on tint enfermés dans la citadelle. Mais ceux-ci se révoltèrent et, quoique sans armes, demeurèrent, par la trahison de Vinoni, maîtres de la citadelle. Bolivar rallia en vain les restes de la garnison qu'il avait dans la ville; il fut obligé au bout de six jours de l'abandonner aux royalistes. Outre le défaut de surveillance, ses ennemis lui reprochèrent alors de ne pas avoir fait sortir de la place qu'il abandonnait la poudre, les armes et les munitions. La position déjà fâcheuse de Miranda devint intenable par cet échec inattendu: tout se déclara pour son ennemi qui de jour en jour voyait ses forces se grossir et par les désertions et par l'accession des douze cents prisonniers de Puerto-Cabello, et par les renforts que les communications libres désormais lui permettaient de recevoir. Peu de temps après, la capitulation de Victoria, entre Monteverde et Miranda, promit amnistie aux Caraguins, mais fit poser les armes à tous les fauteurs de l'indépendance et remit leur pays sous le pouvoir de l'Espagne. On sait avec combien d'éclat les promesses d'amnistie furent violées. Miranda, qui se préparait à quitter les lieux où triomphait son adversaire, fut la plus illustre victime du système de perfidie et de réaction qui s'appesantit sur le Caracas. Au moment de s'embarquer sur la corvette anglaise, le

Saphir, il fut arrêté par Pena et Maria Casás, qui le livrèrent à Monteverde, lequel l'envoya mourir dans les cachots de Cadix. On est affligé de trouver Bolivar à côté de ces ennemis de Miranda. Quel motif le poussait parmi eux? Les reproches de ce général sur l'aventure de Puerto-Cabello? ou bien l'envie de faire disparaître un homme qui, dans toute insurrection contre la métropole, le primerait naturellement? ou la découverte de ses intrigues en faveur de l'Angleterre? Quoi qu'il en soit, les partisans les plus enthousiastes de Bolivar ont jeté un voile sur cette circonstance de sa vie. — Cependant les fureurs du parti de la métropole devenaient effrayantes. Bolivar, au fond de sa terre de San-Mateo, craignait que l'orage ne vînt l'atteindre malgré la protection de don Iturbe, secrétaire de Monteverde. Il se rendit près de ce général, qui, entraîné par le torrent, donnait les mains à ce qu'il ne pouvait empêcher. Bolivar reçut de lui un passe-port pour Curaçao, avec des lettres de recommandation pour un marchand anglais qui allait quitter Puerto Cabello; mais, sans égard pour la recommandation du général espagnol, celui-ci reprocha très-vivement à Bolivar sa conduite à l'égard de Miranda, et refusa de le recevoir. Bolivar n'en débarqua pas moins quelques jours plus tard, avec son cousin Félix Ribas, à Curaçao, puis à Carthagène, libre alors du joug espagnol. Beaucoup de soldats de Miranda et de réfugiés de Caracas s'y trouvaient. Bolivar et son cousin y furent très-bien reçus du président Manuel-Rodriguez Torricès et du Français Pierre Labatut, commandant. Bolivar publia plusieurs écrits sur les désastres de Vénézuëla et sur la nécessité de l'union entre les pa-

triotés. Il fut ensuite nommé inspecteur des milices républicaines, puis colonel dans l'armée active. Il songeait à former un corps d'armée, afin de prendre la revanche des indépendants sur Monteverde. Ses projets plurent au congrès de Carthagène; et Torricès autorisa les officiers et quelques corps de l'armée grenadine à prendre part à la tentative des réfugiés caraguins. Il leur fournit même de l'argent, des munitions, des armes, et leur adjoignit Manuel Castillo, son cousin, avec cinq cents hommes. Mais cet auxiliaire, au fond, n'était qu'un chef avec des pouvoirs mal définis. Bolivar conduisait les Vénézuéliens au nombre de trois cents; Ribas commandait en second. C'est au commencement de janvier 1813 que Bolivar et Castillo quittèrent Carthagène. Mais la mésintelligence éclata bientôt dans cette petite armée. Les Grenadins et les Caraguins se divisèrent, et Castillo, prétendant n'avoir point d'ordre à recevoir de Bolivar, marchait à son gré, campait à part. Simple réfugié, protégé du gouvernement de Carthagène et au fond son ennemi secret et redouté, Bolivar ne pouvait sans doute forcer le parent de Torricès à reconnaître son pouvoir; d'ailleurs ses trois cents hommes n'auraient pas suffi pour en réduire cinq cents à l'obéissance. Il y eut plus: un décret du congrès lui confia le commandement de Barancas, bourg sur la Madeleine, tandis que le corps grenadin s'avancait à l'est; c'était indirectement le condamner à l'inaction. Ribas ouvrit alors l'avis de passer outre et de désobéir, d'agir sans les Grenadins et d'effacer l'insubordination par de la gloire. « Il faut, disait-il, remonter la Madeleine, franchir les monts de Pam-

plona; prendre les Caraguains à revers. La capitainerie-générale n'attend qu'un libérateur, notre faible escorte sera bientôt décuplée par l'adjonction des patriotes, des mécontents, partout où nous passerons. » Ribas parlait avec autant de raison que d'énergie, et tout se passa comme il le prédisait. Réunissant autour d'eux tout ce qu'ils purent trouver de forces, ils s'emparèrent de Ténériffe, sur la rive droite de la Madeleine, passèrent sans obstacle dans tous les villages de cette même rive, arrivèrent à Mompox, où Bolivar fut reçu avec enthousiasme et où il trouva de l'argent, des provisions et quelques recrues. L'armée, poursuivant ses opérations, mit en déroute l'ennemi et arriva à Ocaña, sur les confins de la Grenade et du Vénézuéla. Le récit des cruautés espagnoles leur attirait beaucoup d'auxiliaires. Déjà suivi de plus de deux mille hommes, lorsqu'il arriva aux Andes, Bolivar passa ces hautes montagnes dans les parages de Pamplona, puis traversa le Tachira, limite orientale de la Nouvelle-Grenade. Plusieurs milliers de Vénézuéliens vinrent se rassembler sous ses drapeaux. Ribas, à la tête de six cents hommes de la Nouvelle-Grenade, que lui accordait le congrès de Tunja, opérait sa jonction avec Bolivar sur les terres de Vénézuéla. Il est vrai qu'en même temps le congrès imposait à celui-ci l'obligation de rétablir le système fédéral. Bolivar accepta les troupes et n'eut souci de la condition. Détaché du côté de Guadalupe, le colonel Briceno lui amena un corps de cavalerie dont chaque instant lui faisait vivement sentir le besoin. Plus heureux, Bolivar commença par battre l'ennemi devant La Grita, s'empara de cette ville, puis de Mérida et

de tout le district de ce nom; il soumit la province de Varinas avec la même rapidité. Ses succès portaient le découragement dans l'esprit des Espagnols : les créoles désertaient par centaines, des corps entiers passaient aux indépendants : on eût dit une promenade plutôt qu'une campagne militaire. Pendant le même temps, Marino s'étant établi à Maturin, avait battu Monteverde, fait fuir Cagigal; et, resté maître des provinces de Cumana et de Barcelone, il prenait le titre de général en chef, dictateur des provinces orientales de Vénézuéla. Favorisé par cette diversion, quoique défavorable à ses vues d'unité, Bolivar partagea ses troupes en deux divisions, dont l'une fut confiée à Ribas, tandis qu'il guidait l'autre. Les indépendants s'avancèrent ainsi sur Caracas, traversant les provinces de Trujillo, de Varinas et de Carabobo. Les combats de Niquitao, de Bétioque, de Barquisimeto, de Varinas, furent tous à leur avantage. Tiscar s'enfuit à Santomé de Angostura et y rejoignit Cagigal. Monteverde alors rassembla ses meilleures troupes et vint présenter la bataille à Bolivar aux environs de Los Taguanes. Sa cavalerie, composée d'indigènes, passa aux indépendants dès le commencement du combat; il perdit encore plusieurs centaines d'hommes et alla se renfermer dans Puerto-Cabello, tandis que Bolivar marchait en hâte vers Caracas que le gouverneur Fierro quittait précipitamment après avoir, sur l'avis d'une junte, proposé à Bolivar une capitulation qui fut acceptée par le vainqueur, mais dont il n'attendit point la ratification par Monteverde. Bolivar fit quelques jours après (4 août 1813) son entrée solennelle à Caracas. Le char triomphal dans le-

quel il parut debout, nu-tête, en grand uniforme, et une baguette de commandement à la main, était traîné par douze demoiselles des premières familles de la ville. En même temps il prit, à l'instar de Marino, le titre de général en chef, dictateur des provinces occidentales de Vénézuéla. — Cependant Monteverde refusait de ratifier la capitulation : c'eût été reconnaître les rebelles. Mais, à la fin d'août 1813, le général espagnol, maître nominal des provinces de Maracaïbo et de Coro, ne possédait plus réellement que Puerto-Cabello : on l'y assiégea ; la ville fut prise, mais la citadelle résista. Bientôt un renfort de quinze cents hommes que lui amenèrent d'Espagne cinq vaisseaux de transport, et que Ribas tenta en vain d'enlever par surprise, inspira aux royalistes l'idée de reprendre l'offensive. Monteverde attaqua les républicains à Naguana-gua, près de Valence, sans être secondé par le chef nouvellement arrivé, Salomon, qui ne voyait en lui qu'un parvenu ; il se fit battre, même blesser, et fut obligé de remettre le commandement à Salomon, qui bientôt le transmit à Istueta. Cependant la citadelle de Puerto-Cabello, assiégée par terre et par mer, tenait avec une opiniâtreté telle, que Bolivar renonça au dessein de l'emporter d'assaut. C'est alors que Gavallos et les royalistes de Coro pénétrèrent sur le territoire de Caracas, et vainquirent à Barquisimeto, le 10 novembre. En même temps, Boves, ex-sous-officier de l'armée de Cagigal, battait, à la tête de cinq cents hommes, le dictateur Marino à Calabozo (13 décembre 1813), levait des taxes, organisait des guérillas, attaquait Camacagua, et, sans s'occuper de Monteverde ou

de Salomon, gagnait du terrain et chaque jour rendait plus incertain, plus précaire, le triomphe du parti patriote. Ce triomphe était encore possible, sans doute ; mais il s'en fallait de beaucoup que les indépendants pussent profiter de leurs ressources et de toutes les fautes, de toutes les impuissances de l'ennemi. Bolivar, en se revêtant du titre pompeux de dictateur, n'avait pas ces grandes qualités indispensables aux chefs qui sauvent les peuples dans les temps de crise. Ce n'est pas l'ambition que nous blâmerons chez lui, c'est l'insuffisance de génie qui eût dû réaliser les rêves de cette ambition. Certes, l'Amérique méridionale, à cette époque, ne pouvait échapper à la métropole qu'à deux conditions : 1^o unité nationale, 2^o unité de pouvoir. Contre l'unité nationale luttait l'esprit de fédéralisme ; contre l'unité de pouvoir luttait l'instinct démocratique et les prétentions contraires des chefs, qui tous se croyaient les sauveurs par excellence. Bolivar fit bien de viser toujours à l'une et à l'autre unité. Seulement il est fâcheux qu'il semblât par là plaider sa propre cause ; d'ailleurs ce pouvoir unique ne pouvait guère alors être mieux confié qu'à lui. Car, au dire même d'un de ses plus violents ennemis, le général Ducou-dray-Holstein, pas un de ceux qui le secondaient dans la grande entreprise de l'émancipation des colonies espagnoles ne réunissait au même degré les qualités nécessaires dans un chef suprême. C'est dans cet esprit qu'il faut juger les événements, si l'on veut se faire une juste idée du mérite de Bolivar. De plus, on doit tenir compte des difficultés de sa situation, de l'exiguïté des ressources, de l'immensité des distances, enfin, des antipathies et des sympathies oscil-

lantes du pays habité, on le sait, par quatre et même cinq classes bien diverses. Un plus grand génie eût dû faire disparaître ces obstacles, les surmonter, les utiliser même ; mais où sont de tels génies ? Quoi qu'il en soit, Bolivar, reconnu dans Caracas dictateur des provinces occidentales de Vénézuéla, et possédant à peu près la moitié de la capitainerie-générale (le reste était occupé par le dictateur oriental Marino et par les royalistes), s'était trouvé, en septembre et octobre 1813, dans une situation très-prospère. L'opinion était pour lui ; la campagne qu'il avait entreprise par la vallée de la Madeleine et par les Andes, de manière à prendre à revers l'ouest du Vénézuéla, tandis qu'un autre chef indépendant se rendait maître des provinces de l'est, était une idée heureuse ; le succès l'avait ratifiée : toujours marchant en avant, le général en chef n'avait point eu de ces faiblesses qui indisposent les soldats, et provoquent les reproches. Les infamies et les cruautés dont les suivants de Monteverde s'étaient souillés, les avaient rendus si odieux que quiconque se présentait à leur place était reçu. Des femmes apportaient leurs bijoux, des négociants leurs marchandises, des citoyens de toutes les classes leur argent. De nombreuses acclamations accueillirent le titre de libérateur (*libertador*), que Bolivar reçut en même temps que celui de dictateur, et le titre d'armée libératrice fut donné à toutes les troupes qui avaient pris part à cette brillante marche de Carthagène à Caracas. Bolivar donna carrière aux vanités de ses suivants, en fondant l'ordre du *Libérateur*, qui plus tard, prit le nom d'ordre des *Libérateurs*. Il forma des troupes d'élite qui eurent le titre de gardes-du-corps et qu'il fit

commander par des officiers de son état-major. L'administration fut confiée à quatre ministres, et divisée en quatre départements : l'intérieur, la justice, les finances, la guerre. Tous reçurent de lui leur direction et leurs instructions ; ses décisions étaient sans appel. Cependant quelques républicains demandaient la division des pouvoirs et la convocation d'un congrès national. Déterminé à opposer à leurs vœux tous les obstacles imaginables, Bolivar tantôt insista sur la nécessité d'imprimer, pour l'instant, un caractère énergique et rapide à la marche du gouvernement, tantôt promit la prochaine convocation du congrès et l'élada. Souvent ces ruses furent peu compatibles avec la dignité du chef d'un empire. Cette répugnance pour tout contrôle à son absolutisme, et l'usage qu'il fit de son pouvoir refroidirent assez vite : on compara le passé au présent ; on accusa le dictateur d'ambition ; enfin on crut que le haut rôle joué par Napoléon dans le monde européen tentait Bolivar. Ses emphatiques proclamations semblèrent copiées sur celles de l'empereur des Français ; et il fut dit qu'une de ses créatures avait dû toute sa faveur à cette flatterie : « J'ai voulu voir le Napoléon du Nouveau-Monde. » Ses parasites, ses flatteurs lui formaient une véritable cour, qui, à toutes les petitesse des vils-de-bœuf européens, joignait des vices propres aux Caraguins et aux colons, la jalousie contre les étrangers, une inactivité honteuse, un amour effréné du plaisir. Bolivar lui-même donnait de fâcheux exemples. Ses maîtresses, entre autres la Pepita, disposaient de tout, nommaient les fonctionnaires civils et militaires, puisaient au trésor. L'état-major trop nombreux, des aventuriers sans talents et sans valeur ab-

sorbaient des sommes importantes et disparaissaient. L'armée, la marine, tous les services éprouvaient alors des retards, des déficits. L'insuffisance des recettes amena les moyens vexatoires, les taxes forcées, tous remèdes pires que le mal. Enfin, le trésor en vint à refuser ses propres obligations. Ce n'est pas ainsi qu'un grand homme eût marché à l'accomplissement de sa triple tâche, refouler ses rivaux au second rang, anéantir l'étranger, ouvrir des voies de richesse et de prospérité au pays. Bolivar ne fit rien de tout cela. D'un autre côté, Marino, loin de reconnaître sa suprématie, ne voulait pas même se concerter avec lui, et cependant un tel concert eût indubitablement amené la ruine des Espagnols. L'écho du mécontentement général parvint enfin à Bolivar ; il crut le calmer en convoquant le congrès des provinces occidentales de Vénézuéla, et en se faisant confirmer par cette assemblée (2 janvier 1814). Environné d'officiers et d'un fort détachement de gardes-du-corps, le dictateur déclara qu'il n'aspirait qu'à remettre le pouvoir aux représentants que la nation choisirait, et que l'unique grâce qu'il ambitionnât, c'était l'honneur de combattre les ennemis de la patrie. Quelques patriotes furent d'avis qu'il fallait accepter la démission ; mais les rues principales de Caracas étaient remplies de soldats, et les adversaires du libérateur n'en avaient pas. Hurlado de Mendoza, Rodriguez, Alzaru, opinèrent pour qu'on le contraignît à garder le commandement suprême jusqu'à l'expulsion totale des troupes espagnoles, et jusqu'à la réunion des provinces du Vénézuéla et de la Nouvelle-Grenade. Cette comédie ne trompa personne ; mais les choses restèrent dans la même position. Pendant ce temps,

les royalistes avançaient dans les vallées de Tui et d'Aragua, que dépeuplait leur barbarie. Rosette avait pris possession d'Ocumare ; Boves, vainqueur du général Campo-Elias à San-Juan-de-los-Morros, avait établi son quartier-général à Villadel-Cura, d'où il détachait sur la route de Caracas une colonne commandée par Moralès. D'un autre côté, Yanez et Pui, après avoir repris Varinas, s'avançaient de l'ouest pour joindre Boves et Rosette. Par-tout, sur leur passage, ces chefs espagnols armaient les esclaves et leur octroyaient provisoirement la liberté. Enfin 1,400 prisonniers espagnols à La Guaira et à Caracas forçaient à y tenir des troupes. De jour en jour, la position des indépendants devenait plus critique ; le massacre des habitants d'Ocumare porta au comble l'anxiété du libérateur. Son fameux manifeste du 8 février annonça que tout prisonnier de guerre serait mis à mort ; et huit jours après, douze cent cinquante-trois Espagnols et Islenos, parmi lesquels se trouvaient des marchands, des vieillards de quatre-vingts ans, furent fusillés sans jugement à Caracas et à La Guaira. Le 12, Bolivar avait remporté sur Boves un avantage signalé à La Vitoria. Bientôt Ribas vainquit Rosette sur les bords du Tui. Yanez, battu près d'Araure, avait trouvé la mort au combat d'Ospino ; mais un tiers des troupes républicaines avait péri, et, faute de cavalerie, on n'avait pas pu poursuivre les fuyards. Successeur de Ribas, Campo-Elias, au lieu d'agir avec vigueur, se reposa dans Valence. Les royalistes reconquirent ce qu'ils avaient perdu, et marchèrent de nouveau sur Caracas. Bolivar était surpris et battu à San-Mateo par Boves ; Marino éprouvait les mêmes échecs,

Les débris des deux armées se réunirent alors; et, grâce à quelques renforts que commandait Montilla, le libérateur repoussa les royalistes à Boca-Chica, fit lever à Cevallos et Calzada le siège de Valence, refoula Boves vers les plaines d'Apure, battit à Calabozo (28 mai 1814) Cagigal, nommé capitaine-général à la place de Monteverde. Il eût alors fallu accabler Boves, qui s'était porté des plaines d'Apure sur La Guaira et que Piar avait forcé de rétrograder. Bolivar commit la faute capitale de faire de son armée trois divisions, qu'il ne pouvait réunir à son gré: il envoya Urdaneta à la tête de l'une, détacha la seconde sous les ordres de Marino vers San-Fernando, sur l'Apure, et s'avança vers les plaines de Caracas avec la troisième. Mais Boves part brusquement de Calabozo, rencontre, le 14 juin, les indépendants à La Puerta; et, quoique en cet instant les deux dictateurs se trouvent encore à peu de distance l'un de l'autre, il les bat successivement tous les deux. Bolivar va s'enfermer à Caracas, et Marino dans Cumana; Urdaneta, incapable de réduire Coro, se retire sur les frontières de Bogota, dans Cucuta. Boves coupe les communications de Caracas et de La Cabrera, disperse un dernier corps de patriotes qui veut s'opposer à lui, marche sur Valence, et, sans attendre qu'on capitule, s'avance vers Caracas et La Guaira. Nulle armée républicaine n'en défendait les approches: le siège de Puerto-Cabello avait été levé; les troupes s'étaient embarquées pour Cumana, où Bolivar se rendit par terre avec les débris de son armée. Caracas, La Guaira se soumirent au mois de juillet; Valence tint avec courage et fut enfin obligée d'accepter une capitulation, qui fut

jurée dans une messe solennelle, à l'instant de l'élévation, et que les Espagnols violèrent comme la précédente. Bolivar tenta un nouvel effort à la tête des indépendants; mais il fut encore vaincu près d'Areguita. Ainsi furent déçues les espérances que l'on avait pu concevoir du triomphe de l'indépendance. Le dictateur vaincu, quitta momentanément la partie, et s'embarqua pour Carthagène avec ceux qui voulurent s'associer à sa fortune, laissant Ribas et Bermudez sur les terres de Maturin, qui fut alors le rendez-vous de tout ce qui n'avait aucun quartier à espérer des royalistes. Ils s'y maintinrent quelques jours, et contre Morales et contre Boves; mais enfin ils furent écrasés à Urica le 5 déc. 1814. Les Espagnols y gagnèrent Maturin, mais ils perdirent Boves. — Pendant ce temps, Bolivar s'était rendu à Carthagène qui, comme toute la Nouvelle-Grenade, et avec la province de Santa-Marta, formait une république à part, et dont Manuel-Rodriguez Torricès était encore président. Cette fois, Bolivar ne pouvait y être bien reçu des partisans de ce magistrat, mais Torricès avait des ennemis. Le libérateur se joignit à eux, pour le dépouiller du pouvoir suprême; mais le complot échoua. Forcé de quitter le territoire de la république, Bolivar se rendit à Tunja, et fit offre de ses services au congrès de cette ville. Nommé général en chef de l'armée, qui allait marcher contre Bogota et son président Alvarez, il eut dans cette entreprise le succès le plus complet; et une capitulation fut signée, en vertu de laquelle les provinces dissidentes convinrent de se joindre à la confédération, sous la condition qu'à l'avenir le congrès siégerait à Bogota. La guerre dès lors se trouvait pres-

que sans objet. l'ancienne capitale, devenant ainsi le centre du gouvernement, ne perdait pas son rang; et les confédérés s'applaudissaient de la conquête de cette grande ville et de son territoire. Installé à Bogota, le congrès songea d'abord aux moyens de soutenir la guerre contre les Espagnols; que l'on s'attendait à voir bientôt paraître. On expulsa de la république ceux dont l'établissement sur ses terres était nouveau, et l'on recueillit beaucoup d'argent: le clergé même contribua sans murmure. Au sud on envoya des troupes pour contenir le gouverneur de Quito, Montès, tandis que dans l'est un corps sous les ordres d'Urdaneta préservait la province de Pamplona des incursions dévastatrices de Pui. On voulait surtout expulser les royalistes de Santa-Marta, où était attendue l'armée de Morillo. Bolivar fut chargé de cette importante expédition, et nommé à cette occasion capitaine-général de la Nouvelle-Grenade et du Vénézuéla. L'ex-dictateur partit à la tête de 3,000 hommes, descendit la Madeleine, surprit Mompox où il fusilla 400 prisonniers espagnols, et requit de Torricès un renfort pour l'attaque de Santa-Marta. Torricès déclina la demande: Bolivar alors, au lieu de continuer à marcher dans la direction de cette place, voulut contraindre le président à exécuter son ordre, et mit le siège devant Carthagène, où il perdit un temps irréparable. Il n'était pas plus avancé que le premier jour, quand on sut que l'expédition de Morillo allait arriver. Il fallut renoncer à un siège entrepris par vanité. Admis dans la ville comme allié, Bolivar réunit ses forces à celles de Torricès pour défendre Carthagène contre Morillo. Cette place n'en fut pas moins dans l'obligation de capi-

tuler au bout de quatre mois de siège, le 6 décembre 1815, à peu près à l'époque qui vit Ribas battu et fusillé à Urica. Bolivar était parti pour la Jamaïque où des intelligences avec les Anglais semblaient lui promettre quelques succès; et il s'y occupait d'une expédition pour secourir Carthagène lorsqu'il apprit la capitulation de cette place. Alors il passa dans l'île d'Haiti, où le président Pétion lui promit des secours, à condition qu'il proclamerait la liberté de tous les noirs dans les contrées qu'il allait affranchir. Beaucoup de Vénézuéliens étaient réfugiés dans cette île. Bolivar leur communiqua ses plans, ses espérances; mais il inspira peu de confiance à la plupart d'entre eux. Cependant les plus éclairés, tout en avouant les fautes, les vices du dictateur, montrèrent que seul il pouvait rattacher toutes les provinces vénézuéliennes à la cause de l'indépendance, et qu'aucun des autres chefs, quelle que fût sa supériorité dans telle ou telle partie de l'art militaire et du gouvernement, n'approchait autant que lui de l'idéal dont ils auraient besoin pour rendre leur cause rapidement et à toujours triomphante. Cet avis prévalut; et Bolivar, à Saint-Domingue, se vit réélu capitaine-général de Vénézuéla et de la Nouvelle-Grenade. Seul le commodore Aury refusa de se soumettre à cette décision, et abandonna la cause commune. L'amiral Brion le remplaça (fin de 1815). De nombreuses guérillas tenaient encore dans quatre des sept provinces vénézuéliennes et dans la Guiane: Arismendi surtout, relevant l'étendard de l'indépendance dans l'île Marguerite, avait à plusieurs reprises battu les royalistes. Bolivar et Brion mirent à la voile aux Cayes à la fin de mars 1816.

L'expédition, presque toute aux frais du dernier, consistait en deux vaisseaux de guerre et treize bâtimens de transport armés et montés par un millier de combattants. Le 2 mai, à la suite d'un engagement très-vif et dans lequel Brion fut blessé, il captura deux bâtimens espagnols. On débarqua ensuite à l'île Marguerite, où bientôt les Espagnols furent réduits à la seule forteresse de Pampatar; après quoi les patriotes se dirigèrent sur la Terre-Ferme, descendirent à Carupano, et entrèrent dans Cumana, dont ils expulsèrent les royalistes. A la nouvelle de cette réapparition de Bolívar, la rage des Espagnols fut au comble, et se manifesta par des barbaries qui eussent compromis leur cause, si deux fautes du libérateur ou de ses partisans ne les eussent servis encore une fois. La première fut la précipitation avec laquelle on annonça que désormais les nègres seraient libres; la seconde, le renouvellement de ces fatales divisions qui affaiblissaient des forces déjà bien insuffisantes, puisqu'elles ne s'élevaient qu'à 1,200 hommes au plus. Mac-Gregor, à la tête de l'avant-garde, s'avança dans l'intérieur du pays; Marino, malgré le vœu de Bolívar, alla former le siège de Cumana; le reste de l'armée se rendait à Ocumare. Lorsque Morales, établi à quelque distance, dans une position avantageuse, entama le combat, on fit courir parmi les troupes de l'indépendance le bruit que toute l'armée de Morillo était là. Une terreur panique s'empara alors de quelques officiers, et à leur exemple chacun se mit à fuir. Bolívar se rembarqua précipitamment et il alla débarquer à Bon-Air, mais pour reparaitre bientôt dans les environs d'Ocumare. Piar et Marino s'emportèrent en re-

proches contre lui, et même le menacèrent. Il est clair que soit jalousie, soit préférence pour Marino, on voulait se débarrasser de Bolívar. Celui-ci reprit le chemin d'Haïti, laissant l'expédition se continuer sans lui, et se promettant bien de tirer vengeance de Piar qu'il regardait, non sans raison, comme l'instigateur de Marino. En effet le combat d'Ocumare avait moins été la victoire des royalistes sur les indépendants que celle des chefs subalternes sur le chef suprême. Ainsi évincé par sa propre armée, Bolívar en arrivant à Port-au-Prince reçut un tiède accueil de Pétion; mais l'arrivée de Brion modifia un peu ces dispositions. L'amiral, toujours plein de confiance dans l'ex-dictateur, trouva par son crédit des ressources nouvelles, et, de concert avec lui, prépara une autre expédition. Le président d'Haïti, appréciant l'importance de tout événement qui rendrait l'Amérique du Sud indépendante, fournit encore des secours, dont le fameux bataillon noir, tout dévoué à Bolívar, faisait partie. Enfin les indisciplinables généraux restés en Terre-Ferme, au bout de deux mois de pourparlers avec Brion, sentirent la nécessité d'un chef suprême et formèrent majorité en faveur de l'ex-dictateur. Arismendi, Via, Paez, Roxas, Monagas, Sedegno, Bermudez, convinrent de le reconnaître pour généralissime; à condition qu'il assemblerait un congrès; que son autorité serait purement militaire et que sous aucun prétexte il ne s'immiscerait dans l'administration civile. Rappelé par cette espèce de traité, Bolívar arriva le 31 déc. 1816 à Barcelone, que les patriotes possédaient depuis le mois d'octobre. Il y convoqua un nouveau congrès, et, en attendant

la venue des députés, proclama un gouvernement provisoire dont il fut le chef, sous le titre de président de la république de Vénézuéla, réunissant les trois pouvoirs; puis il fit publier la loi martiale, en vertu de laquelle un certain nombre d'habitants devaient porter les armes, incorpora parmi ses troupes les esclaves qui venaient à lui, et marcha vers Ximenes, campé à Clarins. L'engagement (9 janvier 1817) fut fatal aux indépendants qui perdirent encore toute la province de Barcelona, moins la capitale, que Bolivar se hâta de mettre en état de défense, et que Pascal Réal n'investit que pour se faire battre. En vain même une escadre espagnole voulut forcer l'entrée du port; très maltraitée, elle prit le large pour se sauver d'une destruction totale. La situation redevenait prospère, lorsque Marino et Bolivar se divisèrent de rechef: l'un voulait assiéger Cumana; l'autre avait en vue Caracas; de là une séparation nouvelle. Tout le tort en cette occasion fut à Marino; car Bolivar était le chef reconnu de la république, et Caracas le point de mire de la campagne. S'il eût fallu porter la guerre d'un autre côté pour revenir ensuite avec plus de force sur Caracas, c'est vers la Guiane espagnole qu'eussent dû être dirigés ces efforts. Un plan expédié à Bolivar, par le colonel Bidot, établissait l'importance de cette conquête comme base de toutes les opérations; mais Bolivar avait décidé que la conquête de la Guiane ne serait entreprise qu'après celle de Caracas. Toutefois le plan de Bidot devait s'accomplir malgré Bolivar, que l'éloignement de Marino affaiblissait beaucoup, et qui, bientôt menacé de la manière la plus sérieuse par d'Almada, quitta Bar-

celone, disant à Freites, chargé du commandement en son absence, qu'il allait recruter des régiments et qu'il reparaîtrait sous peu. Le lendemain, les retranchements des patriotes furent emportés, et Freites mis à mort à Caracas. Cette perte fut heureusement compensée par les mouvements insurrectionnels de la Nouvelle-Grenade, et par le nombre des guérillas qui couraient les provinces d'Antioquia, de Choco, de Quito, de Popaïan. D'autre part, le général Piar, accompagné de Sedeño et secondé par Brion, envahit la Guiane, battit le gouverneur Miguel de la Torre à San-Félix, s'empara de la capitale San-Tomé-de-Angostura, malgré l'héroïque résistance de Fitz-Gerald, entra dans la ville de Vieja-Guayana, et fit passer toute la province sous l'obéissance de Vénézuéla. Profitant ensuite de l'éloignement de Bolivar qui, après avoir quitté Barcelone, s'était mis en sureté sur le territoire de Cumana, Brion, Marino, Arismendi, Zéa, établirent à Curiaco un congrès provisoire, dans lequel ils figuraient avec huit autres membres, en attendant la convocation de tout le premier congrès (celui de Caracas, 2 janvier 1814), et confièrent le pouvoir exécutif à trois personnages: Bolivar, Francisco del Toro, François Xavier Maiz. Ce partage du pouvoir montrait assez combien Brion et Arismendi avaient à cœur de mettre des limites à l'omnipotence du dictateur; et cependant personne plus que Brion n'était attaché à Bolivar. Celui-ci informé de tout ce qui s'était passé en conçut un vif déplaisir. Il se rendit aussitôt à Angostura et annula les actes du congrès provisoire; Brion et Zéa essayèrent de l'apaiser en disant que le bruit de sa mort avait été général; qu'eux-mêmes avaient parta-

gé l'erreur commune. A ces arguments s'enjoignirent sans doute d'autres plus persuasifs, et tout finit par une espèce de transaction : Bolivar laissa subsister le congrès, mais il eut la plus forte partie de la puissance exécutive. De plus, il suscita autant qu'il le put des embarras, même des persécutions aux membres les plus influents, et par des déplacements continuels il rendit fort difficile la coopération du congrès aux actes législatifs qu'il devait souvent proposer, et toujours signer. Au bout de quelques mois cette assemblée fatiguée de son rôle fut obligée de se dissoudre et laissa tous les pouvoirs aux mains de Bolivar. — Pendant ce temps, Paez, parcourant les plaines avec deux à trois mille Indiens ou zambos, avait remporté sur les royalistes deux victoires brillantes, l'une à Guayabal, sur le général Calzada, l'autre sur Morillo en personne. L'armée espagnole aux abois demandait à évacuer Caracas et la Guaira, pour se retirer sur Puerto-Cabello, lorsqu'un renfort de quatre mille hommes permit à son général, toujours maître de Cumana, d'aller battre Marino à Curiaco, de prendre Cumanacoa et Carupano, de reconquérir ainsi presque toute la province de Cumana, et de couper les communications des indépendants avec leur flotte. Au lieu de poursuivre avec vigueur ces avantages, il voulut réduire l'île Marguerite devenue le siège de l'amirauté vénézuélienne. Ce fut une faute : en deux mois l'île Marguerite devint le tombeau de ses quatre mille hommes. Pour comble d'infortune, Paez vainqueur de Calzada et Correo, à San-Fernando-de-Apure; Bazas à Maturin; Saraza, Monagas, dans les plaines du Varinas; la Nouvelle-Grenade n'attendant plus que le moment d'agir; Perez; à Ca-

sanare, sur le point de communiquer avec Paez, cernaient de trois côtés la province de Caracas. Aussitôt que la saison des pluies fut passée et qu'il fut possible de reprendre les opérations, tandis que Paez commençait le siège de San-Fernando, Morillo, après avoir partagé son armée en cinq divisions qu'il pouvait réunir à volonté, s'avancait sur Calabozo où déjà il avait été défait par ce général. Bolivar partit le 31 déc. 1817 d'Angostura, avec deux mille hommes d'infanterie et deux mille cinq cents chevaux, les uns suivant l'Orénoque, les autres la rive gauche du fleuve, opéra sa jonction avec Monagas, Paez, Sedeño, traversa ainsi l'Apure vis-à-vis de San-Fernando; et le 11 février 1818, après quarante-deux jours de marche ou plutôt de course à travers des difficultés sans nombre, huit mille hommes se déployèrent devant Calabozo, et la ville fut sommée de se rendre. Morillo avait au plus trois mille hommes, mais tous soldats d'élite. Le 12 eut lieu la bataille de Calabozo qu'il perdit; le lendemain, il évacua Calabozo. C'était l'instant d'écraser les Espagnols; mais la cavalerie américaine ne fut ni active ni heureuse dans sa poursuite. Morillo effectua sa jonction avec López, renforça les quatre mille hommes qu'il groupait ainsi autour de lui par quelque cavalerie. Bolivar perdit du temps, divisa de nouveau ses troupes, et Morillo put se reformer, tandis que Morales, son lieutenant, battait Monagas à Tapatapa, puis à Villa-del-Cura et le poussait jusqu'à Boca-Chica. En vain Bolivar accourut à son secours; attaqué deux fois dans son camp, à Semen, puis à Ortez, il essuya deux échecs. Une troisième défaite, à la

Puerta (6 avril), semblait devoir achever sa ruine. Il se retira presque seul à El-Rincon, et là il s'occupa de réparer ses pertes. Déjà il avait réuni six cents chevaux et trois cents fantassins, lorsqu'une surprise de ses avant-postes ne lui laissa que le temps de sauter de son hamac et de s'échapper à cheval à la faveur de la nuit. Et pendant ce temps, Paez était aussi mis en déroute à Coxede. Enfin Calabozo retomba au pouvoir des royalistes. Dans une position aussi critique, Bolivar ne perdit pas courage, et c'est alors, il faut le dire, qu'il se montra véritablement grand : si souvent défait, il se relevait comme par enchantement avec des forces inattendues. De nouveaux appels au patriotisme des Américains, la popularité qu'il conservait malgré ses défaites, le mirent bientôt en état de reprendre l'offensive ; et dès le mois de juin il occupait Calabozo et faisait marcher ses colonnes sur Caracas. Ses postes avancés n'en étaient plus qu'à cinq lieues. Mais, suivant son usage, il avait encore isolé ses divisions. Morillo, instruit de tout par ses espions, les attaqua successivement et successivement les battit. Il y eut jusqu'à neuf actions partielles : à Sombrero ; à Maracay, à la Puerta, à El-Cayman, à Ortiz, à El-Rincon-de-los-Torres, à la savane de Coxede, sur les montagnes de Los Patos, à Nutrias. En soixante-dix jours, les Américains perdirent encore cinq mille hommes, tués ou faits prisonniers, trois mille chevaux et mulets, plusieurs milliers de fusils, sept pièces de canon, etc. Toutes les villes et toutes les places au nord de l'Orénoque (Guiria, Carupano, etc.) restèrent aux mains des Espagnols, sauf Araure que Paez reprit quelque temps

après ; Marino, Bermudez se retirèrent dans leurs plaines respectives. Bolivar reprit la route d'Angostura, où des ennemis non moins dangereux que les Espagnols cherchaient à ruiner son pouvoir. Cinq des personnages les plus influents y mirent ouvertement en délibération la question suivante : « Faut-il ôter à Bolivar la présidence et en revêtir Paez ? » Si Paez n'eût été l'ennemi de l'un des cinq délibérants, et si la force militaire dont Bolivar était entouré n'eût fait craindre son ressentiment, peut-être aurait-on décrété l'affirmative. Ici revenons sur les dissensions intérieures des indépendants. Deux partis se disputaient toujours le pouvoir, les unitaires et les fédéralistes qui sous un autre rapport prenaient pour la plupart les caractères de quasi-monarchistes et de républicains. C'est à l'influence de ceux-ci qu'étaient dues les fréquentes réclamations en faveur d'un congrès, d'une représentation nationale, de la division des pouvoirs. Bolivar et ses amis insistaient sur l'excellence, au moins provisoire, de l'unité. On a vu avec combien de tenacité le chef suprême s'était appliqué à rendre toutes les opérations du congrès impossibles : la dissolution de cette assemblée et le premier triomphe du chef suprême furent le résultat de ces combinaisons ; mais c'était bien peu encore. En ressaisissant le pouvoir absolu, Bolivar dut consentir à feindre au moins pour quelque temps de le partager. Toujours éloigné de convoquer un nouveau congrès, appuyant d'ailleurs sur l'impossibilité qu'il y avait à en réunir réellement les membres, tant que durerait la guerre, il nomma en remplacement de cette assemblée un conseil suprême, divisé en deux sec-

tions : l'une, politique, eût Zéa pour président ; l'autre, militaire, fut présidée par Brion. Tous deux étaient d'accord avec Bolivar, qui d'ailleurs, sous le nom de président, avait seul le pouvoir exécutif. Tout se faisait avec sa sanction ; et, pendant toute la durée de la campagne, on n'avait cessé d'expédier des courriers, pour lui faire signer et approuver les affaires. C'est dans de telles circonstances qu'eut lieu le fameux procès de Piar. Cet homme de couleur, qui jouissait à Barcelone d'une grande considération, et que ses succès en Guiane plaçaient au premier rang des généraux de l'indépendance, avait songé plus d'une fois, sans doute, soit pour Marino, soit pour lui-même, à déposséder Bolivar. Mais avait-il formé un complot pour l'accomplissement de ce dessein ? Les Bolivaristes l'en soupçonnèrent ; et pour prévenir l'exécution de ses plans ils l'accusèrent de conspiration contre tous les blancs indistinctement. Ces accusations n'ont jamais été prouvées, et la cause la plus réelle de son arrestation fut la crainte qu'il inspirait. La puissance dont le président était investi lui permit de diriger la procédure à son gré. Il fut condamné à mort par une cour martiale que présidait Brion, son ennemi juré, et subit sa sentence le 16 oct. 1817. Ce supplice, en débarrassant Bolivar d'un ennemi, consolida le gouvernement unitaire d'Angostura ; mais il rendit le président encore plus odieux à beaucoup de militaires et de républicains utopistes. De plus en plus obligé de se créer des appuis contre les ambitieux ou les mécontents, le président, qui jusqu'alors avait regardé d'un œil jaloux les étrangers, en vint à sentir combien ils pouvaient lui être utiles, non-

seulement pour combattre les Espagnols exercés à l'européenne, et pour donner à toutes les bandes insubordonnées qu'il employait l'exemple d'une discipline et d'une tactique sévères, mais encore pour défendre son pouvoir contre des attaques à force ouverte. Vers la fin de 1817, le lieutenant-colonel anglais Hippisley lui avait amené trois cents hommes équipés en Angleterre. Un autre lieutenant-colonel, nommé English, qui devait commander sous Hippisley, était resté dans la Grande-Bretagne d'où il envoya successivement deux mille hommes par détachements. Mais déjà Hippisley, dégoûté, non sans cause, du service américain, avait quitté les indépendants, lorsque English arriva fort à propos pour le remplacer. Bolivar, au lieu de continuer, ainsi qu'il l'avait fait, à incorporer les Européens dans ses bandes, et dans celles de Paez, forma des derniers venus une légion que des additions successives portèrent à deux mille hommes. A partir de cette époque, il suivit la même tactique et chercha toujours à se procurer des espèces de troupes-modèles en les faisant venir d'Europe. Il essayait aussi d'avoir accès auprès des cabinets étrangers, et il accréditait des chargés d'affaires à Washington et à Londres. Déjà dans cette dernière ville Lopez Mendez était toléré, sans être reconnu officiellement, et un envoyé des États-Unis, M. Irving, parut dans le mois de juillet à Angostura. Ainsi la campagne de 1818, sans produire précisément de grands résultats territoriaux, exerçait une influence morale et faisait admettre au monde l'existence d'une nouvelle nation. Deux autres graves sujets occupèrent Bolivar, le reste de l'année, le congrès et la prochaine

campagne. La nouvelle de la délibération secrète des cinq, et l'éloquence de l'ex-député German Roscio, qui venait de Philadelphie avec des lettres de Torrès, le déterminèrent à convoquer le congrès. Il en fixa l'ouverture au 15 février 1819, et ne chercha point à la retarder par des subterfuges : mais l'installation de cette assemblée de vingt-six députés ne changea rien à l'essence du gouvernement. Des intrigues préparées de longue main en donnèrent la présidence à Zéa qui, sans consistance militaire, ne pouvait devenir le rival du président. Celui-ci remit alors aux représentants de la nation, avec toutes les apparences de la franchise, l'autorité militaire et tous les pouvoirs que la république lui avait confiés. L'assemblée refusa ; et une lutte d'apparat s'éleva entre le congrès et le chef suprême. Enfin une députation obtint de lui qu'il se chargerait pour quarante-huit heures de l'autorité. Le lendemain, nouvelles instances, et Bolivar, cédant enfin, se laissa imposer la présidence de la république jusqu'à l'achèvement de la constitution... Il ne tarda pas à en présenter le plan qu'il avait longtemps médité, et dans lequel il proposait la division de la législature en deux chambres, un sénat ou chambre des pairs héréditaire ; et une chambre des députés. Les représentations de quelques amis le déterminèrent à élaguer du projet un article totalement aristocratique en vertu duquel les membres de la chambre des pairs auraient porté des titres de comtes, marquis, barons, etc. On comprend combien avec une telle organisation il eût trouvé de facilités à vivre avec ce congrès redouté. Mais les députés alors réunis dans Angosturá mirent au néant toutes les

chimères dont il pouvait encore se bercer : et ils biffèrent du projet de constitution le sénat héréditaire. Du reste, on prit quelques mesures sages et de nature à répandre l'instruction, à favoriser le commerce, l'agriculture et l'industrie, à exciter l'émulation des défenseurs de la patrie. La création de l'Ordre des libérateurs fut approuvée. Un décret régla le partage des propriétés nationales entre les combattants, et déclara les étrangers eux-mêmes admis aux récompenses. Zéa fut chargé de la vice-présidence ; et les départements ministériels restèrent au nombre de quatre, intérieur, extérieur, guerre et justice. Une compagnie anglaise qui offrait des sommes considérables, à condition qu'on lui accorderait le privilège de l'exportation des tabacs du Varinas, reçut pour réponse que la république s'interdisait tout monopole, mais qu'on lui accorderait de vastes terrains à la seule condition de les défricher. Quant à la campagne qui allait s'ouvrir, Bolivar avait conçu un excellent plan : c'était de feindre l'intention d'attaquer Caracas et d'affranchir Vénézuéla ; puis, quand Morillo, dupe de ses démonstrations, aurait dégarni la Nouvelle-Grenade pour concentrer ses forces vers les points menacés, de se réunir aux nombreuses guerrillas vénézuéliennes et de marcher sur Bogota. Il partit en conséquence le 27 février, envoyant Urdaneta et Valdez à l'île Marguerite, avec une vingtaine d'officiers, pour organiser les troupes anglaises qui lui étaient expédiées par English, et chargea Marioo d'occuper les provinces orientales avec six mille hommes, et de prendre les villes de Cumana et de Barcelone. Lui-même n'avait avec lui que son état-major, et environ deux mille hom-

mes; mais il comptait sur les renforts étrangers, sur les guérillas de Paez, enfin sur les forces des Grenadins. Effectivement Paez opéra sa jonction avec lui le 20 mars et approuva son plan. Mais ses Llaneros, habitués à se développer dans les plaines, refusèrent de traverser les Andes et menacèrent de désertir. Quoique déconcerté par cet obstacle, et peu après battu, ainsi que Marino, par Pereira, près de Trapiche de la Gammarra, il ressaisit bientôt l'avantage. Morillo fut mis en déroute à son tour devant Achaguas, et fit retraite jusqu'à Calabozo. La Torre défait sur un autre point fuyait également par les plaines d'Aragua et rejoignait son chef. Maître du Varinas entier, Bolivar y leva des recrues et attendit les renforts anglais. Paez avec ses Llaneros tint constamment en échec Morillo qui avec une nouvelle armée cherchait à envahir les plaines d'Apure; il refusa la bataille que lui offrait le général espagnol, intercepta ses convois, le harassa, lui tua en détail plus de quinze cents hommes, et enfin, le forçant de nouveau à faire retraite, l'assiégea dans son camp d'Achaguas. Morillo était perdu, et n'avait d'autre alternative que de voir son armée anéantie d'un seul coup; ou de souscrire à une honteuse capitulation. Mais ses ennemis n'avaient pas les premières notions de l'art de la guerre; et, lorsqu'il eût été facile de le cerner, il s'ouvrit un chemin à travers le camp de Paez et entra sans pertes dans Caracas, d'où il envoya deux détachements renforcer Barcelone et Cumana. Pendant ce temps, Bolivar franchissait la chaîne des Andes et entra dans la Nouvelle-Grenade, où déjà Santander avait battu les Espagnols en plusieurs rencontres. D'immenses fleuves dé-

bordés, de hautes montagnes ne purent arrêter le président; il y laissa son artillerie, ses bagages; et la plupart des chevaux y périrent. Enfin pourtant il atteignit la rivière de Paya, et rencontra le général royaliste Barasino le 1^{er} juillet à Samagozo, puis le 23 à Patano-de-Barg (province de Tunja). Ces deux journées furent désastreuses pour les Espagnols. Un dernier combat eu lieu à Vanta-Quémada (7 août). Bolivar profita des accidents du terrain pour y dresser une embuscade à laquelle Barasino se laissa prendre: mille royalistes restèrent sur le champ de bataille; et le 9 au matin le vice-roi Samana quitta Bogota, suivi d'une centaine de personnes, et laissant dans les caisses du gouvernement un demi-million d'argent monnayé. Ainsi se terminait une campagne aussi brillante que rapide, entreprise dans la saison la plus défavorable, celle des inondations. Trois jours après le départ de Samana, Bolivar entra en triomphe dans la ville abandonnée, fit occuper, le 17, Ocaña, organisa dans la capitale de la Nouvelle-Grenade un congrès dont il fut président, et se vit ainsi maître de cette province presque tout entière. Tout dans cette glorieuse campagne eût mérité des applaudissements si les sommes considérables obtenues par Bolivar (trois millions de dollars des Grenadins, et un million mensuellement des diverses autorités) eussent été consacrées au paiement des troupes, aux munitions, aux armes. Mais il n'en fut pas ainsi. On lui reproche encore d'avoir perdu surtout à Pamplona un temps précieux en fêtes, en vaines cérémonies. De cette ville, il se porta sur Guadalita, arriva le 2 nov. à Montecal, dans le Vénézuéla où il avait donné rendez-vous à

plusieurs chefs; et bientôt, quoique ayant perdu en route huit cents déserteurs, eut autour de lui neuf mille hommes dont trois mille de troupes anglaises, irlandaises et hanovriennes. Morillo évacua San-Fernando et se concentra sur San-Carlos : le Vénézuéla fut de rechef perdu pour l'Espagne. Tout annonçait que les royalistes réduits à quatre mille hommes, allaient être expulsés des contrées en deçà de l'Orénoque. Mais Bolivar avait à vaincre les siens et les Espagnols. Au lieu d'employer contre les ennemis de l'Amérique la force imposante qu'il avait à sa disposition, il se mit en marche sur Angostura où, pendant son absence, Arismendi avait été substitué à Zéa dans le titre de président du congrès et de vice-président de la république. Ce changement au fond était une protestation bien moins contre Zéa que contre Bolivar lui-même. Trois mille hommes dévoués accompagnèrent le libérateur dans la marche rapide qu'il dirigea sur Angostura. Pris à l'improviste, Arismendi, qui n'avait que six cents hommes, n'essaya pas de résister au chef suprême qui réinstalla Zéa et renvoya son antagoniste à La Marguerite. Il pensa même à le traduire comme Piar devant une cour martiale; mais Arismendi avait des amis puissants dans le congrès et dans l'armée; nombre de Llaneros lui étaient dévoués; enfin l'île Marguerite, si importante pour la république, aurait pu s'insurger en sa faveur. Tranquille de ce côté, Bolivar mit à profit l'avis qu'il venait de recevoir par la petite révolution d'Angostura, et annonça pompeusement qu'il allait former le congrès sur un plan nouveau et plus étendu. Le 17 novembre 1819, en effet, une délibération solennelle du congrès proclama la réu-

nion des provinces de Vénézuéla et de la Nouvelle-Grenade en une seule république sous le nom de Colombie, et la division de la Colombie en trois grands départements, Vénézuéla, Quito, Cundinamarca. Des dispositions subséquentes étaient relatives aux capitales des trois départements, à la capitale générale qui serait fondée plus tard et qui prendrait le nom du libérateur, à la présidence et à la vice-présidence, aux vice-présidences et administrations supérieures départementales, à la dette, etc. Il était décidé que le congrès actuel suspendrait sa session le 15 janvier 1820; que le congrès futur serait ouvert le 1^{er} janvier 1821, dans Rosario de Cucuta; que le mode des élections serait réglé par un comité spécial et approuvé par le congrès siégeant; que l'on procéderait aux élections dans toute la Colombie, dès la séparation de ce dernier congrès; enfin, que pendant l'intervalle des deux sessions, un comité de six membres avec un président siégerait et se concerterait avec le gouvernement. Ces dispositions en apparence limitatives du pouvoir suprême le limitaient fort peu au fond, et même étaient de nature à lui donner une force nouvelle, en sanctionnant les mesures administratives de l'autorité du congrès; et certes Bolivar comptait bien que le comité de six ou sept membres serait composé de manière à le contrarier moins que le congrès. Sous tous les rapports sa position devenait plus élevée et plus belle. Les succès de la campagne de Bogota, l'évincement d'un rival formidable dans la personne d'Arismendi, enfin la naissance de la Colombie plaçaient son nom bien haut dans l'opinion, et l'entouraient de cette auréole de

gloire qui s'attache aux fondateurs. Il ne s'agissait plus que d'achever la conquête commencée, et l'année 1820 pouvait amener ce grand résultat. La Nouvelle-Grenade, quoique mécontentée par les levées d'hommes et d'argent, et menacée par cinq corps espagnols, résistait, grâce à Santander : les forces des indépendants montaient à seize mille hommes; celles de Morillo étaient à peine de quatre mille, et les enrôlements devenaient de plus en plus difficiles. Bolivar à la tête de quatre mille soldats d'élite marcha vers la Nouvelle-Grenade, tandis que des troupes margueritaines devaient y débarquer sous la conduite de Montilla, et y opérer leur jonction avec quatre mille hommes qui viendraient du Variñas et du Maracaïbo. Paez, à qui restaient encore huit mille hommes, attaquerait Caracas et nettoierait le Vénézuéla. Toutes ces opérations étaient bien conçues; mais elles furent conduites mollement. Paez d'abord ne fit aucun mouvement et laissa Morillo se renforcer à Valence et à La Guaira. A Rio-de-la-Hacha, huit cents Irlandais refusèrent de marcher, parce qu'on ne les payait point, et firent manquer l'expédition dirigée sur les trois places septentrionales de la Nouvelle-Grenade. On reprit cette expédition plus tard et avec assez d'avantage, mais sans succès décisifs. Il en fut de même dans la Nouvelle-Grenade, où Bolivar en personne reçut plusieurs échecs. D'un autre côté les désertions commençaient dans les troupes européennes; et des contrées qui jusque-là semblaient hésiter se déclarèrent pour l'indépendance. Ces changements tenaient surtout à la nouvelle récemment arrivée de la révolution de Cadix. Cette révolution en un sens fut due au Nouveau-Monde; car

l'insurrection partit du sein de l'expédition de vingt-cinq mille hommes qui, sous les ordres d'O'Donnel, devaient agir contre le Pérou et la Colombie. Sous d'autres rapports elle eut des résultats fâcheux pour les indépendants; elle fit naître dans la république une espèce de tiers-parti qui voyait la liberté coloniale dans la soumission à la métropole devenue libre; elle donna même lieu à des négociations, sinon fatales, nuisibles du moins à la cause de l'indépendance. Morillo, après avoir balancé à recevoir la constitution nouvelle, prit enfin le parti de la publier; mais aussitôt il répandit des proclamations dans le but de faire croire que désormais une lutte entre la colonie et la métropole était sans objet. Il envoya des parlementaires aux divers généraux, et des commissaires au congrès ou plutôt au comité représentant le congrès. On lui répondit que la seule base sur laquelle il fût possible de traiter était la reconnaissance de l'indépendance colombienne; on savait bien qu'il n'avait pas de pouvoir pour une pareille reconnaissance; et les hostilités continuèrent. Mais bientôt on se départit de cette marche ferme, et les hostilités se ralentirent. Morillo, par des propositions artificieuses et ambiguës, gagna du temps, se renforça et diminua les chances d'une ruine assurée. Les généraux indépendants, Bolivar surtout, se trouvèrent flattés d'entendre les propositions de la métropole, de conférer comme de puissance à puissance avec les hommes de Ferdinand, de recevoir leurs lettres et d'y répondre. Un armistice de six mois fut signé le 25 novembre à Trujillo entre les généraux Sucre, Briceño et Perez pour la Colombie; Correa, Toro et Linares pour l'Espa-

gne. Le lendemain les deux généraux en chef ratifièrent la convention. Puis une entrevue solennelle, au village de Santa-Anna, scella cette suspension d'armes. Bolivar et Morillo s'y jurèrent éternelle amitié comme hommes privés, mangèrent ensemble, couchèrent dans la même chambre et posèrent la première pierre d'une pyramide destinée à perpétuer la mémoire de cette entrevue. Beaucoup d'officiers de part et d'autres partagèrent leur enthousiasme. Cependant l'éclat de cette journée, qui indiquait évidemment la décadence de la cause espagnole et la supériorité de la Colombie, ne doit pas faire illusion sur la faute que commettait le chef suprême en signant un armistice à l'instant où il lui était facile d'écraser le reste des troupes espagnoles; et quel armistice encore? un armistice dans lequel on ne reconnaissait pas la Colombie! Cependant les Cortès, qui alors étaient maîtres du pouvoir en Espagne, se montrèrent très-mécontentes de la diplomatie de Morillo, et il fut rappelé. Le vice-président Zéa, qui avait d'abord été chargé de négocier un emprunt soit en Angleterre, soit en France, et qui, à la nouvelle de l'armistice, alla dans la Péninsule pour y agir en faveur de la paix, n'entendit sortir du sein des Cortès que des propositions dérisoires. Le duc de Frias, ambassadeur d'Espagne à Londres, fit les mêmes réponses aux instances des envoyés de Bolivar. En Amérique la suspension d'armes excitait des murmures dans le peuple et dans l'armée. Le chef des indépendants sentait sa faute; et les deux partis violaient en secret les conditions de l'armistice. Enfin trois mois et demi après la signature de la trêve, Bolivar en dénonça le terme

à La Torre qui commandait en chef depuis le départ de Morillo, secondé par les manœuvres du mulâtre Padilla. Le 24 juin, le libérateur ayant sous lui Paez, Sedeño, Anzoategui, Plaza, Marino, et neuf mille hommes dont trois mille de cavalerie, opéra sa jonction avec Valdez et Bermudez dans la plaine de Tinaguillo, et se porta vers le quartier-général de La Torre et de Morales établis tous deux dans une position très-forte, à Calabozo, entre San-Carlos et Valence. Il hésitait à les attaquer: Bermudez, Paez, insistèrent pour que la bataille fût livrée; ils voulaient même, contrairement à Marino, que l'attaque eût lieu de front. Un guide connu de Bolivar leva toutes les difficultés, en lui indiquant un ravin par lequel on pouvait tourner l'aile droite des Espagnols. Paez y passe sous le feu de l'ennemi; puis, à la tête de trois bataillons et d'un régiment de lanciers, se précipite sur son flanc droit qui cède enfin à l'impétuosité des indépendants. Morales n'a que le temps de former des débris de son armée un carré avec lequel il se retire sur Puerto-Cabello, et les débris de son parti et de son armée s'y rendent à sa suite. Ce jour fut le dernier de la domination espagnole dans ces contrées. Le soir même de la bataille de Calabozo, Bolivar entra dans Valence. Caracas, La Guaira rentrèrent au pouvoir des indépendants pour n'en plus sortir: la dernière de ces villes était défendue par le colonel Pereira déterminé à se faire sauter plutôt qu'à rendre le fort; la médiation de l'amiral français Jurieu prévint ces terribles extrémités. Provisoirement Bolivar établit deux gouvernements militaires qu'il confia, l'un à Marino, l'autre à Paez, et qui comprenaient, le

premier Coro, Maracaïbo, Truxillo, Mérida; le second Caracas et Valence. Le 21 sept., Carthagène se rendit, et Cumana suivit bientôt cet exemple. Une seule ville dans tout le Vénézuéla restait à La Torre, c'était Puerto-Cabello dont la résistance se prolongea jusqu'en juillet 1824. Déjà même le territoire de Colombie était plus vaste que ne l'avait jamais été Caracas réuni à la Nouvelle-Grenade. Les intelligences que le chef suprême s'était ménagées dans les provinces de l'isthme y avaient préparé une insurrection qui éclata, le 28 nov. 1821, à Panama, et, sept jours plus tard, à Porto-Belo. Les Espagnols chassés de l'isthme se retirèrent dans la province de Quito, la seule, de la Nouvelle-Grenade, qui, avec celles des Pastos et de Guayaquil, n'eût pas arboré le drapeau de l'indépendance. Les Pastos du reste étaient contraires à cette cause, tandis que Guayaquil et Quito, possédés par les royalistes, comptaient beaucoup de fauteurs de l'indépendance. Conformément à la déclaration du congrès d'Angostura, qui, sous son influence, avait compris dans la Colombie toutes les provinces de la Nouvelle-Grenade et du Vénézuéla, Bolivar était bien déterminé à expulser les Espagnols de Quito et des Pastos, et il avait de longue main préparé les événements par ses intelligences. Du reste, l'expédition était approuvée par le nouveau congrès qui, depuis le 1^{er} janvier 1821, avait ouvert ses séances et publié le 30 août la constitution connue sous le nom de Cucuta. Cette constitution, remarquable sous plusieurs rapports, et principalement en ce qu'elle abolissait l'inquisition, reconnaissait la dette des deux états, divisait le pouvoir législatif en deux

chambres, sans admettre l'hérédité du sénat, et remettait le pouvoir exécutif à un président quadriennal élu par le peuple; enfin elle sanctionnait la loi fondamentale d'Angostura sur la réunion des provinces. Là peut-être les législateurs avaient fait preuve d'inexpérience. Des contrées aussi dissemblables que Carthagène et Bogota, Pamplona et Guayaquil pouvaient-elles être régies par un même congrès? C'est une question qui n'est pas encore jugée. Au reste, la toute-puissance du président était restreinte dans des bornes plus étroites peut-être qu'il n'eût été sage de le faire, à coup sûr plus qu'il ne convenait à Bolivar. Toujours fidèle à son usage de refuser le pouvoir, il avait remis son autorité militaire au congrès; et, toujours accoutumé à triompher de ce désintéressement, le congrès l'avait de nouveau investi de la présidence. En même temps Santander avait reçu la vice-présidence de Bogota, et Paez celle de Caracas. Peu de temps après la clôture du congrès (14 oct. 1821), s'ouvrit la campagne de Quito. Bolivar et Sucre prirent le commandement des troupes: Sucre partit de Guayaquil où il s'était rendu par Esmeraldas, en suivant les côtes de l'ouest, et se dirigea sur Quito: Bolivar quittant Bogota franchit la haute chaîne des Andes et, après des marches pénibles sur ces versants escarpés, descendit dans les plaines occupées par les corps espagnols, les mit en déroute à Babahona, puis à Pichincha où fut tué le général Crux-Mourgeon, entra vainqueur dans Quito et dans Guayaquil (11 juillet 1822); où les trois cents quatorze représentants déclarèrent par acclamation l'incorporation de ces contrées à la Colombie, qui s'accrut ainsi de 2,650,000 habitants.

La reconnaissance de la Colombie par les Etats-Unis avait marqué le commencement de cette année; des traités d'union et ligue avec le Pérou et le Chili en signalèrent la fin. (Traité de Lima et de Santiago, 6 juillet, 31 octobre.) A Guayaquil était venu le général Saint-Martin, protecteur du Pérou, qui, lui aussi, avait fondé un empire, mais dont les affaires étaient dans un état moins brillant que celles du chef de la Colombie. Bolivar le reçut comme un souverain reçoit son allié, lui promit des secours en cas de besoin, et fit entendre les grands mots de fédération américaine, d'alliance des peuples, qui au fond indiquaient le but de familiariser avec l'idée de la Colombie, soit comme puissance protectrice, soit comme puissance dominante ou appelée à dominer toutes les républiques du Nouveau-Monde. En effet, l'année suivante, les secours de la Colombie furent indispensables au Pérou; et Bolivar ne les refusa point. Le résultat devait être l'assujettissement de cette contrée à l'état que Bolivar avait fondé. Mais c'est à l'article de Sucre qu'appartiennent les détails de cette campagne, couronnée par les batailles de Junin et d'Ayacucho. Callao seul resta aux mains des Espagnols, qui ne le rendirent qu'en 1826. Bolivar, pour se faire conférer un pouvoir immense chez les Péruviens, n'avait pas attendu les derniers triomphes de Sucre. Tout était dans une désorganisation complète lorsqu'il apparut dans les provinces subéquatoriales; il le disait, et il disait vrai; il fallait un réorganisateur : ce fut lui. Dès le 3 septembre 1823, il avait fait une entrée triomphale à Lima; et, le 10 février 1824, le congrès du Pérou, travaillé par ses agents, lui avait dé-

cerné la dictature qu'il exerçait en fait depuis cinq mois. Des dissensions, des révoltes suivirent cette nomination, mais des améliorations partielles dans le gouvernement, et les succès éclatants qui eurent pour suite l'expulsion des Espagnols fermèrent la bouche aux mécontents. Au fond, il est visible qu'un double but occupait Bolivar. « De deux choses l'une, se disait-il : ou je maintiendrai sans obstacle la Colombie dans mon obéissance, ou elle voudra m'échapper. Dans le premier cas, non seulement le Pérou doit être l'allié de la Colombie, mais tôt ou tard il doit être absorbé par elle; ma puissance en grandira d'autant. Dans l'autre cas, si cette puissance chancelle dans la Colombie, où la constitution de Cucuta limite trop mes pouvoirs, il me faut, pour être à même de la modifier, un point d'appui hors de la Colombie, et ce point d'appui, qui, peut me l'offrir mieux que le Pérou? » Réuni de nouveau le 10 février 1825, le congrès péruvien n'accepta point la démission de Bolivar et, à défaut de la dictature, lui déféra la présidence pour un an. Semblable tactique avait eu lieu de sa part relativement à la Colombie, et, le 22 déc. 1824, il écrivait au président du sénat pour résilier le pouvoir : « Je désire convaincre l'Europe et l'Amérique, lui disait-il, de l'honneur que m'inspire le pouvoir suprême, sous quelque nom qu'il se déguise. Ma conscience est révoltée des calomnies atroces qu'accumulent contre moi les libérales de l'Amérique et les serviles de l'Europe... » Et, comme les gens sensés s'y attendaient, il fut supplié de garder ce pouvoir qu'il abhorrait; et il le garda. C'était sa troisième présidence en Colombie.

Pendant ce temps, l'Angleterre avait reconnu le nouvel état, et des traités avaient été conclus avec Buénos-Ayres et Mexico. La même année (1824) fut signalée par une nouvelle conquête de Sucre. Sept provinces autrefois dépendantes du gouvernement de Buénos-Ayres, et depuis réunies à la vice-royauté du Pérou sous le nom de Haut-Pérou, furent proclamées indépendantes par ce général, qui leur donna, en l'honneur du libérateur, le nom de Bolivie. L'autorité de Bolivar dans cette dernière des républiques du Nouveau-Monde fut plus absolue peut-être qu'au sein du Pérou et de la Colombie. Il lui donna un code qui fut connu sous le titre de code *bolivien* et qui, aux yeux des amis du dictateur, était le code modèle. On peut croire que le président se proposait de l'introduire dans la Colombie; mais auparavant il fallait le faire admettre dans les provinces péruviennes. Malheureusement plusieurs obstacles s'opposaient à ce plan. D'abord le code bolivien était très-peu populaire dans ces provinces. Ensuite il existait dans la nation un esprit anti-colombien de plus en plus prononcé. De toutes parts on criait que le président sacrifiait le Pérou à la Colombie; comme en Colombie on l'accusait de tout sacrifier à ses maîtresses, à ses amis, à ses créatures. De plus, le vice-président Santander et Paez, commandant du Vénézuéla, ainsi que son ancien rival Marino, se montraient fort opposés à ses vues. Enfin les fautes que déjà nous avons indiquées dans sa conduite se reproduisaient souvent, de sorte que non seulement le système politique, mais encore le mécanisme administratif et les relations de l'homme privé donnaient lieu à des invectives, à des

haines. De toutes ces causes et du malaise général ne pouvait manquer de résulter incessamment une collision. En 1826, il découvrit ou prétendit découvrir un complot dont le but était de l'assassiner et d'expulser les troupes étrangères. Des mesures sévères furent prises, et pour l'instant Bolivar intimidé ses adversaires étonnés; mais ceux-ci reprirent bientôt courage. Alors il résolut de frapper un grand coup, et commença par un moyen non moins usé que le coup de poignard : ses émissaires répandirent avec affectation le bruit de son prochain départ, s'exhalèrent en lamentations sur l'avenir du Pérou qu'allait ressaisir l'anarchie, et, après ce prologue, usèrent de toute leur influence sur le peuple, pour qu'il joignît ses prières aux instances qu'ils multipliaient auprès de Bolivar, afin de le faire changer de détermination. Écoutez ici un journal partisan déclaré du président. « Le 13 août, jour fixé pour le départ de Bolivar, des députations de toutes les sections de Lima se rendirent en procession sur la grande place qui est vis-à-vis du palais. Le libérateur parut au balcon, et on lui adressa des discours pour le supplier de rester. Il ne pourrait partir, lui disait-on, sans réduire au désespoir une population dont il avait été le protecteur. » Bolivar parut inébranlable. Il promit seulement de faire connaître sous huit jours ses dernières intentions. Pendant cet intervalle, des pétitions envoyées par les provinces, par l'armée, par le clergé, par les tribunaux, lui furent adressées : mais il répondait toujours que son pays l'appelait; que les discussions qui s'étaient élevées en Colombie réclamaient sa présence; que le Pérou ne souffrirait pas de son absence, que si les jours de danger

renaissaient pour lui, il accourait à son secours. Enfin les femmes les plus distinguées de la capitale se rendirent au palais, espérant encore par leurs prières changer sa détermination. Il répondit à ces belles suppliantes qu'il fallait que le devoir qui le forçait à partir fût bien impérieux, puisqu'il lui donnait le courage de leur résister. N'ayant point encore perdu tout espoir, elles l'entourèrent; et, après une discussion vive et animée, on entendit du milieu de la foule une voix qui parut angélique prononcer ces mots : « Le libérateur consent à rester ! » Des acclamations, des cris d'allégresse répondirent à ces paroles : les cloches sonnèrent toute la nuit, et le lendemain un bal fut donné en l'honneur des dames qui avaient obtenu ce triomphe. Le jour suivant, le collège électoral de la province et de la ville de Lima décida que le code bolivien serait adopté dans tout le Haut-Pérou, et le libérateur nommé président à vie. Tous les collèges provinciaux, à l'exception de celui de Tarapaca, adoptèrent également ce code. Ainsi Bolivar remportait encore une victoire, et voyait s'avancer l'accomplissement du plus cher de ses vœux. Mais cette espérance ne devait que luire de loin à ses yeux et bientôt disparaître : un orage se formait contre sa puissance, ou du moins contre son système, au sein même de la Colombie. Les trois années de 1822 à 1826 furent l'apogée de sa gloire. C'est alors qu'au milieu de l'éclat un peu factice qui l'environnait, au milieu des louanges de ses amis qui l'adulaient comme l'on adule les rois, et de l'Europe libérale qui commençait par le déifier, sauf à l'étudier et à le comprendre plus tard, il attira l'attention sur le projet de

son congrès de Panama, de cette brillante utopie, véritable sainte-alliance des peuples, Amphictyonie des deux Amériques, diète colossale, qui devait poser un nouveau code international à l'usage et au profit des démocraties. Ce congrès se réunit effectivement à Tacubaya, en 1827, et se composa de plénipotentiaires de la Colombie, du Brésil, de la Plata, de Bolivie, du Mexique, de Guatemala. Un ambassadeur des Etats-Unis y avait été député, mais il mourut à Carthagène. Un commissaire anglais y assista aussi, mais sans prendre une part directe aux délibérations. Le but secret de Bolivar avait été de préparer, par ce congrès, l'érection de l'Amérique méridionale tout entière en une immense république dont, sous un nom quelconque, il eût été le chef unique et le directeur suprême. Mais déjà les événements avaient rejeté bien loin la réalisation de ces gigantesques idées. Mise à exécution, la constitution de Cucuta s'était trouvée ne convenir à personne. Les fédéralistes, Paez à leur tête, se plaignaient des entraves que l'unité leur imposait; les agents du pouvoir exécutif détestaient les limites dans lesquelles ils étaient retenus. Ceux-ci ne pouvaient, il est vrai, proclamer leurs griefs, mais ils n'en soubaïtaient pas moins le renversement de cette loi fondamentale si solennellement jurée. Le fédéralisme dès lors avait beau jeu. Le vice-président de Bogota, Santander, tout en simulant une courageuse opposition à ces menées, les appuyait. Son but à lui était tout autre. Tromper, détruire les fédéralistes, mais se substituer à Bolivar dans la place de chef suprême, était le rêve de son ambition. Tels étaient les ennemis que Bolivar avait à perdre. Il ne pouvait y réus-

sir qu'en les attaquant séparément et les uns par les autres. Il s'y prit mal. En mars 1826, il avait amené le congrès à porter une accusation contre l'administration de Paez, qui se révolta en avril suivant, soutenu par Marino. Quito, Guayaquil, Maracaïbo, Puerto-Cabello, se prononcèrent en sens plus ou moins hostiles. Bolivar alors quitta le Pérou, pour remédier aux désastres qu'il était facile de prévoir. Dans la conjoncture délicate où il se trouvait, quel était le parti à prendre? S'il était homme de conscience, il devait soutenir la constitution qu'il avait jurée, qui l'avait investi du pouvoir, qui faisait de lui le gardien des lois, l'ennemi des rebelles et non un médiateur, un conciliateur entre les rebelles et les lois : s'il était ambitieux et machiavéliste, quoique peu content de la constitution de Cucuta, il devait encore en prendre la défense, dans un temps de révolte ; il devait surtout ne pas céder à d'irréconciliables rivaux. Une amnistie, mais rien de plus, et plus tard une revision de la loi attaquée, revision paisible, libre, telles eussent dû être les bases de sa conduite. En annonçant, au contraire, que le libérateur venait presser également dans ses bras les amis de la justice et ses ennemis, les innocents et les coupables, en faisant ainsi pressentir que les formes constitutionnelles foulées aux pieds étaient une contravention excusable, et qu'en fait les révoltés seraient ses amis, il décela ou de la faiblesse, ou de l'astuce ; il se perdit : car, d'une part, il ruina peut-être à toujours ce système unitaire qu'il avait si péniblement élaboré, et qui désormais ne pouvait plus vivre que d'une vie factice ; de l'autre, il ruina l'idée qu'on avait conçue de sa force au

temps où il faisait fusiller Piar, et donna la mesure de sa faiblesse et de son impuissance. C'était dire à tous les mécontents : « Révoltez-vous ! » La suite des faits ne fut que trop d'accord avec ces sinistres prévisions. Toutefois il eut d'abord une apparence de succès, et développa de l'habileté, même de l'énergie. Stimulées par son délégué, Léocadio Guzman, qu'il leur avait envoyé avant de quitter Lima, les municipalités de Guayaquil, de Cuenca, de Quito lui offrirent le titre de dictateur. Il le refusa, mais se déclara président avec pouvoirs extraordinaires, et en conséquence exerça dans toute sa plénitude la puissance dictatoriale. A Bogotá, il se déclara ouvertement contre Santander, dont il n'était pas dupe, et qui, marchant sur une ligne autre que celle de Paez, n'en était pas moins un rival. A Valence, après avoir comprimé l'insurrection, il eut le tort de ne pas briser d'un coup ses ennemis. Jeter un voile sur le passé par l'amnistie de Puerto-Cabello était déjà beaucoup ; il fit plus, il favorisa ceux qu'il n'eût dû qu'amnistier ; il distribua les emplois et les honneurs aux auteurs, aux fauteurs de la rébellion ; il réprimanda les amis de la constitution, pour avoir chaudement soutenue, pour avoir arrêté les progrès de l'insurrection. Tel est le sort de la faiblesse ! On délaisse ou l'on sacrifie des amis ; on flatte, on arme des adversaires. A Maracaïbo, à Carthagène, à Cumana, il reconnut de même le droit qu'avait le peuple de chaque localité de se donner un gouvernement, des lois, des chefs. Grâce à ces concessions multipliées, grâce enfin à une loi par laquelle on convoquait pour 1827 une convention nationale à Ocaña, pour réviser la

constitution de Cucuta, une apparence de calme se rétablit dans la Colombie. Nous disons une apparence, car la moindre étincelle pouvait rallumer l'incendie. « Chacun des « actes du président, dit un publiciste, fut une blessure morale telle faite à l'ordre constitutionnel, une mine préparée pour « faire sauter tout autre système qui « viendrait à s'établir. Quand on accordait, non-seulement aux villes « et aux cités, mais encore aux corps « militaires, le droit de discuter l'utilité et l'opportunité d'une constitution, d'exiger avec menaces et « par des voies de fait son abolition « ou sa réforme, comment a-t-on pu « espérer que ces doctrines et cette « expérience ne seraient pas toujours « présentes à l'imagination d'hommes « dont l'obéissance n'est ni inspirée « par un sentiment de conviction, « ni éclairée par la connaissance des « lois ? » Il est vrai que la revision de la constitution par une convention nationale était un article de cette constitution même; mais la loi en vertu de laquelle elle s'exécutait en 1827 anticipait sur l'époque constitutionnelle. La Convention fut réunie : des intrigues, les unes en faveur de Bolivar, les autres ourdies par Santander, avaient présidé à l'élection de ses membres. Alors les sordides pratiques et le machiavélisme reprirent un nouvel essor. De 108 représentants, 64 seulement se rendirent à Ocaña; les autres craignaient Bolivar; ils restèrent chez eux. Bientôt des discordes éclatèrent. D'une part, des rapports de finances faits par des amis du président accusaient de dilapidation l'administration précédente, celle de Santander; de l'autre, un décret de l'assemblée portait qu'aucun de ses membres ne pourrait, pendant les

quatre ans qui suivraient la clôture de la Convention, remplir aucune fonction dans le gouvernement, décret rendu dans un esprit d'indépendance contraire à Bolivar. Néanmoins la question fondamentale, la réforme de la constitution colombienne arriva. La nécessité des modifications fut admise à l'unanimité. Mais il fut posé en principe que la forme du gouvernement n'en subirait aucune. Puis le projet d'une constitution proposée par Castillo, sans reproduire mot à mot celles de Bolivie et du Pérou, augmentait l'influence législative et complétait la puissance exécutive du président. Tandis qu'à l'appui du projet les bolivaristes faisaient valoir la nécessité d'un pouvoir fort, pour contenir et lier une population ignorante, disséminée, étrangère à toute idée politique, menacée à la fois par l'Espagne et par le Pérou, les fédéralistes, unis aux amis de Santander, ne voyaient dans ce projet de constitution que le fondement d'un trône pour Bolivar. Leurs craintes furent partagées, et ils gagnèrent assez de terrain pour que les bolivaristes s'aperçussent que leur nombre diminuait de jour en jour. Le président craignit alors que le projet amendé ne sortît de la Convention tout différent de ce qu'il avait été d'abord; et, sur son mot d'ordre, ses vingt amis se retirèrent de l'assemblée, ce qui rendit les délibérations impossibles, la majorité nécessaire pour délibérer n'existant plus. Bolivar alors, à quelques lieues d'Ocaña, feignit d'en être surpris et fâché. Une proclamation dans laquelle il inculpait implicitement la convention, appela les provinces à des mesures extraordinaires, et promit de sa part un dévouement à toute épreuve. A Caracas, à Carthagène, à Bogo-

ta, où il se rendit, s'ouvrirent, sous les auspices des autorités et la protection des baïonnettes, des assemblées municipales et populaires, où on le supplia de prendre l'autorité suprême et de sauver la patrie. La loi ancienne était morte; la loi nouvelle n'existait pas encore et ne pouvait exister: dans cette crise dangereuse, la dictature seule pouvait guider le vaisseau de la république au milieu des écueils. Telle était, en 1828, la position de la Colombie. Bolivar voulait le sceptre, Bolivar n'eut pas le talent de le saisir. Du reste, parmi les actes qui marquèrent sa nouvelle administration doivent être signalés ses efforts pour remédier au désordre des finances et rétablir le crédit public, les mesures pour une levée de quarante mille hommes, soit contre les tentatives des Espagnols, soit contre le Pérou, le Pérou, qui libre de sa présence avait aussi essayé de la révolte! Le congrès déclara, dès 1827, que Bolivar, président à vie, était un contre-sens avec la liberté: que le code bolivien avait été imposé au Pérou et répugnait à ses habitudes. Bolivar et son code cessèrent de régir le pays; et le 4 juin 1827, le général Lamar fut nommé président de la république. Bientôt même les Péruviens, sous sa conduite, vinrent compliquer les discordes civiles par la guerre étrangère, et bloquèrent les côtes occidentales de la Colombie jusqu'à Panama. Des Colombiens même les y appelaient. Dans la Bolivie, deux insurrections (25 décembre et 18 avril 1828) éclatèrent, l'une à La Paz, l'autre à Chuquisaco, contre le maréchal d'Ayacucho (Sucre), que Bolivar avait imposé à la république nouvelle. Des fusillades les comprimèrent pour le moment; mais l'irritation générale

augmenta si fortement que Sucre crut prudent de donner sa démission et laissa ses pouvoirs à Perez d'Urdiminea. Les Péruviens envahirent alors la Bolivie pour la délivrer du libérateur; et les généraux conclurent une convention dont la clause fondamentale fut que tous les Colombiens de l'armée bolivienne quitteraient le territoire de la république. Ainsi l'édifice gigantesque qu'avait voulu élever Bolivar croulait de toutes parts. Le Pérou, la Bolivie lui échappaient: la Colombie se débattait sous sa main. Toutefois il la maintenait encore. Presque tous les postes importants avaient été confiés à ses créatures; une conspiration tramée par Horment Carujo et autres, et dont il faillit réellement être la victime, lui fournit l'occasion de rétablir son autorité. Il déclara qu'il mettrait en vigueur le pouvoir que le vœu national lui avait conféré dans toute l'extension que les circonstances rendraient nécessaire; il fit fusiller les conspirateurs et même Ramon Guerra et Padilla, dont la participation au complot n'était pas prouvée, et traduisit en jugement Santander menacé d'ailleurs comme concussionnaire et dilapidateur, et déjà retenu en prison. Une commission militaire, présidée par Urdaneta, prononça sa mort; mais le président, sur l'avis de son conseil, commua la peine en un bannissement à vie. Bolivar comprima encore une autre insurrection dans le Popayan; mais là il fallut faire des concessions, et Obande, qui en était le chef, conserva son commandement. Cependant la guerre avec le Pérou devenait plus active. La flotte de Guy pressait très-vivement Guayaquil, qui même fit une capitulation conditionnelle. Compromis au poste de Tarqui,

Lamar signa la convention de Jirón (28 février 1829); mais peu après, offensé de l'orgueil avec lequel les Colombiens vantaient leur douteuse victoire, et prétextant le refus de ratification par le congrès, il reparut sur le territoire de la Colombie, fit transporter trois mille hommes à Guayaquil, et se renforça dans Yauquilla. Privés de marine, et retenus par les inondations, les Colombiens ne pouvaient arrêter les dévastations de Lamar; mais un changement dans le gouvernement du Pérou renversa ce redoutable ennemi, qui fut remplacé par Gutierrez de la Fuente, dans la présidence; et par Gamarra dans le commandement de l'armée. Bolivar, par un armistice, rentra en possession de Guayaquil; et le traité du 22 nov. 1829 rendit à la Colombie ses limites primitives, stipula l'égalité des deux pays, et sépara les dettes. Deux mois avant la signature de ce traité qui détruisait des rêves si brillants, un autre fédéraliste, Cordova, dans Rio-Negro, avait levé l'étendard de la révolte : un fort parti le seconda, puis l'abandonna; il mourut en combattant le 17 oct., à Santuario; mais ce triomphe de Bolivar devait être le dernier. Sentant que son étoile pâlisait, le libérateur voulait en finir, c'est-à-dire qu'il voyait la nécessité de devenir maître ou de s'exiler. Il tenta un dernier effort. Une circulaire invita les citoyens à exprimer avec franchise les modifications qu'on désirait faire à la constitution. Cinq cents notables assemblés à Caracas répondirent à cet appel; et un nombre à peu près égal de généraux et de fonctionnaires publics signèrent une résolution portant séparation du gouvernement de Bogota et de Vénézuéla, qui néanmoins devaient conserver la dénomination

commune de Colombie. Une députation présenta ce décret à Paez, et sollicita son adhésion et celle du Vénézuéla; mais, secondé par Arismendi, il demanda une séparation totale. Fort embarrassé pour répondre à une pareille demande, ou plutôt pour faire admettre la négative par le congrès et surtout par l'opinion, Bolivar en revint à se montrer en butte aux poignards des amis de la liberté. Un miracle seul l'avait soustrait aux coups des assassins dans la nuit du 25 sept. 1829; il fit certifier ce fait par une médaille dont on distribua les épreuves en bronze, en argent et en or, avec beaucoup de bruit. Le sénat répondit à Paez par un refus formel; et tandis que cette réponse ajoutait au mécontentement de Vénézuéla, l'insurrection se préparait sur d'autres points. A Casanare, le colonel Pereira se déclara en révolte : un autre officier menaça d'en faire autant à Cauca. Bolivar se mit en route par le sud et se convainquit par ses yeux des symptômes toujours croissans du mécontentement public et du découragement de ses amis. Ses chances les plus favorables, il le voyait, c'était le défaut d'organisation de ses adversaires; c'était la bienveillance des ministres d'Angleterre, des Etats-Unis et du Brésil, accoutumés à traiter avec lui. Plus que jamais il s'occupa de leur être agréable. En même temps, pour sonder la pensée publique jadis effrayée de l'idée de son absence, il recommença pour la cinquième fois ses simulacres de démission, et joua plus verbeusement que jamais, dans sa proclamation et son message au congrès du 20 janvier 1830, l'abnégation de soi-même et le désintéressement. Nommé alors à la présidence, il quitta néanmoins la ville de Bogota,

laissant le pouvoir exécutif par intérim au général Calcédo, et encore une fois il fit répondre aux manifestes de Paez que le congrès était décidé aux mesures les plus vigoureuses pour empêcher le démembrement de la Colombie, et que la guerre en déciderait. Effectivement, vers la fin de mars, il se mit à la tête de huit mille hommes, prit Cucuta révoltée, se dirigea vers la province de Maracaïbo, où Paez l'attendait avec douze mille hommes; dans une forte position, et se renforçant tous les jours. Lorsqu'il fut informé de ces dispositions, Bolivar, déconcerté, ne sut plus quel parti prendre. Il voulut alternativement se soumettre à Paez, dissoudre le congrès; et il écrivit à Calcédo, puis se prépara à partir pour l'Europe. Et pendant ce temps les ministres anglais, anglo-américain et brésilien, notifièrent officiellement au général Calcédo (et non au congrès) que la séparation des deux parties intégrantes de la Colombie et la convocation d'assemblées provinciales mettraient à leurs yeux un terme à l'existence de la république, et les forceraient à demander leurs passe-ports. A cette déclaration, du 23 avril, il fut répondu que, par la convocation des assemblées provinciales, le congrès voulait, autant qu'il le pourrait, prévenir le démembrement redouté. Un instant le bruit courut que le congrès se rattachant plus que jamais à l'unité nationale, conférerait au libérateur la présidence à vie, et que désormais le seul point incertain, c'était de savoir s'il l'accepterait. Mais ce dénouement n'était plus possible. L'influence et la puissance des amis de Bolivar allaient sans cesse s'affaiblissant. Après plusieurs négociations évasives, il adressa, le 27 avril, au congrès un message où en

renouvelant l'offre de son abdication, il fit à cette assemblée quelques modestes demandes. Cette fois le congrès promit de prendre en considération tous les vœux du libérateur, et nomma (4 mai) président de la Colombie don Joachim Mosquera, et vice-président Calcédo; il vota une constitution nouvelle, et, pour le général Bolivar, des remerciements et une pension annuelle de cent cinquante mille francs, payable soit en Colombie, soit hors de la Colombie. Quoique en apparence on lui laissât ainsi le choix de rester dans cette contrée ou d'en sortir, on pense que les auteurs de cette résolution lui avaient imposé d'avance la condition du départ. Il se retira d'abord dans sa maison de campagne aux environs de Bogota, où il reçut la visite et les félicitations des autorités et des citoyens les plus honorables. Lorsqu'il prit congé de ses anciens compagnons d'armes, l'émotion du général Urdaneta et des officiers qui l'accompagnaient fut telle, que des larmes coulèrent des yeux de tous les assistants. Le 10, il quitta Bogota, dans la compagnie de son aide-de-camp le colonel Wilson, et de quelques officiers. Sur sa route, il reçut des adresses de diverses villes et corporations. Quelles qu'eussent été les impuissances du libérateur, en cet instant il était impossible de ne pas donner un regret à son départ, de ne pas sentir que par son absence tout irait plus mal dans le Nouveau-Monde. Ces sentiments surtout eussent été plus vifs si sa renonciation eût été crue sincère: mais pouvait-elle l'être? Il s'avança le plus lentement qu'il put, et resta dans Carthagène sous prétexte d'attendre de Bogota ses passe-ports. Le jour même de son départ, les troupes se révoltèrent;

demandant sept mille dollars qui leur étaient dus, et se retirèrent dans le Vénézuéla. Plusieurs tentatives eurent lieu en faveur du général absent. Florez se déclara chef suprême du sud, et notifia au gouvernement de Bogota qu'il ne se soumettrait que lorsqu'il aurait cédé la place à Bolivar. Le général Infante, appuyé des colonels Panégo, Armas, Tamora, Austria, se révolta dans le district d'Orítico. Le général Machado agit dans le même sens en Vénézuéla. Enfin, les troupes du gouvernement furent complètement battues par les insurgés de Calloa, et les vainqueurs occupèrent Bogota le 28 août. Une députation se rendit à Carthagène où Bolivar était encore. Après avoir attendu ses passe-ports, il avait attendu un vaisseau, balançant sur le pays où il fixerait son séjour (les Etats-Unis, la Jamaïque, la Provence); il avait appris que, lorsqu'il se rendrait au navire qui devait le ravir à l'Amérique, une députation de Carthagène viendrait le supplier de rester, et il attendait pour éviter l'éclat de cette scène... C'est ainsi qu'il atteignit le mois de septembre. Aux prières qu'on lui adressait de la part des villes du sud pour qu'il reprît le pouvoir, il répondait par ses formules accoutumées, ne voulant pas que ses ennemis l'accusassent de trop d'empressement, et attendant que le triomphe de ses adhérents prît de la consistance. Au milieu de ces tergiversations, il tomba malade, et bientôt on désespéra de ses jours. Est-ce le poison qui en abrégait le cours si à propos pour les fédéralistes? Certes, on a cru à des empoisonnements sur moins de vraisemblance : mais les preuves n'existent point encore pour l'histoire. Quoi qu'il en soit, il reçut la nouvelle de sa

fin prochaine avec calme et résignation; légua ses croix de diamants et autres magnifiques décorations qui lui avaient été données par divers états et villes du Pérou et de Bolivie, aux donateurs; écrivit le 11 décembre une adresse aux Colombiens, adresse où il leur recommande l'incalculable bien de l'union, et que l'on peut regarder comme son testament politique. Il mourut le 17 du même mois, âgé de quarante-sept ans, quatre mois, vingt-trois jours. Peut-être cette mort prématurée vint-elle à propos pour la gloire de Bolivar. Simple particulier après dix-huit ans de grandeur, et à l'instant de régner, qu'eût-il été aux yeux de tous? Son activité avait augmenté dans les dernières années de sa vie. Il avait appris la guerre. Au reste, on a dû voir qu'il excellait dans l'art de surprendre l'ennemi par des marches forcées, inattendues. Personnellement, a-t-on dit, il était peu brave; mais on peut répondre à cette imputation que dans les armées il était général en chef et non soldat; souvent d'ailleurs, entouré d'un petit nombre d'hommes, il fut obligé de payer de sa personne et de combattre corps à corps. Il aimait les femmes avec excès. Très-sobre pour lui, il se plaisait à voir sa table somptueusement servie, et à porter des toasts qu'il faisait précéder de quelques paroles à effet. Sa générosité n'avait pas de bornes, mais elle choisissait rarement les plus dignes. Il ne touchait que des à-comptes sur ses traitements, et ces à-comptes étaient moins à lui qu'à tout ce qui l'entourait. Il en résulta qu'il était souvent gêné, obéré, incapable de payer. Malheureusement il porta ce vice dans son administration, où du reste, il faut l'avouer, tout était à créer lorsqu'il

commença comme lorsqu'il finit sa carrière politique. Il sacrifia réellement les neuf dixièmes de sa fortune patrimoniale pour la cause de la république ; et, strict exécuteur de la promesse qu'il avait faite à Pétion, en affranchissant les nègres des autres, il affranchit aussi mille à douze cents esclaves qu'il avait dans ses terres de San-Mateo. Sa franchise apparente, la brusquerie de ses mouvements, pouvaient être un voile de sa politique. Il ne manquait pas d'une certaine tenacité dans ses plans, mais la continuité d'attention lui était difficile. De là ses fautes civiles et militaires, ses anomalies et peut-être aussi la faiblesse qu'il eut de trop s'en rapporter à ses favoris. Quant à l'ambition du pouvoir, on peut dire qu'il en fut préoccupé, mais mollement, passagèrement, et qu'il sentit parfois de sincères vellités de tout abandonner. Nous avons jugé plus haut le mérite de ses mesures, soit pour prendre soit pour conserver l'autorité ; nous n'avons rien à y ajouter, si ce n'est que le malheur de la Colombie fut d'avoir eu en lui un homme évidemment supérieur à son entourage, mais trop peu supérieur pour réduire ses favoris et ses rivaux à lui faire cortège. De là, les luttes ambitieuses, le fédéralisme et la dislocation de la république qu'il rêva et qu'il ébaucha. Bolivar n'a pas, comme Washington, laissé un état pour trophée au jour de ses funérailles. L'histoire ne gardera pas moins un grand souvenir du fondateur de la Colombie, qui, née à sa parole, a semblé trouver dans le cercueil du libérateur des germes de mort. On a publié sur Bolivar, dans toutes les langues, un grand nombre d'écrits. Le plus important qui existe en français est l'*Histoire*

de Bolivar, par le général Ducou-dray-Holstein, continuée jusqu'à sa mort, par Viollet, Paris, 1831, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage d'un officier qui servit long-temps sous le dictateur, et qui eut ensuite à se plaindre de lui, semble trop souvent dicté par d'injustes ressentiments. P—OT.

BOLLEMONT, général d'artillerie, né en 1749 au village d'Ar-rancy (Meuse), doit être compté parmi les officiers les plus honorables de l'armée française. Il servait depuis dix-sept ans dans l'arme de l'artillerie, lorsqu'il fit sa première campagne, en 1792, à l'armée des Alpes, où il commanda l'artillerie de l'avant-garde. L'année suivante, il passa à l'armée du nord, et fut nommé directeur du parc d'artillerie. Il contribua beaucoup à l'éloigner du parti de Dumouriez, qui voulait l'entraîner dans sa défection. Nommé général de brigade, il concourut à la défense de Maubeuge en oct. 1793, et passa un peu plus tard à l'armée de Sambre-et-Meuse, où il dirigea un corps d'artillerie à Fleurus, devant Charleroi et devant Maestricht. « Maestricht a capitulé, écrit Jourdan, le 15 brumaire an « III (5 oct. 1794), à la Convention « nationale. Cette place, une des « plus fortes et des plus en état de « défense, n'a tenu que douze jours « de tranchée ouverte, et doit sa « prompte reddition à la bonne in- « telligence qui a régné entre le gé- « néral Kléber, qui commandait les « troupes, le général Bollemont, qui « commandait l'artillerie, et le gé- « néral Marescot, qui commandait le « génie, etc... » En 1797 (an V), le commandement de la citadelle de Wurtzbourg lui fut confié ; mais il se vit obligé de rendre cette place aux Autrichiens le 4 sept. de la même

année, après une défense opiniâtre. Fait prisonnier, Bollemont fut bientôt rendu par échange, et le directoire exécutif le nomma inspecteur-général d'artillerie. En 1800, il avait été désigné pour commander la place de Brest : des circonstances particulières l'empêchèrent d'accepter. En l'an X (1802), il entra au corps législatif, où il représentait le département de la Meuse. L'empereur l'avait fait officier de la Légion-d'Honneur le 22 nov. 1804. Il mourut quelques années plus tard, dans sa famille, où il vivait retiré. B—N.

BOLLET (PHILIPPE-ALBERT), était député du Pas-de-Calais à la Convention, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. En 1794, il remplit une mission à l'armée du Nord pour l'organisation de la cavalerie ; et il écrivit de Douai à la Convention nationale, le 2 floréal an II, pour lui annoncer une victoire remportée sur les Autrichiens et l'arrestation d'un émigré, qui, disait-il, était leur espion. A l'époque mémorable du 9 thermidor, Bollet fut adjoint à Barras et il montra beaucoup d'énergie et de courage dans l'attaque de la maison commune, où s'était réfugié Robespierre. La Convention l'envoya ensuite en Bretagne, pour terminer la guerre civile par un traité de paix avec les royalistes. Il se trouva en opposition avec Boursault. Ces deux représentants avaient chacun un parti. Bollet, d'accord avec Hoche, parvint enfin à conclure le traité. C'est chez Bollet que Cormartin fut arrêté, et Cormartin seloue beaucoup de lui dans ses Mémoires. Devenu membre du conseil des Cinq-Cents, après la session conventionnelle, Bollet s'absenta par congé, et il habitait sa maison à Violaines, département du

Pas-de-Calais, lorsque, dans la nuit du 24 au 25 oct. 1796, des brigands s'y introduisirent et l'assassinèrent dans son lit. Sa femme, qui était couchée près de lui, liée par les malfaiteurs, fut témoin de leurs violences contre son mari. Il reçut neuf coups de sabre, d'abord jugés mortels et annoncés comme tels au corps législatif. Toutes les autorités accusèrent, dans leurs rapports, l'impuissance des moyens de répression contre les nombreuses bandes organisées dans ces contrées. Bollet vint heureusement lui-même, quelques mois plus tard, montrer au conseil des Cinq-Cents que les médecins s'étaient trompés, et il annonça que les chefs de ses assassins étaient arrêtés. Tout indique que cette affaire était le résultat de quelque vengeance politique. Aucun mauvais traitement n'avait été fait à la femme de Bollet, et il n'y avait eu aucune soustraction d'effets ni d'argent. Il entra dans le corps législatif qui fut créé après la révolution du 18 brumaire ; et il y resta jusqu'en 1803, époque à laquelle il se retira de nouveau dans son village de Violaines dont il était maire, lorsqu'il y mourut en 1811. M—nj.

BOLOGNE (PIERRE DE), poète lyrique, né, en 1706, à la Martinique, descendait de la famille des Capizupi de Bologne, établie en Provence, depuis le seizième siècle. Son père, officier au service de France, s'était distingué dans plusieurs occasions. Il entra dans les mousquetaires, et fit toutes les campagnes du Rhin et des Pays-Bas, dans les guerres contre l'Autriche. Compris dans les réformes qui eurent lieu à la paix d'Aix-la-Chapelle (1648) il choisit Angoulême pour sa résidence et s'y maria. Dans les loisirs des camps, il avait cultivé la poésie

avec assez de succès pour se faire une réputation, si le talent modeste, sans prôneurs et sans intrigue, était toujours apprécié. Bologne, dit un critique, est, après Pompignan, celui de tous les poètes du dix-huitième siècle qui a le mieux réussi dans l'ode sacrée. Sa poésie se distingue par la pureté, l'élégance, l'harmonie, le naturel et l'aisance de la versification (Sabatier, *Trois siècles de la littérature*). L'indifférence du public pour ses productions ne l'empêcha pas de trouver dans le commerce des Muses un charme qui se prolongea jusque dans sa vieillesse (1). Cédant au désir de quelques amis, il consentit à laisser imprimer ses dernières compositions; mais rien ne put le décider à quitter sa douce retraite pour venir à Paris solliciter l'annonce de ses livres. Bologne mourut vers 1789 (2). Il était membre des académies de La Rochelle, d'Angers, de Marseille, et des Inestricati de Bologne. On a de lui. I. *Poésies diverses*, Angoulême et Paris, 1746, in-8°. II. *Odes sacrées*, ibid., 1758, in-12. Ces deux recueils furent réunis en 1769, sous le titre d'*Œuvres de Bologne* (3). III. *Amusements d'un septuagénnaire, ou contes, anecdotes, bons mots, naïvetés, mis en vers*, Paris, 1786, in-8°. W—s.

BOLOT (CLAUDE-ANTOINÉ), conventionnel, était né, vers 1740,

à Gy, petite ville de Franche-Comté, d'une famille riche et considérée dans le pays. Ayant achevé ses études, à l'université de Besançon, il se fit recevoir avocat au parlement; mais sa fortune lui permettant de vivre indépendant, il ne fréquenta point le barreau; et, après avoir passé sa jeunesse dans les plaisirs et les divertissements, il s'établit à Vesoul, en 1770. A l'époque de la révolution, dont il embrassa les principes, il fut élu procureur de la commune, et au mois de sept. 1792, député de la Haute-Saône à la Convention. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple en ces termes : « Je considère particulièrement, dans « cette circonstance, la Convention « nationale comme le peuple entier : « pour cette raison je dis *non*. » Et sur la question de la peine : « Des « preuves multipliées m'ont donné la « conviction des crimes de Louis; la « loi l'a confirmée. Aujourd'hui, la « justice, le salut de la république, « la loi, la politique commandent « que Louis périsse. La pitié ne doit « pas même être écoutée; je con- « damne Louis à la mort. » Cependant Bolot se déclara pour le sursis. Après la session, il entra au conseil des Anciens et fut ensuite nommé juge au tribunal de Vesoul. N'ayant point été maintenu dans ses fonctions à la réorganisation des tribunaux, il se retira dans le domaine qu'il possédait à La Chapelle Saint-Quillain, arrondissement de Gray; et il y mourut le 28 juin 1812, à 70 ans. Les *Biographies contemporaines*, n'en rapportent pas moins que Bolot, atteint par la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, se retira d'abord à Genève, et qu'il fut obligé de quitter cette ville à cause des persécutions qu'on y faisait éprouver aux proscrits! W—s.

(1) On voit par des vers qu'il adressait au contrôleur-général des finances, Boullongne, que ce ministre, en raison de la ressemblance des noms, s'étant informé de l'auteur, lui avait obtenu une pension. A—r.

(2) C'est par erreur que quelques biographes disent qu'il mourut à Paris en 1799. Le nom de Bologne ne se trouve plus dans la *Table des poètes français en 1780*.

(3) On y trouve une traduction en vers latins du 1^{er} livre de *Télémaque*, et une pièce en vers latins sur Bologne, en remerciement aux académiciens de cette ville. A—r.

BOLTIN (IVAN), fils de Nikita, naquit à Saint-Petersbourg, en 1735. Quoiqu'il eût suivi la carrière militaire, dans laquelle il parvint au grade de major-général, il fit son occupation favorite des recherches historiques, principalement celles qui avaient rapport à sa patrie. Ses travaux se distinguent de ceux de la plupart des historiens russes par une saine critique et une excellente méthode. Le premier ouvrage qu'il publia fut une *Description chorographique des eaux minérales de Sarepta* (en russe), Saint-Petersbourg, 1782. Ayant parcouru l'histoire de Russie, publiée en 1787, par le médecin français Leclerc, il fut indigné des erreurs dont cette compilation est remplie; et il le réfuta dans deux volumes in-4°, qui portent le titre de *Remarques critiques sur l'histoire de Russie, par M. Leclerc*. Cet ouvrage fut imprimé à Saint-Petersbourg, aux frais du gouvernement. La critique qu'il contient est amère, mais juste, et l'ouvrage est rempli d'une foule de renseignements neufs et intéressants. Cependant il faut dire que la plupart des fautes que l'auteur y signale appartenaient plutôt au prince Stcherbatow qu'à l'auteur français, qui souvent n'avait fait qu'extraire les ouvrages de celui-ci. Le prince se crut obligé de se défendre sous son propre nom; mais Boltin fit d'abord imprimer une *Réponse*, in-8°, puis il publia deux autres volumes in-4°, contenant des *Réflexions critiques* sur l'histoire russe du prince Stcherbatow. Aucun Russe n'avait encore écrit sur l'histoire de sa patrie avec autant de connaissances, de critique et de goût que Boltin; cependant, malgré toute sa supériorité, n'ayant pas reçu une éducation scientifique, il

ne put se défaire d'une foule de préjugés qui régnaient encore de son temps sur l'antiquité de la nation russe, et répéta une partie des fables débitées sur son origine. Boltin publia aussi la traduction russe d'un drame écrit en allemand par l'impératrice Catherine II; c'est une *Imitation de Shakspeare, pièce en cinq actes, contenant un épisode de la vie de Rurik*, Saint-Petersbourg, 1792, in-8°. Il entreprit également avec A. Pouchkine une traduction, accompagnée d'élucidations, du *Droit russe*, qui parut à Saint-Petersbourg, la même année. Après sa mort, arrivée le 6 oct. 1792, l'impératrice Catherine acheta tous ses papiers, et les donna à son ami et collaborateur le comte A.-I. Moussin-Pouchkine, qui en publia une partie, intitulée *Description des peuples, villes et cantons*, dans ses *Recherches historiques sur la position de l'ancienne principauté russe de Tmoutarakan*, Saint-Petersbourg, 1794, in-4°. Dans ces mêmes papiers se trouvait aussi le manuscrit du *Dictionnaire historique, géographique, politique et civil de la Russie* par V. Tatistchev, lequel parut à Saint-Petersbourg en 1793, 3 vol. in-4°.

KL—H.

BOMBELLES (le marquis MARC-MARIE de), évêque d'Amiens, naquit, le 8 octobre 1744, dans la place de Bitche, dont son père avait le commandement (1), d'une famille

(1) Henri-François, comte de Bombelles, né en 1681, était entré au service dès l'âge de quinze ans et avait fait les dernières guerres de Louis XIV. Il était parvenu au grade de lieutenant-général, avait reçu le titre héréditaire de comte en 1753, et fut créé, l'année suivante, commandeur de Saint-Louis. Il mourut en 1760. C'était un des officiers les plus distingués de ce temps-là. On a de lui deux ouvrages estimés : 1. *Mémoires pour le service journalier de*

dont la noblesse remonte au quatorzième siècle. Il reçut sa première éducation avec le duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI, lequel mourut en 1761; et il servit dans les mousquetaires dès l'âge de treize ans. Il fit ensuite les dernières campagnes de la guerre de sept ans dans le régiment de Colonel-général cavalerie, et comme aide-de-camp du marquis de Béthune. Après la paix de 1763, il passa comme capitaine dans le régiment des hussards de Berchiny. Deux ans plus tard, il entra dans la diplomatie, d'abord avec le titre de conseiller d'ambassade à La Haye, ensuite à Vienne et à Naples; puis comme ministre de France à la diète de l'empire. En 1784, il obtint du roi un brevet qui rendit héréditaire, dans sa famille, la pension accordée par Henri IV aux descendants de Jacques de Bombelles, gouverneur de Chambord. Chargé dans la même année de différentes missions il se rendit en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, et en Allemagne. Le 27 juin 1785, il fut nommé ambassadeur en Portugal, et reçut à Lisbonne le brevet de maréchal-de-camp, daté du 9 mars 1788. Au commencement de l'année suivante, il fut envoyé en ambassade à Venise, et, trois mois plus tard, Louis XVI le nomma ambassadeur à Constantinople; mais, cette dernière nomination ayant eu lieu dans des circonstances qui pouvaient devenir embarrassantes pour ce prince, le marquis de Bombelles le supplia de la regarder comme non avenue, et il continua de résider à Venise où, au mois de décembre 1790, ne voulant pas prêter le serment exigé des fonctionnaires publics par l'as-

semblée nationale, il déposa le caractère d'ambassadeur. Cette démission, qui fut donnée en même temps que celle du cardinal de Bernis à Rome, du baron de Talleyrand à Naples, et du comte de Vergennes à Trèves, reçut les applaudissements de tout ce qu'il y avait alors en Europe de partisans de la monarchie. La reine de Naples fit à M. de Bombelles une pension de mille ducats; et le roi de France, loin de regarder son refus de serment comme une désobéissance, le chargea de traiter secrètement pour lui, d'abord avec l'empereur d'Autriche, ensuite avec les cours de Russie, de Stockholm et de Copenhague. M. de Bombelles se rendit successivement dans ces différentes capitales et ses négociations y eurent autant de succès que le permettaient alors l'incertitude, l'hésitation des puissances, et surtout l'état de faiblesse et de désordre où se trouvait la France. Lorsque le trône de Louis XVI fut définitivement renversé par la révolution du 10 août 1792, M. de Bombelles se rendit, avec des instructions qui lui furent communiquées par le baron de Breteuil, auprès du roi de Prusse; et ce prince le traita sur le pied d'ambassadeur du roi de France, lui permettant de l'accompagner dans l'expédition qu'il allait faire pour la délivrance de Louis XVI: ce qui avait été refusé à plusieurs autres agents diplomatiques. C'est ainsi que le marquis de Bombelles se trouvait dans les plaines de Champagne la veille de la bataille de Valmy, lorsque Goethe l'y rencontra. Cet homme célèbre a lui-même raconté leur entrevue d'une manière si intéressante que nous croyons devoir le citer textuellement (2). « Dans le

l'Infanterie, 1719: 2 vol. in-12, II. *Traité des évolutions militaires*, 1754, in-8°.

(2) Ce morceau est extrait du tome 1^{er} de la

« cercle des personnes qui entou-
 « raient les feux du bivouac, et
 « dont la figure était éclairée par
 « la lueur des flammes, je vis un
 « homme qui avait l'air âgé et que
 « je crus reconnaître. En m'appro-
 « chant de lui, sa surprise fut grande
 « de me voir moi-même au milieu
 « d'une armée à la veille d'une ba-
 « taille. C'était le marquis de Bom-
 « belles, que j'avais vu à Venise, où
 « deux ans auparavant j'avais accom-
 « pagné la duchesse Amélie. Il y
 « résidait comme ministre de France,
 « et s'était empressé de rendre agréa-
 « ble à la princesse le séjour de cette
 « métropole de l'Adriatique. Notre
 « étonnement réciproque, le plaisir
 « de nous revoir et de nous rappeler
 « de doux souvenirs, répandirent une
 « sorte de contentement sur la situa-
 « tion grave où nous nous trouvions.
 « Je lui parlai de son beau palais
 « sur le canal de Venise, et de ce
 « moment enchanteur où, y arrivant
 « en gondole, il nous reçut d'une
 « manière si honorable et si amicale;
 « enfin je lui rappelai les fêtes qu'il
 « nous donna. Mais combien je fus
 « déçu, croyant le distraire et le
 « flatter par ces joyeuses réminiscen-
 « ces! se repliant dans sa douleur,
 « il s'écria : ne parlons plus de cela;
 « ce temps est bien loin de moi.
 « Même alors, tout en fêtant mes
 « nobles hôtes, ma joie n'était
 « qu'apparente : j'avais le cœur na-
 « vré; je prévoyais les suites des
 « orages de ma patrie, et j'admirais
 « votre insouciance. Elle était telle
 « que vous n'aviez pas même l'idée
 « que de pareils dangers pussent se
 « tourner contre vous-mêmes. Quant
 « à moi, je me préparais en silence
 « au changement de ma situation. En

précieuse collection qui se publie sous le titre de
Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état.

« effet, il me fallut, bientôt après,
 « quitter et un poste honorable, et
 « Venise qui m'était devenue si chère,
 « pour commencer une carrière
 « d'aventures qui m'a conduit ici et
 « qui se terminera je ne sais où... »
 Quelque noirs que fussent alors les
 pressentiments de M. de Bombelles,
 il était loin de se douter des arran-
 gements qui se négociaient ou qui
 peut-être étaient déjà conclus pour
 la retraite de l'armée prussienne.
 Lorsque cette retraite se fut opérée,
 il se retira en Suisse où il fut le cor-
 respondant politique de la reine de
 Naples dont les bienfaits seuls le
 faisaient exister. Il fit imprimer
 dans cette contrée, sous le voile de
 l'anonyme, une brochure fort curieuse
 pour l'histoire de cette époque,
 intitulée : *Avis raisonnable au*
peuple allemand par un Suisse,
 1795, in-8°. Au commencement de
 l'année 1800, il rentra dans la car-
 rière militaire et fit à l'armée de Con-
 dé, comme officier général, toutes les
 campagnes qui précédèrent le licen-
 ciement. Ce fut dans ce temps-là
 qu'il perdit sa femme M^{lle} de Mackau,
 qu'il avait épousée en 1778, et qui
 avait été long-temps la compagne et
 l'amie de la vertueuse sœur de Louis
 XVI, Ma dame Elisabeth. Cette perte
 douloureuse lui causa un tel chagrin
 que, résolu de renoncer au monde,
 il entra dans un couvent à Brunn en
 Moravie. Nommé ensuite chanoine
 de Breslaw, puis prélat d'Oober-
 Glogau, il donna encore dans ces
 fonctions des preuves d'un grand cou-
 rage pour la défense de ses paroissiens,
 lorsque les Français vinrent
 faire le siège de Neiss, en 1807,
 sous les ordres de Jérôme Bonaparte.
 Il rentra en France en 1814, en sor-
 tit l'année suivante lors du retour de
 Napoléon, et y revint avec le roi

Louis XVIII. Il fut sacré évêque d'Amiens le 3 octobre 1819, puis nommé aumônier de la duchesse de Berri, et mourut à Paris le 5 mars 1822. L'évêque d'Amiens avait marié sa fille unique à M. de Casteja, et il dit lui-même la messe pour la célébration du mariage. Le discours simple et touchant qu'il prononça, dans une cérémonie aussi nouvelle, excita au plus haut degré l'attendrissement de tous les spectateurs. On a encore de lui un petit écrit fort remarquable sous ce titre : *La France avant et depuis la révolution*, 1799, in-8°. — Il a laissé trois fils dont l'un est ministre d'Autriche à Berne; l'autre à Turin. Le troisième, lieutenant-colonel au service de France, a donné sa démission après la révolution de 1830, et a été nommé en 1833, par la cour de Vienne, grand-maître de la maison de l'archiduchesse Marie-Louise, duchesse de Parme. — Le baron *Gabriel-Joachim* de BOMBELLES, lieutenant-général, qui mourut en 1827 à Paris, était de la même famille. Il avait servi en Russie pendant toute la révolution, et n'était revenu en France qu'après le rétablissement des Bourbons. M—D J.

BON (LOUIS-ANDRÉ), général français, né à Romans, en Dauphiné, le 25 octobre 1758, s'enrôla jeune encore dans le régiment de Bourbon-Infanterie, avec lequel il passa dans les colonies et fit une partie de la guerre d'Amérique. Revenu dans sa patrie, après un congé de huit ans, il s'y trouvait en 1792, à l'époque de la levée des volontaires nationaux. Un de ces bataillons l'ayant choisi pour chef, Bon le conduisit aussitôt sur les frontières d'Espagne, à l'armée que commandait Dugommier. Il avait obtenu le grade d'adju-

dant général, chef de brigade; et il était employé au blocus de Bellegarde, lorsque, dans la nuit du 13 août 1794, un corps de vingt mille Espagnols, auquel s'étaient joints un grand nombre de paysans, vint attaquer les Français que commandait à Terrade le général Lemoine. Bon rallia par sa fermeté et sa présence d'esprit les troupes qui déjà avaient été débusquées, les fit marcher contre l'ennemi au pas de charge et reprit la position abandonnée. Ce brillant exploit lui valut le titre de général de brigade; et il passa l'année suivante, en cette qualité, à l'armée d'Italie, où il fut placé sous les ordres d'Angereau. Il se distingua dans toutes les batailles qui marquèrent le début de Bonaparte dans cette campagne; principalement devant Mantoue, au pont d'Arcole et au passage du Tagliamento. En 1797, il commandait une colonne mobile du nom de laquelle il fit parvenir au directoire une de ces adresses véhémentes dirigées contre les *conspirateurs* de Orléans, et qui préparèrent si bien la révolution du 18 fructidor an V. Lorsque la paix eut été signée à Campo-Formio, le général Bon fut chargé du commandement de la huitième division militaire, dont Marseille était le chef-lieu. Il arriva dans cette contrée au moment où la réaction contre les terroristes y était le plus active, et fit cesser ces désordres par sa fermeté et par les proclamations énergiques qu'il adressa aux habitants. S'étant ensuite porté à Tarascon avec les colonnes mobiles d'Avignon, il dispersa une troupe de douze cents insurgés, et parvint à rétablir le calme dans ce malheureux pays. Il fut alors nommé général de division et dut bientôt accompagner en Egypte son ancien gé-

néral en chef. Dans cette mémorable expédition, il se distingua devant Alexandrie, marcha sur Rosette, entra le premier dans l'enceinte des Arabes qui défendaient cette ville, déterminâ la prise du Caire par l'attaque d'un poste important, traversa ensuite le désert avec quinze cents hommes, prit possession de Suez, et concourut puissamment à la victoire d'El-Arisch ; enfin il prit part à tous les combats qu'il fallut soutenir contre de nombreux ennemis. Bon fut encore un de ceux qui renversèrent la cavalerie d'Abdallah sur les hauteurs de Korsum ; il contribua au triomphe inespéré du Mont-Thabor, en tournant l'ennemi, attaqué de front par Kléber, et brilla également devant les murs de St-Jean-d'Acre, dans trois assauts meurtriers. Le 20 floréal (mai 1799), à quatre heures de l'après-midi, Bon, s'étant mis à la tête des grenadiers, tentait un nouvel assaut, lorsqu'il tomba mortellement blessé. « Ainsi périt, dit un de ses biographes, dans les plaines de la Syrie, ce guerrier que Bonaparte avait si souvent associé à ses succès. » Les habitants de Valence ont élevé un monument à sa mémoire. Bon n'était pas seulement remarquable par cette hauteur de courage, premier mobile des succès militaires : il joignait à une bravoure froide et réfléchie une grande vivacité d'esprit, une pénétration peu commune et des connaissances stratégiques étendues. Napoléon le regardait comme un des hommes qui avaient le plus d'avenir. Bon avait laissé dans l'infortune une femme et un fils. Ce ne fut qu'en 1812 que l'empereur, visitant l'école de Saint-Germain, arrêta ses yeux sur la liste des élèves, où se trouvait le nom de Bon. Il fit aussitôt venir devant lui le fils de son ancien compagnon d'armes :

« Où est votre mère ? — A Paris. — Que fait-elle ? — Elle est malheureuse. — Comment ! sans pension ? — Si, nos réclamations ne sont point venues jusqu'à vous. — Je veux réparer cette injustice. Jeune homme, allez à Paris, dites à votre mère que je vous fais baron et qu'à compter de ce jour vous jouirez tous deux d'une dotation. » B—N.

BONAL (FRANÇOIS DE), évêque de Clermont, était né le 9 mai 1734 au château de Bonal, diocèse d'Agén. S'étant destiné à l'état ecclésiastique, il assista comme député du deuxième ordre à l'assemblée du clergé de 1758, et fut pourvu l'année suivante de l'abbaye de Saint-Ambroise, de l'ordre de Saint-Augustin, au diocèse de Bourges. Presque en même temps il devint grand-vicaire et grand-archidiacre de Châlon-sur-Saône. Nommé évêque de Clermont en 1776, il fut sacré le 6 octobre de cette année. Le clergé du bailliage de Clermont l'élut député aux états-généraux. C'est là que son mérite, et son zèle pour la religion le firent surtout connaître. Il lutta de tout son pouvoir contre les innovations de l'assemblée (1). Son *opinion sur les ordres religieux*, prononcée dans la séance du 11 février 1790 (2), sa *déclaration au sujet du serment civique*, le 9 juillet suivant, à laquelle adhérèrent tous les évêques et grand nombre d'ecclésiastiques de l'assemblée ; son *dire au nom du clergé*, le 11 octo-

(1) Il compara, dit Luchet, les opinions religieuses aux lois civiles, et demanda si celui qui attaquerait ces lois, en manifestant les opinions qui leur seraient contraires, et en cherchant à faire des prosélytes, des prévaricateurs, ne troublerait pas l'ordre public. V—V.

(2) Je suis chargé, disait-il, par mon cahier de demander non seulement que les ordres monastiques ne soient pas supprimés, mais encore qu'ils reprennent leur ancienne splendeur. Je dois à une mission aussi formelle de combattre l'avis du comité ; sans elle je le devrais à ma conscience. V—V.

bre, pour demander la suspension des décrets jusqu'à ce que le roi eût reçu une réponse de Rome; son autre *dire* du 26 novembre, pour demander un concile ou un délai, afin de recevoir les explications du pape, attestaient la fermeté de ses principes. L'évêque prit part à toutes les déclarations et protestations de ses collègues; à celle du 19 avril 1790 sur la religion de l'état; à celle du 30 mars 1791, sur le cas de déchéance de la royauté; à celle du 29 juin 1791, sur la captivité du roi; à celle du 31 août 1791, sur la révision des décrets, et à la dernière, du 29 sept., sur l'administration des finances. Mais c'est principalement sur les questions qui touchaient à la religion que Bonal montra autant de constance que de modération. Dans la séance du 2 janvier 1791, lorsqu'on demanda le serment à la constitution civile du clergé, il commença un discours où il annonçait sa soumission aux décrets, en exceptant ce qui regardait le spirituel. Interrompu par les interpellations et les murmures de la majorité, il ne put déduire tous ses motifs; les évêques et les ecclésiastiques du côté droit se levèrent en signe d'adhésion aux principes du prélat, qui remit son discours signé sur le bureau. Il adressa, le 1^{er} février 1791, une *Lettre aux électeurs du Puy-de-Dôme*, pour les détourner de prendre part au schisme par une élection anti-canonique; et le 30 avril suivant il protesta, par une *ordonnance* et par une *lettre pastorale*, contre l'élection de l'évêque constitutionnel Périer. La conduite de M. de Bonal à l'assemblée constituante lui avait procuré une juste considération. C'est à lui que Louis XVI s'adressa pour savoir s'il pouvait aller faire ses

pâques dans l'église où le nouveau clergé était établi. On a une lettre du prince à l'évêque, en date du 15 avril 1791, et la réponse de celui-ci, du 16 avril; il engageait le roi à ne point aller dans une église occupée par les constitutionnels. Les deux lettres ont été trouvées aux Tuileries après le 10 août, et elles sont imprimées dans le *Recueil des pièces pour le procès de Louis XVI*, tomes VII et IX. A la fin de la session de l'assemblée, vingt-six évêques et cent quinze ecclésiastiques signèrent un compte-rendu; l'évêque de Clermont fut du nombre. Il passa peu après en Flandre et de là en Hollande. Les Français entrés en Hollande en 1795, surprirent un grand nombre d'ecclésiastiques qui n'avaient pas eu le temps de fuir. M. de Bonal fut arrêté au Texel et ramené à Amsterdam, puis à Utrecht, et enfin à Breda, où il devait être jugé. La rigueur du froid qui était alors excessif, la barbarie de ses gardiens et les inconvénients d'un voyage fait à pied, lui occasionèrent une grave maladie à Bois-le-Duc. Son courage ne se démentit pas un seul instant. Enfin, après trois mois de souffrances, les juges devant lesquels il avait été traduit à Breda le condamnèrent à être déporté: c'était ce qu'il demandait depuis son arrestation. Il se rendit à Altona, et il habita ensuite diverses parties de l'Allemagne. Il fut un des signataires de l'*Instruction sur les atteintes portées à la religion*, qui fut publiée sous la date du 15 avril 1798 par les évêques français alors réfugiés en Allemagne. Il mourut à Munich, le 3 sept. 1800, après avoir dicté un *Testament spirituel, ou dernières instructions à son diocèse*. Cette pièce a été imprimée, in-8° de 32

pag ; elle est terminée par une épitaphe où l'on donne au prélat les titres de comte du chapitre noble de Brioude, et de membre honoraire de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. L'abbé Jarry, dans son *Oraison funèbre du cardinal de La-rochefoucauld*, Munster, 1801, in-4°, a fait un éloge très-beau et très-vrai de l'évêque de Clermont.

P—C—T.

BONAMY (CHARLES-AUGUSTE-JEAN-BAPTISTE-LOUIS-JOSEPH), général français, né en 1764, à Fontenay-le Comte, s'enrôla en 1791 dans le premier bataillon des volontaires nationaux du département de la Vendée, et vint avec cette troupe, en 1792, sur la frontière du Nord dans l'armée que commandait Lafayette. Bonamy était caporal lorsqu'il fut nommé par le roi, le 17 juin de cette année, sous-lieutenant dans le dix-septième régiment de cavalerie. Il fit en cette qualité la première campagne contre les Prussiens sous Dumouriez, et plus tard celle de la Belgique. Après la défection de ce général en avril 1793, il entra comme adjoint à l'état-major de Dampierre, qui lui avait succédé ; et il passa aussitôt après à l'armée de la Vendée, d'où il revint à la frontière du Nord en 1794, avec le général Marceau. Employé dans l'armée de Sambre-et-Meuse sous Kléber, il obtint le grade d'adjutant-général chef de bataillon, et fut chargé de commander, à l'aile gauche, un corps de trois mille hommes qu'il dirigea avec beaucoup de succès. Kléber le fit alors son chef d'état-major, et Bonamy se distingua sous ses ordres dans plusieurs occasions, notamment au siège de Mayence (oct. 1795). Il passa l'année suivante à la division de Marceau ; mais il eut le

malheur de perdre cet excellent chef, qui tomba près de lui sur le champ de bataille, dans la campagne de 1796. Accusé peu de temps après d'avoir favorisé les approvisionnements de la garnison autrichienne, d'Ehrenbreitstein que les Français tenaient bloquée, il parvint à se disculper ; mais il cessa d'être employé pendant près de deux ans, et ce ne fut qu'à la fin de 1798 qu'il suivit Championnet, lorsque ce général alla commander l'armée de Rome. Bonamy devint son chef d'état-major, et fut nommé général de brigade en récompense de la valeur qu'il avait déployée dans la résistance de cette armée contre le général Mack (*Voy. MACK*, au Supp.). Il se distingua également dans la rapide invasion du royaume de Naples ; mais il paraît qu'il prit aussi quelque part aux concussions et aux abus de pouvoir qui causèrent alors la disgrâce du général en chef. Comme lui, il fut arrêté, et il devait être traduit à un conseil de guerre par ordre du directoire, lorsque la révolution du 30 prair. an VII (18 juin 1799), qui renversa une partie des directeurs, sauva Championnet et Bonamy. Ce dernier sortit de la prison de l'Abbaye à Paris, où il avait été amené de la manière la plus rigoureuse, et il alla prendre un commandement sur le Rhin. Ce fut à cette époque qu'il publia, sous le titre de *Coup d'œil rapide sur les opérations de la campagne de Naples jusqu'à l'entrée des Français dans cette ville*, un ouvrage dont le but principal était sa justification, mais qui offre cependant quelques renseignements utiles pour l'histoire. A l'armée du Rhin, Bonamy fut employé sous le général Saint-Cyr et sous Moreau, qui le chargea dans le mois d'a-

en 1800 de conduire en Italie un corps de troupes au consul Bonaparte, qui allait commander lui-même dans cette contrée. Il eut ainsi quelque part au triomphe de Marengo ; mais le nouveau chef du gouvernement ne fut pas content de lui dans cette occasion : Bonamy cessa d'être employé, et il dut se retirer dans son département, où il devint maire du village qu'il habitait et président du conseil d'arrondissement. Ayant paru en cette qualité devant l'empereur en 1809, à la tête d'une députation, il en fut mieux accueilli qu'il n'avait dû l'espérer, et ne tarda pas à être employé dans son grade de général de brigade. En 1812, il faisait partie de la belle et nombreuse armée qui envahit la Russie sous les ordres de Napoléon. Sa brigade, qui était du corps de Davoust le 5 sept. devant Smolensk, y fut presque entièrement détruite. Mais ce fut surtout à la bataille de la Moskowa que Bonamy s'illustra par l'un des plus beaux faits d'armes de cette guerre. Ayant reçu l'ordre d'attaquer au centre de l'armée russe la terrible redoute où 40 pièces de canon vomissaient incessamment la mort, il se met à la tête du trentième régiment, essuie de nombreuses décharges de mitraille, perd la moitié de sa troupe et devient avec le reste maître du redoutable boulevard ; mais il ne pouvait avec si peu de monde conserver long-temps un poste aussi important. Attaqué bientôt par d'innombrables masses d'infanterie, il voulut encore résister, vit tomber à ses côtés le dernier de ses soldats, fut lui-même percé de vingt coups de baïonnette et laissé pour mort sur le champ de bataille. Il tomba au pouvoir des Russes, qui le gardèrent vingt-deux mois prisonnier. Bonamy ne

revint en France que dans le mois d'août 1814, après la chute du gouvernement impérial. Le roi le créa chevalier de Saint-Louis et lieutenant-général, mais il ne l'employa pas. Après le retour de Bonaparte, en 1815, ce général fut un des députés au champ de mai, et lorsque l'armée française se retira derrière la Loire il fut chargé par le ministre de la guerre Davoust d'y conduire tous les dépôts et magasins qu'il réussit ainsi à conserver pour la France. Resté sans fonctions après le licenciement, il rentra dans la paix de la vie privée, et mourut, en sept. 1830, au sein d'une famille qui le chérissait. Il avait publié en 1803, *Mémoire sur la révolution de Naples*, in-8°. M—b j.

BONAPARTE. Voy. BUONAPARTE (Charles), et NAPOLÉON, au Supplément.

BONATI (THÉODORE-MAXIME), né à Bondeno, dans le Ferrarais, le 8^e novembre 1724, suivit dans sa jeunesse les cours de l'école de médecine, et fut reçu docteur ; mais, sans abandonner entièrement cette profession, il se livra ensuite plus spécialement à l'étude des mathématiques sous la direction du célèbre professeur d'hydraulique Battaglia. Le marquis de Bentivoglio se déclara son protecteur et le fit son médecin, en lui donnant un traitement considérable. Plus tard Bonati, ayant de plus en plus acquis l'estime de Battaglia par ses progrès dans les mathématiques, se rendit à Rome avec lui (1759), pour traiter la grande question du dessèchement des marais pontins, et celle de la réunion du torrent du Reno au fleuve du Pô. L'année suivante il fut chargé, par le pape Clément XIII, d'assister le cardinal Conti pour tâcher

de mettre fin aux anciennes et violentes discussions entre les Bolognais et les Ferrarais, relativement au cours des eaux. On trouve dans le tome VI de la *Raccolta d'autoriche trattano del moto dell'acque* (édition de Florence, 1769), un mémoire de Bonati contenant le détail de ses expériences et la description des appareils qu'il employa dans la vue de réfuter les paradoxes sur la théorie des eaux courantes publiés à Paris en 1760 par Genneté, et qui, malgré les résultats fort ordinaires qu'ils offraient, avaient trouvé des partisans. Les erreurs de Genneté ont été repoussées par les hydrauliciens éclairés; mais les recherches et les expériences de Bonati, à leur sujet, n'en ont pas moins été profitables à la science. Après la mort de Battaglia, son élève Bonati obtint la place de consultant de la congrégation des travaux publics de la province Ferraraise, et fut en même temps nommé professeur de mécanique et d'hydraulique à l'université de Ferrare. Il s'occupa de la théorie du mouvement des fleuves, inventa ou perfectionna des méthodes expérimentales applicables à la mesure de la vitesse des eaux courantes, et publia sur ce sujet un ouvrage remarquable sous ce titre : *Dell' arte idrometriche ed un nuovo pendolo per trovar la scala delle velocità d'un acqua corrente*, in-8°. Il tira un très-bon parti de ses divers genres d'étude pour traiter d'importantes questions relatives au Reno et aux autres torrents qui désolent les provinces de Bologne et de Ferrare. C'est d'après les plans de Bonati que fut commencé le dessèchement des marais pontins, entreprise qui suffirait pour immortaliser le pontificat de

Pie VI (*Voy.* ce nom, t. XXXIV). Il fut également honoré de la confiance des ducs de Modène et de Parme, du prince de Piombino et de la plupart des villes de l'état romain, qui le chargèrent de commissions difficiles dont il s'acquitta constamment avec succès. Lorsque les Français, maîtres du duché de Ferrare, eurent aboli l'ancien gouvernement, Bonati fut appelé par le vœu de ses compatriotes aux premiers emplois de la république Cispadane. Élu malgré son âge au Conseil des jeunes (*corpo dei giuniori*), il le présida pendant son unique session. Cette république éphémère ayant été réunie à la Cisalpine, Bonati se trouva momentanément privé de sa place; mais il ne tarda pas à être rétabli dans les fonctions qu'il n'avait cessé de remplir avec un zèle infatigable. Il fut l'un des premiers membres de l'institut national d'Italie. En 1806, il fut nommé inspecteur-général honoraire des eaux, avec l'intégralité de son traitement, faveur qu'il avait méritée par ses longs et importants services. Les mathématiques pures furent aussi un des principaux objets des méditations de Bonati. On trouve dans le tome VIII des Mémoires de la société italienne des sciences, dont il était membre, une dissertation sur les racines des équations du 5^e et du 6^e degré, et une méthode pour calculer les mêmes racines par approximation, méthode expéditive, fondée sur la théorie des courbes planes et le calcul différentiel. Napoléon reconnut le mérite de Bonati en lui conférant l'ordre de la Couronne-de-Fer. Sa réputation scientifique lui valut aussi l'honneur d'être nommé correspondant de la première classe de l'institut de France, de l'académie de

Londres, et d'être inscrit parmi les membres de plusieurs autres sociétés savantes. Il avait atteint sa quatre-vingtième année lorsqu'il fut appelé à Modène pour assister à un congrès convoqué par Napoléon, et chargé de discuter de nouveau le projet de l'immission du Reno dans le Pô. L'exécution de ce projet, ordonnée par un décret du 25 juin 1805, fut commencée contre l'avis de Bonati; mais elle n'a pas été continuée, et il paraît qu'on y a tout-à-fait renoncé (V. ZENDRINI, t. LII). À l'âge de 95 ans, Bonati, presque perclus de tous ses membres, était encore consulté, par divers gouvernements, sur des questions difficiles du ressort de la science de l'ingénieur. Il est mort à Ferrare le 2 janvier 1820, après deux jours de maladie. Ses manuscrits ont été déposés à la bibliothèque publique de cette ville. Bonati n'a laissé que des opuscules et des mémoires dont on trouve la liste à la suite de son *Eloge*, par l'historien Ant. Lombardi, dans les *Actes de la société ital. des sciences*, tom. XIX. Les principaux sont: I. *Mémoriale idrometrico delle acque per la città e ducato di Ferrara*, Rome, 1765. — *Risposta idrometrica della S. Congregazione della acqua*, etc. — *Annotazioni alla risposta del sign. Marescotti*. — *Sommario della risposta idrometrica*, 4 parties in-fol. II. *Progetto di divertire le acque di Burana in Pô alla stellata*, Ferrare, 1770, in-fol. III. *Essai sur une nouvelle théorie du mouvement des eaux*, dans la trad. ital. de l'*Hydrodynamique* de Bossut, Pavie, 1785. IV. *Ore italiane del mezzodì calcetala per la latitudine della città di Ferrara, dal 1780 al 1799*. V. *Esperimento proposto per iscoprire*

realmente se la terra sia quieta, appure si mouva. VI. *Lettera costabili sull'affare del Reno*, Ferrare, 1803, in-4°. VII. *Nuova curva isocrona*, ibid., 1807, in-8°; elle avait déjà paru dans les *Opuscoli scientifici* de Coletti, en 1781. VIII. *Natura delle radici dell'equazioni letterali di quinto e sesto grado, e nuovo metodo per le radici prossime dell'equazioni numeriche di qualunque grado*, dans les *Mémoires* de la Soc. italienne. IX. *Alcune riflessioni critiche su i nuovi principi d'idraulica di Bernard* (Voy. ce nom, ci-dessus, p. 56), ibid. X. *Lettera del dottore Battaglia, intorno al problema del sign. Coutard des Clos*. XI. *Della velocità dell'acqua per un foro di un vaso, che abbia uno o piu diaframmi, e del soffio che si procura nelle farnaci di alcune ferriere col mezzo dell'acqua*, etc., ibid. XII. *Esperienze in confutazione del signor Genneté intorno al corso de' fiumi*, dans la *Nuova Raccolta d'autori d'acque*, tom. VI. P—NY.

BONAVENTURA (FRÉDÉRIC), célèbre philosophe italien, naquit, en 1555, à Ancône, d'une famille distinguée. Son père, officier dans les troupes du duc d'Urbin, commandait le corps que ce prince envoya au secours de Malte, attaquée par les Turcs, et il mourut au retour de cette expédition, en 1565. Le jeune Frédéric fut recueilli par le cardinal d'Urbin, l'ami de son père, qui lui donna les meilleurs maîtres, et ne négligea rien pour en faire un cavalier accompli. Admis plus tard à la cour du duc d'Urbin (François-Marie), il remarqua le goût de ce prince pour les lettres et la philosophie, et s'pressa

de renoncer aux jeux et aux exercices de la jeunesse, pour s'appliquer entièrement à l'étude des sciences. Doué d'un esprit vif et pénétrant, il apprit seul les éléments de la philosophie, et acquit, en peu de temps, une connaissance approfondie de la langue grecque. Les talents de Frédéric accrurent encore la bienveillance que lui portait son maître. Chargé de diverses missions près du pape Grégoire XIII et de quelques autres princes d'Italie, il s'en acquitta de manière à prouver, s'il en eût été besoin, que la culture des sciences peut se concilier avec les qualités de l'homme d'état. Dans les loisirs que lui laissaient ses fonctions, il se retirait à la campagne, pour se livrer plus tranquillement à la rédaction des ouvrages qu'il se proposait de publier ; mais son service à la cour l'obligeait d'interrompre ses travaux, ou ne lui permettait pas d'y mettre la dernière main. Le duc d'Urbin, ne voulant pas le contraindre davantage, finit par lui accorder, avec une pension considérable, la permission de vivre dans la retraite. Mais il ne jouit pas long-temps de cette faveur. Attaqué d'une fièvre violente, il succomba le quatrième jour, au mois de mars 1602. On a de lui : I. *De natura partûs octomestris ; adversus vulgatam opinionem*, Urbin, 1600, petit in-fol., Francfort, 1612, même format ; ouvrage rare et plein d'érudition. Les curieux recherchent l'édition originale. L'auteur se propose de prouver qu'un enfant, à huit mois, naît viable ; mais il entre dans des digressions qui lui font souvent perdre de vue son sujet. La plus intéressante est celle où il établit la légitimité des naissances à dix mois. II.

De hippocratica anni partitione. — De monstis. — De æstu maris. — De ventis. — De calore cœli. — De via lactea. — De cane rabido. — Parafrasi di Temistio, etc. Ces divers opuscules, imprimés séparément, ont été réunis en un volume, Urbin, 1627, in-4°. Frédéric avait eu le projet de les revoir et de les corriger ; mais il en fut empêché par un ordre du duc, qui le chargeait de composer un traité *Della ragione di stato*, dont il n'a paru que le 1^{er} livre. Il avait entrepris, avec Magini, un grand ouvrage sur l'*astrologie*, resté manuscrit. On lui doit encore une bonne édition de l'ouvrage de Ptolémée : *Apparentiæ incessantium stellarum*, Urbin, 1592, in-4°, et un traité de météorologie, intitulé : *Anemologia, sive de causis et signis pluviarum, ventorum, serenitatis et tempestatum*, Venise, 1594, in-4°, dans lequel il a recueilli tout ce que les anciens nous ont laissé à cet égard. W—s.

BONAVENTURE (le baron NICOLAS), légiste distingué, naquit à Thionville le 7 oct. 1751. Des dispositions heureuses engagèrent ses parents à soigner son éducation. Il fit d'excellentes études, d'abord à Thionville, ensuite à Louvain, où il suivit les cours de l'université. Reçu avocat, il se fit en peu d'années une grande réputation. On le nomma, en 1784, membre du conseil aulique de Tournay ; et, trois années plus tard, lors de la révolution du Brabant, il fut un des plénipotentiaires envoyés à La Haye pour traiter de la paix avec le stathouder. Élu, en 1797, député du département de la Dyle au conseil des cinq-cents, il y prit plusieurs fois la parole. Un arrêté du premier consul (6 juillet 1800) le nomma juge à la cour d'appel de la

Dyle et président du tribunal criminel de Bruxelles. Décoré, en 1804, de la croix de la Légion-d'Honneur, il devint, le 25 avril 1806, membre du conseil de discipline et d'enseignement de l'école de droit de Bruxelles, fut présenté à l'empereur, le 10 février 1811, comme député du collège électoral de la Dyle, et obtint, dans le cours de la même année, les titres de baron et d'officier de la Légion-d'Honneur. Ayant pris sa retraite peu de temps après, il s'établit à Yette, près de Bruxelles, au centre d'immenses propriétés que lui avait laissées un oncle maternel. Bonaventure y fit d'élégantes constructions, bâtit presque entièrement deux grands villages, rassembla beaucoup d'objets d'arts, et se créa une résidence qui rivalisait avec la maison royale de Lacken. Il mourut en 1831, laissant une fortune de quatre millions. Bonaventure n'a rien publié. Il était dans sa jeunesse le premier violoncelliste des Pays-Bas. Plusieurs compositeurs habiles lui ont dédié quelques-uns de leurs œuvres. B—N.

BONCERF (CLAUDE-JOSEPH), littérateur, né en 1724, à Chasot, bailliage de Baume, en Franche-Comté, était frère de l'avocat Boncerf (V. ce nom, tom.V), connu surtout par son opuscule sur les *inconvenients des droits féodaux*. Il embrassa l'état ecclésiastique, et vint à Paris dans l'espoir de s'y placer. Ses talents l'ayant fait connaître de La Roche-Aymon, archevêque de Narbonne, ce prélat l'emmena dans son diocèse, et lui conféra la dignité d'archidiacre, avec un canonat de sa cathédrale. Satisfait de sa position et de sa modeste fortune, Boncerf consacra ses loisirs à la culture des lettres, et

publia quelques ouvrages qui le firent connaître avantageusement (1). A la révolution il se retira chez un de ses neveux à Etampes, et il y mourut le 22 janvier 1811, dans un âge très-avancé. On connaît de lui : I. *Le Citoyen zélé*, ou la solution du problème sur la multiplicité des académies, sujet proposé par l'académie française; Londres (Paris), 1757, in-8°, de 31 pag. Persuadé que les académies de province, en proposant des prix d'éloquence et de poésie, ne peuvent qu'augmenter le nombre des écrivains médiocres, l'auteur désirerait qu'elles se bornassent à encourager les sciences et les arts utiles. II. *Le vrai philosophe*, ou l'usage de la philosophie relativement à la société civile, à la vérité et à la vertu; avec l'histoire, l'exposition exacte et la réfutation du pyrrhonisme ancien et moderne; Paris, 1762, in-12 de 418 pages. ouvrage rempli d'excellentes vues, mais qui ne sont pas présentées d'une manière assez piquante. Il a reparu sous le titre de *Système philosophique*; ibid., 1767, in-12. III. *La poétique ou épître à un poète sur la poésie*; ibid., in-8°. On trouve deux petites pièces de l'abbé Boncerf dans l'*Encyclopédie* de Guignes, tome XIII et XIV. W—s.

BONDI (CLÉMENT), poète italien, naquit, en 1742, à Mezzano Superiore, territoire de Parme, et non dans le Mantouan, comme le disent quelques biographes. Après avoir fait ses études à Parme, il entra dans la compagnie de Jésus, et devint professeur de belles-lettres. L'ordre des jésuites ayant été supprimé, Bondi exhala ses plaintes dans

(1) Je n'ai donc pour toute opulence
Qu'à bien rimer un peu d'aisance.
Le poète reconnaissant.

un *canzone* qui commence ainsi : *Tirsi, mi sproni in vano*, Lucques, 1778. La cour d'Espagne, qui avait été une des provocatrices de la bulle de suppression, se croyant désignée par des allusions offensantes, suscita quelques difficultés au jeune poète qui, pour échapper aux ressentiments de cette puissance, alla chercher un refuge dans le Tyrol autrichien. Le temps qui calme beaucoup de choses calma aussi cet orage, et Bondi, un peu rassuré, se rapprocha de sa patrie en venant habiter Venise, où il vécut tranquille sous la protection de l'aristocratie de cette république. Il quitta ensuite Venise pour Mantoue sur l'invitation de la famille Zanardi, qui le fit son bibliothécaire, et dont la maison était le rendez-vous des littérateurs et des savants. La position de Bondi au milieu de ces hommes, dont beaucoup avaient appartenu à la société de Saint-Ignace (les Andrés, les Carli, les Vittori, les Bettinelli, etc.), lui donna l'idée d'une espèce d'académie où des personnes spirituelles et polies se réunirent pour converser sur des sujets à la fois agréables et instructifs, tenant surtout à la littérature. Ces réunions à leur tour lui inspirèrent le poème par lequel il est le plus connu en France, le *Conversazioni*. Il venait de le publier (1783), lorsque le bailli Valentini l'invita à se rendre à Milan, où il l'introduisit dans les cercles les plus élevés. Bondi s'y fit goûter de l'archiduc Ferdinand, gouverneur de la Lombardie, et surtout de sa femme Béatrix d'Este, par ses manières insinuanes et polies, par ses saillies spirituelles, enfin par sa promptitude à improviser des poésies de circonstance pour cette cour alors très-brillante. C'est là que

le trouva l'année 1796, si remarquable par les rapides succès des armes françaises en Italie. Bondi se voyant, par la retraite de l'archiduc, privé de tous les avantages dont il avait joui jusqu'alors, se rendit en 1797 à Brunn, où son protecteur, qui l'avait invité à venir par les lettres les plus pressantes, lui confia la conservation de sa bibliothèque archiducal, mais non, comme on l'a dit, l'éducation de ses fils et de la princesse Marie-Louise. Toutefois ses conseils eurent de l'influence sur la sage direction donnée à cette éducation par Draghetti (*Voy.* ce nom, au Suppl.), qui en était chargé. La princesse surtout le voyait avec autant d'affection que d'estime, et lorsqu'elle devint impératrice, il fut fixé près d'elle, par le titre de maître de littérature et d'histoire. La mort de cette protectrice, en 1816, ne précéda la sienne que de peu d'années : il comptait alors soixante-quatorze ans, et il y en avait près de vingt qu'il habitait Vienne. Il expira le 21 juin 1821, et fut enterré dans la même église que Métastase, avec lequel il eut plus d'une ressemblance. C'était, de part et d'autre, même aménité de caractère, même sensibilité, même mélodie suave et tendre, et aussi même facilité à trouver de belles rimes, enfin même habileté de versification. Cependant Métastase l'emporte de beaucoup en souplesse, et surtout il a plus de coloris poétique, plus de grâce ; en revanche Bondi a quelque chose de plus précis, et, s'il faut le dire, il est plus vrai, ou si l'on veut plus réel ; il sent le salon, la gazette, tandis que dans Métastase il y a encore de la naïveté, du parfum, de l'air frais de la campagne. Ces remarques sur Bondi ne s'appli-

quent qu'à celles de ses poésies où il a été original. Dans ses traductions il se plie avec assez de facilité au caractère des morceaux qu'il faut rendre, et il ne manque ni d'énergie, ni de coloris, ni même de grâce et d'élégance, quoique en général la fidélité avec laquelle il calque le texte semble un peu exclure ces dernières qualités. Bondi a publié 1^o les *Bucoliques* et les *Georgiques* de Virgile, traduites en vers italiens, Parme, 1790; 2^o l'*Énéide*, Parme, 1797, 1 vol. in-8°, et Milan, 1804; 3^o les *Métamorphoses* d'Ovide, Parme, Bodoni, 2 vol. in-8°; 4^o plusieurs réimpressions de l'*Athalie* de Racine. La traduction des *Georgiques* est considérée comme son chef-d'œuvre; celle de l'*Énéide* est regardée par les Italiens comme plus littérale, plus fidèle que celle d'Annibal Caro et plus encore que celles d'Alfieri, de Grassi, de Solari, de Lionni et d'Arici. La version poétique des *Métamorphoses* fit oublier celle de l'Anguillara (1). On peut lire dans le *Courrier des Muses et des Grâces*, rédigé en français à Milan, année 1804, un parallèle entre les traductions de l'*Énéide* par Caro, par Bondi et par Delille, dans lequel il est dit que Bondi l'emporte sur ses rivaux par la majesté épique, surtout dans le quatrième livre, où nous pensons cependant qu'il fallait au poète plus de sentiment et de flexibilité que de majesté épique. Déjà rival du dernier de ces poètes par ses traductions, Bondi se trouve encore rapproché de lui par une

œuvre originale les *Cercles* (en italien *le Conversazioni*). Publié en 1783 à Venise, ce poème a précédé de trente ans la *Conversation* de Delille qui en a imité le plan, le style, les détails, et qui, malgré son immense talent et sa brillante versification, n'a peut-être pas surpassé Bondi (2). Mais depuis sa mort, il faut convenir que Bondi a beaucoup perdu de sa réputation en Italie: on le juge même trop sévèrement aujourd'hui en lui refusant toute imagination. Parmi ses autres ouvrages principaux, nous citerons: I. *Petits poèmes*, etc. (Poemetti e varie rime), Venise, 1785, 1799, in-8° (c'est là que se trouvent son *Asinata* ou *Éloge des ânes*, qui fut sa première pièce, et le fameux canzone *Tirsi, mi sproni in vano*, qui lui attira l'animadversion du gouvernement espagnol). II. *Poésies*, Nice, 1793, 2 vol. in-12. III. *La Journée champêtre*, 1793, tableau délicieux qui a de l'analogie avec l'*Homme des champs* de Delille, et qui n'a de commun que le nom avec un ouvrage de Parny. IV. *Six Cantates*, Parme, Bodoni, 1794, grand in-8°. V. *Le Mariage*, ibid., Bodoni, 1794, gr. in-8° (ce sont douze sonnets moraux). VI. *Le Bonheur*, poème en deux chants, Milan, 1797, in-8°. VII. *Poésies diverses*, Pise, et dans le *Parnasse italien* de 1806. VIII. *Deux Élégies*, Venise, 1816. IX. *Sentences, Proverbes, Epigrammes et Apologues*, Vienne, 1814; Milan, 1817. La plupart de ces morceaux et d'autres encore ont été réunis dans une édition de Venise, 1798, 1801, 7^e vol. in-8°. Ses

(1) M. Gamba de Venise a porté sur les traductions de Bondi un jugement bien différent. Selon ce critique, qui lit Bondi ne lit pas Virgile. Quant à la traduction des *Métamorphoses*, c'est celle de l'Anguillara qui fait partie des *Classici italiani*, W—s.

(2) Plusieurs critiques ont même mis le poète italien au-dessus de son rival, ce qui est certainement une exagération de l'esprit national. M—D 1.

œuvres complètes sous le titre de *Poesie*, ont été publiées à Vienne, 1808, 3 vol. petit in-4°, édition de luxe, revue par l'auteur, et dédiée à l'archiduchesse Marie-Béatrix d'Este.

G—C—Y.

BONDIOLI (PIERRE-ANTOINE), médecin et physicien distingué, né en 1765, à Corfou, montra dès sa plus tendre enfance une vive passion pour les lettres. Un jour il disparut, et ses parents, après l'avoir cherché de tous côtés, le découvrirent dans la bibliothèque d'un couvent, à une assez grande distance. Ayant reçu quelques leçons de littérature du seul homme vraiment instruit qu'il y eût alors dans l'île, Bondioli communiqua son enthousiasme pour la poésie italienne à ses camarades et les réunit en une espèce d'académie. Envoyé plus tard à l'université de Padoue, il fit des progrès si rapides dans les sciences, qu'avant d'avoir achevé ses cours, il fut admis à lire à l'académie trois mémoires : l'un sur l'usage des frictions en médecine ; le second sur l'électricité considérée comme moyen curatif dans certaines maladies ; et le troisième, sur le son, dont le jeune auteur expose une théorie nouvelle, fondée sur la structure du cerveau : il reçut le laurier doctoral en 1789. Le mémoire qu'il lut, le 15 décembre de l'année suivante, à l'académie, sur les causes de l'aurore boréale, lui mérita les éloges de deux célèbres physiciens, Toaldo et Alex. Volta. Celui-ci le fit imprimer, avec des notes dans le tome I^{er} du *Giornale fisico-medico* de Brugnatelli. Plusieurs années après, Bondioli revint sur ce sujet intéressant ; et dans un mémoire sur les aurores boréales locales, que la Société italienne fit insérer, en 1801, dans le tome IX de ses Actes, il prouve que Mairan s'est trompé, en an-

nonçant que ce brillant phénomène ne peut avoir lieu que dans les climats voisins du pôle. Mais c'est la seule fois que Bondioli se soit écarté de ses études médicales. Joignant constamment la pratique à la théorie, il avait acquis ce coup d'œil rapide qui distingue de l'empirique le véritable médecin ; il jugeait sur-le-champ la maladie et les remèdes qu'il convenait d'employer. Il était établi depuis quelque temps à Venise, lorsque le gouverneur de Montana, dans l'Istrie, l'appela pour soigner une maladie épidémique dont lui-même était attaqué. Le succès du jeune médecin fut complet ; mais la jalousie de ses confrères l'empêcha d'en tirer parti pour augmenter sa clientèle. Ayant accompagné le Baile de Venise à Constantinople, il y trouva de fréquentes occasions d'exercer ses talents ; mais informé que les Français s'étaient emparés de Corfou, il se hâta de revenir dans sa patrie, séduit par l'espérance de contribuer à l'affranchissement de ses compatriotes. Son espoir ayant été déçu, Bondioli partagea le sort des Français, et vint à Paris où il reçut un accueil honorable. Attaché, depuis la bataille de Marengo, à l'armée d'Italie en qualité de médecin militaire, il fut en 1803 nommé professeur de matière médicale à l'université de Bologne. Il prit possession de cette chaire le 29 novembre, par un discours très-remarquable sur les moyens de constater la qualité des médicaments. Le talent qu'il déploya comme professeur lui concilia tous les suffrages. Elu, peu de temps après, l'un des quarante de la société italienne des sciences, il fut ensuite décoré de l'ordre de la Couronne de fer. A la réorganisation de l'université de Padoue, en 1806, il fut nommé professeur de clinique.

Pendant les deux années qu'il remplit cette charge, il traita complètement des fièvres et des inflammations, s'appuyant des observations qu'il avait recueillies dans les hôpitaux, et signalant les erreurs que sa propre expérience lui avait fait reconnaître dans la pratique de ses devanciers. S'étant rendu vers la fin d'avril 1808 à Bologne, pour prendre part aux travaux du collège des *Dotti*, il fut attaqué d'une maladie inflammatoire dont il prédit sur le-champ la funeste issue. Il s'empessa de mettre ordre à ses affaires, et mourut le 16 septembre à 43 ans. L'abbé Schiassi décora sa tombe d'une belle épitaphe, insérée dans les *Mém. della società ital.*, XV, à la suite de son *Éloge* par Mario Pieri. Bondioli chargea son exécuteur testamentaire de jeter au feu tous ses manuscrits, persuadé, comme il le disait, que celui qui laisse un manuscrit ne laisse que la moitié de son ouvrage, et cet ordre fut rigoureusement exécuté. Outre les mémoires déjà cités, on a de cet habile médecin deux opuscules anatomiques : *Sulle vaginali del testicolo*, Vicence, 1789, et Padoue, 1790, in-8°. Dans le recueil de la société italienne : *Ricerche sopra le forme particolari delle malattie universali*, et *Memoria dell'azione irritativa*. Parmi ses manuscrits se trouvaient un traité des *maladies contagieuses*; un des *maladies inflammatoires*; un mémoire sur la *nature de l'air et les maladies dominantes dans l'Istrie*; un autre sur la *distension organique*, etc.

W—s.

BONELLI (FRANÇOIS-ANDRÉ), naturaliste, né en 1784, à Cuneo en Piémont, manifesta pour l'histoire naturelle, dès sa jeunesse et pendant le cours de ses humanités, un goût

décidé que l'âge et son ardeur pour la chasse ne firent qu'augmenter. On raconte qu'un jour, ayant vu dans les environs de Turin un papillon d'une espèce rare, il le poursuivit jusqu'à Pignerol où enfin il l'atteignit, après avoir parcouru huit lieues de France. A l'âge de vingt ans, il avait déjà formé une collection précieuse de quadrupèdes, d'oiseaux et d'insectes indigènes. Des voyages pénibles qu'il fit aux Alpes et dans les Apennins le fortifièrent de plus en plus dans toutes les parties de la zoologie. Après la mort du professeur Giorna, en 1809, Bonelli, déjà membre de la société d'agriculture de Turin, lui succéda à l'académie des sciences de cette ville, et dans la chaire d'histoire naturelle que le gouvernement français avait fondée à l'université. En 1810, il entreprit un voyage pédestre de Turin à Paris, afin de connaître les insectes et les productions du sol français. Arrivé dans la capitale, où il resta plus d'une année, il visita les établissements publics, surtout le jardin des plantes, et se mit en relation avec Cuvier, les Geoffroy, les Duméril et autres savants. De retour à Turin, il fut nommé directeur du musée d'histoire naturelle dont Napoléon avait doté cette ville, et il contribua beaucoup à l'enrichir et à le mettre en ordre. Il y disposa les objets d'ornithologie d'après le système de M. Blainville, qu'il regardait comme le plus clair et le plus méthodique. Malgré un défaut de conformation dans les jambes, qui lui rendait la marche pénible, Bonelli entreprit encore plusieurs voyages sur les Alpes et les Apennins, en Sardaigne et en Angleterre. Etant venu à Paris, en 1822, il pria M. Geoffroy-Saint-Hilaire de le mettre en rap-

port avec le colonel Coutelle, qui avait monté dans le ballon de Fleurus, en 1794, pour observer les mouvements de l'ennemi. Bonelli prétendait avoir trouvé un moyen sûr de diriger les aérostats ; et, craignant d'être prévenu dans cette découverte, il voulait passer à Londres pour y prendre un brevet d'invention. Les travaux excessifs auxquels il se livrait abrégèrent sa vie : il mourut à Turin, le 18 nov. 1830. Outre un *Specimen Faunæ subalpinæ*, publié en 1807, et relatif à tous les insectes indigènes qui sont utiles ou nuisibles à l'agriculture, on a de Bonelli plusieurs mémoires insérés dans le recueil de l'académie des sciences de Turin. Nous citerons, entre autres, ses *Observations entomologiques sur les scarabées*, où il signale de nouveaux genres et de nouvelles espèces ; ses mémoires d'ornithologie, *sur le passage périodique de certains oiseaux en Italie*, qui contiennent aussi des observations neuves et intéressantes. On lui doit une description fort exacte de l'*hippopotame*, et une autre du *trachiterum cristatum*, poisson qu'il avait découvert sur les bords de la mer ligurienne. Peu de temps avant sa mort, il se proposait de publier la *Conchyliologie fossile d'Italie*, avec des notes sur celle de Brocchi (imprimée en 1814). Les naturalistes ont donné le nom de Bonelli à plusieurs variétés de plantes et d'insectes.

G—G—Y.

BONGUYOD (MARC-FRANÇOIS), conventionnel, né, en 1751, à Moirans, près de Saint-Claude, se fit recevoir avocat au parlement de Besançon, revint dans sa famille et mérita l'estime de ses compatriotes, par son zèle et son intégrité dans

l'exercice de différentes charges municipales. A l'époque de la révolution, il fut élu membre de l'administration centrale du département du Jura ; et, en 1792, député à la Convention. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour l'appel au peuple. Sur la question de la peine à infliger, il s'exprima de la manière suivante : « Pressé par « ma conscience, j'ai reconnu Louis « coupable de haute trahison. On me « demande mon opinion sur la peine, « je crois que c'est la mort ; mais « l'intérêt de ma patrie me fait penser qu'il vaut mieux qu'il reste en « détention, parce qu'elle peut hâter la paix. N'est-il pas temps que « le sang français cesse de couler ? « Je demande donc la détention à « perpétuité, sauf à ordonner la déportation ; si les circonstances le « permettent. » Il se prononça ensuite pour le sursis. Dès-lors, Bonguyod s'abstint, jusqu'après la chute de Robespierre, de prendre part aux discussions qui s'élevèrent dans l'assemblée. Lorsqu'il reparut à la tribune, ce fut pour solliciter des mesures en faveur du commerce et de l'agriculture, qu'il nomme la première de toutes les industries. Sa proposition fut renvoyée aux comités, et l'impression en fut ordonnée. Il présenta, quelques mois après, des vues qu'il jugeait propres à faire cesser les procès auxquels donnait lieu le prétexte de lésion sur le prix des biens fonds. Demandant la révision de différentes lois, rendues trop précipitamment, il déclara qu'il trouvait que le divorce s'accordait avec trop de facilité ; il blâma la loi qui fixait la majorité à vingt-un ans, et, en approuvant l'égalité de partage entre les frères, il demanda qu'il fût permis aux pères et mères de disposer d'un

sixième de leur fortune. A la fin de la session, Bonguyod retourna dans le sein de sa famille, et reprit son état de jurisconsulte. Après le 18 brumaire, il fut nommé membre du conseil général de son département. Attaché par conviction à la république, il ne put voir sans une douleur profonde l'avènement de Bonaparte à l'empire. Dès-lors, il montra, dans sa conduite et dans ses discours, des marques d'aliénation mentale. Le 28 octobre 1805, son corps fut trouvé dans une marre, près de Moirans, sans qu'on ait pu découvrir si sa mort avait été l'effet d'un accident ou de sa volonté. W—s.

BONI (LE P. MAURO), archéologue et bibliographe distingué, naquit à Gênes, le 3 novembre 1746 (1), de parents honnêtes, mais peu favorisés de la fortune. Il commença ses études à Crémone sous les jésuites, qui lui ayant reconnu des dispositions ne négligèrent rien pour le gagner à la société. Envoyé par ses supérieurs à Rome, en 1763, pour y prononcer ses vœux, il y fit son cours de théologie à l'université de la Sapience, et s'appliqua dans le même temps à l'étude de l'histoire ecclésiastique et à celle des grands écrivains de l'antiquité. Ses progrès furent si rapides, qu'on ne crut pas pouvoir laisser plus long-temps parmi les élèves un jeune homme qui se montrait l'égal de ses maîtres; et en attendant qu'il eût l'âge nécessaire pour recevoir les ordres sacrés, on l'envoya professer la rhétorique dans

un collège d'Allemagne. Il ne tarda pas à revenir en Italie. Vers 1772, il se rendit à Raguse, pour y classer le beau musée du comte Durazzo. A la suppression de la société, il se retira dans sa famille à Mozzanica, dans le Crémonais, et peu de temps après il obtint la collation d'une chapelle dont les revenus suffisaient à peine à son modeste entretien. Content de son sort, il ne songeait point à quitter la retraite que la Providence lui avait procurée; mais ses talents ne pouvaient le laisser long-temps inconnu. Nommé par l'évêque de Crémone professeur de littérature dans son séminaire, il fut élu, à la mort de ce prélat, vice-recteur du collège de Bergame. Pendant son séjour dans cette ville, il entretenait une correspondance littéraire avec quelques-uns de ses anciens confrères, Lanzi, Morcelli, Tiraboschi, Andress, etc., qui lui soumettaient leurs ouvrages ou le consultaient sur différents points d'érudition. De Bergame il vint à Venise occuper la place de précepteur des enfants du prince Giustiniani, digne d'apprécier un homme d'un si rare mérite. Sans négliger ses devoirs, il put alors se livrer à son goût pour les recherches de l'antiquité; et, dans ses loisirs, il forma des recueils précieux de monuments relatifs à l'histoire de Venise. Les événements de 1814 le décidèrent à quitter sa nouvelle patrie. Cédant aux instances de quelques-uns de ses anciens confrères, il reprit l'habit de Saint-Ignace, et vint occuper, au collège de Reggio, les doubles fonctions de bibliothécaire et de maître des novices. Il y mourut le 4 janvier 1817. Boni fut l'un des principaux coopérateurs de l'édition italienne du *Dictionnaire des hommes illustres*

(1) Suivant la *Biografia italiana*, Boni est né en 1744 à Mozzanica, dans le Crémonais. Mais le P. Caballero, dans le *Suppl. ad Biblioth. societ. Jesu*, p. 103, le fait naître à Gênes en 1746; et nous avons préféré suivre son sentiment, parce qu'il devait être mieux instruit de toutes ces particularités, ayant eu à sa disposition les registres de la société, et tous les documents officiels.

de dom Chaudon (*Voy.* ce nom, au Suppl.), imprimé à Bassano. Il le revit, le corrigea et l'enrichit d'une foule d'articles remarquables par l'étendue et l'exactitude des recherches. C'est à lui que l'on est redevable de l'édition des *OEuvres lat. et ital.* du P. Jul.-César Cordara, Venise, 1805, 4 vol. in-4°, avec une préface et plusieurs dissertations (*Voy.* CORDARA, tom. IX), et de celle des *OEuvres* de Métastase, Padoue, 1811, précédée de l'éloge de l'auteur. Il a traduit en italien l'ouvrage de Labarpe : *Dufanatisme dans la langue révolutionnaire*. Enfin, on a de lui : I. *Sulla pittura di un gonfalone della fraternità di S. Maria di Castello, e su di altre opere, fatte nel Friuli, da Giovanni di Udine*, Venise, 1790, in-8° (*Voy.* Jean d'UDINE, tom. XLVII). II. *Degli autori classici sacri, profani, greci e latini, bibliotheca portatile*, ibid., 1793, 2 vol. in-8°. C'est une traduction de l'ouvrage d'Edw. Harwood (*V.* ce nom, tom. XIX), augmentée d'un grand nombre d'articles par Mauro Boni et par son savant collaborateur, M. Barthél. Gamba. À la fin du second volume, on trouve un opuscule de Boni : *Quadro critico tipografico*. C'est un catalogue raisonné des principaux ouvrages publiés jusqu'à cette époque sur l'histoire littéraire, la biographie et l'imprimerie, suivi de diverses opinions sur l'origine de l'imprimerie et l'introduction de cet art en Italie. Suivant Boni, Jean de Spire ne serait pas, comme on le croit communément, le premier imprimeur de Venise : mais il a été réfuté solidement par Mich. Denis, dans une dissertation intitulée : *Suffragium pro Johanne de Spira* (*Voy.* DENIS, tom. XI). III.

Lettere su i primi libri a stampa di alcune città e terre dell' Italia superiore, ibid., 1794, grand in-4°. On trouve dans ces lettres la notice de plusieurs éditions de Gènes, de Milan et d'autres villes de la Lombardie, inconnues jusqu'alors aux bibliographes. IV. *Series monetæ romanæ universæ; musæo ordinando ad Morelli, Vaillantii et Eckhelii doctrinam*, ibid., 1801, in-8°. Boni s'est associé pour cet ouvrage J.-J. Pedrotti. Il en promettait une suite qui n'a point encore paru. V. *Notizia d'una cassetina geografica, opera di commesso d'oro e d'argento*, etc., ib., 1808, in-8°. Ce meuble précieux avait été l'objet d'une savante dissertation de Dan. Francesconi. Boni s'attache à réfuter l'explication qu'en avait donnée ce professeur. VI. Une *Lettre à Lanzi sur quelques peintures antiques* (de Tomazo de Modène) récemment découvertes à Venise; insérée dans le tome VI des *Opuscoli scientifici letterati*, Florence, 1809, et traduit en Français dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, 1810, IV, 1-26. VII. *Saggio di studi del P. Luigi Lanzi*, Venise, 1810, in-8°. Cet éloge de Lanzi se trouve dans les *Annales encyclopédiques*, 1817, IV, 72. — BONI (Onufre), architecte, né en 1743 et mort en 1818, fut surintendant des travaux publics en Toscane, et l'ami du savant Lanzi (*Voy.* ce nom, tom. XXIII), auquel il consacra, dans l'église Sainte-Croix, un monument dont il fit en partie les frais après en avoir dressé le plan. Outre plusieurs mémoires pleins d'érudition dans les *Efemeridi intorno all' architettura*, on lui dit : *Elogio di Lanzi, tratto delle sue opere*, Pise,

1816; in-18; et une *Défense* de Michel-Ange, contre les critiques de Fréard (*Voy. CHAMBRAY*, tom. VIII).

BONINGTON (RICHARD PARKES), peintre anglais, l'une des espérances et des gloires de l'école romantique, avait reçu le jour à Londres en 1802; mais la France fut sa patrie adoptive et sa terre de prédilection. Amené de bonne heure dans ce pays des beaux-arts, alors le théâtre le plus brillant de la gloire et des mouvements politiques, il puisa dans cette atmosphère enivrante la sève qui nourrit et développe le génie du peintre. Sa vocation pour les arts s'annonça, dès l'enfance, par de petites scènes qu'il esquissait sans principes et sans modèle. Bientôt les maîtres vinrent: ils firent leur métier. Bonington qui bien des fois avait su voir sans qu'ils lui eussent imprimé une direction, savait aussi voir autrement qu'eux. Il les écouta pour tout ce qui regarde le technique du dessin et de la peinture: ils lui exercèrent la main, ils lui apprirent à ombrer, à empâter; ils lui firent peindre le modèle vivant; ils lui donnèrent des théories de perspective; mais, chemin faisant, il devançait ou défaisait les principes. A peine capable de donner une forme à ses pensées, il faisait courir son crayon, son pinceau, sa plume, et cent croquades vives et piquantes faisaient l'étonnement des uns, le charme des autres, le scandale d'autres. C'est que véritablement l'écoulier n'avait cure de la rhétorique pittoresque, qu'il s'en moquait, la bravait, réussissait à faire rire, à émouvoir, à être vrai sans elle. Chaque jour augmentait cette insubordination flagrante. Tout montrait que Bonington irait sans cesse s'endurcissant

dans cette horreur des types convenus. Et comme on ne lui épargnait pas les remontrances, il n'épargnait pas aux sermonneurs une fois partis les sarcasmes parlés et peints. On en rapporta un au chef de l'école, qui trop sévère ce jour-là prit la chose au tragique et mit l'étourdi au ban de l'atelier classique, qu'il eût sans doute bientôt quitté si l'on n'eût pris l'initiative à cet égard. Bonington alors se mit à voyager: il visita nos côtes de l'ouest, celles de la Méditerranée, les Alpes suisses, l'Italie. En observant la nature, il n'en étudia pas moins à fond les procédés, les manières et les caractères tant des principaux maîtres que des écoles qui se sont succédé dans chaque pays. Riche des résultats de tant d'attentives comparaisons, il acquit une flexibilité rare et combina dans son style, qu'on peut nommer anglo-vénitien, les effets de cinq ou six écoles différentes. Quand Bonington reparut à Paris, précédé par sa renommée, M. Gros qui l'avait exclu, lui rouvrit spontanément alors la porte du sanctuaire et le félicita en présence de tous ses élèves. Mais déjà l'artiste portait le germe de la mort dans son sein. Arrivé dans sa patrie, il y fut assailli d'une fièvre cérébrale, dont il mourut, en sept. 1828, dans les bras de quelques amis. L'académie royale de Londres fit célébrer pour lui un service solennel auquel assistèrent tous ses membres. Bonington s'était essayé dans presque tous les genres, les marines, l'architecture, le paysage, les intérieurs. Il peignait à la gouache, ou à l'huile; il maniait la plume, la mine de plomb et le crayon lithographique avec un succès égal; il se jouait avec le pastel si dé-cré-dité depuis Latour, et s'il eût

vécu il l'eût réhabilité, ainsi que la gouache, en quelque sorte agonisante depuis Mongin, et qu'il arracha du tombeau en l'associant à l'aquarelle. L'histoire est le seul genre que Bonington eût négligé. Il ne l'aimait pas ; il le croyait faux, non pas en lui-même, mais par la manière d'après laquelle on est convenu de le traiter. Il rêvait un changement complet dans cette partie de l'art qui est de toutes la plus soumise à la routine. Mais, pour opérer ce changement, son talent n'était pas mûr. Il comptait y préluder par une suite de tableaux de chevalet où, auraient été combinées, de manière à se faire valoir mutuellement, la finesse hollandaise, la vigueur vénitienne et la magie des Anglais. L'inexécution de ce plan est une perte pour les arts. Le caractère dominant de Bonington est une espèce de demi-mélancolie toute poétique que frappaient vivement les formes et les couleurs, et plus vivement encore les secrets intimes dont les formes et les couleurs ne sont que les symboles. Aussi est-il coloriste brillant, mais de ces coloristes qui expriment des pensées par des couleurs, et des nuances intellectuelles par les nuances de l'outremer et du pastel. Sa facture est large, trop large peut-être. Ses figures, jolies d'intention et de mouvements, offrent en revanche trop de vague dans les détails : aussi Bonington est-il bien loin d'avoir l'exactitude de Canaletti dont il rappelle la manière. Comme presque tous les Anglo-Vénitiens, il a donné à plusieurs de ses ouvrages une teinte de vieillesse qui réellement n'ajoute ni grâce ni valeur à un morceau moderne dont on ne cache pas la date. Le chef-d'œuvre de Bonington est sa *Vue du grand*

canal de Venise. On distingue ensuite son *Tombeau de St-Omer*, remarquable par la finesse, la solidité du ton et la vigueur de l'effet ; puis les planches du *Voyage pittoresque* de MM. Taylor, Nodier, Cailleux, et surtout le *Recueil de fragments*, empreint de toute l'originalité de son talent ; enfin les planches lithographiées des *Vues pittoresques d'Écosse*. P—ot.

BONJOUR (LES FRÈRES), chefs de la secte des Fareinistes (ainsi appelée parce qu'elle prit naissance vers la fin du XVIII^e siècle à Fareins, village sur les bords de la Saône près de Trévoux), étaient originaires du Pont-d'Ain en Bresse, et d'une famille peu aisée : ils embrassèrent tous deux l'état ecclésiastique. L'aîné fut d'abord curé d'une paroisse dans le Forez, où il commença à répandre une doctrine hétérodoxe peu différente de celle des pauvres de Lyon, prêchée par Pierre de Valdo, sur la fin du XII^e siècle. Mais, ayant excité l'animadversion du seigneur de la paroisse et des principaux habitants, il fut rappelé par l'archevêque Montazet qui lui fit une mercuriale et l'envoya comme curé dans la paroisse de Fareins en 1775, lui donnant son frère pour vicaire. Les deux ecclésiastiques se rendirent recommandables par la sévérité de leurs mœurs, par leur piété, leur charité, et surtout par leur talent pour la chaire. Ils étaient doués d'un caractère très-doux ; et des manières insinuanes leur gagnaient l'affection générale. Huit années s'écoulèrent ainsi dans la pratique des vertus pastorales les plus incontestables, lorsque tout à coup le curé monta en chaire, et déclara à ses paroissiens qu'il ne se croyait plus digne non seulement de continuer ses fono-

tions, mais même de participer à la sainte communion : dès lors il cessa de célébrer la messe à laquelle il assistait néanmoins avec une grande ferveur. Son frère lui succéda en 1783, comme curé, et il eut pour vicaire un ecclésiastique nommé Furlay qui était imbu de leur doctrine. Ils continuèrent de vivre tous les trois ensemble, l'aîné se réduisant au rôle modeste de maître d'école. Il s'était, dit-on, condamné à une rigoureuse pénitence et passait tout le carême sans manger ; mais lorsqu'on fit l'inventaire de son mobilier, on trouva une armoire richement garnie de chocolat, de confitures et de liqueurs de toute espèce. Bientôt on entendit dans le pays parler de miracles : un petit couteau à manche rouge d'une construction particulière, dans le genre de ceux qui sont décrits dans la *Magie blanche dévoilée* (Voy. DECREMPS au Suppl.), avait acquis une célébrité singulière. Le curé l'avait enfoncé jusqu'au manche dans la jambe d'une jeune fille, non seulement sans lui causer aucun mal, mais il l'avait de plus guérie d'une douleur dans cette partie. Quelque temps après, une autre fille demanda avec de pressantes instances au bon curé de la crucifier comme l'avait été Jésus-Christ. Cette exécution eut lieu dans la chapelle de la Vierge, qui tenait à l'église de la paroisse de Fareins, un vendredi, à trois heures après midi, en présence des deux curés, du vicaire Furlay, du P. Caffé, dominicain, et de dix à douze personnes des deux sexes qui étaient du nombre des adeptes. Ces miracles produisirent l'effet qu'on en attendait ; ils attirèrent aux frères Bonjour un grand nombre de prosélytes, surtout en filles et en femmes. Elles se rassemblaient dans une grange

pendant la nuit, sans lumière, et le prêtre s'y rendait par la fenêtre. Là il distribuait la discipline à droite, à gauche, à tort et à travers ; et les pénitentes, loin de pousser des cris de douleur, exprimaient leur satisfaction par des cris de joie, appelant le fustigeur *mon petit papa*. Isolément même, ces fanatiques le poursuivaient dans les champs en le suppliant de leur distribuer des coups de verges ; elles ne se trouvaient heureuses que lorsque le *petit papa* les avaient bien fustigées, et elles en cherchaient avidement toutes les occasions. Les pères de famille et les maris qui ne faisaient point partie de cette secte souffraient impatiemment ces désordres ; il en résultait des divisions et des querelles de ménage assez graves, surtout quand on s'apercevait que les denrées disparaissaient des greniers ; car cette société avait posé en principe la communauté des biens comme chez les premiers chrétiens. Un événement funeste répandit l'alarme chez les principaux habitants de Fareins. L'un d'eux, qui s'était montré le plus opposant à tous ces désordres, mourut presque subitement d'une piqûre d'aiguille trouvée dans son lit ; dès lors il n'y eut qu'un cri contre ces novateurs dangereux : des plaintes furent portées à l'archevêché et aux magistrats de Trévoux. M. Jolyclair, grand-vicaire, fut envoyé à Fareins, où il prit des informations, entendit des témoins, et dressa un procès-verbal qui constatait toutes les folies de cette nouvelle secte. D'après ces faits, l'archevêque obtint trois lettres de cachet. Bonjour aîné et Furlay furent exilés, et Bonjour second fut enfermé au couvent de Toulay, d'où il correspondait avec ses sectateurs. Il parvint à s'évader, et leur fit croire qu'il

avait été, comme saint Pierre aux liens, délivré par un ange; il se réfugia à Paris; la fille crucifiée et une autre prophétesse vinrent l'y joindre. Il envoya la première à Port-Royal, au mois de janv., nu-pieds avec cinq clous plantés dans chaque talon; elle avait passé tout un carême ne mangeant qu'une rôtie de fiente humaine chaque matin. Bonjour avait soin d'instruire de tous ces faits les habitants de Fareins, dont plusieurs vendirent leurs propriétés, mirent leur argent en commun, et allèrent le joindre à Paris. La révolution de 1789 parut au curé Bonjour une occasion opportune pour recouvrer sa cure. Il se rendit à Fareins, et accompagné d'une centaine de ses sectateurs il pénétra dans le presbytère, en l'absence du curé et du vicaire, s'empara des clés de l'église, y entra, monta en chaire et enflamma le zèle de ses partisans; ils se rendirent de là dans le jardin de la cure d'où ils déclarèrent qu'ils ne sortiraient que par la force. La maréchaussée de Trévoux arriva et eut bientôt dissipé cet attroupement. Le procès-verbal, rédigé par M. Jolyclair le 27 sept. 1787, fut affirmé par le seigneur de Fareins, un chanoine de Trévoux, M. Merlinoz, ancien conseiller au parlement de Dombes, deux chirurgiens et un notaire de Messimi, qui tous signalèrent les désordres causés par ces fanatiques, surtout à la dernière procession de la fête-Dieu. Le curé Bonjour retourna à Paris, où il continua sa correspondance avec ses affidés et ses mystifications jusqu'à l'époque où Bonaparte fut nommé premier consul. Les deux frères Bonjour furent alors exilés à Lausanne en Suisse, où ils sont morts dans un âge avancé et dans un état voisin de l'indigence. Avec eux s'est

éteinte la secte des *Flagellants* Fareinistes. Oz—M.

BONJOUR (FRANÇOIS-JOSEPH), chimiste, naquit le 12 décembre 1754, à la Grange de Combes, près de Salins. Pressé par ses parents d'embrasser l'état ecclésiastique, il commença ses études de théologie au séminaire de Besançon; mais il en sortit pour suivre le cours de médecine à l'université, et se rendit à Paris, où il reçut le doctorat en 1781. Doué d'une sensibilité trop vive pour conserver auprès des malades le calme nécessaire, dont dépend la sûreté du pronostic, il renonça bientôt à la pratique de la médecine pour se livrer à l'étude de la botanique et de la chimie, sciences dans lesquelles ses progrès furent rapides. Ses talents le firent distinguer de Berthollet, qui le choisit en 1784 pour son préparateur; et il concourut à toutes les expériences de ce grand chimiste, dont le résultat fut la découverte d'un nouveau procédé pour le blanchiment des toiles. Envoyé par son maître à Valenciennes pour y faire en grand l'application de ce procédé, il était dans cette ville lorsqu'elle fut assiégée par les Autrichiens en 1793. Il servit d'abord pendant le siège comme simple canonnier; mais, ayant été blessé d'un éclat de bombe au bras gauche, il fut adjoint aux officiers de santé comme pharmacien, et contribua beaucoup à prévenir la contagion dans les hôpitaux par l'usage des appareils désinfecteurs qui n'étaient pas encore répandus. Après le siège, il fut nommé par l'administration des salpêtres son commissaire dans le district de Valenciennes, et il remplit cette place jusqu'à la fin de 1794. Revenu alors à Paris, il fut adjoint au professeur de chimie à l'école centrale des travaux publics, et dé-

signé presque en même temps élève à l'école normale pour le département de Paris : en sorte qu'il donnait des leçons dans une école et qu'il en recevait dans une autre. En 1795, il fut nommé membre du conseil d'agriculture et des arts, et, en 1797, commissaire du gouvernement près des salines de la Meurthe. Ce savant, modeste et laborieux, mourut à Dieuze, le 24 février 1811. Absent de son pays, Bonjour n'avait pas cessé de prendre le plus vif intérêt à sa prospérité. C'est à lui que le Jura est redevable des diverses espèces de pommes de terre qui se sont multipliées à l'infini depuis 1787, époque où il envoya les premières, avec une instruction sur le meilleur mode de les propager. A diverses époques, il tenta d'y naturaliser d'autres plantes utiles. Bonjour a traduit du latin de Bergmann le *Traité des affinités chimiques ou attractions électives*, Paris, 1788, in-8°, fig., avec un supplément et des notes. Il avait achevé, en 1784, un *Traité complet de botanique*, dont le manuscrit s'est perdu; mais on doit trouver dans les bureaux du ministère la relation d'un voyage qu'il fit en 1801, en Allemagne, par ordre du gouvernement, pour examiner les divers modes d'exploitation des salines. W—s.

BONN (ANDRÉ), professeur de chirurgie à Amsterdam, était fils d'un pharmacien de cette ville, où il naquit en 1738. Après avoir reçu une éducation soignée, il se rendit à Leyde pour étudier la médecine; il y fut reçu docteur à l'âge de 25 ans et soutint alors une dissertation inaugurale très-remarquable, intitulée : *De continuationibus membranarum*, dont on a prétendu que l'immortel Bichat avait profité

dans son traité des membranes. Quelques années après il vint à Paris où il eut des rapports avec les hommes les plus célèbres de l'époque. De retour à Amsterdam, Bonn y fut nommé professeur d'anatomie et de chirurgie à la place de Folkert Snipp qui venait de mourir. Dans ces fonctions, il fit tous ses efforts pour contribuer efficacement aux progrès des sciences qu'il enseignait. Il prit une grande part à la fondation de la société de chirurgie d'Amsterdam, dont les membres firent frapper une médaille en son honneur. En 1815, il fut nommé chevalier de l'ordre du Lion Belgique, membre de l'académie de Bruxelles et d'un grand nombre de sociétés savantes. Il jouit d'une estime générale qu'il méritait par ses talents, et mourut en 1819, âgé de quatre-vingt-un ans. Avant sa mort, il eut la douleur de perdre son fils, André Conrad, qui avait terminé ses études de médecine et qui donnait de grandes espérances. Plusieurs des ouvrages de Bonn sont en hollandais. Voici la liste de ceux qu'il a écrits en latin : I. *Dissertatio inauguralis de continuationibus membranarum*, Leyde, 1763, in-4°, réimprimée dans le *Thesaurus dissertationum et programmatum* de Sandifort. II. *De simplicitate naturæ, anatomicorum admiratione, chirurgicorum imitatione dignissima*, Amsterdam, 1772, in-4°. C'est le discours qu'il prononça lorsqu'il prit possession de la chaire d'anatomie et de chirurgie d'Amsterdam. III. *Commentatio de humero luxato*, avec fig., 1782, in-4°. IV. *Descriptio Thesauri ossium morbosorum Hoviani; adnexa est dissertatio de Callo*, Amsterdam, 1783, in-4°; Leipzig, 1784, in-8°. V. *Tabulæ ossium*

morbosorum, præcipue Thesauri Hoviani, fascic. 1-3, Leyde, 1785-1789, in-fol. Bonn, ami intime d'Hovius, avait publié à ses frais cette description de sa riche collection d'os malades ; mais il ne l'a pas continuée. VI. *Tabulæ anatomico-chirurgicæ doctrinam herniarum illustrantes, editæ à G. Sandifort, avec 20 planches, Leyde, 1828, in-fol.* On trouve encore dans le catalogue d'Euslin de Berlin l'indication d'un écrit de cet auteur sur la rétention d'urine et la ponction de la vessie, traduit du hollandais en allemand, Leipzig, 1794, in-8°. Van der Breggen, professeur de médecine à Amsterdam, a prononcé l'éloge de Bonn, imprimé sous le titre : *Memoria Andreæ Bonn M. D., anatomie et chirurgiæ professoris, etc.*, 1819, in-4°.

G—T—R.

BONNAIRE (JEAN-GÉRARD), maréchal-de-camp, né à Propet, (dép. de l'Aisne), le 11 déc. 1771, entra dans la carrière des armes en 1792, comme volontaire dans le 6^e bataillon de Paris, servit avec honneur dans les armées françaises ; parcourut toutes les contrées, et parvint successivement à tous les grades jusqu'à celui de maréchal-de-camp, qu'il possédait en 1815, lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe. Comme la plupart de ses confrères, il s'empressa de se ranger sous les drapeaux de son ancien maître, qui le nomma commandant de Condé. Lorsque, après la bataille de Waterloo, Louis XVIII rentra dans Paris le 8 juillet, Bonnaire défendait encore la place dont le commandement lui avait été confié. Malgré les exigences de sa position, les habitants de Condé et des environs n'eurent qu'à se louer

de sa modération et de son éloignement pour les mesures de rigueur. Mais tel n'était pas Miéton, son aide-de-camp, homme violent, d'une impétuosité indomptable : le drapeau du roi produisait sur lui l'effet de l'eau sur un hydrophobe, il devenait furieux à la vue d'une cocarde blanche. Condé fut investi par les troupes hollandaises, sous le commandement du général Authiug. C'est alors que le colonel Gordon, hollandais de naissance, mais depuis long-temps naturalisé Français, porteur de lettres signées de MM. de Bourmont, Clonet, et d'une circulaire du duc de Feltre, se dirigea vers Condé. Sur la route, au village de Bruai, de bons campagnards veulent le détourner de son dessein : « N'allez pas dans cette ville, lui disent-ils : vous vous exposez ; les Condéens sont des bonapartistes, et la garnison y est montée au plus haut degré d'exaltation. » Ces conseils ne peuvent rien sur la résolution du colonel ; son devoir lui ordonne d'avancer et d'ailleurs la qualité de parlementaire est sacrée. Le prince Frédéric d'Orange lui avait donné une escorte de quatorze hommes et un trompette. Arrivé au village de Frènes, il y laisse cette escorte ; un palefrenier le conduit seul, dans une voiture attelée de deux chevaux, aux postes avancés. La boutonnière de sa redingote bleue est ornée d'un liseré blanc et rouge ; et il porte la cocarde blanche ; le palefrenier a aussi placé sur son chapeau un morceau de papier de même couleur. Au cri de : « halte-là ! qui vive ? » il répond : « adjudant-général français, chargé de dépêches pour le général Bonnaire. » Un caporal vient le reconnaître. Gordon descend de voiture, les canonniers du poste l'en-

turent et lui adressent vingt questions à-la-fois sur ce qui se passe en France, car on était à Condé dans la plus entière ignorance à cet égard. « Le roi est à Paris, répond le colonel, ou sur le point d'y entrer : tout est fini; Bonaparte a fui comme un lâche en abandonnant son armée. » Ces paroles ont produit sur tous les auditeurs une vive impression. On court en toute hâte chercher Bonnaire dont les blessures récentes rendent la marche pénible. Miéton le devance; il arrive, devient furieux, commande à Gordon de mettre bas la cocarde blanche et, sur son refus, l'arrache de sa propre main ainsi que son liseré. Le palefrenier plus mort que vif ôte son morceau de papier. Miéton ordonne qu'on bande les yeux au parlementaire, et l'on dirige sa marche vers les glacis. Là se trouve le général Bonnaire qui l'interroge. « Quel est votre souverain? — Louis XVIII. — Que demandez-vous? — J'apporte les ordres de mon roi. — Où sont vos dépêches, vos papiers? — Les voici. — Des lettres de Feltre, Bourmont, Clouet, belle recommandation vraiment! vous mériteriez que je vous fisse jeter dans un cachot. Soldats, qu'on reconduise ce misérable au-delà des postes avancés, et, quand il sera à cinquante pas, qu'on tire sur lui un coup de canon. » Un seul homme déclare que le général avait dit « un coup de canon à mitraille. » Adoptant une autre pensée, Bonnaire demande à son aide-de-camp s'il existe dans Condé une prison sûre. « — Qu'on le fusille! répond Miéton : la mort est la meilleure prison pour un traître. » Ici les faits se compliquent à l'égard du général, et il devient difficile de dé-

mêler clairement la vérité. Dans cette grave circonstance il fut au moins faible : la prudence et le sang-froid l'abandonnèrent. Il s'éloigna pour rentrer en ville, ne s'expliquant plus que par des gestes diversement interprétés. La conduite de Miéton, malgré ses dénégations nombreuses et tardives, n'eut rien d'équivoque; il avait ordonné qu'on fit rebrousser chemin au colonel Gordon. On le fouille : des proclamations fleurdelisées trouvées sur lui portent à son comble l'indignation des soldats. On les transmet au général. Son aide-de-camp, qui était retourné près de lui, le quitte, suivi de deux gardes nationaux *étrangers à la ville de Condé*. Il accourt furieux pour ressaisir Gordon, et cette fois il ne le lâchera plus. « Que faut-il faire? lui demande-t-on. — Il faut en finir. — Oui, dit un vieux caporal : il faut en finir; mais comment? — Qu'on le fusille enfin, dit l'impitoyable Miéton. — Qu'on le fusille! répètent plusieurs voix. — Grâce! grâce! s'écrie Gordon. — Pas de grâce pour les traîtres. » Un violent coup de crosse l'étend par terre. « Par pitié! — Rien. — Français! au nom de l'honneur, de l'humanité.... — Rien. » Et deux coups de fusil tirés à bout portant achèvent cet infortuné. (1). Dès que le roi fut rentré dans la capitale, les frères de Gordon réclamèrent justice, et Bonnaire fut traduit à un conseil de guerre ainsi que son aide-de-camp. Chauveau-Lagarde défendit le général. Le caractère et les antécédents de cet illustre avocat étaient

(1) N'oublions pas de dire qu'il résulte de l'instruction de l'affaire, et d'informations prises scrupuleusement par nous, que la ville de Condé fut étrangère à ce crime. Aucun des hommes qui se rendirent les meurtriers ou les spoliateurs de Gordon n'appartenait à cette ville.

d'un favorable augure. Bonnaire, selon lui, n'avait voulu ni commandé la mort du parlementaire ; mais tous les efforts d'un beau talent ne purent triompher que d'une partie de l'accusation. On pensa que, dans le doute, le prévenu aurait dû se borner à faire incarcérer Gordon. Telle était en effet la mesure indiquée par la prudence ; mais cet homme, parfaitement à sa place sur un champ de bataille, manquait des qualités indispensables pour être gouverneur d'une ville dans des moments aussi critiques. L'ordre primitivement donné par lui de tirer de loin un coup de canon sur le parlementaire après l'avoir renvoyé n'aggrava pas la position de l'accusé. Il parut constant que, dans le cas où l'on eût donné suite à cet ordre, le coup n'aurait guère pu atteindre Gordon. Mais Bonnaire n'avait pas fait rechercher les auteurs du crime : il avait dit au conseil municipal, après sa consommation, suivant les uns : *Je viens ou nous venons de faire fusiller un traître* ; suivant les autres : *On vient de fusiller un traître* ; et, dans un ordre du jour du lendemain, il s'était exprimé en ces termes : « Un de ces traîtres qui ont lâché ment abandonné nos drapeaux, s'est présenté hier à nos postes, chargé de proclamations incendiaires : il a subi le sort qu'il méritait. » Pour ces causes et quelques autres dont ces temps de réaction rendaient l'appréciation plus sévère, il fut jugé que Bonnaire, coupable de n'avoir pas usé de toute la force de son autorité et de s'être laissé dominer par son aide-de-camp, avait commis l'acte de violation le plus inouï du droit des gens ; en méconnaissant dans le colonel Gordon le caractère sacré de parlemen-

« taire, crime que toutes les nations « anciennes ont puni de la mort, même « de populations entières ; et en laissant impuni le meurtre commis sur « sa personne, au mépris des devoirs « les plus sacrés de sa place. » En conséquence, le conseil le condamna à l'unanimité ; le 9 juin 1816, à la déportation, avec supplique au roi de commuer cette peine en une prison perpétuelle, commutation qui eut lieu. Quant à Miéton, trouvé coupable sur tous les points, et qui, pendant qu'on dépouillait le cadavre de Gordon, s'était emparé de sa bourse contenant douze cents francs, dont une partie avait été distribuée par lui à quelques soldats, il fut condamné, à la majorité de six voix (un membre ayant opiné pour les travaux forcés à perpétuité), à la peine de mort, peine que le malheureux Bonnaire suppliait à grands cris le conseil de guerre de lui appliquer également.. Le 30 juin 1816, ce général fut dégradé sur la place Vendôme, non loin de la colonne triomphale qui lui devait sans doute quelques fragments de son bronze. Cette dernière humiliation fit sur ce vieux guerrier une impression telle qu'on le reconduisit malade dans sa prison et qu'il y mourut deux mois après. *L'Histoire du procès du maréchal-de-camp Bonnaire et du lieutenant Miéton, son aide-de-camp*, a été publiée par M. Maurice Méjan, Paris, 1816, in-8°. L—R—Y.

BONNARD (ENNEMOND), général français, né à St-Symphorien en Dauphiné le 30 septembre 1756, entra au service en 1774 dans le régiment d'artillerie d'Auxonne ; fit la guerre d'Amérique sous Rochambeau et y fut nommé sergent. Revenu en Europe, il fut envoyé à Naples avec un détachement

d'artilleurs que commandait Pomme-reul , pour y servir d'instructeur. Il ne revint en France qu'au commencement de la révolution, et fut nommé lieutenant, puis adjudant-major avec rang de capitaine en 1793. L'année suivante il passa comme chef de bataillon dans le 2^{me} rég. d'artillerie, et fut chargé à l'armée du Nord de la direction d'un parc. Elevé au grade de général de brigade il commanda l'artillerie aux sièges de Charleroi, du Quesnoi, de Valenciennes, et prit une grande part aux victoires de Fleurus et de Duren. Il concourut ensuite beaucoup à la prise de Maestricht et fut nommé, pour ce dernier exploit, général de division. Ce fut encore Bonnard qui dirigea l'artillerie de l'armée de Sambre-et-Meuse au passage du Rhin devant Dusseldorf en septembre 1795, et qui fut ensuite chargé de l'investissement d'Ehrenbreistein et de Mayence. On lui confia plus tard le commandement de différentes contrées sur le Rhin, et du pays de Luxembourg. Partout il se fit remarquer par sa modération et sa probité. Il commandait dans la Belgique en 1798, lors des révoltes de la Campine, et il contribua beaucoup à les réprimer par sa sagesse et la fermeté de ses mesures. Nommé dans les premières années du gouvernement impérial commandant de la 22^{me} division militaire à Tours, il conserva cet emploi jusqu'au mois d'octobre 1814. Ayant été mis à la retraite à cette époque, il continua de résider dans cette ville, et y mourut le 15 janvier 1819. Il avait été fait comte, commandant de la Légion-d'Honneur par l'empereur et chevalier de Saint-Louis par le roi. — Un autre BONNARD était aide-de-camp du général Carteaux en 1793, et devint également général

de division ; il est mort par un suicide en 1801. M—D J.

BONNARD (JACQUES-CHARLES), architecte, naquit à Paris le 30 janv. 1765. Son père aurait désiré qu'il eût embrassé une de ces professions auxiliaires de l'architecture, qui sont moins honorables, mais plus lucratives ; cependant il n'essaya pas de le contraindre, et Bonnard étudia l'architecture à l'école de Renard, l'une des meilleures de cette époque. « Là on « enseignait, dit M. Quatremère de « Quincy, dans toute leur pureté les « doctrines de cette antiquité classique que où vont toujours se rajeunir le « goût et les inventions des modernes. » Bientôt Bonnard obtint le grand prix, dont l'objet est d'ouvrir à l'élève qui le remporte la carrière de cette haute émulation où l'on n'a pour rivaux que les grands génies des temps passés. Un de ses principaux ouvrages en Italie fut une suite de recherches sur les aqueducs de l'antique Rome. Il y en avait neuf ; on n'en emploie plus que trois ; il fallait retrouver les six autres : Bonnard y parvint ; et son nom est resté en grand honneur dans ce pays. Lorsque Louis XVI fut forcé, en 1789, de venir résider aux Tuileries, Renard, qui était l'architecte de ce palais, ayant reçu ordre de le rendre habitable, invita son élève à quitter Rome pour venir l'aider. Bonnard accourut ; mais bientôt effrayé des catastrophes qui menaçaient le trône ; dénoncé lui-même comme partisan du roi, il se réfugia en Angleterre. Les premiers dangers passés, il revint à Paris, où l'on n'employait plus les architectes qu'à démolir. Ne voulant pas perdre un temps précieux, il s'associa comme dessinateur et graveur à la publication d'un ouvrage sur les palais d'Italie. Sous le con-

sulat, il quitta la pointe et l'eau-forte pour reprendre la règle et le compas. Sous l'empire, Renard, architecte des relations extérieures, mourut au moment où il allait élever sur le quai d'Orsay un vaste palais pour ce ministère. Il y avait là pour Bonnard deux héritages à recueillir, la place d'architecte titulaire du ministère, et le droit de continuer le grand ouvrage qui n'était encore qu'un projet. Toujours délicat et généreux, il n'accepta la place qu'à la condition qu'il en partagerait le traitement avec la veuve de son maître. Il s'éleva d'abord quelques obstacles sur la construction de ce grand édifice : on parla de concours ; mais à la fin le projet de Bonnard fut adopté. Le palais aurait été achevé en cinq ans, si les fonds n'eussent pas manqué ; du reste, un de ses élèves, homme de talent, M. Lacornée, termine aujourd'hui cet édifice pompeux, qui atteste le savoir et l'habileté de Bonnard. Nommé inspecteur des divers établissements des droits réunis, Bonnard les acheva en ordonnant de grandes économies. Il mourut en 1818 à Bordeaux où le gouvernement l'avait envoyé pour diriger différentes constructions. M. Quatremère de Quincy prononça son éloge, qui fut inséré dans les mémoires de l'Institut et dans divers journaux. — BONNARD (Etienne), né à Sannois près Paris, en 1740, fut d'abord avocat en parlement, puis chargé d'affaires du duc de Deux-Ponts, depuis roi de Bavière, près la cour de France. Emprisonné, ainsi que sa femme, pendant la terreur, comme *agent de l'étranger* et pour différents services qu'il avait rendus à des émigrés, entre autres à M. de La Galaizière et au fameux financier Duret, il courut

les plus grands dangers et fut tenu long-temps au secret. Un de ses amis qui sollicitait pour lui, Fouquier-Tainville, en reçut pour toute réponse l'assurance qu'il serait maintenu au secret, que c'était le seul moyen de le sauver. Bonnard arriva ainsi jusqu'au 9 thermidor et fut alors mis en liberté. Le roi de Bavière et le prince de Birkenfeld, son cousin, lui firent témoigner leur reconnaissance pour le zèle et le courage qu'il avait mis à les servir, et leur sollicitude pour les dangers qu'il avait courus. Etienne Bonnard est mort à Paris, en 1817. A—D.

BONNARD (CHARLES-LOUIS), né à Arnay-le-Duc, le 19 mai 1769, d'une famille honorable, fut admis comme élève à l'école militaire d'Auxerre, dirigée par les bénédictins et inspectée par le chevalier de Kéralio (*Voy.* ce nom, tom. XXII). Il y eut pour amis et condisciples Davoust, depuis maréchal de France, Fourier, secrétaire de l'académie des sciences, et Blanchelande, gouverneur de Saint-Domingue. Il y fit d'excellentes études et en sortit à la fin de 1786, pour suivre un cours de philosophie au collège de Dijon où il se perfectionna dans les mathématiques ; ce qui décida du choix de sa carrière. Prévoyant les difficultés qu'il éprouverait à se faire admettre dans le corps du génie militaire, ou dans celui de la marine, l'un et l'autre exclusivement réservés à la noblesse, il se détermina pour les ponts et chaussées et se rendit à Paris en juillet 1788. Ce fut d'après le conseil et sous les auspices du créateur de la géométrie descriptive, Monge, qu'il se décida pour le génie de la marine. Il y fut reçu comme aspirant en janvier 1789. Bonnard s'appliqua dès-lors, et pendant quatre

années, avec succès, à acquérir toutes les connaissances qu'exige cette carrière ; mais les mathématiques n'absorbèrent pas à tel point ses instants qu'il ne sût en varier l'étude par des occupations moins sérieuses. C'est ainsi, et par suite de son goût pour la littérature, qu'il devint avec Brongnart, M. Silvestre, de l'académie des sciences, et d'autres savants, l'un des fondateurs de la société philomathique qui subsiste encore. Nommé sous-ingénieur constructeur au port de Toulon, Bonnard fut arrêté dans sa carrière par une maladie grave, qui le priva pour toujours de l'avancement qu'il devait obtenir. Voué dès-lors à une retraite absolue, il consacra les moments de loisir que lui laissaient ses infirmités à la rédaction d'un ouvrage intitulé : *Métaphysique nouvelle, ou Essai sur le système moral et intellectuel de l'homme*, qui l'occupa pendant 25 ans et dont il n'a publié que la première partie (Paris, 1826, 3 vol. in-8°). Cette composition signale à la fois une saine philosophie et une grande instruction. La 2^e et la 3^e partie sont restées manuscrites. Ch.-L. Bonnard mourut dans son pays natal le 23 janvier 1828. Z.

BONNAUD (JEAN-BAPTISTE), né en Amérique en 1740, fut amené de bonne heure en France, fit ses études au collège de La Flèche et entra jeune chez les jésuites. Lors de la suppression de la société, en 1762, il était régent de basse classe à Quimper. Il ne put être ordonné prêtre qu'après cette époque, et l'on dit qu'il exerça le ministère en divers diocèses. Son premier écrit paraît être celui qui a pour titre : *le Tartufe épistolaire démasqué, ou Epître très-familière au marquis Caraccioli*, sous le masque de Kokerbourn, Liège, 1777,

in-8°. Bonnaud montre d'une manière assez piquante la supposition des lettres publiées sous le nom de Clément XIV, par Caraccioli. Deux ans après, il publia un *Examen critique des Observations sur l'Atlantide* de Bailly, par l'abbé Creysset de la Moseille, in-12 de 53 pag. Les *Observations* avaient paru dans le *Journal des savants* de février 1779. Bonnaud prit part à la controverse excitée par le livre de Guérin du Rocher, et donna sur ce sujet *Hérodote historien du peuple hébreu sans le savoir, ou Réponse à la critique de l'histoire des temps fabuleux*, 1786, in-8°. Il y a de l'érudition dans ce livre où d'ailleurs est soutenu un système tout-à-fait abandonné aujourd'hui. En 1787, lorsqu'il était question d'accorder l'état civil aux protestants, Bonnaud publia le *Discours à lire au conseil, en présence du roi, par un ministre patriote, sur le projet d'accorder l'état civil aux protestants*, in-8°. On trouve des choses assez curieuses dans ce livre que quelques-uns attribuèrent alors à l'abbé Lenfant, ex-jésuite ; mais Feller, qui devait savoir ce qui en était, donne l'ouvrage à Bonnaud, dont c'était en effet plutôt le genre que celui de Lenfant. Ce discours valut à l'auteur la protection de M. de Marbœuf, alors ministre de la feuille. Ce prélat lui donna en 1788 deux bénéfices simples, les prieurés de Sermaise et de Harnicourt, et le nomma grand-vicaire de Lyon, siège sur lequel il remplaça cette année même M. de Montazel. Comme M. de Marbœuf ne résida point dans son diocèse, d'abord à cause de ses fonctions à la cour, et ensuite à cause des orages de la révolution, Bonnaud eut une plus grande part à l'administration. Il paraît qu'il était chargé spé-

cialement de la rédaction des mandements et lettres pastorales. On lui attribua un mandement de l'archevêque pour le carême de 1789, mandement dans lequel il annonçait des malheurs, qu'on a vus depuis trop malheureusement réalisés. Le mardi gras, les patriotes de Lyon vinrent brûler ce mandement sous les fenêtres du séminaire où logeait l'abbé Bonnaud. Dans les controverses qui suivirent, le grand-vicaire donna, mais toujours sans y mettre son nom, la *Découverte importante sur le vrai système de la constitution du clergé*, 32 pages. L'auteur regardait ce système comme le renouvellement du richérisme. Feller attribue encore à Bonnaud la *Réclamation pour l'église gallicane contre l'invasion des biens ecclésiastiques et l'abolition de la dîme*, 1792, in-8°. Ces publications le signalèrent comme un ennemi du nouvel ordre de choses; mais, s'il est vrai qu'il fût l'auteur des écrits qui parurent sous le nom de l'archevêque de Lyon, on conçoit encore mieux, vu l'exaltation des esprits à cette époque, qu'il se soit attiré l'animadversion du parti dominant. L'archevêque, qui n'osait pas venir dans son diocèse en ces temps de fermentation, avait mandé Bonnaud à Paris pour prendre ses conseils, et c'est là que parurent les déclarations et les mandements du prélat sur les objets relatifs à la constitution civile du clergé. Il y eut en ce genre une déclaration de l'archevêque (5 déc. 1790), en réponse à la proclamation du département de Rhône-et-Loire, un avertissement pastoral du 8 février 1791, aux électeurs, une ordonnance du 20 du même mois, concernant les nouveaux directeurs du séminaire Saint-Irénée de Lyon, une lettre pastorale du 4 mai 1791,

contre l'usurpation du siège de Lyon par l'abbé Lamourette, un mandement du 18 mai pour la publication du bref de Pie VI du 13 avril 1791, un mandement du 24 janvier 1792 pour le carême de cette année, enfin un mandement du 1^{er} mai suivant pour la publication du bref de Pie VI du 19 mars 1792. Ces divers ouvrages et surtout la lettre pastorale du 4 mai 1791 sont écrits avec beaucoup de force. On ne pardonna pas à l'abbé Bonnaud son zèle. Il fut arrêté après le 10 août 1792, et renfermé au couvent des Carmes, rue de Vaugirard, que l'on avait transformé en maison de détention. Il se trouvait dans cette prison lorsque des hommes féroces s'y portèrent le 2 septembre suivant (Voy. BILLAUD-VARENNE, dans ce vol.), et il périt sous leurs coups. P—C—T.

BONNAUD (JACQUES-PHILIPPE), général français, né vers le milieu du dernier siècle dans une condition obscure, s'enrôla jeune encore (1776) dans les dragons du Dauphiné, et devint officier au commencement de la révolution, dont il embrassa la cause avec beaucoup de chaleur. Il parvint alors rapidement; et, dès l'année suivante (1793), il était général de brigade, employé à l'armée du Nord. Chargé d'attaquer un corps anglais près de Roubaix, il le mit en fuite et s'empara de son artillerie. Nommé bientôt général de division, il concourut puissamment, sous Pichegru, à la conquête de la Hollande et à la prise de Gertruydenberg et Dordrecht, où il trouva une immense quantité d'artillerie, de munitions et de vivres; puis de Rotterdam, de La Haye et enfin d'Hevoetsluys, où il délivra 600 Français prisonniers, et arrêta les princes de Salm-Salm et de Hohenlohe au

moment où ils allaient s'embarquer pour l'Angleterre. Bonnaud fit ensuite une courte apparition sur les côtes de l'Océan, où il fut employé sous le général Hoche. Revenu dans le nord, il commanda la réserve de cavalerie à l'armée de Sambre-et-Meuse, et fit sous Jourdan la campagne de 1796 en Bavière. Chargé de couvrir la retraite après la bataille de Wurtzbourg, il défendit le terrain pied à pied et fit volte face dans plusieurs occasions. Arrivé dans la position de Giessen, il fut envoyé pour soutenir la division Grenier, et chargea vigoureusement à plusieurs reprises la cavalerie autrichienne. Mais ce beau fait d'armes devait être son dernier exploit : blessé grièvement d'une balle à la cuisse, il subit une douloureuse amputation et mourut peu de jours après. B—N.

BONNAY (le marquis FRANÇOIS de), d'une famille du Berry dont la noblesse remonte au douzième siècle, naquit dans cette province le 22 juin 1750. Il fut d'abord page du roi, puis sous-lieutenant dans un régiment de dragons et enfin officier des gardes-du-corps. Il était mestre-de-camp avant la révolution, et il s'était fait à la cour, par les grâces de ses manières et la composition de quelques poésies légères, la réputation de l'un des hommes les plus aimables et les plus spirituels. Nommé député suppléant de la noblesse du Nivernais aux états-généraux, il n'entra à l'assemblée nationale que dans le mois d'août 1789. Quelques mois après, un événement de peu d'importance lui fournit le sujet d'une pièce de vers très-ingénieuse et qui fit beaucoup de bruit. Les membres du comité des recherches de l'assemblée, Pétion et Charles de Lameth ayant fait aux

Annonciades une perquisition très-sévère, afin d'y trouver le garde-des-séesaux Bareutin qu'ils croyaient caché dans ce couvent, dont sa sœur était abbesse, essayèrent de la part de cette dame des plaisanteries fort piquantes et qui donnèrent à M. de Bonnay l'idée de son petit poème intitulé *la Prise des Annonciades par M. le comte C—s de L—H* (Charles de Lameth), qu'il publia sous le voile de l'anonyme, et qui fut réimprimé plusieurs fois. Le marquis de Bonnay se rangea, dès son entrée à l'assemblée nationale, du parti des monarchiens où figuraient les Mounier, les Malouet, les Lally-Tolendal ; il fut porté deux fois à la présidence, et remplit avec beaucoup de talent et de dignité ces importantes fonctions, qu'il refusa lorsqu'il y fut appelé une troisième fois. Ce fut en sa qualité de président que le premier il prononça le serment civique, à la fédération du 14 juillet 1790, et qu'il harangua Louis XVI sur la modération que ce prince avait mise à fixer lui-même sa liste civile. Cependant il s'abstint de rappeler à l'ordre Cazalès ; ainsi que le demandaient plusieurs députés, pour s'être livré dans une discussion à de violentes invectives contre la majorité de l'assemblée, et il montra la même indulgence pour M. de Frondeville (*Voy.* ce nom, au Supp.), qui était accusé d'avoir insulté cette même majorité dans un pamphlet. Après avoir tenté, en 1790, d'empêcher la vente des biens du clergé, en reproduisant l'offre d'un emprunt de cent millions qu'avait faite l'archevêque d'Arles, le marquis de Bonnay présenta vainement une seconde fois cette proposition le 4 janvier 1791, dans l'intention de faire cesser l'appel nomi-

nal du serment civique, dont le refus exposait les ecclésiastiques aux violences populaires, et causait dans l'assemblée des scènes non moins scandaleuses. Lorsque le député Chabroud fit son rapport sur les attentats des 5 et 6 octobre, Bonnay, ayant cru y voir des assertions injurieuses pour les gardes-du-corps, prit avec beaucoup de chaleur la défense de ses anciens camarades, et il termina son éloquente improvisation en déclarant que l'on essaierait en vain de noircir un corps qui depuis quatre siècles servait la monarchie, qui l'avait quelquefois sauvée, et qui, de même que Bayard, avait toujours été sans peur et sans reproche. Le marquis de Bonnay parla encore avec force pour les gardes-du-corps le 25 juin 1791, après la malheureuse issue du voyage de Varennes. Et, se voyant accusé lui-même dans cette séance d'avoir eu connaissance du projet de Louis XVI, il répondit avec une noblesse qui en imposa à l'assemblée : « Si le roi m'avait demandé mon avis, je ne lui aurais pas donné » « seillé ce départ ; mais s'il m'avait » « choisi pour le suivre, je serais mort » « à ses côtés, en me glorifiant d'une » « telle mort. » L'assemblée nationale ayant alors suspendu le roi de son autorité, et procédant sans son concours à la rédaction de l'acte constitutionnel, Bonnay écrivit au président qu'il ne croyait plus devoir assister aux séances ; et bientôt il se rendit à Coblenz auprès des princes, frères de Louis XVI, sous les ordres desquels il fit la campagne de 1792. Il avait laissé dans la capitale, où sans doute il se flattait de revenir, un mobilier considérable qui ne tarda pas à être frappé de confiscation par suite des lois contre les émigrés. Le 1^{er} novembre 1792,

le ministre Roland écrivit à la convention nationale que des commissaires chargés de se transporter chez *Bonnay, émigré*, venaient de lui envoyer des paquets sur lesquels étaient écrits ces mots : *Pour être brûlés après ma mort, sans qu'il en reste de vestiges ; je le demande par le respect dû aux morts.* Le député Merlin demanda vainement que les intentions de M. de Bonnay fussent respectées ; la Convention décida que ces paquets seraient ouverts par son comité de sûreté générale, et bientôt, comme organe de ce comité, Manuel vint annoncer que tous ces papiers n'étaient qu'un *porte-feuille de l'amour*. Pendant ce temps, l'émigré Bonnay parcourait assez tristement différentes contrées de l'Europe. Cependant lorsque Louis XVIII, après la mort du fils de Louis XVI, eut pris le titre de roi, il se rendit auprès de ce prince à Vérone : dès-lors il fut attaché à son service personnel ou envoyé vers différentes cours, surtout celle de Vienne, et il résidait encore dans cette capitale à l'époque de la restauration en 1814. Nommé bientôt ministre de France à Copenhague, il s'y trouvait lors du retour de Bonaparte en 1815 ; et il y continua ses fonctions. Bourrienne, qui s'était réfugié à Hambourg où probablement il remplissait une mission d'observation, eut avec lui quelques rapports, et en reçut plusieurs lettres qu'il a imprimées presque tout entières dans le tome X de ses Mémoires. On y voit que le marquis de Bonnay, bien qu'il fût l'ami du comte de Blacas, n'approuvait pas en tous points sa conduite ministérielle, qu'il le regardait comme une des principales causes des malheurs de cette époque, et qu'il pensait que

Louis XVIII ne devait pas le conserver auprès de lui. Après la seconde restauration, le marquis de Bonnay revint à Paris et fut nommé pair de France et lieutenant-général. Au grand étonnement de ses anciens amis, il se rangea, dans les discussions de la chambre haute, du parti ministériel; et, accusant la majorité de la chambre des députés d'entraver la marche du gouvernement, il appuya de tout son pouvoir la dissolution de cette chambre *introuvable* qui fut prononcée par l'ordonnance du 5 sept. 1816. Nommé aussitôt après ministre plénipotentiaire à Berlin, il se rendit dans cette capitale, d'où il fut rappelé en 1820 (1). Louis XVIII l'appela alors dans son conseil privé et lui donna le rang de ministre d'état; bientôt il le nomma gouverneur de Fontainebleau. Le marquis de Bonnay mourut à Paris le 25 mars 1825. Il avait donné en 1796, à Hambourg, une nouvelle édition de son

poème intitulé : *La prise des Annonciades*; avec des *Épîtres sur la révolution*; et le *Prospectus d'un journal en vaudevilles avec des notes et des variantes*. On a encore de lui *La vie et les opinions de Tristram Shandy*, traduit de l'anglais de Sterne, Paris, 1785, 4 vol. in-12. Le marquis de Bonnay eut dans le travail de cette traduction Fresnais pour collaborateur. Il avait épousé en secondes noces, en 1816, mademoiselle d'Oneil, d'une famille irlandaise, de laquelle il n'a point laissé d'enfants. Il reste un petit-fils et deux filles de son premier mariage avec M^{lle} de Croix. M—D j.

BONNEAU (J.-YVES-ALEXANDRE), né à Montpellier en 1739, entra fort jeune dans la carrière de la diplomatie et fut nommé, sous le ministère du duc de Castries, consul général de France en Pologne. Il se trouvait à Varsovie, remplaçant par intérim le ministre Descorches, lorsque les Russes s'emparèrent de cette ville en 1794, sous les ordres de Souwarow. Ce général le fit arrêter, et, par ordre de l'impératrice Catherine, tous les papiers de la légation française qui étaient dans ses mains furent saisis. Lui-même fut conduit prisonnier à St-Pétersbourg, et il y resta quatre ans dans une rigoureuse captivité; Paul I^{er}, à son avènement, le fit mettre en liberté. Bonneau revint aussitôt dans sa patrie; mais il n'y retrouva plus sa femme ni sa fille qui avaient succombé au chagrin causé par la nouvelle de ses malheurs. Il mourut à Paris dans le mois de mars 1805. La correspondance de Bonneau prouve que c'était un homme éclairé, poli, instruit et habile. Il pensait que le partage de la Pologne n'aurait jamais été consommé sans les

(1) Dans l'*Histoire généalogique des Pairs de France*, Courcelles a dit que le marquis de Bonnay avait demandé son rappel; il cite même une ordonnance royale dont le considérant vient à l'appui de cette assertion; mais il est évident que ce considérant inusité prouve au contraire que le rappel eut une cause extraordinaire, et voici ce que tout le monde sut alors : M. de Bonnay, presque septuagénaire, venait de se marier avec une jeune femme; on le savait à la cour de Berlin, et l'on n'y avait pas encore vu la jeune épouse. Les dames se montraient fort impatientes de la connaître, et elles l'avaient témoigné plusieurs fois au marquis. Enfin il leur annonce qu'elle est arrivée, et aussitôt plusieurs de ces dames s'empressent de faire une visite à l'ambassadrice. M. de Bonnay leur présente en effet une très-belle personne, qu'elles accueillent avec le plus vif intérêt, et qu'elles embrassent à plusieurs reprises. Elles la pressent ensuite de la manière la plus affectueuse de venir à la cour; mais on ne l'y vit jamais... Ces dames apprirent au contraire bientôt avec autant de mécontentement que de surprise que la prétendue marquise qu'on leur avait fait embrasser n'était autre qu'un jeune secrétaire que M. de Bonnay avait habillé en femme. Cette espèce de mystification leur déplut beaucoup; elles s'en plaignirent amèrement, et M. de Bonnay fut rappelé.

événements de la révolution française. M—D J.

BONNECARRERE (GUILLAUME de), né à Muret (Haute-Garonne), le 13 fév. 1754, d'une famille noble, fut d'abord sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie, et quitta bientôt cette carrière pour entrer dans la diplomatie. Chargé en 1783 d'une mission aux Indes orientales par le ministre Vergennes, il séjourna dans cette contrée jusqu'en 1786, et fut chargé de missions du même genre, à son retour en Europe, par Calonne et Montmorin. Il se montra dès le commencement partisan très-prononcé de la révolution et parut fort lié avec Mirabeau et Dumouriez que sans doute il avait connus dans des intrigues et des missions diplomatiques où l'un et l'autre avaient été employés. Bonnacarrère fut alors un des fondateurs du club des jacobins que l'on nommait à cette époque la *société des amis de la constitution*, et il en devint même successivement secrétaire et président; mais il en fut exclu en 1791, soupçonné d'avoir des relations avec le ministère, qui le nomma en effet vers cette époque chargé des affaires de France à Liège, en remplacement de Sainte-Croix. Le prince-évêque ayant refusé de le reconnaître, il revint dans la capitale, où il contribua beaucoup à faire nommer ministre son ami Dumouriez qui le plaça à la tête d'un bureau politique créé pour lui-même. Ce fut en cette qualité qu'il signa, le 29 avril 1792, des traités d'indemnisation avec les princes de Salm-Salm et de Loewenstein-Wertheim. Il avait été nommé envoyé extraordinaire près des États-Unis d'Amérique, et il était sur le point de se rendre à ce nouveau poste, lorsque

la révolution du 10 août 1792 vint tout changer. Dans la séance du soir même de cette terrible journée, la nomination de Bonnacarrère fut révoquée par l'assemblée nationale sur un rapport de Brissot, qui fit en même temps ordonner que le scellé serait apposé sur ses papiers (1). Heureusement il ne fut pas arrêté; ce n'est que le 7 avril 1793, au moment de la défection de Dumouriez, que ses liaisons avec ce général firent décerner contre lui un mandat d'arrêt. Cette fois il fut conduit en prison et demanda inutilement sa sortie à plusieurs reprises, s'adressant à la convention nationale elle-même et s'appuyant des preuves nombreuses de patriotisme qu'il avait données. L'ennemi de Brissot lui fut alors d'un grand secours, et lorsque ce député fut lui-même proscrit, Bonnacarrère fit valoir très-adroitement la haine qu'il semblait lui avoir vouée. Cependant il allait être envoyé devant le sauglant tribunal révolutionnaire, et tout devait lui faire craindre un arrêt de mort lorsque la chute de

(1) Dans un écrit intitulé *Guillaume Bonnacarrère à ses concitoyens*, Bonnacarrère annonce qu'ayant été suspendu de la place de ministre plénipotentiaire près les États-Unis, il donna sa démission de la place de directeur-général du département politique. Le même jour, tous les employés du département des affaires étrangères, dont il cite les noms au nombre de trente-deux, et parmi lesquels on remarque Lebrun, alors chef de la première division, et qui allait devenir ministre; Noël, Colchen, etc., lui donnèrent un certificat d'estime et de regrets, qu'il fit imprimer, et qui porte la date du 11 août. Le 15 du même mois, Lebrun, devenu ministre, déclara avoir reçu les comptes de Bonnacarrère qu'il avait trouvés de la plus grande exactitude et de la plus grande clarté. Enfin le 16 sept. les scellés apposés sur les papiers de Bonnacarrère furent levés avec un grand appareil, par le juge de paix de la section, en présence de Laumond et de l'abbé Fauchet, membres du comité de surveillance, et de Lebrun, ministre des affaires étrangères; il est dit au procès-verbal qu'après examen et vérification des papiers, il ne s'en est trouvé aucun qui ait pu donner lieu à la moindre suspicion.

Robespierre le sauva. Rendu à la liberté, il ne fut revêtu, du moins ostensiblement, d'aucune fonction publique; cependant il fit plusieurs voyages en Hollande et dans d'autres contrées du nord, où l'on croit qu'il eut encore des missions secrètes, ce qui est très-probable. Bonaparte ne voulut jamais lui confier d'emploi important, et il dit nettement un jour à M. de Talleyrand qui le sollicitait en sa faveur : *C'est un intrigant*. Ce fut aussi inutilement que son département (celui de la Haute-Garonne) le porta sur la liste des candidats au sénat conservateur. En 1810, le maréchal Macdonald le fit venir en Catalogne pour y être directeur-général de la police. Mais il n'occupa que fort peu de temps cette place importante, et dut l'abandonner lorsque le maréchal fut appelé à un autre commandement. Bonnacarrère était ainsi sans emploi, lors du retour des Bourbons en 1814, et il fit tout alors pour en obtenir. Nous avons sous les yeux un mémoire qu'il remit à Louis XVIII, et dans lequel il se représente comme une des victimes de la révolution, et comme un des hommes qui avaient été dans tous les temps le plus invariablement fidèles à la cause de la monarchie. Ces protestations eurent peu de succès, et Bonnacarrère n'obtint rien. Il s'en consola en établissant sur la route de Versailles des voitures publiques appelées *Gondoles* qui réussirent très-bien, et qui durent contribuer à rétablir ses affaires. Il est mort à Versailles, au milieu de ce triomphe, le 9 nov. 1825. M—D j.

BONNECHOSE (LOUIS-CHARLES BOISNORMAND de), né à Nîmègue où son pere remplissait les fonctions de sous-préfet, en no-

vembre 1812, d'une famille ancienne et distinguée, y puisa dès le berceau des exemples et des leçons du plus entier dévouement à l'ancienne dynastie des rois de France, et fut admis en 1828 parmi les pages de Charles X. Il suivit ce prince en Angleterre dans le mois d'août 1830, et revint d'Edimbourg vers la fin de 1831 avec des instructions pour les royalistes des départements de l'ouest; mais cette mission, qui était tout-à-fait pacifique, eut peu d'effet sur l'esprit d'hommes irrités au dernier point. Après avoir assisté au désastre de la Pénissière où il déploya le plus grand courage, le jeune Bonnechose fut accueilli dans une ferme isolée près du village de la Gaubertière, et il se préparait à y passer la nuit lorsqu'une décharge de mousqueterie faite presque à bout portant à travers les fenêtres, renversa la fermière, un enfant de six ans, un ami de Bonnechose et le blessa lui-même très-grièvement à la cuisse. Il eut néanmoins encore la force de sauter dans le jardin; mais, atteint d'un second coup de feu à l'épaule, il tomba mourant, et fut encore assailli de coups de sabre et de baïonnette, puis jeté dans une charrette et transporté à Bourbon-Vendée où il expira dans la même journée (21 janvier 1832), après s'être confessé à l'aumônier de la prison. Les soldats qui l'avaient tué ayant déclaré qu'ils l'avaient vu avaler un morceau de papier, on ouvrit son corps, et il en fut en effet tiré une lettre que, selon le procès-verbal, on reconnut pour être d'une femme qui n'a point été indiquée. Z.

BONNEFOY (FRANÇOIS-LAMBERT de), grand-vicaire d'Angoulême, né dans le diocèse de Vaison en 1749, se fit connaître par un

Éloge historique du dauphin, qui fut imprimé en 1780, et par un livre intitulé, *De l'état religieux, son esprit, son établissement et ses progrès, services qu'il a rendus à l'église*, 1784, in-12. L'abbé Bonnefoy, rédigea ce livre conjointement avec Bernard (de Besançon), avocat au parlement, mort en 1823, à l'âge de 70 ans. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, attribue à l'abbé de Bonnefoy une brochure in-8° publiée, en 1788, sous ce titre : *Un peu de tout, par L. B. de B.*, initiales qu'il explique ainsi : *L'abbé Bonnefoy de Bonyon*. Bonnefoy, n'ayant pas prêté le serment exigé des ecclésiastiques par l'assemblée constituante, fut obligé de sortir de France en 1792, et il résida long-temps en Allemagne. Revenu en France, il n'accepta aucune fonction et vécut chez la princesse de Talmont, occupé d'un ouvrage sur la révolution, auquel il attachait beaucoup d'importance. Il venait de le terminer, et il se proposait de le publier, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie et mourut subitement le 14 janvier 1830. Z.

BONNEVAL (l'abbé SIXTE-LOUIS-CONSTANT RUFFO (1) de), né à Aix en Provence en 1742, fut nommé à 17 ans chanoine de Paris, puis grand-vicaire de Mâcon, député aux assemblées du clergé de 1765, 1775, et évêque de Senez en 1784. Mais il refusa cette dernière dignité par modestie ou par toute autre cause, et fut pourvu en 1788 de l'abbaye d'Honnecourt au diocèse

(1) La famille Ruffo étant venue s'établir de la Calabre à Marseille, son nom fut francisé en celui de Roux. Cette famille étant, en grande partie, retournée en Italie à l'époque de la révolution, a repris son nom par autorisation du roi de Naples, et ensuite par celle du roi de France, en 1815.

de Cambray. Nommé député du clergé de Paris aux états-généraux de 1789, l'abbé de Bonneval s'y montra dès le commencement un des plus fermes appuis de l'autorité monarchique et surtout du pouvoir religieux. Il signa toutes les protestations du côté droit et publia plusieurs brochures véhémentes contre les innovations révolutionnaires; il fut même le rédacteur de quelques-unes de ces protestations. Après avoir dénoncé comme séditieux le *Journal de Paris* que rédigeait alors Garat, il demanda que Robespierre fût rappelé à l'ordre, pour avoir calomnié des officiers qui avaient fait tous leurs efforts à Toulon pour réprimer l'insubordination des soldats. Le 27 sept. 1790, il publia une dernière protestation, où il établit ses motifs pour ne plus siéger dans une assemblée qui usurpait tous les pouvoirs civils et religieux, et il rendit compte de ces motifs dans trois *Lettres à ses commettants* qu'il fit également imprimer. Le 1^{er} mai 1791, il fit encore paraître un écrit très-énergique sous le titre de *Remontrances au roi par les bons Français*, à l'occasion de la lettre de Montmorin aux ambassadeurs français près les cours étrangères. Cette lettre était relative à l'acceptation de la constitution par Louis XVI, que le ministre des affaires étrangères disait avoir été libre et sincère; ce que nia fortement l'abbé de Bonneval. Il publia encore en France deux écrits du même genre, savoir : *Doléance au roi*, 1792; — *Avis aux puissances de l'Europe*, 1792, in-8°. Il se rendit ensuite en Allemagne où il fit paraître : 1° *Réflexions d'un ami des gouvernements et de l'obéissance*, 1793, in-8°; 2° *Le cri de*

l'évidence et de la douleur, 1794, in-8°. Pendant son séjour à Vienne, il présenta une *Requête à l'empereur d'Allemagne* pour la conservation de son abbaye qui dépendait en partie du *Saint-Empire romain*. Se trouvant à Rome à l'époque de la mort du cardinal de Bernis en 1794, il composa un *Précis historique de sa vie*, qu'il présenta à Pie VI, et que le pontife accueillit très-bien. S'étant fixé à Vienne, Bonneval y devint chanoine de Saint-Etienne, et c'est là qu'il est mort le 1^{er} mars 1820, jouissant d'une pension de six mille francs que lui faisait payer Louis XVIII. Il a publié à Vienne, sur le concordat, quelques écrits dont une partie a été réimprimée par M. l'abbé d'Auribeau, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution*, recueillis d'après les ordres de Pie VI. — BONNEVAL (Ruffo de), frère du précédent et évêque de Senez, succéda à M. de Beauvais, et se trouvait le doyen de l'épiscopat en France au moment de la révolution dont il se montra, comme son frère, un des plus constants adversaires. Il émigra également, se rendit en Italie, et résida long-temps à Viterbe, où le pape lui faisait une pension. Il donna sa démission lors du premier concordat en 1802 ; mais il refusa l'archevêché d'Arles. Revenu en France après la restauration de 1814, il y est mort depuis quelques années.

M—D j.

BONNEVILLE (C... DE (1)), ingénieur français, descendait par sa mère de la famille des Pazzi de Florence, qui s'établit au quinzième

siècle à Lyon, et naquit dans cette ville vers 1710. Il embrassa de bonne heure la carrière des armes et servit en Prusse avec le grade de capitaine ingénieur. Suivant Ersch, il fut prisonnier quelque temps à la forteresse de Spandau (*France littéraire*, I, 162). Employé depuis dans la guerre contre les Anglais, que termina la paix de 1763, il profita de son séjour en Amérique pour étudier les productions de cette partie de la terre, ainsi que les mœurs de ses habitants. Il était de retour à Lyon en 1765, et il présenta la même année au corps municipal un mémoire sur une *nouvelle méthode de faire remonter les bateaux*, par le Rhône et par la Saône, depuis leur confluent jusque dans l'intérieur de la ville (*Catalogue des manuscrits de Lyon*, III, 404). Il ne paraît pas que cette méthode, qui consistait à remorquer les bâtiments par le moyen de cabestans placés sur des radeaux, ait eu le moindre succès. Bonneville vivait encore en 1771, mais on ignore la date de sa mort. C'est à lui que l'on doit la première édition des *Réveries* du maréchal de Saxe, La Haye, 1756, in-fol., fig. Il est auteur des ouvrages suivants. I. *Esprit des lois de tactique et des différentes institutions militaires*, ou notes du maréchal de Saxe commentées, etc., La Haye et Paris, 1762, 2 vol. in-4°, fig., II. *Les Lyonnaises, protectrices des états souverains et conservatrices du genre humain*, ou traité d'une découverte importante sur la science militaire et politique, Amsterdam et Paris, 1771, in-8°. Bonneville annonce qu'il cherchait depuis long-temps le moyen de cimenter parmi les hommes une paix éternelle, et qu'il se flatte de l'avoir enfin trouvé.

(1) C'est ainsi qu'il signa la dédicace des *Réveries* du maréchal de Saxe. Mais Ersch, et après lui M. Quérard, le nomment Zacharie de Pazzi de Bonneville.

Ce moyen pourra paraître extraordinaire puisqu'il consiste dans l'invention d'une arme plus terrible, suivant lui, et mille fois plus meurtrière que la poudre à canon. C'est cette arme formidable qu'il nomme une *Lyonnaise*, du nom de la ville où il en a fait exécuter le modèle. L'ouvrage destiné à propager cette découverte est divisé en quatre parties. La première est une dissertation sur les progrès de l'art de la guerre chez les anciens et les modernes; la seconde contient une description fort étendue de la *Lyonnaise*: c'est une machine garnie en devant de lames tranchantes et placée sur un train si léger que deux hommes peuvent facilement la faire manœuvrer; la troisième partie traite de la guerre défensive, la seule possible avec l'arme en question; et enfin la quatrième renferme une suite de réflexions militaires et politiques. III. *De l'Amérique et des Américains ou Observations curieuses du philosophe La Douceur, qui a parcouru cet hémisphère pendant la dernière guerre en faisant le noble métier de tuer les hommes sans les manger*, Berlin (Lyon), 1771, in-8°. C'est une critique très-vive, mais solide, de quelques-unes des opinions mises en avant par Pauw dans ses recherches sur les Américains (*Voy. Pauw*, tom. XXXIII). Après avoir, dans les premiers chapitres, établi qu'il existe plusieurs races d'hommes, système qu'il ne croit point contraire au texte de la *Genèse*, Bonneville soutient, contre le célèbre philosophe prussien, que l'Amérique n'offre pas plus de terrains stériles ni d'endroits marécageux que les autres parties du globe; que le sol y est partout très-fécond, et que, si l'on y voit des terres en friche c'est parce que les

habitants n'ont pas jugé nécessaire de les cultiver; que les Américains indigènes ne sont point une race dégénérée; qu'ils ne sont ni lâches ni poltrons, et que leur intelligence n'est pas plus bornée que celle des Européens.

W—s.

BONNEVILLE (NICOLAS DE) (1), publiciste enthousiaste et littérateur que l'on peut regarder comme un des fondateurs et des chefs de la nouvelle école, était fils d'un procureur, et naquit à Evreux, le 13 mars 1760. A la fin de sa première année de philosophie, le professeur ayant soutenu dans une thèse que Rousseau défend de prier, Bonneville impatienté quitta son banc et revint un instant après tenant l'*Émile*, où il lut le passage commençant par ces mots : *Faites vos prières courtes selon l'instruction de Jésus-Christ*, etc., (2). Cette aventure fit du bruit, et Bonneville ne pouvant plus rester au collège, après le scandale qu'il venait d'y donner (le redressement du maître par l'écuyer), vint achever ses études à Paris. On a dit qu'il trouva dans la générosité de d'Alembert les moyens de se livrer à son goût naissant pour la littérature; mais, quoiqu'il ait parlé plusieurs fois de la générosité de ce philosophe, Bonneville ne dit pas en avoir ressenti personnellement les effets; et l'effrayante peinture qu'il a tracée, dans la préface de ses *Essais de poésies*, du sort des jeunes écrivains qui se rendent à Paris sans fortune et sans protection semble prouver assez qu'il avait essuyé lui-même une partie des souffrances qu'il décrit.

(1) Il était d'une autre famille que M. de Bonneville, député de la noblesse d'Evreux aux états-généraux. Cependant il prenait, avant et dans les premiers temps de la révolution, le de, que nous lui avons conservé.

(2) *Voy. le Choix de contes*, p. 248.

Doné d'une imagination qu'il n'a jamais pu maîtriser, Bonneville s'appliqua cependant d'abord à des études grammaticales, et il acquit en peu de temps la connaissance des principales langues de l'Europe (3). Il se délassait en composant des vers; et quelques pièces imitées de la *Bible*, dont la lecture continuelle ajoutait à son exaltation, l'avaient déjà fait remarquer comme poète lyrique, lorsque Friedel se l'associa pour la traduction d'un choix de pièces du théâtre allemand. Le succès de cette traduction, due presque en entier à Bonneville, lui valut la protection de la reine qui lui donna des marques de sa bienveillance. Reconnaisant des bontés de cette princesse, il sollicita la permission de lui offrir la dédicace d'un *Choix de contes* également imités ou traduits de l'allemand, et cet hommage fut agréé. Dans le même temps, il concourait avec Le Tourneur à la traduction du *Théâtre* de Shakspeare. Il fournit à Luneau de Boisjermain la version interlinéaire anglaise de *Télémaque* (4), et à Berquin des morceaux pour l'*Ami des enfants*. Ces divers travaux, suffisants pour occuper l'homme le plus actif, ne l'empêchèrent pas de faire, en 1786, un voyage en Angleterre. Il se trouvait à la *Mère-loge* de Londres, lorsque le duc de Cumberland y annonça que le prince

de Galles venait de recevoir les premiers grades de la maçonnerie (5). Pendant son séjour en Angleterre, Wil. Russel publia la seconde édition de ses *Lettres sur l'histoire de l'Europe moderne*. Quelques amis de Bonneville l'engagèrent à donner une traduction française de cet ouvrage, et cette proposition lui fut très-agréable; mais, s'étant aperçu que ce qu'il avait pris pour une œuvre de génie n'était qu'une compilation, il abandonna le projet de traduire l'histoire de Russel pour en composer une d'après ses propres idées (6). En se promenant sur la montagne de Primrose, il lut pour la première fois la fameuse lettre de *Junius Brutus* à Georges III, roi d'Angleterre. Dans l'ivresse où le jeta cette lecture, il se mit à déclamer sans savoir ce qu'il disait ni à qui il parlait; et, se tournant à perdre haleine vers les quatre parties du monde, il bénit le genre humain avec le volume qu'il tenait (7). Dès qu'il fut de retour en France, sans négliger ses travaux littéraires, il s'occupa sérieusement des moyens de donner à la révolution, qu'il était facile de prévoir, la direction la plus conforme aux besoins et au bonheur de l'humanité. Il fut avec l'abbé Fauchet un des fondateurs du *cercle social* qui, d'après leurs idées, devait offrir la réunion de tous les amis de la vérité répandus sur le globe, et où semblèrent en effet s'être donné rendez vous les métaphysiciens les plus nébuleux et les sophistes les plus téméraires de l'Europe. Dès la fin de 1789, le *cercle* eut son imprimerie, et Bonneville, profitant de la liberté de la

(3) Plus tard il connut Le Brigant, linguiste bas-breton, cherchant la langue primitive dans sa patrie, et qui, selon Bonneville, touchait de fort près à la vérité, quoiqu'à l'exception de l'Oraison dominicale et de quelques phrases de l'Écriture, qu'il écrivait aussi incorrectement qu'il les prononçait, il n'eût aucune connaissance des langues anciennes et modernes. Bonneville se trompe en le faisant mourir avant 1792, dans la plus affreuse indigence (*Esprit des relig.*, 1^{re} partie, 26). Le Brigant (*Voy.* ce nom, tom. V), n'est mort qu'en 1804.

(4) Voy. dans la *Biographie des hommes vivants*, I, 407, des détails sur les rapports de Bonneville avec Luneau.

(5) Voy. les *Jésuites chassés de la maçonnerie*, 1^{re} part., p. 31.

(6) *Histoire de l'Europe moderne*, discours prélim., 32.

(7) *Ibid.*, 1^{re}; p. 398.

presse dont il était un des partisans les plus exaltés, s'empessa de donner cours à ses rêveries philanthropiques. Après avoir publié seul le *Tribun du Peuple*, dont le succès paraîtrait aujourd'hui inconcevable, si l'on ne pouvait en citer d'autres aussi peu mérités, il se réunit à l'abbé Fauchet, pour la rédaction de la *Bouche de fer*, journal si rempli d'extravagances que La Harpe n'hésite pas à déclarer que les auteurs lui paraissent fous (8). Cependant Bonneville avait rendu des services réels et dont l'histoire doit lui tenir compte. Electeur de la ville de Paris en 1789 (9), il ne tint pas à lui d'empêcher les scènes sanglantes qui souillèrent la révolution dans son principe. Il demanda le premier (25 juin) l'établissement d'une garde bourgeoise pour veiller à la sûreté publique; et l'on ne peut douter que si cette garde eût été organisée, elle n'eût comprimé les émeutes qui suivirent la prise de la Bastille. Chargé d'assurer l'arrivée des subsistances à Paris, il s'acquitta de cette mission avec un zèle dont il fut récompensé par la décoration du Mont-Carmel, que lui remit Monsieur, depuis Louis XVIII, en sa qualité de grand-maître de l'ordre (10). Mais Bonneville

(8) Correspondance littéraire, lettre 393.

(9) Les électeurs s'étaient formés en société qui tenait tous les soirs des conférences. Bonneville dit dans son adresse aux véritables amis de la liberté (1791, pag. 2) : « La place de secrétaire de la société des électeurs m'a mis à portée de prévoir, etc. . . Si je voulais faire un ouvrage très-piquant, ouvrage à la mode, je donnerais à lire aux curieux les *Intrigues électorales*. » Les hommes et les assemblées sont les mêmes dans tous les temps.

V—vz.

(10) Il voulut célébrer, par une œuvre dramatique la grande fédération de 1790, et il écrivit cette lettre inédite au président de la commune de Paris : « M. le président, j'ai l'honneur de vous adresser un ouvrage dramatique destiné à la fête du 14 juillet. Je désire ardemment que les représentants de la commune venissent bien nommer des commissaires pour lui

attendait un autre prix de son dévouement, et quoiqu'on ne puisse lui

rendre compte de mon travail. Témoin de leurs efforts pour établir la gloire de la capitale, j'ai cru que mon devoir et peut-être mes talents en poésie m'imposaient la loi d'essayer toutes mes forces pour consacrer leurs principes et inspirer comme eux à tous les citoyens de l'empire une éternelle reconnaissance pour leurs frères de Paris. » Signé N. DE BONNEVILLE. — Peu de jours après (le 6 juillet), il écrivit à Louis XVI une lettre singulière dont voici quelques extraits pris sur une copie de sa main : « O mon père, ô Louis XVI ! ce fut le malheur de ta vie, et la cause première de tous les reproches et de la détresse de ton gouvernement que tu n'aies commencé à entendre le langage de la vérité que dans les plaintes et les cris de tout un peuple désespéré. . . . Tu n'as pas entendu la chute de la Bastille, qui a ébranlé l'univers entier, et fait chanceler tous les trônes de la terre. . . . Bailly a dit vrai : le peuple français a conquis son roi, il a conquis la liberté pour toi et pour lui, il ne l'a conquis tout entière que pour t'en confier la garde tout entière. Ce bon peuple, qui sait que le meilleur des rois n'est qu'un homme enfin, a vu avec indulgence les effets sinistres des pernicieuses leçons de ta jeunesse, et il a tout espéré de la bonté naturelle de ton cœur et de ton caractère. . . . Il a vu un bon père, un mari sensible; il était loin de t'accuser d'un dessein direct et prémédité d'envahir les droits sacrés que lui donna la nature, sa liberté civile et politique. Autrement, s'il lui eût été possible d'entretenir des soupçons qui eussent déshonoré ton esprit et ton cœur, tu l'as vu maître de tes jours et de tes destinées : penses-tu qu'alors il n'eût pas adopté un style de remontrances bien différent de l'humilité de ses plaintes ? La loi nationale t'a déclaré inviolable. Cette loi est chère au peuple français, parce qu'elle met son prince à l'abri de toutes les jalousies du pouvoir, et l'empire à l'abri de toutes les intrigues des factieux qui oseraient se disputer le trône, sous le masque si trompeur et si perfide de l'antique popularité Neckerienne. Le peuple a séparé le prince aimable, qu'il croit d'un excellent naturel, d'avec la folle ivresse et les perfidies de ses serviteurs. . . . Le peuple a écarté toute idée pénible et offensive de reproche personnel. Dans l'exercice de son amour, de sa justice, et du besoin qu'il a de trouver reconnaissant celui auquel il a tout donné, le peuple a séparé ta personne de ton gouvernement. Sache donc, à ton tour, distinguer la conduite qui convient à la dignité permanente d'un roi inviolable, d'avec ces petites intrigues et ces tracasseries insolentes qui ne servent qu'à des intérêts particuliers, momentanés, odieux, et tout au plus à satisfaire la misérable ambition d'un ministre. . . . » Signé N. DE BONNEVILLE. — Louis XVI dut être plus effrayé que rassuré par cette lettre, qui futsans doute la première où un sujet osa tutoyer son roi. Le tutoiement avec les autorités ne s'introduisit que dans la république, en 1793. Cette lettre, qui sentait la *Bouche de fer*, établie par Bonneville, était un triste prélude à la grande fédération de 1790; elle fait connaître quel était alors le cours des idées, et jusqu'où se trouvait arrivée l'exaltation, même chez les hommes sans mau-

réprocher d'avoir jamais eu des vues d'ambition ni de fortune, on présume qu'il se flattait que les Parisiens, en reconnaissance des services qu'il leur avait rendus, le nommeraient à l'assemblée législative. C'est à cet oubli de leur part qu'il semble faire allusion quand il leur dit : « Je vous ai armés, je vous ai nourris, je vous ai confédérés; vous l'ignoriez? c'est là ma gloire et votre honte (*Esprit des Religions*, 4). » Dans le même ouvrage il revient encore sur ses services : « Non, dit-il, ce n'est pas Mirabeau qui vous a appelés aux armes, qui vous a nourris, qui vous a confédérés. Ingrats ! j'ai la fierté de croire que vous reconnaîtrez votre appui, votre frère, et l'indomptable ami de la vérité » (*ibid.*, deuxième partie, 251). » Les massacres de septembre 1792 réveillèrent la verve lyrique de Bonneville; bravant les périls auxquels il s'exposait, il n'hésita pas à stigmatiser les auteurs de ces assassinats et à demander leur punition (11), tout en réclamant l'établissement d'une république fédérative, la liberté indéfinie de la presse, l'abolition du culte catholique et même le partage des terres (12). Comme il prétendait réaliser toutes ses théories sans secousses et sans effusion de sang, Bonneville n'avait pas cessé d'inviter les citoyens à la concorde, et il s'était élevé courageusement contre toutes les mesures de rigueur; aussi les jacobins le regardèrent-ils comme leur plus grand ennemi. Un

vaies passions, et qui, comme Bonneville, rêvaient honnêtement le bonheur de leur pays.

10—11.

(11) Indépendamment des articles qu'il inséra dans les journaux, il fit, sur les nuits de septembre, une pièce publiée dans son recueil de poésies, 179.

(12) Voy., ci-après, l'analyse de l'*Esprit des religions*.

jour qu'il se trouvait dans une des tribunes de la Convention (16 mars 1793), il fut violemment apostrophé par Levasseur et Marat; celui-ci le traita même d'aristocrate infâme et d'entremetteur de Fauchet. Cependant Lanthenas et le président Isnard ayant pris sa défense, cette attaque n'eut pas de suite; mais après la proscription des Girondins, dont plusieurs étaient ses amis, il fut arrêté lui-même, et la journée du 9 thermidor prévint seule son supplice. Il ne tarda pas à reprendre le métier alors si dangereux de journaliste, et, malgré la terrible leçon qu'il venait de recevoir, il ne modifia point ses idées politiques. Mais regardant les événements qui se succédaient comme des orages passagers, dont chacun à son tour pouvait être la victime, sa porte comme son cœur furent constamment ouverts aux pros crits de toutes les opinions. C'est ainsi qu'après le 18 fructidor il offrit un asile à Barruel-Beauvert (*Voy.* ce nom, LVII, 221), poursuivi comme royaliste. Bonneville ne se montra point opposé dans le principe à la révolution du 18 brumaire; mais ayant comparé Bonaparte à Cromwel dans le *Bien informé*, journal qu'il rédigeait alors avec Mercier, il fut mis en prison, et ne recouvra sa liberté qu'en restant sous une surveillance sévère de la police, qui ne finit qu'avec l'empire. Sa longue détention avait dérangé ses affaires commerciales, et n'ayant pas obtenu le brevet d'imprimeur, il se trouva complètement ruiné. Ne pouvant plus alors, comme au temps de sa prospérité, recevoir chez lui les littérateurs étrangers, il se rendait presque tous les soirs dans un petit café avec son ami Mercier. C'était là qu'il se délassait des fatigues de la journée

dans des conversations qui n'étaient ni sans charmes ni sans intérêt. Un des habitués de cette réunion a tracé le portrait suivant, dont tous ceux qui ont connu Bonneville attestent la ressemblance. « C'était le cœur le plus simple et le plus exalté que j'aie connu de ma vie, avec son imagination de thaumaturge et sa science de bénédictin, sa façon de tribun et sa crédulité de femme, son éducation d'homme du monde et ses mœurs d'homme du peuple (*Souvenirs et Portraits*, par M. Nohier, 333). » Sur la fin de sa vie il avait une petite boutique de vieux livres dans le quartier latin (passage des Jacobins), que ses jeunes voisins se plaisaient à visiter, pour converser avec un homme qui avait joui d'une réputation littéraire, et joué même un rôle dans les affaires publiques (13). Bonneville mourut le 9 nov. 1828, à l'âge de soixante-neuf ans. Il avait été dans sa jeunesse l'ami de Fontanes, de Roucher, l'auteur des *Mois*, d'André Chénier, de Mercier et de Restif de la Bretonne. Si l'on en croit Cubières, Bonneville mettait Restif au-dessus de Milton, de madame Riccoboni et de J.-J. Rousseau (*Voy. CUBIÈRES*, au Suppl.). A l'exemple de Mercier, il brava dans la plupart de ses compositions les règles du goût et du bon sens. Il haïssait surtout Boileau; toutefois lorsqu'il écrivit ce vers inconcevable :

Boileau, je te méprise et méprisais toujours (14),
c'était moins l'auteur de l'*Art poétique*

(13) Mais déjà infirme, absorbé, lisant toujours quelque classique latin, il n'était plus que l'ombre de lui-même. La suppression, sous le ministère Villèle, d'une pension qu'il avait jadis obtenue, vint beaucoup ajouter à ses embarras et à ses chagrins. L'auteur de cette note écrivit en sa faveur à M. Lourdoueix; et, huit jours après, la pension fut rétablie avec paiement de près d'une année d'arriéré.

(14) *Voy. Poésies*, p. 51.

que qu'il avait en vue, que le courtisan de Louis XIV et le vil flatteur des rois. En indiquant ses principaux ouvrages, nous aurons encore l'occasion de faire connaître ses principes en politique et en littérature. I. *Le Nouveau théâtre allemand*, Paris, 1782, in-8°, 12 vol. Les dix derniers sont entièrement de Bonneville (*Voy. FRIEDEL*, tom. XVI). II. *Choix de petits romans*, imités de l'allemand; suivis de quelques *Essais de poésies lyriques*, ibid., 1786, in-12. Ce petit volume qu'il eut l'honneur de dédier à la reine, contient les meilleures pièces de Bonneville dans le genre lyrique: *Le Cheval de bataille*, le *Désespoir de Job*, la *Prophétie contre Tyr*, etc. Dans une préface très-longue et très-chagrine, il déplore avec amertume le sort des jeunes écrivains qui n'ont pas de fortune; mais il faut convenir qu'il y a dans ce morceau plus d'imagination et de sensibilité que de raison (*Voy. l'Année littéraire*, VI, 241-45). III. *Lettre à Condorcet*, Londres, 1786, in-8°; elle roule sur la philosophie de l'histoire. IV. *Les jésuites chassés de la maçonnerie* et leurs poignards brisés par les maçons (15), Londres, (Paris), 1788; deux parties in-8°. Le but de l'auteur est de prouver que les jésuites profitèrent des troubles du règne de Charles I^{er} pour fonder en Angleterre la maçonnerie telle qu'elle existe dans les différents états de l'Europe. Bonneville avait, suivant Barruel, reçu de Bode les matériaux nécessai-

(15) C'est le titre général de l'ouvrage que nous avons cité; mais chaque partie en a un particulier. La première est intitulée: *La maçonnerie écossaise comparée avec les trois professions et le secret des Templiers du XIV^e siècle*; la seconde: *Mémoires des quatre vœux de la compagnie de Saint-Ignace et des quatre grades de la maçonnerie de Saint-Jean*.

res (*Mémoire sur le jacobinisme*, V, 11-19 88); mais il déclare lui-même que l'*Essai de Nicolaï sur l'ordre des Templiers* lui a été d'un grand secours (1^{re} part., p. 13). Mirabeau dit que c'est un rapprochement très-complet et très-exact des principaux faits qui ont amené en Allemagne cette importante découverte; et que cet ouvrage fait beaucoup d'honneur aux connaissances, à la sagacité et même au courage de Bonneville (*Monarchie prussienne*, liv. VIII). L'auteur y rendait (11^e partie, p. 132) un dernier hommage aux vertus de Louis XVI, ainsi qu'aux vues bienveillantes de Brienne, de Breteuil, de Lamoignon et de Montmorin; mais dans la plupart des exemplaires cette page a été remplacée par un carton. V. *Histoire de l'Europe moderne, depuis l'irruption des peuples du Nord dans l'empire romain jusqu'à la paix de 1783*; Genève (Paris), 1789-92, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage devait être divisé en trois parties : la première aurait offert, en 6 ou 7 volumes, le tableau des événements; la seconde, l'histoire des sciences et des arts; et la troisième, celle de l'esprit humain, depuis la découverte d'un alphabet par les Francs, jusqu'à la naissance de l'Encyclopédie. Dans les trois volumes qui ont paru, on trouve quelques belles pages, quelques idées justes et fécondes en résultats. Mais que doit-on penser d'un écrivain qui s'étonne que l'*Abrégé chronologique* du président Hénault n'ait pas été brûlé par la main du bourreau, par la raison qu'il a eu la bassesse de reproduire cette maxime : que si veut le roi, si veut la loi (*Disc. prélim.*, 45); comme si ce n'était pas un des principes de l'ancienne monarchie ! d'un écrivain qui, dans

un autre endroit (I, 406), après avoir annoncé que la terre épurée ne reproduira plus de rois absolus, ni de prêtres, ni de volcans, regrette beaucoup de n'avoir pu s'exprimer comme les Anglais en disant que la terre serait *déroisée et déprétraillée*, deux mots qu'on trouve sublimes dans Shakspeare ? VI. *Le tribun du peuple*, ou Recueil de lettres de quelques électeurs de Paris avant la révolution, 1789, in-8°. — *Le Vieux tribun*, imprimerie du cercle social. 1791, 2 vol. in-8°. VII. *La Bouche de fer*, journal commencé en 1790, avec Cl. Fauchet, in-8°. VIII. *De l'esprit des religions*, ouvrage promis et nécessaire à la confédération universelle des amis de la vérité, 1791, 2 part. in-8°; nouvelle édit., 1792, in-8°. Ce livre, le plus singulier de Bonneville, est bien loin de répondre à son titre. Comme il composait les deux parties en même temps, et qu'on les imprimait à mesure, il ne lui a pas été possible de donner à ses idées l'ordre et la méthode nécessaires. Il suit de là que tout y est décousu, et qu'on y trouve accolés les sujets les plus disparates. Suivant Bonneville, la religion universelle ne peut être que celle qui sera fondée sur l'avantage de tous les hommes. Elle aura pour prêtres les sages, c'est-à-dire les philosophes et les savants; et comme il faut un culte et des églises, il propose d'adopter provisoirement les rites et de s'emparer des loges des francs-maçons, sauf l'approbation de l'assemblée générale du genre humain. Il professe partout le plus grand respect pour Dieu; il demande qu'on traite les athées comme des malades, ou des êtres d'une classe inférieure à l'homme, puisqu'ils n'ont pas comme lui l'idée d'une éternité

de bonheur. C'est donc ainsi bien à tort que, sur quelques phrases équivoques, Sylvain Maréchal l'a placé dans son *Dictionnaire des athées*. Pour arriver au bonheur parfait que la nature nous doit, puisqu'elle nous l'a promis, Bonneville veut qu'on adopte sur-le-champ la communauté des femmes, et qu'on s'occupe d'une répartition plus juste des biens. Il propose, pour atteindre ce but sans secousse, de régler par une loi la portion de chaque enfant dans les biens de son père, et de répartir le surplus entre les parents les plus pauvres. Si l'on vient à lui objecter que les propriétés sont inviolables et sacrées, il répond : « C'est précisément pour cela que tu n'as pu avoir celle du pauvre » (1^{re} part., p. 78). Voilà déjà des choses bien singulières; mais ce à quoi l'on est loin de s'attendre, c'est que, dans cet *Esprit des religions*, Bonneville parle beaucoup de grammaire; qu'il y donne des étymologies ingénieuses dont quelques-unes sont des réponses très-solides à des plaisanteries de Voltaire sur la Bible; et enfin qu'il s'y montre très-opposé à l'orthographe de Voltaire, et à ce qu'on écrive comme on parle, pour d'excellentes raisons qui ont été reproduites en partie dans la récente controverse suscitée sur ce point par un grammairien (16). IX. *Le nouveau code conjugal*, établi sur les bases de la constitution, 1792, in-8°. Cet ouvrage est annoncé en trois parties; mais il n'a paru que la première. Voici quelques-unes des

(16) « Mon *Esprit des religions*, dit Bonneville, est le germe de vingt ouvrages classiques dans le sens de la révolution, et j'aime à croire que le bon Jean-Jacques, qui avait un cœur, n'eût pas dédaigné d'en être l'auteur, et qu'il ajouterait à sa gloire. » C'est dans son adresse aux véritables amis de la liberté (1791, pag. 11) que Bonneville s'exprimait ainsi avec l'amour-propre le plus candide.

idées de l'auteur. Les célibataires sont exclus de tous les emplois publics, à moins qu'ils ne deviennent pères par l'adoption. L'âge des mariages est fixé à quinze ans pour les garçons, et à treize pour les filles. Le père ne peut épouser sa fille, ni la mère son fils, afin d'arriver *sans violence* à la division des héritages. Les époux répondent au magistrat qui vient de déclarer leur union : Vive la liberté ! vive la nation (p. 339) ! Le mari peut répudier sa femme, mais seulement pour cause de libertinage; et la femme peut demander le divorce si son mari devient fou et se rend coupable de désordre *extrême*. Avant de le prononcer, le juge de paix doit faire observer aux époux qu'il n'y a point d'homme ni de femme sans défauts, *que le plus beau ciel a ses orages*, etc. X. *Poésies*, 1793, in-8°. Aux *Essais lyriques* dont on a déjà parlé, Bonneville a réuni dans ce volume tous les vers qu'il avait composés depuis la révolution. Un assez grand nombre sont au moins singuliers, tel que celui-ci tiré du *Druide* :
Satan !... c'est le monarque en tranches découpé.

Parmi les pièces nouvelles, la plus remarquable est le *Poète*, où Bonneville déplore dans une suite de chants quelquefois barbares, mais souvent énergiques, les excès de la révolution. C'est ainsi que dans le huitième il décrit, avec une rare vigueur de pinceau, la réunion où furent décidés les massacres des prisonniers.

Là, septembre, en panache, assemble ses ministres
Et s'y fait applaudir de projets plus sinistres
Que les plans de Caligula.

L'enfer n'est plus l'enfer : tous les démons sont là.

XI. *Hymne des combats*, 1797, in-8°. Outre quelques traductions de l'anglais de Thom. Payne (17), et un

(17) Madame de Bonneville, dépositaire des papiers de Thomas Payne, avait commencé en

assez grand nombre de pamphlets anonymes, on doit à Bonneville plusieurs articles dans les journaux, particulièrement dans le *Mercure*, et depuis la révolution, dans la *Chronique du mois* (18). Il a laissé en manuscrit un *Nouveau système de prononciation anglaise pour les mots homophones; et les Forêts des Gaules*, poème (19). W—s.

BONNIVARD (FRANÇOIS de), fils de Louis de Bonnivard, seigneur de Lunes, naquit en 1496, et fit ses études à Turin. Jean Aimé de Bonnivard, son oncle, lui résigna en 1510 le prieuré de Saint-Victor, situé aux portes de Genève, et qui formait un bénéfice considérable; mais à cause de sa grande jeunesse il n'en prit possession qu'en 1514, en vertu d'un bref du pape. Il dit lui-même que, dès qu'il eut commencé à lire les annales des nations, il se sentit entraîné par son goût pour les républiques, dont il épousa toujours les intérêts. Cette disposition d'esprit détermina plus tard sa conduite politique. Genève, ville impériale et libre, sauf des droits assez étendus exercés par ses évêques, luttait depuis long-temps contre la maison de Savoie, qui voulait la posséder. Le duc Charles III, surnommé *le bon* par ses sujets et par ses historiens, résolut d'y établir sa domination. Jean, bâtard de Savoie, occupait le siège épiscopal de Genève et avait cédé

au duc tous ses droits régaliens. Ce fut alors qu'éclatèrent les premiers troubles, et que Bonnivard se signala par son courage et par ses liaisons avec les hommes les plus remarquables de ce parti, entre autres Berthelier (*Voy.* ce nom, tome IV). D'abord il eut à soutenir contre l'évêque un citoyen appelé Pecolat que le prélat avait fait arrêter; ensuite il ménagea, entre Genève et Fribourg, un traité de co-bourgeoisie et de défense mutuelle; mais l'année suivante, 1519, le duc s'étant fait ouvrir les portes de Genève, Bonnivard qui redoutait son ressentiment voulut se retirer à Fribourg: il fut trahi par deux hommes qui l'accompagnaient et conduit, en vertu d'un ordre du prince, à Grolée, où il resta deux ans prisonnier. Ses ennemis avaient toujours les yeux ouverts sur lui, et ils avaient résolu de mettre en usage tous les moyens pour le perdre. En 1530, l'ayant rencontré sur le Jura, des voleurs le dépouillèrent et le mirent encore entre les mains du duc de Savoie, qui l'envoya au château de Chillon, où il resta sans être interrogé jusqu'en 1536, qu'il fut délivré par les Bernois, maîtres du pays de Vaud. Ce château, ancien séjour des baillis de Vevai et qu'un tel captif suffirait à rendre célèbre, est situé entre Clarens et Villeneuve, ville placée à une extrémité du lac de Genève. A gauche de Chillon, à l'entrée du Rhône, et vis-à-vis, se dressent les rochers de Meillerie, illustrés par Rousseau. Byron a retracé les souffrances de Bonnivard dans un poème, digne pendant de l'épisode d'Ugolin, et qui est peut-être de toutes ses compositions, ainsi que l'a remarqué M^{me} Belloc, celle qui fait pleurer da-

1829 la rédaction d'une *vie* de cet écrivain, qu'elle se proposait de publier. V—vs.

(18) C'est des presses de Bonneville que sortirent le *Système du monde*, de Laplace, et les *Leçons de l'Ecole normale*. V—vs.

(19) Ces manuscrits sont entre les mains de sa veuve, qui, en 1833, est allée rejoindre ses deux enfants aux Etats-Unis. L'aîné des fils de Bonneville est un des officiers les plus distingués de l'armée américaine; il a été chargé par le gouvernement d'une mission importante pour la civilisation des peuplades indigènes. V—vs.

vantage. L'auteur de la *Nouvelle Héloïse* a aussi consacré le souvenir de Chillon et de son prisonnier : il l'appelle un homme d'un mérite rare, d'une droiture et d'une fermeté à toute épreuve, *ami de la liberté quoique Savoyard, et tolérant quoique prêtre*. Bonnivard, en brisant ses fers, eut la satisfaction de trouver Genève libre. La réforme religieuse s'y était en même temps opérée et les magistrats voulaient l'établir dans les campagnes, qui refusèrent d'abord d'abandonner leur croyance. Bonnivard, partisan d'une tolérance dont le calvinisme s'est trop souvent écarté, applaudit à cette résolution et engagea le conseil à leur accorder un temps suffisant pour examiner les propositions qui leur étaient faites. Ce moyen fut couronné par le succès. Quoique Bonnivard eût reçu plus d'une récompense des services qu'il avait rendus à la république, il ne crut point avoir été convenablement dédommagé de ce qu'il avait perdu pour sa cause, et l'on serait en droit de s'étonner de cette rigueur de calcul dans un homme vanté pour la générosité de son civisme, si une fatale expérience n'avait appris que le parfait désintéressement est la plus rare des vertus patriotiques. Il demanda en 1538 d'être mis en possession de son prieuré de Saint-Victor; on le lui refusa; il se retira à Berne. Le héros de Genève plaida contre elle: enfin, par un accommodement, il obtint, au mois de février 1538, 800 écus en espèces, et 140 écus de pension viagère. On pense qu'il mourut en 1570, mais on ne peut l'assurer, parce qu'il y a une lacune dans le nécrologe; depuis le mois de juillet 1570 jusqu'en 1571. — Cet homme fameux dans sa patrie

adoptive pouvait passer pour savant. Il s'était familiarisé avec les classiques latins, et il avait approfondi la théologie et l'histoire. En 1551 il donna au public sa bibliothèque qui devint le fondement de celle de Genève. La même année il institua la république son héritière, à condition toutefois que ses biens seraient employés à entretenir le collège dont on projetait la fondation; et cet acte l'absout du compte trop sévère demandé à ses concitoyens, lorsqu'il balançait ses rémunérations et ses sacrifices. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages dont quelques-uns ont été publiés et dont les manuscrits autographes sont conservés dans la bibliothèque de la république. Senebier (*Hist. litt. de Genève*, I, 137-139), en donne la liste. Le plus important, quoique encore inédit, est sa *Chronique de Genève*. Un libraire en a commencé la publication en 1825, mais elle n'a pas été achevée. Il est étonnant que dans une ville où existent tant d'hommes dont le zèle égale le savoir, on n'ait pas encore mis au jour ce monument de l'histoire nationale.

R—F—G.

BONNYCASTLE (JEAN), mathématicien anglais, né à Whitechurch dans le comté de Buckingham, de parents pauvres, reçut néanmoins une bonne éducation. Quoique les mathématiques fussent dès cette époque le principal objet de ses études, il ne laissa pas de se livrer à la littérature; et, indépendamment de la connaissance qu'il avait des deux langues classiques, il possédait l'italien, l'allemand et le français, sinon de manière à parler ces langues, assez du moins pour comprendre et sentir les écrivains qui s'en étaient servis. Cette diversité de talents lui fit trouver de bonne heure une posi-

tion avantageuse à Londres, où il était venu perfectionner ses connaissances et tirer parti de celles qu'il possédait. Le comte de Pomfret le chargea de l'éducation de ses deux enfants. Bonnycastle qui n'avait alors que dix-huit ans, était déjà marié. Il tint ensuite une académie ou cours libre à Hackney; et, déjà regardé comme un des premiers mathématiciens de l'époque, il devint un des principaux correspondants du *London Magazine*. Plus tard, il se mit à composer, à l'usage des élèves de tous les degrés, des ouvrages élémentaires qui sont devenus classiques, et qui souvent réimprimés ne contribuèrent pas peu à sa fortune. En même temps il était nommé professeur de mathématiques à l'école militaire de Woolwich. Il mourut en 1821. Voici la liste de ses ouvrages. I. *Le Guide de l'écolier en mathématiques*, 1780, in-12; 9^e édition, 1811 : il y en a eu beaucoup d'autres depuis. II. *Introduction à l'art du mesurage et à la géométrie pratique*, 1782, in-12. III. *Introduction à l'algèbre*, 1782, in-12. IV. *Introduction à l'astronomie*, 1786, in-8°. V. *Éléments de géométrie d'Euclide*, 1789, in-8°. VI. Une traduction de l'*Histoire générale des mathématiques*, de Bossut, 1803, in-8°. VII. *Traité de trigonométrie plane et sphérique*, 1806, in-8°. VIII. *Introduction à l'arithmétique* formant la première partie d'un cours général de mathématiques, 1810, in-8°. IX. *Traité d'Algèbre*, 1813, 2 vol. in-8°.

P—OT.

BONO (l'abbé JEAN-BAPTISTE-AUGUSTIN), professeur de droit canonique, était né en 1738 à Verzuolo, près de Saluces. Il reçut sa

première éducation de son père, docteur en médecine, qui désirait lui faire adopter la même profession, déjà exercée dans sa famille par sept générations consécutives; mais le jeune Bono se montra plus disposé pour l'état ecclésiastique. Après avoir fait sa philosophie au collège de Saluces, il obtint une bourse, et fit son cours de droit civil et canonique à l'université de Turin. En 1755 il fut admis au collège des Provinces comme répétiteur, et l'année suivante il fut reçu docteur. Désirant suivre la carrière de l'enseignement, il fut répétiteur de droit à l'académie royale des nobles, où il demeura jusqu'en 1767, époque de sa nomination à la chaire d'institutions canoniques, et l'année suivante, à celle de droit canon. Ce fut alors qu'il se fit connaître par son traité *De potestate ecclesiæ tum principis, seu de jurisdictione*, ouvrage qui mériterait d'être plus connu en France, car il marque les vraies limites des deux pouvoirs, dont le fanatisme et l'ignorance ont tant abusé. En 1788 Bono publia encore des thèses *Depotestate principis circa matrimonia*. Un romain pseudonyme lui répondit par une brochure intitulée : *Petri Deodati Nicopolitani epistola ad Antecessorem Taurinensem, qua illustratur ejus propositiones de potestate ecclesiæ in matrimonia*, Megalopoli, 1789. En 1791, le savant professeur ajouta à son traité *De criminibus ecclesiasticis* sept thèses *De usuris*, par lesquelles il a clairement expliqué la loi de l'évangile, l'autorité des pères de l'église, le vrai sens des canons, et la lettre encyclique de Benoît XIV. Ces thèses furent de nouveau attaquées dans une brochure par le vicaire du saint office. Lors de l'occupation de la Sa-

voie et du comté de Nice par les armées françaises, en 1792, l'abbé Bono et d'autres professeurs ayant montré quelques dispositions favorables à la révolution, l'université de Turin fut fermée, et Bono fut obligé de vivre dans la retraite où il se consola au milieu de sa bibliothèque, qui était une des plus riches et des mieux choisies du Piémont. Ce fut dans ce temps-là qu'il composa la savante préface des œuvres de Leibnitz, qui furent publiées à Genève, en 1797. Lorsque les Français s'emparèrent définitivement du Piémont, le 8 décembre 1798, le général Joubert désigna Bono pour un des quinze membres du gouvernement provisoire, et il fut attaché avec Bottone, Fasella et autres, au comité des *finances, commerce, agriculture, arts et manufactures*. C'est de ce comité qu'émana la loi funeste qui réduisit les obligations du trésor royal à un tiers de leur valeur nominale, et les pièces de billon à moitié. Bono fut nommé président du gouvernement provisoire, et il signa en cette qualité la délibération du 6 janvier 1799, par laquelle la basilique de Superga devait être transformée en un temple de la *Reconnaissance*, en l'honneur des *patriotes*, et les tombeaux des rois enlevés de cette église. On avait demandé au club de Turin que ces tombeaux fussent détruits, et la décision du gouvernement provisoire empêcha un tel acte de vandalisme. Ce fut par une délibération de ce même gouvernement que, dès le 8 février 1799, trois députés, Bottone, Bossi et Sartoris, furent envoyés à Paris pour porter au directoire une demande de réunion à la France. Après avoir rempli de telles fonctions, Bono n'eût pas man-

qué d'être poursuivi comme révolutionnaire, lorsque les Français furent obligés d'évacuer le Piémont en 1799, devant l'armée Austro-Russe; mais il était mort dans le mois de mars de cette année; et ses collègues du gouvernement provisoire lui avaient fait décerner de grands honneurs funéraires. G—G—Y.

BONSI (le comte FRANÇOIS), célèbre hippiatriste italien, né vers 1720 à Rimini, descendait d'une illustre famille de Florence. Elève du fameux *Janus Plancus* (*Voy. BIANCHI* (*Jean*), tom. IV), il cultiva dans sa jeunesse la médecine et les différentes branches de l'histoire naturelle; mais passionné pour le cheval, il finit par s'attacher plus particulièrement à l'étude de cet animal. Quelques opuscules qu'il publia en 1756, sur les maladies et le traitement des chevaux, furent critiqués vivement par Perulez, maréchal au service du duc de Modène, et firent naître divers pamphlets plus propres à égayer les oisifs qu'à éclairer le sujet de la dispute. M. Ant. Lombardi regrette que les ouvrages de Bonisi ne soient pas appréciés par ses compatriotes comme ils méritent de l'être, et se croit fondé à réclamer pour lui l'honneur d'avoir créé l'hippiatrique, parce que, dès 1751, c'est-à-dire plus de dix ans avant la fondation des écoles vétérinaires d'Alfort et de Lyon, Bonisi avait publié un traité sur la connaissance des chevaux (*voy. Storia della letterat. ital., nel XVIII secol., II, 280*). Mais M. Lombardi semble oublier qu'une science doit nécessairement exister avant que l'on établisse des écoles pour l'enseigner; et que d'ailleurs les *Eléments d'hippiatrique* de Bourgelat sont antérieurs aux *Regole* de Bonisi. C'est donc sans aucune pro-

babilité de succès qu'il tente de dépouiller le médecin français de la gloire d'avoir créé l'hippiatrique (*Voy. BOURGELAT*, tom. V). Bonsi fit en 1780 un cours à Naples, dans le palais du prince de Francavilla. Il vivait en 1792; mais nous ignorons la date de sa mort. Ses principaux écrits sont : I. *Regole per conoscere perfettamente le bellezze e i difetti de' cavalli*, Rimini, 1751, in-4°, fig.; *ibid.*, 1802, in-8°. II. *Lettera d'un cocchiere ad un suo figlio in cui gli dà alcuni utili avvertimenti necessari per esercitare con lode la propria arte*, *ibid.*, 1753, in-8°. III. *Lettere ed opuscoli ippiatrici o siano intorno la medicina de' cavalli*, *ibid.*, 1756, et Venise, 1757, in-8°. IV. *Istituzione di marecaccia, conducenti.... ad esercitare con sodi fondamenti la medicina de' cavalli*, Naples, 1780, in-8°; Venise, 1786-87; *ibid.*, 1801, 2 vol. C'est un très-bon ouvrage de maréchalerie. V. *Dizionario ragionato di veterinaria teorico-pratica*, Venise, 1784, in-8°, 4 vol. Une nouvelle édit., commencée à Venise en 1775, sur un plan beaucoup plus vaste, n'a point été terminée. Le cinquième vol. de 1803 finit avec la lettre J. W—s.

BONSTETTEN (CHARLES-VICTOR de), naquit à Berne le 3 sept. 1745. Sa famille, après avoir brillé, dès le dixième siècle, dans les cours de l'Allemagne, jouait un rôle distingué dans le patriciat de Berne, et son père y avait rempli les premières charges. L'éducation que recevaient les jeunes patriciens, d'une manière assez uniforme, n'était nullement propre à développer leurs qualités naturelles. Destinés, pour la plupart, au service militaire étranger,

on négligeait de leur faire acquérir les connaissances dont l'application devait leur être utile, lorsque, après une absence plus ou moins longue, ils reviendraient, selon l'usage, occuper des places dans l'administration. Quelques-uns suivaient une carrière différente, et allaient puiser dans les principales universités de l'Allemagne et de la Hollande les lumières qu'ils n'eussent pas trouvées dans leur patrie. Le père de Bonstetten adopta cette marche, et il rapporta de son séjour à Göttingue non-seulement un assortiment précieux de connaissances variées, mais des idées d'égalité et de tolérance qui contrastaient avec l'esprit dominant à Berne dans la haute classe, et dont il s'efforça de très-bonne heure d'inculquer les principes à son fils. Le jeune homme s'aperçut bientôt lui-même que l'espèce d'éducation qu'il recevait et l'atmosphère dont il était entouré ne satisfaisaient point à ses besoins intellectuels, et ne lui présentaient pas les résultats que son imagination lui laissait entrevoir. Sur sa demande, son père l'envoya à Yverdon et le plaça, à l'âge de treize ans, dans une maison respectable, où il sentit promptement qu'il acquerrait une nouvelle existence (1). Ne recevant que fort peu de leçons, il voulut s'instruire sans secours étrangers, et c'est dès lors qu'il commença à réfléchir sur ses propres facultés, et à faire une étude de lui-même, qu'il a poursuivie jusqu'à la fin de sa carrière. Dès l'âge de dix-huit ans, il fut envoyé à Genève et il ne tarda pas à y former des relations avec les hommes distingués

(1) La fin de son séjour à Yverdon fut marquée par la connaissance qu'il fit de Jean-Jacques Rousseau, et par un amour qui devint pour lui un moyen d'éducation spirituelle et morale. M—A.

que cette ville possédait, Cramer, Jallabert, Abauzit, Moultoù, l'ami de Jean-Jacques, et surtout avec Charles Bonnet dont l'accueil paternel fit, dit-il (2), *la destinée de sa vie intellectuelle, et s'empara de toute son âme*. C'est dans la fréquentation habituelle de ce philosophe aimable, dans les lectures qu'il faisait sous sa direction, que Bonstetten prit pour l'analyse métaphysique un goût que l'on retrouve même dans ceux de ses écrits qui en paraissent le moins susceptibles. De ce moment il adopta un usage, suivi aussi par Diderot, et bien propre à fortifier son intelligence et à conserver à ses travaux un caractère d'originalité. Quand il entreprenait la lecture d'un ouvrage, il parcourait, en premier lieu, les titres des chapitres, et *il écrivait ses pensées avant de lire celles de l'auteur*. C'est à Genève aussi que les sentiments religieux se développèrent dans le cœur de Bonstetten. Rien de plus touchant que la manière dont il peint à son ami Matthiesson (3) sa première communion, *le plus heureux jour de sa vie*, et les larmes que lui firent répandre quelques doutes élevés dans son esprit par les railleries de Voltaire, à la table duquel il fut souvent invité. Après une année ou deux de cette vie philosophique avec Bonnet, Bonstetten fut obligé de quitter son *maître chéri et ses douces habitudes* : il alla étudier à Leyde, il fit des voyages, il vit les hommes célèbres du siècle, il se lia avec plusieurs, notamment avec Gray qu'il connut à Cambridge. « Cependant sa vie intérieure s'effaçait peu à peu, nous dit-il, (4) dans l'éclat de la vie réelle.

L'habitude si douce de lire dans son âme allait se perdre à jamais. Ce ne fut qu'environ trente ans après avoir quitté Bonnet qu'il retrouva insensiblement le fil de ses idées, dans les lieux mêmes où il l'avait quitté. » « J'ai fait voir, nous dit-il encore, « comment l'éducation que j'ai reçue « a concentré ma pensée dans l'étude de moi-même. Il en est résulté que l'habitude de réfléchir « me donne une vie intérieure que « tout ce que je vois anime et « embellit. Dans cette disposition de « l'âme, tout devient un objet de « pensée. » Ce peu de mots expliquent l'inclination bienveillante de Bonstetten pour tout ce qui était capable d'exciter quelque intérêt, et cette manière originale de l'envisager qui caractérise tous ses écrits (5). Quelquefois, dans ses ouvrages métaphysiques, il s'est un peu égaré dans des combinaisons théoriques; mais dès qu'il les abandonne pour des remarques de détail, et qu'il se replie sur l'homme en action, soit qu'il l'observe dans sa conscience intime, soit qu'il le suive dans le mouvement de la vie, on retrouve l'observateur spirituel qui captive par la finesse de ses aperçus ceux même qui en contesteraient la justesse, et le philosophe ingénieux qui fait toujours penser,

(5) Bonstetten avait reçu du ciel un esprit serin, une imagination vive et un enthousiasme éclairé pour tout ce qui est bon et beau. Sa piété était ardente, mais pure de toute superstition. Il racontait lui-même à ce sujet que lorsque dans sa jeunesse il entendit pour la première fois argumenter contre Dieu (ce fut à Genève chez le fameux athée Rilliet), il fut saisi d'un tel effroi qu'il rentra précipitamment chez lui, versa des torrents de larmes et ne trouva de repos qu'après avoir rédigé un écrit où il s'engageait envers l'Être-Suprême à chercher la vérité selon ses forces, et à rester fidèle à la vertu durant toute sa vie. — Les ouvrages de Bonstetten respirent, tous, cette douce philosophie et cette pureté d'âme qui le caractérisaient à un si haut degré.

(2) Voy. l'Homme du Midi, pag. vi, préf.

(3) Lettres à Matthiesson.

(4) Préface de l'Homme du midi et du nord.

quoiqu'on envisage les sujets qu'il traite sous un aspect différent. Ce don de féconder la pensée de son lecteur, une des principales causes du charme de ses écrits, est surtout remarquable par l'usage qu'il en a fait au profit de ceux qui ont eu le bonheur de l'avoir pour ami. L'influence vivifiante et productive qu'ils ont éprouvée, chacun dans sa sphère d'études et d'affections, s'est surtout déployée dans les relations intimes que Bonstetten a entretenues avec Muller et Matthisson. On peut affirmer, sans exagération, que l'Allemagne doit à sa tendre et encourageante amitié son plus illustre historien. Dans sa correspondance avec Muller (6) il publie lui-même avec une douce satisfaction que c'est lui qui a appris à Muller à connaître tout ce qu'il valait et tout ce qu'il pouvait. Sa liaison avec l'historiographe de la Suisse date de l'année 1773, et a duré jusqu'à la mort de celui-ci. Il n'en forma pas une moins intime avec le poète Matthisson qui lui rendit le même service que lui, Bonstetten, avait rendu à Muller. « Sans Matthisson, dit-il, (prés. de la *Scandinavie*), je n'aurais jamais pensé à me faire auteur, et ma vie se serait malheureusement éteinte dans Berne révolutionnée et pleine de haines et de ténèbres. » Il a consacré un chapitre de ses *souvenirs* à la peinture de son amitié pour Matthisson, et il en exprime avec effusion toutes les douceurs dans les lettres qu'il lui adressait et dont il a dans la suite autorisé la publication. Nous voudrions citer les autres relations qui répandirent tant de

charmes sur sa vie, celles qu'il avait contractées avec madame Frédérique Brun (7), avec madame de Staël, avec M. Stapfer dont il ne parlait jamais sans un sentiment profond de vénération et d'attachement; mais nous devons dire encore quelques mots de sa carrière politique principalement en vue des écrits dont nous avons à rendre compte. Appelé par sa naissance et par ses talents à jouer un rôle important dans l'état, Bonstetten entra dans le grand conseil de Berne à l'âge où il pouvait y parvenir, et les premières fonctions qu'il eut à remplir furent celles de vice-bailli du Gessenay, vallée de l'Oberland (8), dont il a décrit les mœurs, la culture et l'industrie. Devenu membre du conseil chargé de la direction de l'instruction publique, il y signala avec beaucoup de zèle l'insuffisance de l'enseignement académique, pour l'état actuel des sciences et de la société. Il ne se contenta pas de provoquer de grandes réformes dans le conseil, aux travaux duquel il participait, il s'aïda de la presse, pour disposer l'opinion publique aux améliorations qu'il jugeait convenables. Il fit paraître à Zurich, en 1786, à peu de mois d'intervalle, deux mémoires sur l'éduca-

(7) Sœur du savant théologien Frédéric Munter, évêque de Sceland, en Danemark, mort en 1830. Bien que Danoise, madame Brun a composé tous ses ouvrages en allemand.

M—1.

(8) Il était encore incertain s'il devait accepter des fonctions qui le plaçaient à la tête d'un district où tout était nouveau pour lui, lorsque l'avoyer, d'Erlach, le fit appeler et dissipa ses doutes à cet égard. « Vous voilà donc bailli, » lui dit ce magistrat; je ne sais si vous connaissez les usages du pays. On donne, par an, « tant de fromages à chaque conseiller, et, mon cousin, retenez ceci, tant à l'avoyer. Votre prédécesseur était un sot; il m'envoyait de « petits fromages qui ne valent pas les grands. « Adieu, mon cher cousin, je vous souhaite un « bon voyage. » — Ce fut le même M. d'Erlach, qui fit chasser J.-J. Rousseau de l'île de Saint-Pierre.

M—A.

(6) Cette correspondance a été pu'liée sous le titre de *Lettres d'un jeune savant à un ami* (Tubingue, 1802) et se trouve aussi dans le 13^e volume des œuvres complètes de Jean de Muller. Il en a paru une traduction française à Zurich, en 1810.

M—A.

tion des familles patriciennes de Berne, dans lesquels à des idées utiles se trouvent mêlées des critiques un peu vives de l'ordre existant, critiques qui n'étaient pas toutes également dictées par la prudence et par les besoins bien compris des parties intéressées. Bonstetten ne blessa pas moins, dans les discussions qui s'élevaient au sein des comités et des tribunaux dont il était membre, les amours-propres et les préjugés de quelques-uns de ses collègues, surtout des magistrats avancés en âge. Ceux qui savent combien l'esprit bernois était antipathique à la publicité et aux innovations, ne doivent pas s'étonner si, plus tard, Bonstetten trouva des patriciens si peu disposés à le porter aux places de la haute administration, pour lesquelles il était désigné par sa naissance et ses brillantes qualités. Cependant il fut nommé, en 1787, au bailliage de Nyon qu'il administra jusqu'en 1793. Là, se trouvant sur les rives de ce beau lac qui lui rappelaient les plus doux souvenirs de sa jeunesse, en face de ces Alpes majestueuses qui agissaient si puissamment sur son imagination, rapproché de ses relations genevoises, et dans la société de son cher Matthisson, Bonstetten se livrait à ses études, à ses méditations favorites, et se faisait chérir de ses administrés. La révolution française éclata, et le magistrat fit servir son autorité et le voisinage de la France à protéger les malheureux qui fuyaient la persécution. En 1795, il fut encore appelé à remplir, pendant trois ans, les fonctions de *syndicateur* dans les bailliages italiens qui composent aujourd'hui le canton du Tésin. De criants abus s'y étaient introduits dans l'administration de la justice. Bonstet-

ten s'efforça d'y porter remède, par le seul moyen véritablement efficace c'est-à-dire par la publicité; il dénonça à l'indignation publique, dans plusieurs lettres, les iniquités qu'il avait vues de près. Cependant la tourmente révolutionnaire n'avait point épargné l'Helvétie, heureuse et tranquille jusqu'alors. « Au mois de mars 1798, dit Bonstetten, tomba cette république de Berne, ma patrie, vieille de plus de six siècles, riche de vertus politiques et de prospérité.... Inutile à mon pays englouti sous les flots révolutionnaires, assourdi par les sons discordants de mille intérêts blessés, sans amis, entouré de haine et d'humeur, je quittai une contrée qui, ne vivant que de souvenirs, était blessée à-la-fois dans sa gloire passée et dans ses intérêts présents et à venir. » (Préf. de la *Scandinavie*.) Bonstetten se rendit à l'invitation du ministre d'une cour du Nord, qui lui offrait un asile. Arrivé en Allemagne, entouré de bienveillance, d'estime et d'amitié, il se sentit comme rendu à lui-même; son âme renaissait à la lumière, et le grand spectacle que présentait alors l'histoire du monde se déroulait à ses regards, dans son imposante grandeur. C'est à Copenhague qu'il passa trois années d'un exil que l'amitié sut adoucir. Il y publia un recueil de ses opuscules; et par l'étude de la poésie et des mœurs de la Scandinavie, par des observations sur la face géologique des contrées septentrionales, il jeta les fondements de divers écrits qu'il a mis au jour dans la suite. De retour en Suisse, en 1802, il fixa sa résidence principale dans cette Genève où il avait passé les plus heureux temps de sa jeunesse, et où il retrouvait de nombreux et fidèles amis. II

fit plusieurs voyages en Italie, en Allemagne, et dans le midi de la France, portant partout son esprit observateur et recueillant des matériaux pour ses écrits. Dans les intervalles de ses courses, il reprit et rédigea ses méditations sur divers points de métaphysique, vers lesquels son inclination le reportait toujours. Lorsqu'il eut atteint soixante-dix ans, sa santé reçut les premières atteintes d'un mal qui devait lui être funeste, mais dont les soins d'un habile médecin surent alors arrêter les développements. Ses facultés intellectuelles n'en furent point affaiblies; il semblait, au contraire, acquérir avec l'âge une nouvelle ardeur et une susceptibilité d'enthousiasme qui n'appartient d'ordinaire qu'à la jeunesse. Peu de semaines avant sa mort, il commença, sous le titre de *Souvenirs*, la publication d'un ouvrage dans lequel on retrouve toute la fraîcheur et l'originalité de son esprit. Enfin, le 3 février 1832, une nouvelle atteinte du mal, qui n'avait été qu'assoupi, l'enleva, à l'âge de quatre-vingt-six ans et cinq mois, à ses amis, à sa patrie, à l'Europe même qui perdit en lui, non un de ces hommes qui ont fait faire de grands pas à la science, mais un de ceux qui en ont le plus encouragé les progrès, et qui ont fourni un exemple rare de bienveillance universelle, de candeur, de naïveté presque enfantine, et d'absence de toute la morgue et de tout l'amour-propre qu'aurait pu faire naître, et à un certain point excuser, l'accueil distingué qu'il avait reçu des principales illustrations de son époque. Les nombreux écrits de Bonstetten pourraient être divisés en trois catégories, selon qu'ils ont

pour objet des questions politiques, littéraires et métaphysiques. Mais peut-être réussit-on mieux à se faire une idée juste du génie et du caractère d'un écrivain, ainsi que de l'influence qu'ont exercée sur lui les circonstances extérieures, en présentant ses ouvrages dans l'ordre de leur publication. Nous avons donc adopté l'ordre chronologique, et nous nous aiderons, dans cette énumération, des notes qu'a bien voulu nous fournir notre respectable collaborateur, M. Stapfer père, le plus capable, sous tous les rapports, d'apprécier Bonstetten comme homme et comme écrivain. I. *Lettres sur une contrée pastorale de la Suisse*, Berne, 1782, in-8°. Ces lettres parurent d'abord sans nom d'auteur dans le *Mercure* de Wieland, en 1781, et furent attribuées à Jean de Müller, tant y brille un talent original et vrai. Les mœurs, la culture, l'industrie du canton de Gessenay, dans la vallée de l'Oberland, y sont décrites avec un charme et une fraîcheur de style que l'auteur n'a pas atteints dans ses autres productions. C'est un modèle de monographie géographique qui témoigne de l'esprit observateur et fécond en vues de bien public qu'on retrouve dans tous les écrits de Bonstetten. Les lettres sur le Gessenay font partie de la collection de ses ouvrages publiée par les soins de Matthiesson, à Zurich, en 1772, et réimprimée avec des additions, par Orell, Fuesli et autres, en 1824. II. *Deux mémoires sur l'éducation des familles patriciennes de Berne*, publiés à Zurich, en 1786, et insérés aussi dans un recueil intitulé : *Le musée suisse*. Nous en avons parlé à l'occasion des efforts que fit Bonstetten pour améliorer le système d'in-

struction publique dans sa patrie. III. *L'Ermite, histoire alpine*, réimprimée dans les recueils de 1792 et 1824, que nous avons déjà indiqués, et dans lesquels se trouvent encore : 1^o le fragment du journal d'un voyage à Bâle et à Neuchâtel ; 2^o des pensées sur la mort et l'immortalité ; 3^o des Idylles, etc. ; 4^o. *Exposé des causes qui ont amené la révolution de la Suisse*, discours prononcé à Yverdon le 26 nov. 1795. IV. *Nouveaux écrits de C.-V. de B.*, Copenhague, 1799, 1800, 1801, 4 vol. in-12. Ce recueil traite de questions très-diverses et sous des formes différentes : nous indiquerons les principales. 1^{er} vol. (1799). De l'éducation du peuple. — Influence des lumières sur les mœurs et sur la liberté. — L'amour inné de la liberté tend au développement général du genre humain. — Qu'est-ce que la liberté ? Le 2^e vol. (1800) renferme un traité de l'art des jardins ; des remarques sur la langue islandaise ; des vues sur l'origine du langage, de la musique et de la poésie, ainsi que sur la part qu'a prise à la formation des langues la faculté de l'abstraction ; des considérations sur les poètes scandinaves, et une comparaison de ces poètes avec Homère et Ossian ; enfin, la traduction de la *Saga* de Ragnar-Lodbrok et de ses fils, précédée d'une introduction qui offre des détails historiques fort instructifs. Le 3^e vol. (1800) contient une lettre adressée à Matthiesson, en septembre 1794, sur la dernière révolution de Genève et sur les troubles qui venaient d'agiter cette cité ; il les avait observés du bailliage de Nyon qu'il occupait encore, et sa résidence avait offert un asile aux honnêtes citoyens fugitifs. Vient ensuite

sa relation d'un voyage entrepris, en l'année 1795, dans les baillia-ges italiens de Lugano, Mendrisio, Locarno et Valmaggia, etc. Cette relation, comprise dans une suite de onze lettres adressées à une amie, renferme des détails qui, après quarante ans, semblent incroyables, sur l'état des contrées où Bonstetten fut appelé à remplir, pendant trois ans, les fonctions de *syndicateur* ; ce qui fut pour lui l'occasion d'y faire trois voyages et trois séjours successifs. Le quatrième volume contient les détails des voyages de 1796 à 1797 ; et l'auteur y expose avec une noble sincérité, et dans l'intérêt des provinces sujettes, tous les vices de leur administration. Mais au moment où dans sa retraite, près de Copenhague, il mettait la dernière main à ses relations, la face politique des pays dont il s'occupait avait été changée : un conquérant les avait envahis. « Sans doute, s'écrie l'ex-syndicateur, l'édifice de cette constitution était défectueux ; mais, en mettant ses défauts au grand jour, on pouvait en trouver le remède et travailler au bonheur d'une population intéressante. Aujourd'hui ces contrées n'offrent plus à l'œil du voyageur que le spectacle attristant des débris qu'une lave dévastatrice a laissés sur son passage... » Les dernières relations de Bonstetten sont contenues, comme les précédentes, dans une suite de lettres qui avaient déjà paru dans le *Magasin germanique* de M. d'Eggers, années 1797-1799. V. *La Suisse améliorée, ou la Fête de la reconnaissance*, 1802, in-8^o. Un émigré suisse, rentré dans sa patrie, après les orages de 1798-1801, retrouve sa famille et ses amis, dont la révolution l'avait séparé. Invité à raconter son histoire, par des com-

patriotes réunis pour célébrer le retour de la tranquillité, il peint en prose poétique l'accueil hospitalier qui lui a été fait dans une cour du nord; y exprime avec chaleur les sentiments d'une vive gratitude envers les étrangers qui ont adouci pour lui les amertumes de l'exil, et se livre aux espérances d'un meilleur avenir pour sa patrie rendue à son indépendance. Cet écrit respire un profond sentiment des besoins moraux de la nation helvétique, et appelle la régénération du peuple, par le perfectionnement de son éducation et de ses institutions politiques.

VI. *Développement national*, Zurich, 1802, 2 volumes. Ce livre fut composé en vue de la Suisse, qui subissait à cette époque le protectorat de Napoléon; et l'auteur en a transporté les principes dans l'ouvrage suivant qu'il a publié, en français. VII. *Pensées sur divers objets de bien public*, Genève, 1815. Le but avoué de ces deux écrits est de montrer aux Suisses que la liberté ne repose pas uniquement sur telle ou telle forme de gouvernement; mais qu'afin que cette forme, la meilleure qu'on puisse imaginer en théorie, procure le bonheur des citoyens qu'elle régit, il faut qu'une raison éclairée lui imprime le mouvement et l'entretienne. Il y avait dans ce sens, plus de véritable liberté à Rome sous les Trajan et sous les Antonin qu'au temps des Gracques ou dans la démocratique Athènes. Les écrits de Bonstetten postérieurs au *Développement national*, ont eu, à la réserve des *Pensées*, etc., des rapports moins directs avec la politique, et notamment avec celle de la Suisse. VIII. *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Enéide*, suivi de quelques ob-

servations sur le Latium moderne, Genève, 1804, in-8°. Cet ouvrage qui a été traduit en allemand par Schöell, Leipzig, 2 vol., in-8°, est le plus estimé et le plus connu en France des écrits de Bonstetten: c'est un des meilleurs guides que puissent suivre les voyageurs qui, leur Virgile à la main, parcourent la partie de l'Italie décrite par Bonstetten. Le tableau comparatif du Latium ancien et du Latium moderne, de la dépopulation croissante de la campagne de Rome et des causes de cette dépopulation, serait bien propre à réveiller la sollicitude des administrateurs de ces belles contrées. Bonstetten prouve, d'après des autorités et des observations irrécusables, que les maux qui minent graduellement aujourd'hui la campagne romaine, n'existaient pas autrefois, ou du moins pas au même degré (9). IX. *Recherches sur la nature et les lois de l'Imagination*, Genève, 1807, in-8°. X. *Etudes de l'homme*, Genève, 1821, 2 vol. in-8°, traduites en allemand sous le titre de *Philosophie der Erfahrung*, etc., Stuttgart, 1829, in-8°. Ces deux ouvrages, auxquels il faut réunir quelques articles de psychologie insérés dans la Bibliothèque britannique, composent le recueil des écrits métaphysiques de Bonstetten. C'est vers ce genre de méditation que, comme nous l'avons dit, son inclination le

(9) On pourrait désirer un peu moins de poésie dans sa prose, et un peu plus de méthode dans le plan de ce livre; mais, tel qu'il est, on le trouve à-la-fois curieux, instructif et intéressant. Bonstetten y accusait les Français d'avoir, en se mêlant à la populace de Berne, renversé les tombeaux des protestants dans cette capitale; mais on lui a démontré, plus tard, qu'aucun fait de ce genre n'avait eu lieu de la part de l'armée française, et que les désordres de cette époque furent plutôt dirigés contre les catholiques que contre les protestants. Mém j.

portait constamment ; il en avait pris le goût dans la société de Ch. Bonnet, et son active imagination l'y ramenait trop souvent peut-être. Aussi doit-on reconnaître que l'accueil qu'ont généralement obtenu ses écrits doit plus particulièrement s'entendre de ceux qui ont pour objet des observations sur des choses spéciales, sur des matières circonscrites dans les limites de l'expérience réelle et de la vie pratique, que de ceux dans lesquels il a exposé ses théories sur le jeu des facultés considérées dans leurs abstractions spéculatives. M. Damiron (10) place Bonstetten au rang des philosophes éclectiques. « Il a su prendre, dit-il, une position entre deux philosophies qui semblaient l'une et l'autre devoir le gagner et le captiver. En commerce avec toutes les deux, exposé à leurs séductions, il a gardé sa liberté et il y est demeuré indépendant : vivant au milieu des penseurs qui tenaient à Kant ou à Condillac, il n'a été lui-même ni Kantiste ni Condillacien... Il a tout regardé, tout jugé avec bienveillance et avec calme, et s'est ensuite retiré sans préjugé, dans sa conscience, pour y former de son propre fond une opinion qui fût à lui.... S'il ressemble à quelqu'un, c'est plutôt à un Écossais, c'est à Stewart dont il rappelle assez la manière et l'esprit ; mais ce n'est pas comme disciple, c'est comme du même cru et de même nature philosophique. » M. Damiron attribue plus à Bonstetten comme théoricien que cet écrivain ne s'accordait à lui-même. Nous lui avons entendu dire, à l'occasion du compte-rendu, par un journal, de l'un de ses ouvrages métaphysiques : « On veut

absolument chercher dans mes livres un système, et voir si je suis matérialiste, Kantiste, Écossais, Condillacien, etc. Ce n'est rien de tout cela : il faut regarder mes essais comme des recueils d'observations psychologiques assez neuves (11). » Cette

(11) Une telle indépendance de l'esprit peut avoir des causes diverses. Chez Bonstetten elle provenait autant de sa répugnance à ne rien admettre, en morale et en métaphysique, qui ne fût le résultat de ses propres observations, que de la différence essentielle qu'il y avait entre les doctrines qu'on soutenait de part et d'autre avec un égal succès. Prenant pour devise les sublimes paroles inscrites sur le temple de Delphes : *Connais-toi toi-même*, il se mit à étudier sa vie intérieure ; et, sans remonter par la mémoire à un âge qui ne laisse pas de souvenirs, il entreprit l'histoire de son moi parvenu à un degré de développement qui permit d'en saisir les modes et les lois. Les *Études de l'homme* sont le fruit de ce travail. On n'y trouve pas un système complet de philosophie, mais une masse d'observations et d'expériences sur l'âme, dignes d'être méditées par tous ceux qui cherchent à approfondir la nature de nos facultés intellectuelles. — Selon Bonstetten, il y a deux classes de sens ; les *extérieurs* et les *intérieurs* : ceux-là donnent une *idée*, ou la représentation d'un objet extérieur ; ceux-ci procurent un *sentiment* de plaisir ou de déplaisir. L'âme a deux grandes facultés, *l'imagination* et *l'intelligence* : la première nous conduit au *bien*, et nous révèle le monde intérieur ; la seconde nous conduit au *vrai*, et nous révèle le monde extérieur. L'imagination analysée présente trois espèces de sentiments soumis chacun à des lois particulières : le *sentiment de nos besoins*, le *sens du beau*, et le *sens moral*. C'est l'harmonie de ce dernier sens avec les grandes lois de l'intelligence révélées à l'homme par la raison, qui constitue la *morale*. L'*intelligence* est caractérisée par cinq opérations successives : la première est de *saisir* précisément les idées dont les rapports viennent la frapper ; la seconde de *réunir* plusieurs idées dans le sentiment du moi, la troisième de *distinguer* ces idées réunies dans le moi ; la quatrième de les *comparer*, et la cinquième d'*énoncer le résultat de la comparaison* ou le *rapport*, par un jugement ou par une *proposition* qui se compose essentiellement d'un *sujet* et d'un *attribut*. L'*imagination* et l'*intelligence*, en nous introduisant dans le *non-moi*, ou le monde extérieur, nous révèlent Dieu qui est tout à la fois lien et appui de notre savoir et complément de nos conceptions. Mais les idées que nous en avons ainsi que de l'univers, à peine ébauchées dans cette vie, présagent un avenir dans lequel ce qui est obscur maintenant s'éclaircira, et que réclame d'ailleurs notre nature tout entière ; de là l'*immortalité de l'âme* dont la croyance doit se fortifier à mesure que nous avançons dans la connaissance de l'âme elle-même. Voilà une indication succincte des points qui sont traités dans la première partie des *Études de l'homme*. La seconde se com-

(10) *Essai sur l'hist. de la philos. en France*, t. 11, p. 64.

prétention de l'écrivain n'était pas sans fondement, et peut-être ne lui a-t-on pas rendu, sous ce rapport, toute la justice qu'il mérite. Mais il a eu le tort de donner à ses ouvrages une forme trop scientifique, et de leur imprimer, par une suite de divisions et de subdivisions, un caractère systématique, lorsqu'il voulait écarter toute apparence de système. Quant aux imputations de matérialisme, il ne les a jamais méritées. Croire à l'immortalité de l'âme satisfaisait à ses besoins de vie et de bonheur; mais il s'est obstiné à donner à l'âme le nom d'*organe*, et l'on n'a pas compris qu'il entendait par là le centre de nos impressions, le *sensorium commune*. XI. *L'Homme du Midi et l'Homme du Nord, ou l'influence du climat*, Genève, 1824, in-8°. C'est un ouvrage plein d'observations fines et déli-

pose de quatre appendices dont le premier, relatif au principe de la morale, est le développement du troisième sentiment renfermé dans l'*imagination*; le deuxième un tableau psychologique de l'homme, qui représente et résume l'ouvrage entier; le troisième un examen de la méthode employée par l'auteur dans son raisonnement sur l'existence de Dieu et sur l'existence de l'âme; et le quatrième enfin des fragments d'un *Essai sur la mémoire*. Indépendamment de son mérite scientifique, ce livre, à celui d'être écrit d'une manière qui le met à la portée des gens du monde; aussi n'a-t-il pas peu contribué à populariser la philosophie dans la Suisse française où il trouve des lecteurs même parmi les dames. — Dans les *Recherches sur la nature et les lois de l'imagination*, l'auteur, en examinant les phénomènes de cette faculté, analyse les sentiments les plus intimes qui affectent notre être, et fait, pour ainsi dire, l'histoire de la douleur et du plaisir. Cet ouvrage, par lequel il préluda aux *Etudes de l'homme*, est un des premiers en notre langue où des questions purement métaphysiques aient été traitées dans un style poétique et attrayant. Il obtint, dès son apparition, un immense succès, et il a été mentionné avec éloge par la classe d'histoire et de littérature de l'Institut de France, dans son rapport de 1803 sur les progrès des sciences. Madame de Staël a émis une opinion très-favorable sur cet ouvrage ainsi que sur le *Voyage* cité plus haut sous le n° VIII. *Voy.* les Lettres de madame de Staël à M. de Bonstetten et à madame Frédérique Brun, insérées dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, littérature, tome 44. M—A.

catés, l'un de ceux de Bonstetten qui ont obtenu le plus de succès et qui restait oublié dans ses portefeuilles, lorsque la princesse Wilhelmine de Wurtemberg l'y découvrit et en força, pour ainsi dire, la publication (12). XII. *La Scandinavie et les Alpes*, Genève, 1826, in-8°. C'est dans les environs de Copenhague que cet ouvrage a été composé. Bonstetten, qui avait eu de fréquentes occasions d'étudier les Alpes de sa patrie, a recueilli les ressemblances et les différences qui l'ont frappé, entre les traces des grandes révolutions qu'offrent les montagnes de la Suisse et celles dont les Alpes de la Suède et de la Norvège présentent de nombreux vestiges. Mais ce qui donne un intérêt particulier à l'observation de ceux-ci, ce sont les rapports de ces débris avec la mythologie des peuples scandinaves. Bonstetten a joint à l'ouvrage dont il est question, des *fragments sur l'Islande* où se trouvent des détails intéressants sur la constitution de la république d'Islande, les jeux publics des anciens Islandais, leurs poètes et leurs historiens, et sur l'importance de l'histoire des Scandinaves, comme source première des mœurs et des institutions du moyen-âge. XIII. *Lettres de Bonstetten à Matthisson* (en allemand), mises

(12) Cet opuscule traite de l'influence que le climat exerce sur le moral de l'homme, c'est-à-dire sur le culte, le gouvernement, les lois, la liberté, le courage, l'amour, etc. Bonstetten n'est pas du nombre de ceux qui, à l'exemple de Montesquieu, regardent cette influence comme la cause principale et presque unique des institutions et des qualités morales du peuple. « Le climat, dit-il, n'est qu'une des causes qui influent sur les hommes; sa puissance, tous les jours en activité, ne se fait sentir qu'à la longue par des résultats qui paraissent quelquefois lui être étrangers. » Il expose d'une manière nouvelle et piquante sous combien de formes l'action du climat se reproduit, et croit que, dans de certaines circonstances, il est possible de la neutraliser. M—A.

au jour par Fuessli, Zurich, 1827, in-12. Ces lettres ont été écrites des divers lieux que Bonstetten a parcourus, de 1795 à 1827 (13). Elles sont suivies d'une courte notice sur sa jeunesse rédigée par lui-même, pour rectifier celles qui avaient été publiées, sans sa participation, dans deux feuilles allemandes la *Minerva* et l'*Helvetia*. XIV. *Lettres à madame Fréd. Brun, née Munter*, mises au jour par les soins de Fréd. de Matthiesson (en allemand), Francfort-sur-le-Mein, 1829-1830, 2 vol. in-8°. XV. *Souvenirs de Ch.-Victor de Bonstetten, écrits en 1831*, Paris, 1832, in-12 de 124 pages. C'est sous ce titre que l'illustre vieillard, quelques mois avant sa mort, avait entrepris de publier des notices sur les hommes distingués avec lesquels sa longue vie avait pu le mettre en rapport. « Il en comptait plus de quatre-vingts avant 1773. » Haller, Ganganelli, le cardinal de Bernis, le prince Edouard, dernier des Stuarts, la comtesse d'Albany, la célèbre Corilla, composent cette première galerie rendue particulièrement intéressante par l'histoire de ses relations avec Matthiesson, et par celle de sa propre jeunesse. C'est dans cet opuscule, où l'on retrouve toute la fraîcheur d'imagination, toute la douceur et l'enjouement des plus beaux temps de Bonstetten, et dans

(13) Plus qu'aucun autre ouvrage de Bonstetten, ses *Lettres à Matthiesson* et à *madame Brun* portent l'empreinte de l'universalité de ses connaissances. Elles comprennent les quarante années de 1790 à 1829 et présentent en quelque sorte l'histoire morale de cette période qui, pour le nombre et l'importance des événements, équivaut à plusieurs siècles. Il faut lire ces deux recueils pour voir avec quelle justesse l'auteur apprécie les hommes et leurs actions; avec quelle sagacité il devine jusqu'aux causes les plus cachées des événements; avec quelle facilité il passe des objets les plus graves aux plus frivoles; avec quelle finesse il compare les faits les plus opposés, et saisit ce qu'ils ont de commun.

la préface de l'*Homme du Midi et du Nord*, que l'auteur a fourni à son biographe les éléments de son travail. Il y a retracé les circonstances qui ont le plus influé sur ses études, sur sa vie politique et littéraire. « Il y a peu d'écrivains, observe l'homme respectable dont nous avons obtenu d'utiles renseignements, il y a peu d'écrivains qui se soient présentés à leurs contemporains avec une physionomie plus individuelle, et qui offre cependant tous les traits généraux ou dominant chez les hommes éclairés, et dans les sociétés d'élite de l'époque qu'ils ont concouru à illustrer. S'adressant tour-à-tour à deux des nations les plus civilisées du continent européen, il sut parler à chacune sa langue, donner en français comme en allemand à ses idées l'expression, à sa pensée l'ordre et l'enchaînement le mieux en accord avec les besoins moraux, les habitudes intellectuelles et les exigences du goût qui caractérisent si diversement le public lettré de ces deux grands peuples. Mais ce n'est pas seulement à deux littératures si différentes qu'appartient Bonstetten. Il avait compris, il s'était approprié l'esprit de deux siècles, il avait suivi les progrès et les travaux de l'un et de l'autre avec la même impartialité, la même bienveillance, avec la même disposition à y coopérer dans l'intérêt de l'humanité. Peu d'hommes ont été doués, au même degré de la faculté de se rappeler les impressions reçues dans un autre âge et dans un autre entourage, avec leur fraîcheur primitive, et de les confronter ainsi, non altérées, avec les impressions que firent sur son esprit plus mûr une autre scène du monde et une génération nouvelle. On conçoit les avantages que doit procurer un talent si rare à

un observateur exercé, à une imagination féconde en combinaisons, à une sensibilité exquise, et que mettait incessamment en jeu tout ce qui, de près ou de loin, se trouvait dans sa sphère. » L'énumération des ouvrages de Bonstetten serait incomplète, si nous passions sous silence sa correspondance avec M. Henri Zschokke, mise au jour par ce publiciste, sous le titre de *Prometheus fur Licht und Recht*, Aarau, 1832, 2 vol. in-8°. Cette correspondance qui commence au 8 mai 1831 et finit au 30 déc. 1832, un mois avant la mort de Bonstetten, roule sur divers sujets de littérature, de métaphysique et de politique. La politique de la Suisse y tient la plus grande place, et cette partie acquiert un grand intérêt au milieu de la crise dont encore aujourd'hui l'Helvétie est travaillée. B—s—r.

BOON (DANIEL) cultivait une ferme dans la Caroline septentrionale, dont il était originaire, lorsqu'en 1769 il alla, suivi de cinq individus, fonder dans le Kentucky, alors en friche et inhabité, le premier établissement qui ait commencé à donner de la vie à des déserts que traversaient de loin à loin des nomades étrangers à toute espèce de civilisation. La maison fortifiée qu'il éleva dans ces vastes solitudes, et dont le nom *Boonsborough* atteste l'influence qui guidait les premiers colons au milieu des forêts sans fin du Kentucky, est devenue le centre d'une ville riche et florissante. Six ans avaient suffi à l'industrie et à l'activité de Boon pour donner à son établissement tout ce qui pouvait en assurer le succès. Il avait pris, par droit de premier occupant, possession de toutes les terres environnantes, et il s'en était fait garantir la propriété. Dès 1775, il commençait à recevoir des fa-

milles émigrantes, qui chaque jour augmentaient la population de sa colonie. Des maisons s'élevèrent à côté de la sienne; la sape, la bêche déboisèrent des plaines incultes, ameublirent des terrains vierges. Un plan de défense et de garde perpétuelle fut organisé contre les attaques fréquentes des peuplades indiennes que la curiosité, le besoin, le caprice poussaient de temps à autre vers Boonsborough, et qui cependant voyaient avec admiration et une espèce d'amour le chef de cette colonie. C'est dans le *New-Monthly magazine* qu'il faut lire par quelles ingénieuses précautions Boon sut éloigner ces visites importunes, ou neutraliser les mauvaises intentions des visiteurs. Il y a quelque chose de vraiment inouï dans la constance et la fécondité de ressources avec lesquelles il poursuivait son plan de civilisation. De tels efforts, de la part d'un homme que pourtant l'éducation n'avait pas développé, annonçaient une âme bien au-dessus du vulgaire, et certes de tels travaux eussent mérité quelques encouragements d'un gouvernement éclairé. Qui croirait que, sous prétexte d'un défaut de forme, des compatriotes eurent l'infamie de déposséder et de réduire à la misère celui qui avait changé la face d'un pays? Il semble que pour frapper ce coup odieux on eût attendu l'instant où il commençait à recueillir le fruit de ses sueurs, celui auquel sa veillesse le mettait hors d'état de se défendre. Boon avait-il les titres voulus pour la possession des terres par lui défrichées? telle fut la question gravement posée devant l'administration de l'Union. Les tribus indiennes seules propriétaires primordiales du sol où il avait porté la charrue et la cognée eussent répondu que oui : on fut d'un autre avis dans les

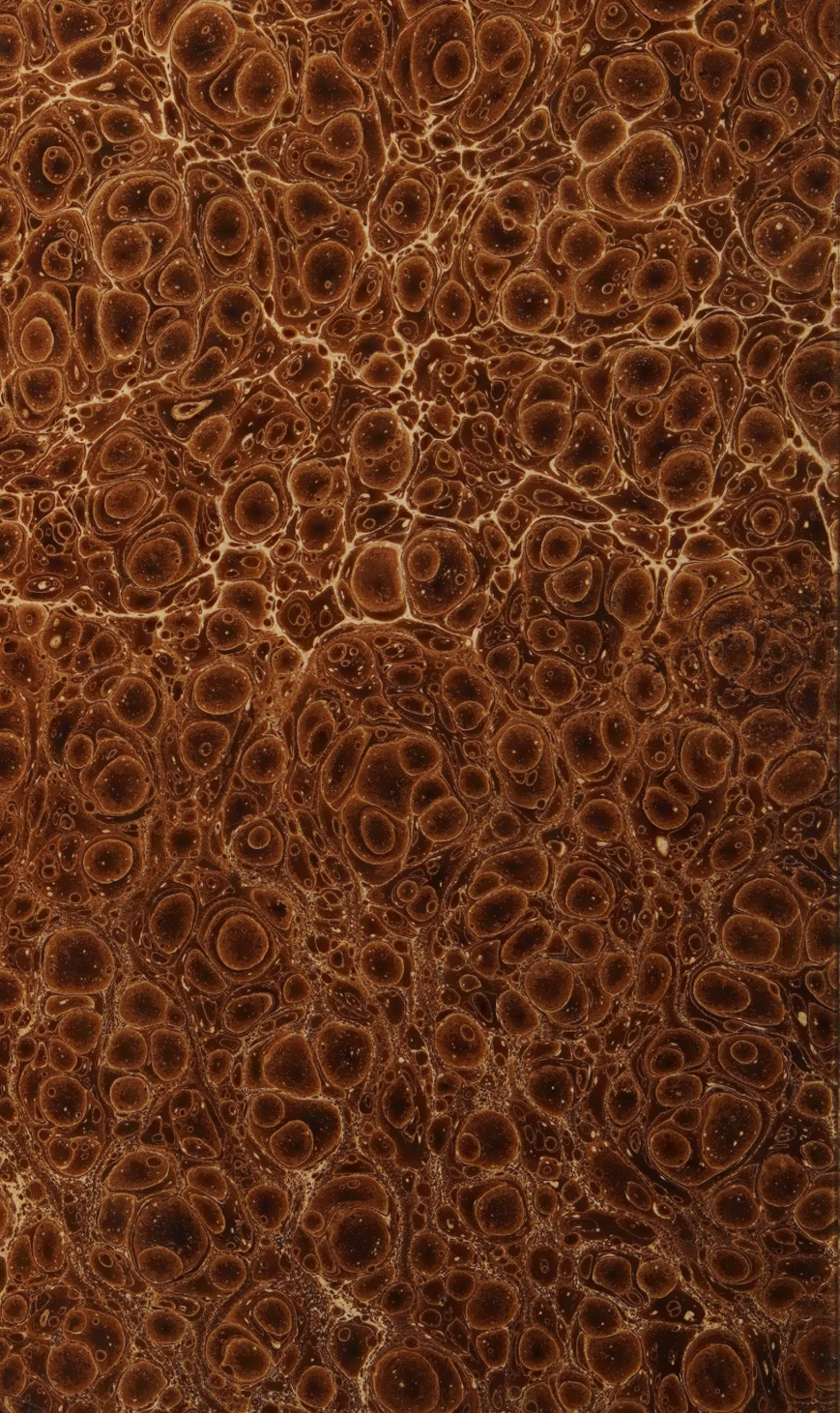
bureau. Exproprié par un arrêt inique, le patriarche regarda ses liens avec la société comme rompus et, disant à sa famille, à ses amis un éternel adieu, s'enfonça dans les immenses régions du nord-ouest qu'arrose le Missouri, et se bâtit sur les bords de ce fleuve une hutte que nul du moins ne fut tenté d'aller lui disputer. Pour tous compagnons, dans cet exil lointain, il avait son fils, son chien et son fusil. Les Indiens le rencontraient parfois dans leurs courses, et transmettaient de ses nouvelles aux habitations anglo-américaines qui de proche en proche vont s'étendant vers le territoire du nord-ouest et envahissent le désert. Jamais le vieux Boon ne se plaignait de son sort. Le bruit de la sape et de la bêche, ces avant-coureurs de la civilisation, semblaient seuls affecter péniblement son oreille. On le trouva, vers la fin de 1822, mort à genoux, son fusil ajusté et posé sur un tronc d'arbre. Le comté le plus septentrional du Kentucky porte le nom de Boon. Cooper a immortalisé le caractère de ce vieillard en l'idéalisant dans son Trapeur, qui joue un rôle si original dans les ouvrages du romancier américain. P—ot.

BOQUIN ou **BOUQUIN** (PIERRE), théologien hétérodoxe, embrassa d'abord la vie religieuse dans l'ordre des carmes. Séduit par les nouvelles doctrines, il jeta le froc, sortit de France en 1541, se rendit à Bâle, puis à Wittenberg, où il fut accueilli par Luther et Mélanchthon. Ce dernier lui persuada d'aller occuper à Strasbourg la chaire que laissait vacante le départ de Calvin. Après y avoir professé quelque temps, il revint à Bourges; mais il ne rentra point dans son couvent, comme on l'a dit.

Espérant voir bientôt la réforme s'introduire dans l'église de France, il fit en attendant des leçons publiques de grammaire hébraïque. Peu de temps après, la reine de Navarre, à laquelle il avait présenté quelques-uns de ses ouvrages, lui fit assigner un traitement; et, sur la recommandation de cette princesse, il fut nommé prédicateur à la cathédrale. Mais, quoiqu'il eût donné sa démission dès qu'elle lui avait été demandée, il fut poursuivi devant le parlement de Paris et devant l'archevêque de Bourges. Ayant échappé à tous ces dangers, il revint à Strasbourg en 1555, et y resta quelque temps attaché comme prédicateur à l'église française. Appelé par l'électeur Palatin, à Heidelberg, il y remplit vingt ans la chaire de professeur en théologie, non sans avoir des querelles avec les partisans de Luther, dont il était loin d'approuver toutes les opinions. L'électeur, pour mettre fin à ces débats, ayant fait rédiger une profession de foi, Boquin refusa de la signer, et fut expulsé de sa chaire. Il obtint enfin une place à Lausanne, et mourut dans cette ville en 1582. Melchior Adam, dans les *Vitæ theologor. exterorum*, et, d'après lui, Bayle, dans son *Dictionnaire*, ont donné la liste des ouvrages de Boquin. Ce sont des traités de théologie et des écrits de controverse qui n'offrent plus d'intérêt. Par un hasard singulier, ces biographes ne font pas mention du seul ouvrage de Boquin qui soit encore recherché; il est intitulé : *P. Boquini Apodeixis anti-christianismi qua christianismum veram religionem, pharisaismum christianismo contrarium, papismum pharisaismo simillimum esse ostenditur*, Genève, 1583, in-8°.

W—s.

30900



MILLS COLLEGE LIBRARY



3 3086 00183 6592

